



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
UNIVERSITÄT ZÜRICH
UNIVERSITÄT SÄKTEN

ÉCOLE DOCTORALE _ED519_

UMR7069 LinCS

THÈSE présentée par :

Clément FONTANNAZ

soutenue le : 20 décembre 2024

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : Histoire contemporaine

**Un révolutionnaire suisse désenchanté ?
Le parcours de Jules Humbert-Droz au cœur du XXe
siècle**

THÈSE co-dirigée par :

Carrez Maurice
Prezioso Stefanie

Professeur des universités, Université de Strasbourg
Professeure ordinaire, Université de Lausanne

RAPPORTEURS :

Dyakonova Daria
Fillieule Olivier

Directrice de recherche, Università di Sapienza de Rome
Professeur ordinaire, Université de Lausanne

AUTRES MEMBRES DU JURY :

Agosti Aldo
Droit Emmanuel
Vigreux Jean

Professeur émérite, Università di Torino
Professeur des universités, Université de Strasbourg
Professeur des universités, Université de Dijon

En mémoire de mes quatre grands-parents, je leur dédie ma thèse.

REMERCIEMENTS

Après six longues années de thèse, le temps des remerciements est arrivé. L'exercice du thésard ne peut pas être celui du moine, et sans les soutiens de nombreuses personnes et institutions ce travail n'aurait simplement pas vu le jour. Je tiens en tout premier lieu à remercier madame Stefanie Prezioso et monsieur Maurice Carrez, qui m'ont dirigé et prodigué leurs précieux conseils tout au long de cette aventure. Pour leur relecture qui fut précise, rigoureuse, et parfois fastidieuse. Ce travail se conclut devant ce présent jury, composé du Dr. Daria Dyakonova, du Pr. Aldo Agodi et du Pr. Olivier Fillieule, que je tiens à remercier pour leur bienveillance et leurs fructueuses remarques énoncées au cours du colloque de thèse. Mention particulière au Pr. Emmanuel Droit et au Pr. Jean Vigreux, bien qu'ils fassent l'un et l'autre partis de mon jury, ont participé en plus à l'ensemble de mes Comités de suivi individuel. Je les remercie d'avoir fait preuve d'une grande compréhension pendant ces temps d'échange, et de m'avoir apporté de précieux conseils. Je remercie encore M. Emmanuel Droit qui m'a permis de travailler pendant près de cinq ans à l'IEP de Strasbourg, une expérience qui restera comme mes premiers pas d'enseignant dans le supérieur. Ainsi, j'ai pu rencontrer Dr. Claire Maligot, Mickaël Georgeault, Théophile Leroy, Coline Perron et Claire-Emmanuelle, que je remercie pour leur soutien, leur stimulation intellectuelle et leur bienveillance. Ces années à vos côtés furent une source de réconfort et d'entraide mutuelle. Cette expérience à l'IEP appela celle à l'ESSCA, à la Maison d'arrêt de l'Elsau, ainsi qu'à l'ICP de Reims, et je remercie toutes ces instances pour avoir accepté de me compter parmi leurs membres. C'est au cours de ces nombreuses expériences que j'ai pu prendre goût au travail de transmission des savoirs. Ainsi, je me dois de remercier l'ensemble de mes étudiants et étudiantes qui m'apportèrent une grande stimulation intellectuelle par les sujets évoqués et les questions posées. Il n'existe pas de plus belle récompense pour un enseignant que celle de recevoir des marques de remerciements à la fin de l'année et des sourires quand vous rentrez dans une salle de cours. Ces nombreuses expériences sont, aussi, le fruit des difficultés matérielles du thésard. En effet, sans verser dans des considérations structuralistes, l'être humain reste, néanmoins, tributaire des institutions étatiques, politiques et scientifiques pour la réalisation d'un tel travail. C'est pourquoi je tiens à rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, en remerciant *Swissuniversities* pour l'octroi d'une bourse de co-tutelle. Je tiens, également, à remercier le laboratoire LinCS de m'avoir intégré aux équipes de recherches, tout en permettant de construire des temps scientifiques intellectuellement nourrissants. Ainsi, comme je le montre dans cette thèse, les conditions matérielles sont une variable importante de la carrière scientifique. Cependant, le

chercheur n'est rien sans son terrain, source de toute la matière qu'il peut accumuler pour réaliser son manuscrit. À ce titre, je tiens à remercier expressément les archives de la Bibliothèque municipale de la ville de La Chaux-de-Fonds, les *Sozialsarchives* de Zurich et les Archives cantonales de Neuchâtel, où l'accueil fut toujours chaleureux et les conseils d'une très grande aide pour se repérer dans les méandres des fonds d'archives. Je salue également le travail de la plate-forme Pandor de l'Université de Dijon qui demeure une mine d'or pour tout chercheur sur le mouvement communiste.

L'écriture d'une thèse n'est cependant pas seulement le travail auprès d'institutions ou la recherche de nouvelles sources, c'est également des rencontres et de fortes d'amitiés. Sur ce point, je crois que mes sept-cent pages seraient bien trop courtes pour remercier précisément chaque personne. Mes remerciements vont à Anastasia Koukouna qui m'a donné l'opportunité de « m'exporter à l'international, en intervenant dans un séminaire à Manchester, et qui fut toujours de bons conseils concernant des questions d'ordre historiographique ou théorique. Ces remerciements ne seraient pas complets sans que je mentionne mes collègues de bureau et très chers, chères amis dans la vie de tous les jours, et je veux parler, ici, de Dr. Pierre (il faut faire une pause.), Dr. Josselin (je crois que nous avons battus notre record : 21 heures 30, sortie de la MISHA.), Geoffrey (as-tu écouté la dernière sortie de Michel Onfray ?) et Dr. Jiyu (ma camarade de travail) avec qui nous avons de profondes discussions et de grands moments de rires, car une thèse c'est aussi cela. Ils furent toujours là quand les affres de la thèse se firent plus dures et les doutes s'installèrent. Nos journées MISHA resteront dans nos mémoires, tout comme cette homérique phrase de votre fidèle serviteur : « attendez, je termine ma phrase! », qu'ils entendirent très souvent avant d'aller manger, fumer une cigarette ou boire un coca-cherry. Je tiens également à remercier le couple Lola et Dr. Andrea qui a toujours été présent pour me soutenir et me donner de bons conseils concernant le travail et l'obligation de se reposer pour ne pas « implorer ». Ils prirent soin de moi. De précieux amis qui connaissent, eux aussi, les difficultés, mais aussi les joies, du travail de thèse. Je tiens à remercier mon vieil ami, bien qu'il soit plus jeune que moi, Arthur avec qui je me suis construit depuis notre rencontre bordelaise et nos longues balades sur les berges embrumées de la Garonne. Mon ami Robin qui malgré les 8 000 kms qui nous séparent, de Strasbourg à Montréal, m'a soutenu dans mes moments de joie et de doute. La distance n'est parfois qu'un mot que seuls les amis arrivent à effacer. À ce titre, je remercie mes deux amis « exilés » à Paris : Lauriane et Jérémie, dont les discussions furent toujours une source de stimulation et un regard neuf de théologien et littéraire empreint d'une grande spiritualité. Une thèse est également une occasion de remercier les

personnes qui vous accompagnent quotidiennement depuis plus d'une décennie, et parfois vous supportent depuis aussi longtemps. Je remercie Estelle, ma compagne de toujours, qui fut présente à chaque instant de cette aventure. Elle fit preuve d'une grande compréhension et resta très conciliante malgré l'instabilité du travail de thèse et les sautes d'humeur de votre auteur. Nous avons traversé cette épreuve ensemble, et grandi ensemble pendant ces six ans. Lorsque les doutes se faisaient plus insistants, je retrouvais se refléter dans ses yeux la fierté de mon travail accompli. Mais cette bienveillance ne dispensait Estelle d'être très rigoureuse et « implacable » concernant la critique de mon travail. Au contraire, ces critiques et cette bienveillance étaient le gage d'une relation qui vous nourrit tant intellectuellement que sentimentalement. La route paraît plus accessible quand l'on se tient la main. De ce fait, la solitude de la recherche s'efface lorsque vous vivez avec une personne aussi extraordinaire. Je tiens à remercier mes beaux-parents, Philippe et Valérie, qui crurent toujours en moi, et furent toujours présent par delà les mers et océans. Enfin, mes plus hauts remerciements vont à mes parents, Véronique et Laurent, qui n'ont jamais perdu la foi en leur fils, alors que personne ne pariait sur une réussite de sa part. Ils m'ont permis de faire des études et de réaliser l'une des plus grandes étapes de ma vie qu'est la thèse. Faits du même bois que leurs parents, quatre étoiles qui nous éclairent aujourd'hui, ils demeurent des boussoles qui continuent, et j'espère continueront, de me guider dans les épreuves de la vie.

ABRÉVIATIONS

Abréviation des organisations

ВКП(б) : Всесоюзная Коммунистическая Партия (большеви́ков) – trad. Parti Communiste

Pansoviétique (bolchevik)

CEIC : Comité Exécutif de l'Internationale Communiste

CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens

CFDT : Confédération française démocratique du travail

CGT : Confédération générale du travail

CPN : Communistische Partij Nederland

CSC/CNG : Confédération des syndicats chrétiens/ Christlichnationaler Gewerkschaftsbund

ENA : École nationale de l'administration

FCTA/VHTL : Fédération du Commerce, des Transports et de l'Alimentation/ Gewerkschaft Verkauf, Handel Transport Lebensmittel

FOBB/GBH : Fédération des Ouvriers du Bois et du Bâtiment/ Gewerkschaft Bau und Holz

FOMH : Fédération Suisse des Ouvriers sur Méteaux et Horlogers

FOTF/STFV : Fédération des Ouvriers du Textile et des Ouvriers de Fabriques/ Schweizerischer Textil- und Fabrikarbeiterverband

FRSC : Fédération Romande des Socialistes Chrétiens

FSC/CSG : Fédération suisse des Syndicats Chrétiens/ Christlichsozialer Gewerkschaftsbund

FSS : Fédération Socialiste Suisse

FTCP/GTCP : Fédération du personnel du Textile, de la Chimie et du Papier/ Gewerkschaft Textil, Chemie, Papier

FTT/STAV : Fédération des Travailleurs du Textile/ Schweizerischer Textilarbeiterverband

IC : L'internationale Communiste

ISSS : International Society for Socialist Studies

IKKE : Exekutivkomitees der Kommunistische Internationale

KKE: Kommounistikó Kómma Elládas (Parti Communiste grec)

KPD: Kommunistische Partei Deutschlands

KPD(S): Kommunistische Partei Deutschlands (Spartakusbund)

KPD-O: Kommunistische Partei Deutschlands-Opposition

KPÖ: Kommunistische Partei Österreichs

KPS-O: Kommunistische Partei der Schweiz-Opposition

LCY: Ligue des communistes de Yougoslavie – VO: SKJ: Savez komunista Jugosla-vije

LMR/RML: Ligue Marxiste Révolutionnaire/ Lega Marxista Rivoluzionara/ Revolu-tionäre Marxistischer Liga

PCB/KPB : Parti Communiste de Belgique/ Kommunistische Partij van België

PCd'I: Partito Comunista d'Italia

PCS/ KPS: Parti Communiste de Suisse [Partito Comunista Sviz-zer] [Kommunistische Partei der Schweiz]

PdA/PdL/PdT: Partei der Arbeit [Partito del Lavoro] [Parti du Travail]

PCY : Parti communiste de Yougoslavie – trad. KPJ: Komunistička partija Jugosla-vije

PCR(b) : Parti Communiste de Russie (Bolchevik) – VO. РКП(б) : Российскую Коммунистическую Партию (большеви́ков)

PCUS : Parti communiste de l'Union soviétique – VO. КПСС : Коммунистическая Партия
 Советского Союза
 POP : Parti ouvrier populaire
 POB : Parti ouvrier belge
 PSA(s) : Partito Socialista Autonomo (Svizzera)/ Parti Socialiste Autonome (Suisse)
 PSI : Partito Socialista Italiano
 PSN : Parti Socialiste Neuchâtelois
 PSS/SPS : Parti Socialiste Suisse/Partito Socialista Svizzera/ Sozialdemokratische Partei der
 Schweiz
 PSU : Parti socialiste unifié
 SFIC : Section Française de l'Internationale Communiste
 SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière
 SPD: Sozialdemokratische Partei Deutschlands
 SPÖ: Sozialdemokratische Partei Österreichs
 SSP/VPOD: Syndicat Suisse des Services Publics/ Schweizerischer Verband des Per-sonals
 Öffentlicher Dienste
 UGC : L'Union de la gauche socialiste
 USC: Union des Socialistes Chrétiens
 USPD: Unabhängige Sozialdemokratische Partei Deutschlands

Abréviations des archives

ACZ : Archives cantonales de Zurich
 ACV : Archives cantonales de Vaud
 ACG : Archives cantonales de Genève
 ACJ : Archives cantonales du Jura
 ACN : Archives cantonales de Neuchâtel
 AFS : Archives fédérales suisses, Berne
 ALS : Archives littéraires de Suisse, Berne
 AN : Archives nationales, Paris
 ASZ : Archives sociales de Zurich
 BVLCF : Bibliothèque de la ville La Chaux-de-Fonds
 CACB : Centre d'archives du communisme belge
 FDPCF : Fonds de la direction du parti communiste français, Paprik@2f
 FFICBP : Fonds français de l'internationale communiste, Bureau politique, Paris
 FM : Fonds Moscou (des archives nationales)
 FSFIC : Fonds de la section française de l'internationale communiste
 IISH: International institute of social history
 RGASPI: Российский государственный архив социально-политической истории –
 (trad.) Les archives d'État russes pour l'histoire sociale et politique

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	3
ABRÉVIATIONS.....	6
LISTE DES TABLEAUX.....	10
LISTE DES FIGURES	11
INTRODUCTION.....	13
PART. 1/ LA GENÈSE D’UN RÉVOLUTIONNAIRE SUISSE	36
CHAP. 1/ LE FILS D’UN OUVRIER HORLOGER CHAUX-DE-FONNIER DEVINT PASTEUR.....	39
UNE ENFANCE CHAUX-DE-FONNIÈRE, HÉRITIÈRE DU NEUCHÂTEL RÉVOLUTIONNAIRE	40
UN FILS D’OUVRIER ENTRÉ A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE.....	61
LES PREMIERS COMBATS POUR LA JUSTICE ET LA MORALE	71
CONCLUSION.....	91
CHAP. 2/ LES DÉBUTS DE LA GUERRE OU LA NAISSANCE D’UN RÉVOLTÉ	92
DE LA « TCHAUX » À LONDRES : UN PASTEUR SOCIALISTE EN TEMPS DE GUERRE.....	93
SE METTRE AU SERVICE DE <i>LA SENTINELLE</i>	117
UN PROCÈS POLITIQUE : CELUI DE L’INSOUMISSION	130
CONCLUSION.....	140
CHAP. 3/ LA PROGRESSIVE ENTRÉE AU SEIN DE L’ORGANISATION BOLCHEVIQUE	142
L’ESPOIR RUSSE D’UN PASTEUR ROUGE SANS AVENIR	144
L’ADHESION AU BOLCHEVISME : UNE NOUVELLE CONSCIENTISATION POLITIQUE :.....	166
S’ENCHASSER DANS LA VIE INTERNATIONALE DU MOUVEMENT COMMUNISTE.....	179
CONCLUSION :	197
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	198
PART. 2/ LES PÉRÉGRINATIONS D’UN RÉVOLUTIONNAIRE SUISSE	200
CHAP. 4/ TRAVAILLER EN COMMUNISTE, OU LE FONCTIONNAIRE DE LA RÉVOLUTION.....	203
ADMINISTRER, ORGANISER ET CONSEILLER.....	204

SURVEILLER ET RÉPRIMER LE CADRE COMMUNISTE	235
EXIL ET CLANDESTINITÉ : LES DEUX RÉALITÉS DU VOYAGEUR COMMUNISTE.....	255
CONCLUSION.....	274
CHAP. 5/ FAIRE COMMUNAUTÉ OU L’ <i>HABITUS</i> D’UN COMMUNISTE	276
LA VIE SOVIÉTIQUE D’UN KOMINTERNIEN.	276
VIVRE POUR LA COMMUNAUTÉ POLITIQUE.....	298
UN PUBLICISTE AU SERVICE DU PARTI.....	316
CONCLUSION.....	338
CHAP. 6/ SERVIR LE PARTI, LA RÉVOLUTION... ET SES INTÉRÊTS PERSONNELS	340
DE L’ORTHODOXIE A L’HÉRÉSIE : LES CIRCONVOLUTIONS D’UNE LIGNE POLITIQUE	341
FIN DE PARTI POUR HUMBERT-DROZ : AU CŒUR DE LA GUERRE DES CHEFS	356
QUAND BIEN MEME L’EXCLUSION, CONTINUONS LE COMBAT !	380
CONCLUSION.....	399
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE :	400
PART. 3/ UN RÉVOLUTIONNAIRE SUISSE EN BERNE	402
UN EX-COMMUNISTE À LA TÊTE DE LA SOCIAL-DEMOCRATIE SUISSE.....	406
SE PLACER « AU-DESSUS DE LA MÊLÉ », DES PARTIS.....	426
MILITER POUR UNE TROISIÈME VOIE AU SOCIALISME.....	450
CONCLUSION.....	473
CHAP. 8/UN SOCIAL-DEMOCRATE D’ANTAN FACE À L’AFFLICTION DE SON MONDE.....	475
UN SOCIALISTE CHAUX-DE-FONNIER EMPREINT DE CONTRADICTIONS.....	476
LE TESTAMENT POLITIQUE D’UN ANCIEN RÉVOLUTIONNAIRE	488
ÉGO-HISTOIRE ET AUTO-PRODUCTION : CONSTRUIRE SA LEGENDE.....	497
CONCLUSION.....	518
CHAP. 9/ ANATOMIE D’UNE MÉMOIRE	520
UNE MÉMOIRE FAMILIALE AMBIGUË.....	521
CAMARADE OU RENÉGAT : LE CONFLIT MÉMORIEL AUTOUR DE JULES HUMBERT-DROZ .	534

DE LA FIGURE INTERNATIONALE A LA DISCRÈTE FIÉRTÉ REGIONALE	547
CONCLUSION.....	574
CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE.....	576
CONCLUSION.....	578
ANNEXES	587
REPERES CHRONOLOGIQUES	588
NOTICES BIOGRAPHIQUES	590
TABLEAUX.....	592
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIES.....	648
SOURCES ET ARCHIVES	649
BIBLIOGRAPHIE	664
INDEX DES NOMS	701

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Emploi du temps type de Jules Humbert-Droz, octobre à novembre 1914.....	107
Tableau 2 : Liturgie adoptée lors du culte du 21 mars 1915, église réformée française de Bayswater.	111
Tableau 3: Les conférences et causerie animée par Jules Humber-Droz (cot. 1914-jan. 1915).	115
Tableau 4 : Division des fonctions et emplois au sein du bureau du secrétariat de l'IC, et leurs effectifs, en 1928.	196
Tableau 5 : Tableau des effectifs et grille des salaires des employés de l'Hotel Lux.....	283
Tableau 6 : Division des fonctions et emplois au sein du bureau du secrétariat de l'IC, et leurs effectifs, en 1928.	290
Tableau 7 : Occurrences des principaux leaders communistes et socialistes scissionnistes au sein de la presse Suisse entre 1936 et 1940.	359
Tableau 8 : Effectif du SPS de Zurich section 3, de 1940 à 1948.....	382
Tableau 9: Fiche de poste du secrétaire central du SPS, 1953.	410
Tableau 10 : Tableau des organisations membres du Conseil des associations suisses pour la paix	446

Tableau 11 : Lettres de soutien envoyées à Jules Humbert-Droz.	595
Tableau 12 : Résumé des lettres de soutien envoyées à JHD.....	597
Tableau 13 : Comité central du KPS en 1936.	606
Tableau 14 : Analyse de deux brochures : Procès de Moscou/Procès de Zurich, 1937.....	614
Tableau 15 : Tableau comparatif des salaires mensuels entre 1944 et 1971.....	616
Tableau 16 : Bilans des combats terrestres sur le front occidental entre août et sept. 1914. .	617
Tableau 17: Événements publics auxquels JHD participe, 1913-1944.....	641
Tableau 18 : Réunions et congrès internes auxquels Jules Humbert-Droz prend part entre 1913-1922.....	644
Tableau 19 : Durée des séjours cumulés en jour sur un an	645
Tableau 20 : Durée moyenne des séjours en jour.....	646

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Vue aérienne du centre de La Chaux-de-Fonds.....	46
Figure 2 : Photographie de la section neuchâteloise du Zofingue (JHD se trouve au centre au premier-plan).....	65
Figure 3 : Programme de la soirée littéraire et musicale du Zofingue.	65
Figure 4 : Carte postale de la mobilisation générale, La Chaux-de-Fonds, 31 juillet 1914.....	98
Figure 5 : l'église française de Soho Square, 1910, dessinée par Robert Randoll, 1910.....	105
Figure 6 : Façade du 50-51 Northumberland Place, Westminster LB, 1974	105
Figure 7: Caractéristiques physiques de JHD et Portrait de JHD.	122
Figure 8 : Maisons communales de la rue Philippe-Henri-Mathey (2 ^{ème} entrée).....	130
Figure 9 : Vladimir Maïakovski, Des faits ahurissants	142
Figure 10 : Schéma des raisons de l'engagement communiste de JHD.....	174
Figure 11 : L'interconnexion des pratiques politiques dans le travail du kominternien des années 1920	229
Figure 13 : Lettre de dénonciation à l'encontre de JHD, 02 août 1927.	244
Figure 14: Mouture d'un tract de la FSS sur l'arrestation de la famille Humbert-Droz.	254
Figure 15 : Photo de JHD début 1921. [1 ^{ère}] ; Photo de Jules H-D datant de 1921 [2 ^{ème}] ; Photo de Jules H-D datant de 1921. [3 ^{ème}] ; Photo de Jules Humbert-Droz datant de 1926.....	261

Figure 16 : Carte d'adhérent de Jules Humbert-Droz à la SFIC de 1922.	262
Figure 17 : Carte des séjours de Jules Humbert-Droz dans les différentes sections nationales de l'IC entre 1921 1928	262
Figure 18 : Carte du centre-ville de Moscou [1 ^{ère}] ; carte du centre du quartier de la Place rouge [2 ^{ème}], 1924.....	280
Figure 19 : Quartier Tverskoy, [1] Passage du bus sur le Pont Tverskoy, au-dessus des voies de la Gare « Belorussky », 1922/ [2] Kremlin, vue de la rivière Moskva, 1920-1924i/ [3] Un cortège défile dans la Rue Tverskaïa, le jour de la célébration des sept ans de la Révolution d'Octobre 1917, 1924.....	281
Figure 20: Hôtel Lux dans les années 1910/Figure 21 : L'hôtel Lux vu de face, 1934 /Figure 22 : Maison d'aide internationale aux travailleurs du Comintern, vue de face, rue Tverskaïa, Nd.	282
Figure 23 Affiches électorales pour le renouvellement du CN en 1931 et 1935.	329
Figure 24 : Programme des cours marxiste pour l'année 1935.....	332
Figure 25 : Grand meeting place de la Riponne, VD, 30 octobre 1931.	333
Figure 26 : Affiche annonçant la Grande conférence de Renens, VD, 22 juin 1934.	333
Figure 27 : « le nouveau parti indépendant », caricature de Paolo, <i>Nebelspalter</i> , 1939.....	355
Figure 28 : Staline et les marionnettes Humbert-Droz et Bodenmann.	357
Figure 29 Jules Humbert-Droz caricaturé en agneau, 1943.	369
Figure 30 : Schéma résumant le (ré)engagement social-démocrate de JHD, 1943-1945.	378
Figure 31 : Jules Humbert-Droz à la Conférence socialiste internationale et 38 ^{ème} Congrès de la SFIO, août 1946.	397
Figure 32 : Le couple Jules Humbert-Droz en présence de la socialiste israélienne Golda Meir, lors de la Conférence des femmes socialistes qui se déroula à Tel-Aviv, en avril 1969.	460
Figure 33 : Appel à la souscription pour le tome III des mémoires de Jules Humbert-Droz et Appel à la souscription pour le tome IV des mémoires de Jules Humbert-Droz.	523
Figure 34 : Don du portrait de JHD par Vincent Dubois (à droite) au Conseiller communal popiste du Locle, Marcello Droguett (à gauche), mai 2012, (photographie de David Marchon) .	
Figure 35 : Lithographie représentant JHD, 59x45 cm, datant de 1920-1930.	565
Figure 36 : Tableau des arrestations de Jules Humbert-Droz (1916-1943)	593
Figure 37 : Tableau des cours suivis par Jules Humbert-Droz au Gymnase 1905-1909	594
Figure 38 : Tableau des cours suivis par Jules Humbert-Droz à la Faculté de théologie à Neuchâtel.....	596

Figure 39 : Recension des thèmes abordés dans la revue Le Phare entre novembre 1919 et juillet 1921	598
Figure 40 : Thèmes abordés dans les éditoriaux de Jules Humbert-Droz entre novembre 1919 et juillet 1921.....	599
Figure 41 : Contributeurs et contributrices à la revue Le Phare entre novembre 1919 et juillet 1921	600
Figure 42 : Liste des membres de l'ISSS entre 1956-1959.....	619
Figure 43 : Personnes invités et membre présents à la réunion constitutive du Groupe d'Ostende, 29 février et 1er mars 1960.	621
Figure 44 : Liste des membres du Groupe d'Ostende, mars 1960.	623

INTRODUCTION

« Le révolutionnaire est en même temps révolté ou alors il n'est plus révolutionnaire, mais policier et fonctionnaire qui se tourne contre la révolte »¹.

¹ Albert Camus, *L'homme révolté*, Paris, Gallimard, Coll. Folio Essais, 2017 [1951], p.311.

Le volume de cette thèse aurait pu être beaucoup plus court si Jules Humbert-Droz n'avait pas été en retard pour embarquer à bord d'un bateau, à Tallin. Ce dernier sombra au large de la Mer blanche, à l'automne 1920, alors qu'il ramenait à son bord plusieurs délégués du II^e Congrès de l'IC, dont le Français Raymond Lefebvre. Les mauvaises conditions de voyage dans une Russie en proie à la guerre civile prolongèrent, pour longtemps, l'existence du pasteur communiste Jules Humbert-Droz. La carrière militante de Jules Humbert-Droz se déroula sur près de six décennies, lui conférant une importante longévité. D'abord militant chrétien et pacifiste, le pasteur devint une figure de l'insoumission neuchâteloise durant la Première Guerre mondiale, dans un pays à priori neutre, mais fortement militarisé. Puis, après la révolution d'Octobre et l'arrivée des bolcheviks au pouvoir, il se rapprocha, progressivement, des idées communistes, jusqu'à devenir un membre fondateur du Parti communiste suisse. Il prit même part à la délégation helvétique qui se rendit au II^e et III^e Congrès de l'IC à Moscou. Devenu cadre de l'Internationale communiste en août 1921, il consacra près de dix ans au service du Komintern en tant que secrétaire et émissaire de l'organisation. Un statut qui lui permit de voyager, le plus souvent dans la clandestinité, en France, en Italie, dans la péninsule ibérique, en Belgique et même en Amérique latine. En décembre 1928, alors qu'il se trouvait au zénith de sa carrière politique au Komintern, le secrétaire Joseph Staline lui fit comprendre qu'il ne pouvait prétendre à monter plus haut au sein de la hiérarchie kominternienne. Les purges au sein du KPD et sa position concernant Ernest Thälmann, accusé de détournement d'argent, lui furent fatales dans son ascension au sein de l'IC. C'était cependant loin d'être une complète disgrâce, car l'ancien pasteur continua, avec la foi ardente du désespéré, à travailler pour le Komintern, en Amérique latine, en Espagne, puis en Suisse. Il se fixa dans son pays natal à la fin de l'année 1931. Redevenu un cadre du KPS, Jules Humbert-Droz et sa camarade et épouse, Jenny, suivirent alors la route sinueuse du communisme helvétique. Tantôt secrétaire du Parti et responsable politique, tantôt relégué aux tâches subalternes de la presse communiste helvétique, il s'efforça, néanmoins, de retrouver une place prépondérante au sein du parti. Mais, tous ses efforts ne connurent pas le succès escompté, et au mois de janvier 1943, Jules Humbert-Droz et sa femme Jenny furent officiellement suspendus du KPS, avec prise d'effet en juin 1943. Le couple avait pris position contre la nouvelle direction du KPS, dont Karl Hofmaier. Par ailleurs, Jules Humbert-Droz avait reçu une consigne de Moscou, celle de surveiller Karl Hofmaier. Les contentieux existants entre l'Internationale communiste et la famille Hofmaier — dont le frère, Émile, avait été accusé de corruption dans les années 1920 — rendaient le nouveau secrétaire du KPS un peu suspect. Pourtant, Karl Hofmaier savait faire preuve d'une capacité d'adaptation en suivant, avec plus ou moins d'entrain, toutes les lignes politiques

adoptées par l'IC. Chose que Jules Humbert-Droz n'arrivait pas toujours à concilier. Cette démission-exclusion, concept sur lequel nous revenons dans notre thèse, sonna la fin de son engagement communiste sous la forme partisane, mais elle ne remettait en rien en cause le fondement même de ses aspirations politiques. Il demeurait attaché aux principes de la révolution, du moins pour un temps, et rejoignit, avec sa femme Jenny Humbert-Droz et ses enfants Josette et Pierre, les rangs du SPS. Ce retour à la « vieille maison », comme l'eût dit Léon Blum, lui permit d'accéder de nouveau à des responsabilités politiques. D'abord, secrétaire de la section 3 (quartier) de Zürich-Stadt, il se fit nommer secrétaire adjoint à la fin de l'année 1945, avant de prendre la tête du secrétariat général en 1947. Il occupa cette fonction pendant près de douze ans jusqu'à la fin de l'année 1959. L'appel des montagnes chaudes se fit alors plus pressant, et le couple y rentra au début de l'année 1960. Il conserva néanmoins des responsabilités puisque l'ancien secrétaire du SPS devint le secrétaire du PSN² jusqu'en 1965. À la même période, il prit la présidence de la CSAP, le Conseil suisse des associations pour la paix, entre 1959 et 1962. Son retour à la Chaux-de-Fonds lui permit de devenir éditorialiste au journal *La Sentinelle*. Un statut qu'il conserva jusqu'à son dernier souffle. Militant et engagé, il le fut assurément ; pourtant une pièce resta manquante dans son parcours, celle de la représentation populaire. Il fut brièvement député communiste zurichois au Conseil national en remplacement d'Ernst Walter, démissionnaire à la suite de désaccords concernant la ligne politique du parti³. Aussi, cette fonction mandataire de député demeura la seule qui lui échappa durant toute sa carrière politique. En dépit de ses trois tentatives (1919, 1921, 1932), Jules Humbert-Droz ne se fit jamais élire par le « peuple ». Il incarnait l'homme d'appareil, éloigné du travail parlementaire, qui préférait travailler au sein du parti. Ainsi, le parcours politique du Chaux-de-Fonnier reste d'un grand intérêt pour l'étude socio-politique.

L'enfant du prolétariat devenu un transfuge politique

Ce pasteur pacifiste, je l'ai rencontré au cours de mes années de masters, alors que je travaillais sur les pratiques militantes et la culture communiste en Suisse romande. Son abondant fonds d'archives fut ma première découverte de l'ancien secrétaire de l'IC, dont le destin international tranchait avec celui de la plupart des militants communistes du pays. L'aura de Jean Vincent, Karl Hofmaier ou Léon Nicole ne dépassa pas les frontières de la Confédération. Par ailleurs,

² Parti socialiste neuchâtelois.

³ « Un singulier représentant du peuple : en la personne de Jules Humbert-Droz », *La Suisse libérale*, n°100, 74^e année, 6 mai 1938, p. 2.

une petite littérature se forma autour de sa personnalité. L'historienne Vicky Graf⁴ consacra son mémoire de licence au Chaux-de-Fonnier. Dans les années 1990, le numéro 31 de la *Nouvelle Revue neuchâteloise*, ainsi que les actes du colloque organisé par la Fondation Humbert-Droz en 1991 furent consacrés à l'ancien pasteur. Mais le début de cette décennie sonna la fin de vingt années d'intérêt pour les historiens ou historiennes concernant le parcours politique de Jules Humbert-Droz et ses archives. Les rares mentions de sa biographie se trouvent dans des notices rédigées dans différents dictionnaires spécialisés (*Le Maitron*⁵ ; *Le Dictionnaire historique de la Suisse*⁶), ainsi que dans des ouvrages traitant du mouvement communiste ou socialiste (Pierre Broué⁷ ou Pierre Jeanneret⁸). En revanche, les archives Jules Humbert-Droz déposées à la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds furent à la source de nombreux travaux d'historiens ou d'historiennes du mouvement communiste suisse. De Peter Stettler⁹ à Peter Huber¹⁰, en passant par Brigitte Studer¹¹ et le journaliste engagé au PST André Rauber, tous les utilisèrent¹². Un véritable engouement pour Humbert-Droz avait cours dans les recherches historiques helvétiques. Depuis, la figure de l'ancien révolutionnaire est tombée dans l'oubli. Cependant, il n'en reste pas moins un militant politique au destin hors du commun, et qui mérite que nous lui consacrons une biographie globale. En effet, il réussit à dépasser les frontières dans un pays où le rapport à la politique restait, le plus souvent circonscrit aux frontières nationales et cantonales. Fils d'une famille d'ouvriers horlogers neuchâtelois, originaire du Locle, il épousa des études qui lui auraient permis de changer de statut social, d'être intégré à une société suisse largement conservatrice et antisocialiste. Au lieu de cela, Jules Humbert-Droz décida de s'engager au côté des socialistes

⁴ GRAF Vicky, *Pacifisme et révolution : le bon combat de Jules Humbert-Droz : 1909-1919*, Fribourg [éditeur non identifié], 1992, 152 f.

⁵ BAYERLEIN Bernhard, STUDER Brigitte, « Jules Humbert-Droz », *Le Dictionnaire biographique du Maitron*, en ligne, <https://maitron.fr/spip.php?article73252> [consulté le 19.10.2024].

⁶ BRIGITTE Studer, « Jules Humbert-Droz », *Le Dictionnaire historique de la Suisse*, en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/006390/2006-11-27/> [consulté le 19.10.2024].

⁷ BROUE Pierre, *Histoire de l'internationale communiste : 1919-1943*, Paris, Fayard, 1997.

⁸ JEANNERET Pierre, *Dix grandes figures du socialisme suisse*, Tome 1, Lausanne, Parti socialiste suisse, 1992.

⁹ STETTLER Peter, *Die Kommunistische Partei der Schweiz, 1921-1931 : ein Beitrag zur schweizerischen Parteiforschung und zur Geschichte der schweizerischen Arbeiterbewegung im Rahmen der Kommunistischen Internationale*, Bern, Francke, Coll. Helvetia politica., Series B, 1980.

¹⁰ HUBER Peter, *Stalins Schatten in die Schweiz : Schweizer Kommunisten in Moskau: Verteidiger und Gefangene der Komintern*, Zurich, Chronos, 1995.

¹¹ STUDER Brigitte, *Un parti sous influence : le Parti communiste suisse, une section du Komintern*, L'Âge d'homme, Lausanne, 1994.

¹² RAUBER André, *Histoire du mouvement communiste suisse (1920-1991)*, Tomes 1 et 2, Genève, Slatkine, Coll. Suisse - événements, 1995 et 2000.

chrétiens, puis des bolcheviks. Il se fit incarcérer pour insoumission, perdit ses droits politiques et civiques, et finit par professer des idées révolutionnaires.

Son parcours s'inscrivait dans l'engagement chrétien qui demeurait un marqueur fort de la politisation chez les socialistes suisses. Pourtant, le socialisme religieux demeure un pan peu exploité de l'historiographie du mouvement ouvrier. Les phénomènes de déchristianisation dans le monde ouvrier, le processus de syndicalisation des ouvriers chrétiens et les débats autour de la laïcité ont intéressé au premier chef les chercheurs. Peu d'ouvrages traitent vraiment des organisations politiques chrétiennes à gauche de l'échiquier politique, et de nombreuses études sur le sujet sont souvent l'œuvre de militants, dans lesquelles ils reviennent sur leurs pratiques militantes. Néanmoins, des universitaires se sont intéressés de manière directe ou indirecte au sujet. C'était le cas de Gérard Cholvy qui a publié deux ouvrages sur les mouvements de la jeunesse chrétienne et juive en s'inspirant quelque peu de la démarche de la nouvelle histoire sociale née dans les années 1980. Mais ces procédés méthodologiques restent à la marge des études sur le sujet. En 1999, le théologien Klauspeter Blaser a publié plusieurs articles sur le socialisme chrétien, dont des biographies de Paul Passy, Christoph Blumhardt et Leonhard Ragaz. Or, ses ouvrages ne sont pas l'œuvre d'un historien de métier, mais bien d'un théologien qui s'attache notamment à l'analyse de la théologie proposée par les grands penseurs de ce courant politico-religieux. L'originalité des approches théoriques et théologiques du monde chrétien à cette époque est préférée à l'étude de leur parcours de vie et leur politisation. Cependant, s'il existe bien des travaux concernant la politisation de théologiens ou d'hommes d'Église en faveur du socialisme et de la révolution, ils datent le plus souvent des années 1970-1980. À cette époque, la théologie de la libération demeurait une source d'inspiration pour le monde européen et dynamisait les études consacrées au socialisme religieux. Elle ouvrait la porte à d'autres formes militantes et idéologiques du mouvement ouvrier. Nous souhaitons « dépeussier » cette historiographie en nous inscrivant dans les travaux récemment parus. En effet, il existe depuis une vingtaine d'années, un regain d'intérêt concernant les études biographiques sur le socialisme religieux. À ce titre, nous pouvons citer la biographie de Pierre Pascal, écrite par Sophie Coeuré (2014), et celle du révérend William Montgomery Brown par Ron Carden (2003)¹³. Elles constituent des travaux novateurs sur la politisation de ces hommes d'Église et leur conversion à une idéologie matérialiste. Dans la même veine, nous retrouvons la dernière

¹³ CARDEN Ron, 'The Bolshevik Bishop William Montgomery Brown's Path to Heresy, 1906–1920', *Anglican and Episcopal History*, vol. 72, n°2, 2003, pp. 197–228, en ligne, <http://www.jstor.org/stable/42612316>. [consulté le 17.10.2024].

publication des *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* : «Engagement et valeurs chrétiennes»¹⁴. Cette dernière traite de la politisation des ouvriers chrétiens en Suisse au XX^e siècle, et revient sur les figures telles que Hélène Monastier, Pierre Cérésolle et Jules Humbert-Droz. Aussi, ce numéro essaie de battre un peu en brèche l'idée d'une opposition systématique entre le mouvement chrétien et le socialisme né durant le XIX^e siècle. Un antagonisme qui était souvent perçu par le clergé — protestant autant que catholique — comme une menace à l'ordre établi et la croyance en dieu. Récemment, l'historien Fabien Conord rédigea un article consacré aux parcours du théologien Karl Barth et l'ancien pasteur Jules Humbert-Droz¹⁵. L'auteur se concentre avant tout sur les tumultueuses relations que les deux théologiens entretenaient avec leur hiérarchie ecclésiastique, ainsi que sur les racines chrétiennes de leur engagement antifasciste, pacifiste et internationaliste. L'ouvrage se construit, notamment, autour des mémoires de Jules Humbert-Droz et d'une partie des archives policières neuchâteloises et jurassiennes. En outre, le parcours de Jules Humbert-Droz est pertinent, car il emprunta la même voie que les Charles Naine, Leonhard Ragaz et Hansjörg Braunschweig, avant de connaître un basculement idéologique dans le camp bolchévique. Cette adhésion restait minoritaire dans un pays où l'anticommunisme et le conservatisme jouaient un rôle prédominant dans la culture politique nationale, faisant de Jules Humbert-Droz un militant politiquement et socialement marginalisé au sein de la société suisse.

Cas de radicalisation politique, comme nous le dirions aujourd'hui, cette trajectoire est une porte d'entrée dans l'étude des processus de conversion, et le rôle des socialisations primaires et secondaires. Avec d'un côté, une socialisation primaire qui s'effectua dans un cercle familial constitué d'ouvriers horlogers gagnés aux idées socialistes. Et de l'autre, des sociabilités secondaires qui lui firent rencontrer plusieurs réseaux militants, allant du socialisme chrétien à la social-démocratie la plus révolutionnaire. Par ailleurs, lors de sa socialisation secondaire, Jules Humbert-Droz rencontra Jenny Perret-Gentil, une militante chrétienne, qui était issue d'un milieu bourgeois et pastoral. Elle embrassa le même parcours politique que lui. Elle devint beaucoup plus que son épouse : sa camarade de lutte. De ce fait, une biographie de Jules Humbert-Droz va au-delà de la simple étude individuelle, elle nous oblige à prendre en considération la vie d'un couple emblématique de militants politiques et

¹⁴ « Foi de militant·e·s ! Engagement et valeurs chrétiennes », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°36, 2020, 216 p.

¹⁵ CONORD Fabien, « Karl Barth et Jules Humbert-Droz, deux socialistes suisses face aux affres du XX^e siècle » *Terre et politique, Mélanges offerts à Gilles Vignon*, La Baume rousse, Recoubeau-Jansac, 2022, p. 143-162.

révolutionnaires. Peu nombreux à cette époque, nous pouvons citer le couple Charlotte et André Muret, Walther et Margaritha Bringolf ou encore Karl et Hedwig Martha Hofmaier. Ce travail biographique s'inscrit donc dans la lignée des travaux d'Annette Wiewiorka et de son étude du couple Thorez, ainsi que du numéro « Couples en socialisme, XIX^e-XX^e siècles », publié par les *Cahiers Jaurès* en 2023. Il est pertinent de s'intéresser à la fois au processus de politisation au sein du couple, mais aussi aux influences mutuelles dans le parcours de notre personnage. Par ailleurs, le Chaux-de-Fonnier pouvait même prétendre à devenir autre chose qu'un militant de la cause ouvrière. Ses études de théologie lui auraient permis de connaître une ascension sociale, et d'intégrer la moyenne bourgeoisie ecclésiastique. Au lieu de cela, il décida de servir la cause révolutionnaire, au risque de devenir un « paria » aux yeux de la société bourgeoise et de ses anciens camarades chrétiens et socialistes.

Ainsi, l'enfant du prolétariat horloger, passé par Les fourches caudines de la faculté, se retrouva émissaire ou commissaire pour le compte du Komintern. Il participa au développement des principaux PC d'Europe latine, et voyagea, en Amérique latine, afin de structurer les nouvelles organisations communistes fondées sur le continent. Ce travail de thèse s'inscrit dans les travaux déjà menés sur les sections latines de l'Internationale communiste, de la construction à la bolchévisation¹⁶. Les activités de Jules Humbert-Droz au sein du Komintern permettent d'interroger les pratiques militantes au sein de l'organisation ; l'altérité avec d'autres cultures politiques ; la question de la clandestinité chez les cadres communistes ; ainsi que les stratégies échafaudées pour se maintenir dans les hautes sphères de l'IC. Cette longévité au sein de l'organisation est une manière d'aborder, sur le temps long, la polysémie des termes commissaire et émissaire de l'Internationale communiste. En quoi ces deux mots ne recouvrent pas les mêmes réalités de l'action politique, et ne renvoient pas la même image de l'organisation ? Une interrogation qui fait suite aux travaux menés par Pierre Broué, Serge Wolikow, Aldo Agosti, Norman LaPorte, Kevin Morgan ou encore Matthew Worley. Leurs recherches mêlent à la fois les questions politiques, sociologiques et structurelles de l'Internationale communiste. Dans le cadre des études biographiques, nous pouvons citer les ouvrages de Jean-François Fayet¹⁷, qui retrace la vie de Karl Radek, une figure du Komintern et du paysage politique soviétique. Par ailleurs, cette vie kominternienne si atypique pour un militant européen fait naître le sentiment d'exil. Un exil bien compréhensible lorsqu'un militant étranger vivait à Moscou, au sein de la communauté de l'Hôtel Lux, devenu le quartier général

¹⁶ Voir la bibliographie de la thèse consacrée à l'histoire du communiste, p. 688-696.

¹⁷ FAYET Jean-François, *Karl Radek (1885-1939): biographie politique*, Berne, Peter Lang, 2004.

des institutions de l'Internationale communiste, où les interactions avec la société soviétique demeuraient sporadiques et éphémères. Cette dimension du voyage et de l'exil, Brigitte Studer l'étudie dans son ouvrage sur le voyage des kominterniens¹⁸. Cette étude s'inscrit dans une histoire transnationale et culturelle de l'Internationale communiste, en se concentrant sur les transferts culturels au sein de l'organisation et l'influence de l'expérience dans les pratiques militantes. Par ailleurs, une riche historiographie a fleuri sur le sujet, avec, notamment, les travaux de Martin Sabrow¹⁹, Kris Manjapra²⁰, d'Olga Bronnikova et Matthieu Renault²¹. En outre, le Chaux-de-Fonnier vécut dans l'emblématique quartier de Tverskoï, où se trouvaient les lieux du pouvoir communiste et les avant-gardes de l'art soviétique. Il fit, alors, l'expérience de la stalinisation du pays, la censure des débats et la normativité de la culture. Par ailleurs, Jules Humbert-Droz appartenait à cette génération de communistes étrangers qui avait reçu une formation politique en dehors des écoles de cadres stalinisées. À ce titre, il se différencie de dirigeants tels que Waldeck Rochet²², ancien secrétaire du PC français, et Tito²³, ancien dirigeant de la Yougoslavie, tous fréquentèrent l'École internationale Lénine, car il faisait partie de cette cohorte de militants qui se politisèrent dans les milieux de la social-démocratie ouest-européenne, mais qui s'adapta aux exigences de la bolchévisation et de la stalinisation de la vie politique du Komintern. Est-ce une attitude révolutionnaire ou un profond ancrage de ce que nous appelons le réformisme radical ? Nous entendons, ici, par réformiste radical, une conception politique qui conserve le besoin de révolution pour l'avènement d'une société socialiste, mais qui ne fait plus référence à une prise du pouvoir par des moyens violents. En somme, un programme politique qui tient plus de Kautsky ou d'Allende que de Lénine ou de Trotski. Cependant, la carrière militante de Jules Humbert-Droz se déroula, en partie, au sein du PC suisse stalinisé, à l'époque de la tactique de classe contre classe, des Fronts populaires, et de la montée des organisations fascistes. Il couvrit le troisième procès de Moscou en tant que journaliste et secrétaire du PC suisse. Une expérience qu'il réécrivit dans ses mémoires, dans une réinterprétation particulière du récit antistalinien. Sa carrière militante se déroula, également, au cœur d'une vie politique suisse gagnée par le

¹⁸ STUDER Brigitte, *Travellers of the world revolution: a global history of the Communist International*, Londres, Verso, 2023.

¹⁹ SABROW Martin, *Erich Honecker: das Leben davor: 1912–1945*, Munich, C. H. Beck, 2016.

²⁰ MANJAPRA Kris, *M.N. Roy : Marxism and colonial cosmopolitanism*, New Delhi, Routledge India, 2020.

²¹ BRONNIKOVA Olga et RENAULT Matthieu, *Kollontaï : défaire la famille, refaire l'amour*, Paris, La Fabrique, 2024.

²² VIGREUX Jean, *Waldeck Rochet, une biographie politique*, Paris, La Dispute, 2000.

²³ PIRJEVEC Jože, *Tito. Une vie*, Paris, CNRS éditions, 2017

« temps des passions »²⁴, ou la violence politique se trouvait décuplée. Il fut alors sujet aux interdictions de prendre la parole, à la répression et même à l'emprisonnement aux débuts des années 1940, pour avoir mené une propagande antifasciste. Ainsi, son parcours politique remet, en perspective l'histoire d'une Suisse qui aurait été un îlot de démocratie dans un océan de dictatures. De fait, son expérience politique tranchait assez nettement avec une grande partie des militants politiques suisses, qu'ils fussent venus de la gauche ou de la droite, et qui ne connurent aucunement la marginalité politique. Car, la figure de Jules Humbert-Droz est rendue intéressante par le simple fait qu'il devint, aux yeux de la bourgeoisie, un élément dangereux, perturbateur du « bon fonctionnement » de la société conservatrice suisse. Pourtant, il ne prit jamais les armes ou ne mena de soulèvement, mais nul besoin de cela pour effrayer les caciques du pays. Ses discours et ses écrits suffisaient à procurer des sueurs froides à l'ensemble de la bourgeoisie helvétique et à une majorité de sociaux-démocrates. Tribun des foules, Jules Humbert-Droz savait se muer en éditorialiste zélé, laissant derrière lui, une grande quantité d'articles et de notes. Autant de matériaux que l'historien peut utiliser pour étudier les pratiques militantes d'un cadre communiste suisse à cette époque. Jules Humbert-Droz n'était pas un militant de la base, il intégrait la catégorie des dirigeants communistes. À travers son activité au sein du KPS, c'est la figure du chef communiste que nous interrogeons. Dans le sillage des travaux menés par Jean Vigreux, Stéphane Sirot et Susanne Schattenberg, nous questionnons les stratégies de promotion au sein du Parti. La façon dont les dynamiques d'interactions entre les cadres et la base fonctionnaient au sein du PC. Aussi, nous mettons la focale sur l'importance de l'*hexis* du dirigeant communiste au sein de l'organisation politique, et les responsabilités qui lui incombait. D'autant plus que la Suisse n'avait pas la réputation d'aimer les « chefs », à l'image charismatique et au verbe haut, comme cela pouvait être le cas en France ou en Russie. Le bon homme politique était une personne qui restait dans les rangs et savait « jouer des ficelles » dans l'arrière-boutique. Nous nous référons, sur ces questions, aux travaux déjà menés sur le monde communiste suisse, notamment avec les ouvrages de Peter Stettler, Peter Huber et Brigitte Studer. Cependant, ces recherches évoquent surtout les aspects politiques du PC dans l'espace helvétique, sans questionner les dimensions sociales et culturelles. Deux éléments sur lesquels nous allons nous concentrer.

²⁴ Archives de RTS, TORRACINTA Claude, « Le Temps des passions », *Temps présent*, MERMOD Bernard (réal.), 24 novembre 1977, 64 min, en ligne, <https://www.rts.ch/archives/tv/information/temps-present/13524996-geneve-le-temps-des-passions-les-morts-du-9-novembre-1932.html>

L'ancien pasteur n'était pas seulement un cadre communiste qui aurait vécu une carrière politique rectiligne, il devint, après son exclusion du KPS, un transfuge politique. Ici, nous pouvons questionner ce que signifie être un double transfuge : celui du socialisme chrétien au communisme, et du communisme à la social-démocratie. En effet, il retourna dans le giron de la social-démocratie suisse, se fit élire à la tête du secrétariat du PS, tout en défendant une ligne titiste au sein d'un parti réformiste et proche du pouvoir fédéral. Il intégra, ainsi, les cercles des marxistes hétérodoxes, en rupture avec l'orthodoxie communiste soviétique et le réformisme social-démocrate. Une telle trajectoire politique questionne l'historien sur la manière d'opérer des distinctions entre antisoviétisme, anticomunisme, révolution et réformisme radical. Aussi, l'existence de telles différences sémantiques relève de cultures politiques persistantes, qui survivent au-delà même de l'exclusion du parti communiste. Par ailleurs, ce parcours permet de mieux identifier les mécanismes de (ré)intégration du militant au sein d'un parti quitté, alors, depuis près de trois décennies. Car, il fallut panser les plaies d'anciennes querelles, retrouver une place prépondérante au sein du parti et réapprendre le fonctionnement d'une organisation politique. Ceci comprend, aussi, la réappropriation de nouvelles pratiques militantes conjuguées avec celles qu'il avait apprises au sein du mouvement communiste. Enfin, la biographie de Jules Humbert-Droz permet d'appréhender la reconstruction du récit chez un transfuge ; la manière qu'il a eu de se justifier sur un passé présenté comme inavouable aux yeux de ses contemporains. Ainsi, l'œil de Moscou, comme il s'était lui-même appelé avec ironie, forgea sa propre légende, sa propre image une fois qu'il avait été exclu du KPS. En effet, lui l'ancien cadre du Komintern au moment de la bolchévisation et secrétaire du PC suisse durant les procès de Moscou, reconstruisit, *a posteriori*, un récit antistalinien. Plonger dans l'histoire de Jules Humbert-Droz est une manière de comprendre comment l'expérience forge les individus. Comment elle les amène à repenser leur vie et leur action, à réinterpréter les césures ou les ruptures qui surviennent au cours du parcours. La biographie de Jules Humbert-Droz permet d'appréhender les questions mémorielles, la construction de l'*habitus* militant et son adaptation au gré des changements de trajectoires politiques. De tous les militants révolutionnaires suisses, l'ancien pasteur nous paraît le plus complet, tant par les voies politiques empruntées, que par la dimension transnationale de ses activités.

Lutter pour le pacifisme, l'internationalisme, la démocratie et la justice

Le parcours de Jules Humbert-Droz repose sur quatre axiomes importants : le pacifisme, l'internationalisme, la démocratie et la justice. Ces axiomes représentent des quêtes que mena notre personnage tout au long de sa vie de militant, et qui le conduisirent à transformer sa pensée

révolutionnaire, et à changer son orientation politique. La civilisationniste Ambre Ivol conçoit le pacifisme comme le « [rejet] de la violence comme moyen de résolution des conflits sociaux »²⁵. Quelque peu restrictive dans sa généralité, nous complétons cette définition par celle que donne l'historien Pierre Milza. Ce dernier pense le pacifisme comme « des forces et courants affichant, un moment donné, leur volonté de s'opposer à un processus considéré comme belligène »²⁶. Au sein de cette famille ou inclination idéologique, le philosophe Cady identifie par exemple « les variantes “pragmatiques”, “nucléaires”, “technologiques”, “environnementales”, “de faillibilité”, “collectivistes” et “absolues”... »²⁷. Ce terme polysémique rend les définitions précédentes trop limitées pour comprendre la complexité des rapports entre Jules Humbert-Droz et le pacifisme. Chez lui, « il [était] possible d'examiner les tensions entre le pacifisme (surtout en tant que position éthique) et la non-violence (en tant que forme d'action politique), et d'examiner les critiques à l'égard des deux »²⁸. En effet, il rejeta très souvent la seconde pour mieux glorifier la première. Ce pacifisme chevillé au corps le conduisit à professer un internationalisme à toute épreuve, loin des conceptions patriotiques, voire nationalistes héritées du XIX^e siècle. Très vieil État confédéral, la Suisse n'en restait pas moins un jeune État-nation qui cherchait encore sa construction moderne²⁹. La culture neutraliste favorisait autant son intégration dans la nouvelle ère de l'internationalisme³⁰, qu'un repli communautaire exprimant un isolationnisme à l'européenne. Cette forme d'insularité, Jules Humbert-Droz la combattit, autant qu'il la défendit. L'internationalisme de notre personnage, nous le faisons dialoguer avec son « helvétitude » chaud-de-fonnière, qui faisait de lui un révolutionnaire suisse et francophone. En effet, « sa vie [fut] marquée de manière indélébile par le socialisme libertaire

²⁵ IVOL Ambre, *Du pacifisme en Amérique : Howard Zinn et la gauche, de la Seconde Guerre mondiale au Vietnam*, Paris, Armand Colin, 2017, p.19.

²⁶ SANTAMARIA Yves, *Le pacifisme une passion française*, Paris, Armand Colin, Coll. L'histoire au présent, 2005, p.6.

²⁷ « Cady for instance identifies “pragmatic”, “nuclear”, “technological”, “environmental”, “fallibility”, “collectivist” and “absolute” variants of pacifism. »; CHRISTOYANNOPOULOS Alexandre, 'Pacifism and Nonviolence: Discerning the Contours of an Emerging Multidisciplinary Research Agenda', *Journal of Pacifism and Nonviolence*, n°1, 2023, p.3

²⁸ « There is scope to discuss tensions between pacifism (especially as an ethical position) and nonviolence (as a form of political action), and consider criticisms of both. »; Ibid.

²⁹ KREIS Georg, *Die Schweiz im Zweiten Weltkrieg: ihre Antworten auf die Herausforderungen der Zeit*, Zurich, Pro Helvetia, 1999; HEIMBERG Charles, « L'histoire scolaire en Suisse romande et ailleurs », COCK Laurence de (dir.), *La fabrique scolaire de l'histoire: illusions et désillusions du roman national*, Marseille, Agones, coll. Passé&Présent, 2009.

³⁰ MAZOWER Mark, *Governing the world : the history of an idea*, New York, the Penguin press, 2012. ; TOOZE Adam, *Le déluge, 1916-1931 : un nouvel ordre mondial*, Paris, Les Belles Lettres, 2015 ; TRAVERSO Enzo, *À feu et à sang : de la guerre civile européenne 1914-1945*, Paris, Stock, 2007.

de son pays neuchâtelois »³¹. Un héritage qui l'amenait à repenser la démocratie, troisième paradigme qui tisse la trame centrale de notre thèse, de manière directe, expurgée de toute représentation. La figure de Jules Humbert-Droz fut une porte pour appréhender le fonctionnement démocratique au sein du parti (qu'il fut socialiste ou communiste) et les principes démocratiques de la vie politique bourgeoise (parlementarisme, votation, initiative populaire). La Suisse de la première moitié du XX^e siècle connaissait une fragilité démocratique, largement éclipsée par le naufrage des autres démocraties libérales à la même période³². Le conservatisme, l'exclusion des minorités sociales, ethniques et politiques, ainsi que les violences institutionnelles demeuraient un état normatif dans le pays. Les conflits sociaux des années 1910 et l'accroissement de la puissance soviétique, notamment après la Seconde Guerre mondiale, favorisèrent le réarmement « de la défense spirituelle », selon Jean Batou³³. Les libertés individuelles s'appréciaient à condition de faire partie du bloc bourgeois, allant des franges les plus à droite de la social-démocratie aux ultraconservateurs. Face à cet ancien monde que les résistances antifascistes et ouvrières n'arrivèrent point à déboulonner, Jules Humbert-Droz essayait de repenser la démocratie ouvrière. Il préférait parler planification, autogestion et fonctionnement interne des organisations ouvrières (partis, syndicats et Internationales), que de luttes armées et révolutions culturelles. Ce devait être pour lui la base d'une reconstruction de la démocratie suisse en direction d'une justice sociale et politique. Ainsi, la question de la justice doit être (ré)abordée à l'aune de son parcours, de son engagement et de ses écrits. Sur les terres de Rousseau, Jules Humbert-Droz pensait à la justice en termes d'égalité, plutôt qu'en termes d'équité, comme le professent les penseurs du social-libéralisme contemporain et des théories de la justice de John Rawls³⁴. Très éloigné du libéralisme, marxiste de cœur, de pensée et de réflexion, l'ancien secrétaire sillonna *le siècle des intellectuels*³⁵, sans être véritablement un des leurs³⁶. Il ne correspondit jamais à la description que l'historien Enzo Traverso donne de l'intellectuel, *a fortiori* révolutionnaire ; d'après ce dernier, ceux-ci « non seulement élaboraient ou défendaient des théories nouvelles, rebelles et subversives, mais choisissaient également une vie et un engagement politique

³¹ BRAUNSCHWEIG Hansjörg, « Jules Humbert-Droz au Conseil suisse de la paix », *Nouvelle revue neuchâteloise*, n°31, 8^e année, 1991, p.39.

³² HOBBSBAWM Eric, *L'ère des extrêmes : histoire du court XX^e siècle : 1914-1991*, Marseille, Agone, 2020 [1994].

³³ BATOU Jean, *Nos années 68 dans le cerveau du monstre*, Vevey L'Aire, coll. Les grands matins, 2018, p.31.

³⁴ RAWLS John, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, Coll. Points Essais, 2009 [1971], p.37.

³⁵ WINOCK Michel, *Le siècle des intellectuels*, Paris, Seuil, Points Histoire, 2014 [1999].

³⁶ BOURDIEU Pierre, *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris Éditions Raisons d'agir, coll. Cours et travaux, 2004, p.12

tournés vers leur mise en œuvre »³⁷. De ce fait, Jules Humbert-Droz se présentait davantage comme un publiciste, un éditorialiste militant et un homme d'appareil, qui savait, en temps voulu, faire preuve de pragmatisme. Cette position interstitielle, entre le faiseur d'opinions et le militant de terrain, rend sa biographie particulièrement intéressante ; car elle rompt avec celle que nous pourrions écrire sur Maurice Thorez, Jacques Duclos ou Léon Trotski.

Lire le parcours militant à l'aune des enjeux de la biographie globale

Notre travail se réinscrit à la croisée de cet héritage historiographique, sur lequel nous nous appuyons afin d'écrire une biographie globale, traversée par les concepts de la socio-histoire et de la *Global Historical Sociology*. En effet, à l'instar des travaux des socio-historiens, nous mettons l'accent « sur les relations sociales, les modèles ou structures globaux, les formes sociales et les mécanismes de causalité »³⁸. Ainsi, les enjeux de « l'interdépendance » et de « configuration », au sens qu'en donne Norbert Elias, à savoir « dépasser l'opposition entre l'individu et la société »³⁹, seront au cœur de notre travail. En tout premier lieu, la première société qui nous intéresse est celle de la communauté politique, telle que la définit Georg Simmel. À savoir, « un lieu social où se construit une communauté [absorbant] la circonférence totale de la vie, sans question de réserves et de discrétions »⁴⁰. Un lieu où tous les individus connaissent le parcours, les positions politiques et les relations sociales de chacun. Trop souvent appliquée au monde communiste, cette notion d'expérience communautaire s'applique également à la social-démocratie et aux communautés du socialisme chrétien. L'individu comprend qu'il n'est pas un être seul doué d'une liberté totale, vivant en dehors du groupe politique. De ce fait, le militant sait, par le biais du sens social, qu'il est une fraction du groupe. Ainsi, selon Catherine Leclercq, « le sens social est, dans bien des cas, un sens sociologique spontané, qui perçoit d'emblée l'existence individuelle comme une variante de l'existence groupale, à un moment de l'histoire, dans une région de l'espace social »⁴¹.

³⁷ TRAVERSO Enzo, *Révolution : Une histoire culturelle*, Paris, La Découverte, Coll. Sciences humaines, 2022, p. 228.

³⁸ 'social relations, overarching patterns or structures, social forms, and causal mechanisms.', GO Julian et LAWSON George, *Global Historical Sociology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p.5

³⁹ DELMOTTE Florence, « Termes clés de la sociologie de Norbert Elias », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°106, vol.2, 2010, p.31, en ligne, [consulté le 17.10.2024] <https://doi.org/10.3917/vin.106.0029>

⁴⁰ SIMMEL Georg. « The Sociology of Secrecy and of Secret Societies », *American Journal of Sociology*, vol. 11, n°4, 1906, p.459 [en ligne], consulté le 10 octobre 2024: J, <http://www.jstor.org/stable/2762562>.

⁴¹ LECLERCQ, Catherine. « Chapitre 9. La relégation : Un ouvrier communiste "quitté par le parti" », *Le malheur militant*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2022. p.215.

Cependant, le monde communiste a été plus que tous les autres mouvements sujet à la définition simmelienne de la communauté. Dans l'ouvrage *Parler de soi sous Staline*, dirigé par Brigitte Studer, Berthold Unfried et Irène Hermann, les auteurs reviennent sur l'auto-examen et l'autocontrôle au sein de la société soviétique et des institutions rattachées au monde communiste⁴². Faisant émerger une communauté du contrôle, où chaque individu peut devenir un délateur potentiel ou un confident. Alors, dans quelle mesure cette « atmosphère du contrôle et de l'autocontrôle » influence-t-elle le discours du militant, sa manière de s'engager au sein de l'organisation et même ses pratiques militantes ? Un travail que Claude Pannetier et Bernard Pudal avaient aussi mené, à la même époque, avec la direction de l'ouvrage *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste*, publié en 2002. Les auteurs exposaient « les mécanismes de gestion des populations des États socialistes et [les] mécanismes de contrôle, de sélection, de promotion et de contrôle des élites sociales et politiques »⁴³. Cette situation nous permet d'analyser les dynamiques de sélections et de promotions au sein du monde communiste entre 1921 et 1943. Et de percevoir les mutations qui s'opéraient entre la création de l'IC et les périodes de la bolchévisation et de la stalinisation du monde communiste. Trois périodes qui génèrent des expériences sensiblement différentes chez Jules Humbert-Droz, et que nous retrouvons reconstruites d'une intensité inégale au sein de ses mémoires. Mais, comme le souligne Norbert Elias, « le besoin d'autonomie va de pair avec celui d'appartenance au groupe »⁴⁴. C'est cette tension qui crée l'expérience chez l'individu, et nous amène à traiter les interactions en fonction de l'échelle sociale, structurelle et contextuelle ; mais aussi à l'aune de ses ruptures et de ses continuités.

En effet, notre sujet porte, en son cœur, le concept d'expérience et ses influences dans les pratiques militantes, la culture politique et les trajectoires de vie de notre personnage. En nous référant aux travaux de Martin Sabrow⁴⁵ et de Erving Goffman⁴⁶, nous interrogeons les rapports que Jules Humbert-Droz entretenait avec son action politique. Le rôle que ces actions jouèrent dans sa façon de penser le politique et les reconstructions d'un parcours. Une expérience qui l'amena à réadapter son *habitus* pour survivre dans ses nouvelles fonctions politiques et son nouveau statut social. Nous mettons donc l'accent sur les expériences de clandestinité, des

⁴² STUDER BRIGITTE, « Introduction », STUDER Brigitte, UNFRIED Berthold et HERMANN Irène, *Parler de soi sous Staline*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. Colloquium, 2002, p.6.

⁴³ PENNETIER Claude et PUDAL Claude, *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste*, Paris, Belin, coll. Socio-histoire, 2002, p.9.

⁴⁴ ELIAS Norbert, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991 [1987], p. 202.

⁴⁵ SABROW Martin, *Erich Honecker: « Das Leben davor » — 1912-1945*, Munich, C.H.Beck, 2016.

⁴⁶ GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, coll. Le sens commun, 1991 [1974].

conflits et violences politiques, de l'altérité au sein du Komintern, et de marginalisation au sein des sociétés suisses et soviétiques. Toute une série d'éléments qui constituent le cadre du militant révolutionnaire. À partir de ce cadre, nous posons une question fondamentale : Jules Humbert-Droz était-il un véritable révolutionnaire tel que nous puissions le concevoir avec un Serge Victor ou un Max Hölz, ou avait-il été un réformiste radical qui, finalement, intégra les codes de la social-démocratie au contact du bolchévisme ? Une interrogation que nous mettons en dialogue avec son parcours politique post-communiste et l'analyse léniniste des situations révolutionnaires. Car, son éviction des sphères du mouvement communiste ne le renvoya pourtant pas dans les cordes de l'anticommunisme. Au contraire, il continua à conserver l'héritage de Lénine. Ainsi, pourquoi sa trajectoire politique ne fut-elle pas celle des Boris Souvarine, Ruth Fischer ou Walther Bringolf où l'antisoviétisme le disputait à l'anticommunisme ? En quoi l'expérience du léninisme, plus que du soviétisme, resta-t-elle ancrée chez cet homme, jusqu'à se tourner vers la Yougoslavie de Tito, qu'il jugeait crédible en Troisième voie. Cette question de l'expérience comme pierre angulaire de l'engagement nous oblige à revenir sur la seconde notion.

En effet, de manière consubstantielle, l'analyse de l'expérience vécue, qu'elle soit individuelle ou collective, doit nous interroger sur les raisons de l'engagement et du désengagement chez le transfuge politique. Dans une définition presque sartrienne, Alexandra Lawrie parle de l'engagement comme « l'une des principales façons d'assumer la responsabilité de défendre ses valeurs (après avoir compris et reconnu qu'elles sont librement choisies) »⁴⁷. Ce faisant, l'engagé s'associe « à d'autres [personnes] pour modifier la société de manière à ce qu'elle soutienne mieux ces valeurs »⁴⁸. Mais dans quel contexte s'engage-t-on ? La biographie globale nous permet de rendre-compte des interactions qui se font jour entre le contexte, les conditions sociales et l'engagement. La manière dont les contingences externes à l'individu se conjuguent avec les expériences vécues pour favoriser l'expression des radicalités chez ce dernier. Ainsi, comment arrive-t-on à quitter le socialisme chrétien, alors basé sur la foi en Dieu et dans le socialisme, pour adhérer au bolchévisme, où l'athéisme est fortement imprégné ? Nous revenons sur les paradigmes d'engagement chez le militant révolutionnaire, le rôle des autorités morales ou politiques dans l'expression des radicalités politiques et le choix d'une vie

⁴⁷ « One key way to take responsibility for upholding one's values (having understood and acknowledged that these are freely chosen) », LAWRIE Alexandra, « Dana Spiotta and Political Commitment. », *Writing the Past in Twenty-First-Century American Fiction*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2022, p. 89, en ligne, JSTOR, <http://www.jstor.org/stable/10.3366/j.ctv32vqjpv.7> [16.10.2024].

⁴⁸ « to join together with others to alter society in such a way that it will better sustain those values », Ibid.

moins confortable et en marge de la société. Avec, en trame de fonds, le principe de déstabilisation⁴⁹ chez Mannheim, dans l'élaboration d'une nouvelle trajectoire politique chez l'individu. Qu'elle provienne des expériences des guerres mondiales, des révolutions russes ou des événements de Mai 68. Ce concept s'oppose presque à la notion de carrière militante, que le sociologue Éric Agrikoliansky définit ainsi : comme étant « l'enchaînement temporel de différentes séquences de l'engagement »⁵⁰. Cette définition, qui s'inscrit dans les travaux de Becker, donne une force à l'idée de discontinuité des engagements, et permet d'observer des alternances de trajectoires. Ces dernières permettent à l'individu de procéder à des bifurcations. Dès lors, chez Jules Humbert-Droz, avons-nous affaire à une carrière militante constituée de bifurcations ou à une trajectoire militante qui est attirée par une force dominante ? Jules Humbert-Droz n'est-il pas proche du « *People movement* » défini par l'historien Kevin Morgan ? Pour répondre à de telles interrogations, nous nous appuyerons sur un corpus de sources aussi hétéroclites dans ses valeurs que dans ses approches.

Critique des sources : du travail mémoriel aux archives

La longévité d'une telle carrière militante appelle de nombreuses traces, sources et archives qui furent recensées dans les fonds des bibliothèques ou des centres d'archives. Mais, la première que nous avons rencontrée restait celle qui demeurait la plus accessible : les mémoires. Abondamment utilisées tout au long de notre thèse, elles méritent, néanmoins, un retour réflexif sur une source particulièrement difficile à appréhender. En effet, les mémoires sont une reconstruction d'un récit de vie avec une temporalité synchronique. L'écriture des mémoires « fait également l'objet de transactions, de négociations cette fois ancrées dans les relations au sein des différents espaces d'interactions »⁵¹. Écrites en période de Guerre froide, les mémoires de l'ex-secrétaire de l'IC se voulaient être des « souvenirs de militant du mouvement ouvrier international »⁵², qui n'avait pas pour objectif « [d'] écrire l'histoire des organisations socialistes et communistes »⁵³ ! Si l'on en croit ses mémoires, Jules Humbert-Droz adoptait une démarche scientifique avec une référence régulière à ses archives personnelles. Une telle situation plaçait l'historien dans une forme d'embarras, car la démarche réflexive et scientifique

⁴⁹ MANNHEIM Karl, *Le problème de génération*, Paris, Nathan, 1990 [1928], p.59.

⁵⁰ AGRIKOLIANSKY Éric, « Les "carrières militantes" », Fillieule Olivier, (als.), *Sociologie plurielle des comportements politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017, p. 169.

⁵¹ DION Émline (als.), *Parler de soi : Méthodes biographiques en sciences sociales*, Paris, Éditions EHESS, coll. Temps & lieux, 2020, p.100.

⁵² HUMBERT-DROZ Jules, *Mon évolution du tolstoïsme au communisme (1891-1921) – tome 1*, Neuchâtel, La Baconnière, 1969, p.7.

⁵³ Ibid.

semblait être respectée. De ce fait, il nous est possible de les utiliser avec une certaine acuité, notamment pour combler les pages blanches laissées par les autres types d'archives. Cependant, l'auteur ne se posait pas la question de la réflexivité, de son expérience et de l'objet étudié. Il donnait à lire un récit sans complexité, qui lissait ses changements politiques, et où l'entreprise de justification restait omniprésente. Les conflits et ruptures politiques incombaient aux autres protagonistes, laissant les Humbert-Droz « au-dessus » de tout soupçon. Aussi la période communiste, qui occupe deux tomes sur quatre, est-elle largement abordée sous l'angle victimaire, avec l'essentialisation des personnalités peu appréciées par le couple, telles que Staline ou Trotski. Pourtant, cette source est loin d'être dénuée d'intérêt. Les mémoires du couple Humbert-Droz interprétaient, en filigrane, les parcours de leurs camarades ou ex-camarades de lutte. Ainsi, nous pouvons voir « où leurs expériences [furent] parallèles ou divergentes de celles de groupes plus importants »⁵⁴ et de décentrer l'expérience personnelle, afin qu'elle ouvre sur d'autres perspectives du mouvement ouvrier. Néanmoins, pour l'historien que nous sommes, ces mémoires sont d'une grande aide pour comprendre l'atmosphère dans laquelle Jules Humbert-Droz évoluait. L'auteur revint régulièrement sur les sentiments qui l'animèrent au moment où il vivait ces événements. En outre, les conditions matérielles restent largement abordées, et elles participent, ainsi, à l'écriture socio-historique du parcours de Jules Humbert-Droz.

Toujours dans le rayonnage de l'autoproduction, nous avons construit une partie de notre récit sur le fonds privé Humbert-Droz qui se situe à la Bibliothèque municipale, sur les hauteurs de la ville de La Chaux-de-Fonds. Un tel gisement nous laisse près de 6000 documents, soigneusement répertoriés. Ce fonds a été constitué au cours des années 1960-1970, une histoire sur laquelle nous reviendrons dans notre troisième partie, par Jenny et Jules Humbert-Droz. En effet, à cette époque, il était l'un des rares anciens militants communistes et membres du Komintern à avoir donné à lire autant de traces brutes concernant son activité politique. Par ailleurs, ces sources ont été publiées, en grande partie, sous la direction de Siegfried Bahne, Bernhard Bayerlein, et l'historienne Brigitte Studer. Une dernière publication a lieu en 2001, sous la direction d'André Lasserre, accompagnée d'un sous-titre plus provocateur : *Engagements à travers le monde : résistances, conciliations, diffamations*. Elle présente les textes les plus polémiques de l'ancien pasteur socialiste, mais aussi les plus courageux. Pourtant, toutes ces publications avaient un point commun, celui de traiter seulement de la période communiste,

⁵⁴ « Where their experiences parallel or diverge from those of larger groups »; POPKIN Jeremy D., «Historians on the Autobiographical Frontier», *The American Historical Review*, n°3, vol.104, Juin 1999, p. 747.

montrant le grand intérêt que les historiens et historiennes avaient pour le militant communiste que fut Jules Humbert-Droz. Ils délaissèrent les archives qui comptaient la genèse de son engagement et les dernières décennies de sa carrière militante. Cependant, l'ouverture des archives de l'Internationale communiste à Moscou, dans les fonds du RGASPI, rendit obsolètes les documents laissés par l'ancien kominternien. Du moins en ce qui concerne la période communiste qui effaça, aux yeux des universitaires, les autres temps de son engagement politique. Pourtant ces archives restent une mine d'or pour l'historien du social, du politique et des mentalités. En effet, elles nous donnent à lire une partie de la correspondance entre Jules et Jenny Humbert-Droz, la manière dont ils parlaient de politique, des problèmes personnels et des perspectives de vie. De ce fait, nous plongeons dans une histoire de la camaraderie autant que de l'intime. Le fonds met en avant les socialisations secondaires, avec l'intégration de nombreuses correspondances avec une partie des militants et militantes rencontrés au cours de sa vie. Une telle source nous permet de travailler sur la (re) constitution des réseaux militants à travers les cercles de sociabilité et les amitiés entretenues. Si certaines lettres remontant à la période universitaire furent retrouvées, elles ne font pas toutes partie d'un échange épistolaire régulier. Parfois, il nous manque les retours de correspondance, ou celles que Jules Humbert-Droz envoya en retour. En tout état de cause, il nous fallut étendre nos investigations à d'autres fonds privés de militants, dont le parcours militant les mit en relation avec l'ex-secrétaire du PS. Ainsi, nous avons dépouillé les archives des militants socialistes neuchâtelois trouvées à la Bibliothèque municipale de La Chaux-de-Fonds. Puis, nous nous sommes rendus aux *Sozialsarchives* de Zurich et au Collège du travail à Genève, où se trouvent plusieurs fonds de militants et militantes, qu'ils fussent communistes, socialistes, anarchistes, chrétiens ou syndicaux. Au-delà des correspondances retrouvées, nous avons pu étudier les notes écrites à l'époque et évoquant les relations entre l'auteur et Jules Humbert-Droz. Malgré la subjectivité de cette source, à l'instar de toute source, elle nous donne de bonnes indications concernant la manière dont le Chaux-de-Fonnier pouvait être perçu par ses camarades ; la façon qu'ils avaient de réceptionner ses positionnements politiques, les changements de trajectoire et les bifurcations idéologiques. L'ensemble des archives autoproduites, y compris celles de Jules Humbert-Droz, compte des notes, lettres ou documents écrits sur ou pour les organisations politiques dans lesquelles les militants et militantes s'engagent.

En effet, les archives des organisations politiques constituent le troisième type de sources que nous avons dépouillé. Elles nous permettent de connaître la position de Jules Humbert-Droz au sein de l'organisation. Les stratégies qu'il établit pour conserver les responsabilités en son sein,

ainsi que les pratiques militantes qu'il devait se réapproprier pour continuer à militer et survivre au sein de l'organisation. C'est également une porte d'entrée pour comprendre les cultures politiques qui avaient cours dans ces organisations politiques, et les conditions matérielles dans lesquelles vivaient le permanent et le responsable communiste et socialiste. Ainsi, au cours de ce voyage, nous nous rendîmes à la Bibliothèque municipale de La Chaux-de-Fonds, dans les fonds du PSS et de *La Sentinelle*. Ici, nous étudiâmes le travail militant à l'échelle locale et le travail politique qui en découlait. Nous analysâmes les rapports qui existaient entre Jules Humbert-Droz et les sections syndicales locales, alors même qu'il n'a pas eu de réelle implantation dans ce milieu. Puis, nous avons trouvé une large partie de nos documents aux *Sozialsarchives de Zurich*, où les différentes composantes du mouvement ouvrier et révolutionnaire déposèrent leurs archives. Les fonds du KPS, du PSS et de la CASP recèlent les comptes-rendus de réunion, les échanges épistolaires entre les différentes sections, les commissions, ainsi que les congrès. Or, le parcours militant de Jules Humbert-Droz nous oblige à sortir des frontières de la Suisse, pour nous rendre en France, en Italie et à Moscou. Si les deux premiers pays restent largement accessibles, notamment avec l'important travail de numérisation des archives de la SFIC menée par le projet Pandor et le travail de la Fondation Gramsci, il en allait autrement des archives russes. En effet, l'histoire a rattrapé l'historien. Après une pandémie mondiale et la fermeture des frontières, les questions géopolitiques et impérialistes s'invitèrent à l'écriture de cette thèse. L'invasion russe en Ukraine devait nous empêcher d'accéder aux versions papier des archives de l'Internationale communiste. Un problème dérisoire lorsque nous pensons à la situation des personnes qui vivent sous les bombes et l'occupation russe. Cependant, grâce au travail entrepris par les archives d'État en Russie, nous avons pu avoir accès à une partie des rapports, des comptes-rendus et des notes laissés par Jules Humbert-Droz lors de son passage au Komintern. Ainsi, nous avons pu constater ce que signifiait l'expression « la civilisation du rapport » chez Nicolas Werth, qui va de pair avec la « civilisation de la justification ». Car, le responsable communiste devait souvent se justifier de ses actions, discours ou manquements à la ligne politique, y compris si la situation locale l'exigeait. Seulement, cette « civilisation du rapport » et de la justification n'est pas la même selon les périodes étudiées. En effet, la chape de plombs qui s'abattait dans les échanges entre les membres n'était pas la même du temps que Lénine se trouvait encore en vie, et à l'époque de la bolchévisation ou du stalinisme. Conférant, ainsi, à ces sources des valeurs et une crédibilité qui sont inégales. Le rôle que semble jouer « Anastasia » au cours de la période stalinienne reste plus fort que durant les premières années de l'Internationale communiste. D'une part, ces archives sont importantes, puisqu'elles nous permettent d'analyser les

interactions survenues entre Jules Humbert-Droz et les différents membres du Komintern, constituant, dans notre thèse, un des enjeux concernant les stratégies d'engagement et de désengagement du militant. D'autre part, les archives kominterniennes sont, en fin de compte, les premiers pas vers notre dernier type de sources, celles des archives des entrepreneurs de morale : l'État, l'Église et la presse.

En effet, un large corpus de notre thèse concerne tous les acteurs de l'entrepreneuriat de morale, tel que le définit Howard Becker, à savoir les « professionnels spécialisés dans l'imposition du respect des normes »⁵⁵, l'application des normes préexistante. Les institutions étatiques produisent la surveillance policière, les décisions de justice et les décrets d'interdiction de prendre la parole ou de diffuser de la propagande. Toute une série de normes qui influence le militant dans ses actions et pratiques politiques, ainsi que sa position au sein de la société. En analysant ce type de sources, nous rentrons de plain-pied dans les questions de déviances et de criminalité. Les archives d'État rendent compte de la criminalisation des pratiques militantes, et toute la fantasmagorie qui s'y rattache. En effet, les dossiers de la surveillance policière donnent à lire des informations aussi précises qu'exagérées. Ainsi, cela force l'historien à se demander dans quelle mesure la police se trouvait au courant des activités d'un militant tel que Jules Humbert-Droz. Faisait-il l'objet d'une surveillance de même intensité entre ses activités pacifistes, kominterniennes et de permanent du PC Suisse ? Pourquoi son dossier des archives fédérales à Berne donne-t-il très peu d'information sur ses activités au sein du PS durant la Guerre froide ? Cependant, tous les dossiers que nous avons pu consulter traitant de la période pacifiste et communiste fournissaient de nombreuses informations de première main. Les Archives fédérales de Berne recouvrent près de 600 pages cumulées, celles des Archives nationales de Paris nous donnent à lire un dossier de 500 pages. Plus modestes, mais tout aussi importantes, sont les archives cantonales de Neuchâtel, Vaud et Genève. Nous y trouvons ses interventions lors des meetings et réunions publiques menées dans ces trois cantons, ainsi que ses fréquents séjours, chez sa mère, lorsqu'il revenait de mission pour le compte du Komintern. Cependant, nous n'avons pas trouvé les traces d'une surveillance policière dans les archives espagnoles, italiennes et allemandes. Pourtant, étant entendu qu'il était recherché, nous aurions dû découvrir des traces concernant le passage de Jules Humbert-Droz dans ces pays. Peut-être que les fonds sont noyés dans une masse plus importante d'archives, qui pourrait faire l'objet de futures investigations ? Peut-être, aussi, qu'elles ont subi une destruction ? En effet, si les

⁵⁵ BECKER Howard S., *Outsiders : Études de sociologie de la déviance*, Paris, Éditions Métailié, coll. Leçons De Choses, p.186.

archives suisses sont aussi bien conservées, c'est qu'elles ne connurent pas la destruction et la guerre et les intempéries de l'être humain. Par ailleurs, nous n'avons pas pu nous rendre dans les archives du NKVD pour prendre connaissance de la surveillance dont Jules Humbert-Droz faisait l'objet en URSS. Des recherches qui pourront, elles aussi, être menées, quand les chaînes de la censure et des interdits seront brisées.

Le terme censure nous renvoie, immanquablement aux archives de la presse. Troisième entrepreneur de morale selon Howard Becker, elle se classe en deux groupes : la presse du mouvement ouvrier et révolutionnaire au sens large et celle dite bourgeoise. La première comprend les titres nationaux ou internationaux de la social-démocratie, des socialistes chrétiens, des organisations communistes orthodoxes ou hétérodoxes, ainsi que les courants anarchistes, avec qui Jules Humbert-Droz n'a jamais entretenu de bons rapports. La seconde catégorie se compose des presses libérales, conservatrices et nationalistes. Aussi, la presse locale suisse reste, la plupart du temps, aux mains des libéraux ou des conservateurs, qui restaient majoritaires dans les cantons et soutenus par les partis bourgeois.

Les enjeux discursifs du plan chronologique

Le parcours de Jules Humbert-Droz n'échappe pas aux grandes césures de l'histoire contemporaine, qu'elles soient nationales ou internationales, mais il n'en est pas entièrement tributaire. L'expérience militante et ses césures ont servi de boussole pour construire notre plan. Ainsi, la première partie comprend son vécu et ses origines militantes dans un canton de Neuchâtel en pleine mutation. La transition entre socialiste chrétien, pasteur, publiciste et nouvel apôtre de la révolution russe prend corps. Ce temps se termine lorsque l'ancien homme d'Église intègre, officiellement, l'appareil du parti mondial de la révolution, en 1921. La deuxième partie retrace les pérégrinations d'un cadre communiste de Moscou à Zurich, et sa manière de servir le parti. Aussi, le travail de fonctionnaire de parti, et le cadre de vie communautaire sont-ils mis à l'honneur. Ces pérégrinations prennent fin, de fait, dans l'immédiate après Seconde Guerre mondiale, lorsque l'ancien communiste accède au secrétariat général du SPS. Notre troisième partie narre son retour dans le giron de la social-démocratie, sa recherche d'une troisième voie socialiste, et son évolution vers le réformisme. Le crépuscule de sa vie de révolutionnaire sonne aussi l'aube de son travail mémoriel et de celui de son épouse, Jenny Humbert-Droz. L'enfant de la Chaux-de-fonds a construit, pour justifier sa mue politique, le « mythe » de l'antistalinisme résolu. Le révolutionnaire a repensé son parcours politique comme une parenthèse radicale dans une vie tumultueuse.

PART. 1/ LA GENÈSE D'UN RÉVOLUTIONNAIRE SUISSE

Du socialisme chrétien au bolchévisme (1891-1921)

« Rien n'est plus facile que de recouvrir d'un vernis de socialisme l'ascétisme chrétien. Le christianisme, lui aussi, ne s'est-il pas élevé contre la propriété privée, le mariage, l'État ? Et à leur place, n'a-t-il pas prêché la charité et les guenilles, le célibat et la mortification de la chaire, la vie monastique et l'Église ? Le socialisme chrétien n'est que de l'eau bénite avec laquelle le prêtre consacre le dépit de l'aristocratie. »

⁵⁶Karl Marx et Friedrich Engels, 1848.

⁵⁶ MARX Karl et ENGELS Friedrich, *Manifeste du parti communiste*, Paris, Les Éditions sociales, 1983, p. 27

Les premiers pas du militant révolutionnaire sont un élément essentiel du tableau biographique. C'est dans ces instants que la question de l'engagement se construit et que les premières trajectoires de la carrière militante se font jour. Celle de Jules Humbert-Droz se déroula dans les contreforts du Jura neuchâtelois, dans le milieu horloger, où l'esprit républicain et libertaire du XIX^e siècle restait encore vivace. En effet, la spatialité de l'engagement est un point déterminant, et non déterministe, de la biographie. L'individu ne s'engage pas de la même manière, pour les mêmes raisons, selon la région dans laquelle il se trouve. Ainsi, le milieu horloger et la mémoire des luttes passées feront l'objet d'une attention particulière, dans la mesure où ils influencent les choix de notre personnage. Par ailleurs, nous interrogerons les contours de l'expérience qui constituèrent les premiers engagements politiques de Jules Humbert-Droz sur une terre protestante, et encore largement conservatrice. Pour cela, la lecture du sociologue allemand, Karl Mannheim, reste incontournable. En effet, il distingue deux sphères d'expérience : la première impression ou l'expérience de jeunesse, qui se fixe «comme une image naturelle du monde». Puis, la seconde «qui se superpose comme une deuxième, troisième couche, etc.»⁵⁷. Tout ceci reste décisif «pour la formation de la conscience»⁵⁸ de l'individu. Ainsi, chez Jules Humbert-Droz, nous devons différencier l'expérience primaire, qu'il vécut au sein de ses deux familles ; et les expériences secondaires, qu'il connut au sein des organisations politiques, à l'université ou lors de ses séjours à l'étranger. Ces deux derniers éléments restaient très éloignés des conditions de la classe ouvrière chaux-de-fonnière de l'époque. Mais, dans quelle mesure elles lui permirent d'ouvrir des horizons qui seraient restés plus étroits s'il avait vécu toute sa jeunesse dans le canton de Neuchâtel ? Cependant, l'expérience ne s'arrête pas aux questions de structures ou de classes, elle est aussi marquée par les questions contextuelles. Dans cette perspective, nous retrouvons l'expérience de la Première Guerre mondiale, qui fut vécue par un pacifiste, chrétien et socialiste. En quoi ce triptyque avait-il son importance lorsqu'il s'agit de s'engager pour Jules Humbert-Droz ? De surcroît, le Chaux-de-Fonnier était promis à devenir un pasteur, déjà ordonné, mais il préféra l'engagement militant et socialiste. De quelle manière l'individu construit-il les fondations d'une carrière militante aux antipodes de sa carrière professionnelle ? De quelles manières l'expérience de la marginalisation, tant au sein de l'Église que du côté des autorités, joua-t-elle un rôle dans l'expression des radicalités politiques chez notre homme ? Par ailleurs, les interrogations concernant l'expérience nous renvoient, avec force, au-devant des questions de sociabilités et

⁵⁷ MANNHEIM Karl, *Le problème de génération*, Paris, Nathan, coll. Essais & Recherches, 1990, p. 53.

⁵⁸ Ibid.

de construction des réseaux militants. De quelle manière Jules Humbert-Droz passa-t-il d'un cercle à un autre ? Quels furent ceux qui déterminèrent le plus fortement son engagement aux côtés des bolcheviks ? Dans quelle mesure était-il à l'origine des ruptures amicales avec ses anciens camarades chrétiens et socialistes ? Ainsi, nous étudierons la manière dont le fils d'ouvrier chrétien et socialiste s'inséra dans le milieu bourgeois et conservateur de la faculté. Puis, nous analyserons l'influence que la Première Guerre mondiale exerça sur la naissance d'un révolté socialiste et pacifiste. Enfin, nous mettrons en lumière le processus de « conversion » d'un pasteur aux idées bolchéviques, et la manière dont celle-ci permet l'expression des radicalités politiques chez l'individu.

L'enfance et l'adolescence de Jules Humbert-Droz furent l'histoire d'un fils d'ouvrier qui s'ouvrit les portes de l'Université. Élève studieux issu de la classe ouvrière chaux-de-fonnière, le jeune Humbert-Droz était promis à un avenir de pédagogue ou de pasteur. En classe, l'enfant des établis et de la poussière tenait la dragée haute aux enfants d'industriel de la ville. Marqué par la mort du père, Jules Humbert-Droz rejoignit la cohorte des orphelins. Modeste sans être pauvre, ce fut à cette époque qu'une pensée politique commença à se former dans son esprit d'adolescent. Il avait déjà entendu des récits politiques au sein d'une famille paternelle aux idées socialistes affirmées ou durant les repas de la famille maternelle, où l'on avait le radicalisme chevillé au corps. Un radicalisme qui se caractérisait par une forme de libéralisme politique et économique, et qui glissa, à partir des années 1870, au centre de l'échiquier politique. Sur le plan religieux, l'anticléricalisme radical céda sa place à une forme atténuée de Kulturkampf anticatholique, abandonnant, progressivement, leur hostilité au cléricalisme. Dans le canton de Neuchâtel, les radicaux demeuraient proches de l'Église nationale. Aussi, le travail biographique demande de revenir sur la genèse du « biographé », son milieu d'origine, sa formation, ses expériences politiques fondatrices et ses premiers cercles de sociabilité.

La territorialité autant que la spatialité de sa politisation sont des facteurs essentiels que nous devons expliquer au sein de ce chapitre. Analyser les études théologiques de notre personnage est un moyen de comprendre son bagage intellectuel, les matières qu'il étudia et les auteurs qu'il lut. Le milieu dans lequel il se forma et les relations qu'il put tisser. En effet, des bancs de l'école à UJGC en passant par le Zofingue, le jeune Humbert-Droz rencontra des figures importantes du milieu chrétien local (les pasteurs Paul Pettavel, Corswant et Édouard Quartier-de-la-Tente). Il tissa des liens avec des organisations telles que la Croix-Bleue ou l'Union ouvrière. Son nouveau statut d'étudiant en théologie lui permit de franchir les frontières cantonales pour se rendre à Paris, Lyon, Lille ou encore Berlin. Il y découvrit des membres imminents du socialisme chrétien en la personne de Paul Passy et Henri Tricot.

Dans ce chapitre, nous questionnons la façon dont un fils d'ouvrier s'insère dans le milieu très élitiste de l'Université. Comment le processus de politisation fonctionne-t-il dans un tel milieu ? De quelle manière vit-il ces nouvelles expériences, dont celle du voyage ? Et pourquoi l'émergence de sa radicalité est-elle déjà en gestation au sein de cet environnement bourgeois, conservateur mais perméable aux nouvelles idées progressistes ?

Ce pays neuchâtelois n'a pas été la contrée paisible que les images d'Épinal aiment à rappeler, elle fut dès la fin du XVIII un réceptacle de la Révolution française ; celle de 1789-1794, qui « a marqué l'avènement de la société moderne, bourgeoise et capitaliste »¹. Elle fut suivie, en Suisse, par « une série de révoltes, qui éclatèrent surtout dans les régions industrialisées ou qui pratiquèrent une agriculture hautement spécialisée ». Des agitations populaires se déclarèrent dans les premières années de la révolution (1790-1791), dans « le Pays de Vaud, la campagne de Schaffhouse et le Valais », puis elles touchèrent, à partir de 1795, des régions périphériques de la Suisse : l'évêché de Bâle, Genève, Zurich et les Grisons. Ces événements révolutionnaires eurent un certain retentissement dans le canton neuchâtelois et les Montagnes jurassiennes, régions frontalières de la France révolutionnaire. « Dans les localités de La Chaux-de-Fonds et du Locle, [...] les actes d'insubordination se multiplient jusqu'au 9 décembre 1792 : ce jour-là, la société politique des Amis de la Liberté et de l'Égalité de Morteau organise une cérémonie pour fêter l'enterrement de la royauté »², à laquelle assistèrent « plus d'un millier d'individus »³. Un bouleversement politique, tant national que régional, qui s'accompagna d'une accélération du développement de l'horlogerie dans la région, et fit des Montagnes neuchâteloises et jurassiennes un nouveau pôle de l'horlogerie et un terreau des nouvelles révolutions à venir.

Cependant, cette révolution mit plus de cinquante ans pour arriver à maturation. Forcés à l'exil, les radicaux neuchâtelois furent réduits au silence par le pouvoir prussien⁴, quant aux socialistes, sous la houlette de militants tels que Simon Schmidt, Louis-Henri Delarageaz, Wilhelm Weitling, il se développèrent dans les bassins ouvriers de la Suisse⁵. Il fallut attendre les événements de 1848, et le printemps des peuples amorcé par les insurrections parisiennes de février, pour voir éclater un mouvement qui emporta, telle une lame de fond, le système monarchique prussien qui avait cours depuis 1815 ; date à laquelle le canton de Neuchâtel était rattaché à la nouvelle Confédération suisse, mais encore sous domination prussienne. Ce fut le

¹ SOBOUL Albert, « Utopie et Révolution française », Jacques Droz (dir.), *Histoire générale du socialisme – des origines à 1875*, Tome I, Paris, Presses universitaires de France, Coll. Hors collection, 1979, p. 196.

² KACI Maxime, « Recompositions frontalières en révolution : quand les affrontements politiques transcendent les appartenances provinciales et nationales (1789-1798) », CASTETS FONTAINE Benjamin, (als.), *Deux frontières aux destins croisés ? Étude interdisciplinaire et comparative des délimitations territoriales entre la France et la Suisse, entre la Bourgogne et la Franche-Comté (xive-xxie siècle)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2019, p.20, <https://books.openedition.org/pufc/5818> [consulté le 13.05.2024].

³ Ibid.

⁴ VUILLEUMIER Marc, « Weitling, les communistes allemands et leurs adeptes en suisse. Quelques Documents (1843-1847) », *Revue européenne des sciences sociales*, n°29, 11^{ème} année, p. 38.

⁵ Ibid.

Premier mars 1848, sous une neige battante, « qu'un coup d'État révolutionnaire » vit le jour, afin d'instaurer la république « dans un pays à solide tradition monarchique »⁶ chez les élites, et même dans une partie de la population des plaines. À cette occasion, le grand-père de Jules Humbert-Droz, Fritz ou Frederik, prit part à l'insurrection de La Chaux-de-Fonds. Ceux qui après la chute de la ville, décidèrent de marcher sur le chef-lieu du canton, la ville de Neuchâtel, afin de pouvoir prendre le Château⁷, incarnation du lieu de tous les pouvoirs monarchiques. Ce moment révolutionnaire que l'historienne Michèle Riot-Sarcey pense comme « oublié et dont on ne retient que les visions /prévisions critiques à l'égard des utopies »⁸ a été fêté au sein du canton de Neuchâtelois par les républicains. La révolution de 1848 est restée dans les mémoires, comme étant l'entrée de la Suisse dans l'ère de la démocratie bourgeoise, tout en permettant à « la bourgeoisie d'ajouter le pouvoir politique aux influences qu'elle exerçait déjà dans l'économie et dans la culture »⁹. En effet, si la France connut une forte imprégnation de la question ouvrière, il n'en va pas de même en Suisse où « la question sociale ne fut pas posée »¹⁰ et resta éclipsée par rapport à celle du politique. Pourtant, cette révolution permit à la classe ouvrière européenne de rentrer dans une nouvelle ère de l'expérience de l'insurrection, de l'association et le dépassement des grandes figures par une foule d'anonyme qui se battaient pour leur liberté et leurs droits¹¹. Cette nouvelle ère n'échappa pas au prolétariat helvétique qui modernisa les anciennes organisations ouvrières telles que le *Grüttilverein*, en abandonnant peu à peu leurs oripeaux patriotiques pour se tourner vers des revendications plus ouvrières, voire même socialistes¹².

Des figures du mouvement ouvrier continuaient à immigrer en Suisse, après les révolutions de 1848. Malgré les hésitations d'une large partie des nouvelles élites radicales suisses, le pays devint un refuge pour les révolutionnaires pourchassés. Nous trouvons des militants allemands réprimés par les lois antisocialistes bismarckiennes, des Communards, des socialistes russes ou des anarchistes italiens. Tous ces militants continuèrent à avoir une activité politique en Suisse, en animant des cercles, des associations et des organisations socialistes ou anarchistes, et permirent à la Suisse d'être un

⁶ BARRELET Jean-Marc, *Histoire du canton de Neuchâtel – La création d'une République, de la révolution de 1848 à nos jours*, Tome 3, Neuchâtel, Alphil-Presses universitaires de Suisse, coll. Focus, 2011, p. 12.

⁷ Ibid. p.11.

⁸ RIOT-SARCEY Michèle, « Marx et l'expérience singulière de 1848 », *Cités*, n°49, vol.3, 2017, p.77.

⁹ RUFFIEUX Roland, « La Suisse des radicaux », Favez Jean-Claude, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1986 [2^{ème} éd.], p. 607.

¹⁰ BARRELET Jean-Marc, Op.cit.

¹¹ RIOT-SARCEY Michèle, op.cit, p.81.

¹² MÜLLER Felix, « Grütli (société) », *Dictionnaire historique de la Suisse*, [en ligne], version du 22.12.2010, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017397/2010-12-22/> [consulté le 13.05.2024].

des centres névralgiques de la diffusion des idées révolutionnaires, des controverses doctrinales et des congrès internationaux. L'Association internationale des travailleurs tint trois de ces congrès en Suisse (Genève, 1866 ; Lausanne : 1867 ; Bâle 1869), et la Fédération jurassienne naquit dans le petit village de Saint-Imier. Ses fondateurs étaient autant des « réfugiés de la Commune de Paris comme Elisée Reclus et Gustave Lefrançais, les russes Michel Bakounine, Nicolas Joukovski et Pierre Kropotkine »¹³, que des « travailleurs horlogers locaux comme Adhémar et Léon Schwitzguébel, Auguste Spichiger, Alcide Dubois, Gagnebin de Bienne Garnier de Cortébert »¹⁴. L'historien Marc Vuilleumier put même qualifier la Confédération helvétique de l'époque « de patrie de l'anarchisme ». La Suisse resta un paradoxe où « les émigrés [révolutionnaires] ont trouvé l'hospitalité et la méfiance »¹⁵. La méfiance, voire l'hostilité a été le maître mot d'une large partie des élites suisses, qu'elles soient libérales, radicales ou conservatrices, au cours de la Belle époque. Pourtant, jusqu'à la fin des années 1890, la Suisse continua à être un point de chute pour les militants anarchistes et socialistes¹⁶.

« La deuxième phase de l'État fédéral »¹⁷ (1871-1891) héritée de la révolution de 1848, fut riche de transformations économiques, sociales et politiques. La crise qui s'installa dans l'industrie suisse prit fin, du moins en apparence, au début des années 1890. Elle laissa une forte empreinte sur le nouveau paysage industriel helvétique et la hiérarchie économique qui la structura. L'agriculture passa de 42% à 37% de la population active ; le secteur tertiaire gagna cinq points de pourcentage (de 11% à 15%) ; les indépendants connurent un net recul, passant de 40% à 30% dans la population active¹⁸ ; quant aux ouvriers de fabrique, ils représentaient seulement un quart des « 543 000 personnes du secteur secondaire recensées en 1888 »¹⁹. Pourtant, la forte industrialisation de la région²⁰, au cours de la décennie 1880, accéléra le processus « d'établissement industriel en fabrique »²¹. Une nouvelle structuration de l'économie horlogère qui toucha la famille Humbert-Droz, alors ouvriers à domicile. À l'instar de

¹³ ENCKELL Marianne, *La fédération jurassienne – les origines de l'anarchisme en Suisse*, Genève, Entremont, 2011, Préface.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ « In Switzerland the emigres found both hospitality and distrust », SENN Alfred Erich, *The Russian revolution in Switzerland 1914-1917*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1971, p.3

¹⁶ ARBET Maxime, « La genèse laborieuse d'une coopération internationale anti-terroriste », *Revue historique de droit français et étranger*, n°2, vol. 95, avril-juin 2017, p. 193.

¹⁷ RUFFIEUX Roland, Op.cit., p. 625.

¹⁸ Ibid., p. 642.

¹⁹ Ibid.p. 643.

²⁰ BARRELET Jean-Marc, Op.cit, p. 7.

²¹ RUFFIEUX Roland, Op.cit, p. 641.

nombreux de ces ouvriers, les membres de cette famille perdirent peu à peu leur statut d'ouvrier qualifié, et certains finirent par aller travailler dans les nouvelles fabriques fraîchement ouvertes. D'autres refusèrent le salariat dans les fabriques et quittèrent, quand ils le pouvaient, leur établi. Paradoxalement, la Suisse connut, dans le même temps, une certaine stabilité politique avec la naissance d'un compromis politique tacite qui était celui de la modernisation des partis après 1870, l'effacement progressif de l'ancien clivage progressistes contre conservateurs et l'assise, presque hégémonique, des radicaux à la fin de la décennie 1880, et ce jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale²². « La structure politique de la Suisse était alors divisée en trois parties, avec une « grande famille » libérale au centre au pouvoir, confrontée à deux pôles d'opposition : la droite catholique-conservatrice et la gauche socialiste »²³. Cette dernière gagna du terrain entre 1888 et le déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Les origines familiales de Jules Humbert-Droz restèrent, géographiquement parlant, très circonscrites aux régions des Montagnes neuchâteloises, jurassiennes et les rivages vaudois du Lac de Neuchâtel. Son grand-père paternel, Frederic Alfred, dit Fritz Humbert-Droz, naquit le 9 octobre 1826, dans la commune du Locle²⁴, culminant à 946 mètres d'altitude. Quant à sa grand-mère paternelle, Jeanne Suzanne Humbert-Droz née Christinat, elle naquit, en 1834, à Chambrey [Chabrey]²⁵, sur les rives vaudoises du Lac de Neuchâtel.

Si la commune d'origine de Jeanne Humbert-Droz était assez typique du village rural vaudois, avec une activité agricole très soutenue et une population de 283 âmes en 1850²⁶, il en va différemment de Fritz Humbert-Droz. Ce dernier vit le jour au Locle, une ville qui, par son architecture, représentait assez bien ces nouvelles villes de montagne qui se développèrent à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle. Mue par un certain essor économique, la ville du Locle connut un accroissement démographique dans le deuxième quart du XIXe siècle ; et sa population passa de 3 211 habitants en 1750 à 8 514 en 1850²⁷. Ce nouvel essor économique se matérialisa par une augmentation significative, entre 1750 et 1800, du nombre d'horlogers.

²² Op.cit., p. 637.

²³ « Das politische Gefüge der Schweiz war damals dreigeteilt, mit einer staatstragenden freisinnigen "Grossfamilie" in der regierenden Mitte, Konfrontiert mit zwei oppositionellen Polen: der katholisch-konservativen Rechten und der sozialistischen Linken. », TANNER Jakob, *Geschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Munich, Verlag C.H Beck, Coll. Europäische Geschichte im 20. Jahrhundert, 2015, p.37.

²⁴ AEN, EC, EC3393, Acte de naissance de Jules-Alfred Humbert-Droz, 16 février 1859

²⁵ AEN, EC, EC3393, Acte de naissance de Jules-Alfred Humbert-Droz, 16 février 1859

²⁶ MARION Gilbert, « Chabrey », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 03 avril 2019, en ligne, version 03.04.2019, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/002310/2019-04-03/> [consulté le 14.05.2024].

²⁷ BARRELET Jean-Marc, « Le Locle », *Dictionnaire historique de la Suisse*, en ligne, Version 12.08.2021, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007627/2021-08-12/> [consulté le 13.05.2024].

Ils passèrent de 77 en 1750 à 800 en 1800. Un accroissement qui traduisait, dans les faits, le progressif, mais néanmoins rapide, remplacement de la fabrication des dentelles par l'artisanat horloger²⁸. Au milieu du XIXe siècle, Le Locle était devenu une cité horlogère, et la famille Humbert-Droz appartenait au monde des ouvriers qui pratiquaient cette activité. Lorsque Jules-Alfred Humbert-Droz naquit le 16 février 1859, l'officier d'état-civil de la Chaux-de-Fonds, Frederic Rognon, signala que tous les témoins présents pour signer l'acte de naissance, à savoir l'arrière-grand-père, le grand-père et le grand-oncle de Jules Humbert-Droz, exerçaient le métier d'ouvrier horloger²⁹. Bien que d'origine locloise, les membres de la famille Humbert-Droz ne pratiquaient pas toujours leurs talents de repasseur-remonteur dans la ville du Locle, mais le plus souvent dans la ville de La Chaux-de-Fonds, où ces derniers demeurèrent depuis la fin de l'année 1850 jusqu'en 1878. Jules-Alfred Humbert-Droz, père de Jules Humbert-Droz, revint en 1886 à la Chaux-de-Fonds pour y exercer le métier d'ouvrier horloger, comme ses aïeux avant lui. Ce mouvement migratoire entre les centres d'horlogerie n'était pas une chose rare au cours du XIXe siècle. La sociologue Laurence Marti souligne cet aspect dans son ouvrage consacré à l'industrie horlogère de Vallon et Saint-Imier³⁰. Une migration locale qui coïncidait, aussi, avec une période de très grand essor pour l'industrie horlogère dans la région qui eut pour conséquence, de faire passer une ville de la Chaux-de-Fonds considérée comme étant un très gros bourg, avec ses 13 000 habitants³¹, à une cité horlogère forte de plus de 23 000 âmes³². Et ce fut dans cette même ville que Jules Frédéric Humbert-Droz naquit le 23 septembre 1891. La Chaux-de-Fonds était, elle aussi, une cité qui bâtit sa réputation dans la fabrication horlogère. Une réputation qui dépassait, et de loin, le canton de Neuchâtel, pour rayonner dans l'ensemble de la Suisse, voire au-delà des frontières nationales. L'oncle de Jules Humbert-Droz, qui se renommait Alfred, migra aux États-Unis. Les deux frères entretenaient une relation épistolaire et professionnelle. Jules-Alfred Humbert-Droz envoyait des pièces d'horlogerie à son frère afin que ce dernier fasse marcher une boutique d'horlogerie. Sujet sur lequel, Jules Humbert-Droz s'étendit très peu dans ses mémoires, sûrement faute de connaissances en la matière.

²⁸ Ibid.

²⁹ Ibid.

³⁰ MARTI Laurence, *Une région au rythme du temps. Histoire socio-économique du Vallon de Saint-Imier et ses environs 1700-2007*, Saint-Imier, Éditions des Longines, 2007, p. 90-91.

³¹ JORNOD Joël, *Louis Turban (1874-1951), horloger de La Chaux-de-Fonds, et son monde – Fragments de vies minuscules*, Neuchâtel, Édition Alphil – Presses universitaires suisses, Coll. HistoireNE.CH, 2011, p. 38.

³² BARRELET Jean-Marc, « La Chaux-de-Fonds », Op.cit.

Malgré ce frère qui partit pour les Amériques, la famille Humbert-Droz resta aux alentours des Montagnes neuchâteloises. Pendant sept ans, elle vécut à la Chaux-de-Fonds, dans une ville moderne nichée à 900 mètres d'altitude. Après l'incendie de 1794 qui ravagea une partie de « La Chaux », cette dernière connut une construction très atypique pour une ville européenne. Son urbanisation prit la forme d'un quadrillage donnant à la ville son aspect de damier³³. Une originalité que nous pouvions voir, à cette époque, dans les grandes métropoles de la côte Est des États-Unis, mais pas dans les grandes villes européennes, toutes construites autour d'un centre-ville historique. À La Chaux-de-Fonds, chaque groupement de bâtiments formait un îlot rectangulaire d'habitations, de cafés ou d'enseignes. Ce découpage urbain laissait une occupation assez inégalitaire de l'espace. En effet, le centre était plutôt densément peuplé avec des logements majoritairement occupés par des familles d'ouvriers ; une partie septentrionale qui se composait d'une zone pavillonnaire aux maisons plutôt cossues . Et la partie méridionale faisait figure de désert, avec des prés et quelques maisons habitées par des familles ouvrières³⁴. C'est dans l'une d'elles, au 3 de la rue Crêtets, que les parents de Jules Humbert-Droz logeaient. À sa naissance, la famille Humbert-Droz habitait 39 D de la rue Grenier, au sud-est du centre-ville, en voie d'urbanisation et de densification au début des années 1890³⁵. Ce découpage urbain, plutôt atypique, faisait écho à des bâtiments qui s'inscrivaient, eux, dans une architecture typique des cités horlogères des montagnes neuchâteloises. Les longs toits relevés sur les côtés pour éviter les chutes de neiges surplombaient des bâtisses n'avoisinant pas les trois à quatre étages, et dont les façades, sans être identiques, restaient proches dans la teinte et l'agencement. Une ville que Karl Marx qualifiait de cité-ouvrière, et pour cause, son aménagement moderne était conçu pour recevoir un environnement ouvrier.

³³ VCH-BVFSP, JHD, Carte, CF-C0031, Plan des travaux des tramways de la ville de La Chaux-de-Fonds, avril 1892 ; CF-C0031, Plan des travaux du tramway de la ville de La Chaux-de-Fonds, avril 1892.

³⁴ VCH-BVFSP, JHD, Carte, CF-C008, Plan de la ville de La Chaux-de-Fonds par la direction des travaux publics, Mars 1887.

³⁵ VCH-BVFSP, JHD, Carte, CF-C008, Ibid. ; et BLVLCF, Carte, Plan de La Chaux-de-Fonds dressé par la direction des travaux publics, Janvier 1898.



Figure 1 : Vue aérienne du centre de La Chaux-de-Fonds³⁶.

La ville comprenait la présence d'un hôpital, d'une usine à gaz, d'une gare centrale de belle taille, ainsi que des logements ouvriers, surtout dans sa partie septentrionale. La modernité s'exprimait par la présence d'un tramway qui découpait la ville en deux et permettait aux habitants de la partie orientale de se rendre, plus facilement, dans les zones reculées de la partie

³⁶ VCH-BVFP, CFV ICO JPMA-PVN-059, Vue aérienne du centre de La Chaux-de-Fonds, Haefeli & Co, 24 x 18 cm, 1910.

occidentale, où se trouvait l'usine à gaz, les abattoirs, les moulins, et le cimetière³⁷. Sa mise en service se fit le 1er janvier 1897. Cette ville excentrée, par rapport au nœud ferroviaire de la région, connaissait une certaine modernité avec la présence de l'eau courante, du gaz et de l'électricité dès la fin des années 1890. Pourtant, le jeunes Humbert-Droz connut une succession de maladies qui l'obligèrent, pendant près de 10 ans, à quitter La ville de la Chaux-de-Fonds. Ainsi, la famille partit s'installer dans la campagne environnante. Il vécut d'abord au Crêt-des-Olives, puis à Boudevilliers, commune située à mi-chemin entre La Chaux-de-Fonds et la ville de Neuchâtel. Malgré son éloignement de la ville, Jules Humbert-Droz fréquenta, tout au long de sa scolarité, les écoles chaux-de-fonnières.

Jules Humbert-Droz ne garda pas de mauvais souvenirs de son enfance. Au contraire, il put même écrire dans ses mémoires que son enfance avait été heureuse « dans un nid familial débordant d'attentions et d'affection »³⁸. Il était entouré par ses parents et ses grands-parents paternels et vivait, à partir de 1898, dans leur grande maison au Crêt-des-Olives, un village près de La Chaux-de-Fonds³⁹. Une photographie datant de 1896 ou 1897, montrait les trois générations d'Humbert-Droz côte-à-côte. Les deux femmes – la grand-mère et la mère de Jules – étaient vêtues de longues robes, aux manches longues, aux cols hauts et à la teinte sombre. Le père et le grand-père portaient un ensemble trois pièces très modeste, avec pour l'un une cravate, et pour l'autre un nœud papillon. Leurs habits renvoyaient à ceux portés par les ouvriers, lors des balades dominicales, dans les campagnes chaux-de-fonnières environnantes, principal loisir de la famille, lorsque les parents et grands-parents étaient en repos⁴⁰. Les trois membres de la famille Humbert-Droz (grand-mère, grand-père et père), bénéficiait d'une corpulence avantageuse, avec de larges épaules et une belle taille. Le Grand-père possédait un visage massif encadré par de larges favoris, passés de mode à la fin du XIXe siècle. Quant à Jules-Alfred, le père, il portait une moustache noire et touffue. Seule la mère de Jules Humbert-Droz, Sophie, paraissait d'une taille plus modeste et d'une constitution plus menue. Le point commun entre ces quatre adultes était l'apparence modeste qui transparaissait de la photographie. Celle d'ouvriers horlogers qui ne vivaient ni dans la misère, ni dans l'opulence. Un sentiment qui se dégageait lorsque nous lisons les mémoires de Jules Humbert-Droz et que

³⁸ HUMBERT-DROZ Jules, *Mon évolution du tolstoïsme au communisme – 1891-1921*, Neuchâtel, La Baconnière, 1969, p. 15.

³⁹ Ibid., p.16

⁴⁰ Ibid.

nous observons leur lieu d'habitation. Une bâtisse qui ressemblait à celle des campagnes jurassiennes, constituées de grands murs, recouvrant deux à trois étages, traversés par une série de plusieurs fenêtres à chaque étage. Ce bâtiment abritait l'ensemble de la vie de la maisonnée, avec son atelier, sa pièce commune et ses chambrées. Sur le lopin de terre adjacent à la maison on cultivait un potager, afin de nourrir l'ensemble de la maison. Si l'image d'Épinal d'une vie à la campagne ne rendait pas compte des rudes conditions de vie dans ce milieu, il faut noter que Jules Humbert-Droz ne tenait pourtant pas à son égard un discours misérabiliste ; il se montrait même nostalgique de son enfance. Sa nostalgie de son enfance ne l'aveuglait pas sur la réalité des conditions matérielles dans lesquelles la famille vivait, et les conditions qui s'y raccrochaient. Il évoquait l'hypothèque totale de la maison, les cadences infernales (9 à 11 heures par jour), et le travail pénible où le corps était mis à rude épreuve. Ce rude travail de monteur sur boîte, à la frontière entre autonomie et exploitation, était aussi un emploi pour lequel l'ouvrier était rémunéré 300 Frs suisses par mois, où il recevait le droit d'avoir une semaine de vacances pendant l'été⁴¹, et jouissait d'une certaine liberté en travaillant à domicile et non dans une fabrique avec un contre-maître. Un tableau qui ne faisait pas oublier les difficultés du métier, mais qui traduisait, dans le même temps, une certaine vision presque idyllique du passé horloger ; le temps d'avant, celui qui ne connaissait pas encore l'extensions des fabriques et de l'industrialisation⁴².

Nous retrouvons un récit analogue, pour l'essentiel, à celui de Jules Humbert-Droz dans un article consacré au travail à domicile dans l'industrie horlogère et paru dans le premier numéro de la *Revue syndicale suisse* en 1909. La question des conditions de travail et d'existence des ouvriers à domicile dans l'horlogerie étaient soulevés et l'auteur commençait son récit en parlant des « gains [qui] étaient bons, [...] de l'ouvrage [qui] marchait bien »⁴³. L'auteur évoquait longuement la liberté que conférait le travail à domicile pour les ouvriers. Un point que Jules Humbert-Droz releva également dans ses mémoires. *La revue syndicale* éludait quelque peu les difficultés en matière de cadence et d'horaire de travail, avec un volume horaire qui tournait, en moyenne, autour de 9 heures, mais qui pouvait s'élever à 10 heures, voire 11 heures quand les besoins se faisaient ressentir⁴⁴. L'historien Florian Eitel, rappelait « qu'auparavant, [dans le travail à domicile], la journée de travail s'étendait généralement de 7

⁴¹ HUMBERT-DROZ Jules, Tome 1, op.cit. p. 15

⁴² Voir Tissot sur l'Horlogerie.

⁴³ « Le travail à domicile dans l'industrie horlogère », *Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse*, vol.1, 1909, p. 23.

⁴⁴ Ibid.

h 15 à 20h00 en hiver et de 6h45 à 19h00 en été, chaque fois interrompue par une pause d'une heure »⁴⁵. En revanche, la Revue syndicale était moins prompte à idéaliser le lieu d'habitation des ouvriers horlogers. En effet, la description de la maisonnée d'un ouvrier horloger qui en était donné par l'auteur semblait moins reluisante. Ce dernier décrivait une maison dans laquelle les habitants se trouvaient très à l'étroit et où les parents travaillaient, le soir, à côté des enfants qui dormaient⁴⁶. Une description qui tranchait avec celle donnée précédemment par Jules Humbert-Droz de la maison paternelle. Dans les deux cas, nous avons une forme d'idéalisation ou de nostalgie pour ce qu'était le travail à domicile. Et les deux auteurs mettaient en évidence le plus grand degré de liberté que conférait le travail à domicile par rapport au travail dans les fabriques. Cette rigidité des règles, tels que l'augmentation des cadences, la réduction du temps de pause et l'obligation d'honorer les horaires prévus par la loi, modifiaient considérablement le travail des ouvriers horlogers. L'historien Florian Eitel souligne que « l'introduction du régime horaire dans l'usine a donc marqué une rupture radicale avec la culture du travail antérieure »⁴⁷, en restreignant une certaine liberté de mouvement des ouvriers à domicile ; et poussant, ainsi, leurs descendants à idéaliser, ultérieurement, la période qui précéda les fabriques. Pour la sociologue Laurence Marti, « c'est sans doute l'horlogerie neuchâteloise qui ira le plus loin dans cette idéalisation de l'artisan-ouvrier »⁴⁸. Elle conclut que le développement industriel du métier d'artisan-ouvrier horloger à la fin du XIXe siècle et ses conséquences, à savoir « la concentration ouvrière dans les fabriques et l'urbanisation intensive » faisaient peur, et « contribuaient à l'idéalisation d'un modèle alternatif »⁴⁹. Face à cet état de fait, certains ouvriers, comme la famille Humbert-Droz, refusaient cette mutation du travail d'ouvrier horloger. Alfred Humbert-Droz ne se résolut pas à voir disparaître le métier qu'il exerçait au profit d'un travail à l'usine. Outre les nouvelles conditions de travail qui furent imposées par l'industrialisation de l'horlogerie, le père de Jules connut des drames. D'abord, son père décéda en 1905, puis, l'année suivante, son frère trouva la mort aux États-Unis. La même année, il sombra dans une grave dépression et fut interné dans une maison de santé, à Préfagier dans le

⁴⁵ « Zuvor dauerte der Arbeitstag dort in der Regel von 7.45 bis 20.00 Uhr im Winter und von 6.45 bis 19.00 Uhr im Sommer, jeweils unterbrochen von einer einstündigen Mittagspause », EITEL Florian, *Anarchistische Uhrmacher in der Schweiz – Mikrohistorische, Globalgeschichte zu den Anfängen der anarchistischen Bewegung im Jahrhundert*, Bielefeld, Transcript Verlag, 2018, p.208

⁴⁶ *Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse*, 1909, Op.cit. p. 23.

⁴⁷ « Die Einführung des Zeitregimes in der Fabrik bedeutete somit einen radikalen Bruch mit der bisherigen Arbeitskultur », EITEL Florian, Ibid., 206

⁴⁸ MARTI Laurence, *L'émergence du monde ouvrier en Suisse au XIX siècle*, Neuchâtel, Éditions Livreo-Alphil, coll. 2019, p. 119

⁴⁹ Ibid.

canton de Neuchâtel⁵⁰. Ce fut dans le village de Martin-Épargnier, au bord du Lac de Neuchâtel, qu'Alfred Humbert-Droz décéda le 3 avril 1907. La mort de son père affecta beaucoup le jeune Humbert-Droz et lui fit prendre conscience d'une chose : non seulement l'exploitation sévissait dans le monde ouvrier, mais en plus elle tuait. Il se posa deux questions fondamentales, en tout cas c'est ainsi qu'il le reconstruit une cinquantaine d'années plus tard : « cette vie valait-elle la peine d'être vécue, pour être exploité ou pour exploiter les autres ? [...] Le travail et l'effort n'ont-ils pour fin que de procurer le gîte, le boire et le manger ? »⁵¹. Ces deux questions suivirent pendant longtemps le chaud-froid, et lui firent chercher d'autres sources d'épanouissement que le travail nourrisseur. L'histoire du père de Jules Humbert-Droz était celle d'une peur, du déclassement social, face à mutation sociale due au capitalisme et à la recherche du profit, que l'ouvrier ne contrôlait pas. Ce phénomène prit un nouveau tournant au début du XIXe siècle avec l'introduction de nouvelles conceptions économiques, touchant d'abord à la production, puis à l'organisation sociale même du monde ouvrier. Ce fut l'arrivée timide, mais non-négligeable du taylorisme.

Ce déclassement tant redouté par les ouvriers horlogers à domicile poussa les parents de Jules Humbert-Droz à suivre sa scolarité de manière attentive et attendre de lui qu'il eût fait des études complètes et poussées. Son père ne voulait pas faire de lui un ouvrier horloger, mais préférait le voir devenir instituteur ou même pasteur. Une stratégie éducative qui était née, de prime abord, en réaction au déclassement programmé de la profession de monteur sur boîte ; mais que nous devons mettre aussi en relation avec l'objectif affiché des parents de Jules Humbert-Droz de faire de leur fils une personne éduquée. Cette aspiration à l'éducation n'était pas vue de la meilleure des manières par la bourgeoisie. Au sein de la bourgeoisie, une nouvelle appellation péjorative fit son apparition pour décrire cette attitude de celle d'une nouvelle classe, celle d'aristocratie ouvrière. Un discours qui a été amplement utilisé par le folkloriste et patron de la métallurgie française Robert Pinot. Ce dernier brossa un portrait de l'ouvrier horloger incarnant une forme d'aristocratie ouvrière : « Par ses manières, son langage, son habillement, il manifeste une véritable tendance à se distinguer des ouvriers des autres métiers, à se rapprocher de la bourgeoisie »⁵². Bien qu'il existât une forme d'aristocratie ouvrière politique au sein du mouvement ouvrier, il est difficile de la transposer dans la vie économique et sociale des ouvriers de l'époque, comme le rappelle l'historien allemand Florian Eitel. Il précise que

⁵⁰ HUMBERT-DROZ Jules, Op.cit., 1969, p. 27.

⁵¹ Ibid.

⁵² PINOT Robert, *Paysans et horloger jurassien*, Genève, Éditions Grounauer, 1979, p. 208 [1^{ère} éd. 1887]

c'était méconnaître le contexte social de l'époque que de véhiculer cette thèse de l'ouvrier aristocrate, « en particulier, l'image esquissée par Pinot de l'horloger privilégié, (presque) bourgeois [a] fait école »⁵³. Et c'est sans compter la conscience de classe qui demeurait vivace au sein des familles d'ouvriers horlogers des Montagnes jurassiennes, et poussèrent leur membre à se politiser.

Au sujet de la politisation, il existait bien un terrain favorable dans les origines sociales et familiales de Jules Humbert-Droz. En effet, le couple Humbert-Droz se nourrissait de deux origines sociales différentes, aux pensées politiques concurrentes. Du côté paternel, ce furent des ouvriers horlogers à domicile, partisans des idées socialistes. Alors que, du côté maternel, c'était une famille de la petite-paysannerie du Val-de-Ruz, proche des idées radicales et dont tous ses membres appartenaient à la franc-maçonnerie⁵⁴. Nous ne possédons pas davantage d'informations sur l'orientation politique de la famille Bille, si ce n'était que ses membres votaient pour le parti radical, alors majoritaire dans les régions neuchâteloises à la fin du XIXe siècle. À la législature de 1901, les radicaux comptaient encore pour 71 sièges au Grand conseil neuchâtelois, alors que leurs adversaires réunis – Libéraux et Grütliens – ne dépassaient pas les 55 sièges⁵⁵. Chez la famille Humbert-Droz, les informations furent plus nombreuses, sans toutefois être en abondance. Elles se trouvent dans la presse socialiste locale et dans les mémoires de Jules Humbert-Droz ; ainsi elles nous permettent d'esquisser le parcours politique de Fritz et Jules-Alfred Humbert-Droz.

À la mort de Fritz Humbert-Droz, une courte biographie a été écrite à son sujet, le 8 juillet 1905. Cette dernière a été publiée dans les colonnes de *La Sentinelle*, et elle nous apprend un peu plus de l'engagement de son aïeul dans le mouvement ouvrier chaux-de-fonnier. L'article était très élogieux, en commençant par ces mots : « La mort vient de nouveau d'enlever à sa famille et à ses amis un des plus fidèles et des plus dévoués membres de notre parti [PSN] »⁵⁶, avant de rajouter que Fritz Humbert-Droz était un « Horloger de grand mérite »⁵⁷ et « un des grands amis du vénéré docteur [Pierre] Coullery »⁵⁸, appelé, aussi, le médecin des pauvres⁵⁹.

⁵³ « Insbesondere das von Pinot skizzierte Bild vom privilegierten, (fast) bürgerlichen Uhrenarbeiter machte Schule ». EITEL Florian, Ibid. p. 140

⁵⁴ HUMBERT-DROZ Ibid. 1969, pp. 20-21

⁵⁵ AUGSBURGER-BUCHELI Isabelle, « Évolution des institutions et développement législatif 1814-1914 », BARRELET Jean-Marc, *L'Histoire du pays de Neuchâtel*, Tome III, Hauterive, Éditions Gilles Attinger, 1993, p. 46.

⁵⁶ « Échos chaux-de-fonnier – Fritz Humbert-Droz », *La Sentinelle*, n°52, 16^e année, 8 juillet 1905, p.3

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ Biographie de Pierre Coullery, voir annexe.

Ensuite, le journal évoquait ses différentes appartenances politiques et ses engagements : « ancien membre de l'internationale [la première] »⁶⁰ et membre du Grütli romand dès « 1885, lors de la fondation du Grütli romand »⁶¹ à La Chaux-de-Fonds. Le journaliste souligne également que Fritz Humbert-Droz « fréquenta assidument [les] réunions, et sa parole énergique y fut toujours très applaudie »⁶². Nous n'avons pas, à ce sujet, d'éléments qui tendraient à le prouver. Mais Jules Humbert-Droz fait état, dans ses mémoires, d'un homme énergique qui, encore à l'âge de 80 ans, continuait de travailler son ouvrage dans l'atelier familial.

L'article dresse une description sommaire de son caractère : « il avait un tempérament très vif et le cœur à la bonne place ; ces excellentes qualités se sont conservées jusqu'à la fin chez cet excellent citoyen »⁶³. Dans l'avis de décès qui paraît dans *L'impartial*, il n'était pas fait mention de cérémonie laïque ou religieuse, mais seulement d'un enterrement « sans suite »⁶⁴ le vendredi 7 juillet 1905 en début d'après-midi. Cependant, Jenny Humbert-Droz confia dans la biographie consacrée à son mari que le grand-père Fitz Humbert-Droz ne croyait « ni à Dieu ni à diable ». Ce qui nous permet de penser que la cérémonie devait avoir pris un caractère laïc. Il en va de même pour Jules-Alfred Humbert-Droz, le père de Jules Humbert-Droz, dont il souligne l'incroyance dans ses mémoires⁶⁵. La non-appartenance à une religion était, au début du XX^e siècle, un élément assez rare dans le canton. En 1916, par exemple, il n'existait pas encore, dans les fiches de la police des habitants une place pour les athées ou les non-croyants⁶⁶. Le canton de Neuchâtel, en 1900, comprenait près de 107 291 protestants, pour 17 751 catholiques et 1 020 juifs. Il n'existait pas de statistiques officielles avant 1970 pour comptabiliser les personnes qui se réclamaient de la non-appartenance. Une catégorie qui, en l'état, devait être entendue avec précaution, car elle regroupait à la fois les personnes se déclarant athées, sans religion ou appartenant à une religion non officiellement reconnue⁶⁷.

Après avoir évoqué l'incroyance du père de Jules Humbert-Droz, il nous faut nous intéresser à son appartenance au socialisme. Un engagement pour lequel, Jules Humbert-Droz resta assez

⁶⁰ « Échos chaux-de-fonnier – Fritz Humbert-Droz », Op.cit.

⁶¹ Ibid.

⁶² Ibid.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ « Monsieur Fritz Humbert-Droz », *L'Impartial*, n°7545, 25^e année, p.6

⁶⁵ HUMBERT-DROZ, Op.cit., 1969, p. 20

⁶⁶ VCH-BVFSP, AE70, fiche des habitants de Jules Humbert-Droz.

⁶⁷ BARTOLINI Lionel, « Neuchâtel, Canton », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 30.05.2017, en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007397/2017-05-30/> [consulté le 02.12.2021].

discret sur les lignes consacrées à son père dans ses mémoires. Tant il vrai que les informations au sujet de son engagement se firent rares, et elles doivent être puisées dans nos lectures de *La Sentinelle* pour en trouver. À l'élection communale partielle de La Chaux-de-Fonds du 3 mai 1891, Jules-Alfred Humbert-Droz se présenta sur la liste des ouvriers de La Chaux-de-Fonds composée de vingt-cinq candidats, et il recueillit à cet occasion 789 voix sur 2 773 bulletins rentrés⁶⁸ au premier tour et 994 voix sur 2 325 votes au second⁶⁹. Cependant, l'article souligne que « les ouvriers ne remportent pas la victoire »⁷⁰. Dans une seconde élection complémentaire au grand conseil, en 1891, Alfred Humbert-Droz était présenté comme le « vice-président de la Fédération des ouvriers monteurs de boîtes »⁷¹. Et il se retrouva à la tête de la liste du deuxième groupe ouvrier, sous l'inscription « monteur de boîtes », lors de l'élection prud'homale du 12 juin 1892⁷². Nous savons également qu'il eut une activité au sein de la société de prévoyance des ouvriers horlogers (anciennement Repasseurs et Remonteurs)⁷³. Enfin, Jules Humbert-Droz nous indique que son père n'appartenait pas à un syndicat, car il y voyait-là un signe de corporatisme et une entorse aux principes internationalistes⁷⁴. Nous ne savons pas, par exemple, si le père de Jules Humbert-Droz participa, d'une manière ou d'une autre, à la grève des maçons de La Chaux-de-Fonds en août 1904. Cette dernière donna lieu à des mobilisations de rue et à une démonstration de force de la part des grévistes. Ils entassèrent des blocs de pierre à la croisée de la rue Léopold Robert – principale artère de la ville – à la Place de la gare – lieu important dans la vie économique de la ville. Un impressionnant cortège se massa devant la gare et une troupe mobile fut même mobilisée à cet effet. La grève de 1904 fut un événement social marquant dans la vie politique, syndicale et sociale de la ville⁷⁵. Évènement auquel le jeune adolescent de l'époque qu'était Jules Humbert-Droz a forcément été confronté. Après

⁶⁸ « Chronique locale – Élection communale à La Chaux-de-Fonds », *La Sentinelle*, n°100, 2^e année, 5 mai 1891, p. 3, en ligne, <https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE18910505-01&e=> [consulté le 13.05.2024].

⁶⁹ « Le vote d'hier », *La Sentinelle*, n°111, 2^e année, 19 mai 1891, p. 1 en ligne, <https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE18910520-01&e=> [consulté le 13.05.2024].

⁷⁰ Ibid.

⁷¹ « Élections complémentaires – Candidats ouvriers », *La Sentinelle*, n°110, 2^e année, 17 mai 1891, p. 1, en ligne, <https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE18910517-01&e=> [consulté le 13.05.2024].

⁷² « Élection des conseils de prud'hommes », *La Sentinelle*, n°51, 3^e année, 16 juin 1892, p. 3, en ligne,

⁷³ « Le comité – Avis de décès », *L'Impartial*, n°8 080, 25^{ème} année, 5 avril 1907, en ligne, <http://doc.rero.ch/record/85711/files/1907-04-05.pdf> [consulté le 27.01.2021].

⁷⁴ HUMBERT-DROZ Jules, Ibid., 1969, p.

⁷⁵ PERRENOUD Marc, « La Grève Des Maçons Et Manoeuvres En 1904 à La Chaux-De-Fonds », *Musée Neuchâtelois*, 1985, p. 45-46.

cette date, et au vu de l'état de santé de Jules-Alfred Humbert-Droz, ce dernier a dû renoncer à l'action politique, et nous perdons toute trace de lui à ce sujet.

Le parcours politique des Humbert-Droz a suivi, peu ou prou, les questionnements et les évolutions qui ont été celles de l'ensemble du mouvement ouvrier du canton. Une évolution qui se matérialisa, à la fin du XIXe siècle, par la disparition progressive de la participation des ouvriers aux cortèges du 1^{er} Mars. Une fête qui célébrait, de manière très politique, l'avènement de la République de Neuchâtel en 1848⁷⁶. Cette dernière fut progressivement remplacée, dans la culture ouvrière locale, par les emblématiques cortèges du Premier mai. Né du congrès socialiste de 1890 pour commémorer les révoltes des ouvriers cheminots de Chicago, ces cortèges commencèrent à essaimer, à partir de 1891 dans les rues du canton neuchâtelois⁷⁷. De taille modeste – avec une moyenne de 400 personnes⁷⁸ sur une population totale de plus de 27 000 habitants – ces cortèges permettaient, néanmoins, aux organisations ouvrières et socialistes de montrer leur présence dans les rues chaudes-de-fonnières. Cortèges auxquels, le grand-père et le père de Jules Humbert-Droz, devaient très probablement participer. Comme nous pensons, à l'inverse, qu'il n'avait pas participé à la conférence de Jean Jaurès en 1907. Ce dernier avait parlé au Grand-Temple de La Chaux-de-Fonds sur le thème de la paix et du combat contre la guerre.

L'autre inconnue, est bel et bien celle de l'appartenance de Fritz et Jules-Alfred à un courant socialiste en particulier. Dans son mémoire de licence, l'étudiant Vicky Graf, qui s'était déjà penché sur la question des origines sociales de Jules Humbert-Droz, défend la thèse que si le maillage doctrinal de Jules Humbert-Droz était constitué des « différents courants de pensée du socialisme [à savoir] le socialisme chrétien, le socialisme utopiste et la philosophie marxiste », c'était parce que son grand-père et son père l'initiaient à ces doctrines⁷⁹. Pourtant, peu d'informations nous permettent d'affirmer dans quel courant politique ils appartenaient au sein du socialisme. Il est seulement possible d'esquisser des suppositions en glanant des informations sur Fritz Humbert-Droz et en nous rapportant au contexte politique qui existait au sein du mouvement ouvrier local de l'époque.

⁷⁶ RAMSEYER Jacques, « Autrefois la fête en Pays neuchâtelois – de la Réforme à la République (1530-1914) », Nouvelle revue neuchâteloise, n°4, 1^{ère} année, 1984, p. 39

⁷⁷ Ibid. p.40.

⁷⁸ Ibid., p. 40.

⁷⁹ GRAF Vicky, « Jules Humbert-Droz et la guerre : le bon combat », in : *Actes du colloque sur l'internationale communiste et le centenaire de Jules Humbert-Droz*, La Chaux-de-Fonds, Fondation Jules Humbert-Droz, 1992, p. 50

Le grand-père aurait été un lecteur du socialiste Pierre Leroux, précurseur du mot socialisme et partisan des réformes comme moteur de la transformation sociale⁸⁰. Quant au contexte politique de l'époque, il était très éclaté. À partir de 1876, l'industrialisation de l'horlogerie affaiblit progressivement le courant anarchiste en effritant une de ses bases sociales – les artisans horlogers – et contribua ainsi « à la disparition de la "Fédération jurassienne" »⁸¹. Au milieu des années 1880, la Première internationale en tant que structure avait disparu, et il ne demeurait dans la région que quelques militants qui se revendiquaient encore de son héritage. À partir de cette date, les sections du Grütli jouèrent un rôle incontestable dans les premiers pas du socialisme neuchâtelois. Et c'était précisément en 1885 que Fritz Humbert-Droz adhéra à la section chaux-de-fonnière de la Société du Grütli au moment de sa création. Une organisation qui regroupait à la fois des ouvriers, mais aussi quelques propriétaires de fabrique tel que le conseiller d'État Robert Comtesse qui « consacre son allocution [du Premier Mai 1891] à la revendication des huit heures de travail en critiquant les propriétaires des machines qui font preuves d'égoïsme en ne faisant pas profiter les travailleurs des avantages et des améliorations qu'apportent les "engins de la science" »⁸². La Société du Grütli favorisa le regroupement des diverses organisations ouvrières pour qu'elles « s'occupent d'instruction mutuelle, constituent des bibliothèques, des troupes de théâtre, des sociétés de tir ou de gymnastique, ainsi que des fanfares et des chorales »⁸³. C'était une véritable culture ouvrière qui s'établit dans les montagnes neuchâteloises à travers la société grütléenne. Sa dimension culturelle et sociale cachait son manque de radicalité qui demeurait en son sein. Bien, au contraire, elle véhiculait des idées plutôt patriotiques et légalistes en phase avec « le caractère conservateur de la Suisse moderne qui émerge au XIX^e siècle »⁸⁴. La société du Grütli atteignit l'apogée à la fin de 1889, puis connut un long déclin, alors que s'affirmaient les idées socialistes chez une partie des ouvriers chaux-de-fonniers⁸⁵. Après de nombreux débats entre 1888 et 1896 et la création d'un éphémère parti ouvrier au début de l'année 1891, le PSN était créé le 18 octobre 1896 au Cercle ouvrier de la Chaux-de-Fonds. Et ce fut probablement à cette date que le grand-père et le père

⁸⁰ MAITRON Jean (notice complétée par Jean-Jacques Goblot et Jacques Grandjone), « Leroux Pierre », *Le Maitron*, 2009, [dernière modification en 2020], en ligne, <https://maitron.fr/spip.php?article33921> [consulté le 27.01.2021].

⁸¹ PERRENOUD Marc, De la « Fédération jurassienne » à la « commune socialiste » – Origines et débuts du parti socialiste neuchâtelois (1885-1912), *Cahiers d'Histoire du mouvement ouvrier*, no5, 1988, p. 124

⁸² PERRENOUD Marc, De la « Fédération jurassienne » à la « commune socialiste » – Origines et débuts du parti socialiste neuchâtelois (1885-1912), *Cahiers d'Histoire du mouvement ouvrier*, n°5, 1988, p. 125

⁸³ Ibid.

⁸⁴ HEIMBERG Charles, « Rage d'être inclus et internationalisme : l'urgence d'en enseigner l'histoire contrastée », *Cahiers Jaurès*, vol.1-2, n°215-216, 2015, p. 54

⁸⁵ PERRENOUD Marc, Op.cit., 1988, p. 127

de Jules Humbert-Droz adhéra au PSN, en tant que membre fondateur de la section chaux-de-fonnière. Les pensées socialistes existaient bel et bien au sein de la famille Humbert-Droz, mais elles traduisaient plutôt l'adhésion à un socialisme modéré que révolutionnaire. Une chose était sûre, aux yeux de la société neuchâteloise de l'époque, le père et le grand-père Humbert-Droz faisaient figure de militants jugés révolutionnaires, voire anarchistes, comme en témoigne le dîner annuel du Premier de l'An chez la belle-famille maternelle, où les idées du père Humbert-Droz tranchaient avec les positions de l'oncle Edmond Bille. Et où le ton pouvait monter en fin de repas ⁸⁶.

Bien que nous n'ayons pas les moyens de connaître, précisément, le courant politique auquel se rattachait les Humbert-Droz, il est possible d'avancer qu'il existait bien, au sein de la famille une forme de conscientisation précoce. Cette conscience de classe, le père Humbert-Droz essaya de l'inculquer à son fils en lui répétant régulièrement cette phrase : il fallait « démontrer qu'un fils d'ouvrier est plus intelligent qu'un fils de patron ! »⁸⁷. Si l'interprétation marxisante de la phrase nous est rapportée *a posteriori* par Jules Humbert-Droz dans ses mémoires, elle n'en demeure pas moins vraie. Il existait bien une forme d'expression de la lutte des classes dans la manière dont le père et le grand père essayaient d'éduquer le jeune Jules Humbert-Droz. Le milieu familial plutôt politisé se conjugua à un amour de l'érudition et de l'apprentissage. Ce faisant, les parents souhaitaient la démocratisation de l'enseignement, et ils poussèrent le jeune Humbert-Droz à prendre très au sérieux son travail scolaire. Ainsi, il fut rapidement considéré comme un élève brillant et curieux.

Dès sa première année d'école enfantine – 1898-1899 – à l'école communale de La Chaux-de-Fonds, il reçut une moyenne de 6 sur 6 dans toutes les matières enseignées : conduite, lecture, vocabulaire et calcul mental⁸⁸. Une moyenne qui lui permit de recueillir le premier prix durant toutes ses années à l'école primaire⁸⁹. À ce titre, une rivalité se serait installée entre lui et le fils Blum de la fabrique horlogère Blum du Parc à La Chaux-de-Fonds⁹⁰. Ce fut du moins ce que Jules Humbert-Droz écrivit dans ses mémoires. Ce discours visait peut-être un objectif, celui de renforcer *a posteriori* l'esprit de lutte des classes qui régnait à l'époque dans sa famille. Quoiqu'il en soit, ce discours politique a une certaine résonance dans le travail de Jules

⁸⁶ HUMBERT-DROZ, 1969, Op.cit., p. 21

⁸⁷ Ibid., p. 23

⁸⁸ VCH-BVFSP, JHD n° 005491, Écoles primaires – Bulletin de Jules-Humbert-Droz, 1898-1899

⁸⁹ Ibid.

⁹⁰ PERRIARD Myriam Volorio, « Famille Blum », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2004, en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/024952/2004-10-05/> [consulté le 02 février 2021].

Humbert-Droz au cours de sa scolarité. Il essaya d'être le meilleur élève dans toutes les matières : scientifique, littéraire, artistique et même sportive. Ce fut probablement dans cette dernière que le fils d'ouvrier s'en sortit le moins bien. Sa santé fragile dès le début de sa scolarité lui joua des tours, et il fut même exempté d'activité physique pendant les deux premières années de ses études primaires. Les problèmes de santé l'obligèrent à manquer 72 fois la classe au cours de la première année, et 13 fois lors de la seconde année. Un nombre d'absence qui diminua drastiquement à partir de la troisième année de primaire, pour tomber à une moyenne de 2 absences à la fin de l'école primaire et tout au long de l'enseignement secondaire⁹¹. Ses bulletins ne comportaient aucune mauvaise annotation et ses notes les plus basses se situaient entre 4 et 4.5 sur 6⁹² pour l'ensemble de sa scolarité. Il reçut son certificat de scolarité le 25 mars 1905. Grâce à ses notes obtenues lors de son apprentissage primaire, Jules Humbert-Droz put bénéficier des nouvelles structures scolaires établies à la fin du XIXe siècle par le Conseil fédéral pour permettre une meilleure intégration des classes populaires⁹³. La création des écoles secondaires du degré I ou II devait contribuer à la modernisation du nouveau système scolaire suisse et promouvoir « une formation plus étendue des écoliers issus des classes moyennes et populaires, sans toutefois les engager dans le long cycle des études classiques »⁹⁴. Ce fut dans cette optique, que Jules Humbert-Droz rentra immédiatement au Gymnase de La Chaux-de-Fonds pour le trimestre de mai à juillet 1905, où il intégra la section Réale [*Realschule*]⁹⁵. Une section qui s'intégrait dans les enseignements donnés à l'école secondaire supérieure ou école de degré secondaire II et permettait d'obtenir une maturité (baccalauréat). Elle s'effectua à l'issue de la scolarité obligatoire et ne doit pas être confondue avec l'école secondaire (école de degré secondaire I) qui s'adresse aux élèves souhaitant intégrer une formation technique. En tout état de cause, elle ne vise pas l'obtention de la maturité⁹⁶. Le cursus des écoles secondaire supérieure se différenciait des Humanités en privilégiant « la connaissance des choses plutôt que l'étude des mots »⁹⁷ et permettait de transmettre un enseignement moins classique et plus technique. Dans son parcours secondaire, Jules Humbert-Droz reçut une formation variée en mathématique (28% du volume global des matières étudiées), en sciences naturelles (16%), en art et en sport (16%), en perfectionnement de la langue maternelle – le français (12%), en

⁹¹ VCH-BVFSP, JHD n° 005491, Écoles primaires – Bulletin de Jules-Humbert-Droz, 1898-1908

⁹² Ibid.

⁹³ MARCACCI Marco et GRUNDER Hans-Ulrich, « École secondaire », *Dictionnaire historique de la Suisse*, en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010403/2012-09-20/> [consulté le 02 février 2021].

⁹⁴ Ibid.

⁹⁵ VCH-BVFSP, JHD n° 005491, Certificat d'étude primaire et premier bulletin scolaire du Gymnase, 1905

⁹⁶ MARCACCI Marco et GRUNDER Hans-Ulrich, Op.cit.

⁹⁷ Ibid.

Sciences humaines (12%), dans d'autres langues – allemand et anglais (8%), et en instruction civique (4%)⁹⁸. Après deux années passées en section Réale, Jules Humbert-Droz décida de s'orienter en section pédagogique, car il fut attiré par le métier d'instituteur ou de pédagogue. Cursus au cours desquels, il étudia la pédagogie, le travail manuel et développa ses connaissances en art.

Le gymnase représenta pour Jules Humbert-Droz une période qu'il qualifia lui-même d'extrêmement enrichissante et durant laquelle il découvrit la philosophie, dont Engels, Marx, Feuerbach et surtout Félix Le Dantec⁹⁹. Ce fut ce dernier qui le marqua davantage avec son ouvrage sur *l'Athéisme* et l'amena à se poser de nouvelles questions sur sa foi chrétienne¹⁰⁰. Le philosophe et biologiste formula une critique surprenante de l'athéisme, en affirmant qu'il existait, à ses yeux, peu d'authentiques athées, mais beaucoup de faussaires, y compris dans les milieux anarchistes ou nihilistes. Félix le Dantec avançait que tout homme était façonné directement ou indirectement par la croyance divine ; et qu'elle s'illustrait aussi bien dans la conscience morale que dans la peur du châtement divin ou de Dieu. Les deux notions se sont confondues, et par le jeu de la transmission avait fini par être dissociées. Si bien qu'elles devinrent des marqueurs héréditaires et nous les trouvions chez des individus « dépourvus de toute croyance religieuse »¹⁰¹. Toute personne saine d'esprit possédait une conscience morale, et pour cela, il n'y avait pas besoin de se soumettre à la dogmatique pour y parvenir. Son livre n'était pas une critique de la religion – comme le titre pouvait laisser le suggérer – mais une affirmation de la pensée libre et une opposition à la dogmatique qui gangrénait, selon l'auteur, à la fois la religion et les libres penseurs. En conclusion, l'individu n'avait pas besoin d'être croyant ou bon croyant pour être pourvu d'une conscience morale et connaître, bien malgré lui, une certaine crainte du châtement divin. À la même période, Jules Humbert-Droz découvrit Romain Rolland, un autre auteur qui fut majeur dans sa construction intellectuelle, à travers sa trilogie *Jean-Christophe*. Il s'identifia, pendant un temps, au héros éponyme et découvrit d'autres sources de relations amoureuses ou amicales.. Chose pour laquelle il ne pouvait pas faire appel à un père qui était décédé.

Ces thèses avancées par Félix le Dantec et les sujets abordés par Romain Rolland pouvaient trouver une certaine résonance chez un adolescent qui vivait dans une société neuchâteloise encore imprégnée de calvinisme rigide et rigoriste. Une société où le Comité de moralité existait

⁹⁸ Tableau des cours suivis au Gymnase par Jules Humbert-Droz, Annexes, p.577.

⁹⁹ HUMBERT-DROZ Jules, Op.cit., 1969, pp. 26-27

¹⁰⁰ Ibid., p. 28

¹⁰¹ LE DANTEC Félix, *L'Athéisme*, Paris, Flammarion, 1906, p. 13

toujours dans la ville de La Chaux-de-Fonds, lorsque Jules Humbert-Droz vit le jour en 1891. Son nom avait changé, il était devenu le Comité de vigilance, mais son affiliation restait celle de l'Union chrétienne des jeunes gens, une organisation proche de l'Église indépendante. Sa mission, que le Comité s'était « volontairement imposé », demeurait toujours la lutte contre le mal et le vice¹⁰². Elles visaient à « surveiller le racolage, les maisons clandestines de passes, la littérature dite immorale ou obscène, ainsi que les comportements considérés comme déviant (dont l'homosexualité), afin de les dénoncer aux autorités communales »¹⁰³. Si son activité s'étendait sur l'ensemble du territoire neuchâtelois, ses militants accentuaient surtout leurs efforts à La Chaux-de-Fonds qui était considéré, par le Comité comme « une des villes les plus contaminées »¹⁰⁴. Son activité perdura encore lorsque Jules Humbert-Droz effectuait ses études secondaires en 1907. Le Comité de vigilance devait connaître défavorablement « La trilogie *Jean-Christophe* » de Romain Rolland, et le catégoriser comme un ouvrage qui fleuretait avec l'immoralité et la mauvaise éducation. Si le nom de Romain Rolland ne fut jamais mentionné, il n'était pas impossible qu'un auteur socialisant qui parlait de sexualité ne pouvait déplaire à des membres attachés aux « mœurs chrétiennes ». La présence d'un tel comité traduisait bien la rigueur morale qui pouvait s'exercer au sein de la société neuchâteloise de l'époque. Et nous comprenons que l'approche libératrice d'un Félix le Dantec ou d'un Romain Rolland pouvaient faire écho à un jeune, qui, comme Jules Humbert-Droz, se posait de nombreuses questions sur la religion, la foi, les sentiments. L'ouvrage de Felix le Dantec avait, du reste, la vertu de lui permettre « d'affirmer sa foi »¹⁰⁵ sans être attaqué par les discours athéistes. Le philosophe trouvait même « qu'il est du devoir de tout croyant convaincu d'essayer de communiquer sa foi »¹⁰⁶, sans passer pour une vile personne qui essayait de vivre de la misère morale ou sociale de sa proie. Un discours qui allait à contre-courant des idées véhiculées dans la propagande athéiste que nous pouvions retrouver dans des chants anarchistes ou *La Marseillaise anticléricale*. La pensée de Felix Le Dantec influença le jeune Humbert-Droz dans la pratique d'une foi libérée et non-dogmatique. Cependant cette pratique libérale de la foi ne lui ôta pas, bien loin du monde, la rigueur morale prônée par l'Église réformée. Car, comme nous le verrons plus tard, Jules Humbert-Droz faisait preuve d'une certaine homophobie et

¹⁰² VCH-BVFSP, UCJG, Comité de Vigilance (sept. 1891-oct. 1914), 1891, p. 1 et 2

¹⁰³ Ibid., p. 258.

¹⁰⁴ Ibid.p. 31.

¹⁰⁵ LE DANTEC Félix, 1906, Op.cit., p. 31.

¹⁰⁶ Ibid. p. 111.

rejetait violement la prostitution, dont il condamna, dans ses propos et ses actes, leurs dimensions jugées immorales.

Toutefois cette rigueur morale et religieuse ne s'accompagna pas d'une lecture mystique de la présence divine comme ce fut le cas dans les appels du Premier réveil, ou littérale de la Bible. Au contraire, elle tendait même à pousser le jeune Humbert-Droz vers une forme de rationalité¹⁰⁷. Il ne crut pas en un Dieu omnipotent et surnaturel, mais plutôt à une force morale qui conduisait l'individu vers une transformation de la société. Cette conception théologique très rationnelle préfigure celle qu'il emprunta au cours de ses études universitaires. Jules Humbert-Droz puisa des éléments dans les lectures de Félix le Dantec pour revenir à une foi protestante qui l'avait quelque peu abandonné¹⁰⁸. L'ouvrage l'amena à changer de position sur la foi, et à l'âge de 16 ans, il décide de faire, à l'instar de ses autres camarades protestants, une éducation religieuse pour confirmer sa foi¹⁰⁹. L'année suivante, il alla encore plus loin en abandonnant la pédagogie pour s'orienter vers une voie plutôt inattendue au regard de son parcours, celle de la théologie et de la pastorale. Sa rencontre avec le pasteur Quartier-de-la-Tente¹¹⁰ est déterminante à ce sujet. Il est le pasteur connu pour s'occuper des confirmations et de la jeunesse au Grand Temple de la Chaux-de-Fonds. Ses conseils lui sont précieux et permettent à Jules Humbert-Droz de postuler à l'examen d'entrée de la Faculté de théologie de Neuchâtel. Le pasteur lui évita, ainsi, de perdre trois années dans la préparation du baccalauréat classique¹¹¹. Il quitta définitivement la pédagogie pour se concentrer sur l'apprentissage du latin, du grec et de l'hébreu. Le latin lui est enseigné par le pasteur Corswant, le grec par le pasteur Quartier-de-la-Tente et l'hébreu par le rabbin de la Chaux-de-Fonds¹¹² Jules Wolf, nommé professeur de langue hébraïque par le Conseil d'État neuchâtelois le 19 avril 1900¹¹³. Après avoir subi un court mais intense apprentissage de la culture classique et hébraïque, le jeune Humbert-Droz entra à la Faculté de théologie protestante de Neuchâtel. Un tel choix l'obligeait à vivre dans la ville de Neuchâtel, considérée, dans les Montagnes neuchâteloises, comme le symbole de la ville bourgeoise et administrative du canton.

¹⁰⁷ HUMBERT-DROZ Jules, *Mon évolution du tolstoïsme au communiste*, op.cit., p.27-29.

¹⁰⁸ Ibid., p.28.

¹⁰⁹ VCH-BVFSP, JHD, n° 000714, Liste des catéchumènes, septembre 1907

¹¹⁰ JEANNIN-JAQUET Isabelle, « Quartier-la-Tente, Edouard », *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), version du 12.04.2012. en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/006063/2012-04-12/> [consulté le 29.05.2024].

¹¹¹ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., p. 30.

¹¹² Ibid., p. 31.

¹¹³ « Chronique cantonale », *La Suisse libérale*, n°92, 37^{ème} année, 21 avril 1900, p. 3, en ligne, <https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSL19000421-01&c=> [consulté le 1.02.2021].

Un bref retour sur les données chiffrées de l'Université de Neuchâtel pour l'année 1909/1910 – date à laquelle Jules Humbert-Droz entre à l'université – s'impose pour comprendre le milieu dans lequel le jeune étudiant évolue. Tout d'abord, il faut noter que notre homme arrive dans une université en pleine mutation, qui venait d'abandonner son titre d'Académie. En effet, le terme académie désignait les Hautes Écoles chargées de former des pasteurs et des magistrats. Il fallut attendre la fin du XVIII^e, et surtout au XIX^e siècle, pour que les académies opèrent une mue qui les mena à présenter de fortes ressemblances avec les Universités. Ainsi, ces écoles intégrèrent, notamment, les disciplines scientifiques dans leur cursus. L'Académie de Neuchâtel abandonna son nom au profit de celui d'Université au début de l'année 1909. La jeune institution était peu fréquentée avec seulement 169 inscrits pour l'année 1909¹¹⁴. Sur ce total, moins d'un quart des étudiants obtenaient leur diplôme à l'issue de leurs études¹¹⁵, et la proportion des personnes inscrites en section de théologie ne dépassa pas le chiffre de 6, soit moins de 4% du total¹¹⁶. C'était un club très fermé auquel Jules Humbert-Droz prit part en rentrant à l'université.

La faculté de théologie de Neuchâtel proposait le diplôme de licence et de doctorat à ses étudiants, avec une durée de quatre à cinq semestres pour obtenir le premier diplôme, et trois à quatre semestres supplémentaires pour être gratifié du titre de docteur. L'exigence demandée pour se voir octroyer un doctorat en théologie fait de ce diplôme le plus long à obtenir de tous ceux proposés par l'Université de Neuchâtel. Et le volume de cours exigé pour y parvenir était assez important. L'étudiant à la faculté de théologie de Neuchâtel suivait au cours de son cursus 23 matières¹¹⁷ qui se divisaient en deux catégories, les cours théoriques – amassant près de 70 % des cours dispensés en théologie – et les cours pratiques qui représentent seulement 30 % du nombre de matières enseignées. Ces catégories se subdivisaient, elles-mêmes, en plusieurs sous-catégories.

¹¹⁴ COLLECTIF, Histoire de l'Université de Neuchâtel – De sa fondation en 1909 au début des années 1960, Hauterive, G. Attinger, 2002, p. 277.

¹¹⁵ Ibid., p. 289.

¹¹⁶ Ibid., p. 273.

¹¹⁷ VCH-BVFSP, JHD, n° 04327, Certificat d'exmatriculation, 25 septembre 1913.

Dans les cours théoriques deux rubriques se dessinaient : les cours d'histoire¹¹⁸ qui représentaient 44 % des matières théoriques et les commentaires et explications de texte¹¹⁹ qui englobaient près de 56 % des matières théoriques enseignées. Quant aux cours pratiques, ils se divisaient en trois catégories : les cours de langues¹²⁰ (langue hébraïque et grecque) qui comptaient pour 43 % des matières et furent dispensée durant les quatre premiers semestres ; les enseignements liés à la pratique du culte et à l'éducation religieuse¹²¹ qui regroupaient 43 % du volume global et étaient suivis en pointillés tout au long de la licence ; ainsi que les cours pratiques généraux (hygiène¹²²) qui représentaient seulement 14 % du volume global des matières mais restaient enseignés jusqu'au 5^{ème} semestre.

Les deux premiers semestres furent globalement consacrés aux études théoriques – hormis les langues et l'hygiène. Les professeurs mettaient l'accent sur l'histoire religieuse, philosophique, chrétienne et israélienne. L'archéologie était une matière enseignée tout au long de la licence, il en allait de même pour les exercices de critique du Nouveau et de l'Ancien Testament, l'exégèse du Nouveau Testament, la théologie du Nouveau Testament et de l'ancien et la dogmatique¹²³. Une fois les bases jetées, l'étudiant rentrait dans le vif du sujet à partir du troisième semestre – 2^{ème} année – en suivant des cours pratiques d'exercices homéliques¹²⁴, qu'il poursuivait au cours des deux semestres suivants. Au cours du 5^{ème} semestre, l'étudiant en théologie recevait des cours de catéchétique, afin de mieux appréhender son travail auprès des jeunes dans le cadre de l'éducation religieuse. Ce rôle fondamental dans les fonctions d'un pasteur ne représentait pourtant qu'un faible volume de cours dans son parcours, avec seulement un seul semestre. À l'issue de la troisième année, l'étudiant devait suivre des cours de liturgie et d'homélie, afin d'apprendre le déroulement théorique d'un office religieux et la méthode de la prédication. Les matières pratiques ne furent pas les seules à être enseignées à la fin de la licence, les matières théoriques demeuraient encore largement enseignées. Elles représentaient même la plus grosse part de l'enseignement jusqu'au sixième semestre¹²⁵.

¹¹⁸ VCH-BVFSP, JHD, n°04327, Certificat d'exmatriculation, 25 septembre 1913, p. 2-3.

¹¹⁹ Ibid.

¹²⁰ Ibid.

¹²¹ Ibid.

¹²² Ibid.

¹²³ Tableau des cours suivis par JHD à la faculté de théologie de Neuchâtel, Annexes, Tome 2, p. 595.

¹²⁴ Ibid.

Jules Humbert-Droz bénéficiait d'une formation universitaire solide et complète en rejoignant les études de théologies. L'accent était mis sur les aspects théoriques et la partie pratique était là seulement pour préparer l'étudiant aux fonctions du ministère. Mais, le peu d'heures consacrées aux aspects pratiques du métier s'expliquaient, peut-être, par le fait que les concepteurs du programme percevaient la formation pratique des jeunes pasteurs comme étant surtout façonnée par l'expérience de terrain, et non dans une salle de cours. La seule fonction qui était longuement préparée est celle du service funéraire, en donnant, notamment, une large place à l'hygiène tout au long des études de théologie. Une place qui s'inscrit dans un double héritage, celui de l'hygiénisme de la fin du XIX^e siècle, et celui du rôle social joué par le pasteur dans certains villages suisses. En effet, face à la maladie ou la mort, le pasteur se trouvait souvent être la première personne à arriver auprès d'un malade ou d'un mort. Le rôle social du pasteur – au-delà même de l'accompagnement des malades, des morts ou des âmes – était une dimension de son ministère que Jules Humbert-Droz aura souvent à cœur de développer. Sa vision hétérodoxe du christianisme teintée d'un socialisme naissant jouait un rôle déterminant dans ses années universitaires. Il vécut au milieu d'un univers bourgeois, souvent libéral, mais parfois très conservateur, dans lequel, il essayait, avec une certaine réussite, de s'intégrer. Une position, comme nous le verrons, qui n'était pas toujours facile à tenir pour le jeune Humbert-Droz.

Si la conscience socialiste de Jules Humbert-Droz apparaît avant son entrée à l'université, elle se renforce au cours de ses études. Il n'hésite pas à se revendiquer du socialisme auprès des personnes qu'il côtoie, y compris dans des organisations étudiantes pourtant loin d'être de ce bord politique. Au début de l'année universitaire de 1910/1911, il adhère à la Société étudiante Zofingue, pourtant, d'obédience libérale et patriotique¹²⁶. La seconde organisation étudiante, nommée Belles-Lettres, est davantage conservatrice et accueille en son sein les anciens membres de l'aristocratie et la plupart des étudiants de « la Môme »¹²⁷, une Faculté de théologie indépendante fondée à Neuchâtel, et dont ses principes se rapprochent de ceux de l'Église indépendante, d'obédience conservatrice. La ville de Neuchâtel ne ressemble en rien à sa ville natale de La Chaux-de-Fonds. Elle est réputée pour être plus bourgeoise et d'une mentalité très conservatrice. Une situation qui est en partie due à la migration entre 1880 et 1900 des vieilles élites horlogères qui se retirèrent des affaires et quittèrent la ville de La Chaux-de-Fonds pour s'établir en plaine, au bord du lac de Neuchâtel.

La Société

¹²⁶ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., p. 48.

¹²⁷ Ibid.

Zofingue intégra rapidement le jeune Humbert-Droz qui fit une demande d'adhésion le 28 octobre 1910, sous le parrainage d'Henri Pinger et Henri Chenevaz. En effet, « l'étudiant qui désire devenir membre de la section doit présenter sa lettre de candidature, signée par deux membres pour un citoyen suisse », (article 2 des Statuts). Les règles d'entrée ne s'arrêtaient pas là, « le candidat a le devoir d'assister à 4 séances à partir du dépôt de sa lettre » et « la votation sur son admission a bien lieu à huit-clos » (article 3 des Statut)¹²⁸. Quant aux membres de la Société, ils participaient aux séances qui se tenaient toutes les semaines, et se composaient, à la manière des séances des loges, en deux actes (article 37 des Statuts)¹²⁹. La Société s'engageait, aussi, dans des fêtes commémoratives très politiques : « les anniversaires du 17 novembre 1307 (serment du Grütli et 1823 (fondation de la Section Neuchâteloise de Zofingue) et du 1^{er} mars 1848 fête de la République et 1859 (reconstitution de la section) »¹³⁰. Un membre de la Société était nommé comme orateur officiel pour chacune de ces fêtes. Des soirées littéraires et musicales étaient aussi organisées par la société, et auxquelles, Jules Humbert-Droz prit part. Ce fut le cas, le 3 mars 1912, au Collège de Boudry, près de Neuchâtel. Deux pièces étaient proposées : *Socrate et sa femme* de Théodore Banville, et *Le Testament* de César Girodot, de Belot et Villetard. Dans la première pièce, Jules Humbert-Droz tenait le rôle principal de Socrate, et dans la seconde, il jouait le personnage de Félix¹³¹. Ce programme est l'une des rares traces que nous possédons sur le passage de Jules Humbert-Droz au sein de Zofingue, entre 1910 et 1912. Après cette date, son activité dans la Société fut très restreinte, en raison de ses semestres passés entre la France et l'Allemagne.

¹²⁸ AEN, AAI, Zofingue n°236/3, Statut du Zofingue, (n.d), p.3.

¹²⁹ Ibid. p. 13.

¹³⁰ Ibid. p. 15.

¹³¹ AEN, AAI, Zofingue n°240/10, Programme soirée littéraire et musicale, 03 mars 1912.



Figure 2 : Photographie de la section neuchâteloise du Zofingue (JHD se trouve au centre au premier-plan)¹³².

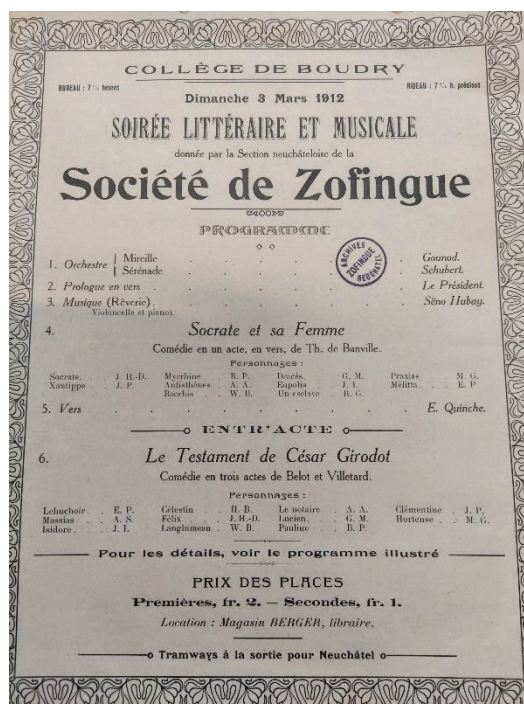


Figure 3 : Programme de la soirée littéraire et musicale du Zofingue¹³³.

Dès la fin de sa première année de licence, Jules Humbert-Droz partit pour l'étranger, avec l'idée de pratiquer son métier. Il s'adressa pour cela à la Société chrétienne évangélique basée

¹³² VCH-BVFSP, JHD, n°004339, Rassemblement de la section neuchâteloise du Zofingue, [n.d]

¹³³ AEN, AAI, Zofingue n°240/10, Programme soirée littéraire et musicale, 03 mars 1912.

à Paris, et en lien avec la Mission populaire évangélique. Ce furent ces deux organismes qui lui trouvèrent une place de suffragant dans deux paroisses françaises, sonnant le début d'une pérégrination saisonnière longue de trois années. Il se rendit tout d'abord à Lyon, où il commença le 30 juillet 1911 à l'Église luthérienne, rue Fénelon et le 20 août 1911¹³⁴ à l'Église libre de Lyon. Puis, au cours du printemps 1912, il engagea une demande auprès de la Société centrale évangélique à Paris pour effectuer de nouvelles suffragances en France. Il fut engagé le 30 avril 1912 pour trois mois – du 15 juillet au 15 octobre 1912 – dans le Nord de la France pour remplacer les pasteurs Henri Nick et Albert Segond à Tourcoing et Five-Lille. Un choix qui n'était pas anodin, car c'était dans « le nord évangélique »¹³⁵ et dans deux paroisses réputées pour être implantées dans des quartiers ouvriers que Jules Humber-Droz se rendit. À l'été 1913, il décida de parfaire son allemand et de travailler dans le dispensaire de Bethel situé à Bielefeld, dans une ville ouvrière de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Son séjour dura deux mois et demi, du 30 juillet au 13 octobre 1913¹³⁶. Il travaillait au dispensaire, mais intervenait surtout en tant que pasteur¹³⁷, ce qui lui permettait de recevoir des émoluments un peu supérieurs. La lettre du pasteur Rahn stipulait qu'il recevrait « un salaire mensuel de 40 ma = 50 frs, augmenté le premier mois de 20 ma = 25 frs »¹³⁸. Il logea chez un couple de fidèle de la paroisse locale. Ses pérégrinations ne s'arrêtèrent pas aux suffragances ou aux dispensaires, elles se poursuivirent dans ses études, en s'inscrivant à la Faculté libre de Théologie de Paris en octobre 1912¹³⁹, et à la Faculté de théologie de l'Université de Berlin en septembre 1913¹⁴⁰.

Son séjour parisien vint compléter sa formation universitaire et intellectuelle, et la validation de ses cours fut reconnue par l'Université de Neuchâtel en vertu des accords qui la liait à la Faculté libre de théologie de Paris. Le jeune étudiant chaux-de-fonnier suivit les cours du pasteur et professeur de théologie Wilfried Monod, un théoricien du christianisme social et un sympathisant socialiste¹⁴¹ membre de l'Alliance universelle pour l'amitié internationale par l'Église¹⁴². Pour compléter sa formation, Jules Humbert-Droz décida de suivre également les

¹³⁴ VCH-BVFSP, JHD, n°001966, Carnet de prédication de Jules Humbert-Droz, 1913.

¹³⁵ VCH-BVFSP, JHD, n°006042, Lettre du pasteur Albert Segond, 18 juin 1912.

¹³⁶ VCH-BVFSP, JHD, n°004385, Lettre du pasteur Rahn de l'Institut Bodelschine, 13 octobre 1913.

¹³⁷ Ibid., 21 mai 1913.

¹³⁸ « einen monatlichen Gehalt von 40 ma = 50 frs, erhöhen ersten Monat um 20 ma = 25 frs », VCH-BVFSP, JHD, n°005955, Lettre du pasteur Rahn de l'Institut Bodelschine, 21 mai 1913.

¹³⁹ VCH-BVFSP, JHD, n°000708, Faculté libre de théologie protestante de Paris, 1912-1913.

¹⁴⁰ VCH-BVFSP, JHD, n°004329, Anmeldebuch – Universität Berlin, mars 1914.

¹⁴¹ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., p. 72

¹⁴² CAUDRON André, « Wilfred Monod », *Le Maitron*, version 27.01.2010, en ligne, <https://maitron.fr/spip.php?article76055> [consulté le 13.05.2024].

cours de sociologie d'Emil Durkheim à l'École des hautes études sociales¹⁴³ et ceux d'Henri Bergson en philosophie au Collège de France¹⁴⁴. Sa découverte de la sociologie joua un rôle certain dans sa compréhension des catégories sociales et dans l'étude des mécanismes sociaux. Depuis lors, il donna régulièrement des micro-analyses sociologiques dans ses écrits journalistiques. Sa formation berlinoise fut différente. À la Faculté de théologie de l'Université de Berlin, Jules Humbert-Droz suivit un enseignement plus centré sur l'histoire religieuse et la philosophie. Ses enseignements semblaient plus théoriques et leur intitulé plus éthéré : « Le monde du Nouveau testament », « la philosophie de Kant à Hegel » ou « la nature matérialiste »¹⁴⁵. Cependant, il donna peu d'informations sur l'apport de ces enseignements dans sa formation intellectuelle et même pastorale, et se contenta d'écrire qu'il trouvait intéressant les cours sur la nature matérialiste du professeur Lasson. Leurs apports furent, très certainement, une initiation à la philosophie classique allemande. Finalement, l'intérêt de ses pérégrinations étrangères comprenaient aussi bien les enseignements suivis, les expériences théologiques vécues, ainsi que la découverte de nouveaux milieux sociaux-politiques et citadins.

Sa rencontre avec les villes de Berlin et surtout de Paris lui ouvrit l'esprit à d'autres expériences politiques. Par le biais, d'Alfred Monod, il rencontra, à Paris, Henri Tricot et Myriam Reinhardt, et se rendit à des meetings à la salle Wagram¹⁴⁶, au cours desquels il écouta parler Jean Jaurès, Compère-Morel, Alexandre Bracke, et même le catholique et membre fondateur du Sillon, Marc Sangnier¹⁴⁷. Le jeune étudiant en théologie fut étonné, voire fasciné, par la pluralité politique des orateurs (anarchistes, socialistes, chrétiens), et par l'atmosphère vibrante qui se dégageait des meetings¹⁴⁸. L'aventure parisienne fut son premier contact de grande ampleur avec le socialisme international et lui permit de rencontrer des militants socialistes ou chrétiens qui étaient, depuis longtemps, des figures connues du socialisme international. Il écrivit dans une lettre adressée à Ernest Morel ces mots pour décrire la ville : « Paris m'avait enthousiasmé. J'y avais vécu des heures d'ivresse intellectuelle qui restent inoubliables »¹⁴⁹.

¹⁴³ VCH-BVFSP, JHD n°000313, École des hautes études sociales de Paris, 1921-1913

¹⁴⁴ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., p. 72.

¹⁴⁵ VCH-BVFSP, JHD n°004329, Anmeldebuch – Universität Berlin, mars 1914.

¹⁴⁶ Salle de théâtre où se tinrent de nombreux meetings politiques.

¹⁴⁷ HUMBERT-DROZ Jules, Ibid.

¹⁴⁸ Ibid.

¹⁴⁹ VCH-BVFSP, JHD n°003962, Lettre de Jules Humbert-Droz à Ernest Morel, 14 mars 1913

En contraste son expérience berlinoise était toute autre, Jules Humbert-Droz décrit sa déception de la capitale impériale dans une lettre adressée au même professeur de théologie de Neuchâtel :

« C'est sans regret que je quitterai Berlin, car c'est la ville où l'on s'ennuie ! Certes, même seul je trouverais en moi-même suffisamment d'intérêt pour ne pas mourir d'ennui. Mais je me réjouissais de trouver une capitale, une de ses immenses agglomérations où la vie est fiévreuse et débordante, où l'on écoute de tout près palpiter le cœur d'une nation. [...] Berlin me fait l'effet inverse d'une douche glacée. »¹⁵⁰

Son arrivée à Berlin, en octobre 1913, coïncidait avec la fin des protestations contre les lois militaires qui furent présentées en avril 1912 et voté en juin de la même année. La proposition de loi pour l'augmentation du nombre d'armes exacerba l'excitation des associations nationalistes. Ces dernières militaient pour l'augmentation des effectifs militaires de l'Allemagne »¹⁵¹, et dénoncèrent « la tiédeur militaire » du cabinet Bethmann Hollweg. Leur seconde, et principale cible, restait, une fois de plus, les sociaux-démocrates accusés de vendre le pays aux étrangers. Des sociaux-démocrates qui étaient en pleine expansion, avec leur nette victoire aux élections de janvier 1912. Ces derniers avaient gagné 4,25 millions des voix et 34,8% des suffrages, faisant du SPD le premier parti d'Allemagne. Or, une année plus tard, avec l'adoption des lois militaires, ce fut une défaite pour le Parti social-démocrate qui ne put éviter, malgré les contre-projets et les manifestations, la victoire des nationalistes sur les questions militaires.

Cette atmosphère plutôt délétère qui régnait dans les rues de Berlin n'a pas été décrite par Jules Humbert-Droz. Ses critiques se concentraient davantage sur les mœurs qui avaient cours dans la ville et le manque réel de foi chrétienne qui en découlait. Bien que critique envers le calvinisme, il le trouvait moins immoral que le luthéranisme tel qu'il l'observait dans les églises berlinoises. Cependant, l'étudiant en théologie n'avait pas une connaissance fine et précises des pratiques locales du luthéranisme. Pour autant, cela ne l'empêchait nullement de donner un avis péremptoire dans ce domaine. Il écrivit qu'entre Paris la catholique et Berlin la protestante, « aucune n'est capable et digne de travailler en vue du Royaume de Dieu, peu importe que la doctrine vienne du pape ou d'un superintendant quelconque »¹⁵². Il comprenait même

¹⁵⁰ VCH-BVFSP, JHD n°003962, Lettre de Jules Humbert-Droz à Ernest Morel, 14 mars 1913

¹⁵¹ WINKLER Heinrich A., Histoire de l'Allemagne XIXe-XXe siècle – Le long chemin vers l'occident, Paris, Fayard, 2005, p. 270.

¹⁵² VCH-BVFSP, JHD n°003962, Lettre de Jules Humbert-Droz à Ernest Morel, 14 mars 1913.

« l'attitude antichrétienne de la social-démocratie »¹⁵³ allemande, avant d'ajouter qu'il serait lui « aussi un athée de cette religion-là [le luthéranisme berlinois] »¹⁵⁴. Il précisa toutefois dans ces mémoires, que Berlin ne représentait pas à ses yeux l'ensemble de l'Allemagne, bien au contraire, et que d'autres villes étaient plus authentiques, y compris dans la manière de présenter leur religion, sans en indiquer par ailleurs aucune. Il s'épancha très peu sur ces expériences politiques, si ce n'est pour relater le mauvais épisode qu'il connut lorsqu'il se rendit à une réunion d'anarchistes, et fut arrêté par la police allemande, puis menacé d'expulsion¹⁵⁵. Il prit connaissance de cette réunion, la veille, dans le cortège d'une manifestation organisée par le SPD pour protester, une nouvelle fois, contre l'adoption de la loi militaire. Le plus surprenant, dans cette histoire, ce ne fut pas ses contacts avec les anarchistes, mais le fait qu'il ne chercha pas à prendre contact avec les membres du SPD. Une attitude qui pose alors question lorsque l'on sait combien « le parti allemand exerçait une attraction constante sur les socialistes étrangers, et en particulier sur les plus radicaux d'entre eux »¹⁵⁶. Pourtant, son organisation d'apparence trop rigide et homogène¹⁵⁷, son insertion trop engagée dans le travail parlementaire en s'alliant, en 1912, avec des partis bourgeois (tels que les libéraux de gauche)¹⁵⁸, eurent, très certainement, un mauvais effet sur Jules Humbert-Droz qui restait un antiparlementariste convaincu, et un militant socialiste très peu investi dans les activités du PSN. Face à ce mode de fonctionnement, il préféra l'hétérogénéité toute relative de la SFIO et le vent de démocratie qui soufflait, là encore en apparence, dans les débats du parti socialiste unifié français¹⁵⁹.

Cependant, il tira de cette expérience berlinoise un profond ressentiment qui le conduisit à penser que Berlin n'était pas l'expression de la liberté, à la différence de sa sœur française, Paris. Au-delà de la critique esthétique et morale de la capitale allemande, il opposa Paris comme un centre du bouillonnement culturel et intellectuel européen dans cette première moitié des années 1910. Dans un élan d'honnêteté, Jules Humbert-Droz avouait bien plus franchement qu'il se sentait davantage proche des latins que des germains. Une prise de conscience qui était loin d'être unique dans le milieu neuchâtelois, bercé par la révolution de 1848 qui fit chuter la domination prussienne sur le canton. Son séjour dans deux capitales radicalement différentes

¹⁵³ VCH-BVFSP, JHD n°003962, Lettre de Jules Humbert-Droz à Ernest Morel, 14 mars 1913.

¹⁵⁴ Ibid.

¹⁵⁵ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., pp.75-76.

¹⁵⁶ FAYET Jean-François, *Karl Radek (1885-1939) – Biographie politique*, Berne, Peter Lang, coll. L'Europe et les Europe 19^e et 20^e siècles, 2004, p.67.

¹⁵⁷ Ibid., p.156.

¹⁵⁸ Ibid., p.78.

¹⁵⁹ Vieille dénomination pour désigner la SFIO, et qui ne doit pas être confondu avec la PSU né dans les années 1960.

lui fit prendre conscience, bien amèrement pour un futur pasteur, qu'il était pratiquement impossible de « réaliser l'idéal chrétien par le moyen de l'Église »¹⁶⁰ traditionnelle. Il n'abandonnait pas tout de suite le combat pour réaliser l'idéal chrétien et, comme nous le verrons, cela l'occupera jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. À son retour de Berlin, fin mars 1914, Jules Humbert-Droz était toujours un chrétien, mais sa conscience chrétienne se politisait davantage en se nourrissant de théories socialistes et de pensées socialisantes. Il devenait non plus un chrétien socialiste, mais un socialiste chrétien.

Cette nouvelle distinction nous la retrouvons, assez naturellement, au cours de son travail de thèse, qui portait, sur les rapports et conflits entre socialisme et christianisme. En effet, il dut, pour ne pas compliquer davantage ses relations avec les professeurs de la Faculté, réfreiner ses idées socialistes pendant la durée de sa licence. Mais, la fin de ses études approchant, la retenue se faisait moins stricte, et il voulut afficher, ses opinions politiques au centre de ses intérêts. Ainsi, dès la préface, il affirma que « le sujet ne prétend aucunement rentrer dans ce qu'on a convenu d'appeler d'un mot assez malheureusement choisi, "le christianisme social" »¹⁶¹. Pour le jeune théologien, « ce n'est point une étude du rôle social de la religion chrétienne ou de la position de Jésus en face de telle ou telle question économique »¹⁶², mais bien une analyse des rapports et des oppositions qui demeurent entre le christianisme et le socialisme¹⁶³. Les débats provoqués par le sujet de sa thèse furent en partie conditionnée d'une part par la nature de l'étude et d'autre part par sa critique de l'Église institutionnelle. Sa tentative de lever une certaine incompréhension qui persistait chez les théologiens chrétiens du fait socialiste, ainsi que chez les théoriciens socialistes du fait chrétien¹⁶⁴ ne plaisait guère au premier. Il faut dire que Jules Humbert-Droz évoluait dans un milieu hostile. Les grands théologiens de l'Université demeuraient proches des radicaux de l'époque. Les membres de la fraternité du Zofingen professaient des idées le plus souvent patriotiques et proches de ces mêmes radicaux. Les professeurs socialistes avaient peu de visibilité. Ainsi, le Professeur Leonhart Ragaz restait un des seuls théologiens à afficher aussi ouvertement des idées socialistes au sein de l'Université de Zurich. Une marginalisation que Jean Baubérot expliqua bien à travers le cas de deux universitaires, Paul Passy et Raoul Biville, qui se « mirent en marge de leur milieu social ». L'Université de l'époque, *a fortiori* en Suisse, restait un milieu hostile aux idées

¹⁶⁰ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., p. 43.

¹⁶¹ HUMBERT-DROZ Jules, *Le christianisme et le socialisme – Leurs oppositions et leurs rapports*, La Chaux-de-Fonds, Imprimerie coopérative, 1914, p. 1

¹⁶², Ibid., p. 1

¹⁶³ Ibid., p. 1

¹⁶⁴ Ibid., p. 2

socialistes, y compris en France où les socialistes paraissaient plus nombreux à occuper un poste de professeur. En Suisse, la plupart des universitaires étaient le plus souvent des conservateurs ou des radicaux. Dans ce contexte, il n'était pas étonnant que sa thèse, dont le propos était favorable au socialisme chrétien, ne fut pas véritablement acceptée par une grande partie du monde universitaire. Mais cette thèse était surtout, à l'aune de son parcours, la première forte expression de son engagement politique en faveur du socialisme. Sa position commençait à la faire osciller entre des positions socialistes de plus en plus révolutionnaires et une position chrétienne plutôt libérale¹⁶⁵. Il se retrouvait dans une zone grise où le sentiment de marginalisation devint de plus en plus fort.

LES PREMIERS COMBATS POUR LA JUSTICE ET LA MORALE

En revenant longuement la formation politique et les origines sociales qui furent ceux du jeune Humbert-Droz, théologien de surcroît, nous arrivons à desceller que ses premiers pas de militant ne furent pas à mettre au crédit des organisations socialistes, mais à celui des associations chrétiennes. Il était, avant tout, un chrétien qui voulait diffuser la doctrine chrétienne réformée chez ses contemporains. Ses études de théologie lui ouvrirent une porte de choix pour mener cette entreprise, mais elles n'étaient pas suffisantes. En effet, u cours de l'année 1909, il adhéra à l'Union chrétienne des jeunes gens (UCJG) du pasteur Paul Pettavel. Pourtant, les opinions politiques de l'organisation rapprochaient plutôt du christianisme social, avec un brain de conservatisme, que du socialisme chrétien révolutionnaire. L'UCJG s'était donnée pour mission de jouer un rôle dans l'encadrement des jeunes en proposant des activités littéraires, culturelles, sportives et surtout religieuses¹⁶⁶. Les réunions de l'Union se déroulaient dans les locaux du Beau-Site, sur les hauts de de La Chaux-de-Fonds, ou à la Faculté libre de théologie à Neuchâtel. Cette dernière appartenait à l'Église indépendante. Une proximité qui s'expliquait par le lien, presque organique, entre l'UCJG et l'Église indépendante. Pourtant, si la première était d'obédience social-chrétienne, la seconde était plus conservatrice. Pour être tout-à-fait exact, Jules Humbert-Droz fut très peu de temps à l'UCJG, car il fonda, en septembre 1910, la section neuchâteloise de l'association chrétienne des étudiants. L'objectif était clair, il fallait diffuser la parole du christ dans les établissements scolaires (lycées) et universitaire du canton.

¹⁶⁵ HUMBERT-DROZ Jules, 1914, Op.cit., p. 45

¹⁶⁶ VCH-BVFSP, UCJG-106-67, Procès-verbaux des séances de l'Assemblée générale annuelle de l'UCJG de 1904 à 1917.

Ce prosélytisme qui avait été délaissé, en Europe, par les Églises traditionnelles ou historiques, connaissait une nouvelle dynamique avec l'apparition des Réveils évangéliques successifs au cours du XIXe siècle. Le jeune théologien Humbert-Droz définit très clairement la mission qui devait être celle de l'Union chrétienne et des étudiants chrétiens : « l'édification de la jeunesse par la jeunesse [...] maintenir et développer la foi chez le jeune homme »¹⁶⁷.

Dans un discours daté de septembre 1910, Jules Humbert-Droz s'exprima devant un parterre d'étudiants et étudiantes de l'École normale de Neuchâtel. Le mot d'ordre lancé était clair : « Faire Jésus roi dans notre génération »¹⁶⁸. Sa verve était pleine de ferveur et reflétait une théâtralisation de son discours. À grand renfort de gestes qui ponctuaient des phrases percutantes, le jeune étudiant en théologie prononçait déjà un sermon, dont les contours incitaient l'auditoire à l'évangélisation de leurs semblables. Il rappelait longuement que les deux termes principaux de l'association, à savoir étudiant et chrétien, leurs « confèrent des devoirs et des obligations »¹⁶⁹ dans le redressement moral et la rénovation du christianisme. L'étudiant chrétien devait s'illustrer « dans le domaine moral et religieux » pour combattre dans « une guerre sans merci qui ne se terminera que par la faillite honteuse ou la victoire éclatante du christianisme aussi bien dans les terres pauvres que dans nos pays civilisés »¹⁷⁰. Une référence était faite aux missions chrétiennes dans les territoires coloniaux. Nous sommes loin, ici, d'une vision anticolonialiste de la part de Jules Humbert-Droz. Le pasteur soutenait l'entreprise coloniale diffusée dans l'enseignement laïque et religieux. Un état d'esprit colonialiste qui se retrouvait, aussi, chez certains socialistes chrétiens, comme ceux de la social-démocratie. Peu de figures du socialisme évoquaient les questions coloniales avec une vive opposition. En revanche, il était aussi question, dans son discours, de rejeter « une croyance aveugle en des dogmes vieillis et contradictoires »¹⁷¹ et les principes d'une « religiosité maladroite »¹⁷² qui se fonderait sur la dévotion. Discours assez typique, dans ses thématiques, à ceux que nous pouvions entendre de la part des réformateurs ou des promoteurs du Réveil protestant du XIXe siècle. Parallèlement à ce classicisme, Jules Humbert-Droz souhaitait pratiquer une religion imprégnée d'une certaine rationalité. Enfin, l'engagement chrétien, tel qu'il le décrivait, ne relevait pas de la tradition familiale ou territoriale : ma famille est

¹⁶⁷ VCH-BVFSP, JHD, n°005483, Rapport présenté à l'assemblée de l'Union chrétienne, février 1910.

¹⁶⁸ VCH-BVFSP, JHD, n°005448, Discours prononcé par JHD devant les étudiants et étudiantes de l'École normale de Neuchâtel, septembre 1910, p. 9.

¹⁶⁹ Ibid. p. 1.

¹⁷⁰ Ibid.

¹⁷¹ Ibid., p. 5.

¹⁷² Ibid.

protestante, je suis protestant, mon village est réformé, alors je suis réformé ; mais l'engagement chrétien devait être pris en fonctions de choix individuels, mus par une pensée très personnelle et indépendante de son milieu d'origine¹⁷³. Son interprétation de la découverte de la foi faisait écho à son histoire familiale, où le père et le grand-père Humbert-Droz n'étaient pas des hommes à croire en Dieu, alors que la mère et la grand-mère y croyaient. Un double héritage qui laissa, au fond, le choix du prince. Un choix d'autant plus personnel, que celui-ci devait être la garantie d'une plus grande vivacité de la foi. Si l'individu choisissait de son propre chef de s'engager dans la foi chrétienne, alors cette dernière serait plus sincère, et le croyant plus impliqué. Chez Jules Humbert-Droz, le croyant ne devait pas seulement faire preuve de foi, mais aussi d'esprit. Il s'appesantit longuement sur l'importance de la pratique de l'esprit qui se construisait, selon lui, à partir « d'une foule d'expériences religieuses qui sempiternellement discutées et raisonnées forment des convictions inébranlables qui se manifestent par des vies studieuses et modèles »¹⁷⁴. Car au-delà du jeu de l'esprit, « le devoir second devoir du chrétien qui étudie après avoir précisé, contemplé et appliqué à sa vie son idéal, c'est de la faire contempler, arriver et appliquer par tous les hommes »¹⁷⁵. En menant sa vie de manière idéale, et en devenant un modèle, le croyant participait à une forme de prosélytisme par l'action. Le croyant devait devenir dans son quotidien l'incarnation de son idéal en faisant sien « les principes de sainteté, de pureté d'amour [et] de fraternité »¹⁷⁶, afin de devenir un modèle pour les croyants trop exaltés ou les athées. Le futur pasteur ne se contentait pas de donner de simples mots de bienvenue, mais il exposait, ici, un ordre de mission, où l'étudiant qui faisait le choix de l'ACEC devait appliquer un programme qui « montre à lui seul la confiance, l'enthousiasme et l'audace qui caractérise la jeune chrétienne studieuse »¹⁷⁷. Son adhésion au mouvement était son apport à « une armée de combattants enthousiastes [...] pour toutes les bonnes causes ; prêt à se donner sans réserve à l'idéal [chrétien] »¹⁷⁸.

Un mode d'action qui était cher au Réveil évangélique du XIXe siècle. Pour s'assurer que le croyant fût conforté dans sa mission, Jules Humbert-Droz utilisa, en dernier recours, une digression sur le fait que les athées ne [connaissaient] pas encore la lumière de Dieu, n'étaient pas accompagnés par le créateur, et demeuraient, alors, dans la solitude¹⁷⁹ : « La vie pour lui

¹⁷³ VCH-BVFSP, JHD, n° 005448, Op.cit., p. 3.

¹⁷⁴ Ibid., p. 4.

¹⁷⁵ Ibid., p. 6.

¹⁷⁶ Ibid., p. 7.

¹⁷⁷ Ibid., p. 8.

¹⁷⁸ Ibid. p. 7.

¹⁷⁹ VCH-BVFSP, JHD, n°005448, Op.cit., p. 6

est donc amère et vide de sens [...] et aucune raison ne pourrait l'empêcher à cette heure de se suicider pour en finir plus vite avec la torture qu'il subit »¹⁸⁰. À travers ce sévère discours à l'encontre des athées, Jules Humbert-Droz entendait condamner aussi la dégénérescence supposée de la société moderne et industrielle. La naissance des usines modernes qui humiliaient les ouvriers à domicile et promouvait l'exploitation à grande échelle¹⁸¹. C'était l'histoire familiale qui se faisait encore jour dans les propos de Jules Humbert-Droz.

Son militantisme, au début des années 1910, s'inscrivait dans la tentative d'endiguer la déchristianisation en cours. Bien qu'il s'adressât à des étudiants, et futurs instituteurs ou professeurs, Jules Humbert-Droz songeait, peut-être, aux milieux ouvriers qui ne se rendaient plus à l'Église. Ces derniers étaient démunis face à une Église traditionnelle qui ne leur parlait pas et un mouvement ouvrier, socialistes et anarchistes, qui se faisait, parfois les chantres de l'anticléricalisme. Toutefois, il n'était pas question, tout au long de son discours, de s'en prendre aux forces du mouvement ouvrier, mais bien de critiquer le libéralisme, que Jules Humbert-Droz apparentait « à un rationalisme asséchant du siècle dernier »¹⁸². Allant jusqu'à faire sien le slogan d'un journal de la Libre-pensée pour le détourner : « Le libéral, voilà l'ennemi »¹⁸³. Derrière le libéral se cachait en réalité le rationaliste, celui qui refusait ou mettait en doute l'existence d'un Dieu, celui qui ne soutenait pas la foi. Or, Humbert-Droz était catégorique à ce sujet, l'étudiant chrétien qui vit sa foi sans une excessive religiosité était préservé du pessimisme, du suicide et « du néant vers lequel court celui qui n'est pas soutenu par la foi »¹⁸⁴. Le jeune étudiant en théologie voulait que la recherche de la vérité, probablement spirituelle – cela ne nous est pas spécifié, rentre dans les préoccupations de la vie estudiantine.

Le futur pasteur précisa que « dans cette recherche de la vérité, l'étudiant chrétien a un privilège immense de sentir qu'il n'était pas seul en face de l'infini, que le père était là pour guider ses recherches, pour calmer ses détresses, et pour lui donner une confiance illimitée dans son amour »¹⁸⁵. Le prosélytisme devait reposer, pour Jules Humbert-Droz, sur la diffusion de l'amour et la promotion du bonheur. La recherche de sa vérité serait celle d'un bonheur inspiré par l'esprit chrétien. Il légittima, même, la création de l'association universelle des étudiants chrétiens en 1900, comme étant un lieu où « l'on recherche à faire le bonheur et à débattre sous

¹⁸⁰ Ibid., p. 4

¹⁸¹ Ibid., p. 7.

¹⁸² Ibid., p. 3.

¹⁸³ Ibid.

¹⁸⁴ Ibid., p. 2

¹⁸⁵ Ibid., p. 4

le saint-hospice des écritures et de la spiritualité chrétienne »¹⁸⁶. Il insista en expliquant que « du choc des idées jaillit la lumière »¹⁸⁷.

L'association universelle des étudiants chrétiens se pensait comme un phare spirituel dans un océan d'incroyances que constituerait le monde moderne dans lequel Jules Humbert-Droz et ses amis vivaient. Les chrétiens du Réveil vivaient la crainte de la sécularisation, voire la laïcisation du monde. Un processus qui émergea au moment de la Révolution française et qui se poursuivit tout au long du XIX^e siècle. Paradoxalement, si le XIX^e siècle était une période où « des pans entiers de la pensée humaine se montrèrent de plus en plus imperméables à l'influence des vieilles croyances concernant le salut de l'âme et les desseins de la création »¹⁸⁸, il ne fut pas un univers constitué d'incroyance. Bien au contraire, l'historien britannique, Christopher Bayly, souligne que « les religions, au sens large du terme, restaient puissantes, et gagnèrent même en influence durant cette période »¹⁸⁹. Une réalité qui se confirmait au début du XX^e siècle, alors même que la république française, voisine de la Suisse, devint le fer de lance d'une nouvelle laïcisation, à travers les lois de laïcité qui touchaient ses institutions étatiques, et pénétraient même au sein de la société. En septembre 1910, son discours cherchait plutôt à contrer de manière raisonnée, sans toutefois y parvenir, « le développement de systèmes de convictions philosophiques antireligieuses, ou à tout moins hautement septiques quant à l'existence d'un Dieu, ou de dieux, avec qui les hommes pouvaient entrer d'une quelconque manière en communication »¹⁹⁰.

Aux yeux de Jules Humbert-Droz et de l'AUEC, cette rechristianisation des esprits était une responsabilité qui incombait à l'étudiant chrétien, car c'était ce mouvement qui devait faire « des intellectuels de demain, des ouvriers dévoués et fidèles dans la mission du maître [seigneur] »¹⁹¹. Et d'un ton pastoral, Jules Humbert-Droz déclara :

« Notre idéal, appliquons-le dans notre vie individuelle et sociale, et nous trouverons le bonheur parfait, et nous resterons éternellement jeunes de cœur, toujours persuadés de faire de Jésus le roi de l'univers dans notre génération »¹⁹².

¹⁸⁶ VCH-BVFSP, JHD, n°005448, Op.cit., p. 7.

¹⁸⁷ Ibid.

¹⁸⁸ BAYLY Christopher Allan, *La Naissance du monde moderne (1780-1914)*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, coll. L'Atelier en Poche, 2007, p. 503.

¹⁸⁹ Ibid.

¹⁹⁰ Ibid.

¹⁹¹ VCH-BVFSP, JHD, n°005448, Op.cit., p. 8.

¹⁹² VCH-BVFSP, JHD, n°05448, Discours prononcé par JHD devant les étudiants et étudiantes de l'École normale de Neuchâtel, septembre 1910, p. 8.

Il n'était pas question, ici, de soulever des problématiques d'ordre social, mais de se référer à des problèmes d'ordre spirituel. Et son ton pastoral, aux accents mystiques, ne faisait en aucune façon référence au socialisme, ni même au socialisme chrétien, mais se posait en héritier direct du christianisme social, nettement plus moraliste et conservateur dans ses visées et ses procédés. L'humain devait avant tout changer pour pouvoir montrer la voie et changer le monde. Une action hautement individualiste qui ne s'accordait pas avec les pensées socialistes, et qui faisait de ce discours, un discours très conservateur.

Sa ligne hautement individualiste, et presque conservatrice de l'action politique fut rapidement dépassée, pour se muer vers un socialisme chrétien presque de bon aloi, dans lequel, il fait de la mission pastorale une action politique et sociale de tous les jours. Une conception très éloignée de la politique représentative que le jeune suffragant conçoit comme une politique de l'immobilisme et des intérêts particuliers. Un changement qui se traduit dès l'année 1911 et ses choix de suffragance qui se portèrent dans les quartiers où vivaient les ouvriers et les marginaux. En faisant la démarche de découvrir le monde des faubourgs, des usines et des cités ouvrières, Jules Humbert-Droz s'inscrivait, au fonds, dans une définition protestante de la suffragance. Le suffragant était un « candidat à la charge de pasteur » ou « ministre qui assistait ou supplée un pasteur » et était appelé à faire ses propres expériences du métier et de l'environnement qui l'entourait. Une pratique qui était rendue habituelle chez les étudiants en théologie pour leur permettre à la fois de gagner de l'argent et de pratiquer les actes pastoraux, et ainsi acquérir une certaine expérience dans le métier¹⁹³. Dans les archives privées de Jules Humbert-Droz nous retrouvons les documents qui évoquaient le salaire versé par la Centrale chrétienne évangélique basée à Paris. Il était de 150 frs français par mois¹⁹⁴, soit entre 25 et 50 frs français de plus que les salaires masculins moyens pratiqués dans les grandes industries en France, hors région Parisienne, à cette époque¹⁹⁵. Une somme que le pasteur Henry Nick jugea insuffisante, si bien qu'il décida de faire un appel aux dons auprès de la Centrale évangélique afin de pouvoir atteindre le solde de 200 frs français par mois¹⁹⁶. S'il était indéniable que le versement d'un salaire était une motivation importante pour entreprendre une suffragance, chez Jules Humbert-Droz ces inspirations relevaient aussi d'un caractère politique et social. Le pasteur Henry Nick ne s'y trompa pas dans la lettre qu'il lui adressa le 6 mars 1912. Et dans laquelle il l'invita à le

¹⁹³ Jules Humbert-Droz, 1969, Op.cit., p. 99.

¹⁹⁴ VCH-BVFSP, JHD n° 005994, Lettre du pasteur Paul Barde directeur adjoint de la Société centrale évangélique, 30 avr. 1912.

¹⁹⁵ SIMIAND François, Le salaire : L'évolution sociale et la monnaie – Essai de théorie expérimentale du salaire, Tome III, Paris, Félix Alcan, 1932, p. 15.

¹⁹⁶ VCH-BVFSP, JHD n° 006003, Lettre du pasteur Henry Nick, 16 juin 1912.

rejoindre pour une suffragance dans la paroisse protestante de Five-Lille. Le pasteur souligna l'intérêt que Jules Humbert-Droz avait pour l'évangélisation parmi les ouvriers et demanda que son cas fût traité en priorité¹⁹⁷. Cependant, le pasteur n'avait pas la capacité de nommer Jules Humbert-Droz. Seule la Mission populaire évangélique pouvait le faire¹⁹⁸. La réponse tomba le 11 juin 1913¹⁹⁹, et la permission de se rendre dans le Nord lui fut accordée. Il reçut dans la foulée une lettre du pasteur Albert Second, datée du 18 juin 1912. Ce dernier lui laissa une liste très détaillée du programme à suivre durant son remplacement à la paroisse de Tourcoing :

« Le lundi et mardi il faut assister à la réunion des associations de la paroisse ; le mercredi rendre les visites chez les personnes ; le jeudi dispenser les cours à l'École populaire et faire l'étude biblique ; le vendredi prendre part aux réunions populaires, le samedi visiter les personnes à leur domicile ; et le dimanche – journée la plus chargée –, c'est l'École du dimanche et le culte le matin et l'après-midi, réunions des jeunes et réunions populaires. »²⁰⁰

Un programme qui se dessinait pour la mission d'évangélisation. Le pasteur devait aussi consacrer du temps à l'entretien des liens avec ses paroissiens et la population des alentours. Les réunions et visites prenaient une place prédominante dans le programme hebdomadaire de notre suffragant. De plus, le pasteur Albert Second insistait sur l'importance « [d'être] abstinents [car] c'est dans [leurs] milieux si fortement alcoolisés où l'évangélisation commence presque toujours par la Croix bleue »²⁰¹. Une qualité que Jules Humbert-Droz possédait, car il était non seulement abstinents, mais militait dans ce sens en tant que membre de la ligue socialiste pour l'abstinence. Pendant un temps, il fut même proche de la Croix-bleue. Le programme que lui dressa le pasteur Second conféra une large part à l'éducation populaire qu'elle fût spirituelle ou matérielle²⁰², à une approche très communautaire des rapports sociaux et de la sociabilité, marque de fabrique des mouvements évangéliques nés du premier ou du second réveil. En somme, le travail que devait mener Jules Humbert-Droz était celui d'une évangélisation au milieu d'une population majoritairement ouvrière.

Le pasteur Albert prévint le jeune suffragant du sentiment de solitude qui existait dans le presbytère, et l'incita à loger au presbytère de la paroisse, mais à manger dans une pension ou chez des familles de paroissiens. Un bon moyen selon le pasteur de briser la solitude du

¹⁹⁷ VCH-BVFSP, JHD n° 005998, Lettre du pasteur Henry Nick, 6 mars 1912.

¹⁹⁸ Ibid.

¹⁹⁹ VCH-BVFSP, JHD n°005989, Lettre de Paul Barde de la Société centrale évangélique, 11 juin 1912.

²⁰⁰ VCH-BVFSP, JHD n° 006042, Lettre du pasteur Albert Second, 18 juin 1912.

²⁰¹ Ibid.

²⁰² Ibid.

presbytère, de mieux connaître ses paroissiens, tout en leur procurant le plaisir d'avoir, assis à leur table, monsieur le pasteur²⁰³. Car, chez certains croyants, y compris protestants, le pasteur était encore une figure tutélaire et respectée. Et sa venue était ressentie comme un honneur. Au-delà du sentiment de solitude qui pouvait parfois s'emparer du suffragant, il existait une autre charge qui pesait sur ses épaules, celle de l'emploi du temps. Celui-ci paraissait visiblement très chargé lorsque nous lisons la correspondance échangée entre Jules Humbert-Droz et le pasteur Albert Segond. Le suffragant était tributaire des demandes d'autres pasteurs de la région pour les remplacer²⁰⁴. Il devait s'adapter à une situation qui lui était jusqu'ici inconnue, travailler en tant que suffragant dans une région qui n'était pas une terre protestante. Il ne pouvait pas se référer à un réseau dense, comme c'était le cas à Neuchâtel, pour satisfaire tous les acteurs, paroissiens comme pasteurs et pallier les manques d'effectifs.

L'engagement d'un suffragant devait être total, il lui était demandé d'être au même degré de disponibilité que le pasteur pour lequel il effectuait le remplacement. Si la rémunération était correcte, au regard des salaires perçus par les ouvriers, il ne demeurait pas moins que les motivations de son engagement dans le Nord ouvrier restaient, avant toute chose, politiques. Il choisit la mission populaire évangélique, non pour son caractère évangélique, mais pour sa dimension populaire. Une question qui depuis ses premières années universitaires la travaillait, et ce en dépit de son adhésion à une société aussi éminemment bourgeoise et aussi élitiste que celle de Zofingue. À la suite de suffragance, le jeune Humbert-Droz s'engagea davantage en militant au sein des Étudiants chrétiens, puis dans l'Union des socialistes chrétiens. Il commença à rapprocher les principes chrétiens avec ceux du socialisme, en s'inscrivant progressivement dans un double engagement, qui, nous le verrons, s'exprima concrètement dans ses activités militantes.

Son adhésion au PSN remontait au mois de novembre 1911, quelques jours plus tôt, les socialistes neuchâtelois remportaient une victoire inédite le 29 octobre 1911, en remportant un siège aux élections nationales²⁰⁵. L'avocat Charles Naine, candidat du parti ouvrier, obtint, au second tour, 10 043 voix sur 22 115, alors que la majorité absolue était fixée à 8 323. Ses meilleurs scores se situaient, sans surprise, au nord du canton, dans les districts ouvriers de La Chaux-de-Fonds (4 376 voix sur 6 686 exprimées) et Le Locle (1 718 voix sur 3 259

²⁰³ VCH-BVFSP, JHD n° 006042, Lettre du pasteur Albert Segond, 18 juin 1912.

²⁰⁴ VCH-BVFSP, JHD 006042, Lettre d'un paroissien de Five-Lilles, 31 juillet 1912.

²⁰⁵ « Les deux scrutins », *La Sentinelle*, n°46, 27^{ème} année, 8 nov. 1911, p. 2, en ligne, <https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19111108-01&e=> [consulté le 10.02.2021].

exprimées)²⁰⁶. L'année suivante fut un double coup pour les socialistes neuchâtelois, en envoyant, tout d'abord, un second conseiller national, l'équivalent du député à l'Assemblée nationale en France, en la personne de Paul Graber, puis en remportant les élections communales de la ville de La Chaux-de-Fonds. Le candidat socialiste arriva en tête lors des élections nationales avec près de 10 010 voix contre 9 258 pour son adversaire, le radical Fritz-Henri Mentha²⁰⁷, et deux mois plus tard, les socialistes obtinrent 21 Conseillers généraux, l'équivalent du Conseil municipale, sur 40 grâce à la proportionnelle²⁰⁸. Pour la première fois de son histoire, la citée horlogère était dirigée par le parti représentant la classe ouvrière dans le canton. Cependant, le succès des socialistes suisses ne s'arrêta pas aux frontières de Neuchâtel. Le PSS connut une forte poussée entre 1911 et 1912 dans les centres industriels ; à Zurich, par exemple, le candidat socialiste arriva deuxième aux élections nationales du 24 mars 1912²⁰⁹, et au niveau national, le parti, gagna 8 représentants, passant ainsi de 7 à 15 mandats au Conseil national. Dans la France voisine, les socialistes unifiés connurent également une progression aux élections législatives du 24 avril et 8 mai 1910, avec 76 sièges contre 52 à la législature de 1906²¹⁰. Les électeurs jurassiens du canton de Saint-Claude envoyèrent même pour la première fois un député, le professeur Ernest Tarbouriech. La progression des socialistes et du socialisme était accrue et généralisée de part et d'autre de la frontière du Doubs.

Déjà gagné par les idées socialistes, comme nous l'avons déjà vu précédemment, Jules Humbert-Droz était, en partie, porté par l'atmosphère qui régnait au début de ces années 1910 et décida de son adhésion en novembre 1911. Cependant, ses premiers pas au sein du PSN furent plutôt discrets. Nous pouvons seulement retracer l'itinéraire des différentes sections qu'il fréquenta. Il adhéra tout d'abord à la section locale de la ville de Neuchâtel de novembre 1911 jusqu'à juillet 1912²¹¹. Puis, il rentra dans l'organisation locale de Valangin le 29 avril 1914, pour en repartir à une date qui nous est inconnue²¹². Nous retrouvons sa trace le 1^{er} juillet 1915, lors de son adhésion à l'organisation locale de La Chaux-de-Fonds. C'est à cette section

²⁰⁶ « Les deux scrutins », *La Sentinelle*, n°46, 27^{ème} année, 8 nov. 1911, p. 2, en ligne, <https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19111108-01&e=> [consulté le 10.02.2021].

²⁰⁷ « Tableau comparatif des élections au Conseil national », *La Sentinelle*, n°20, 28^{ème} année, 24 avril 1912, en ligne, <https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19120424-01&e=> [consulté le 13.05.2024].

²⁰⁸ « Canton de Neuchâtel », *La Sentinelle*, n°25, 28^{ème} année, 29 mai 1912, p.2, en ligne, <https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19120529-01.2.19&srpos=19&e=> [consulté le 14.05.2024].

²⁰⁹ « nationalratserkawkahl im 3. Eidg. Wahlfreis. », *Neue Zürcher Nachrichten*, n°83, 25 mars 1912, p. 1, en ligne, <https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=NZN19120325-01.2.5.1&e=> [consulté le 10.02.2021].

²¹⁰ « Le groupe socialiste au Parlement », *Le Jura socialiste*, n°20, 3^{ème} série, 16^{ème} année, 14 mai 1910, p. 1, en ligne, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8909645/f1.item.zoom> [consulté le 11.02.2021].

²¹¹ VCH-BVFSP, JHD n°001964, PSS – Livret de membre pour Jules Humbert-Droz, p.2

²¹² Ibid.

qu'il resta jusqu'à sa rupture avec le PSS²¹³. Son carnet de membre était loin d'être complet et comportait de nombreux trous : pour toute l'année 1913, 8 mois en 1914 et 6 mois en 1915²¹⁴. Lorsqu'il se trouvait à l'étranger, Jules Humbert-Droz ne payait pas ses cotisations au parti, à l'exception notable de sa période londonienne (septembre 1915-janvier 1916) durant laquelle il paya ses cotisations au PSN. Cette modeste contribution était peut-être la traduction d'un besoin d'engagement plus important au sein du PSS, et une manière de soutenir l'effort des socialistes locaux. Ses premiers pas dans un militantisme actif étaient à chercher dans les premiers articles qu'il rédigea dans *La Sentinelle* à partir d'octobre 1914, avant cette date, nous ne trouvons aucune information sur ses activités militantes au sein du PSS. Un état de fait qui traduit, d'une part, le peu d'engagement dont faisait montre le jeune Humbert-Droz au sein du PSS, et d'autre part, que sa formation politique ne commença pas au sein de la social-démocratie neuchâteloise, mais dans les organisations socialistes chrétiennes.

Nous devons donc chercher du côté du socialisme chrétien, cette doctrine particulière et quelque peu hybride, pour trouver ses premières armes de militant politique. Il les forgea au sein de la Fédération romande des socialistes chrétiens, branche helvétique de l'Union des socialistes chrétiens. Organisation qui était créée, entre autres, par le pasteur Paul Passy et le professeur Raoul Biville en 1906. Si le premier voulait donner au socialisme un esprit chrétien²¹⁵, le second milita pour répandre le socialisme « dans les milieux religieux »²¹⁶. Si leur démarche diverge, les visées restaient les mêmes, lier socialisme et christianisme, et leurs critiques du marxisme étaient communes, il était jugé trop matérialiste et éloigné de la foi. Dans ses analyses, l'USC posait des bases critiques de la société capitaliste en empruntant à la fois des fragments de la morale chrétienne issue du second Réveil évangélique, et des analyses conçues par les premiers socialistes ou les allemanistes. Son développement était lié, en partie, au Nord évangélique, à la région parisienne et lyonnaise et aux activités de la Mission populaire évangélique. C'est le cas pour Paul Passy, à la fois membre fondateur de l'USC et membre du premier Conseil d'administration de la Mission populaire²¹⁷. Les fondements religieux et politiques du mouvement restaient assez flous, tant sur le fond que sur la forme. Son approche théorique,

²¹³ VCH-BVFSP, JHD n°001964, PSS – Livret de membre pour Jules Humbert-Droz, p.2

²¹⁴ Ibid., p.6.

²¹⁵ BLASER Klauspeter, « Élie Gounelle et Wilfred Monod, chefs de file français du socialisme chrétien », *Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique*, n°66, 2000, p. 74

²¹⁶ RAYMOND Justinien, « Raoul Biville », *Le Maitron*, 2010, modifié en 2013, en ligne, <https://maitron.fr/spip.php?article77778> [consulté le 11.02.2021].

²¹⁷ MORLEY Jean-Paul, 1871-1984 : La Mission populaire évangélique – Les surprises d'un engagement, Paris, Les berges et les mages, 1993, p. 36

celle qui prévoyaient la rechristianisation de la classe ouvrière, l'inscrivait dans la nouvelle tradition du christianisme social, dont les fondements advinrent à la fin du XIX^e siècle, sous l'égide de l'Église catholique. La nouvelle doctrine papale donnait une lecture conservatrice des rapports entre ouvriers et patrons, et en appelait à une forme de charité pour contrer les effets négatifs du capitalisme, sans toutefois le remettre en cause. À partir de ce nouvel appareillage idéologique, le pasteur Jean-Paul Morley qualifia les principes de l'USC de christianisme social. Pourtant, cette assertion était très loin d'être exact, car nous avons à faire, ici, à un mouvement tant socialiste que chrétien. Et pour ses membres, les deux courants étaient à la fois indissociables et complémentaires. Les statuts de l'organisation le montraient bien, l'USC reconnaissait « la neutralité envers les diverses confessions chrétiennes [et] la neutralité envers les divers partis socialistes »²¹⁸. Ses membres sont issus de tous les courants chrétiens : catholicisme luthérianisme, courant réformé et évangélique né du Second réveil. Il en va de même pour le socialisme, où tous les courants sont acceptés : les collectivistes, les anarchistes, les révolutionnaires et les sociaux-démocrates²¹⁹. Un œcuménisme qui se traduisait par la présence côte à côte du communard Henri Tricot et du prédicateur Paul Passy, pourtant loin d'être un socialiste révolutionnaire²²⁰. La seule exception faite à cette démarche d'inclure l'ensemble des forces du mouvement ouvrier, était celle de l'exclusion des radicaux et des radicaux-socialistes des organisations socialistes chrétiennes pour appartenance à la classe des oppresseurs de la classe ouvrière, celle de la bourgeoisie²²¹.

C'était dans cet univers politique que Jules Humbert-Droz faisait ses premiers pas et à prit part de manière active aux débats. Nous retrouvons ses premiers écrits dans l'organe de l'USC, *L'Espoir du monde*, où il rédigea son premier article en octobre 1913 sur la démocratie référendaire au sein de l'organisation. Jules Humbert-Droz se prononça pour que les mandats octroyés aux délégués fussent purement facultatifs et pour la primauté du référendum au sein de l'organisation. Son opposition à la démocratie représentative n'était pas totalement rejetée par Paul Passy, mais ce dernier la jugea impossible à mettre en place, voire contre-productive, car « le nombre de votant sera[it] dérisoire »²²². Jules Humbert-Droz ne semblait pas apporter

²¹⁸ PASSY Paul « Pour la neutralité statutaire », *L'Espoir du monde*, n°1, 7^e année, janvier 1914, p. 6, BNF, en ligne, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65581189> [consulté le 12.02.2021].

²¹⁹ « Pour la neutralité statutaire », *L'Espoir du monde*, n°1, 7^{ème} année, janvier 1914, p. 7., en ligne, BNF, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65581189?rk=21459;2> [consulté le 14.05.2024].

²²⁰ PAUL PASSY, *Souvenir d'un socialiste chrétien – Tome I*, Issy-les-Moulineaux, Édition Je sers, 1930, p. 91

²²¹ « Pour la neutralité statutaire », *L'Espoir du monde*, n°1, 7^{ème} année, janvier 1914, p. 6, BNF, en ligne, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65581189?rk=21459;2> [consulté le 14.05.2024].

²²² « Pour la neutralité statutaire », *L'Espoir du monde*, n°1, 7^{ème} année, janvier 1914, p. 6, BNF, en ligne, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65581189?rk=21459;2> [consulté le 14.05.2024].

de réponse dans les numéros suivants, ni lors des congrès locaux (ceux de la Suisse romande). Parallèlement à ces questions démocratiques, il s'investissait pleinement au sujet du militarisme, de l'antimilitarisme et du pacifisme. Il fut même chargé par le Conseil de l'USC, en février 1914, de rapporter sur la question du militarisme à son VI^e Congrès²²³ qui se tint à Tourcoing le 30 et 31 mai 1914, jour de la Pentecôte. Durant ce même congrès, Jules Humbert-Droz prit la parole, comme le relate *L'Espoir du monde*, et donna son point de vue sur la question du militarisme : d'un côté, il s'opposait catégoriquement au système militariste étatique quel qu'il soit ; et de l'autre, il prônait « le droit de légitime défense pour l'individu conscient et responsable, et aussi le droit d'insurrection »²²⁴. Si la patrie devait être défendue en cas d'agression, c'étaient les individus eux-mêmes qui, selon leur conscience et leur volonté, devaient y prendre part. Jules Humbert-Droz ne s'inscrivait pas dans le pacifisme non-violent, tel que pouvaient le professer les frères Niels et Stefan Czarnecki, deux quakers tolstoïens convaincus que la violence était anti-chrétienne. Si le peuple était attaqué, il devait pouvoir se défendre. Le pasteur voulait laisser le choix aux individus de prendre les armes en âme et conscience.

L'autre vision de son antimilitarisme était directement empruntée à la morale chrétienne, cette dernière consistait à condamner tout sang versé par la main d'un chrétien, mais incitait, dans le même temps, ledit chrétien à donner le sien en martyr. Son opposition chrétienne au militarisme le poussait même à rejeter une conception socialiste de l'armée, comme pouvait le décrire le député Jean Jaurès dans son ouvrage *L'armée nouvelle*, paru trois ans plus tôt²²⁵. Pour Jules Humbert-Droz [ou pour le jeune militant socialiste] cette nouvelle armée, renommée milice défensive, ne changeait en rien les fondements du militarisme qui restaient toujours pour l'individu l'irresponsabilité, l'inconscience et l'obéissance aveugle à la loi²²⁶. Selon lui, tous les systèmes militaristes menaient l'individu à ne plus considérer son acte en pleine conscience et l'incitaient, en cela, à abandonner toute responsabilité, en devenant ainsi une machine²²⁷. Or, les responsabilités de cette situation n'étaient pas à chercher chez l'individu, pour lui, mais bien du côté de l'État, qu'il jugeait irresponsable et inconscient. Il niait une forme de morale à l'État, *a fortiori*, lorsque ce dernier prônait le patriotisme et le capitalisme, les deux mamelles du

²²³ « Message du Conseil aux groupes et aux membres de l'Union », *L'Espoir du monde*, n°2, 7^e année, février 1914, p. 22, en ligne, BNF, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6558119q> [consulté le 16.02.2022]

²²⁴ « 6^{ème} congrès de l'Union des socialistes chrétiens », *L'espoir du monde*, 7^{ème} année, n°7-8, juillet-août 1914, p. 112, BNF, en ligne, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65581241> [consulté le 16.02.2021].

²²⁵ JAURES Jean, *L'Armée nouvelle*, Paris, Union générale d'éditions, 1969, 313 p [1910].

²²⁶ *L'espoir du monde*, 7^{ème} année, n°7-8, juillet-août 1914, Op.cit.

²²⁷ Ibid.

militarisme. Il apostrophait en plein congrès, que « périclisse la patrie plutôt que d'être défendue par un système d'immoralité et d'abaissement des consciences »²²⁸. Par goût pour la provocation et par aversion pour l'État jugé immoral, il se déclarait antipatriote. Sa détestation pour le système militariste le poussait même à prôner l'insubordination, en déclarant, prestement, à l'auditoire du VI^e Congrès de l'USC un : « refusez le service militaire »²²⁹. Une idée qui le fit passer aux yeux de certains socialistes chrétiens pour un anarchiste ou un anarchisant. Une critique de ses détracteurs qu'il acceptait volontiers. Sans être pourtant d'accord politiquement avec les courants anarchistes, il défendait les hautes considérations morales et spirituelles de ces derniers, et les citait en référence dans un paragraphe lapidaire pour expliquer pourquoi, en tant que chrétien, il fallait s'opposer au militarisme : « Dans le domaine moral et spirituel l'anarchie est à sa place : la majorité n'a aucun droit sur la conscience de la minorité. Les premiers chrétiens ont été persécutés comme anarchistes »²³⁰. Jules Humbert-Droz se trouvait bien loin des débats entrepris lors du congrès de Bâle du 24 et 25 novembre 1912, concernant les moyens pour arrêter toute velléité guerrière des grandes puissances européennes. À ce titre, le manifeste du congrès resta très évasif, lorsqu'il en appelait « les partis sociaux-démocrates à poursuivre leur action par tous les moyens qui leur paraissent appropriés »²³¹. Le pasteur chaux-de-fonnier préférait l'action individuelle engagée par chaque individu, que la grève générale et les meetings proposés par les sociaux-démocrates. Son antimilitarisme l'amenait à choisir la ligne prônée par l'avocat Charles Naine au sein du PSN. Pourtant loin d'être anarchiste, l'avocat neuchâtelois incarnait, dans la région neuchâteloise, une forme de résistance au militarisme, parce qu'il avait refusé de servir avait été exclu de l'armée pour cela en 1903²³². Les questions militaires préoccupaient, bien évidemment, les esprits socialistes et ce, depuis la guerre russo-japonaise, la guerre italo-turque et la Première guerre balkanique. Or si des craintes concernant l'imminence d'une guerre mondialisée étaient bien présentes chez les socialistes chrétiens comme chez les sociaux-démocrates, la question ne faisait plus débat depuis le Congrès de Bâle du 14-15 novembre 1912. Ce dernier aurait dû régler la question des moyens d'action à mettre œuvre en cas de

²²⁸ *L'espoir du monde*, 7^{ème} année, n°7-8, juillet-août 1914, Op.cit., p. 113.

²²⁹ Ibid. p. 112.

²³⁰ Ibid.

²³¹ MA, *Extraordinary International Socialist Congress at Basel*, November 24-25, 1912. Vorwärts Publishers, Berlin, 1912, pp. 23-27., en ligne, <https://www.marxists.org/history/international/social-democracy/1912/basel-manifesto.htm> [consulté le 10.07.2024].

²³² PERRENOUD Marc, « Charles Naine », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2010, en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/004629/2010-11-02/> [consulté le 17 03 2021].

guerre mondiale. Et les dirigeants socialistes restaient dans une forme d'illusion, qui consistait à penser que les points les plus épineux (grève générale, refus des crédits de guerre) étaient déjà réglés. Et dans les colonnes de *La Sentinelle*, en préparation du congrès cantonal de juin 1914, les discussions se portaient plutôt sur des problématiques plus locales, telles que les salaires, les conditions de travail dans l'horlogerie et la laïcité.

Jules Humbert-Droz intervint, pour la première fois dans le débat, sur la question de la laïcité qui semblait intéresser davantage les militants chauds-de-fonnières. Une résolution en ce sens est proposée par le professeur Louis Gaberel, et elle mit du piment dans les débats préparatifs de l'assemblée cantonale du PSN du 21 juin 1914²³³. Le professeur mena une virulente charge contre les ecclésiastiques qu'il accusait de profiter de leurs positions²³⁴ et rappelait, dans le même temps, que le PSN était « un parti de laïcité »²³⁵. Le principal point de la résolution – au-delà de réaffirmer les principes de laïcité – stipulait « qu'il est contraire au principe laïque : de remettre les destinées de l'École aux mains des ecclésiastiques (commission scolaire, école normale) »²³⁶, en conséquence de quoi, la résolution inscrivait l'interdiction des ecclésiastiques à siéger dans lesdites commissions. C'était sur ce point-ci, que Jules Humbert-Droz s'opposa à la résolution, et rédigea une tribune libre dans *La Sentinelle*. Le futur pasteur répondit, tout d'abord, qu'il « se trouv[ait] en parfait accord avec les quatre derniers points de la résolution qui visent la laïcité seule »²³⁷, mais rapidement, il exprime ses réserves sur le premier point qui lui « semble être infiniment plus grave et plus difficile à admettre »²³⁸. La possibilité d'interdire à « des citoyens “parce qu'ils sont pasteurs” » de pouvoir « remplir leurs devoirs civiques et de posséder leurs droits de citoyens »²³⁹ lui paraît profondément antidémocratique. Jules Humbert-Droz convint de la nécessité de « les remettre à l'ordre », voire de les démettre de leurs fonctions, si des ecclésiastiques « profitent de leur situation pour faire du prosélytisme »²⁴⁰. Mais, les empêcher de siéger aurait été, selon lui, une gageure. Précisant qu'une telle interprétation de la laïcité revient à « tomber dans le cléricisme à rebours à la mode de la racaille franc-maçonne

²³³ « La question de la laïcité », *La Sentinelle*, n°90, 30^e année, 20 avr. 1914, p.3, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19140420-01> [consulté le 14.05.2024].

²³⁴ Ibid.

²³⁵ Ibid.

²³⁶ Ibid.

²³⁷ HUMBERT-DROZ Jules, « Tribune libre à propos de la laïcité », *La Sentinelle*, n°94, 30^e année, 24 avr. 1914, p.1, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19140424-01> [consulté le 14.05.2024].

²³⁸ Ibid.

²³⁹ Ibid.

²⁴⁰ *La Sentinelle*, n°94, 30^e année, 24 avr. 1914, Op.cit., p.1.

de France »²⁴¹. Malgré ses critiques concernant la résolution rédigée par Louis Gaberel, Humbert-Droz rappela que « la religion est affaire privée dans l'Internationale et qu'elle doit le devenir dans toute la vie de l'État »²⁴². Son approbation de la quasi-totalité des points ne fit pas infléchir la position de Louis Gaberel. Ce dernier l'accusa de « défendre simplement la cause des ecclésiastiques bourgeois »²⁴³ et d'approuver des pensées profondément « antilaïques »²⁴⁴. Pourtant, la position de Jules Humbert-Droz concernant la laïcité semblait bien plus modérée que celle défendue par le pasteur Paul Pettavel. Dans son journal, *La Feuille du dimanche*, il dénonça non pas la résolution de Louis Gaberel, mais l'ensemble de la loi, et il conclut son propos par ses mots : « nous protestons contre la loi de laïcité et contre la mentalité laïque qui est une mentalité de réaction et de rétrécissement de l'horizon humain »²⁴⁵.

Si les positions de Jules Humbert-Droz concernant la laïcité purent sembler atypiques, c'est qu'il avait conscience qu'un fossé était en train de se creuser entre lui et une partie des membres du PSN. Une dichotomie se fit jour entre ses futurs engagements de pasteur et les pensées socialistes à cette époque. La loi de 1905, en France, n'avait pas encore dix ans et les tensions entre les Églises et les socialistes étaient encore fortes. À la différence des anarchistes, les socialistes, Jean Jaurès en tête, furent peu adeptes des positions antireligieuses, cependant leur anticléricalisme était aussi puissant que l'était celui des radicaux français. Pourtant, Jules Humbert-Droz était loin d'être le seul dans le monde francophone à être chrétien, tout en militant au sein des PS. Ce paradoxe est souligné par le sociologue Jean Baubérot, dans son ouvrage sur *Le retour des Huguenots* publié en 1985. Ce dernier explique que « les chrétiens socialistes-idéalistes s'engagèrent dans le mouvement socialiste malgré les difficultés qui existaient alors pour un chrétien convaincu de s'inscrire à des partis qui attaquaient la religion de façon virulente »²⁴⁶. Cette recherche d'une structure militante proche de leurs idées politiques et sociales incita les croyants socialistes ou anarchistes à se regrouper dans des organisations qui n'étaient pas forcément tolérantes envers les religions, et *a fortiori* à l'encontre des gens d'Église. Parallèlement à cette situation, Jules Humbert-Droz se trouvait souvent en porte-à-faux avec la hiérarchie ecclésiastique en dénonçant son manque d'action

²⁴¹ Ibid.

²⁴² Ibid.

²⁴³ GABEREL Louis, « Laïcité », *La Sentinelle*, n°96, 30^e année, 27 avr. 1914, p.1, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19140427-01> [consulté le 14.05.2024].

²⁴⁴ Ibid.

²⁴⁵ VCH-BVFSP, PETTAVEL Paul, « La Laïcité de l'école », *La Feuille du dimanche*, n°19, 16^{ème} année, 10 mai 1914, p.1.

²⁴⁶ BAUBÉROT Jean, *Le retour des Huguenots*, Genève, Labor et Fides, 1985, p. 141

sociale et de pensée politique, mais il continuait, malgré tout, à défendre individuellement les pasteurs progressistes ou du moins tolérants. Dans l'article qui fit suite à celui de Louis Gaberel, le futur pasteur tonna « que bon nombre de laïcs sont beaucoup plus cléricaux et étroits que le pasteur »²⁴⁷, tout en soulignant que certains « pasteurs sont en lutte contre l'étroitesse et le formalisme de leurs paroissiens »²⁴⁸. Il rappela, même, que « le pasteur dans bien des villages – ceci ne touche assurément pas les villes – est le seul intellectuel, le seul qui puisse s'occuper des affaires de l'école »²⁴⁹. Ainsi, Jules Humbert-Droz défendit le rôle social du pasteur. Avec près de 111 990 personnes recensées protestantes sur une population de 133 061 personnes en 1910²⁵⁰, le canton de Neuchâtel était encore, à cette époque, largement imprégné de christianisme protestant réformé, et le pasteur restait une figure majeure du village neuchâtelois, parfois, même la seule. Dans le canton, les autorités radicales entretenaient encore de forts liens avec l'Église nationale neuchâteloise (protestante)²⁵¹. Et à ce titre, elles étaient doublement combattues par les socialistes locaux, les considérant à la fois comme des oppresseurs d'ouvriers et des vendus aux cléricaux. Une position que Jules Humbert-Droz n'arrivait pas encore à admettre, et qu'il rapprochait de l'anticléricalisme français. *La Feuille du Dimanche* de Paul Pettavel, alors proche des socialistes chrétiens, n'était pas toujours tendre avec les socialistes, en les dépeignant, en temps de conflit autour de la laïcité, de promoteur de la sécularisation du monde.

La difficile relation qu'entretenaient les socialistes et les chrétiens au début du XXe siècle se ressent dans le travail de thèse de Jules Humbert-Droz. Son sujet sur les rapports et oppositions entre christianisme et socialisme comprenait deux interprétations : d'une part son travail se voulait un rejet des principales critiques qui émanaient de part et d'autre des deux bords et nuisaient à la bonne entente des deux courants ; et d'autre part, il essayait de clarifier ses propres positions sur son double engagement chrétien et socialiste, dans une période où les socialistes dits utopistes paraissaient être loin. Dès les premières lignes de sa thèse, il battait en brèche

²⁴⁷ HUMBERT-DROZ Jules, « Laïcité », *La Sentinelle*, n°104, 30^e année, 7 mai 1914, p.2, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19140507-01> [consulté le 14.05.2024].

²⁴⁸ Ibid.

²⁴⁹ Ibid.

²⁵⁰ OFS, Tableaux, Population résidante depuis 1900, selon la religion et par canton, janvier 2011, en ligne, <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/193528> [consulté le 18.13.2021].

²⁵¹ Les Églises acquièrent leur autonomie au cours du *Kulturkampf* au XXe siècle, et après les des décisions législatives. C'est ainsi que naquirent ce que l'historien Richard Bäumlín appelle des « Églises d'État de la démocratie radicale ». Informations tirées de WINZELER Christoph, « Église nationale », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2008, en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/043204/2008-11-11/#HOrganisationsurlemodE8leE9tatique> [consulté le 18.03.2021].

certaines critiques adressées par les théologiens chrétiens au socialisme concernant le travail et la production. Il déclarait que le socialisme – sous toutes ses formes – n’était pas le règne de la paresse, mais au contraire, une société de travail et de règles.

« Tous les socialistes sont d’accord pour affirmer, avec ces détracteurs d’un socialisme imaginaire, qu’une heure après un partage des biens, l’inégalité disparaîtrait et l’exploitation reprendrait de plus belle son essor, et qu’une société basée sur la paresse, malgré tout son or, périrait de faim et de froid faute de culture et d’industrie »²⁵².

Concernant les socialistes, Jules Humbert-Droz critiquait leurs attaques menées contre le dogmatisme chrétien, une manière, selon lui, de cacher le vrai visage du christianisme et de la parole de dieu. Mais il mettait en garde ses opposants que leur parole « n’ébranlant que des perroquets qui répètent des formules, des idées qu’on leur a apprises ; ils ne touchent nullement et ne peuvent atteindre ceux qui ont une foi vivante »²⁵³. Chez le théologien, le message chrétien va bien au-delà du simple dogmatisme :

« Car le christianisme, pour eux, n’est pas formule, mais vie. Être disciple du Christ n’est pas : posséder des idées précises et sacrées sur sa personne [celle du Christ] et son rôle dans l’histoire, ce n’est pas accepter l’expression intellectuelle de sa foi, c’est vivre de sa vie, s’inspirer de son esprit, non le copier, mais l’imiter »²⁵⁴.

Cette imitation passait par des actes en réponse aux maux de la société capitaliste et ceux-ci sont les mêmes que ceux que l’historien Jacques R. Pauwels listait ainsi dans son ouvrage sur *La Grande guerre des classes* :

« La prétendue Belle époque ne fut en effet un âge d’or que pour les riches. Pour l’homme de la rue, ce fut une époque bien moins jolie, caractérisée par des problèmes sociaux comme le chômage, la hausse des prix et la baisse des salaires réels, l’alcoolisme, la délinquance et la pauvreté flagrante, surtout chez les travailleurs entassés dans la grisaille des quartiers ouvriers, mais aussi dans les campagnes »²⁵⁵.

Autant de sujets soulevés dans la thèse de théologie du futur pasteur et qui étaient des préoccupations parfois connexes du monde socialiste, et centraux dans les milieux religieux. *La Sentinelle* consacre 58 articles sur le sujet et le penseur socialiste allemand, Auguste Bebel, publie, en 1891, un ouvrage intitulé *La Femme et le socialisme*, dans lequel il exposait sa vision

²⁵² VCH-BVFSP, HUMBERT-DROZ Jules, 1914, Op.cit., p.10.

²⁵³ Ibid., p. 13.

²⁵⁴ Ibid.

²⁵⁵ PAUWELS Jacques R., 1914-1918 – *La Grande Guerre des classes*, Bruxelles, Édition Aden, 2014, p. 195.

de l'état d'exploitation et des stratégies à mener pour arriver à l'émancipation des femmes. Un chapitre était consacré à la prostitution, dans lequel August Bebel expliquait que « la prostitution devient une institution sociale nécessaire, tout comme la police, l'armée permanente, l'Église, le patronat, etc. »²⁵⁶, et que dans le même temps elle était « la conséquence de notre situation sociale »²⁵⁷ qui poussait les femmes à se livrer à la prostitution, faisant d'elles les premières victimes du régime capitaliste. Tout au long de l'ouvrage, la prostitution était montrée comme un travail pratiqué uniquement par les femmes, et à aucun moment il prit en considération la prostitution masculine. La prostitution se trouvait assigner à une situation de sexe. Les théologiens de l'époque ne prêtaient pas une dimension économique à la prostitution, mais cherchaient, à travers sa pratique, le signe du péché originel. Plus généralement, ils inscrivaient sa condamnation dans celle plus large des mauvaises mœurs de l'époque. Et à ce titre, Jules Humbert-Droz écrivit, dans la *Feuille du dimanche*, ces quelques mots aux accents amers concernant la morale, les mœurs et la place de la religion dans ce combat :

« Il n'y a pas seulement des servitudes économiques à briser, il y en a d'autres, beaucoup d'autres qui sont de nature morale. À côté de « l'infâme capital », il y a le Démon-Alcool et la débauche au masque hideux ou fleuri. Et c'est ici que la religion est plus pratiquement nécessaire pour accomplir ces évolutions morales indispensables »²⁵⁸.

L'alcoolisme et l'antialcoolisme faisait l'objet d'une attention particulière dans l'ouvrage de Jules Humbert-Droz et dans les milieux chrétiens et socialistes. Une problématique qui prenait des airs de bilan sur les combats menés dans ce domaine depuis les quatre dernières décennies. En effet, au cours de l'année 1908, une votation qui interdit l'absinthe fut adoptée avec 67,8 % des voix. Une interdiction qui fit suite aux mises « en garde notamment contre ses atteintes au système nerveux »²⁵⁹. Toute une campagne à caractère social et médical se mit alors en place autour de l'interdiction de la « fée verte », avec une forte intervention dans les débats des sociétés de tempérance ou d'abstinence, auxquelles Jules Humbert-Droz adhéra depuis ses premiers pas de militant au sein de l'Union chrétienne des jeunes gens et au cours de ses suffragances à l'étranger entre 1912-1913. Dans sa thèse, le futur pasteur essayait de jeter un pont entre les conceptions chrétiennes et socialistes de l'antialcoolisme. Il y dénonçait, tout

²⁵⁶ BEBEL August, *La femme et le socialisme*, Paris, Georges Carré, 1891, p. 76.

²⁵⁷ Ibid., p. 85.

²⁵⁸ VCH-BVFSP, HUMBERT-DROZ Jules, « Religion et socialisme », *La Feuille du dimanche*, n°13, 16^{ème} année, 29 mars 1914, p.1.

²⁵⁹ TRECHSEL Rolf, « Absinthe », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 14.02.2020, en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/028682/2020-02-14/> [consulté le 12.07.2021].

d'abord, le caractère normatif de l'alcool dans les sociétés capitalistes et son utilisation comme agent de contrôle du prolétariat²⁶⁰. À la différence de bon nombre de sociétés d'abstinence issues des rangs de la bourgeoisie, l'étudiant en théologie ne pensait pas que la misère dans le milieu ouvrier et paysan eut été engendrée seulement par l'alcoolisme, mais qu'il y avait surtout, dans cette misère, l'expression de l'exploitation du travail. L'alcoolisme était, pour lui, uniquement un symptôme de la misère et de l'utilisation qu'en faisait les agents du capitalisme, industriels et propriétaires terriens en tête²⁶¹. Il vit dans la lutte socialiste et chrétienne contre l'alcoolisme le même objectif de fond, celui d'empêcher l'homme de se détruire socialement, moralement et de tuer toute forme de volonté chez lui. Car c'était bien cette dernière chose qui inquiétait Jules Humbert-Droz et qu'il confie dans les pages de sa thèse : « Le socialisme attaque l'alcool parce qu'il tue l'énergie, la volonté, parce qu'il rabaisse l'homme et lui fait perdre le sentiment de sa dignité et de son état »²⁶². Une inquiétude qui est d'autant plus vive, qu'il la met en relation avec les objectifs que les socialistes ont pour le prolétariat urbain et rural, à savoir sa libération du joug capitaliste et de la domination de la bourgeoisie. Il fait sien l'argument de Jobert dans *La Guerre sociale* qui prévoyait « qu'avec la montée de l'alcoolisme, dans vingt ans, il nous sera impossible de secouer la masse, de la lancer à l'assaut du capital »²⁶³. En effet, si la prostitution et l'alcoolisme étaient tous deux abordés par les deux plus grands ordonnateurs de la société ouvrière, ils étaient traités de manière différemment, voire antagoniste par les deux partis, tant sur les conceptions que les objectifs escomptés. Les premiers abordaient ces problèmes sous le prisme de l'économie, du social et de la politique ; alors que les seconds émettaient un diagnostic plus moral en incriminant les idées modernes de distiller les germes de l'immoralité, de la débauche et de la concupiscence des sociétés. Si les socialistes voulaient renverser l'ordre socio-économico-politique établi, les chrétiens, dans une grande majorité préféraient revenir à des valeurs plus traditionnelles, plus en phase avec les saintes écritures, tout en refusant de balayer l'ordre social et économique établi.

Jules Humbert-Droz faisait fi des fractions réactionnaires du christianisme pour se tourner vers les partis les plus progressistes. Un imaginaire qui l'amena à penser que si les premiers existaient pour influencer l'économie et la politique en transformant le système de production afin de renverser le capitalisme, les seconds avaient pour mission de distiller l'anticapitalisme moral en recherchant dans les écritures les préceptes chrétiens qui dénonçaient l'accumulation

²⁶⁰ VCH-BVFSP, HUMBERT-DROZ Jules, 1914, Op.cit., p. 138.

²⁶¹ Ibid. p. 139.

²⁶² Ibid. p. 140.

²⁶³ Ibid. p. 139.

des richesses favorisant, ainsi, les inégalités entre les êtres humains. Les évangiles étaient un puissant vecteur pour montrer que tous les humains sont des frères, et qu'un seul maître régnait, Dieu. Jules Humbert-Droz étayait, dans sa thèse, les différents maux de la société : exploitation, chômage, misère et guerre qui désagent les peuples et les mettent en concurrence. Or, une seule classe était vouée à l'exploitation, à la misère et aux champs de bataille, c'était la classe laborieuse, celle des travailleurs et travailleuses. Autant d'éléments qui faisaient, selon lui, le lit des conflits et de la violence entre les humains, mais aussi, et surtout, de la violence de la classe bourgeoise envers la classe ouvrière. Le terme de violence prit, du reste, plusieurs aspects dans la thèse de Jules Humbert-Droz, elle pouvait être aussi bien étatique que s'exercer sur le corps des femmes dans le cadre de la prostitution. Elle était peut-être autant physique que politique. Toutefois, à la différence du pasteur Pattavel, le jeune Humbert-Droz n'exécrait pas la violence, une particularité qui n'était pas communément partagée pas de nombreux socialistes chrétiens, il n'était cependant ni intéressé par la période thermidorienne, ni par celle dite de la terreur. Il se trouvait encore à la croisée du socialisme et du christianisme, où les principes démocratiques, au sens presque libéral du terme, et les idéaux pacifiques tolstoïens cohabitaient. La Grande Guerre n'avait pas encore joué son rôle de sape. Et il restait fidèle à la démocratie bourgeoise référendaire à la mode suisse avec une participation active de la population aux prises de décision, tout en étant bien conscient du manque d'égalité qui demeurait dans un tel système. Et en se montrant très critique pour tous les éléments qui se rapprochaient de la démocratie représentative. Dans ce sillage, il ne souscrivait pas au parlementarisme, qu'il trouvait trop éloigné des réalités, tout en travestissant les idées et volontés exprimées par le peuple. Et sa vision de la lutte restait encore imprégnée d'une dimension individualiste du combat politique. Sa vision tolstoïenne, surtout celle empruntée dans Guerre et Paix, ne prenait pas encore en considération les réponses collectives qui pouvaient être apportées par les partis socialistes ou les organisations socialistes. Il voyait dans la réponse au militarisme et la guerre une responsabilité individuelle, presque bakouninienne, dans sa manière d'aborder le problème.

Le jeune Humbert-Droz était pénétré de l'esprit du martyr, tout en voyant dans la figure du Christ l'incarnation du vrai sacrifice. Et suivre son modèle, comme jadis l'avaient fait les apôtres, était très inspirant pour le futur pasteur. Cette inspiration du modèle christique incita le jeune pasteur Humbert-Droz à utiliser la parole, et particulièrement la prédication, comme une arme pour servir son idéal de justice et de paix. Nous verrons également comment il essaiera de l'incarner, dans une certaine mesure, au cours des premières années de la Grande

Guerre. Au moment de l'éclatement du conflit, Jules Humbert-Droz était influencé par la résistance tolstoïenne à la guerre, ainsi que par la pensée utopique de la démocratie chez les premiers socialistes.

CONCLUSION

Dans les premières années de sa vie, Jules Humbert-Droz se forgea une conscience politique qui restait imprégnée de son milieu d'origine, celui des ouvriers à domicile dans l'horlogerie. Étudiant dans un monde particulièrement hostile aux idées socialistes, il s'entendit aussi bien avec les membres du Zofingue, que les jeunes gens de l'UJGC. Il devint même un pilier de la sociabilité zofinguienne. Il vivait une jeunesse estudiantine relativement éloignée du monde militant socialiste. Quelques menues responsabilités au cours des réunions pouvaient lui échoir de temps à autre. Mais, généralement, Jules Humbert-Droz se tournait plutôt vers l'engagement chrétien, celui qui donnait du sens et de l'épaisseur à ses études de théologie et sa volonté d'épouser le ministère sacerdotal. Il passait le plus clair de son temps à lire, travailler ses cours et à recevoir des suffragantes. Il séjourna en France et en Allemagne et dépassa les frontières de son monde social. Il fréquenta des universités étrangères (Paris et Berlin) et vécut des expériences à la fois dans des paroisses populaires et bourgeoises. Ceci lui permit d'acquérir une bonne formation théologique, théorique et pratique, tout en lui conférant d'excellentes notes. Ainsi, il se présentait comme un étudiant modèle concernant l'apprentissage et le travail de suffragance, il déconcertait les membres de la Faculté et de l'Église par ses sujets de prédilection : rapport entre le christianisme et le socialisme. À cette époque, les relations avec la hiérarchie ecclésiastique et universitaire s'annonçaient compliquées. Il professait des idées ouvertement socialistes enrobées dans une théologie chrétienne rationnelle. Cette situation ne pouvait que déplaire à des professeurs qui demeuraient proches des cercles radicaux neuchâtelois, et farouchement opposés à tout compromis avec des socialistes. Le jeune Chaux-de-Fonnier comprit, assez, rapidement que ses chances de trouver un emploi dans les paroisses du canton semblaient minces, s'il continuait à lier le christianisme avec les critiques socialistes de la société. Son socialisme se présentait cependant sous des formes atypiques avec un mélange de christianisme, d'anarchisme et de pacifisme tolstoïen. Car, les premiers engagements du pasteur Humbert-Droz se referma sur les événements déclencheurs de la Première Guerre mondiale. Alors qu'il quittait sa région natale pour les quartiers de Londres, une nouvelle page s'ouvrit pour le Pasteur Humbert-Droz. La découverte d'un autre pays se disputa à des horreurs du premier conflit mondial d'une grande intensité.

CHAP. 2/ LES DÉBUTS DE LA GUERRE OU LA NAISSANCE D'UN RÉVOLTÉ

La question du militarisme soulevée par Jules Humbert-Droz depuis 1913 rencontrait la plus brutale réalité au cours de l'été 1914. La guerre italo-turque, les guerres balkaniques et les lois militaires étaient l'alarme d'un monde guerrier. Et tout cela rendait le 28 juin 1914, date à laquelle le prince héritier du trône austro-hongrois François-Ferdinand et sa femme Sophie furent assassinés à Sarajevo par Gavrilo Princip, nationaliste serbe, qui militait pour l'indépendance de la Serbie. Pourtant le 28 juin 1914 a été un événement qualifié « de sans grande importance » par l'historien Robert Pauwels, dans lequel il ne vit pas « un véritable *casus belli* [...], mais plutôt le prétexte dont les élites avaient besoin pour déclencher cette sorte de guerre qu'elle a longtemps et ardemment désirée »¹. Une position scientifique qui reposait sur le fait que « de tels attentats avaient déjà eu lieu [...] et personne n'avait pensé à déclencher une guerre pour cette raison »². Et ce dernier voit dans le premier conflit mondial « une guerre « verticale », entre les États [...] et une guerre « horizontale », c'est-à-dire une guerre entre classes au sein d'un même pays belligérant »³. L'historien précise sa pensée en expliquant qu'il s'agit, selon-lui, d'une « guerre entre, d'une part, les « classes supérieures » de la noblesse et de la grande bourgeoisie et d'autre part, les « classes inférieures » de la petite bourgeoisie et surtout du prolétariat »⁴. Une lecture des origines de la guerre qui est loin de faire consensus dans l'historiographie Mais qui a le mérite de questionner les images de liesses qui s'exprimèrent sur les Champs-Élysées à Paris, autour des grandes artères du centre londonien, devant le *Berliner Schloss*, ou en-dessous du balcon du Palais d'Hiver à Petrograd.

¹ PAUWELS Jacques R., *1914-1918 : La Grande guerre des classes*, Bruxelles, Éditions Aden, coll. Epo, 2014, p. 248.

² Ibid. p.151.

³ Ibid., p. 257.

⁴ Ibid.

L'historien Ian Kershaw arrive à des conclusions presque similaires à celles données par Jacques Pauwels, à savoir que la guerre avait été saluée par une jeunesse plutôt aisée, élevée dans une éducation patriotique, voire nationaliste et dans la détestation des classes laborieuses. L'historien britannique relate même que « la ferveur (?) patriotique des groupes d'étudiants au centre de Berlin ne trouvait aucun écho chez les ouvriers des quartiers industriels, où prévalait l'hostilité à la guerre, ou du moins une angoisse à la perspective d'un conflit associée au désir de maintenir la paix »⁵. Les échos de la guerre arrivèrent jusqu'en Suisse, où « le Conseil fédéral ordonna, le vendredi 31 juillet 1914, d'abord la mise au piquet, puis le même jour la mobilisation de guerre de toute l'armée [pour] le lundi 3 août »⁶. Le militarisme helvète n'était plus réduit à l'état de mythe, mais prenait forme dans les rues, les gares et sur les routes du pays. Des discours patriotiques s'exposaient au grand jour dans les journaux suisses, *La Suisse libérale*, connue pour son conservatisme, son patriotisme et son soutien affiché à la bourgeoisie, écrivit : « Sans crainte et sans reproche, en ce matin du Premier août, nous serons autour de nos chefs et de notre drapeau. Vive la Suisse ! »⁷. Du côté de la presse socialiste, les échos furent très différents. *La Sentinelle*, l'organe local du PSN, publia, en première page et en gros titre : « Jaurès assassiné ! »⁸. L'article de Charles Naine, « Du calme », traduisait une paralysie, voire une apathie des socialistes faces aux terribles nouvelles : la mobilisation d'un côté, et la mort de Jaurès de l'autre. Mais, deux jours plus tard, au moment des discussions sur les pleins pouvoirs et la nomination du général, les socialistes se rangèrent, d'une manière ou d'une autre du côté de la *Burgfrieden*. L'historien Georg Kreis souligne, à ce titre, que « les pouvoirs illimités n'ont donné lieu à aucun débat et ont même été approuvés à l'unanimité avec l'accord explicite du vénérable camarade Herman Greulich, qui s'exprime au nom du groupe socialiste »⁹. Seuls les deux conseillers socialistes neuchâtelois Charles Naine et Ernest Graber

⁵ KERSHAW Ian, *L'Europe en enfer : 1914-1918*, Paris, Seuil, Coll. Points – Histoire, 2015, p. 65

⁶ « ordnete der Bundesrat am Freitag 31. Juli 1914, zunächst die Pikettstellung, dann aber noch gleichentags die Kriegsmobilmachung der ganzen Armée auf Montag, den 3 August ». KREIS Georg, *Insel der unsicheren Geborgenheit – Die Schweiz in den Kriegsjahren 1914-1918*, Zurich, Verlag Neue Zürcher Zeitung, 2014, p. 35.

⁷ « Premier Août », *La Suisse libérale*, n°178, 1^{er} août 1914, p. 1, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSL19140801-01> [consulté 14.05.2024].

⁸ Déclaration de Viviani, « Jaurès assassiné », *La Sentinelle*, n°176, 30^{ème} année, 1^{er} août 1914, p. 1., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19140801-01> [consulté 14.05.2024].

⁹ «unbegrenzten Vollmachten führten zu keinen Diskussionen, sie wurden sogar mit expliziter Zustimmung des im Namen der sozialdemokratischen Fraktion auftretenden ehrwürdigen Altgenossen Herman Greulich einstimmig gutgeheissen », KREIS Georg, 2014, Op.cit., p. 37.

se sont abstenus. Les socialistes étaient, pendant un temps, sous le choc, car « les terribles événements qui se sont produits en Europe ont dû remettre en question leurs convictions [...] et cette secousse pouvait pénétrer dans leur conscience »¹⁰.

D'autres personnalités donnèrent leurs sentiments, à chaud, sur ces événements à la fois internationaux, nationaux et locaux. L'écrivain, Charles-Ferdinand Ramuz, écrivit ceci concernant la ville de Lausanne : « Grosse animation dans les rues de la place Saint-François à l'heure où les journaux paraissent. Longueur du temps, les jours sont des semaines ; on sent pour la première fois tout ce que l'on peut faire en une heure. L'argent disparaît ; il n'y a pas encore de petits billets. Retrait de dépôts ; premières queues devant les banques. Provisions qu'on fait à la hâte [...] moral excellent »¹¹. Pourtant, deux jours plus tard, alors que la mobilisation devint effective, le ton de l'écrivain change : « On essaie de lire : comme tout paraît périmé ! L'art semble un jeu inoffensif, assez puéril, – et tout-à-fait hors de saison. On n'entre pas encore dans ce ton nouveau, car tout est là : pour le présent dans le doute et l'avenir aussi »¹². La fièvre patriotique, même épisodique, ne semblait pas avoir atteint le jeune pasteur. En effet, sans connaître exactement ses sentiments à ce moment-là, car il ne les donna pas dans ses écrits, il est possible de déterminer, qu'en raison de son antimilitarisme, Jules Humbert-Droz était fortement opposé à la guerre. Un postulat de base qui ne faisait pas figure de norme dans une Europe minée par les divisions de la guerre. L'exemple du Français Gustave Hervé devenu un chantre du patriotisme et un propagandiste de la guerre, était connu avant cela pour ses pensées très antimilitaristes. De plus, la situation helvétique nourrissait quelques inquiétudes concernant l'unité du pays et la possible division interne qui se cristalliserait autour d'une germanophilie ou une francophilie exacerbée par les différents partis cantonaux. L'écrivain, Carl Spitteler déplorait que « la Suisse germanique sympathisât avec le parti de guerre allemand, la Suisse française avec le parti de guerre français »¹³. Un fossé que l'historien Georg Kreis nuance, sans toutefois le rejeter complètement, dans son article « Les votes

¹⁰ «Das furchtbare Geschehen in Europa musste ihre Überzeugung in Frage stellen [...] dieser Erschütterung in ihr Bewusstsein dringen mochte », HÖGGER Rudolf Martin, *Charles Naine 1874-1926 – Eine politische Biographie*, Zurich, Juris Druck + Verlag Zürich, 1966, p. 141.

¹¹ RAMUZ Charles-Ferdinand, *Journal – Journal, notes et brouillons (1904-1920)*, Tome 2, Genève, Slatkine, Coll. Œuvres complètes, p. 268

¹² Ibid.

¹³ «die deutsche Schweiz sympathisierte Gross mehrheitlich mit der deutschen Kriegspartei, die französische Schweiz mit der französischen Kriegspartei», KREIS Georg, *Vorgeschichten zur Gegenwart, Ausgewählte Aufsätze – Band 7*, Basel, Schwabe, 2010, p. 67.

fédéraux des années 1914-1918 : à la recherche du fameux fossé »¹⁴. Dès l'été 1914, des appels à devenir un peuple suisse uni se firent échos, sans pourtant que nous connaissions la position de Jules Humbert-Droz sur ce sujet. En dépit d'une francophilie mal déguisée, il professa, tout de même, une vive opposition à la guerre. Contribuant, ainsi, à donner du crédit à une Suisse romande qui serait ouvertement francophile face à une Suisse alémanique généralement germanophile. L'historien Georg Kreis explique cet « abîme » par l'attitude différenciée entre les deux aires linguistiques sur « la pratique des pleins pouvoirs »¹⁵. Malgré l'appel à la mobilisation lancé le 1^{er} août, la Suisse, du fait de sa neutralité restait militairement éloignée autant qu'elle était géographiquement proche des combats. Les bâlois étaient confrontés aux combats des Vosges alsaciennes et des tentatives menées par l'Entente pour reprendre Colmar et Mulhouse. Cette proximité frontalière avec les combats ne laissait pas de marquer la population suisse. Bien au contraire, l'historien Georg Kreis nous montre que « mentalement la Suisse n'était pas du tout une île [...] mais qu'il y a eu des appels à être, pour ainsi dire, purement suisse »¹⁶. Pour le dire plus clairement, certains hommes politiques ou intellectuels suisses de l'époque appelaient les Suisses et Suissesses à prendre part au conflit, à leur manière, en se portant volontaire pour des missions humanitaires. Une attitude qui doit être comprise, selon l'historien Cédric Cotter, en la confrontant à six concepts, arbitrairement choisis, qui sont « la compassion, la peur, la culpabilité, la fierté et la vanité, et enfin la curiosité »¹⁷. L'esprit dont faisait preuve le jeune Jules Humbert-Droz pouvait laisser présager, que dans un allant de compassion, il s'engageât dans une mission humanitaire. Pourtant, il ne fit rien, et se tourna vers ses études et l'engagement théologique.

Entre le moment de l'assassinat de l'archiduc d'Autriche et de son épouse, le 28 juin 1914 et les premières déclarations de guerre, un mois s'écoula, au cours duquel la vie de Jules Humbert-Droz connut certains changements. Il finalisa la rédaction de sa thèse, sans prêter une attention particulière au contexte, et termina ses examens de licence. Ces derniers se déroulèrent la semaine du 6 juillet 1914. Il commença par les exercices écrits, traduction d'un texte biblique,

¹⁴ KREIS Georg, « Les votes fédéraux des années 1914-1918 : à la recherche du fameux fossé », *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, vol.1, 66^{ème} année, 2016, p. 23., E-Periodica, en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-587350> [14.05.2024].

¹⁵ Ibid., p. 21.

¹⁶ « Mental war die Schweiz keineswegs eine Insel. Wohl gab es die Appelle, sozusagen rein schweizerisch zu sein », KREIS Georg, 2010, Op.cit., p. 68.

¹⁷ COTTER Cédric, « « Il faudrait avoir un cœur de pierre pour ne pas souffrir avec ceux qui souffrent » : émotions et action humanitaire en Suisse pendant la Grande Guerre », *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, vol. 1, 66^{ème} année, 2016, p. 3., E-Periodica, en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-587349> [consulté le 14.05.2024].

le mardi 7 juillet, puis il passa ses examens oraux le vendredi 10 juillet 1914. La journée était découpée en deux temps. Tout d'abord, le candidat était évalué sur des épreuves de cours, puis, il défendait, au cours de l'après-midi, sa thèse¹⁸. La soutenance se déroula à 15 heures, dans la grande Aula de l'Université de Neuchâtel, devant un « jury [qui] était composé de tous les professeurs de la Faculté » de théologie, et avec le concours du Pr. Dubois comme rapporteur dudit jury¹⁹. Le ton de la soutenance était engagé, mais la prestation de Jules Humbert-Droz fut saluée. Le notaire Ernest Guyot lui écrivit, en partant de son expérience, pour lui exprimer ses félicitations et ses remerciements quant « [sa] grande franchise et son courage dans ses bonnes causes »²⁰. Son cousin, Edmond Bille, s'épancha un peu plus sur la prestation de Jules Humbert-Droz en lui envoyant ces lignes rédigées le jour même :

« Permits-moi de te féliciter pour ta courageuse et belle plaidoirie. [...] Je t'assure qu'ils t'ont suivi avec plus d'intérêt passionné, avec plus de sympathie, avec plus d'émotion que moi. [...] J'ai remarqué que tu devenais très fort et très convainquant dès que tu t'appuyais sur tes expériences personnelles »²¹.

Tout en saluant la prestance de son cousin et sa capacité à capter son auditoire, Edmond Bille écrivait violemment les institutions universitaires et ecclésiastiques. Il résuma la soutenance de Jules Humbert-Droz en ces termes : « Au fond, vois-tu, toi en face de ces fossiles, de ce vieux pape de Dubois, de ce pompier de Morel, c'était la jeunesse qui parlait, c'était l'avenir et tes idées [qui] volaient au-dessus de leurs formules mortes comme un oiseau léger vol au-dessus d'un cimetière »²². Dans une deuxième partie de sa lettre, Edmond Bille exprima ses sentiments lorsqu'il entendit son cousin parler. Pour lui « c'était la voix du pays qui parlait. Plus haut que [sa] thèse on entendait le cri de la masse, de misère et de compassion que nous avons sur le cœur, toi, moi, tant d'autres, descendants d'une lignée d'ouvriers et de paysans [...] qui ont peiné et qui ont souffert »²³. Ce jugement montrait à quel point Edmond Bille considérait Jules Humbert-Droz comme un porte-parole des sans voix, dans le monde bourgeois qu'était l'Université. Ce dernier le classait parmi « ceux qui haïssent les tièdes », et lui conseilla, même, que « lorsqu'on est bouillant, il ne faut pas craindre de laisser sortir la vapeur »²⁴. Aux yeux de son cousin, et très certainement de ceux de la famille Bille, Jules Humbert-Droz passait pour

¹⁸ VCH-BVFSP, FJHD, n°006011, Convocation à l'examen de licence -Faculté de Théologie, Juillet 1914.

¹⁹ Ibid.

²⁰ VCH-BVFSP, FJHD, n°00493, Lettre d'Ernest Guyot à Jules Humbert-Droz, 14 juillet 1914.

²¹ VCH-BVFSP, FJHD, n°005969, Lettre d'Edmond Bille à Jules Humbert-Droz, 10 juillet 1914, p.1.

²² Ibid., p. 4.

²³ Ibid., p. 5.

²⁴ Ibid., p. 3.

un radical, tout comme pouvait l'être son père, qui était prêt à faire la révolution. Edmond était même déçu de voir que Jules Humbert-Droz pouvait être « moins catégorique »²⁵ que l'était sa thèse. Signe du changement de comportement du jeune théologien ? Probablement pas. Et la conjoncture qui avait cours à l'été 1914, n'avait visiblement, pas altéré ses convictions politiques, mais le futur pasteur espérait, encore pouvoir se ranger et avoir une vie sociale à la hauteur de son statut. Sans avoir la prétention de devenir un bourgeois, le fils d'ouvrier pensait pouvoir peser dans le débat en qualité d'homme de Dieu. Surtout qu'il commençait à fréquenter de plus en plus souvent Jenny Perret, une militante de l'Union cadette et qui étudiait à l'École normale de Neuchâtel. Difficulté majeure, et pas des moindres, son père, Léon-Paul Perret, était pasteur à l'Église indépendante, réputée pour son conservatisme et son opposition « aux rouges » au sens large.

Pourtant, face à cette perspective de vie, le jeune Humbert-Droz était momentanément disposé à tout abandonner pour rejoindre la Croix-Rouge sur le front occidental. L'objectif était d'atténuer les méfaits de la guerre auxquels il s'opposait. Cet élan fut vite ravalé, sans plus d'explication, et il fit une demande à la Société évangélique, afin qu'il puisse recevoir une autre suffragance. À la fin août, visiblement, il reçut une réponse de la Société, et il fut engagé pour suppléer le Pasteur Du Poncet, à la paroisse Huguenote de Bayswater. Son engagement devait être effectif le premier octobre, raison pour laquelle il envoya une lettre au Pr. Henri Dubois, afin de fixer au plus vite la date de son ordination²⁶. Son ordination advint le 15 septembre 1914, au Grand-Temple de La Chaux-de-Fonds²⁷. La situation était des plus paradoxales en ces temps de guerre. En effet, Jules Humbert-Droz ne songeait pas à prendre part à ce nouveau combat antimilitariste, en Suisse, mais préférait partir pour une suffragance outre-manche. Il n'avait très certainement pas pris part aux débats sur la guerre qui animaient pourtant le monde socialiste depuis le début de l'été., ce monde socialiste était au bord de l'implosion. Ironie de l'histoire, le jour où le jeune Humbert-Droz était ordonné pasteur, le PSS proposa une rencontre aux socialistes italiens²⁸, afin d'amorcer le sursaut de la solidarité socialiste et prolétarienne²⁹. Douze jours plus tard, une conférence se tint dans l'auberge *Helvetia* de Lugano. Si le résultat ne fut ni un triomphe des éléments les plus révolutionnaire de la social-démocratie, ni les

²⁵ VCH-BVFSP, FJHD, n°005969, Op.it., p. 4.

²⁶ AEN, AE, NAT-10, Lettre de Jules Humbert-Droz au Pr. Henri Dubois, 1^{er} septembre 1914.

²⁷ VCH-BVFSP, FJHD, n°001059, Acte de consécration au Saint ministère, 16 septembre 1914.

²⁸ COLLART Yves, *Le Parti socialiste suisse et L'Internationale (1914-1915) – De l'Union nationale à Zimmerwald*, Genève, Publication de l'Institut universitaire de Hautes études internationale – n°49, 1969, p. 97.

²⁹ Ibid.

prémises d'une révolution³⁰, elle ne demeura pas moins la manifestation, pour une partie des socialistes, d'une certaine fidélité « aux professions de foi pacifistes »³¹.



Figure 4 : Carte postale de la mobilisation générale, La Chaux-de-Fonds, 31 juillet 1914³².

Les sirènes d'un monde qui était en train de mourir ne retinrent pas le jeune Humbert-Droz dans les régions neuchâteloises. Il se voyait déjà loin de la Suisse, dans des contrées par-delà le continent européen. Le manque d'argent et la difficile traversée de l'Atlantique lui firent choisir Londres pour mener sa suffragance. Or, la guerre, encore elle, allait se dresser entre lui et les terres britanniques. Il devait, pour cela, traverser une France en proie, depuis le mois d'août, à de violents combats sur son sol. Ces derniers marquaient déjà de leurs stigmates les paysages et populations. Dans une telle situation, le voyage de Jules Humbert-Droz était « peu banal [en ces] temps incertains ». Pourtant, cette incongruité est, pour l'historien, une source de tout premier ordre. En faisant des écrits de Jules Humbert-Droz dans les colonnes de *La Sentinelle*, le témoignage d'un socialiste suisse aux premiers temps de la guerre.

Et ce fut ainsi, en reliant Genève au Havre, que Jules Humbert-Droz donna ses premières impressions sur la France en guerre, et livra ses premiers sentiments sur la situation française. Le citoyen suisse qu'il était, fut frappé par cette atmosphère de mort et de tristesse qui régnait

³⁰ COLLART Yves, Op.cit., p.137.

³¹ Ibid., p. 139.

³² VCH-BVFSP, Arts graphiques, CFV ICO CP-471B, Publication de la mobilisation à La Chaux-de-Fonds, le 31 juillet 1914, Photographie, 9 x 14 cm.

aux abords de la capitale et dans les grands centres urbains où furent acheminés les blessés. Il dépeignait la situation de la population croisée sur sa route en distinguant une minorité de Parisiens qui rentrait chez eux, une fois l'inquiétude de l'avancée allemande jugulée, et ceux qui venaient d'être marqués à jamais par la guerre³³. Il se trouvait confronté à des « gens en grand deuil, les visages inquiets. Les uns ont déjà vu la mort à leur foyer, d'autres, la grande masse, sont sans nouvelles depuis longtemps »³⁴. Sans les voir, le pasteur chaux-de-fonnier percevaient les combats à travers le retour des rescapés et devant l'angoisse de l'attente des civils. Et il ne pouvait que deviner le carnage qui avait eu lieu sur les champs de bataille, des Ardennes, de Tannenberg et de la Marne. Il souligna, aussi, l'état d'excitation dans lequel se trouvaient les soldats en retournant au front. Des scènes qui l'étonnèrent, autant qu'elles le mirent dans une grande colère. À voir l'exaltation guerrière qui transpirait de ses scènes, Jules Humbert-Droz compris, combien le militarisme avait pénétré l'esprit d'une partie de la population. Population, qu'il n'hésita pas à traiter « de moutons dirigés par des chiens de berger »³⁵. Pourtant, passer ces quelques lignes de colère, Jules Humbert-Droz relativisa l'euphorie guerrière qui s'était emparée d'une partie de la population. Car, celle qu'il décrivit, semblait plutôt désorientée par cette guerre, par la brutalité des premiers combats. Le champ de bataille s'industrialisa, selon les termes de John Horne, dévoilant, ainsi, « une violence inouïe ». Un Suisse qui n'était pas sorti de ses frontières, devait se référer à la lecture des presses nationales ou internationales. Ici, le jeune Humbert-Droz était confronté aux horreurs, face aux discours des populations croisées et devant les va-et-vient de blessés. Cinquante-cinq ans plus tard, dans ses mémoires, il écrivit : face aux « culottes blanches des Marocains [...] maculés de sang » et aux « grands blessés déchargés en plein soleil [...] assaillis par des nuées de mouches »³⁶, qu'il a « compris là ce qu'était la guerre »³⁷. Le jeune pasteur revint quelque peu perplexe de son voyage sur ce territoire et donne ses impressions sur l'armée qu'il vit au gré des gares visitées.

Les premiers soldats croisés étaient de « vieux landsturm³⁸ [...] qui portent de vieux fusils Lebel », et dont Jules Humbert-Droz fit un symbole de l'armée dépareillée et mobilisée à l'arrière.

³³ HUMBERT-DROZ Jules, « Lettre de Londres », *La Sentinelle*, n°227, 30^{ème} année, 30 septembre 1914, p. 1, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19140930-01> [consulté le 13.08.2021].

³⁴ Ibid.

³⁵ Ibid.

³⁶ HUMBERT-DROZ Jules, 1969. Op.cit., p. 110

³⁷ Ibid.

³⁸ Mot allemand qui peut se traduire par réserve en français.

Il la décrivit sous les traits les plus noires, en lui donnant, presque, une dimension carnavalesque :

« Qui d'un chapeau de paille et des pantalons gris, qui un feutre vert et une tunique militaire. Les uns en pantoufles, un privilégié en manteau fourrure d'automobiliste semblait revenir d'une expédition aux pôles : il avait des pantalons de toile blanche [...] la France n'était pas prête [...] et elle ne peut équiper ses hommes sans les couvrir de ridicule »³⁹.

Son ironie cachait mal sa tentative de mettre en garde les lecteurs de *La Sentinelle*, sur l'impréparation d'une armée qui avait été prise de cours par les événements. Son regard ne s'arrêta pas sur l'état des équipements de l'armée, mais il se posa, aussi, sur sa composition. Il attira l'attention sur l'origine extra-métropolitaine de la plupart des bataillons qu'il croisa à l'arrière. Observation assez juste pour la période, car « 600 000 hommes furent enrôlés par la France dans les colonies, essentiellement en Afrique de l'ouest et du Nord »⁴⁰. Le jeune pasteur dressa un tableau des troupes coloniales empreint d'un ton paternaliste et rempli de préjugés coloniaux. Il commença son récit par l'évocation « d'un convoi de nègres du Maroc et du Sénégal, croisé au Havre », deux régions qui pourvurent la métropole en soldats. Ces derniers « devaient combattre, selon Humbert-Droz, en corps à corps pendant la nuit ». Une technique de combat particulièrement archaïque qui renvoie, dans sa présentation, aux méthodes utilisées par les Fedayin de l'ordre des Assassins, au XI^e siècle dans l'Iran médiéval⁴¹. Jules Humbert-Droz présenta ces troupes comme des « sauvages sanguinaires », comme le définit Pascal Blanchard dans son article sur la représentation de l'indigène dans les affiches de la propagande coloniale. Le pasteur suisse insista sur « leurs poignards [qui] étaient effilés comme des rasoirs, et leurs yeux [qui] brillaient et leurs dents [qui] se découvraient comme les fauves »⁴². Une iconographie qui renvoyait à la propagande coloniale du soldat « ensauvagé ». Un champ lexical et symbolique qui laissait ouvertement percevoir l'apparition de « stéréotypes raciaux [qui] accentuent l'altérité la rendant presque monstrueuse »⁴³. Le champ lexical de la

³⁹ Jules Humbert-Droz, « Lettre de Londres », *La Sentinelle*, n°227, 30^{ème} année, 30 septembre 1914, p. 1, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19140930-01> [consulté le 13.07.2021].

⁴⁰ KERSHAW Ian, 2015, Op.cit., p. 71.

⁴¹ LEWIS Bernard, *Les Assassins : terrorisme et politique dans l'Islam médiéval*, Bruxelles, Complexe, 2001, 208 p.

⁴² HUMBERT-DROZ Jules, Op.cit., 30 septembre 1914, p. 1.

⁴³ BLANCHARD Pascal, « La représentation de l'indigène dans les affiches de propagande coloniale : entre concept républicain, fiction phobique et discours racialisant », *Hermès, La revue*, n°30, vol.2, 2001, p. 152

monstruosité fit de nouveau son apparition lorsqu'il décrivit les trophées qui auraient été amassés par les soldats coloniaux.

Un soldat exhibait « des casques à pointes [...] l'un montrait à qui veut les voir, trois douzaines d'oreilles d'Allemands, [...] un autre aurait trouvé dans le nombre des morts une tête qui lui plaisait, il l'aurait coupé et l'aurait emporté dans son sac, à côté de son pain »⁴⁴. Le discours tenu par l'auteur était celui de la déshumanisation et de l'animalité supposée des colonisés. Renvoyant ces derniers à de simple figurant de l'histoire, comme l'expliquait Pascal Blanchard. Ainsi, Jules Humbert-Droz analysa la guerre, à ses débuts, comme étant la confrontation entre « les sauvages du sud que l'on envoie contre les vandales du nord »⁴⁵. En soulignant, dans le même temps, que cette sauvagerie qui caractériserait les peuples du Sud serait « les fruits de la civilisation qu'on leur impose »⁴⁶. Cette conclusion absolument non marxiste présentait, néanmoins, une ambiguïté, car elle dénonçait autant les conséquences de la colonisation qu'elle racialisait les sociétés en guerre. Loin de tenir un discours anticolonialiste, Jules Humbert-Droz n'analysait pas encore les causes du conflit en marxiste, sous le prisme des conditions économiques et l'antiimpérialisme, mais en exprimant une vision civilisationniste ; dans laquelle il renvoya, dos-à-dos, les Empires coloniaux qui utilisaient les populations colonisées comme de la chair à canon, et les Allemands qui s'abaissaient à la violence guerrière. Tel fut son premier diagnostic de la Grande Guerre.

Rapidement, il donna un autre diagnostic, celui de la violence des combats, qu'il décrivit, à travers ses rencontres avec les corps blessés des soldats qui furent rapatriés du front de l'Aisne, après avoir combattu lors de la fameuse bataille de la Marne. Cette bataille-symbole permit à l'armée franco-britannique de mettre fin aux prétentions du plan allemand, dit Plan Schlieffen. Les troupes françaises et britanniques mirent en « échec la guerre éclair à l'ouest »⁴⁷ menée par les troupes du Kaiser, sans toutefois repousser les Allemands en dehors des frontières du pays. La bataille dura 6 jours (du 6 septembre au 12 septembre), et elle mobilisa 1 982 000 hommes. Le bilan humain de la bataille est vertigineux. En une semaine, 520 000 soldats furent blessés, portés disparus ou tués⁴⁸. En l'espace d'une semaine, près de la moitié des forces vives engagées

⁴⁴ HUMBERT-DROZ Jules, « Lettre de Londres », *La Sentinelle*, n°227, 30^{ème} année, 30 septembre 1914, p. 1, Eneswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19140930-01> [consulté le 13.07.2021].

⁴⁵ HUMBERT-DROZ Jules, 30 septembre 1914, Op.cit., p. 1,

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ COCHET François, *La Grande Guerre*, Paris, Perrin, Coll. Tempus, 2018, p. 70

⁴⁸ ORTHOLAN Henri et VERNEY Jean-Pierre, *L'armée française de l'été 1914*, Paris, Bernard Giovanangeli et Ministère de la Défense, 2004, p. 147.

dans les combats furent rendues exsangues, constituant, ainsi, un choc pour les contemporains. Aucune bataille n'avait autant tué, mutilé et enseveli de vies humaines.

En qualité de civil, Jules Humbert-Droz fut protégé de l'expérience du champ de bataille, mais pas épargné par cette macabre atmosphère qui régnait en France à ce moment-là. Il raconta son voyage saccadé jusqu'à Rouen, marqué par les heures d'arrêt causées par l'arrivée d'un convoi de 1100 blessés⁴⁹. Il évoqua les futures gueules cassées, qu'il dépeignit comme les « invalides de demain, des vies anéanties »⁵⁰. La violence des combats marqua les paysages urbains et les campagnes ; pourtant, Jules Humbert-Droz se désolait autant qu'il critiquait ces sentiments de peur, de haines, d'excitation, de violence et de fierté qui se dégageaient des discussions entamées avec les personnes croisées. De tous ces sentiments, un seul retint fortement son attention, c'était celui de la fierté. Elle était affichée par les soldats lorsque ces derniers évoquaient leur capacité à se battre pour résister à un ennemi bien supérieur en nombre. Les appels patriotiques et à « l'honneur de combattre » sur les champs de bataille étaient autant de sujets qui lui étaient étrangers, à lui l'antimilitariste, le pacifiste. Deux qualificatifs qui auraient dû lui valoir toutes les peines du monde pour traverser la France, pourtant il n'en fut rien. Jules Humbert-Droz résuma le contrôle des voyageurs de la manière suivante :

« Avec un passeport visé que l'on réclame pour la forme, quand on entre en France, on voyage sans qu'on ne vous demande rien. Les fenêtres sont ouvertes et les voyageurs nullement surveillés ; on entre à Paris, on en ressort, sans rencontrer un seul garde qui vous réclame des papiers. On se sent sur la terre de la liberté, et... du laisser-aller »⁵¹.

Un manque de contrôle qui lui fit dire que « La France est très confiante »⁵². Pourtant, derrière l'apparent laisser-faire se cachait, en réalité, une capitale en proie à la guerre, qui était devenue, au cours de l'été 1914, une ville pratiquement ouverte où l'exode avait fait son œuvre. Les Parisiens rencontrés par Jules Humbert-Droz revenaient dans leurs logements après un mois d'incertitude, et ils furent, selon les chiffres avancés par l'historien Jean-Yves Le Naour, près de « 500 000 individus partis trouver refuge à l'ouest et dans le Midi »⁵³. Soulagé à l'idée de voir s'éloigner un siège allemand, comme lors de la guerre franco-prussienne, la population parisienne n'était pourtant pas sereine. En proie aux attaques aériennes, de rares Zeppelins déchiraient le ciel parisien et rendaient ainsi vulnérables la population de la ville. Le danger ne

⁴⁹ HUMBERT-DROZ Jules *La Sentinelle*, 30 septembre 1914, Op.cit., p. 1,

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Ibid.

⁵² Ibid.

⁵³ LE NAOUR Jean-Yves, *1914-1918 – L'intégral*, Paris, Perrin, 2018, p. 216

venait plus seulement de terre ou de mer, il était aussi présent dans les airs. À Paris, « dès 8 h ½ il n'y a plus que quelques attardés et les rodeurs. Quelques becs de gaz par-ci par-là éclairant bien mal leur chemin »⁵⁴. En ce mois de septembre 1914, la ville « si lumineuse habituellement est noire, [elle] craint les avions allemands et se cache »⁵⁵. Voilà le tableau que dressa le pasteur, s'accordant mal avec celui qu'il donna, trois ans plus tôt, lorsqu'il était étudiant. Une morne atmosphère composée d'angoisse et d'incertitude, qui tranchait plutôt avec celle qu'il découvrit à son arrivée à Londres. Les difficultés n'étaient pas encore les mêmes, et la société londonienne se trouvait être une tout autre société en guerre. Une nouvelle expérience édifiante s'offrit à Jules Humbert-Droz.

Il arriva dans une ville où tous les regards étaient tournés vers la guerre et la propagande emplissait l'espace public. Cette guerre était depuis longtemps, comme le note l'historien néerlandais Jacques R. Pauwels, prévue par les élites nationales et par le clergé officiel. Elle devait affermir le peuple jugé trop éloigné des vieux préceptes de l'anglicanisme. Il pouvait ajouter « [qu'] en ce qui concerne l'Église anglicane en Grande-Bretagne, celle-ci insistait sur l'idée que le peuple s'était détourné de Dieu et était devenu trop matérialiste, égoïste, et même voluptueux ; pour cela, Dieu le châtierait d'une guerre et, en même temps, lui accorderait une chance de se racheter par une conduite héroïque »⁵⁶. Un sentiment d'autant plus fort, que le jeune pasteur chaud-fonnier prit sa suffragance non dans les faubourgs ouvriers de l'East End, mais dans le quartier très bourgeois de Bayswater. Son auditoire était composé essentiellement de membres de la bourgeoisie (moyenne ou grande). Sa vie quotidienne se concentrait, géographiquement parlant, entre la London city et la Westminster City, deux centres de la haute société londonienne. Il découvrit une autre société bien différente de celle qu'il avait pu connaître dans les grandes villes françaises ou allemandes. Il partit vivre dans la plus grande métropole européenne forte de près de 7 millions de personnes en 1914⁵⁷ et dont les regards étaient tournés vers une guerre qu'ils ne voyaient pas sur leur sol. Une nouvelle situation qui entraîna, nécessairement, une transformation de son mode de vie, de sa vie quotidienne, et de ses expériences professionnelles, favorisant une nouvelle forme de militantisme pour notre jeune pasteur.

⁵⁴ HUMBERT-DROZ Jules, « Lettre de Londres », *La Sentinelle*, 30 septembre 1914, Op.cit. p. 1.

⁵⁵ Ibid.

⁵⁶ PAUWELS Jacques R., *1914-1918 – La Grande Guerre des classes*, Bruxelles, Édition Aden, 2014, p. 234

⁵⁷ WINTER Jay et ROBERT Jean-Louis, *Capital cities at war: Paris, London, Berlin (1914-1919)*, Cambridge, Cambridge university press, 2007, p. 29

Dès le 14 septembre 1914, date de son arrivée dans la capitale britannique, Jules Humbert-Droz s'installa dans un *Home* pour jeunes filles tenu par une baloise Madame Schweizer⁵⁸. Le bâtiment appartenait à la paroisse de l'Église française de Bayswater. Une situation qui devait évoluer très rapidement pour éviter que le voisinage ait à raconter qu'un homme dort et vit dans le *Home* pour les jeunes filles⁵⁹. Le puritanisme anglican de la bourgeoisie protestante condamnait très fortement ce type de relations, raison pour laquelle il s'installa à la fin septembre 1914 au 51 Northumberland Place, Westminster LB⁶⁰. C'était une pension de famille « anglaise ennuyeuse et monotone »⁶¹, selon les dires du vieux Jules Humbert-Droz âgé de 79 ans. Le bâtiment était bordé par une cour extérieure donnant directement accès à la rue, composé de cinq fenêtres côté rue et un balcon au rez-de-chaussée. Notre jeune pasteur vécut quant-à-lui, au second étage de la bâtisse, en occupant une chambre chauffée au charbon grâce à l'apport d'une cheminée. Pour ce qui est du repas, il devait le préparer sur un réchaud, sur le palier de la chambre⁶². Des conditions de vie que le vieux Humbert-Droz ne critiqua pas, bien au contraire, mais qui peinaient, à cette époque, Madame Schweizer qui invitait régulièrement le jeune pasteur à dîner au *Home* pour jeune fille⁶³. Il évoquait avec tendresse sa petite chambre londonienne. Cette vie à moindres frais comme il le disait lui-même, lui permettait de faire des économies et, ainsi, de pouvoir avoir quelques loisirs en dehors de son travail de suffragant.

⁵⁸ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., p. 109.

⁵⁹ Ibid., p. 111

⁶⁰ VCH-BVFSP, FJHD, n°001456, Carte de lecteur de la bibliothèque du British Museum, 1914.

⁶¹ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., p. 111.

⁶² Ibid.

⁶³ Ibid.



Figure 5 : l'église française de Soho Square, 1910, dessinée par Robert Randoll, 1910⁶⁴.



Figure 6 : Façade du 50-51 Northumberland Place, Westminster LB, 1974 ⁶⁵.

⁶⁴ VL, LMA, London Picture archives, p7488677, French Huguenot Church, Soho, Robert Randoll, 1910, Crayon, 31 cm x 22 cm.

⁶⁵ LMA, London Picture archives, cote: SC_PHL_01_279_74_15089, 50-51 Northumberland Place, Westminster LB: front elevations, 1974.

D'autant que son travail lui laissait peu de temps, et cela se ressentait sur « sa santé qui est légèrement atteinte par beaucoup de surmenage »⁶⁶ l'obligeant « à arrêter son travail et à prendre un jour de repos complet »⁶⁷, comme il l'expliquait dans l'une des rares lettres adressées à Jenny Perret le 29 octobre 1914. Un état de fatigue et une densité de travail qui lui laissait peu de temps pour penser à sa relation avec Jenny Perret, dont les parents refusaient encore qu'elle entretînt des rapports avec Jules Humbert-Droz. Il s'en désolait comprenait la situation sans toutefois s'y résigner. Pourtant, dans cette même lettre, il envisagea la rupture, car il comprit que sa situation de pasteur marginalisé, partiellement rejeté par la hiérarchie ecclésiastique de l'Église nationale neuchâteloise était de nature à déplaire à une famille conservatrice comme celle des Perret-Gentil. En effet, Les Perret était une famille très conservatrice de Môtiers, dans la région du Val-de-Travers. Le Père de Jenny Perret, Paul-Léon Perret, était pasteur de l'Église indépendante du canton de Neuchâtel. Une Église dite libre, dans un certain sens, qui ne se reconnaissait pas dans l'Église nationale, qu'elle jugeait trop libérale⁶⁸. L'impossibilité, pour le jeune Humbert-Droz, de pouvoir influencer le choix du père favorisait, chez lui, une forme de désespoir. Un sentiment qu'il essayait de retranscrire dans sa lettre envoyée à Jenny Perret-Gentil, et l'amena, afin de tuer la morosité, à s'investir davantage dans les activités connexes aux offices, telles que l'Association des jeunes chrétiens, l'école du dimanche et les réunions d'évangélisation⁶⁹. Un programme qui l'occupait à plein temps et lui procurait des semaines aux rythmes de travail très soutenus, comme l'atteste les carnets de prédication laissés dans son fonds d'archives.

⁶⁶ HUMBERT-DROZ, 1969, Op.cit., p. 112

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ WIJNKOOP LÜTHI Marc van, « Eglises libres », *Dictionnaire historique de la Suisse*, [en ligne], version du 09.11.2004, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/011431/2004-11-09/> [consulté le 16.12.2021].

⁶⁹ Jules Humbert-Droz, 1969, Op.cit., p. 113.

	Type d'activité	Fréquence
Lundi	Réunion jeune belge (soir)	Occasionnelle
Mardi	Réunion de prière (soir)	Chaque semaine
Mercredi	Sainte-Cène	Deux fois par mois
	Leçon d'anglais (soir)	Chaque semaine
Jeudi	Réunion jeunes gens (soir)	Chaque semaine
Vendredi	Conférence (soir)	Deux fois par mois
Samedi	Cours biblique (matin)	Chaque semaine
	Répétition de chant	Occasionnelle
Dimanche	Culte (matin)	Chaque semaine
	Réunion des jeunes filles (soir)	Chaque semaine

Tableau 1 : Emploi du temps type de Jules Humbert-Droz, octobre à novembre 1914⁷⁰.

Les offices se multipliaient et le travail ne cessait d'augmenter, alourdissant ainsi la charge de travail du jeune pasteur. Au Printemps 1915, près de huit mois après le début de sa suffragance, il dénonça cette situation à Henri Ryffel. Ce dernier lui répondit qu'il en avait fait « trop surtout le dimanche »⁷¹, tout en argumentant que lorsque Monsieur Du Pontet l'avait engagé, il lui avait dit qu'une aide allait être apportée⁷². Or, le vieux pasteur Du Pontet « pensait aux jeunes candidats qui se trouvaient à Londres tous les hivers depuis plus de 10 ans »⁷³, mais qui pour des raisons évidentes de conjoncture ne pouvaient venir dans la capitale britannique. La mobilisation des étudiants français, suisses et belges privaient les paroisses francophones de Londres de suffragants pour prêcher lors des cultes ou soutenir l'activité associative. Une telle disposition laissa finalement peu de temps à Jules Humbert-Droz pour pratiquer des activités autres que celles imposées par son ministère. Son emploi du temps ne lui permet pas d'envisager une reprise d'étude en parallèle de son ministère. En effet, Il avait envisagé une thèse de doctorat en sciences économiques et sociales⁷⁴. Il envisagea une telle orientation lorsque ses relations avec le pasteur se tendirent au cours de l'hiver 1915. Lors d'une prédication, Jules Humbert-Droz fit l'analogie entre l'enfant Jésus et le fils prodigue⁷⁵, et mit le pasteur Du Pontet

⁷⁰ VLCH-BVFSP, FJHD, n°004984-004990, Carnet des prédications de Jules Humbert-Droz, octobre-novembre.

⁷¹ VLCH-BVFSP, FJHD, n°005968, Lettre d'Henri Ryffel à Jules Humbert-Droz, 19 mai 1915.

⁷² Ibid.

⁷³ Ibid.

⁷⁴ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., p. 113.

⁷⁵ VLCH-BVFSP, FJHD, n°004992, Prédication du culte du 15 décembre 1914.

en colère. De fil en aiguille, le projet de thèse de Jules Humbert-Droz constituait un coup de canif dans ses motivations à rester pasteur. La mésentente avec le pasteur ne se borna pas à de simples questions théologiques – sur lesquelles nous reviendrons – mais elle prit une tournure personnelle, lorsque ce dernier essaya d’embrasser de force Jules Humbert-Droz. Jenny Humbert-Droz témoigna dans sa biographie consacrée à son mari des avances et des embrassades non-consenties⁷⁶ ; et une lettre d’Henri Ryffel vint corroborer la plainte de Jules Humbert-Droz à ce sujet. Il était entendu que l’affaire faisait office d’un affront fait au pasteur Du Pontet par le jeune pasteur Humbert-Droz. Les mots d’Henri Ryffel furent, à ce sujet, pour le moins édifiants en déclarant : « Vous insultez Mr. Du Pontet et même vous-même par ce [que] vous dites au sujet des baisers »⁷⁷. Ce furent-là, les seuls mots prononcés sur ce cas d’agression, puisque très rapidement, le directeur du Conseil presbytéral changea de sujet et déplaça le problème sur des questions théologiques⁷⁸. Ainsi, le pasteur Du Pontet ne fut pas inquiété par sa hiérarchie, ni même par ceux qui devaient veiller au bon fonctionnement de la paroisse, à savoir le Conseil presbytéral. La situation restait en l’état jusqu’à un certain point. En effet, le jeune pasteur rompit définitivement avec la paroisse du pasteur Du Pontet de la Harpe à la fin du mois d’avril 1915, après « qu’une paroissienne confia au suffragant ses hésitations à prendre la communion [la saint-Cène] avec lui »⁷⁹. Un incident qui incita le vieux pasteur de la paroisse à considérer son jeune suffragant comme hérétique, qui ne suivait pas la bonne voie. Pourtant, au-delà des tensions qui grandirent au cours de ces huit mois, Jules Humbert-Droz vécut une expérience dans une ville de Londres en guerre. Avare de détails, il laissa, dans ses mémoires, des informations sur sa vie londonienne.

Ses premiers mots concernant la mentalité britannique, en cette fin d’année 1914, furent pour y dénoncer l’alcoolisme rampant dans la société londonienne. Loin de fréquenter les pubs ou les tavernes, les loisirs de Jules Humbert-Droz tournaient plutôt autour de la lecture et du théâtre. Sans donner de titre, nous pouvons imaginer qu’il se rendit, parfois, dans les théâtres de *Times Square*, afin d’assister à des représentations théâtrales. Il passa une large partie de son temps libre à lire à la bibliothèque du British Museum⁸⁰, à se promener dans les rues de Londres, et à se rendre à des réunions, probablement politique, dans les quartiers industriels de Londres⁸¹. Ses loisirs ne varièrent pas sensiblement lorsque Jenny Perret vint le rejoindre à Londres à la

⁷⁶ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 32.

⁷⁷ VLCH-BVFSP, FJHD, n°005968, Op.cit.

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 33.

⁸⁰ VLCH-BVFSP, FJHD, n°001456, Carte de membre de la Bibliothèque du British Museum, 1915.

⁸¹ Jules Humbert-Droz, 1969, Op.cit., p. 111.

fin octobre 1915. Jenny Humbert-Droz décrit, dans la biographie consacrée à son mari, leurs loisirs et activités londoniennes pendant les deux mois où ils furent ensemble à Londres :

« Chaque matin nous nous installions au British Museum, à nos pupitres séparés d'une cloison, lui plongé dans les traités d'économie politique, moi dans la lecture de Jean-Christophe. L'après-midi, visite des musées, des églises, explorations dans le quartier miséreux de l'East-End. [...] Nous achetions Chops⁸² et figues pour notre régal du soir »⁸³.

Loin d'être touristique, le quartier de l'*East End* attira le jeune pasteur, comme en son temps le quartier attira le grand écrivain Jack London ; et quand ce dernier voulu le visiter « pour la première fois en 1902, le gérant de la succursale de Thomas Cook à Chepside lui répondit [qu'ils] ne reçoivent aucune demande dans ce sens et [qu'ils] ne connaissent pas cet endroit »⁸⁴. Situé à près de vingt kilomètres de son lieu du quartier de Westminster et de Bayswater, l'*East End* était la zone la plus industrielle et la plus ouvrière de Londres. Nous y trouvions les docks et de nombreuses industries de la ville. Jules Humbert-Droz y fit régulièrement référence pour décrire les problèmes de surpeuplement, d'insalubrité et d'inégalité qui régnaient dans la plus grande métropole mondiale. Il découvrit une misère qu'il n'avait pas encore soupçonné, y compris dans les faubourgs lyonnais, lillois, parisiens ou berlinois.

Le caractère industriel de l'*East End* exposait davantage ce secteur aux attaques aériennes allemandes ; et ce fut dans l'un des quartiers de l'*East End* que Jules Humbert-Droz « vécut le premier bombardement aérien de Londres par un zeppelin »⁸⁵, alors qu'il se trouvait à bord d'un bus impérial »⁸⁶. Il décrivit la scène en expliquant que dès les premières bombes qui touchèrent le sol londonien, « les passagers de l'impérial, pris de peur, se précipitèrent à l'intérieur [des bâtiments] »⁸⁷. Alors que lui se surprit à rester dans le bus pendant que les Zeppelins bombardaient le quartier. Plus tard, il mit cette quiétude sur le compte d'un « fatalisme qu'il a toujours ressenti dans les moments de danger »⁸⁸. L'étonnement est d'autant plus grand, lorsque l'on sait qu'une telle attaque était une première pour les occupants du bus et pour le jeune pasteur. Cette dernière fut aussi soudaine et fugace qu'elle fut aussitôt oubliée par les habitants de ville. :

⁸² Des côtelettes.

⁸³ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 38.

⁸⁴ ACKROYD Peter, *Londres : la biographie*, Paris, Philippe Rey, 2016, p. 766.

⁸⁵ HUMBERT-DROZ Jules, *Mon évolution du tolstoïsme au communisme (1891-1921)*, Tome I, Neuchâtel, La Baconnière, 1969, Op.cit., p. 111

⁸⁶ Ibid.

⁸⁷ Ibid.

⁸⁸ Ibid.

« Que pensent faire les Allemands en tuant des civils et des enfants ? Effrayer la population anglaise ? Ils n’y réussiront point, car ce n’est pas avec quelques aéroplanes qu’on prend possession d’un pays »⁸⁹.

Son jugement évolua au cours de l’année 1915, lorsque les attaques des Zeppelins allemands se multipliaient sur Londres. La population civile n’était plus à l’abri du feu ennemi, bien que l’on se trouvât à plus de 500 kilomètres de la ligne de front. À la fin de l’année 1914, la guerre s’était déjà installée durablement à Londres comme ailleurs. Quant au pasteur Jules Humbert-Droz, il prit davantage la parole, en chaire, pour y dénoncer la guerre, et en appeler à un réveil chrétien et socialiste.

Son positionnement comme militant de la chaire nous est parvenu grâce aux dépôts de ses archives privées à La Chaux-de-Fonds. Ces dernières recèlent quinze prédications rédigées par Jules Humbert-Droz lorsqu’il était en poste à l’Église huguenote de Londres à Bayswater. Si l’élément n’est pas inédit en soi, il mérite toutefois d’être souligné, car il est rare d’avoir accès aux prédications. Ces archives nous permettent d’analyser et de comprendre la théologie utilisée par Jules Humbert-Droz, à savoir dans quelle mouvance il se plaçait. Elles sont d’autant plus importantes que toutes sont datées d’octobre 1914 à mai 1915, et sont prononcées au début du conflit, dans un pays belligérant, devant un auditoire francophone (probablement français et belge). Ces cahiers rescellent des informations autant sur le contenu (les prédications, les lectures, les chants), que sur la forme (la liturgie).

⁸⁹ HUMBERT-DROZ Jules, « Lettre de Londres – ouverte par Anastasie », *La Sentinelle*, n°26, 31^{ème} année, 2 février 1915, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19150202-01> [consulté le 30.08.2021].

Temps liturgiques	Correspondance dans la pratique de la foi
Invocation	Prière publique prononcée à l'autel ⁹⁰
(1) Chant	Psaume
(1) Lecture	Ancien ou Nouveau testament
(1) Prière	
(1) Paroles	Ancien ou Nouveau testament
(2) Chant	Psaume
(2) Lecture	Ancien ou Nouveau testament
(2) Prière	
(3) Chant	Psaume
Sermon (prédication)	Interprétation de la parole, temps fort
Collecte	Moment de l'offrande
Annonces	Offrande ⁹¹
(4) Chant	Psaume
Prière	
Chant	Psaume
Oraison	Prière prononcée à l'issu de la sainte-Cène ⁹²
Bénédictio	
Recueillement	Prière prononcée en mémoire du roi d'Angleterre

Tableau 2 : Liturgie adoptée lors du culte du 21 mars 1915, église réformée française de Bayswater⁹³.

Jules Humbert-Droz pratiquait une liturgie éloignée des canons classiques de la liturgie réformée, y compris au XXe siècle. La reconnaissance des péchés n'était pas nommément citée dans les éléments liturgiques, pourtant elle devrait apparaître juste après l'Invocation ; or, elle se trouve être remplacée par un chant, puis une lecture biblique. L'absolution n'était pas non plus prononcée par le jeune pasteur. Les éléments qui se rapportèrent aux péchés et à leur rémission dans la parole, et non dans les actes, étaient totalement absents. Il fallut attendre la prédication du 7 mai 1915 pour avoir un sermon qui portait entièrement sur le salut⁹⁴, à un

⁹⁰ CHARRAS-SANCHO Joan, Pratiques liturgiques d'Églises luthériennes et réformées en France – vie liturgique, dynamique communautaire et identité ecclésiale, Thèse, (Sous la dir.) PARMENTIER Élisabeth, Université de Strasbourg, 2015, Annexe E, p. 510.

⁹¹ Pour soutenir les activités de la paroisse.

⁹² La communion ou la Cène devrait se trouver juste avant

⁹³ VLCF-BVFSP, FJHD, n°005454, Prédication de Jules Humbert-Droz à Londres, 21 mars 1915.

⁹⁴ VLCF-BVFSP, FJHD n°005449, Prédication de Jules Humbert-Droz à Londres, 07 mai 1915

moment où il se trouvait en disgrâce auprès de l'Église. Sa conclusion sonnait, finalement, comme un message adressé au pasteur Du Pontet et à ceux qui le soutinrent : « le christianisme ne repose pas sur la peur d'un être malfaisant, mais sur la confiance, la foi en christ »⁹⁵. Ses manières d'ordonnancer ses temps liturgiques, son refus de prêcher littéralement en chaire ou de procéder au placement liturgique, traduisaient le ton d'apparence très libéral de sa théologie. Jules Humbert-Droz se trouvait en rupture avec la tradition réformée orthodoxe qui consistait à inscrire dans la liturgie la toute-puissance du pasteur ; toutefois ce dernier se pensait comme un redresseur « de torts » à défaut d'être le représentant de Dieu sur terre ; s'inscrivant, en partie, dans les préceptes prônés dans la république puritaine chère aux réformateurs anglais tels que John Knox⁹⁶. Jules Humbert-Droz, au contraire, souhaitait mettre le pasteur en retrait de la liturgie pour laisser au croyant une place prépondérante dans le déroulement liturgique du culte. Si Humbert-Droz se détachait de l'orthodoxie réformée par son manque de dogmatisme, il n'abandonna pas, pour autant, la dimension moraliste du pasteur à travers, notamment, la prédication. Au contraire, en supprimant la théâtralisation de la prédication, il lui rendit la force des mots et le poids des propos. Dans ses premières prédications, au cours de l'automne 1914, le jeune pasteur abordait les thèmes de la *douceur du foyer*⁹⁷, de *l'ascétisme matériel du christianisme*⁹⁸, ou *la dimension libératrice de vivre une authentique foi chrétienne*⁹⁹. Ces sujets, connus pour être des classiques de la théologie du Second réveil, ne suffisaient plus à Jules Humbert-Droz qui décida, le 3 novembre 1914, de prêcher une prédication très offensive contre la guerre. Cette dernière était interprétée comme étant la Onzième plaie d'Égypte¹⁰⁰, où « le sang partout coule en ruisseaux et rougit les rivières »¹⁰¹. Son discours sur la guerre mondiale tenait presque de l'eschatologie biblique. Dans l'ensemble de ses prédications, il était question de la fin d'un monde d'argent, d'égoïsme et d'abaissement de la foi chrétienne¹⁰². Derrière cette morale très chrétienne se cachait une pensée fortement politisée. Dans son sermon du 2 janvier 1915, intitulé « laisse-le encore cette année »¹⁰³ il alla jusqu'à affirmer, devant un

⁹⁵ VLCF-BVFSP, FJHD n°005449, Prédication de Jules Humbert-Droz à Londres, 07 mai 1915

⁹⁶ WALZER Michael, *La révolution des Saints*, Paris, Belin, Coll. Littérature et Politique, 1987, p. 320.

⁹⁷ VLCF-BVFSP, FJHD, n°004985, Cahiers de prédication, 06 octobre 1914.

⁹⁸ VLCF-BVFSP, FJHD, n°004986, Cahiers de prédication ; 11 octobre 1914.

⁹⁹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°004987, Cahiers de prédication ; 27 octobre 1914.

¹⁰⁰ « Exode 7/19-21 Exode 12/01-36 », *Bible*, Traduction de SECOND Louis, Paris, Société biblique française, 1970, pp. 72-80 [1910],

¹⁰¹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°004988, Cahiers de prédication ; 03 novembre 1914

¹⁰² VLCF-BVFSP, FJHD, n°004985-005000 et n°005449-05454, Cahiers des prédications, 06 octobre-07-mai 1915.

¹⁰³ L'Évangile de Jean, 11/25, *Bible* traduite par Louis Second, Paris, Société biblique française, 1970, [1^{ère} édition 1910],

parterre de fidèles issus en majorité de la classe bourgeoise, « que des fois, parmi les Anarchistes et les socialistes, j’ai trouvé plus d’esprit de sacrifice et de justice, plus de fraternité vécue que dans les Églises chrétiennes »¹⁰⁴. En procédant de cette manière, Jules Humbert-Droz voulait éveiller les consciences chrétiennes, en utilisant l’arme la plus redoutable qu’un pasteur a en sa possession : la parole. Jules Humbert-Droz vivait son ministère de la même manière que les ministres puritains en leurs temps. Ces derniers revendiquaient « le remplacement de la prêtrise sacramentelle par un ministère de prédication »¹⁰⁵, lui donnant, ainsi, une forme de radicalité dans le discours et dans les thèmes abordés. « La parole engendre la Cause, et c’est en tant que représentant de cette cause que [le ministre] se dresse contre les structures »¹⁰⁶. Jules Humbert-Droz se pensait comme « appartenant [lui-même] au tiers-état clérical » tendant à assumer « par avance les caractéristiques d’un tiers-état séculier »¹⁰⁷. Il utilisait un savant mélange d’Évangile, de morale chrétienne et de principes socialistes pour lire la Bible et transmettre la parole du christ. Une méthode archétypale de la nouvelle théologie du Réveil, qui rivalisait, dans le fond comme dans la forme, avec les autres Églises institutionnalisées et souvent majoritaire du protestantisme : luthéranisme, réformé, anglicanisme. Ses prédications s’inscrivaient dans la vieille tradition des puritains, où leur franc-parler et leur style direct »¹⁰⁸ étaient des caractéristiques de leurs ministères. Aucune phrase n’était prononcée pour enjoliver une situation ou flatter tel groupe social. La parole devait être franche, et il en usa, lorsqu’il déclara que : « La détresse n’a pas encore été assez grande [...] Quand la douleur sera plus complète, le besoin du Père, du libérateur, sera plus grande et plus profonde »¹⁰⁹. Parole d’autant plus choquante, lorsque nous savons que l’année 1914 a été la plus meurtrière, avec près de 301 000 tués du côté de l’armée française et 266 745 morts ou disparus du côté allemand¹¹⁰. Ses propos étaient brutaux, et à dessein. Son objectif était encore de faire réagir ses ouailles sur les horreurs de la guerre. Il voulait participer à un réveil chrétien concernant les inégalités sociales, et montrer son opposition au chauvinisme ambiant qui s’exprimait dans les chancelleries des capitales européennes. Sa lecture biblique oscillait entre des phrases extrêmement provocatrices et une bonne connaissance théologique. La polémique et la connaissance théologique sont deux caractéristiques du ministère puritain, qui était pensé à la

¹⁰⁴ VLCF-BVFSP, FJHD, n°004994, *Cahiers des prédications*, 02 janvier 1915, p. 14.

¹⁰⁵ WALZER Michael, *La révolution des Saints*, Paris, Belin, coll. Littérature et Politique, 1987, p.136.

¹⁰⁶ Ibid., p.138.

¹⁰⁷ Ibid. p.140.

¹⁰⁸ Ibid.

¹⁰⁹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°004994, *Cahiers des prédications*, 24 décembre 1914.

¹¹⁰ HORNE John (dir.), *Vers la guerre totale – Le tournant de 1914-1915*, Paris, Tallandier, 2010, p. 37.

foi comme « un ministère d'hommes instruits, recourant [...] aux écrits polémiques »¹¹¹. Loin d'être intellectuellement parlant un puritain anglais de l'*English civil War*, Jules Humbert-Droz revêtirait, par son puritanisme théologique et surtout ministériel, des attributs du piétisme du XVIIIe siècle. En effet, si le terme piétisme est excessif pour désigner les prédications de Jules Humbert-Droz, il n'en reste pas moins que ce dernier optait pour « prêcher simplement mais avec puissance (*einfältig aber gewaltig predigen*) »¹¹². Induisant que la prédication devait laisser « moins de place aux connaissances au profit des qualités religieuses comme la simplicité apostolique, la sensibilité, l'examen de soi »¹¹³. En cela, les prédications du pasteur Humbert-Droz comportaient un caractère d'urgence dans le ton employé et les thèmes abordés : conversion au pacifisme, au bon gouvernement, critique des élites politiques et économiques. En faisant cette démarche, il politisa davantage ses prêches. Dans celui daté du 28 mars 1915, prononcé devant des fidèles de l'église huguenote de *Soho Square*, le jeune pasteur dénonça publiquement la guerre, mais aussi le comportement des souverains en les comparant – négativement – au Christ : « Quoi de plus étrange comme constat que la situation bouleversée de l'Europe, l'appétit insatiable des monarques, leurs chevauchées belliqueuses à travers les bruits de caures et le claquement des Lenus¹¹⁴ et la scène paisible d'un roi, un roi moral, [qui] entre à Jérusalem sur la monture la moins belliqueuse [l'âne] et de l'aura des branches d'olivier »¹¹⁵. Son utilisation pragmatique de la Bible pour expliquer une actualité faisait écho à ses conférences et causeries qu'il tenait en public ou devant un parterre de membre des Unions chrétiennes francophones. Face au nationalisme grandissant, à l'accroissement du sentiment guerre et à l'égoïsme rampant des classes bourgeoises, Jules Humbert-Droz politisa davantage ses conférences, ainsi que ses causeries et ce dès son arrivée à Londres (voir le tableau ci-dessous).

¹¹¹ WALZER Michael, Op.cit., p.136.

¹¹² CHARRAS-SANCHO Joan, Op.cit., p. 144.

¹¹³ CHARRAS-SANCHO Joan, Ibid., p. 143.

¹¹⁴ Dieu de la mythologie celte qui est souvent à parenté au Dieu romain de la guerre Mars.

¹¹⁵ VLCF-BVFSP, FJHD, n°004994, Cahiers des prédications, mars 1915.

Jours	Sujet	Types de réunion
11 oct. 1914	Le christianisme et la guerre	Causerie
16 oct. 1914	Les causes de la guerre (causes éthiques et économiques)	Conf. Publique
18 oct. 1914	La fin d'un christianisme	Causerie
23 oct. 1914	Causes de la guerre (causes politiques et morales)	Conf. Publique
25 oct. 1914	Une religion est-elle nécessaire	Causerie
30 oct. 1914	Causes de la guerre (les remèdes)	Conf. Publique
01 nov. 1914	Quelle religion faut-il à l'avenir humain	Causerie
06 nov. 1914	L'antimilitarisme	Conf. Publique
08 nov. 1914	Le christ a-t-il existé ?	Causerie
15 nov. 1914	Les symptômes d'une Renaissance religieuse	Causerie
20 nov. 1914	Notre position à l'égard de la guerre	Conf. Publique
22 nov. 1914	L'essence du Christianisme. Ce qu'il n'est pas : Le ciel	Causerie
29 nov. 1914	L'essence du Christianisme. Ce qu'il n'est pas : La résignation	Causerie
04 déc. 1914	Le principe démocratique à l'origine	Conf. Publique
06 déc. 1914	L'essence du Christianisme : Le Royaume de Dieu	Causerie
13 déc. 1914	Le monde de l'apparition du christianisme	Causerie
18 déc. 1914	Le principe démocratique : évolution historique	Conf. Publique
27 déc. 1914	Paix sur la Terre d'Israël	Causerie
03 jan. 1915	Remède	Causerie
10 jan. 1915	La patience	Causerie
17 jan. 1915	La propriété est l'Évangile	Causerie
24 jan. 1915	Le protestantisme et l'instruction	Causerie
31 jan. 1915	L'alcool et le corps	Causerie

Tableau 3: Les conférences et causerie animée par Jules Humber-Droz (cot. 1914-jan. 1915)¹¹⁶.

La politisation de ses conférences n'était pas du goût d'une partie du conseil presbytéral, ni du pasteur Du Pontet, ce que lui fit remarquer Henri Ryffel dans une lettre qui lui énonçait ses principaux griefs. Les conférences du jeune pasteur lui paraissaient plutôt « être [basées] sur

¹¹⁶ VLCF-BVFSP, FJHD, n°005969, Liste des conférences et causeries animées par Jules Humbert-Droz, oct. 1914-janv.1915.

des principes chrétiens, et non sur la prédication de l'Évangile de Jésus Christ »¹¹⁷. Raison pour laquelle elles cessèrent à la mi-décembre 1914, sans plus d'explication. En revanche, les causeries animées entre la mi-décembre et la fin janvier 1915 ne correspondaient pas, dans le titre, à la radicalité politique dont le pasteur commençait à faire montre dans ses prédications. Une radicalisation qui était à mettre sur le compte de deux facteurs : le premier tenait à l'esprit de contradiction qui animait Jules Humbert-Droz par rapport à sa hiérarchie ; et le second aux événements guerriers qui se déroulaient dans le monde. En effet, l'année 1915 marquait la montée des « stratégies d'évitement de la guerre [qui] sont le signe d'une lassitude déjà installée des soldats »¹¹⁸ face à un conflit très meurtrier depuis le début. Les soldats comprirent qu'une guerre courte n'était plus à l'ordre du jour, mais qu'ils allaient devoir combattre pendant de longs mois. « La guerre moderne signifia la fin de l'idée romantique de la guerre »¹¹⁹ avec l'utilisation « d'autres armes nouvelles [qui] se mirent à faire des victimes dès 1915 »¹²⁰, dont le lance-flamme, le gaz, les zeppelins et les U-Boot. Le conflit n'était plus du tout dans une guerre classique et pourtant les états-majors continuent à utiliser les hommes de la même manière qu'au cours des guerres du siècle dernier. Parallèlement à ce constat d'échec de la guerre des tranchées et de la politique d'attaques tous azimuts qui était coûteuse en pertes humaines et à la supériorité de l'industrie sur les états-majors, s'ajouta à cela l'intervention désastreuse des Alliés aux Dardanelles, dans l'Antre de l'Empire ottoman, à la fin du mois d'avril 1915. Les Empires coloniaux peinaient à vaincre une puissance ottomane pourtant sur le déclin et en proie à de violents troubles intérieurs. Ces troubles furent un prétexte évoqué par le gouvernement des Jeunes Turcs pour accélérer le massacre des Arméniens, alors en cours depuis la fin du XIXe siècle, qui se mua en génocide. Tous ces déboires guerriers et ces massacres de civils eurent des retentissements dans les principales capitales européennes et en tout premier lieu à Londres, où la puissance impériale en Orient était directement remise en cause. Face à cela, un pasteur ne pouvait pas garder le silence et prêcher l'introspection. Il choisit donc d'accompagner son militantisme de chaire par sa participation de plus en plus régulière aux colonnes du journal socialiste neuchâtelois *La Sentinelle*.

¹¹⁷ VLCF-BVFSP, FJHD, n°005968, 14 mai 1915, Op.cit.

¹¹⁸ COCHET François, Op.cit., pp. 184-185.

¹¹⁹ PAUWELS Jacques R., Op.cit., p. 506.

¹²⁰ Ibid.

Dès son arrivée à Londres, il utilisa une partie de son temps pour devenir « correspondant particulier »¹²¹ du journal socialiste. Un poste qu'il occupa tout au long de la suffragance et qui l'amena à rédiger de nombreux articles pour *La Sentinelle* entre septembre 1914 et novembre 1915. Cependant, pour cause de censure et nous y reviendrons plus tard, le pasteur chaux-de-fonnier ne put être publié que treize fois dans le journal¹²². Un panel d'articles qui nous donne déjà des indications sur les sujets traités par le correspondant du journal socialiste. À leur lecture, nous constatons que ses thèmes de prédilection restaient la vie sociale des Britanniques (11 mentions), les débats et actions au sein du mouvement socialiste local ou international (7 mentions), la vie économique du pays (7 mentions) et les relations internationales (4 mentions). Son intérêt se portait davantage sur les questions sociales et politiques que sur les questions spirituelles.

Son fil conducteur, dans ses premiers articles, restait la critique des mœurs de la société britannique, mêlant, ainsi, problèmes sociaux et spirituels. Il qualifia la mentalité britannique d'arrogante, et les mœurs de plutôt dépravés. À ce sujet, il considéra comme une erreur morale de ne pas taxer l'alcool dans la loi de programmation budgétaire pour l'année 1915-1916, votée au début du mois d'octobre 1915¹²³. Cette dépravation causée par l'alcool tranchait avec la fierté guerrière qui se dégageait d'une partie de la société de londonienne. Une mentalité qui serait, selon l'historien François Bédarida, un reliquat des mentalités héritées de l'époque victorienne¹²⁴. Il l'inscrivait dans un chauvinisme ambiant qui était savamment orchestré par la propagande gouvernementale et militaire. Une propagande qui, à l'instar de sa voisine française, se basait sur « la supériorité de la cause britannique, assimilée au Droit, à la Justice, à la Liberté et la Démocratie »¹²⁵. Ce bon droit renforçait une certaine idée de supériorité chez

¹²¹ HUMBERT-DROZ Jules, « Lettre de Londres », *La Sentinelle*, n°227, 30^{ème} année, 30 septembre 1914, p. 1, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19140930-01> [consulté le 13.07.2021].

¹²² *La Sentinelle*, octobre 1914-octobre 1915, E-neswspapper, en ligne, <https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=cl&cl=CL1&e=> [consulté le 21.01.2021].

¹²³ Jules Humbert-Droz, « Le budget britannique », *La Sentinelle*, n°237, 31^{ème} année, 12 octobre 1915, p. 1, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19151012-01> [consulté le 21.01.2021].

¹²⁴ BEDARIDA François, *La société anglaise du milieu XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, coll. Points/Histoire, 1990, p. 238

¹²⁵ MOUGEL François-Charles, *Une histoire du Royaume-Uni de 1900 à nos jours*, Paris, Perrin, 2014, p. 111

les soldats qui s'engageaient, selon le pasteur Humbert-Droz¹²⁶, et les poussait ainsi à partir au combat de la même manière que pour une compétition de sport. Un phénomène que l'historien Jacques R. Pauwels souligne dans son ouvrage *La Grande Guerre des classes*, et qu'il met en relation avec la naissance du *War propaganda Bureau*. Un organisme qui se composait d'éminents représentants de l'élite intellectuelle, littéraire et journalistique du pays, tels que Thomas Hardy, Arthur Conan Doyle, G.K. Chesterton et H.G. Wells. Leur objectif était d'informer la population britannique selon les besoins du gouvernement, attaquer et discréditer les pacifistes et les socialistes non partisans de l'Union-sacrée, et de promouvoir les intérêts et la pensée de l'aristocratie, de la grande bourgeoisie et de quasiment la totalité du monde religieux britannique. Cette propagande se basait sur le patriotisme, la défense de l'ordre économique et politique, l'antisocialisme, l'antipacifisme et sur le virilisme. Dans le dernier cas, toutes les couches de la société furent touchées et les femmes jouèrent un rôle important, comme le souligne Jacques Pauwels. Ce dernier expliqua que

« Dans bien des villes et des villages, outre la pression des femmes, il y avait aussi de la pression de la part des amis, qui faisait en sorte que des groupes de voisins, de collègues de travail, de membres de clubs de football, etc. se présentaient ensemble pour constituer ce qu'on a appelé des « bataillons d'amis » (The Pals Battallions) »¹²⁷.

Une fraternité qui pourtant se retrouvait essentiellement au sein des classes dites supérieures qui occupaient les places d'officiers supérieurs. Les autres furent renvoyés à un mépris de classe, symbolisé par le sobriquet de « Tommies » couramment employé pour désigner les soldats du rang, voire les sous-officiers issus de la petite bourgeoisie. La lecture de classe qui est présentée par l'historien Jacques Pauwels est également reprise par Jules Humbert-Droz.

Ce dernier critiquait vivement cet esprit aristocratique et bourgeois qui régnait en Grande-Bretagne en l'étayant par une lecture sociologie du recrutement de l'armée britannique. Selon lui, ce furent « les fils des grandes familles ou des classes moyennes qui [s'étaient] enrôlés et qui [se retrouvaient] sur le front »¹²⁸. Cependant, l'historien belge nuance quelque peu cette observation en expliquant que la propagande réussissait à rassembler un million d'hommes de toutes origines de classe pour aller se battre. Journallement, ce furent « entre 10 000 et 30 000

¹²⁶ HUMBERT-DROZ Jules, « Lettre de Londres », *La Sentinelle*, n°297, 30^{ème} année, 21 décembre 1914, p. 1, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19141221-01.2.4> [consulté le 21.01.2021].

¹²⁷ PAUWELS Jacques R., Op.cit., p. 278-279.

¹²⁸ HUMBERT-DROZ Jules, 21 décembre 1914, Ibid. p. 1.

volontaires qui répondirent à l'appel, au cours des huit premières semaines de guerre »¹²⁹. Un chiffre qui ne cessa pas d'augmenter dans les mois qui suivirent, « ce qui revint à 75 000 hommes en automne 1914 et près de 1,2 millions à la fin de l'année 1914 »¹³⁰. En un peu moins d'une année, entre août 1914 et juin 1915, pas moins de deux millions d'hommes s'engagèrent pour constituer une nouvelle armée [...] appelée « l'armée de Kitchener » »¹³¹. L'atmosphère de jingoïsme qui régnait à Londres participa à la radicalisation du discours chez Jules Humbert-Droz, sans pour autant modifier son opinion antimilitariste. Cette dernière était bien plus présente dans ses prédications que dans ses contributions à *La Sentinelle*. Elles étaient souvent axées sur les questions sociales, politiques ou sur les débats internes au socialisme.

En bon journaliste, Jules Humbert-Droz s'intéressait aux débats qui traversaient les mouvements socialistes britanniques (et surtout londoniens). Nous savons, par exemple, qu'il lisait le journal socialiste *Daily Citizen* au début de l'année 1915, connu pour faire office d'organe officiel du *Labour Party* et dont la ligne politique était pourtant très patriotique à cette époque¹³². En mars 1915, il changea ses lectures, et fit davantage référence au *Leader Labour*, l'organe du *Independent Labour Party*, dont la ligne politique était réputée être davantage pacifiste que celle du *Labour Party*. Il rédigea même à la fin septembre 1915 un long article en hommage au leader du ILP et pacifiste convaincu, Keir Hardie¹³³. Son article exprima, dans des termes policés, son opposition à la ligne patriotique du *Labour Party*, tout en soutenant les efforts consentis par Ramsay Macdonald pour lutter contre la guerre, la pauvreté et l'enrichissement de la bourgeoisie. À ce titre, Jules Humbert-Droz salua le travail mené par les travaillistes britanniques qui étaient entrés en masse, selon ses dires, dans l'*Union of Democratic control*¹³⁴. Un organisme créé dès le début du conflit, et dont l'objectif était « de s'assurer que cette guerre est menée à des fins démocratiques plutôt que pour des motifs

¹²⁹ PAUWELS Jacques R., 2014, Op.cit., p. 269.

¹³⁰ Ibid., p. 269.

¹³¹ Ibid.

¹³² HOLTON Robert J., « Daily Herald v. Daily Citizen, 1912-1915 – The Struggle for a Labour Daily in relation to "the Labour Unrest" », *International Review of Social History*, n°3, vol. 19, décembre 1974, p. 370

¹³³ HUMBERT-DROZ Jules, « Keir Hardie – in memoriam », *La Sentinelle*, n°32, 31^{ème} année, 6 octobre 1915, p. 1, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19151006-01> [consulté le 21.01.2021].

¹³⁴ HUMBERT-DROZ Jules, « Lettre de Londres », *La Sentinelle*, n°19, 31^{ème} année, 25 janvier 1915, p. 2, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19150125-01> [consulté le 24.01.2021].

expansionnistes ou effectuée aux termes d'accords secrets »¹³⁵. Rapidement, sa mission évolua, il prit en charge la surveillance des prix et l'enrichissement des capitaines d'industrie. La base très parlementaire de l'UDC n'empêcha de le soutenir, et ce malgré la présence de libéraux en son sein. Il appuyait aussi, dans ses discours, la lutte de certains parlementaires travaillistes, et même libéraux, pour maintenir les prix au plus bas et garder une relative liberté d'opinion dans le pays. Il est vrai que « les grandes libertés et les principes de la culture civique ont été préservés »¹³⁶, mais dans des cadres assez limités selon Jacques Pauwels. Une censure s'instaura, et poussa Jules Humbert-Droz à s'indigner lorsque le *Leader Labour* fut visité par la police le police, en septembre 1915, au motif de défaitisme¹³⁷. Le pasteur chaud-de-fonnier fit également état d'une censure à laquelle il avait été soumis, lorsqu'il envoyait des lettres à *La Sentinelle*. Dans un long article, il expliqua la manière dont il rencontra un commissaire de police qui le menaçait d'une possible expulsion du pays, s'il n'arrêtait pas de donner des « informations défaitistes »¹³⁸. Le défaitisme était en effet condamné, tout comme l'atteinte à la sûreté nationale¹³⁹. Deux chefs d'accusation qui se généralisaient de plus en plus au milieu de l'année 1915. Les articles rédigés au cours de sa période londonienne lui permirent de se faire connaître auprès des lecteurs de *La Sentinelle*. Jusqu'ici, son militantisme était centré surtout autour de la Fédération romande des socialistes chrétiens, une organisation qui comptait 146 membres dans l'ensemble de la Suisse, dont 126 pour la partie francophone du pays¹⁴⁰.

En écrivant régulièrement dans *La Sentinelle*, il se rapprochait davantage du PSN et commençait à envisager sérieusement de travailler au sein du parti. Surtout que ses perspectives de carrière dans le milieu de la pastorale du canton de Neuchâtel s'éloignaient grandement. Après des tergiversations que nous allons étudier, il décida de rentrer dans la rédaction de *La Sentinelle*, l'organe du PSS dans le canton. Dans le communiqué daté du 3 février 1916, la Société d'édition et de propagande socialistes officialisa la venue de Jules Humbert-Droz à *La*

¹³⁵ BARRY Gearóid, « La création d'un « pacifisme parlementaire » ? Mouvements de paix, parlements et politique électorale en Grande-Bretagne et en France pendant la Première Guerre mondiale », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n°26, vol. 2, 2017, p. 3.

¹³⁶ MOUGEL François-Charles, Op.cit. p. 117.

¹³⁷ HUMBERT-DROZ Jules, « Lettre de Londres », *La Sentinelle*, n°212, 31^{ème} année, 13 septembre 1915, p. 1, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19150913-01> [consulté le 24.01.2021].

¹³⁸ HUMBERT-DROZ Jules, « Lettre de Londres », *La Sentinelle*, n°89, 31^{ème} année, p. 1, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19150420-01> [consulté le 24.01.2021].

¹³⁹ MOUGEL François-Charles, Op.cit., p. 117.

¹⁴⁰ « Liste des membres de la Fédération romande des Socialistes chrétiens », *L'Espoir du monde*, n°6-9, 9^{ème} année, juin-juillet, 1916, p.85, BNF, en ligne, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6557505r> [consulté le 17.02.2021].

Sentinelle. Ce dernier allait occuper le poste de co-rédacteur, suite à une réunion qui s'était tenue à la fin du mois de décembre 1915¹⁴¹, et où il avait été décidé de proposer au jeune pasteur ce poste nouvellement créé. Édouard-Paul Graber décrivit au jeune postulant les activités qui lui sont demandées, à savoir : « écrire une ou plusieurs fois par semaine, un article original sur un sujet d'actualité intéressant pour la classe ouvrière, [...] et [travailler] à l'éducation socialiste des jeunes » dans le canton de Neuchâtel. La Société d'édition et de propagande socialistes attendit du jeune pasteur qu'il écrivît des articles sensationnels en menant des enquêtes, et en faisant un réel travail journalistique. Leur volonté était de dynamiser *La Sentinelle*, et donner « une allure plus intéressante, un caractère qui le fasse s'imposer »¹⁴². Le volume horaire demandé pour pouvoir organiser la rédaction et mener des enquêtes de terrain était un temps plein. Dans un dernier paragraphe, Paul Graber vanta les mérites du jeune pasteur, dont ses qualités rédactionnelles et d'analyse¹⁴³. Il expliqua, également, que sa venue dans le journal aurait été une autre manière de militer, et qu'ainsi, il aurait pu se rapprocher des luttes qui lui tenaient à cœurs. « C'est donc un poste de rédacteur et de militant »¹⁴⁴ qui lui était offert.

Son entrée à la rédaction de *La Sentinelle* lui fit quitter Londres, et c'était un jeune pasteur à l'allure bourgeoise, portant un pince nez à la manière d'un dandy, coiffé d'une épaisse chevelure et affublé d'une barbe hirsute qui se présenta, le 2 février 1916, devant les douanes françaises du port de Dieppe en Normandie¹⁴⁵. Alors qu'une guerre d'usure semblait se dessiner sur le front occidental, Jules Humbert-Droz rentrait au pays après une année et demie passée en tant que suffragant dans l'église protestante française de Bayswater, dans la banlieue londonienne. En contournant les zones du conflit, il traversa, malgré tout, un pays dévasté par le conflit, en passant par Paris, Pontarlier, pour rejoindre la gare des Verrières dans le Val-de-Travers¹⁴⁶.

¹⁴¹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°001954, Lettre de Paul Graber à Jules Humbert-Droz, 6 janvier 1916

¹⁴² Ibid.

¹⁴³ Ibid.

¹⁴⁴ Ibid.

¹⁴⁵ VLCF-BVFSP, FJHD, n°000707, Passeport provisoire d'une année de Jules Humbert-Droz délivré par les autorités françaises, 17 mai 1915, pp. 8-9.

¹⁴⁶ VLCF-BVFSP, FJHD, n°000707, Passeport provisoire de Jules Humbert-Droz délivré par les autorités françaises, 17 mai 1915 (valable 1 an), pp. 8-12

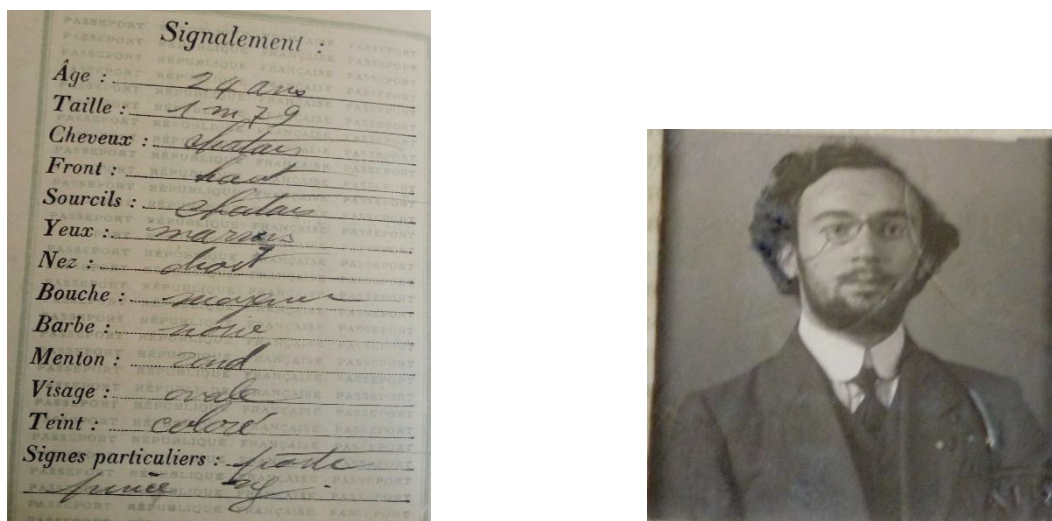


Figure 7: Caractéristiques physiques de JHD¹⁴⁷ et Portrait de JHD¹⁴⁸.

Au mois de février 1916, Jules Humbert-Droz adhéra à la Fédération romande de la Jeunesse socialiste suisse – Section de la Chaux-de-Fonds¹⁴⁹, au matricule n°35 inscrit sur son carnet de sociétaire. Lors de son adhésion, la Fédération romande des jeunesses socialistes était récente. En juillet 1913¹⁵⁰, la section chaux-de-fonnière fut la première des sections francophones à entrer dans la Fédération suisse des jeunesses socialistes, puis deux ans plus tard, la Fédération romande de la jeunesse socialiste tint son premier congrès le 13 juin 1915 à Yverdon. Les délégués fixèrent les statuts de la nouvelle organisation et la dotèrent d'une ligne politique et militante, en inscrivant notamment l'éducation politique et l'organisation des loisirs comme fondement du militantisme politique de la jeunesse¹⁵¹. Un rôle que Jules Humbert-Droz joua tout au long des quatre années qu'il resta au sein de l'organisation – nous ne savons pas s'il resta plus longtemps, car le paiement de ses cotisations s'arrêta en décembre 1920¹⁵². À cette date, son expérience militante et politique était déjà conséquente, car il avait milité dans les organisations chrétiennes de jeunesse, avait adhéré en 1911 au PSN, et militait depuis le

¹⁴⁷ VLCF-BVFSP, FJHD, n°00070, Passeport française de Jules Humbert-Droz, 1915

¹⁴⁸ Ibid.

¹⁴⁹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°000715, Carnet de sociétaire de Jules Humbert-Droz pour la Fédération de la jeunesse socialiste suisse – Section La Chaux-de-Fonds, février 1916-décembre 1920, p. 2

¹⁵⁰ « La jeunesse socialiste suisse », *La Sentinelle*, n°173, 29^e année, 28 juil. 1913, p. 3. E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19150629-01> [consulté 14.05.2024].

¹⁵¹ « Premiers congrès de la section romande des jeunesses socialistes », *La Sentinelle*, n°147, 31^e année, 29 juin 1915, p. 2., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19150629-01> [consulté 14.05.2024].

¹⁵² VLCF-BVFSP, FJHD, n°000715, Carnet de sociétaire de Jules Humbert-Droz pour la Fédération de la jeunesse socialiste suisse – Section La Chaux-de-Fonds, février 1916-décembre 1920, p. 2

milieu de l'année 1912 dans la FRSC. Une position qui lui permit de jouer un rôle de propagandiste au service des jeunesses socialistes durant ces quatre années,

Son entrée au sein de la rédaction de *La Sentinelle* ne se produisit pas sans quelques inquiétudes pour des membres de sa famille, et avant tout sa mère. Dans une longue lettre datée du 20 janvier 1916, Marie Humbert-Droz critiquait les choix de son fils concernant son entrée à *La Sentinelle* et sa trop grande politisation :

« Mais de quoi je ne suis pas bien gaie, c'est de penser que tu veux venir rédacteur de La Sentinelle. Avoir fait tant d'années d'étude et venir échouer 2ème rédacteur de la senti... tu avoueras que ce n'est pas riche, venir faire de la politique et te chicaner avec Matthias. C'est vraiment un tourment encore plus cuisant que tous les autres pour moi »¹⁵³.

Cette hostilité à la nouvelle perspective de carrière de son fils s'explique de deux manières. Tout d'abord, Marie Humbert-Droz le vécut comme l'échec d'une ascension sociale, celle d'être pasteur. Elle voyait le travail dans *La Sentinelle* comme un déclassement par rapport aux études que Jules Humbert-Droz avait mené pendant quatre ans. De plus, le salaire n'avoisinait pas les 3 000 frs par ans¹⁵⁴. Elle pensait le voir obtenir un ministère dans une paroisse locale, non devenir un socialiste militant. C'est la deuxième raison qui la poussa à critiquer le choix de son fils. Marie Humbert-Droz s'inquiétait pour l'avenir de Jules Humbert-Droz, dans le sens que le socialisme n'était pas encore vu d'un bon œil dans l'ensemble du canton. Il y avait, à cette époque, de nombreux conflits entre radicaux et socialistes pour l'hégémonie politique sur le canton. Aux élections communales de 1915, les radicaux ravirent la ville de La Chaux-de-Fonds aux socialistes¹⁵⁵, exacerbant, ainsi, davantage le conflit existant entre les deux camps. Et une controverse prit corps avant le départ de Jules Humbert-Droz à Londres à l'été 1915, après qu'Albert Matthias, rédacteur en chef du journal *National* d'obédience radicale, accusa Jules Humbert-Droz d'être l'auteur d'un pamphlet intitulé *Tartarin* et dirigé contre les radicaux¹⁵⁶. Si aucune trace dudit pamphlet en question n'est trouvée dans les archives de Jules Humbert-Droz, cette affaire fit tout de même apparaître un Jules Humbert-Droz prêt à polémiquer et être davantage engagé dans les actions du PSN. Il devint, petit à petit, un nom

¹⁵³ VLCF-BVFSP, FJHD, n°006049, Lettre de Marie-Humbert-Droz à son fils Jules Humbert-Droz, 20 janvier 1916.

¹⁵⁴ VLCF-BVFSP, FJHD, n°001954, Lettre de Paul Graber à Jules Humbert-Droz, 6 janvier 1916.

¹⁵⁵ PERRENOUD Marc, « La grève générale à La Chaux-de-Fonds », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier et Traverse*, Hors-série, 2018, p. 234.

¹⁵⁶ GRABER Paul-Édouard, « Le comble de la lâcheté », *La Sentinelle*, n°222, 31^{ème} année, 24 septembre 1915, p.3, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19150924-01.2.19> [consulté le 16.03.2021].

connu et associé à La Chaux-de-Fonds, et qui plus est au socialisme. Une dernière raison convainquit la mère de Jules Humbert-Droz du mauvais choix de son fils, c'était le projet de mariage qu'il envisageait avec Jenny Perret, fille de Paul-Léon Perret (pasteur à l'Église indépendante) et de Rose Anna Jeanneret-Grosjean. Dans l'imaginaire d'une telle famille, Jules Humbert-Droz cumulait deux désavantages : l'un d'être un pasteur socialiste attaché à aucune Église, et l'autre d'être le fils d'un ouvrier horloger d'obédience socialiste qui était mort dans un asile d'aliénés. À une époque où les contemporains voyaient dans l'aliénation mentale une forme d'hérédité, pour les plus scientifiques, ou la marque du malin, pour les plus religieux. De plus, dans le schéma matrimonial qui avait cours à l'époque, dans les régions du Val-de-Travers ou du Val -de-ruz, un fils d'ouvrier horloger socialiste n'épousait pas, généralement, une fille issue de la moyenne bourgeoisie ecclésiastique. Les raisons avancées par l'historien Luigi Lorenzetti et le démographe Reto Schumacher, sont celles de la structure socio-économique de La Chaux-de-Fonds qui ne laissait pas une « ample ouverture du marché matrimonial (ou du moins des choix matrimoniaux)¹⁵⁷ au sein de la population. « Le caractère « mono-industriel » de la ville horlogère [qui] a probablement contribué à réduire les segmentations du marché matrimonial, alors que le cloisonnement social plus aigu de la ville de la Suisse centrale les a probablement renforcées »¹⁵⁸.

Car le pasteur de Corcelles-sur-Neuchâtel est vivement attaqué par *La Sentinelle* et la Ligue des locataires pour une affaire qui s'est produite dans un appartement qu'il louait à La Chaux-de-Fonds. Les meubles d'un locataire du nom de Huguenin et sa famille devaient être saisis par un huissier. Or, La Ligue des locataires et la mobilisation de *La Sentinelle* l'ont empêché. Le journal socialiste, dans son numéro du 11 juin, citait nommément le pasteur Paul Perret. Le journal adopta une position d'entre-deux. Dans un premier temps, il critiqua l'attitude classiste des bailleurs Jacot et Guillermod, dans leur manière de présenter défavorablement le locataire au propriétaire. Puis, l'auteur dénonça le désintérêt, le pasteur avait fait preuve à l'égard de l'ouvrier. L'article se termine par une phrase assez dure à l'encontre du pasteur : « M. Perret, si ces Messieurs avaient dit vrai, c'eût été une occasion de prouver que vous compreniez et pouviez pratiquer à l'occasion l'évangile du Christ. C'est là, Monsieur le pasteur, l'opinion de

¹⁵⁷ LORENZETTI Luigi et SCHUMACHER Reto, « L'endogamie matrimoniale dans les villes suisses 1880-1920 », *Histoire & Mesure*, vol. 1-2, 20^{ème} année, 2005, p. 7, en ligne, <https://journals.openedition.org/histoiremesure/783> [consulté le 28.08.2021].

¹⁵⁸ Ibid.

beaucoup d'honnêtes gens »¹⁵⁹. Une polémique qui est rapidement éteinte six jours plus tard le 17 juin 1915. Malgré ces excuses prononcées du bout des lèvres par le journal socialiste, il en reste des traces dans la famille de Jenny Perret, future Jenny Humbert-Droz. Et la participation de Jules Humbert-Droz à la rédaction du journal creuse un peu plus encore le fossé qui existe entre lui et le père de Jenny Perret¹⁶⁰. Il n'est plus un simple militant de la base, mais il devient un cadre. Sa mère le met en garde contre un possible, voire certain, refus de Paul Perret à consentir au mariage de sa fille Jenny. Et cela pose la question des stratégies maritales, du rôle de la jeune femme dans la décision du mariage, de la prégnance du patriarcat ainsi que l'endogamie dans le milieu bourgeois chaud-de-fonnier.

Cette décision de rentrer dans *La Sentinelle* est probablement l'une des décisions les plus importantes dans la vie de Jules Humbert-Droz, car elle l'intègre pleinement dans le militantisme socialiste neuchâtelois. De plus, il devient principalement dépendant du PSN et des Éditions de *La Sentinelle* pour gagner sa vie. Une situation qui pouvait, parfois, entraver les prises de position du permanent au sein du parti. En effet, toute opposition trop tranchée par rapport à la ligne générale de la direction pouvait lui valoir une perte de son poste, entraînant de *facto* des difficultés financières et matérielles. Dans les premiers temps de sa collaboration avec le journal socialiste aucun problème n'apparaissait. Ses premiers articles, en tant que nouveau co-rédacteur de *La Sentinelle*, portaient sur ses souvenirs d'Angleterre¹⁶¹. Il commença, dès la fin du mois de février à travailler sur les actualités locales et les événements nationaux.

Il arriva dans la rédaction du journal dans une atmosphère assez délétère au sein de la Confédération. Les appels à la défense nationale et à la neutralité sont attisés par le clergé helvétique, qu'il soit protestant ou catholique. Et le Conseil fédéral essayait de sortir de l'affaire Egli-Wattenwyl, du nom de deux officiers de l'armée, le colonel Karl Egli et le colonel Friedrich-Moritz von Wattenwyl. Cette affaire éclate à la fin de l'année 1915 et prend une tournure nationale au début de l'année 1916, lorsque ces deux officiers suisses sont accusés par la France d'avoir transmis des informations secrètes à l'état-major allemand. Un procès se tint le 24 février devant le Tribunal militaire de Zurich et la presse romande de tout bord se saisissait

¹⁵⁹ LA LIGUE DES LOCATAIRES, « Un disciple du Christ », *La Sentinelle*, n°132, 31^e année, 11 juin 1915, p. 3, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19150611-01> [consulté le 16.03.2021].

¹⁶⁰ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 34.

¹⁶¹ HUMBERT-DROZ Jules, « La lutte pour la liberté », *La Sentinelle*, n°36, 32^{ème} année, 12 février 1916, p.1, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19160212-01.2.10> [consulté le 13.04.2022].

de cette affaire pour dénoncer tour à tour l'inaction du Conseil fédéral qui refusait de réunir le parlement sur cette question¹⁶², les éléments germanophiles qui se trouvaient dans le pays, ou tout simplement le système militaire suisse tel qu'il était pensé. La presse bourgeoise, la *Tribune de Genève* en tête, s'en prit aux éléments pro-allemands de la Confédération, et au manque de courage du Conseil fédéral, ainsi qu'à l'absence de tout patriotisme des deux officiers. C'était surtout sur l'image déplorable d'une Suisse aux ordres du Kaiser qui était mise en exergue par la presse bourgeoise afin de mieux maquiller le fait que c'étaient des éléments de la bourgeoisie helvétique, non des représentants du mouvement ouvrier, qui avaient trahi le pays. Ces mêmes représentants traitaient durement les chefs socialistes pour leur opposition, souvent de façade, à la guerre. *La Tribune de Genève* se désola même de voir que deux des plus grands patriotes de Suisse avaient pu trahir leur pays. Seule la presse socialiste et anarchiste dénonce cet état de fait, et *La Sentinelle* rappelle que ce sont tous deux des membres de la bourgeoisie et que cette dernière est « la classe la plus influente sur le terrain politique [et qu'elle] asservit sans cesse et avec succès à ses intérêts la législation et les forces administratives de l'État ». À cet effet, un esprit de corps s'installe pour essayer de sauvegarder la crédibilité et la dignité de l'institution militaire, un instrument performant dans la lutte contre la contestation ouvrière. L'enquête administrative et l'instruction du procès furent menées tambours battants ; la première se déroula du 12 au 18 janvier et fut confiée au major Max Huber, et la seconde débuta le 22 janvier pour se terminer le 3 février 1916. Le colonel et conseiller d'État vaudois Alfonse Dubois fut désigné juge d'instruction extraordinaire. Le procès se tint devant le tribunal de la 5^{ème} section de Zurich, le 28 février, « après avoir été reporté en raison de la maladie du capitaine Corti, défenseur du colonel Von Wattenwyl »¹⁶³. Un retard qui ajouta de la tension dans le camp des opposants aux colonels et à la gestion de l'affaire par le Conseil fédéral. En effet, cette affaire suscita de vives passions au sein de la Confédération et des protestations, y compris dans la ville alémanique de Zurich, se firent entendre, notamment de la part des membres du Parti socialiste qui utilisèrent cette flagrante trahison de deux membres de l'état-major pour attaquer l'institution militaire et y dénoncer son double jeu. Le retard que prit l'audience du procès rendit l'atmosphère électrique dans la ville, et des incidents éclatèrent le 25 février dans la cour la de caserne militaire de Zurich ou devait avoir lieu ledit procès. Des « soldats, baïonnettes au canon, repoussaient grossièrement les gens [...] et le capitaine de la

¹⁶² « Pour la convocation des chambres fédérale », *La Sentinelle*, n°32, 32^{ème} année, 8 février 1916, p. 2, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19160208-01> [consulté 14.05.2024].

¹⁶³ STOECKLI Fritz, *L'affaire des colonels 1915-1916*, Genève, Slatkine, Coll. Révélations des archives, 2020. p. 114.

garde donna l'ordre de faire jouer les hydrants contre le public »¹⁶⁴. Durant les auditions, l'accusation et la défense évoquaient les principes de la neutralité pour influencer le jugement¹⁶⁵. Un verdict où « faute de preuves, la transmission de dépêches russes aux puissances centrales ne [fut] pas retenue. Les prévenus [furent] acquittés sur le plan pénal mais le général [Ulrich Wille] leur infligea disciplinairement vingt jours d'arrêts à la caserne de Berne, suivis de la mise à disposition de l'armée »¹⁶⁶. L'ensemble de la presse romande, des conservateurs du *Libéral* jusqu'aux socialistes de *La Sentinelle*, en passant par les *Tribune de Genève* ou *La Gazette de Lausanne*, condamna l'intervention des militaires dans cette histoire. Jules Humbert-Droz prit part aux critiques et se fendit d'un article sur le sujet le 4 mars 1916, dans lequel il dénonçait l'acquittement des deux colonels. Il participa aux manifestations qui éclatèrent la semaine du 6 au 11 mars 1916, notamment à l'une d'elle qui agglomérait plusieurs courants politiques, allant des socialistes opposés à la guerre, jusqu'aux franges germanophobes de la suisse romande. À cet égard, Jules Humbert-Droz rappela, lors de la manifestation neuchâteloise du 5 mars 1915 qui rassemblait des personnalités telles que Charles Naine, Ernest-Paul Graber et le bernois Robert Grimm, que « la Suisse avait comme mission de maintenir l'idéal de la démocratie, que son rôle était de montrer à l'Europe en délire qu'il [était] possible d'unir des races diverses »¹⁶⁷. Un discours qui pouvait résonner naïvement, mais qui traduisait l'état de désarroi dans lequel se trouvait une partie de la Suisse face à cette fracture nette qui apparaissait y compris au sein de la bourgeoisie. L'unité de la classe ouvrière chère aux socialistes était mise à mal par les critiques lancées par la presse romande, en réponse aux articles désolés de la *Neue Zürcher Zeitung* et de la *Neue Zürcher Nachrichten*. Le mouvement socialiste pensait que l'unité de toute la classe ouvrière suisse était le prérequis pour la révolution et l'établissement d'une société socialiste et internationaliste. Tout le contraire de ce qui était en train de se passer lors de cette crise des colonels. Dans le même temps, une autre affaire attirait l'attention du pasteur socialiste, celle de George Henrioud, ancien greffier de la

¹⁶⁴ « Affaire des colonels – Les incidents de Zürich : un blâme général », *La Tribune de Genève*, n°48, 38^{ème} année, 26 février 1916, p. 4., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=TDG19160226-05> [consulté le 20.05.2024].

¹⁶⁵ STOECKLI Fritz, Op.ict., p. 123.

¹⁶⁶ Ibid., p. 114.

¹⁶⁷ « Manifestation à Neuchâtel », *La Sentinelle*, n°54, 32^{ème} année, 06 mars 1916, p. 2., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19160306-01> [consulté le 20.05.2024].

justice de paix de La Chaux-de-Fonds¹⁶⁸, accusé, sans être condamné¹⁶⁹ pour un obscur détournement de fonds sur les ventes aux enchères de la ville¹⁷⁰. Ce fut *La Sentinelle* qui la première fit éclater l'affaire à la fin du mois de novembre 1915, sans que la presse bourgeoise en ait dit mot, *Le Libéral* mis à part qui avait publié une molle défense de l'intéressé à la fin du mois de novembre afin de masquer les largesses du système de contrôle des ventes aux enchères dans la région et l'incompréhensible verdict de la cour. Le rédacteur Jules Humbert-Droz dénonça une justice de classe qui, aux yeux du peuple neuchâtelois, laissait libre une personne qui avait reconnu avoir volé « 2000 francs [suisses] grâce à ses détournements »¹⁷¹, alors que « quatre enfants miséreux et sans soutien [notamment politique] ont volé un sac de chiffons ; ils l'ont vendu 7 frs. 65, et ont subi plus d'un mois de prison préventive ; ils sont condamnés : deux d'entre eux à la maison de correction, l'un à 80 jours de prison et l'autre à 60 jours avec sursis. Les frais sont à leur charge ». Il concluait cet article en se posant, faussement, la question : « pourquoi la justice a-t-elle deux mesures ? Pourquoi condamne-t-elle avec rigueur les petits pour blanchir les grands ? » À cette question candide, le rédacteur répond « qu'elle [la justice] est peut-être aussi malade que ceux qu'elle juge et [il] demande qu'on la soigne »¹⁷². Et en relevant que « personne n'était là pour les défendre », et en ponctuant que « les pauvres, ça n'a pas besoin d'avocat »¹⁷³. Le pasteur socialiste donnait, dans les colonnes de *La Sentinelle*, une lecture de classe des décisions de justice prononcées par les Tribunaux helvétiques. Il critiquait la place toujours plus importante donnée au militarisme au sein du pays, et donnait une large audience aux idées antimaltaristes.

Le pacifisme de Jules Humbert-Droz ne comprenait pas la transformation de la guerre impérialiste en guerre révolutionnaire, comme l'entendait une partie des bolchéviks de l'époque, mais plutôt une dénonciation de la guerre sans conséquence, par des actes isolés. De ce fait, Jules Humbert-Droz se rapprochait plutôt de la tendance pacifiste zimmerwaldienne, sans toutefois prendre une part conséquente dans les débats lors des conférences de

¹⁶⁸ DUBOIS Georges, « Par la tangente », *La Sentinelle*, n°285, 31^{ème} année, 07 décembre 1915, p. 1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19151207-01> [consulté le 15.05.2024].

¹⁶⁹ HUMBERT-DROZ Jules, « Justice », *La Sentinelle*, n°43, 32^{ème} année, 21 février 1916, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19160221-01> [consulté le 15.05.2024].

¹⁷⁰ GRABER Édouard-Paul, « Par haine des radicaux », *La Sentinelle*, n°282, 31^{ème} année, 03 décembre 1915, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19151203-01> [consulté le 15.05.2024].

¹⁷¹ HUMBERT-DROZ Jules, *La Sentinelle*, 21 février 1916, Op.cit., p.1.

¹⁷² Ibid.

¹⁷³ Ibid.

Zimmerwald et Kienthal. Il se contentait de critiquer les dérives du militarisme, l'institution militaire, les entorses, voire les coûts de canif subi par le système démocratique suisse, sans donner son opinion sur les débats qui traversaient le mouvement socialiste internationaliste. La seule chose qui pouvait ressortir de ses articles était son opposition au chauvinisme, à la guerre et plus généralement au système militariste. Il n'était pas encore surveillé par la police et sa vie se déroulait encore normalement. Le 22 mai 1916, il s'installa avec sa future épouse, Jenny Perret, au 27, rue Henri-Philippe Mathey¹⁷⁴, à l'extrémité du versant nord de la ville de La Chaux-de-Fonds¹⁷⁵. Dans un logement social qui appartenait aux Maisons communales construites entre 1912 et 1914 par la municipalité socialiste. Elles étaient l'aboutissement d'une revendication qui émergea au tournant du XIXe siècle, lorsque les socialistes déposaient, en 1899, une motion qui demandait la réservation, par la Commune, des sols nécessaires pour y construire des logements, afin de « mettre un frein à la spéculation »¹⁷⁶ foncière qui sévissait dans la ville, et pour répondre aux « besoins d'une cité qui s'agrandissait sans cesse »¹⁷⁷. La ville amorçait, à cette époque, la deuxième phase d'expansion commencée au milieu du XIXe siècle. En 1903, les socialistes réattaquèrent sur la question du logement à bon marché en tenant, le 25 mars, une réunion publique sur le sujet. La foule vint nombreuse et on compta « 1 200 personnes au Temple français [Grand Temple] »¹⁷⁸. Le succès de la réunion publique poussa les socialistes à lancer une initiative populaire demandant la construction de 200 logements à bon marché. Au cours du mois de juillet 1903, les socialistes réussirent à récolter près de 2 283 signatures pour l'initiative sur le logement. Mais cela s'avéra insuffisant pour peser dans les décisions du Conseil communal. Ce dernier « conclut à son rejet », le 28 octobre de la même année¹⁷⁹. Il fallut attendre près d'une décennie plus tard, et la victoire des socialistes aux élections municipales, pour voir sortir de terre les premiers logements à bon marché. Des logements qui étaient forts modernes pour l'époque et avec « en majorité trois pièces et une cuisine habitable, des WC et des dépendances (cave, galetas [débaras]) »¹⁸⁰. Un confort non négligeable pour un jeune couple qui vivait chichement, car Jules Humbert-Droz ne touchait pas un salaire mirobolant en tant que journaliste et propagandiste du PSN et des jeunesses

¹⁷⁴ VLCHF-BVFSP, Police des habitants, dossier n°19846, Jules et Jenny Humbert-Droz.

¹⁷⁵ VLCHF-BVFSP, CF-C35, Plan de La Chaux-de-Fonds par la direction des travaux publics, 1^{er} janvier 1900 ; Cf. Annexes.

¹⁷⁶ SPIRA Raymond (dir.), *La Chaux-de-Fonds 1912-2012 – Histoire d'une ville de gauche*, Neuchâtel, Édition Alphil, 2012, p. 27.

¹⁷⁷ Ibid.

¹⁷⁸ Ibid.

¹⁷⁹ Ibid.

¹⁸⁰ Ibid., p. 29.

socialistes. Quant à Jenny Perret, nous n'avons pas la trace d'un autre salaire et elle n'en parla pas non plus dans la biographie qu'elle consacra plus tard à son mari. Il est possible, toutefois, que sa famille lui donna ponctuellement de l'argent pour terminer les fins de mois. D'autant que les relations entre Jules Humbert-Droz et le père de Jenny, Paul Perret, s'améliorèrent. Ce dernier était même prêt à bénir leur union. Au début du printemps 1916, les perspectives de Jules Humbert-Droz paraissaient, tant sur le plan sentimental que professionnel, plus lumineuses et plus certaines. Mais le couple fut rapidement rattrapé par la guerre, l'armée et les obligations militaires.



Figure 8 : Maisons communales de la rue Philippe-Henri-Mathey (2^{ème} entrée)¹⁸¹.

Ses interventions contre l'armée dans les colonnes de la presse socialiste ou durant les réunions publiques avaient fini par attirer l'attention des autorités. Ces dernières s'intéressèrent de près à sa situation militaire. Son manquement délibéré à ses obligations militaires le conduisait à vivre pleinement son engagement antimilitariste. En effet, il pratiqua l'insoumission, afin de défendre et d'exposer ses convictions devant les prétoires.

¹⁸¹ VLCF-BVFSP, DAV, CFV ICO AC/PVNa-6, Maisons communales de la rue Philippe-Henri-Mathey 15-31, La Chaux-de-Fonds, 1914-1920.

UN PROCÈS POLITIQUE : CELUI DE L'INSOUMISSION

L'année 1916 n'était pas seulement un tournant dans la carrière militante de, elle correspondait, aussi, à l'enlèvement du conflit et à la structuration des minoritaires socialistes restés fidèles aux principes internationalistes du socialisme et opposés à la guerre. Dans ce contexte, la question de l'insoumission se posait pour des jeunes gens pétris d'un idéalisme chrétien ou bercés par les actions passées d'un Charles Naine refusant le service sous les drapeaux¹⁸². L'heure du choix allait fatalement sonner pour le jeune Humbert-Droz.

Les obligations militaires remontaient, pour Jules Humbert-Droz, à l'année 1912, lorsqu'il fut incorporé « dans les services complémentaires de l'armée »¹⁸³, en raison de sa position d'étudiant en théologie. En effet, les Suisses qui faisaient l'Université pouvaient être exemptés, durant leurs études. Un bénéfice qu'il réussit à conserver le 10 août 1914, après le décret de mobilisation du 3 août, en gagnant un congé pour l'étranger d'une durée de deux ans ¹⁸⁴. Or, par ordonnance du 1^{er} février 1916 : « le Conseil fédéral a décrété que tous les citoyens suisses des classes d'âge de 1883 à 1892, incorporés dans les services complémentaires devaient se soumettre à une nouvelle visite sanitaire »¹⁸⁵. À la suite de quoi, Jules Humbert-Droz reçut deux convocations le 30 mars et le 6 juillet 1916¹⁸⁶. Mais, il décida de ne pas s'y rendre, et réaffirma, par ce geste, son antimilitarisme. Cependant, si le jeune pasteur avait pu connaître un relatif surci concernant son incorporation, c'était en raison de la méconnaissance par l'armée de sa situation personnelle. En effet, les services de recrutement pensaient qu'il se trouvait « encore en Angleterre [...], ainsi, l'autorité militaire ne l'a pas recherché » après le 30 mars¹⁸⁷. À la fin du mois de mai, Jules Humbert-Droz reçut une seconde relance concernant sa convocation à passer devant la commission sanitaire. Après plus d'un mois d'attente, le juge militaire et capitaine Courvoisier, en accord avec les autorités militaires, prit la décision de procéder à l'ouverture d'une enquête à l'encontre de Jules Humbert-Droz le 21 juillet 1916¹⁸⁸. Cinq jours plus tard, un gendarme fut envoyé dans les locaux de *La Sentinelle*, au 103 rue du parc, pour emmener le co-rédacteur Humbert-Droz devant la commission sanitaire. Le rapport du tribunal militaire indiqua son refus de se soumettre à la visite sanitaire et fit état du chef d'inculpation

¹⁸² PERRENOUD Marc, « Naine, Charles », *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), version du 02.11.2010, en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/004629/2010-11-02/> [consulté le 15.05.2024].

¹⁸³ AFS, FSP, JHD, CH-BAR#E5330-01#1000-894#4366, Rapport du tribunal militaire territorial II, 30 août 1916, p.2

¹⁸⁴ Ibid.

¹⁸⁵ Ibid.

¹⁸⁶ Ibid.

¹⁸⁷ Ibid.

¹⁸⁸ Ibid. p.1

lancé contre lui : « Violation des devoirs du service et insubordination ; refus de se présenter à la visite sanitaire le 30 mars 1916 et le 6 juillet 1916 à La Chaux-de-Fonds »¹⁸⁹.

Le récit présenté par le rapport de police différait de celui donné par *La Sentinelle* le 27 juillet 1916. L'organe socialiste présenta les faits sous un autre angle : l'agent n'avait pas invité Jules Humbert-Droz à se rendre à la commission sanitaire, mais devant le juge d'instruction vers 17 heures, et c'était seulement une fois devant le juge d'instruction que le pasteur avait réitéré son refus de se présenter devant ladite commission¹⁹⁰. Étant donné les raisons qui motivaient l'ouverture d'une enquête à l'encontre du rédacteur de *La Sentinelle*, il était possible de penser que les autorités présageaient un refus de sa part, et pensaient déjà à une arrestation. Car, malgré leur supposée méconnaissance de la présence de Jules Humbert-Droz sur le sol helvétique, les autorités eurent forcément vent des réunions publiques données par le rédacteur de *La Sentinelle* dans les différentes villes et communes du canton, ainsi que les nombreux articles qu'il écrivit sur la vie politique, judiciaire et militaire du pays. Une activité qui n'avait pas été mentionnée dans les dossiers de la surveillance. Les rapports de police qui furent rédigés pendant la période de l'enquête nous montrent l'état d'esprit dans lequel se trouvaient les représentants de l'autorité militaire. Le major Rufin qui rédigea la demande pour l'ouverture d'une enquête à l'encontre de Jules Humbert-Droz le 6 juillet 1916, pria les autorités fédérales de « donner à ce rapport la suite qu'il comporte afin que ce rénitent [tumeur ou abcès] soit très sévèrement puni »¹⁹¹. Pour rester dans le domaine médical, le 1 août 1916 une demande d'un complément d'enquête fût envoyée par l'auditeur du Tribunal territorial 2, le capitaine Colomb, au juge d'instruction, le capitaine Dupras. Ce complément d'enquête concernait la responsabilité pénale de Jules Humbert-Droz, en d'autres termes le capitaine pensait que la santé mentale du prévenu était atténuée¹⁹². Si des pièces du dossier sont aujourd'hui portées manquantes, comme la demande transmise par le capitaine Colomb, il est possible de retrouver le contenu de la requête dans la demande adressée au colonel Kubler, auditeur en chef des armées à Berne, afin que ce dernier puisse intercéder à ladite requête. Le capitaine Colomb fut convaincu que les éléments « révélés par le dossier à l'égard d'Humbert-Droz permettaient de conclure *a priori* à un état

¹⁸⁹ AFS, FSP, JHD, CH-BAR#E5330-01#1000-894#4366, Op.cit., p.1

¹⁹⁰ « L'arrestation de Jules Humbert-Droz », *La Sentinelle*, n°173, 32^e année, 27 juillet 1916, p. 2., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19160727-01> [consulté le 15.05.2024].

¹⁹¹ AFS, FSP, JHD, CH-BAR#E5330-01#1000-894#4366#7#3, Lettre du commandant Rufin au Conseiller d'État des armées Camille Deccoppet, 06 juillet 1916.

¹⁹² AFS, FSP, JHD, CH-BAR#E5330-01#1000-894#4366#7#10, Demande de l'auditeur du Tribunal territorial 2, le capitaine Colomb à l'auditeur en chef, le colonel Kubler, 12 août 1916.

mental atteint »¹⁹³. Les soupçons avancés par l'auditeur du Tribunal territorial 2 se fondaient sur des préjugés concernant la famille Humbert-Droz et la mort du père Jules-Alfred Humbert-Droz. Dans le prononcé de l'auditeur en chef daté du 17 août 1916 annonçant le refus d'une expertise plus approfondie sur l'état mentale de Jules Humbert-Droz, nous apprenons que « l'auditeur [du tribunal] motive sa réquisition d'expertise par le fait que Humbert-Droz a été malade jusqu'à 12 ans et que son père est mort aliéné, puis par les opinions elles-mêmes religieuses, politiques et sociales professées par le prévenu »¹⁹⁴. L'auditeur en chef défendit même l'idée « qu'il n'est pas possible, malgré les théories modernes sur l'hérédité, de soupçonner *a priori* d'aliénation mentale tout individu dont le père est mort aliéné »¹⁹⁵. Une opinion que le capitaine Colomb ne partageait qu'à moitié, car il pensait que « la question doit autant que faire se peut être résolue avant l'instruction principale »¹⁹⁶ pour éviter toute mauvaise surprise au moment. En effet, si le prévenu n'était pas reconnu complètement responsable » au cours de l'instruction, alors l'auditeur du Tribunal territorial II « proposerait non pas le renvoi d'Humbert-Droz devant le tribunal mais un non-lieu »¹⁹⁷. Ce complément d'enquête nous permet de questionner le processus qui amenait la Justice à décider de la responsabilité pénale d'un prévenu. La réponse était apportée par la médecine et donc par la science. L'auditeur en chef ordonna qu'un médecin examinât le dossier et auscultât le prévenu afin de prendre une décision concernant le complément d'enquête sur la responsabilité pénale. Ce fut le Dr. Édouard Borel, Médecin-Directeur de l'hospice cantonal de Perreux, que l'on désigna pour cette tâche. Il ausculta Jules Humbert-Droz le 15 août 1916 à la prison de Neuchâtel, puis il rendit les conclusions suivantes :

« Humbert-Droz ne manifeste aucune idée délirante ; nous ne trouvons pas de trace d'hallucination sensorielle, aucun phénomène rappelant l'épilepsie ou ses équivalents. Son jugement qui est bien jeune, ses opinions particulières où le défaut de logique n'est pas exclu, ses paradoxes conscients ou inconscients ne peuvent pas être taxés de pathologiques, du moins jusqu'ici »¹⁹⁸.

¹⁹³ AFS, FSP, JHD, CH-BAR#E5330-01#1000-894#4366#7#10, Demande de l'auditeur du Tribunal territorial 2, le capitaine Colomb à l'auditeur en chef, le colonel Kubler, 12 août 1916.

¹⁹⁴ AFS, FSP, JHD, CH-BAR#E5330-01#1000-894#4366#7#13, Prononcé de l'auditeur en chef des armées, le colonel Kubler, contre le complémentaire d'enquête dans l'affaire Jules Humbert-Droz, 17 août 1916, p. 3.

¹⁹⁵ Ibid.

¹⁹⁶ AFS, FSP, JHD, CH-BAR#E5330-01#1000-894#4366#7#10, 12 août 1916, Op.cit.

¹⁹⁷ Ibid.

¹⁹⁸ AFS, FSP, JHD, E5330/01#1000-894#4366#7#12, Rapport d'examen du Dr. Borel au sujet de Jules Humbert-Droz, 15 août 1916, p. 1.

Le mot était lâché : pathologique. L'objectif était de trouver toute trace d'une pathologie qui envoyait le citoyen ou l'individu en dehors des normes de la société et le situait en marge de la société. L'absence de pathologies apparentes allait dans le sens de l'auditeur en chef. Et le médecin concluait son rapport en expliquant qu'il n'avait pas trouvé « de motifs suffisants pour justifier une expertise médico-légale concernant la responsabilité »¹⁹⁹. Si l'examen sommaire ne comportait aucun risque pour le patient, il n'en allait pas de même pour les examens médicaux-légaux de l'époque auxquels Jules Humbert-Droz échappa. Toutefois, en pratiquant cet examen, le Dr. Borel s'était attiré les critiques des socialistes qui lui reprochèrent de s'être « fourvoyé »²⁰⁰. Les seconds coupables, l'institution judiciaire et le capitaine Colomb, restaient la principale cible dans cette affaire. Le communiqué du PSN qui paraissait dans *La Sentinelle*, le 19 août 1916, y dénonçait nommément la justice dans son entreprise de délégitimation des actions de réfractaire en les mettant sur le compte de la folie²⁰¹. Les signataires s'adressèrent directement aux membres, au sens large, de la Justice militaire en ces termes :

« Et vous pensez qu'on vous croira ; vous penserez que vous détruirez la valeur d'une telle action de foi et qu'un certificat de folie délivré par des gens à qui l'on ne reconnaît plus, dans le peuple, le droit de juger empêchera qu'on l'admire et qu'on l'imite [Jules Humbert-Droz] »²⁰².

Le communiqué fut, non sur le fond mais dans la forme, nuancé par Henri Perret qui écrivit un article ciblant, spécifiquement, le capitaine Colomb demandeur de la requête. L'instituteur socialiste ne fit pas dans la finesse pour critiquer l'auditeur du tribunal en n'hésitant pas à souligner, précisément, le manque d'humanité de cette dernière face aux horreurs de la guerre et sa faiblesse d'esprit. Henri Perret partit même du postulat que « M. Colomb est parfaitement sincère et pour lui l'antimilitarisme n'a pas son bon esprit »²⁰³. Il était difficile pour un homme qui avait été probablement élevé dans le patriotisme, l'adoration de l'armée et les bienfaits de la guerre, d'essayer de comprendre l'antimilitarisme comme une conviction profonde et non un acte de folie. Pourtant, son collègue, le juge d'instruction Dupraz, fut cité en exemple par Henri

¹⁹⁹ AFS, FSP, JHD, E5330-01#1000/894#4366#7#12, Rapport d'examen du Dr. Borel au sujet de Jules Humbert-Droz, 15 août 1916, p. 1.

²⁰⁰ PERRET Henri, « Conseils à M. Colomb », *La Sentinelle*, n°194, 32^{ème} année, 24 août 1916, p. 1., Eneswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19160824-01> [consulté le 15.05.2024].

²⁰¹ PARTI SOCIALISTE NEUCHATELOIS, « Fou », *La Sentinelle*, n°193, 32^{ème} année, 19 août 1916, p. 1., Eneswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19160819-01> [consulté le 15.05.2024].

²⁰² Ibid.

²⁰³ PERRET Henri, *La Sentinelle*, 24 août 1916, Op.cit.

Perret comme ayant mieux compris, que le capitaine Colomb, son adversaire. Car, il faut bien le dire, Jules Humbert-Droz restait néanmoins un adversaire des instances de la Justice militaire. Et le refus du juge d'instruction de pourvoir au recours était moins manichéen que ça, et relevait d'une certaine crainte de voir s'aggraver une situation intérieure qui, en Suisse comme pour l'ensemble de ses voisins, était déjà tendue depuis le début de l'année 1916. La bataille de Verdun continuait à faire rage, et celle de la Somme commençait à avaler ses hommes, entraînant, dans le même temps, des contestations de plus en plus marquées dans les sociétés en guerre depuis deux ans. Dans l'Allemagne voisine, soumise au blocus de l'Entente, la situation était de plus en plus tendue et la société davantage polarisée²⁰⁴. Les difficultés sociales apportaient de l'eau au moulin des pacifistes et socialistes allemands opposés à la guerre. Si nous étions loin de cette situation sociale en Suisse, elle créait, néanmoins, un précédent et risquait de devenir une source d'inspiration. Raison pour laquelle cette enquête s'avérait plus délicate que celle menée une année plus tard à l'encontre du réfractaire, et quaker, John Baudraz. Les enjeux n'étaient pas les mêmes, car le mouvement socialiste, auquel John Baudraz n'était pas affilié mais Jules Humbert-Droz si, reprenait une certaine importance dans la lutte contre la guerre et commençait, de nouveau, à faire frémir les chancelleries et la bourgeoisie dans son ensemble. Du reste, le refus de continuer des examens plus poussés pour essayer de déterminer l'irresponsabilité pénale de Jules Humbert-Droz, évita des troubles dans le milieu socialiste, car le prévenu pouvait se défendre devant un tribunal et exposer, à l'ensemble du pays, ses thèses antimilitaristes et pacifistes. Le contraire aurait donné un très mauvais signal dans les milieux opposés à la guerre.

Le déroulement conflictuel de l'enquête, nous laisse, aussi, deviner les rapports de force qui existaient au sein de la hiérarchie de la justice militaire à cette période. Une passe d'armes par personne interposée éclata entre le capitaine Colomb, auditeur du Tribunal, et le juge d'instruction, le capitaine Dupraz, concernant l'interprétation du droit et les prérogatives de chacun. La controverse juridique se concentrait surtout sur le mot « exiger » qui se trouvait dans à l'article 25 du Code pénal militaire, et qui sous-entendait l'obligation pour le juge d'instruction d'accepter la requête de l'auditeur du tribunal concernant le complément d'enquête. Or, selon l'auditeur en chef, cette interprétation donnée par l'auditeur du tribunal se trouvait être en « contradiction avec les mots *verlangen* et *domandare* des textes allemands et

²⁰⁴ PAUWELS Jacques R., 2016, Op.cit. p. 354.

italiens »²⁰⁵, car les deux termes traduisent une réclamation et non une obligation. L'important dans ce débat sémantique n'était pas le débat en lui-même sur tel ou tel terme, mais bien l'utilisation d'une interprétation française, allemande ou italienne du droit donnant ainsi une issue différente à la requête et à l'exigence d'y répondre par la positive. En effet, l'auditeur en chef soulignait « que la théorie de l'auditeur [du tribunal] conduit d'ailleurs à cette conséquence inadmissible que l'accusé aussi pourrait arbitrairement obliger le juge d'instruction à prendre toutes mesures qu'il lui plairait »²⁰⁶. Une réflexion qui nous montre que le colonel Kubler était loin de prendre le parti de la défense, tout au contraire, il souhaitait que l'enquête se terminât au plus vite, afin de traduire le prévenu devant les tribunaux militaires. Et dans le même temps, il voulait rappeler le rôle de chacun dans le déroulement d'une enquête de Justice contre un militant. À ce titre, il rappela que « l'interprétation de l'auditeur, en enlevant au juge d'instruction tout pouvoir d'appréciation relativement à un complément d'enquête exigé, équivaut à donner à l'auditeur le pouvoir de diriger l'instruction »²⁰⁷. Et nous touchons ici au nœud du problème. En effet, nous sommes en présence d'une rivalité entre deux fonctions hiérarchiquement proches dans l'organigramme de la Justice militaire suisse, mais qui connurent des modifications durant les diverses lois sur le Code pénal militaire. D'un côté, il y avait le juge d'instruction, fonction apparue lors de la réforme de 1889 en remplacement des prérogatives du commandant de corps, qui était là pour instruire une enquête de l'arrestation jusqu'au renvoi devant le tribunal; et de l'autre nous avons un auditeur du Tribunal dont les fonctions avaient été, au cours des diverses modifications apportées à l'organisation de la Justice militaire depuis la loi de 1851, amoindries au profit d'autres composantes de la Justice militaire, dont le juge d'instruction qui récupéra les fonctions du commandant de corps. En 1916, l'auditeur du Tribunal avait « la fonction [principale] d'accusateur public », et restait, néanmoins, attaché à l'enquête en conservant « le droit d'assister aux opérations de l'enquête et de présenter des réquisitions ». De plus, « il pouvait, aussi, requérir la mise en accusation du prévenu auprès du grand-juge ou un non-lieu auprès de l'auditeur en chef »²⁰⁸. Un rôle important qui ne lui rendit tout de même pas la fonction d'instruire l'enquête, pourtant centrale dans la comparution d'un prévenu devant le Tribunal militaire. La faiblesse de sa fonction dans

²⁰⁵ AFS, FSP, JHD, E5330/01#1000/894#4366#7#13*, Prononcé de l'auditeur en chef des armées, le colonel Kubler, contre le complémentaire d'enquête dans l'affaire Jules Humbert-Droz, 17 août 1916, p. 1.

²⁰⁶ Ibid., p. 2.

²⁰⁷ AFS, FSP, JHD, E5330-01#1000/894#4366#7#13*, Prononcé de l'auditeur en chef des armées, le colonel Kubler, contre le complémentaire d'enquête dans l'affaire Jules Humbert-Droz, 17 août 1916, p. 2.

²⁰⁸ CANAPA Damiano et SILACCI Matthieu, « Histoire institutionnelle de la Justice militaire suisse », *Jusletter* – UNIL, 13 mai 2019, p.7.

le déroulement de l'enquête lui fit perdre sa passe d'arme avec le juge d'instruction Dupras. Ce dernier obtint gain de cause, et l'auditeur en chef rejeta le recours du capitaine Colomb²⁰⁹. L'acte d'accusation fut rédigé le 19 août 1916, à Bienne, par le capitaine Colomb, pour un procès qui se tint le 24 août 1916. Ce long déroulé concernant la conflictualité de l'enquête permet de mesurer l'influence que les acteurs du monde judiciaire exerçaient dans la mise en accusation de Jules Humbert-Droz. Les décisions de chacun des protagonistes pouvaient donner une coloration différente à l'enquête, et placer Jules Humbert-Droz du côté de la folie ou du délit prémédité.

À titre de comparaison, le ton utilisé au cours des deux procès du réfractaire John Baudraz n'était absolument pas le même que celui employé pour le procès du pasteur Humbert-Droz. La virulence des propos se trouvait nettement plus forts du côté du militant socialiste chrétien que du côté du quaker. Malgré la lourde condamnation encourue par l'instituteur quaker au cours de second procès, en raison de sa récidive, aucune animosité ne se fit sentir de la part des membres de la Justice militaire à l'encontre du prévenu. En effet, le traitement infligé à John Baudraz fut moins dur que celui réservé à Jules Humbert-Droz. L'auditeur du Tribunal territorial I, le capitaine Chapuisat de Genève, resta plutôt favorable au sort de John Baudraz en expliquant, dans son réquisitoire, « qu'il y a lieu de tenir compte du fait que Baudraz ne saurait être classé dans les antipatriotes rêvant la suppression de l'ordre social »²¹⁰. Une appréciation qui se basa sur les témoignages écrits du pasteur de Messy²¹¹, du pasteur Gardiol²¹² et du syndic de l'école libre de Missy Mr. Boulet²¹³. Tous soulignèrent la personnalité intègre de John Baudraz, son attachement à ses principes religieux, mais surtout sa discrétion en matière d'opinion politique. Ils défendirent le prévenu de tout prosélytisme et même d'antimilitarisme partisan. Deux éléments qui poussèrent l'auditeur à être plus clément à l'encontre de l'instituteur, lui faisant « dire qu'il y a lieu de modifier par la grâce la peine de réclusion requise contre Baudraz et adresser une demande dans ce sens au Général »²¹⁴. Une conclusion qui sonna

²⁰⁹ AFS, FSP, JHD, E5330-01#1000/894#4366#7#13*, Prononcé de l'auditeur en chef des armées, le colonel Kubler, contre le complémentaire d'enquête dans l'affaire Jules Humbert-Droz, 17 août 1916, p. 1.

²¹⁰ AFS, FSP, JB, E5330-01#1000-894#4376#4#14, Réquisitoire de l'auditeur du Tribunal militaire I, 19 juillet 1916, p. 1.

²¹¹ AFS, FSP, JB, E5330-01#1000-894#4376#4#5, Lettre du pasteur Messy au juge d'instruction le capitaine Céréssole, 04 juin 1916

²¹² AFS, FSP, JB, E5330-01#1000-894#4376#4#6, Lettre du pasteur Gardiol au juge d'instruction le capitaine Céréssole, 04 juin 1916

²¹³ AFS, FSP, JB, E5330-01#1000-894#4376#4#7, Lettre du syndic de l'École-libre de Missy, 06 juin 1916.

²¹⁴ AFS, FSP, JB, E5330-01#1000-894#4376#4#14, Réquisitoire de l'auditeur du Tribunal militaire I, 19 juillet 1916, p. 2.

comme un aveu de la part de l'auditeur qui reconnaissait, publiquement, que John Baudraz rentrait dans les limites de l'acceptable pour une partie de l'autorité militaire. Il restait cantonné au symbole « d'héroïsme » en refusant de servir non pour des raisons politiques mais uniquement pour des raisons religieuses. Faisant de lui un instituteur, certes un peu étrange, aux idées rectilignes qui ne se mettaient pas totalement en marge de la société, et encore moins en opposition aux institutions. Son choix restait individuel, inoffensif, et n'entraînait pas de conséquences chez les jeunes gens auprès de qui il intervenait. Tout le contraire du pasteur Jules Humbert-Droz qui était, depuis son retour de Londres, un propagandiste socialiste qui militait aussi dans les Jeunesses socialistes. À ce titre, la Justice le soupçonnait de vouloir distiller la pensée socialiste, et de pervertir la jeunesse du pays. Une position qui se trouvait aux antipodes du rôle moral que devait jouer le pasteur, aux yeux, notamment, des autorités militaires.

Ce traitement différencié n'empêcha pas la lourde condamnation de John Baudraz au cours de ces deux procès :

« 4 mois de prison – 1 an de privation des droits civiques [politique] – [et] 108,90 frs aux frais »²¹⁵, pour la première, et « à 1 ans d'emprisonnement, à l'exclusion de l'armée, sous le nom de dégradation militaire ; à la privation des droits politiques pendant 2 ans ; aux frais de la cour »²¹⁶. Il bénéficia d'une grâce de la part du Général Wille, lui permettant la remise de la moitié de sa peine qu'il purgea dans le pénitencier d'Orbe dans le canton de Vaud. Toutefois, cette condamnation de l'instituteur paraissait plus minime, dans les faits, que celle qu'on infligea à Jules Humbert-Droz. Ce dernier fut condamné à « six mois d'emprisonnement dont à déduire un mois de prison préventive, à trois ans de privation des droits politiques et aux frais arrêtés à 110 Fr. »²¹⁷.

Le procès politique intenté au pasteur Jules Humbert-Droz donna lieu à une solidarité de la part de sa famille, de ses amis, de ses camarades de luttes. Une large partie des organisations socialistes, chrétiennes et mêmes libres-penseuses opposées à la guerre prirent fait et cause pour le jeune pasteur. Les socialistes organisèrent, le 7 août 1916, une manifestation de soutien à leur camarade Jules Humbert-Droz. Le cortège arriva à 10 heures 10 en gare de Neuchâtel avec à sa

²¹⁵ AFS, FSP, JB, E5330-01#1000-894#4376#4, Casier judiciaire de John Baudraz, 1^{er} juin 1916, p. 2

²¹⁶ AFS, FSP, JB, E5330-01#1000/894#4376#6*, Communication de la condamnation de John Baudraz, 22 juillet 1916.

²¹⁷ AFS, FSP, JHD, E5330-01#1000/894#4366#1*, Prononcé de la peine de Jules Humbert-Droz devant le Tribunal militaire II, 26 août 1916.

tête le député socialiste au Grand conseil du canton de Neuchâtel, Charles Franck²¹⁸. Tous les éléments de la culture socialiste et ouvrière concernant la manifestation étaient sortis, avec la présence « de la fanfare socialiste chaux-de-fonnière, "La Persévérante", [qui chantait] l'internationale [...], [surplombée] par huit drapeaux rouges et 4 bannières de différents groupes, qui flottaient au vent »²¹⁹. Le cortège traversa la ville pour se rendre à la Collégiale, Temple réformé de Neuchâtel, située à proximité de la Tour de prisons, appelée Conciergerie, où Jules Humbert-Droz se trouvait être incarcéré. La police locale compta 500 manifestants, dont une « grande partie des femmes et des enfants »²²⁰. Une mention que nous retrouvons régulièrement dans les rapports de police, comme pour souligner le caractère à la fois inoffensif et en marge de ses manifestations. Les femmes, au même titre que les enfants, n'avaient pas de droit politique et étaient considérées, dans la société patriarcale, comme des mineurs n'ayant pas voix au chapitre. Les orateurs qui se pressaient à la tribune étaient tous des hommes : Pierre Reymond, professeur à Neuchâtel, Golay rédacteur du *Grütleen* à Lausanne et Henri Perret, professeur à Bienne ». La femme de Jules Humbert-Droz ne s'exprima pas, mais prit part à la manifestation de soutien pour son mari. Un élément est frappant à la lecture du rapport de police, ce fut l'absence des militants ouvriers dans les prises de parole. Les caciques du parti essayèrent, peut-être, de donner à la manifestation une forme de respectabilité conforme aux attentes des autorités bourgeoises du canton. Dans une lettre adressée au Conseiller d'État Albert Calame, chef du Département de la Justice et Police, le Comité exécutif du PSN prévint que des « mesures ont été prises pour que cette manifestation revête un caractère de dignité et qu'aucun acte répréhensible ne puisse lui être reproché »²²¹. En d'autres termes, le Comité exécutif décida d'écarter les éléments considérés comme radicaux et un service d'ordre fut mis en place²²². Une manière de fonctionner qui n'était plus à la marge depuis « la "grande protestation", contre l'exécution de Francisco Ferrer, à Barcelone, le 17 octobre 1909, qui [vit] la naissance du premier service d'ordre manifestant »²²³. Une prudence qui s'illustra au cours des prises de parole, lorsqu'un « manifestant cria à bas la guerre, à bas le militarisme et [qu'il] fut de suite rappelé à l'ordre par l'Instituteur [Fritz] Eymann, [alors] membre du Conseil

²¹⁸ AEN, POL, 1POL-413/01, Rapport de police des agents Barbezat et Graf sur la manifestation socialiste en soutien à JHD, 7 août 1916, 2^{ème} pièce.

²¹⁹ Ibid.

²²⁰ Ibid.

²²¹ AEN, POL, 1POL-413/01, Lettre du Comité exécutif du PSN à l'adresse du Conseiller d'État Albert Calame, 4 août 1916, 1^{ère} pièce.

²²² AEN, POL, 1POL-413/01, 7 août 1916, 2^{ème} pièce, Op.cit.

²²³ FILLIEULE Olivier et TARTAKOWSKY Danielle, *La manifestation*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Coll. Contester, 2013, p. 49.

communal de La Chaux-de-Fonds »²²⁴. Ce rappel à l'ordre fit dire aux agents, dans leur rapport, qu'à partir de ce « moment aucun cri séditieux ne fut prononcé et tout s'est passé calmement ». Cette attitude timorée de la part des chefs socialistes ne gâcha en rien la conviction, pour Jules Humbert-Droz, de n'être pas seul dans ce combat contre le militarisme. Il put apprécier qu'un large soutien s'exprima en sa faveur face à la Justice militaire. Afin de montrer à son tour sa solidarité avec les manifestants venus le soutenir, il noua, en guise de symbole, un mouchoir rouge à un barreau de sa cellule²²⁵. Une image d'Épinal que tous les militants communistes connurent, dans l'Entre-deux-guerres, avec les affiches de propagandes du SRI. Ainsi, l'envoi des lettres à la Consiergerie de Neuchâtel constituait l'expression la plus importante du soutien apporté à Jules Humbert-Droz. Elle dépassait, et de loin, l'organisation de manifestations, qui restaient certes une méthode de visibilisation efficace, mais aussi très risquée pour les militants. Le risque d'être jeté en prison nécessaire de grandir au fil des déroulements de la Premières Guerres mondiales, y compris dans un pays tel que la Suisse.

Une attention particulière doit être portée à Jenny Humbert-Droz, son épouse qui, loin d'être seulement cantonnée au rôle de la « femme du pasteur incarcéré », prit, en règle générale, une part active au militantisme pacifiste, antimilitariste et social de cette période. Elle participa aux manifestations contre la vie chère qui se déroulèrent à La Chaux-de-Fonds. Son activité militante nous laisse à penser que le combat pour la libération de son mari n'était pas seulement dicté par son affection pour son conjoint, mais constituait surtout un prolongement de son combat militant.

CONCLUSION

L'expérience londonienne accentua le processus de distanciation entre Jules Humbert-Droz et les institutions ecclésiastiques. Il envisageait de poursuivre des études en économie et de sortir du milieu de la théologie jugé trop étriqué et patriotique. Les bons sentiments qui s'y dégageaient l'exaspéraient, et le pasteur voulait une action plus concrète contre la guerre et en faveur de la justice. C'était le contraire d'une vie de suffragant. Le manque de perspective dans l'Église institutionnelle et l'inaction des organisations chrétiennes le fit bifurquer vers un emploi de permanent du PS neuchâtelois et de co-rédacteur de *La Sentinelle*. Si Jenny Humbert-Droz le soutint dans ce choix, il en allait très différemment pour la mère de Jules, Marie

²²⁴ AEN, POL, 1POL-413/01, Rapport de police des agents Barbezat et Graf sur la manifestation socialiste en soutien à JHD, 7 août 1916, 2^{ème} pièce.

²²⁵ Ibid.

Humbert-Droz, qui s'inquiétait des retombées sociales pour son fils. Elle avait espéré une ascension sociale, mais au lieu de cela, son fils s'engageait dans une voie qui risquait d'accentuer sa marginalisation dans une société suisse très conservatrice. Par ailleurs, son retour au pays lui fit comprendre qu'il n'y aurait pas de place pour un pasteur rouge, dont les idées s'opposaient à la guerre, au capitalisme et à la bourgeoisie. Car, en même temps qu'il devint un permanent du parti socialiste neuchâtelois, il décida d'appliquer ses idées tolstoïennes, et il refusa de servir sous les drapeaux. L'insoumission le conduisit en prison et jusqu'à la privation de ses droits politiques et civiques. Cette situation le fit se détacher, progressivement, de ses anciens camarades chrétiens. Il 'investissait dans l'engagement socialiste, et abandonna toute volonté de rester proche du Zofingue et du milieu universitaire en général. Par ailleurs, il essaya même de créer une Église du peuple qui devait vivre en dehors des cercles chrétiens institutionnels. Mais ce fut un échec, l'engouement ne fut pas au rendez-vous, et seulement les socialistes chrétiens locaux répondirent à l'appel. En revanche, Jules Humbert-Droz reçut un soutien plus appuyé lorsqu'il se fit incarcérer. Une partie de la population ouvrière de La Chaux-de-Fonds le soutint, alors qu'elle était excédée par le prolongement de la guerre et par des mauvaises conditions de vie. Son image se transforma, et il commença à être une figure connue et reconnue du milieu militant local. La police s'intéressait plus fortement à ses faits et gestes, et la répression commençait à se faire plus pressante. Privées de ses droits politiques, les pratiques militantes de notre personnage ne pouvaient se dérouler seulement à l'extérieur du jeu politique bourgeois, aux marges de la vie politique institutionnelle. De ce fait, Jules Humbert-Droz devint, alors, un citoyen de seconde zone, prêt à exprimer une radicalité jusqu'ici maîtrisée.

« Jamais dans les annales de l'histoire il n'y eut pareils faits : – hier – à travers le givre – au son de l'Internationale – Smolnyi – s'est rué – vers les ouvriers de Berlin – [...] Voici le drapeau rouge – clamant « Tout le pouvoir au soviét ! » – Et le voilà – dans la plaine de Belgique – dans les champs roux de sang où – hennissaient les Alliées. – Le spectre rouge se dresse sur Paris – les Parisiens sont bouche bée. – On essaie de l'amadouer avec de douces musiques – et voilà que tombée dans les pattes de la révolté – la République s'est effondrée. – Et lui, il passe la Manche. – Sur les places il fait surgir les bas-fonds de Londres. – Puis – bas, très bas – l'ont vu au – dessus de l'océan atlantique s'avancer – vers les mineurs de Californie – [...] L'Amérique a pris feu. – On la prenait pour une terre ; c'était de la poudre. – Et si – la teigne petite bourgeoise – nous gémit : – « Pas d'emballement pour la Russie, enfant trop enthousiastes... » – moi – je leur raconterai – cette histoire du Smolnyi. – Parce que – moi, – je l'ai vu. ».

Figure 9 : Vladimir Maïakovski, Des faits ahurissants ¹.

¹ « Des faits ahurissants », Écoutez si l'on allume les étoiles, poésies choisies et traduits du russe par Simone Pirez et Francis Combes, Montreuil, Éditions Le temps des cerises, 2005, p. 79-82

Ce poème de Maïakovski traduisait, assez clairement, l'attraction qui fut celle de Jules Humbert-Droz pour la nouvelle révolution bolchévique. La trainée de poudre que provoquèrent les révolutionnaires russes à la fin du premier conflit mondial entraîna l'adhésion d'une partie des militants du mouvement ouvrier, y compris dans les contrées reculées des montagnes neuchâteloises. Aussi, cette nouvelle adhésion sonne-t-elle comme son entrée dans la carrière de militant bolchévique pour le pasteur rouge. Celui-ci avait connu une transition politique du pacifisme tolstoïen de sa jeunesse à son soutien affiché au « militarisme rouge » né de la révolution russe. Ce changement de paradigme comprend de nouvelles influences idéologiques, la rencontre avec des personnalités importantes du mouvement révolutionnaire international, venues de tous les continents, et des expériences politiques jusqu'ici inconnues pour notre personnage. Dans une période d'effervescence révolutionnaire, il devint un cadre du communisme suisse et un membre fondateur du KPS. Une position qui lui permit de se constituer un réseau de sociabilité tant à l'échelle nationale, qu'internationale. Malgré la faiblesse numérique du KPS, ainsi que son faible poids au sein de l'IC, Jules Humbert-Droz réussit à intégrer les hautes instances du Komintern. Cette nouvelle situation de cadre communiste et kominternien nous amène à travailler sur l'expérience du voyage dans la première patrie du socialisme ; Ainsi, nous nous inscrivons dans les travaux de Sophie Coeuré, Sabine Dullin et Rachel Mazuy sur le voyage moscovite. Ceux-ci nous permettent d'appréhender l'expérience des premiers séjours de Jules Humbert-Droz en Russie soviétique, la façon dont notre personnage les avait vécus et leur influence sur son engagement auprès des bolchéviks. En effet, c'était dans les couloirs des congrès de l'IC que les réseaux se construisaient, les discussions s'amorçaient et les amitiés se forgeaient. Ainsi, l'ascension de Jules Humbert-Droz est une porte d'entrée pour comprendre comment les dirigeants du Komintern choisissaient-ils les militants au sein de leur organisation. Quels étaient les profils recherchés ? Et la façon dont ils leur confiaient des missions. Revenir sur la désignation du cadre kominternien c'est, aussi, analyser les caractéristiques d'un révolutionnaire de cette époque et l'importance que jouèrent la répression et la marginalisation socio-politiques dans sa construction politique. De ce fait, comment un personnage passe-t-il des marges politiques de la société bourgeoise au centre du monde politique communiste, et fait sien le mot d'ordre « Tout le pouvoir au soviét » ? Celui-ci devint la boussole politique de Jules Humbert-Droz, et inspira son action militante à destination de son nouveau parti, celui du « parti mondial de la révolution ».

L'ESPOIR RUSSE D'UN PASTEUR ROUGE SANS AVENIR

« Mercredi, notre collègue et ami, le pasteur Humbert-Droz sortait de prison. Jeudi, nos amis et frères soldats partaient pour la mobilisation ; la coïncidence était malheureuse ; les dates de l'histoire ne connaissent pas toujours les harmonies préétablies »². Des régiments sillonnaient les rues escarpées de la municipalité, sous les yeux bienveillants des passants³. Pourtant, La Chaux-de-Fonds se trouvait en état de siège depuis septembre 1916, lorsque le Conseil d'État neuchâtelois, en conformité avec la Circulaire du Conseil fédéral du 30 août 1916, avait fait interdire les dimanches rouges⁴. La cité horlogère ressemblait à une ville-caserne, où près de trois bataillons, dont deux de Dragonerschwadron (D'escadron de Dragons)⁵ restèrent stationnés depuis le 02-03 septembre 1916. *La Sentinelle* dénonça cet état de fait dans son numéro du 4 janvier 1917 : « Qu'on veille à notre frontière nord, c'est bien, mais qu'on ne nous militarise pas pour des potins »⁶, de fausse rumeur d'invasion. Mais à quels potins le journal socialiste faisait-il référence. Et bien à une invasion imminente des frontières suisses par les armées allemandes. Ces rumeurs contribuèrent à durcir la présence militaire dans une région où la crise économique et sociale continuait à sévir. Les toits blancs de janvier posaient le décor d'une ville grise, où le visage de la misère se lisait sur les passants. Le socialiste Ernest-Paul Graber s'alarmait du prolongement de la guerre qui allait « avec la constitution de fortunes colossales, d'une part, et l'appauvrissement général de la classe ouvrière, d'autre part »⁷. Le chômage restait lancinant, et les difficultés à trouver un emploi se faisait ressentir. Or, Jules Humbert-Droz avait un statut très particulier, celui de ministre du culte, de pasteur ou de révérend Outre-Atlantique. Une situation qui vous garantissait la sûreté de l'emploi, vous permettait d'avoir une position sociale privilégiée, et d'être reconnu au rang de bourgeois d'une ville ou d'un village, dans le droit suisse. Le pasteur Humbert-Droz avait refusé tous ces honneurs et renoncé à une vie plus confortable en s'engageant dans la voie du

² BVLCDF, Microfilm, Paul Pettavel, « Contraste », *La Feuille du dimanche*, n°4, 19^{ème} année, 28 janvier 1917, p.1.

³ AGP, 1721GJ 00009, Défilé d'un régiment se rendant à la frontière, La Chaux—de-Fonds, Suisse, 1917, en ligne, https://gparchives.com/index.php?urlaction=doc&id_doc=191799&rang=1

⁴ AFS, FSP, E21#1000-131#9776, Sozialistische Jugend, Appel du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds à la population chaux-de-fonnière, 03 septembre 1916.

⁵ AFS, FSP, E21#1000-131#9776, Sozialistische Jugend, Lettre du Commandement des armées, au Conseiller fédéral du Département militaire, 01septembre 1916, p.1.

⁶ « Il serait temps que cela finisse », *La Sentinelle*, n°3, 33^{ème} année, 4 janvier 1917, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19170104-01.2.1> [consulté le 15.05.2024].

⁷ GRABER Ernest-Paul, « La folie européenne », *La Sentinelle*, n°297, 32^s année, 19 déc. 1916, p. 1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19161219-01.2.4> [consulté le 15.05.2024].

pacifisme, de l'antimilitarisme et du socialisme. Il devint connu non pour ses prédications, mais grâce à son orientation politique qui le conduisit à la condamnation et à effectuer un passage en prison. Son nom fut, désormais, associé à la conciergerie de Neuchâtel, haut lieu de la détention des droits communs et des condamnés politiques.

Le curriculum vitae de prisonnier politique posait, et pose encore un problème, pour accéder à certains emplois dans la fonction publique cantonale ou fédérale, ainsi que de prétendre à un ministère pastoral. Jules Humbert-Droz se retrouvait, ainsi, dans l'incapacité de mener toutes ambitions pastorales dans le canton et même en Suisse. Son passage en prison et sa privation de droit civique le plaçaient sur les « listes noires » de la préfecture. Toutefois, une réflexion doit être entreprise sur la signification que revêtait pour un militant politique ou un chrétien le fait d'aller en prison ; un tel sort suscitait des récits martyrologiques, tels ceux qui jalonnaient l'histoire du christianisme primitif. Dans la *Feuille du dimanche*, le pasteur Paul Pettavel trouvait « enviable d'aller en prison pour une noble cause »⁸, et il souscrivait au sacrifice du pasteur socialiste Jules Humbert-Droz. S'engager de cette manière-là lui coupait toute forme d'ascension sociale et jetait au feu ses études de théologie. Ainsi, les restrictions allaient même au-delà des emplois dans la fonction publique, Jules Humbert-Droz ne « [pouvait] plus concourir à la rédaction du testament en qualité d'officier public ou de témoins »⁹. Le fameux casier judiciaire conférait au condamné la marque de l'infamie aux yeux de la « bonne société ». À ce propos, Ernest-Paul Graber rapporta les propos de M. Matthias, alors journaliste au journal conservateur *National*, concernant l'affaire Hardouin¹⁰. Ce dernier se réjouissait de voir le jeune homme et ses quatre acolytes être porteurs d'un casier judiciaire¹¹. Tel un boulet attaché aux pieds, le casier judiciaire vous propulsait dans la catégorie des infréquentables, des ostracisés de la bonne société. Mais, il vous décernait un brevet de révolutionnaire expérimenté, aguerris et reconnu. Le socialiste Ernest-Paul Graber s'adressa directement à M. Matthias en lui rappelant que « cela [valait] mieux que d'avoir dans l'estime des honnêtes gens et de vrais républicains le casier moral qu'il [avait], lui, casier bourré de lâchetés, de mensonges, de calomnies, de veuleries, de rancunes et d'âneries »¹². L'un des cinq accusés prononça une tirade qu'un Jules

⁸ VLCF-BVFSP, Microfilm, PETTAVEL Paul, *La Feuille du dimanche*, 18 mars 1917, Op.cit., p.1.

⁹ Disposition de 1907 du Code civil suisse, Article 503 concernant les personnes concourant à l'acte.

¹⁰ Un jeune réfractaire qui fut condamné par la justice militaire.

¹¹ GRABER Paul-Édouard, « Toujours abject », *La Sentinelle*, n°145, 83^e année, 25. Juin 1917, p.3., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19170625-01.2.12> [consulté le 15.05.2024].

¹² Ibid.

Humbert-Droz aurait pu faire sienne, tant les échos raisonnaient avec sa manière de penser en cette année 1917 :

« Recourir ? Jamais. J'aurai un casier judiciaire et, toute ma vie, je serai fier de pouvoir dire : « Voyez, j'ai été puni une fois, j'ai un casier judiciaire, Vous ne savez pas pourquoi ? Parce que le Conseil d'État du canton de Neuchâtel, composé de quatre radicaux et d'un libéral, m'a accusé de n'avoir point respecté une défense spéciale contraire à la Constitution, mais qu'il affirme légale parce qu'il avait les pleins pouvoirs. Cela se passait en 1917. Dans vingt ans, dans trente ans, toujours, je serai heureux de pouvoir flageller ces deux partis politiques en leur montrant ce témoin de leur despotisme »¹³.

Le sentiment du sacrifice dominait l'âme du militant insoumis. En espérant incarner l'archétype du combattant pour la paix et l'idéal démocratique, l'insoumis condamné essayait de prouver sa haute conscience morale par rapport à celle des va-t-en-guerre. L'engagement se menait sur le terrain de la conscience et il restait, en cela, très tolstoïen dans l'âme. L'autre raison d'une telle perspective, ce fut l'auto-conviction que l'histoire eut reconnu, à terme, la haute valeur d'un tel sacrifice pour l'ensemble de la société. Un acte qui restait, en somme, très isolé, et qui pourtant se pensait comme le chaînon d'un mouvement plus global. Ainsi, « le mouvement individuel qui [pouvait] mimer le mouvement global » devenait le fondement de l'action politique. Un principe important de l'engagement tolstoïen qui demeurerait une posture morale aux yeux des bolchéviks. L'action individuelle de l'insoumission, même efficace, restait très coûteuse en énergie et en temps.

En effet, en restant incarcéré dans les geôles du château de Neuchâtel, Jules Humbert-Droz ne participa pas aux premières mobilisations des dimanches rouges lancés par la Jeunesse socialiste du canton. Sa force vive était momentanément inopérante et son potentiel militant réduit à une part incongrue. Il ne pouvait que jouer sur sa personnalité afin de gagner à sa cause d'autres personnes. Et il manqua un rendez-vous important des socialistes révolutionnaires helvétiques, les manifestations des dimanches rouges. Elles faisaient écho aux premières journées de manifestation qui eurent lieu à Zurich le 1^{er} et 25 août 1915, sous les mots d'ordre suivants : « Guerre à la Guerre ! À bas le militarisme ! Mort aux armées ! Vive la paix par la fraternisation internationale des peuples »¹⁴. Nous trouvons-là une expression de la gauche socialiste pacifiste qui depuis Zimmerwald et surtout Kienthal, reprenait le combat contre la guerre et pour la paix. Dans une telle situation, qui était mieux placé qu'un ancien prisonnier

¹³ Lysis, « Après le jugement », *La Sentinelle*, n°151, 83^{ème} année, 02 juillet 1917, p.1, E-newsapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19170702-01> [consulté le 15.05.2024].

¹⁴ AEN, Police, 1POL-413, Annexe de la circulaire du Conseil fédérale suisse, 30 août 1916, pièce n°8.

politique, incarcéré, qui plus est pour insubordination, pour devenir la tête de proue de la lutte contre le militarisme dans la région neuchâteloise ? Charles Naine avait été aussi un insoumis dans la sa jeunesse, et il continuait à s'opposer au militarisme le plus forcené, mais ses convictions antimilitaristes ne paraissaient plus aussi tranchées que par le passé. Le contexte était, lui-aussi très différent, si l'Europe de l'année 1903 avait connu des crispations entre les grandes puissances concernant les possessions coloniales d'Afrique du Nord – le Maroc en particulier¹⁵, celle de 1916 s'inscrivait dans la continuité d'une guerre où la violence meurtrière n'avait jamais été atteinte dans l'histoire militaire. C'était le temps des hyperbatailles, selon François Cochet, et de l'enlisement du conflit dans ses zones européennes, faisant naître parmi les troupes des questionnements sur le bien-fondé de la présente guerre¹⁶. La Suisse était elle-même en proie aux doutes et à l'angoisse de voir ce conflit s'éterniser aux portes de ses frontières. De surcroît, les entorses à la neutralité pratiquées par une partie des autorités militaires et des élites politiques du pays favorisaient la méfiance des voisins qui soupçonnaient, tour à tour, la Confédération de germanophilie ou de francophilie. Une critique que l'on fit, aussi, à Jules Humbert-Droz pour son pacifisme et son refus de soutenir « l'Union sacrée » dans son pays. Sans être officiellement zimmerwaldien, ses thèses se rapprochaient déjà des minoritaires et des internationalistes qui combattaient les socialistes « chauvins » partisans de l'Union sacrée. La résolution de Kienthal reprenait l'idée que « la classe ouvrière doit repousser les propositions fantaisistes des pacifistes bourgeois et des socialistes nationalistes qui remplacent de vieilles illusions par de nouvelles. Ils leurent ainsi les masses et les détournant du chemin de la lutte de classe »¹⁷. Cette interprétation plutôt vague de l'opposition à la guerre ne donnait pas aux militants socialistes une ligne claire sur les manières de mener la lutte ; la lecture d'une telle résolution pouvait être autant minimaliste, comme le faisait une personne comme Charles Naine, ou à l'inverse donner une dimension nettement plus révolutionnaire, comme l'espérait un Lénine. Dans tous les cas, les militants restaient sur leur faim, et Jules Humbert-Droz continua, même à sa sortie de prison en janvier 1917, à donner une lecture encore tolstoïenne de la propagande socialiste et du combat antimilitariste. Il pensait encore l'action sous le prisme de l'individu, non du collectif. La grève n'était toujours pas à l'ordre du jour dans son travail militant. Il préférait le travail journalistique, participer aux cortèges et prendre la parole en public sous forme de meeting ou de réunion contradictoire. Parallèlement à cela, le

¹⁵ PAUWELS Jacques R., Op.cit., pp. 90-91, [2^{ème} édition].

¹⁶ COCHET François, Op.cit., p. 318.

¹⁷ CHUZEVILLE Julien, Zimmerwald : l'internationalisme contre la Première Guerre mondiale, Paris, Demopolis, 2015, p. 123.

pasteur rouge travaillait à former les militants jeunes comme vieux. C'était une manière de mener une propagande directe sur les individus au sein du PSN, des JSS et de FRSC, et de s'assurer une lectures des événements de leur part.

Ses nouveaux engagements politiques et religieux le conduisirent à accentuer son opposition contre les institutions et structures traditionnelles qu'il jugeait responsable de cette déroute morale. Et l'Église était une coupable toute désignée. Depuis son retour de Londres, Jules Humbert-Droz ne trouvait toujours pas le Christ dans les discours de l'Église et le poème de Maria Bertha Lavater, « Wo...Christus ? »¹⁸, devait très certainement faire écho à ses propres interrogations. Toutefois, il aurait certainement donné, encore à cette époque, la même réponse que Maria Bertha Lavater qui s'exclamait : « Voilà le Christ protecteur »¹⁹. Jules Humbert-Droz restait encore attaché à la tâche de l'Église dans la lutte sociale et politique. Il espérait encore un sursaut de la part d'une partie des fidèles mus par la morale chrétienne, mais il ne trouvait pas de mots assez durs pour condamner le comportement de l'Église officielle. Jules Humbert-Droz la considérait comme étant une « église infidèle, [et] odieusement prostituée aux puissants de ce monde »²⁰. Le pasteur rouge la trouvait « sans force morale parce que sans Dieu »²¹. Et il attaquait la dynamique du vide qui s'instaurait au sein de cette Église l'amenant à ressasser « des paroles pieuses et des formules dogmatiques », tout en ayant « vendu son esprit à Mammon et à César »²². Il fit le constat que cette « église ne compte plus comme une autorité morale et hors d'elle les âmes s'éveillent »²³. De ce fait, Il choisit de ne plus en faire partie, et de pousser à une rupture irréversible avec son ancienne hiérarchie. Or, cette rupture se trouvait déjà en gestation lorsqu'il prononça un sermon particulièrement hétérodoxe dans les travées de l'Église londonienne de Bayswater. Son retour de Londres sonna le glas de son appartenance à l'Église officielle. En effet, il fut à l'initiative, avec le groupe chaux-de-fonnier des socialistes chrétiens, d'une réunion publique qui se déroula au Café de la tempérance, Kirchhofer, et dont le thème était « l'Église et le peuple ». La finalité de cette réunion publique était moins de

¹⁸ « Où est le Christe ? », LAVATER Maria Bertha, « Lied vom Krieg », *Neue Wege – Beiträge zu Religion und Sozialismus*, vol.6, 10^{ème} année, juin 1916, p. 264., E-Periodica, en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-133796> [consulté le 15.05.2024].

¹⁹ « Da Schütz Christ », Ibid.

²⁰ PANDOR, FBMP, brb93, HUMBERT-DROZ Jules, *Guerre à la Guerre ! À bas la guerre ! – Plaidoirie complète de de Jules Humbert-Droz devant le Tribunal Militaire de Neuchâtel le 26 août 1916*, La Chaux-de-Fonds, Éditions des Jeunesses socialistes romandes, 1916, p. 38., en ligne, https://pandor.u-bourgogne.fr/fr/archives-en-ligne/ead.html?id=FRMSH021_00009&c=FRMSH021_00009_brb93 [consulté le 15.05.2024].

²¹ Ibid.

²² Ibid., p. 39.

²³ Ibid.

discourir sur les rapports entre l'Église et le peuple, mais bien de discuter de la création ou de la fondation d'une nouvelle Église du peuple²⁴. Cette dernière était pensée comme étant à la marge des autres Églises (nationale et indépendantes) et la ligne devait être autant les Évangiles que la pensée socialiste. Son objectif, dans un premier temps, était de lutter contre la guerre et d'amener les fidèles d'autres Églises à la suivre. Mais très vite, elle fut entravée par l'arrestation, puis la condamnation de Jules Humbert-Droz par la Justice militaire.

Dans ses prédications, Jules Humbert-Droz affirmait davantage son caractère socialiste, antimilitariste et pacifiste. Il n'hésitait plus à dénoncer les pasteurs qui se rangeaient du côté de « l'Union sacrée », en parlant de « l'échec des mouvements moraux » qui ne surent pas mettre un terme à la guerre, car ils n'avaient aucunement la volonté de le faire. C'est l'une des thèses défendues par l'historien Jacques R. Pauwels qui parle de cette faillite morale du christianisme national qui adhéra à l'effort de guerre²⁵. Ses Églises n'étaient pas mécontentes, surtout dans une France laïque, de retrouver une certaine influence dans la vie civile et militaire du pays. Les soldats, notamment, s'y rendaient afin « d'affirmer une appartenance à une communauté »²⁶. Un acte qui n'affermait en rien la foi religieuse, mais faisait gonfler artificiellement le caractère religieux du conflit²⁷. En Suisse la donne était quelque peu différente, l'Église voyait la mobilisation comme un moyen de défendre la neutralité de la Confédération face à ses voisins, permettant, ainsi, de conserver cet espace inviolé pour les activités humanitaires, qui « au même titre que l'armée, la propagande, l'éducation ou le discours politique » s'étaient inscrites dans le « cadre plus large et très puissant de la mobilisation des esprits, que l'on retrouve ainsi aussi bien en Suisse que dans les pays belligérants »²⁸.

Nous avons déjà montré que pour trouver une forte contestation chrétienne de la guerre, il fallait se tourner vers les Églises situées à la marge des institutions officielles (les Églises libres, les organisations méthodistes, les courants quakers ou les Étudiants de la Bible – dont une partie forma les futurs Témoins de Jéhovah dans les années 1930. Mais tous se trouvaient être minoritaires et peu soutenus dans leurs actions. L'Église du peuple s'inscrivait parfaitement dans ces courants dissidents qui prônaient la fin du conflit et le retour à la paix. Seulement, à la

²⁴ « Socialistes chrétiens », *La Sentinelle*, n°127, 32^{ème} année, 03 juin 1916, p. 2., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19160603-01> [consulté le 15.05.2024].

²⁵ PAUWELS Jacques R., 2014, Op.cit., p. 225.

²⁶ Ibid.

²⁷ Ibid.

²⁸ COTTER Cédric, « Il faudrait avoir un cœur... », 2016, Op.cit., p. 17.

différence des méthodistes ou des quakers, l'Église du peuple n'avait pas pour vocation de promouvoir les missions humanitaires, mais de lutter contre l'armée, la guerre et pour l'avènement du socialisme. Sur le plan théologique, l'Église du peuple, sous la houlette de Jules Humbert-Droz, délivrait « une théologie libérale [qui] [croyait] fermement au Christ réformateur social et révolutionnaire, au Christ ouvrier et pacifique »²⁹. Le pasteur rouge donnait à entendre une théologie déjà marxisante et révolutionnaire du christianisme. Prêt à suivre le train de la révolution, il se présentait comme un « martyr » du genre humain. Mais les montagnes jurassiennes, pourtant forte de son héritage anarchiste et ouvrier, ne donnaient pas encore les signes d'un passage de l'état de contestation à celui de révolution. Pourtant, ancien haut-lieu de l'Internationale libertaire, la région devait être, selon le schéma révolutionnaire des anarchistes, un îlot anarchiste qui n'attendait qu'à s'étendre sur le reste du monde.

« L'objectif, c'est-à-dire l'ordre anarchiste recherché, devrait être fixé dans le plus grand nombre de lieux du monde dès la période pré-révolutionnaire, de sorte que, dans le cas de la révolution, la structure de la société post-révolutionnaire soit déjà établie et qu'il ne reste plus qu'à l'étendre à la société tout entière »³⁰.

Mais la détonation ne vint pas des contreforts du Jura, elle se fit entendre par-delà l'Oural, dans le pays des Tsars et de Lénine – le Russe très certainement le plus connu dans les cercles socialistes suisses.

Dans ces mémoires, Jules Humbert-Droz relata l'état d'excitation dans lequel il se trouvait lorsqu'il apprit les nouvelles venues de Russie : « Au reçu de cette nouvelle, dont je compris immédiatement l'énorme importance pour le monde en guerre, je ne pus attendre la parution de *La Sentinelle* du lendemain. Je fis imprimer quelques milliers de tracts annonçant cette nouvelle sensationnelle et j'allais les distribuer à la sortie des fabriques »³¹. Le 17 mars, le député Ernest-Paul Graber annonça, dans *La Sentinelle*, l'éclatement de la deuxième révolution russe, après celle de 1905, sous le titre « L'éruption volcanique commence en Russie ». Et il conclut par un : « Vive la Révolution européenne »³². En pleine révolution russe, le 18 mars, jour

²⁹ VLCF-BVFSP, Microfilm, Paul Pettavel, « Conférence Humbert-Droz », *La feuille du dimanche*, n°11, 19^{ème} année, 18 mars 1917, p. 1.

³⁰ «Das Ziel, das heißt die angestrebte anarchistische Ordnung, sollte an möglichst vielen Orten der Welt bereits in vorrevolutionärer Zeit im Kleinen angelegt sein, damit im Falle der Revolution die Struktur für die Nachrevolutionäre Gesellschaft bereits errichtet sei und diese nur noch auf die ganze Gesellschaft ausgeweitet werden müsse. »; EITEL Florian, *Anarchistische Uhrmacher...*, 2018, Op.cit., p.562.

³¹ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., p. 199.

³² GRABER Ernest-Paul, « L'éruption volcanique commence en Russie », *La Sentinelle*, n°64, 33^{ème} année, 17 mars 1917, p. 1., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19170317-01> [consulté le 15.05.2024].

anniversaire du début de la Commune de Paris, une manifestation se tint au Temple français de La Chaux-de-Fonds, dans le but de dénoncer le jugement du Tribunal militaire³³ qui condamna Paul-Ernst Graber pour ses articles contre la guerre³⁴. Au cours de cette manifestation, Jules Humbert-Droz prit la parole en qualité de membre des jeunesses socialistes et co-rédacteur de *La Sentinelle*.

Au printemps 1917, « un élan d'esprit révolutionnaire [s'installa] au sein de la population » chaux-de-fonnière ³⁵, et celui-ci Charles Naine, alors un représentant de l'aile droite du parti socialiste suisse. Des manifestations éclatèrent dans les trois principaux bassins industriels : Bâle, Zurich et la Chaux-de-Fonds. L'esprit révolutionnaire qui s'était emparé de la Russie tsariste, se retrouvait chez certains militants socialistes, y compris en Suisse, où Ernest Gloor pouvait se projeter vers une future révolution en écrivant, à un Jules Humbert-Droz incarcéré ces quelques lignes : « Ce qui me préoccupe depuis longtemps – et ici, non seulement pour la Suisse, mais aussi pour les pays qui nous entourent – c'est que, une fois déchaînée la vague révolutionnaire, nous n'ayons pas la quantité d'hommes nécessaire pour en guider la marche vers la révolution la plus harmonieuse et la plus féconde »³⁶.

Au lendemain de l'insurrection du dimanche 20 mai 1917, Jules Humbert-Droz s'exalta de cette atmosphère qui sentait la poudre révolutionnaire, et qui faisait naître « un esprit nouveau qui [était] là, qui [parlait] haut, qui en [imposait] à tous »³⁷. La classe ouvrière ne se voulait « plus tant discourir », mais elle voulait « agir ». Ce nouvel esprit soufflait « partout, à Genève comme à Zurich, comme à Bâle »³⁸. Les difficultés économiques s'amoncelaient dans la région ; les prix s'envolaient, le kilo de fromage coûtait désormais 2,07 frss, le litre de lait était passé de 0,25cts à 0,30 cts³⁹. Des manifestations éclatèrent dans les rues de la Chaux-de-Fonds, « contre la vie chère et contre d'injustes impôts »⁴⁰. Tout en avançant le chiffre de plus de 2 500

³³ « Grande manifestation au Temple », *La Sentinelle*, No.53, 33^{ème} année, 17 mars 1917, p. 3., E-neswspapper, en ligne, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19170317-01> [consulté le 15.05.2024].

³⁴ PERRENOUD Marc, « Paul-Ernst Graber », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 17.07.2007, en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/004510/2007-07-17/> [consulté le 15.05.2024].

³⁵ «Mit einem unmittelbaren Anflug revolutionärer Stimmung in der Bevölkerung », dans HÖGGER Rudolf Martin, *Charles Naine (1874-1926) ...*, 1966, Op.cit. p. 164.

³⁶ VLCF-BVFSP, FJHD, n°02103, Lettre d'Ernest Gloor adressée à Jules Humbert-Droz, 5 juin 1917, pp.1-2.

³⁷ HUMBERT-DROZ Jules, « journée d'insurrection », *La Sentinelle*, n°115, 33^{ème} année, 21 mai 1917, p. 1-2., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19170521-01> [consulté le 15.05.2024].

³⁸ Ibid.

³⁹ AFS, Statistisches Jahrbuch der Schweiz 1917, p. 246, en ligne, <https://www.bfs.admin.ch/asset/de/346113> [consulté le 15.05.2024].

⁴⁰ AEN, POL, 1POL-413/01, Rapport de police transmit au département de police, 14 avr. 1917, p. 1

participants⁴¹ à l'assemblée du Temple français de la Chaux-de-Fonds, l'agent de police reprit les arguments des leaders socialistes qui alertaient sur l'augmentation des prix de 66%, voire 300% dans certains cas, et prévoyait un sursaut du prolétariat en cette année 1917⁴². La répression de la manifestation du 13 avril 1917 conduisit à l'arrestation de 7 manifestants par la police⁴³.

Lors de son appel à la jeunesse neuchâteloise, Jules Humbert-Droz exhorta les futures recrues à « refuser d'être des instruments de meurtre dans les mains de [leurs] pires ennemis »⁴⁴. L'armée était toute désignée, comme le bras armé du capitalisme, mais peu d'articles ou d'appels attaquaient aussi frontalement l'institution. Pourtant, ses arguments étaient ceux, classiquement, de la gauche pacifique, qui prévoyait « [qu'] un jour, si [les jeunes recrues portaient] l'uniforme, on [les] obligera de tirer contre [leurs] pères, [leurs] mères et [leurs] sœurs, de charger et de sabrer le peuple auquel [elles appartenaient] »⁴⁵. Mais connaissant combien une telle décision peut être difficile à prendre – lui-même il y a été confronté – il s'adressa, aussi, aux parents, souvent garant d'un ordre, y compris lorsqu'ils sont d'obédience socialiste. Il appela les parents qui avaient vu « hier la brutalité de nos cosaques, ne [ne pas empêcher leurs] fils de refuser le service militaire. Si [ils ne voulaient pas] qu'un jour [leurs] fils [les] massacre, encouragez-le à refuser de marcher »⁴⁶. L'ancien pasteur parlait à la jeunesse, et cela déplaisait au plus haut point. À 7 heures 5 du soir, le 23 mai 1917, la police se présenta au domicile de Jules Humbert-Droz, rue Philippe Matthey⁴⁷, afin de procéder à son arrestation. La demande émanait du capitaine, et juge d'instruction, Courvoisier qui l'inculpait sous le motif « d'injures à l'armée »⁴⁸. Le prévenu devait être emmené, avec le plus grand secret, à la Conciergerie du Château de Neuchâtel, sans passer par le poste de gendarmerie de La Chaux-de-Fonds⁴⁹. La police considérait, assez justement, que le risque de trouble à l'ordre public était trop important pour envisager de le garder dans la ville. La cité horlogère n'était

⁴¹ AEN, POL, 1POL-413/01, Rapport de police transmit au département de police, 14 avr. 1917, p.2.

⁴² Ibid., p.1.

⁴³ « Des arrestations », *La Sentinelle*, n°115, 33^{ème}, 21 mai 1917, p.3.

⁴⁴ HUMBERT-DROZ Jules, « Assemblée des militants », *La Sentinelle*, n°115, 33^{ème}, 21 mai 1917, p.3., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19170521-01> [consulté le 15.05.2024].

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ AFS, FDS, E5330-01#1000-894#6286*, Rapport de l'agent de police Barberat, chargé de l'arrestation de JHD, 23 mai 1917.

⁴⁸ AFS, FDS, E5330-01#1000-894#6286*, Ordonnance du capitaine et juge d'instruction Courvoisier, 22 mai 1917.

⁴⁹ AFS, FDS, E5330-01#1000-894#6286*, Rapport d'arrestation de JHD, 24 mai 1917.

pas des plus calme depuis le début de l'année 1917, et l'expérience de la « libération » d'Édouard-Paul Graber, par des manifestants, avait été assez mal vécu dans les rangs de la police et des autorités locales. La ville était encore dirigée par les radicaux, et la période des élections pointait à l'horizon. La tension se trouvait, presque, à son paroxysme, et la justice militaire ne voulait pas allumer une mèche qui eût été compliquée d'éteindre par la suite.

À Genève, le mot scission fut lancé dans les colonnes de la Nouvelle Internationale, organe des zimmerwaldiens de la région genevoise, où les socialiste internationaliste du canton firent remarquer que « puisque la scission, par la faute des social-patriotes, [était] un fait accompli », ils allaient soutenir « une liste compacte de socialiste conséquents ayant la confiance de la classe ouvrière »⁵⁰. Au même moment, les colonnes de la presse socialiste neuchâteloise ne se faisaient pas l'écho de ces mots d'ordre de scission prononcée par les Internationalistes⁵¹. Les éditoriaux de Paul-Édouard Graber défendaient l'action de Fritz Adler⁵² contre Karl von Stürgkh⁵³, vilipendaient les critiques émanant de la presse bourgeoise, tout en n'abordant pas les profondes divisions qui secouaient, déjà, le mouvement socialiste internationale. Les flèches étaient plutôt destinées aux Conseil fédéral, à la hausse des prix et aux pleins pouvoirs encore en vigueur dans le pays.

Après son arrestation, Jules Humbert-Droz prévenait, sous la forme d'une incantation, « qu'il y aura probablement du sang qui coulera [...] et ce sera la Grève générale en Suisse, [car] la direction du parti socialiste à Zurich [avait] adhéré à [leur] cause »⁵⁴, celle de s'opposer à toute arrestation de militants, par la grève générale. Ses efforts avaient été vains, il n'y eut pas de grève générale pour ce motif. Mais cela ne changeait pas, nécessairement, la perception que les autorités pouvaient avoir de ce jeune leader socialiste. À *contrario*, au parti socialistes, les choses commençaient à évoluer. La question de la radicalité politique se posait de plus en plus en plus durement. Et un fossé à la fois idéologique et générationnel se faisait jour. Jules Humbert-Droz, et avec une lui une partie des jeunesses socialistes semblait prendre position pour des méthodes plus directes. Avant d'être incarcéré, le 23 mai 1917, l'ancien pasteur multipliait

⁵⁰ BGE, Rc 242, « Scission », *La Nouvelle Internationale*, no3, 1^{ère} année, 20 oct. 1917, p. 1.

⁵¹ *La Sentinelle*, octobre 1917, E-neswspapper, en ligne.

⁵² Le journaliste August Hermann Zeiz s'inspira de la personnalité de Friedrich Adler, pour écrire les traits de caractère de son personnage, Thomas Bogen, héros du roman *Die roten Tage (Les journées rouges)* publié en 1920.

⁵³ GRABER Paul-Édouard, « Assassin », *La Sentinelle*, 25 oct. 1917, p. 1. ; « Fou », *La Sentinelle*, 26 oct. 1917, p. 1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19171026-01> [consulté le 15.05.2024].

⁵⁴ AFS, FDS, E5330-01#1000-894#6286, Rapport de l'agent de police Barberat, chargé de l'arrestation de JHD, 23 mai 1917.

les assemblées, causeries et formations auprès des jeunes socialistes, sur des sujets allant du refus de servir, à la baisse des prix et même au changement de régime politique.

« La jeunesse socialiste de La Chaux-de-Fonds avait organisé dimanche une tournée de propagande au Val-de-Ruz »⁵⁵.

Les jeunes socialistes vendaient ou distribuaient les « brochures JHD et la Voix des jeunes » dans les rues de Crenier⁵⁶. Une fois dénoncé par des adversaires politiques, les autorités intervinrent afin de mettre fin à la distribution de ces documents, et évoquèrent, pour cela, « une infraction à la loi sur le colportage »⁵⁷. Ces faits provoquèrent la colère de Jules Humbert-Droz qui n'eut pas peur de demander, de vive voix, des explications à la gendarmerie de Crenier, ainsi que la restitution des pièces séquestrées⁵⁸. L'ancien pasteur se fendit en outre d'un article contre la restriction de diffusion de la propagande socialiste, et contre les méthodes de la police neuchâteloise. À ce sujet, il déclara publiquement que les militants allaient désormais s'opposer « par la force à toute action arbitraire de la police neuchâteloise »⁵⁹.

Le vrai moment de radicalisation pour Jules Humbert-Droz fut son passage au sein du JSS. Ce fut à la fois la construction d'un discours radical, et les prémices de son ascension au sein du mouvement international. À travers la jeunesse socialiste, il put tisser des liens avec des militants socialistes internationaux – souvent révolutionnaire après 1917 – et devenir, ainsi, un des principaux artisans de la diffusion des idées révolutionnaire chez une partie de la jeunesse romande. Ses rencontres avec l'Allemand Willy Münzenberg et le Français Henri Guilbeaux furent déterminants, en ce sens, qu'elles lui permirent de rentrer en contact avec d'autres sympathisants de la nouvelle révolution russe.

Dans les rapports d'enquête du tribunal territorial II, l'autorité militaire identifia Jules Humbert-Droz comme l'un des meneurs de la grève du 12-14 novembre 1918 à La Chaux-de-Fonds. Le co-rédacteur de *La Sentinelle* est présenté comme l'instigateur principal des événements qui se produisirent à la gare de la Chaux-de-Fonds au cours de l'après-midi du 14 novembre 1918. Même le Conseiller national Édouard-Paul Graber, pourtant figure du socialisme neuchâtelois, n'était pas considéré aussi dangereusement par les autorités policières,

⁵⁵ HUMBERT-DROZ Jules, « Brochures J. Humbert-Droz séquestrées – Jeune socialiste au poste de police », *La Sentinelle*, n°37, 33^{ème} année, 13 fév. 1917, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19170213-01> [consulté le 15.05.2024].

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ Ibid.

judiciaires et militaires du canton. La dangerosité d'un individu se mesurait à sa capacité, supposée ou réelle, de « soulever » les foules et de les amener à commettre des actions, parfois, délictueuses aux yeux des autorités. À la fin des années 1910, la perception des foules restait très imprégnée des théories de psychologie sociale énoncées par l'Italien Scipio Sighele et le français Gustave Le Bon. Ce dernier essaya de montrer une forme de mécanisme des foules en leur attribuant des « caractères généraux [qui] sont exactement ceux que nous avons constatés chez toutes les foules : suggestibilité, crédulité, mobilité, exagération des sentiments bons ou mauvais, manifestation de certaines formes de moralité, etc. »⁶⁰. Avec une telle conception de la foule, il doit forcément y avoir un grand « maître des rouages », capable, quand il juge le moment opportun, de faire parler son aura afin de mettre en branle la myriade d'individus massée devant-lui. Devant les fenêtres de la Gare centrale de La Chaux-de-Fonds, le poing levé, Jules Humbert-Droz haranguait une foule compacte. Certains, suspendus aux grilles du bâtiment, l'écoutaient dans le brouhaha qui se dégageait de l'assemblée⁶¹. Il était trois heures quinze de l'après-midi, lorsque l'ancien pasteur déclara, devant 1 500 à 2 000 grévistes, que « la fin de la grève n'était pas confirmée et que pour le moment elle continuait »⁶². À ce discours, qu'aucun ne qualifia d'enflammé, succéda une confusion inouïe, et une rumeur, celle d'un train qui devait partir pour Sonceboz. Sur ces entrefaites, Jules Humbert-Droz eût tonné qu'il fallait l'empêcher de partir⁶³, et en appela à cette fameuse « foule ». Aussi, Le mécanisme pyramidal « de la foule » s'avérait accommodant pour les autorités locales. Le gendarme Porchet n'avait aucun doute concernant la culpabilité de Jules Humbert-Droz dans les « événements de la gare ». Ce dernier était « sûrement l'un des instigateurs de la manifestation organisée pour empêcher le départ du train 2 228 le 14.XI.1918 sur Sonceboz »⁶⁴. Et le brigadier se sentit obligé d'ajouter, afin de donner encore plus de corps à ses propos, qu'il eût vu l'ancien pasteur « à la tête du cortège, prenant la gare d'assaut, criant « À moi ! à moi ! »⁶⁵. Gustave-Nicolas Fischer pensait que l'incarnation d'une foule par un groupe restreint d'individus permettait de mettre un visage sur « des foules artificielles ou organisées [qui] se constituent

⁶⁰ LE BON Gustave, *La psychologie des foules*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Quadris, 2013 [1895], p.86.

⁶¹ AFS, FSP, JHD, E5330-01#1000-894#9185*, Photographie de JHD devant la Gare centrale de La Chaux-de-Fonds, 14 nov. 1918.

⁶² AFS, FSP, JHD, E5330-01#1000-894#9185*, Procès-verbal d'audition du garde-communal Eloi Rey, par le juge d'instruction, le 12 déc. 1918, p. 1.

⁶³ AFS, FSP, JHD, E5330-01#1000-894#9185*, Procès-verbal d'audition du garde-communal Oscar Buttex par le juge d'instruction, 12 déc. 1918, p. 1.

⁶⁴ AFS, FSP, JHD, E5330-01#1000-894#9185*, Procès-verbal d'audition du gendarme Maurice Porchet, 12 déc. 1918, p.1.

⁶⁵ Ibid.

sous l'influence de conditions internes : croyances, désirs collectifs »⁶⁶, et qui restent, globalement insaisissable pour les autorités. Ainsi, tout au long des procès-verbaux, le juge d'instruction n'essaya pas de chercher comment cette foule était apparue, mais qui avait donné l'ordre de dresser les barricades sur la voie. Depuis une quarantaine d'année, les chercheurs savent « [qu'] elles se forment sur la base d'une série de facteurs psychosociaux et sont indépendantes des variations du milieu physique »⁶⁷, et que ce n'est pas un seul homme, ou un groupe restreint d'individus qui est responsable du passage à l'acte d'une foule. Le temps d'un instant, les personnes présentes dans la foule se souvenaient, très certainement, des temps de vache maigre, de la présence de l'armée dans leur ville et du contexte national et international propice à la revendication politique.

La police arrête Jules Humbert-Droz le 15 décembre 1918⁶⁸ au motif de :

« L'infraction à l'article 4 de l'ordonnance de du C. F [Conseil fédéral] du 11.XI.18, sur les mesures contre les atteintes à la sûreté intérieure de la Confédération, pour avoir le 14.XI.18 après-midi, dans le but de soutenir la grève, intentionnellement provoqué l'arrêt des trains à la gare de la Chaux-de-Fonds »⁶⁹.

Les autorités l'accusent d'être à l'origine des barricades dressées sur les voies ferrées et d'avoir, par le discours, appelé à la violence. Elles lui prêtent, également, cette intention : « Empêcher le train de partir, par tous les moyens possibles même si le sang devait couler »⁷⁰. Jules Humbert-Droz dément toutes les accusations en rappelant que « [leur] objectif n'était pas de faire des barricades »⁷¹, ni de faire couler le sang. Cette accusation était destinée à durer, et à dessiner, dans les colonnes de la presse bourgeoise et dans les milieux conservateurs suisses.

Après l'arrestation de Jules Humbert-Droz le 14 décembre 1918, la presse bourgeoise neuchâteloise, suisse et francophone lance une campagne – à mots couverts – à son encontre ; Les journaux y d'annoncèrent ses visées révolutionnaires et le désignèrent comme le meneur des manifestations. *La Suisse libérale*, économiquement libérale, mais politiquement conservatrice, prit, dans la région, la tête de cette campagne, en publiant pas moins de 17 articles sur le sujet

⁶⁶ FISCHER Gustave-Nicolas, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Malakoff, Dunod, coll. Psycho Sup, 2020, p.84.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ « Protestation », *La Sentinelle*, n°288, 35^e année, 16 déc. 1916, p. 1-2., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19161216-01> [consulté le 15.05.2024].

⁶⁹ AFS, FSP, JHD, E5330-01#1000-894#9185, Procès-verbal d'interrogatoire de Jules Humbert-Droz, 14 décembre 1918, p. 1.

⁷⁰ Ibid., p. 2.

⁷¹ Ibid., p. 2.

Jules Humbert-Droz, entre le 14 novembre 1918⁷² et le 16 avril 1919⁷³. Elle dénonça le rôle qu'aurait joué l'ancien pasteur dans les événements de la gare ou les troubles politiques du canton. Le jour de son arrestation, le journal évoqua brièvement la nouvelle en ces termes : « ce matin, Jules Humbert-Droz [...] et trois individus⁷⁴, accusés d'actes de sabotage [...] ont été arrêtés par ordre de la justice militaire »⁷⁵. Le journal énonça un faux acte d'accusation, car les participants des événements ne furent pas accusés de sabotage, mais d'atteinte à la sûreté de l'État. Un plus long article fut publié sur le sujet trois jours plus tard. Le ton du journaliste se voulait très sarcastique. L'auteur appuya la décision du juge d'instruction de placer le rédacteur de *La Sentinelle* en détention préventive en rappelant « que l'activité de M. Humbert-Droz a été à maintes reprises nettement révolutionnaire »⁷⁶, et de poursuivre que, si Jules Humbert-Droz « n'a pas, peut-être, commis des actes de violence directe, il a suffisamment prêché dans ce sens [celle de la violence] pour pouvoir être envisagé comme un instigateur »⁷⁷. Il précisa ses propos en expliquant que si l'ancien pasteur avait pu arriver à ses fins le jour du 14 novembre, c'était seulement parce qu'il prônait un discours révolutionnaire tout en usant de son influence auprès des jeunes socialistes afin de pousser ses membres à la révolte contre l'autorité⁷⁸. Le journal soutint que la grève et les manifestations qui eurent lieu du 12 au 14 novembre furent les tentatives d'un soulèvement et d'une prise de pouvoir par les révolutionnaires et l'extrême-gauche. En conséquence de quoi, l'auteur écrivit clairement que pour se prémunir de cette domination il fallait « mettre les chefs les plus en vue, ceux qui dirigent l'assaut, dans l'incapacité de nuire »⁷⁹, avant de tonner que Jules Humbert-Droz « est dangereux par l'influence qu'il possède »⁸⁰, notamment sur les jeunes socialistes. *La Suisse libérale* donna l'image d'un Jules Humbert-Droz charismatique, devenu le leader du socialisme chaud-de-fonnière. Ainsi, le Conseiller national Paul Graber passa au second plan et l'ancien pasteur incarnait la figure de la grève générale chaud-de-fonnière. Et il fut, ainsi, la figure de

⁷² Fin de la grève générale à la Chaux-de-Fonds.

⁷³ Le jour suivant la condamnation de Jules Humbert-Droz

⁷⁴ Il ne s'agit pas de trois individus, mais d'un seul individu : Camille Méroz ; AFS, FSP, JHD, E5330-01#1000-894#9185, Procès-verbal de l'audition de Camille Méroz, 14 décembre 1918.

⁷⁵ « Arrestation de Jules Humbert-Droz », *La Suisse libérale*, n°297, 14 décembre 1918, p. 3., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSL19181214-01> [consulté le 15.05.2024].

⁷⁶ « Une arrestation », *La Suisse libérale*, n°299, 17 décembre 1918, p. 1. E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSL19181217-01> [consulté le 15.05.2024].

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ Ibid.

⁸⁰ Ibid.

proue de l'agitation politique dans la région. Son nom devint synonyme de contestation politique et ce tout au long de l'année 1919. Il était désormais connu sous le sobriquet de l'agitateur Humbert-Droz⁸¹.

Toutefois, les violentes articles de *La Suisse libérale* ne sont pas les seuls à être écrits contre Jules Humbert-Droz et la grève générale de novembre 1918. D'autres journaux instrumentalisaient le pasteur révolutionnaire, en le faisant passer pour une figure de proue du désordre révolutionnaire. *L'Impartial* le jugea de la même manière que *La Suisse libérale* en évoquant des « actes de sabotage »⁸² pour qualifier les événements de la gare de la Chaux-de-Fonds. Pourtant, dans un contexte d'apaisement d'une partie des fractions réformistes du mouvement ouvrier et de l'Union Helvétique, organisation née en novembre 1918 au sein de la Nouvelle Société Suisse proche des cercles réactionnaires, *L'Impartial* publia dans son numéro du 20 décembre 1918, une requête des organisations ouvrières concernant les arrestations du 14 décembre 1918 et leur mise en détention fut publiée par le journal⁸³. Le journal chaux-de-fonnier ne perdit pas la face, en préférant accentuer ses propos sur les effets négatifs de la grève pour la bourgeoisie locale, l'économie libérale et les risques d'une résurgence des manifestations dans l'ensemble des cantons francophones⁸⁴. Pour cela, il donna la parole aux membres les plus modérés des organisations ouvrières et socialistes chaux-de-fonnières, afin de montrer que les révolutionnaires n'étaient ni majoritaires, ni soutenus par leurs pairs.

Dans les autres cantons de la Confédération, l'arrestation de Jules Humbert-Droz connut un certain écho dans la presse bourgeoise. *La Liberté* – journal catholique et conservateur fribourgeois – publia 7 articles entre le 18 novembre 1918 et le 17 avril 1919, tous plus virulents les uns que les autres à l'encontre de Jules Humbert-Droz. Dans un article daté du 18 novembre 1918, le correspondant du journal à La Chaux-de-Fonds décrivit les événements qui se déroulèrent du 12 au 14 novembre 1918 comme une situation de terreur, dont Jules Humbert-Droz paraissait être l'instigateur. Le journaliste affirma que « le pasteur Jules Humbert-Droz,

⁸¹ « Arrestation de Jules Humbert-Droz », *La Suisse libérale*, n°79, 39^{ème} année, 5 avr. 1919, p. 2. E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSL19190405-01> [consulté le 15.05.2024].

⁸² « Arrestation de M. Jules Humbert-Droz », *L'impartial*, n°11 668, 38^e année, 14 décembre 1918, p. 4, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19181214-01> [consulté le 15.05.2024].

⁸³ « Une requête », *L'Impartial*, n°11 672, 38^{ème} année, p. 3., 14 décembre 1918, p. 4, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19181214-01> [consulté le 15.05.2024].

⁸⁴ « La situation intérieure », *L'Impartial*, n°11 671, 38^{ème} année, 18 décembre 1918, p. 3., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19181218-01> [consulté le 15.05.2024].

accompagné d'une garde rouge [sic] fit fermer tous les magasins de La Chaux-de-Fonds »⁸⁵, une accusation que même le tribunal territorial du 2^{ème} district ne porta pas, et qui ne reposait sur aucun fait. En ce qui concernait la Grève générale, ces inventions montées de toutes pièces n'étaient pas rares dans la presse nationale, elles permettaient de distiller de la peur, tout en mettant en garde la population sur un hypothétique péril rouge. Paradoxalement, en parallèle de cette psychose, les auteurs voulaient donner une image pathétique des manifestations. Lorsque l'auteur de l'article évoqua la manifestation des grévistes du 14 novembre 1918, il ironisa en annonçant que le cortège avait « piètre figure à côté de l'autre [celui des patriotes] avec ses 1 700 participants dont au moins 800 femmes et enfant conduits par Humbert-Droz »⁸⁶. Les chiffres énoncés par le journal pour la manifestation de l'Union ouvrière du jeudi 14 novembre 1918 étaient bien en deçà de ceux avancés par l'historien Marc Perrenoud. Ce dernier mentionna des chiffres plus conséquents allant de 2 000 à 4 000 personnes⁸⁷. Le présent article était rédigé dans l'objectif de soutenir l'Union helvétique – une forme de garde blanche –, tout en conspuant les grévistes qualifiés « de bandes bolchévistes »⁸⁸ au service de la propagande révolutionnaire. Le discours n'avait, ici, rien d'original, et s'inspirait en ligne directe des discours conservateurs de l'époque, pour qui le chiffon rouge de la révolution bolchévique était régulièrement agité pour qualifier la grève générale de novembre 1918. Or, La campagne menée par le journal *La Liberté* à l'encontre de Jules Humbert-Droz ne s'arrêta pas avec la fin de la grève générale, et il continua de qualifier l'ancien pasteur de leader bolchévique local et de propagateur de haine⁸⁹.

Cependant, *La liberté* de Fribourg n'était pas le seul journal, en dehors du canton de Neuchâtel, à tirer à boulet rouge sur Jules Humbert-Droz et à le présenter comme un agitateur bolchévique. *Le Jura* présenta le « triumvirat Grimm, Platten et Humbert-Droz »⁹⁰ comme étant le cerveau du bolchévisme suisse. *La Gazette du Valais*, *Le Nouvelliste* et *Le Journal et feuille d'avis du*

⁸⁵ « Après la grève générale en Suisse – ce qui s'est passé à La Chaux-de-Fonds », *La Liberté*, n°270, 48^{ème} année, 18 novembre 1918, p. 3., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19181118-01> [consulté le 15.04.2024].

⁸⁶ Ibid.

⁸⁷ PERRENOUD Marc, « La grève générale à La Chaux-de-Fonds », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, hors-série, 2018, p. 247-248.

⁸⁸ « Après la grève générale en Suisse – ce qui s'est passé à La Chaux-de-Fonds », *La Liberté*, n°270, 48^{ème} année, 18 novembre, 1918, p. 3, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19181118-01> [consulté le 15.04.2024].

⁸⁹ « Autour de M. Clémenceau », *La Liberté*, n°51, 49^{ème} année, 3 mars 1919, p. 1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LLE19190303-01> [consulté le 15.05.2024].

⁹⁰ « Contre la guerre de classes », *Le Jura*, n°4, 69^{ème} année, 14 janv. 1919, p. 1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LEJ19190114-01> [consulté le 15.04.2024].

Valais s'accordaient tous pour condamner le pasteur chaux-de-fonnier et pour crier aux manœuvres bolchéviques. Dans les journaux alémaniques, les échos se firent plus lointains. Le *Tagblatt*, *Der Stadt Thun* l'accusa de sabotage⁹¹. Quant au *Bote vom Untersee und Rhein*, il publia un court article le 23 novembre 1918 qui fustigea vivement le rôle de Jules Humbert-Droz dans les événements survenus à La Chaux-de-Fonds. L'auteur n'hésita pas à qualifier l'ancien pasteur de « prédicateur du meurtre »⁹² et « l'un des grévistes les plus haineux »⁹³. Il prétendit, également, qu'à cause de son aptitude pour le désordre, « une profonde indignation continue de s'emparer de larges cercles »⁹⁴. L'auteur faisait sûrement référence aux cercles de la bourgeoisie qui s'opposaient durement et durablement à la grève générale, car ils craignaient une arrivée supposée des bolchéviques au pouvoir. Dans ces cercles, nous trouvons l'Union helvétique, certains membres de Zofingue et des militants conservateurs de l'Union chrétienne des jeunes gens. Toutefois, ces cercles ne furent pas les seuls à critiquer la grève générale, son déroulement et ses conséquences. Les deux figures de proue du socialisme neuchâtelois, Charles Naine et Ernest-Paul Graber, usèrent d'un discours plutôt réprobateur pour qualifier la grève générale. Ils furent suivis par une large partie des cadres du PSN qui prirent à leur tour peur des conséquences de la grève, et soutinrent de moins en moins les actions de Jules Humbert-Droz de la tendance révolutionnaire au sein du parti socialiste.

Les critiques, parfois teintées d'animosité, se retrouvèrent aussi dans la presse française. Les journaux de la droite conservatrice ou des radicaux se firent l'écho de son arrestation et condamnation tels que : *L'Homme libre* – journal fondé en 1913 par Georges Clemenceau –, *L'Action française*, et *Le Temps*. Un écho qui dépassa largement la presse nationale, pour se retrouver dans les colonnes de journaux régionaux tels que : *La Dépêche*, *La Petite Gironde* et *Le Petit Troyen*. Leurs appréciations se fiaient aux articles des journaux helvétiques, et ce fut, donc, assez logiquement que nous retrouvions les termes « révolutionnaire », « sabotage » ou « agitateur bolchévique » pour qualifier les actions de Jules Humbert-Droz. Tous, à l'exception du journal *Le Temps*, rappelèrent que son nom avait été cité lors du « procès du Bonnet

⁹¹ « Neuenburg », *Tagblatt der Stadt Thun*, n°291, 42^e année, 16 décembre 1918, p. 1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=TST19181216-01> [consulté le 16.05.2024].

⁹² « Prediger des Mords », « Kanton – Neuenburg », *Bote vom Untersee und Rhein*, n°94, 23 novembre 1918, p. 3., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=BUR19181123-01> [consulté le 16.05.2024].

⁹³ « der einer der gehässigste Streikhetzer », Ibid.

⁹⁴ « Tiefe Entrüstung bemächtigt sich weiter Kreise », Ibid.

rouge »⁹⁵, journal anarchiste accusé d'avoir rendu des services d'espionnage pour le compte de l'Empire allemand durant la Première Guerre mondiale. Ces derniers soulignèrent de supposées convictions « germanophiles » chez Jules Humbert-Droz, estimant qu'il avait fait le lit du défaitisme en France. Les supposées sympathies germanophiles étaient souvent mentionnées pour délégitimer, en France, les militants pacifistes durant et après la Première Guerre mondiale. Le seul fait de parler de proximité avec un militant socialiste allemand ou un intellectuel de langue allemande, et vous étiez considéré comme peu fiable aux yeux de la presse française. Enfin, nous pouvons noter que de tous ces journaux, le plus virulent à l'encontre du militant Humbert-Droz resta *l'Action française*. Cette dernière signa, entre décembre 1918 et janvier 1919, trois articles sur le sujet, et Léon Daudet accusa Jules Humbert-Droz d'avoir des liens avec l'ancien ministre de l'intérieur français Louis Malvy désigné par l'extrême-droite comme étant un des principaux protagonistes dans l'affaire du journal le *Bonnet rouge*⁹⁶.

Le temps de la grève générale fut sans aucun doute un temps important dans la construction politique de Jules Humbert-Droz. Il prit un essor à la fois national et international. Aux yeux de la presse bourgeoise, il ne se présentait plus comme un pasteur idéaliste pétri de pensées chrétiennes, mais bel et bien un agitateur révolutionnaire prenant ses ordres de l'étranger. Le qualificatif « agent de l'étranger » est ici très important, car c'est celui qui tint en haleine les autorités militaires et civiles durant toute la carrière de militant communiste de Jules Humbert-Droz. Sa trajectoire politique comprenait un nouveau tournant, dans une époque où les braises de la révolution continuaient à crépiter dans le brasier européen. Et d'autres horizons, Moscou, Rome et Budapest, s'ouvraient devant les nouveaux soulèvements révolutionnaires nés, directement ou indirectement, des horreurs de la guerre. Ces nouvelles perspectives entraînèrent, indubitablement, une fissure qui devint un fossé entre des révolutionnaires tels que Jules Humbert-Droz et la vieille-garde sociale-démocrate des Montagnes neuchâteloises. En janvier 1919, le mouvement ouvrier helvétique pansait les plaies d'une Grève générale qui avait été âpre, et dont la défaite laissait une amertume dans les rapports entre l'aile gauche et droite. Les fautes qui furent commises de part et d'autre revenaient, lancinante, au cours des

⁹⁵ *L'Homme Libre*, n°901, 6^e année, 17 déc. 1918, p. 2 ; *La Dépêche*, n°18 334, 49^e année, 17 déc. 1918, p. 2 ; *L'Action française*, n°351, 17 déc. 1918, p. 3 ; *Le Petit Troyen*, n°14 017, 38^e année, 17 déc. 1918, p. 3 ; *La Petite Gironde*, n°16 969, 48^e année, 17 déc. 1918, p. 2., e, BnF, Retronews, ligne, <https://www.retronews.fr/> [consulté le 16.05.2024].

⁹⁶ DAUDET Léon, « L'alternative de Malvy ; le suicide ou le crime », *L'Action française*, n°71, 12^{ème} année, p.1., BnF, Retronews, en ligne, <https://www.retronews.fr/journal/l-action-francaise/12-mars-1919/4/497537/1> [consulté le 16.05.2024].

débats. Il était évident qu'on allait se renvoyer la faute concernant les échecs de la grève générale. D'autant que les stigmates étaient encore visibles, au début de l'année 1919, avec l'incarcération de « Humber-Droz, Adler, Brunner, Méroz, Yersin »⁹⁷. Vue de l'extérieur, l'arrestation du pasteur rouge paraissait être une raison de satisfaction pour les dirigeants sociaux-démocrates. Le commandant de la garde civique chaux-de-fonnière, présentait « L'arrestation d'Humbert-Droz [...], somme toute, [comme] un soulagement pour les principaux chefs socialistes ». Et « seule la jeunesse socialiste [l'avait] mal prise »⁹⁸. Il faut dire que cette organisation bourgeoise, comprenant des caractéristiques analogues à celles des corps-francs allemands, se plaisait à créer un antagonisme entre le PS suisse et les organisations socialistes de jeunesse. L'une aurait été plus modérée que l'autre. Surtout que les cinq protagonistes étaient membres ou proches des JSS, et tous avaient participé à la campagne contre l'exclusion de Willy Münzenberg du territoire suisse. Quoiqu'il en fût, le 23 janvier 1919, après un long parcours administratif, et plus d'un mois d'attente – leur demande de remise en liberté fut reçue positivement par la Grand juge le 19 décembre 1918⁹⁹, et les cinq prisonniers sortirent de prison sous le régime de la liberté conditionnelle qui limitait certes leurs activités politiques publiques, mais ne les empêchaient pas de poursuivre leur travail au sein des organisations socialistes. Or, malgré la vivacité des sentiments et les passions révolutionnaires qui avaient enveloppé l'Europe, les débats ne portaient pas sur les moyens de mener la lutte, mais plutôt sur quelle nouvelle structure internationale il fallait créer pour mener la lutte. Dans la section neuchâteloise, le principal point d'achoppement, qui réunissait l'ensemble des griefs que s'adressaient les modérés et les révolutionnaires, était celui de la participation des socialistes neuchâtelois au Congrès fédéral extraordinaire de Berne du 2 février 1919 qui devait décider de la participation du PSS à la Conférence socialiste internationale. Cette dernière devait s'ouvrir au courant du mois de février, et elle était demandée par les courants réformistes et les anciens partisans de « l'Union sacrée ». L'objectif était de relancer une Internationale minée par quatre années de guerre et les foyers révolutionnaires qui s'allumèrent en Europe orientale, septentrionale et centrale. Jules Humbert-Droz écrivit, dans son article à charge sur la Conférence de Berne : « demain, à Berne, ce n'est pas cette internationale fidèle à la lutte de classe qui se réunira, nous savons que la grande partie, la partie la plus vivante et la plus

⁹⁷ SPHYNX, « Clou, violon et C° », *La Sentinelle*, n°7, 35^{ème} année 10 janvier 1919, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19190110-01> [consulté le 16.10.2021].

⁹⁸ AEN, IPOL-373/01, Lettre du commandant de la garde civique, Breitmeyer au Conseiller d'État Ernest Béguin, 29 déc. 1918.

⁹⁹ AFS, DFPI, E5330-01#1000-894#9185, Protocole de l'enquête sur l'acte de sabotage à la gare de la Chaux-de-Fonds le 14 novembre 1918, p. 10, 21 janvier 1919.

agissante de Zimmerwald ne sera pas à Berne, [...] remplacée par une internationale de la souillure, celle de Scheidemann, de Thomas, de Renaudel et des Grütliens suisses »¹⁰⁰. L'ancien pasteur opposait le camp du social-chauviniste, incarné par les anciens majoritaires de guerres, et les nouvelles forces politiques issues des minoritaires opposés à la guerre et de la révolution bolchévique. La direction du PS suisse cherchait une voie médiane, éloignée de tout chauvinisme, mais distant de la troisième révolution russe.

« Une puissante opposition s'était soulevée contre la majorité du Conseil directeur du parti favorable à la conférence »¹⁰¹, et aucun délégué ne fut envoyé à la Conférence socialiste internationale. Pourtant, les luttes fratricides étaient loin d'être terminées au sein du PSN. Nous pouvons même dire qu'elles ne faisaient que commencer. C'est à cette période, au cours de l'hiver 1919, que les dissensions au sein du journal se firent de plus en plus fortes. Et la première action que mena Jules Humbert-Droz fut de démissionner de la rédaction du journal *La Sentinelle* au cours du mois de février 1919. Malgré l'aggravation de ses relations avec les vieux dirigeants du PSS, Jules Humbert-Droz était encore loin d'être gagné par les idées bolchéviques. Il oscillait, en ce début d'année 1919, entre d'un côté des convictions révolutionnaires qui ne cessaient de s'opposer à la direction locale du PSS, et de l'autre une appréciation critique, mais non hostile, des premiers pas du régime bolchévique. Il était encore pris entre d'un côté ses idéaux pacifistes, ceux qui lui permettaient de critiquer ses anciens camarades socialistes qu'il jugeait trop influencés par le patriotisme, et de l'autre, une révolution bolchévique qui tournait à la guerre civile entre deux principaux camps.

Outre la volonté de refonder une nouvelle internationale plus conforme aux idéaux de paix et de justice, celle-ci devait doter le mouvement ouvrier de moyens pour mener ses actions et arriver, dans certains cas, au pouvoir. Une question cristallisait une partie des débats sur les modalités d'action, celle du recours à la grève. En Suisse, à l'été 1919, la situation économique restait difficile, et des grèves éclatèrent dans les fabriques de Zenith et de Phare au Locle¹⁰², celles de Peseux¹⁰³, chez les ouvriers mécaniciens décolleteurs et fraiseurs du Locle¹⁰⁴, ainsi que

¹⁰⁰ HUMBERT-DROZ Jules, « La Conférence internationale », *La Sentinelle*, n°25, 3^{ème} année, 31 janvier 1919, p.1., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19190131-01> [consulté le 16.05.2024].

¹⁰¹ « regte sich eine machtvolle Opposition gegen die der Konferenz günstig gesinnte Mehrheit des Parteivorstandes », HÖGGER Rudolf Martin, 1966, Op.cit., p. 176.

¹⁰² AEN, DP, 1POL-401/1, Rapport de police du Locle à l'attention du Préfet Perret, 12 juin 1919.

¹⁰³ AEN, DP, 1POL-401/1, Rapport de police du district de Boudry à l'attention du préfet, 07 août 1919.

¹⁰⁴ AEN, DP, 1POL-401/1, Rapport de police du district du Locle à l'attention du Préfet, 16 août 1919.

chez les employés de banque de La Chaux-de-Fonds¹⁰⁵. Même les policiers reconnurent les mauvaises conditions d'emploi dans la région en alertant le préfet sur le fait que « si le chômage devenait général, il y aurait environ 3000 chômeurs au Locle »¹⁰⁶. Les grèves ne furent pas circonscrites aux régions horlogères de la Confédération, mais bien à l'ensemble du pays. À ce titre, l'historien Hans-Ulrich Jost souligne que « l'année 1919 fut marquée par une série de grèves qui peuvent être considérées en partie comme des luttes purement économiques, mais aussi comme des actions politiques, après la grève générale de 1918. »¹⁰⁷. La nécessité de recourir à la grève générale était prônée par l'aile gauche des socialistes. Dans les colonnes de la *Nouvelle Internationale*, Charles Hubacher, Gaston Lachenal ainsi que le Français Fernand Lorient recensaient chaque semaine les principales grèves de Suisse et de France, afin de montrer que le prolétariat s'attaquait de front au capitalisme, y compris dans les pays neutres ou victorieux. Jules Humbert-Droz commençait à concevoir l'idée de la grève comme étant un moyen efficace pour lutter contre le système capitaliste. Cependant, il fallait, selon lui, passer à une étape supérieure, en organisant, avec prudence, des foyers insurrectionnels pour amener la révolution jusqu'au triomphe. Il distribuait, pour cela, l'opuscule du socialiste russe, J. Wanine, sur ses *Contributions à l'histoire et à la technique d'une révolution prolétarienne*¹⁰⁸, où ce dernier détailla les différentes étapes de la révolution bolchévique, ainsi que les forces nécessaires pour gagner la bataille révolutionnaire : l'ouvrier, le marin et le soldat¹⁰⁹.

Des propos que l'ancien pasteur ne pouvait pas tenir en public sous peine d'être arrêté et de retourner purger la fin de sa peine en prison. En effet, le major Robert Weck ordonna « la mise en liberté provisoire d'Humbert-Droz »¹¹⁰ ainsi que tous les autres prévenus ; Seulement, à la condition que ces derniers s'abstinsent « de toute manifestation »¹¹¹ sinon ils seraient remis en prison. Une première entorse advint lors de la réunion publique concernant les commémorations de la Révolution de 1848 et la Commune de Paris. La deuxième – plus grave aux yeux des

¹⁰⁵ AEN, DP, 1POL-401/1, Rapport de police district de la Chaux-de-Fonds à l'attention du préfet, 8 nov. 1919.

¹⁰⁶ AEN, DP, 1POL-401/1, Rapport de police du district du Locle à l'attention du Préfet, 16 août 1919.

¹⁰⁷ « Das Jahr 1919 war durch eine Reihe von Streiks gekennzeichnet, die teils als rein wirtschaftliche Kämpfe, teils aber auch als politische Aktionen - Nachwehen des Landesstreiks von 1918 - verstanden werden können », JOST Hans-Ulrich, *Die Altkommunisten – Linksradikalismus und Sozialismus in der Schweiz 1919-1921*, Stuttgart, Verlag Huber Frauenfeld, 1977, p.32.

¹⁰⁸ AEN, DP, POL, 1POL-322/02, Militants communistes –Pièces saisies chez Jules Humbert-Droz, 07 octobre 1919.

¹⁰⁹ Ibid.

¹¹⁰ AFS, FSP, E5330-01#1000/894#9185, Dossier des militants accusés dans les troubles de la Gare de la Chaux-de-Fonds – Télégramme du major Robert Weck au lieutenant Borel greffier du Tribunal territorial II, 16 janvier 1919.

¹¹¹ Ibid.

autorités – intervint au début du mois d’avril 1919, lorsque Jules Humbert-Droz devait être l’orateur principal d’une réunion publique programmée au Temple français de La Chaux-de-Fonds, sur le thème de la propagande antimilitariste¹¹². Son discours devait revenir sur la répression qui s’était déchaînée lors des manifestations de 1917 et la grève générale de 1918 ; sur le rôle que l’armée y joua et les dangers d’une militarisation des sociétés qui conduit, à « la boucherie » de la Première Guerre mondiale. Par ailleurs, les thèses antimilitaristes devenaient plus audibles chez une partie de la population, qu’au temps de la guerre. Aussi, la nouvelle Internationale tenait un discours résolument antimilitariste, qui inquiétait les autorités suisses. Le risque de grèves couplées à celui de voir se diffuser une pensée hostile à l’armée constituait un cocktail explosif pour les radicaux, les conservateurs et mêmes les sociaux-démocrates du pays.

Dans un rapport de police date du 8 septembre 1919, le sergent-major Matthey remarquait, à la lecture de la presse socialiste locale, « le ton modéré du rédacteur Mr. Paul-Ernest Graber et de son nouveau co-rédacteur Abel Sancher »¹¹³. La nouvelle ligne de la presse socialiste officielle s’inscrivait dans le fait « que le parti socialiste du pays aspire très fort à leur rattachement à la 2^{ème} internationale ». À ce titre, le sergent-major concluait que Paul-Ernest Graber « sous l’influence de M. Naine est un grand apôtre de ce rattachement ». Un an plus tard, alors que le KPS n’avait encore aucune existence effective, la police considérait déjà sa naissance comme un fait intangible, et Jules Humbert-Droz était présenté comme son leader naturel sur les territoires romands. Or, la méconnaissance de la police concernant le KPS était patente. En effet, elle le décrivait comme une organisation secrète ; et les agents lausannois y voyaient des « cellules combattantes communistes » proches « d’une organisation militaire communiste »¹¹⁴. En tout état cause, sous la plume de la police, Jules Humbert-droz prenait les traits d’un leader politico-militaire à la tête d’une organisation secrète qui professait des idées révolutionnaires. La description demeurait fort éloignée de la nouvelle conscientisation de l’ancien pasteur rouge, dont les contours n’avaient rien avoir la violence révolutionnaire ou la lutte armée. Deux monde qui lui étaient encore jusque-là inconnus.

¹¹² AFS, FSP, E5330-01#1000/894#9185, Dossier des militants accusés dans les troubles de la Gare de la Chaux-de-Fonds – Lettre de l’auditeur en chef à Jules Humbert-Droz, 10 avril 1919, pièce 144.

¹¹³ AEN, POL, 1POL-413/04, Rapport du sergent-major Matthey au conseiller d’État chef du département de police, 08 septembre 1919, 24^{ème} pièce.

¹¹⁴ AEV, JHD, SB 100/28/287, Rapport du brigadier Potterat, 10 oct. 1920, p.1

N'ayant pas été encaserné, Jules Humbert-Droz connu une autre guerre : celle de l'embastillement dans les geôles neuchâteloises. Son expérience de la « Grande Guerre » s'éloignait, très nettement, de celle des Duclos, Souvarine, Alain (Émile Auguste Chartier), Ulbricht ou Pieck, qui tous furent des combattants du front. Mais, elle n'en resta pas moins une trace ineffaçable sur son acte d'engagement. L'image des corps mutilés, des familles déplacées et des armées dépareillées, prêtes à faire preuve de sauvagerie, laissa une indélébile trace dans sa mémoire de guerre. Sa bataille se mena sur le front de la paix, avec comme seules armes sa plume, sa voix et son insoumission. L'action individuelle était pensée comme le seul moyen d'action qui devait permettre d'arrêter la guerre, et remédier à la trahison des clercs, des ecclésiastiques et des caciques socialistes. Un combat qui était celui des Marcel Martinet, Michel Alexandre, ces « non-combattants » de la Première Guerre mondiale qui dénonçaient à force de poèmes ou de tracts les affres de la guerre et l'inaction des socialistes. Toutefois, comparaison n'est pas force de raison, et elle s'arrête ici. En effet, si Martinet avait eu l'expérience de la relégation et des vexations administratives, Michel Alexandre, lui, continuait à gravir l'échelle sociale du professorat en étant nommé professeur de philosophie au Puy¹¹⁵. Une carrière à laquelle l'ancien pasteur ne pouvait même pas songer, tant les portes du pastorat neuchâtelois, autant qu'helvétique, lui étaient complètement fermées. Il demeurait aux yeux de ses contemporains un « repris de justice », un bolchévik. Un individu qui était passé par les Fourches Caudines de la prison, et dont la presse et une partie de la population se méfiait. Le journaliste Alexandre Chika affligea son lectorat valaisan d'une description peu flatteuse des bolchéviks : « ces hommes bons pour les besognes les plus ignobles [étaient] pour la plupart des repris de justice ou des déserteurs »¹¹⁶. Il n'avait été ni soldat, ni médecin, et sa sortie de guerre ressemblait à celle des civils non-combattants. Ceux qui ne savaient pas ce que de tenir un fusil ou ramper dans les tranchées voulaient dire. Le pasteur Humbert-Droz n'avait pas pousser l'expérience jusqu'à l'encasernement. Il ne pouvait pas dire, à l'instar du philosophe Alain, pourtant réputé pour être pacifiste, que « faire la guerre lui donnait le droit de la juger »¹¹⁷. Aussi, son engagement le condamnait à une double marginalité sociale : celle de ne

¹¹⁵ RACINE Nicole, « Michel Alexandre, Paul », *Le Maitron*, 10.10.2008, [dernière modification le 18.11.2022, en ligne, <https://maitron.fr/spip.php?article9843>] [consulté le 16.05.2024].

¹¹⁶ CHIKA Alexandre, « Le règne des bolchéviks », *Gazette du Valais*, n° 138, 64^{ème} année, 2 déc. 1919, p.1., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=GAV19191202-01.2.3> [consulté le 16.05.2024].

¹¹⁷ RACINE Nicole, « Émile Auguste Chartier, dit Alain », *Le Maitron*, en ligne, 17.10.2010, [dernière modification le 09.10.2021], <https://maitron.fr/spip.php?article89750> [consulté le 16.05.2024].

pas avoir connu les tranchées, dans un monde ouvrier qui avait été fortement influencé par cette expérience ; et celle d'avoir déserté, ce qui représentait une offense impardonnable pour une société suisse frappée du sceau du militarisme et du conservatisme.

Une telle dichotomie de parcours, sur des profils assez semblable avant-guerre, soulève la question de l'expérience vécue comme seul moyen légitime pour pouvoir émettre une critique sur un sujet donné. Un tel argument laissait illégitime toute autre forme de critique qui émanait d'un individu qui n'avait pas fait l'expérience physique du front, en humant les odeurs de corps calcinés, ni même en sentant son corps battre la chamade lors d'un assaut. Pourtant, Jules Humbert-Droz tout autant marqué par la guerre que le philosophe Alain. La réponse est certainement que non, mais les traces furent différentes, et leur matérialité ne prenait pas les mêmes formes. L'insoumis se souvint « [qu'] avec [ses] compatriotes, ils avaient partagé pendant plus de 4 ans le boire, le manger, mes privations du ventre et les tiraillements d'estomac »¹¹⁸. Il ne fait aucun doute que « la Grande Guerre [marqua] une césure historique, elle [brisa] la continuité des expériences de vie et [transforma] le paysage mental des sociétés européennes »¹¹⁹. Dans *Le Feu*, Henri Barbusse fit dire, à l'un de ses combattants, qu'après avoir vécu la guerre dans sa chair, l'individu savait « qu'essayer de vivre sa vie sur la terre et d'être heureux, ce n'[était] pas seulement un droit, mais un devoir – et même un idéal et une vertu ; que la vie sociale, n'[était] faite que pour donner plus de facilité à chaque vie intérieure »¹²⁰. L'expérience de la guerre renforçait le discours socialisant qui visait à donner aux exploités de la terre le salaire qui leur était dû, et les conditions de vie qu'ils méritaient. Pour cela, la radicalisation des idées politiques devait s'enclencher, et les rêves réformistes d'une partie de la social-démocratie ou du socialisme chrétien ne suffisaient plus. Le pasteur socialiste voulait épouser une autre forme d'engagement, basé non plus sur la démarche individuelle, mais sur l'organisation collective. Son travail n'était plus celui d'un pasteur appelant ses ouailles à l'esprit chrétien et à la justice sociale, mais un socialiste révolutionnaire qui travaillait pour la révolution, au sein d'une organisation politique.

Sa manière de percevoir les nouvelles formes de lutte qui s'offraient à lui, l'amena à rompre avec la pensée d'Alain et le pacifisme tolstoïen tel que l'on pouvait le concevoir au sein de

¹¹⁸ HUMBERT-DROZ Jules, « La vraie patrie », *La Sentinelle*, n°30, 35^{ème} année, 6 février 1919, p.1., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19190206-01> [consulté le 16.052024].

¹¹⁹ TRAVERSO Enzo, *À feu et à sang : De la guerre civile européenne 1914-1945*, Paris, Stock, coll. Un ordre d'idées, Stock, 2007, p. 217.

¹²⁰ BARBUSSE Henri, *Le Feu – Journal d'une escouade*, Paris, Flammarion, 2014, [1^{er} éd. 1916].

l'USC. L'individu comme acteur salvateur de l'action politique se mua, progressivement, en promotion de l'organisation comme base essentielle de l'action militante. Son nouveau parcours politique rompait avec celui de l'ancien tolstoïen laïc. Après la guerre, le professeur Michel Alexandre suivait encore les pensées du philosophe Alain concernant le refus de l'engagement dans un collectif au profit d'un engagement individuel. Là où Jules Humbert-Droz rejoignait les pensées de Marcel Martinet au sujet de la nécessité de reformer une organisation prête à mener le combat tant promis par le socialisme d'avant-guerre : la paix et le partage des richesses. Tous deux se rapprochèrent des courants bolchéviques, tout en délaissant les longues tirades « intellectualisantes » qu'ils jugèrent comme trop éloigné des réalités de l'engagement. Le « philistin » Humbert-Droz, comme Lénine se plaisait à le dire, avait amorcé une mue politique au tournant de l'année 1919-1920.

La radicalisation idéologique, puis politique du pasteur rouge, avait été accélérée par la répression politique et les différentes campagnes de presse menées à son encontre. À la lecture de la surveillance policière et des journaux bourgeois, nous constatons que Jules Humbert-Droz avait pris l'étoffe d'un révolutionnaire, et avait acquis par la parole une forme de « capital révolutionnaire » auprès de la société bourgeoise neuchâteloise. Le ministère français de la Guerre, à Paris, inscrivit « l'agitateur » Humbert-Droz sur « les listes interalliées des suspects »¹²¹ publiées en 1919. De sa première condamnation, en août 1916, à sa participation à la grève générale de novembre 1918, il était passé d'insoumis chrétien aux idées antimilitaristes, à dangereux révolutionnaire et agent de la nouvelle Russie bolchévique. À ce titre, l'administration pénitentiaire et les autorités militaires locales décidèrent de le transférer de la Collégiale à la prison de Boudry, située à une petite dizaine de kilomètre de la capitale neuchâteloise. En cause, une manifestation de soutien organisée par les socialistes neuchâtelois qui devait se tenir à proximité de son lieu de détention¹²². Ses multiples condamnations lui conféraient l'impression d'être au cœur d'une vengeance politique de la part des autorités militaro-politiques du canton¹²³. Au-delà de la simple vengeance politique, Jules Humbert-Droz servait aussi d'exemple concernant des prétendues velléités « putschistes » de la part des bolchéviques suisses. Les autorités bourgeoises ne pouvaient se développer une idéologie qui prônait la chute du système capitaliste et libérale. Ce que Herbert Marcuse souligne avec justesse, lorsqu'il écrit qu'« aucun système social, même le plus libéral, ne peut légaliser

¹²¹ ADCM, FSP, 4 M 6/22, Listes interalliées des suspects éditée par l'état-major des armées françaises, 1919.

¹²² AEN, POL, 1POL-413/01, Rapport des agents Zumbach et Huguenin, 22 juin 1919.

¹²³ AFS, FSP, JHD, E5330-01#1000-894#9185, Préavis sur la demande de grâce de JHD, 09 juin 1919, p. 6.

(constitutionnellement ou autrement) une violence qui vise à la renverser »¹²⁴. Avant même la création de la Troisième Internationale, au moment de la Grève générale de 1918, les militants révolutionnaires devinrent rapidement « des éléments extrêmes [qui] [cherchaient] à profiter de la période difficile [qu'ils] [traversèrent] pour imposer leur volonté, qui [était] celle d'une minorité »¹²⁵. Le journaliste venait de prononcer le mot : minorité. Les révolutionnaires se retrouvaient propulsés vers les marges de la société suisse. Et Jules Humbert-Droz ne faisait pas exception à la règle. Une lutte s'installait, et se renforçait, comme le définissait Hebert Marcuse, entre « la violence institutionnalisée de l'ordre dominant et la violence de la résistance, nécessairement vouée à rester illégale en face du droit positif »¹²⁶. Un droit positif auquel les caciques du PS neuchâtelois souscrivait aux creux de leurs propos. Pierre Golay se prononça devant les militants vaudois en condamnant les initiatives des minoritaires : « il [fut] des heures où la minorité [pouvait] sentir, même contre la majorité, que la minute qui [passait était] grosse d'espoirs et [demandait] une audace suprême...Les majorités [restaient] dans l'expectative »¹²⁷. De l'aveu du socialiste réformiste Charles Naine, « faire la révolution contre la majorité, [aurait été] donc selon toutes prévisions entreprendre la tâche la plus difficile qui [aurait pu] se concevoir en ayant contre soi à la fois les circonstances économiques et l'esprit des gens »¹²⁸. La majorité socialiste esquissait une condamnation franche des minoritaires et des partisans de la dictature du prolétariat. Ainsi, il conclut sa brochure en s'exclamant « qu'il ne [fallait] point amoindrir l'idéal pour le réaliser plus facilement ». Dressant le réformisme en un art qui [aurait] consisté « précisément à faire un monde meilleur avec les êtres imparfaits [qu'ils étaient], à tirer parti de [leur] nature telle qu'elle [était] pour créer une œuvre belle »¹²⁹. La résolution Humbert-Droz du PS chaud-de-fonnier tournait le dos aux méthodes réformistes et prônait, plus explicitement, les principes défendus par les bolchéviks :

« Le parti socialiste renonce à fixer à l'avance une tactique qui le lierait pour l'avenir. Sa tactique dépend de la situation historique et de l'attitude de ses adversaires de classe. Elle reste fidèle à la lutte de classe et ne repousse pas à l'avance l'idée d'une révolution violente et d'une

¹²⁴ MARCUSE Herbert, *La fin de l'utopie*, Neuchâtel, Paris, Delachaux et Niestlé, Éditions du Seuil, 1968, p. 49.

¹²⁵ « Légèreté ou mauvaise foi », *La Suisse libérale*, n°266, 54^{ème} année, 11 nov. 1918, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSL19181111-01.2.3.1> [consulté le 16.05.2024].

¹²⁶ MARCUSE Herbert, Ibid.

¹²⁷ Adolphe Ferrière, « La révolution », *L'Essor : social, Moral et religieux*, n°17, 14^e année, 22 août 1919, p.1-2., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LES19190823-01> [consulté le 16.05.2024].

¹²⁸ NAINES Charles, *Dictature du Prolétariat ou démocratie*, Lausanne, Imprimerie populaire, juillet 1918, p.8

¹²⁹ Ibid. p.23.

période de transition de dictature du prolétariat pour atteindre la démocratie sociale qui seule peut donner force et vie à la démocratie politique »¹³⁰.

Cette résolution de Jules Humbert-Droz n'obtint que 58 voix sur 254. En reprenant, à grands traits, les attaques de Romain Roland émises à l'encontre des vieilles institutions, Jules Humbert-Droz tonna que « des hommes [...] avaient sacrifié au pays, leur religion, leur art, leur science, leur socialisme, et ils avaient montré par là qu'ils étaient de faux artistes, de faux savant, de faux chrétiens et de faux socialistes »¹³¹. Son refus de voir se reformer les anciennes institutions de la social-démocratie ne l'envoya pas derechef dans un soutien sans limite aux bolchéviques russes. Si Jules Humbert-Droz les vit comme les premiers à avoir mener la révolution prolétarienne, il n'utilisait pas le mot « bolchévik » systématiquement pour qualifier sa propre orientation politique. Alors que le Conseiller national socialiste Achille Grospierre, l'étiqueta comme anarchiste, Jules Humbert-Droz se défendit en répondant que « la dictature du prolétariat, l'État, le gouvernement prolétarien, les principes fondamentaux de la 3^e internationale Communiste [étaient] du "bolchévisme" ou plutôt du marxisme »¹³². Si un doute persistait sur ce qu'il était politiquement, il en allait autrement sur ce qu'il n'était pas. Les deux ennemis déclarés s'incarnaient à la fois dans « le social-patriotisme » et l'anarchisme. En bon social-démocrate qu'il était devenu, Jules Humbert-Droz s'opposait fortement aux anarchistes, pourtant plus proche politiquement de ses idées que pouvait l'être un Scheidemann, Graber ou Charles Naine, en rappelant son « opposition absolue avec les principes anarchiques qui [étaient] contre tout gouvernement, tout État, et encore davantage contre toute dictature »¹³³.

Or, les piques les plus dures et les mots les plus cinglants, il les réservait aux sociaux-patriotes, ou sociaux-chauvins. En 1919, le pasteur de l'Église du peuple diffusait, encore largement, les thèses zimmerwaldiennes, et considérait ce mouvement comme le point de départ de la reviviscence de l'Internationalisme socialiste. « Une paix basée sur les principes de la résolution de Zimmerwald », dont l'établissement ne devait pas être conduit « par la continuation de la guerre, mais bien seulement par une action révolutionnaire de la classe ouvrière »¹³⁴. Entérinant

¹³⁰ « Résolution Jules Humbert-Droz », *La Sentinelle*, n°60, 35^{ème} année, 14 mars, 1919, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19190314-01> [consulté le 16.05.2024].

¹³¹ Jules Humber-Droz, « La vraie patrie », *La Sentinelle*, n°30, 35^{ème} année, 06 février 1919, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19190206-01> [consulté le 16.05.2024].

¹³² VLCF-BVFSP, FJHD, n°00332, Lettre de JHD au citoyen Achille Grospierre, 22 mai 1922, p.1.

¹³³ VLCF-BVFSP, FJHD, n°00332, Lettre de JHD au citoyen Achille Grospierre, 22 mai 1922, p.1.

¹³⁴ HUMBER-DROZ Jules, « La Conférence internationale », *La Sentinelle*, n°25, 35^{ème} année, 31 janv. 1919, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19190131-01.2.3> [consulté le 16.05.2024].

l'existence de deux Internationales (un mois et demi avant la création de la Troisième Internationale), Jules Humbert-Droz marqua une ligne de démarcation entre « L'Internationale des internationalistes, à laquelle il adhérerait, et l'Internationale des social-patriotes, qu'il rejetait »¹³⁵. Derrière le flot de critiques, le pasteur socialiste préconisa que lorsque « la fraction nationaliste [eût eu] fait sincèrement son « mea culpa » », les Internationalistes auraient « pu saisir les mains qu'elle tendait »¹³⁶. Ces propos, aussi clivants qu'ils eussent été, donnaient une tonalité chrétienne au discours, et laissaient entrevoir une forme de rédemption possible après les divisions du passé. Mais, nous étions à l'aube de la Troisième internationale, en pleine répression de la révolution spartakiste par les corps-francs et les mouvements nationalistes, d'une part, et les sociaux-démocrates associés au *Zentrum*, d'autre part.

Si le courage et l'antimilitarisme militant des anarchistes avaient pu conduire le jeune Jules Humbert-Droz à faire montre d'une certaine sympathie pour ce courant, il n'en resta aucune trace lors de sa « conversion » au bolchévisme. Bien au contraire, les anarchistes étaient ramenés, dans le fond, au même niveau que « les sociaux-patriotes », à savoir des serviteurs, parfois malgré eux, des institutions bourgeoises et du capitalisme. Les premiers en se montrant opposés à toutes structures étatiques, ce qui les rangeaient dans le camp des utopiques-romantiques ; et les seconds en collaborant avec les franges les plus militaristes, les plus nationalistes et les plus répressives du système capitaliste.

Schématiser la conversion au bolchévisme : des sociabilités à la radicalité idéologique

Après ses séjours successifs en prison, Jules Humbert-Droz semblait adopter une autre sociabilité qui se refermait sur des cercles chrétiens ou socialistes. Ces derniers se trouvaient être proches des opposants à la guerre, prônant, ainsi, le pacifisme, voire l'antimilitarisme. Il n'entretenait plus de lien avec la Croix-Bleue ou avec les membres de la Société des Vieux de Zofingue. Un tri qui s'expliquait aisément par l'urgence de la situation et son obligation de faire face à l'esprit patriotique que nous retrouvions au sein de ces organisations. Couper les liens avec d'anciens cercles de sociabilité revêt, encore aujourd'hui, une signification politique.

L'évolution des échanges qu'il entretenait avec les membres locaux de Zofingue fut, à ce titre, plutôt instructive. En effet, avant 1916, peu de lettres furent échangées ou conservées, mais il

¹³⁵ HUMBER-DROZ Jules, « La Conférence internationale », *La Sentinelle*, n°25, 35^{ème} année, 31 janv. 1919, p.1., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19190131-01.2.3> [consulté le 16.05.2024].

¹³⁶ Ibid.

participait aux réunions, du moins jusqu'à son départ pour Londres en septembre 1914. Après 1916, et sa condamnation, nous avons plus de lettres, mais elles allèrent toutes dans le même sens, celui de la critique des opinions politiques de Jules Humbert-Droz. Les membres de la Société de Zofingue connaissaient tous les idées socialistes et pacifistes de Jules Humbert-Droz, mais presque la totalité espéraient qu'au moment venu, celui de la guerre, son opinion changerait. Et pourtant, ce fut le contraire qui se produisit. Le pasteur rouge décida de conserver ses convictions, voire de les radicaliser en attaquant, en plein tribunal militaire, l'armée et ses représentants. Déjà, en 1916, Flirt, pseudonyme d'un ancien membre de Zofingue, lui écrivit ces lignes d'une profonde nostalgie :

« Non officiellement je t'envoie toutes mes salutations, il y a si longtemps que je ne t'ai pas vu ! » Toutes pleines d'être inconnu dans la section, mais si tu venais un soir renouer les liens de tes anciennes amitiés et te faire accueillir avec un peu d'enthousiasme qui réchauffe ton vieux cœur refroidi ! [...] Tu ne sais plus, j'en suis sûr, tu oublies toutes les petites choses d'autrefois, bien douces ! Si tu venais une fois, tu verrais si l'on ne te reconnaît plus ! Mais je songe que tu t'en irais peut-être avec un sentiment étrange, comme un peu de désappointement et ce serait dommage de gâter l'impression que tu peux avoir de Zofingue »¹³⁷.

Prendre ces distances avec une organisation militante (politique ou associative) ne signifie pas, pour autant, que l'individu rompt avec l'ensemble des membres. Des amitiés peuvent demeurer dans le temps, l'exemple d'Ernest Gloor est significatif dans la jeunesse estudiantine de Jules Humbert-Droz. Ernest Gloor a été membre de la Société de Zofingue, puis des Vieux-Zofingue dans les années 1910 jusqu'en 1962. Lors de la condamnation de Jules Humbert-Droz, Ernest Gloor était encore étudiant en médecine et dans le même temps président de la section romande des Jeunesses socialistes. C'était au sein des Jeunesses socialistes que Jules Humbert-Droz continuait, encore, à fréquenter l'étudiant en médecine. Ce dernier se rendait, de temps à autres, aux offices de l'Église du peuple¹³⁸ assurés par Jules Humbert-Droz. Il passa successivement de camarade étudiant à camarade politique. Ainsi il devint, même, un intime de la famille Humbert-Droz, et correspondit, assez régulièrement, avec Jenny Humbert-Droz lors de l'incarcération de Jules, au cours de l'année 1916. Il fut l'un des rares, de Zofingue, à avoir suivi toutes les étapes de conversion politique de Jules Humbert-Droz au cours de sa jeunesse militante. Une conversion qui allait, entre 1910 et 1917, de la vague affirmation de ses convictions socialistes à sa franche dénonciation du chauvinisme – de droite et de gauche – et

¹³⁷ VLCF-BVFSP, FJHD, n°004211, Lettre de Flirt adressée à Jules Humbert-Droz, 1916.

¹³⁸ VLCF-BVFSP, FJHD, n°02102 Lettre d'Ernest Gloor adressée à Jules Humbert-Droz, 05 juin 1917.

son intérêt marqué pour les premiers feux de la révolution russe. À l'instar de tous les militants, ce dernier événement, revêtit, directement ou indirectement, un caractère déterminant dans le militantisme et la vie militante de Jules Humbert-Droz.

S'écarter de ses anciens camarades de foi n'était pas une chose facile du point de vue des sentiments. Jules Delachaux lui écrivit afin de coucher sur papier le fait qu'il avait du « chagrin, beaucoup de chagrin chaque fois que [ses] pensées s'envolai[ent] »¹³⁹ vers Jules Humbert-Droz. Le chemin qu'il avait emprunté, il le désapprouvait, et s'affligeait de voir ce qu'était devenu la foi chrétienne du pasteur de l'Église du peuple. Jules Delachaux arrivait à ne plus ressentir de tristesse concernant la mise aux arrêts de Jules Humbert-Droz, et à trouver la situation normale et appropriée. De voir là, un bon remède contre le mauvais exemple, celui que l'ancien pasteur distillerait à une jeunesse en perte de repère¹⁴⁰.

Si Jules Humbert-Droz glissait progressivement du côté des idées révolutionnaires, son adhésion au bolchévisme, quand-à-elle, restait encore incomplète. Il restait encore attaché à une culture politique imprégnée des traditions du socialisme chrétien, suisse et même de l'anarchisme jurassien. Un militant communiste ne sortait pas tout en arme de la cuisse de Jupiter, son engagement au temps de l'exaltation pouvait très bien s'envoler et sa déception être à la hauteur de son ardeur militante. Ce processus de politisation bolchévique, loin d'être linéaire, pouvait s'avérer aussi fragile qu'il paraissait solide. Julien Chuzeville montre bien, dans son ouvrage consacré aux premiers pas de la SFIC, que tous les candidats à l'adhésion n'allaient pas toujours au bout, ou abandonnaient après quelques années, voire quelques mois passés dans l'organisation. Sept ans après son adhésion à la Nouvelle internationale, alors qu'il se trouvait être secrétaire de l'IC, Jules Humbert-Droz écrivait, encore, que « notre morale de transition est forcément un mélange contradictoire et y voir clair n'est pas facile »¹⁴¹. Et si son processus de conscientisation n'avait pas été complètement achevé, alors même qu'il se trouvait déjà engagé dans la construction d'une nouvelle formation politique, la pratique politique et le travail du quotidien l'aidait à trouver un sens à ce nouvel engagement en faveur de la radicalité politique.

¹³⁹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°03564, Lettre de Jules Delachaux à JHD, 24 juin 1919, p. 1.

¹⁴⁰ Ibid.

¹⁴¹ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 109.

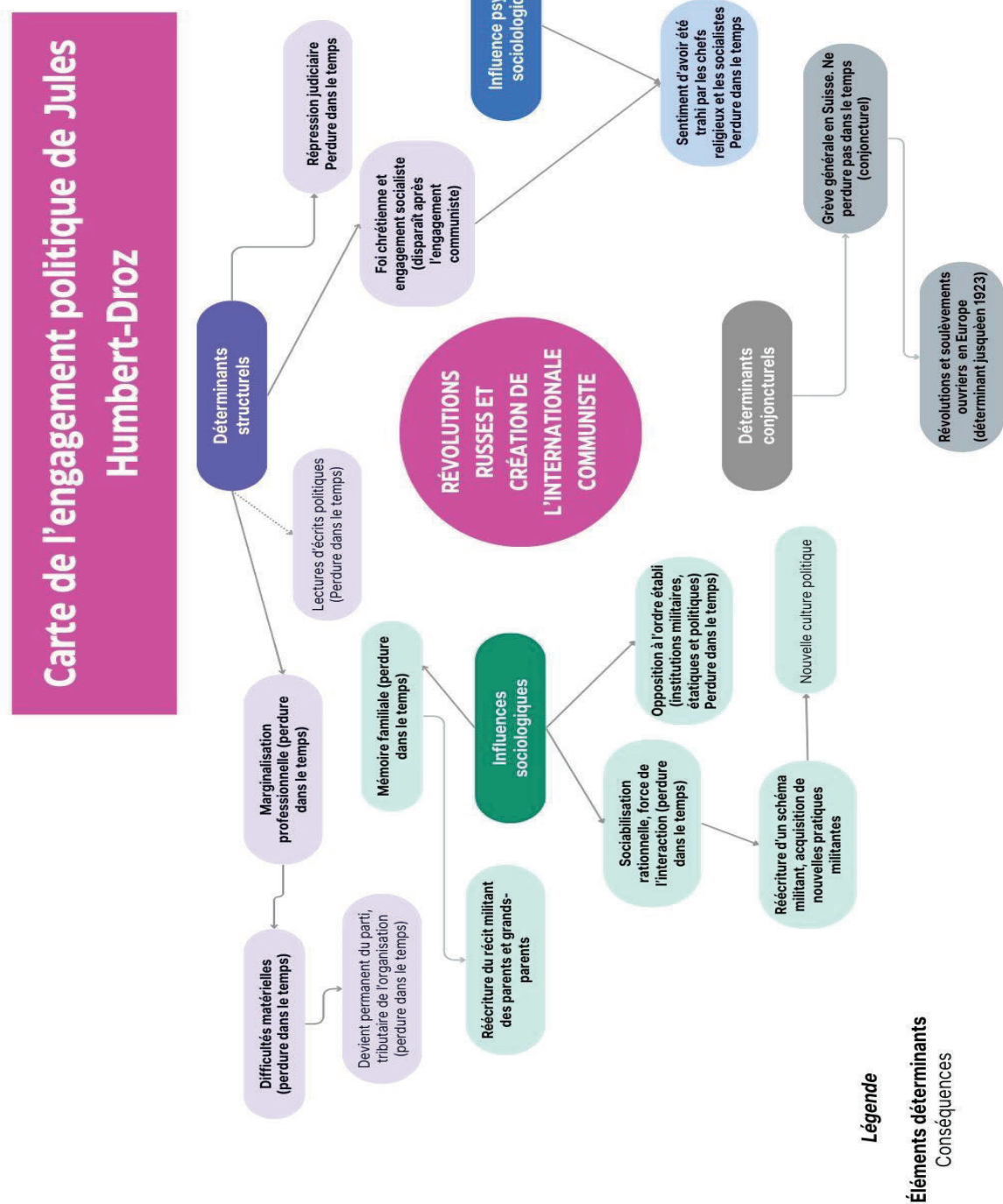


Figure 10 : Schéma des raisons de l'engagement communiste de JHD¹⁴².

Adam Tooze parle de révolution des internationales pour qualifier la pensée post Première Guerre mondiale et la naissance de plusieurs organisations supranationales. L'historien étatsunien fait fi de la tradition internationaliste du mouvement ouvrier, du pacifisme et même du conservatisme du XIXe siècle. La création de la Troisième Internationale s'inscrivait dans cette tradition et répondait aux défaillances de la Deuxième Internationale. Par ailleurs, si le Komintern « n'était à l'origine guère plus qu'une réponse improvisée à la hâte à la réunion de l'Internationale sociale-démocrate »¹⁴³ de février 1919 ; il devint, rapidement, une « organisation [qui] fonctionnait comme « le parti mondial de la révolution, Moscou servant de centre révolutionnaire »¹⁴⁴. Le mouvement communiste prit, avec l'accession au pouvoir des bolcheviks, un nouveau tournant, faisant dire à Lénine, selon Adama Tooze, que « le marxisme entraînait dans sa quatrième génération »¹⁴⁵. La révolution bolchévique, en filigrane, enfanta deux autres révolutions, celle de la paysannerie et celle des peuples colonisés. En prônant, d'un côté, une insurrection, « à long terme, dont la base ne serait pas seulement urbaine, fondée sur le prolétariat, mais sur la majorité de la population mondiale, les paysans »¹⁴⁶ ; et de l'autre en formant de larges « fronts anti-impérialistes unis »¹⁴⁷ qui émaneraient des « mouvements de libération nationale du monde colonisé »¹⁴⁸. Dans un monde où le nationalisme, le chauvinisme et les velléités impérialistes conduisirent au plus grand massacre, les bolchéviques proposaient une organisation qui dépassait largement les frontières pour mener la révolution. Aidé en cela par la guerre qui était devenue, pensaient-ils, un catalyseur de la révolution mondiale tant attendue. Les bolchévik, Lénine en tête, entendait lutter contre les mutations réformistes et chauvines qui avaient conduits certains socialistes à se ranger du côté de l'Union sacrée. Le dirigeant bolchévique écrivit spécifiquement ces quelques lignes concernant la lutte contre le réformisme de la nouvelle social-démocratie :

¹⁴² Inspiré du travail de CRETTEZ Xavier, « Penser la radicalisation : une sociologie des variables de l'engagement violent », *Revue française de science politique*, vol. 66, n°5, 2016, p. 713.

¹⁴³ TOOZE Adam, *Le déluge (1916-1931) – Un nouvel ordre mondial*, Paris, Les Belles lettres, Coll. Histoire, 2014, p. 394.

¹⁴⁴ « The organization was function as the "world party of the proletariat" with Moscow serving as a revolutionary metropole », MURRAY-MILLER Gavin, *Revolutionary Europe – Politics, Community and Culture in Transnational Context, 1775-1922*, London, Bloomsbury, 2020, p. 265.

¹⁴⁵ TOOZE Adam, 2014, Op.cit., p. 393.

¹⁴⁶ Ibid.

¹⁴⁷ Ibid., p. 399.

¹⁴⁸ Ibid.

« Mener toute la propagande et toute l'agitation du point de vue de la révolution, par opposition aux réformes, en expliquant systématiquement aux masses cette opposition, à la fois dans la théorie et dans la pratique, à chaque pas de l'activité parlementaire, syndicale, coopérative, etc. »¹⁴⁹.

Avant même la scission effective, la police lausannoise dressa un portrait fantasmagorique des nouvelles structures de la Centrale – aile gauche et révolutionnaire du PSS. Cette confusion délibérée entre organisations révolutionnaires et paramilitaires permettait aux autorités de conférer aux partisans de la troisième Internationale un caractère dangereux et subversif. Les agents de police n'hésitaient d'ailleurs pas à souligner le caractère apparemment secret de l'Internationale communiste. Ainsi, l'organisation se retrouvait mise au même que la franc-maçonnerie ou les jésuites. Une situation qui demeurait délicate dans un pays où une partie de la population était protestante et profondément anti-jésuite, et l'autre qui était dominé par le catholicisme antimaçonnique. Par ailleurs, la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle avaient été des périodes propices à la naissance de théories du complot qui mettaient en scène des sociétés secrètes et des marginaux politiques ou religieux (anarchistes, socialistes et juifs). La police lausannoise décrivit les pratiques de recrutement de la Centrale sous les traits du « cooptage maçonnique »¹⁵⁰. « Cette organisation est tout à fait secrète et les personnes qui désirent faire partie de ce groupe sont acceptées qu'après une enquête et doivent être présentées par deux membres qui répondent d'eux »¹⁵¹. Le choix des membres était déterminé, toujours selon les dires d'un certain Dardel, par leur proximité avec les partis bourgeois : « si un membre [était] soupçonné d'entretenir des relations avec les partis bourgeois [pouvait être] immédiatement exclu du parti comme traître »¹⁵².

D'un côté, la section alémanique aurait reçu ses directives « des spartakistes allemands et de Moscou », et de l'autre, la section aurait pris ses ordres « de l'organisation communiste française »¹⁵³, par l'intermédiaire de Jules Humbert-Droz. Ce dernier avait été cité tout au long du rapport, et était considéré comme faisant partie des membres dits étudiants ou anciennement étudiants de l'organisation. Son nom était associé à ceux de « Gloor, Golay, Chauvet, Nicolet »¹⁵⁴ ; tous passèrent par les fourches caudines du militantisme social-démocrate ou

¹⁴⁹ LENINE, « Les tâches de la IIIe Internationale », *Œuvre complète, Volume 29 : Mars - Août 1919*, Paris/Moscou, Éditions sociales/Éditions du progrès, 1973, Marxistes.org, <https://www.marxists.org/francais/lenin/works/1919/07/vil19190714e.htm> [consulté le 29.05.2024].

¹⁵⁰ AEV, JHD, SB 100/28/287, Rapport du brigadier Potterat, 10 oct. 1920, p.1.

¹⁵¹ Ibid.

¹⁵² Ibid.

¹⁵³ Ibid.

¹⁵⁴ Ibid.

socialiste-chrétien. La police profita de ce rapport pour rappeler, sans avancer toutefois de chiffre, que la nouvelle organisation communiste ne comptait que 30% d'ouvriers dans ses rangs¹⁵⁵, faisant d'elle une organisation militaire estudiantine ou d'intellectuelle. Elle ressemblait à en croire la police à ses lointaines descendantes post-soixante-huit, sans autre but que le désordre et l'avènement du bolchévisme en Suisse. Nous sommes loin, ici, des réalités sociologiques qui se faisaient jour dans les sections de l'aile gauche du PSS. Minoritaire ne signifiait pas que l'organisation vivait en marge du monde ouvrier. À Olten, le Conseil national fut convoqué par la gauche du PSS ; et ce dernier décida d'envoyer deux représentants au deuxième Congrès de l'Internationale communiste au cours de l'été 1920. Les deux heureux élus furent Jules Humbert-Droz et Konrad Wyss. Or, ce dernier dut être remplacé par Walther Bringolf, en raison de papiers irriscevables¹⁵⁶. Ainsi, avec cette délégation, la gauche reconnut le travail mené en Suisse romande pour développer les activités scissionnistes en Suisse et combattre les réformistes chaux-de-fonniers ou les conciliateurs tels que Robert Grimm.

L'année 1921 fut marquée par l'accélération du processus de scission au sein des mouvements socialistes nationaux. Il était de plus en plus difficile d'étouffer les oppositions. Les socialistes suisses n'échappèrent pas à la règle et connaissaient de vives difficultés pour contenir les minoritaires de l'aile gauche du parti. En janvier 1921, alors que l'aile gauche du PSS militait ardemment en faveur de l'adhésion à la Nouvelle Internationale, le petit bureau de l'EKKI vota l'allocation de 100 000 frs suisses aux communistes romands¹⁵⁷. Cette somme devait permettre de soutenir le projet de scission initiée par l'aile gauche du PSS et de développer le parti dans la partie francophone de la Suisse. Jules Humbert-Droz était chargé de prendre cette somme lors du IIIe Congrès de l'IC qui devait se tenir au cours de l'été 1921. Mais l'histoire s'accéléra, et l'aile scissionna en 1921, afin de former le nouveau KPS. Ce changement de situation politique était loin d'être un problème pour le petit bureau de l'EKKI, qui confirma, au cours de sa réunion bimensuelle du 5 mai 1921, le versement de 100 000 frs suisses à destination de la nouvelle section romande du KPS¹⁵⁸. L'argent n'était plus destiné à la scission, mais au développement du parti dans l'ensemble des cantons francophones. L'Internationale communiste tenait, visiblement, à ne pas mélanger les différentes aires linguistiques du pays. Quant au transporteur, il ne changeait pas. Jules Humbert-Droz était toujours chargé de faire

¹⁵⁵ Ibid.

¹⁵⁶ JOST Hans-Ulrich, Op.cit., p. 175.

¹⁵⁷ РГАСПИ, Ф. 495. Оп. 2. Д. 3, Протоколы (без номеров) и материалы к протоколам заседаний Малого бюро ИККИ, Réunion du petit bureau de l'EKKKI, le 15 janvier 1921, p.4.

¹⁵⁸ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 2. Д. 3, Протоколы (без номеров) и материалы к протоколам заседаний Малого бюро ИККИ, Réunion du petit bureau de l'EKKKI, le 5 mai 1921, p. 3.

transiter les francs entre Moscou et la Suisse romande. Si la décision d'octroyer de l'argent aux communistes avait été prise dès janvier 1921, cela leur permettait de se sentir soutenus et de se lancer dans le projet de scission.

« Aucun des partis de l'Internationale « de Berne » ne satisfaisait à cette exigence. Aucun même ne comprend comment il faut mener toute la propagande et toute l'agitation, en expliquant la différence entre les réformes et la révolution, comment il faut éduquer sans relâche à la fois le Parti et les masses en vue de la révolution »¹⁵⁹.

Si la scission permit de clarifier les positions de chacun. Elle fut aussi l'occasion pour les communistes de porter les premiers coups la vieille maison socialiste. Jules Humbert-Droz écrivit que « le parti socialiste suisse [étant] débarrassé de son aile gauche [s'acheminait] rapidement vers la collaboration de classe »¹⁶⁰. Effaçant, ainsi, tous les appareils révolutionnaires avec lesquels ils purent se draper entre 1917 et 1920. Ses critiques s'étendaient, aussi, jusqu'à l'aile gauche de la droite socialiste, celle qui « donnait des allures plus révolutionnaires qu'ailleurs » et « affirmait ses sympathies à la IIIe Internationale, sans vouloir y adhérer »¹⁶¹. L'ancien rédacteur de *La Sentinelle* présentait « un coup de barre à droite » qui allait se traduire par « la lutte des places » et « la conquête des pouvoirs publics à la mode Internationale de Vienne »¹⁶². Même après la scission, Jules Humbert-Droz continuait à fortement critiquer les formes existantes de parlementarisme. Il se mettait en porte-à-faux avec les recommandations de Lénine sur le sujet. « Ne refuser en aucun cas (hormis des cas de force majeure) de mettre à profit le parlementarisme et toutes les « libertés » de la démocratie bourgeoise, ne pas refuser les réformes, mais les considérer uniquement comme un résultat accessoire de la lutte de classe révolutionnaire du prolétariat »¹⁶³. Une attitude que nous pourrions trop rapidement qualifier d'anarchiste, or notre propos demande à être nuancer à l'aune des écrits de l'ancien militant socialiste. Il multiplia les conférences sur le sujet dans le bassin chaud-de-fonnier et dans les villages jurassiens¹⁶⁴.

¹⁵⁹ LENINE, « Les tâches de la IIIe Internationale », *Œuvre complète, Volume 29 : Mars - Août 1919*, Paris/Moscou, Éditions sociales/Éditions du progrès, 1973, MA, <https://www.marxists.org/francais/lenin/works/1919/07/vil19190714e.htm> [consulté le 20.05.2024].

¹⁶⁰ BGE, Presse, BGE Rc 242, HUMBERT-DROZ Jules, « Vers la collaboration de classe », *La Nouvelle Internationale*, No.174, 5è année, 23 mars 1921, p.3.

¹⁶¹ BGE, Presse, BGE Rc 242, HUMBERT-DROZ Jules, « Vers la collaboration de classe », *La Nouvelle Internationale*, No.174, 5è année, 23 mars 1921, p.3.

¹⁶² Ibid.

¹⁶³ LENINE, « Les tâches de la IIIe Internationale », *Œuvre complète...*, Op.cit.

¹⁶⁴ Tableau des réunions publiques, Annexes, p. 589-611.

Le jeune Humbert-Droz, alors âgé de 28 ans, s'attacha au programme porté par la Troisième Internationale. Sa nouvelle activité de propagandiste au service du Komintern lui valut d'être remarqué par ses pairs, notamment outre-alpes (en France et en Allemagne). Jusqu'ici, l'ancien pasteur rouge se distinguait par une activité très localisée, mais au début de l'année 1919, il fonda une revue importante pour le mouvement communiste francophone, la revue *Phare*.

S'ENCHASSER DANS LA VIE INTERNATIONALE DU MOUVEMENT COMMUNISTE

La parution de la revue fut annoncée dans les colonnes de *La Sentinelle*, malgré les divergences de point de vue entre la nouvelle rédaction du journal et Jules Humbert-Droz. Ce dernier occupait le poste de rédacteur du (le) *Phare*. La revue se présentait comme un écrit militant, dont l'objectif principal était de « recueillir les documents sur le mouvement socialiste international » ; « afin de donner chaque mois un aperçu de la situation du mouvement dans les différents pays ». Les colonnes s'ouvraient, aussi, aux « études sur les théories et l'histoire socialistes »¹⁶⁵. La nouvelle équipe de contributeurs menait un travail très ambitieux, celui de faire connaître le socialisme international aux militants francophones.

Les abonnements, les souscriptions et la publicité d'autres organes socialistes faisaient vivre la revue¹⁶⁶. À la fin de chaque numéro, le rédacteur rappelait « que tous nos amis qui ont à cœur la prospérité et la vie de notre revue nous trouvent un ou deux abonnés et la vie du *Phare* sera assuré ». Un résident sur le sol helvétique payait un abonnement de 6 Frs par mois, alors qu'un résident étranger devait déboursier la somme de 8 Frs par mois. À partir du mois d'octobre 1920, le prix de l'abonnement passa de 8 Frs pour les résidents helvétiques et 10 Frs pour les non-résidents¹⁶⁷. À titre de comparaison, un abonnement à la revue des socialistes chrétiens de langue allemande, la *Neue Wege*, coûte 8 Frs par an¹⁶⁸ sans pour autant verser dans le différentielisme tarifaire. La confidentialité et son rayonnement très national expliquaient cette absence de prix de référence pour l'étranger. La différence entre les deux revues résidait dans les objectifs. Le *Phare* se voulait une revue à caractère international, alors que la *Neue Wege* se pensait comme une revue nationale. La distinction nationale et internationale n'apparaissait pas

¹⁶⁵ « Une revue socialiste », *La Sentinelle*, n°180, 35^{ème} année, 8 août 1919, p. 1., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19190808-01> [consulté le 20.05.2024].

¹⁶⁶ « Postface », *Le Phare*, novembre 1919 à juillet 1921, BnF, Gallica, en ligne, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb32838980j/date&rk=42918;4> [consulté le 16.05.2024].

¹⁶⁷ « Première de couverture », *Le Phare*, n°13, 2^{ème} année, octobre 1920, BnF, Gallica, en ligne, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56063915> [consulté le 16.05.2024].

¹⁶⁸ « An unsere Abonnenten », *Neue Wege*, vol.12, 6^{ème} année, p. 616., E-Periodica, en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-134531> [consulté le 22.06.2021].

à la vente unitaire, et un prix unique était proposé aux lecteurs résidents suisses et à l'étranger. Les premiers numéros coûtaient la modique somme de 0,75 centime, puis 1 Frs à partir du treizième numéro¹⁶⁹. À la même période, le journal *La Sentinelle* se vendait à 0,10 centime le numéro¹⁷⁰. Si la direction, à savoir Jules Humbert-Droz, rappelait l'importance d'être à jour dans le règlement de son abonnement, il restait très souple en cas de difficulté de paiement ou d'incapacité à donner la somme due. La campagne de règlement des abonnements n'existait pas comme il était de tradition dans la *Neue Wege* qui, chaque semestre, obligeait les abonnés à verser leur obole. La gestion du *Phare* par Jules Humbert-Droz restait assez libre et souple. L'ancien pasteur transmettait les numéros sans attendre l'arrivée des paiements. De plus, la rédaction pouvait connaître des difficultés de correspondances dans des pays où les militants étaient parfois soumis à la censure ou tout simplement, parce que les distances étaient très longues. La manière de gérer la revue reflétait la volonté du fondateur de donner accès, quoiqu'il arrivât, aux informations et réflexions sur les débats qui avait lieu au sein du mouvement ouvrier et dans la nouvelle Russie bolchévique. Pour cette raison, et celle des thèmes abordés, *Le Phare* était vraiment une revue communiste.

Six thèmes étaient récurrents dans les colonnes de la revue. Le premier comprenait l'étude du développement politique des nouvelles organisations communistes. Alors que, le second et le troisième faisaient référence à la situation politique des organisations socialistes et syndicales et à la vie dans la nouvelle Russie bolchévique. En dernier lieu, les contributeurs évoquaient la révolution et la contre-révolution ; la situation des pays capitalistes et la guerre. Sans surprise, les trois premiers thèmes monopolisaient la plupart des articles envoyés par les contributeurs et les contributrices. Quant aux trois autres, la rédaction les publiait afin de faire le point sur un contexte plus général. Ainsi, il permettait de comprendre les conditions de l'évolution des différentes organisations ouvrières — quelles soient révolutionnaires ou non — tant sur le plan national qu'international¹⁷¹. C'était une lecture dialectique de l'information que proposait Jules Humbert-Droz aux lecteurs de la revue *Phare*. Comprendre l'évolution d'une organisation, c'est analyser ses conditions matérielles de fondation, et en appréhender les évolutions. Les articles de contextualisation (guerre, révolution, contre-révolution et situation des pays capitalistes) n'étaient pas de simples brèves ou dépêches, mais de véritables articles de fond. Son contenu se rapportait toujours à l'évolution des organisations du mouvement ouvrier et la situation de

¹⁶⁹ « Première de couverture », *Le Phare*, n°13, Op.cit.

¹⁷⁰ « Bordereau », *La Sentinelle*, n°123, 37ème année, 1er juin 1921, p.1, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19210601-01> [consulté le 22.06.2021].

¹⁷¹ Tableau de la revue *le phare*, Annexe, p.

la nouvelle Russie bolchévique. La revue ne proposait que 13 articles de réflexion sur les doctrines communistes, bolchéviques et marxistes, aucun sur la doctrine sociale-démocrate et 9 articles concernant des réflexions sur la démocratie bourgeoise¹⁷². Le *Phare* n'hésitait pas à trancher dans les débats qui impliquaient les tactiques et stratégies à adopter au sein du nouveau mouvement communiste. Elle éclairait, sans langue de bois, les débats autour du développement et de la structuration de la nouvelle internationale et des mouvements communistes nationaux. Et ses contributeurs ou contributrices se livraient à des critiques contre l'ancienne social-démocratie, les conciliateurs et les reconstituteurs. Or, en ce qui concerne les questions doctrinales, les opinions de la revue semblaient être moins arrêtées et paraissent plus fluctuantes. Toutefois, au gré des articles, une constante se dégageait, c'était la critique, la démocratie bourgeoise et l'érection du système des soviets comme modèle le plus complet de la démocratie prolétarienne. Le corollaire de ce soutien au nouveau système politique soviétique fut la mise en avant de la nouvelle Internationale. Dont l'organisation paraissait être la seule, aux yeux des contributeurs, à pouvoir faire l'unité de la classe ouvrière et de mener à bien la révolution socialiste mondiale. Cet enthousiasme se retrouvait jusqu'à l'échec du soulèvement à Hambourg, après cela, le regard se tournait davantage vers la réussite bolchévique, le développement modeste des nouveaux PC et leurs luttes intestines entre différents courants¹⁷³.

Dès le troisième numéro, ses critiques se concentraient moins sur les représentants les plus évidents de l'ordre capitaliste (l'État, la bourgeoisie et l'armée), mais contre les conciliateurs. Car, il pensait, et à juste titre, que ces derniers voulaient mettre en place une autre internationale que celle établie à Moscou. Ils se faisaient ainsi, selon Humbert-Droz et les militants révolutionnaires, les porte-voix de la division du mouvement ouvrier. Cette stratégie, Jules Humbert-Droz la dénonça aussi chez les « centristes de tous les pays : Adler et Bauer pour l'Autriche, les indépendants Allemands, Mac Donald et l'ILP en Angleterre et Longuet »¹⁷⁴. Il reprochait à ces derniers d'avoir prôné « la grande unité, leur tactique – elle [changeait] tous les jours ! — [devint] la subdivision »¹⁷⁵ de l'Internationale. Un tel procédé relevait « de la trahison révolutionnaire, et de l'iniquité », selon l'ancien pasteur. Une position qui lui permettait de s'opposer clairement à une large partie de la direction du PSS, et en tout premier lieu à Robert Grimm. L'ancien socialiste accusait le Bernois d'être à l'origine de la reconstruction d'une

¹⁷² Tableau de la revue *le phare*, Annexe, p. 597-600.

¹⁷³ Ibid.

¹⁷⁴ HUMBERT-DROZ Jules, « Le mois – L'anniversaire », *Le Phare*, n°3, novembre 1919, p.117.

¹⁷⁵ Ibid.

nouvelle Internationale, que l'ancien pasteur nommait 4^e Internationale [sic.]¹⁷⁶. Si des discussions avaient existé entre les centristes suisses et ceux des autres pays européens, elles n'avaient pas réellement abouti au moment où Jules Humbert-Droz s'exprimait en 1919. De plus, le PSS et ses représentants n'avaient jamais pesé très lourd – à la différence des Allemands, Belges, Français et même Russes – dans les instances du BSI, ou les autres organes de l'Internationale socialiste. La violente charge de Jules Humbert-Droz était surtout une manière de faire entendre sa voix au sein des socialistes suisses et renforcer, un peu plus, sa nouvelle mutation politique. Le rédacteur du *Phare* se livrait à des critiques assez dures à l'encontre des éléments conciliateurs. Aussi, les socialistes indépendants, dont l'USPD¹⁷⁷, étaient mentionnés autant de fois que les partisans de la III^e Internationale au sein des partis nationaux¹⁷⁸. Et leur importance était majorée sous la plume de Jules Humbert-Droz qui les considérait non pas comme des ennemis, mais comme des adversaires politiques qui luttaient dans le même camp et pour un objectif commun, le communisme. Il reconnaissait même, dans un éditorial d'avril 1920, que le programme du congrès de Leipzig '[affirmait] nettement les principes communistes'¹⁷⁹. En comparaison, la déclaration adoptée au congrès de Strasbourg lui apparaissait comme « pâle, hésitante, longue et filandreuse »¹⁸⁰. Ses éditoriaux entre novembre 1919 et juin 1920 cherchaient à défendre plusieurs conceptions des idéaux socialistes et révolutionnaires, en faisant la promotion des partisans bolchéviques, des spartakistes allemands ou des indépendants Allemands et Italiens. Le seul mot d'ordre était de suivre l'exemple russe des conseils, de travailler pour l'établissement de la dictature de prolétariat et d'établir la nouvelle, et réelle, société socialiste. Son regard se fit dithyrambique en ce qui concernait les réussites du jeune régime bolchévique, mais restait plus prudent sur le développement de la révolution mondiale. L'ancien pasteur comprit, très rapidement, que le développement de la révolution bolchévique en Suisse était de l'ordre de l'inatteignable. En effet, Le centre révolutionnaire se déplaça quelque peu au début des années 1920, et les espoirs semblaient « reposer sur la révolution chinoise en marche »¹⁸¹. Elle faisait partie des rares occurrences sur la Chine présente dans la revue. Cette dernière privilégia les articles sur l'Europe et dans une moindre mesure l'Amérique latine. En revanche, les pays asiatiques ou

¹⁷⁶ Ibid.

¹⁷⁷ Unabhängige Sozialdemokratische Partei Deutschland.

¹⁷⁸ Tableaux des éditoriaux de Jules Humbert-Droz, Annexes, p. 582.

¹⁷⁹ HUMBERT-DROZ Jules, « Le mois Strasbourg », *Le Phare*, n°8, 1^{er} avril 1920, p. 353., BnF, Gallica, en ligne, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5699297q> [consulté le 16.05.2024].

¹⁸⁰ Ibid.

¹⁸¹ HOBBSAWM Eric, Op.cit., 2020[1994], p. 10.

coloniaux restaient les grands oubliés de la revue. La faiblesse des connexions entre Jules Humbert-Droz et les représentants du mouvement socialistes asiatiques eût pu expliquer cet état de fait.

Jules Humbert-Droz ne jouait pas seulement le rôle d'éditorialiste de la revue, mais aussi celui de coordinateur des numéros. Il rassemblait les articles, les traduisait, au besoin, et les envoyait pour impression à l'imprimerie de la Centrale à Genève. Lorsqu'un problème survenait pour un article, le contributeur s'adressait directement à lui¹⁸². Il était – ce que Lénine appelait – à propos du journal révolutionnaire, « un organisateur collectif »¹⁸³. La structure de la revue paraissait encore plus restreinte que celle qui était organisée autour du *Bulletin communiste* ou de la revue *Clarté* d'Henri Barbusse. Le Comité de rédaction n'était pas aussi fourni que pour la revue *Clarté*, ou celle du *Bulletin communiste*, avec le trio (Loriot, Monatte, Souvarine). La structure reposait essentiellement sur une personne, celle de Jules Humbert-Droz. C'est ainsi que, lorsque ce dernier partit pour le secrétariat de l'Internationale communiste, la revue cessa de paraître. Déjà avant la cessation de parution, l'ancien pasteur ne jouait plus un rôle déterminant dans la rédaction de la revue. La personne chargée de l'intérim résuma, en cinq lignes, le précédent éditorial, et elle se contenta de retranscrire les rapports du III^e Congrès de l'IC envoyés depuis Moscou¹⁸⁴. Ce rôle central procura à Jules Humbert-Droz une certaine reconnaissance aux yeux d'autres militants pour la III^e Internationale ; et il lui permettait d'étendre son réseau bien au-delà des régions francophones. Les contributeurs et contributrices tissaient une toile, qui formait, elle-même, un réseau dans l'ensemble des mouvements socialistes de gauche européen. De ce fait, la revue prenait un accent réellement internationaliste.

Les soixante-six contributeurs et contributrices restaient les principaux acteurs de cette aventure. Vingt-six d'entre eux contribuaient sous forme d'articles, quant aux autres, à l'instar du Suédois Zet, ils envoyaient des documents ou du matériel de leur organisation¹⁸⁵. Parfois, c'étaient les organisations elles-mêmes qui communiquaient directement leurs déclarations ou résolutions de congrès, afin de les faire connaître au public de la revue. L'exhaustivité de la documentation et des articles sonnait comme une règle d'or dans les colonnes de la revue. Un

¹⁸² VLCF-BVFSP, FJHD, n°000373, Lettre de Boris Souvarine à JHD, 1^{er} avril 1920, p. 1.

¹⁸³ PANNE Jean-Louis, *Boris Souvarine – Le premier désenchanté du communisme*, Paris, Robert Laffont, 1993, p. 82.

¹⁸⁴ (Intérim), « Propos actuels – Au congrès de l'Internationale communiste, *Le Phare*, n°21-21, juin-juillet, 1921, p. 485.

¹⁸⁵ VLCF-BVFSP, FJHD, n°005204, Lettre de Zet Höglund sur la situation des Jeunesses socialistes suédoises, 1919.

tel choix permettait à Jules Humber-Droz de tenir son rôle de diffuseur, et d'informateur auprès du public militant francophone. Il pouvait rendre compte des débats qui se tenaient au sein du mouvement ouvrier mondial, ainsi que dans la nouvelle Russie bolchévique. Et sans grande surprise, les contributeurs soviétiques se trouvaient en surnombre dans les numéros, suivis par les militants d'organisations francophones et italianophones, puis les militants néerlandais, britanniques et allemands¹⁸⁶. Pourtant, la question de la social-démocratie allemande agissait souvent les feuilles de la revue. La situation des sociaux-démocrates allemands faisait régulièrement l'objet d'articles et d'éditoriaux de la part de Jules Humbert-Droz. Le déchirement, voire la chute de la social-démocratie allemande, était un enjeu majeur pour les communistes. Et Jules Humbert-Droz le savait. Battre le SPD eût été un signal fort pour la révolution mondiale voulue par les bolcheviks. Et signe d'un possible, celui qui aurait permis aux communistes d'espérer dépasser la social-démocratie et de devenir la seule organisation capable de mener la classe ouvrière à la révolution. Un tel objectif passait, nécessairement, par la critique des tenants de l'ancienne ligne réformiste, et des reconstituteurs. Ceux qui ne voulaient plus revenir complètement à la vieille maison, mais qui ne voulaient pas, aussi, rejoindre la nouvelle Internationale. La revue se présentait comme un moyen d'accès aux informations importantes du mouvement socialiste international, pour un public francophone qui n'en avait pas toujours les moyens ou la connaissance.

Une revue aux origines de la création d'un réseau militant

La sociologie de ses lecteurs était très claire, nous y retrouvons de nombreux francophones, mais également des Néerlandais et des Allemands. La plupart des lecteurs ou lectrices étaient des militants ou militantes qui travaillaient en faveur de la nouvelle internationale ou s'intéressaient à l'expérience russe. Malgré le manque de théorie en son sein, la revue apportait de nombreuses informations sur les débuts de la première patrie du socialisme. Ce travail lui permit de se faire connaître, à partir du milieu de l'année 1920, bien au-delà des frontières helvétiques. En France, l'instituteur Cadolivois Sylvain Peyrache, alors membre de l'École émancipée, envoya une demande à la revue, dans l'optique « de rédiger une étude sur l'œuvre scolaire de la Russie des soviets »¹⁸⁷. Pour ce faire, il se tourna vers Jules Humbert-Droz et *Le Phare*, en pensant y trouver « une abondante, précieuse et sûre documentation sur les choses de

¹⁸⁶ Tableau des contributions de la revue *Phare*, Annexe, p. 583.

¹⁸⁷ VLCF-BVFSP, FJHD, n°003337, Lettre de Sylvain Peyrache à JHD concernant la documentation sur l'éducation en Russie, 09 décembre 1920, p. 1

la Russie »¹⁸⁸. L'article avait paru dans le dernier numéro du journal *L'École émancipée*, le 25 décembre 1920¹⁸⁹. En lien avec le travail d'émancipation, nous pouvons citer les éditions de la bibliothèque du travail qui « se propose de poursuivre une sérieuse besogne d'éducation syndicaliste et révolutionnaire »¹⁹⁰. Afin de mener ce travail à bien, la rédaction souhaitait recevoir *Le Phare* pour compléter sa collection de revues sur le mouvement socialiste et révolutionnaire. D'autres organisations, aux tendances plus réformistes, mais toujours au service de l'éducation ouvrière, s'intéressaient également à la revue *Le Phare* et demandèrent à être comptées parmi les abonnés. Le People's social research institute, créé en 1919, entama de telles démarches. Il se donna « pour but de recueillir, de classer et d'étudier, de façon objective, le matériel original disponible sur les différents programmes, activités et tendances du mouvement prolétarien »¹⁹¹. L'intérêt de toutes organisations pour la revue promettait une diffusion qui dépassait très largement les frontières chaux-de-fonnières. La trajectoire de la revue *Phare* nous montre un exemple de diffusion du savoir et de la pensée politique en période révolutionnaire. Elle était le moyen d'expression d'un socialisme qui ambitionnait de toucher tous les continents et tous les pays du globe. Sa raison d'exister était consubstantielle au contexte révolutionnaire de son époque, où « le rythme gigantesque de la révolution mondiale »¹⁹² accélérât la diffusion d'idées nouvelles. Le rôle de Jules Humbert-Droz se nichait au cœur de cette accélération de l'histoire politique et sociale. Et il devint la figure incontournable de la revue *Phare*, tant pour sa conception que pour sa diffusion. Il géra toute la chaîne de production et de diffusion, lui permettant ainsi de personnifier le *Le Phare* et de se faire connaître à l'international comme un acteur important de la diffusion des idées bolchéviques entre 1919 et 1921. Une position qui l'amena à élargir considérablement son réseau de connaissances au sein du mouvement révolutionnaire international et d'être repéré par les cadres de la nouvelle internationale à Moscou. Il devint, ainsi, la figure francophone, en Suisse, des partisans pour l'adhésion à la Troisième internationale, en effaçant, progressivement, des personnalités

¹⁸⁸ Ibid.

¹⁸⁹ LOUNATCHARSKY Anatole, « L'instruction révolutionnaire », *L'École émancipée*, n°13, 11^{ème} année, 25 décembre 1920, BnF, Gallica, en ligne, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6753123j> [consulté le 21.05.2021].

¹⁹⁰ VLCF-BVFSP, FJHD, n°003352, Lettre de Marcus Martin à JHD concernant une l'abonnement des Éditions de la bibliothèque du travail à la revue *Le Phare*, 21 janvier 1921.

¹⁹¹ « Aims to collect, classify and study, in an objective manner, the original material available regarding the various programmes, activities and tendencies of the proletarian movement », VLCF-BVFSP, FJHD, n°003335, Lettre de John Autcliffe à JHD concernant l'abonnement de L'Institut populaire de recherches sociales, 27 novembre 1920.

¹⁹² «The gigantic pace of the world revolution », MAZOWER Mark, Op.cit., p. 175.

importantes telles que Gaston Lachenal et Charles Hubacher. Pourtant, tous deux demeuraient des piliers du journal la *Nouvelle Internationale*.

Au moment où la revue fut officiellement lancée, avant la parution du premier numéro, Jules Humbert-Droz reçut des propositions de collaboration avec d'autres revues du mouvement révolutionnaire francophone. Dès le mois de septembre 1919, et à la demande de Romain Rolland, Henri Barbusse proposa au pasteur Jules Humbert-Droz de collaborer avec le jeune groupe Clarté. Ainsi, il devait se mettre en rapport avec la représentante du groupe en Suisse, Marie Ruzicka¹⁹³. Le 10 février 1920, Jules Humbert-Droz envoya une lettre dans laquelle il confirma son intérêt de travailler pour le groupe Clarté, tout en ne comprenant pas l'attitude de Marie Ruzicka.¹⁹⁴ Les contacts qu'il eut avec cette dernière regorgeaient d'incompréhension, et n'auguraient rien de bon pour la suite de la collaboration. Si Jules Humbert-Droz accepta d'avoir des contacts avec le groupe Clarté, et entretenit une correspondance régulière entre janvier 1920 et le milieu de l'année 1921, il ne donna pas de contribution à la revue. Et ses liens avec le groupe sembleraient se destiner presque exclusivement à Henri Barbusse. La réticence exprimée par Jules Humbert-Droz à l'égard de la revue *Clarté* venait, peut-être, de sa trop grande hétérogénéité idéologique et politique. En effet, « dans un premier temps, *Clarté*, [avait] attiré dans ses rangs non seulement des intellectuels révolutionnaires, mais aussi quelques intellectuels proches des idées libérales et démocratiques »¹⁹⁵. Ce mode de fonctionnement contredisait la conception léniniste des organisations de masse affiliées ou alliées au parti communiste. D'ailleurs, Henri Barbusse adhéra à la SFIC seulement en 1923, soit trois ans après la création du groupe Clarté. Et progressivement, Barbusse et ses amis [se trouvaient] chaque jour un peu plus solidaires du prolétariat révolutionnaire »¹⁹⁶. Mais l'ancien pasteur chaud-de-fonnier assumait d'autres responsabilités, et il n'était plus en mesure de participer à une telle revue. Les procédés de publication entre la revue *Le Phare* et *Bulletin communiste* différaient quelque peu, sans être toutefois antagonistes. La première revue se basait sur l'initiative des contributeurs pour choisir les sujets. Et c'était le directeur, Jules Humbert-Droz, qui, après réception des contributions, décidait de les intégrer ou non au numéro. Alors que la deuxième revue demandait en amont aux contributeurs d'écrire sur des sujets précis. Le militant français Boris Souvarine membre du comité de *Clarté*, écrivit à Jules Humbert-Droz pour lui

¹⁹³ VLCF-BVFSP, FJHD, n°00477, Lettre d'Henri Barbusse à JHD concernant la collaboration de ce dernier au Groupe Clarté, 6 septembre 1919.

¹⁹⁴ VLCF-BVFSP, FJHD, n°00352, Lettre de Noël Garcins, 10 février 1920.

¹⁹⁵ MARIATEGUI José-Carlos, *La scène contemporaine*, p.154, 1925, BUCAQ, en ligne, 2014, <http://classiques.uqac.ca/> [consulté le 16.05.2024].

¹⁹⁶ Ibid.

prier « de commencer immédiatement, et de faire dans [sa] première chronique un exposé de la situation du parti suisse ». Ensuite, il donna un cahier des charges aux contours très précis, en demandant « des renseignements sur les effectifs du parti, les forces des tendances, leurs organes etc... » et en lui rappelant que sa « chronique devrait tenir une colonne ½ du bulletin ». Des exigences que Souvarine tint à atténuer en lui expliquant qu'il « pourra ensuite faire plus de commentaires que de documentations », et « qu'aucun cadre ne [lui] est imposé »¹⁹⁷. Le fait que Jules Humbert-Droz menait ce travail de fonctionnement et de rédaction en solitude lui demandait un temps très chronophage. Cependant, ce mode fonctionnement traduisait, encore, les contours encore quelque peu individualistes de son engagement politique ; et cela tranchait avec le fonctionnement collégial des revues bolchéviques.

De journaliste rouge au cadre de l'Internationale communiste

De plus, Jules Humbert-Droz était loin d'être un intellectuel dans le sens où l'entend José-Carlos Mariátegui, à savoir une personne rétive à la discipline, au programme et système. Chez qui, « le sentiment d'individualité est excessif et exubérant »¹⁹⁸ ; et où primaient le tempérament individualiste et la pensée hétérodoxe¹⁹⁹. L'ancien pasteur donnait l'impression du contraire, en jetant au feu, notamment, une carrière de pasteur, voire de théologien, pour se tourner vers la révolution et le militantisme communiste. Il commençait à devenir ce que le journaliste José-Carlos Mariátegui appelait « un journaliste adhérent, un soldat du Parti »²⁰⁰. Si Jules Humbert-Droz se tenait à la marge du groupe Clarté, ainsi que de toutes autres entreprises de ce genre-là, il n'en allait pas de même avec les autres revues communistes francophones. L'exemple du *Bulletin communiste* de Boris Souvarine semblait plus parlant, car les premiers contacts remontèrent au mois de mars 1919. Il y trouvait une résonance avec le *Phare*, dans l'objectif de faire connaître les débats, les actions et les réussites du mouvement révolutionnaire international et bolcheviks, auprès des militants socialistes révolutionnaires. L'action utile restait, chez Jules Humbert-Droz, le maître mot de son action militante, oscillant, ainsi, entre une méfiance pour le dogme, et une vision pragmatique du débat politique au sein du parti. Cependant, il ne faisait pas fi du débat doctrinal et idéologique, mais il le réservait pour d'autres temps, tel que le meeting ou le congrès. Éloigné de toute démarche de théorisation politique, Jules Humbert-Droz préférait se concentrer sur le travail d'information et de propagande. Ce

¹⁹⁷ VLCF-BVFSP, FJHD, n°000370, Lettre de Boris Souvarine à JHD pour une contribution au Bulletin communiste, 23 mars 1920.

¹⁹⁸ MARIATEGUI José-Carlos, *La scène contemporaine...* Op.cit., p.155.

¹⁹⁹ Ibid. p.154

²⁰⁰ Ibid.

nouveau rôle lui conféra une aura au sein des réseaux francophones de la Troisième Internationale. De ce fait, Moscou ne voyait plus en lui un cadre national, mais un potentiel acteur des organes du Komintern. Ces nouvelles perspectives devaient le réjouir autant qu'elles le tracassaient. En effet, si Jules Humbert-Droz demeurait attiré par l'expérience bolchévique en Russie, il n'en restait pas moins attaché à sa Suisse natale. Néanmoins, face à un tel choix cornélien, et selon les volontés de l'Internationale communiste, les portes des hautes fonctions commençaient à s'entrouvrir devant lui.

Si les échos de la révolution bolchévique ne finissaient pas de se répandre, de Winnipeg à Turin, le centre névralgique de la révolution restait, encore, l'Europe centrale et orientale. Terrain de la guerre civile entre révolutionnaires et contre-révolutionnaires, c'était dans ces contrées que la révolution se défendait. Se trouver au cœur de Budapest, Moscou, Berlin, Vienne tenait une place importante dans la vie militante d'un révolutionnaire. Découvrir ces régions relevait presque du rite initiatique chez le cadre bolchévique occidental. Et Jules Humbert-Droz ne fit pas exception. À Olten, lors de la Conférence nationale, il fut désigné pour représenter l'aile gauche du PSS au II^e Congrès de l'Internationale communiste. Cette nouvelle tâche nécessitait de quitter les montagnes neuchâteloises pour se rendre dans le pays du socialisme. Or, un tel voyage paraissait, sur le papier, incertain, difficile et semé d'embûches. La guerre continuait de gronder en Europe centrale et orientale. L'intervention des armées occidentales et japonaises contre le nouveau régime des soviets se solda par un échec. L'adhésion d'une part de la population russe au nouveau régime amorça ²⁰¹un changement des élites européennes dans la lutte contre le bolchévisme. Elles apportèrent « leur soutien politique et militaire aux nouveaux États [...] tels que la Pologne et les pays baltes »²⁰². C'est ainsi qu'un conflit naquit entre la Pologne nationaliste de Pilsudski et les forces de l'armée rouge. Le commandant, et théoricien militaire, Mikhaïl Toukhatchevski s'exclama, lors de l'offensive du 5 juin 1920 : « l'incendie mondial passe sur le cadavre de la Pologne ! [...] et de Vilnius, Minsk, Varsovie ! »²⁰³. Plus largement, les bolchéviques pensaient que les décombres de la réaction vaincue serviraient de terreau fertile à une révolution allant d'est en ouest. Et ce fut dans cette Europe centrale, où se jouait la partition qui allait terminer la suite de la révolution bolchévique, que le pasteur chaud-fonnier s'engagea dans un voyage reliant Bâle à Moscou. Le 6 juillet 1920, il partit pour Berlin. Arrivé dans l'ancienne citée du Kaiser, il reçut un télégramme de Jenny lui indiquant

²⁰¹ PAUWELS Jacques R., 2016, Op.cit., p. 466.

²⁰² Ibid., p. 467.

²⁰³ TOOZE Adam, 2015, Op.cit., p. 397.

que les Suédois lui avaient octroyé un visa pour traverser leur pays et se rendre en Estonie²⁰⁴. Le visa, transmis discrètement, devait être récupéré à Francfort, dans une région, la Hesse, où les révolutionnaires étaient recherchés depuis le soulèvement de mars 1920 dans la Ruhr. Son voyage à Francfort ne donna rien, car les autorités suédoises accordaient les visas seulement aux personnes qui disposaient déjà d'un visa estonien²⁰⁵. À cette époque, la liberté de circulation demeurait très difficile pour les révolutionnaires qui devaient, dans une grande partie des cas, voyager dans l'illégalité. Et ce fut également le cas pour Jules Humber-Droz qui se résolut à passer la suite de son voyage dans la clandestinité. Pour cela, les délégués retenus à Berlin devaient attendre de pouvoir se rendre à Stettin par le train²⁰⁶. Après cinq jours d'attente, Jules Humbert-Droz prit le train, un jour de 14 juillet, pour se rendre à Stettin, afin d'y gagner Reval (Tallinn) par bateau²⁰⁷.

Ses premiers contacts avec la Russie bolchévique furent mentionnés dans une lettre qu'il envoya à Jenny le 20 juillet 1920, et qu'il retranscrit, près de cinq ans plus tard, dans ses mémoires. Cette lettre faisait état de son pénible voyage à travers les forêts russes, avec une locomotive qui n'avancait pas ou peu, ce qui lui laissait suffisamment de temps pour apprécier le paysage finnois et russe entre la ville de Narva-Jöessu (Hungerburg) et Petrograd²⁰⁸. Le militant suisse s'étendait longuement sur le climat si particulier. Il était étonné de voir que « le crépuscule et l'aube se [donnaient] la main ». Dans un pays où, « il ne [faisait] jamais nuit », et où le paysage se disputait entre des « forêts de pins [du] sable [des] petites maisons de bois [et] peu de végétation »²⁰⁹. Derrière ce paysage de carte postale, Jules Humbert-Droz donnait le récit, *a posteriori*, d'une autre réalité cachée, celle de la guerre civile et de la contre-révolution. Son impression en arrivant dans la ville de Petrograd « fut décevante et douloureuse »²¹⁰. L'ancien pasteur observait « les usines fermées, les vitres brisées et remplacées par des planches, toutes les vitrines des magasins éventrées, barrées de palissades ». Il décrivit « une grande partie des rues dépavées, les pavés de bois étant utilisés par la population comme bois de chauffage »²¹¹. La guerre civile marquait autant la population russe que le paysage qui

²⁰⁴ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., p. 361.

²⁰⁵ Ibid.

²⁰⁶ Ibid., p. 362.

²⁰⁷ Humbert-Droz Jules, 1969, Op.cit. p. 362.

²⁰⁸ Ibid.

²⁰⁹ Ibid., p. 363.

²¹⁰ Ibid.

²¹¹ Ibid., p. 362.

l'entourait. Et ses conséquences se révélaient aux yeux des délégués. Un monde chargé à la fois d'espérance et de décrépitude s'ouvrait à eux.

Derrière cette déception des premiers instants se cachait, aussi, une joie, celle d'être arrivée dans la Russie des soviets. Si le congrès s'ouvrit à Petrograd le 17 juillet 1920²¹², son ajournement fut rapide, afin de permettre aux délégués internationaux de s'y rendre, et délocalisé à Moscou²¹³. Il reprit le 19 juillet dans la salle du trône, au Kremlin, où une estrade avait été construite pour masquer l'ancien trône des Tsars. L'ancien pasteur ne manquait d'insister sur ce symbole de la monarchie russe²¹⁴. La réouverture du deuxième congrès s'accompagna de parades militaires à l'honneur des bataillons qui combattaient sur le front de la révolution et défendaient la ville de Moscou, devenue le siège de la révolution mondiale ²¹⁵. En pleine guerre russo-polonaise, avec l'armée rouge aux portes de Varsovie, l'effervescence était à son comble derrière les murs rouges du Kremlin. Dans la biographie de Sylvia Pankhurst, l'autrice Marie-Hélène Dumas, décrit l'atmosphère qui régnait autour de la militante socialiste britannique. Elle retranscrivait bien l'environnement très masculin du congrès, avec ces « hommes, barbes, moustaches et barbichettes, cheveux épais, fronts dégarnis ou calvitie presque totales [qui] débattaient avec ardeur »²¹⁶. La Société Arkeïon immortalisa ce moment en capturant des saynètes de la vie quotidienne des congressistes. Sur l'une de ces séquences, nous apercevons Jules Humbert-Droz entouré de six autres délégués à l'IC. Un épais voile de fumée enveloppait la petite salle dans laquelle il se trouvait. Il écrivait fiévreusement les débats, alors que d'autres lisaient le journal et parlaient avec passion. Le débat semblait être à son comble. Et le délégué suisse renversait régulièrement sa tête en arrière, puis il reprenait la marche frénétique de l'écriture²¹⁷. Chaque recoin respirait la révolution. « Les murs des couloirs et des diverses antichambres [étaient] tapissés de photos et d'affiches » à la gloire de la réussite bolchévique et de leur avancée sur le front de la guerre civile. Devant l'escalier principal qui menait à la salle du trône dominait « un tableau intitulé Le Travail, où un jeune

²¹² РГАСПИ. Ф. 489. Оп. 1. Д. 2, Протокольная запись и стенограмма 1-го заседания 2 конгресса, feuillet No2, 19 juillet 1920.

²¹³ Ibid.

²¹⁴ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., p. 362.

²¹⁵ РГАСПИ. Ф. 489. Оп. 1. Д. 49. Программы торжественного открытия конгресса Коминтерна, feuillet No.15, 01 juillet 1920.

²¹⁶ DUMAS Marie-Hélène, *Sylvia Pankhurst : Féministe, anticolonialiste, révolutionnaire*, Paris, Libertalia, 2019, p.9.

²¹⁷ AGP, Gaumont Arkeïon, 2000AKDOC00643, Archives soviétiques : Second Congrès du Komintern, 1920, 1^{ère} séquence, 35 secondes et 13 microsecondes.

homme musclé, torse nu, brise les chaînes du globe terrestre»²¹⁸. En haut d'un escalier, les bolcheviks avaient inscrit, en image, leur programme : libérer de l'exploitation le genre humain. Les chemises russes côtoyaient les uniformes de l'armée rouge et les costumes deux pièces des délégués étrangers²¹⁹. Dans ce monumental temps qu'était le deuxième congrès mondial de l'Internationale communiste, Jules Humbert-Droz ne tranchait guère, malgré son austérité protestante. Dès son arrivée, il s'était mis à la mode russe en portant une chemise longue dont une ceinture lui ceignait la taille. Sa barbe était broussailleuse à la manière d'un moujik. Après un pénible voyage où la mort, la désolation et la destruction planaient sur les sentiers d'Europe orientale, sa ferveur révolutionnaire demeurait intacte. Mais les images dramatiques de Petrograd en proie à la misère restèrent présentes à sa mémoire. Malgré un sentiment d'étrangeté, sa présence n'avait rien d'incongru dans ce décor certes artificiel, mais néanmoins imprégné d'une ferveur révolutionnaire. Les débats étaient passionnés, voire fiévreux, entre les délégués étrangers. Cette attitude tranchait avec celle des Russes, où « l'absence de tension ou d'agitation »²²⁰ étonnait la militante britannique, alors que ces hommes se dressaient « contre un monde ennemi »²²¹. Cependant, tous paraissaient sereins, les rires étaient de rigueur, et des moments de détente acceptés. Les Russes organisaient des visites du balcon du Kremlin. Les délégués riaient aux éclats en grimpaient sur les débris de l'ancien régime tsariste²²². Le second congrès fut celui des 21 conditions, et l'heure du choix pour les militants socialistes réformistes ou révolutionnaires. Quelle révolution voulaient-ils ? Quelle organisation politique souhaitaient-ils ? La division du mouvement socialiste devint inéluctable dans la plupart des pays. Durant cette chaude période estivale, les délégués immortalisaient à coup de photographies la fin de la monarchie russe et le début d'une nouvelle ère pour le mouvement révolutionnaire²²³. Malgré les stigmates de la guerre civile, un vent d'espoir régnait dans les rues de Moscou et dans les couloirs du Kremlin²²⁴. Voilà la première expérience de la révolution russe que vécut le militant suisse. Elle fut très certainement plus marquante que la seconde qui eut lieu un an plus tard, au cours de l'été 1921.

La victoire des bolcheviks sur les Russes blancs, et les autres formes d'opposition étaient assurées. Le dernier coup de canon fut la révolte de Cronstadt, qui débuta huit jours après le

²¹⁸ DUMAS Marie-Hélène, *Op.cot.*, p.16.

²¹⁹ AGP, Gaumont Arkeïon, 2000AKDOC00643, *Op.cit.*, 4^{ème} séquence, 5 minutes 54 secondes.

²²⁰ DUMAS Marie-Hélène, *Op.cit.*, 2019, p.17.

²²¹ DUMAS Marie-Hélène, *Op.cit.*, p.16.

²²² GPA, Gaumont Arkeïon, 2000AKDOC00643, *Op.cit.*, 4^{ème} séquence, 5 minutes 54 secondes.

²²³ *Ibid.*, 6 minutes 09 secondes.

²²⁴ *Ibid.*

début du Xème congrès du parti bolchévique²²⁵, et qui se termina le 18 mars 1921. Après que l'armée rouge mena une sévère répression²²⁶. Dans les années 1960, Jules Humbert-Droz n'allait donner que très peu d'information sur Cronstadt, mais lorsqu'il le fit, il en imputa la faute à Léon Trotski et à Grigori Zinoviev²²⁷. Or, sur le feu des événements, la version donnée par l'ancien pasteur était très différente. Il interpréta la révolte de Cronstadt comme l'expression « du complot contre-révolutionnaire »²²⁸ mené par « les mencheviks alliés aux généraux tsaristes »²²⁹. Les contre-révolutions de Cronstadt et de Géorgie venaient de clarifier les positions de chaque protagoniste au sein du mouvement ouvrier. En effet, « les événements de Cronstadt et de Géorgie [avait] définitivement classés les partis de l'Internationale de Vienne dans les rangs de la contre-révolution mondiale »²³⁰. Par ailleurs, la nouvelle Russie soviétique se drapait de nouveaux attributs de la NEP. Les principes de l'économie socialiste se trouvaient quelque peu foulés avec l'acceptation de libéraliser certains secteurs économiques. Mais les problèmes économiques ne se trouvaient pas du côté de la Russie bolchévique dans l'esprit de Jules Humbert-Droz, mais du côté des pays capitalistes. « Le IIIe congrès de l'Internationale communiste se réunit dans une situation politique et économique nouvelle, qui [pouvait] se [caractériser] d'une part par la désagrégation et la banqueroute du régime capitaliste, d'autre part par l'affermissement et le développement de la révolution sociale »²³¹. Le contexte politique devenait favorable aux Européens de l'Ouest qui souhaitaient prendre part à l'aventure révolutionnaire. Jules Humbert-Droz se rendit au IIIe congrès pour représenter, officiellement, le KPS. Mais une fois sur place, il n'était plus un communiste suisse, mais un membre du parti mondial de la révolution. Son travail au sein des partisans suisses de la Troisième Internationale lui permit, sans avoir vraiment essayer de la rechercher, d'intégrer les hautes instances de l'Internationale communiste. En effet, il aurait préféré rester au sein du KPS, tout en jouant une courroie de transmission entre le centre décisionnaire et la section nationale. Au lieu de cela, il fut le délégué au sein des différentes commissions pour les partis latins et francophones. La

²²⁵ ARVON Henri, *La Révolte de Cronstadt – 1921*, Bruxelles, Éditions Complexe, Coll. La mémoire du siècle, 1987, p. 94.

²²⁶ Ibid., p. 86.

²²⁷ Voir ses mémoires, Tome II, p.

²²⁸ HUMBERT-DROZ Jules, « La Conférence de Vienne », *Phare*, n°18, 2^e année, mars-avril 1921, p. 348.

²²⁹ Ibid.

²³⁰ Ibid., p. 349.

²³¹ *Le Phare*, n°19-20, 2^{ème} année, avril-mai 1921, p.404, BnF, Gallica, en ligne, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56065038> [consulté le 17.05.2024].

« formation politique des délégations française, belge, espagnol, romande » était assurée par « Steklov, Kun, Thalheimer, Humbert-Droz »²³².

Jules Humbert-Droz évoqua très sommairement les raisons de sa nomination au secrétariat de l'IC et les débats qui en découlèrent. Les séances se tinrent entre le mois de juin et juillet 1921, accompagnées de compte-rendus de l'EKKI qui nous donnent de précieuses informations. En effet, les documents retrouvés dans le RGASPI nous éclairent sur le choix d'un candidat par les délégués de l'IC. Ils permettent de connaître les qualités requises pour se retrouver à ce poste et l'enjeu des nominations pour l'IC et les partis nationaux auxquels appartenaient les militants en question.

Karl Radek donna une définition de ce que devait être la nomination d'un secrétaire :

« Le secrétaire doit être un camarade avec lequel, lorsqu'il est retiré de son parti, le parti concerné le ressent également. C'est la preuve qu'il a les compétences d'un secrétaire. Si le parti ne le sentait pas, il serait à demi prouvé qu'il n'est pas convenable »²³³.

En poursuivant les débats, Karl Radek répondit à Klara Zetkin en lui faisant part de l'esprit dans lequel la commission de l'EKKI avait constitué la liste des nouveaux secrétaires. Les membres de la commission ont « essayé de faire venir des camarades de tous les pays ayant les compétences d'un secrétaire »²³⁴ pour rendre le secrétariat le plus capable et le plus efficace possible. Nous notons que les trois secrétaires nouvellement élus firent tous des études secondaires solides, connurent l'université ou les grandes écoles, et maîtrisèrent au minimum quatre langues couramment. L'internationale fit le choix d'une personne déjà formée, qui passa par les fourches caudines de la social-démocratie suisse, et qui possédait un bagage culturelle certain. Jules Humbert-Droz représentait une forme d'élite au sein du mouvement ouvrier. Loin de faire référence à leur rang social, il s'agissait, ici, de mettre en exergue leurs qualités intellectuelles et leurs connaissances des langues pour motiver leur nomination. Lors de l'enquête pour les collaborateurs de l'Internationale communiste en 1921, Jules Humbert-Droz déclara maîtriser trois langues : français, allemand et anglais. Il se définissait encore comme un universitaire et un intellectuel²³⁵. À la question, « qui vous connaît en Russie ? », l'ancien

²³² « Политической подготовке Делегаций/ Делегаций французски/ Франция, Бельгия, Испания, Франци-Швейцария/ Стеклов, Кун, Талгеймер, Эмбер-Дроз » ; РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 2. Д. 3, Протоколы (2.), 07 juin 1921, p.1.

²³³ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 1. Д. 40, Réunion constitutive de l'exécutif, le 13.07.1921, p. 11

²³⁴ Ibid., p. 18

²³⁵ ZH-SAZ, Ar 198.7-2, Dossier JHD, Enquête, 1921.

pasteur n'hésita pas à répondre « Lénine, [Anatole] Lounatcharski, [Henri] Guilbeaux etc. »²³⁶. Si Lounatcharski et Henri Guilbeaux ne lui étaient pas inconnus, car il avait collaboré avec les deux, l'affaire était différente pour Lénine. Il ne le connaissait que de nom, et le leader bolchevik l'avait surtout critiqué pour son caractère philistin concernant le pacifisme. Une critique négative peut être une source de reconnaissance dans certain cas. Mais la reconnaissance se situait ailleurs. Jules Humbert-Droz possédait un bon sens de l'organisation – chose qu'il prouva au sein du PSS et de FRSC –, mais il était, aussi, un militant qui avait connu les affres de la détention politique. De ce fait, son parcours politique se confondait avec celui d'autres cadres kominterniens, tels que Kuusinen ou Rakoski. Ils reçurent tous les deux une formation universitaire ; ils connurent les arcanes de la social-démocratie ; et ils passèrent par la prison. En effet, Le jeune Humbert-Droz, âgé à peine d'une trentaine d'années, avait connu l'Université, le journalisme et la prison. En revanche, à la différence des membres venus d'Europe centrale et orientale, l'ancien pasteur n'avait pas connu la révolution²³⁷, au sens d'être devenu un acteur organique en son sein. Il en avait été un observateur, un propagandiste de l'étranger, mais pas un acteur local. Cette dernière non-expérience était, finalement, commune à l'ensemble des militants occidentaux de l'Europe occidentale²³⁸.

La prison et l'instruction restaient deux éléments incontournables dans le *curriculum vitae* d'un révolutionnaire communiste. La première était la preuve, s'il en fallait une, qu'au jour des missions clandestines et risquées, le kominternien n'eût pas à trembler, car la prison, il la connaissait déjà. Il l'avait fréquentée. Quant à l'instruction, elle se révélait très utile pour comprendre la théorie, analyser les situations sur le terrain et trouver des solutions. Avec le temps, l'Internationale, à travers l'École internationale léniniste, s'occupa de former elle-même les futurs cadres du Komintern. Mais pour Humbert-Droz, c'était, encore, le passage au Gymnase, à l'Université et dans les cercles journalistiques de la social-démocratie qui prévalait. À l'instar de ses coreligionnaires finlandais et hongrois, il appartenait aux premiers cadres du Komintern non formés par les écoles de l'Internationale, mais les écoles de la social-démocratie. Dans le cas de Jules Humbert-Droz, sa formation politique le renvoyait dans les milieux du socialisme chrétien, des tolstoïens d'Europe de l'Ouest. Ces derniers prônaient « l'idéal libertaire au sens individualiste, [et parlaient de] sa transplantation sur un terrain de la moralité »²³⁹. Sa culture politique se situait à mi-chemin entre la social-démocratie

²³⁶ Ibid.

²³⁷ TRAVERSO Enzo, *Révolution – Une histoire culturelle*, Paris, La Découverte, 2022, p.336-337

²³⁸ TRAVERSO Enzo, 2022, Op.cit., p. 338

²³⁹ GOURFINKEL Nina, *Tolstoï sans tolstoïsme*, Paris, Éditions du Seuil, Coll. Esprit, 1946, p.179.

« orthodoxe » et l'individualisme pacifiste que nous retrouvions au sein de certains courants anarchistes, socialistes, chrétiens ou communistes libertaires.

Jules Humbert-Droz venait d'intégrer une « grande famille », dont les membres venaient d'horizons politiques très hétérogènes. Lors de ses premières missions extraterritoriales, le secrétariat nomma « les camarades Souvarine et Kobetzki provisoirement à la place des secrétaires partis en déplacement (Humbert-Droz et Kuusinen) »²⁴⁰. Ces derniers se caractérisaient par des profils très différents. Boris Souvarine était un Français naturalisé d'origine russe, dont les convictions pacifistes et socialistes s'étaient forgées au cours de la Première Guerre mondiale. Alors que, Mikhaïl Kobetzki avait adhéré au PSDOR en 1903, à l'âge de 22, et avait connu les affres de l'exil cinq ans plus tard. Il ne revint en Russie que lorsque la révolution russe éclata²⁴¹. L'ancien pasteur chaud-de-fonnier était d'une autre sorte de militant, dont les radicalités se firent dans les geôles de son pays, en temps de guerre, et après une adhésion tardive au parti socialiste. Quoi qu'il advînt, il venait de rejoindre une organisation d'une autre dimension, avec des moyens plus conséquents que ceux alloués à la Deuxième Internationale, et dotés d'un personnel d'une certaine importance. Les employés et membres du Présidium et du Bureau d'organisation comptaient près de 52 personnes²⁴² en janvier 1921. Sept ans plus tard, les forces vives du secrétariat avaient considérablement augmenté. À l'aube de la chute de notre personnage, au cours de l'année 1928, le secrétariat de l'Internationale communiste était un mastodonte qui employait près de 103 personnes au sein des services du secrétariat²⁴³.

	Personnel du bureau du CE de l'IC	Service des procès-verbaux	Sous-section du contrôle et de la cartothèque	Sous-section de l'expédition	Sous-section des traductions et des copies	Archives
Chefs	1	-	-	1	-	1
Sous-chefs	3	-	-	-	1	1
Secrétaires	1	1	1	-	3	

²⁴⁰ « Anstelle der verreisten Sekretäre (Humbert-Droz und Kuusinen) werden die Genossen Souvarine und Kobetzki provisorisch eingesetzt. »; РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 2. Д. 4, Протоколы ЕККИ №2, 17 juillet 1921.

²⁴¹ СКСС, Кобецкий Михаил Вениаминович (Kobetsky Mikhaïl Veniaminovitch), knowbysight.info, en ligne, <http://www.knowbysight.info/KKK/03231.asp> [consulté le 17.05.2024].

²⁴² РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 154. Д. 111 ; Финансовые документы секретариата ИККИ, 01 janv. 1921.

²⁴³ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 6. Д. 45, Письма, заявления в Малую комиссию Секретариата ИККИ, Projet de règlement du bureau du secrétariat du CE de l'IC, 10.11.1928, p.9

Employés techniques	-	2	3	13	11	4
Sténodactylos	-	7	-	-	32	-
Traducteurs	-	1	-	-	12	-
	-		-	-	4	-
Total	5	11	4	14	63	6

Tableau 4 : Division des fonctions et emplois au sein du bureau du secrétariat de l'IC, et leurs effectifs, en 1928²⁴⁴.

Or, la qualité ne rimait pas toujours avec la quantité. Forts d'une centaine d'employés, les problèmes de poste et les connaissances de chacun des membres n'étaient pas toujours entendus. Les traducteurs n'étaient pas nécessairement compétents dans les langues qu'ils traduisaient. Jenny Humbert-Droz rapporta sa propre expérience concernant son travail de traductrice au sein de l'Internationale communiste. Les membres de l'Internationale avaient le devoir de s'adapter aux situations qui se présentaient à eux. À l'instar du travail planifié soviétique, l'employée du Komintern devait pouvoir faire preuve de polyvalence. Dans l'histoire de Jenny Humbert-Droz l'enchaînement des langues se fit ainsi :

« L'allemand fut suivi de l'anglais, puis de l'italien, qui se doubla de l'espagnol, puis se tripla du portugais, dont [elle] [n'avait] aucune notion. J'objectais ?". On insista : « Mais puisque vous traduisez de l'espagnol, le portugais c'est tout comme ! »²⁴⁵.

Cette histoire aux frontières de l'anecdote révélait bien les difficultés de recrutement auxquelles étaient confrontées les instances dirigeantes de l'Internationale communiste. Trouver un personnel qualifié à chaque poste était tout bonnement impossible. Une telle adaptabilité demandait un haut degré de polyvalence à ses employés. Or, la nouvelle Internationale se pensait, selon Serge Wolikow, comme « le parti mondial de la révolution »²⁴⁶. Par ailleurs, elle s'inscrivait dans la grande tradition du mouvement ouvrier international, où la langue s'avérait être le vecteur principal pour intégrer le groupe très fermé des cadres dirigeants. L'ensemble des membres du secrétariat et de l'EKKI maîtrisait plusieurs langues. Et Jules Humbert-Droz n'échappait pas à cette règle. Sa connaissance du français, de l'allemand, et de l'anglais, ainsi que sa compréhension de l'italien et de l'espagnol – deux langues qu'il maîtrisa par la suite – lui

²⁴⁴ Ibid.

²⁴⁵ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 107.

²⁴⁶ WOLIKOW Serge, *L'Internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la Révolution*, Les Éditions de l'Atelier, Ivry-sur-Seine, 2010.

était un avantage certain pour évoluer dans les arcanes du pouvoir communiste, pour naviguer où se prenaient les discussions politiques. Le sociologue Max Weber écrivait, en son temps, que « c'est avant tout dans les sphères du « pouvoir » que les *partis* sont chez eux »²⁴⁷. C'est par ces mots que Max Weber définit la place des partis dans une communauté d'individu. Il associe le parti au pouvoir, et ses membres comme des individus qui cherchent à mettre en place un programme préalablement établi. Dans le mouvement communiste, la pluralité des centres d'action n'avait d'égal que la centralité du pouvoir. Le pouvoir le plus influent se nichait au sein des institutions de l'Internationale communiste, et dans les bagages de ses fonctionnaires : les kominterniens. Du reste, aux yeux de la bourgeoisie, et de ses organes répressifs, le *Komintern* faisait figure de grand « parti mondial de la révolution », où l'homogénéité, l'unicité et la verticalité des décisions se disputaient la première place. Pourtant, les missions de Jules Humbert-Droz ne s'enveloppaient pas des draps de la légendaire rigidité souvent attribuée aux émissaires de l'Internationale. Le kominternien se pensait, avant tout, comme le trait d'union entre la base et le sommet du parti.

CONCLUSION :

L'expression des radicalités chez Jules Humbert-Droz intervint à la fréquentation des cercles révolutionnaires suisses, opposés à la guerre et gagnés par les lueurs venues de l'Est. Mais, cela ne suffit pas à comprendre un tel basculement. D'autant que Jules Humbert-Droz professait déjà des idées socialistes et pacifistes dès les premières années de la Première Guerre mondiale. Les expériences de la répression, de la trahison et de la marginalisation du militant jouèrent un rôle prépondérant dans ce choix. D'un côté les autorités le réprimaient et de l'autre la direction locale du PS trahissait, à ses yeux, les idéaux révolutionnaires. Aussi, les stratégies coercitives de l'État bourgeois se retournèrent contre ce dernier, et elles poussèrent le Chaux-de-Fonnier à choisir l'un des courants les plus radicaux du mouvement ouvrier. Le contexte social très conflictuel à La Chaux-de-Fonds, sur fond de manifestations et de grève générale, fut le moment de bascule, mais pas d'adhésion de notre personnage. Le processus d'adhésion aux idées bolchéviques s'étendit sur près de deux ans et s'accéléra avec l'expérience des voyages en Russie (Rachel Mazuy). Jules Humbert-Droz y découvrit la construction de l'État révolutionnaire, où tous les espoirs étaient encore permis. En ce qui concernait les actions menées, Jules Humbert-

²⁴⁷ WEBER Max, *Les communautés*, Paris, la Découverte, 2019 [1910], p. 220.

Droz débuta par une tâche de publiciste et d'éditorialiste. Il créa sa propre revue, afin de faire connaître les débats au sein de la nouvelle Internationale. Par ailleurs, ce rôle de publiciste lui permit d'être repéré par le Komintern, dont Lénine, et d'être envoyé à Moscou en tant que délégué suisse. En effet, dans un parti constitué de professionnels de la révolution, toutes les âmes capables et disciplinées étaient les bien venues. Or, la Suisse n'avait pas de militants aussi formés que les Allemands, les Italiens ou les Français. Pendant, que les grands noms de la social-démocratie restaient à garder « la vieille maison », Jules Humbert-Droz se retrouva avec Fritz Platten, Marino Bodenmann et Edgar Woog, à Moscou ! À l'exception de Fritz Platten, ces militants ne représentaient pas les grands pontes du mouvement. Ils étaient plutôt des cadres intermédiaires, sans réelle attache avec le milieu syndical. Par ailleurs, l'adhésion au bolchévisme s'accompagna d'un certain nombre de changements. Pour cela, il modifia son habitus militant en intégrant les codes du « militarisme rouge », les nouvelles pratiques militantes de l'organisation bolchévique et la culture politique en vigueur au sein du parti. Puis, il rompit, de manière volontaire ou subite, avec ses anciens cercles de sociabilité, qu'ils fussent socialistes ou chrétiens. Dorénavant, son avenir devait être cousu de fil rouge.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

L'enfant d'une famille d'ouvriers horlogers aux idées socialistes modérées devint l'une des figures du monde révolutionnaire. La période de la Grande Guerre apparaît comme une puissante matrice dans la conversion politique de Jules Humbert-Droz, transformant, dans un premier temps, son antimilitarisme en une pensée révolutionnaire, et dans un second temps, sa pensée révolutionnaire en une pensée bolchévique. La faillite d'une partie des socialistes et de la quasi-totalité des institutions chrétiennes laissa le champ libre pour adhérer aux idées plus radicales proposées par les bolchéviques. Ces militantes et militants se sentirent trahis par leurs milieux d'origine, et souvent en proie à une forte répression d'État. Face à cette situation, les membres des cercles chrétiens ou des socialistes modérés apportèrent souvent une réponse plus empathique que politique. Ce vide politique constitua un terreau favorable pour adhérer à une organisation qui, à l'instar des bolchéviques et de leur nouvelle Internationale, proposait de répondre à la guerre par des actes politiques forts, voire révolutionnaires. Le slogan « pain et paix », dans une Europe minée par le conflit et un mouvement ouvrier en proie à la division, fut particulièrement audible pour un militant antimilitariste opposé au patriotisme et empreint de justice sociale comme l'était Jules Humbert-Droz. Il fit parti de cette génération de militants, au sens de Karl Mannheim, qui vécurent au cours de la Première Guerre mondiale « une ère de

bouleversement radical du monde, où la guerre et la révolution [semblaient] inextricablement mêlées »²⁴⁸. Époque au cours de laquelle le socialisme devint un courant divisé entre deux pôles irréconciliables : d'un côté une social-démocratie considérée réformiste et de l'autre le communisme porteur de l'espérance révolutionnaire. Une espérance que Jules Humbert-Droz porta pendant près de vingt ans, en menant une vie de militant communiste au service de la révolution et du socialisme. L'ancien pasteur socialiste incarna, pendant l'entre-deux-guerres, la figure de la subversion bolchévique en Suisse, dans les principales capitales d'Europe et en Amérique latine.

²⁴⁸ PREZIOSO Stefanie, « Engagements – la guerre comme expérience idéologique et politique », André Loez (dir.), Mondes en guerre – Guerres mondiales et impérialismes 1870-1945, Tome. 3, Paris, Passés/Composés, 2020, p.243.

PART. 2/ LES PÉRÉGRINATIONS D'UN RÉVOLUTIONNAIRE SUISSE

De Moscou à Zurich (1921-1946)

« Et dès maintenant nous avons le droit de dire que la plus longue des révolutions de l'histoire humaine a commencé, une révolution qui durera des années et des années, et dont la Guerre capitaliste n'aura été que le prologue, la Révolution russe, le premier acte. »²⁴⁹, Raymond Lefebvre, 1919

²⁴⁹ MSHD, PANDOR, FBMP, brb5642, LEFEBVRE Raymond, « La plus longue révolution du monde », *Hommage à la république socialiste fédérative des soviets de Russie*, Paris, Librairie du Populaire, 1919, p. 18.

La révolution bolchévique, expérience incontournable chez les militants de la génération de Jules Humbert-Droz, donna une force supplémentaire à l'engagement du Chaux-de-Fonnier. La révolution n'était plus un mot, elle avait sa réalité, ses expériences, son organisation et ses réseaux. Les partisans de la nouvelle Internationale voulaient d'une organisation, selon Leopold Haimson, qui était « débarrassée non seulement des stigmates du "chauvinisme social", mais aussi des éléments de la social-démocratie internationale qui hésitaient entre des sentiments chauvins et internationalistes »²⁵⁰. Loin d'être un simple observateur de la mue entamée par une partie du mouvement socialiste, le Chaux-de-Fonnier amorça la sienne au sein des geôles neuchâteloises. En partant de sa région natale, le fils de la cité horlogère rejoignit la longue liste des figures chaux-de-fonnières ayant quitté la ville. Il prenait le même chemin que Le Corbusier, Louis Chevrolet ou Georges Montandon, tristement connu pour sa collaboration avec le PPF. Ses aventures kominterniennes le firent voyager aux quatre coins de l'Europe : de Moscou à Paris, de Berlin à Rome et de Madrid à Bruxelles ; lui conférant, ainsi, une aura internationale rare chez un homme politique suisse. Aussi, ces pérégrinations sont une porte d'entrée pour analyser le travail et la vie d'un communiste au sein de l'Internationale communiste (IC). La quotidienneté du cadre communiste nous amène à étudier l'expérience de la clandestinité et de l'illégalité, deux éléments structurants dans la vie du kominternien. Nous cherchons à comprendre en quoi le séjour à l'Hôtel Lux et la vie de famille de Jules Humbert-Droz ont en réalité une dimension communautaire. Ces deux structures lui permirent en effet de se forger une sociabilité particulière, de nouveaux réseaux militants et d'avoir une expérience plus concrète de la vie soviétique. Constater les liens communautaires permet de prendre la mesure de la hiérarchie parfois rigide du Komintern ainsi que de son caractère internationaliste. Ainsi, notre travail décide d'interroger les interactions qui existaient entre Jules Humbert-Droz et son nouvel environnement kominternien : la manière dont il travaillait ; les liens de sociabilités qu'il entretenait ; et la façon dont il naviguait dans les différentes sphères politiques de l'Internationale communiste. Un parcours au sein du Komintern qui pose la question de la vie quotidienne dans la Russie soviétique des années 1920 et la progressive ascension du stalinisme. Par ailleurs, Jules Humbert-Droz ne vécut pas seul cette aventure soviétique, mais avec le concours de sa famille, et au premier chef Jenny Humbert-Droz, sa camarade et épouse. Personnalité la plus importante dans la vie intime et

²⁵⁰ « Cleansed not only of the stigma of "social chauvinism", but also of those elements in international Social Democracy that were wavering between chauvinist and internationalist sentiments. », HAIMSON Leopold, *Russia's Revolutionary Experience, 1905-1917: Two Essays*, Colombia, Columbia University Press, 2005, p.32.

politique de Jules Humbert-Droz, celle-ci fut la principale artisane de son engagement militant. En effet, derrière cette vie communautaire, nous travaillons, aussi, à une définition de la famille kominternienne, fait rare à cette époque, sous le prisme des rapports que Jules Humbert-Droz entretenait avec sa camarade et épouse Jenny Humbert-Droz. Nous observons aussi le genre de père qu'il fut avec sa fille et son fils, Josette et Pierre, eux qui étaient devenus deux enfants de la révolution. En partant des théories de la militante soviétique Alexandra Kollontaï, nous nous demandons si le couple Humbert-Droz n'incarnait-il pas l'idéal de la famille communiste tant en Russie soviétique que dans la Suisse anticommuniste?

Par ailleurs, cette histoire nous raconte le parcours d'une figure importante dans « le microcosme » du parti mondial de la révolution, qui redevint un acteur incontournable du communisme suisse. Celle d'un cadre qui devint un militant honni, puis un cadre apprécié, avant de se retrouver paria et renégat. Nous utilisons le concept éliasien et scotsonien d'exclu en tant qu'inclus²⁵¹, en le confrontant à la situation socio-politique de Jules Humbert-Droz. Nous questionnerons le concept de marge et de marginalité chez le cadre communiste, la manière dont il essaya de rompre cet état social en retournant à « la vieille maison ». Nous poserons la question de la légitimité en politique, chez un défenseur du peuple laborieux qui ne fut jamais élu par celui-ci. Un antifasciste qui ne pardonna pas, de prime abord, le pacte de non-agression germano-soviétique, mais continua, pour un temps, son activité au sein du parti, « sa maison ». Nous revenons par ailleurs sur les alliances au sein de l'Internationale communiste et du KPS, sur la guerre des égos et les luttes fratricides dans les temps troublés des années 1930-1940. Étudier la figure de Jules Humbert-Droz, c'est ainsi s'intéresser aux mécanismes d'apprentissage chez le cadre communiste, à l'aspect communautaire de son cadre de vie et aux dynamiques familiales d'un couple révolutionnaire. Nous plongeons dans l'histoire des luttes communistes, des arcanes des PC européens et de la répression des autorités. Notre personnage fut soumis à la surveillance policière et la répression étatique. Il connut, aussi, l'exil doré, et de courte durée, sur les terres argentines, car il s'opposa, sans s'y opposer, à la stalinisation ambiante du parti mondial de la révolution. Ici, nous narrons le récit d'un cadre communiste qui combattit le fascisme suisse, dénonça la misère ouvrière, prit fait et cause pour l'Espagne républicaine, mais connut dans le même temps la relégation et l'exclusion. En somme, nous racontons le parcours d'un révolutionnaire suisse, considéré autant comme

²⁵¹ ELIAS Norbert, SCOTSON John L., *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard, 1997 [1965].

ennemi et étranger à sa patrie ou son parti, un militant qui se transforma, parfois, en allié des anticomunistes et des autorités suisses de l'immédiat après-guerre Seconde Guerre mondiale.

CHAP. 4/ TRAVAILLER EN COMMUNISTE, OU LE FONCTIONNAIRE DE LA RÉVOLUTION

Appelé « agent de Moscou », « délégué du Komintern », « envoyé de l'internationale », « commis-voyageur des Soviets »¹, Jules Humbert-Droz fut affublé de nombreux surnoms péjoratifs dans les colonnes de la presse « bourgeoise ». L'un d'eux a particulièrement retenu notre attention : l'énigmatique terme de kominternien. Ce néologisme apparu peu de temps après la création de l'Internationale communiste recouvrait une désignation moins péjorative. Mais il nous renvoyait à une autre difficulté, celle d'objectiver un sujet d'étude qui demeurait encore polémique. Le débat historiographique n'est pas anecdotique, et reste essentiel pour comprendre la manière dont les historiens ou les essayistes appréhendent la figure du cadre du Komintern. Tantôt fonctionnaire de la révolution, tantôt espion ou agiateur politique, le kominternien fut souvent dépeint sous la plume d'essayistes comme un élément allogène de la vie politique nationale. Plusieurs ouvrages, dont ceux publiés par Thierry Wolton², Rémi Kauffer³ et Stéphane Courtois, aiment qualifier « d'agent de l'étranger » les kominterniens. Grâce à ce procédé, ces auteurs peuvent associer le rôle du kominternien à celui d'un agent secret du GPU ou du NKVD. En entretenant cette confusion, l'historiographie conservatrice présente le fonctionnaire de l'IC comme s'il était ce fameux *Espion qui venait du froid*⁴. Ils l'inscrivent dans la pensée totalitaire. Ici, la focale se place plutôt sur la praxis et la culture politique du kominternien. La manière dont il travaillait, les ordres qu'il recevaient et la façon dont il cherchait à les aménager localement. L'élément le plus important reste les interactions que Jules Humbert-Droz entretenaient avec les structures, les acteurs et les actrices du parti

¹ « La Russie d'après Humbert-Droz — Échos de sa Conférence à Fleurier », *La Suisse libérale*, n°31, 59^{ème} année, 6 février 1923, p. 1., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSL19230206-01> [consulté le 17.05.2024].

² WOLTON Thierry, *Histoire mondiale du communisme : les bourreaux*, Tome 1, Paris, Grasset, 2005.

³ KAUFFER Remi et FALIGOT Roger, *As-tu vu Jean Cremer ?*, Paris, Fayard, 1991 ; Remi Kauffer, *Paris la rouge, capitale mondiale des révolutionnaires et des terroristes*, Paris, Perrin, 2016,

⁴ LE CARRÉ John, *The Spy Who Came in from the Cold*, Londres, Gollancz & Pan, 1964.

mondial de la révolution. Ainsi, nous nous demanderons si Jules Humbert-Droz se rapprochait davantage de l'émissaire ou du commissaire politique ?

C'est pourquoi le premier chapitre de cette partie analyse successivement les trois piliers du travail kominternien : administrer, organiser et conseiller les partis nationaux. Nous analysons, de ce fait, l'interaction entre l'envoyé de l'IC et son terrain et la manière dont il appréhende les questions politiques de son temps et de son organisation.

ADMINISTRER, ORGANISER ET CONSEILLER

Quarante ans après son expérience au sein du Komintern, Jules Humbert-Droz se présenta comme un militant investi des pleins pouvoirs par Moscou⁵. L'éditeur de son premier livre, *L'œil de Moscou à Paris*, l'afficha en première de couverture⁶, en imprimant le mandat que lui avait conféré l'IC lors de sa première mission en France. Par ailleurs, le titre, *L'œil de Moscou*, réactivait les fantasmes d'un « agent de Moscou » rompu au contrôle, et omnipotent dans ses prises de décision. Pourtant, à la lecture de l'ouvrage, l'ancien secrétaire de l'IC apparaît moins comme l'homme du contrôle et de la rétorsion, que comme celui de l'accompagnement et du compromis. Derrière la relative toute puissance du kominternien se cachait une réalité en trois temps : celle de l'administration, de l'organisation et du conseil.

Le premier nerf de la guerre pour toute administration reste, sans contexte, celui de l'argent. Et Jules Humbert-Droz se devait d'acheminer, avec tous les risques que cela comportait, les moyens nécessaires pour que les sections nationales pussent continuer à développer leur militantisme. Les montants demandés par l'émissaire de l'Internationale communiste variaient, en moyenne, entre 100 dollars et 800 dollars⁷. Les requêtes d'ordre financier devaient être adressées à Piatnitsky et à l'OMS⁸, ou au secrétariat de tutelle, pour ce qui était d'une organisation dite de masse. Au moment de la scission syndicale portugaise survenue au cours de l'été 1923, Jules Humbert-Droz avait requis l'aide du Profinterm. Il lui avait rappelé le crédit de 5 000 francs voté en faveur « de la minorité syndicale »⁹. De tels engagements revinrent dans

⁵ RTS, Les Archives, Personnalités suisses de Gaston Nicole, Jules Humbert-Droz, 16 févr. 1971, 29 min. 10 s, en ligne, <https://www.rts.ch/archives/tv/culture/personnalites-suissees> [consulté le 17.05.2024].

⁶ HUMBERT-DROZ Jules, *L'œil de Moscou à Paris*, Paris, Julliard, Coll. Archives, 1964.

⁷ Archives publiées JHD, Tome 1 à 3.

⁸ Département des liaisons internationales.

⁹ Archives publiées JHD, Tome 2, Rapport de JHD à l'Internationale syndicale rouge, 18 août 1923, p. 21.

les débats lors des pourparlers de fusion entre les « terzini »¹⁰ et le PCd'I¹¹. Lors des campagnes électorales, et malgré son manque d'engouement pour le parlementarisme, il se résolvait à demander des subventions à Moscou pour financer la visibilité du parti dans le paysage politique national.¹² Loin de souhaiter s'occuper des questions financières, il interpella Piatnitsky sur le fait qu'il ne possédait « aucune compétence pour intervenir sur ces questions ». De cette façon, il renvoya à Boris Mikhaïlov, tous ceux qui s'adressaient à lui¹³. Depuis lors, il transmettait, seulement, son « opinion concernant l'utilité de telle ou telle demande » ; et il restait en lien régulier avec Mikhaïlov¹⁴. Les sujets financiers ne passionnaient pas le secrétaire de l'Internationale, notamment parce qu'il se disait « en général assez hostile aux subventions de l'Internationale »¹⁵. Déjà, lors du Second congrès de la SFIC, Jules Humbert-Droz critiqua les trop hautes subventions accordées par l'Internationale aux sections nationales. Il préférait une forme de « patriotisme financier » ou d'autosuffisance locale, afin que les sections se développassent d'elles-mêmes, sans être complètement tributaires des moyens de l'IC. Par ailleurs, les payeurs se présentaient souvent comme les preneurs de décisions. Cette situation, il souhaitait l'éviter, afin de penser la section nationale non comme une branche soumise aux décisions de l'EKKI, mais comme une organisation « sœur » rattachée à un centre. Jules Humbert-Droz essaya d'initier cette culture politique au sein de l'IC, lors, notamment, de la réorganisation des services de 1926¹⁶. Il pensait même utiliser le *Ländersekretariat* à ces fins. Mais, deux ans plus tard, ses espoirs furent complètement « douchés », et la culture de la verticalité décisionnelle reprit le dessus. L'autre problème, souvent soulevé par Jules Humbert-Droz, fut celui du simultanéisme. L'émissaire du Komintern travaillait simultanément avec plusieurs partis en même temps. Il pouvait traiter un problème sur la question syndicale au Portugal, puis le lendemain prendre position sur les tendances fractionnistes au sein du PCE. Alors que Jules Humbert-Droz s'occupait de stabiliser la jeune SFIC avant le Congrès de

¹⁰ Groupe socialiste maximaliste, dont le principal animateur était Giacinto Menotti Serrati. RONDOLINO Fabrizio, *Il Nostro PCI*, Milan, Rizzoli Libri, 2021. Web. 14 Mar. 2024. chap.2 : <https://ereader.perlego.com/1/book/3428486/9>

¹¹ HUMBERT-DROZ Jules, « Rapporto a Zinoviev de JHD », 8 fév. 1924 ; *Il contrasto tra l'Internazionale e il PCI (1922-1928)*, Milan, Giacomo Feltrinelli Editore, coll. I fatti e les idee Saggi Biografie, 1969 p. 74. /Archives publiées JHD, Tome 2, Lettre de JHD à Piatnitsky, 27 janv. 1924, p.127.

¹² Archives publiées JHD, Tome 2, Rapport de JHD concernant le PCE, 18 juillet 1923, p.10.

¹³ Archives publiées JHD, Tome 2, Lettre de JHD à Piatnitsky, 9 fév. 1924, p. 146.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ CHUZEVILLE Julien, *Un court moment révolutionnaire – la création du parti communiste en France*, Libertia, 2017, p. 451.

¹⁶ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 46. Д. 5, Предложения по реорганизации аппарата ИККИ (Propositions de réorganisation de l'appareil ECCI), 01 janvier 1925.

Marseille (25-31 déc. 1921), il devait chapeauter la fusion des organisations socialistes espagnoles favorables à l'IC¹⁷. Un émissaire s'occupait d'une aire géographique délimitée, mais composée de plusieurs sections nationales. Au moment de la crise syndicale portugaise à l'été 1923, Jules Humbert-Droz se trouvait pris entre son travail au sein de la rédaction de l'*Humanité*, son encadrement du congrès du PC espagnol et ses voyages auprès de la centrale de l'ISR à Berlin¹⁸. Alors que les tractations pour la fusion entre *terzinternazionalisti* et le PCd'I se poursuivaient, il continuait à recevoir des missives de Lisbonne, et à se tenir au courant du déroulé des affaires portugaises. Les camarades portugais venaient recueillir son « avis en ce qui [concernait] les cas, soit de la minorité syndicaliste, soit du front unique refusé par la Confédération générale du travail, soit encore de la scission du parti socialiste »¹⁹. Certaines sections paraissaient moins autonomes que d'autres. Les communistes portugais rencontraient de nombreux problèmes et sollicitaient souvent l'aide de l'émissaire de Moscou. Dans le cas de Jules Humbert-Droz, les camarades portugais allèrent jusqu'à lui proposer d'être leur délégué lors du V^e Congrès de l'IC à Moscou²⁰. Cette pratique, loin d'être isolée, permettait aux PC constitués de militants peu expérimentés de pouvoir être correctement représentés durant les réunions majeures de l'Internationale. *A contrario*, les sections françaises et italiennes se plaignaient, de temps à autres, du poids et de l'influence que pouvait avoir le collaborateur venu de Moscou. Lors de la fusion entre le PCd'I et les *terzinternazionalisti*, Jules Humbert-Droz restait très présent.

« [Ainsi] Conformément à la décision du Présidium du Comité exécutif de L'Internationale communiste, les Camarades Christophe [JHD] et N. [furent] nommés représentants du Comité exécutif auprès du Comité central du Parti communiste d'Italie et du Comité central de la fraction fusionniste. Ils [étaient] spécialement autorisés à prendre des décisions définitives sur toutes les questions concernant la fusion »²¹.

Cette situation ne manquait pas de déplaire aux tenants de l'aile gauche et droite du Parti, car ils voyaient, là, une forme croissante d'ingérence de la part de l'IC dans les affaires internes d'une section nationale. Si l'intervention de l'Internationale était jugée trop envahissante par certains dirigeants des directions nationales, qui y voyaient un manque de confiance à l'égard de ladite direction, ses silences pouvaient être aussi perçus comme une marque du déficit de

¹⁷ Archives publiées JHD, Tome 1, p.91-97.

¹⁸ Archives publiées JHD, Tome 2, Échange de lettres entre JHD et l'EKKI, p.1-45.

¹⁹ Archives publiées JHD, Tome 2, Lettre de J.C Rates à JHD, 04 janvier 1924, p. 116.

²⁰ Archives publiées JHD, Tome 2, Lettre de JHD au CE du PCP, 03 mai 1924, p.256.

²¹ Archives publiées JHD, Tome 2, Lettre confidentielle de Vassil Kolarov à Jules Humbert-Droz, 11 mars, 1924, p.188.

confiance à son encontre. C'était à ce moment-là que l'émissaire intervenait afin de calmer une forme d'inquiétude, et de montrer que le centre n'oubliait pas ses sections et membres. Il écrivit aux communistes portugais en leur rappelant qu'il n'était nullement question de méfiance à l'égard de la direction, mais la conséquence d'une hiérarchisation des pays et de leur importance dans « le développement de l'ensemble de la situation politique mondiale et dans le développement révolutionnaire »²². La présence de l'émissaire ne cessa pas de s'accroître au fur et à mesure que l'Internationale communiste se dirigeait vers la bolchévisation de ses sections. Après la défaite des révolutions européennes et la mort de Lénine, « la bolchévisation des partis communistes devint un des principaux mots d'ordre de l'Internationale communiste à partir de 1924 »²³. Un tel changement d'orientation politique pesait de tout son poids sur les stratégies à adopter et les tâches à accomplir. Le kominternien devait s'adapter, transformer son discours afin que celui-ci n'incitât point les communistes à la « conquête du pouvoir, mais à la préparation de la révolution »²⁴. Ceci représentait un recul évident par rapport à la période 1919-1923. En Italie, une telle stratégie se traduisit par, d'une part l'analyse différentielle d'Antonio Gramsci sur une crise possible dans « la périphérie » du capitalisme européen, et d'autre part « le groupe dirigeant du PCd'I dans son ensemble [qui avait] fondamentalement suivi l'orientation de Staline et Boukharine sur ce sujet, [en] rejetant la perspective d'un retour à la réalisation immédiate de la révolution »²⁵. L'arrivée au pouvoir des fascistes italiens reléguait au second plan l'idée d'une révolution dans le pays, pour se concentrer sur la lutte antifasciste. Or, la bolchévisation permit, dans une large mesure, de se préoccuper d'organisations laissées quelque peu à la dérive. Ce fut le cas des organisations communistes d'Amérique latine, dont le développement ne connut pas la tutelle escomptée. Le secrétaire déchu, Jules Humbert-Droz, avait été envoyé en Amérique latine pour s'occuper des mouvements révolutionnaires présents sur le continent, et qui souhaitaient se rapprocher de Moscou. La tâche n'était pas de tout repos.

« [En effet,] Jusqu'en 1928, les partis communistes en Amérique latine [apparaissaient] et se [développaient] non seulement indépendamment les uns des autres, mais surtout indépendamment de l'orbite [de la] Comintern qui, en retard dans son information sur le monde,

²² Archives publiées JHD, Tome 2, Lettre de JHD au CE du PC portugais, 23 octobre 1924, p. 340.

²³ WOLIKOW Serge, *L'Internationale communiste (1919-1943) – Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Ivry-sur-Seine, Les éditions de l'Atelier, 2010, p.76.

²⁴ Ibid.

²⁵ «The leading group in the PCI as a whole fundamentally followed the orientation of Stalin and Boukharine on this nexus, rejecting the prospect of a return to the immediate realizability of the revolution. »; PONS Silvio, *The Cambridge history of communism: World revolution and socialism in one country 1917-1941*, Tome 1, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.

[ignorait] tout de la réalité économique, sociale et politique qui les entoure et dont ils se [nourrissaient] »²⁶.

L'Internationale communiste portait davantage d'intérêt au PC étatsunien qu'au développement des PC d'Amérique latine. Pour preuve, la commission Américaine discutait surtout de l'Amérique du Nord et de l'Impérialisme américain, que du développement des mouvements communistes sud-américains. Pourtant, dès ses débuts, la direction de l'IC avait intégré l'Amérique latine à ses stratégies révolutionnaires globales, et « le premier document programmatique d'envergure à ce sujet [datait] de 1920 »²⁷. Sur place, les communistes demeuraient une force politique présente dans le paysage politique des pays, mais sans réel poids sur les masses. *La Federación des comunidades indígenas des Argentina, Bolivia y del Perú* « se considérait, en 1920, comme héritière et porte-parole d'une tradition communiste millénaire »²⁸. Pourtant, dès le début de la décennie, les effectifs des sections nationales sud-américaines du Komintern restaient très faibles et ne dépassaient pas les 4 000 membres²⁹. Le PC le plus prometteur du subcontinent sud-américain, le PC argentin, atteignait péniblement les 3 500 membres en 1923³⁰. Son grand frère chilien présentait un effectif à hauteur de 2 000 membres, alors que le PC mexicain, pourtant né dans le pays de Pancho Villa et de la révolution zapatiste, n'excédait pas les 1 500 membres³¹. Ses effectifs restaient, néanmoins, toujours plus haut que ceux des PC uruguayen et brésilien qui stagnaient respectivement à 1 000 et 500 membres³². Dès son arrivée à Montevideo, au cours du mois d'avril 1929, Jules Humbert-Droz trouva un mouvement communiste sud-américain peu développé, très fragmenté et dont l'application des décisions politiques de l'Internationale communiste restait aléatoire. Cette situation lui fit dire « que la question de la création de partis communistes se [posait] dans presque tout le continent »³³. À l'instar du PC d'Argentine, qui ne comptait que 3 000 membres

²⁶ BROUE Pierre, *Histoire de l'Internationale communiste – 1919-1943*, Pierre Broué, Fayard, 1997, p. 291.

²⁷ « Das erste umfangreiche programmatische Dokument dazu stammt aus dem Jahre 1920 »; MOTHES Jürgen, « „Luis“ gegen Mariátegui? Zur Rolle von Jules Humbert-Droz bei der Entwicklung der Latienamerikapolitik der Kommunistischen Internationale », *Acte du colloque sur l'Internationale communiste – Centenaire JHD de 1991*, La Chaux-de-Fonds, Fondation Jules Humbert-Droz, 1992, p.143.

²⁸ MAYER David, « À la fois influente et marginale : l'Internationale communiste et l'Amérique latine », *Monde(s)*, vol.2, n°10, p. 115.

²⁹ AEN, FPOL, 1POL-322/02, Note fournie aux autorités policières neuchâteloises, par une source allemande, concernant les partis de l'Internationale communiste, suivant les données bolchevistes – officielle – du 1^{er} janv. 1923, p.1.

³⁰ Ibid.

³¹ Ibid., p. 6.

³² Ibid., p. 7.

³³ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 79. Д. 53, Стенограмма доклада Эмбер-Дро о профсоюзной конференции (1-й экз.), Discours de JHD devant le secrétariat Sud-Américain, 12.07.1929, p. 12.

dans ses rangs, les plus importants et dynamiques PC du continent restaient faibles en termes d'effectif et d'influence. Leurs effectifs théoriques oscillaient entre 50 et 100 membres³⁴ pour les plus petits partis, tels que le PC guatémaltèque. Les émissaires devaient apporter des conseils afin que les stratégies payassent et que les effectifs s'accrussent. Mais l'émissaire opérait sur une ligne de crête, et l'épée de Damoclès, celle la scission, demeurait suspendue à chaque changement de ligne politique. En Amérique latine, ce fut le PC argentin qui servit d'exemple. En effet, alors qu'il se trouvait être le principal parti du continent, il connut des difficultés au cours de l'année 1926 avec la création d'un nouveau Parti communiste ouvrier. Des militants exclus du PC orthodoxe (re)fondèrent une nouvelle organisation après avoir montré leur opposition à la bolchévisation du PC d'Argentine à partir de l'année 1925. Les activités de ce nouveau parti furent ardemment condamnées par le secrétariat de l'IC. Ce dernier mit « en garde les organisations révolutionnaires d'Amérique contre ses soi-disant "communistes ouvriers" ». Il les [invita] à dénoncer, comme [l'avait] déjà fait le Comintern [sic], ces éléments comme les ennemis du communisme et des agents du patronat »³⁵. Le germe de la division ne devait en aucun cas se répandre à travers un continent, où les mouvements communistes connaissaient déjà de grandes difficultés. La gestion de la crise revenait à Jules Humbert-Droz, secrétaire chargé des Latins d'Europe et d'Amérique. L'heure du bilan sonnait, des conclusions devaient être tirées et des perspectives dégagées. Après Montevideo et Buenos-Aires, Jules Humbert-Droz rendit compte du manque effectif d'hégémonie des forces révolutionnaires dans la région. Les syndicats, par exemple, étaient « encore complètement dispersées [...], corporatifs, mutualistes, locaux, sans liens avec les organisations locales des autres corporations ou d'une autre localité, etc. (...) »³⁶. Les cadres manquaient d'une formation et de bases théoriques solides, et l'intégration des minorités demeurait extrêmement difficile à mettre en place. Pour ces raisons, Jules Humbert-Droz ne devait pas seulement tirer un bilan, mais proposer surtout des solutions pour remédier à ces problèmes. Dans un premier temps, il préconisait de tracer une ligne claire, entre le bloc ouvrier et paysan et le bloc bourgeois. Une telle proposition lui permettait de faire appliquer la tactique classe contre classe et de réaffirmer ce que devait être un parti communiste selon l'Internationale communiste, et de dresser un bilan des forces révolutionnaires dans la région. Dans un deuxième temps, Jules Humbert-Droz proposa aux

³⁴ Ibid.

³⁵ РГАСПИ. Ф. 503. Оп. 1. Д. 6, Переписка Южноамериканского бюро ИККИ с ИККИ, его отделами (1-й экз.) ; lettre du secrétariat du Komintern aux Partis communistes et aux organisations révolutionnaires d'Amérique, 23.10.1926, p. 1.

³⁶ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 79. Д. 53, Стенограмма доклада Эмбер-Дро о профсоюзной конференции (1-й экз.), Discours de JHD devant le secrétariat Sud-Américain, 12.07.1929, p.2.

sections nationales sud-américaines de s'adresser aux communautés autochtones qui travaillaient dans les mines de cuivre ou de sel³⁷. Mais il ne parvint pas à donner des conseils efficaces, et il essaya de plaquer des réalités européennes ou des autres territoires colonisés d'Asie et d'Afrique, sans comprendre avec finesse, les particularismes consubstantiels à la situation sud-américaine. Les effectifs ne connurent pas d'améliorations significatives après son départ, au début de l'année 1929. Enfin, l'émissaire savait que l'appropriation des théories, tactiques, résolutions et actions de l'IC communiste, passait par un renforcement du lien entre les sections nationales sud-américaines et leur secrétariat de tutelle. Par ailleurs, un renforcement de la formation, pierre angulaire pour Jules Humbert-Droz de tout développement de mouvements politiques, devait avoir lieu en Amérique latine, comme il avait eu lieu en Europe. Il parlait déjà de la question de la formation pour les cadres de la SFIC, du PCd'I et de PCB, alors que, la plupart venaient déjà de la social-démocratie ou de l'anarcho-syndicalisme, et avaient eu une formation politique préexistante. Pour l'Amérique latine, il demanda de créer et d'organiser un « secteur sud-américain à l'École orientale », ainsi que l'ouverture d'une dizaine de places à l'École léniniste internationale³⁸. Jules Humbert-Droz opérait plus facilement en France, qu'il connaissait mieux, qu'en Amérique latine, dont il ignorait totalement les cultures politiques. Son passage par les plaines de la Pampa ne fut pas plus probant que celui de M.N. Roy dans les montagnes mexicaines. Le militant indien, pourtant rompu aux questions coloniales, n'arriva point à stabiliser le nouveau PC du Mexique. Il ne s'intéressait pas vraiment, à l'instar de nombreux militants du PC mexicain, « aux développements locaux ou nationaux », mais plutôt au mouvement communiste international³⁹. L'efficacité des conseils variaient selon le degré de formation de l'émissaire. Parfois, lorsque la situation devenait trop difficile « des envoyés [étaient] dépêchés auprès d'un parti à l'occasion de son congrès »⁴⁰. Travailler avec des groupes de personnes demandait d'acquérir des connaissances en matière de gestion, et savoir faire preuve d'une finesse pour arriver à ses fins. Le profil de Jules Humbert-Droz était en cela intéressant, car il avait eu une formation de pasteur, amené à avoir un rôle de juge de paix. Au sein de l'IC, tout comme au sein des sections,

³⁷ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 79. Д. 53, Стенограмма доклада Эмбер-Дро о профсоюзной конференции (1-й экз.), Discours de JHD devant le secrétariat Sud-Américain, 12.07.1929, p.13.

³⁸ Ibid.

³⁹ « Most of the party's leaders were newcomers to Mexico; while they were certainly sympathetic to the ideals of the Mexican Revolution, they were more interested in the international communist movement than in local or national developments »; HUACUJA ALONSO Isabel, « M.N. Roy and the Mexican Revolution: How a Militant Indian Nationalist Became an International Communist », *South Asia: Journal of South Asian Studies*, 22 mai 2017, p.526.

⁴⁰ WOLIKOW Serge, 2010, Ibid., p.28.

les conflits politiques devenaient rapidement des problèmes de personnes. À ce moment-là, le représentant de Moscou devait intervenir pour éviter qu'une situation dégénérât en conflit plus important, et affaiblît davantage la section nationale. Dans ce cas, le kominternien devait faire preuve de psychologie, de calme, voire de tact, afin d'éviter de froisser les parties en présence et de pousser l'une ou l'autre vers la sortie. L'exemple français fut, en ce sens, très édifiant. En effet, élément important de la scène communiste internationale, le parti traversa une succession de graves crises entre la démission de Louis-Oscar Frossard, le 1^{er} janvier 1923, et la marginalisation définitive d'Albert Treint et de ses compagnons, au cours du mois de décembre 1927⁴¹. La personnalité du « capitaine Treint » posait des problèmes de fonctionnement au sein de la SFIC, et les lettres envoyées par Jules Humbert-Droz montraient assez nettement la dégradation de la situation de semaine en semaine. Habituellement d'un ton plutôt tempéré, l'émissaire de l'IC attaqua vivement le communiste français sur le fait qu'il voulait « conduire le parti à sa guise »⁴². Il demanda expressément la destitution du co-secrétaire et son éloignement du parti lors du prochain III^e congrès de la SFIC. Ce dernier devait se tenir au mois de janvier 1924⁴³. À travers le cas Treint, Jules Humbert-Droz dressa le portrait en négatif du mauvais secrétaire de parti : « une personne terriblement désorganisatrice »⁴⁴, qui menait « une politique personnelle et autoritaire »⁴⁵ ; et dont « les propositions s'avéraient être démagogiques »⁴⁶ et « les écrits peu pertinents »⁴⁷. La situation française arrivait à un point tel que les conflits ne survenaient plus entre la gauche, le centre et les éléments droitiers, mais ils survenaient, aussi, au sein même de la gauche⁴⁸. Les acteurs de ce conflit étaient Boris Souvarine, Louis Sellier, Alfred Rosmer, Pierre Monatte, Jacques Doriot et Louis Sellier. Si Jules Humbert-Droz fut dépêché sur place, ce n'était pas seulement dû à sa connaissance de la France et de son parti, mais parce qu'il avait la réputation d'être un bon conciliateur, apprécié des sections. En somme, il était « devenu spécialiste de la conciliation »⁴⁹, selon son Jenny, et fut même envoyé à Amsterdam pour régler la question néerlandaise, alors qu'il avait aucune connaissance sur le sujet.

⁴¹ Son exclusion intervint le 31 janvier 1927.

⁴² HUMBERT-DROZ Jules, 1964, Op.cit, p. 208.

⁴³ HUMBERT-DROZ Jules, *L'œil de Moscou à Paris*, Paris, Julliard, coll. Archives, 1964, Ibid., p.220.

⁴⁴ Ibid., p. 213.

⁴⁵ Ibid., p. 208.

⁴⁶ Ibid., p. 219.

⁴⁷ Ibid., p. 223.

⁴⁸ Ibid., p.203.

⁴⁹ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 106.

Marcel Liebman reprend en partie les analyses de Jacques Fauvet concernant le travail de Jules Humbert-Droz auprès de la SFIC. L'historien belge rappelle l'obligation pour « le représentant en France de la III^e Internationale [...] de mettre beaucoup d'eau dans son vin »⁵⁰. L'émissaire devait faire preuve de jugement et de modération dans ses propos, sans pour autant dénaturer son rôle et les exigences de Moscou. Ce jeu d'équilibriste l'amenait à repenser la manière dont il devait aborder les problèmes. Sa stratégie s'inscrivait plutôt dans une démarche horizontale, et laissait les rapports verticaux pour des décisions inévitables, telles que l'exclusion des membres ayant une double appartenance. En effet, « il estimait [...] qu'il fallait moins ordonner que convaincre et plutôt conseiller que diriger »⁵¹. Ceci, sous-entendait, que de temps en temps, les résolutions prises en congrès, les décisions déterminées par l'Exécutif de l'IC et les mandats donnés par le Komintern devaient être contournés, ou du moins aménagés⁵², afin de trouver une solution convenable pour les deux parties. C'était une forme de négociation en dehors du cadre rigide habituel. Ainsi, cette démarche tranchait avec les discours sur la caporalisation intrinsèque des membres de l'IC. Pourtant, nous pouvons nous demander si cette méthode parfois utilisée par le kominternien était la règle dans le désamorçage des conflits. N'était-elle pas une méthode spécialement utilisée pour la France, avec un parti qu'il fallait ménager au vu de sa taille et de son importance par rapport à ses petits frères belge, portugais, espagnol, voire sud-américain. Enfin, il est utile de se demander si cette méthode de la négociation avait perduré dans le temps, ou si les affres de la stalinisation l'éprouvèrent jusqu'à la rupture ? Les rapports concernant les partis sud-américain indiquèrent un ton plus dur de la part de Jules Humbert-Droz. Ce dernier n'hésitait pas à dénoncer la passivité dont faisait preuve les cadres des partis d'Amérique centrale, et de demander une reprise en mains de la part de Moscou⁵³. En 1931, alors qu'il se trouvait auprès du PC espagnol, le ton des lettres tranchait avec la modération dont il avait l'habitude⁵⁴. L'amertume d'avoir été écarté et le peu de prérogatives qui lui furent octroyées, participaient à sa mauvaise humeur. Ce collaborateur à l'attitude bienveillante et conciliante n'en restait pas moins un représentant de l'Internationale, qui, devant faire appliquer certaines décisions, pouvait se transformer en glaive vengeur lorsqu'une « direction [abandonnait] la ligne politique communiste ou se [montrait] incapable de remplir ses

⁵⁰ LIEBMAN Marcel, *Lénine : Le léninisme sous Lénine*, Bruxelles, Édition Samsa, 2017, p.599

⁵¹ Ibid.

⁵² Ibid.

⁵³ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 79. Д. 53, Стенограмма доклада Эмбер-Дро о профсоюзной конференции (1-й экз.), Discours de JHD devant le secrétariat Sud-Américain, 12.07.1929.

⁵⁴ Archives publiées JHD, Tome 3, Lettre de JHD à l'EKKI du IC, 8 octobre 1931, p.298.

devoirs »⁵⁵. Le kominternien devait apparaître comme l’instigateur du travail tant à l’intérieur qu’à l’extérieur du parti, sans en être l’auteur ou l’ordonnateur. L’émissaire restait le garant de l’unité du parti, et sa mission consistait à colmater des brèches laissées ouvertes en raison de décisions politiques, désaccords personnels ou nouvelles orientations stratégiques. Tout ceci, le kominternien l’inscrivait dans de longues missives envoyées à l’EKKI de l’IC ou à son président. Il participait ainsi à ce que l’historien Nicolas Werth appelait « la civilisation du rapport » au sein du komintern.

Dans les rapports envoyés à Zinoviev ou à Trotski, Jules Humbert-Droz parlait peu de chiffres et nombres. Ce sujet était soigneusement évité à coup de métaphores pour parler des baisses tendancielle ou des timides progressions des PC. Un secret entourait ses informations, qui laissaient planer le doute autour de la puissance réelle des PC, et qui favorisaient, ainsi, les chiffres approximatifs des polices européennes. À ce sujet, un policier français rapporta de manière explicite, et sous réserve de son informateur : que « les chiffres indiqués [n’avaient] qu’une valeur approximative, et que [c’était] seulement à Moscou que l’on connaissait les effectifs exacts de ces organisations »⁵⁶. Le fait d’omettre ces chiffres était le meilleur moyen de se prémunir de la surveillance policière, et d’éviter que les autorités eussent connaissance des effectifs exacts des PC nationaux. Du reste, certains partis évoluaient dans les eaux troubles de l’illégalité et de la clandestinité. Or, cette mystification ne valait pas pour l’ensemble des activités communistes. Ainsi, l’émissaire était plus prompt à donner les chiffres des effectifs des syndicats rouges et des élections. Ceux-ci étaient publics ou dépendaient d’une autre organisation militante. Par ailleurs, ils lui permettaient de se prévaloir “du poids” que pesaient les révolutionnaires dans les luttes syndicales, et leur influence par rapport aux réformistes⁵⁷. Jules Humbert-Droz devait bien montrer la progression des organisations communistes et révolutionnaires, car, en haut lieu, on portait attention à ces résultats. Or, ces derniers ne se faisaient pas sans une certaine part de vérité. Rien ne servait de mentir, lorsque l’on connaissait les difficultés sur le terrain. Parfois, l’émissaire devait prendre position contre les décisions de Moscou, soit parce qu’il n’était fondamentalement pas d’accord avec les idées défendues, soit parce qu’une telle décision mettait la section nationale en péril. Tel le secrétaire villageois de 1789, l’envoyé de Moscou devait s’occuper des doléances du parti auprès duquel il était envoyé.

⁵⁵ Archives publiées JHD, Tome 2, Lettre de JHD au CE du PC portugais, 8 mai 1924, p. 257.

⁵⁶ ANF, Intérieur, DGSN, 20 010 216/2, n°15, Lettre du commissariat spécial d’Annemasse au Conseiller d’État au ministère de l’Intérieur, 13 nov. 1929, p.1.

⁵⁷ Archives publiées de JHD, Tome 3, Lettre de JHD à Manuilsky concernant la situation espagnole, 28 mars 1931, p. 228.

Cette tâche devenait répétitive et alourdissait ses rapports avec la hiérarchie kominternienne. Il devait s'assurer que la vie des sections ne fût pas à l'arrêt ou polluée par des débats stériles qui découlaient directement de décisions de l'IC. Le cas se présenta lorsque l'Internationale prit une résolution hostile à la religion, dont les contours favorisaient la marginalisation des militants croyants. Jules Humbert-Droz défendit, notamment, les communistes protestants qui avaient été ses anciens camarades au temps de l'USC. Si l'ancien pasteur ne se considérait plus comme chrétien, il jugeait cette question "bien inopportune". Il déclara à l'exécutif que si "l'Internationale — par cette résolution — [était] devenue une secte ou une école philosophique, il [aurait été] certain que les camarades religieux [dussent] en sortir ou en [sortissent]"⁵⁸. Le contenu même de la résolution lui était étranger, car il la trouvait "peu explicite à ce sujet"⁵⁹. L'ancien pasteur ne comprenait pas la temporalité d'une telle résolution, il rappela que « la question [était] pendante ici ; [et qu'] on [avait] autre à faire qu'à philosopher et à interpréter le monde »⁶⁰. « Nous [avons] à le changer et à rassembler toutes les forces qui [voulent] travailler à ce changement »⁶¹. Il trouvait qu'une telle ligne se faisait à contrecourant de l'histoire et des intérêts du communisme international. Face à la situation allemande et l'invasion de la Ruhr, Jules Humbert-Droz pensait que cette question était secondaire ; et qu'il fallait surtout travailler à faire accepter la propagande allemande encore largement méconnue par les camarades français⁶². D'autant plus que, la maison SFIC se trouvait quelque peu secouée avec les tensions qui subsistaient entre le centre et l'aile gauche, au moment de « l'affaire Treint »⁶³. Ces tensions se concentraient sur la Fédération de la Seine, considérée comme la plus importante numériquement et politiquement pour la SFIC. Parfois, le représentant du Komintern pouvait s'associer à une lettre envoyée au secrétariat de l'IC. Ce fut le cas, lorsque le secrétaire de la SFIC, Pierre Sépard, écrivit à l'IC afin de les prévenir du mécontentement déclenché par cette circulaire. Il rappela qu'une telle circulaire concernant l'Agitprop au sein de l'armée devait être validée, en premier lieu, par le secrétariat de l'Internationale. Paradoxalement, la lettre appelait à renforcer « une centralisation des instructions »⁶⁴, afin

⁵⁸ Archives publiées JHD, Tome 2, Rapport de JHD à Grigori Zinoviev, 15 oct. 1923, p.60.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Ibid.

⁶² Ibid

⁶³ Voir les lettres sur Albert Treint et Girault

⁶⁴ РГАСПИ. Ф. 517. Оп. 1. Д. 480, Переписка Секретариата ИККИ с Секретариатом ЦК ФКП (1-й экз.) (Correspondance entre le Secrétariat de l'ECCI et le Secrétariat du Comité Central du PCF), 16 fév. 1927.

qu'elles fussent « communiquées par un seul organisme de l'IC »⁶⁵. En raison des nombreuses arrestations qui jalonnèrent la période 1923-1927, les communistes français craignaient les fuites du travail illégal et la répression qui pouvait s'ensuivre. Le rapport constituait aussi la courroie de transmission entre Jules Humbert-Droz et les autres émissaires envoyés par l'EKKI. En effet, le travail du kominternien n'avait en rien l'apparence d'une œuvre solitaire, où l'émissaire aurait travaillé à l'aune de sa position surplombante. Le kominternien demeurait un travailleur organique qui restait en prise avec le groupe. Il se trouvait en collaboration constante avec l'Exécutif de l'IC, le président du Komintern, les commissions de tutelle et secrétariat de tutelle, ainsi que les autres collaborateurs envoyés auprès des sections nationales. L'émissaire ne restait jamais seul, et il agissait en binôme ou trinôme dans le cas français (Rakosi et Lozovsky)⁶⁶. Le premier devait pouvoir remplacer ou suppléer l'autre, et parfois, le troisième émissaire — en l'occurrence Lozovsky — s'occupait de l'organisation syndicale. Pour sa part, Jules Humbert-Droz collaborait, le plus souvent, avec Manouilsky pour la SFIC, le PCd'I et le PCE. Par la suite, il travailla avec Togliatti, au cours des années 1926-1927, et Alfred Rosmer pour le PCP. La base du travail de l'émissaire restait la concertation et la grande compréhension avec son binôme. Les situations portugaise et française purent être sauvées, car Jules Humbert-Droz comprenait et admirait Manouilsky et Rosmer. Il les tenait pour des hommes droits, travailleurs et capables d'appréhender les problèmes avec discernement⁶⁷. Le binôme Humbert-Droz et Manouilsky fonctionnait, souvent, en bonne harmonie. Les échanges retrouvés tant dans les fonds privés de Jules Humbert-Droz⁶⁸ que dans les archives du RGASPI laissaient à penser qu'ils recourraient aux mêmes méthodes. Manouilsky avait un parcours similaire à celui du Chaux-de-Fonnier. Plus âgé que l'ancien pasteur, il naquit en 1883, l'Ukrainien avait vécu dans un petit village avant de fréquenter l'Université de Saint-Petersbourg. Le milieu étudiant repré-
senta, pour lui aussi, un temps de politisation autant que de déracinement. Ses activités lui firent connaître l'incarcération et l'exil. Loin d'être un chantre du parlementarisme, Manouilsky avait eu un petit mandat parlementaire au sein de Douma d'État⁶⁹. Ce dernier représentait une broutille, si nous le comparons à ses mandats exécutifs obtenus au sein du nouvel État soviétique, du parti bolchevique et de l'IC. À l'instar de Jules Humbert-Droz et de Mathias

⁶⁵ РГАСПИ. Ф. 517. Оп. 1. Д. 480, Переписка Секретариата ИККИ с Секретариатом ЦК ФКП (1-й экз.) (Correspondance entre le Secrétariat de l'ECCI et le Secrétariat du Comité Central du PCF), 16 fév. 1927.

⁶⁶ Archives publiées JHD, Tome 2.

⁶⁷ Archives publiées JHD, Tome 2 et 3.

⁶⁸ *Archives publiées de JHD*, Tome 1, 2 et 3, Jules Humbert-Droz, *l'œil de Moscou*

⁶⁹ NARINSKI Mikhaïl, WOLIKOW Serge, « Manouilsky Dimitri Zakharovitch », *Le Maitron*, 20 avril 2021, en ligne, <https://maitron.fr/spip.php?article49950> [consulté le 17.05.204].

Rakosi⁷⁰, Manouïlsky se présentait comme un homme d'appareil, qui gagna ses postes par nomination interne. La recherche permanente du compromis parlementaire leur était plutôt étrangère, sans leur être complètement indifférente. Le ton des échanges semblait souvent cordial, et celui-ci tranchait avec la rudesse de Zinoviev, Trotski et Rakosi⁷¹. La polémique pouvait faire partie de leur arsenal rhétorique, mais ils n'en abusaient pas plus que de raison. Dans ce monde politique, la violence des mots s'entendait dans de nombreux hémicycles d'Europe et des Amériques. Mais, les deux émissaires de l'IC semblaient s'être distancés du modèle très discipliné que la social-démocratie allemande souhaitait promouvoir au cours des années 1910. Autant Jules Humbert-Droz que Dimitri Manouïlsky renvoyèrent l'image de deux kominterniens prêts à se détacher de la discipline pour trouver une décision. Ainsi, le Yougoslave Milovan Djilas attendait « de Manouïlsky une plus grande indépendance et une plus grande initiative en paroles et en actes »⁷². De la même manière, Pierre Monatte espérait un Jules Humbert-Droz plus ferme dans ces décisions et sur l'application de la bolchevisation⁷³. Pourtant, ils appliquèrent les décisions de l'Internationale. Jules Humbert-Droz ne fit pas dans la demi-mesure au moment des exclusions pour double appartenance et durant la liquidation des courants de droite. Manouïlsky procéda de la même manière lors de l'affaire Tasca, où il ne mâchait pas ses mots et critiquait l'attitude d'un Palmiro Togliatti⁷⁴. Ce dernier avait couvert Angelo Tasca lorsque l'affaire Humbert-Droz éclata en juillet 1928, en lui demandant, notamment de rester à l'IC et d'être membre du secrétariat. Mais, en février 1928, les antagonismes entre Angelo Tasca et Staline demeuraient trop forts, car le communiste ne voulait céder sur le refus d'appliquer la ligne classe contre, que Palmiro Togliatti soutenait, par ailleurs⁷⁵. Il pensait avoir le soutien de son parti, or les choses ne passèrent de la manière dont il espérait, et Moscou exigea sa démission du Bureau politique du parti, puis son exclusion définitive de celui-ci. Elle fut actée par le PCd'I au cours du mois de septembre 1929. Cependant, les PC latins connurent des fractures beaucoup moins violentes, y compris au sein du PCd'I en exil, qu'au sein des PC d'Europe centrale ou balkanique. Moscou n'attendait plus

⁷⁰ PANTELEIEV Mikhaïl, et WOLIKOW Serge, « Rakosi Matiach », *Le Maitron*, 24 janvier 2010, en ligne, <https://maitron.fr/spip.php?article7600> [consulté le 17.05.204].

⁷¹ Ibid.

⁷² « From Manouïlsky a greater independence and initiative in word and deed. »; DJILAS Milovan, *Conversations with Stalin*, New York, HarperCollins, 2014 chap.2, para.3., Perlego, en ligne, <https://www.perlego.com/book/3184258/conversations-with-stalin-pdf> [consulté le 17.05.2024].

⁷³ Révolution prolétarienne

⁷⁴ AGOSTI Aldo, *Palmiro Togliatti : a biography*, Londres, I. B. Tauris & Co., 2008 [1996], p.64., Perlego, en ligne, <https://ereader.perlego.com/1/book/883687/4> [consulté le 17.05.2024].

⁷⁵ ROTA Emmanuel, « I "Campi di forza" ideologici nel pensiero di Angelo Tasca », *Studi Storici*, n°2, 43ème année, avril-juin 2002, p.455., en ligne, <https://www.jstor.org/stable/20567143> [consulté le 17/05/2024].

le retour de flamme révolutionnaire dans les pays latins, comme il pouvait l'espérer pour les Balkans ou l'Europe centrale. Par ailleurs, les partis communistes oppositionnels, tels que le Cercle communiste démocratique (1925) de Boris Souvarine, n'avaient plus rien à avoir avec le KAPD ou le KPO à la fin des années 1920. Et même si les conflits furent d'une intensité plus basse, les effectifs des partis latins connurent une forte régression au cours des années 1920⁷⁶. De ce fait, l'activité de Jules Humbert-Droz auprès des sections latines s'avéraient assez inefficaces. La tactique classe contre classe et les luttes intestines affaiblirent les PC auprès desquels il travaillait, et ces derniers ne parvenaient pas à se renforcer. Plus mauvais encore, fut la perte d'adhérents de part de ces mêmes partis. Face aux changements de ligne politique de l'IC, les sections se retrouvaient confrontées aux luttes des tendances issues, pour certaines, des guerres intestines du PC russe. Malgré son engagement sincère, les difficultés s'accumulèrent pour les sections nationales et le sentiment d'appartenir au monde des personnages sisyphéens le gagna petit à petit. Les réalités locales ne faisaient pas toujours l'objet d'une attention particulière de la part du parti mondial de la révolution, et une hiérarchie des valeurs se faisait jour. Plus les partis se rapprochaient de Moscou, plus leurs effectifs étaient élevés, et plus l'Internationale faisait attention à eux. Les sections les plus éloignées se développaient de façon très libre et les liens avec le centre se trouvaient très lâches. En dépit du travail de l'émissaire, les distances tant géographiques que politiques pouvaient paraître toujours plus longues pour des sections sud-américaines méconnues. Alors se posait la question de connaître, effectivement, le terrain sur lequel l'émissaire intervenait. L'interaction des cultures et pratiques politiques de chacun prenait un tournant particulier. La familiarisation du terrain, et donc la connaissance du terrain, par l'émissaire, ne se révélait pas comme une évidence.

⁷⁶ Voir le tableau des effectifs des PC latins et celui du PC allemand.

PC	1923 ⁷⁷	1926	1929 ⁷⁸
<i>Allemagne</i>	226 000	134 248 ⁷⁹	124 729
<i>Espagne</i>	5 000		2 000
<i>France</i>	80 000	55 273 ⁸⁰	45 000
<i>Grèce</i>	2 500		800
<i>Italie</i>	24 638		26 000
<i>Portugal</i>	2 900		300
<i>Suisse</i>	6 000		4 000 (1928)
<i>Argentine</i>	3 500		2 200
<i>Brésil</i>	500		1 200
<i>Chili</i>	2 000		Illégal
<i>États-Unis</i>	8 000	11 900 ⁸¹	10 685
<i>Mexique</i>	1 500		1 000
<i>Uruguay</i>	1 000		Donnée manquante

De Paris à Montevideo : former politiquement les cadres nationaux et internationaux

En 1926, Kurella, alors dirigeant adjoint de l'Agitprop, alerta l'EKKI sur le manque de formation et de culture politique des émissaires qui étaient envoyés auprès des sections nationales. « Tout l'appareil du Comintern [souffrait] constamment d'une forte fluctuation du corps des collaborateurs, d'une qualification et de spécialisations insuffisantes des

⁷⁷ AEN, FPOL, 1POL-322/02, Note fournie aux autorités policières neuchâteloises, par une source allemande, concernant les partis de l'Internationale communiste, suivant les données bolchevistes – officielle – du 1^{er} janv. 1923.

⁷⁸ ANF, Intérieur, DGSN, 20010216/2, n°15, Rapport du commissariat spécial d'Annemasse (Haute-Savoie), 13 nov. 1929.

⁷⁹ ANF, Intérieur, DGSN, 20010216/2, n°15, Effectif des PC – revue Correspondance internationale, août 1928.

⁸⁰ MARTELLI Roger, Prendre sa carte 1920-2009 – Données nouvelles sur les effectifs du PCF, Archives du Parti communiste français, Fondation Gabriel Péri, 2010, p. 42.

⁸¹ ANF, Intérieur, DGSN, 20010216/2, no15, Effectif des PC – revue Correspondance internationale, août 1928.

collaborateurs et d'un manque de continuité effective sur le travail et des expériences »⁸². En son temps, Jenny Humbert-Droz fit le même constat concernant le poste de traductrice. De vagues connaissances dans une langue suffisaient à vous faire affecter à la traduction d'une de ses brochures. Le fonctionnement de la section politique se distinguait peu de ce schéma. En effet, si la langue locale devait être maîtrisée ou comprise, la méconnaissance de la culture politique locale ne constituait pas un élément déterminant pour telle ou telle affectation. Jules Humbert-Droz fut envoyé à Madrid, à Lisbonne et Rome, alors qu'il ne maîtrisait, alors qu'il ne maîtrisait pas toujours le terrain. Ceci demeurerait surtout vrai dans le cas portugais et espagnol. Bien qu'ils fussent des pays européens et latins, leur vie politique s'éloignait, considérablement, du fonctionnement politique de la Suisse. Le secteur sud-américain fut, très certainement, l'expérience politique la plus enrichissante et la plus complexe qu'il eût à vivre. Au-delà de l'exil qu'il y vécut, son travail consistait à comprendre avec la grille de lecture bolchévique une réalité américaine. Lors des conférences ou congrès, Jules Humbert-Droz devait apporter deux éléments essentiels aux travaux préparatoires : la connaissance théorique, et le rappel des règles de l'Internationale. Or, « l'Amérique latine présentait toutefois un terrain particulièrement contrasté, fait de traditions politiques diverses, de réseaux alimentés par les migrations et d'une agitation intellectuelle et sociale "curieuse du communisme" »⁸³. Lors de la Conférence de Montevideo, la question des minorités, notamment celles issues de l'esclavage, se posa et l'organisation de ces travailleurs devenait urgente. Ce rôle échet à Jules Humbert-Droz, émissaire qui se trouvait sur place. En utilisant la situation française, à savoir celle d'un empire colonial traversé par les revendications venues des colonisés, il pensait la question coloniale sud-américaine dans les mêmes termes. Il préférait la notion de « dépendance semi-coloniale »⁸⁴ pour qualifier la dépendance et l'aliénation des peuples autochtones et des Afro-Américains, à celle de dépendance coloniale prônée par l'Internationale communiste. Le secrétaire de l'IC reprenait cette dénomination forgée dans les premières années du Komintern, et il s'opposait à « l'assimilation schématique de l'Amérique latine avec les pays d'Asie et d'Afrique »⁸⁵. Les populations minorisées l'étaient non plus par des puissances étrangères, mais au sein de leurs propres frontières nationales, par des colons blancs ayant acquis l'indépendance

⁸² РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 46. Д. 5, Предложения по реорганизации аппарата ИККИ, Proposition personnelle de Kurella concernant la réorganisation de l'IC, 05 août 1926, p.1.

⁸³ MAYER David, « À la fois influente et marginale ... », Op.cit., p.116.

⁸⁴ MOTHES Jürgen, « „Luis“ gegen Mariátegui? Zur Rolle von Jules Humbert-Droz bei der Entwicklung der Lateinamerikapolitik der Kommunistischen Internationale », *Acte du colloque sur l'Internationale communiste – Centenaire JHD de 1991*, La Chaux-de-Fonds, Fondation Jules Humbert-Droz, 1992, p.155.

⁸⁵ « eine schematische Gleichsetzung Lateinamerikas mit Ländern Asiens und Afrikas »; MOTHES Jürgen, 1992, Op.cit., p. 155.

de l'ancienne métropole. Cependant, le Chaux-de-fonnier comprnait assez mal les situations asiatiques, notamment celle de la Chine, où le concept de semi-colonie se prêtait assez bien dans le contexte d'une collaboration entre puissance étrangère et bourgeoisie locale. La situation coloniale restait de toute manière un impensé chez Jules Humbert-Droz, il se trouvait confronté à une situation sud-américaine, où l'industrie demeurerait inégalement implantée, avec des hiérarchisations sociales peu connues en Europe et un mouvement révolutionnaire surtout présent dans les grandes métropoles. Ainsi, les territoires d'Amérique du sud connaissaient une implantation communiste aux aspects bien disparates. L'exemple du PC mexicain est, à ce titre, plutôt édifiant. L'émissaire de l'Internationale le considérait comme un « parti ouvrier -paysan [...], mais pas [comme] un parti communiste »⁸⁶. Il voyait en lui la quintessence du caudillisme politique – notion sur laquelle nous devons revenir dans les questions politiques que souleva Jules Humbert-Droz, en Amérique latine. Les blocs ouvriers et paysans n'apparaissaient pas clairement définis, et la tradition sociale-démocrate, marqueur de la culture politique chez Humbert-Droz, semblait jeune et circonscrite dans des pays aux pratiques politiques occidentalisées : Argentine, Brésil et Chili. L'émissaire expliqua aux camarades colombiens combien « il fallait organiser les ouvriers d'une façon permanente »⁸⁷. Le mouvement ne pouvait être « victorieux sans une organisation nationale forte »⁸⁸. La situation sud-américaine lui faisait craindre des infiltrations « gauchistes » ou de l'établissement de politiques proches du trotskisme. Par ailleurs, il protesta lorsqu'il fut définitivement évincé du secrétariat sud-américain, en avril 1929. « J'appris [Jules Humbert-Droz] aussi que l'on [avait] profité de mon départ pour mettre à la tête des choses de l'Amérique latine le camarade Williams que le camarade Kuusinen [avait] dû éloigner de son secrétariat pour sa politique ultragauchiste »⁸⁹.

La faiblesse des structures lui laissait penser que les partis allaient avoir du mal à appliquer la ligne prônée par Moscou. « En 1929 les partis communistes latino-américains étaient loin d'être totalement sous la tutelle de la centrale moscovite »⁹⁰. Plus franchement, Jules Humbert-Droz rejetait « les conséquences d'une telle politique sectaire et scissionniste »⁹¹, alors que tous les PC du continent se trouvaient en mauvaise posture. Le Chaux-de-fonnier restait un social-démocrate

⁸⁶ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 79. Д. 53, Стенограмма доклада Эмбер-Дро о профсоюзной конференции (1-й экз.), Discours de JHD devant le secrétariat Sud-Américain, 12.07.1929, p. 12.

⁸⁷ Ibid.

⁸⁸ Ibid.

⁸⁹ Archives publiées de JHD, Tome 3, Lettre de JHD à Dimitri Manouilsky, 15 avr. 1929, p. 167.

⁹⁰ MAYER David, 2016, Op.cit., p. 123.

⁹¹ Archives publiées de JHD, Tome 3, Lettre de JHD à Dimitri Manouilsky, 15 avr. 1929, p. 167.

persuadé que le contrôle et le renforcement de l'homogénéité d'une organisation étaient une garantie contre les « l'infiltration » de droite comme de gauche au sein du parti. La formation politique et le renforcement des structures politique, dans des partis qui se trouvaient fragilisés et marginalisés, lui semblaient être une solution pour renforcer les liens avec le centre décisionnaire, à savoir l'EKKI du Komintern. Ainsi, le manque de structure couplé aux cultures politiques différenciées influençait conséquemment les action politiques ; les modes d'action où la grève et la manifestation laissaient place à la guérilla ou à l'émeute. La fracture communautaire et l'émancipation vis-à-vis d'anciennes métropoles expliquèrent une partie de la différence. Toutefois, une corrélation existait entre l'IC et la fragmentation de l'Amérique latine. La première fut bien obligée d'adapter son discours à la situation locale, qui laissait apparaître un enchevêtrement des échelles. Le Komintern connaissait une interpénétration, où « la coexistence entre sphères d'action locales, nationales, transnationales, mais aussi internationales au sens classique » composaient son champ d'action. Ceci l'incitait à « la superposition entre milieux, partis locaux et nationaux, organisations internationales et politiques »⁹². Habitué à jouer sur les échelles, l'IC maîtrisait mal les différentes pratiques politiques intra et extra-nationales des pays sud-américains. Par ailleurs, Jules Humbert-Droz n'avait aucune accointance avec la situation américaine. Il n'avait point voyagé et pas plus séjourné sur le continent avant l'année 1929. Chapeauter les situations du continent américain depuis Moscou, ne relevait pas des mêmes difficultés que le travail mené sur le terrain. L'Indien M.N. Roy connaissait mieux les problématiques coloniales et la question de l'impérialisme que Jules Humbert-Droz. En Inde, le mouvement ouvrier connaissait une structuration moins avancée et « social démocratisée » que dans les vallons neuchâtelois. Aussi, le militant indien arrivait au Mexique avec un *background* qui se prêtait davantage aux situations d'Amérique latine. Pourtant, l'historien Dipesh Chakrabarty remarqua que « M.N. Roy était prisonnier de l'idéologie propre aux capitales mondiales, il était incapable de pénétrer dans les temporalités et l'imaginaire au-delà de l'épistémè occidentale »⁹³. Au demeurant, la situation européenne se révélait très différente de celle de l'Amérique, avec « la persistance de structures pré-capitalistes et d'une tradition idéologique et culturelle qui lui était liée »⁹⁴. Ces différences se répercutaient

⁹² MAYER David, 2016, Op.cit., p.112.

⁹³ « Dipesh Chakrabarty remarked in his Provincializing Europe that M.N. Roy was entrapped in the ideology's attendant to global capital, unable to break into the temporalities and imaginary beyond Western epistemic. »; MANJAPRA Kris, *M.N. Roy: Marxism and colonial cosmopolitanism*, Londres et New-York, Routledge, coll. Pathfinders, 2010, p. XVIII.

⁹⁴ « bei Fortexistenz vorkapitalistischer Strukturen und an diese gebundener ideologisch-kultureller Tradition », MOTHES Jürgen, « „Luis“ gegen Mariátegui? ... », 1992, Op.cit., p.150.

sur le paysage politique local ainsi que sur ses pratiques. En arrivant en Amérique latine, Jules Humbert-Droz se trouva confronté à une culture politique qui lui était peu familière, celle des populismes, au sens premier du terme, et du caudillisme. Dans l'historiographie ancienne, le caudillisme « aurait symbolisé une culture machiste, héritière de la brutalité des premiers conquistadors »⁹⁵, donnant l'impression d'un « sous-développement politique des pays hispano-américains. Une lecture qui restait très eurocentrée, pour un militant dont la grille de lecture n'échappait pas aux canons politiques vigueurs en Europe, à savoir la « démocratie libérale ». L'historien Clément Thibaud propose une autre grille de lecture commune concernant les pratiques du caudillisme, où « la guerre irrégulière et la représentation politique paraissent des facteurs décisifs pour expliquer l'émergence du caudillisme »⁹⁶. L'État fort couplé à l'apparition d'une figure incarnante permettait une certaine stabilité de la vie politique et l'affirmation d'une pensée républicaine dans des régions fraîchement indépendantes. De l'autre côté, le populisme lui semblait plus familier, car l'ancien pasteur en avait déjà connu les traces en Europe centrale et orientale. Il se caractérisait, selon l'historien Leslie Bethell, par la revendication « d'une sorte de relation et d'identification directe ou quasi directe, sans intermédiaire, avec le peuple »⁹⁷. Le phénomène populiste ne se conjugait pas toujours avec l'émergence de « leader charismatiques », mais restait attaché à la notion de parti ou de mouvement. Par ailleurs, les colons blancs issus des classes laborieuses ou déclassées se tournaient volontiers vers ces courants lors des élections ou des *pronunciamientos*. Ainsi, le populisme demeurerait la forme d'organisation avec laquelle les communistes se trouvaient le plus souvent en concurrence, en dehors des mouvements anarchistes ou trotskistes. Ainsi, pour Jules Humbert-Droz, les divisions politiques semblaient venir d'influences idéologiques à la fois endogènes et allogènes. La vie politique sud-américaine gravitait autour des juntes militaires et de partis politiques aux multiples courants antagonistes. Aussi, l'absence de démocratie et l'incapacité des classes laborieuses opprimées à imposer leurs volontés favoraient un groupe restreint de la population à diriger politiquement et économiquement les pays d'Amérique latine. La figure du chef prédominait dans l'imaginaire collectif. Au Mexique, le PC « développa, même, toute une théorie sur le caudillisme communiste »⁹⁸, dont l'objectif

⁹⁵ THIBAUD Clément, « Entre les cités et l'État. Caudillos et pronunciamientos en Grande-Colombie », *Genèses*, n°62, vol.1, 2006, p. 7.

⁹⁶ Ibid., p.9.

⁹⁷ « Claiming some kind of direct or quasi-direct, unmediated relationship and identification with “the people” », BETHELL Leslie, *Brazil: Essays on History and Politics*, University of London Press, 2018, p. 175.

⁹⁸ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 79. Д. 53, Стенограмма доклада Эмбер-Дро о профсоюзной конференции (1-й экз.), Discours de JHD devant le secrétariat sud-américain, 12.07.1929, p. 12

était de « remplacer les partis qu'on ne pouvait, soi-disant, pas organiser en Amérique latine »⁹⁹. Les pratiques politiques de Jules Humbert-Droz et de Victorio Codovilla contredisaient, en partie, l'idée que les communistes étaient comme « une *planta ajena* inadaptée aux réalités locales ou imposées à ces derniers et de façon artificielle »¹⁰⁰. La Conférence de Montevideo fut l'occasion du « rapprochement des points de vue d'acteurs issus de mondes, de milieux et de traditions intellectuelles, culturelles et politiques si différents, qui se développait de manière si évidente »¹⁰¹. Montevideo matérialisa le caractère fragmentaire des sociétés sud-américaines, dans lesquelles vivaient des autochtones, des colons, et des noirs américains venus de leur Afrique natale pour être exploités comme esclaves dans les vastes plantations des *Haciendas*. Aux côtés de ces populations vivaient d'autres groupes sociaux, dont l'existence était consubstantielle à l'histoire du continent américain. Nous parlions, ici, du métissage né des rencontres entre populations indigènes et de colons, de Noirs américains, et d'Européens qui étaient venus durant le XIX^e siècle chercher une vie meilleure. Ces derniers venaient de Pologne, d'Italie, d'Allemagne. Ils exerçaient le métier d'ouvrier, de fermier ou de commerçant. Certains d'entre eux croyaient en Dieu — et demeuraient de confession juive, catholique ou protestante — alors que d'autres se revendiquaient athées. Ces nouveaux arrivants différaient des descendants de colons qui étaient mieux installés et hostiles aux idées socialistes, marxistes ou anarchistes. Par ailleurs, l'anthropologue communiste José Maria Arguedas explique « qu'en matière de politique militante, les Hispanites (*los Hispanitas*) étaient, plutôt, des conservateurs d'extrême droite »¹⁰². Pour cela, ils s'opposaient à l'émancipation des Indiens, l'intégration des immigrés, la reconnaissance des noirs américains et le renversement du système capitaliste, à partir duquel ils pouvaient s'enrichir. La société sud-américaine connaissait une double division, avec d'un côté une exploitation capitaliste et de l'autre une domination raciale. Cette réalité, quelqu'un tel que Jules Humbert-Droz, de par son histoire et son éducation, n'arrivait pas à la saisir dans son entièreté. Pourtant, il connut le même embarras lorsqu'il s'occupait du PC français, espagnol et portugais — trois puissances coloniales —. Le cas était très différent en Amérique latine, où cette double division n'était plus coloniale, mais nationale. Une partie

⁹⁹ Ibid.

¹⁰⁰ David Mayer, « À la fois influente et marginale... », 2016, Op.cit., p. 115.

¹⁰¹ « so deutlich entwickelnde Annäherung der Auffassungen der aus so unterschiedlichen Welten, aus so unterschiedlichem Milieu und aus so unterschiedlichen geistig-Kulturellen und politischen Traditionen kommenden Akteure »; MOTHES Jürgen, « „Luis“ gegen Mariátegui... », 1992, Op.cit., p.160.

¹⁰² « En la política militante, los hispanitas son conservadores de extrema derecha y por eso »; ARGUEDAS José María, *Formación de una cultura nacional indoamericana*, México, Siglo veintiuno editores, 1977 [1975], p. 191.

de la population d'un pays se trouvait exclue de la vie politique par une autre partie de la population, alors que tous venaient du même pays, et devaient être citoyens du même pays.

Parler de l'émancipation des minorités

Cet état de fait, l'intellectuel José Carlos Mariátegui l'appréhende dans ses écrits en lui donnant une matérialité géographique, et en soulignant les situations très différenciées qui pouvaient demeurer entre ces pays. Lorsque nous parlons d'immigration, le Pérou était moins concerné que le Brésil, l'Argentine, le Chili ou l'Uruguay. *A contrario*, la question des autochtones se posait plus nettement du côté des communistes péruviens, où 50 % de la population était autochtone¹⁰³, par rapport aux grandes villes d'Argentine. « Le problème racial [n'était] pas commun à tous les pays d'Amérique latine, et il [n'avait] pas non plus les mêmes proportions et caractéristiques dans tous ces pays »¹⁰⁴, selon Mariátegui. Ce dernier parle du problème racial posé par la domination des populations indigènes en faisant référence aux autochtones qui travaillaient dans les champs. Il exclut, de facto, ceux qui se trouvaient relégués encore davantage aux marges de la société sud-américaine. Il ne prend pas non plus en considération les divisions internes qui demeuraient au sein des diverses communautés d'autochtones et leurs intérêts divergents. Il y voit, notamment, « la barrière linguistique qui se dressait entre les masses paysannes des Premières Nations et les noyaux ouvriers révolutionnaires de race blanche ou métisse »¹⁰⁵, empêchant, ainsi, la propagande communiste de pénétrer. Le fossé qui existait entre les populations autochtones et les militants ouvriers ont influencé Mariátegui. Ce dernier pense les natifs américains à la manière de soldats qui réprimaient les mouvements ouvriers urbains, et moins comme des paysans extrêmement pauvres. En cela, son analyse ressemblait quelque peu à celle faite par Karl Marx, en son temps, sur le monde paysan européen. En effet, ces intellectuels communistes sud-américains faisaient encore montre d'une

¹⁰³ ARGUEDAS José María, *Formación de una cultura nacional indoamericana*, México, Siglo veintiuno editores, 1977, [1ère éd. 1975], p. 191

¹⁰⁴ «El problema de las razas no es común a todos los países de América Latina, ni presenta en todos los que lo sufren, las mismas proporciones y caracteres», MARIÁTEGUI José Carlos, « Planteamiento de la cuestión », *Ideología y política*, Obras completas, Tome 13, Mai 1929, en ligne, Marxists.org, en ligne, https://www.marxists.org/espanol/mariateg/oc/ideologia_y_politica/paginas/tesis%20ideologicas.htm#II [consulté le 09.00.2024].

¹⁰⁵ «La barrera del idioma se interpone entre las masas campesinas indias y los núcleos obreros revolucionarios de raza blanca o mestiza»; MARIÁTEGUI José Carlos, « Planteamiento de la cuestión », *Ideología y política*, Obras completas, Tome 13, Mai 1929, Marxists.org, en ligne, https://www.marxists.org/espanol/mariateg/oc/ideologia_y_politica/paginas/tesis%20ideologicas.htm#II [consulté le 09.00.2024].

méconnaissance des cultures autochtones au tournant de la décennie 1920. L'anthropologue José Maria Arguedas écrit que « Mariátegui n'avait aucune information sur la culture indienne ou indigène ; il ne l'avait pas étudiée et n'en avait pas eu l'occasion ni le temps ; elle n'était pas connue »¹⁰⁶. La lecture des ouvrages de Samuel Ramos¹⁰⁷ aurait été importante pour saisir les grandes difficultés d'assimilation auxquelles les Premières Nations étaient soumises. La difficile intégration se répercutait sur les formes de politisation, et la manière dont ils rejetaient les théories politiques venues d'ailleurs. Sans rester dans un eurocentrisme exagéré, le communisme restait un courant politique perçu comme plutôt européen, qui rencontrait des difficultés pour pénétrer au sein des communautés autochtones les plus soudées et les plus éloignées des zones urbaines. Le principal problème que rencontra Jules Humbert-Droz fut l'impossibilité de faire venir un individu qui pouvait être capable de se détacher de sa communauté d'origine, sans mettre en péril sa communauté. En effet, « tant qu'il reste dans le milieu autochtone, l'individu possède la conscience qui, fusionnée et solidarisée avec ses coutumes traditionnelles, estime que tout élément étranger de civilisation est incompatible avec la nature »¹⁰⁸. Ainsi, une fois sorti de sa communauté d'origine, le natif ne pensait plus complètement comme l'ensemble de sa communauté, et risquait d'en être rejeté. Alors, les efforts de diffusion des communistes au sein de la communauté étaient purement et simplement annihilés. Jules Humbert-Droz ne pouvait pas jouer sur les mêmes thématiques anti-impérialistes que pour un parti sous domination d'une puissance étrangère, comme il put y être confronté avec les cas algérien et indochinois. Ici, la domination s'exerçait au sein du pays, par les habitants d'un même pays, et dans une situation où les communautés étaient à la fois éclatées et hermétiques à ce type de propagande. De ce fait, les communautés noires n'empruntèrent pas aux colons blancs leurs organisations politiques, ni leur sociabilité. Ce manque d'information nuisait en partie au travail quotidien de Jules Humbert-Droz. En effet, l'émissaire de l'Internationale devait pouvoir s'appuyer sur des militants locaux qui possédaient une connaissance plus fine du terrain. Leur avis lui auraient permis de trancher des questions politiques ou stratégiques plus facilement. Or, le terrain sud-américain ne bénéficiait pas des mêmes chances que celui d'Europe, et la stratégie de Jules Humbert-Droz semblait plus hasardeuse.

¹⁰⁶ «Mariátegui no disponía de información sobre la cultura indígena o india; no se la había estudiado, ni él tuvo oportunidad ni tiempo para hacerlo; no se conocía»; ARGUEDAS José María, 1977 [1975], Op.cit., p. 191.

¹⁰⁷ Philosophe et écrivain mexicain né en 1887 et mort en 1950.

¹⁰⁸ «Mientras permanece en el medio indígena, prevalece en el individuo la conciencia que, fundida y solidarizada con sus costumbres tradicionales, siente que todo elemento extraño de civilización es incompatible con naturaleza»; RAMOS Samuel, «El perfil del hombre y la cultura en México», dans MARTIN Jacques, *Civilisation hispano-américaine*, Textes choisis, Toulouse, Édition Privat, 1951, p. 262.

Les rivalités régionales pouvaient aussi poser des problèmes de taille pour organiser les partis entre eux, car un Argentin, un Mexicain et un Cubain ne s'entendaient pas nécessairement. Grieffs et préjugés subsistaient, comme ils avaient existé au temps de la Deuxième Internationale. Chauvinisme et manque de confiance entravaient la mise en place de certaines structures régionales. Ainsi, l'idée de développer un sous-bureau sur le modèle européen n'était pas possible. Jules Humbert-Droz le comprit bien, et prévint l'IC du refus des camarades cubains et guatémaltèques de constituer un sous-bureau sud-américain qui serait passé par Mexico¹⁰⁹. Cet aspect pratique lui était étranger lorsqu'il travaillait auprès des PC d'Europe latine. En effet, la déconcentration des structures en entités supranationales ne posait pas de problème, et permettait de faire accepter aux Français, Italiens ou Espagnols que l'argent transitait par Berlin. Or, Jules Humbert-Droz se trouvait en présence de deux partis communistes particulièrement forts : la SFIC et la KPD, dont chacun possédait une certaine influence au sein des organismes centraux de l'IC. Concernant les sections européennes, les problèmes s'affichaient différemment, et les questions d'organisations se posaient, notamment, entre les diverses composantes du mouvement communiste (parti, syndicat, organisations masses) et les grandes aires régionales. Les particularismes régionaux pouvaient vite devenir des questions politiques à part entière. En Europe, Jules Humbert-Droz se trouvait confronté aux velléités autonomistes dans certaines régions. La SFIC devait gérer des questions relatives aux particularismes des Alsaciens, Bretons et Corses, en matière de revendications linguistiques et culturelles. En Espagne, il devait faire face aux questions régionalistes des Catalans, des Basques et dans une moindre mesure des Galiciens. Les communistes catalans fondèrent un PC dirigé par Maurín, qui rassemblait plus de membres que le PC espagnol (700 adhérents contre 50 pour le PC orthodoxe)¹¹⁰. En France, la fondation par des communistes dissidents et proches des thèses autonomistes d'un PC d'opposition advint en octobre 1929. À l'instar des Catalans, les communistes alsaciens du KP-O promouvaient « la défense des droits de la *Heimat* (Patrie) et en particulier linguistique, avec promotion de la langue maternelle »¹¹¹. Derrière ces particularismes, Jules Humbert-Droz se retrouvait confronté aux mêmes obligations politiques, à savoir : la lutte contre les réformistes, l'opposition aux anarchistes et la gestion des conflits internes des partis (trotskisme, oppositionnel de droite, ou « gauchisme »). Ses problématiques

¹⁰⁹ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 79. Д. 53, Стенограмма доклада Эмбер-Дро о профсоюзной конференции (1-й экз.), Discours de JHD devant le secrétariat sud-américain, 12.07.1929, p. 28.

¹¹⁰ Archives publiées de JHD, Tome 3, Lettre de JHD à Dimitri Manouilsky, 29 janv. 1931, p. 191.

¹¹¹ KRIEGER Pierre, *Charles Hueber (1883-1943) : syndicaliste, communiste, autonomiste et collaborateur*, Thèse de doctorat sous la direction du Pr. Maurice Carrez, soutenue en septembre 2021, en ligne, p.242.

n'avaient pas les mêmes temporalités, ni les mêmes intensités, selon le PC auprès duquel Jules Humbert-Droz travaillait. En même temps qu'il devait gérer le renforcement de l'aile gauche des communistes français au cours de l'année 1922, il devait s'assurer qu'il n'y eût pas de nouvelles scissions du côté des communistes italiens. Alors que l'opposition trotskiste avait déjà été réduite en France, elle continuait à se faire au sein du PC espagnol. Jules Humbert-Droz restait très concerné par le sort des « petits partis ». Ses origines suisses ne demeuraient pas tout à fait étrangères à la défense de David contre « les grands pays »¹¹². Il rappela, dans des lignes envoyées au PC portugais, qu'il était dans son « intention de multiplier les relations des petits pays et des petits partis de l'Amérique latine et du Sud-ouest de l'Europe avec le centre de l'Internationale »¹¹³. Bien conscient que la situation de certains petits partis, et pays, étaient finalement assez similaire face aux organes centraux du Komintern. Ils avaient cette mauvaise impression d'être un petit pion, que Moscou utilisait comme base-arrière, mais qui comptait pour peu de chose dans les décisions finales, une marge qui avait, finalement, du mal à exister, politiquement, face aux PC soviétique, allemand, français et dans une moindre mesure italien. Car, « au milieu des années 1920, non seulement le capitalisme semblait s'être stabilisé en Europe, mais il était clair que la Ligue ne serait pas en mesure de renverser la révolution »¹¹⁴. Pourtant, cette stabilisation de la ligne de front, entre d'un côté les forces de la bourgeoisie et de l'autre les partisans de la révolution socialiste, n'empêcha pas l'arrivée au pouvoir de mouvements nationalistes dans plusieurs pays du Vieux continent. Laissant, pour un temps, les communistes occidentaux dans une paralysie qui se matérialisait par des querelles internes sévères. Mais d'autres continents semblaient plus prometteurs, dont ceux qui se trouvaient sous le joug colonial. Ainsi, l'Orient devint, jusqu'à la « Commune de Shangaï » de 1927, le nouveau terrain des luttes révolutionnaires les plus prometteuses¹¹⁵. Ce changement de ligne politique ne signifiait pas que l'Europe allait être abandonnée, mais seulement que les efforts s'orientaient différemment. D'ailleurs, « le Vieux continent » devint de nouveau attractif au moment de la crise de 1929, alors que les événements semblaient donner raison aux thèses

¹¹² Archives publiées de JHD, Tome 2, Lettre de JHD au CE du PC portugais, 23 octobre 1924, p. 340.

¹¹³ Ibid.

¹¹⁴ « By the mid-1920s, not only did capitalism appear to have stabilized in Europe, but it was clear that the League would not in fact be able to bring down the revolution », MAZOWER Mark, 2012, Op.cit., p. 178.

¹¹⁵ GRAZIOSI Andrea, « Communism, Nations and nationalism »; PONS Silvio & SMITH Stephen A., *The Cambridge History of communism: World revolution and socialism in one country 1917-1941*, vol. 1, Cambridge, Cambridge University press, 2017, p.461.

presque millénaristes de l'effondrement du capitalisme théorisées et prédites par l'Internationale communiste et les hautes instances du PCUS¹¹⁶.

¹¹⁶ WOLIKOW Serges, *Op.cit.*, p. 166.

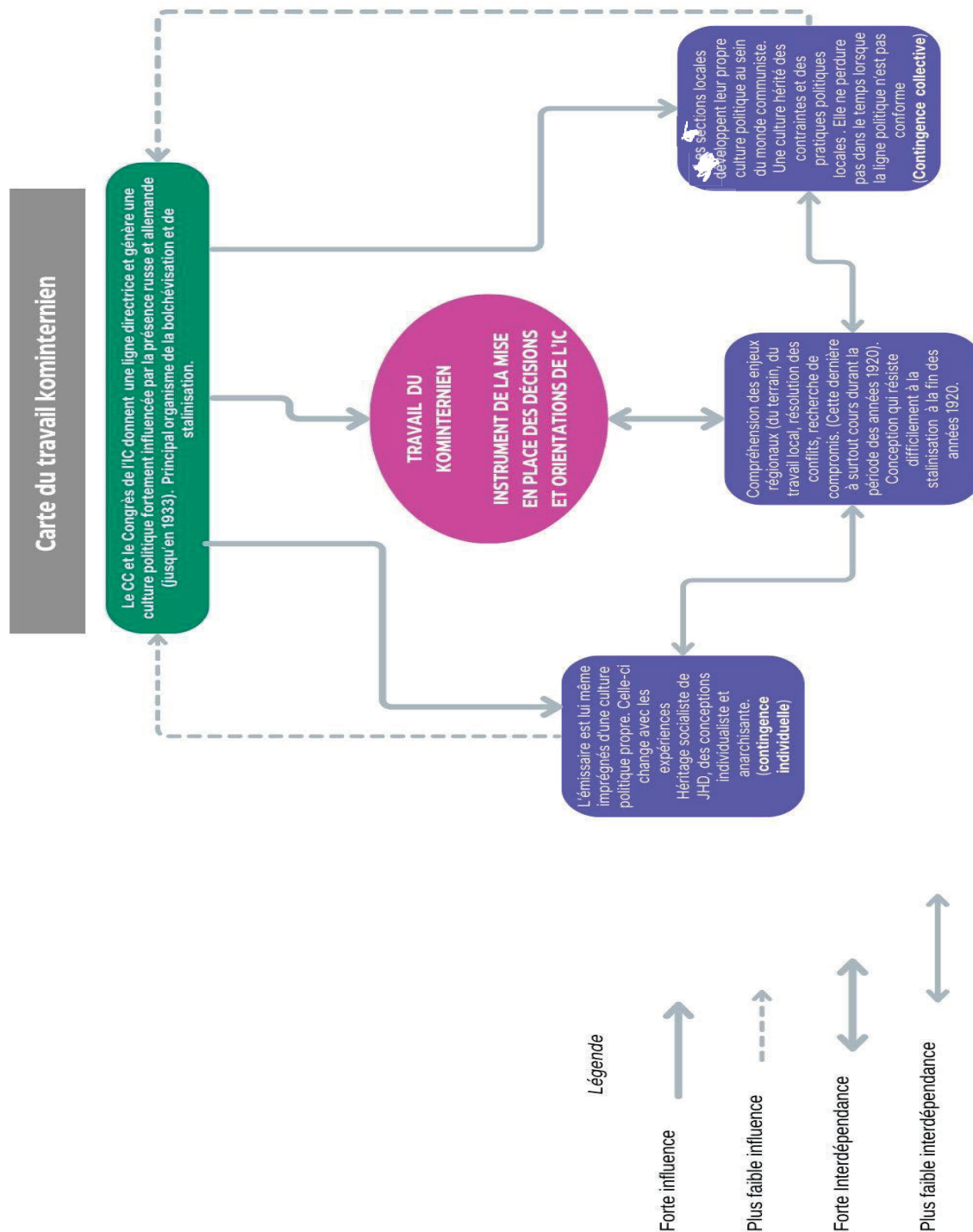


Figure 11 : L'interconnexion des pratiques politiques dans le travail du kominternien des années 1920

Le retour au pays : retrouver la condition de cadre national

À la fin de l'année 1931, Jules Humbert-Droz retourna en Suisse pour le compte du Komintern. Il devait relever le parti et prendre le poste de responsable politique. Fonction qu'il abandonna au profit de secrétaire régional de Romandie¹¹⁷. Ces six mois de mission se transformèrent en un retour permanent au pays¹¹⁸. Il prit la direction de la rédaction du *Drapeau rouge*, de l'automne 1932 à l'automne 1933¹¹⁹. Puis, après le changement de nom du journal, il continua à diriger *La Lutte*, de janvier 1934 à mai 1936. Il laissa la direction du journal pour devenir le secrétaire du PC suisse de juin 1936 au printemps 1939. Son statut changea quelque peu, et il reçut le titre honorifique, mais assez inutile, de président du KPS. Fonction qu'il occupa jusqu'à décembre 1932. Cependant, ce n'était plus le même Jules Humbert-Droz que lorsqu'il était parti de La Chaux-de-Fonds au début de l'été 1921. Ce dernier pouvait se targuer d'avoir une boîte à outil des pratiques politiques solide. Il bénéficiait des expériences acquises au sein du Komintern. Lui, l'ancien pasteur, avait appris à naviguer dans les arcanes de l'Internationale communiste ; et ses anciennes relations à Moscou s'appelaient Manouilsky, Boukharine, Zinoviev ou encore Kuusinen. Ainsi, son expérience couplée à un bon sens de l'organisation lui assura une place de permanent du parti pendant près de douze. Pendant ces douze années, Jules Humbert-Droz jouait plutôt le rôle de gestionnaire au sein du KPS, et s'intéressait beaucoup moins aux débats idéologiques. Un enseignement qu'il avait su tirer de son expérience au sein du Komintern. Mais, il savait aussi comment mener un travail de terrain pour gagner des adhérents, mener une propagande efficace et informer les militants des enjeux internationaux du moment. Sa première tâche fut de redresser un secrétariat qui ne fonctionnait pas sur ses deux jambes, dont les rouages paraissaient abîmés par la tactique de classe contre classe. Jules Humbert-Droz pensait à un secrétariat à deux têtes, comme il était de rigueur au sein de l'IC, avec l'une pour l'aspect politique et l'autre pour les points administratifs. « Les deux travaux [étaient] nécessaires ; le secrétariat [devait] fonctionner techniquement, bien et rapidement, mais ce travail [nécessitait] la présence d'un camarade en permanence qui [eût tenu] en main le secrétariat »¹²⁰. De fait, « pour le travail quotidien permanent du secrétariat, il [fallait] un camarade »¹²¹, dont les pouvoirs conférés restaient légèrement en deçà du secrétaire

¹¹⁷ Archives publiées JHD, Tome 5, Projet de plan de travail pour l'hiver 1931-1932 par JHD, 17 au 18 nov. 1931, p.67.

¹¹⁸ Ibid., p.132.

¹¹⁹ HUMBERT-DROZ Jules, *Dix ans de lutte antifasciste, Mémoire de JHD*, Tome III, Neuchâtel, La Braconnière, 1972, p.91.

¹²⁰ Archives publiées JHD, Tome 5, Lettre de JHD aux membres du KPS, p. 133.

¹²¹ Ibid.

politique. Pourtant, l'ancien émissaire de l'IC avait pu apprécier les dégâts engendrés par une telle répartition, au moment de l'affaire Albert Treint. Peut-être que Jules Humbert-Droz dissimulait, secrètement, pouvoir trouver un compromis qui aurait pu le faire revenir plus rapidement aux postes à responsabilité. Mais, il n'en fut rien, et il s'en plaignit dans une lettre envoyée au secrétariat du KPS : « en fait, la direction du parti [m'avait] systématiquement éloigné depuis plus de 6 mois de tout travail de parti en Suisse romande, elle [avait] donnée des directives pour que les organisations du parti ne [correspondirent] pas avec moi sur les questions du parti »¹²².

Une telle disposition le coupait de tout lien avec les « masses du parti » et cela l'empêchait « de continuer le travail de rédaction du journal ». Celui-là même « qui [s'adressait] aux ouvriers en Suisse romande avec lesquels [il n'avait] plus le contact nécessaire »¹²³. Ce contact avec les masses était le fil d'Ariane du permanent ; il lui permettait de ne pas se couper de la base et de se prémunir de la dérive bureaucratique. Et c'est pour cela que, Jules Humbert-Droz était tenu de garder une certaine connaissance des réalités sociales vécues par la classe ouvrière. En effet, le permanent du parti devait avoir un lien avec la base et ne jamais la perdre de vue, pour ne pas se mouvoir en élément de la bureaucratie politique. Lorsqu'il fut politiquement écarté après le XII^e Plénum de l'IC, en août 1932, Jules Humbert-Droz fut contraint de ne plus avoir les mêmes rapports avec la base. Il se plaignit de cette situation auprès du Comité central. Jules Humbert-Droz savait combien le travail de terrain demeurait important pour le cadre communiste, une manière de ne pas se couper de la base et de rester en contact de la réalité. Les réunions des sections restaient un terreau de l'organisation politique. L'ex-émissaire ne voulait pas devenir un permanent de bureau éloigné du travail de terrain. Ainsi, il aimait le rythme de vie trépidant des militants de la révolution, et l'aspect aventurier qu'il conférait. Ce faisant, Jules Humbert-Droz sillonnait les villes Suisse, arpentait dans les campagnes romandes, et il vivait chez les hôteliers², entre deux trains. L'intensité de cette quotidienneté nous amène à étudier les enjeux de l'emploi du temps, du mode de rémunération, des périodes de repos et les loisirs octroyés. Ainsi, avons-nous à faire à un travail salarié classique de commis-voyageur ou sort-il de norme ?

Les dispositions d'une journée de travail du permanent ne se dégageaient pas d'eux-mêmes, tant le travail paraissait varié et les imprévus nombreux. Néanmoins, comme nous l'avons déjà constaté précédemment, Jules Humbert-Droz était devenu un commis voyageur au service de

¹²² Archives publiées JHD, Tome 5, Lettre de JHD au Secrétariat du PC suisse, 30 sep. 1933, p.238.

¹²³ Ibid.

la direction du parti, auprès des sections romandes. Cette tâche pouvait être rendue difficile tant les distances s'avéraient plus longues que prévu. En 1928, le trajet Genève-Zurich durait 5 h 12'¹²⁴, contre 3 h 25' en 1935-1936 ; grâce à la mise en fonction de trains plus légers. Ces derniers arrivaient même à concurrencer les liaisons aériennes entre la rive zurichoise et les bords du lac Léman¹²⁵. Ces déplacements étaient inévitables, car son rôle était de représenter le Comité central du parti lors d'importantes réunions de sections, de meetings locaux ou des réunions publiques contradictoires¹²⁶. Souvent, il parlait seul devant la foule sur des sujets concrets qui concernaient la baisse des salaires chez les monteurs-chauffagistes, les solutions pour sortir de la crise économique ¹²⁷et de la politique internationale suisse. Par ailleurs, Jules Humbert-Droz discourait rarement sur les débats politiques internes au PC suisse. Un tel découpage nous est connu, car ses interventions nous furent laissées sous la forme de bribes de notes inscrites sur des papiers réutilisés ultérieurement. Sans connaître précisément l'emploi du temps, nous savons que les journées au sein du Komintern étaient longues. De nombreuses réunions informelles s'y tenaient, et souvent tard le soir. Celles des sections locales ne dérogeaient pas à la règle. Les périodes nocturnes, après le travail, étaient privilégiées pour y tenir une réunion. Car, de nombreux militants communistes, à l'exception des cadres permanents, occupaient un emploi. Les réunions publiques, qui réunissaient communistes et non-communistes, avaient très souvent lieu le soir, après vingt heures, afin de toucher le plus de personnes possibles. Et lorsque Jules Humbert-Droz se trouvait empêché de prendre la parole par une décision formelle ou informelle des autorités, les sections locales se justifiaient auprès de ce dernier. Jean Vincent lui écrivit une lettre afin de lui expliquer les raisons qui poussèrent la section de Genève à maintenir le meeting, alors même que Jules Humbert-Droz ne pouvait pas y prendre la parole. « Si nous [avons] accepté de faire le meeting vendredi c'est parce que nous [avons] déjà loué la salle, imprimé les affiches et d'autre part il [était] pressant de s'expliquer contre les lois en préparation contre nous »¹²⁸. La venue du permanent-secrétaire était un événement pour les militants locaux qui y voyaient un signe de gratitude et une reconnaissance de leur travail. Un travail qui était ô combien important pour ces professionnels

¹²⁴ « Horaire- Farhplan », *Revue des CFF*, vol.1, 2^e année, janv. 1928, p.41., E-Periodica, en ligne, <https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=swz-001%3A1928%3A0%3A%3A338#396>

¹²⁵ « Variétés — les services rapides des CFF parviendront à concurrencer l'avion ! », *La Sentinelle*, n°19, 47^e année, 24 janv. 1936, p. 1., E-neswapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19360124-01.2.4>

¹²⁶ Tableau des réunions publiques, Annexe, p. ?

¹²⁷ Tableau des réunions publiques, Annexe, p. ?

¹²⁸ VLCF-BVFSP, FJHD, n°00104, Lettre de Jean Vincent à JHD, 25 fév. 1937, p.1.

de la politique, dont le métier était de travailler pour le parti communiste, et au service de la révolution prolétarienne.

Ses efforts payèrent au cours des années 1935-1936. La progression du PC de Suisse romande avait été une réalité. Le nombre d'électeurs communistes dans le canton de Vaud passa de 505 voix en 1931 à 1 584 au scrutin de 1935¹²⁹. La même tendance s'observa à Genève où les communistes gagnèrent 399 voix¹³⁰ entre les deux scrutins nationaux. Lors des élections communales chaux-de-fonnières de 1936, le PC obtint près de 879 des suffrages, contre 255 voix¹³¹ en 1933. Les auteurs de la brochure jubilatoire relataient « les derniers succès dans les Montagnes (Le Locle, La Chaux-de-Fonds), l'avance des communistes dans les cantons de Vaud, Genève, Valais ». Des réussites qu'ils considéraient comme étant « étroitement liés au travail de Jules Humbert-Droz » dans les cantons romands¹³². La vague des fronts populaires en Espagne et en France et les bons résultats constants du KPS jouèrent un rôle prépondérant dans son accession à la tête du parti. Quatre ans après sa mise à l'écart, Jules Humbert-Droz fut élu secrétaire du parti lors du 6^e congrès du KPS à Zurich¹³³.

Un exclu en tant qu'inclu : les mises à l'écart de Jules Humbert-Droz.

L'éviction de Jules Humbert-Droz, au tournant des années 1920, marquait la fin d'une période au sein de l'Internationale communiste, où les débats avaient semblé être plus libres et ouverts aux critiques. L'heure n'était plus aux émissaires qui pouvaient faire preuve de compréhension, voire de discernement ; mais à des hommes et des femmes prêts à appliquer les décisions avec zèle. Dans le même temps, l'Internationale se passait de cadres politiques qui disposaient d'une bonne expérience militante, mais qui n'avaient pas été formés aux Écoles du parti ni de l'IC. Le travail de terrain participait de l'acquisition d'une expérience empirique pour les premiers kominterniens. Ceux-ci ne fréquentèrent pas encore toutes les infrastructures de formations établies pour les cadres communistes de l'Ouest. Car, si les communistes orientaux, qui venaient très rarement de pays ayant en leur sein des partis sociaux-démocrates, avaient la priorité dans les formations théoriques de l'IC, il n'en allait pas de même pour les communistes occidentaux. Leur formation était « inséparable de la bolchévisation » intervenue au cours de la

¹²⁹ STUDER Brigitte, *Un parti sous influence*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1994, p.400.

¹³⁰ Ibid.

¹³¹ « Les élections communales », *La Feuille d'avis de Neuchâtel*, No.195^e année, 8 mai 1933, p.10.

¹³² VLCHF-BVLCHF, FSP, JHD 01455, Brochure du jubilé de JHD, 03 nov. 1936, p.2.

¹³³ BCG, BGE Rc 380 a, « Le 6^e Congrès du parti communiste suisse », *La Lutte*, n°23, 3^e année, 06 juin 1936, p.2.

période 1924-1926. L'École léniniste internationale fut établi seulement en 1926, et donc, Jules Humbert-Droz n'en bénéficia nullement. Il forgea ses premières expériences politiques en patiquant une forme de martyrologie chrétienne individualiste, où l'individu se dressait, seul, face à l'oppresseur. Aussi, l'ancien pasteur ne croyait pas en la capacité mobilisatrice de l'action collective. Plus encore, il la trouvait éloignée des individus et contre-productive. Cette lecture anarchisante de l'action militante rentrait en conflit avec les pratiques communistes ou socialistes de l'action politique. Son long passage au sein de l'IC lui fit perdre ses anciennes pratiques de lutte et l'amènèrent à croire en la lutte collective. Sa conversion advint avec une rupture brutale de son milieu politique d'origine. En effet, son « entrée en communisme » n'avait pas impliqué, en tout cas dans un premier temps, une rupture nette avec le monde chrétien. Il en fut tout autrement lorsqu'il intégra les arcanes de l'IC. À cet instant, il rompit tout contact avec les membres de l'USC qui n'avaient pas rejoint les rangs des partis communistes, et ils étaient nombreux. Pour autant, leur marginalisation n'eut pas valeur de rejet pour les membres les plus à gauche du socialisme chrétien européen. Jules Humbert-Droz finit par dénier la nécessité de l'engagement chrétien, mais pas l'influence qu'il avait pu jouer, y compris au cours de sa période kominternienne.

« Je n'ai aucun besoin ni aucun sentiment religieux, et pourtant je [n'ai] pas encore pensé mon irréligion. Je considère encore la religion comme un phénomène en soi qui [représente] quelque chose de spécifique. Quoi ? Je n'en [sais] rien »¹³⁴.

Cette soif d'engagement prenait des accents messianiques lorsqu'il évoquait sa volonté révolutionnaire, sa confiance devant la perspective de la prison. Il eut toute une réflexion, sans apporter de réponse, sur le sens à donner à la jouissance de la vie. Le discours qu'il tint en 1926, alors qu'il se trouvait en pleine ascension au sein du Komintern, ressemblait à celui que tiendra Renée Girard et Claude Lefort, des années plus tard, sur le communisme comme une « religion sécularisée ».

« Ma ligne de conduite est de jouir de la vie. Mais pourquoi lutter pour la révolution, pourquoi risquer la prison ? Cela paraît une contradiction et pourtant cette morale communiste est plus forte que la simple jouissance de la vie »¹³⁵.

Jules Humbert-Droz fit, consciemment et par nécessité, un don de soi, lorsqu'il accepta de rentrer au Komintern. Ce fut ici, très certainement, les réminiscences de son ancien engagement

¹³⁴ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 109.

¹³⁵ Ibid.

chrétien, qu'il prolongea en adhérant au léninisme. Les origines n'émanaient plus d'une conscience individuelle, mais d'un combat collectif. Le tolstoïsme individualiste se muait en pensée léniniste, où l'action collective devenait la préoccupation première. Le collectif générait sa propre morale, et le militant devenait un outil de celle-ci. Jules Humbert-Droz n'empruntait plus les chemins de sa propre morale, mais il intériorisa la nouvelle morale communiste exigée par le Komintern. Ses anciens penchants chrétiens et anarchistes se reouvaient rédits à l'état de trace, sporadiquement évoquer lors de débats sur le christianisme ou le pacifisme. Dans une lettre envoyée à Jenny, et que cette dernière reproduisit dans son ouvrage de 1974, Jules Humbert-Droz écrivit une longue tirade concernant la morale prolétarienne et communiste :

« Y-a-t-il donc une nouvelle base morale, une morale du prolétariat, une morale de la révolution ? Il faudra chercher un jour à mettre là un peu d'ordre et de clarté. Sans doute une nouvelle morale [communiste], une nouvelle religion peut-être naîtront des conditions de vie nouvelle, des nouveaux rapports sociaux et des nouvelles bases économiques de la société »¹³⁶.

La morale communiste provoquait la crainte, réelle ou feinte, chez les tenants d'un ordre bourgeois. Les autorités se méfiaient de ces « éléments » jugés dangereux. À l'instar de l'anarchiste du XIX^e siècle, le bolchevik du XX^e siècle, faisait l'objet d'une surveillance très resserrée de la part de la police, de l'armée et même d'une partie de la population. Derrière cette panique orchestrée se cachaient les pousses de « la croisade morale » de l'anticommunisme.

SURVEILLER ET RÉPRIMER LE CADRE COMMUNISTE

« L'agent de la subversion », à l'instar de son proche parent « l'agent de Moscou », était une construction politique, puis sociale provenant à la fois des autorités et d'une partie de la société. Elle renvoyait le militant communiste aux affres de la marginalité sociale et politique. Les autorités pouvaient lui appliquer le qualificatif de « subversif » afin de distiller la peur. Ainsi, l'individu ou le groupe pouvait apparaître comme subversif pour le reste de ses semblables. Ces derniers cherchaient à le démasquer en montrant son vrai visage, ou ce qui était supposé être son vrai visage, au reste de la société. Chercher à comprendre ce qui relevait de la subversion ou non, revenait à reconnaître, puis à analyser la norme morale ou juridique, ainsi que la manière dont elle était établie. Dans son ouvrage sur la déviance, le sociologue américain Howard S. Becker parle d'entrepreneur de morale pour l'individu ou le groupe qui « entreprend

¹³⁶ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 109.

une croisade pour la réforme des mœurs. Il se préoccupe du contenu des lois. Celles qui existent ne lui donnent pas satisfaction parce qu'il subsiste telle ou telle forme de mal qui le choque profondément»¹³⁷. En reprenant la bannière de la croisade, l'anticommunisme cherche à modifier la loi afin de détruire la subversion communiste qui nuirait, selon ces entrepreneurs de morale, au bon fonctionnement de la société et risquerait d'abattre la civilisation. Leur raisonnement repose finalement sur les mêmes mécanismes binaires des principes de bien et de mal. Telle une évidence, leur combat sonne comme celui du bien contre le mal. Toujours selon le sociologue Howard S. Becker, ces entrepreneurs de morale sont de deux types : « ceux qui créent les normes et ceux qui les font appliquer »¹³⁸.

La police soumettait le kominternien à une surveillance permanente. Tout d'abord, les policiers concentraient leur surveillance aux activités purement politiques (les missions imposées, les réunions fréquentées, les raisons de sa présence dans telle région et les meetings). Puis, ils se plongeaient dans l'analyse des relations sociales (les personnes côtoyées, ses liens amicaux et ses rapports familiaux). Enfin, la surveillance policière revêtait un caractère anthropologique, puisqu'elle alimentait le sentiment anticomuniste présent dans une partie des sociétés européennes. Ainsi, elle avait la double fonction d'incarner et d'entretenir la peur du rouge en Europe. Le rôle effectivement politique du kominternien amenait la police à s'intéresser aux missions de l'émissaire de l'IC avec, parfois, des connaissances très parcellaires. Cependant, dans certains cas, la police semblait mieux informée que le laissaient pressentir les rapports fantasmagoriques de certains agents. En 1928, un rapport de la police française mentionnait, avec précision, le travail fourni par Jules Humbert-Droz sur le sol national. « Ses missions [consistent] à venir prendre langue avec les dirigeants des milieux révolutionnaires, leur donner des directives, contrôler leur activité et recueillir toutes informations susceptibles d'intéresser le secrétariat de la III^e Internationale »¹³⁹.

Souvent, la police comprenait les missions de l'émissaire de trois manières : le conseil en matière de propagande, le contrôle politique qui émanait de l'IC et l'espionnage pour le compte de Moscou. Ces soupçons, nous les retrouvons dans les rapports des autorités judiciaires et policières de la Suisse. Le procureur général de la Confédération écrivait, au cours de l'été 1927, qu'un nouveau service d'espionnage soviétique avait vu le jour sous le nom

¹³⁷ BECKER Howard S., *Outsiders*, 1985, Op.cit., p. 171

¹³⁸ Ibid.

¹³⁹ ANF, SN, FM, 19 940 451/244, Rapport du contrôleur général des SPA au Commissaire spécial à Annemasse, 30 avr. 1937, p.2. Ils n'ont pas de nom ?

« d'Ossoli Ogdol »¹⁴⁰. Ce service n'apparaît dans aucun ouvrage que nous avons consulté, y compris celui du professeur Boris Volodarsky, intitulé « Soldats secrets de la révolution »¹⁴¹ et dont la mention fait penser à une fantasmagorie des autorités fédérales, ou une erreur orthographique. Ces dernières avaient peur des espions soviétiques. La peur de l'espion n'arrivait pas encore à sa période paroxysmique, comme au temps de la Guerre froide, mais elle illustrait les craintes de voir une pénétration soviétique à travers les militants du Komintern. Un second rapport, rédigé, cette fois-ci par le commissaire de police de Neuchâtel, évoquait la possibilité que Jules Humbert-Droz ne fût aucunement « affilié au service d'espionnage dit « Ossoli Ogdol » et qu'il demeurât sur le sol suisse dans le seul objectif de « remplir des missions »¹⁴². Ainsi, certains rapports de police faisaient preuve d'une grande imprécision. Ses services locaux ne connaissaient pas le fonctionnement des différentes organisations hébergées à Moscou. Ils ne parvenaient pas à différencier l'IC, l'OGPU et le GRU, et à savoir qu'ils étaient indépendants. En effet, les personnes du secteur politique côtoyaient très peu celles du renseignement militaire ou de la police d'État. De rares interconnexions demeuraient entre les services, mais elles s'effectuaient dans le but de contrôler la biographie d'un kominternien ou pour vérifier qu'aucun mouchard ne se glissait parmi les membres de l'Internationale. Or, les autorités cantonales ouvrirent sa correspondance, surveillèrent ses déplacements et contrôlèrent ses visites, sans remarquer s'il faisait partie de « l'Ossoli Ogdol [sic] »¹⁴³. Avant de conclure que le kominternien effectuait « divers voyages en Suisse [et donnait] une conférence à Genève, le vendredi 12 août 1927 »¹⁴⁴ lors d'une manifestation de soutien aux deux anarchistes [Nicolas] Sacco et [Bartolomeo] Vanzetti. Cette conclusion revenait à l'essentiel, à savoir que Jules Humbert-Droz continuait à avoir une activité politique, y compris pendant ses temps de repos. La police française cherchait à savoir si le Chaux-de-Fonnier fréquentait les réunions de la SFIC, les bureaux de « l'Humanité » et les conseils ou propagandes qu'il y distillait. Son arrestation, le 4 novembre 1927, coïncidait avec l'agitation au sein des territoires colonisés, d'Alger à Hanoï. Cette même année, le VI^e Congrès panafricain du 21-24 août répondait à la fondation de la Ligue contre

¹⁴⁰ AEN, POL, 1POL-322/02, Lettre du procureur général de la Confédération au Conseiller d'État Ernest Béguin, 9 août 1927.

¹⁴¹ VOLODARSKY Boris, *The Birth of the Soviet Secret Police: Lenin and History's Greatest Heist, 1917-1927*, Barnsley, Frontline Books, 2023, Perlago, en ligne, <https://ereader.perlego.com/1/book/4139933/19> [consulté le 17.05.2024].

¹⁴² AEN, POL, 1POL-322/03, Lettre du commissaire de police de Neuchâtel au Conseiller d'État Ernest Béguin, 13 août 1923, p.1.

¹⁴³ AEN, POL, 1POL-322/03, Lettre du commissaire de police de Neuchâtel au Conseiller d'État Ernest Béguin, 24 août 1927, p.1.

¹⁴⁴ Ibid.

l'impérialisme et l'oppression coloniale, à Bruxelles. En Indochine, le groupe de Phạm Tuấn Tài se radicalisait et parlait d'engager des actions plus directes contre l'occupation française¹⁴⁵.

Outre, la surveillance des activités politiques, les autorités françaises comme helvétiques cherchaient à connaître, voire à anticiper ses déplacements et lieux de résidence. Une interconnexion internationale se faisait jour entre les services de police. Le Commissariat spécial d'Annemasse demandait au procureur général de la Confédération de renseigner sur son lieu de résidence, et « la nature de ses agissements »¹⁴⁶. Les polices s'informaient mutuellement des faits et gestes de l'émissaire de l'Internationale communiste. Dans plusieurs notes et rapports retrouvés dans les fonds de la surveillance policière, nous trouvions des échanges concernant les itinéraires empruntés, les moyens de locomotion et les villes fréquentées¹⁴⁷. Les postes frontières étaient une interface clé dans la surveillance du militant communiste. Les polices cherchaient à déterminer les chemins empruntés en demandant aux neuchâtelois, genevois et vaudois, si l'émissaire battait les chemins de leur canton. Une note du ministère Public Fédéral demandait aux policiers vaudois de le tenir au courant « si Humbert-Droz [surgissait] dans [leur] canton »¹⁴⁸. Parfois, la police mentionnait des témoins qui l'avaient vu dans la région de Pontarlier ou Montbéliard¹⁴⁹, d'autres lui faisaient prendre les chemins de fer du genevois français et suisse¹⁵⁰ ou le bateau de la CGN à Lausanne¹⁵¹. Dans une note du Commissariat spécial de Pontarlier, le directeur évoqua l'utilisation d'un avion pour rejoindre Lyon et participer au III^e congrès de la SFIC¹⁵². Aucune trace ne fut trouvée dans les archives privées ou mémoires de l'ancien kominternien. Alors que les autorités le pensaient en Suisse romande, l'ancien pasteur traversait souvent la frontière par le canton bâlois, un point interstitiel

¹⁴⁵ DUIKER William J., *The rise of nationalism in Vietnam, 1900-1941*, Ithaca, Cornell University Press, 1976, p.155-156.

¹⁴⁶ AEG, SPAJ, DN de la PP de JHD, 2008 va 50.2.173, Lettre du Commissariat spécial d'Annemasse au procureur général de la Confédération, 23 oct. 1926.

¹⁴⁷ AEN, 1Pol-322/02-03 ; AEG, SPAJ, DN de la PP de JHD, 2008 va 50.2.173 ; AEV, JHD, SS112/84.

¹⁴⁸ AEV, JHD, SS112/84, Lettre 1^{er} adjoint du ministère public fédéral au Conseiller d'État vaudois Jules Dufour, 10 avril. 1922.

¹⁴⁹ ANF, SP, FM, 19 940 451/244, Lettre de la police des frontières de Morteau au cabinet de la sûreté générale, commissariats spéciaux du Doux et Jura, 21 nov. 1923, f. 188/ANF, SP, FM, 19 940 451/244, Rapport du commissariat spécial de Pontarlier au directeur de la sûreté générale, 19 mars 1926.

¹⁵⁰ ANF, SP, FM, 19 940 451/244, Rapport du Commissariat spécial d'Annemasse, 6 fév. 1923, f.275. ; AEG, SPAJ, DN de la PP de JHD, 2008 va 50.2.173, Rapport d'agent de la sûreté genevoise Edouard Brig, 1924.

¹⁵¹ ANF, SP, FM, 19 940 451/244, Lettre du Commissaire spécial de Morteau au Sous-Préfet de Pontarlier, 18 déc. 1922, f. 313.

¹⁵² ANF, SP, FM, 19 940 451/244, Rapport du commissariat spécial de Pontarlier au directeur de la sûreté générale, 19 janv. 1924

entre France, Suisse et Allemagne¹⁵³. L'état d'alerte était savamment entretenu par les hiérarchies. Au cours de l'année 1924, le Directeur de la sûreté générale envoya une circulaire concernant le contrôle aux frontières et des autres points de passages (gares et ports). Les deux recherchés n'étaient autres que Voislav Vouïovitch et Jules Humbert-Droz. Une circulaire détaillée fut envoyée le 7 décembre 1924 :

« Prière de donner ordres immédiats et précis pour que les Services de Police, Douane et Gendarmerie, [soient] alertés et [redoublent] de surveillance au passage des trains, sur les routes et tous passages. Organiser rondes si [la] nécessité [est] reconnue »¹⁵⁴.

La même circulaire se retrouva entre les mains des services de la police genevoise et massivement diffusée aux postes frontières¹⁵⁵. La communication transfrontalière entre les services de police devait leur permettre d'anticiper l'itinéraire du kominternien et ses tentatives de pénétrer sur le sol national. Mais ces échanges entre services furent rendus possible à cause d'un travail de collecte des informations effectuées en amont. La police neuchâteloise continuait « à exercer une surveillance dans les Hôtels et Pensions de [leurs] districts »¹⁵⁶.

« En tout cas, toutes les ficelles [étaient] tendues. S'il [était réapparu] à Boudevilliers ou à la Chaux-de-Fonds, ses départs y [auraient été] surveillés et il [aurait été] pris en filature jusqu'en territoire français s'il y [avait] lieu pour être démarqué devant la première autorité qui [se serait présentée] »¹⁵⁷.

Les lieux de sociabilité et de passage restaient les cibles privilégiées des polices. Les sièges de partis politiques ou de syndicats faisaient, aussi, l'objet d'une surveillance particulière, car c'était en ces lieux qu'une partie des discussions politiques se produisaient, que l'on tenait des réunions de direction et que les prises de décision s'effectuaient. En France, les autorités pensaient « [qu'] Humbert-Droz, très méfiant, ne paraissait ni au siège du Parti ni à 'l'Humanité', et [il ne rencontrait] les militants que sur rendez-vous »¹⁵⁸. Pourtant, les archives du Bureau politique de la SFIC et celles de l'intéressé nous donnent un tout autre récit. Jules Humbert-Droz travaillait au sein des locaux de l'*Humanité* au temps de la "bolchévisation" du parti. Parfois, la police savait que l'émissaire de l'IC se trouvait en région parisienne, et des

¹⁵³ Plusieurs notes en firent mention dans les Fonds de la surveillance policière française, genevoise et neuchâteloise.

¹⁵⁴ ANF, SP, FM, 19 940 451/244, Circulaire du directeur de la sûreté, générale, 7 déc. 1924, p.1.

¹⁵⁵ AEG, SPAJ, DN de la PP de JHD, 2008 va 50.2.173, Circulaire du directeur de la sûreté, générale, 7 déc. 1924.

¹⁵⁶ AEN, POL, 1POL-322, Rapport de l'agent Strebi sur les activités communistes, 9 avr. 1923.

¹⁵⁷ ANF, SP, FM, 19 940 451/244, Note de la police aux frontières/secteur de Morteau, 9 fév. 1924, p.2 (f. 187).

¹⁵⁸ ANF, SP, FM, 19 940 451/244, Circulaire du directeur de la sûreté, générale, 7 déc. 1924, p.1.

moyens étaient dépêchés afin de le retrouver. La police mit de nombreux moyens au cours de l'année 1924, lorsque « Lozovsky [Alexandre] et Humbert-Droz [étaient] vraiment recherchés dans le département de la Seine »¹⁵⁹. La même année, la police française pensait, même, qu'il se cachait chez Lucie Ablitzer pendant ses séjours parisiens¹⁶⁰. En effet, les militants et militantes constituaient le cercle de sociabilité prioritairement surveillé, de par leur statut de collaborateurs politiques les plus proches. Cette surveillance permettait à la police d'obtenir les informations les plus précieuses sur l'organisation, la tactique et les objectifs. Vint, après les militants, la surveillance des cercles amicaux et familiaux. Dans le cas de Jules Humbert-Droz, ses amis étaient aussi ses camarades, et par conséquent les deux cercles se confondaient aux yeux des autorités. La vie en clandestinité l'amenait à devenir plus méfiant, surtout après sa tentative avortée de franchir la frontière française, près de Morteau, au début du mois de septembre 1922. La méfiance le gagnait et la police s'en rendit compte. En effet, le Chaux-de-Fonnier prit de nombreuses précautions qui rendirent plus difficile le travail de l'indicateur. Celui-ci n'arrivait pas à anticiper les faits et gestes du militant bolchévik¹⁶¹. En effet, Jules Humbert-Droz était « devenu méfiant jusqu'avec ses amis »¹⁶² ; et cela avec pour conséquence de « rétrécir son entourage »¹⁶³. Il faisait régulièrement de « la plus grande réserve »¹⁶⁴ avec les personnes qu'il rencontrait. Chez Humbert-Droz, La famille demeurait, de ce fait, l'endroit où la confiance régnait en maître, et la police l'avait bien compris. Le cercle familial se confondait avec la surveillance des activités politiques. Jenny Humbert-Droz était bien identifiée comme une militante politique qui communiquait, souvent, avec son mari sur des questions concernant les tactiques politiques et les problèmes internes à l'organisation. Plusieurs rapports des commissariats spéciaux et de la police neuchâteloise évoquaient cette correspondance¹⁶⁵. La surveillance ne s'arrêtait pas aux portes du couple, la mère de Jules Humbert-Droz était surveillée par la police française qui conservait, notamment, une photographie de Sophie Humbert-Droz. Cette même police lui prêtait une pensée similaire à celle de son fils¹⁶⁶. Par ailleurs, la police neuchâteloise se trouvait souvent sollicitée par les

¹⁵⁹ ANF, SP, FM, 19 940 451/244, Lettre du préfet de police au Ministre de l'Intérieur, 20 juin 1924.

¹⁶⁰ ANF, SP, FM, 19 940 451/244, Lettre du Ministre de l'intérieur au préfet de Seine-et-Oise, 21 février 1924, f. 184.

¹⁶¹ ANF, SP, FM, 19 940 451/244, Lettre du Commissaire spécial de Morteau au directeur de la sûreté, 13 déc. 1923.

¹⁶² Ibid.

¹⁶³ Ibid.

¹⁶⁴ Ibid.

¹⁶⁵ AEN, POL, 1POL-322, Lettre du commissaire de La Chaux-de-Fonds au chef du département de police, 20 août 1927.

¹⁶⁶ ANF, SP, FM, 19 940 451/244, Note du Commissariat spécial de Morteau, 1^{er} mars 1924.

autorités françaises et genevoises, afin de savoir quelles étaient les activités de la famille Humbert-Droz. En revanche, la police ne s'intéressait pas, ou à la marge, aux beaux-parents de Jules Humbert-Droz. Plus conservateurs, ils n'inquiétaient pas les autorités. Cette distinction prenait racine dans les préjugés classistes, avec d'un côté une famille de pasteurs conservateurs et bourgeois, et de l'autre une famille ouvrière à l'existence secouée. Jules Humbert-Droz cumulait le désavantage d'être communiste, d'avoir des ascendants ouvriers et un père mort dans une « maison d'aliénés ». Aux yeux des autorités et de l'institution policière, il ne pouvait qu'être un élément dangereux. Nous reviendrons, plus tard, sur l'utilisation d'un lexique dévolu à la maladie, au danger et à la destruction¹⁶⁷. L'idée de pénétration ou d'infiltration des émissaires kominterniens infusait dans bon nombre de rapports. Le simple fait de savoir que ces « étrangers [pouvaient] se présenter avec de faux passeports »¹⁶⁸ inquiétait les autorités. Elles demandaient « [d'] examiner attentivement les papiers des voyageurs »¹⁶⁹. Et les agents possédaient de nombreuses descriptions concernant les habitudes de l'émissaire de l'IC, tant en termes de voyage que de vie quotidienne. Ils savaient ce qu'il portait, les habits qu'il mettait et l'allure qu'il se donnait.

« Humbert-Droz [était] presque toujours porteur d'une serviette noire à fermeture latérale nickelée à poussoir, serviette ne [contenant] généralement que quelques objets de toilette. Par contre, il [était] habituellement accompagné d'une valise de propagande qu'il [n'entraînait] jamais lui-même et qu'il [confiait] à un camarade du lieu qu'il [avait] choisi pour franchir la frontière »¹⁷⁰.

Par ailleurs, la police avait recours aux méthodes anthropométriques pour sensibiliser leurs agents. En 1924, les autorités françaises donnèrent une description précise de Jules Humbert-Droz et la diffusèrent à l'ensemble des points de passages, frontaliers ou de transport, ainsi qu'aux autres services des polices romandes.

« Signalement : Taille 1 m75, cheveux châtons frisés, front en inclinaison moyenne, hauteur découverte, largeur grande, yeux châtons [marron], nez rectiligne, hauteur grande, base

¹⁶⁷ COEURE Sophie, « Endiguer le bolchévisme ? La 'double frontière' dans le répertoire de l'anticommunisme (1917-1941) », COEURE Sophie et DULLIN Sophie, *Frontières du communisme*, Paris, La Découverte, 2007, p. 47.

¹⁶⁸ ANF, SP, FM, 19 940 451/244, Circulaire du directeur de la sûreté, générale, 7 déc. 1924, p.1.

¹⁶⁹ Ibid.

¹⁷⁰ ANF, SN, FM, 19 940 451/244, Rapport du Commissariat spécial de Morteau, 21 nov. 1923.

horizontale, bouche moyenne, menton rond, barbe châtain moyen, teint pâle, visage ovale, corpulence moyenne, porte-lorgnon, barbe en broussaille »¹⁷¹.

Or, la description était déjà obsolète, et elle se référait aux anciennes apparences de Jules Humbert-Droz. Aussi, la police connaissait les capacités de mobilité de ces militants et leur art de changer d'apparence. Les services de police et leurs agents devaient s'adapter aux derniers changements de physionomie, voire d'apparence complète. La description était diffusée à l'ensemble des polices suisses et françaises. Les neuchâtelois et les vaudois donnèrent une description de cette nouvelle apparence. Le Département fédéral de la police et justice envoya même une photographie qui devait illustrer les nouvelles transformations¹⁷².



Figure : Photographie de Sophie-Marie Humbert-Droz, mère de JHD¹⁷³.

Parfois, les informations de la police s'avéraient être correctes, et elles conduisaient à l'arrestation du militant. La circulaire des autorités françaises étaient claires : « pour le cas où ces étrangers [auront été] identifiés, les mettre immédiatement en état d'arrestation [et] les garder à vue »¹⁷⁴. Celle de Jules Humbert-Droz intervint le 4 novembre 1927, à 18 heures 30. Trois jours plus tard, il fut traduit en comparution immédiate devant la 11^e chambre du Tribunal correctionnel de la Seine, qui le condamna à cinq mois de prison pour violation de l'arrêté d'expulsion du 8

¹⁷¹ AEG, SPAJ, DN de la PP de JHD, 2008 va 50.2.173, Circulaire du directeur de la sûreté générale française, 07 déc. 1924.

¹⁷² ACV, JHD, S112-84, Lettre du DFPJ au Conseiller d'État vaudois, 14 mars 1923.

¹⁷³ ANF, SP, FM, 19940451/244, Photographie de Sophie-Marie Humbert-Droz dans les fichiers de la sûreté française, f.1.

¹⁷⁴ ANF, SP, FM, 19940451/244, Circulaire du directeur de la sûreté, générale, 7 déc. 1924, p.1.

septembre 1922¹⁷⁵. Les informations auraient pu provenir, si l'on suit le rapport, du Commissariat spécial d'Annemasse, de Genève. La police française se fia à l'interception d'une lettre rédigée par le Bureau politique de la SFIC et destinée à la section genevoise du KPS¹⁷⁶. Une autre source – antérieure à la précédente, mais émanant du CS d'Annemasse – venait corroborer « des déclarations confidentielles [faites] à des membres du parti communiste de Genève »¹⁷⁷. Ces mêmes informations auraient été glanées par un « agent de renseignements français installé à Genève »¹⁷⁸. Posant, ainsi, la question des réseaux de la surveillance policière qui se tissaient autour des émissaires du Komintern, la police coopéraient, souvent, avec le pays d'origine afin de recueillir des informations. La police préférait, souvent à dessein, entretenir une forme de « confusionnisme » entre les trois sphères. Aussi, le rôle joué par Jules Humbert-Droz était beaucoup moins policier, mais plutôt politique. Les seules informations extra-partisanes qui transparaissent de ses rapports restaient l'état du mouvement ouvrier non-communiste, la situation socio-économique, le paysage politique et la répression policière des militants ouvriers. L'émissaire de l'Internationale ne se trouvait pas sur le territoire national pour mener l'espionnage, d'autant qu'il n'avait pas de poste qui lui permettait de tirer des informations pertinentes pour l'Union soviétique. Son rôle était de représenter des instances dirigeantes du parti mondial de la révolution, d'accompagner les sections nationales et de créer les conditions nécessaires à l'émergence d'un mouvement communiste puissant, non d'espionner pour le compte du gouvernement soviétique.

¹⁷⁵ ANF, SP, FM, 19940451/244, Lettre du Préfet de police au ministre de l'intérieur de RF, 10 nov. 1927, f. 72.

¹⁷⁶ ANF, SP, FM, 19940451/244, Rapport du Commissariat spécial d'Annemasse, 15 déc. 1927, f. 70.

¹⁷⁷ Ibid. 16 août 1927.

¹⁷⁸ Ibid., 15 déc. 1927, f. 70.

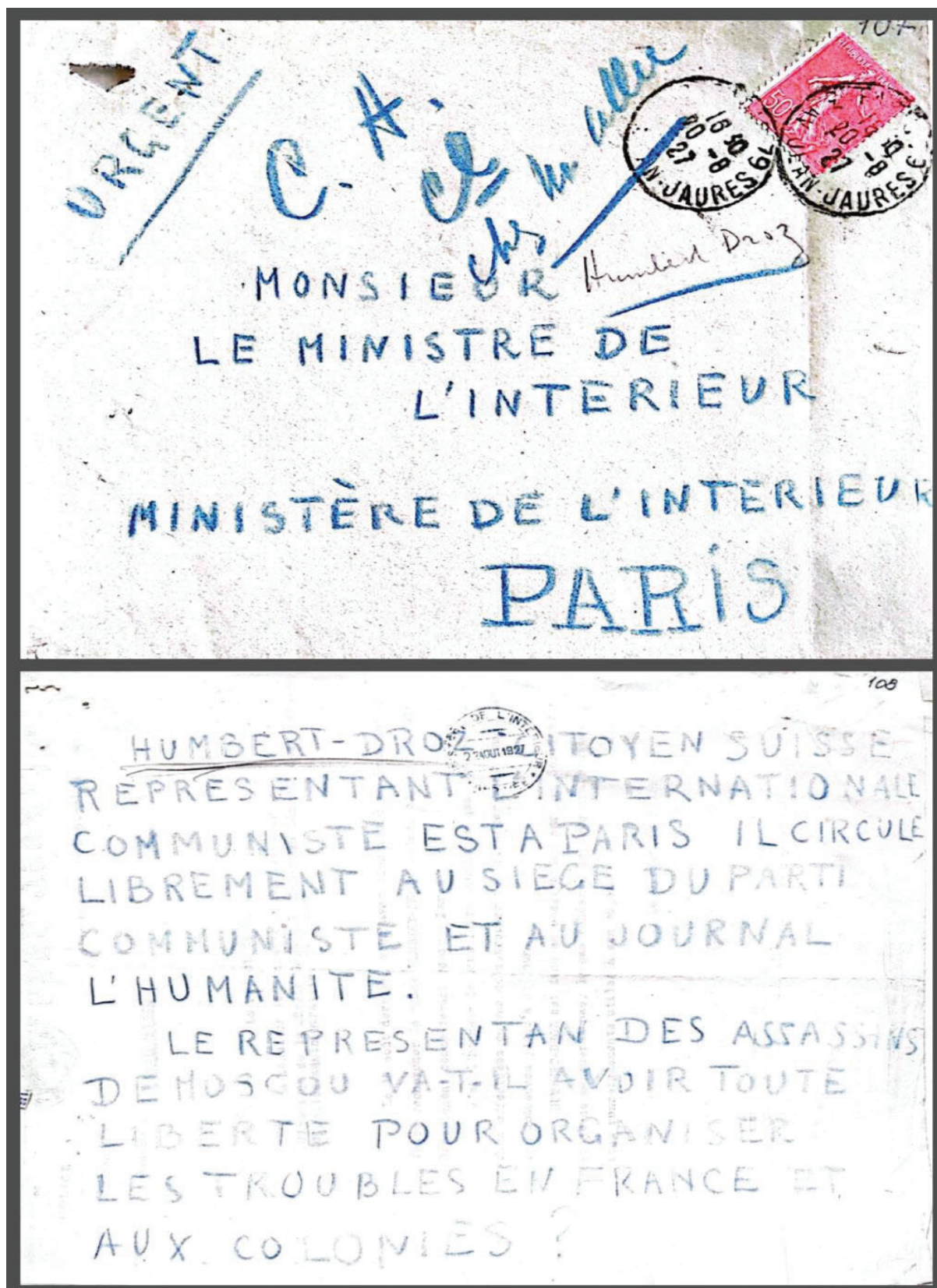


Figure 12 : Lettre de dénonciation à l'encontre de JHD, 02 août 1927¹⁷⁹.

¹⁷⁹ ANF, SP, FM, 19940451/244, Lettre de dénonciation à l'encontre de JHD adressé à la Sûreté générale, 2 août 1927, f. 107.

Se déplacer devenait difficile lorsque vous étiez un « militant des plus répandus dans les milieux révolutionnaires internationaux »¹⁸⁰. Votre description se retrouvait placardée dans tous les principaux commissariats du pays. Les cadres dirigeants non russes de l'IC étaient réduits, pour la plupart, à l'illégalité dans leurs pays d'origine, et avaient dû faire face aux vagues contre-révolutionnaires et à la répression dans les pays d'Europe centrales et méridionales. L'exil était, finalement, une situation consubstantielle à leur condition de réfugiés politiques en URSS. Mais qu'en était-il pour le couple Humbert-Droz ? En fait, il s'agissait de deux ressortissants suisses dont la situation n'avait pas grand-chose à voir avec celle de Bela Kun, Jenő Varga (Hongrois), Vassil Kolarov (Bulgare), Otto Ville Kuusinen (Finlandais), ou Palmiro Togliatti (Italien). Jules Humbert-Droz, comme le soulignait Serge Wolikow, pouvait, lui, de temps en temps, passer quelques jours dans son pays natal, la Suisse¹⁸¹. Les notions d'exil choisi, d'émigration et d'immigration se trouvent au cœur de notre réflexion. Le cas de Jules Humbert-Droz revêtait une double ambiguïté. D'un côté, il avait l'obligation de servir le Komintern, et de l'autre, il se retrouvait à vivre loin de son pays.

Au début des années 1920, une forme de paranoïa s'installa dans les services de police helvétique concernant une prétendue menace communiste. Des lettres alarmistes rédigées par les services cantonaux parvenaient aux autorités fédérales. Elles décrivaient un complot communiste qui tendait à vouloir propager la révolution bolchévique dans les faubourgs des villes industrielles, et à ériger des « fermes collectives » dans les campagnes helvétiques. La peur d'une « vague rouge » s'aggrava, alors que « des mesures plus sévères [avaient été] prises en Italie, en France et en Belgique »¹⁸². Les autorités fédérales, encore elles, percevaient l'exil communiste comme une menace pour la stabilité de la Confédération. Ces dernières demandèrent au personnel cantonal « de vouer toute [leur] attention à ce mouvement et de [leur] signaler toutes les observations [qu'ils feraient] dans [leur] canton au sujet des communistes étrangers »¹⁸³. La dénomination de « communiste étranger » brassait une large part des forces progressistes et antifascistes. Elle comprenait, aussi, les communistes et non-communistes suisses qui vivaient en dehors des frontières nationales. Visiblement, dans l'esprit des politiques anticomunistes du Conseil fédéral, Jules Humbert-Droz n'était plus vraiment considéré comme un citoyen helvétique à part entière. Après son expulsion du territoire français, il

¹⁸⁰ ANF, SP, FM, 19 940 451/244, Lettre du préfet de police de Paris à M. le ministre de l'intérieur français, 10 nov. 1927, p. 1.

¹⁸¹ WOLIKOW Serge, 2010, O.cit., p.

¹⁸² AEN, AC -POL, 1POL-322/02, Circulaire du ministère public fédéral à l'attention des autorités supérieures de police des cantons, 16 mars 1923, p. 1.

¹⁸³ Ibid. p. 1

demanda de l'aide auprès des autorités suisses afin de pouvoir faire infléchir la position du ministre français de l'Intérieur. Ces dernières répondirent qu'elles ne pouvaient pas « être en mesure de donner suite à cette demande et de soutenir M. Humbert-Droz auprès des autorités françaises »¹⁸⁴. Le secrétaire de l'Internationale devait s'adresser à son gouvernement de tutelle : la République des soviets. Les autorités fédérales en déduisirent, « qu'il [n'était] pas seulement suisse, mais aussi citoyen russe »¹⁸⁵, et pour cette raison, il devait faire une demande auprès des autorités soviétiques pour toute intervention dans cette affaire. Le ministère public ajouta, aussi, que le secrétaire de l'Internationale avait « son domicile légal à Moscou où il [était] électeur et éligible »¹⁸⁶. Aux yeux des autorités suisses, ses activités politiques au sein du *Komintern* lui conféraient les mêmes droits qu'un citoyen soviétique, sur sol soviétique. Un militant tel que Jules Humbert-Droz se trouvait être un candidat tout désigné pour incarner cette figure du « mal bolchévique ». Son nom était rattaché à la grève générale de novembre 1918, et son engagement communiste était total. Et l'affaire Conradi mettait les autorités helvétiques en émoi tant sur plan politique que diplomatique. En effet, le jeune Moritz Conradi, issu d'une famille de chocolatier suisse installée à Petrogard, assassina Vaclav Vorowsky, alors diplomate soviétique, d'un coup de feu. Le meurtrier fut acquitté par les tribunaux, causant un grand tort à la justice suisse. Or, cet assassinat intervint dans une période de frénésie anticomuniste, où la peur du rouge et des soviétiques constituaient une part importante des discussions politiques. La police jouait pleinement son rôle d'organe de désinformation. Le sergent Jygler envoya des renseignements invérifiables au Préfet Roulet concernant une menace d'attentat, fomentée par des tchékistes :

« On me signale le départ de Russie pour Vienne de 10 “tchékistes” (homme de la Tcheka) envoyés par les Soviets pour se livrer à des attentats politiques contre des personnages les plus en vue des États bourgeois de l'Europe et plus particulièrement contre les chefs de gouvernements, dans le cas où Conradi, l'assassin de Voroski [Sic, Vatslav Vorovsky], et son complice seraient acquittés. Trois de ces étrangers auraient déjà pénétré en Suisse. Ce sont les nommés : Donzow, Scherson et Dmitrienski »¹⁸⁷.

¹⁸⁴ « in der Lage sein, diesem Wunsche Folge zu geben und Herrn Humbert-Droz bei den französischen Behörden zu unterstütz »; AFS, ASA, E2001B#1000/1503 # 928*, Lettre du Département politique au conseiller fédéral Heinrich Häberlin, 9 janvier 1923.

¹⁸⁵ AFS, ASA, E2001B#1000/1503 # 928*, Lettre du ministère public de la Confédération au conseiller fédéral Giuseppe Motta, 11 janvier 1923, p. 1.

¹⁸⁶ Ibid.

¹⁸⁷ AEN, AC -POL, 1POL-455/12, Lettre du sergent Jygler au Préfet Roulet, 19 octobre 1923, p.1.

Après des mois passés en mission, parfois dans la clandestinité, Jules Humbert-Droz voulait revenir à la maison, où ses habitudes, et une certaine routine l'attendaient. Il espérait, même, de retrouver « la mélodieuse douceur du russe »¹⁸⁸, synonyme de retour dans son foyer à l'hôtel Lux, au cœur de Moscou.

Avant même le retour de Jules Humbert-Droz de Moscou, au début des années 1930, la presse bourgeoise épiait, encore, ses faits et gestes. Une campagne lancinante fut menée contre l'ancien secrétaire de l'IC. *La Suisse libérale* ouvrit le bal en titrant : « Le sombre rôle de Jules Humbert-Droz : propagateur du bolchévisme »¹⁸⁹. Or, selon le socialiste Ernest-Paul Graber, le rédacteur en chef de ce journal aurait été Gustav Neuhaus, un ancien anarchiste passé à la rédaction de *La Sentinelle*, avant de devenir « un réactionnaire-conservateur-libéral-socialophobe »¹⁹⁰. Le contenu de l'article paru dans les colonnes de *La Suisse libérale* fut tiré, en partie, des ouvrages et du témoignage de Maurice Laporte. Ce dernier fut l'actif secrétaire général des Jeunesses communistes de 1921 à 1923. Ses activités communistes laissèrent place à un rapprochement avec la droite à la fin des années 1920¹⁹¹. Ses écrits comportaient de nombreux biais, et au premier chef celui de la vengeance. Il présentait Jules Humbert-Droz en simple porteur de valises au service des locaux de la Loubianka¹⁹². Ce dernier aurait effectué « pas moins de sept voyages à Paris, et chaque fois, les doublures bourrées de dollars et de livres anglaises à le rendre obèse »¹⁹³. *L'Impartial* utilisa les mêmes mots afin de rendre compte des activités de l'ancien pasteur au sein du Komintern¹⁹⁴. Sous la plume de la presse « bourgeoise », le militant Humbert-Droz ne s'occupait pas de politique, mais de comptabilité. Cette activité restait pourtant annexe et secondaire dans ses interventions de kominternien. Mais, l'argent venu de Moscou inquiétait gravement les autorités, la presse et les socialistes suisses. L'essentialisme fut un moyen plus ou moins habile de renvoyer les communistes à des intérêts

¹⁸⁸ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 106.

¹⁸⁹ « Le sombre rôle de Jules Humbert-Droz : propagateur du bolchévisme », *La Suisse libérale*, n°19, 66^{ème} année, 24 janv. 1930, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSL19300124-01> [consulté le 17.05.2024].

¹⁹⁰ GRABER Ernest-Paul, « Jules Humbert-Droz, Gustave Neuhaus et La Sentinelle », *La Sentinelle*, p.4. n°22, 46^{ème} année, 28 janv. 1930, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19300124-01> [consulté le 17.05.2024].

¹⁹¹ Jean Maitron et Claude Pannetier, « Maurice Laporte », *Le Maitron*, dernière modification le 22 nov. 2021, en ligne, <https://maitron.fr/spip.php?article115942> [consulté le 17.05.2024].

¹⁹² Les locaux où se trouvait le GPU.

¹⁹³ « Le sombre rôle de Jules Humbert-Droz : propagateur du bolchévisme », *La Suisse libérale*, Op.cit.

¹⁹⁴ « Le sombre rôle de Jules Humbert-Droz : propagateur du bolchévisme », *L'Impartial*, n°15 040, 50^{ème} année, 24 janv. 1930, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19300124-01> [consulté le 17.05.2024].

étrangers et antinationaux. Le début des années 1930 marqua une certaine inquiétude en matière de rapport politique au sein de la Confédération. Les effets de la crise économique se faisaient ressentir en ce début de l'année 1931, et ils aggravèrent les relations politiques au sein des cantons touchés par le chômage et la pauvreté. Dans l'ensemble du pays, le nombre de chômeurs complets ne cessait d'augmenter, passant de 27 783 en octobre 1931 à 36 920 en novembre de la même année¹⁹⁵. L'extension de la crise économique et l'aggravation de la situation sociale préoccupaient la presse de droite qui voyait dans les militants communistes de potentiels agents de déstabilisation. La présence de bolchéviks renforçait l'inquiétude des autorités, de la presse en général et même des socialistes, dont les craintes étaient d'avoir Jules Humbert-Droz comme adversaire oratoire.

Au cours de la campagne des élections au Conseil national de décembre 1931, la presse helvétique, et surtout chaux-de-fonnière, donnèrent une série d'articles concernant les activités de l'ancien pasteur devenu militant communiste. Tous soulignèrent son récent retour des pays des Soviets avec dans ses bagages de nombreuses idées subversives. Le baroudeur de la révolution revenait changé sur le plan physique, mais constant dans sa pensée politique. *L'Impartial* se fendit d'une description que l'on peut qualifier de partielle concernant les transformations physiques de l'ancien secrétaire de l'IC. Le journal remarqua la différence d'apparence entre son départ de La Chaux-de-Fonds, en 1921, et son retour en 1931. La description commença par le fait que « *l'ex-Jungbursch* à la chevelure léonine et à la barbe sauvage [...] a revêtu la livrée commode et insaisissable du commis-voyageur en bolchévisme »¹⁹⁶. Qu'avec « son menton rasé, la chevelure bien peignée, la taille prise dans un "bleu marine" de bonne coupe, l'ex-pasteur ressemble plus à un danseur mondain qu'un président de la commission de la propagande soviétique »¹⁹⁷ ! Sous la plume de l'auteur, le diable se drapait des oripeaux de la mondanité et de l'élégance afin de séduire les potentiels électeurs ou militants horlogers tentés par le vote communiste. *La Sentinelle* n'oublia pas la rupture survenue avec l'ancien co-rédacteur du journal, Jules Humbert-Droz. Après la parution de l'article de *La Suisse libérale* au début de l'année 1930, Ernest-Paul Graber lui répondit dans des termes peu élogieux pour l'ancien pasteur. Il en profita pour renvoyer dos-à-dos les deux anciens co-rédacteurs, Jules Humbert-Droz et Gustave Neuhaus, en tonnant qu'il « aurait dû

¹⁹⁵ OFS, Statistisches Jahrbuch der Schweiz – 1932, en ligne, <https://www.bfs.admin.ch/asset/de/346143> [consulté le 17.05.2024].

¹⁹⁶ « Commis-voyageur en bolchévisme...et pourvoyeur de Moscou ! », *L'Impartial*, n°15 591, 51^{ème}, 12 novembre 1931, p.1., <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19311112-01> [consulté le 17.05.2024].

¹⁹⁷ Ibid.

s'en méfier, l'un venait de la théologie et l'autre de l'anarchie ». L'auteur de conclure que « les deux ont mal tourné, l'un est devenu bolchéviste et l'autre réactionnaire »¹⁹⁸. Ce même Ernest-Paul Graber critiqua vivement la position de Jules Humbert-Droz au sein du mouvement ouvrier suisse, en le faisant passer pour l'homme de la discorde et le fauteur de trouble de la région. Ainsi, sa nouvelle installation dans les vallées jurassiennes ne resta pas invisible. La surveillance policière et la presse, deux « entrepreneurs de morale »¹⁹⁹, nous donnaient un aperçu du degré de détestation qu'engendrait la présence de Jules Humbert-Droz sur le sol neuchâtelois. Les autorités voulaient le voir quitter le canton le plus rapidement possible²⁰⁰.

Surveiller pour mieux réprimer

La surveillance, qu'elle émanât des milieux éditoriaux, policiers ou politiques, ne se réduisait pas à des mots jetés sur le papier blanc des départements ou des rédactions. L'activité de police politique [définissait] symboliquement et, souvent, pratiquement, le cercle des acteurs légitimés à participer au jeu politique »²⁰¹. La surveillance restait le prélude à une potentielle répression à l'encontre de Jules Humbert-Droz. Elle incarnait l'ultime étape dans le processus d'expulsion du militant révolutionnaire de l'espace public ; une manière de le faire taire. Lors de l'interdiction des conférences de Jules Humbert-Droz, une campagne de presse émana des principaux titres de la presse bourgeoise et social-démocrate. Ainsi, de *La Sentinelle* à *La Suisse libérale*, les rédactions applaudissaient, avec plus ou moins de bruit, les lois liberticides prises à l'encontre de l'ancien secrétaire de l'EKKI. Communistes et antifascistes furent logés à la même enseigne. Les seconds étaient régulièrement accusés d'être l'enfant naturel ou le cheval de Troie du communisme. Après la répression des communistes zurichois en juin 1932²⁰², l'État cantonal genevois et le Conseil fédéral favorisèrent la répression violente et sanglante de l'action antifasciste avec le massacre de Plainpalais le 9 novembre 1932. Forme paroxysmique de la violence d'État, elle se matérialisa rarement sous cet état, car les autorités lui préféraient

¹⁹⁸ LE COMITE, « Jules Humbert-Droz, Gustave Neuhaus et La Sentinelle », *La Sentinelle*, p.4. n°22, 46^{ème} année, 28 janv. 1930., p. 1, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19300128-01.2.46> [consulté 17.05.2024].

¹⁹⁹ BECKER Howard S., 1985 [1963], Op.cit., 171.

²⁰⁰ AEN, SP, 1POL-322/05, Lettre au commandant de police, 18.01.1932.

²⁰¹ THETAZ Fabien, « Entre secret et publicité : la police politique suisse durant la guerre froide », *Cultures et Conflits*, No. 114/115, été/automne 2019, p. 110.

²⁰² WISLER Dominique et TACKENBERG Marco, « Les causes du mitraillage du 9 nov. 1932 », HEIMBERG Charles, PREZIOSO Stéphanie et ENCKELL Marianne, *Mourir en manifestant : répressions en démocratie*, Lausanne, Éditions d'En Bas, 2008, p.112.

l'interdiction, l'incarcération ou le « bannissement ». Alors que la situation internationale se recouvrait encore un peu plus du drap brun et noir du nationalisme, la loi Häberlin était présentée aux citoyens helvétiques. Lors des discussions commissionnaires concernant la loi Häberlin, le conseiller eut des mots assez forts pour délimiter les prérogatives de l'État au sujet de la répression.

« Il ne saurait être question de sanctionner des organisations dont la vocation est de prêter main-forte aux autorités publiques en cas de nécessité, d'émeute, de grève, etc. et de les aider à maintenir ou à rétablir l'ordre. Il en va autrement lorsque de telles organisations visent à s'emparer, le cas échéant, du pouvoir étatique, notamment policier ; il n'y a aucune garantie qu'une telle action ne poursuive pas un but illégal ou ne dégénère pas en un tel but. Le maintien de l'autorité de l'État est uniquement l'affaire des organes de l'État »²⁰³.

La violence légitime de la répression fut ardemment les autorités suisses de l'entre-deux-guerres. « De même, des actes de contrainte ou de répression peuvent se fonder sur des normes inventées pour la circonstance, à seule fin de justifier ces actes. Certaines pratiques informelles et extra-légales des policiers appartiennent à cette catégorie »²⁰⁴. Il dut affronter une police helvétique qui cherchait à contenir l'arrivée des réfugiés politiques, *a fortiori* lorsqu'ils étaient communistes. Karl Odermatt cite le rapport Bergier pour étayer son propos en déclarant que « Les autorités fédérales usaient de la plus grande prudence pour reconnaître un réfugié politique. Les communistes en particulier étaient jugés indésirables »²⁰⁵. Elle étendit ces restrictions aux étrangers antifascistes, antinazis et aux opprimés des pays nationalistes de tout poil. Les politiques fédérales à l'encontre des réfugiés furent de plus en plus restrictives au cours des années 1930 et 1940. Notamment après l'Anschluss d'avril 1938, où plus de 128 000 juifs quittèrent le pays pour échapper aux persécutions²⁰⁶. En 1942, cette politique

²⁰³ «Es kann nicht die Rede davon sein, Organisationen zu bestrafen, deren Bestimmung darin liegt, in der Falle der Not, bei Aufruhr, Streik usw. den staatlichen Behörden beizuspringen und diese in der Aufrechterhaltung oder Wiederherstellung der Ordnung zu unterstützen. Anders wird es dann, wenn solche Organisationen darauf ausgehen, gegebenenfalls die staatliche, insbes. polizeiliche Gewalt an sich zu reißen; es fehlt jegliche Gewähr dafür, dass eine solche Aktion nicht ein illegales Ziel verfolgt oder zu einem solchen ausartet. Die Wahrung der staatlichen Autorität ist einzig Sache der staatlichen Organe. »; AFS, Bundesverwaltung, E4321A#1000/853#18*, Lex Häberlin II – Ordnungsgesetz, Kommission des Nationalrates, 29 mai 1933, p.5.

²⁰⁴ BECKER Howard S., Op.cit. p. 157.

²⁰⁵ ODERMATT Karl, « La solidarité des communistes suisse », Marc Vuilleumier et Charles Heimberg (dir.), *L'autre Suisse : 1933-1945 — Syndicalisme, socialistes, communistes : solidarité avec les réfugiés*, Les Cahiers de L'Université ouvrière de Genève, n°2, 2003, p. 47.

²⁰⁶ BUKEY Evan Burr, *Hitler's Austria: popular sentiment in the Nazi era, 1938-1945*, London: University of North Carolina press, 2000, p. 227.

restrictive à l'égard des réfugiés politiques et raciaux prit un tournant encore plus inhumain, lorsque « le Conseil fédéral ordonna même l'expulsion des réfugiés, dont la vie était manifestement en danger »²⁰⁷. Et ce fut pour justifier l'application de cette politique que le conseiller fédéral Eduard von Steiger utilisa l'image peu glorieuse de « la barque est pleine »²⁰⁸, autrement dit « Das Boot ist voll ». Les politiques restrictives envers les réfugiés raciaux et politiques ne s'expliquaient pas seulement en terme économique ; elle trouvait, aussi, ses origines dans « l'hostilité radicale » que les nazis avaient envers les communistes, les juifs, les libéraux et la franc-maçonnerie, elle-même vilipendée par une partie de classe politique suisse. Cette idéologie exerçait « une sournoise fascination sur une partie des élites conservatrices des États occidentaux »²⁰⁹, et des élites suisses en particulier. L'exemple le plus patent fut très certainement la différence de traitement qui existait au sein du Conseil fédéral envers les pays nationalistes et l'Union soviétique. En effet, « contrairement à l'attitude compréhensive manifestée à l'égard du fascisme, les rapports de la Suisse avec l'URSS étaient mauvais »²¹⁰, et par extension, la position des communistes était délicate.

À partir de la fin des années 1930, les premières interdictions des sections romandes du KPS plurent. Son canton d'origine, Neuchâtel, avait déjà interdit les activités communistes dès février 1937. Genève suivit sous la pression de propagandistes tels que Georges Oltramare et Théodore Aubert, et par votation populaire (18 337 contre 12 092), le 13 juin 1937²¹¹. Le 30 janvier 1938, les mêmes voix furent utilisées lors de l'interdiction du PC dans le canton de Vaud, avec un score de plus de 73% de oui²¹². Enfin la Suisse alémanique n'était pas épargnée par cette vague anticommuniste, avec « les ridicules interdictions du PC dans les cantons de Schwytz (1937), Obwald (1938) et Uri (1938) »²¹³. Trois cantons qui étaient connus pour leur conservatisme très affirmé et l'absence de mouvement communiste très organisés en leur sein. Or, les inquiétantes attaques ne se situaient pas au centre de la Suisse, mais dans les deux grandes villes ouvrières et socialistes du pays : Zürich et Bâle. Si la première résista plutôt bien

²⁰⁷ JOST Hans-Ulrich, « Menace et repliement — 1914-1945 », », Favez Jean-Claude, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1986, p. 759.

²⁰⁸ Ibid. p. 760.

²⁰⁹ ODERMATT Karl, « La solidarité des communistes suisse », VUILLEUMIER Marc et HEIMBERG Charles (dir.), *L'autre Suisse : 1933-1945 — Syndicalisme, socialistes, communistes : solidarité avec les réfugiés*, Les Cahiers de L'Université ouvrière de Genève, No. 2, 2003, p. 47.

²¹⁰ JOST Hans-Ulrich, 1986, [2^{ème} éd.], Op.cit., p.746.

²¹¹ RAUBER André, *Histoire du mouvement communiste*, Op.cit., 1997, p. 386.

²¹² JEANNERET Pierre, *Popistes : Histoire du parti ouvrier et populaire vaudois (1943-2001)*, Lausanne, Éditions d'En bas 2002, p.34.

²¹³ RAUBER André, 1997, Ibid., p.387.

aux tentatives d'interdiction du PC dans le canton, la seconde connut un coup de canif avec « l'exclusion des communistes de la fonction publique »²¹⁴. Deux ans plus tard, la presse communiste suisse tomba sur le coup d'une interdiction. Jules Humbert-Droz se dressa contre cet état de fait et prit la parole dans une assemblée de communistes saint-gallois :

« L'interdiction de la "Freiheit" et de la "Neue Basler Zeitung" [a] été si vaguement justifiée que ces deux journaux [n'ont] même pas eu le droit de se prononcer sur leur propre affaire »²¹⁵.

Le président du KPS se rappelait de la censure qu'il subit tout long des années 1930. De l'interdiction de prendre la parole en public à Neuchâtel dès l'année 1932 à l'interdiction des cours marxistes en 1935. Les décisions fédérales venaient simplement entériner une répression larvée menée contre les militants communistes, dont Jules Humbert-Droz. Ce dernier défendit le parti en déclarant que la situation était « bien pire qu'en France, par exemple, notamment la censure de la presse en Suisse. En France, tout éditeur peut écrire ce qu'il pense »²¹⁶. Le Chaux-de-fonnier oubliait, trop rapidement, la délicate situation du PC français. Cependant, l'année 1940 marqua une bascule pour les communistes suisses. Le PC suisse ne cessa pas de s'enfoncer dans les abîmes de la crise politique, alors que les avions allemands se tournaient vers l'Angleterre, le KPS fut interdit au niveau fédéral le 26 novembre 1940²¹⁷. Le parti commençait se recroqueviller sur lui-même. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, les effectifs du communisme suisse s'étaient réduits comme peau de chagrin avec moins de 800 membres²¹⁸. Le pacte germano-soviétique de non-agression signé entre Ribbentrop et Molotov précipitait les communistes un peu plus dans la marginalité. Un document relatant « l'état des membres » nous indique le chiffre flatteur de 1 241 membres au sein du KPS²¹⁹. Le canton de Zurich (campagne et ville), pourtant réputé pour être une région à l'implantation communiste plus conséquente, ne comptait que 606 membres en janvier 1940²²⁰. La fin de l'année 1939 marqua une déliquescence des réseaux communistes de Jules Humbert-Droz. Les activités politiques

²¹⁴ RAUBER André, 1997, Op.cit. p.387.

²¹⁵ « Das Verbot der "Freiheit" und der "Neuen Basler Zeitung" hat man so fadenscheinig gerechtfertigt, dass diese beiden Blätter nicht einmal Stellung nehmen durften in ihrer eigenen Sache »; AFS, KPS, J2.11#1000-1406#787, Discours de JHD devant une assemblée de militants communistes à Saint-Gall, 2 janv. 1940, f.13.

²¹⁶ « Viel schlimmer sogar als in Frankreich z.B. ist die Zensur der Presse in der Schweiz. In Frankreich geht es so, dass jeder Redaktor schreiben Kann, was er denkt. »; AFS, KPS, J2.11#1000-1406#787, Discours de JHD devant une assemblée de militants communistes à Saint-Gall, 2 janv. 1940, f.13.

²¹⁷ JOST Hans-Ulrich, 1986, [2^e éd.], Op.cit., p.742.

²¹⁸ STUDER Brigitte, 1994, Op.cit., p. 314.

²¹⁹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°00087, État des forces militantes du KPS, 1940.

²²⁰ VLCF-BVFSP, FJHD, n°00087, État des forces militantes du KPS, 1940.

du PC français n'étaient plus autorisées depuis le décret du 26 septembre 1939, cité par Louis Poulhès dans son article consacré à l'interdiction du PC :

« Article premier : est interdite, sous quelque forme qu'elle se présente, toute activité ayant directement ou indirectement pour objet de propager les mots d'ordre émanant ou relevant de la Troisième internationale communiste ou d'organismes contrôlés en fait par cette Troisième internationale »²²¹.

Les voisins Italiens, Allemands et Autrichiens vivaient en exil ou dans la clandestinité. La situation intérieure ne donnait guère d'espoir au militant Humbert-Droz. Par ailleurs, les communistes romands furent confrontés à la naissance d'une nouvelle formation politique, la Fédération socialiste suisse, fondée par le socialiste dissident genevois, Léon Nicole après son exclusion le 16 septembre 1939, par 44 voix contre 5, lors d'un comité central à Berne²²². Quatre mois plus tard, une Fédération socialiste suisse vit le jour, suite à une réunion qui se tint le 3 décembre 1939, à Genève²²³. Outre Léon Nicole nous retrouvons le socialiste Ernest Gloor, conseiller national vaudois, ami et compagnon de parti de Jules Humbert-Droz pendant la Première Guerre mondiale, au sein de la FRSC, du PSS et des JSS.

²²¹ *Journal Officiel*, lois et décrets, 27 septembre 1939, p. 11770 ; cité par POULHES Louis, « 26 septembre 1939 : la dissolution des organisations communistes », Histoire documentaire du communisme, VIGREUX Jean et DUCOULOMBIER Romain [dir.], *Territoires contemporains* - nouvelle série, 3 mars 2017, n° 7, en ligne : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html> [consulté le 17.05.2024].

²²² « Confédération – Léon Nicole exclu du parti socialiste suisse », *Journal et Feuille d'avis du Valais*, n°160, 36^{ème} année, 18 septembre 1939, p. 2., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=FDV19390918-01> [consulté le 17.05.2024].

²²³ « Fondation d'une Fédération socialiste suisse », *La Liberté*, n°283, 69^è année, 5 décembre 1939, p.4., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LLE19391205-01> [consulté le 17.05.2024].

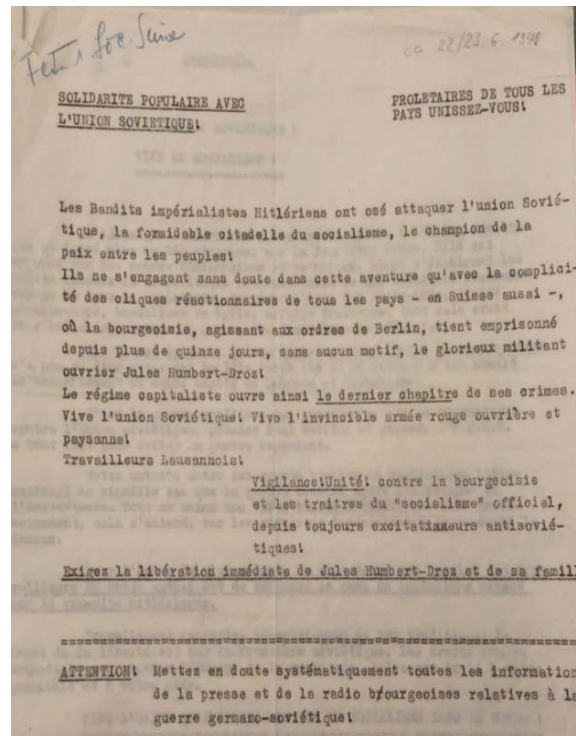


Figure 13: Mouture d'un tract de la FSS sur l'arrestation de la famille Humbert-Droz²²⁴.

Au cours de l'été 1943, alors que Jules Humbert-Droz ne faisait déjà plus partie du mouvement communiste suisse, et que les Soviétiques entamaient la bataille de Kursk, il fut condamné à 3 mois de prison au motif de « menées communistes »²²⁵. Même en dehors du parti, la justice ne restait pas clémentine et le condamna au même titre que ses ex-camarades de parti : « Woog à 6 mois, Otto Brunner à 1 mois »²²⁶. La question de répression était liée à celle de la clandestinité. Ainsi, la surveillance et la clandestinité annonçait, bien souvent, l'exil et la clandestinité. Travailler sur la clandestinité, c'était interroger la « précarité de la vie clandestine » et comprendre les mécanismes de « l'anéantissement social »²²⁷.

²²⁴ ZH-SAZ, KPS, Ar 1.280.2, Solidarité avec l'Union soviétique, 23 juin 1941.

²²⁵ « Nouvelles suisses », *La Sentinelle*, n°146, 54^{ème} année, 5 juillet 1943, p.2., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19430705-01.2.6> [consulté le 17.05.2024].

²²⁶ « Nouvelles suisses », *La Sentinelle*, n°146, 54^{ème} année, 5 juillet 1943, p.2. , E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19430705-01.2.6> [consulté le 17.05.2024].

²²⁷ « Prekären Untergrundleben der illegalen und [...] sozialen Auslöschung »; SABROW Martin, *Erich Honecker: Das Leben davor – 1912-1945*, Munich, C.H.Beck, p.84.

La nouvelle configuration de l'Europe des années 1920 rendait difficile le métier d'émissaire. La Première guerre mondiale, l'émergence du fascisme et l'émergence de régimes nationalistes et autoritaires sculptaient un nouveau paysage politique dans l'Europe libérale qui craignait, par-dessus tout, la diffusion du nouveau modèle soviétique. En effet, « l'ordre d'après-guerre [avait], dans de nombreux cas, endommagé l'architecture politique libérale des États européens »²²⁸. Un mur immatériel se dressa entre Tallinn et Athènes, où des régimes conservateurs, nationalistes ou clairement fascistes prospéraient, après avoir gagné, pour un temps, le combat de la contre-révolution. Ces régimes, soutenus en partie par les puissances de l'Ouest, servaient cordon sanitaire afin de prémunir les démocraties libérales de toute « infiltration » des idées bolchéviques²²⁹. L'hostilité croissante qui s'était développée à l'encontre des communistes pesa sur le métier. Après avoir été victime des campagnes de dénigrement, marginalisé au sein du parti socialiste et enfermé dans les geôles helvétiques, Jules Humbert-Droz fut confronté à la clandestinité. Contrairement à la clandestinité des Max Hölz ou Bela Kun, la sienne n'était pas le fruit d'une répression de son propre État qui l'obligeait à devenir un clandestin en son propre pays ; son activité d'émissaire du Komintern en était la cause. De Moscou à l'Europe de l'Ouest, les voyages étaient semés d'embûches et le risque de d'être arrêté était grand. L'émissaire devait se déplacer sous les radars de la police, éviter les « mouchards » et s'assurer que sa couverture n'était pas percée à jour. Vivre sous pseudonyme devenait un quotidien pour Jules Humbert-Droz ; ses noms variaient d'un pays à l'autre : les militants espagnols et portugais le connaissaient sous le nom de Pablo ; en Italie, il se faisait appeler Pelicano ; chez les Sud-Américains, c'était Luis ; et en France, les militants le rencontraient sous les dénominations de Jean Christophe, Christophe ou Renaud²³⁰. Chaque pseudonyme s'accompagnait de faux papiers, afin de duper les services de police du pays concerné. La Suisse était, par ailleurs, un centre de fabrication pour les faux papiers du Komintern. Les années 1920 marquèrent la systématisation du passeport pour pouvoir circuler sur les territoires européens. À l'instar de toute autre administration, les kominterniens devaient

²²⁸ NEWMAN John Paul, « Revolution and Counterrevolution in Europe 1917-1923 » ; PONS Silvio et SMITH Stephen A., *The Cambridge history of communism, 1917-1941*, Tome 1, Cambridge, Cambridge University press, 2017, p.102.

²²⁹ Carte des régimes politiques dans Europe des années 1920, Annes, p.249.

²³⁰ ANF, FSP, Surveillance policière, 19940451.244, Rapport du Commissariat spécial d'Annemasse, 11 sept. 1922.

faire régulièrement renouveler leurs papiers auprès des sections locales de l’OMS²³¹. Pour Jules Humbert-Droz, le renouvellement se faisait après d’un camarade qui vivait à Genève²³². Parfois, les choses ne se passaient pas comme prévu, les nouveaux documents étaient perdus et la prolongation du précédent passeport n’était pas possible. Alors, le temps manquait, et le kominternien pouvait se trouver en mauvaise posture avec des papiers invalides²³³. Cependant, le Komintern arrivait à produire « d’excellents » passeports, ce qui permettait à Jules Humbert-Droz « [d’aller] en Espagne [ou] au Portugal », et de « rentrer et sortir de Suisse, etc. »²³⁴, avec une certaine sécurité. En Espagne, par exemple, les nationalistes prirent le pouvoir en septembre 1923, après le coup d’État de Miguel Primo de Rivera.

Une fois sur place, l’émissaire de l’Internationale se devait d’être un caméléon de l’identité, se construire une légende. Jules Humbert-Droz se présentait comme commis voyageur ou assureur. En France, son accent suisse rassurait les passants. Les stéréotypes d’une Suisse « au-dessus de tout soupçon » et peu concernée par les affaires de ce monde avaient encore toute sa force. Les apparences devaient être trompeuses ; et Jules Humbert-Droz apprenait à jouer sur son *hexis* de révolutionnaire, en se transformant en parfait représentant de la petite bourgeoisie. Ce processus, le professeur Matthew Barnard l’appelait « la grande mascarade ». Cependant, que signifiait le terme *hexis corporelle* dans une situation historiographique française ? Terme hautement bourdieusien, il tire ses références du premier christianisme. Le terme *hexis* s’appliquait, alors, « pour les hommes faits, pour ceux dont le jugement [était] exercé par l’usage à discerner ce qui [était] bien et ce qui [était] mal »²³⁵. Le terme *hexis* semblait comprendre les notions de justice, de pouvoir, et plus généralement de sagesse. Et seuls les membres d’une élite sociale ou économique pouvaient prétendre le posséder. À l’époque contemporaine, de nombreuses disciplines, des sciences sociales à la littérature, l’ont utilisé pour « les descriptions de lieux, d’objets ou de personnages (de leurs gestes, de leurs *hexis* corporelles, de leurs manières de parler, de penser et de se comporter) »²³⁶. L’*hexis* corporelle comprenait un spectre bien plus que large que le simple style, il recouvrait une conception « incorporée » du monde social, une morale incorporée. Chacun, par ses gestes et ses postures, révèle, sans s’en rendre compte lui-même et sans que les autres en aient nécessairement

²³¹ La branche administrative du Komintern.

²³² Archives publiées de JHD, Tome II, Lettre de JHD à Jeanne, 5 septembre 1923, p. 26

²³³ Ibid.

²³⁴ Ibid.

²³⁵ « Épître aux Hébreux », Bible, Traduction de SECOND Louis, Chapitre 5, Verset 14.

²³⁶ LAHIRE Bernard, *L’esprit sociologique*, Paris, La Découverte, coll. Poche/Sciences Humaines, 2007, p. 174.

conscience eux aussi, l'*habitus* profond qui l'habite»²³⁷. Chez Jules Humbert-Droz, la métamorphose de l'*hexis* corporelle s'incarnait dans l'habillement, l'aspect physique et les loisirs. Il troqua son épaisse veste en velours, pour une veste de complet avec cravate. Souvent habillé de noir²³⁸, sa barbe châtain et broussailleuse disparut au profit d'un visage lisse et parfaitement rasé²³⁹. Les cheveux hirsutes laissèrent place à une coupe coiffée sur le côté et à la longueur réglementaire. La transformation avait parfaitement fonctionné, car sa propre fille, surnommée Zou, s'écria : « Je ne connais pas cet homme ! »²⁴⁰. Il lui manquait simplement la moustache pour ressembler au parfait dandy parisien « des années folles ». Au-delà de l'aspect physique, sa couverture était celle d'un ingénieur qui vivait à Clichy ou dans les faubourgs de Rome. Au-delà des apparences physiques et vestimentaires, Jules Humbert-Droz se fabriqua une légende d'ingénieur originaire de Suisse. Cette couverture paraissait des plus appréciables lorsque l'on sait qu'il fit des études dans un Gymnase technique, où la science prenait une part importante de son cursus. L'individu se sert plus facilement du masque de la bourgeoisie lorsqu'il en connaît les codes. Le fils d'ouvrier horloger de La Chaux-de-Fonds, les avaient appris sur les bancs de l'Université de Neuchâtel, lors des réunions de Zofingue et dans les travées des musées neuchâtelois. Jenny, sa camarade et épouse, avait également assimilé les codes de la bourgeoisie, dès son plus jeune âge, en naissant dans une famille de la moyenne bourgeoisie protestante et ecclésiastique du canton de Neuchâtel. Le capital culturel du couple Humbert-Droz lui permettait allègrement de se retrouver dans la position du bourgeois parisien. Par ailleurs, les époux Humbert-Droz l'avaient déjà fréquenté lors de leurs années estudiantines. Les apparences des Humbert-Droz cachaient les activités d'une famille de révolutionnaires, qui ressemblait, très finement, à celle d'une famille bourgeoise typique. Loin d'avoir les travers de Jakob Reich, alias camarade Thomas, le Chaux-de-Fonnier était assurément « un révolutionnaire professionnel », dans le sens léniniste du terme, et « il passait facilement d'un monde à l'autre et d'un pays à l'autre »²⁴¹. Cependant, il ne s'apparentait pas à ces militants tels que Jakob Reich, dont le niveau de vie ressemblait à celui « d'un bon vivant, avec quelque

²³⁷ CUCHE Denys, *La notion de culture dans les Sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2016, p.96.

²³⁸ ANF, FSP, Surveillance policière, 19940451.244, Signalement de JHD par la police française, janvier 1924.

²³⁹ ANF, FSP, Surveillance policière, 19940451.244, Rapport anthropométrique sur JHH, 1924.

²⁴⁰ HUMBERT-DROZ Jules, 1971, Op.cit. p. 130.

²⁴¹ « Bon viveur, with something too of the conman about him »; STUDER Brigitte, *Travellers of the World Revolution: a global History of the Communist International*, Londres, Verso, 2023 [2020], Perlego, en ligne, <https://ereader.perlego.com/1/book/3885123/10> [consulté le 17.05.2024]

chose d’escroc en lui »²⁴². Jules Humbert-Droz ne naviguait pas « entre le confort et les plaisirs de la vie bourgeoise et l’engagement en faveur de la révolution »²⁴³. Les Humbert-Droz se frayaient un chemin dans les arcanes de la SFIC, travaillaient dans les bureaux de l’*Humanité* et fréquentaient les brasseries ouvrières de Rome, mais leur loisir restait le tourisme, le théâtre et l’Opéra. Ils ne mangeaient pas dans les grands restaurants parisiens, pourtant nombreux et réputés. Leur train de vie se différenciail de celui de Jakob Reich²⁴⁴. Cette forme d’ascétisme leur permettait de passer sous les radars d’une police, dont les préjugés sur les émissaires du Komintern allaient bon train²⁴⁵. Ainsi, leur couverture restait sauve, et le travail pouvait continuer. Afin d’avoir une couverture complète, et prendre librement part aux débats, Jules Humbert-Droz possédait une carte d’adhérent de la SFIC sous le nom de Jean Christophe. Il était inscrit à la fédération de la Seine, là, où il vivait. Sa section faisait partie du XV^e arrondissement, quartier Necker, dans lequel se retrouvaient des artistes étrangers, des exilés et toute une vie nocturne. Cet endroit paraissait idéal pour celui qui ne voulait pas attirer l’attention sur sa personne. Lors du voyage italien de 1924, tournant important dans la fascisation de l’Italie, le couple demeura, un temps, dans la capitale néerlandaise. De là, Jules Humbert-Droz devait y rencontrer Henriette Roland-Holst. Alors qu’il cherchait « sa vieille amie Henriette Roland-Holst, qu’il ne trouva pas, la police l’interpella et le reconduisit à Amsterdam. Or, ce jour-là, ces papiers en règle lui permirent d’être relâché »²⁴⁶. Dans l’Italie fasciste de 1924, Jules Humbert-Droz présentait des papiers au nom de Jules Imbert, dont la profession était celle d’ingénieur. Ces faux, vrais papiers, préservèrent très certainement sa liberté. « À deux reprises la police convoqua Lu [Jules Humbert-Droz] pour vérification de papiers »²⁴⁷ qui lui permettaient d’être le père de « la famille Imbert, ingénieur »²⁴⁸. En avril 1923, il réussit même l’audace de visiter les députés communistes enfermés à la Santé sous l’identité d’un camarade qui votait en banlieue parisienne. La petite assemblée tint « pendant plusieurs heures une séance de la direction du parti, dans la grande cellule de Cachin »²⁴⁹. Par

²⁴² «Who shifted easily between worlds and between countries»; STUDER Brigitte, *Travellers of the World Revolution: a global History of the Communist International*, Londres, Verso, 2023 [2020], Perlego, en ligne, <https://ereader.perlego.com/1/book/3885123/10> [consulté le 17.05.2024].

²⁴³ « Between the comforts and enjoyments of bourgeois life and commitment to the revolution. »; Ibid.

²⁴⁴ Ibid.

²⁴⁵ ANF, DGSN, FM, 19940451/244/20336, Dossier de JHD.

²⁴⁶ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p.107.

²⁴⁷ Ibid., p. 106.

²⁴⁸ Ibid.

²⁴⁹ HUMBERT-DROZ Jules, 1971, Op.cit., p.147.

ailleurs, Jules Humbert-Droz arriva même à ironiser : « on m'enferma, dans le quartier [des politiques] »²⁵⁰, lui qui était sous le coup d'un décret d'expulsion.

« Brouiller les pistes » ne passait pas seulement par l'utilisation de faux papiers ou l'invention d'une « légende », pour parler le langage des services d'espionnage. L'émissaire jouait sur les itinéraires, connaissait les failles d'une frontière et avançait de manière à s'assurer un point de chute ou un espace plus sûr. La frontière franco-belge demeurait facilement franchissable pour un envoyé clandestin, alors que celle entre l'Allemagne et la France connaissait une surveillance plus significative de la part des autorités françaises. D'un côté, nous avions un ancien allié, et de l'autre un pays ennemi et vaincu. Or, la traversée de l'Allemagne restait un passage obligatoire pour les émissaires du Komintern ; et c'était de Berlin, qu'ils devaient se rendre à l'ouest²⁵¹. Parfois, Jules Humbert-Droz gîtait en étape à Boudevilliers, commune où vivait sa mère, afin de partir des montagnes jurassiennes. La période hivernale n'était pas propice pour se rendre de Lausanne à Évian, car les flots de touristes s'en trouvaient suspendus²⁵². Aussi, passer la difficulté de Morteau, la frontière jurassienne demeurait une zone douanière aux contours perméables et assez faciles d'accès. Par ailleurs, c'était, aussi, une région qu'il connaissait bien mieux, et dans laquelle il bénéficiait de nombreux contacts pour se cacher. Certains pays, en revanche, jouissaient d'une réputation plus sulfureuse auprès des membres de l'Internationale communiste. En 1923, les communistes italiens envoyèrent une lettre à la commission chargée des actions clandestines au sein de l'EKKI. La section nationale priait « le Cominterne [sic] de faire des investigations au sujet des passages illégaux de l'Autriche à la Tchécoslovaquie »²⁵³, car dans certains cas les militants qui passaient, « eussent été tous surpris par la police »²⁵⁴. En tout état de cause, les communistes italiens soupçonnaient l'homme qui les accompagnait de les avoir dénoncés aux policiers. Sa remise en liberté intervenait bien tôt »²⁵⁵. Jules Humbert-Droz ne retournait pas à Moscou à chaque nouvelle mission. Il installa, tacitement, sa base arrière dans les quartiers de Paris, afin de voyager à Madrid, Rome ou Lisbonne. À un échelon encore plus local, il utilisait des villes au sein de régions bien précises. Barcelone demeurait sa base arrière dans la péninsule ibérique. Elle lui permettait de se rendre

²⁵⁰ HUMBERT-DROZ Jules, 1971, Op.cit., p.147.

²⁵¹ Cf. Carte des séjours de Jules Humbert-Droz entre 1921-1928, p. 249.

²⁵² HUMBERT-DROZ Jules, Ibid. p.129.

²⁵³ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 27. Д. 13, Доклады Нелегальной комиссии ИККИ о КП Италии Lettre de communistes italiens à l'EKKI, 12 juin 1923.

²⁵⁴ Ibid.

²⁵⁵ Ibid.

facilement à Madrid, Lisbonne ou Séville tout en ayant un lieu de repli²⁵⁶. Le champ lexical militaire imprégnait l'organisation spatiale des voyages kominterniens. L'émissaire avançait, perpétuellement, d'une « base arrière » à une ligne de front. L'émissaire essayait d'utiliser l'itinéraire le plus régulier possible. L'assurance d'un passage sûr lui permettait de se rendre sans risque dans les pays désignés. L'historien peut reconstituer la routine des itinéraires, la durée des séjours et les fréquences de ces derniers. Elles apparaissaient comme étant soumises aux aléas des contrôles frontaliers, des changements de régime et du durcissement des conditions d'entrée sur le territoire. Le kominternien devait revêtir d'autres habits à dessein de déjouer la surveillance policière et la rigidité de la frontière. Jules Humbert-Droz se créait une réputation de passe-muraille auprès des polices européennes:

« ... que l'on dit au surplus, doué d'aptitudes spéciales pour tromper la vigilance des services de police des pays qu'il fréquente. [...] Il se rase ou porte sa barbe alternativement et il a même recours souvent dit-on, à des déguisements pour s'introduire dans les pays où l'accès lui sont interdits »²⁵⁷.

L'hexis corporel du révolutionnaire devait se conformer aux normes de l'entre-deux-guerres. L'individu devait passer sous les radars et présenter une « apparence banale » du fonctionnaire de l'Internationale, loin des caricatures de la presse « bourgeoise » des pays européens.

²⁵⁶ Cf. Carte des séjours de JHD de 1921-1928, p.249.

²⁵⁷ ANF, SP, 19940451/244, Rapport de police française sur JHD, novembre 1927, p. 1.



Figure 14 : Photo de JHD début 1921²⁵⁸. [1^{ère}] ; Photo de Jules H-D datant de 1921²⁵⁹ [2^{ème}] ; Photo de Jules H-D datant de 1921²⁶⁰. [3^{ème}] ; Photo de Jules Humbert-Droz datant de 1926²⁶¹.

²⁵⁸ ACV, JHD, S112-84, Lettre du DFPJ au Conseiller d'État vaudois, 14 mars 1923.j

²⁵⁹ ANF, FSP, Surveillance policière, 19940451.244, Photographie de Jules Humbert-Droz, 1921.

²⁶⁰ Ibid.

²⁶¹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°01449, Portrait de Jules Humbert-Droz, 1926.



Figure 15 : Carte d'adhérent de Jules Humbert-Droz à la SFIC de 1922²⁶².

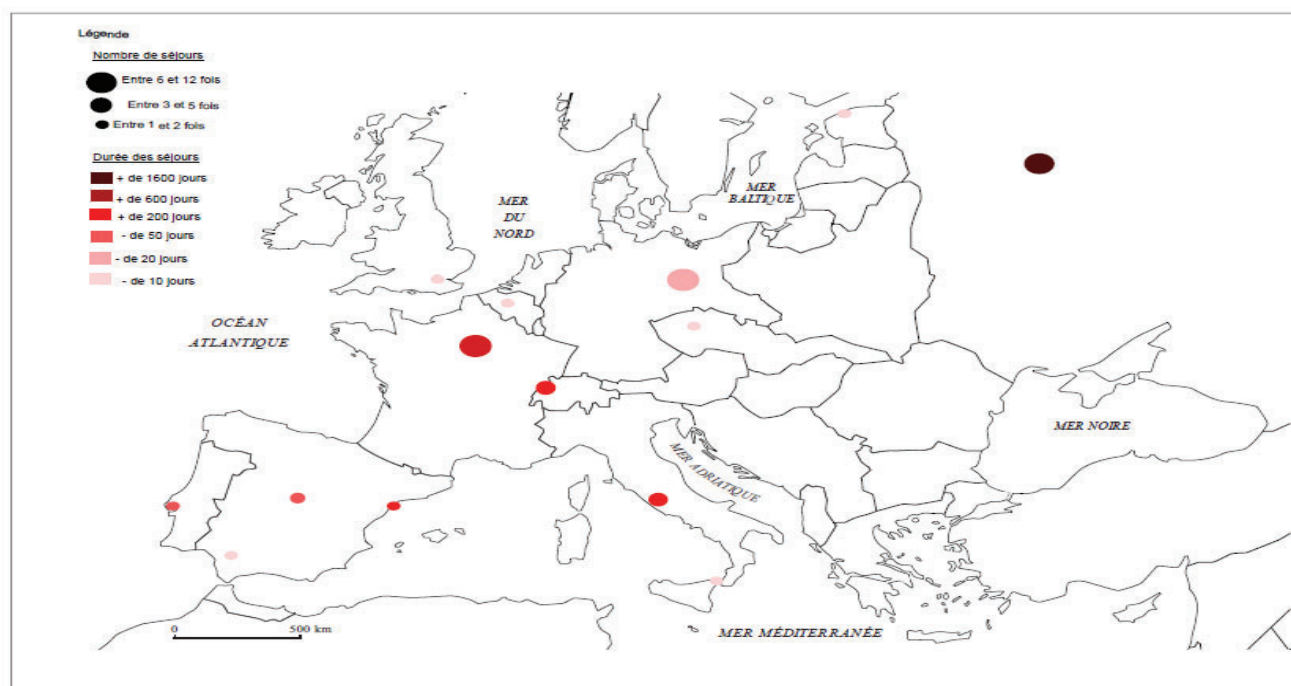


Figure 16 : Carte des séjours de Jules Humbert-Droz dans les différentes sections nationales de l'IC entre 1921 1928 ²⁶³.

²⁶² VLCF-BVFSP, FJHD, n°02008, Carte d'adhérent de JHD à la SFIC, 1922.

²⁶³ Carte confectionnée par l'auteur de la thèse.

Les acrobaties d'identité et les jeux de déguisement ne garantissaient pas la pleine sécurité pour le Kominternien. Le risque d'être démasqué restait prégnant, et conditionnait, dans une large mesure, les déplacements intrarégionaux du couple Humbert-Droz. La méfiance était la mère de toutes les sûretés, et dès lors que l'endroit ne semblait pas sécurisé, la famille déménageait. En 1924, le séjour italien se présentait sous de mauvais auspices, car le lieu choisi se trouvait à proximité d'un danger assez conséquent. Leur confortable logement donnait « face à la caserne des carabinieri, au troisième étage d'un immeuble très quelconque »²⁶⁴. Si les conditions matérielles ne posaient pas un problème particulier, le voisinage, lui, posait davantage de problèmes. « Le propriétaire [du logement] avait retenu pour lui la troisième chambre qu'il venait occuper quand bon lui plaisait »²⁶⁵. Une telle situation mettait la famille en danger, car un papier mal rangé ou un mot interprété, et les *carabinieri* pouvaient être mis au courant des agissements du couple. Sortir de l'immeuble et se rendre dans la rue était, aussi, une épreuve pour celui qui se pensait surveillé et suivi. « Dans les rues [ils serpentaient] à travers la foule, histoire d'égarer une filature possible »²⁶⁶. Ils utilisaient, en fin de compte, les mêmes méthodes qu'un fugitif ou un espion.

« À fin novembre, le loyer payé jusqu'à la fin décembre, nous avons pris nos cliques et nos claques et nous sommes esquivés au petit matin, dans l'obscurité, en rassurant le concierge : nous partions en vacances pour les fêtes de fin d'année »²⁶⁷.

Parfois, la chance ne souriait pas, et les délais trop courts ne permettaient pas à l'émissaire de s'enfuir convenablement. En mission, la surprise restait, très certainement, la plus grande ennemie du kominternien. L'arrestation de Jules Humbert-Droz intervint, un soir de novembre 1927, sur le macadam de la rue Beaurepaire, par des inspecteurs de la sûreté²⁶⁸. Alors, qu'il se rendait à l'hôtel Lima, où il logeait depuis le 26 octobre de la même année, sous le nom de Jules Frédéric Humbert²⁶⁹. Cette grave erreur, les camarades français ne manquèrent pas de la lui rappeler dans une missive saisie par les policiers²⁷⁰.

Missi dominici des temps modernes, Jules Humbert-Droz ressemblait davantage à un agent secret qui se devait de rester discret sur ses activités, plutôt qu'à un envoyé officiel de Moscou,

²⁶⁴ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 106.

²⁶⁵ Ibid.

²⁶⁶ Ibid. p.104.

²⁶⁷, Ibid. p. 106.

²⁶⁸ ANF, SP, 19 940 451/244, Rapport de police française sur JHD, novembre, 1927, p. 1

²⁶⁹ Ibid

²⁷⁰ Ibid.

venu en grande pompe inspecter les sections nationales. Il développait les mêmes aptitudes qu'un agent secret : passage clandestin de la frontière, discrétion, couverture et utilisation de code, dans certains cas, afin de converser avec le centre et prendre des directives. Ses conditions de travail et d'existence étaient, finalement, à la hauteur de ses conditions de subsistance. Le kominternien devait tout de même vivre selon un certain ascétisme. « Tout travail mérite salaire », Jules Humbert-Droz touchait le sien. L'OMS, organe administratif du Komintern, lui versait des émoluments pour les missions qu'il menait en dehors de l'URSS. Montant s'élevant à 500 dollars en moyenne, son versement était irrégulier. Pour l'année 1923, l'émissaire de l'IC perçut trois versements : en février, mai et octobre 1923²⁷¹. Cependant, cette irrégularité posait des problèmes d'ordre matériel, et Jules Humbert-Droz devait demander « une rallonge » à la SFIC ou au journal *L'Humanité*. En mai, septembre²⁷² et décembre²⁷³ 1923, il demanda respectivement 3 000 frs, 2 500 frs et 3000 frs aux deux organismes. Faute de livre sterling, monnaie beaucoup plus forte que le franc français, celui-ci devint la monnaie utilisée derrière le dollar pour convertir les émoluments en mark, lire, peseta espagnole ou escudo portugais. La somme variait selon le taux de change. Au cours de l'année 1923, le taux de change dollar/franc français augmenta de près de 27 %²⁷⁴ en faveur du dollar, passant, ainsi, de 15 francs à 19 frs pour 1 d. Jules Humbert-Droz changeait les dollars par tranche de 95 \$²⁷⁵. Toutefois, ces fluctuations lui permirent d'obtenir pour la même somme, 95 \$, 20 frs de plus qu'en septembre 1923²⁷⁶. En Italie, au cours du mois de janvier 1924, un dollar valait 20 liras, à la fin de l'année où celui-ci s'échangeait à 22,99 liras²⁷⁷. « La pression spéculative contre la lire [s'était] accrue à la fin de l'année 1924, permettant à Jules Humbert-Droz de changer 272 \$ en lire ; et il en obtint 6 169 liras²⁷⁸. Par ailleurs, l'émissaire de l'IC ne changeait pas tous ses dollars en lire, lui laissant un pécule de réserve en cas de voyage, d'obtention de faux papiers, ou d'achat de papier lettre. Ces émoluments servaient en grande partie au paiement du logement et à l'entretien de sa famille. En France, le loyer lui coûtait 1 200 frs et l'entretien de sa famille

²⁷¹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°01417, Relevé de compte de Christophe, 1^{er} décembre 1923.

²⁷² Ibid.

²⁷³ VLCF-BVFSP, FJHD, n°01420, Relevé de compte de Christophe, 1^{er} mars 1924.

²⁷⁴ BERNARD Philippe, *La fin d'un monde 1914-1929, Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Tome 12, Paris, Seuil, Point Histoire, 1975, p.133.

²⁷⁵ VLCF-BVFSP, FJHD, n°01417, Op.cit..

²⁷⁶ Ibid.

²⁷⁷ COHEN Jon S., « The 1927 Revaluation of the Lira: A Study in Political Economy », *The Economic History Review*, Novembre 1972, n°4, Nov., vol. 25, 1972, p.645., JSTOR, en ligne, <https://www.jstor.org/stable/2593953> [consulté le 18.05.2024].

²⁷⁸ VLCF-BVFSP, FJHD, n°01420, Relevé de compte de Christophe, 1^{er} mars 1924, Fonds Jules Humbert-Droz, ABM, La Chaux-de-Fonds.

1 300 frs²⁷⁹. Les dépenses de la vie quotidienne en France et en Italie comptaient respectivement pour près de 67 % et 24 % du salaire versé par l'IC. En France l'inflation fut de 11,8 % entre le mois de mai et de juin 1923²⁸⁰. Alors qu'en Italie, la famille dut connaître une inflation de 0,77 % entre janvier et mai 1924²⁸¹. D'autres chiffres montrent que l'inflation aurait été 2,65 % entre février et juin 1924²⁸². Quoiqu'il en soit, l'année 1924 marquait la tentative du régime fasciste de maîtriser des prix.²⁸³ Le niveau de vie dépendait grandement des pays dans lesquels l'émissaire travaillait ou voyageait. Dans l'Allemagne de 1923, Jules Humbert-Droz faisait remarquer le confort de vie pour un étranger recevant un salaire en dollar. « La vie ici est terriblement chère pour les Allemands, et bon marché pour nous, avec le change. [...] On mange bien pour 500 à 600 marks, ce qui fait 80 centimes »²⁸⁴. Il surenchérit en évoquant une chambre qu'il payait « près de 2000 marks par jour, ce qui fait 3 francs suisses »²⁸⁵. Somme qui semblait dérisoire à La Chaux-de-Fonds, mais qui demeurait énorme à Berlin. En effet, « Au cours des derniers mois de l'hyperinflation, à l'automne 1923, l'inflation des prix intérieurs a dépassé la baisse du taux de change et le taux de change réel allemand a augmenté »²⁸⁶. Au cours de l'été 1923, le coût du panier de treize denrées à Paris variait d'un mois à l'autre. S'il coûtait 119 frs en juillet, son prix grimpait à 123 frs en août, pour s'abaisser à 116 au mois de septembre²⁸⁷. La question de l'inflation pouvait influencer, un peu, le niveau de vie de l'émissaire. Il semblerait que la vie parisienne était plus sujette à dépenses pour le couple Humbert-Droz, que celle qu'il vécut en Italie. Le panier du couple ne montait à pas plus de 50 francs français par semaine, et le régime alimentaire se constituait de beurre, de pain et de pommes de terre, œufs et café. Parfois, lorsque le mal du pays se faisait ressentir, la famille Humbert-Droz

²⁷⁹ VLCF-BVFSF, FJHD, n°01417, Relevé de compte de Christophe, 1^{er} décembre 1923. ; VLCF-BVFSF, FJHD, n°01420, Relevé de compte de Christophe, 1^{er} mars 1924.

²⁸⁰ *Bulletin de la statistique générale de la France*, janvier 1924, Tome XIV, Fascicule I, p.143, BnF, Gallica, BNSP, <https://www.bnsf.insee.fr/ark:/12148/bpt6k6473214r> [consulté le 18.05.2024].

²⁸¹ *Bulletin de la statistique générale de la France*, janvier 1924, Tome XVII, Fascicule I, p.369. BnF, Gallica, BNSP, en ligne, <https://www.bnsf.insee.fr/ark:/12148/bpt6k6473216k> [18.05.2024].

²⁸² COHEN Jon S., 1972, Op.cit., p.644.

²⁸³ MORGAN Philip, « The Party Is Everywhere': The Italian Fascist Party in Economic Life, 1926-40», *The English Historical Review*, n°455, vol.144, 1999, p. 90., JSTOR, en ligne, <http://www.jstor.org/stable/579916> [consulté le 18.08.2024].

²⁸⁴ HUMBERT-DROZ Jules, 1971, Op.cit., p. 106.

²⁸⁵ Ibid.

²⁸⁶ « In the final months of hyperinflation in autumn 1923, domestic price inflation outstripped the fall in the exchange rate and the German real exchange rate rose », BALDERSTON Theo, *Economics and Politics in the Weimar Republic*, Cambridge, Cambridge University press, coll. Economic and social History, 2002, p.36.

²⁸⁷ *Bulletin de la statistique générale de la France*, 1 octobre 1923, Tome XIII, Fascicule I, p.57, BnF, Gallica, BNSP, en ligne, <https://www.bnsf.insee.fr/ark:/12148/bpt6k6473213b> [consulté le 18.05.2024].

pouvait acheter un kilogramme de fromage de Gruyère à 12,26 frs²⁸⁸. Par ailleurs, la viande ne se trouvait pas en abondance sur la table des Humbert-Droz. Parfois, ils prenaient du mouton, viande préférée du couple, qui leur coûtait 2,98 francs français pour une poitrine de 500 g et 7,56 frs pour un gigot entier de 500 g²⁸⁹. Enfin, étant tempérants depuis leur plus jeune âge, nous pouvons exclure toutes les boissons alcoolisées, y compris la bière et le vin. Pourtant, ces deux breuvages faisaient partie des denrées de base à cette époque. En partant d'une hypothétique consommation quotidienne d'un litre par jour, Jules Humbert-Droz économisait près de 33,79 frs par mois²⁹⁰ en ne buvant pas. Le tabac était aussi proscrit du foyer des Humbert-Droz. Cependant, nous ne sommes pas sûrs que ces économies fussent réinjectées dans de quelconques loisirs. La vie d'un kominternien connaissait davantage le labeur que l'oisiveté. Concernant le paraître, Jules Humbert-Droz devait dépenser un peu d'argent pour ressembler à une personne de la moyenne bourgeoisie, et ne pas éveiller les soupçons sur ses activités. Le costume devait habiller le kominternien de la tête aux pieds. Pour commencer, la chemise coûtait 18 frs, le complet veston 170 frs et le par-dessus 140 frs²⁹¹. Et si Jules Humbert-Droz voulait se chauffer et se couvrir correctement, il devait déboursier 72 francs français²⁹² et 24 frs²⁹³. Ainsi, se draper des habits du parfait « commis -voyage » s'élevait à plus de 424 frs, pour un émissaire de l'Internationale. Nous sommes bien loin de la tenue de travail qui coûtait, à l'ouvrier, la somme de 38 frs²⁹⁴.

Derrière ce train de vie se cachait des réalités spatiales. Le couple vivait tout autant dans les beaux quartiers de Neuilly, chez un couple de sympathisants communistes, que « dans un petit hôtel de quartier populaire, en plein Rome »²⁹⁵. Le pavillon neuilléen « était confortable » et comprenait de nombreuses pièces réparties sur deux étages²⁹⁶. La présence de trois chambres à coucher permettait aux hôtes d'accueillir « des camarades étrangers, de passage, obligés de vivre illégalement »²⁹⁷. Situé dans un quartier paisible et loin de toute surveillance, le pavillon cumulait l'avantage d'être spacieux et libre de tout concierge. Ce dernier pouvait être le talon

²⁸⁸ Gallica, BNSP, *Bulletin de la statistique générale de la France*, octobre 1923, Tome XIII, Fascicule I, p. 58., BnF, Gallica, BNSP, en ligne, <https://www.bnspp.insee.fr/ark:/12148/bpt6k6473213b/f11.item> [consulté le 18.05.2024].

²⁸⁹ Ibid. p.58.,

²⁹⁰ Ibid. p.57.,

²⁹¹ Ibid. p. 35.

²⁹² Ibid.

²⁹³ Ibid.

²⁹⁴ Ibid.

²⁹⁵ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 104.

²⁹⁶ HUMBERT-DROZ Jules, 1971, Op.cit. p.144

²⁹⁷ Ibid.

d'Achille du kominternien qui vivait en clandestinité. À Paris et en Espagne, le couple faisait leur propre cuisine, alors qu'en Italie, ils se rendirent, parfois, à une « petite trattoria miteuse et [mangèrent] avec appétit en compagnie des ouvriers du quartier »²⁹⁸. Les criailleries de ces derniers les assourdisaient. Cette appréciation se rapprochait de certains préjugés sur les Italiens et leur manière de parler fort et haut. Si, en Italie, les Humbert-Droz fréquentaient davantage les quartiers populaires, les choses étaient différentes à Paris. Le choix de Neuilly, loin d'être la ville bourgeoise d'aujourd'hui, était pratique. Elle restait moins contrôlée que certaines villes de Seine-Saint-Denis, où le mouvement communiste connaissait une meilleure implantation. Par ailleurs, une fois, des policiers s'agitèrent à proximité du pavillon. Se pensant repérée, la famille commençait déjà à imaginer l'arrestation. Fausse alerte, la duchesse de Nemours habitait à deux pas de chez eux. Toute la famille finit à la selle, transit d'une certaine angoisse²⁹⁹. La vie en clandestinité donnait des sueurs froides aux acteurs et actrices, y compris si la couverture était d'une bonne facture. Les choses se corsaient davantage lorsque celui-ci devait voyager pour le travail ; et cela avait un coût. Certains mois, Jules Humbert-Droz dépensait 1 300 à 1 800 frs en frais de déplacement, pour se rendre de Paris à Madrid, ou de Paris à Lisbonne. Entre mars et mai 1924, il déboursa plus de 2 120 livres³⁰⁰ pour se déplacer deux fois à Milan et en Suisse. Le renouvellement de sa taxe d'exemption au service militaire l'attendait dans sa région natale. Il ne s'agissait plus de jouer le rôle de l'insoumission comme au temps de la Première Guerre mondiale, le kominternien devait réduire tout risque d'être arrêté ou condamné. La vie en clandestinité lui procurait déjà assez de raison d'être mis aux arrêts. Sauver les apparences, faire sienne sa couverture était d'une grande importance pour échapper aux soupçons. Outre, la régularisation de sa situation militaire, Jules Humbert-Droz devait s'apprêter à la mode bourgeoise. Derrière ce train de vie se cachait des réalités spatiales. Le couple vivait tout autant dans les beaux quartiers de Neuilly, chez un couple de sympathisants communistes, que « dans un petit hôtel de quartier populaire, en plein Rome »³⁰¹. Ils se rendaient, parfois, à une « petite trattoria miteuse et [mangeaient] avec appétit en compagnie des ouvriers du quartier ». Les criailleries de ces derniers les assourdisaient³⁰². Cette appréciation se rapprochait de certains préjugés sur les Italiens et leur manière de parler haut et fort. Comme à Londres, près de 10 ans plus tôt, les Humbert-Droz occupaient un espace

²⁹⁸ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 104.

²⁹⁹ HUMBERT-DROZ Jules, Op.cit. p.145.

³⁰⁰ VLCF-BVFSP, FJHD, n°01421, Relevé de compte de Christophe, 1^{er} juin 1924.

³⁰¹ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Ibid., p. 104.

³⁰² Ibid.

géographique qui couvrait davantage les quartiers populaires que les arrondissements bourgeois.

En effet, le poids de la surveillance policière, le risque d'arrestation, les conditions matérielles précaires et l'éternel sentiment de n'être qu'un étranger faisaient oublier la vie privée du Kominternien qui agissait sous couverture. Nous lions, fréquemment, la clandestinité avec le sentiment d'insécurité des protagonistes et la privation totale ou partielle de loisir. Pourtant, il pouvait même s'adonner aux loisirs, promenades et pratiques du « tourisme »³⁰³. Alors que la vie romaine demeurait étouffante, Jenny Humbert-Droz se remémorait les visites effectuées dans les alentours de Rome, où « chaque loisir était mis à profit pour fuir l'air empesté des ruelles romaines »³⁰⁴. Elle décrit leur sentiment de bonheur quand ils foulaient les ruines antiques de la campagne romaine :

« Sur les hauteurs sereines de Castel Gandolfo, dans la pénombre reposante des vieilles églises qui fleuraient l'encens, sur les sables brûlants d'Ostia-Mare, sous les cyprès qui bordent les grandes dalles de la voie Appienne et jusque dans les sombres couloirs des catacombes. Nous nous serions dirigés les yeux fermés dans les dédales du Forum tant la Rome antique nous était devenue familière. »³⁰⁵

En tournée dans le sud de l'Espagne, Jules Humbert-Droz en profita pour visiter Valence, Cordoue et Séville et en donna ses impressions. Il critiqua « les nouveaux quartiers [de Cordoue], laids comme toute l'architecture espagnole moderne ». Mais, il loua « le charme extraordinaire de la ville mauresque »³⁰⁶. Le son de cloche était un peu différent concernant Séville, qui, à ses yeux, « [n'avait] pas le charme discret et le pittoresque vétuste de Cordoue. Mais [c'était] une ville pleine de grâce et de bon goût »³⁰⁷, et cela s'appliquait aussi des quartiers neufs. Jules Humbert-Droz possédait une vision plutôt bourgeoise de l'architecture, où le terme pittoresque, que l'on rencontre souvent dans les écrits de voyages du XIX^e siècle pour définir les marges des Empires, était régulièrement utilisé par l'auteur. Malgré la clandestinité, le rythme de travail parfois difficile et les réguliers déplacements, le couple Humbert-Droz essayait de s'octroyer des loisirs. Plaisir, qu'ils s'octroyaient d'autant plus facilement, qu'ils en bénéficiaient, aussi, lorsqu'ils vivaient à Moscou. Jouir de moments de repos n'était pas propre au couple Humbert-Droz, le kominternien français, Jacques Duclos, évoqua de semblables

³⁰³ HUMBERT-DROZ Jenny , 1976, Op.cit., p. 14-105.

³⁰⁴ Ibid., p. 104-105.

³⁰⁵ Ibid.

³⁰⁶ HUMBERT-DROZ Jules, 1971, Op.cit., p.441.

³⁰⁷ Ibid.

loisirs dans ses mémoires. Il décrivit les flâneries qu'il s'autorisait dans les quartiers de Berlin, Madrid, Séville et Lisbonne ; et la fois où il assista même à une corrida dans les arènes madrilènes³⁰⁸. Jacques Duclos, tout comme le couple Humbert-Droz, aimait rappeler qu'il se rendait aussi bien dans les quartiers bourgeois que populaire³⁰⁹.

La question de la clandestinité avait cessé de se poser dès le retour des Humbert-Droz en Suisse, à la fin de l'année 1931. Leur activité kominternienne leur permit d'acquérir une expérience de la clandestinité fort utile dans le mouvement communiste, dont les membres pouvaient être confrontés aux interdictions et répression. Pendant près de neuf ans, le couple avait vécu sous surveillance, fait face à la répression et connu des arrestations, mais il fallut attendre l'année 1940 pour qu'ils connaissent de nouveau la clandestinité. La propagande communiste et anarchiste fut d'abord interdite en août 1940, puis vint le tour du PC lui-même durant le mois de novembre 1940. Un peu plus tard, le Conseil fédéral interdit les organisations apparentées communistes³¹⁰. Pourtant, l'historien André Rauber écrit que « La période de guerre et de clandestinité n'empêcha pas la poursuite d'un vigoureux combat de revendications sociales par les partis interdits »³¹¹. Et le couple reprit la lutte clandestine, mais cette fois-ci, leur existence était légale. Ils pouvaient circuler avec leurs vrais papiers et ils n'avaient nul besoin de changer de logement³¹². Ce retour à la semi-clandestinité, dix ans après l'avoir quitté, rappelait combien la situation du militant communiste pouvait être précaire. Si le risque d'être expulsé avait disparu, celui d'être incarcéré restait bien vivace. Pour l'ancien kominternien, le risque d'être expulsé laissait la place à celui de l'arrestation, du procès et de la condamnation. Si le danger mortel n'était pas aussi fort que dans les pays voisins, le militant communiste ne se trouvait plus en sécurité dans son propre pays. En août 1940, la famille Humbert-Droz, sauf Josette – la fille, se fit arrêté par la police zurichoise pour propagande prohibée³¹³. Le fils des Humbert-Droz, Pierre, se fit tirer dessus par une patrouille de police zurichoise lors d'un collage en août 1941 :

³⁰⁸ DUCLOS Jacques, *Le chemin que j'ai choisi*, Mémoire, Tome 1, Paris, Fayard, coll. C'était ainsi, 1968, p.326.

³⁰⁹ Ibid., p.301.

³¹⁰ RAUBER André, « L'époque des interdictions communistes », *Cahiers d'histoire du mouvement communiste*, vol. 20, 2004, p.155-157.

³¹¹ Ibid., p.160.

³¹² AFS, SP, E4320B#1975/40#11*/72, Humbert-Droz, Jules, 23.9.1891, Rapport d'interpellation, 25 juin 1941, p.1.

³¹³ HUMBERT-DROZ Jules, *Dix ans de lutte antifasciste 1931-1941*, Tome III, Neuchâtel, La Baconnière, 380-382.

« Une patrouille de police faisait sa ronde. Pierre saisit son pot de colle, le lança en plein visage d'un détective et s'enfuit à toutes jambes, poursuivi par les sbires le sommant de s'arrêter. Il continua peu gêné par l'obscurité, tous les recoins du quartier lui étaient familiers. Les balles ricochaient sur le pavé autour de lui »³¹⁴.

Par ailleurs, la police zurichoise en donna une version bien différente dans les colonnes de la presse zurichoise, où les militants communistes furent présentés comme étant des fuyards qui voulaient se soustraire à une interpellation. :

« Dans la nuit de jeudi à vendredi, quelques personnes ont tenté de distribuer des tracts communistes. Ce faisant, ils ont été surpris par la police cantonale et conduits au poste de police pour y être contrôlés. Lorsque deux des personnes arrêtées ont tenté de se soustraire à cette mesure en prenant la fuite, les policiers ont tiré quelques coups de feu d'alarme après avoir appelé en vain à s'arrêter, mais ils n'ont touché personne. Les fuyards ont pu s'échapper dans l'obscurité »³¹⁵.

Jules Humbert-Droz conclut son discours de protestation en évoquant « la chasse aux communistes suisses »³¹⁶ organisée par le Conseil fédéral et sa police.

« Le père de l'accusé a déclaré dans act. 14/48 8. 4, qu'il avait chargé son fils d'expliquer à l'imprimeur que la lettre de recours ne contenait rien d'interdit, qu'il le signait lui-même et qu'il en portait la responsabilité. L'accusé déclare également dans son récit de vie (p. 9) que son père était convaincu que "l'affaire était légale, sinon il ne l'aurait pas envoyé" »³¹⁷

Cette question de la répression des communistes animait une partie de sa carrière militante. L'expérience de la clandestinité ou de la semi-clandestinité le positionnait en situation de marginalité au tant au sein des pays qu'il fréquentait et que dans son propre pays. Derrière la

³¹⁴ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 186.

³¹⁵ « In der Nacht vom Donnerstag zum Freitag versuchten einige Personen kommunistische Flugblätter zu verteilen. Dabei wurden sie von der Kantonspolizei überrascht und zur Kontrolle auf das Polizeikommando geführt. Als sich zwei der Festgenommenen dieser Maßnahme durch Flucht entziehen wollten, gaben die Polizeibeamten nach vergeblichen Haltrufen einige Schreckschüsse ab, die jedoch niemand trafen. Die Flihenden konnten in der Dunkelheit entkommen. », «Kommunistische Flugblätter», *Neue Zürcher Zeitung*, n°1196, 3 août 1941, p.6., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=NZZ19410803-01.2.1> [consulté le 18.05.2024].

³¹⁶ AFS, SP, E4320B#1975/40#11*/74, Humbert-Droz, Jules, 23.9.1891, Lettre de protestation de JHD, juin 1941, p.15.

³¹⁷ « Der Vater des Angeklagten sagte in act. 14/48 8. 4 aus, er habe seinen Sohn beauftragt, dem Drucker zu erklären, die Rekurs Schrift enthalte nichts Verbotenes, er unterschreibe sie selbst und trage die Verantwortung dafür. Der Angeklagte erklärt in seinem Lebensbericht (S. 9) ebenfalls, sein Vater sei überzeugt davon gewesen, dass "die Sache legal sei, sonst hätte er ihn nicht geschickt." », Ibid., p.16.

question de la clandestinité, du voyage kominternien, de la légalité et du parti, nous retrouvons le sentiment d'exil chez notre personnage.

L'Exil intérieur d'un militant communiste

De Moscou à Zurich, Jules Humbert-Droz ne semblait pas se trouver complètement à sa place. Personnage interstitielle, il se savait très éloigné de la culture de la société russe, même si elle demeurerait soviétisée, autant qu'il connaissait l'anticommunisme chevillé au corps de la Suisse. En 1940, la Confédération continuait de réprimer les activités communistes et traitait les militants en tant qu'éléments exogènes à la nation. Seulement, le fait d'avoir vécu autant d'année, près de dix ans, en dehors de la Suisse, Jules Humbert-Droz se rendait compte que ses liens avec le KPS devinrent plus lâches. Dans la définition de Claudio Bolzman, « l'exil implique la perte du lieu habituel de vie, sans que les personnes concernées puissent avoir la garantie de trouver un nouveau lieu de vie où s'installer »³¹⁸. C'est « une situation de rupture radicale de la place de quelqu'un dans la société [...], de la vie quotidienne et de ses évidences, de sa prévisibilité, des rythmes et des habitudes qui faisaient croire que demain ne serait pas trop différent d'aujourd'hui et d'hier »³¹⁹. Enfin, l'exil comprend le risque de « se voir privé de jour au lendemain de son emploi, de ses sources de revenus, des liens familiaux, de ses relations sociales »³²⁰. La famille Humbert-Droz pouvait, dans la mesure du possible, se rendre à Boudevilliers, chez la mère de Jules, en toute légalité³²¹. Les séjours duraient, en moyenne, une dizaine de jours, et lui permettaient de se rendre dans les sections et cellules locales du PC romand. Il écrivit à Fanny Guingold, alias Jeanne, dans une lettre envoyée au C. C du PC Suisse, qu'il avait passé quelques jours en Suisse, avec un repos tout relatif, car il avait dû « [visiter] plusieurs de [leurs] sections romandes »³²². Près d'une année plus tard, en juillet 1924, Jules Humbert-Droz déclara que « toutes les fois [qu'il avait] l'occasion de passer quelques jours en Suisse [il] [reprenait] contact soit avec les sections neuchâteloises, soit avec la Centrale »³²³. Ses liens avec la section chaux-de-fonnière ne s'arrêtaient pas à des visites, visiblement, car il écrivit que depuis « tout ce temps [il] [n'avait] pas cessé d'être membre du Parti communiste, section de La Chaux-de-Fonds, où [il] [payait] [ses] cotisations »³²⁴. Mais certaines de ses lettres laissaient transparaître l'idée d'une certaine mélancolie pour son pays natal et son parti

³¹⁸ BOLZMAN Claudio, « Exil et errance », *Pensée plurielle*, n°35, vol.1, 2014, p.45.

³¹⁹ Ibid.

³²⁰ Ibid.

³²¹ Voir la Carte des séjours de JHD, 249.

³²² Archives publiées, Tome 2, Lettre de JHD à Jeanne, 05 septembre, 1923, p.25-24.

³²³ Archives publiées, Tome 2, Lettre de JHD au C.C du PC suisse, 15 juillet 1924, p.274.

³²⁴ Ibid.

d'origine. Il se plaignit du fait que l'Internationale l'avait contraint à ne plus travailler pour le Parti suisse, afin de l'envoyer auprès de l'exécutif de l'Internationale »³²⁵. Son sentiment de double appartenance, au PC suisse d'un côté, et à l'Internationale communiste de l'autre, lui pesait quelque peu. Par souci de clarifier sa situation, il envoya une lettre au Comité central du PC suisse, en juillet 1924, au moment où il se trouvait en Italie fasciste, afin de savoir s'il devait envisager de « quitter le Parti suisse et adhérer au PC russe »³²⁶. D'un côté, Jules Humbert-Droz souhaitait clarifier une situation qui lui échappait complètement — celle de rester à des postes à responsabilité au sein du Komintern. De l'autre, il voulait s'assurer que le PC suisse lui faisait toujours, confiance. Les signaux paraissaient contradictoires. Le PC suisse continuait à lui accorder sa confiance, alors qu'il ne lui avait pas renouvelé son mandat de représentant auprès de l'EKKI depuis le Troisième congrès de l'IC, en 1922³²⁷. Le secrétaire de l'IC déplorait une telle situation, car il se retrouvait « dans la position fautive d'un sans-parti »³²⁸. Ce statut d'entre-deux ne lui conférait pas la confiance nécessaire, et pouvait même lui porter préjudice aux yeux des autres membres du Comité exécutif de l'IC. Afin d'étayer ses arguments, il prit le cas de Kuusinen qui, ayant pourtant vécu depuis longtemps à Moscou, restait néanmoins le représentant de son parti auprès de l'EKKI³²⁹. Au cours du cinquième Congrès mondial de l'internationale communiste, « Le KPS y était représenté par Edouard Scherrer »³³⁰, militant inconnu de Moscou, mais qui avait le mérite d'être un ancien bûcheron³³¹. Il incarnait « l'ouvriérisme » des directions nationales. Sa nomination résultait, donc, de la bolchévisation de l'Internationale communiste. Au cours du mois d'août 1924, les cadres du PC suisse évoquèrent le nom de Walther Bringolf, autre ouvrier de formation³³², afin de représenter le Parti devant les hautes instances du Komintern. Pour autant, La Centrale du KPS lui assurait « [qu'] au sein du parti suisse, ni à la centrale ni parmi les membres, il [n'existait] une quelconque méfiance à [son] égard »³³³. Bodenmann alla jusqu'à lui dire qu'ils

³²⁵ Archives publiées de JHD, Tome 2, Lettre de JHD au C.C du PC suisse, 15 juillet 1924, p.274.

³²⁶ Ibid.

³²⁷ Ibid., p.275.

³²⁸ Ibid.

³²⁹ Ibid., p.276.

³³⁰ « Die KPS war in ihr durch Edouard Scherrer »; STETTLER Peter, *Die Kommunistische Partei der Schweiz (1921-1931)*, Berne, Francke Verlag, coll. Helvetica politica, Série B, 1980, p. 64.

³³¹ Studer Brigitte, « Edouard Eugène Scherrer », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 15.06.2010, en ligne <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/049140/2010-06-15/> [consulté le 18.05.2024].

³³² Brigitte Studer, « Walther Bringolf », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 08.06.2004, en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/006130/2004-06-08/> [consulté le 18.05.2024].

³³³ « In der Schweizer Partei, weder in der Zentrale noch in der Mitgliedschaft besteht irgendwelches Misstrauen gegen dich. »; Archives publiées de JHD, Tome 2, Lettre de Bodenmann (représentant de la Centrale) à JHD, 08 août 1924, p.282.

« [étaient] fermement opposés à ce [qu'il] s'inscrive au parti russe »³³⁴. Sa fidélité à son parti avait été, *a posteriori*, une erreur salubre. Les pénuries de 1928-1929 marquèrent un tournant dans la vie moscovite des Humbert-Droz. Les magasins les mieux ravitaillés, et soustraits au rationnement, étaient « réservés aux étrangers, aux ingénieurs, aux membres des Exécutifs de l'Internationale syndicale rouge, de l'Internationale sportive rouge, du Secours rouge et de l'IC »³³⁵. Cependant, afin de bénéficier de ces avantages, la personne devait se trouver en règle vis-à-vis de l'Internationale, en étant rattachée à la cellule Komintern du PC russe. Or, Jules Humbert-Droz était toujours membre du PC suisse, et considéré, en ce sens, comme un « employé sans parti »³³⁶. Sa situation administrative lui permettait seulement d'obtenir « la carte alimentaire d'une catégorie inférieure, la quatrième »³³⁷. Celle-ci l'obligeait à se ravitailler dans des magasins rationnés. Par ailleurs, son appartenance à l'IC sans affiliation au PC russe lui fit échapper au traitement subi par les citoyens soviétiques. Et il ne reçut pas la sanction suprême, l'arrestation. Sa situation se différençia, grandement, de celle de son homologue suisse, Fritz Platten. Ayant obtenu la citoyenneté soviétique, il fut traité comme tel et condamné à la déportation. Malgré les vicissitudes et l'éloignement, Jules Humbert-Droz resta fidèle à son parti d'origine, en y restant affilié. Mais ses preuves d'attachement n'étaient pas suffisantes. Et Jules Humbert-Droz sentait grandir le poids de la distance, et se creuser un fossé entre lui et le KPS. Cette séparation induisait un manque de temps accordé à son parti d'origine. Ses multiples déplacements et sa vie en clandestinité ne lui permettaient pas d'avoir des relations suivies avec les communistes suisses et les sections romandes. Ainsi, les dirigeants du PC suisse lui firent comprendre qu'ils voulaient « déléguer ce camarade à Moscou, afin qu'à son retour, il puisse être très utile au Parti »³³⁸, en Suisse. Dorénavant, Jules Humbert-Droz vivait une vie moscovite, avec des réalités moscovites, et un parti d'origine qui le reconnaissaient comme un camarade communiste, mais plus comme un compatriote prompt à représenter leurs intérêts particuliers.

Lors de ses retours en Suisse, Jules Humbert-Droz avait, lui-même, du mal à ce « (re)familiariser » avec la mentalité de son pays d'origine. Il écrivit une lettre à Jenny, dans

³³⁴ « [Sie] sind ganz entschieden dagegen, dass [Er Ihm] bei der russischen Partei anmeldest »; Archives publiées de JHD, Tome 2, Lettre de Bodenmann (représentant de la Centrale) à JHD, 08 juillet 1924, p. 283.

³³⁵ HUMBERT-DROZ Jenny, Une pensée, une conscience, un combat : la carrière politique de Jules Humbert-Droz retracée par sa femme, Neuchâtel, La Baconnière, 1976, Op.cit., p. 131

³³⁶ Ibid.

³³⁷ Ibid.

³³⁸ « diesen genossen nach Moskau delegieren, damit er nach seiner Rückkehr hier der Partei viel nützen kann »; Archives publiées de JHD, Tome 2, Lettre de Bodenmann (représentant de la Centrale) à JHD, 08 juillet 1924, p. 283.

laquelle il détailla le fossé qui demeurait entre son nouvel état d'esprit et celui de ses concitoyens.

« Quatre jours auprès de mes compatriotes et de ma famille me suffirent pour réaliser le chemin parcouru et l'éloignement opéré. Nous sommes partis ensemble d'une philosophie idéaliste, religieuse, morale, toute remplie de notre éducation protestante. Quelle est aujourd'hui notre base philosophique ? Le matérialisme, sans doute »³³⁹.

Ce sentiment venait renforcer celui de ne plus appartenir, nommément, à son ancien parti. Une partie de son histoire s'effaçait au profit d'une nouvelle, dont les phrases s'écrivaient à l'Est.

CONCLUSION

Émissaire ou commissaire, telle est la question centrale de ce chapitre. Jules Humbert-Droz déclarait, quarante ans après avoir exercé des responsabilités au sein du Komintern, que son rôle n'avait pas été celui du bras armé de l'exécutif de l'IC. Aussi, les personnes qui furent exclues à la demande de l'organisation, avec son concours, ne lui en voulaient, selon ses dires. Comprenant que ceci était son rôle au sein du Komintern. Pourtant, derrière cette déclaration se cache une réalité moins péremptoire. Jules Humbert-Droz n'avait pas les caractéristiques d'un commissaire politique. Ses méthodes comprenaient surtout la recherche du compromis au sein de deux courants antagoniques. Peut-être que sa courte expérience de pasteur avait pu servir dans une telle entreprise, et qu'il représentait, encore, un style de kominternien qui pouvait essayer d'aménager certaines directives de Moscou, tant que cela ne nuisait pas à la ligne générale de l'organisation. La plupart du temps, Jules Humbert-Droz jouait les médiateurs, les conciliateurs dans les conflits mettant aux prises les militants d'une même section, ou la section avec l'exécutif de l'IC. Il savait aussi faire preuve de moins d'indulgence, et réprimander la section qui ne menait pas correctement la lutte ou n'appliquait pas assez fidèlement la ligne et stratégie générale. Au besoin, Le Chaux-de-Fonnier recourait à l'exclusion, alors sanction la plus élevée au sein d'une organisation politique. Surtout pour une organisation dont les cadres avaient été soigneusement sélectionnés, voire parrainés en amont. Cependant, sa fidélité à l'esprit individualiste anarchisant l'empêchait, malgré son appétence

³³⁹ HUMBERT-DROZ Jenny, Une pensée, une conscience, un combat : la carrière politique de Jules Humbert-Droz retracée par sa femme, Neuchâtel, La Baconnière, 1976, p.109.

pour la discipline de parti, de promouvoir les exclusions collectives. Si Jules Humbert-Droz devait être un commissaire politique, il se comportait davantage comme un émissaire. La bolchévisation de ses méthodes ne prit pas le chemin de la stalinisation.

Derrière le travail politique, Jules Humbert-Droz vécut une autre expérience, celle de la clandestinité. En effet, le kominternien est un personnage capable de se camoufler, d'être un caméléon des frontières et de jouer un rôle. Au besoin, il peut recourir au « masque du parfait bourgeois », afin de duper le policier ou son voisin de palier. Mais cette vie sous couverture est la conséquence d'une répression qui s'abattait sur l'émissaire kominternien. Agent de la subversion, il l'était aux yeux des autorités, car son objectif était bien celui de répandre les idées révolutionnaires et de maintenir, en ordre de bataille, les sections du parti mondial de révolution. Malgré ces risques encourus, Jules Humbert-Droz demeurait toujours un ressortissant étranger évoluant dans de hautes instances de l'IC. Alors que la sociologie des cadres dirigeants se soviétisait au fil des années. Ces derniers venaient soit de l'ex-Empire russe, ou soit ils avaient parfaitement intégré les nouveaux codes de la bolchévisation et de la stalinisation. Par ailleurs, l'absence d'une double appartenance avec le KPS lui fit (re)sentir un manque de légitimité par rapport à ses camarades de l'EKKI. Un sentiment d'illégitimité qui fut le premier d'une longue série au cours de sa carrière communiste. Par ailleurs, une partie des autres membres de l'EKKI était, le plus souvent, des militants activement recherchés dans leur pays, et qui avaient été poussés à un exil forcé au quartier général de la révolution : l'Hôtel Lux. Ce fameux hôtel qui devint sous la plume de certains de ses anciens locataires l'épicentre de la vie communautaire kominternienne et communiste, celle qui va nous intéresser dans le prochain chapitre.

« L'histoire d'un parti, en somme, ne pourra être que l'histoire d'un groupe social déterminé. Mais ce groupe n'est pas isolé ; il y a ses amis, ceux qui ont avec lui des affinités, ses adversaires, ses ennemis »¹, Antonio Gramsci.

Retracer l'histoire de Jules Humbert-Droz au cours de la longue décennie 1930, c'est voyager au sein du KPS. C'est analyser les mécanismes d'une microsociété communiste dans un pays, où l'anticommunisme fut élevé au rang de culture politique². L'historien Ronald Creagh définit comme microsociété : ces groupes « qui réunissent des personnes qui, d'une manière ou d'une autre, partageaient leurs ressources humaines et prennent en main leur destin »³. La définition gramscienne du parti donne une coloration communautaire à ce dernier. Cette biographie doit s'attacher aux liens communautaires de Jules Humbert-Droz dans sa vie en Union soviétique, où il vivait dans une micro-société appelé Hôtel Lux, et au sein de la structure familiale, son premier cercle communautaire, là où politisation et contestation allaient de pair. Étudier le lien communautaire, c'est questionner les raisons pour lesquelles Jules Humbert-Droz continuait à militer au sein d'un parti où il se trouvait, parfois, en délicatesse. Ce parti, il devait en défendre l'honneur, et cela impliquait la recherche de « l'ennemi commun », cher à Georg Simmel, qu'il fût fasciste, bourgeois ou social-démocrate. L'appartenance communautaire pose par ailleurs des problèmes à ceux qui la récusent. Jules Humbert-Droz fut ainsi traité de renégat et de traître après avoir quitté la famille communiste pour entrer dans une autre.

LA VIE SOVIÉTIQUE D'UN KOMINTERNIEN.

Le fonctionnaire du *Komintern* n'était pas un homme ou une femme des champs. Son domaine c'était la ville, le milieu urbain, avec ses immeubles, ses grandes avenues, ses transports en commun et ses foules. L'homme de l'Internationale communiste évoluait dans les grandes capitales du globe, de Paris à Tokyo, de New York à Beijing, et de Berlin au Caire. Les polices de tous les pays essayaient de le rechercher, de le surveiller, et le cas échéant, de l'expulser. Mais de toutes ces villes, il n'y en avait qu'une seule qui représentait son point de

¹ GRAMSCI Antonio, *Textes choisis*, Paris, Le Temps des Cerises, 1983, p. 269

² JOST Hans Ulrich, « Surveiller et punir : le quadrillage du mouvement ouvrier et du socialisme par la bourgeoisie suisse aux 19^e et 20^e siècles », VUILLEUMIER Marc (dir.), *Cent ans de police politique en Suisse (1889-1989)*, Édition d'En Bas, 1989, p.11.

³ CREAGH Ronald, *Utopies américaines : Expériences libertaires du XIX^e siècle à nos jours*, Marseille, Agone, Coll. Mémoires sociales, 2009, p. 11.

chute, sa *Doma*, c'était Moscou la révolutionnaire. L'ancienne cité médiévale bénéficiait de l'échec des révolutions allemandes. Elle devint la capitale de la révolution prolétarienne, dont tous les communistes d'Europe, d'Amérique, d'Asie et d'Afrique admiraient, parfois pour un temps, le courage. Même Petrograd ne pouvait plus rivaliser avec elle, alors qu'elle fut, jadis, l'épicentre des révolutions russes. À ce titre, le secrétaire général du PCUS de l'époque, Joseph Staline, prononça un discours dans lequel, il salua la ville de Moscou « comme [étant] le centre historique de l'État russe centralisé »⁴. Ainsi vivre dans la ville de Moscou ne recouvrait pas la même chose que vivre dans l'Union soviétique profonde, celle des villes très moyennes et des campagnes peuplées de paysans et de koulaks. Le Moscovite se pensait différent des autres habitants de la Russie. Il savait que sa ville était un phare international de la révolution mondiale et qu'il avait une place de choix à la fois dans son pays, mais aussi aux yeux des autres pays. Moscou demeurait la fois un microcosme internationaliste et le centre d'un projet de russification voulu par Staline. Aussi, Robert Tucker décrit Staline, non pas comme un Géorgien ou un Soviétique, mais comme un Moscovite, avec une certaine conception nationaliste du projet soviétique, dont le centre de gravité tournait autour de Moscou. Ainsi, la capitale de l'URSS regroupait près de 2 019 453 habitants⁵, et se situait très loin de devant ses concurrentes, Leningrad et Kiev, respectivement peuplées de 1 616 118 et 493 873 d'âmes⁶. En plus de vivre dans une grande ville, le Moscovite appartenait au cercle restreint des urbains. Ces derniers ne représentaient que 17,9 % de la population soviétique, en 1926⁷.

Sur le plan urbanistique, l'ancienne cité des Riourikides dessinait une série de quatre cercles concentriques, traversés par des dizaines de rues droites, convergentes toutes vers le centre. La Moskova, rivière longue de 502 km, dont la source se situait dans les confins ouest de l'Oblast de Moscou, bordait l'hypercentre. Elle formait une boucle qui longeait les murs du Kremlin puis quittait le centre-ville pour aller rejoindre la vaste campagne moscovite. L'ancienne forteresse tsariste était désormais aux mains des révolutionnaires qui avaient pris, depuis 1918, possession du lieu occupé jadis par les tsars. Ce lieu de pouvoir de second rang depuis Pierre le Grand redevint, sous la houlette des bolchéviques, un des principaux centres de pouvoir du

⁴ TUCKER Robert C., *Staline révolutionnaire (1879-1929) — Essai historique et psychologique*, Fayard, 1973, p. 211.

⁵ SOKOLOV S.N, OUVAROV P., BELAVII A.F, KAMETSKIY V. A, *Малый географический атлас*, Moscou et Leningrad, Государственное издательство, 1929, p.12., Internet Archives, en ligne, https://archive.org/details/maly_geographicheskyy_atlas [consulté le 18.05.204].

⁶ Ibid.

⁷ VICHNEVSKI Anatoli, *La faucille et le rouble : la modernisation conservatrice en URSS*, Paris, Gallimard, 2000, p.125.

monde russe et communiste. L'ensemble constitué par le Kremlin et la Place Rouge formait un triangle où se rejoignaient les rues Gertsena, Dmitrovna, Petrovka, et Tverskaïa (Тверская). Il bordait l'hypercentre de Moscou et s'étendait sur près de 400 hectares⁸. Son nom évoquait, pour les Moscovites des années 1920, l'administration, la culture, les hôtels, et les manifestations en mémoire de la révolution bolchévique. Les cortèges « du jour de la révolution » remontaient souvent la rue Tverskaïa (Тверская улица) avant de bifurquer sur le boulevard Tverskoï (Тверской бульвар), où se trouvaient Le Théâtre Maly (Малого театра) et la Maison Ermolova, deux centres incontournables de la vie culturelle moscovite. Paradoxe, s'il en était un pour un antimilitarisme comme Jules Humbert-Droz, l'armée jouait « un rôle important dans le spectacle festif »⁹. Le quartier Tverskoï devait être le terreau « d'un peuple révolutionnaire », où les lieux du pouvoir communiste cohabitait avec le centre névralgique d'une nouvelle culture soviétique.

À proximité, « la vénérable rue Tverskaïa, longue de 1,6 km [qui demeurait] encore étroite et sinueuse grouillait aussi d'activité¹⁰. Le quartier hébergeait la nouvelle agence télégraphique-TASS – créée en 1925, et qui illustrait la modernité communicationnelle du régime soviétique¹¹. Ainsi, Tverskaïa devenait un point névralgique pour les communications soviétiques. Or, cette rue n'était pas seulement une artère importante des Moscovites et du pouvoir soviétique, mais elle était aussi le point de passage incontournable pour tout kominternien. C'était là en effet que s'élevait, au 36 de la rue, le fameux *Hôtel Lux* (Отель « Люкс »), bâtiment où logeait l'ensemble des membres, cadres et employés de l'Internationale communiste. Le *Lux* (Отель « Люкс ») était une bâtisse relativement impressionnante, en comparaison de ses voisines, et concurrençait assez largement les autres hôtels du quartier Tverskoï, avec ses six étages. Cent trente fenêtres quadrillaient la façade ; et certaines se retrouvaient surplombées par des moulures en forme d'arche. Les fenêtres du rez-de-chaussée étaient assez hautes, de sorte que la lumière venait éclairer le réfectoire, les salles communes et la bibliothèque.

Quelques numéros plus loin, au 85 de la rue Tverskaïa, se trouvait La Maison internationale d'aide aux travailleurs du Komintern. Ce centre administratif avait un aspect à la fois sombre et massif. Deux coupoles surplombaient deux rangées de fenêtres. Un toit plat faisait office de

⁸ Voir la carte de Moscou, 1914.

⁹ KOUSTOVA Emilia, « Célébrer, mobiliser et mettre en scène : le spectaculaire dans les manifestations festives soviétiques des années 1920 », *Sociétés & Représentations*, vol. 31, n°1, 2011, p.167.

¹⁰ « auf die sich noch eng dahinwindende, altherwürdige Twerskaja. »; MAYENBURG Ruth von, *Hotel Lux: Das Absteigequartier der Weltrevolution, Munich*, R. Piper, coll. Serie Piper, 1991, [1978], p.103.

¹¹ « С 1925 г. учреждено Телеграфное агентство СССР – ТАСС. »; РГАФД, boulevard Tverskoï (Тверской бульвар).

couverture, et les grandes fenêtres devaient laisser pénétrer une abondante lumière, pour celui qui se trouvait à proximité de ces dernières. Son emplacement semblait former un carrefour entre la rue Tverskaïa et l'allée Oroujeïnii (*Оружейный пер.*). La vie du kominternien se déroulait dans ce huis-clos à ciel ouvert, car il ne s'aventurait que rarement loin de la vieille Cité russe. Parfois, il partait se reposer dans les sanatoriums de Sotchi, de l'Abkhazie ou de Mineralny Vody. Sinon, le travail à l'étranger l'appelait, et il devait quitter son nid moscovite pour une période d'une longueur variable. Le couple Humbert-Droz résidait au dernier étage de l'hôtel, celui construit pendant la guerre et qui surplombait l'ensemble de la bâtisse en lui donnant ce caractère massif. Leur logement se trouvait aux numéros 20-21¹², « dans une chambre spacieuse aux grandes baies et vitres »¹³. Elle donnait sur la rue Tverskaïa. Ruth von Mayenburg écrivit que « de là, en 1928, on avait une vue imprenable sur les tours du Kremlin épargnées par le Grand Ruban de 1812, sur la Place Rouge et les coupoles de Saint-Basile, et sur les quartiers lointains de Moscou, au-delà de la rivière »¹⁴. Ce point de vue pittoresque faisait écho à la singularité de la rue Tverskaïa. Les fenêtres du couple résonnaient des sons de la ville. Et il pouvait sentir les odeurs de la vie moscovite. La famille Humbert-Droz occupait un espace composé d'un bureau de travail, d'une salle à manger servant de salle de réunion le cas échéant et d'une dernière pièce réservée à la chambre des enfants. Toute intimité restait assez abstraite, et la frontière entre vie privée et activité professionnelle paraissait confuse. Ainsi, cette occupation de l'espace et l'agencement du logement ne différaient que légèrement du meilleur habitat patronal proposé par les architectes sociaux de l'époque. En effet, le logement type ouvrier se munissait, selon Claire Pigut, « d'une cuisine, d'une chambre pour les parents, une pour les enfants pendant qu'ils [étaient] petits, deux lorsqu'ils [étaient] plus grands, les dépendances nécessaires [...]. Ajoutez-y, si possible, un petit jardin, un local pour travailler ou une chambre surnuméraire à louer, et vous aurez le type d'habitation qui devoir pouvoir être mis à la disposition de la classe ouvrière pour un prix de 250 à 300 francs par an »¹⁵.

¹² Archives publiées de JHD, Tome 3, Lettre de Jules Humbert-Droz à Piatnitsky, Copie au GPU, 28 septembre 1929, 154.

¹³ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, *Op.cit.*, p.106.

¹⁴ « Von dort aus sich damals, 1928, ein noch unverbauter weiter Ausblick auf die vom Großen Band anno 1812 verschonten Kremltürme, über den Roten Platz und die Basiliuskuppeln hinweg bis zu den fernen, jenseits der Moskva liegenden Stadtteilen »; MAYENBURG Ruth, 1991, [1978], *Op.cit.*, p.103.

¹⁵ PIGUET Claire, « Panorama de la construction de logements à bon marché dans le canton de Neuchâtel (1850-1930) », *Cahiers d'Histoire du mouvement ouvrier*, n°25, 2009, p. 14.

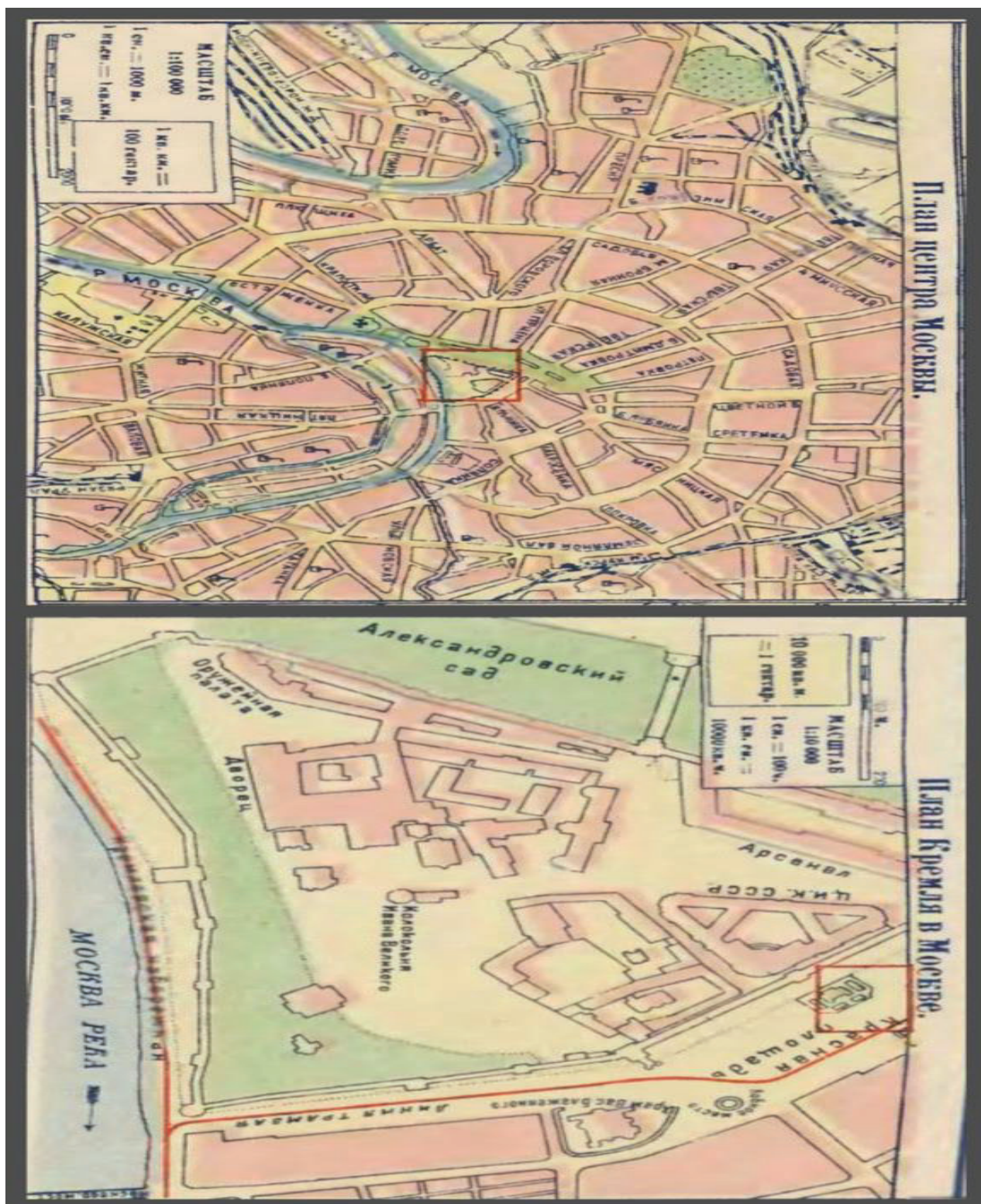


Figure 17 : Carte du centre-ville de Moscou [1^{ère}] ; carte du centre du quartier de la Place rouge [2^{ème}], 1924¹⁶.

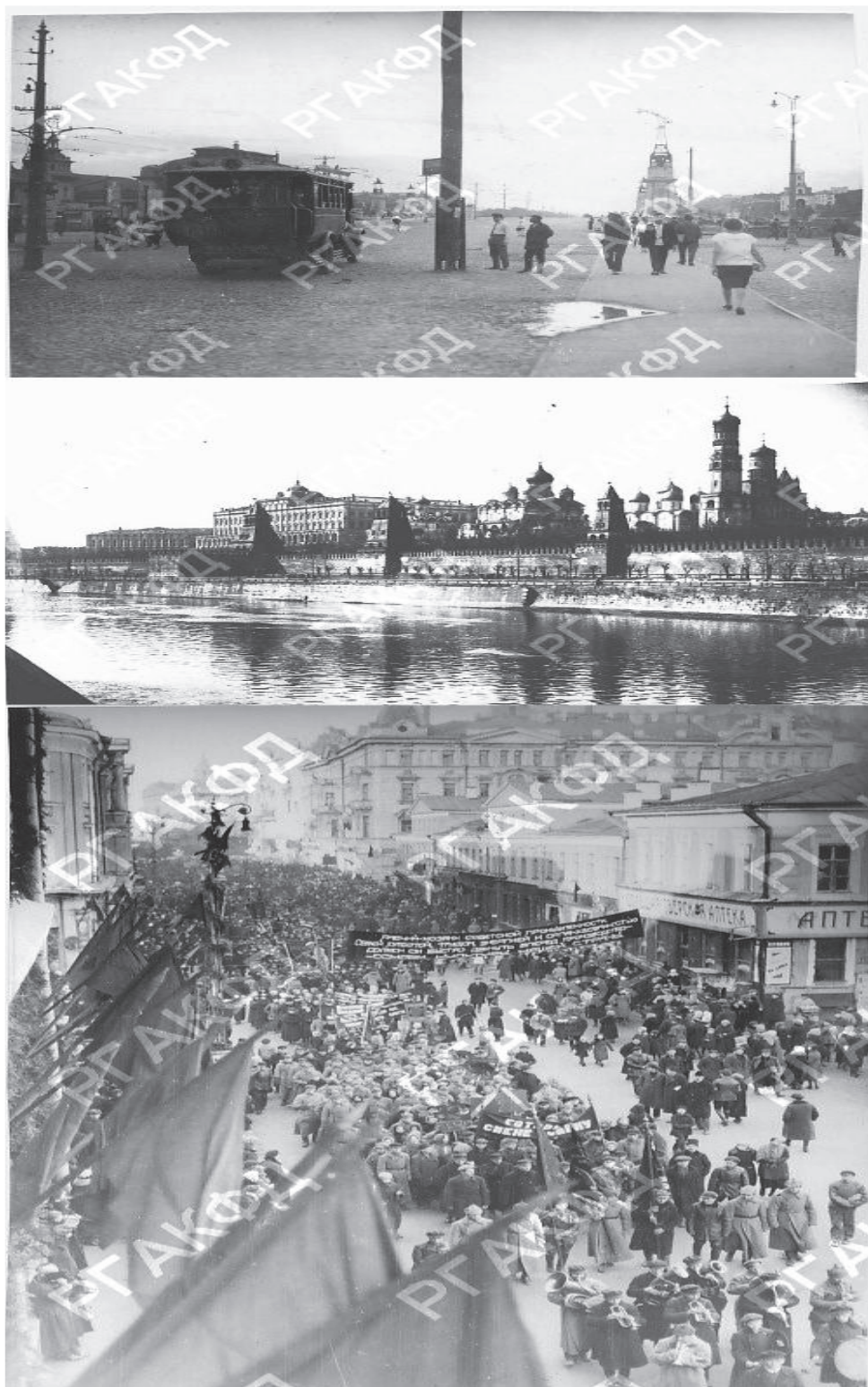


Figure 18 : Quartier Tverskoy, [1] Passage du bus sur le Pont Tverskoy, au-dessus des voies de la Gare « Belorussky », 1922¹⁷/ [2] Kremlin, vue de la rivière Moskva, 1920-1924¹⁸/ [3] Un cortège défile dans la Rue Tverskaïa, le jour de la célébration des sept ans de la Révolution d'Octobre 1917, 1924¹⁹.



Figure 19: Hôtel Lux dans les années 1910/Figure 20 : L'hôtel Lux vu de face, 1934 /Figure 21 : Maison d'aide internationale aux travailleurs du Comintern, vue de face, rue Tverskaïa, Nd²⁰.

¹⁷ РГАКФД, Т1 Города, 2-113867 ч/б, Nikolai Mikhaïlovitch Petrov, Passage du bus sur le Pont Tverskoy, 1922.

¹⁸ РГАКФД, Т1 Города, 1-115316 ч/б, Nikolai Mikhaïlovitch Petrov, Le Kremlin, vue de la rivière Moskva, 1922-1924.

¹⁹ ГАКФД, Т1 Города, 2-113830 ч/б, Nikolai Mikhaïlovitch Petrov, Passage d'un cortège célébrant le jour de la Révolution bolchévique, Rue Tverskaïa, 1924.

²⁰ ГАКФД, Ш 5 Учреждения клубного типа, 3-1089 ч/б, Maison d'aide internationale aux travailleurs du Comintern, rue Tverskaïa, Nd.

Fonction (<i>Tsetigkeit</i>)	Effectif (Anzahl)	Salaire mensuel (Loehn. pro Mo.)	Échelon (Stufe)
Directeur (Kommandant)	1	158,40	17
Directeur-adjoint	2	122,76	14
Agent comptable (Buchhalter)	1	183,96	16
Caissier (Kassier)	1	83,16	10
Employé de comptoir	1	83,16	10
Magasinier	4	83,16	10
Employées de bureau	3	55,44	7
Service de nuit (Nachtdienst)	4	55,44	7
Téléphoniste	5	55,4	7
Femmes de ménage	11	43,56	5
Nettoyeurs des escaliers	5	43,56	5
Femme de bains (Badefrau)	1	43,56	5
Nettoyeurs de plancher	21	55,44	7
Monteur électricien	1	99	12
Couvreur-zingueur (Spengler)	1	99	12
Peintre en bâtiment (Maler)	2	83,16	10
Menuisier (Tischler)	2	83,16-91,08	9/11
Charpentier (Zimmermann)	1	61,38	8
Apprenti-menuisier	1	23,76	2
Tapissier (Tapesierer)	1	69,30	9
Serrurier (Schlosser)	2	91,08-99	11/12
Chauffeur (Heizer)	1	49,50	6
Fumiste (Hafner)	13	49,50	6
Travailleur (Arbeiter)	2	43,56-49,56	5/6
Gardien de la cours (	3	43,50	5
Cocher (Kutscher)	6	55,44	7
Lingerie (Lingerie)			
Blanchisseuses	2	43,56-49,50	5/6
Portier (Portier)	1	49,50	6
Portier auxiliaire	4	43,56 ; 49,50 ; 55,44	5/6/7
Femmes de ménage	2	43,56	5
Coiffeur (Coiffeur)	1	83,16	10
Chauffeur (Heiser)	6	49,50	6
Travailleur auxiliaire	10	43,56	5

Tableau 5 : Tableau des effectifs et grille des salaires des employés de l'Hotel Lux²¹.

²¹ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 18. Д. 331 , Документы комиссии общежития "Люкс", Personalbestand, 1924, 2 p.

À l'instar de tous les grands hôtels de la capitale soviétique, le Lux bénéficiait d'un « dispositif qui [convenait] à leurs exigences de communications rapides »²². En effet, chacune des chambres des grands hôtels moscovites possédait un téléphone. Ce faisant, les membres du Komintern devaient être, en Europe, les premiers à apprécier ces services d'hôtellerie, dotés de tous les avantages procurés par le téléphone²³. Cette modernité de la communication cachait de grandes disparités territoriales. « La moyenne du pays [était] d'un appareil pour 550 personnes, tandis qu'elle [était] d'un appareil pour 82 personnes au niveau mondial »²⁴, laissant percevoir, là aussi, d'importantes différences. La répartition territoriale du nombre de téléphones n'était guère plus équilibrée. Moscou et Petrograd concentraient près de 42 % des téléphones présents sur le sol soviétique, alors que les régions de la Kirghizie et du Tadjikie en étaient complètement dépourvues²⁵. La communication et l'électrification furent deux chantiers importants des bolchéviques, après la révolution et au cours de la NEP. À ce titre, Lénine aurait déclaré, avec une pointe de pragmatisme, que « le communisme, ce sont les soviets partout plus l'électrification »²⁶. Le logement des Humbert-Droz était pourvu d'une modernité qu'il n'aurait certainement pas connue dans leur habitat social de la rue Mathey, à La Chaux-de-Fonds. Derrière la modernité se cachaient les mêmes problèmes que dans les hôtels d'Europe ou d'Amérique. L'insalubrité pouvait régner dans les couloirs et les chambres du Lux. À ce titre, Jenny Humbert-Droz se plaignait régulièrement, selon Ruth von Mayenburg, de voir « des punaises et encore des punaises » dans l'hôtel, et d'ajouter que c'était « un véritable fléau pour les étrangers [alors que] les Russes étaient déjà immunisés »²⁷. Un élément que nous pouvons sérieusement mettre en doute, car personne ne s'habitue véritablement à être dévoré par des punaises. Ces questions d'hygiène avaient été souvent soulevées par la commission responsable de l'administration de l'Hôtel Lux. Selon les participants à une séance datée du 29 septembre 1924, « la commission [devait] inspecter toutes les chambres du Lux »²⁸, en raison des

²² MAYENBURG Ruth von, 1991, [1978], Op.cit., p.71.

²³ ZAKHAROVA Larissa, De Moscou aux terres les plus lointaines : communications, politique et société en URSS, Paris, Éditions EHESS, Coll. En temps & Lieux, 2020, p. 51.

²⁴ Ibid.

²⁵ Ibid., p.55.

²⁶ BELTRAN Alain, « La Russie, L'URSS, et l'électrification des années 1880-1926 », *La Revue de l'énergie*, n°628, novembre-décembre, 2015, p. 80.

²⁷ « Wanzen und nochmals Wanzen eine wahre Plage für die Ausländer, die Russen waren schon immunisiert. »; MAYENBURG Ruth von, [1991] 1978, Ibid. p. 71.

²⁸ « Die Kommission soll sämtliche Zimmer im Lux inspizieren »; РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 18. Д. 331, Документы комиссии общежития "Люкс", Procès-verbal de la séance de la Commission-Lux, 28.09.1924, p.1.

« conditions d'hygiène ... »²⁹. Ce problème ne touchait pas seulement les chambres ou les parties communes. Les cuisines étaient également critiquées par la Commission Lux qui avait demandé à « l'administration de la cuisine [de] maintenir la cuisine plus propre »³⁰.

La commission Lux chargée d'administrer l'hôtel, jouissait d'un -pouvoir au sein de la structure. Elle servait à régler les litiges entre les occupants, à accepter de nouveaux membres en son sein³¹ et à régler les grilles salariales du personnel. Le cas échéant, elle pouvait être amenée à procéder à des contrôles de ses employés. Ainsi, le portier, qui jouait un rôle central dans le contrôle des entrées et des sorties, n'échappait pas aux demandes de vérification, de la part de sa hiérarchie. La commission assurait que « le portier en chef, qui est un professionnel de l'hôtellerie et qui, selon notre expérience, est une force de premier ordre dans ce domaine, doit être contrôlé par l'administration »³². Et dès que les premiers manquements à son travail se firent sentir, les membres de la commission -Lux lui rappelèrent qu'il était « toujours possible de demander des explications à la GPU [concernant] son manque d'assiduité à ses postes »³³. Derrière cette rigueur hiérarchique se trouvait une organisation salariale plus horizontale. Le salaire d'un portier principal, échelon 6 des employés de l'Internationale communiste, était de 49,50 roubles ; celui-ci était identique à celui du portier auxiliaire, au même échelon. Et lorsqu'une personne moins élevée hiérarchiquement passait à un échelon supérieur à celui de son chef, il touchait un salaire plus élevé que son supérieur³⁴. Le salaire n'était donc pas attaché au poste, mais à l'échelon. Quant à son application, elle était basée sur un régime sectoriel, et non général.

L'Internationale communiste mettait à disposition de ses membres étrangers, tout le nécessaire, pour qu'ils puissent accomplir leurs tâches. L'emploi du temps d'un kominternien, au Lux, n'était pas de tout repos. Plus qu'un travail de bureau, c'était un engagement à plein temps. Sans avoir nécessairement de répit, Jules Humbert-Droz pouvait assister à une réunion

²⁹ « Hygienischen verhältnisse im Lux »; РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 18. Д. 331, Документы комиссии общежития "Люкс", Procès-verbal de la séance de la Commission-Lux, 28 septembre 1924, p. 1.

³⁰ « Die Verwaltung der Küche [aus] die Küche reiner zu halten. »; РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 18. Д. 331, Документы комиссии общежития "Люкс", Procès-verbal de la séance de la Commission-Lux, 10 novembre 1924, p. 2.

³¹ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 18. Д. 331, Документы комиссии общежития "Люкс"

³² « Der Oberportier, der ein Hotellfachmann ist und nach unseren Erfahrungen ein ersten Ranges Kraft in dieser Hinsicht ist muss von der Verwaltung kontrolliert werden »; РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 46. Д. 1, Доклады, протоколы заседаний комиссий о гостинице "Люкс", Lettre de Heino à Piatnitsky, 27 avril 1923.

³³ « Ueber seine zu laessigkeit auf diese Posten, kann man immer von GPU eine Erklarung erfordern »; Ibid.

³⁴ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 18. Д. 331, Документы комиссии общежития "Люкс", Personalbestand, 1924, 2 p.

concernant la commission italienne, puis se présenter à une séance de la petite commission de l'EKKI. Passant, ainsi, d'une chambre à une autre, il devait savoir jongler avec les dossiers, et retenir son attention jusqu'à tard dans la nuit. Les horaires étaient très aléatoires, et l'intensité des journées variée. Les temps extra-symposiums étaient dévolus à la préparation des dossiers, aux lectures des ouvrages et aux discussions, informelles avec les autres membres du *Komintern*. Les journées de Jules Humbert-Droz avaient peu de temps mort, et ressemblaient, beaucoup à celles des personnes qui se dédiaient à « l'Étude ». « Ces obligations, celles de Jules Humbert-Droz, l'occupaient la journée entière à son bureau et le soir encore dans [leur] chambre, jusque tard dans la nuit »³⁵. L'intensité du travail se faisait ressentir, et Jenny écrivit même qu'elle y mettait tout son « savoir et tout [son] cœur. Elle fut “dès lors traductrice attitrée à la Comintern” »³⁶. Les Humbert-Droz bénéficièrent, jusqu'à la fin de l'année 1928, d'une forme de « méritocratie kominternienne ». Mettre du cœur à l'ouvrage et travailler dans le même sens pour l'organisation étaient reconnus, et même valorisés. Jules Humbert-Droz arriva à la tête du secrétariat latin, autant par sa capacité à suivre la ligne du parti, que par sa force de travail. La revalorisation de son niveau vie accompagnait son ascension politique. Lorsqu'« une seconde pièce (devint) indispensable »³⁷, la commission Lux lui octroya. L'existence soviétique des Humbert-Droz restait, le plus souvent, dans les limites du quartier Tverskoï, ce qui semblait suffire à leur épanouissement.

Loisirs, sociabilités et organisations d'une micro-société

Les loisirs, la culture et les repos n'étaient pas oubliés, et les membres de l'Internationale jouissaient des infrastructures mises à disposition par le régime soviétique. Le quartier où se trouvait le Komintern se prêtait bien aux sorties culturelles et aux loisirs. Le quartier du Tverskoï comptait deux théâtres plus la Maison Ermolova, des lieux, où Kominterniens et intelligentsia bolchévique se pressaient pour aller apprécier les œuvres du dramaturge et directeur du théâtre Alexander Jakob Yuzhin. La comédienne Maria Nikolaïevna Ermolova y déclamaient des poèmes de Iakov Polonski³⁸. À la Maison Ermolova, les nouvelles théories théâtrales et l'art nouveau se trouvaient fiévreusement débattues sous la houlette de Constantin Sergueïevitch Stanislavski, Vladimir Ivanovitch Nemirovitch-Danchenko, Feodor Ivanovitch

³⁵ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 107.

³⁶ Ibid.

³⁷ Ibid.

³⁸ РГАФД, Арх. № ф. 1, ед. уч. 5153, Полонский Я.П. «Аспазия», стихотворение. Читает Ермолова М.Н., 1925.

Chaliapin, Nicolas Evreïnoff, et Evgueni Bagrationovitch Vakhtangov³⁹. Le Moscou de cette époque était celui des « Blouses bleues » et du constructivisme soviétique. Les premiers temps de la révolution bolchévique s'accompagnaient d'une ébullition artistique. Le Commissariat à l'instruction publique de Lounatcharsky tendait à la démocratisation de l'art. Dans cette atmosphère très particulière, Jules Humbert-Droz restait, encore, très attaché aux œuvres du répertoire classique européen. Pour cela, il se rendait au Théâtre du Bolchoï, ou du Maily admirer « *Carmen*, *Faust*, *Sadko* »⁴⁰. en revanche, aucune trace ne subsiste de potentielles participations à des expositions organisées par les artistes soviétiques. Les loisirs de Jules Humbert-Droz s'épanouissaient, davantage, au grand air, où il « fit de grandes randonnées dans la campagne moscovite »⁴¹. Cette dernière était le point de chute de l'ensemble des kominterniens, qui venaient y trouver un peu de repos. Ils pouvaient se délasser sur les bords de la Moskova, aux abords de la campagne moscovite, où se trouvait une Datcha réservée aux membres de l'Exécutif et à leurs familles⁴².

Finalement, ces loisirs restaient très circonscrits au territoire moscovite, et ils ne dépassaient que rarement les frontières de la Moskova. Mais, sans être une coutume, les membres de l'Internationale pouvaient prendre des vacances, pour aller se reposer loin de Moscou et respirer l'air des cités maritimes de la Crimée. À la fin de l'été, 1926, soit cinq ans après son entrée au service du Komintern, Jules et sa femme prirent leurs « premières vacances russes, en Crimée, juste à temps pour bénéficier encore des bains de mer ». Leurs vacances se déroulèrent sur les rives de la riviéra soviétique, « au fond d'une baie [où] la maison de repos de Souk-Sou était nichée dans la verdure. Promenades aux environs de Yalta, excursions à Livadia, résidence estivale du tsar aux murs garnis de ses menus gargantuesques, escalade en légères sandales du *Romankosch*, à 1 600 mètres, pour y savourer le Chachlik, carrelots de mouton enfilés sur une baguette grillée au feu des branchages, nuit à la belle étoile en claquant des dents et descentes en premiers rayons du jour, les pieds en sang — un bain de nature et de grand air »⁴³. Le couple Humbert-Droz jouissait d'une vie plus douce que bon nombre d'ouvriers suisses. Ces derniers ne bénéficiaient pas de vacances sur les bords d'une riviéra, et le seul décor connu restait celui

³⁹ РГАФД, Арх. № ф. 1, ед. уч. 5153, Полонский Я.П. «Аспазия», стихотворение. Читает Ермолова М.Н, 1925.

⁴⁰ HUMBERT-DROZ Jenny, Op.cit., p. 102.

⁴¹ Ibid.

⁴² Ibid., p.111.

⁴³ Ibid., p. 108.

de leur district ou canton⁴⁴. Le couple vivait parmi les kominterniens une vie qui n'était pas envisageable dans son pays d'origine. Le régime soviétique choyait leurs représentants internationaux. Et ces derniers se soumettaient à une vie communautaire plus stricte. Les militants se côtoyaient dans une grande promiscuité. Les camarades de travail et de lutte devenaient les camarades de vie dans un espace restreint. Tout commençait par le lieu d'habitation, l'Hôtel Lux. Ce dernier servait de logement pour les cadres internationaux du mouvement communiste. Et seuls les employés du Komintern pouvaient y loger. Ainsi, « les employés de l'IRH, de l'IAH et des institutions qui ne font pas partie de l'appareil de l'IC, ainsi que les émigrés politiques, ne [pouvaient] pas obtenir de logement au Lux »⁴⁵. La communauté kominternienne constituait une microsociété à part entière, où les interactions avec la population locale, les exilés ou les voyageurs de passage se limitaient à une part minime. Les portes de l'Hôtel n'étaient pas ouvertes aux quatre vents pour ceux qui rendaient visite aux membres de l'IC. Lorsque le couple Gallienne, Jacques et Marie, rendit visite à l'ancien pasteur Jules Humbert-Droz, au courant de l'année 1930, ils expliquèrent que l'accès au bâtiment n'était pas aisé. « Le portier [prit] [leur] passeport [et] ne le rendit qu'en échange d'un papier que le couple [devait] faire signer à celui [qu'ils allaient] voir »⁴⁶. Le microcosme de l'Hôtel Lux paraissait imperméable à la vie en dehors du Komintern. La barrière de la langue russe accentuait cet effet d'entre-soi. Cependant, la méconnaissance de la langue locale chez le couple Humbert-Droz semble à nuancer. Les deux époux et les enfants maîtrisaient le russe, ne serait-ce que les bases. Jules Humbert-Droz noircissait un carnet d'apprentissage de russe⁴⁷. Et loin d'être un virtuose dans ce domaine, il devait très certainement être capable de comprendre les discussions et prendre part à des conversations. Ainsi, dix ans plus tard, il couvrit les procès de Moscou pour le compte de la presse communiste suisse, et suivit une partie des débats en langue originale. Par ailleurs, malgré la présence de traducteurs lors des audiences, le reste des débats se faisaient en langue russe.

La vie moscovite des Humbert-Droz se déroulait, le plus souvent, dans les enceintes de l'Hôtel Lux. Et la vie communautaire exigeait de partager des temps communs. Ainsi les membres du

⁴⁴ SCHUMACHER Beatrice, *Ferien: Interpretationen und Popularisierung eines Bedürfnisses*. Schweiz 1890-1950, Vienne, Böhlau, 2002.

⁴⁵ « Die Angestellten der IRH, der IAH und Institutionen, die kein Teil des Apparates der KI. sind, sowie auch politische Emigranten, können keinen Wohnplatz im Lux erhalten. »; РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 18. Д. 331, Документы комиссии общежития "Люкс", Procès-verbal de la séance de la Commission-Lux, 10.11.1924, p.1.

⁴⁶ VLCF-BVFSP, FJHD, n°001010, *Impression de Russie de Jacques et Marie Gallienne, 1928 [sic.] 1930*, p. 1.

⁴⁷ VLCF-BVFSP, FJHD, n°005477, *Russische Sprache Heft*, 1922.

Komintern et leur famille prenaient leurs repas ensemble, dans la salle commune. Le couple Gallienne décrivit la scène lorsqu'il repartit de l'hôtel. « En repassant dans les couloirs de l'hôtel Lux, je [vis] les membres du Komintern et leurs familles faire la queue au buffet, et déjeuner dans la salle² à manger commune »⁴⁸. Cependant, à certains moments, la famille Humbert-Droz s'isolait dans leur chambre afin de manger au calme, loin des discussions animées de la salle commune⁴⁹. La vie communautaire s'immisçait dans la vie quotidienne, où les membres de la famille Humbert-Droz côtoyaient les « camarades » du Lux, membres du secrétariat ou militants de l'Internationale. De fait, ils avaient des relations avec des Soviétiques et des non soviétiques. Il n'y avait pas, ici, de distinction faite au sein de l'Internationale. Parmi les personnalités soviétiques qu'il côtoyait dans un cadre amical, nous trouvions Nicolas Boukharine, qui le dessina à de nombreuses reprises, et avec qui il partageait de nombreuses idées politiques. Dimitri Manouilsky, qui fut l'un des collaborateurs les plus réguliers de Jules Humbert-Droz entre 1921 et 1928⁵⁰; et Joseph Piatnitsky, l'homme qui était chargé de l'intendance au sein de l'IC. Le siège du Komintern ouvrait l'esprit au couple Humbert-Droz. Les époux avaient l'impression d'être au centre « du monde » révolutionnaire et communiste. Le « Lux » ressemblait à un carrefour entre l'Orient et l'Occident qui abritait les employés du Comintern (I.C) des quatre coins du monde »⁵¹. La famille Humbert-Droz croisait des personnes venues de contrées qu'elle ne connaissait qu'au travers des livres de voyage, imprégnées de forts préjugés coloniaux. Vivre au sein de cette communauté réduite et cosmopolite donnait l'impression d'habiter parmi des militants qui partageaient des convictions et engagements communs. La vie au Lux ne différait pourtant pas de celle qui avait cours dans le reste de la société. Pour l'ethnographe Stéphane Vibert, « tout ordre social humain, tout système symbolique particulier consiste en la mise au premier plan de certaines valeurs fondamentales, légitimant et orientant à la fois perceptions, jugements, attitudes et actions »⁵². Et la communauté kominternienne du Lux n'échappait pas à cette règle. Jules Humbert-Droz se sentait non à la marge de la société, comme cela pouvait être le cas en Suisse, mais au centre de la microsociété. Cet aspect exclusif se retrouvait dans sa correspondance, dont les destinataires n'étaient autres que les autres membres du Komintern ou les dirigeants communistes nationaux

⁴⁸ VLCF-BVFSP, FJHD, n°001010, Impression de Russie de Jacques et Marie Gallienne, 1928 [sic.] 1930, p. 3.

⁴⁹ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 116

⁵⁰ Archives publiées de JHD, Tome3, Dimitri Manouilsky lui envoya une lettre très amicale, mais remplie de reproches au moment de l'affaire allemande d'octobre à décembre 1928. p. 170.

⁵¹ HUMBERT-DROZ Jenny, Ibid. p. 107.

⁵² VIBERT Stéphane, *La communauté des individus — Essais d'anthropologie politique*, Lormont, Le Bord de L'Eau, La bibliothèque du Mauss, 2015, p. 120.

de premier plan⁵³. En revanche, sa correspondance n'évoque guère les liens entretenus avec le personnel administratif. Parfois, il envoyait des demandes pour traduire un papier⁵⁴. À d'autres moments, Jules Humbert-Droz souhaitait diffuser, assez largement, ses déclarations. Pour cela, il faisait appel à Mauno Heimo, alors secrétaire administratif du Komintern⁵⁵. Derrière l'apparente mixité se trouvait une société kominternienne très normée, où la hiérarchie, fût-elle implicite, s'exprimait tout de même.

	Personnel du bureau du CE de l'IC	Service des procès-verbaux	Sous-section du contrôle et de la cartothèque	Sous-section de l'expédition	Sous-section des traductions et des copies	Archives
Chefs	1	-	-	1	-	1
Sous-chefs	3	-	-	-	1	1
Secrétaires	1	1	1	-	3	
Employés techniques	-	2	3	13	11	4
Sténodactylos	-	7	-	-	32	-
Traducteurs	-	1	-	-	12	-
	-		-	-	4	-
Total	5	11	4	14	63	6

Tableau 6 : Division des fonctions et emplois au sein du bureau du secrétariat de l'IC, et leurs effectifs, en 1928⁵⁶.

Toujours, selon Stéphane Vibert, « le principe de hiérarchie [était] en effet constamment à l'œuvre dans la vie sociale, comme réquisit incontournable de toute existence collective sensée »⁵⁷. Cette caractéristique du mouvement communiste, l'École totalitaire l'essentialisa. Sous la plume arendtienne ou aronienne, les sociétés communistes furent toujours décrites comme étant hautement hiérarchisées, soumises au contrôle incessant et à l'insécurité individuelle permanents. Cette hiérarchisation, nous la retrouvions, de manière plus atténuée, dans les couloirs de l'Hôtel, une ville dans la ville de Moscou. Pour les Humbert-Droz, l'Hôtel Lux était devenu leur logis, leur « espace sécurisé. Un lieu où ils pouvaient se réfugier à la suite d'une mission rendue difficile dans un pays de l'Ouest. Après la délicate mission italienne de

⁵³ Archives publiées de JHD, Tome I, II et III.

⁵⁴ Archives publiées de JHD, Tome 3, pp. 84-90.

⁵⁵ BROUE Pierre, 1995, Op.cit., p. 1 014.

⁵⁶ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 6. Д. 45, Письма, заявления в Малую комиссию Секретариата ИККИ, Projet de règlement du bureau du secrétariat du CE de l'IC, 10 octobre 1928, p.9

⁵⁷ VIBERT Stéphane, 2015, Op.cit., p. 120.

Jules Humbert-Droz, Jenny exprima son soulagement de rentrer à Moscou. Elle se réjouissait de retrouver leur identité légale, d'entendre de nouveau la douce mélodie du russe dans les couloirs du Lux et de pouvoir réinvestir leur « spacieuse chambre » de l'Hôtel Lux⁵⁸. Moscou se présentait comme leur lieu principal de résidence ; celui où il recevait leurs visiteurs. La mère de Jules Humbert-Droz venait en villégiature au pays des soviets. À quelques occasions, « en faisant un détour par la Suisse, Lu [Jules Humbert-Droz] [emmenait] sa mère qui s'ennuyait des enfants »⁵⁹. Les voyages soviétiques de Madame Humbert-Droz mère faisaient dire à la police française qu'elle avait des accointances avec le régime socialiste⁶⁰. Cette appréciation était fausse, elle n'avait pas la moindre sympathie pour le pays de Lénine, mais elle aimait ses enfants et petits-enfants. « Elle ne put jamais s'accoutumer à ce pays étranger [l'URSS] et attendit avec impatience la première occasion de retrouver son Boudevilliers »⁶¹. Cependant, la réflexion des policiers français exprimait une idée très répandue du côté de l'Occident, celle d'un pays aux frontières strictes. Aussi, la frontière soviétique revêtait un particularisme incongru aux yeux des Européens de l'Ouest, celui de « la dévaluation politique et juridique de tous les types de frontières »⁶².

La vie familiale au sein de l'Hôtel Lux ne constituait pas une démarche habituelle dans les nouvelles traditions du Komintern. Le Lux était un centre de travail autant que de vie, au même titre que pouvait l'être le Kremlin. Le personnel du Komintern tolérait la présence des familles, mais il ne cherchait pas, à tout prix, à les faire venir. Dans les couloirs du Lux, les cris d'enfant ne résonnaient que très peu. La famille Robinson occupait la chambre 284⁶³ ; et plus tard, ce fut l'Italien Togliatti qui vivait avec sa femme et sa fille. L'absence de vie familiale structurée favorisait, assez fortement, la morphologie communautaire des relations sociales. Cette cristallisation des sociabilités kominterniennes entraînait en contradiction avec les conceptions modernes de famille. La nouvelle famille née du XIX^e siècle venait progressivement effacer la communauté familiale au profit de la communauté dite villageoise, ou de voisinage. En effet, la famille nucléaire moderne se caractérisait par son détachement progressif de la communauté, pour valoriser la « famille conjugale » et le sentiment d'être « chez soi »⁶⁴. Cette communauté

⁵⁸ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 106.

⁵⁹ Ibid., p. 108.

⁶⁰ ANF, SP, 19940451.244, Rapport de police sur la mère de Jules Humbert-Droz, 1924.

⁶¹ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Ibid., p. 108.

⁶² DULLIN Sabine, « Les protecteurs. Le rôle des gardes-frontières... », Op.cit., p. 381.

⁶³ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 18. Д. 331, Документы комиссии общежития "Люкс", Procès-verbal de la séance de la Commission-Lux, 13.10.1924, p.1.

⁶⁴ SEGALIN Martine, « La révolution industrielle : du prolétaire au bourgeois », BURGUIERE André (dir.), KLPAPISCH-ZUBE Christiane (dir.) (als.), *Histoire de la Famille*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 512-515.

domestique, comme la qualifiait Max Weber, « pouvait apparaître comme une formation secondaire par rapport à un état antérieur qui, d'une part, attribuait plus de pouvoir aux communautés plus larges du clan et du groupement de voisinage, et qui, d'autre part, accordait plus d'indépendance à l'individu par rapport à la communauté des parents, enfants, petits-enfants, frères et sœurs »⁶⁵. La famille conjugale moderne connaissait un resserrement numérique au profit de la famille nucléaire : le couple et les enfants, si ces derniers existent. Cependant, l'historien Edward Shorter nous met en garde sur le fait que « la famille nucléaire est, selon lui, un état d'esprit, plutôt qu'une quelconque structure ou distribution de la maisonnée »⁶⁶. La famille nucléaire se distingue des autres modèles de foyer qui existaient au sein du monde occidental. En effet, elle s'organise autour d'une solidarité particulière qui « lie entre eux les membres de l'unité domestique et les sépare, en même temps, du reste de la collectivité »⁶⁷. La communiste Alexandra Kollontaï y voyait, plutôt, un changement structurel, qui ne participait pas d'un état d'esprit, mais d'une réalité sociale. « les coutumes et mœurs de la famille se transforment en même temps que les conditions générales de la vie générale ambiante »⁶⁸. Le capitalisme moderne apporte, en son sein, les structures d'une nouvelle famille, où l'homme et la femme étaient tous deux des salariés. Une partie du mouvement ouvrier s'intéressa à l'émancipation de la nouvelle famille née du salariat. Les critiques contre l'institution maritale venaient autant de Friedrich Engels, que de la Française André Léo, en passant par la Russe Alexandra Kollontaï qui présentaient le mariage comme une obligation sociale foncièrement inégalitaire. Sans remettre la famille nucléaire en cause sous sa forme détachée de la communauté de l'ancienne société paysanne, ces théoriciens voulaient voir naître une famille égalitaire, absoute de toute contrainte capitaliste. Un « communisme » domestique devait naître, qui n'était pas seulement « une communauté communiste d'usage et de consommation des biens quotidiens »⁶⁹. La gestion des biens et le respect de la piété morale ne revenaient pas au mari. Alexandra Kollontaï déclarait, que « la famille normale d'autrefois, où l'homme était tout et la femme n'était rien [...] avait presque vécu »⁷⁰. [...] Le mari [...] a cessé d'être l'unique soutien de la famille. La femme travailleuse est devenue l'égale de l'homme à cet égard »⁷¹. Jenny et Jules Humbert-Droz connurent un schéma familial bien différent de celui

⁶⁵ WEBER Max, 2019, Op.cit, p.92.

⁶⁶ SHORTER Edward, *Naissance de la famille moderne*, Paris, Seuil, coll. L'Univers historique, 1975, p. 254.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ KOLLONTAÏ Alexandra, « La famille et l'État communiste », *Phare*, n°8, avril 1920, p.363., BnF, Gallica, en ligne, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5717401x> [consulté le 19.05.2024].

⁶⁹ WEBER Max, 2019, Ibid., p.93.

⁷⁰ KOLLONTAÏ Alexandra, Ibid., p.361.

⁷¹ KOLLONTAÏ Alexandra, Op.cit. p.361.,

prôné par Alexandra Kollontaï. Les origines ouvrières de Jules Humbert-Droz ne l'empêchaient pas d'avoir eu comme mère une femme au foyer. Si le travail à domicile dans l'horlogerie participait à l'intégration des femmes au travail rémunéré, ces dernières ne bénéficiaient pas d'une égalité avec leurs homologues masculins⁷². Ces inégalités de traitement se retrouvaient au sein de la famille Perret-Gentil. Les pensées conservatrices du père entretenaient la famille dans une forme de schéma patriarcal exacerbé. Malgré ces deux schémas familiaux récurrents, le milieu ouvrier de Jules Humbert-Droz favorisait la diffusion d'idées plus sociales sur le renversement du capitalisme et l'opposition à l'ordre établi. *À contrario*, celle de Jenny représentait assez bien l'archétype de « la famille qui se [définissait] comme [étant] le lieu de l'ordre, porteuse d'un modèle normatif puissant où tout écart [était] considéré comme une dangereuse déviance »⁷³. Moins que le mariage, ce fut le mode de vie et la personne avec qui Jenny se maria qui détermina sa rupture avec son milieu. La rupture n'était pas complète, et les deux amoureux voulurent régulariser leur 'situation', aux yeux de la société de l'époque, en passant devant monsieur le pasteur, le père de Jenny Perret. Le couple Humbert-Droz suivait les lois du mariage, avec des relations charnelles et des enfants à l'issue des consentements maritaux. Leur parcours familial rentrait en contradiction, avec l'acception, implicite ou explicite, du concept de « famille socialiste ». Ce concept reste, de nos jours, encore source de polémiques. L'historien Basile Kerblay nie, dans un certain sens, l'existence de la famille socialiste. Cette dernière ne pourrait pas être comparable à la famille juive, chrétienne ou musulmane, en raison d'un vécu intérieur spécifique⁷⁴. De ce fait, cette 'expression n'a ici de sens que par rapport à un environnement extérieur qui impose aux activités familiales un certain nombre de contraintes'⁷⁵. Les théories d'Alexandra Kollontaï, sur le sujet, n'auraient pas été en contradiction avec les propos de Basile Kerblay, sur un point : celui des contraintes extérieures. En effet, le rôle prépondérant que devait jouer l'État dans l'instauration d'une grille salariale, la prise en charge de l'éducation des enfants, et la réalisation des tâches ménagères du quotidien, aurait dû permettre la construction d'une famille socialiste. Son vœu pieux était de voir « la vie des travailleuses [...] entourée des mêmes aises, de la même lumière, de la même hygiène et de la même beauté dont avaient été jusqu'ici entourées les femmes des classes riches »⁷⁶.

⁷² MARTI Laurence, *L'émergence du monde ouvrier en Suisse au XIXe siècle*, Neuchâtel, Livreo-Alphil, Coll. Focus, 2019, p. 27.

⁷³ SEGALIN Martine, « La révolution industrielle : du prolétaire au bourgeois », BURGUIERE André (dir.), KLPAPISCH-ZUBE Christiane (dir.), (als.), *Histoire de la Famille*, Paris, Armand Colin, 1986, p.506

⁷⁴ KERBLAY Basile, « Familles socialistes », André Burguière (dir.), KLPAPISCH-ZUBE Christiane (dir.), (als.), *Histoire de la Famille*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 564.

⁷⁵ Ibid.

⁷⁶ KOLLONTAÏ Alexandra, « La famille et l'État communiste », Op.cit. p. 368,

Prophétisant, même, que « sur les ruines de l'ancienne famille on verra bientôt surgir une forme nouvelle qui comportera des relations tout autres entre l'homme et la femme et qui sera l'union et la camaraderie, l'union de deux membres égaux de la société communiste, tous deux libres, tous deux indépendants, tous deux travailleurs »⁷⁷. Les rapports hommes/femmes dans le couple correspondaient à la description que nous pouvions faire des relations entre Jules Humbert-Droz et sa femme.⁷⁸ Issues de deux origines sociales distinctes, les Humbert-Droz tendaient à la fondation d'une famille nucléaire communiste. L'ancienne kominternienne allemande, Ruth von Mayenburg, écrivit que « le Lux [avait] rarement vu un tel amour et un tel partenariat, une telle harmonie familiale avec les deux enfants que celle des deux Confédérés [Jules et Jenny] »⁷⁹. Cette illustration de la parfaite camaraderie pouvait se faire sur les bases du mariage, ce qu'Alexandra Kollontaï ne niait aucunement dans sa conception de la famille. Or, l'harmonie décrite par Mayenburg était l'alchimie entre une union librement consentie. Le ménage essayait de s'inscrire dans une juste répartition des rôles au sein de la communauté conjugale, rendue possible par une redéfinition des conditions matérielles.

« Une jeune *niania* s'occupait des enfants. Petite paysanne intelligente, elle venait le matin avant [son] départ, conduisait Zou au jardin d'enfants, passait la journée avec Pierrot et rentrait chez elle après [leur] repas du soir »⁸⁰. Les soins prodigués par la nourrice laissaient du temps à Jenny Humbert-Droz pour des loisirs, et offrir ses services de traductrice au Komintern⁸¹. Après une courte période d'essai, elle travailla pour le compte de la section d'information de l'Internationale communiste⁸². Jenny se classait parmi les travailleuses, qui ne dépendaient plus de leur mari, et pouvait exercer sans être écrasée par « la charge mentale » de la double journée de travail. La relation du couple Humbert-Droz reprenait les préceptes de Kollontaï ; elle ressemblait à une travailleuse qui aurait vécu dans une société communiste et n'aurait plus eu à exécuter les tâches ménagères que la femme d'antan avait à faire. Elle se libérait d'un poids matériel, sans toutefois retrouver une pleine liberté derrière une franche et sincère camaraderie, comme l'aurait dit Kollontaï, car dans ce rapport de couple se cachait une implicite subordination. Les rapports de domination se logeaient dans d'autres aspects des relations

⁷⁷ KOLLONTAÏ Alexandra, « La famille et l'État communiste », Op.cit. p. 373.

⁷⁸ Ibid., p. 365.

⁷⁹ « Selten hat das Lux eine solche Lieb - und Partnerschaft, ein n solches Harmonisches Familienleben mit den beiden Kindern gesehen wie das der beiden aus der [...] Eidgenossen. »; MAYENBURG Ruth von, 1991 [1978], Op.cit., p. 98.

⁸⁰ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 107.

⁸¹ Ibid.

⁸² Ibid.

sociales et maritales. En effet, une domination hiérarchique implicite demeurait entre Jenny et Jules. Ce dernier représentait le versant politique du Komintern, alors que sa femme s'occupait des tâches techniques de l'organisation. Concrètement, son statut lui imposait d'être connue comme la « secrétaire » implicite du secrétaire politique Jules Humbert-Droz⁸³. La vie intrafamiliale n'était pas si différente de la vie maritale. À cette réserve près que Jenny avait choisi de vivre cette vie au côté de son mari, et qu'elle souhaitait le suivre lors des déplacements les plus délicats, l'Italie ou l'Espagne, par exemple. Elle était devenue sa secrétaire particulière qui « mitraillait les rapports à destination de Moscou »⁸⁴. Ces rôles différents ne manquaient pas d'entraîner une certaine dissymétrie au sein du couple. Une fois les portes de l'Hôtel Lux franchies, les anciens modes de fonctionnement conjugaux reprenaient leur place. Jules Humbert-Droz s'occupait d'un travail très prenant — celui de suivre les sections nationales — alors que Jenny s'occupait du foyer, lorsqu'elle ne faisait pas des tâches de secrétariat. Nous retrouvons un découpage genrée des tâches domestiques dévolues à la femme, et un travail extérieur qui incombait à l'homme. Alors même qu'ils étaient des militants politiques et révolutionnaires. L'émancipation de la femme passait difficilement les portes du foyer communiste. Cette situation fit dire à Jenny Humbert-Droz, près de 60 ans plus tard, que lorsque son mari décéda, en 1971, elle s'émancipa de cette tacite hiérarchisation au sein du couple. Ainsi, sans surprise, l'intimité du couple se trouvait fortement conditionnée par ce mode de vie. « Le partage d'un espace commun, selon François de Sangly, apporte quelque chose qui, bien que peu formalisé en mots, est une dimension importante de la communauté conjugale »⁸⁵. Il accentue le temps de fréquentation entre les individus et peut exacerber les problèmes. Le cas des Humbert-Droz est édifiant à plus d'un titre. En effet, les conjoints étaient à la fois des époux, des amis, des camarades de lutte et des collègues de travail. Ils travaillaient dans la même organisation et logeaient sur le lieu de travail. Une telle situation devait pousser les acteurs à repenser, dans une certaine mesure, leurs rapports. En ce sens, il était pertinent d'analyser cette relation à l'aune des travaux du sociologue François de Singly. Il divisait les relations conjugales en trois phases : celle de « "l'affirmation d'un soi" seul », celle « des difficultés de construire un temps en commun » ; et celle qui consiste à mettre en place de « petits rituels d'entretien de la relation », dans les échanges du quotidien⁸⁶. Les principaux échanges restaient

⁸³ KOLLONTAÏ Alexandra, « La famille et l'État communiste », Op.cit. p.365.

⁸⁴ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 104.

⁸⁵ SINGLY François de, « La vie commune à deux dans un petit logement », François de Singly (dir.), *libres ensembles — L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan, 2000, p. 95.

⁸⁶ Ibid.

de l'ordre du politique. La machine à écrire de Jenny « mitraillait les rapports à destination de Moscou »⁸⁷, lors du fameux été 1931 à Madrid, pendant que Jules Humbert-Droz s'occupait des questions politiques du PCE. Le temps de travail de Jenny se divisait entre la lecture des rapports, leur traduction et leur transmission à son mari. Lorsqu'elle se trouvait à Moscou, elle n'envoyait pas de rapport à Jules Humbert-Droz, ces derniers passaient par les instances du Komintern. Le couple entretenait une correspondance très régulière⁸⁸. Leurs échanges épistolaires prenaient, souvent, un caractère politique, où Jules Humbert-Droz donnait ses opinions politiques. Souvent, les lettres formaient un texte caché, comme l'aurait dit James C. Scott⁸⁹, où la clé de décryptage se trouvait dans la matrice kominternienne. La relation des Humbert-Droz se vivait à distance, et les lignes d'écriture constituaient le lien émotionnel et politique entre les deux époux.

Derrière cette relation de couple solide subsistaient deux enfants, dont la position demeurait complexe. Avoir des parents au Komintern n'était pas de tout repos. L'emploi du temps ne coïncidait pas avec l'image d'Épinal de stabilité : des horaires fixes, un lieu d'habitation bien défini et un environnement paisible. Le père partait pour des missions lointaines, où le risque d'être arrêté pouvait s'avérer important. La mère travaillait dans un service qui demandait une grande disponibilité, le service des traductions. La charge de travail était forte, et elle tendait à s'accroître lors des périodes de forte intensité ou durant les missions à l'étranger. Jules Humbert-Droz jouait souvent les absents et ses obligations de kominternien l'amenaient aux quatre coins de l'Europe latine. Entre 1922 et 1925⁹⁰, « les missions de Lu à l'étranger se succédèrent alors sans interruption »⁹¹. L'absence de père était patente et les enfants connurent plusieurs lieux d'habitation. Leurs vies se partageaient entre Moscou, Boudevilliers, et les villes dans lesquelles Jules Humbert-Droz était affecté. Cette vie-là ressemblait aux vies d'enfants d'espion, constituées d'un mélange d'assurance, d'aventure et de clandestinité. Lorsque Jenny Humbert-Droz repartait de Suisse, avec ses enfants, la police locale faisait un rapport où l'on citait aussi les enfants⁹². Les enfants vivaient une vie sous surveillance de part et d'autre de la frontière entre monde capitaliste et monde communiste. Ils ne connaissaient pas vraiment la

⁸⁷ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 104.

⁸⁸ Archives publiées de JHD, tome I, II, III et IV.

⁸⁹ SCOTT James C., *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Amsterdam, 2019.

⁹⁰ Tableau des séjours, Annexes, p.

⁹¹ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit. p. 106.

⁹² AEN, FPOL, 1POL-322/03, Lettre du commissaire de Police de Neuchâtel au Département cantonal de la police à Neuchâtel, 24 août 1927.

Suisse de leurs parents, ou seulement sous la forme que ces derniers pouvaient en faire. Et la vie moscovite, où il était des étrangers aux yeux des locaux, se limitait à l'Hôtel Lux, aux jardins d'enfants et à l'adhésion aux pionniers. La vie communautaire s'appliquait aux enfants, où « tous vivaient en collectivité avec leurs nianias (няня)⁹³ »⁹⁴. Les plus grands fréquentaient les organisations d'enfance. « Zou [Josette] portait fièrement le foulard rouge des pionniers et s'y dévouait avec l'élan de son jeune âge »⁹⁵. Elle se lia d'amitié « avec une fillette qui faisait du ballet et un garçonnet qui rêvait de devenir régisseur de théâtre »⁹⁶. Josette était intégrée aux activités de l'organisation, elle « faisait de la danse au sein des pionniers »⁹⁷. À Moscou, la famille vivait une vie de cadres communistes, au sein d'un régime socialiste, loin de l'ostracisme auquel elle pouvait faire l'objet en vivant dans un régime capitaliste. De cette période des années 1920, les Humbert-Droz gardent un souvenir nuancé, voire amer, pétri d'une certaine affliction pour le reste de leur vie militante. Mais lorsque Jenny griffonnait les pages blanches de ses souvenirs, une nostalgie dansait entre les lignes. Elle se souvint des bons moments de franche camaraderie, où « les enfants prospéraient à vue d'œil »⁹⁸. Parfois, le caractère politique des relations sociales et humaines se trouvait euphémisé par l'ex-militante communiste. Pourtant, la politisation des rapports humains, et sociaux existait fondamentalement dans les relations intra et extrafamiliales au sein du Komintern. Elle structurait une partie des rapports entre individus, sans toutefois constituer l'armature complète de l'édifice social. Le procès de l'hyper-politisation des rapports au sein du mouvement communiste fut une accusation récurrente. Oubliant, au passage, qu'il existait des mouvements ou la politique prenaient un caractère structurant, mouvement anarchiste, organisations religieuses, nouvelle vie communautaire née des *sixties*. La politisation des rapports n'était pas propre aux communistes, comme il a été trop souvent fait mention. Mais la vie communautaire, telle que la définit Georg Simmel, favorisa l'hyper-politisation des rapports familiaux. La vie et les débats politiques internes au Komintern pénétraient très largement les discussions de la famille Humbert-Droz. Les enfants entendaient, régulièrement, les griefs parentaux émis à l'encontre de la situation politique et sociale du pays. Un jour de 1930, alors que Jules et son fils, Pierre, se promenaient dans les rues du quartier Tverskoï, ils croisèrent la route d'un « nanti », ou désigné comme telle par Jenny. Cette rencontre poussa le très jeune Pierrot à

⁹³ Ce terme culinaire servait, aussi, à désigner une nourrice.

⁹⁴ HUMBERT-DROZ Jenny, Op.cit. p. 111.

⁹⁵ Ibid., p. 131.

⁹⁶ Ibid., p. 131-132.

⁹⁷ Ibid., p. 132.

⁹⁸ Ibid., p. 111.

s'exclamer : « dis papa, il a aussi une échine en caoutchouc ? »⁹⁹. L'anecdote est intéressante dans le sens qu'elle matérialise la répétition du discours employé par les Humbert-Droz pour désigner les gens qui faisaient des entorses aux principes socialistes. Cette exclamation était d'autant plus grave, qu'elle (re)mettait en doute la société sans classes prônée en URSS, et matérialisait la présence d'un enrichissement personnel. Toujours au rayon des anecdotes, le fils des Humbert-Droz organisa, alors qu'il se trouvait au jardin d'enfants, des jeux qui reprenaient les « batailles » idéologiques qui avaient cours au sein du Komintern. Il déclarait à ses petits camarades, que c'était pour faire « comme au Comintern [sic] ! »¹⁰⁰. Si l'anecdote demeure invérifiable, elle nous informe sur la reconstruction mémorielle entreprise par Jenny Humbert-Droz au cours des années 1970, lui permettant de justifier l'antistalinisme de la famille à cette époque. L'ex-militante communiste utilisa d'hypothétiques propos de son fils afin de lui faire répéter une dénonciation qu'elle aurait souhaité émettre au temps du Komintern. Sans tomber dans une ironie déplacée, notre propos tient à montrer les difficultés auxquels les enfants du couple furent confrontés lorsque Jules et Jenny s'opposèrent à la politique kominternienne, à l'aube de l'année 1929. Alors que, les tensions s'exacerbaient entre Jules Humbert-Droz et l'entourage de Staline, la vie quotidienne du couple était davantage en butte « aux vexations, aux humiliations, aux surveillances sournaises, aux chicanes »¹⁰¹. Aussi, les « vexations n'épargnèrent pas [leurs] enfants »¹⁰². Ces derniers connurent, à leur tour, une mise à l'écart et une marginalisation au sein de la communauté kominternienne. Le système communautaire engendrait des mesures de rétorsion pour l'ensemble de la famille, sans que les parents pussent intervenir afin d'y mettre fin. Le couple Humbert-Droz connaissait une forme de mise à l'index de la part des autres membres.

VIVRE POUR LA COMMUNAUTÉ POLITIQUE

Le kominternien se trouvait dans une situation inextricable. Sa vie communautaire se structurait autour de la vie de parti. Sa sociabilité était devenue une extension de son action militante et son lieu d'habitation lui avait été assigné par son employeur : l'Hôtel Lux. Une telle situation ne se prêtait guère au conflit ou à la prise de positions antagoniques vis-à-vis de ceux qui vous

⁹⁹ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 132.

¹⁰⁰ Ibid.

¹⁰¹ Ibid., p. 130.

¹⁰² Ibid. p. 131.

employaient. Pourtant, cette « caporalisation » des rapports humains ne se présentait pas d'une manière aussi rigoureuse que l'historiographie de l'école totalitaire voulait le démontrer. Les premières années du Komintern laissaient une certaine liberté de parole au cours des réunions, mais les choses se gâtèrent après la reprise en mains des lieutenants de Staline et l'éviction des oppositionnels de gauche au cours des années 1926-1928. Le tournant de la bolchévisation et le changement progressif de statut de Jules Humbert-Droz transformaient les rapports sociaux et amicaux. Jules Humbert-Droz développa le « syndrome de l'hérésie », ¹⁰³ développé par Moshe Lewin, selon lequel un militant suspecté une fois de déviationnisme restait en sursis tout au long de sa carrière. De ce fait, les autres militants pouvaient faire parfois référence à ces anciens choix politiques, notamment au moment de crise politique. La complexité des rapports hiérarchiques au sein de l'Internationale communiste des années 1920 rendait la structure moins pyramidale. Les antagonismes entre un haut sommet composé de décideurs, et une base formée d'exécutants apparaissaient plus assouplis, sans toutefois disparaître. La mise à l'écart de Jules Humbert-Droz accentuait cette impression, lorsque nous lisons les archives qu'il laissa. Les contours de hiérarchisation venaient percuter le vocabulaire utilisé. Le terme camarade (*Genosse*, *Tovaritch*) brouillait les liens de subordination. Car, dans la genèse de son engagement, le premier kominternien était un militant national parmi d'autres, qui s'élevait dans la hiérarchie de l'IC. Il était, donc, un camarade de lutte, de combat, de parti. Mais entrant dans les organes du Komintern, il changeait de statut, et devenait un fonctionnaire de l'organisation, au même titre que s'il avait été un fonctionnaire d'un organe administratif. Or, voilà que le kominternien sortait complètement du champ de la neutralité politique. Toutes ses actions revêtaient un caractère politique, au sens le plus noble ou le plus bas. Il devait prendre des décisions et faire des choix qui étaient dictés par une ligne de conduite politique claire. Pour cela, il devait se confronter à ses camarades, qui devenaient, tour à tour, ses compagnons de lutte et ses subordonnés, car sa position dans l'échelle décisionnelle était plus élevée que la plupart des militants communistes.

Le cadre kominternien n'était pas plénipotentiaire. Un second niveau de hiérarchisation existait au sein du Komintern lui-même entre le personnel administratif et le personnel politique. La position politique, selon Serge Wolikow, jouait un rôle réel dans la capacité d'une personne à donner son opinion sur un sujet. « Les militants non russes [étaient] associés au groupe dirigeant [...], mais ils restaient chargés de tâches subalternes bien qu'importantes »¹⁰⁴. Au temps de

¹⁰³ LEWIN Moshe, *Le siècle soviétique*, Paris, Fayard et Le Monde diplomatique, 2003, p. 54-55.

¹⁰⁴ WOLIKOW Serge, 2010, *Op.cit.*, p.232.

Zinoviev succéda celui de Boukharine, et les affects et amitiés jouant, Jules Humbert-Droz connut une influence accrue¹⁰⁵. Sans que toutefois sa position connût une transformation significative. Il restait un militant de second ordre, et ses interventions au sein des séances de l'EKKI se faisaient relativement rares. Il prenait davantage la parole lors des réunions de commissions, où ils parlaient à des délégués ou à des camarades le plus souvent d'origine étrangère. Une position des plus délicates quand vous souhaitez vous exprimer sur des affaires en apparences extérieures aux réalités du Komintern. Pourtant, Jules Humbert-Droz sentait le besoin de prendre la parole sur les affaires russes. Pari risqué, lorsqu'on connaît les difficultés pour un kominternien d'intervenir sur les questions russes. Le « syndrome de l'hérésie » apparaissait rapidement, et plaçait le fonctionnaire du Komintern dans une situation difficile. En effet, si les statuts prévoyaient l'indépendance organique du Komintern vis-à-vis du PC russe, qui en était seulement une de ses composantes, ce dernier jouissait, toute de même, d'un poids incommensurable dans les instances de l'IC. Pour Serge Wolokiw, « Entre le Parti communiste russe et le Komintern, il y [avait] dès l'origine un lien privilégié, à la fois explicite et délimité »¹⁰⁶. Jusqu'en 1927, le PC russe, au même titre que toute autre section nationale de l'IC, faisait l'objet de discussion au sein du Komintern. Les membres de l'IC discutaient « des problèmes internes du Parti communiste de l'Union soviétique »¹⁰⁷. Ainsi, les débats du PC russe influençaient, complètement, le travail des kominterniens et leurs discussions au sein de la structure. Mais qu'en était-il des débats sur les orientations politiques et économiques de l'Union soviétique ? Eux aussi prenaient leur place dans les discussions des membres de l'IC. Deux ans après le début des collectivisations, Jules Humbert-Droz donna un entretien au couple Gallienne, concernant les conséquences, à ses yeux, de la nouvelle politique agricole soviétique. L'ancien pasteur se désolait, dans des termes à peine voilés, « que le divorce [s'accroissait] entre ouvriers et paysans »¹⁰⁸. Il s'inquiétait des révoltes partielles de ces derniers ; alors que « certaines autorités [avaient] voulu collectiviser les terres malgré eux »¹⁰⁹. Jenny parla des pénuries alimentaires qui auraient été provoquées par « le développement de l'industrie lourde aux dépens de l'industrie légère »¹¹⁰. Nécessitant, ainsi, « l'introduction de cartes de ravitaillement, dont le barème variait selon les catégories de travailleurs »¹¹¹. Leur niveau de

¹⁰⁵ WOLIKOW Serge, 2010, Op.cit., p.232.

¹⁰⁶ Ibid., p. 43.

¹⁰⁷ Ibid., p.44.

¹⁰⁸ VLCF-BVFSP, FJHD, n°001010, Impression de Russie de Jacques et Marie Gallienne, 1928 [sic.], 1930, p.1.

¹⁰⁹ Ibid.

¹¹⁰ HUMBERT-DROZ 1976, Op.cit., p. 131

¹¹¹ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 131

vie baissa, malgré le fait qu'ils se ravitaillaient dans des magasins, « fort bien approvisionnés », dont le leur se situait à trente minutes, à pied, du Lux¹¹². Elle accentua sa critique en expliquant que « Sans les colis mensuels de vivres envoyés de Suisse par nos familles »¹¹³, leur survie alimentaire aurait été certainement plus compliquée. L'année 1928 marquait la fin d'une époque les Humbert-Droz, où la « paisible » vie soviétique s'éloignait de jour en jour. Les problèmes sociaux faisaient écho à des problèmes d'ordre politique. Ainsi, les conflits présents au sein du PC soviétique connaissaient des répercussions sur les organes de l'IC. Le cadre kominternien se trouvait dans l'obligation de prendre parti, d'une manière ou d'une autre, pour tel ou tel groupe. Ses prises de position entraînaient, selon les périodes, des conséquences qui n'exerçaient pas la même influence sur sa carrière militante. La période stalinienne rendait les décisions plus lourdes que lors des périodes antérieures. Les réseaux au sein du Komintern changeaient et les exécutants n'avaient plus les mêmes pratiques politiques. Les protagonistes ne se référerait plus aux mêmes codes, et la navigation en eaux troubles paraissait plus difficile pour celui qui ne se trouvait plus dans les arcanes du pouvoir. La carrière de Jules Humbert-Droz est la chronique d'une chute imprévisible.

Jules Humbert-Droz face à Joseph Staline

Joseph Staline accusa Serra [Angelo Tasca] et Jules Humbert-Droz dans un discours assez cru, comme il en avait le secret. Le dirigeant soviétique les présenta comme des militants « embourbés dans le marécage de l'opportunisme poltron »¹¹⁴. Les critiques concernant le duo Humbert-Droz et Serra se portèrent non pas sur l'affaire Wittorf-Thälmann, mais sur la supposée stabilisation du capitalisme. Les deux kominterniens auraient critiqué, en filigrane, la capacité de l'URSS à porter un coup fatal au système capitaliste extra-soviétique, qui continuait de se développer¹¹⁵. Joseph Staline critiqua le manque de foi de Jules Humbert-Droz et de Serra, ainsi que leurs positions erronées sur les actions du mouvement communiste et de la classe ouvrière depuis la fin de la vague révolutionnaire de 1919-1923. À ce sujet, le leader soviétique glissa, plutôt subtilement d'ailleurs, l'histoire du soulèvement d'Hambourg, au cours duquel, les communistes allemands avaient subi un cuisant échec. Ce dernier fut causé en grande partie, par une impréparation et une mauvaise coordination de la part de l'IC. À l'époque, le jeune secrétaire de l'IC, Jules Humbert-Droz, avait vivement critiqué cette

¹¹² Ibid.

¹¹³ Ibid.

¹¹⁴ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 2. Д. 122, Протокол № 4 и стенограмма заседания Президиума ИККИ (ч.2,1-й экз.), Discours de Joseph Staline devant le Présidium du 19 décembre 1928, p.1.

¹¹⁵ Ibid.

impréparation et le mauvais rôle qu'avait joué Zinoviev dans cette affaire. Joseph Staline rappela Jules Humbert-Droz à ses bons souvenirs et lui conseilla, en somme, d'être patient. Afin que « le parti communiste n'ait pas à se traîner à la remorque des événements et la classe ouvrière n'ait pas à être prise au dépourvu »¹¹⁶. En réalité, ce fut un tournant pratiquement gauchiste que Staline initia en parlant des ouvriers qui se trouvaient en dehors du parti et qui devait être un appui pour les PC et l'ISR. Ce tournant-là, Jules Humbert-Droz ne le comprenait pas. Il y voyait, et à raison, une forme de remise en cause des institutions communistes, que ce soit au niveau national ou international. Pourtant, le fond de l'affaire ne résidait pas dans le rôle que devait jouer les ouvriers non-syndiqués, mais dans les débuts de la stalinisation effective des partis communistes nationaux, à commencer par celui d'Allemagne. Joseph Staline s'appuya sur une résolution du VI^e Congrès de l'IC proposée par Nicolas Boukharine, dont les contours stipulaient « le renforcement, dans la mesure du possible, de la discipline de fer au sein des PC »¹¹⁷. Cette résolution réaffirmait « la subordination absolue de la minorité à la majorité, des organes inférieurs ainsi que toutes les autres organisations communistes (fractions communistes dans les Parlements, fractions dans les syndicats, organes de presse, etc.) aux centres dirigeants du PC »¹¹⁸. À partir de cette résolution, il soutenait ardemment les conclusions de la petite commission dirigée par Piatnitsky qui concernaient le règlement de la question allemande. Il se prononça en faveur d'une lettre ouverte à destination des communistes allemands et une lettre fermée adressée au Comité central du KPD. Il se déclara, derrière une menace à peine voilée, en faveur d'une résolution dénonçant « les conciliateurs qui ne luttèrent pas contre la droite et méritaient un avertissement des plus sérieux »¹¹⁹.

« Le Présidium de l'EKKI condamne catégoriquement la déclaration hypocrite et opportuniste du camarade Humbert-Droz, qui a effectivement pour but de soutenir les éléments de droite du Parti communiste allemand ; le Présidium stigmatise cette déclaration comme un coup d'État indigne contre le Komintern »¹²⁰.

¹¹⁶ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 2. Д. 122, Протокол № 4 и стенограмма заседания Президиума ИККИ (ч.2,1-й экз.), Discours de Joseph Staline devant le Présidium du 19 décembre 1928, p.6.

¹¹⁷ Ibid.

¹¹⁸ Ibid.

¹¹⁹ Ibid.

¹²⁰ « Präsidium des EKKI versurteilt kategorisch die heuchlerisch-opportunistische Deklaration des Genossen Humbert-Droz, die tatsächlich bezweckt, das rechte Element der Kommunistischen Partei Deutschlands zu unterstützen; das Präsidium brandmarkt diese Deklaration als einen unwürdigen Vorstoss gegen die Komintern. ». Proposition de Joseph Staline au Présidium du CE condamnant JHD, 19 décembre 1928, Archives publiées de JHD, Tome 3, p. 138.

Les membres qui la soutinrent étaient Joseph Staline, Viatcheslav Molotov, Ossip Piatnitsky, Salomon Lozovsky, Tom Bell, Kato, Bela Kun, Kullervo Manner, Otto Wille Kuusinen, Léon Purman, Vassil Kolarov et Strakhov [Qu Qiubo]¹²¹. Cependant, tous n'avaient pas le même degré de conviction concernant la ligne à suivre dans les affaires allemandes. À l'instar d'Otto Wille Kuusinen, Léon Purman restait prudent dans ses déclarations et sur l'intérêt de garder Thälmann à la tête du KPD. Leur discours se bornait, surtout, à mettre en garde leurs camarades Humbert-Droz et Serra sur le bien-fondé de leur démarche et leur soutien trop hasardeux aux éléments droitiers du KPD et de l'IC. L'historien LaPorte écrit que le maintien de Thälmann à la tête du KPD était une manière d'assurer le bon déroulement de la stalinisation du parti allemand et qu'en aucun cas, la nouvelle direction de l'IC, à l'exception de Clara Zetkin et de Jules Humbert-Droz, ne voulait voir Hausen, Thalheimer et Brandler rester à la direction du KPD. Car, si la stalinisation réussissait en Allemagne, parti communiste le plus puissant d'Europe à la fin des années 1920, alors elle avait de grandes chances d'aboutir auprès des autres partis communistes en Europe. Pourtant, si tous les oppositionnels, ou présentés comme tels, furent critiqués pour leur prise de position, seulement deux furent lourdement sanctionnés : Humbert-Droz et Serra [Angelo Tasca]. Quant à Clara Zetkin, doyenne de la séance et dernière protagoniste, elle paraissait intouchable aux yeux d'un certain nombre de membres du Présidium. Seul Bela Kun, lors de son intervention, donna une lecture très critique des positions de Clara Zetkin sur les questions allemandes. Ce dernier expliqua, entre autres, qu'en « qualité de vieille marxiste, la camarade Clara devrait savoir que derrière les déviations et derrière le reniement, il faudrait chercher différentes classes et couches sociales, différents phénomènes sociaux ». Et il saisit l'occasion pour donner sa propre position sur « la déviation » du groupe de droite. Son analyse n'avait rien d'hétérodoxe, bien au contraire, elle épousait bien les thèses du Présidium qui consistaient à voir la renaissance d'une nouvelle forme de social-démocratie au sein du mouvement communiste. « Derrière cette dissidence du groupe de droite [...] du parti communiste d'Allemagne se [trouvaient], selon Bela Kun, de nouveau des groupes de l'aristocratie ouvrière ». Ces derniers cherchaient, avant tout, la scission ou le retour à une forme de social-démocratie¹²². La déclaration du leader hongrois fut la seule trace d'une critique à l'encontre de Clara Zetkin. Elle ne fut mentionnée ni par Kuusinen, ni même dans la lettre envoyée au CC du KPD. Pourtant, sa déclaration devant le Présidium, au cours de cette froide nuit de décembre, fut assez claire et tranchée. Elle demanda « le retrait des sanctions prises au

¹²¹ Ibid.

¹²² РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 2. Д. 122, Протокол № 4 и стенограмма заседания Президиума ИККИ (ч.2,1-й экз.), Déclaration de Bela Kun durant la séance du Présidium du 19.12.1928, p.1.

cours des derniers mois à l'encontre de communistes allemands [...] et le retrait de Heinz Neumann [qu'elle prenait] pour un agent provocateur des exclusions et de la scission »¹²³. Elle conclut sa déclaration en s'attristant de voir « l'étranglement de la liberté d'opinion [...], ainsi que l'absence de discipline »¹²⁴ aussi bien au sein du KPD que de l'IC. Une telle prise de position aurait dû lui valoir de violentes critiques et des remontrances de la part des deux tiers du Présidium. Or, Jules Humbert-Droz avait été le seul à persister dans la voie de la critique, en déclarant : « je maintiens absolument tout ce que j'ai dit dans la séance du Polit-secrétariat »¹²⁵. Il se défendit en attaquant, avec une certaine pointe d'ironie, ses détracteurs, dont le premier secrétaire du PC russe, Joseph Staline. L'ancien pasteur mit en accusation Staline et une partie du Présidium en déclarant que : « Si le camarade Staline et le Présidium veut malgré cela affirmer que dans les documents du Présidium [il n'a été vu] dans les luttes actuelles que des luttes défensives, cela à avoir avec la vérité le même rapport que deux et deux font cinq »¹²⁶.

Après cet affront fait à Joseph Staline, Jules Humbert-Droz répondit à Otto Wille Kuusinen, qui se présentait comme le défenseur, voire le précurseur de la ligne classe contre classe approuvée au cours du VI^e Congrès de l'IC.

« Le camarade Kuusinen a bien voulu rappeler que depuis de longues années déjà je travaille à l'Internationale ; lui aussi y travaille depuis [de] longues années, et il sait fort bien que je n'ai pas attendu les leçons ni la séance d'aujourd'hui, ni le VI^e congrès mondial, pour lutter — et même parfois seul contre tous — quand il s'agissait de redresser la ligne opportuniste du parti communiste français dans la question des accords circonstanciels avec les partis de la bourgeoisie, dans celle des listes communes avec le parti socialiste, dans la question de la gauche socialiste et de "l'Étincelle" et dans la mesure où j'ai dirigé un ressort d'activité du Comintern j'ai lutté avec énergie pour la nette distinction de notre parti communiste de la social-démocratie, et en particulier de la social-démocratie de gauche »¹²⁷.

Il conclut son intervention en déclarant qu'il soutenait la proposition de Serra « concernant la méthode de lutte et de liquidation de la droite dans PCA [Parti communiste allemand] »¹²⁸. Car,

¹²³ Ibid., p. 5.

¹²⁴ Ibid.

¹²⁵ Ibid., p. 3.

¹²⁶ Ibid., p.4.

¹²⁷ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 2. Д. 122, Протокол № 4 и стенограмма заседания Президиума ИККИ (ч.2, 1-й экз.), Déclaration de Jules Humbert-Droz durant la séance du Présidium du 19.12.1928, p.10.

¹²⁸ Ibid.

elle était, à ses yeux, « la seule qui [s’efforçait] de liquider la droite sans scission du parti et qui [diminuait] son influence sur le parti »¹²⁹. Dans la politique du moindre mal, il lança un : « C’est pourquoi je voterai contre les textes proposés par la majorité de la commission »¹³⁰. Au final, Angelo Tasca se désolidarisa en s’abstenant, et Clara Zetkin vota contre la résolution du bureau politique qui condamnait Jules Humbert-Droz. La condamnation de Jules Humbert-Droz revenait, dans un sens, à condamner le membre ayant un véritable poids auprès des militants communistes nationaux. L’historien Pierre Broué écrivit, de façon très polémique, que Clara Zetkin et [Angelo] Tasca [représentaient] des « entités négligeables »¹³¹, en termes de poids politiques sur les autres partis communistes. Sa faible influence au sein du secrétariat de l’Internationale, éclipsé qu’il était par des militants tels que Kuusinen, Boukharine, Piatnitsky ou Manouilsky, ne l’empêchait pas de jouir d’une certaine sympathie auprès de militants français, portugais, italiens et espagnols. Pourtant, sans être Léon Trotski, Jules Humbert-Droz s’opposait, à demi-mot, aux renouvellements du personnel politique au sein des partis communistes nationaux. Garder Thälmann à la tête du KPD était un moyen de s’assurer la position d’un militant fidèle aux nouvelles méthodes ayant cours au sein des organisations communistes. La disgrâce de Jules Humbert-Droz annonçait celle de Nicolas Boukharine, son ami et camarade en dehors du travail kominternien. En effet, le 21 août 1929, soit un an après l’éviction de Jules Humbert-Droz, le Comité central du PC russe démettait Boukharine de toutes ses fonctions au sein du Komintern. L’opposition de droite avait vécu, et, maintenant, elle devait se fondre, sans un bruit, dans le nouveau fonctionnement de l’Internationale communiste.

Lorsque le Français Pierre Pascal revint sur cette fameuse séance du CE du 21 décembre 1928, il fit preuve d’une sympathie déconcertante à l’encontre de Jules Humbert-Droz, son inimitié pour l’ancien pasteur n’étant pas un secret dans les couloirs du Lux. Mais son témoignage constitue une bonne source pour l’historien. Il donne des détails très certainement glanés au cours de discussions entretenues dans les couloirs de l’Hôtel Lux. Il décrit une ambiance tendue, où l’on « fit circuler un papier le flétrissant »¹³². Et d’ajouter, sur le ton du sarcasme, que si « H-D avait été russe, son séjour aurait duré plus longtemps à Moscou »¹³³. De cette affaire allemande Pierre Pascal se demanda ce qui s’était « passé chez cet ancien pasteur, jusqu’ici soumis, si

¹²⁹ Ibid.

¹³⁰ Ibid.

¹³¹ BROUÉ Pierre, 1997, Op.cit., p. 489.

¹³² PASCAL Pierre, *Journal de Russie 1928-1929*, Lausanne, Les éditions Noir sur blanc, 2014, éd. et annoté par Jacques Catteau, Sophie Coeuré et Julie Bouvard, 2014, p. 423.

¹³³ Ibid.

disposé à toutes les besognes ? »¹³⁴. Puis, il reprit, en déclarant que « le moment sans doute était venu où il n'avait plus pu supporter »¹³⁵. Le caractère de cette éviction n'avait rien d'absolu ; car Jules Humbert-Droz espérait, revenir dans les bonnes grâces des nouveaux acteurs de l'Internationale communiste, ceux que Joseph Staline avait fait nommer.

Les proportions prises par l'affaire Wittorf-Thälmann incarnaient les nouveaux rapports instaurés par le secrétaire général du PC russe, Joseph Staline. Il n'en restait pas moins un personnage qui laissait peu de place au débat, à la discussion et aux controverses. L'historien Robert Tucker estime que sous la brutalité verbale transparaît une certaine fragilité doctrinaire : « Il suffisait de ne pas être d'accord avec lui sur telle question théorique ou tel point touchant à l'histoire du Parti [en général], et surtout de rester sur sa position après qu'il l'eut déclaré erronée, pour porter implicitement atteinte au remarquable penseur marxiste qu'il croyait être et s'exposer à ses courroux »¹³⁶.

Jules Humbert-Droz ne se lança pas dans une résistance acharnée devant la rudesse de Joseph Staline, et les risques qu'une telle résistance pouvaient incomber. Sa position n'était pas celle d'Angelo Tasca, déjà sur la brèche ni celle d'un Palmiro Togliatti, dont le choix s'était porté sur un soutien, du moins de façade, à Staline. Le 3 mars 1929, lors d'une réunion CC du PCd'I, le dirigeant italien « [avait] notamment changé de position »¹³⁷, en adoptant « la position de Staline sur la “radicalisation” des masses »¹³⁸. Progressivement marginalisé au sein de la direction du Komintern, le Chaux-de-Fonnier adoptait une position attentiste. Seuls Clara Zetkin et timidement Boukharine le soutenaient sur la question allemande. Face à cet état de fait, il ouvrit son parapluie en attendant qu'un jour meilleur advînt, en choisissant, notamment, de travailler au secrétariat sud-américain et à celui des affaires européennes. Ainsi, il partit pour le continent sud-américain – loin de Moscou, Bâle et Hambourg –, où il assista à la première conférence des partis communistes d'Amérique latine. Face à cette nouvelle situation, l'ancien secrétaire et membre de l'EKKI essayait de donner les meilleurs gages de bonne volonté. Loin d'être un stalinien zélé, il s'efforçait, néanmoins, de faire amende honorable concernant ses positions passées. Son entreprise de reconquête des cœurs ne s'adressa pas seulement à ses camarades de l'IC, les Togliatti, Manouïlsky ou Kuusinen, mais il la présenta, aussi, à ses anciens et futurs camarades du KPS. Il rédigea plusieurs lettres qui allaient dans ce sens. Le

¹³⁴ Ibid.

¹³⁵ Ibid.

¹³⁶ TUCKER Robert C., 1975, Op.cit., p. 378. [1^{er} éd. 1973]

¹³⁷ « Togliatti had notably changed his position. »; AGOSTI Aldo, 2008, Op.cit., p. 62.

¹³⁸ « He adopted Stalin's position on the “radicalization” of the masses. »; Ibid, p. 63.

17 mars 1930, Jules Humbert-Droz envoya une lettre à César Graber, et en donna copie à la commission pour le KPS à Moscou. Il rédigea une lettre dans laquelle il s'engagea à suivre à la lettre la ligne politique fixée lors du X^e Plenum de l'IC.

« Ma position, après discussion de mes vues par le Comité central du Parti communiste suisse et le X^e Plénum, garantira au Comité central suisse et au Comité exécutif que je poursuivrai fidèlement et de manière tout à fait disciplinée la ligne fixée par les bolcheviks »¹³⁹.

Jules Humbert-Droz ne souhaitait pas soutenir jusqu'au bout la tactique classe contre classe fixée par les bolcheviks. Or, en vertu du principe de discipline au sein du parti, il devait se plier à une telle décision, issue d'un vote souverain lors du VII^e Congrès de l'Internationale communiste. Son apparente opposition à la tactique classe contre classe représentait-elle une position antistalinienne ? Avait-elle comme origine les anciens penchants anarchisants de sa jeunesse ? Par rapport à des Angelo Tasca, Boris Souvarine ou Alfred Rosmer, l'ancien secrétaire de l'IC ne reniait pas l'intérêt de travailler pour « le parti mondial de la révolution ». En effet, il considérait le Komintern comme étant la seule organisation internationale capable de porter la révolution, tout en jouissant d'une légitimité auprès de la classe ouvrière. Pourtant, sa période kominternienne entraînait dans son crépuscule. Après onze années d'expérience au sein de l'Internationale communiste, son statut de kominternien lui fut progressivement retiré. Sa sociabilité kominternienne disparaissait, et ses relations moscovites devenaient un souvenir. Son nom continuait à circuler dans les couloirs de l'Hôtel Lux, mais pas avec les meilleures attentions. Les permanents du lieu le qualifiaient « d'opportuniste de droite », « de déviant » ou de « petit-bourgeois ». Les entrepreneurs de morale, au sens d'Howard Becker, gagnèrent et la discipline assumée prit le pas sur une opposition tranchée. Si Jules Humbert-Droz avait la possibilité de quitter le parti, à l'instar de Boris Souvarine, il fit tout de même le choix, en homme libre, de rester afin de le servir. Il subit « l'exil » sud-américain, avant de prendre la direction de Boudevilliers, son village d'origine, pour y demeurer. Le retour en Suisse ouvrait un nouveau chapitre dans la vie de la famille Humbert-Droz. Les enfants, Zou et Pierre, (re)trouvaient un pays qu'ils ne connaissaient pratiquement pas. Quant aux Parents, ils l'avaient quitté depuis près de dix ans, à l'âge de trente ans. Le retour ne s'organisa pas dans les meilleures conditions ; celui-ci était inattendu et précipité. Les contingences politiques les

¹³⁹ « моя позиция после обсуждения моей точки зрения центральным Комитетом Швейцарской компартии и X пленумом, как для швейцарского ЦК, так и для исполкома гарантией того что я буду добросовестно и вполне дисциплинированно проводить линию установленную большинством », ГАСПИ. Ф. 558. Оп. 11. Д. 833. Л. 100, Lettre de Jules Humbert-Droz à la commission du Parti suisse (Письма Эмбер-Дро), 17 mars 1930, p.1.

avaient poussés à partir de Moscou ; et cela illustrait l'extrême fragilité que constituait la position de permanent du parti. Ainsi, Jenny Humbert-Droz demandait à la Petite commission son affectation au département d'édition de Robert Krebs, à Zurich.

« Comme je [travaille] [...] depuis 6 ans comme traductrice dans le sous-service de traduction et que nous avons maintenant un excédent de traducteurs, je [demande] à la petite commission de me libérer de ce travail et de m'envoyer en tant que rédacteur au département d'édition de camarades Krebs [Robert], où [régne] le Malgel et où [je peux] être plus active. Le camarade Krebs et le secrétaire de cellule sont d'accord avec cette proposition et, pour autant que je sache, les camarades Gerisch et Schwarzstein ne s'y [opposent] pas »¹⁴⁰.

La vie du couple ne se présentait pas sous les meilleurs auspices. Outre le fait, qu'il devait reconstruire une vie, le couple savait que les portes de l'emploi leur étaient fermées. Les lendemains semblaient plus incertains, et un choix se présentait aux deux militants : continuer dans la voie de l'engagement politique, ou essayer de se réinsérer dans la société suisse en quittant leur condition de révolutionnaire. Ils choisirent la première option, et les conséquences qui s'y rattachaient. En effet, la police les surveilla, tandis que les autorités et la société bourgeoise se méfiaient d'eux. Les démêlés avec la direction du Komintern et du PCUS eurent raison de son poste, d'une certaine stabilité et d'un statut. Alors, il connut une « traversée du désert », et dut faire le deuil de son destin international. Dorénavant, son nom finissait par être associé à cette période. L'enfant du pays des horlogers et des anarchistes rentrait chez lui, mais loin d'être le sauveur tant attendu. Il devait appliquer, encore, les décisions de Moscou concernant un KPS moribond. Son nouveau rôle s'enveloppait du drap opaque propre aux militants déçus, dont la confiance peinait à revenir aux oreilles des cadres dirigeants du parti mondial de révolution. Pendant deux ans, Jules Humbert-Droz passait d'un rôle influent à celui de paria.

Retrouver sa légitimité, afin de conserver son travail

Leur retour du pays des soviets se fit au mois d'octobre, tout un symbole pour un couple qui avait quitté sa Suisse natale, happé par la révolution d'Octobre. Les vallons enneigés du Jura

¹⁴⁰ « Da ich heute schon 6 Jahre als Übersetzer in der Übersetzung Unterabteilung arbeite und da wir jetzt eine Überzahl an Übersetzer haben, bitte ich die kleine Kommission um meine Befreiung von dieser Arbeit und um Überweisung als Redakteur an die Verlagsabteilung von Genossen Krebs, wo Malgel an Kräfte herrscht und wo ich mehr aktiv sein konnte. Genosse Krebs und der Zellensekretär sind mit diesem Vorschlag einverstanden und, soviel ich weiß, haben Genosse Gerisch und Schwarzstein nichts dagegen. »; RGASPI, 495ф6д21, Труды Дженни для небольшой комиссии, Briefs Jenny für Klein Kommission, 24 avril 1931.

neuchâtelois accueillirent le couple Humbert-Droz sous surveillance¹⁴¹. Dès leur arrivée, la police mit en place un contrôle de leur domicile et épia les moindre faits et gestes des deux militants communistes¹⁴². La vie « boudevillieroise » ressemblait fortement à celle que les deux époux avaient à Moscou. Travail et surveillance restaient leur lot quotidien. Les activités politiques continuaient, mais sur un territoire esseulé, où le nombre d'habitant n'excédait pas les 500 âmes¹⁴³. Or, sur leurs terres natales neuchâteloises, la famille se reconstruisit après trois rudes années passées en URSS. « Le chagrin d'avoir quitté la première patrie du socialisme » laissa place à « la joie de pouvoir s'aimer sans barrières ni frontières, de plaisanter, de critiquer, de rire tout [leur] saoul »¹⁴⁴. Les Humbert-Droz redevenait des locaux, et plus seulement des pérégrins en terre soviétique. Les premières préoccupations du couple Humbert-Droz n'étaient pas d'ordre politique, mais pratique. Il devait se loger. Or, trouver un logement n'était pas une chose aisée, dans un pays qui ne vous appréciait guère. Jenny arpenta Zurich, afin de pouvoir quitter Boudevilliers et la vie auprès de la mère de Jules.

« Nous vous informons que le nommé Jules Humbert-Droz, communiste, a hier au 15 courant déménagé ses meubles de Boudevilliers. Il a aussi retiré ses papiers de légitimation. Il s'est rendu, avec sa famille, à Zürich, pour occuper la place de secrétaire du parti communiste suisse ». ¹⁴⁵

La police décrivait une réalité qui n'avait plus cours. Jules Humbert-Droz était bien de retour, mais en tant que fonctionnaire de l'Internationale chargé des responsabilités politiques du parti. Le couple souhaitait retrouver un travail politique au sein du parti suisse. Or, les problèmes vécus au sein du microcosme moscovite pouvaient se répéter à Zurich, car Jules Humbert-Droz demeurait, encore, « un permanent » du parti. En effet, le premier élément qui distinguait un militant non-professionnel d'un permanent de parti était celui des conditions matérielles. Le permanent du parti restait rétribué par sa structure. Lorsque le parti se trouvait dans une bonne dynamique, Jules Humbert-Droz était assuré d'avoir un revenu fixe. Une aubaine, lorsque l'on connaît la situation suisse depuis l'année 1932. « La Suisse [passa] d'une situation de quasi-plein-emploi à la fin des années 1920 à 160 000 personnes au chômage complet ou partiel en décembre 1935 au moment où le chômage [atteignait] son paroxysme, soit plus de 8 % de la

¹⁴¹ AEN, SP, 1POL-322/05, Rapport de la police cantonale concernant la famille HD, 31 oct. 1932.

¹⁴² Ibid.

¹⁴³ OFS, Évolution de la population de 1850 à 2000, Document supplémentaire, 2005, en ligne, <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/340621>

¹⁴⁴ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 147.

¹⁴⁵ AEN, SP, 1POL-322/05, Rapport du commissaire de police de Neuchâtel au Commandant de la police cantonale, 16.04.1932.

population active totale de 1930 »¹⁴⁶. La Confédération se devait de réagir avec immédiateté et efficacité face à une telle crise, créant, dans un premier temps, un certain consensus au sein des partis dirigeants concernant les mesures à prendre. Aussi, « presque personne ne [s'était] d'abord opposé *expressis verbis* aux mesures ponctuelles prises par la fédération. »¹⁴⁷. Être à l'abri du chômage ne présupposait pas que le permanent fût garanti de conserver ses fonctions au sein du parti. Les vicissitudes de la ligne politique, les oppositions internes, les prises de position trop éloignées des attentes de la direction, ou tout simplement le manque de compétence pouvaient être des raisons d'éviction pour un cadre permanent. Jusqu'en 1936, Jules Humbert-Droz n'était pas secrétaire du parti, et sa position paraissait davantage précaire. D'autant plus que l'argent du ménage Humbert-Droz reposait sur le travail militant des parents. Et « Être chômeur dans les années 1930 en Suisse [signifiait] [...] se retrouver dans une situation matérielle difficile pouvant même aller jusqu'à mettre en cause leur santé physique ainsi que celle de leur famille »¹⁴⁸. Afin de pouvoir survivre face à l'inflation des prix, Jenny rédigeait des traductions d'ouvrages de penseurs russes tels que Plekhanov ou Lénine, pour le compte du Bureau d'éditions, de diffusion et de publicité¹⁴⁹. Ses travaux étaient rétribués à hauteur de 590 frs. Suisses pour deux brochures de 118 000 caractères¹⁵⁰. À la même période, Jules Humbert-Droz était encore détaché par le Komintern pour son travail en Suisse romande. Or, c'était le KPS qui devait le rétribuer, ce qui rendait le permanent tributaire des aléas de l'administration du parti. À la fin du mois de décembre 1931, alors que la crise économique touchait la Suisse, la direction du KPS ne pouvait lui envoyer qu'une solde de 150 et 200 Frs suisses pour terminer le mois et débiter l'année 1932¹⁵¹. Dix ans plus tard, au début de l'année 1942, le PC clandestin lui octroyait, ponctuellement, des indemnités pour le travail effectué. Les montants se limitaient à 450-600 frs suisse pour les mois de janvier et février¹⁵². Ceci représentait une misère en comparaison d'un ouvrier qualifié de l'horlogerie. Les époux Humbert-Droz finirent leur travail au sein du PC suisse avec « une situation financière

¹⁴⁶ MÜLLER Philipp, *La Suisse en crise (1929-1936)*, Lausanne, Antipodes, coll. Histoire et sociétés contemporaines, 2010, p. 90.

¹⁴⁷ « fast niemand stellte sich zunächst *expressis verbis* gegen die punktuell erfolgten Krisenmaßnahmen des Bundes », WEBER Quirin, *Korporatismus statt Sozialismus*, Freiburg, Universitätsverlag Freiburg Schweiz, coll. Religion-Politik-Gesellschaft in der Schweiz, 1989, p.127-128.

¹⁴⁸ MÜLLER Philipp, 2010, Op.cit., p.259.

¹⁴⁹ Une maison d'éditions fondé par le SFIC en août 1926 ; BOUJU Marie-Cécile, *Lire en communiste : Les maisons d'édition du parti communiste français (1920-1968)*, Rennes, Coll. Histoire, 2010, p. 44.

¹⁵⁰ VLCF-BVFSP, FJHD, n°05983, Lettre de Cical à Jenny H-D, 05 septembre 1931, p.1.

¹⁵¹ Lettre de Cocchi à JHD, 27 décembre 1931 ; Archives publiées de JHD, Tome 5, p. 100.

¹⁵² Lettre de Karl Hofmaier à JHD, 26 février 1942 Archives publiées de JHD, Tome 5, p.425.

catastrophique ». Alors même que, « le salaire de Jenny ne [suffisait] pas à [les] nourrir »¹⁵³. L'illégalité du PC suisse, le procès de Winterthur — dans lequel la famille JHD fut impliquée, ainsi que leurs exclusions du KPS ne leur permirent pas de garder une situation stable. Les conditions matérielles d'un permanent se trouvaient en grande partie soumises aux aléas de la gestion organisationnelle interne, conditionnant la répartition des indemnités, ainsi qu'à la position que ce dernier pouvait occuper au sein de l'organisation et aux appuis sur lesquels il pouvait compter. Il devait enfin compter sur le dynamisme du parti qui conférait à celui-ci les ressources nécessaires pour accumuler les ressources nécessaires à son fonctionnement. Être un permanent du parti ne signifiait pas d'avoir l'assurance d'une vie matérielle stable, sans la peur du lendemain. Mais, le travail n'était pas soumis aux aléas de l'économie capitaliste. En revanche, sur le plan affectif, les Humbert-Droz se trouvaient dans un environnement où la suspicion ne prenait pas les proportions vécues à Moscou. Néanmoins, il fallait se reconstruire politiquement.

La stabilité retrouvée n'était pas synonyme d'une vie sans tracasseries. Les enfants Humbert-Droz revenaient dans un pays qui leur était pratiquement inconnu, dans ses grandes lignes. Ils retrouvaient même une région étrangère, la Suisse alémanique, où les habitants parlaient une langue différente. Ils vivaient ainsi en étrangers dans leur propre pays d'origine. Et la vie zurichoise « leur imposait l'apprentissage de deux nouveaux idiomes, le dialecte, à savoir le langage courant, et l'allemand parlé et enseigné à l'école »¹⁵⁴. Habitué à la ville moscovite, les enfants Humbert-Droz avaient trouvé un havre de paix dans les vallées jurassiennes. Mais, ils devaient passer d'une vie « champêtre non-conformiste [Boudevilliers] à la rigueur citadine des convenances [Zurich] »¹⁵⁵. Scolarisés et loin des tumultes de Zurich, à Boudevilliers, les enfants n'entendaient pas parler de l'aggravation de la crise économique et des conflits politiques. La ville alémanique faisait partie de l'épicentre des secousses politiques provoquées dans le pays depuis le début de la décennie 1920. En arrivant sur sa terre natale, le militant Humbert-Droz se rappela qu'il fut aux premières loges lors de l'arrivée au pouvoir du fascisme mussolinien et de l'Union patriotique en Espagne. Maintenant, il assistait au déclenchement des passions helvétiques. Une partie des forces politiques se laissait aller à la critique de l'individualisme

¹⁵³ Lettre de JHD à Karl Hofmaier, 26 mars 1943, Archives publiées de JHD, Tome 5, p.48.

¹⁵⁴ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p. 147.

¹⁵⁵ Ibid.

libéral, à l'antiparlementarisme¹⁵⁶ et à l'anticommunisme¹⁵⁷. Le renforcement de la communauté nationale servait de liant entre des organisations venues de culture politique différente. Les radicaux neuchâtelois, par exemple, frayaient avec des cercles proches des courants nationalistes, tels que l'Union des gardes civiques. Dans le même temps, *La Suisse libérale*, organe des libéraux, parlait régulièrement du « péril communiste », du danger que ce dernier aurait fait porter à la communauté nationale. Dès octobre 1931, et le retour du couple Humbert-Droz, le journal demandait aux autorités de sévir contre « le sieur Humbert-Droz »¹⁵⁸. Derrière cette nouvelle trajectoire d'une partie des libéraux se trouvaient de profondes remises en cause du système libéral hérité du XIXe siècle. Dès 1925, la Suisse connut la création de la *Heimatwehr* « que l'on [pouvait] qualifier de fasciste »¹⁵⁹. Son implantation restait circonscrite à la paysannerie, où elle connaissait « quelques échos auprès des paysans de l'Oberland bernois »¹⁶⁰. Néanmoins, ce fut au début des années 1930 que grandit l'influence de ces nouveaux mouvements sur la vie politique helvétique¹⁶¹. La crainte devenait palpable chez les Humbert-Droz, d'autant que le PC restait faiblement implanté dans les régions romandes. La vie politique du parti se résumait à des actions stériles et à la recherche de responsables à ses échecs. L'émissaire Humbert-Droz ne possédait pas le *curriculum vitae* le plus convenable aux yeux de l'Internationale communiste. Pourtant, les Marino Bodenmann, Ernst Brunner, Edgard Woog ou Jean Vincent lui faisaient confiance. La tâche de relever le parti lui incombait et pour cela, il devait inciter ses camarades à tracer une ligne de démarcation entre les amis du parti, les opportunistes et les agents de la bourgeoisie. Cette théorie, René Girard l'appelle la « théorie mimétique ». Il pense le « mécanisme victimaire, ou du bouc émissaire générateur », comme étant « à la fois stade ultime d'une décomposition sociale et point de départ d'une recomposition »¹⁶². Cette nouvelle ligne de démarcation s'appliquait, aussi, à Jules Humbert-Droz. Ce dernier devait clarifier sa position politique concernant l'opportunisme de droite et le boukharinisme. Le nouveau secrétaire du parti, au cours de l'année 1932, travailla à démasquer

¹⁵⁶ MAZOWER Mark, *Le continent des ténèbres : Une histoire de l'Europe au XXe siècle*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2005, p. 28-29.

¹⁵⁷ Ibid., p. 24.

¹⁵⁸ CHABLE J- E, « Quand prendrons-nous des mesures ? », *La Suisse libérale*, n°251, 67^e année, 27 octobre 1931, p.1., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSL19311027-01> [consulté le 19.05.2024].

¹⁵⁹ JOST Hans Ulrich, *À tire d'ailes : Contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse*, Lausanne, Antipodes, coll. Histoire, 2005, p. 340.

¹⁶⁰ JOST Hans-Ulrich, 1986 [2^e éd.], Op.cit., p.738.

¹⁶¹ Ibid. p.736.

¹⁶² GIRARD René, « Automatisation et liberté », Henri Grivois et collab., *Mécanismes mentaux, mécanismes sociaux*, Paris, La Découverte, Coll. TAP/Sciences cognitives, 1994, p.121.

l'ennemi extérieur, qui parfois se logeait au sein même du parti. Du point de vue des communistes, cette menace se justifiait par plus d'une décennie de complots contre l'Union soviétique, de déstabilisation des institutions du pays et par une dure répression à leur rencontre. L'anticommunisme ambiant qui sévissait en Suisse n'incitait pas Jules Humbert-Droz à quitter le parti en raison des manquements à la « démocratie interne » qui survenaient au sein du parti. Les affaires de familles se lavaient dans l'entre-soi, et seules les conclusions demeuraient publiques. Tout parti politique définissait, et définit encore, le politique par « la relation d'hostilité d'où résulte la tension dialectique entre le politique et l'État »¹⁶³. Frayant avec *le concept du politique* de Carl Schmitt où « le noyau du politique c'est la relation ami-ennemi »¹⁶⁴. Le militant communiste traçait une ligne de démarcation entre ceux qu'ils jugeaient dignes de confiance, et les éléments jugés dangereux ou indésirables pour le bon fonctionnement de l'organisation. Une telle démarcation n'était pas l'apanage des communistes ; les libéraux, les sociaux-démocrates ou les conservateurs établissaient les mêmes règles pour leurs militants. Nous appelons ses pratiques militantes « discipline », « esprit de corps » ou « honneur ». La thèse de l'homme de parti n'est pas issue des écrits de Lénine, mais de la plume d'un intellectuel nationaliste allemand, ancien *Kronjurist* de la *Reichswehr*, du nom de Carl Schmitt¹⁶⁵. Le militant communiste se devait de le connaître afin de pouvoir rester pleinement impliqué dans les activités du parti. Cela étant dit, la discipline de parti n'était pas un élément figé, et le militant pouvait jouer avec les contours et en redéfinir, dans la mesure du possible, les limites. Le franchissement de ligne rouge exposait le militant au retour de bâton et à la critique de ses camarades de parti ou de la direction elle-même. Défendre la maison contre l'ennemi extérieur ou intérieur ne prémunissait pas de toutes mises en accusation de la part de la direction du parti ou de ses propres camarades. Tel fut le cas pour Jules Humbert-Droz, qui, en jouant avec la ligne rouge, et après avoir franchi le Rubicon, connut une certaine hostilité de la part d'une partie des militants du KPS.

Malgré ses articles, ses attaques contre les chefs de la social-démocratie helvétique, le compte n'y était pas pour le Bureau politique du Comité central du PC suisse. Ce dernier envoya un texte très sévère à l'ensemble des cellules du parti, dans lequel, la direction somma Jules Humbert-Droz de « dénoncer devant les organisations du parti le caractère opportuniste des documents ou des matériaux politiques qui [avaient été] élaborés par lui ou sa direction et de

¹⁶³ CUMIN David, « La théorie du partisan de Carl Schmitt », *Institut de stratégie comparée*, n°93-94-95-96, vol.1, 2009, p.35.

¹⁶⁴ Ibid.

¹⁶⁵ Ibid., p.33.

montrer le tort qu'il [avaient] causé au Parti communiste suisse »¹⁶⁶. Le texte faisait la tactique classe contre classe et aux critiques émises lors de la grève des monteur-chauffagiste de Zurich. Le BP ne manqua pas de lui rappeler ses manquements à la ligne politique de 1928-1929. Ces membres évoquèrent les propos tenus par Joseph Staline à son égard, et le désignèrent comme « un des chefs des conciliateurs et des droitiers »¹⁶⁷. Le texte du BP qualifiait les positions de Jules Humbert-Droz de « lourde rechute », et dénonçait, vivement, ce qu'il pensait être « une plate-forme internationale opportuniste de droite »¹⁶⁸. Jules Humbert-Droz présenta cette résolution, d'apparence droitnière, lors d'une séance du V^e Plenum du KPS en date du 4 et 5 juin 1932. Les protagonistes du texte d'octobre 1932 s'appuyèrent sur sa critique d'un front unique peu compris¹⁶⁹ dans laquelle il laissait exprimer l'idée d'une unité d'action avec certains chefs socialistes ou oppositionnels de droite. Il prônait, à mot couvert, une politique exclusive envers les sociaux-démocrates de gauche¹⁷⁰. Par ailleurs, ses volontés de rapprochement avec la base social-démocrate ne l'empêchaient nullement de promouvoir une ligne claire au sein du parti, qui s'accompagnait, aussi, d'une discipline de fer. Ainsi, Jules Humbert-Droz pensait que « [l'] épurations [était] nécessaire »¹⁷¹, mais qu'elle était opérée le plus « souvent mécaniquement et bureaucratiquement »¹⁷². En prenant une telle position, il espérait, peut-être, infléchir la politique de l'Internationale ou du moins pouvoir l'aménager pour le KPS. Et ce fut dans cette perspective, qu'il pratiqua une politique des « petits pas timides » en direction des éléments marginaux de la gauche sociale-démocrate. Il souhaitait leur laisser une petite part de la parole révolutionnaire, tout en espérant les voir rallier ou réintégrer, à terme, la grande famille communiste. Jules Humbert-Droz espérait « [qu'] au lieu de condamner en termes des plus violents les dirigeants de la gauche socialiste, Léon Nicole, et du parti communiste (opposition) de Schaffhouse, Walther Bringolf, il [pouvait] miser sur un certain rapprochement ».¹⁷³ Une position faisant écho aux anciennes pratiques du front unique remontant à la période léniniste des PC ne pouvait qu'alerter le secrétaire du PC suisse, Siegfried Bamatter. En prononçant ce discours, Jules Humbert-Droz risquait de perdre la confiance de Moscou. Cette dernière ne

¹⁶⁶ Directive du BP du CC du PC suisse sur la discussion intérieure du parti, octobre 1932, Archives publiées de JHD, Tome 5, p.184.

¹⁶⁷ Ibid., p.177.

¹⁶⁸ Ibid., p.177.

¹⁶⁹ Résolution du Cinquième plénum du CC du PC suisse rédigée par JHD, 4-5 juin 1932, Archives publiées de JHD, Tome 3, p.323.

¹⁷⁰ Ibid., p.331.

¹⁷¹ Ibid, p.323.

¹⁷² Ibid.

¹⁷³ STUDER Brigitte, Un parti sous influence..., Op.cit, 1994, Op.cit., p.73.

tenait qu'à un fil en ce milieu d'année 1932. Par ailleurs, les prises de position de l'ancien secrétaire de l'IC n'allèrent pas dans le sens voulu par l'Internationale et une partie de la direction du PC suisse. Cette dernière était surtout inquiète des retombées sur leur parti¹⁷⁴. Le KPS lâcha son secrétaire à l'ouverture du XII^e Plénum de l'IC, qui se tint le 27 août 1932, à Moscou. Ce fut un lourd revers pour l'ancien kominternien. L'historienne Brigitte Studer évoque un Jules Humbert-Droz qui « se trouvait complètement isolé [et] les dirigeants du Komintern [avaient] atteint leur objectif »¹⁷⁵. Le Chaux-de-Fonnier avait perdu la légitimité au sein du parti, et ne jouait plus un rôle de premier plan dans les prises de décision de l'organisation. De tels échecs peuvent éloigner le militant de son organisation. Deux ans plus tard, Jacques Doriot allait quitter le PC français pour des raisons similaires. Claude Girard soutient que « lorsque l'espérance fait défaut en raison même des déconvenues subies, le consentement ne peut s'appuyer que sur la loyauté »¹⁷⁶. La loyauté ne suffit pourtant pas à expliquer la continuité d'un tel engagement chez Jules Humbert-Droz. Au-delà des critiques, l'ancien secrétaire de l'Internationale appartenait au parti mondial de la révolution. En acceptant la définition léniniste du parti, le militant ne pouvait pas se mettre en dehors de celui-ci pour militer. L'époque était encore à l'espérance dans le système des organisations de masses (politiques, syndicales ou solidaires). Ainsi, Carole Bachelot écrit que les pratiques militants chez les cadres communistes se pensaient par le prisme des « notions de culture politique, d'identité, d'habitus, d'institution, de rôles, de cadres normatifs et/ou cognitifs »¹⁷⁷. Sortir de ce schéma, c'était le moyen de se retrouver, en Suisse, à la marge de la marge. Or, Jules Humbert-Droz voulait conserver ses objectifs révolutionnaires, et militer, pour cela, dans un parti contruit autour de la perspective révolutionnaire.

Mais Jules Humbert-Droz n'était pas seulement le paria qu'il voulut nous montrer dans ses mémoires, celui que le parti n'écoutait jamais, mais comme nous le verrons plus tard, il se reconstruisit une vie à l'intérieur, puis à l'extérieur du parti. Il devint aussi un pédagogue et le secrétaire de ce même parti. Il devint, en Suisse romande, le porte-voix du parti, le chef

¹⁷⁴ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 28. Д. 21., Transcription de la commission du CEIC sur la question suisse (Vol. 1, 1^{ère} copie. (Стенограмма Среднеевропейского ЛС ИККИ по швейцарскому вопросу (т.1, 1-й экз.), 11.08.1932.

¹⁷⁵ STUDER Brigitte, Op.cit., 1994, p.76.

¹⁷⁶ GIRAUD Claude, *Consentir, adhérer, s'opposer : contribution à une sociologie de l'engagement*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2019, p. 59.

¹⁷⁷ BACHELOT Carole, « La culture d'organisation au parti socialiste : de l'explicitation à l'appropriation des normes », HAEGEL Florence (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences po, coll. Référence, 2007, p. 147.

communiste incarnant tant une forme d'autorité qu'un modèle politique. Son nom restait marqué par son travail de publiciste au service du PC suisse.

UN PUBLICISTE AU SERVICE DU PARTI

Un accomplissement qui s'expliquait en partie par le travail qu'il avait fourni durant les cinq années passées à militer dans les instances du parti, et par ses qualités de propagandiste. Lui-même, se sentait plus à l'aise dans ce rôle d'agitateur comme l'atteste cette remarque qu'il fit dans une lettre adressée aux membres du secrétariat. « Il [eût été] plus utile au parti que je [restasse] un propagandiste et un agitateur parcourant le pays pour les réunions publiques, les polémiques avec les adversaires, le contact personnel direct avec les camarades, et cela surtout en suisse romande »¹⁷⁸. En effet, ses qualités d'orateur étaient reconnues par les dirigeants du KPS, et même par ceux de l'Internationale à Moscou. Tous savaient combien Jules Humbert-Droz était précieux et jugé dangereux par les autorités helvétiques et françaises pour sa capacité à soulever des foules ou à répondre à ses adversaires. Son mot d'ordre était simple : « pas de critique stérile en paroles, mais une critique fructueuse par l'action »¹⁷⁹, conseil qu'il asséna aux membres de la section genevoise du KPS. Son expérience faisait office de modèle pour les communistes locaux, et le rendait aussi dangereux aux yeux des autorités. Il avait passé près de vingt ans à exécuter des tâches de propagande, que ce fût pour le compte de la social-démocratie du « parti mondial de la révolution »¹⁸⁰. Propagandiste (ou publiciste) pour les uns, il était perçu comme un agitateur par d'autres. Pourtant, une distinction existe. Serge Tchakhotine l'évoque en étudiant la manière dont Lénine pensait la propagande pour le mouvement communiste orthodoxe.

« [Ce dernier] distinguait nettement deux fonctions différentes dans la propagande, portées par deux types d'agents : le propagandiste, qui touchait beaucoup moins de personnes (des centaines [disait]-il), parce que selon [lui], [c'était] celui qui [cherchait] à persuader, à gagner de futurs militants, et l'agitateur, qui [avait] affaire à des dizaines de mille, qui [devait] chercher [à] les

¹⁷⁸ Lettre de JHD aux membres du Secrétariat du PC suisse, 14 janvier 1932 ; Archives publiées de JHD, Tome 5, p.132.

¹⁷⁹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04880, Note envoyée à la section genevoise du PC suisse, 1936

¹⁸⁰ ZH-SAZ, Dossier JHD, Ar 198.7-1, Enquête pour les collaborateurs de l'EKKI, 30 sept. 1930., p.1.

mettre en mouvement ([c'était] selon [lui], la propagande émotive), en les sensibilisant et en les entraînant »¹⁸¹.

Jules Humbert-Droz entama successivement un travail de journaliste au sein du *Drapeau rouge*, puis de *La Lutte*¹⁸². Le premier sujet, longuement abordé par Jules Humbert-Droz, constituant près d'un tiers de ses éditoriaux était celui de la politique extérieure et militaire menée par le Conseil fédéral au cours de la période 1934-1937. Il concentrait une bonne partie des critiques avancées par Jules Humbert-Droz dans les colonnes de *La Lutte*. Le rédacteur en chef du journal trempa vingt fois sa plume pour dénoncer les politiques de misère et de guerre menée par le Conseil fédéral. L'ancien pasteur attaquait frontalement les figures de proue des partis bourgeois helvétiques. Il s'en prenait autant à Giuseppe Motta qu'à Rudolf Minger et Hermann Obrecht. Il attaquait les officiers Ulrich Wille et Arthur Fonjallaz, qui avaient un pied dans la vie politique et l'autre dans les affaires militaires. Dès son arrivée en octobre 1934, Jules Humbert-Droz assimila la politique du Conseil fédéral à une politique germanophile, pronazie et profasciste, tournée vers le militarisme¹⁸³. La presse communiste plaçait les deux B — Berlin et Berne — sur le même plan. Ils marchaient de conserve dans la même direction : celle du fascisme¹⁸⁴. Les premiers articles sur le sujet concernaient l'affaire Wille et ses ramifications dans les différents partis suisses, ainsi que dans l'armée et au Conseil fédéral¹⁸⁵. Cette vie politique passée aux cribles par les communistes romands donnait lieu à de nombreuses caricatures des chefs politiques bourgeois, des militaires germanophiles ou italophiles.

Le second sujet régulièrement abordé par Jules Humbert-Droz dans les colonnes de *La Lutte* était celui de l'Union soviétique. La place qu'elle occupait sur la scène internationale et des dangers qui pesaient sur son intégrité territoriale. À ce titre, il signa son premier article dans ce journal le 26 août 1934 concernant les provocations nippones à l'encontre de l'URSS. Il en appela aux « travailleurs romands ! — Contre les provocations japonaises ! — Contre la campagne de mensonges et de calomnies de notre bourgeoisie ! — Pour la défense de l'Union soviétique ! — Pour la bataille contre notre propre bourgeoisie »¹⁸⁶. Son article était orienté de

¹⁸¹ TCHAKHOTINE Serge, *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1992 [1939], p.334.

¹⁸² BCG, BGE Rc 380 a « À nos abonnés », *La Lutte*, n°17, 1^{ère} année, 18 août 1934, p.2

¹⁸³ BCG, BGE Rc 380 a, Jules Humbert-Droz, *La Lutte*, octobre, 1934.

¹⁸⁴ BCG, BGE Rc 380 a, « Caricature de Hitler et Wille », *La Lutte : organe communiste*, n°28, 1^{ère} année, 03 nov. 1934, p. 1.

¹⁸⁵ BCG, BGE Rc 380 a, Jules Humbert-Droz, « L'affaire Wille — pierre de touche de la politique extérieure suisse », *La Lutte : organe communiste*, n°28, 1^{ère} année, 03 novembre 1934, p. 1.

¹⁸⁶ BCG, BGE Rc 380 a, Jules Humbert-Droz, « Alerte ! Le Japon s'efforce de provoquer la guerre contre l'URSS », *La Lutte : organe communiste*, n°18, 1^{ère} année, 26 août 1934, p.1.

manière à soutenir explicitement la politique soviétique d'intégration à la SDN. Il fit le rapprochement entre la « situation alarmante en Extrême-Orient et la campagne systématique et endiablée de la presse bourgeoise suisse contre l'Union soviétique et contre son entrée à la SDN »¹⁸⁷. C'est même Jules Humbert-Droz qui annonça la nouvelle de l'intégration de l'URSS au sein de la SDN. Cependant, il tint à rappeler que l'intégration des Soviétiques à la SDN ne signifiait en rien que « les ouvriers suisses et militants communistes devaient se laisser aller à la paresse »¹⁸⁸. Ces derniers devaient continuer à mener le combat pour le socialisme et surtout pour la défense de l'Union soviétique. Car son adhésion à la SDN n'était pas une fin en soi, mais le moyen pour le régime socialiste de faire entendre la voix des communistes dans le marasme capitaliste et fasciste. Cette interprétation de Jules Humbert-Droz ne différait pas de celle que nous trouvons à Paris. Du côté de l'*Humanité*, Marcel Gitton expliqua que « dans l'émulation, la lutte, l'URSS [affirmait] sa force, sa vitalité, face au vieux monde » et que « les masses populaires (étaient) opposées à la guerre »¹⁸⁹. Jules Humbert-Droz tint un discours similaire lorsqu'il appela les communistes à être : « Tous unis, chacun à son poste, pour le but suprême, pour la victoire définitive de la paix par le socialisme, au travail ! »¹⁹⁰. L'ancien secrétaire de l'IC utilisait un vocabulaire guerrier pour décrire les relations internationales et la position de l'URSS dans le concert des nations. Celui-ci traduisait le sentiment d'être en présence d'une citadelle assiégée que le militant qu'il était se devait de défendre. D'autant plus que, l'arrivée des nazis au pouvoir accentua la pression sur le régime soviétique et ouvrit une nouvelle ère dans les relations internationales.

Mais la confiance n'était pas complète. Et Jules Humbert-Droz ne traitait pas de l'ensemble des questions politiques présentes dans les colonnes du journal. Il s'attachait à décrypter la politique intérieure et extérieure de la Confédération suisse, les relations avec les sociaux-démocrates et les tentatives de rapprochement avec ces derniers. Alors que l'ancien secrétaire de l'IC était très au fait des questions politiques au sein du monde communiste, il ne les traita pas dans ses éditoriaux. Les sujets liés aux débats politiques en URSS lui étaient inaccessibles. Alors, il traita plutôt de l'essor économique et social de l'Union soviétique stalinisée, de la lutte

¹⁸⁷ BCG, BGE Rc 380 a, Jules Humbert-Droz, « Alerte ! Le Japon s'efforce de provoquer la guerre contre l'URSS », *La Lutte : organe communiste*, n°18, 1^{ère} année, 26 août 1934, p.1.

¹⁸⁸ BCG, BGE Rc 380 a, Jules Humbert-Droz, « Ma grande victoire de l'Union soviétique », *La Lutte : organe communiste*, n°22, 1^{ère} année, 22 septembre 1934, p. 2.

¹⁸⁹ BnF, Gallica, Marcel Gitton, « L'État soviétique et la SDN », *L'Humanité*, n°13066, 31^{ème} année, 24 septembre 1934.

¹⁹⁰ BCG, BGE Rc 380 a, Jules Humbert-Droz, « La grande victoire de l'Union soviétique », *La Lutte : organe communiste*, n°22, 1^{ère} année, 22 septembre 1934, p. 2.

antifasciste et des questions liées à l'impérialisme. Il défendait ainsi les intérêts de l'Union soviétique tout en dénonçant les manœuvres de désinformation de la part de la presse bourgeoise et du fascisme. Ainsi, sa plume servait à traiter des sujets qui soulevaient moins de débats au sein du galaxie communiste orthodoxe.

Pour être efficace, Jules Humbert-Droz en appelait à des personnages importants du mouvement communiste des années 1910 et 1920. Lénine, Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg, figures tutélaires dont Jules Humbert-Droz soulignait souvent la grandeur d'âme et l'engagement. Les deux dernières figures semblaient largement absentes dans la presse communiste comme française. Ce procédé lui permit, dans un premier temps, d'inscrire ses combats dans le sillage tracé par ces trois figures du socialisme international. Ainsi, il pouvait éviter de citer en exemple la figure incontournable de l'époque : Joseph Staline. Du reste, la figure du secrétaire du PCUS restait la grande absente des articles de Jules Humbert-Droz. L'ancien secrétaire préférait parler plus généralement des « Soviétiques », « du peuple soviétique », ou de Lénine. Était-ce une manière de poser son désaccord ? Était-ce un moyen de marquer ses distances avec le dirigeant soviétique auprès de son lectorat, tout en s'adressant, dans le même temps, aux lecteurs de l'aile de gauche du PSS. Il est très difficile de l'interpréter sans entrer dans une lecture psychologisante. L'effacement de Staline sous la plume de Jules Humbert-Droz était aussi perceptible dans ses discours.

Mais ceux-ci ne furent pas toujours aussi équivoques, et il pouvait faire preuve d'un ton plus tranchant pour exprimer ses positions. Après son retour à la maison mère sociale-démocrate, l'ancien secrétaire de l'Internationale communiste essaya de faire oublier les passes d'armes qui l'opposèrent à ses nouveaux camarades. Pourtant, lors de son arrivée en terre suisse, en décembre 1931, il ne ménagea pas les sociaux-démocrates. Il déclara catégoriquement que : la « lutte contre la social-démocratie, sa politique et ses chefs [devait] être non seulement maintenue, mais intensifiée et conduite toujours plus conséquemment dans le but de lui arracher les masses ouvrières qu'elle [trompait] et [trahissait] »¹⁹¹. Ses critiques se portèrent sur les chefs socialistes romands, Léon Nicole et Pierre Graber, ainsi que sur ceux de Zurich. Il tenait ces derniers pour responsables de la répression lors des manifestations qui eurent lieu contre la baisse des salaires des monteurs chauffagistes du canton. Il se fendit d'un article où il écrivit que « la semaine dernière, le comité directeur du PSS, Nicole et E-P Graber compris [avaient]

¹⁹¹ Lettre de JHD aux à tous les membres du PC suisse, 31 déc. 1931, Archives publiées JHD, Tome 5, p.99.

approuvé les fusillades de la police « socialiste » zurichoise »¹⁹². Son attitude envers les dirigeants sociaux-démocrates ne différait pas, ou peu, de celle des autres responsables communistes. Il leur imputait l'échec de la constitution d'un front uni, ce qui faisait le jeu de « la réaction ». Jules Humbert-Droz reprenait, l'injurieuse et très stalinienne social-fasciste pour qualifier les sociaux-démocrates. Son article sur la fusillade de Zurich, provoquée pendant la grève des monteurs-chauffagistes, était sans équivoque :

« Démocrates ? Pacifistes ? Ceux qui pour la première fois, dans l'histoire de notre pays [foulaient] aux pieds nos maigres libertés pour aider les Sulzer et autres gros industriels à baisser les salaires de leurs ouvriers, ceux qui [muselaient] la presse révolutionnaire et [protégeaient] la presse fasciste, ceux qui [emprisonnaient] les communistes et [laissaient] la rue libre aux nazzis [sic], ceux qui [faisait] tirer sur la foule et [allaient] mendier à Berne des mitrailleuses pour combattre le prolétariat zurichois ? Démocrates ? Pacifistes ? Non ! Social-fascistes et pourvoyeurs de la pire réaction ! »¹⁹³.

Accusés d'être à l'origine de la désunion du mouvement ouvrier, les sociaux-démocrates étaient décrits au mieux comme des « idiots utiles », voire des défenseurs conscients du système capitaliste, car ils n'avaient jamais cherché à le renverser. Jules Humbert-Droz utilisait allègrement le champ lexical de la trahison et de la division. Certains sociaux-démocrates, en particulier ceux de gauche, furent assimilés à Janus, ce dieu romain au double visage. Les critiques à l'encontre de Léon Nicole étaient similaires à celles prononcées à l'encontre des sociaux-démocrates indépendants de l'USPD, en leurs temps. C'était leur positionnement sur l'échiquier du mouvement ouvrier qui posait problème. Étaient-ils d'authentiques marxistes ? Pensaient-ils aux intérêts de la classe ouvrière ? Voulaient-ils mener la révolution ? Des questions auxquelles nous serions tentés de répondre positivement ou du moins avec nuance souffraient de cette analyse univoque de la part des communistes. Jules Humbert-Droz écrivit ainsi dans le *Drapeau rouge* que :

« Cet ensemble de faits qui [ont] trait à des questions de première importance pour la classe ouvrière suisse [illustre] la double politique de Nicole et des chefs socialistes de « gauche » dont les discours et les écrits [paraissent] défendre les intérêts de la classe ouvrière, alors qu'ils [ne

¹⁹² BCG, BGE Rc 380 a, Jules Humbert-Droz, « Leur démocratie et leur pacifisme ! », *Le Drapeau rouge*, No. 27, 10^{ème} année, 2 juillet 1932, p.1.

¹⁹³ Ibid.

sont] qu'un masque pour cacher leur véritable politique, leurs actes de complicité à l'égard des chefs de droite et de leur politique de trahison de la classe ouvrière »¹⁹⁴.

Comme nous l'avons déjà constaté plus haut, Jules Humbert-Droz était très critique envers les chefs du KPO et les courants trotskistes. Or, ces critiques souffraient de moins de publicité que celles diligentées contre les sociaux-démocrates de droite et de gauche. Montrer la désunion du mouvement communiste n'était pas acceptable, y compris lors de la période « classe contre classe ». Ce positionnement concernant les organisations, ou courants politiques satellites aux partis dominants était finalement commun aux communistes et aux sociaux-démocrates. Tous les deux renvoyaient ces courants dans les limbes de la politique suisse, les traitants de renégats, de groupuscules ou d'éléments dangereux. Le cheminement personnel d'un Léon Nicole, surtout à partir de 1934, avait tout lieu d'inquiéter le SPS. Ses positions concernant l'unité d'action avec les communistes n'étaient pas toujours claires sous sa plume. Toutefois, nous pouvons déceler les évolutions de la stratégie globale du parti. Lors de la campagne contre la prolongation de l'école de recrutement, en 1935, Jules Humbert-Droz en appela à réaliser « l'unité d'action de tous les antimilitaristes suisses »¹⁹⁵. Au début de l'année 1935, le rédacteur de *La Lutte* utilisait encore le terme front unique ou front uni pour décrire les contours de l'unité d'action. Le terme Front populaire ne faisait pas encore parti de son vocabulaire. Par ailleurs, il ne donnait pas d'indications précises concernant les origines du front uni. Si celui-ci devait être construit par les bases ou entre les appareils les eux-mêmes.

Son travail journalistique ne s'arrêta pas aux colonnes des journaux communistes, il rédigea de nombreuses brochures pour le compte du KPS et ses organisations dites de masse. Elles paraissaient aux Éditions du « Libre Suisse »¹⁹⁶, et deux d'entre elles concernèrent, d'une part, le second procès de Moscou (où il dénonçait au passage « les visées antisoviétiques »), et d'autre part le procès de Zurich, attenté « aux amis républicains »¹⁹⁷. Si Jules Humbert-Droz resta un observateur actif durant le second procès de Moscou, il fut mis en cause dans le procès des antifascistes qui se tint à Zurich du 15 au 31 mars 1938 :

¹⁹⁴ BCG, BGE Rc 380 a, Jules Humbert-Droz, « L'unité de la classe ouvrière est-elle possible ? », *Le Drapeau rouge*, n°42, 10^{ème} année, p.2.

¹⁹⁵ BCG, Presse, BGE Rc 380 a, Jules Humbert-Droz, « Le référendum contre la prolongation des écoles de recrue », *La Lutte : organe communiste*, n°27, 1^{ère} année, 27 oct. 1934, p. 1.

¹⁹⁶ ACV, DSR, S 112/84, Dossier JHD, Jules Humbert-Droz, « *De la fausse théorie au crime* », Zurich, Édition libre Suisse, 1937, 31 p.

¹⁹⁷ ACV, DSR, S 112/84, Dossier JHD, Jules Humbert-Droz, *Au service de l'étranger ?*, Zurich, Édition libre Suisse, déc. 1937, 40 p.

« Humbert-Droz Jules, Hofmaier Karl et Bodenmann Marino sont inculpés : D'avoir, en tant que chefs suprêmes et véritables du parti communiste suisse, formant ensemble le secrétariat du parti suisse et donc la direction la plus proche du parti, donné l'ordre de créer l'appareil de recrutement de Suisses comme volontaires en Espagne, d'avoir continué à former et à promouvoir cette organisation, d'en avoir désigné les chefs et d'avoir donné les directives nécessaires en ce sens »¹⁹⁸.

Le réquisitoire fut d'une grande sévérité, et l'auditeur demanda des peines allant de 10 à 16 mois pour les dirigeants locaux et nationaux qui furent suspectés d'avoir créé une filière de brigadistes internationaux¹⁹⁹. La plaidoirie de l'auditeur dura près de quatre heures, celle de la défense douze heures et 50 témoins se succédèrent à la barre²⁰⁰. La défense était assurée par Maître Schmuziger, Maître Lutz, Albert Maag-Socin (Député du Parti démocratique au Grand conseil de Zurich), Johannes Huber (Conseiller d'État socialiste), Eduard Zellweger (ancien radical zurichois)²⁰¹. Ce dernier fut l'avocat de Jules Humbert-Droz. Cependant, face à un dossier assez léger, le Tribunal décida d'acquitter les membres de la direction du PC, sans toutefois leur accorder une indemnité pour les quatre mois de prison préventive²⁰². Le procès donna lieu à une virulente campagne de presse de la part des titres bourgeois. Alors que La Suisse libérale chantait les louanges des armées nationalistes en Espagne, ce même journal renvoyait les communistes aux vieilles lunes du « parti de l'étranger »²⁰³. Loin d'être le seul journal à prendre cette position, certains grands titres du pays n'hésitaient pas à parler « d'un art de la dissimulation »²⁰⁴, d'autres évoquaient de « la puissante machine révolutionnaire et l'or

¹⁹⁸ « Humbert-Droz Jules, Hofmaier Karl und Bodenmann Marino werden angeklagt: Als oberste und eigentliche Führer der Schweizer kommunistischen Partei, die zusammen das Schweizer Parteisekretariat und damit engste Parteileitung bilden, Auftrag zur Schaffung des Werbeapparates für Schweizer als Freiwillige nach Spanien gegeben, diese Organisation weiter ausgebildet und gefördert, die Leiter derselben bestimmt und die nötigen Direktiven erteilt zu haben, indem. », AFS, OB, E5330-01#1000/894#18513*, Anwerbung zu fremdem Militärdienst, 21 mars 1938, p.54.

¹⁹⁹ Ibid., p.69.

²⁰⁰ « Le dessous d'un procès politique », *La Suisse libérale*, n°76, vol.74, 1 avril 1938, p. 1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSL19380401-01.2.8> [consulté le 19.05.2024].

²⁰¹ AFS, OB, E5330-01#1000/894#18513*, Anwerbung zu fremdem Militärdienst, 21 mars 1938, p.70-71.

²⁰² HUMBERT-DROZ, 1976, Op.cit., p.246.

²⁰³ *La Suisse libérale*, vol.74, n°65, 19 mars 1938, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSL19370319-01> [consulté le 19.05.2024].

²⁰⁴ « La tactique de Moscou est impénétrable », *Le nouvelliste valaisan*, vol. 35, n°71, 27 mars 1938, p. 1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=NVE19380327-01.2.4> [consulté le 19.05.2024].

de Moscou »²⁰⁵. Face à cette campagne de presse, Jules Humbert-Droz fut chargé de rédiger une brochure dans laquelle il revenait sur le terme « parti de l'étranger ».

Croiser ces deux textes pour les analyser permet de mieux comprendre la rhétorique utilisée par Jules Humbert-Droz, le contexte de rédaction dans lequel il se trouva et les enjeux qui avaient cours à cette époque. D'emblée, il est nécessaire de dissocier les temps et contextes de rédaction. La première brochure émanait d'une anthologie d'articles déjà parus à intervalles réguliers dans le *Freiheit*. Alors que, la seconde brochure fut rédigée d'un seul bloc au début de l'année 1938. La comparaison des deux textes nous révèle deux schémas narratifs similaires, somme toute classiques. Une situation initiale précède un élément déclencheur : la trahison, l'anticommunisme, le complot contre l'URSS ou le KPS. Des témoignages contradictoires, des preuves considérées comme fiables ou falsifiées, des affaires portées à la connaissance du grand public sont autant de péripéties créant une trame narrative. Puis vient le dénouement, la condamnation ou son absence, qui ponctue la fin du récit²⁰⁶. Jules Humbert-Droz les présente sous la forme d'un roman policier sans suspense où se côtoyaient victimes, accusés et monde judiciaire. Sur la forme, le ton employé alterne entre incrédulité, surprise, colère, ton péremptoire et accusateur. La suspicion et le complot font partie intégrante de la rhétorique. De nombreuses phrases en font état :

« Comment ces militants d'hier sont-ils devenus des contre-révolutionnaires alliés aux fascistes et aux auteurs de guerres impérialistes contre l'URSS ? [...] Comment est-ce possible ? »,
« comment ce "louche" aventurier a-t-il surgi comme témoin durant ce procès ? »²⁰⁷

Un dialogue s'instaure ainsi entre le lecteur et l'auteur, point-clé de la stratégie argumentaire. Le premier devient autant témoin des événements qu'acteur du discours. Un discours qui se base sur un champ lexical assez riche, comprenant des mots empruntant autant au vocabulaire juridique qu'au jargon médical et à la riche palette des émotions²⁰⁸. La principale émotion qui transparait dans les deux brochures reste, indubitablement, celle de la déception et de la trahison. Une trahison qu'incarnent, selon Jules Humbert-Droz, les figures du bloc de gauche

²⁰⁵ « La loi genevoise contre l'Internationale communiste », Gazette de Lausanne, n°90, 148^{ème} année, 31 mars 1938, p.6., Le Tempsarchives, en ligne, https://www.letempsarchives.ch/page/GDL_1938_03_31/6/article/28982912 [consulté le 19.05.2024].

²⁰⁶ ACV, FPS, DS-JS, S 112/84, Jules Humbert-Droz, *Au service de l'étranger ?*, Éditions Libre Suisse, 1938, p. 40.

²⁰⁷ ACV, FPS, DS-JS, S 112/84, Jules Humbert-Droz, « *De la fausse théorie au crime* », Zurich, Édition libre Suisse, 1937, p.5.

²⁰⁸ Tableau du vocabulaire des brochures rédigées par Humbert-Droz, Annexes, p. 600-605.

en Union soviétique²⁰⁹, et les militants communistes qui ont communiqué des informations, du moins le suppose-t-il, aux autorités suisses de 1937²¹⁰. Le cas Alfred Brunner est, en cela, édifiant. Bien que ses déclarations devant les autorités zurichoises aient été loin d'être fracassantes, il a donné quelques détails problématiques aux autorités suisses concernant les activités de son frère, Otto Brunner, à propos du front républicain. Alfred Brunner évoque ainsi la solde de 400 frs par mois au titre de recruteur²¹¹, puis de commandant du bataillon Tchapaev. Si le chiffre n'est pas vérifiable, le fait d'en évoquer l'existence posait un réel problème aux yeux du code militaire helvétique qui condamnait le mercenariat. Les autorités suisses mobilisaient les articles 94.1 et 94.3 du Code de procédure pénal militaire suisse pour accuser les antifascistes engagés dans le combat espagnol. Toujours est-il que ce type de trahison n'est ni tolérée ni digne aux yeux de Jules Humbert-Droz. Et une telle atteinte aux principes militants se doit d'être dénoncée et savamment critiquée. L'ancien secrétaire de l'IC impute les méfaits des deux premiers procès de Moscou moins aux autres accusés qu'à Trotski lui-même. Son nom est cité près de 77 fois en trente pages²¹². D'ailleurs, la brochure aurait très bien pu s'appeler le procès par contumace de Léon Trotski. Pour Humbert-Droz, c'était là un moyen de régler ses comptes avec un membre du parti bolchévique qu'il n'avait jamais réellement apprécié, et qu'il avait côtoyé, durant sept ans, lors de ses activités kominterniennes. Les affects en politique rentrent souvent en ligne de compte lorsqu'il s'agit de critiquer le travail d'une personne. Derrière les affects et les effets de manche où l'évocation lancinante des victimes est reléguée en toile de fond, tout l'argumentaire repose sur l'évocation cachée ou explicite du droit national. Dans le cas soviétique, Jules Humbert-Droz se réfère surtout au Code criminel de l'Union des républiques socialistes soviétiques, et en particulier à l'article 58, dont les contours évoquent les sanctions encourues pour les visées contre révolutionnaires. Et à l'instar de l'article 58, Jules Humbert-Droz utilise abondamment les termes de « terroristes », « saboteurs ou sabotage » et « complot », avec près de 85 occurrences²¹³. Le champ lexical de la condamnation était ubiquitaire dans son argumentation, sans pourtant revêtir le même sens dans les deux brochures. Le ton approbatif de la première brochure laissait place à un ton dénégatoire, voire violemment hostile dans la seconde brochure. La rigueur des connaissances passait au second plan. Le

²⁰⁹ Tableau du vocabulaire des brochures rédigées par Humbert-Droz, Annexes, p. 600-605.

²¹⁰ ACV, FPS, DS-JS, S 112/84, Jules Humbert-Droz, « Au service de l'étranger ? », Éditions Libre Suisse, 1938, p.7.

²¹¹ AFS, Oberauditorat, E5330-01#1000/894#18528*, Woog Edgar und Consorten, Dossier 15, Humbert-Droz Jules 1891, Walter Ernst 1890, Vorverhört aus Alfred Brunner, vol.15, p.1.

²¹² Tableau du vocabulaire des brochures rédigées, Op.cit.

²¹³ Ibid.

journaliste de la *Freiheit* préférait citer les articles de loi permettant d'inculper les accusés du procès de Moscou que de citer précisément ceux de l'article 58 du Code criminel soviétique ; dont les dispositions rendaient la justice soviétique moins démocratique et plus liberticide. Il en va de même concernant les chiffres rapportés. Il n'accorda aucune considération au nombre de personnes inculpées et des condamnés durant le second procès de Moscou²¹⁴. Des chiffres qui restent encore âprement débattus par l'historiographie de ces trente dernières années. Ainsi, Viktor Zemskov, historien soviétique, parle de plus de 790 665 condamnations pour l'année 1937²¹⁵. Cette période des procès de Moscou allait lui coller à la peau. Une fois retourné au sein de la social-démocratie, Jules Humbert-Droz évoquait régulièrement les Procès de Moscou, afin de dénoncer le régime soviétique et la période stalinienne. Et dans les années 1990, la presse bourgeoise et les chercheurs en histoire relurent les actions effectuées par Jules Humbert-Droz au cours de cette période. Un travail sur lequel nous reviendrons dans le dernier chapitre de la thèse. Mais à l'époque des procès, Jules Humbert-Droz s'était lui aussi laissé entraîné par la mise en scène orchestrée par les magistrats soviétiques. D'après l'historienne Sheila Fitzpatrick, les « les étrangers avaient trouvé sensationnels »²¹⁶ les aspects scénaristiques des grands procès de Moscou. Et Jules Humbert-Droz n'était pas le seul à être berné par ces parades juridiques de procès-spectacle. Outre Alpes, les échos du procès de Moscou se présentaient de la même manière. La presse écrite et radiophonique devait servir de caisse de résonance pour un public de plus en plus massif. Et les brochures laissées par Jules Humbert-Droz devenaient tout aussi anecdotiques pour le grand public qu'utiles pour galvaniser les troupes militantes et leur montrer que le mouvement se trouvait en danger.

Ses formulations ne différaient en rien avec les autres brochures édictées sur le sujet, telles que *Le complot contre la révolution russe*²¹⁷ ou *Fascisme, trotskisme et mouvement international de la solidarité démocratique*²¹⁸. Seule la faiblesse, et non l'absence, des occurrences du nom de Staline chez Humbert-Droz les distinguait d'autres brochures étudiées²¹⁹. L'ancien secrétaire de l'IC ne faisait pas du dirigeant soviétique l'homme infailible de la situation. Sans toutefois

²¹⁴ ACV, FPS, DS-JS, S 112/84, Jules Humbert-Droz, « *De la fausse théorie au crime* », Zurich, Édition libre Suisse, 1937.

²¹⁵ ZEMSKOV Viktor, *Staline et le peuple : pourquoi il n'y a pas eu de révolte*, Paris, Éditions Delga, 2022 [1990] p. 36.

²¹⁶ FITZPATRICK Sheila, *Dans l'équipe de Staline – De si bons camarades*, Paris, Perrin, Coll. Domaine étranger, 2015, p.163.

²¹⁷ DIMITROV Georgi (dir.), *Le complot contre la révolution russe*, (trad.), Paris, Bureau d'éditions, 1937, 94 p.

²¹⁸ BELL Tom, *Fascisme, trotskisme et mouvement international de la solidarité démocratique*, Paris, Éditions universelles, nov. 1937.

²¹⁹ Tableau d'analyse des brochures, Annexes, p. 580.

l'exclure, il minora son rôle en lui apposant presque systématiquement le nom de Lénine²²⁰. D'ailleurs, le qualificatif staliniste fut très peu utilisé par Jules Humbert-Droz, qui lui préféra celui de marxiste-léniniste ou simplement de léniniste²²¹. Sans réellement s'engager, Jules Humbert-Droz semblait rétif à la culture du chef qui avait alors cours dans le mouvement communiste affilié à Moscou. Pourtant, Jules Humbert-Droz fit preuve d'un réel soutien des purges, mais d'une timide opposition à l'encontre de ces dernières. Il répétait les éléments de langage des réquisitoires de la justice le discours du PC soviétique, tout en réaffirmant que l'URSS courrait un danger venu autant des éléments intérieurs, qu'extérieurs²²². De même, la brochure des procès de Zurich correspondait à un contexte où le parti devait se défendre à la fois contre la police, l'État fédéral, l'anticommunisme des témoins et les ex-militants qui témoignaient contre lui²²³. Ainsi, les anciens compagnons d'hier devenaient les accusés d'aujourd'hui.

« Le tribun » des réunions publiques et des meetings

Derrière la plume et les voyages se trouvaient l'homme de la parole, de l'oralité et des foules, le militant qui avait harangué les grévistes de 1918 devant les portes de la gare de La Chaux-de-Fonds. Celui-là même que les polices du pays considéraient comme un dangereux orateur, prêt à en appeler à la guerre civile ou à l'insurrection. Pourtant, loin de ses images d'Épinal, l'art oratoire était une qualité que l'homme politique se devait d'avoir afin d'impressionner les sympathisants et galvaniser les militants de son parti. L'ancien pasteur faisait partie de ces militants qui étaient capables d'exalter les foules lors des meetings ou des réunions publiques. Ses conférences pouvaient durer plus de 2 heures 30, dans des salles bondées²²⁴ aux auditoires hétéroclites venus pour l'écouter²²⁵. Fort de sa formation de pasteur, la foule était son alliée, et même quand des quolibets ou des insultes fusaient çà et là. Il parlait dru dans certains cas, comme au Collège industriel de La Chaux-de-Fonds, où il déclara que « le sang devait couler »²²⁶. Phrase malheureuse que la presse avait reprise dans son ensemble, dans le but de

²²⁰ Tableau d'analyse des brochures, Annexes, p. 580.

²²¹ Ibid. p.

²²² Ibid.

²²³ Ibid.

²²⁴ « Conférence communiste », *L'Impartial*, n°16013, 53^e année, 31 mars 1933, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19330331-01> [consulté le 19.05.2024].

²²⁵ « Ça fait le beurre des bourgeois », *La Sentinelle*, n°246, 23 octobre 1931, p. 9, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19311023-01> [consulté le 19.05.2024].

²²⁶ « Nous voulons faire couler le sang », *La Suisse libérale*, n°249, 67^e année, 24 octobre 1931, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSL19311024-01> [consulté le 19.05.2024].

montrer l'aspect violent qui colorait, soi-disant, ses discours. Il fallait montrer un affreux visage de l'ancien pasteur, afin de susciter la peur chez les militants ouvriers qui auraient été tentés de voter pour les listes communistes ou de simplement adhérer au parti. Nous ne sommes pas loin, ici, de l'image d'Épinal du bolchévique avec le couteau entre les dents.

La peur du rouge se renforça au cours des années 1930, où les passions rythmaient la vie politique²²⁷. Les affrontements entre militants antifascistes et fascistes étaient monnaie courante : de Zurich à Genève en passant par La Chaux-de-Fonds. Les leaders nationalistes organisaient des meetings, des rassemblements et des défilés aux flambeaux²²⁸, auxquels les militants de gauche, d'extrême gauche et antifascistes répondaient par des contre-manifestations. La plus sanglante fut, sans contexte, la fusillade de Genève le 9 novembre 1932 où la troupe ouvrit le feu sur les manifestants antifascistes, tuant 13 personnes et blessant 65 autres²²⁹. Deux jours plus tard, Jules Humbert-Droz devait prendre la parole pour rendre hommage au communiste Henri Fürst tué lors du massacre de Plainpalais. Le dirigeant communiste y dénonça les protagonistes de ce massacre : la police, l'armée et en tout premier lieu les fascistes. Ces derniers multipliaient les provocations dans les grandes villes helvétiques de Zurich à Genève. En participant à de nombreux meetings ou réunions publiques, le propagandiste communiste, dans le sens noble du terme, occupait le terrain et tenait, pour un temps, un morceau de la ville. Des démonstrations qui n'avaient pas pour objectif de jeter de l'huile sur le feu, mais de montrer que les communistes répondaient présents. Ces prises de parole déplurent fortement tant aux autorités cantonales que fédérales. La justice cantonale demanda l'arrestation de cinq militants communistes, dont Jules Humbert-Droz, avant de se dessaisir de l'affaire²³⁰. Vingt jours plus tard, au cœur de la cité genevoise, l'ancien secrétaire de l'IC prit la parole sur l'estrade de la Salle du Faubourg, quartier Saint-Jean²³¹. Il y dénonça encore le massacre du 9 novembre, tout en parlant longuement de la crise économique qui sévissait dans le pays. Après l'arrivée des nazis au pouvoir, ses prises de parole évoquaient le plus souvent la lutte antifasciste, le front unique d'action et les dangers de la guerre. Le 22 juin 1934, il prit la parole pour commémorer les luttes pacifiques durant la Première Guerre mondiale. Et ce fut à cette occasion qu'il attaqua, très durement, les objecteurs de conscience

²²⁷ RTS, TORRACINTA Claude, Genève : *Le temps des passions*, L'émission Temps présent, novembre 1977.

²²⁸ JOST Hans-Ulrich, 1986, [2^e éd.], Op.cit., p.737.

²²⁹ HEIMBERG Charles, « Histoire et mémoire de la fusillade de Genève », Mourir *en manifestant*, Op.cit., 2008, p. 7.

²³⁰ BCG, BGE Rc 380 a, « Arrestation de JHD », *Drapeau Rouge*, n°52, 1^{er} année, 10 décembre 1932, p.1.

²³¹ Tableau des événements publics, Annexes, p. 595.

dans leur opposition à la guerre. Il les qualifia « d'objecteurs de conscience romantiques »²³² et professa que seule la démarche révolutionnaire pouvait mettre fin à la marche vers la guerre²³³. Les meetings et réunions publiques étaient des formes d'expression qu'il affectionnait particulièrement. Le berger qui sommeillait en lui se réveillait. Par ailleurs, ces réunions publiques, il en faisait régulièrement au moment des élections, comme en 1931 et 1935, lorsqu'il se présenta à la députation. Loin d'apprécier l'exercice des urnes, il savait combien celui-ci pouvait être utile pour représenter le parti, et lui donner une visibilité politique dans un paysage plutôt hostile. Les presses bourgeoises et sociales-démocrates utilisaient ces occasions pour lancer des campagnes contre Jules Humbert-Droz et « le danger bolchévique ». En octobre 1931, son retour d'Union soviétique questionnait la presse, qui y voyait « l'expression d'une entreprise de propagande ». Pierre Barrelet, paneuropéaniste et homme politique du canton de Neuchâtel, mettaient en garde les Neuchâtelois contre le retour de Jules Humbert-Droz « qui osait continuer son activité [chez eux] »²³⁴. La *Gazette de Lausanne* surenchérisait et déclarait que l'ancien secrétaire de l'IC était venu en Suisse « en vue de la propagande pour les élections au Conseil national »²³⁵. De son côté, *La Sentinelle* insistait sur le fait que Jules Humbert-Droz venait en qualité de représentant de l'Internationale communiste, pour exposer « les méthodes moscoutaires »²³⁶. Par ailleurs, le journal mentionna une phrase qui fit couler beaucoup d'encre : « nous voulions faire couler le sang »²³⁷. Cette phrase semblait apocryphe, mais Jules Humbert-Droz dut se défendre devant les tribunaux. Elle précipita son interdiction de prendre la parole en public sur le territoire neuchâtelois. L'échec électoral fut total, Jules Humbert-Droz n'obtint que 245 voix, loin devant son parti qui n'en comptabilisa que 192²³⁸, et resta derrière les sociaux-démocrates. Les réunions publiques et sa capacité d'orateur ne donnèrent pas les fruits escomptés. La loi du panachage avait parlé. En octobre 1935, période d'effervescence autour du Front populaire et du VII^e congrès mondial de l'IC, Jules Humbert-Droz se trouvait, également, interdit de faire des cours sur le marxisme à Lausanne. *La Sentinelle* usait d'un ton

²³² « Conférence de Renens de Jules Humbert-Droz », *La Lutte*, 1^{ère} année, n°10, 30 juin 1934, p.2.

²³³ Ibid.

²³⁴ BARRELET Pierre, « Staline & cie », *FAN : L'express*, n°241, 193^{ème} année, 21 oct. 1931, p.4., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=EXR19311021-01.2.36> [consulté le 19.05.2024].

²³⁵ « L'armée soviétique », *Gazette de Lausanne*, n°293, 134^{ème} année, 22 oct. 1931, p.4., Le Tempsarchives, en ligne, https://www.letempsarchives.ch/page/GDL_1931_10_22/4/article/1994176 [consulté le 19.05.2024].

²³⁶ « Tous à la conférence socialiste », *La Sentinelle*, n°245, 47^{ème} année, 22 octobre 1931, p. 4., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19311022-01> [consulté le 19.05.2024].

²³⁷ Ibid.

²³⁸ « Les élections au Conseil national », *L'impartial*, n°1556, 26 oct. 1931, p. 12., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19311026-01.2.55> [consulté le 19.5.2.24].

moins dur, mais toujours résolument opposé à l'ex-secrétaire de l'IC²³⁹. Il se présenta sur les listes vaudoises, et non neuchâteloises. La presse bourgeoise évoquait davantage l'interdiction de ses cours que sa campagne électorale en elle-même²⁴⁰.

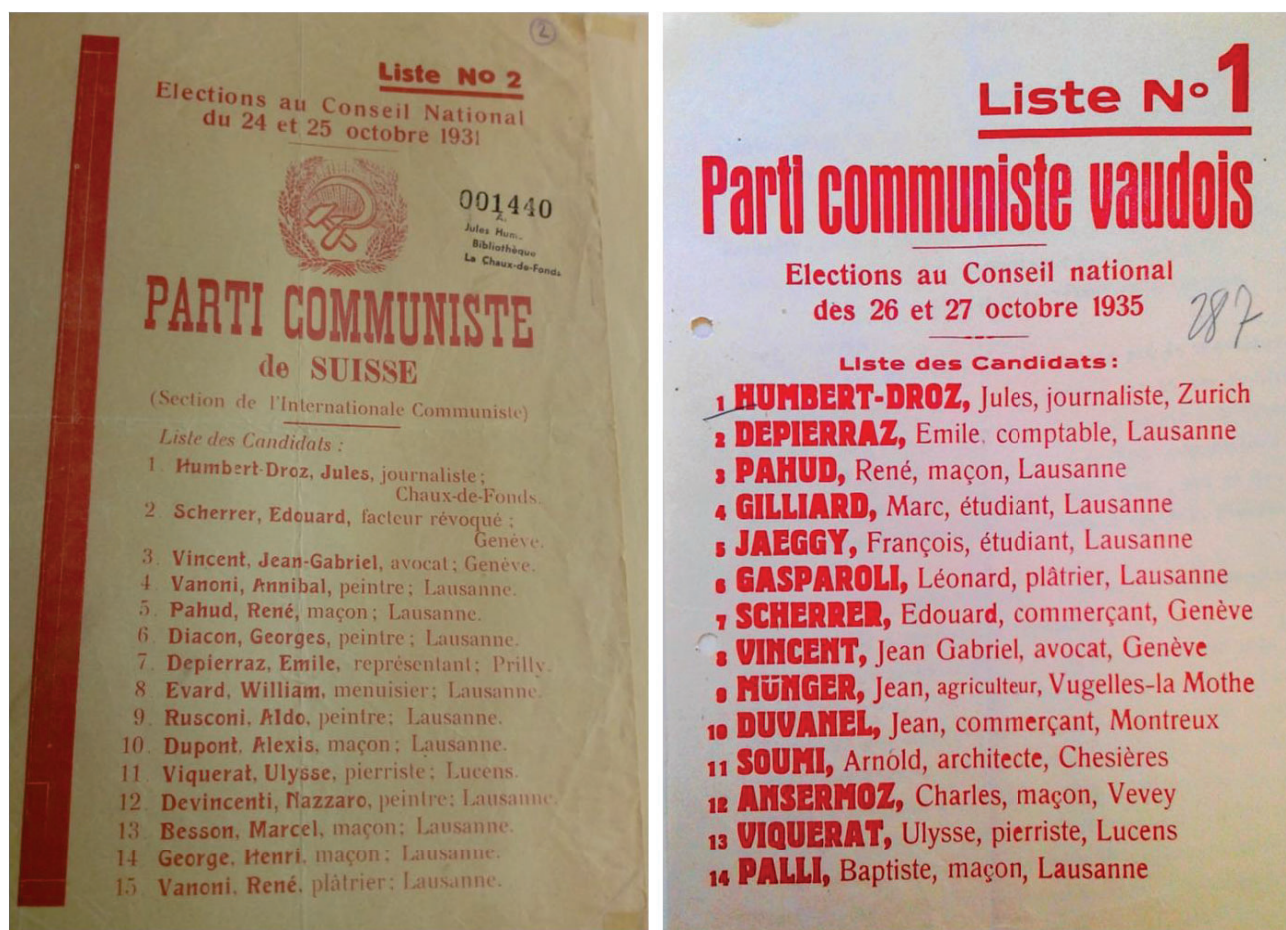


Figure 22 Affiches électorales pour le renouvellement du CN en 1931 et 1935.

Son travail d'orateur et de conférencier ne se bornait pas à la prise de parole lors des meetings ou des réunions publiques. Jules Humbert-Droz pensait son rôle dans une perspective pédagogique. Il envisageait, par ailleurs, la création d'une université ouvrière calquée sur le modèle français. L'objectif premier restait l'enseignement de « la science marxiste aux travailleurs manuels et leur donner une méthode de raisonnement qui leur [permettra] de comprendre leur temps et de guider leur action, aussi bien dans leur technique que dans le

²³⁹ « Communiqué » *La sentinelle*, n°239, 16 octobre 1935, 46^{ème} année, p.2., <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19351016-01> [consulté le 19.05.2024].

²⁴⁰ *Gazette de Lausanne*, du 21 septembre 1935 au 09 octobre 1935, Le Tempsarchives, en ligne, <https://www.letempsarchives.ch/recherche?q=%22Jules+Humbert-Droz%22#> [consulté le 19.05.2024].

domaine politique et social »²⁴¹. Seulement, au début des années 1930, la faiblesse numérique du KPS ne lui permit pas de fonder une Université ouvrière structurée. L'exemple de l'Université ouvrière en France, celle où les Georges Politzer, Gabriel Péri, Jacques Solomon et Jacques Détour enseignaient, n'était pas envisageable en Suisse²⁴². Les forces militantes ne recouvraient la même importance que leurs homologues français. Or, les communistes romands manquaient d'une telle formation théorique en marxisme, en économie et même en politique, alors que la situation devenait préoccupante. Dans une résolution datant de décembre 1930, l'ancien secrétaire de l'IC prévint que les communistes devaient « faire un effort pour élever le niveau idéologique du parti en développant l'éducation marxiste-léniniste de ses membres », tout « en luttant contre toute déviation idéologique, en particulier le trotskisme (Boost) et le brandlérisme (Bringolf) »²⁴³. Le Chaux-de-fonnier l'enseignement du marxisme-léninisme comme étant la transmission de la pensée de Lénine, et de la manière dont l'Internationale communiste percevait les situations politiques présentes et passées. Raison pour laquelle, Jules Humbert-Droz proposa dès l'année 1933 la création d'un cours²⁴⁴ destiné à l'ensemble des militants, adhérents et sympathisants. L'année suivante, en septembre 1934, les cours marxistes prirent finalement corps, et coïncidèrent avec les prémices du Front populaire. La nouvelle conjoncture politique changeait l'état d'esprit des conférences marxistes et de leur ouverture aux autres membres de la société. « Par conséquent tout le monde [était] admis »²⁴⁵, selon le département de la police vaudoise qui assurait la surveillance des séances. Les agents chargés de la surveillance prenaient des notes, détaillaient, parfois avec justesse, le contenu des séances et la teneur des discussions, ainsi que le nombre de participants. Les premières séances se tinrent au cours du printemps 1934²⁴⁶. L'été passé, elles reprirent dès la première semaine de septembre 1934, avant de s'arrêter, en avril 1935, dans le Canton de Vaud²⁴⁷. Elle réunit près de 75 personnes, dont la moitié était des socialistes, selon le journal *La Lutte*²⁴⁸. Les autres séances comptaient une moyenne de 50 personnes à chaque fois. Les cours devaient se dérouler

²⁴¹ POLITZER George, LE GOAS Maurice [préf.], *Principes élémentaire de philosophie – Notes de cours professés par l'auteur à l'Université ouvrière en 1935-1936*, Paris, Éditions sociales, 1946, p. 10

²⁴² Ibid.

²⁴³ Lettre de JHD aux à tous les membres du PC suisse, 31 décembre 1931, Archives publiées JHD, Tome 5, p. 100.

²⁴⁴ VLCF-BVFSP, FJHD, n°01668, Lettre de Jules Humbert-Droz au secrétariat du PC suisse, 30 septembre 1933.

²⁴⁵ ACV, JHD S112/84, Rapport de la police de la sureté du canton de Vaud, 18 janvier 1935, p.1

²⁴⁶ ACV, SP, JHD, SB 100_28_287, Observation du Conseil d'État du canton de Vaud, 14 juin 1935, p.4.

²⁴⁷ Ibid., p.1.

²⁴⁸ BCG, BGE Rc 380 a, « Le cours marxiste », *La Lutte : organe communiste*, n°20, 1ère année, 8 sep. 1934, p. 3.

autour de deux ou trois thèmes principaux déclinés en plusieurs causeries, chacune suivie d'une discussion. Le déroulement des cours se voulait participatif, afin d'y intégrer l'auditoire. Ce dernier était même consulté pour élaborer les thèmes des séances²⁴⁹. Le Chaux-de-Fonnier consacra sa première au commentaire de l'*ABC du communisme* de Nikolaï Boukharine²⁵⁰. Un ami proche de Jules Humbert-Droz qui se retrouva dans les conceptions des oppositionnels de droite. Écarté du pouvoir après 1929, Nikolaï Boukharine revint en odeur de sainteté entre 1934 et 1936. L'utilisation d'un tel ouvrage dans les enseignements du parti ne posait plus un problème d'ordre politique. Au mois de décembre 1936, la commission de l'Agitprop du KPS décida d'un programme pour une École du parti²⁵¹. Mais Jules Humbert-Droz n'en eut pas la charge, mais il intervint sur l'histoire du mouvement ouvrier²⁵², le matérialisme dialectique²⁵³, les questions coloniales et l'impérialisme, ainsi que sur les débats internes du komintern²⁵⁴.

²⁴⁹ BCG, BGE Rc 380 a, « Le cours marxiste », *La Lutte : organe communiste*, No. 20, 1ère année, 8 sep. 1934, p. 3.

²⁵⁰ BVLCDF, JHD 004884, Introduction au cours marxiste – ABC du communisme, 1934.

²⁵¹ Archives de JHD, Tome V, Entwurf eines Programms der Parteischule, [fin 1936], p. 298-299 et 362.

²⁵² BVLCDF, JHD 04871, Die Internationale Bewegung letzten den Weltkrieg, 1937.

²⁵³ BVLCDF, JHD 04870, Dialektiker Materialismus, 1937.

²⁵⁴ BVLCDF, JHD 004869, Des Bedeutung des VII^e Welt Kongress der Komintern, 1937 [note prise en 1935].

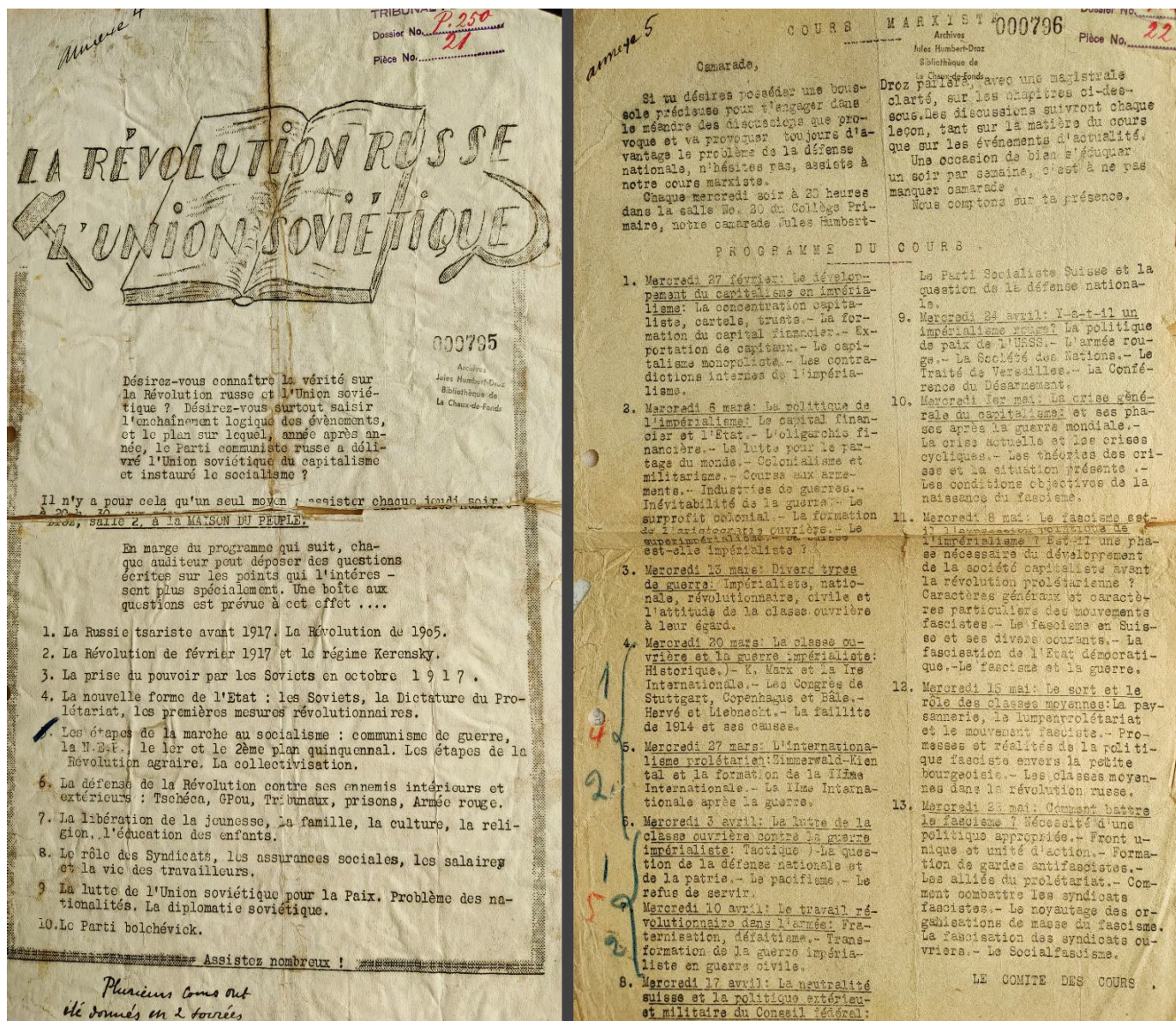


Figure 23 : Programme des cours marxiste pour l'année 1935²⁵⁵.

²⁵⁵ BVLCDF, JHD 00795-00796, Programmes des cours marxistes, 1935.



Figure 24 : Grand meeting place de la Riponne, VD, 30 octobre 1931²⁵⁶.



Figure 25 : Affiche annonçant la Grande conférence de Renens, VD, 22 juin 1934²⁵⁷.

²⁵⁶ VLCF-BVFSP, FJHD, n°0158, Affiche du Grand meeting place de Riponne, 30 octobre 1931.

²⁵⁷ ACV, JHD, S112_84, Affiche de la Grande conférence de Renens, 22 juin 1934.

Au-delà de la propagande et du travail de pédagogie, le corps physique de Jules Humbert-Droz devint, lui aussi, un enjeu politique. Figure d'autorité et image de la subversion, le chef Jules Humbert-Droz continuait à incarner, auprès de la bourgeoisie et des partisans politiques, la représentation du chef communiste en Suisse. Ainsi, la question de l'*hexis* corporelle évoquée précédemment revient lorsque nous analysons la figure du chef communiste, dans la Suisse des années 1930. Le chef communiste dégagait une *hexis* corporelle particulière, qui demande notre attention dans le cadre d'une biographie d'un dirigeant communiste. Jules Humbert-Droz participa à de multiples réunions publiques, dont les archives laissèrent de nombreux clichés. Le PC édicta des brochures et des pins pour fêter le jubilé de son secrétaire. Et des descriptions fleurirent dans la presse communiste, socialiste et bourgeoise. Ces documents constituent une base nécessaire pour se lancer dans une telle étude, et déterminer l'existence d'une *hexis* corporelle du chef communiste. Les clichés des dirigeants communistes suisses comprenaient des occurrences similaires : port de la cravate, gilet en laine ou en coton, veste de costume — souvent en laine, pantalon épais. Le sombre était préféré aux couleurs plus éclatantes, et la mode se portait davantage vers la sobriété que le luxe. Les dirigeants communistes, qu'ils fussent d'extraction ouvrière, paysanne ou bourgeoise, ne revêtaient jamais « le bleu de travail ». Le béret et la casquette de marin pouvaient être les seuls attributs ouvriers portés par les communistes. Ernst Thälmann, le *Sohn seiner Klasse*²⁵⁸, arborait fièrement sa casquette de la marine marchande, métier qu'il exerça, brièvement, dans sa jeunesse²⁵⁹. Il fut tout de même un des rares dirigeants communistes, ayant une formation ouvrière, à revêtir des attributs de la classe ouvrière. Ce droit, Jules Humbert-Droz ne l'aurait pas eu ; car son éducation bourgeoise acquise sur les bancs de la Faculté de théologie balaya ses origines sociales ouvrières. Sa tenue vestimentaire paraissait moins clinquante, et son apparence physique moins dandy que lorsqu'il était membre du Zofingue. En revanche, le menton fier et la stature droite étaient de rigueur²⁶⁰ dans les meetings. Sur l'estrade improvisée, Jules Humbert-Droz fixait intensément la foule²⁶¹. Il arborait la même attitude lorsqu'il fut photographié pour illustrer la brochure de son jubilé²⁶², un portait-pins que les militants accrochèrent à la boutonnière, pour l'occasion²⁶³. Cette *hexis*

²⁵⁸ MAETZIG Kurt (réal.), TSCHESNO-HELL Michael et BREDEL Willi (sce.), *Ernst Thälmann — Sohn seiner Klasse*, Deutsche Film AG, 1954, 124 minutes.

²⁵⁹ BADIA Gilbert, « Ernst Thälmann », *Le Maitron*, dernière modification, 09.01.2021, en ligne, <https://maitron.fr/spip.php?article217117>

²⁶⁰ HUMBERT-DROZ Jules, 1972, Op.cit., p. 128.

²⁶¹ GE-ACG, AP, Fonds Claude Torracinta, 394.20.4, Jules Humbert-Droz à la tribune pour l'hommage d'Henri Fürst, 11 nov. 1932.

²⁶² Voir la brochure du Jubilé.

²⁶³ Brochure du jubilé.

corporelle paternelle se rapportait davantage à celle d'un Thorez ou d'un Foster que d'un Thälmann. Ce dernier véhiculait la personnalité d'un « homme fort » à la virilité exacerbée. Les historiens Norman LaPorte et Kevin Morgan y voient l'expression d'une personnalité forgée dans « la structure familiale autoritaire de la période *Kaiserrieich* »²⁶⁴, alors que le Français « Thorez et l'Américain W. Z Foster ne [représentaient] ... que des figures féminines obscures et [projetaient] un pedigree prolétarien à travers les vertus masculines d'une figure paternelle »²⁶⁵. Cette *hexis* paternelle, nous la retrouvons chez Jules Humbert-Droz, dont la carrure indiquait une formation universitaire plutôt que manuelle, tout en traduisant un certain éloignement de la pratique quotidienne du sport. Son rôle n'était pas de diriger la Garde ouvrière²⁶⁶ ou de ressembler à un membre du service d'ordre, mais d'être une figure aux apparences moins rudes que celles des personnes chargées de protéger physiquement le mouvement. Cette figure paternelle, presque rassurante, ne relevait pas du hasard, elle traduisait une volonté de faire du dirigeant communiste une personne à laquelle le militant pouvait s'identifier. Ce pari était d'autant plus risqué, que L'incarnation de l'homme fort en figure politique majeure ne faisait pas nécessairement partie de la culture politique helvétique. Jules Humbert-Droz n'était pas un Guillaume Tell, mais plutôt un Fritz Courvoisier — l'un des principaux acteurs de la révolution neuchâteloise de 1848. Lui-même développait son contre-modèle du « mauvais communiste », lorsqu'il décrivit l'un des principaux accusés du Second procès de Moscou, le Soviétique Gueorgui Piatakou.

« Grand, maigre, une longue barbiche poivre et sel, une moustache tombante, qui [cachait] la bouche, les cheveux en broussaille, rongés d'une calvitie [qu'élargissait] le front, Piatakou [avait] davantage l'air d'un Méphisto que d'un révolutionnaire romantique qu'il [aurait voulu être]. Un Méphisto savant, aux grosses lunettes d'écaille noire, et le dos légèrement vouté. Il [parlait] lentement d'un ton monotone ; avec circonspection il [cherchait] le mot propre ou l'expression précise comme un professeur qui [aurait fait] son cours ou un commissaire qui

²⁶⁴ « The authoritarian family structure of the Kaiserrieich period »; Norman LaPorte et Kevin Morgan, Norman LaPorte et Kevin Morgan, « Thälmann, Pollitt and the Leadership Cult as Stalinization », LAPORTE Norman, MORGAN Kevin et WORLEY Matthew (dir.), *Bolshevism, Stalinism and the Comintern: perspectives on Stalinization*, New-York, Palgrave Macmillan, 2008, p.130.

²⁶⁵ « Thorez and the American W.Z Foster hence depicted only shadowy female figures and projected a proletarian pedigree through the masculine virtues of a father figure »; LAPORTE Norman et MORGAN Kevin, « Thälmann, Pollitt and the Leadership Cult as Stalinization », Ibid.

²⁶⁶ GE-ACG, AP, Fonds Claude Torracinta, 394.20.4, Jules Humbert-Droz à la tribune pour l'hommage d'Henri Fürst, 11 nov. 1932.

[aurait fait] au gouvernement son rapport d'activité. Qui [était] cet homme qui [paraissait] pour quelques heures dans l'histoire comme le chef d'une bande de gangsters ? »²⁶⁷.

Cette description ironique faisait échos aux critiques capillaires que lui adressa la presse bourgeoise, voire les socialistes des années 1910 et 1920. Les rôles et les normes se trouvaient être inversés. Et l'ancien secrétaire de l'IC posait lui-même ses propres normes concernant la bonne apparence d'un dirigeant communiste. Dans la mythologie du parti, le chef communiste se trouvait être « la personne [qui était] placée sur un piédestal, élevée au-dessus des masses et [qui prenait] le nimbe d'une figure unique et indispensable »²⁶⁸. Il servait de modèle pour les jeunes générations, et sa personne était fêtée au cours d'un jubilé, auquel les cadres, militants et sympathisants étaient appelés à participer.

Un jubilé pour un chef communiste

Loin d'être propre aux partis communistes, le jubilé restait une forme paroxystique de la célébration publique du chef politique. Au mois de décembre 1936, le conseiller fédéral d'origine tessinoise, Giuseppe Motta, célébra, ses 25 années de magistrature fédérale²⁶⁹. Pour ce faire, il fit un tour des capitales européennes, de Vienne à Paris en passant par Rome. Le jubilé de Jules Humbert-Droz fut plus modeste. Il se tint le 21 novembre 1936 dans sa ville natale de La Chaux-de-Fonds. Il eut lieu après un succès très modéré des communistes aux élections fédérales de 1936. L'effervescence de l'été rouge français et du Front populaire laissait place aux craintes de la guerre civile espagnole. À Moscou, les tensions au sein du PCUS subsistaient et le mouvement ouvrier se déchirait, de nouveau, sur le soutien à apporter aux républicains espagnols. Malgré cela, la cérémonie se voulait un moment de partage militant, de kermesse populaire en l'honneur d'une figure du mouvement ouvrier, d'un chef communiste. *La Lutte* promettait « du chant, du rire, de la danse et de la gaité »²⁷⁰ et un programme qui devait « déridier les plus moroses »²⁷¹. L'hypnotiseur laissait place à la Chorale dirigée par Nana. Les jeunesses socialistes répondaient à l'orchestre musette « Dickson ». Les productions enfantines succédaient au duo « Jack et Hermann » de Genève. Et un trio de deux violons et un piano

²⁶⁷ ACV, FPS, DS-JS, S 112/84, « De la fausse théorie au crime », Op.cit., 1937, p.23.

²⁶⁸ « The person is placed on a pedestal, elevated above the masses and takes on the nimbus of unique and indispensable figure. »; SCHATTENBERG Susanne, *Brezhnev: The Making of a Statesman*, London, I.B Tauris, 2022, [2019], p.337.

²⁶⁹ « Giuseppe Motta: presidente della Conderazione », *La Voce della Rezia*, No.51, 11^e année, 11 déc. 1936, p.1.

URL: <https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LVR19361219-01.2.2&srpos=20&c=->

²⁷⁰ BCG, Presse, BGE Rc 380 a, « Jubilé », *La Lutte*, No.47, 3^e année, 21 nov. 1936, p.2.

²⁷¹ Ibid.

jouaient leur partition²⁷². À cette occasion, les communistes chaux-de-fonniers réservèrent le Café-Restaurant-Cabaret le Bel-Air juché sur les hauteurs nord de la ville²⁷³. « Rebâti en 1881, l'établissement [avait] fait office de café, cabaret et guinguette »²⁷⁴. Il fut un endroit privilégié des fêtes et de bals de la bourgeoisie locale. Les communistes se le réapproprièrent pour fêter l'un de leurs dirigeants, un enfant du pays. La situation ne manquait de pas de piquant, surtout lorsque l'on sait que Jules Humbert-Droz était interdit de parole en public dans les salles neuchâteloises.

Et la brochure du jubilé de Jules Humbert-Droz était très claire à ce sujet. « Cette biographie [doit être] une ligne de conduite pour les jeunes qui, [à notre époque], [cherchent] leur voie »²⁷⁵. Son parcours de vie dictait ainsi [aux jeunes] leur comportement dans la lutte antifasciste et contre la guerre »²⁷⁶. La biographie éditée par le parti, mentionna, longuement, la légitimité acquise par Jules Humbert-Droz en connaissant le prix de la répression politique. De son incarcération pour son opposition à la guerre impérialiste, jusqu'à ses nombreuses interdictions de prise de parole, la brochure louait l'abnégation du nouveau secrétaire du parti. « Humbert-Droz ne se [laissa] pas rebuter par aucune attaque et [poursuivit] son travail de propagande, d'agitation et d'organisation en Suisse romande »²⁷⁷. La répression devenait, ici, un facteur de légitimité pour le militant. Et ce passage fait écho à nos deux sous-parties qui traitaient d'une part de la légitimité politique, et d'autre part de la répression comme incubateur de normes anticomunistes. Un bon chef communiste était celui qui avait connu l'humidité d'une geôle, le prix de l'exil ou l'aliénation de sa liberté de parole. La section chaux-de-fonnière du parti aseptisa la biographie du dirigeant national. Elle passa sous silence les conflits antérieurs qui avaient eu lieu entre Jules Humbert-Droz, la direction du parti et le Comité exécutif de l'IC. La section expédia le passé de kominternien du nouveau secrétaire en trois lignes. Pourtant, ce dernier avait passé près de 10 ans dans les rangs de l'IC. Le paragraphe mentionnait que « Dès l'automne de 1921, il [avait abandonné] son travail suisse pour travailler durant 10 ans au secrétariat de l'Internationale où il [s'était occupé] des pays latins »²⁷⁸. C'était la seule mention

²⁷² BCG, Presse, BGE Rc 380 a, « Jubilé — programme », Op.cit., p.2.

²⁷³ DCP, GE D-9905 Plan illustré de la Chaux-de-Fonds et de ses environs, 1915, BnF, Gallica, en ligne, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8460208q> [consulté le 19.05.24].

²⁷⁴ VLCF-BVFSP, DAV, CFV ICO HP/P2-76, Restaurant de Bel-Air, La Chaux-de-Fonds, par Henri Perret, 1990-1900, en ligne, https://biblio.chaux-de-fonds.ch/iconographie/henri_perret/HP-P2-76.jpg [consulté le 19.05.2024].

²⁷⁵ VLCF-BVFSP, FJHD, n°01455, Brochure du jubilé de JHD, 03 nov. 1936, p. 6.

²⁷⁶ Ibid.

²⁷⁷ Ibid., p. 5.

²⁷⁸ Ibid.

de son passage à l'IC. Par ailleurs, ce court paragraphe ne faisait pas grand cas des tâches qui incombaient au secrétaire de l'IC, des prises de décisions qui avaient été les siennes et de son influence auprès des sections nationales. Cet oubli traduisait surtout le manque d'influence de Jules Humbert-Droz au niveau des instances de l'Internationale communiste. L'évocation de son nom ne résonnait pas comme celui d'un Dimitrov, d'un Manouïlsky ou d'un Togliatti, dont l'influence était nettement plus marquée à l'échelle de l'Internationale. Ce manque d'influence effectif n'empêchait pas les communistes d'être auréolés de la présence d'un ancien secrétaire de l'IC en leur sein. Ainsi, selon René Girard, « En mettant l'imitation au premier plan, on comprend sans peine pourquoi le prestige personnel, l'autorité sociale et autres facteurs du même genre jouent un grand rôle dans la réussite ou l'échec de l'hypnose. Les imitateurs potentiels se tournent, de préférence, vers les modèles prestigieux »²⁷⁹. Mais ces modèles prestigieux pouvaient prendre la forme de la subversion politique, devenir des figures honnies parce qu'elles représentaient un contre-modèle aux yeux des classes dominantes, et un danger pour les militants plus modérés. Dans ce cas, la figure du dirigeant communiste revêtait les habits de « l'agent de la subversion » socialement marginalisé.

CONCLUSION

Cette marginalisation, il ne la tenait pas seulement de la société ou des actions de police et de justice. Son propre parti entretenait des liens ambigus avec l'enfant prodigue, ancien kominternien. Fonctionnaire de l'appareil du parti, Jules Humbert-Droz jouait un rôle de conseiller, d'organisateur et de publiciste. L'expérience politique acquise au cours de sa période communiste s'avéra très importante pour la suite. Sa connaissance des situations internationales faisait souvent son effet. De Moscou à Buenos Aires, il pouvait argumenter que lui, à la différence de bon nombre de communistes ou socialistes suisses, avaient connu d'autres manière de pratiquer la politique, vu d'autres cultures politiques. Il mit son savoir au service de la communauté politique, poussé, en cela, par l'action de sa femme qui fut une ardente militante de la cause. Ce couple de communiste vivait en rouge, mais cela n'avait rien d'étonnant, car minoritaire à Moscou, car étrangers, ils n'étaient pas complètement Suisses aux yeux d'une partie de la société. Leur vie matérielle et sociale se concentraient autour du microcosme communiste, et les prises de décision qui visaient à les intégrer ou les écarter influençaient grandement sur leur position sociale et leur légitimité au sein du parti. Tantôt berger, parfois

²⁷⁹ GIRARD René, 1994, Op.cit., p.113.

opportuniste, Jules Humbert-Droz cherchait toujours à tirer sa légitimité de révolutionnaire au sein du parti. Les mandats représentatifs n'étaient que des erreurs dans un parcours marqué par son appartenance avant toute chose au parti. La figure de Jules Humbert-Droz se rapprochait davantage d'un Manouïlski que d'un Otto Wille Kuusinen. Loin d'avoir été l'antistalinien tant dépeint, il fut un stratège qui essaya, pendant près d'une décennie, de garder son poste et sa légitimité au sein d'un parti pourvu de personnalités très fortes. Cela pose une question épineuse : Jules Humbert-Droz avait-il toujours servi la révolution communiste, ainsi qu'il l'affirme souvent dans ses mémoires, ou a-t-il cédé à ses propres intérêts ?

CHAP. 6/ SERVIR LE PARTI, LA RÉVOLUTION... ET SES INTÉRÊTS PERSONNELS

« Ce qui est propre à l'Occident – et cela nous intéresse – c'est la figure du libre « démagogue. [...] Ce genre d'hommes politiques par « vocation », au sens propre du terme, ne constitue évidemment dans aucun pays la seule figure déterminante de l'entreprise politique et de la lutte pour le pouvoir »¹.

Jules Humbert-Droz n'avait jamais eu la prétention d'être un homme politique dans le sens politicien du terme. Les guerres de clan ne l'intéressaient que moyennement, et il lui préférait la fidélité de parti. Pourtant, cette discipline ne l'empêcha point d'émettre des critiques à l'encontre du parti et de son fonctionnement stalinien. Or, malgré l'existence de ces critiques, Jules Humbert-Droz récrivit quelque peu le récit de son antistalinisme. Si nous nous référons à ses mémoires, alors son antistalinisme aurait remonté à la mort de Lénine et de la guerre de succession qui s'ensuivit. Il serait même devenu le cœur de son engagement kominternien. Cependant, les faits sont têtus, et Jules Humbert-Droz fut un chantre de la bolchévisation ; et il adressa, à cette époque, de nombreuses critiques aux oppositionnels de gauche. À même période, il ne renia pas les théories boukharinienne concernant la révolution dans un seul pays. Il mena une stratégie politique où la révolution n'avait rien de performatif dans une Suisse qui peinait à prendre sa part dans la libération du prolétariat. Nous faisons ici allusion aux stratégies politiques mises en place pour gagner sa légitimité au sein du parti et faire gagner ses idées. Tout parti politique connaît ces stratégies « d'arrière-boutique », et le mouvement communiste n'échappait pas à cette règle. Les travaux de Sheila Fitzpatrick, sur les proches de Staline, donnent une place aux collaborateurs et collaboratrices, ceux qui jouaient le rôle de « lieutenant » et se trouvaient être la pierre angulaire des stratégies de pouvoir. Loin d'être Staline, Jules Humbert-Droz utilisa ce levier en s'appuyant sur des personnes telles que Manouïlsky, Tasca, Étienne Lentillon ou Emile Depierraz ou des jeunes comme Charles Mussard. Le berger savait reprendre son bâton quand le vent se faisait trop mauvais. De Moscou à Zurich, Jules Humbert-Droz tenta de conserver sa place, mais les antagonistes jouant, il fut exclu du parti. Dans ce chapitre nous proposons de questionner la césure qui existe au moment de son désengagement communiste et son (ré)engagement social-démocrate. Zone grise, où la boussole des pensées politiques, et où seul le léninisme version Jules Humbert-Droz, celui qui avait cours au moment de révolution d'octobre et durant les premières années de la Russie soviétique, demeurait dans l'esprit d'une partie de ses fidèles. La fin de son engagement fut marquée par la guerre des chefs

¹ WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, coll. Bibliothèques 10/18, 1963 [1959], pp. 128-129.

en période de guerre. Le mélodrame de la famille se mélangeait aux horreurs de la Seconde Guerre mondiale, dans une Suisse épargnée, en apparence, par la violence d'un monde qui brûlait de Varsovie à Hiroshima, et de Stalingrad à Bir Hakeim.

DE L'ORTHODOXIE A L'HÉRÉSIE : LES CIRCONVOLUTIONS D'UNE LIGNE POLITIQUE

Le premier point de désaccord réel entre Jules Humbert-Droz et la direction de l'IC intervint lors des événements de Hambourg, au mois d'octobre 1923. Alors que l'Allemagne se trouvait dans une situation dramatique à la suite de l'invasion de la Ruhr par les armées alliées (France et Belgique), une crise économique frappa le pays. « L'inflation était galopante dans tous les secteurs. Aux Halles de Berlin [...] un pain de 1, 900 kg [coûtait] 2 500 marks »². La monnaie s'effondra, et en octobre 1923, à la veille des événements d'Hambourg, « la contre-valeur d'un dollar US était de 25 milliards de marks »³. Sur le front du travail, les nouvelles n'étaient pas meilleures. « Le chômage, pratiquement nul au début de l'année [1923], atteignait 6 % en août et 23 % en novembre. De ce fait, un grand nombre de travailleurs se retrouvèrent au chômage technique partiel »⁴. Un contexte socio-économique qui favorisait de forts mouvements de grève, et ce dans l'ensemble du pays. Après la grève dit de Cuno, qui devait servir à résister pacifiquement contre l'invasion de la Ruhr, la situation outre-Rhin devint difficile à comprendre pour les communistes des pays voisins. En effet, Jules Humbert-Droz exprima cette incompréhension en écrivant qu'« il n'y [avait] pas de doute que la tactique du parti communiste allemand à l'égard des nationalistes [rendait] infiniment plus difficiles les sympathies des masses ouvrières pour la révolution allemande »⁵. Jules Humbert-Droz mettait en garde les dirigeants de l'IC à propos de l'hostilité qui pouvait naître au sein des masses ouvrières françaises, « si la révolution allemande apparaissait comme englobant ou enrôlant les éléments nationalistes »⁶. Ses craintes devaient être dissipées lorsqu'il vit les mouvements de grèves continuer, et les dirigeants de l'IC parler de révolution⁷. Jules Humbert-Droz fit part de sa satisfaction en expliquant que « la tactique du Parti communiste allemand à l'égard des nationalistes et de la campagne des réformistes [était] dissipée dans le parti [communiste français] »⁸. Mais la méthode d'action n'était pas la bonne, le refus de la grève générale

² MÖLLER Horst, *La République de Weimar, 1919-1933*, Paris, Tallandier, coll. Texto, 2021, [Rééd.] p. 179.

³ Ibid.

⁴ HARMAN Chris, *La révolution allemande, 1919-1923*, Paris, La Fabrique, 2015, p. 323.

⁵ Lettre de Jules Humbert-Droz à Zinoviev, 6 septembre 1923 ; Archives publiées de JHD, Tome 2, p.31.

⁶ Ibid.

⁷ HARMAN Chris, 2015, Op.cit., p.336-337.

⁸ Lettre de Jules Humbert-Droz au secrétariat du *Komintern*, le 03 octobre 1923 ; Archives publiées de JHD, Tome 2, p.31.

prolongée et du dévoilement des intentions, « produisait, inévitablement, un conspirationnisme plus courant dans les groupes terroristes que dans les partis révolutionnaires de masse »⁹, selon Chris Harman. Les communistes devaient agir rapidement pour ne pas « démanteler la base de lancement de la révolution allemande ». ¹⁰ La direction du PC allemand était déterminée à engager des actions dans l'ensemble de l'Allemagne, et elle pouvait compter sur plusieurs centaines de milliers de communistes prêts à l'action. De plus, à cette époque, les communistes allemands pensaient qu'ils allaient avoir l'appui des désorientés de la social-démocratie, notamment ceux qui avaient rejoint l'USPD. Mais l'initiative du général Müller contre l'État de Saxe, sous administration socialo-communiste, obligea les communistes à réagir dans l'urgence. Dépassés par l'arrivée des troupes du général Müller à Chemnitz et par le recul des sociaux-démocrates de gauche, les communistes battirent en retraite et remplacèrent l'insurrection en grève générale défensive¹¹. Seule la ville de Hambourg, dont les communistes n'avaient pas reçu l'ordre d'annulation, se souleva. Cette tentative se solda par un cuisant échec, et une dispersion des militants qui s'étaient soulevés¹². Dans une lettre envoyée à Grigori Zinoviev, Jules Humbert-Droz revint sur les tergiversations dont avaient fait preuve les membres de la direction du Komintern, Zinoviev en tête. Le secrétaire de l'IC souligna bien, que « chacun [comprendait] la nécessité de remettre à plus tard [l'insurrection], mais on ne [comprendait] pas la légèreté avec laquelle on avait préparé toute cette action »¹³. La direction de l'IC, ainsi que celle du KPD étaient directement mis en cause par le Chaux-de-Fonnier, dont le point de vue était celui d'un émissaire qui s'occupait des affaires françaises, avant de s'intéresser aux difficultés allemandes. Ce recul produisit, auprès des communistes français, une « impression désastreuse », concernant, d'une part, la campagne anti-occupation de la Ruhr menée par la SFIC, et d'autre part, toute tentative de conduire une révolution à son terme. Du reste, un second échec survint la même année, celui du soulèvement bulgare qui ne déboucha pas sur un régime des soviets, comme l'avait espéré l'IC en ne condamnant pas dans un premier temps le coup d'État de juin 1923 contre le gouvernement agrarien d'Alexandre Stambolijski, mais sur le gouvernement nationaliste dirigé par Alexandre Tsankov. Une terreur blanche suivit cette prise de pouvoir. Pour l'historien John Paul Newman, Les échecs bulgare et allemand

⁹ HARMAN Chris, 2015, Op.cit, p.337.

¹⁰ Ibid. p.349.

¹¹ Ibid., p.354-355.

¹² Ibid. p.355.

¹³ Lettre de Jules Humbert-Droz à Grigori Zinoviev, 8.12.1923 ; Archives publiées de JHD, Tome 2, p. 84.

obligèrent « Moscou à repenser sa position vis-à-vis de la révolution européenne »¹⁴. Ce fut un coup dur pour les communistes étrangers, et le début d'une période d'incertitude, où de nombreuses questions se firent jour : la cause par laquelle ils se battaient était-elle encore envisageable ? Le moment révolutionnaire allait-il arriver, un jour, en Europe ? Le capitalisme et la contre-révolution n'avaient-ils, tout simplement, pas gagné ? Toutes ces questions, Jules Humbert-Droz avait dû, très certainement, se les poser, et ce dès les événements italiens et les discussions concernant le front unique qui se tinrent entre l'échec italien de septembre 1920 et allemand de 1921. Pourtant, il resta à son poste et comprit que pour un temps, l'Internationale devait abandonner l'idée d'une révolution prochaine en Europe. Les cadres se concentrèrent sur les questions de propagande. Sa correspondance ne semblait pas avoir changé après les événements de l'année 1923 ; et sa position n'en avait pas pâti. En revanche, pour Zinoviev, la chose fut plus compliquée. Il dut expliquer cet échec, en écrivant plusieurs articles dans *Correspondance internationale*, entre novembre 1923 et janvier 1924.

Jusqu'en 1928, Jules Humbert-Droz semble plutôt en accord avec la tactique de l'IC. Il restait fidèle à la ligne générale du front uni, bien que cette dernière ne fût pas claire pour les militants locaux, et encore moins syndicaux. Pourtant, il critiqua principalement l'International sur la question allemande et les problèmes internes du KPD. En effet, le Présidium de l'EKKI soutenait l'exclusion de « Wittorf pour détournement de fonds du parti ». Néanmoins, il « [proposa] de ne soulever les questions liées à cette affaire ni à la Conférence des militants du parti de Hambourg ni dans d'autres organisations locales du Parti avant que l'exécutif eût examiné cette question »¹⁵. Cette sentence sévère aurait donc dû avoir lieu en catimini. Le Comité central du KPS envoya une lettre à l'EKKI, dans laquelle il déclara « appuyer l'avis du camarade Humbert-Droz [concernant] les décisions du Bureau du 6 octobre 1928 de la question allemande »¹⁶. Or, lors d'une séance du Présidium, Leon Purmann prit fait et cause pour la majorité du Présidium. Il présenta l'affaire comme ayant été tramée par « les droitiers et les conciliateurs », afin « d'engager une lutte contre le Comité central [du KPD] » et par extension

¹⁴ « Moscow to rethink its position vis-à-vis European revolution », NEWMAN John Paul, « Revolution and Counterrevolution in Europe 1917-1923 ; PONS Silvio et SMITH Stephen A., *World Revolution and socialism in one country 1917-1941...*, 2017, Op.cit. p.115.

¹⁵ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 2. Д. 120, Протоколы №№ 3-7 заседаний Президиума ИККИ от 26, 30 сентября, 1, 6, 12 октября 1928 г. (1-й экз.); Procès-verbaux n° 3-7 des séances du Présidium du CEC des 26, 30 septembre, 1er, 6, 12 octobre 1928; Télégramme ratifié au Présidium du 30 octobre 1928.

¹⁶ « Die Stellungnahme des Genossen Humbert-Droz hinsichtlich der Beschlüsse des Präsidiums vom 6. Okt. 1928 der Deutschen Frage zu unterstützen », РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 6. Д. 18, Протоколы №№ 16-21 заседаний Малой комиссии Секретариата ИККИ, Brief von Marino Bodenmann und der KZ der KPS an das EKKI-Präsidium, 23 novembre 1928.

contre l'IC. Le communiste polonais déclara que les conciliateurs de l'IC et les éléments droitiers de l'IC « parlaient ici la langue de l'ennemi ». Il voulait dire ¹⁷celle de la bourgeoisie, des sociaux-démocrates ou pire encore, celle des éléments droitiers du KPD : Hausen, Brandler et Thalheimer¹⁸. De fait, « les camarades [Humbert-Droz et Serra], qu'ils le voulussent ou non, soutenaient la lutte de ce groupe [les droitiers] contre le parti, contre son Comité central ». « Ils soutenaient la rupture entre ce groupe et l'Internationale et, de cette façon, ils devenaient eux-mêmes un centre de ralliement de tous les éléments droitiers de l'Internationale »¹⁹. Lors de la séance du 19 décembre 1928, le finlandais Otto Wille Kuusinen fut chargé de critiquer les positions de Jules Humbert-Droz sur la situation économique de l'Allemagne et l'apparente stabilisation du capitalisme allemand. Comme le Présidium, il reprocha au secrétaire de l'IC d'omettre l'aggravation des contradictions du capitalisme allemand en soulignant son apparente stabilisation²⁰. Les deux tiers des membres du Présidium pensaient que Jules Humbert-Droz n'arrivait pas à appréhender les perspectives révolutionnaires de la situation allemande, et qu'il n'envisageait pas la chute programmée du capitalisme dans ce pays. Et dans ce cas-là, si l'on tombait dans « la confusion comme les camarades Humbert-Droz et Serra, c'est qu'on [manquait] de perspectives révolutionnaires ».²¹ À ce titre, le leader finlandais considérait que l'ancien pasteur jouait non contre la droite du KPD, mais contre l'Internationale communiste tout entière ; et par conséquent, « le camarade Humbert-Droz [devait] s'en rendre bien nettement compte »²². Raison pour laquelle, Otto Wille Kuusinen estima « que la ligne dans le projet de résolution présenté par la commission [était] absolument juste »²³.

Après l'adoption de la tactique de classe contre classe, au tournant de l'année 1928, les communistes furent sommés de ne plus chercher à constituer le front unique avec l'ensemble des sociaux-démocrates, une ligne politique que Moscou continuait à défendre au début des années 1930. L'IC rappelait aux militants communistes que l'attitude des « partis sociaux-démocrates [l'avait] persuadée qu'en entrant dans une coalition perfide avec eux, qu'en faisant

¹⁷ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 2. Д. 122, Протокол № 4 и стенограмма заседания Президиума ИККИ (ч.2, 1-й экз.), Déclaration de Leon Pruman durant la séance du Présidium du 19.12.1928, p. 5.

¹⁸ Ibid., p. 4.

¹⁹ Ibid., p. 6.

²⁰ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 2. Д. 122, Протокол № 4 и стенограмма заседания Президиума ИККИ (ч.2, 1-й экз.), Déclaration de Kuusinen durant la séance du Présidium du 19.12.1928, p. 2.

²¹ Ibid.

²² Ibid.

²³ Ibid.

avec eux la plus honteuse des paix industrielles, ils freinaient l'avancée du capital voleur »²⁴. Tout rapprochement avec la social-démocratie était une faute politique. Dans cette lutte contre les sociaux-démocrates, la presse communiste se retrouvait en première ligne pour croiser le fer. Dans ce contexte, le rôle confié à Humbert-Droz fut de redresser un PC suisse à bout de souffle, alors que la crise économique faisait rage dans le pays, et qu'une situation dite révolutionnaire se profilait au tournant de l'année 1931 et 1932. L'action devenait nécessaire car des pans entiers du mouvement ouvrier échappaient aux communistes alors que l'aile gauche de la social-démocratie menée par le Genevois Léon Nicole se détachait des positions générales du SPS. Les chefs communistes jugeaient qu'il s'agissait d'une attitude opportuniste de la part des sociaux-démocrates de gauche. L'ancien secrétaire de l'IC ne trouvait rien à critiquer dans cette dénonciation ; bien au contraire, il soutenait un tel discours. Et en conformité avec la ligne défendue à Moscou, les coups devaient être portés à l'encontre de Léon Nicole. Lorsqu'il arriva au sein du KPS, Jules Humbert-Droz écrivit donc des articles à charge contre le leader socialiste au nom d'une ligne politique anti-opportuniste. Ainsi, il devait lutter contre toute forme d'opportunisme au sein du parti, qu'il vînt de la gauche ou de la droite. De ce fait, ses cibles privilégiées étaient aussi bien les sociaux-démocrates de gauche que les trotskistes et les communistes d'opposition. Ces derniers s'étaient rangés derrière son ancien compère à l'IC, Walter Bringolf, devenu conseiller cantonal de Schaffhouse. Jules Humbert-Droz rédigea une résolution concernant les tâches du PC en Suisse qui prit la forme d'une autocritique dénonçant les comportements déviationnistes et opportunistes au sein du parti. Le redressement du mouvement communiste orthodoxe suisse passait par « la lutte la plus énergique contre le pessimisme, la passivité, les vieilles habitudes sociales-démocrates, le manque de confiance [...] L'expression actuelle de l'opportunisme dans [les rangs communistes] »²⁵ entravait, selon lui, l'action politique de l'organisation. Dès ses premiers pas au sein du CC du PC suisse, à la fin de l'année 1931, Jules Humbert-Droz voulut cependant aménager quelque peu la tactique « classe contre classe ». Si son discours offensif concernant la lutte contre l'opportunisme se fit entendre, il ne faisait pas mystère de ses doutes à l'encontre de l'application « totale » de cette tactique. Tout en fustigeant les sociaux-démocrates, Jules Humbert-Droz écrivait que les communistes devaient « lutter contre la bourgeoisie et sa

²⁴ « социал-демократические партии убеждали вас в том, что предательскую коалицию с ней, заключая с ней позорнейший промышленный мир, они удерживают наступление разбойного капитала » ; РГАСПИ. Ф. 558. Оп. 11. Д. 138. Л. 158-175 ; Appel de l'EKKI (Воззвание ИККИ), 1er janvier 1932, p.2.

²⁵ Lettre de JHD aux à tous les membres du PC suisse, 31 décembre 1931, Archives publiées JHD, Tome 5, p. 100.

politique, en entraînant dans la lutte les ouvriers réformistes et sociaux-démocrates et en leur faisant voir et expérimenter la politique de trahison de leurs chefs »²⁶. Explicitement, Jules Humbert-Droz en appelait à « réaliser le plus largement (possible) le front unique avec les ouvriers réformistes »²⁷. L'envoi d'une lettre à Moscou afin de préparer le terrain en vue du XII^e Plénum, en fut une illustration parfaite au cours de l'été 1932. Alors qu'il était mis en minorité et balayé par le CE de l'IC, Jules Humbert-Droz ne perdit pas espoir d'infléchir, localement, les directives de Moscou. Pour cela, le Chaux-de-fonnier se tourna vers le milieu syndical, qu'il ne connaissait que très peu. Il pensait qu'avec une action aussi concrète au sein de la classe ouvrière, les communistes suisses pouvaient recruter des ouvriers non-encartés, ainsi qu'accélérer la pratique du front unique. Une pratique qui restait encore obscure pour une partie des militants communistes. Mais le terrain syndical lui était pratiquement inconnu. Outre son éphémère secrétariat de la FOMH genevoise de moins d'une journée en 1919, le Chaux-de-Fonnier ne possédait aucune expérience en la matière. Cet état de fait ne l'empêcha pas de répondre positivement lors des enquêtes kominterniennes de 1930²⁸, et de prendre position sur cette question. Durant la grève des ouvriers de la chaussure — dans les fabriques d'Allschwil et Bruttisellen — du cuir et du vêtement en avril 1932, Jules Humbert-Droz loua l'esprit combatif de la Fédération rouge du cuir et vêtement²⁹. Cette dernière appartenait à l'Opposition syndicale rouge, fondée fin décembre 1930, durant le 3^e plénum du C.C du KPS³⁰. L'OSR, qui ne s'était dotée d'une direction nationale qu'en août 1931, avait un poids numérique encore très faible avec à peine 4 000 membres en décembre 1931³¹. En termes de sociologie, le RGO restait très composite, avec « des communistes membres du SGB, des travailleurs non organisés et de personnes exclues du SGB en raison de leurs activités révolutionnaires »³². À l'inverse, Humbert-Droz dénonça vigoureusement l'attitude de la FOBB (socialisante) au cours de la grève du bâtiment d'avril 1932 ; selon lui, elle aurait été « complice de la tactique patronale »³³

²⁶ Lettre de JHD aux à tous les membres du PC suisse, 31 décembre 1931, Archives publiées de JHD, Tome 5, p.99.

²⁷ Ibid.

²⁸ ZH-SAZ, Dossier de JHD, Ar 198/7-1, Enquête du Komintern, 30, sept. 1930, p.2.

²⁹ BGE, BGE Rc 380 Jules Humbert-Droz, La lutte contre la baisse des salaires », *Le Drapeau rouge*, No17, 10^e année, 23 avr. 1932.

³⁰ STUDER Brigitte, *Un parti sous influence*, 1994, Op.cit., p.431.

³¹ Ibid.

³² « setzte sich aus Kommunisten, die auch im SGB-Mitglieder waren, aus nichtorganisierten Arbeiten sowie wegen ihrer revolutionären Tätigkeit aus dem SGB Ausgeschlossenen zusammen. »; DEGEN Bernard, *Abschied vom Klassenkampf: die partielle Integration der schweizerischen Gewerkschaftsbewegung zwischen Landesstreik und Weltwirtschaftskrise*, Bales, Helbing & Lichtenhahn, 1991, p.159.

³³ BGE, BGE Rc 380 Jules Humbert-Droz, La lutte contre la baisse des salaires », *Le Drapeau rouge*, No17, 10^e année, 23 avr. 1932.

consistant à baisser les salaires non de façon générale, mais en procédant « chantier par chantier, équipe par équipe »³⁴. Lors de la grève des monteurs de Zurich, sa réaction fut semblable. Il critiqua ouvertement les dirigeants de social-démocratie et « les chefs fascistes de la FOMH »³⁵. Jules Humbert-Droz soutenait le maintien des syndicats rouges afin de lutter contre le syndicalisme réformiste fortement implanté en Suisse. Il réitéra cette position lors de la Conférence du PC romand, en mai 1934. Le Chaux-de-Fonnier rappelait aux communistes le devoir qu'ils avaient « de mener un travail bolchevique de masse dans les syndicats réformistes »³⁶. À savoir la recherche d'un Front unique qui se constituerait avec la base et contrecarrerait les « fauteurs de scissions »³⁷. La réalisation de cette tâche nécessitait « la création d'une solide et active OSR »³⁸. Jules Humbert-Droz ne suggérait donc pas la disparition des syndicats rouges et révolutionnaires et, sur ce point, sa stratégie syndicale ne différait pas de celle de l'Internationale syndicale rouge. Cette tactique comprenait, aussi, le travail auprès des chômeurs frappés par la crise économique. Ce terrain de lutte demeurait « l'un des principaux champs de bataille entre les sociaux-démocrates et les communistes »³⁹. Cette volonté d'action, Jules Humbert-Droz la soutint à nouveau devant les délégués de la Conférence du PC romand le 12 et 13 mai 1934⁴⁰. Au sein du parti, l'ex-émissaire de l'Internationale durcissait le ton contre ceux qui ne s'engageaient pas assez dans le travail syndical. Les camarades genevois de l'OSR rencontrèrent de sévères critiques en leur absence. Le rapporteur Humbert-Droz les traita de « saboteurs », et leur rappela l'obligation de mener le travail bolchevique, sans quoi ils risquaient d'être « exclus automatiquement du parti »⁴¹, ceci (ayant) valeur « d'avertissement aux camarades qui, à l'intérieur et l'extérieur du parti, discutaient les décisions valables du PC »⁴². La stratégie de Jules Humbert-Droz était celle du renforcement des positions communistes et le traçage clair de la ligne classe contre classe. Sa lutte contre l'opportunisme devait effacer ses propres prises de position au sein de l'Internationale

³⁴ BGE, BGE Rc 380 Jules Humbert-Droz, « La lutte contre la baisse des salaires », *Le Drapeau rouge*, No17, 10^e année, 23 avr. 1932.

³⁵ BGE, BGE Rc 380 Jules Humbert-Droz, « La Grève des monteurs de Zurich », *Le Drapeau rouge*, No21, 10^e année, 21 mai 1932.

³⁶ BGE, « La Conférence du PC romand », *La Lutte*, n°4, 1^{ère} année, 19 mai 1934, p.2.

³⁷ HERCLET A., « L'Internationale syndicale rouge », Librairie du travail, [sd.], p. 32., PANDOR, FBMP, en ligne, <https://pandor.u-bourgogne.fr/archives-en-ligne/ark:/62246/r2859z420rg56k/f34?context> [consulté le 19.05.2024].

³⁸ BGE, « La Conférence du PC romand », *La Lutte*, n°4, 1^{ère} année, 19 mai 1934, p.2.

³⁹ « Einer der Hauptkampfplätze zwischen Sozialdemokraten und Kommunisten war das Feld der Arbeitslosen. »; DEGEN Bernard, 1991, *Op.cit.*, p.159-160.

⁴⁰ BGE, « La Conférence du PC romand », *La Lutte*, 19 mai 1934, *Op.cit.*, p.2.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*

communiste. L'arrivée au pouvoir des nazis en mars 1933, les événements de février 1934 en France et le rapprochement entre l'Allemagne et le gouvernement polonais en janvier 1934, changeaient le discours des communistes concernant la ligne classe contre classe. Au cours du mois de juillet 1934, le rayon genevois du PC romand lança un appel à « l'unité de lutte »⁴³, puis « d'action », au parti socialiste⁴⁴. L'action commune devait se tenir autour de la campagne en faveur de la lutte antifasciste et le parti frontiste. Jules Humbert-Droz apposa un veto, car il se méfiait de Léon Nicole. Était-ce son expérience qui parlait, celle d'avoir vécu les fusions entre différentes composantes de la gauche communiste, en Espagne, Italie et Belgique ? Le fait est qu'il avait toujours une suspicion à l'encontre de l'aile gauche des sociaux-démocrates. Il fallut attendre 1935 pour que ses articles adoptassent un ton plus conforme au Front populaire. Écrivant en lettres noires dans les colonnes de *La Lutte*, l'ex-émissaire reprit le mot d'ordre du VII^e congrès de l'Internationale, laissant penser qu'il avait toujours défendu cette idée. Par ailleurs, ce fut à la faveur de la lutte antifasciste que les communistes, et Jules Humbert-Droz en tête, changèrent leur point de vue sur la question syndicale. En effet, après « Le 6^{ème} congrès du parti en 1936, le KPS fit la promotion du Front unique et appela ses membres à rejoindre le SGB pour établir l'unité syndicale »⁴⁵. La question allemande et autrichienne, deux proches voisins de la Suisse, se retrouvaient au cœur des débats et des nouvelles tactiques politiques à établir pour lutter contre la montée des nationalismes germaniques. Et cela même en Suisse, où le Front national et les ligues rassemblaient peu de membres, mais menaient une forte agitation dans l'espace public, et formaient des groupes de pression à l'encontre des conservateurs du Conseil fédéral, dont le conseiller Giuseppe Motta.

Un secrétaire toujours en manque de légitimité

En 1936, le nouveau secrétaire du KPS rejoignit les « Thälmann, Rakosi, Anna Pauker »⁴⁶ et tous les autres militants qui luttèrent contre le fascisme et pour la défense de la démocratie. Éloigné de l'image de bâtisseur de parti⁴⁷, Jules Humbert-Droz était présenté, en 1936, comme un des principaux artisans du développement du PC suisse en Suisse romande⁴⁸. L'ancien

⁴³ BCE, « Le parti communiste genevois propose l'unité de lutte au parti socialiste », *La Lutte*, n°12, 1^{ère} année, 14 juil. 1934, p.1.

⁴⁴ BCE, « Pour l'unité d'action malgré le refus du Comité directeur du parti socialiste », *La Lutte*, n°13, 1^{ère} année, 21 juil. 1934, p.1.

⁴⁵ « Als auch ihnen klar wurde, von welcher Seite der Faschismus drohte, vollzogen die Kommunisten einen Schwenker. Am 6. Parteitag 1936 propagierte die KPS die Einheitsfront und forderte ihre Mitglieder auf, in den SGB einzutreten, um die Gewerkschaftseinheit herzustellen. »; Bernard Degen, 1991, Op.cit., p.159.

⁴⁶ VLCF-BVLCDF, FSP, JHD 0032, Lettre du Dr Miéville à JHD, 20 novembre 1936, p.6.

⁴⁷ SIROT Stéphane, *Maurice Thorez*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. Références Facettes, 2000, p.57.

⁴⁸ VLCF-BVFSP, FJHD, no01455, Jubilé de JHD, novembre 1936, p. 5.

émissaire demeurerait conforté dans ses nouvelles fonctions de dirigeant du parti. Ainsi, le Jubilé prenait la forme d'une victoire pour Jules Humbert-Droz. Les militants exprimaient leur gratitude à son encontre, et les gens louaient son courage politique face à l'État capitaliste, au fascisme et à l'opportunisme [sic]. Même du côté de ses adversaires politiques, le ton changea. Le Dr Miéville, socialiste veveysan et député au Grand conseil vaudois, lui écrivit qu'il fallait « grouper dans un large Front populaire toutes les forces ouvrières et de la petite paysannerie, à celle des classes moyennes, et intellectuelles, victimes d'un même régime d'oppression et de réaction fasciste »⁴⁹. Et il lui rappela qu'il avait « l'estime et l'affection de tous ceux qui [entendaient] rester fidèle à la cause du prolétariat et qui [voulaient] travailler à la libération »⁵⁰. En ces temps troublés, où le fascisme cernait les démocraties libérales, et la répression se durcissait contre les militants antifascistes, les Fronts populaires faisaient office d'éclaircie rayonnante. La lutte antifasciste demandait un renforcement du mouvement ouvrier, et plus particulièrement des partis communistes. Et Moscou en avait parfaitement conscience. D'autant plus, qu'une autre tâche se profilait pour les sections de l'IC, celle du processus d'une stalinisation toujours plus accrue des rouages de l'Internationale et du mode de fonctionnement des partis nationaux. Ce processus ne nuisait en rien à la constitution d'un Front populaire, il permettait même, dans certains cas, un rapprochement. Le cheminement politique de Léon Nicole resta assez édifiant. Il rompit avec les hésitations des sociaux-démocrates de gauche, afin de s'allier, tacitement, avec les communistes. L'attraction pour une incarnation de l'homme fort pesa en dans la balance politique de Léon Nicole. La stalinisation de l'IC allait dans le sens du renforcement de la figure du secrétaire, qui devenait, sous l'effet de propagande, une personne incontestée et difficilement contestable. À l'image du PCUS, les sections nationales plaçaient des « leaders charismatique » à leur tête. Selon l'historien Stéphane Sirot : « il [était] impérieusement nécessaire d'imposer à la tête de chaque organisation nationale un chef incontesté dans le cadre d'un mode de fonctionnement partisan qui [ne souffrait] ni discussion, ni contestation des décisions prises au plus haut niveau, puis répercutées et appliquées sans débat »⁵¹. Une telle profession de foi laisse songeur lorsque l'on connaît les différents conflits qui émaillèrent la carrière de Jules Humbert-Droz au sein de l'IC et du PC. Ses autocritiques successives jouèrent un rôle aussi important que sa bonne connaissance du terrain romand. Ce dernier semblait de plus en plus miné par les interdictions, les coups de boutoir fascistes et l'influence toujours notable des sociaux-démocrates de gauche comme de droite. La brochure

⁴⁹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°0032, Lettre du Dr Miéville à JHD, 20 nov. 1936, p.2.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ SIROT Stéphane, 2000, Op.cit., p.242.

du jubilé couchait sur le papier la réconciliation et l'apaisement au sein du parti pour un temps. Ce temps devait être une espèce de communion entre les militants et militantes communistes et leur secrétaire. Le jubilé de 1936 devait célébrer les « 20 ans de parti » pour le secrétaire Jules Humbert-Droz, et montrer, à l'ensemble des militants romands, le modèle type du chef communiste. Cette situation ne manquait pas de piquant, ou d'incongruité. En effet, Jules Humbert-Droz s'éloigna progressivement des thèses défendues par le parti, au cours de l'année 1937. Pourtant, à ce moment-là, il ne remit jamais en question le bien-fondé et la légitimité du parti. L'état de grâce prenait fin et les loups commençaient leur danse.

Avant même de partir pour Moscou, Jules Humbert-Droz n'hésitait plus à donner des critiques très peu dissimulées concernant sa position au sein du parti mondial de la révolution. Alors que la police française le soupçonnait encore d'être un militant très influent au sein des instances de l'Internationale communiste, l'ancien kominternien leur donnait une version quelque peu dissonante. Alors qu'il souhaitait se rendre en URSS via la France, il devait entreprendre les démarches pour un visa. Pour cela, il prit contact avec Charles Alphand, alors ambassadeur de France à Berne. Le chaux-de-fonnier lui avoua que « la situation internationale [avait] bien changée [et son] activité aussi »⁵². Les préparatifs de son voyage soviétique ne s'accompagnaient pas de l'enthousiasme d'antan. Le monde qu'il avait connu, là-bas, n'existait pratiquement plus, et les vieux camarades étaient soit accusés, soit emprisonnés, soit morts. Il revenait de la patrie du socialisme avec des valises chargées de mauvaises nouvelles. Et lorsqu'il demanda des nouvelles de son compatriote zurichois, Fritz Platten, « lors de son dernier séjour au *Lux* en été 1938, il reçut la réponse suivante : « Avez-vous des relations avec le GPU ? Si oui, vous n'avez pas besoin de savoir ce qu'il est devenu. Si non — dites-le »⁵³. Le renforcement des cadres staliniens au sein du parti et les politiques menées depuis son départ, en 1931, ne le convainquirent pas. Jules Humbert-Droz ne supportait pas l'omniprésence du contrôle et la mise au pas des militants par le régime soviétique. L'ancien dirigeant du KPS laissa un témoignage important dans ses mémoires et sa correspondance. La militante allemande, Ruth von Mayenburg, l'utilisa abondamment dans la rédaction de ses propres mémoires. Elle reprit des passages concernant la « fuite » d'URSS, souvent narrée par l'ancien communiste lors de ses interviews ou dans les pages de ses mémoires.

⁵² ANF, SP, Dossier de JHD, 19 940 451 244, Lettre de JHD à l'Ambassadeur de France à Berne, 14 juin 1938, p. 1.

⁵³ « bei seinem letzten Aufenthalt im Lux im Sommer 1938 nach ihm fragte, erhielt er die Antwort: "Haben Sie Vertrauten zur GPU? Wenn ja, brauchen Sie nicht zu wissen was aus ihm geworden ist. Wenn keine - sagen Sie es »; MAYENBURG Ruth von, 1991 [1973], Op.cit., p. 228.

« [Qu’] en tant que vieil ami de Boukharine, il craignait lui-même pour sa vie. [Qu’] Il dut son salut à Ecoli [Togliatti], qui lui obtint un visa de sortie à la dernière minute. C’est ainsi que Jules a pu quitter à jamais le pays de la promesse, dans lequel il pensait avoir trouvé sa patrie politique depuis tant d’années »⁵⁴.

Si cette histoire demeure invérifiable en l’état, faute de pouvoir accéder aux archives du NKVD, elle n’en reste pas moins intéressante pour comprendre les mécanismes d’autojustification des activités d’un militant communiste concernant la période stalinienne. Jules Humbert-Droz inscrivit son expérience dans le sillage de celle de Victor Serge, Angela Balabanoff, Fritz Platten, dont la disparition demeurerait une option crédible, et envisageable, pour le pouvoir soviétique. Par ailleurs, il présenta son dernier voyage à Moscou comme le coup de canif de trop, celui qui amorça l’irrésistible fuite en avant, et son détachement progressif du KPS. Le récit antistalinien professé par Jules Humbert-Droz s’adaptait assez mal avec la réalité politique du communisme helvétique. En effet, lorsque Ernst Walter dût démissionner de son mandat de parlementaire pour des raisons politiques, en avril 1938, ce fut le Chaux-de-fonnier qui lui succéda. Pour la première fois au cours de sa carrière militante, Jules Humbert-Droz obtint un mandat de député. Il devint un représentant du peuple, lui qui, jadis, critiquait la démocratie représentative. Ironique, lorsque nous savons combien il exécrait le travail parlementaire. Il se souvint, toutefois, des mots prononcés par Lénine au sujet de la participation des communistes aux luttes parlementaires :

« Si même ce n’était pas des “millions” et des “légions”, mais simplement une minorité assez importante d’ouvriers industriels qui suivait les prêtres catholiques, et d’ouvriers agricoles qui suivait les grands propriétaires fonciers et les koulaks (Grossbauern), il en résulterait déjà sans le moindre doute [...] que la participation aux élections parlementaires et aux luttes parlementaires [était] obligatoire pour le parti du prolétariat révolutionnaire précisément afin d’éduquer les couches retardataires de sa classe, précisément afin d’éveiller et d’éclairer la masse villageoise inculte, opprimée et ignorante »⁵⁵.

⁵⁴ « Als alter Freund Bucharin bangte er selber um sein Leben. Seine Rettung verdankte er Ecoli, der ihm in Letzter Minute ein Ausreisevisum verschaffte. So konnte Jules auf immer das Land der Verheißung verlassen, in dem er so viele Jahre seine politische Heimat gefunden zu haben glaubte. »; MAYENBURG Ruth von, 1991 [1973], Op.cit., p. 228.

⁵⁵ Lénine, *La maladie infantile du communisme*, Paris, Édition 10/18, 1962 [1920], p.55.

Son arrivée dans l'hémicycle fédéral déplut fortement à la bourgeoisie et aux socialistes. *La Suisse libérale* titra : « un singulier “représentant” du peuple : Jules Humbert-Droz »⁵⁶. Une nouvelle fois, la presse bourgeoise helvétique se fendit d'un procès en illégitimité nationale à l'encontre du secrétaire du KPS. Elle aimait à rappeler que les communistes appartenaient aux non inscrits et ne s'apparentaient à aucun groupe parlementaire. Preuve, selon les éditorialistes de la bourgeoisie, que le PC restait un parti minoritaire dans le paysage politique helvétique. Nous pouvons aller encore plus loin, en évoquant le sempiternel procès concernant des ordres qui seraient venus de l'étranger, de Moscou. Ainsi, pour *La Suisse Libérale*, il « était donc une créature de Staline. Un homme qui [se servait] de son mandat de conseiller national que pour exécuter les ordres du tyran sanguinaire de Moscou, qui [venait] d'entrer au Conseil national en la personne d'Humbert-Droz »⁵⁷. Chacune de ses interventions laissait planer un malaise au sein de l'hémicycle fédéral, sans véritablement déclencher des esclandres. Le plus souvent, l'Assemblée [...] ne [prêtait] aucune attention à sa figure chafouine »⁵⁸, mais elle pouvait se lever dès qu'il intervenait sur des sujets plus sensibles. Un peu moins d'un mois après le défilé franquiste dans Madrid, l'Assemblée fédérale tint une session parlementaire en partie sur la question de la situation internationale⁵⁹. Les esprits étaient tournés vers les questions économiques et la crainte de voir les routes commerciales, dont celle du Rhin, se fermer progressivement sous la pression de la nouvelle Allemagne. Les députés communistes percevaient une autre crainte, celle de l'impérialisme fasciste qui se déguisait avec les habits du Pacte antikomintern, et le dénonçaient dans les travées du Conseil national⁶⁰. Le sujet échauffait les esprits, et « dès que Jules Humbert-Droz [s'avança] sur ce point, les catholiques, en particulier [devinrent] nerveux et les interruptions [plurent] »⁶¹.

La presse fit une analogie entre l'ancien pasteur et le communiste finlandais, Otto Wille Kuusinen. Le leader finnois « [représentait] à peu près aussi exactement la classe ouvrière de

⁵⁶ « Un singulier “représentant” du peuple : Jules Humbert-Droz », *La Suisse libérale*, n°100, 74^{ème} année, 6 mai 1938, p.2., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSL19380506-01.2.11> [consulté le 19.05.2024].

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ « Le Conseil national aborde le problème des réformes économiques », *La Suisse libérale*, n°95, 74^{ème} année, 26 avril 1938, p.4., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSL19380426-01.2.27>

⁵⁹ AFS, CN, 100 002 629, Séance du Conseil national du 13 juin 1939, vol.30, p.293.

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ « Conseil national — Une séance d'une heure », *La Sentinelle*, n°135, 50^e année, 15 juin 1939, p.2., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19390615-01> [consulté le 19.05.2024].

Finlande que Jules Humbert-Droz [représentait] la classe ouvrière suisse »⁶². En un mot, Ernest-Paul Graber voulait démontrer que les sociaux-démocrates étaient de meilleurs représentants de la classe ouvrière. Numériquement parlant, l'idée paraissait assez juste, lorsque nous savons que le KPS ne comptait que 350 membres dans ses rangs, au cours de l'année 1940⁶³. Mais en ce qui concernait le capital révolutionnaire, le KPS représentait une menace patente aux yeux de la bourgeoisie helvétique. L'esprit de l'étranger planait constamment au-dessus des communistes. Par ailleurs, cette comparaison entre Jules Humbert-Droz et Otto Kuusinen n'était pas fortuite, les deux cadres communistes furent élus à la même période — durant le troisième congrès de l'IC — au secrétariat du *Komintern*. Ils représentaient, alors, la tête de proue des kominterniens étrangers, ceux qui furent envoyés dans les différents PC nationaux pour suivre leur développement. Ici, encore, le journal essaya de réduire l'engagement de Jules Humbert-Droz à ses activités politiques au sein du Komintern. Ainsi, il lui conférait une dimension internationale et accentuait ses actions militantes à l'étranger, ce qui faisait de lui un militant qui se plaçait en dehors de la vie politique nationale et des réalités du pays.

Les choses ne s'arrangèrent point, lorsqu'il prit la parole dans l'hémicycle du Parlement fédéral. « En conclusion de son intervention, le député communiste [proposa] de ne pas approuver la gestion du Département politique »⁶⁴. En effet, « Jules Humbert-Droz [accusa] M. Motta de n'être pas fidèle à la neutralité suisse et se [saisit] pour en faire la démonstration des sympathies que M. Motta ne [se cachait] point d'éprouver pour les totalitaires et qui se manifestèrent au cours des événements d'Espagne »⁶⁵. La défense de la neutralité restait le crédo des communistes, et ils en appelèrent, une nouvelle fois à l'unité d'action avec les sociaux-démocrates. La direction du parti se lança dans une entreprise de charme avec les socialistes. Lors de leur congrès, le 27 mai 1939, les communistes demandaient d'aller encore plus loin dans l'acceptation du compromis pour un accord avec les sociaux-démocrates.

⁶² Paul-Édouard Graber, « Esclaves-Perroquets », *La Sentinelle*, n°252, 50^e année, 16 décembre 1939, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19391216-01> [consulté le 19.05.2024].

⁶³ STUDER Brigitte, *Un parti sous influence*, Op.cit, p.318.

⁶⁴ « Conseil national – Une séance d'une heure », *La Sentinelle*, n°135, 50^e année, 15 juin 1939, p.2., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19390615-01> [consulté le 19.05.2024].

⁶⁵ Ibid.

« Le Comité central du PCS est prêt à accepter toutes les propositions de la direction du parti social-démocrate concernant la coopération entre les deux partis et à entamer à tout moment des discussions conjointes entre les directions des deux partis »⁶⁶

Mais la réponse fut sans appel, les sociaux-démocrates refusèrent cette demande. Par ailleurs, l'affaire Léon Nicole éclata suite à la signature du pacte germano-soviétique. Le choc fut rude au-lendemain du 23 août 1939. Les communistes perdaient une boussole, celle d'une qui ne comprenait pas ce revirement dans la ligne antifasciste. Les sociaux-démocrates pouvaient attaquer de plus belle. *La Sentinelle* lança une attaque en règle contre le PC et l'aile nicoliste. La défense de la neutralité ne pouvait plus, à leurs yeux, être l'apanage des communistes. L'anticommunisme social-démocrate se fit plus fort et plus bruyant. La stratégie communiste, et celle de Jules Humbert-Droz ne fonctionnaient pas. Le sectarisme allait prendre le dessus chez une partie des communistes de la direction, dont Karl Hofmaier. L'unité d'action ne se faisant pas, Jules Humbert-Droz se tourna vers un allié du KPS, Moscou. Il présenta l'URSS comme le foyer de toute paix face au fascisme qui voulaient « procéder à une nouvelle répartition du monde par la force »⁶⁷ : *La Sentinelle* reprit la déclaration de l'ex-émissaire d'une Internationale communiste en difficulté qui déclarait que « L'URSS [défendait] la paix, car elle [promouvait] le socialisme et [défendait] les intérêts des travailleurs de tous les pays qui [réclamaient] l'unité, la collaboration et l'entraide mutuelle et ne [voulaient] ni la concurrence, ni la guerre »⁶⁸. Les mois suivants furent encore plus difficiles. Le Déclenchement de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre d'hiver mettait à mal les communistes suisses. Des caricatures montraient les deux leaders communistes, Humbert-Droz et Bodenmann, enlacés par Robert Tobler, alors chef de file du Front national. Le *Nebelspalter*, journal satirique, titra, à la une de son quarante-troisième numéro, « Elle se saisit de la main fraternelle »⁶⁹. Renvoyant dos-à-dos les partis fascistes et communistes, le journal préservait l'intégrité du Conseil fédéral et détournait l'attention d'une partie de la population des affaires liées à la Conférence d'Évian, les bonnes

⁶⁶ « Das Zentralkomitee der KPS ist bereit, alle Vorschläge der Geschäftsleitung der Sozialdemokratischen Partei zum Zusammenwirken der beiden Parteien entgegenzunehmen und jederzeit gemeinsame Besprechungen der Leitungen der beiden Parteien aufzunehmen. »; ZH-SAZ, KPS, Ar 1.280.2, Brief des KPS-Sekretariats an das SPS-Sekretariat, 29 mai 1939, p.3.

⁶⁷ « Encore un communiste qui se libère ! », *La Sentinelle*, n°293, 50^{ème} année, 18 décembre 1939, p. 1., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19391215-01> [consulté le 19.05.2024].

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Paolo, « Humbert-Droz - Tobler - Bodemann », *Nebelspalter*, n°43, 65^{ème} année, 1939, p. 6., E-Periodica, en ligne, <https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=neb-001%3A1939%3A65%3A%3A2592> [consulté le 19.05.2024].

relations entre Motta et le régime fasciste et la reconnaissance précoce du régime franquiste par les autorités fédérales.

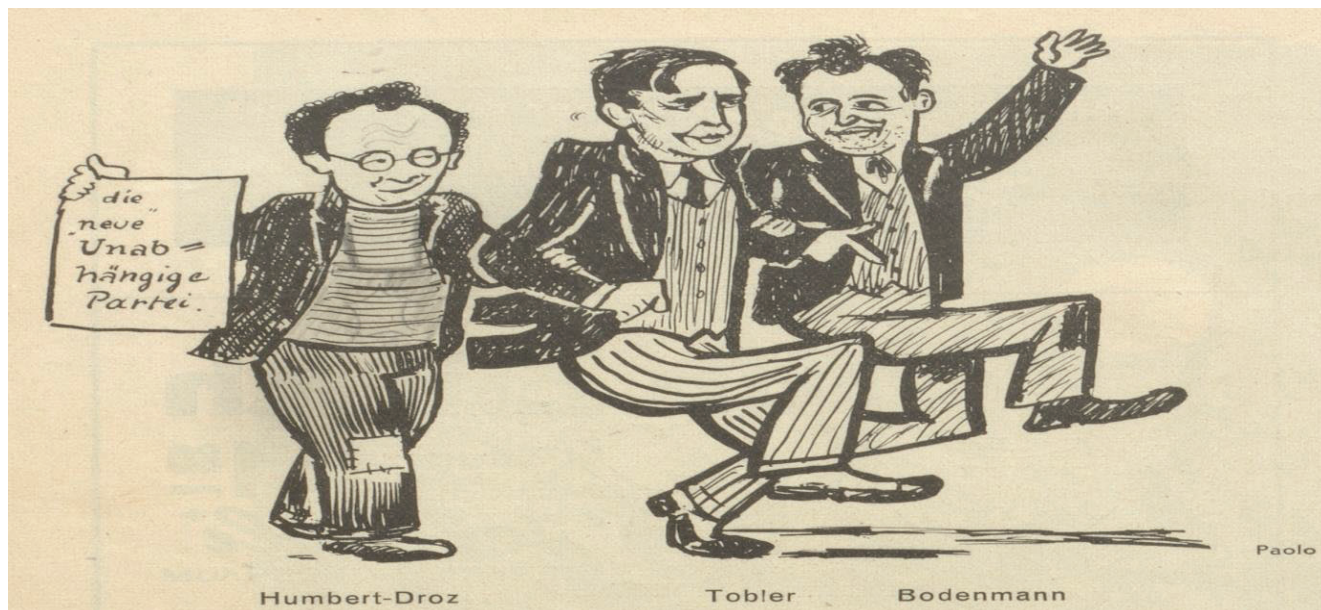


Figure 26 : « le nouveau parti indépendant », caricature de Paolo, *Nebelspalter*, 1939⁷⁰.

De son côté, *La Sentinelle* rappelait, avec une pointe d'ironie, les propos de l'ancien secrétaire Jules Humbert-Droz sur l'URSS comme foyer de paix. Le journal socialiste évoquait, aussi, l'exclusion de Max Wullschleger, et ses suites. Cet épisode donna lieu à des règlements de compte au sommet du PC suisse. Le président, Jules Humbert-Droz, fut évidemment pointé du doigt avec le geste vengeur et la volonté de détruire une unité bien fragile au sein du Bureau politique. Le discours de l'ex-communiste et député bâlois Wullschleger se retrouva dans les colonnes de la presse helvétique, notamment celle des sociaux-démocrates. Non content de voir le PC se déchirer, le *Tagwacht* donna toute la quintessence du propos en acclamant, haut et fort, qu'il « ne [faisait] pas confiance au vieux fractionniste Humbert-Droz »⁷¹. « On continue à le suspecter de duplicité, malgré le fait qu'il serve chaque ligne de manière "disciplinée". »⁷².

Le journal évoqua « des procès-verbaux [qui] [indiquaient] qu'en 1936 encore, des membres de différents partis communistes, dont certains étaient des émigrés, se réunissaient pour des

⁷⁰ Paolo, « Humbert-Droz - Tobler - Bodemann », *Nebelspalter*, n°43, 65^{ème} année, 1939, Op.cit., p. 6.

⁷¹ « Man traut dem alten Fraktionierten Humbert-Droz nicht »; VLCHF-BVFSP, FJHD, n°00151, Anonyme; «Humbert-Droz und die unehrliche Doppelzügigkeit», *Tagwacht*, n°292, 13 décembre 1939, p.1.

⁷² « Man verdächtigt ihn weiter der Doppelzügigkeit, trotzdem er „diszipliniert“ jeder Linie dient »; Ibid., p.1.

conférences secrètes. Seuls les opposants politiques de Staline participaient à ces conférences. Humbert-Droz en faisait partie. »⁷³.

Les sociaux-démocrates remettaient en cause la tentative des « humbert-Drozistes » de se rapprocher du PSS officiel. Depuis le 27 mai 1939, Jules Humbert-Droz ne faisait plus partie des personnes influentes du KPS. La position de président était une « placardisation » en règle de l'ancien secrétaire. Les indécisions politiques du Chaux-de-Fonnier et l'enracinement de Karl Hofmaier devenaient dangereuses. D'autant plus que les attaques de la social-démocratie s'adressaient, aussi, à l'ancien socialiste genevois Léon Nicole. La Suisse libérale écrivait que « Nicole [n'était] pas moins fanatique que MM. Bodenmann et Humbert-Droz »⁷⁴. De nouvelles concurrences se faisaient jour au moment du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Jules Humbert-Droz semblait piégé dans un parti qui ne reconnaissait plus, une nouvelle fois, sa légitimité de leader, de berger. Son rôle au sein du parlement tenait plus du folklore que de la réelle influence politique. Son poids politique demeurait inexistant. Pourtant, Jules et Jenny Humbert-Droz continuaient à croire, encore, dans les dernières forces d'un parti qui se trouvait à l'agonie.

FIN DE PARTI POUR HUMBERT-DROZ : AU CŒUR DE LA GUERRE DES CHEFS

Jules Humbert-Droz avait pensé utiliser la promotion du Front populaire et de l'unité antifasciste pour (re)gagner de l'influence au sein du parti et à l'extérieur du mouvement. Sauver le PC restait au centre de ses préoccupations. Les attaques de la presse continuèrent au cours du mois de novembre 1939. Cette dernière présentait les communistes et Jules Humbert-Droz, comme des marionnettes de Staline, des « agents de l'étranger ».

⁷³ « Aus Protokollen geht hervor, dass sich noch im Jahre 1936 Mitglieder verschiedener kommunistischen Parteien, teilweise Emigranten zusammenfanden zu geheimen Konferenzen. An diesen Konferenzen nahmen nur politische Gegner Stalins teil. Humbert-Droz war auch unter ihnen. »; *Tagwacht*, n°292, 13 décembre 1939, Op.cit., p.1.

⁷⁴ « La Suisse et le danger communiste », *La Suisse libérale*, n°13, 76^{ème} année, 29 mars 1940, p.2. E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSL19400329-01> [consulté le 19.05.2024].



Figure 27 : Staline et les marionnettes Humbert-Droz et Bodenmann⁷⁵.

Traduction :

Président d'honneur du Parti communiste suisse

« Le doux père des petits délinquants !

Humbert-Droz et Bodenmann

Blottis contre leur petit père

Qui a Gaché leur cœur

Cupidon au poison terrible;

Pour troubler le coeurs,

Quand sa flèche touche les cinglés

Le poison se répand dans le cerveau »

⁷⁵ VLCF-BVFSP, FJHD, n°00758, Caricature de Jules Humbert-Droz sous les ordres de Staline, 1939.

Jules Humbert-Droz devait travailler au sein du PC à rechercher une certaine unité, d'autant qu'une menace pesait sur ce dernier, celle de la FSS de Léon Nicole⁷⁶. Si l'interdiction constituait une épée Damoclès sur les épaules du KPS, la constitution de FSS n'en demeurait pas moins dangereuse. L'aura de son leader renvoyait aux temps héroïques de la Grève générale et de la fusillade de novembre 1932⁷⁷. La guerre des leaders semblait ouverte, troublant, ainsi, la répartition des rôles. Dans la partie alémanique, Karl Hofmaier faisait figure de militant expérimenté. Ancien kominternien, il avait connu les geôles de la dictature fasciste, au même titre que Gramsci, sans pour autant risquer la mort. Cependant, son exposition à la presse semblait plus faible. Marino Bodenmann et Otto Brunner cumulaient, déjà, 94 % des recensions dans les colonnes de la *Neue Zürcher Zeitung* contre 5 % pour Karl Hofmaier⁷⁸. Le Bâlois gagna ses galons de leader communiste en rentrant d'Italie et en étant l'un des principaux accusés durant le procès des soutiens de l'Espagne républicaine, en 1938⁷⁹. À partir de cet épisode clé dans la lutte antifasciste communiste suisse, Karl Hofmaier se trouvait mis en accusation devant les tribunaux, au même titre que ses camarades Humbert-Droz, Bodenmann et Nicole, dont les passages devant les tribunaux ne se comptaient plus. La barre et les barreaux constituaient une publicité royale pour les militants communistes car un statut particulier d'ennemi de l'État leur était attribué. La martyrologie sécularisée fonctionnait, surtout depuis les campagnes de propagande développées par le secrétaire du SRI, Willi Münzenberg. Or, le cadre communiste tirait sa légitimité d'une autre manière, en s'introduisant dans le jeu électoral bourgeois. En utilisant les armes de l'adversaire, le militant communiste gagnait une aura au-delà du cercle de ses partisans, et permettait, dans le même temps, à son parti de gagner en visibilité. Certains dirigeants communistes européens eurent des charges mandataires durant leur condamnation. Nous pensons aux arrestations exécutées par l'État français lors de la contestation de l'occupation de la Ruhr par les troupes nationales. Période durant laquelle les autorités d'une démocratie dite libérale enfermèrent des députés de la représentation nationale, sous couvert d'atteinte à la sûreté d'État. Cependant, la pratique ne constituait pas l'apanage des communistes. Les sociaux-démocrates pouvaient connaître le même sort durant l'agitation de l'entre-de-deux guerres. Dans cette catégorie, le leader social-démocrate, Léon Nicole tenait le haut du pavé. Il fut condamné aux Assises fédérales pour incitation à l'émeute. Pourtant, le

⁷⁶ JEANNERET Pierre ; *Léon Nicole et la scission de 1939 contribution à l'histoire du Parti socialiste suisse*, Lausanne, Fonds national suisse de la recherche, 1987.

⁷⁷ REY Michel, Genève 1930-1933 : *la révolution de Léon Nicole*, Berne, Peter Lang, 1978.

⁷⁸ Tableau des recensions d'articles, p.345.

⁷⁹ AFS, OS, E5330-01#1000/894#18513*, Anwerbung zu fremdem Militärdienst, Tribunal V, p.6.

leader fut élu lors de l'élection du Conseil d'État du 25-26 novembre 1933, avec 19 307 voix⁸⁰. Le Genevois cumulait le double statut de martyr et de représentant du peuple. Cette double fonction, Jules Humbert-Droz ne l'avait pas eu en se présentant à des élections, mais en remplaçant un député exclu du KPS. Ici, de nouveau, le parti lui octroyait sa légitimité sans sortir du cercle partisan. Or, lorsque la FSS fut fondée, puis interdite, Jules Humbert-Droz fut confrontée à Léon Nicole, et à son aura retentissante dans l'ensemble de la Suisse romande⁸¹. Le KPS se trouvait à la peine et le prolétariat ne lui donnait pas la confiance espérée. Par ailleurs, la presse bourgeoise et sociale-démocrate parlait souvent de Léon Nicole tantôt pour le vilipender, parfois pour le soutenir. Le leader genevois vivait sur le sol romand, alors que Jules Humbert-Droz habitait en Suisse alémanique où la presse et les autorités s'occupaient davantage de ses camarades que de son cas.

	NZZ	NZN	TG	LS	GdL	JdG	Total	Mandat
Bodenmann Marino	21	21	19	7	12	7	87	Oui
Brunner Otto	152	35	43	16	13	7	266	Oui
Hofmaier Karl	12	3	11	6	2	1	34	Oui
Humbert-Droz Jules	11	5	18	81	16	12	143	Non
Nicole Léon	208	124	167	413	744	1 489	3 145	Oui
Vincent Jean	5	2	6	7	16	22	58	Oui

Tableau 7 : Occurrences des principaux leaders communistes et socialistes scissionnistes au sein de la presse Suisse entre 1936 et 1940.

L'aura en dehors du parti avait, aussi, des caractéristiques morales et politiques différentes entre Karl Hofmaier, Léon Nicole et Jules Humbert-Droz. Karl Hofmaier était un produit du Komintern, sauvé par ce dernier au moment de l'affaire Émile Hofmaier, son frère, accusé de malversation. De l'autre, Léon Nicole se présentait comme le « self made man » de la politique genevoise. Resté social-démocrate, il ne bénéficia pas de l'aide de Moscou pour étendre son influence sur le KPS. Les circonstances de la politique genevoise depuis 1937 aidaient le leader socialiste à phagocyter le PC romand, tout en se présentant comme « le protecteur » d'un parti politiquement à l'agonie. Jules Humbert-Droz percevait une telle entreprise comme de l'opportunisme et le symptôme d'une faiblesse morale et politique de la part du parti. Or,

⁸⁰ « L'élection du Conseil d'État », *Le Journal de Genève*, n°324, 27 nov. 1933, p.1. Le Tempsarchives, en ligne, https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1933_11_27/1/article/5933185 [consulté le 19.05.2024].

⁸¹ RAUBER André, *Leon Nicole le Franc-Tireur de la Gauche*, Genève, Slatkine, Genève-Événement, 2007.

l'ancien pasteur ne se départait toujours pas du ton moraliste inhérent à ses anciennes fonctions de prédicateur. La confrontation se déroulait en effet sur le terrain de la morale. L'ancien ami de Karl Hofmaier, Jakob Weiner, ne mâcha pas ses mots lors de l'affaire Hofmaier/Humbert-Droz, en 1947. Il s'en prit aux méthodes et à « l'attitude cynique et sans scrupules de Hofmaier en tant que "chef de parti" »⁸². Or, Jules Humbert-Droz ne gagna pas complètement la bataille de la morale. En 1945, Karl Hofmaier revint sur la moralité de Jules Humbert-Droz en évoquant l'affaire Boukharine, ancien ami de l'ex-militant du KPS. Le Bâlois mentionna que Jules Humbert-Droz « [avait promis] à Dimitrov de lui faire un rapport détaillé sur ses relations réelles avec Boukharine, ce qu'il [avait fait] »⁸³, illustrant, de ce fait, le manque de confiance que les militants suisses pouvaient avoir pour l'ancien ami de Boukharine et sa capacité à se renier. L'histoire nous présentait deux récits, d'un côté celui d'un Jules Humbert-Droz, estimant mener un combat légitime face à un représentant du stalinisme en Suisse, Karl Hofmaier, de l'autre, celui d'un Karl Hofmaier suivant une ligne plus officielle et moins détachée des volontés de Moscou. Or, tous les deux avaient soutenu la politique de Staline, d'une manière ou d'une autre. En réalité, le fond du débat portait sur la manière dont les deux cadres avaient géré le parti. Karl Hofmaier affirmait que « Humbert-Droz était déterminé, après son retour à Zurich, à poursuivre sa première et surnoise lutte [fratricide] contre la direction du parti et, en particulier, contre [lui] »⁸⁴. Il présentait Jules Humbert-Droz comme un « revanchard » qui cherchait à récupérer son prestige d'antan tout en critiquant les nouvelles directions arrivées pendant et après son éviction de l'IC. Nous ne pouvons guère parler sans exagération de sabotage du KPS par Jules Humbert-Droz. Il y avait chez lui la volonté de redresser le parti. Mais, bien que voulant réagir aux humiliations de Staline et au manque de soutien venu de son propre parti, il n'avait pas toujours des choix politiques très en phase avec ceux du parti. Ainsi, quand le PC fermait ses portes aux autres formations, Jules Humbert-Droz voulait les voir ouvrir ; et lorsque ces dernières s'ouvraient, il désirait les refermer. Son hostilité à l'égard de la FSS de Léon Nicole en était un exemple assez édifiant. Mais son travail soi-disant fractionnel restait très empirique, sans jamais prendre un caractère organisé. En revanche, Karl Hofmaier avait la réputation d'être plutôt dur et de ressembler au cadre stalinien tel que les militants de l'époque

⁸² « Hofmaier attitude sans scrupules et cynique en tant que "chef de parti". » ; ZH-SAZ, KPS, Ar 189,10/4, Lettre de Jakob Weiner à la direction de la section bâloise du PdA, 19 juillet 1947, p. 2.

⁸³ «, dass er Dimitrov versprochen habe, ihm einen Ausführlichen Bericht über seine tatsächlichen Beziehungen zu Bucharin zu erstatten was er - wie bereits erwähnt. » ; ZH-SAZ, KPS, Ar 189.10/4, Note de Hofmaier sur JHD, 1945 [?], p.3.

⁸⁴ « Humbert-Droz war entschlossen, nach seiner Rückkehr nach Zürich seinen verstesten, hinterhältigen Verbrüderungskampf gegen die Parteileitung und insbesondere gegen mich, fortzusetzen. » ; Ibid.

puvaient se l'imaginer aisément. Ainsi, Jakob Weiner, encore lui, déclara que Karl Hofmaier « [avait] pris le pouvoir dans l'ancien PC au point de devenir mégalomane et de "liquider" de nombreux fonctionnaires fidèles »⁸⁵. Jules Humbert-Droz se retrouvait ainsi entre deux fortes personnalités politiques qui lui faisaient de l'ombre.

Les faibles soutiens romands de l'ex-secrétaire Humbert-Droz

Outre les aspects psychologiques et les méthodes différentes de direction, un autre facteur prenait une place prépondérante, celle des réseaux et soutiens. Les appuis et les réseaux politiques n'étaient pas les mêmes, et se basaient sur une sociologie et géographie différente. Léon Nicole s'appuyait, sans surprise, sur ses réseaux genevois et vaudois pour asseoir son autorité sur le mouvement ouvrier d'extrême gauche⁸⁶. Pour sa part, Karl Hofmaier utilisait la nouvelle direction du parti, les cadres fraîchement élus et la confiance, toute limitée, de Moscou afin de gouverner le parti⁸⁷. Par ailleurs, « Nicole était en relation d'amitié avec Hofmaier qui [reconnut], qu'à l'époque, il était allé plus d'une fois s'entretenir avec lui »⁸⁸. Le Zurichois entretenait, aussi, une amitié avec Edgar Woog, alors dirigeant de la librairie Stauffacher d'obédience communiste et basée à Zurich⁸⁹. Le secrétaire du KPS pouvait également s'appuyer sur des militants expérimentés qui firent toute leur carrière au sein du KPS, et participèrent à la fondation de 1921. C'était le cas du Bâlois Emil Arnold, membre fondateur du KPS, qui déclara devant le juge d'instruction qu'il « [n'était ni un ennemi ni un ami personnel de M. Hofmaier] »⁹⁰. Sans donner plus de précision sur ses relations avec son compatriote bâlois, il s'épancha plus longuement sur le cas de Jules Humbert-Droz, et revint sur l'éviction de ce dernier des rangs du PC suisse.

« En ce qui [concernait] l'évaluation que [j'avais] faite de M. Humbert-Droz, je fus également du côté de la direction du parti, conformément aux déclarations qu'elle [fit] à l'occasion de

⁸⁵ « so stark an die Macht in der alten KP, dass er größenwahnsinnig wurde und viele treue Funktionäre "liquidierte". »; ZH-SAZ, KPS, Ar 189,10/4, Lettre de Jakob Weiner à la direction de la section bâloise du PdA, 19 Juil. 1947, p.1-2.

⁸⁶ Fonds Léon Nicole ; Fonds du POP à Lausanne ; et Archives publiées JHD, Tome V.

⁸⁷ Archives publiées de JHD ; Sozialsarchives de Zurich,

⁸⁸ ZH-SAZ, KPS, Ar 189,10/4, Rapport du Tribunal fédéral suisse, séances 35, janvier au 1^{er} février, 1^{er} févr. 1943, p.25

⁸⁹ Ibid., p.8.

⁹⁰ « Herrn Hofmaier verfeindet oder persönlich befreundet bin »; ZH-SAZ, KPS, Ar 189.10/4, Audition d'Emil Arnold, 6 avr. 1949, p.1.

l'exclusion de M. Humbert-Droz du PC. L'opposition entre moi et M. Humbert-Droz était très ancienne, car il était toujours plus à droite que moi »⁹¹.

La direction du KPS utilisait un registre dont Jules Humbert-Droz avait, en son temps, usé au sein de l'Internationale communiste, celui de la confiance. Les archives de la police fédérale nous donnent la teneur de ses échanges. Ces derniers se fondaient sur les craintes de voir apparaître des plates-formes politiques divergentes au sein d'un parti déjà en proie à des difficultés majeures. Les rapports revenaient sur les propos tenus par Jules Humbert-Droz depuis sa destitution du poste de secrétaire du Komintern.

« Les déclarations orales ou écrites du camarade Humbert-Droz sur son changement de position, et par lesquelles il [s'engageait] à cesser de soutenir ouvertement ou clandestinement des groupes hostiles au parti ne [pouvaient] provoquer aucune confiance »⁹².

Outre l'argument du manque de confiance, la nouvelle direction fit mention d'anciennes accusations concernant Jules Humbert-Droz, notamment au sein de l'IC, telles que son amitié avec Boukharine, ses liens supposés avec les trotskistes et son opposition à la tactique de classe contre classe.

« Le camarade Humbert-Droz, après le VI^e congrès mondial de l'IC a constamment et systématiquement trompé et menti. Il est absolument prouvé et le camarade Humbert-Droz l'a lui-même confirmé — qu'il a travaillé en commun et sur le terrain fractionnel, malgré toutes ses déclarations, jusqu'au VII^e Congrès mondial, donc jusqu'en été 1935 avec des ennemis déclarés de l'IC et pris part aux séances des groupes internationaux hostiles au parti, réunis autour de Boukharine, Zinoviev, Trotski »⁹³.

Il n'y avait même pas le début d'une preuve d'un tel travail fractionnel. Au contraire, Jules Humbert-Droz avait donné des gages de fidélité contre ennemis du parti. Ses reportages et brochures écrits durant les procès de Moscou illustraient sa détestation, réelle, pour les groupes d'opposition trotskiste, y compris en Europe et Amérique. Mais elles laissaient transparaître sa sidération concernant l'opposition droite. Car Jules Humbert-Droz pensait qu'il se trouvait avec

⁹¹ « Herrn Hofmaier verfeindet oder persönlich befreundet bin, möchte ich mich auf diesen Hinweis beschränken. [...] Ich stehe auch in Bezug auf meine Bewertung des Herrn Humbert-Droz auf dem Boden der Parteileitung gemäß ihren Erklärungen anlässlich des Ausschlusses von Herrn Humbert-Droz aus der KP. Der Gegensatz zwischen mir und Herrn Humbert-Droz war ein sehr alter, da er immer weiter rechts stand als ich. Seit seinem Ausschluss aus der KP hatte ich keine Beziehungen. » ZH-SAZ, KPS, Ar 189.10/4, Audition d'Emil Arnold, 6 avr. 1949.

⁹² AFS, JV, J1.217#1991/44 # 59*, Contestation dans le cas du camarade JHD, 4 juin 1942, p.3.

⁹³ Ibid.

cette mouvance dans le camp léniniste, éloigné des dérives « gauchistes » tant critiquées par Lénine. Plus que communiste, Jules Humbert-Droz se pensait, avant, tout comme léniniste et authentique social-démocrate. Or, une telle assertion ne trouvait pas un grand écho auprès des autres camarades du PC. Seuls Charles Mussard et, dans une moindre mesure, Étienne Lentillon semblaient accepter cette ouverture d'esprit. En n'apportant aucune preuve d'une quelconque entreprise de sabotage de la part de Jules Humbert-Droz, le CC prit des sanctions. Il décida, en juin, que :

« Jusqu'à la liquidation totale du groupe hostile au parti et jusqu'au rétablissement d'un état de choses sain dans le parti zurichois, le camarade Humbert-Droz est suspendu de tous les travaux et fonctions du Parti qui lui avaient été confiés »⁹⁴.

La résolution ne s'arrêta pas à la destitution de l'ancien secrétaire, mais elle détermina que « le camarade Humbert-Droz [devait être] exclu du Comité central, dont il [était] membre »⁹⁵. Par ailleurs, Karl Hofmaier se défendit d'avoir mal agi lors de l'exclusion de Jules Humbert-Droz. Il l'accusa d'avoir voulu constituer une plate-forme politique parallèle. Et il prétendait que durant le redressement du parti, « Humbert-Droz [travaillait] à la construction d'une faction secrète hostile aux partis avec Charles Mussard. »⁹⁶. La correspondance entre les deux hommes ne donne pas des résultats probants, et les documents retrouvés dans le fonds Humbert-Droz ne remontent qu'au mois de novembre 1943, alors que Jules Humbert-Droz avait déjà rejoint le PS⁹⁷. Le réseau Humbert-Droz/Mussard n'existait pas nommément. Cependant, des réseaux informels se créaient entre les membres animés par une tendance plutôt sectaire, celle qui refusait une fusion avec la FSS, et ceux qui pensaient pouvoir absorber l'organisation de Léon Nicole, et mener le front unique. L'antagonisme entre Jules Humbert-Droz et Karl Hofmaier divisait le parti entre les soutiens à Jules Humbert-Droz et la garde prétorienne du nouveau secrétaire du KPS. L'ancien secrétaire du Komintern pouvait compter sur de vieux militants tels que Bodenmann, Francis Lebet, et César Graber⁹⁸ et certains jeunes tels qu'Étienne Lentillon afin de garder un semblant d'influence au sein du parti. Ainsi, rester au sein du KPS sous entendait que le Chaux-de-fonnier devait avoir un engagement complet et entier dans la politique menée par le parti. Or, Jules Humbert-Droz n'arrivait plus à se retrouver dans les

⁹⁴ AFS, VJ, J1.217#1991/44 # 59*, Op.cit., p.3.

⁹⁵ AFS, VJ, J1.217#1991/44 # 59*, Op.cit., p. 4.

⁹⁶ « Humbert-Droz mit dem Aufbau einer parteifeindlichen, geheimen Fraktion gemeinsam mit Charles Mussard beschäftigte »; ZH-SAZ, KPS, Ar 189.10/4, Note de Hofmaier sur JHD, 1945 [?], p.2.

⁹⁷ VLCF-BVFSP, FJHD, n°01937, Lettre de Charles Mussard à Jules Humbert-Droz, 25 novembre 1943.

⁹⁸ Archives publiées JHD, Tome V,

grandes variations de la ligne politique. Du jour au lendemain, les communistes devaient appliquer une politique d'ouverture à l'encontre des sociaux-démocrates de gauche, celle que Jules Humbert-Droz avait pourtant espérée durant les années 1930. Mais cette dernière impliquait une relégation des anciens militants communistes expérimentés, comme ce fut le cas pour l'ancien secrétaire de l'IC. Ceux-ci seraient remplacés par une génération beaucoup plus docile vis-à-vis de Moscou qui aspirait à faire l'unité en ces temps de guerre. Par ailleurs, l'hostilité de Jules Humbert-Droz au leadership de Léon Nicole se heurtait à la sympathie de la nouvelle génération pour l'unité de la classe ouvrière. L'ancien kominternien développait, lui, une idée toute différente de l'unité ouvrière en pratiquant le front uni, ou unique, plutôt que le Front populaire. Il critiquait la tactique de boycott des élections fédérales entreprise par le KPS et la FSS en novembre 1943. L'ancien kominternien mobilisa des écrits du début des années 1920 pour affirmer que « la tactique du boycott [aurait été] sévèrement condamnée par Lénine »⁹⁹. Opposé au parlementarisme, Jules Humbert-Droz pouvait faire montre de souplesse sur la question, notamment lorsqu'il s'agissait de critiquer ses ex-camarades. En fin de compte, l'ancien secrétaire du KPS ne proposait, ni plus ni moins, que d'opérer de l'entrisme au sein du PSS. Or, cette tactique se heurtait à l'hostilité d'une partie des socialistes à l'encontre des communistes. Les anciennes querelles ne s'étaient jamais tuées ; elles furent même renforcées par la fusion du PC et de la FSS, entérinée le 13 juin 1943¹⁰⁰. La presse syndicale réformatrice se dressa vent de debout contre une telle fusion des organisations. Cette colère émanait, peut-être, de la crainte d'assister à un renforcement du PC, par l'adhésion en masse des socialistes dissidents genevois et vaudois. Par ailleurs, les syndicats réformatrices ne manquaient pas d'attribuer aux communistes et aux nicolistes la désintégration de l'unité ouvrière en s'opposant systématiquement à la social-démocratie et en s'opposant aux codes de la vie politique bourgeoise. Les premiers jalons d'une telle critique furent rapidement posés après l'interdiction du PC et la création de la FSS au début de l'année 1940 :

« [C'est] le noyautage communiste, responsable des divisions ouvrières d'il y a 20 ans, qui [recommence] de plus belle dans les syndicats. [...] Les communistes [ne sont] pourtant pas là pour les servir, mais pour s'en servir afin de favoriser la conquête du monde par l'impérialisme Hitléro-Stalinien »¹⁰¹.

⁹⁹ « Die Boykotttaktik ist von Lenin scharf verurteilt worden. » ; VLCF-BVFSP, FJHD, n°01946, Lettre de JHD aux Exécutifs de la FSS et du KPS, nov. 1943, p.2.

¹⁰⁰ RAUBER André, Op.cit., 1997, p.516.

¹⁰¹ « Canton de Vaud : Lausanne », *La Lutte syndicale*, 21^{ème} année, n°15, 13 avril 1940, p.4., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LLS19400413-01.2.19.2> [consulté le 20.05.2024].

Cette nouvelle, mais en réalité ancienne alliance dans certains cantons inquiétait une partie du personnel politique et les chefs réformistes. Les autorités suisses s'en alarmèrent également, en présentant un rapport très critique concernant les « Diverses petites actions de collage [qui avaient] montré que les communistes, malgré l'intensité des poursuites [avaient] le vent en poupe »¹⁰². Les nouvelles positions de Jules Humbert-Droz n'infléchissaient pas la dynamique des organisations communistes sur le sol suisse. En ce mois de février 1943, alors que la bataille de Stalingrad touchait à sa fin, la FSS appela les sociaux-démocrates de gauche à l'aider à lever les sanctions prises à l'encontre des communistes et des nicolistes. Ces derniers traînèrent des pieds. Léon Nicole espérait de fait un rapprochement entre KPS, FSS et SPS, dont il aurait dirigé la manœuvre¹⁰³. Le 4 juin 1943, Léon Nicole espérait « l'unité morale entre ces trois courants »¹⁰⁴, et pensait pouvoir s'appuyer sur Walther Bringolf, resté attaché à l'idéal de l'unité ouvrière. Effacer un passé de rivalité politique et de velléités hégémoniques, tel était son programme. Les sociaux-démocrates y répondirent en donnant une série de conditions telles que « l'adhésion individuelle au PSS [...] et la dissolution des organisations d'extrême-gauche »¹⁰⁵. Ces conditions semblèrent trop dures aux communistes et aux nicolistes. Face à une telle recomposition du mouvement communiste, et pour pouvoir continuer à militer, Jules Humbert-Droz en profita pour déposer sa demande d'adhésion au SPS, le 7 juillet 1943. En effet, depuis la dissolution de l'Internationale communiste, le SPS représentait, à ses yeux, la seule organisation capable de porter un programme socialiste. En entreprenant une telle démarche, il oubliait, aussi, le poids prépondérant que jouaient les cadres réformistes au sein de ce parti. Ainsi, l'ancien pourfendeur de la social-démocratie réformiste voyait, en elle, le renouveau des luttes de la classe ouvrière. Il écrivit une lettre dans laquelle, il rappelait que « [c'était] dans cet esprit [qu'il] [adhérait] de nouveau au PSS »¹⁰⁶. Son adresse à la direction du PS fut l'occasion de rappeler son souhait de voir l'unité ouvrière se constituer autour la nouvelle bannière sociale-démocrate et réformiste :

« Si tous les anciens membres du PCS et de la FSS [avaient fait] ce geste dans le même sens, l'unité [aurait porté] ses fruits et [aurait conduit] les forces démocratiques et progressistes de [la

¹⁰² « Verschiedene kleine Klebeaktionen zeigten, dass die Kommunisten trotz intensivster Verfolgung Auftrieb haben. »; AFS, LV, E27#1000/721 # 14878*, Halbjahresbericht, 23 déc. 1943, p.6.

¹⁰³ RAUBER André, 1997, Op.cit., p.517.

¹⁰⁴ Ibid. p.518.

¹⁰⁵ Ibid.

¹⁰⁶ VLCF-BVFSP, FJHD, n°02756, Demande d'adhésion de JHD à la direction du SPS, 7 juillet 1943, p.3.

Suisse] au succès et à la victoire sous la direction de la classe ouvrière renforcée dans son organisation et dans sa volonté de lutter par l'unité »¹⁰⁷.

Encore marqué par les rapports fleuves de l'Internationale communiste et le martèlement du vocabulaire propre à l'écrit politique, Jules Humbert-Droz envoya un vrai argumentaire afin de motiver son adhésion. L'ex-partisan du PC savait combien sa demande d'adhésion allait déclencher une petite « bombe » au sein du mouvement ouvrier suisse. La presse helvétique se saisit de cette information, dans une période où l'Europe brûlait toujours et les massacres continuaient. *La feuille d'avis du Valais* s'étonnait de cette adhésion, alors que *Le Nouvelliste* se contentait de souligner le retour de l'ancien président du KPS dans le giron social-démocrate¹⁰⁸. D'autres journaux eurent des mots beaucoup plus durs concernant l'arrivée de l'ancien communiste au SPS. *La Patrie valaisanne*, proche des radicaux, observait ce changement de parti comme un transfert politique. Pour le journal, « L'ex-président du parti communiste [désirait] continuer sa propagande contre la paix civique (sic) et pour la lutte des classes sur une nouvelle longueur d'onde. [...] Les extrémistes du parti socialiste et les internationalistes [tels que Bringolf] à cent pour cent [jubilaient] »¹⁰⁹.

Le retour à la « vieille maison » : la politique de l'entrisme

Une partie de la presse se méfiait de ce revirement, qu'elle comprenait comme une manœuvre politique. *L'Impartial*, connu pour avoir mené plusieurs campagnes de presse contre Jules Humbert-Droz, présentait la nouvelle sur un ton railleur ? Selon lui, « La Suisse nouvelle [non celle du programme du SPS] et ancienne [peut] donc préparer l'anneau d'or et tuer le veau gras... »¹¹⁰. Le père Piquerez, l'auteur de l'article, utilisait la parabole du fils prodigue pour décrire le retour de Jules Humbert-Droz dans le giron de la social-démocratie. Il inscrivit l'expression à l'encre noire en évoquant la faillite de l'Internationale [sa dissolution] ; raison pour laquelle, « le fils prodigue [rentrait] dans la maison de ses pères »¹¹¹. Après cette référence toute biblique, le *Journal de Genève* alla plus loin encore, en frayant avec des thèses

¹⁰⁷ VLCF-BVFSP, FJHD, n°02756, Demande d'adhésion de JHD à la direction du SPS, 7 juillet 1943, p.3.

¹⁰⁸ « Jules Humbert-Droz redevient socialiste », *Le nouvelliste*, n°158, 4^e année, 10 juillet, 1943, p.2. E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=NVE19430710-01> [consulté le 20.50.2024].

¹⁰⁹ « Est-ce une conversion ? », *La patrie valaisanne*, 23 Juil. 1943, p., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=PAT19430723-01.2.5> [consulté le 20.50.2024].

¹¹⁰ LE PERE PIQUEREZ, « Notes d'un passant : "oublions le passé !" », *L'Impartial*, n°19 137, 63^e année, 165 juillet 1943, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19430716-01> [consulté le 16.05.2024].

¹¹¹ Le père Piquerez, « Notes d'un passant : "oublions le passé !" », Op.cit.

complotistes. Le journal soupçonnait Jules Humbert-Droz d'avoir fait son entrée dans les rangs du PSS avec l'aval de Moscou¹¹². L'auteur sommait même les autorités de mener une action si d'autres communistes rentraient, à leur tour, au sein de la social-démocratie suisse. Une caricature du journal genevois représentait Jules Humbert-Droz en loup déguisé en agneau. La première légende prenait une phrase souvent reprise dans la presse suisse pour parler de cette démarche : « Humbert-Droz, le dernier président du Parti communiste [demande] son adhésion au Parti socialiste. Le “*Volksrecht*” [salue] cette démarche »¹¹³. Un second encart faisait mention d'une théorie du complot : « Surtout que dans l'insouciance de la drague, le vieux Humbert-Droz a complètement changé, maintenant, il est à peu près comme ça ! »¹¹⁴. L'ancien kominternien portait la faucille et le marteau au cœur, sous la forme d'un mouchoir usagé, négligemment parqué dans la poche de son manteau. Sous le déguisement de l'agneau se dessinait une coiffe qui empruntait autant à l'imaginaire sinologique qu'à l'antisémitisme. Les lunettes rondes, bien connues des caricatures de révolutionnaires, trônaient sur le nez proéminent de Jules Humbert-Droz. Quant à sa redingote, elle prenait les caractéristiques de celle des tchékistes, qui ravivait, ainsi, l'imaginaire de l'espion venu de Moscou. Enfin, l'homme adoptait une posture courbée, signe dans l'imaginaire collectif, de la félonie, celle de Juda, en l'occurrence. La caricature était très clairement en symbiose avec cet article du *Journal de Genève*. Ce dernier ne s'arrêta pas en si bon chemin, il établit une analogie entre la « trop grande » liberté octroyée à Jules Humbert-Droz et la supposée répression menée à l'encontre de Robert Tobler et du Front national qui auraient été, seulement, « dans l'incapacité d'éliminer de leur groupement frontiste des éléments douteux » et auraient persisté « à pratiquer une politique incompatible avec la neutralité »¹¹⁵. Les allégations morales de ce type ne manquaient pas. La *Neue Zürcher Zeitung* s'en prit, directement, à l'ancien leader communiste. Elle évoqua ses divers passages en prison. Selon le journal zurichois, maintenant, « on [pouvait] dire à un ouvrier qu'un Humbert-Droz, qui [avait] fait de la prison pour ses convictions, était passé du

¹¹² « Après la dissolution du Komintern : Jules Humbert-Droz demande son admission dans le parti socialiste », *Journal de Genève*, n°162, 12 Juillet 1943, p.1. Le Tempsarchives, en ligne, https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1943_07_12/1 [20.05.2024].

¹¹³ « Humbert-Droz, der letzte Präsident der Kommunistische Partei, ersucht um Aufnahme in die Sozialdemokratische Partei. Das „Volksrecht“ begrüßt diesen Schritt. »; VLCF-BVFSP, FJHD, n°01974, Caricature de Jules Humbert-Droz en agneau, printemps-été 1943.

¹¹⁴ « Nur sorglos angebandelt, Der alte Humbert-Droz, Hat sich total gewandelt, Er ist jetzt cirka so ! »; VLCF-BVFSP, FJHD, n°01974, Caricature de Jules Humbert-Droz en agneau, printemps-été 1943.

¹¹⁵ « Après la dissolution du Komintern : Jules Humbert-Droz demande son admission dans le parti socialiste », *Journal de Genève*, Ibid.

jour au lendemain de l'état de héros à celui de loque... »¹¹⁶. Le journal l'éleva au rang de contre-modèle de « la bonne société » bourgeoise. Le journal évoqua la prison non comme une conséquence de son engagement politique, mais comme un acte criminel honteux. L'ancien pasteur prenait les traits d'un condamné de droit commun qui aurait volé une caisse de retraite ou un épicier du coin de la rue. La caricature, à l'instar du *Journal de Genève*, critiquait l'apparente naïveté du SPS qui aurait laissé un loup déguisé en agneau entrer dans la bergerie. La presse bourgeoise oubliait, trop rapidement, les réticences que nous pouvons retrouver chez certains socialistes. La presse sociale-démocrate ne partageait pas toujours l'enthousiasme du *Volksrecht* zurichois, dirigé par le Bernois Robert Bolz. *La Sentinelle*, dont Jules Humbert-Droz fut l'un de ces co-rédacteurs au temps de la Première Guerre mondiale, gardait, encore, une réserve. À l'instar du *Berner Tagwacht*¹¹⁷, le journal neuchâtelois se contenta d'une simple reproduction de la profession envoyée par Jules Humbert-Droz¹¹⁸. Placée à la quatrième page, la reproduction de la lettre restait parcellaire. Aussi bien le journal bernois que celui neuchâtelois insistèrent conséquemment sur l'unité de la classe comme raison principale de ce retour au sein de la social-démocratie. Selon André Raubert, la campagne de presse ne fut pas aussi outrageuse et remplie d'enthousiasme de la part des sociaux-démocrates. Les journaux les plus réformistes ne se réjouissaient pas vraiment de cette nouvelle arrivée et des conséquences politiques au sein du parti¹¹⁹. Jules Humbert-Droz n'incarnait pas seulement le communisme helvétique et ses liens avec Moscou, mais il était, aussi, un militant expérimenté. Sa connaissance du mouvement ouvrier international, auquel il ne prenait plus part depuis plus de dix ans, demeurerait un atout de taille pour les sociaux-démocrates. Pour l'heure, les doutes subsistaient encore. La section Zurich 3 hésita : « Humbert-Droz [souhaite] faire son entrée dans [notre] section. Mais comme le comité [n'a] pas encore pu prendre position, cette demande [sera] traitée lors d'une assemblée ultérieure »¹²⁰. Plus tard, l'assemblée débattit au sujet de

¹¹⁶ « Teinem Arbeiter werde man einreden können, daß ein Humbert-Droz, der für seine Ueberzeugung gegessen habe. von einem Tag zum andern aus einem Helden zu einem Lumpen geworden sei... »; « Arrivée bei der SP », *Neue Zürcher Zeitung*, n°1074, 9 Juil. 1943 p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=NZZ19430709-03.2.2> [consulté le 20.05.2024].

¹¹⁷ « Die Einheit der Arbeiterschaft auf dem Boden der Sozialdemokratie: Jules Humbert-Droz tritt der Partei bei », *Berner Tagwacht*, n°157, vol.5, 19 Juil. 1943, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=TBW19430709-01.2.2.1.1> [consulté le 20.05.2024].

¹¹⁸ « Jules Humbert-Droz souhaite devenir membre du PSS », *La sentinelle*, n°151, 54^e année, 10 Juil. 1943, p.4., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19430710-01.2.2.6> [consulté le 20.05.2024].

¹¹⁹ RAUBER André, Op.cit., p. 523.

¹²⁰ « Der Vorsitzende teilt mit, dass Humbert-Droz seinen Eintritt in unsere Sektion vollziehen möchte. Da aber der Vorstand noch keine Stellung beziehen konnte, wird dieses Gesuch an einer späteren Versammlung behandelt werden. »; ZH-SAZ, Ar. 461.10.15, Protokoll SPS: Zurich 3, 20 juillet 1943, p.69.

l'adhésion de l'ancien président du KPS. « Le comité se divisait entre une majorité et une minorité sur la demande d'admission de J. Humbert-Droz. Le camarade Baur défend la proposition de la majorité, tandis que le camarade Bays soutient celle de la minorité, c'est-à-dire le rejet de la demande d'admission. » ¹²¹. Malgré de vifs débats, le vote tourna à l'avantage de Jules Humbert-Droz qui finit par obtenir 66 voix pour contre 1 voix contre ¹²².



Figure 28 Jules Humbert-Droz caricaturé en agneau, 1943¹²³.

¹²¹ « Über das Eintrittsgesuch von J. Humbert-Droz ist der Vorstand in eine Mehrheit und eine Minderheit geteilt. Genossen Baur Stellt den Mehrheitsantrag, während Genosse Bays den Minderheitsantrag, d.h auf Ablehnung des Aufnahmegesuchs stellt. »; ZH-SAZ, Ar. 461.10.15, Protokoll SPS: Zurich 3, 3 sept. 1943, p.70.

¹²² « Abstimmung: Für Aufnahme 66 Nichtaufnahme 1. »; ZH-SAZ, Ar. 461.10.15, Protokoll SPS — Zurich 3, 3 sept. 1943, p.70

¹²³ VLCF-BVFSP, FJHD, n°001974, Carricature de Jules Humbert-Droz en agneau, printemps-été 1943.

Ses anciens camarades, de leur côté, arboraient un ton beaucoup moins conciliant, où la nuance échappait souvent aux propos. Emile Depierraz fut l'un des rares à apprécier son retour à la social-démocratie. Et il lui fit savoir : « ta décision d'adhérer au Parti socialiste suisse [me paraît] rigoureusement exacte, faite au moment utile et susceptible de porter les meilleurs fruits pour la classe ouvrière suisse »¹²⁴. Le Vaudois pensait avant tout à l'unité de la classe ouvrière, et il mit en garde son ancien président de parti contre la manière dont les autres membres du PC présentaient cette adhésion. Une lettre rédigée par Emile Arnold fut jointe à celle d'Emile Depierraz. Le Bâlois revint longuement sur l'unité d'action de la classe ouvrière, et s'en prit au sectarisme du SPS en la matière. Il conclut son propos en présentant « Jules Humbert-Droz [comme] un auxiliaire de l'extrême droite »¹²⁵. L'ancien président du KPS demeurait « politiquement considéré comme un capitulard, qui ne [frappait] que contre la gauche. »¹²⁶, sous-entendu le Parti communiste et les nicolistes. La direction du PS oublia, rapidement, le dévouement qui fut le sien pour la bannière rouge du communisme, et une nouvelle image germait chez ses ex-camarades : celle du renégat. Ses anciens camarades, d'Hofmaier à Jean Vincent, parlèrent de lui en ces termes lorsqu'ils écrivirent leurs mémoires. Une nouvelle légende de Jules Humbert-Droz venait de naître, et l'excluait, définitivement, du mouvement communiste. L'ancien cadre communiste devait être frappé du qualificatif d'ennemi, tel que le définit Georg Simmel dans ses travaux sur les communautés. Aussi, toute « société, y compris communiste, n'admet pas qu'un individu nuise directement à un autre, et à son seul avantage ». Cependant, elle le [tolère] quand ce dommage [est] infligé par le détour d'un effort objectif revêtant une certaine valeur pour le plus grand nombre indéterminé d'individus »¹²⁷.

La base, aux mêmes titres que de nombreux cadres, percevait leur ancien camarade comme une menace directe pour les intérêts du parti, de la classe ouvrière et même de la défense nationale contre le fascisme. En l'espace de quatre ans, le président du KPS se retrouvait classé dans le groupe des renégats qu'il avait jadis, lui-même, combattus. Maintenant, les mots durs à l'encontre de la social-démocratie n'étaient plus seulement réservés aux Grimm, Graber père et fils et Nobs, mais à Jules et Jenny Humbert-Droz. Leur chemin se séparait d'une partie de leur vie, ils devaient déjà battre le fer tant qu'il était encore chaud, et retourner dans l'ancienne

¹²⁴ VLCHF-BVFSP, FJHD, n°02828, Lettre d'Émile Dépierraz à JHD, 9 juillet 1943.

¹²⁵ « Humbert-Droz ist ein Helfer der äußersten Rechten » ; VLCHF-BVFSP, FJHD, n°01943, Lettre d'Emil Arnold aux membres du PC suisse, 28 octobre 1943, p.1.

¹²⁶ « Er ist politisch als Kapitulant der nur gegen links schlägt. »; Ibid.

¹²⁷ SIMMEL Georg, *Sociologie de la concurrence*, Paris, Payot, coll. Petite biblio Payot classiques, 2022 [1903], p. 63.

maison socialiste. Or, les vieux socialistes se méfiaient de ces nouveaux arrivants. Deux ans après l'exclusion, Hans Oprecht, qui était pourtant très lié à Jules Humbert-Droz et se trouvait être le principal artisan de sa venue au sein du SPS, écrivait encore ceci :

« ... il ne [peut] être que dans l'intérêt du SPS (y compris dans celui des syndicats) que le KPS et la FSS puissent à nouveau exercer légalement leurs activités, permettant ainsi à ceux qui le font aujourd'hui de manière déguisée (illégal ou dans les rangs du SPS) de reprendre leurs activités politiques en tant que communistes »¹²⁸.

Exclu de la communauté des communistes de Suisse, Jules Humbert-Droz ne demeurerait pas complètement accepté par ses nouveaux camarades. Certains avaient été jadis ses camarades lorsqu'ils militaient au sein du PSN. Une partie de la section neuchâteloise n'avait pas oublié les anciennes tensions, les vieilles déclarations et les grandes tirades de l'entre-deux-guerres. Tout ceci avait formé une nouvelle mémoire socialiste dans la région et brouillé pour longtemps les relations entre sociaux-démocrates et communistes. Ainsi, le jour du congrès de Winterthur, le 4 et 5 septembre 1943, le compte-rendu de *La Sentinelle* traduisit bien ce sentiment. Certains militants firent part de leurs doutes à l'encontre des anciens militants du KPS ou de la FSS qui souhaitaient rejoindre le camp de la social-démocratie. Les réserves émises concernant l'unité traduisaient leur méfiance à l'égard de Jules Humbert-Droz. Leur déclaration ne souffrait d'aucune ambiguïté : « Nous ne pouvons, nous, la soutenir que si elle est sincère, loyale et assure un véritable rapprochement et non de nouvelles querelles intérieures, si nous pouvons constater une véritable évolution de la mentalité de ceux qui demandent que nous fassions avec eux l'unité organique, si nous pouvons constater une véritable unité de vue sur tous les points essentiels. Le caractère sincère des déclarations reste un élément difficile à déterminer pour l'historien : Certains procédés et une certaine littérature nous font craindre que cette évolution de la mentalité de trop de communistes n'ait pas changé »¹²⁹.

Son ancien camarade Emile Depierraz le mit en garde à propos du ton trop polémique de ses écrits et ses conséquences auprès des indécis du KPS et de la FSS¹³⁰. Les communistes

¹²⁸ « als es nur im Interesse der SPS liegen kann (auch in dem der Gewerkschaften), wenn KPS und FSS wieder legal ihre Tätigkeit ausüben können und damit auch denen erlaubt, politisch als Kommunisten sich wieder zu betätigen, die es heute nur getarnt tun (illegal oder in den Reihen der SPS). »; Hans Oprecht, « Die Einheit der Arbeiterbewegung », *Rote Revue: sozialistische Monatsschrift*, n°1-2, 23^{ème} année, 1943-1944, p.8., E-Periodica, en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-334933> [consulté le 20.05.2024].

¹²⁹ « Congrès de Winterthur — Front unique », *La sentinelle*, n°201, 54^e année, 7 septembre 1943, p.1., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19430907-01> [consulté le 20.05.2024].

¹³⁰ VLCF-BVFSP, FJHD, n°001938, Lettre d'Émile Depierraz à JHD, 28 nov. 1943, p.1.

acceptaient la rudesse des échanges venus d'un autre camarade, mais pas d'un militant renégat. Par ailleurs, Dépierraz décrivait les attaques menées au sein du Parti contre les positions et la personnalité de Jules Humbert-Droz¹³¹. Le communiste vaudois expliquait que ses camarades demeuraient grisés par les victoires soviétiques et peu enclins à l'adhésion individuelle. Cette analyse, Jules Humbert-Droz et Charles Mussard ne la partageaient pas. Ce dernier présentait, déjà, le caractère artificiel de ce renouveau communiste.

« Je crois que le nouveau document, que nous avons discuté mercredi, n'insiste pas assez sur le danger de la tendance, très répandue dans le PC, de croire que les victoires de l'armée rouge mettent du vent dans les voiles des sectaires, si paradoxal que cela paraisse, et Hofmaier utilise très habilement ces illusions. [...] Il ne faut pas oublier que le PC vit encore toujours du prestige de l'Union soviétique. Personne ne s'occuperait du PC si l'Union soviétique n'existait pas »¹³².

La brutalité de cette phrase ne reflétait pas la réalité des événements en cette année 1943. La pression se faisait de plus en plus pressante à l'encontre des autorités de la Confédération. L'interdiction des organisations dites d'extrême-gauche allait à contrecourant de l'histoire. La Suisse se classait, elle aussi, parmi les pays qui réprimaient le mouvement communiste. Le lien entretenu entre le PC et l'URSS posait, encore, des problèmes aux sociaux-démocrates réformistes, mais n'était plus un tabou au sein de la classe ouvrière suisse. Le spectre du pacte de non-agression germano-soviétique restait vivace, et prenait la forme d'une épine dans le pied de tout communiste qui souhaitait l'unité avec de la classe ouvrière, sauf avec la FSS. Aussi, les positions sur le pacte et la dictature du prolétariat leur valaient de violentes critiques de la part des sociaux-démocrates restés au SPS. Ernest-Paul Graber, anticommuniste de la première heure, dénonçait le « traquenard de l'unité de front »¹³³. De son côté, Charles Rosselet se lançait dans un discours où il différenciait le combat mené par les Soviétiques pour défendre leur pays et l'acceptation des idées communistes, toujours considérées comme un socialisme de l'étranger¹³⁴. Dans le même temps, Albert Heyer se lamentait de voir la droite confondre Eduard Zellweger avec les communistes, alors que celui-ci brigait le mandat de conseiller national à Zurich. Le communisme faisait encore peur aux sociaux-démocrates, surtout chez ceux qui

¹³¹ Ibid.

¹³² VLCF-BVFSP, FJHD, n°01937, Lettre de Charles Mussard à Jules Humbert-Droz, 25 nov. 1943, p.1-2.

¹³³ Édouard-Paul Graber, « Le traquenard de l'unité de front », *La Sentinelle*, n°53, 54^{ème} année, 5 mars 1943, p. 1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19430305-01.2.2> [consulté le 20.05.2024].

¹³⁴ « Manifestations et problèmes sociaux — Un discours de Charles Rosselet », *La sentinelle*, n°53, 54^{ème} année, 5 mars 1943, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19430305-01.2.2> [consulté le 20.05.2024].

l'avaient combattu avec ferveur pendant tout l'Entre-deux-guerres. Les courants réformistes craignaient le débordement par leur aile gauche, voire un second Congrès de Berne. La scission de 1921 demeurait encore dans tous les esprits, au même titre que le souvenir de l'épisode Léon Nicole et de la FSS. Le spectre d'une troisième scission relevait, plutôt, du fantasme, mais elle paraissait réelle pour les courants plus réformistes, ceux qui construisaient, depuis la fin de la Première Guerre mondiale, un parti de gouvernement.

Travailler pour gagner sa légitimité de militant socialiste

Alors, Jules Humbert-Droz devait donner le change, afin de se faire accepter. Ces garanties, l'ex-communiste les donna dans une lettre envoyée à Hans Oprecht, celui qui le fit (re)venir au SPS. L'auteur rappela les raisons qui le poussèrent à rejoindre la social-démocratie, dont la dissolution du Komintern. Il revint, longuement, sur les critiques et insultes qu'il essuyait depuis son départ du KPS. Sa volonté de travailler à l'unité de la classe ouvrière surchargeait son discours, jusqu'à l'indigestion. Il réitéra son engagement marxiste en faveur du programme la « Nouvelle Suisse », et pour la construction d'une société socialiste¹³⁵. Tout en prouvant sa bonne foi, le Chaux-de-Fonnier ne cherchait jamais à mettre le SPS en défaut, y compris lorsqu'il s'adressa à la direction du KPS sans en avoir informé la direction du SPS¹³⁶. Malgré le fait que son adhésion au parti poursuivait la procédure normale. Cette démarche s'inscrivait dans une volonté plus globale de constituer le front uni sous l'égide de la social-démocratie. Ce renversement des modes d'action devait permettre à Jules Humbert-Droz d'apporter l'influence qu'il avait eue au sein du mouvement communiste. Sa recherche « de conversion » à la social-démocratie prenait les contours d'une dot apportée lors d'un mariage de raison. Or, comme nous l'avions déjà évoqué, cette démarche se solda par un échec. Son arrivée se fit sans que beaucoup de monde le suive dans le giron de la social-démocratie, pour le plus grand plaisir de l'aile droitiste. Cette dernière s'inquiétait du risque « d'étouffement » du parti par les anciens communistes. L'autre gage d'engagement donné par Jules Humbert-Droz fut celui de ne pas réitérer les bouleversements qui étaient advenus durant la Première Guerre mondiale. Dans un excès de zèle, Jules Humbert-Droz réaffirma son acceptation à suivre les statuts du SPS¹³⁷, sans préconiser la scission. Au contraire, sous sa plume, le front uni des communistes devint celui des sociaux-démocrates, le SPS se transformant en un parti hégémonique. Dans une lettre datée

¹³⁵ VLCF-BVFSP, FJHD, n°01215, Lettre de JHD à Hans Oprecht, 13 Juil. 1943, p. 2.

¹³⁶ Ibid., p.1.

¹³⁷ Ibid., p.2.

du 7 juillet 1943, envoyée au Comité directeur du SPS, l'ancien secrétaire du KPS expliqua sa démarche et son rôle dans la scission de 1920.

« En tant que fonctionnaire du mouvement ouvrier depuis 32 ans, qui [a] joué un rôle de premier plan lors du congrès de scission à Berne et lors de la création du KPS, qui [a] été pendant des années membre dirigeant du Comité exécutif de l'Internationale communiste [...] je [veux] tout mettre en œuvre pour accélérer l'unité du mouvement ouvrier en Suisse »¹³⁸.

La phrase « Fonctionnaire du mouvement ouvrier depuis 32 ans » ne le plaçait plus au sein du parti politique précis, mais lui permettait de se revendiquer, directement, du de la classe ouvrière dans son ensemble. Ni communiste et ni socialiste, ou plutôt communiste et socialiste, le Jules Humbert-Droz de l'été 1943 ne voulait incarner, à son échelle, que l'unité de la classe ouvrière. Il voulait continuer à défendre la classe ouvrière sans qu'il lui fût accroché à une étiquette. Aussi, il se revendiquait encore plus communiste que ceux restés fidèles au parti. Sa note concernant « la nouvelle tactique des communistes » dégageait une pointe de sarcasme, tout en conférant à son changement de parti une valeur de clairvoyance politique¹³⁹.

« Entré à la SPS en novembre 1911, j'ai été membre des sections de Neuchâtel, Valangin et La Chaux-de-Fonds jusqu'à la scission en 1921. J'ai été rédacteur en chef du journal du PS "*La Sentinelle*" en 1916/1919. De 1921 à juin 1943, j'ai été membre du KPS. »¹⁴⁰.

Ne pouvant cacher un passé récent resté visible, il essaya de le minimiser dans sa lettre envoyée à la section 3 du SPS zurichois. Son ancienne appartenance au SPS prenait une part prépondérante dans un récit aux accents téléologiques, où ses activités à Moscou ou à Zurich disparaissaient du déroulé. Ainsi, le KPS et l'Internationale communiste, part pourtant importante de son cursus, n'occupaient pas plus d'une demi-ligne. En parallèle, dans les appels lancés à ses anciens camarades, Jules Humbert-Droz mentionnait, en filigrane, son expérience

¹³⁸ « als Funktionär der Arbeiterbewegung seit 32 Jahren, der eine führende Rolle auf dem Spaltungspartietag in Bern und bei der Gründung der KPS gespielt hat, dass jahrelang führende Mitglied des Exekutivkomitees der Komintern gewesen ist und [...] will ich alles dafür einsetzen, um die Einheit der Arbeiterbewegung in der Schweiz zu beschleunigen. »; VLCF-BVFSP, FJHD, n°0735, Lettre de JHD au Comité directeur du SPS, 7 juillet 1943, p.4.

¹³⁹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°00686, Note de Jules Humbert-Droz sur la nouvelle tactique des communistes, été 1943.

¹⁴⁰ « Ich bin in der SPS im November 1911 aufgenommen worden und bin bis zur Spaltung, im Jahre 1921, Mitglied der Sektionen Neuchâtel, Valangin und La Chaux-de-Fonds gewesen. In den Jahren 1916/1919 bin ich Redakteur der S.P.-Zeitung "*La Sentinelle*" gewesen. Seit 1921 und bis Juni 1943 bin ich Mitglied der KPS gewesen. »; ZH-SAZ, SPS, Ar. 461. 20.7, SPS-Sektion 3 Zürcher, Lettre de JHD au président du SPS: arrondissement 3 de Zurich, 19 juillet 1943.

en tant qu'ancien membre fondateur d'un parti dont il avait été exclu¹⁴¹. Il pouvait se prévaloir, par rapport aux jeunes générations fraîchement arrivées dans les valises de la FSS, d'avoir connu l'URSS, le Komintern et les procès de Moscou. Le couple Humbert-Droz critiquait ouvertement « la discipline [qui] devient quelque chose de grotesque, surtout lorsqu'elle ne vaut que pour les membres et les fonctionnaires moyens »¹⁴². Pour la première fois, l'ancien secrétaire de l'IC remettait en cause le bien-fondé de la discipline de parti. Le sociologue Claude Giraud propose une explication générale sur le sujet de l'engagement en période de doute. Selon lui, le fait de « continuer à consentir alors même que l'espoir ne [prévaut] plus, que l'épuisement [est] à son comble, que les ordres [semblent] incohérents [suppose] qu'un attachement et une croyance dans l'autre, celui qui [est] notre frère d'armes, le [relaient] »¹⁴³. Or, nous ne devons pas nous y tromper, Jules Humbert-Droz ne remettait pas en cause l'existence même d'une discipline de parti, mais simplement celle du nouveau secrétaire du KPS, Karl Hofmaier. Ce dernier voulait « imposer sa politique même contre les décisions du Comité central »¹⁴⁴. Le secrétaire du KPS devenait le Staline suisse du couple Humbert-Droz, la tête de proue d'un "pouvoir" autocratique. André Rauber évoqua peu le rôle et le pouvoir de Karl Hofmaier, il préférait parler de Léon Nicole et de ses tentatives de rapprochement avec le PSS¹⁴⁵. Le journaliste revint plus longuement sur l'arrestation des deux leaders de l'extrême-gauche sans accorder un grand crédit aux critiques formulées par le couple Humbert-Droz et leurs camarades : Charles Mussard, le couple Messmer, Theo Pinkus, Jakob Schwartz, Peter Winz et Roman Zeier, Walter Hauser et Ruedi Lehmann¹⁴⁶. La connaissance des rouages du parti communiste par un homme de terrain représentait un atout précieux pour le SPS. La façon dont Jules Humbert-Droz mit en scène sa probité morale et son engagement communiste servit donc ses desseins politiques et son intégration en son sein. Deux autres expériences, souvent connexes, celles de la répression subie pendant 27 ans et les affres de la clandestinité lui furent également utiles. Un an avant d'adhérer au SPS, Jules Humbert-Droz fréquentait, contre son gré, les geôles zurichoises pour propagande politique. Dans le même temps, les socialistes zurichois continuaient de mener une vie politique tout à fait légale. Les parlementaires continuaient leur travail, les militants continuaient à se réunir en réunion de section, et les activités militantes n'avaient pas connu de profondes

¹⁴¹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°01442, Lettre de Jules et Jenny Humbert-Droz aux membres du PCS et de la FSS, novembre 1943, p.36.

¹⁴² VLCF-BVFSP, FJHD, n°01442, Lettre de Jules et Jenny Humbert-Droz aux membres du PCS et de la FSS, nov. 1943, p. 40.

¹⁴³ GIRAUD Claude, 2019, Op.cit., p. 59.

¹⁴⁴ VLCF-BVFSP, FJHD, n°01442, Op.cit.

¹⁴⁵ RAUBER André, Op.cit. p..522.

¹⁴⁶ Ibid.

mutations¹⁴⁷. Les militants Langhoff, Horwitz et Heinz trouvaient même le temps de s'occuper des questions d'art et du personnel artistique au sein de la *Zürcher Schauspielhaus*¹⁴⁸. Pourtant, le secrétariat du parti exprima son soulagement dans une lettre adressée au secrétariat du Labour party of England :

« Après quatre années de temps de guerre et d'un travail politique dur et difficile, les membres de notre parti, qui [ont] suivi avec la plus d'admiration et de reconnaissance la lutte acharnée des grandes démocraties, qui exclut au passage l'URSS, pour le rétablissement de la liberté, se [donnent] à l'espoir qu'un nouveau temps de paix et de justice [doive] s'approcher »¹⁴⁹.

Jules Humbert-Droz, Karl Hofmaier ou Léon Nicole avaient connu, eux, les affres de la lutte pour la survie politique et de la répression qui s'était abattue sur eux. Les difficultés politiques s'étaient multipliées pour les trois militants antifascistes. Détenus dans la prison de Zurich-ville en attendant leur procès pour propagande prohibée, activité antifasciste et appartenance à une organisation interdite. L'ancien président du KPS ne fit pas lui-même étalage de son expérience dans les geôles helvétiques et se présentait comme un militant parmi les autres, mais ce fut la presse socialiste qui mit en avant son expérience carcérale. De son côté, Jules Humbert-Droz mit tout en œuvre pour écrire un récit avantageux de son exclusion. Les raisons politiques demeuraient les seules invoquées, et d'autres, plus personnelles, restaient cachées. Pourtant, l'ancien secrétaire du Komintern s'était fait exclure du KPS en raison aussi du problème posé par les perspectives limitées que lui laissaient l'arrivée de Léon Nicole et la place prépondérante prise par Karl Hofmaier. Sa fierté en était froissée, et sa légitimité effacée. Le militant Humbert-Droz ne pesait plus sur les décisions, et il n'apparaît plus comme la personne qui posait les questions pertinentes sur le fonctionnement et les trajectoires du mouvement communiste. Il lui fallait faire un choix, en fonction de ses positions politiques et ses conditions matérielles. En effet, il demeurait, encore, un permanent du parti, avant d'en être exclu.

Son exclusion/démission nous renvoie au statut du fonctionnaire de parti qui se trouve dans un rapport de subordination où le contre-don l'emporte sur le don. Les rapports asymétriques entre le parti et son fonctionnaire n'étaient pas propres au mouvement communiste. Les historiens ou essayistes de l'École totalitaire, de leur côté, en faisait une pièce maîtresse dans leur démonstration du caractère totalitaire du communisme. La dépendance du fonctionnaire vis-à-vis de son parti, nous la retrouvons chez Jules Humbert-Droz, en 1918-1919, lorsqu'il était

¹⁴⁷ ZH-SAZ, SPS, Ar. 27.15.2, Protokoll – Interfraktionelle Konferenz du 29 mai et 3 juin 1941.

¹⁴⁸ ZH-SAZ, SPS, Ar. 27.15.2, Rapport de Langhoff, Horwitz et Heinz, 2 janvier 1942

¹⁴⁹ ZH-SAZ, SPS, Ar. 1.116.3, Lettre du secrétariat du SPS au secrétariat du Labour, 2 août 1943.

encore engagé au sein de la social-démocratie. Les minoritaires de guerres connurent, tous, des temps difficiles durant les périodes de forte opposition à la politique menée par leur direction. Loin d'être propre au mouvement communiste, cette instabilité frappe tout individu tributaire d'un parti, soit en occupant des fonctions de journaliste pour l'organe du parti, soit en étant un cadre reconnu. En dehors du parti, le permanent communiste connaissait des difficultés à trouver de l'emploi : l'étiquette « élément subversif et communiste » le suivait telle une cible placée sur son dos ; en outre, il « n'avait pas appris un métier qui aurait pu lui procurer un revenu en dehors du parti »¹⁵⁰. La dépendance matérielle amenait ce dernier à quitter le parti une fois que sa situation matérielle le lui permettait. Pour cela, il devait négocier une place qui lui donnerait les ressources nécessaires à l'entretien de sa famille. Tributaire d'un certain nombre de contingences, le permanent perdait beaucoup plus que le parti dans cette histoire. Par ailleurs, ce dernier restait incontournable si le militant voulait continuer à militer au sein d'une structure. L'ancien secrétaire du KPS manquait de soutien pour créer une plate-forme politique capable de fédérer autour de sa personne. La nouvelle adhésion de Charles Mussard¹⁵¹ ne constituait pas la base d'une implantation solide, et renforça, ainsi, Jules Humbert-Droz dans son choix de l'adhésion individuelle. Très éloigné de la situation qu'il avait pu connaître au sortir de la Première Guerre mondiale, Jules Humbert-Droz ne bénéficiait pas de la même assise que Léon Nicole, lorsque ce dernier fut exclu du SPS. Le bon berger ne portait plus la voix de la sagesse au sein du SPS ; et le seul grand nom à le suivre s'appelait Ernest Gloor, qui connut le même genre d'aléas politiques que Nicole, puis Humbert-Droz¹⁵². En quittant le PC, Jules Humbert-Droz se détachait du communisme orthodoxe pour se retrouver à la marge d'un parti qui s'insérait dans la société bourgeoise. Quitter le PC signifiait laisser derrière lui ses camarades d'autrefois, les peines vécues, les humiliations subies et les espérances ardemment entretenues.

¹⁵⁰ « Einen Beruf, der ihm außerhalb der Partei ein Einkommen hätte verschaffen können, hatte er nicht gelernt »; SABROW Martin, *Erich Honecker — Das Leben davor (1912-1945)*, Munich, C.H.Beck Verlag, 2016, p. 89.

¹⁵¹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°02993, Lettre de Charles Mussard à JHD, 24 janvier 1944.

¹⁵² VLCF-BVFSP, FJHD, n°02848, Lettre sur l'adhésion d'Ernest Gloor, 19 décembre 1944.

Carte du (ré)engagement politique de Jules Humbert-Droz

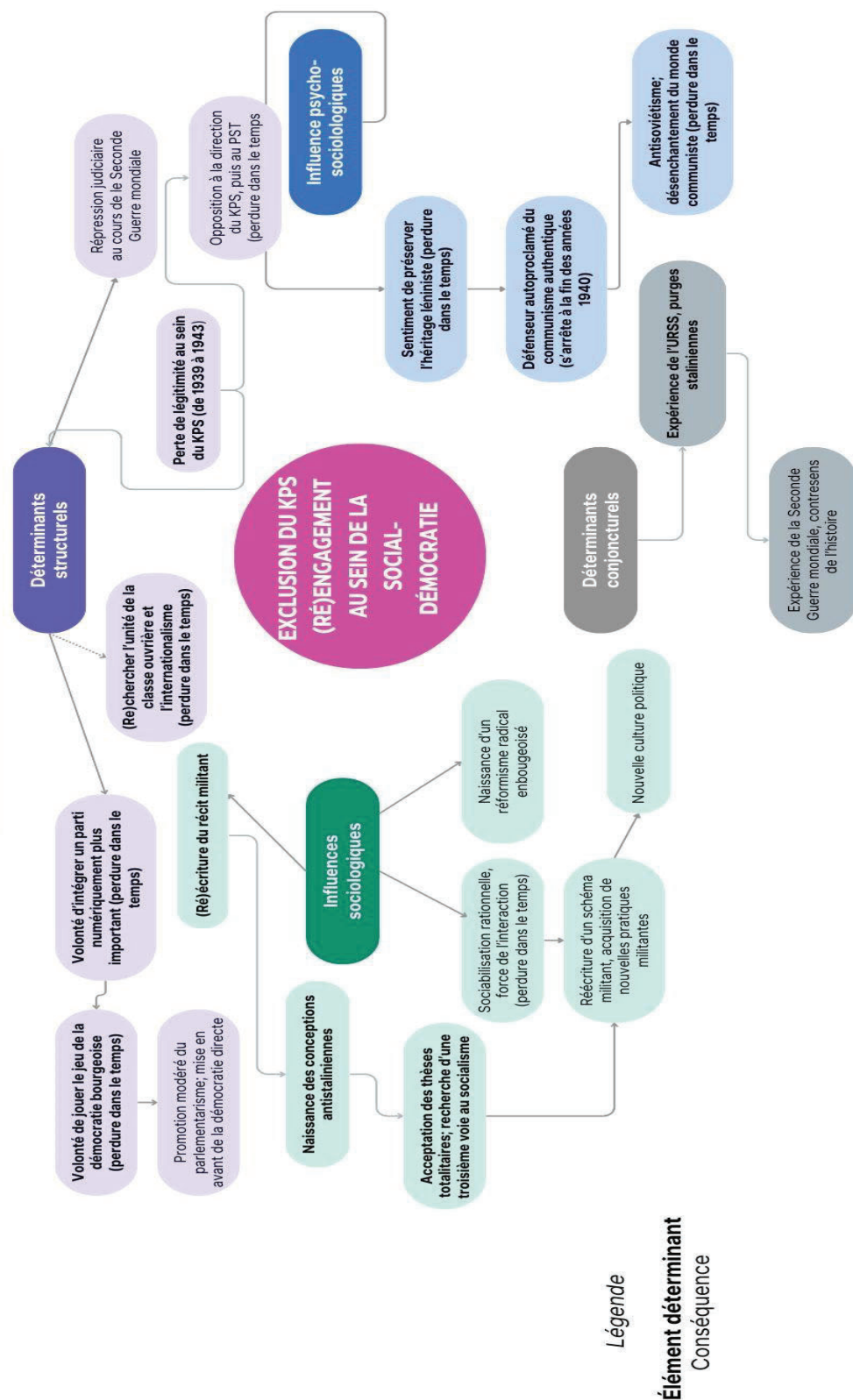


Figure 29 : Schéma résumant le (ré)engagement social-démocrate de JHD, 1943-1945.

Son exclusion du KPS transforma son engagement politique sans pour autant l'effacer. Les mots de l'ancien communiste Bernard Weisz résonnaient dans la situation de Jules Humbert-Droz :

« Être un ex ce n'est pas changer d'affiliation et rallier un autre camp. C'est allé au fil du temps, assailli par les mêmes questions. De cet engagement, dont on mesure la difficulté à transmettre la quintessence, on ne peut se détacher »¹⁵³.

Communiste, Jules Humbert-Droz pensait l'être encore en rejoignant la social-démocratie. Plus qu'un combat, l'ancien secrétaire du KPS souhaitait regagner une légitimité perdue dans les limbes d'un PC en pleine reconstruction. Outre les querelles et les problèmes d'égo, l'indiscipline nouvellement revendiquée de la part du Chaux-de-Fonnier faisait office de motivation supplémentaire pour quitter le parti. En cette année 1943, l'ancien secrétaire de l'Internationale communiste devint, officiellement et pleinement, un antistalinien social-démocrate. Dans son esprit, l'URSS ne constituait plus un modèle politique indépassable. Pourtant, en cette année 1943, les Suisses et Suissesses restaient les témoins indécis de la marche vers l'Ouest de l'URSS, mais Jules Humbert-Droz ne voyait dans ce régime qu'immobilisme et pensée contre-révolutionnaire. Le socialisme dans un seul pays avait tué le caractère original de ce régime, selon le Chaux-de-Fonnier. Cet état des lieux, l'historien Eric Hobsbawm le fit également, lorsqu'il écrivit que « les intérêts étatiques de l'Union soviétique [l'emportaient] dès lors sur les intérêts révolutionnaires mondiaux de l'Internationale communiste »¹⁵⁴. De cette Internationale, le sort fut scellé au début de l'année 1943 avec sa dissolution. Cet enterrement sonnait la fin d'une forme d'internationalisme, et fut l'occasion pour Jules Humbert-Droz de prendre la poudre d'escampette en cherchant son exclusion. Partir oui, mais ce départ devait se faire avec le panache de l'héroïsme. Ainsi, en rejoignant très tardivement la cohorte des Souvarine, Bringolf ou Paul Levi, de ceux qui ne voulurent plus suivre le modèle soviétique, Jules Humbert-Droz cherchait à se démarquer en (re)cherchant une nouvelle voie au socialisme. Celle-ci s'écrivait au sein de la social-démocratie suisse élargie, sous le modèle du travaillisme britannique, où marxistes, communistes, chrétiens de gauche et sociaux-démocrates cohabitaient en tendances rivales, mais promptes aux pourparlers. Jules Humbert-Droz rêvait d'intégrer un parti de masse, incarné par le SPS. Le mot d'ordre pouvait s'énoncer ainsi : quand bien même l'exclusion, continuons le combat !

¹⁵³ WEISZ Bernard, *Une voix communiste*, Montmorillon, L'Escampette éditions, coll. Récit(s), 2011, p. 84.

¹⁵⁴ HOBBSBAWM Eric, 2020 [1994], *Op.cit.*, p.105.

QUAND BIEN MÊME L'EXCLUSION, CONTINUONS LE COMBAT !

Bien que loin de correspondre à ceux du parti de masse tant espéré, les effectifs du SPS avaient plus d'ampleur que ceux du KPS illégal. Le PS comptabilisait un peu plus de 30 000 membres à l'orée de l'année 1943¹⁵⁵. La section 3 de Zurich, à laquelle la famille Humbert-Droz appartenait, comptait près de 832 membres¹⁵⁶. Restés dans la légalité, les sociaux-démocrates avaient obtenu 48 sièges sur 125 lors des élections du Conseil municipal de 1942¹⁵⁷. Par ailleurs, le troisième arrondissement de Zurich, là où vivait la famille Humbert-Droz, avait voté à 44,5 % pour le PSS lors des élections locales¹⁵⁸. L'environnement social était propice pour adhérer au SPS. La ville de Zurich demeurait un bastion socialiste et les communistes militaient toujours dans l'illégalité, malgré les protestations répétées de la part d'une large partie de la gauche et de membres de la société civile. Quant au nationalisme germano-italien, son recul ne faisait plus de doute, et la victoire des Alliés se comptait en nombre de mois. Pourtant, les premières années au sein de la social-démocratie suisse ne furent pas de tout repos pour Jules Humbert-Droz, car la question du salaire se posait très régulièrement. Les anciennes sources de revenu, avaient disparus et le PSS ne payait pas toujours à la hauteur des espérances. En effet, le couple touchait un salaire moyen mensuel de 1003 Frs pour l'année 1944, et de 1 134 Frs pour l'année 1945¹⁵⁹. Leur revenu était légèrement inférieur à ceux d'un couple d'employés qualifiés dans l'industrie horlogère, soit 1 098 Frs¹⁶⁰. Or, pour arriver à un tel niveau d'aisance, Jenny Humbert-Droz travaillait comme secrétaire et Jules Humbert-Droz donnait des conférences et des cours rémunérés par le parti. Les problèmes se posèrent, surtout, du point de vue politique. Les premiers pas d'un ex-communiste au sein de la social-démocratie ne se faisaient pas sans heurt. Les fédérations les plus réformistes, dont celle du canton de Neuchâtel, ne goûtaient guère la venue de ce nouveau membre dont les

¹⁵⁵ DEGEN Bernard, « Parti socialiste (PS) », *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 24.01.2022, traduit de l'allemand, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017393/2022-01-24/> [consulté le 20.05.2023]

¹⁵⁶ Tableau de l'effectif du SPS zurichois, 1943, Annexes, p. 365.

¹⁵⁷ SZA, Presidialdepartement, Stadtratswahlen, Stimmenanteil der Parteien bei Gemeinderatswahlen, 1942, en ligne, <https://www.stadt-zuerich.ch/prd/de/index/statistik/themen/staat-recht-politik.html> [consulté le 24.05.2024].

¹⁵⁸ Ibid.

¹⁵⁹ Moyenne des salaires perçus au cours de l'année 1944 ; VLCF-BVFSP, FJHD, n°00702, Livret des gains et dépenses par compte de chèque, 1944-1945.

¹⁶⁰ OFS, 411-1944-df, Statistisches Jahrbuch der Schweiz 1944-1946, p. 371., en ligne, <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/346159/master>

anciennes activités prenaient régulièrement pour cible les sociaux-démocrates. Jules Humbert-Droz se trouvait éloigné de ceux qui surent « garder la vieille maison », comme le disait, en son temps, Léon Blum. De ce fait, *La Sentinelle* lui restait toujours fermée¹⁶¹, et Jules Humbert-Droz devait écrire dans le *Volksrecht* et *Le Peuple*. La correspondance laissait transparaître un décalage entre lui et ses nouveaux camarades. Jules Humbert-Droz, malgré sa capacité à se construire des relations, devait se (re)créer un cercle de sociabilité fondé sur d'anciennes amitiés et de nouvelles rencontres. Les vieilles amitiés devenaient de vagues souvenirs et les mots d'Emile Arnold traduisaient bien cette situation. Le Bâlois « [n'avait] pas eu de relations, avec Humbert-Droz, depuis [que ce dernier] avait été exclu du PC »¹⁶². Pourtant, malgré ces ruptures d'amitié, la phrase écrite par Bernard Weisz pour qualifier ses relations postérieures à son départ du PC, ne correspondait pas complètement à la situation de Jules Humbert-Droz.

La solitude, Jules Humbert-Droz ne la connaissait pas. Sa fidèle camarade et épouse, Jenny Humbert-Droz, l'avait, une fois de plus, suivi dans cette nouvelle aventure politique. Leur retour à la social-démocratie se faisait à trois, car son fils, Pierre Humbert-Droz, était lui-même membre de la section 3 de Zurich¹⁶³. Une partie de la famille réunie, Jules travaillait sur les projets de congrès du SPS, et la meilleure manière d'en instruire les nouveaux membres. Le socialiste biennois, Jean Hager, proche de l'aile gauche du PSN lui écrivait régulièrement et soutenait son travail. En 1945, il rédigea une lettre à l'attention de Jenny Humbert-Droz dans laquelle il fut dithyrambique à l'encontre de son époux, en déclarant qu'il avait « apprécié le militant qu'il [était] »¹⁶⁴. Son entrée au sein du PSS fut avant tout saluée par des personnes tiraillées entre le POP et le SPS, et une direction désireuse de rivaliser avec l'extrême-gauche. Depuis le congrès fondateur du 14 et 15 octobre 1944, le Parti suisse du Travail naissait officiellement¹⁶⁵, et constituait le renouvellement du mouvement communiste au sein de la Confédération. La constellation d'organisations, pour reprendre les mots de l'historien Pierre Jeanneret, cessait de survivre, pour devenir un parti uni, et fier de ses origines ouvrières. Il faisait face à un SPS, dont la présence ouvrière continuait d'être une réalité, mais qui connaissait un recul d'influence auprès de la classe ouvrière. La classe ouvrière adhérente du SPS demeurait favorable à la venue de l'ancien secrétaire du KPS. En effet, les ouvriers connaissaient l'implantation croissante des communistes dans les entreprises et les syndicats, après la

¹⁶¹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°02875, Lettre de Jean Hager à JHD, 4 novembre 1944, p.1-2.

¹⁶² « Seit seinem Ausschluss aus der KP hatte ich keine Beziehungen. » ZH-SAZ, KPS, Ar 189.10/4, Audition d'Emil Arnold, 6 avr. 1949.

¹⁶³ ZH-SAZ, SPS, Zurich: Sektion 3, Ar 461.20.7, Liste des entrées, 1943.

¹⁶⁴ VLCF-BVFSP, FJHD, n°02875, Lettre de Jean Hager à JHD 02872, 22 déc. 1945, p.1.

¹⁶⁵ JEANNERET Pierre, 2002, Op.cit., p.45.

Seconde Guerre mondiale. Jean Hager écrivit à Jules Humbert-Droz au sujet du fait que « La voix ouvrière [plaisait] mieux à beaucoup d'ouvriers et ça [renforçait] le mouvement popiste »¹⁶⁶. D'un autre côté, certains popistes qui n'avaient pas connu Jules Humbert-Droz n'arrivaient pas à être « charmés » par les propos d'unité lancés par l'ex-communiste. Sa note concernant l'esprit contre-révolutionnaire qui aurait régné au sein des courants communistes en Suisse lui valut de jouer un nouveau rôle, celui de « radicalisateur » social-démocrate. Au point que même la presse bourgeoise s'en amusa en faisant passer le nouvel adhérent du SPS pour beaucoup plus révolutionnaire que les communistes eux-mêmes. Ceci eut le don d'agacer Emile Arnold qui répliqua : « Les articles de presse à son sujet [ne sont] pas exacts. Il [est] tout à fait faux d'insinuer que je suis devenu plus réformiste que Humbert-Droz »¹⁶⁷. Les communistes contre-attaquèrent en déclarant que « Le JHD [voulait] la victoire de l'extrême droite, du réformisme ! »¹⁶⁸. La rivalité était d'autant plus forte que la section 3 du SPS zurichois connaissait des difficultés et perdait des adhérents depuis 1940.

	Hommes	Femmes	Total	Cote
1940	902	146	1047	Ar. 461.20.7
1941	-	-	-	-
1942	752	120	872	Ar. 461.20.7
1943	724	108	832	Ar. 461.20.7
1944	770	116	886	Ar. 461.20.7
1945	738	118	856	Ar. 461.20.7
1946	714	118	832	Ar. 461.20.7
1947	728	122	850	Ar. 461.20.7
1948	784	125	909	Ar. 461.20.7

Tableau 8 : Effectif du SPS de Zurich section 3, de 1940 à 1948¹⁶⁹

L'ancien secrétaire de l'IC pensait que la lutte antifasciste pouvait servir la cause sociale-démocrate et amener de nombreux militants dans son sillage. Par ailleurs, lui, le baroudeur et l'emprisonné, avait été le témoin direct de la montée du fascisme italien, du nationalisme

¹⁶⁶ VLCF-BVFSP, FJHD, n°02873, Lettre de Jean Hager à JHD, 4 août 1945, p.1.

¹⁶⁷ « Die Zeitungsmeldungen über sich sind nicht exakt. Es ist ganz falsch anzunehmen, ich sei Reformist geworden als Humbert-Droz. »; VLCF-BVFSP, FJHD, n°01943, Lettre d'Emil Arnold aux membres du PC suisse, 28 octobre 1943, p.1.

¹⁶⁸ « JHD will den Sieg der äussersten Rechten, des Reformismus! »; VLCF-BVFSP, FJHD, n°01943, Ibid.

¹⁶⁹ ZH-SAZ, SPS-Section 3-Zurich, Ar. 461.20.7, Zirkulär und Korrespondenz, 1940-1950.

espagnol et suisse. De tout son cœur, il voulait assister à leur chute, lui, dont une partie de la construction militante s'était faite dans la persécution politique et juridique. En effet, les années passées dans la légalité apportaient une légitimité forgée devant les prétoires et dans les geôles des prisons suisses. La lutte antifasciste se gagnait en frayant avec l'illégalité et en gardant les stigmates de la répression. Les Léon Nicole, Jules Humbert-Droz et Otto Brunner pouvaient se prévaloir d'avoir été arrêtés, insultés et jugés dangereux par les autorités. Ainsi, ces figures demeuraient aussi dérangeantes qu'utiles, lorsque le pays était montré du doigt pour fait de collaboration avec les régimes nationalistes. Rapidement, le cas se présenta durant les dernières années de guerre. Les Alliés commencèrent à demander des comptes à la Confédération helvétique pour sa trop grande collaboration. Ainsi, la Suisse rentra dans une période de contestation de sa propre légitimité. Le ciné-journal suisse commençait à forger un nouveau récit, dans lequel la Confédération tenait un rôle de choix. Les informations cinématographiques présentaient le général Guisan comme l'incarnation de la parole de liberté « qui s'exprimait au milieu des eaux de la domination et de l'esclavage »¹⁷⁰. À d'autres moments, les poètes et intellectuels français en exil chantaient les louanges d'une Suisse bonne et accueillante¹⁷¹. Derrière cette nouvelle image d'Épinal, une partie du mouvement ouvrier se préparait à demander des comptes aux Suisses qui soutinrent ouvertement le fascisme, voire créèrent des organisations fascistes sur sol helvétique. Le journal nicolo-communiste *La Vague* publia un encart, dans lequel il appelait à « s'occuper de la cinquième colonne »¹⁷² et des anciens membres du Front national qui détenaient, encore, une petite armurerie chez eux. Sociaux-démocrates et communistes se lancèrent dans cette campagne contre les soutiens du nationalisme, et Jules Humbert-Droz y participa activement, lui, qui fut un artisan de la lutte antifasciste dans le pays. Dès le mois de décembre 1943, lors d'une réunion de la section 3 du SPSZ, le Chaux-de-Fonnier déclara « [qu'en] Suisse, les mêmes problèmes [s'étaient posés] que dans d'autres pays »¹⁷³. Il « [rappela], aussi, le discours du conseiller fédéral Pilet-Golaz en 1940 »¹⁷⁴ qui entérinait la collaboration avec le régime nazi et fasciste. L'historien Hans-Ulrich Jost écrivit que « la fin de guerre en Europe, le 8 mai [fut] saluée avec un grand soulagement, mais sans

¹⁷⁰ AFS, DS, J2.143#1982/197 # 21*, Communiqués und Kommentare [et commentaires], Ciné-journal suisse, n°246, 29 juin 1945.

¹⁷¹ Ibid., n°245, 22 juin 1945.

¹⁷² BCUL, Presse, 2VP 3062, « Si l'on s'occupait de la 5^e colonne », *La Vague*, n°73, 4^e année, 14 août 1943, p.6.

¹⁷³ « In der Schweiz werden sich die gleichen Probleme stellen wie in anderen Ländern. »; ZH-SAZ, Ar. 461.10.15, Protokoll der dritten Sektion der Zürcher SPS, 3 déc. 1943, p.1

¹⁷⁴ « Genosse Humbert-Droz erinnert an die Rede von Bundesrat Pilet-Golaz im Jahre 1940. »; Ibid.

euphorie »¹⁷⁵. Le général Guisan fut libéré de ses obligations par le Parlement¹⁷⁶, et il remit sa démission le 19 août de la même année. Les sociaux-démocrates organisèrent des manifestations à Schaffhouse et Zurich à la fin du mois de mai 1945. Jules Humbert-Droz prit la parole devant 2 000 personnes réclamant « l'expulsion immédiate de tous les nationaux-socialistes et fascistes »¹⁷⁷. Pourtant, les résolutions prises par le PSS au cours de son congrès biennois, du 29 au 30 juin 1945, restaient très évasives concernant l'épuration nationale¹⁷⁸. La société suisse, autant que les autorités, ne montraient pas un enthousiasme considérable. En juillet 1945, le ton se fit beaucoup moins virulent concernant le rôle de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale. La neutralité et la défense nationale devinrent un avatar de la lutte antifasciste. Jules Humbert-Droz déclara, à cet effet, ceci : « En Suisse, cette lutte contre le fascisme prit la forme de la défense de notre neutralité et de notre indépendance nationale au sein d'une Europe subjuguée par la violence et occupée par les forces militaires de l'axe. Nous n'aurions su trop le répéter, notre défense nationale fut dès 1933, et malgré nous peut-être, dirigée contre les plans impérialistes et totalitaires de Hitler »¹⁷⁹.

Alors que la guerre venait de se terminer sur le sol européen, le secrétaire adjoint du SPS reprenait, à son compte, une légende qui devait avoir une certaine postérité, celle de la « défense spirituelle ». Plus de cinquante ans plus tard, le sociologue et homme politique bernois, Jean Ziegler, évoquait les croyances qui avaient gagné une large partie de « la génération de la guerre », ce mythe d'une armée suisse puissante et prête au sacrifice, que même les nazis et Hitler craignaient d'affronter¹⁸⁰. De façon transitoire, Jules Humbert-Droz oubliait les Peter

¹⁷⁵ JOST Hans-Ulrich, 1986, Op.cit., p.764 [2e éd.].

¹⁷⁶ AFS, DS, J2.143#1982/197 # 21*, Communiqués und Kommentare [et commentaire], Ciné-journal Suisse, n°246, 29 juin 1945, p.2.

¹⁷⁷ BCUL, Presse, B 8995, « Nouvelles suisses — Pour l'épuration », *Le peuple*, n°124, 1^{er} juin 1945, p.2.

¹⁷⁸ « Le Congrès du PSS », *La sentinelle*, 4 juil. 1945, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19450704-01> [consulté le 20.05.2024].

¹⁷⁹ ZH-SAZ, FJHD, Ar. 1.100.5, Jules Humbert-Droz, Que sera l'après-guerre ? — La situation internationale et les tâches de la classe ouvrière suisse, Secrétariat du PSS, 1^{er} juil. 1945, p.3.

¹⁸⁰ ZIEGLER Jean, *La Suisse, L'or et les morts*, Seuil, coll. Points, 1997, p.45.,

Surava¹⁸¹, Carl Lutz¹⁸² et [Paul] Grüninger, les Aimée Stitelman¹⁸³. En prononçant une telle phrase, il laissait sa propre histoire de côté, en excluant les incarcérations et la censure. Depuis le mois de juin, les autorités allégèrent la censure sans toutefois la supprimer complètement¹⁸⁴. Les assemblées politiques faisaient l'objet d'une surveillance particulière et pouvaient être encore condamnées, comme au temps glorieux de la censure. Par ailleurs, ce fut la paix dans l'âme que le conseiller fédéral Edouard von Steiger annonça aux directeurs de police l'impossibilité de prolonger davantage l'Arrêté du Conseil fédéral du 9 juillet 1940¹⁸⁵. La Suisse, épargnée par les bombardements et la destruction, devint une région de villégiature pour les soldats étatsuniens. En juillet 1945, « 250 000 permissionnaires étatsuniens devaient fouler le sol suisse. Les officiers américains [devaient], donc, voir la Suisse telle qu'ils se [l'étaient] toujours représentée »¹⁸⁶. Elle se forgeait l'image d'Épinal d'un pays charmant où la liberté et la démocratie triomphaient, au temps sombre de la Seconde Guerre mondiale, des semeurs de haine et d'esclavage. Face à la réécriture de ce récit par les alliés et les autorités suisses, les sociaux-démocrates suisses menèrent une campagne prudente, mais tranchée, en faveur de « l'épuration dans [le] pays ». Par ailleurs, l'agence Reuter informa son lectorat des manifestations qui se tinrent à Bienne, Genève, Lausanne et Berne, dont les revendications étaient claires : « expulser du pays les nazis et les fascistes connus »¹⁸⁷. Du côté de l'aile droite du parti, les prises de position se traduisaient par une certaine réserve concernant la notion d'épuration. *La Sentinelle* reproduisit l'allocution du pasteur J.J Gaillard, dans laquelle il

¹⁸¹ Ancien rédacteur de *Die Nation*, souvent critiqué pour ses prises de position antinazie ou opposée à la politique menée par le Conseil fédéral. SCHMID Erich, « Surava, Peter », *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), version du 16.01.2020, traduit de l'allemand., en ligne <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/041626/2020-01-16/> [consulté le 11.10.2023].

¹⁸² Vice-consul suisse à Budapest, il participa au sauvetage de près de 62 000 juifs au cours de l'année 1944. Son courage ne fut reconnu à sa hauteur par sa hiérarchie. STÜCHELI Rolf, « Lutz, Carl », *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), version du 06.02.2018, traduit de l'allemand, en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014866/2018-02-06/> [consulté le 11.10.2023].

¹⁸³ Commandant de la police de Saint-Gall, il fut démis de ses fonctions et condamné en 1938 pour avoir aidé des réfugiés à se rendre en Suisse. MAYER Marcel, « Grüninger, Paul », *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), version du 24.02.2006, traduit de l'allemand, en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/031806/2006-02-24/>, consulté le 11.10.2023

¹⁸⁴ « Levé de la censure de la presse », *Le confédéré*, n°72, 85^e année, 22 juin 1945, p.3., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LCE19450622-01.2.16> [consulté le 20.05.2024].

¹⁸⁵ AFS, BW, E4001C#1000/783#1393*, Protokolle der Konferenz der kantonalen Justiz- und Polizeidirektion, 12-13 oct. 1945, p.39.

¹⁸⁶ AFS, DS, J2.143#1982/197 # 21*, Communiqués und Kommentare [et commentaires], Ciné-journal Suisse, n°246, 29 juin 1945, p.2.

¹⁸⁷ « L'épuration et l'opinion suisse vue de Londres », *La sentinelle*, n°220, 56^e année, 24 sept. 1945, p.2., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19450924-01.2.10> [consulté le 20.05.2024].

critiquait « l'inévitable épuration ». Il la percevait comme « un mauvais signe de la santé morale » du peuple suisse, et « le besoin morbide de chercher, dans le malheur, des responsables, de désigner des traîtres »¹⁸⁸. Jules Humbert-Droz, en tant que secrétaire romand du SPS, une assension sur laquelle nous reviendrons, arpentait les villages et villes du Jura bernois et neuchâtelois, critiquant dans ses réunions publiques les autorités du pays. Le 4 avril 1946, selon le rapport dithyrambique d'un participant, il fit à Courroux-Courcelon un discours digne de mémoire :

« Le camarade Jules Humbert-Droz [...] sut pendant deux heures nous renseigner et nous éclairer sur les problèmes sociaux qu'il [importait] de vulgariser dans notre pays. Il mit également en relief le travail actif que [faisait] le parti pour activer l'épuration, qui [devenait] de plus en plus nécessaire »¹⁸⁹.

Quatre jours plus tard, dans le cadre d'une tournée dans les montagnes jurassiennes, il se rendit à Sonvilier, ancien bastion de l'arnchisme du Jura bernois, pour « faire connaître les secrets de la politique [des] hautes autorités fédérales pendant cette dernière guerre »¹⁹⁰. Jules Humbert-Droz se présentait comme un grand connaisseur des arcanes de la politique fédérale, alors qu'il avait vécu très éloigné des cercles de pouvoir pendant cette guerre. Mais le sensationnel devait être au rendez-vous, car les rivalités se faisaient jour au sein du courant antifasciste. De leur côté, les communistes suisses, eux aussi, dénonçaient franchement les agissements de la Confédération pendant la Seconde Guerre mondiale. À la Conférence de la Fédération démocratique internationale des femmes, Charlotte Muret déclara sans ambages :

« Tout le monde sait [...] que des centaines de fascistes de différents pays ont trouvé asile sur notre territoire. Nous avons eu la possibilité, il y a quelques mois, de rendre public le fait que les Allemands ont mis dans les banques suisses une grande quantité d'or »¹⁹¹.

Contrairement à Charlotte Muret, Jules Humbert-Droz, dont la conférence devait apporter des révélations, ne fut aucunement inquiété par les autorités alors que les communistes restaient sous surveillance, notamment en cette année 1946 marquée par un regain des tensions entre les

¹⁸⁸ « Socialisme et christianisme : allocution de J-J. Gaillard », *La sentinelle*, No219, 56^e année, 22 sept. 1945, p.1., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19450922-01> [consulté le 20.05.2024].

¹⁸⁹ BCUL, Presse, B 8995 Un participant, « Courroux-Courcelon — L'invité du parti », *Le Peuple*, 12 avr. 1946, p.2.

¹⁹⁰ Ibid.

¹⁹¹ AFS, E2001E#1969/121 # 755*, Lettre de la légation suisse de Moscou au Département de Police, 14 octobre 1946.

alliées de l'Ouest et ceux de l'Est¹⁹². Le nom de Jules Humbert-Droz s'effaçait, progressivement, de la liste des éléments dangereux. Dès la fin de l'année 1943, le Chaux-de-Fonnier vit son interdiction de prendre la parole levée dans les cantons romands. Le leader vaudois André Muret, cité par Pierre Jeanneret, « [commenta] avec satisfaction la démission (plus au moins forcée) de Georges Rigassi, directeur de la *Gazette de Lausanne*, « digne représentant de la bourgeoisie profasciste »¹⁹³. La question de l'épuration de la bourgeoisie, Jules Humbert-Droz l'avait posée dès 1944. Lors d'une réunion de la section 3 du SPS, il déclara :

« Le règlement de compte avec la grande bourgeoisie ne nous [sera] pas épargné, il [est] inévitable. Faisons en sorte que nous nous [engagions] pleinement en faveur de cet objectif et que certains [choisissent] un point du programme et s'y [concentrent] »¹⁹⁴.

Le chaux-de-fonnier réitérait une ancienne demande des communistes suisses, à savoir l'épuration des membres des organisations fascistes de l'économie helvétique. En 1936, le journal *La Lutte* appelait au boycott des enseignes tenues par des membres supposés ou avérés d'organisations fascistes ou pronazies. Ici, Jules Humbert-Droz se contentait d'appels répétés à condamner ceux qui avaient eu des positions ouvertement favorables à Hitler ou Mussolini, mais sans donner de solution. À la manière des sociaux-démocrates français ou britanniques, il préférait ne plus se référer à la lutte armée, qu'il n'avait par ailleurs jamais utilisé, car « le fascisme [était] militairement battu »¹⁹⁵. Aussi, Jules Humbert-Droz se souciait moins du nouvel ordre mondial et de la montée en puissance de l'URSS — car, il savait, tout autant qu'il le déplorait, que le régime des soviets exerçait une attraction assez forte sur une partie de la classe ouvrière — que de la disparition du fascisme. En effet, il déclara, sans ambages, que « la question principale qui [préoccupait] les ouvriers [était] l'abolition totale du fascisme, la création de nouveaux rapports économiques à base sociale »¹⁹⁶. « Si ces conditions n'étaient

¹⁹² DURAND Yves, *Naissance de la guerre froide (1944-1946)*, Paris, Messidor/Temps actuels, coll. La passion de l'histoire, 1984, p.79-80.

¹⁹³ JEANNERET Pierre, 2002, Op.cit., p.53.

¹⁹⁴ « Die Abrechnung mit der Großbourgeoisie wird uns erspart bleiben, sie ist unausweichlich. Sorgen wir dafür, wir uns für das Ziel ganz einsetzen und einige das Programm herausgreifen und eine darin konzentrieren. »; ZH-SAZ, SPS, Ar. 461.10.15, Protokoll der dritten Sektion der Zürcher SPS, 6 octobre 1944, p. 2.

¹⁹⁵ ZH-SAZ, FJHD, Ar. 1.100.5, Jules Humbert-Droz, Que sera l'après-guerre ? — La situation internationale et les tâches de la classe ouvrière suisse, Secrétariat du PSS, 1^{er} juil. 1945, p.11.

¹⁹⁶ « Die Hauptfrage, die die Arbeiterschaft beschäftigt, ist die gänzliche Abschaffung des Faschismus, die Schaffung von neuen wirtschaftlichen Verhältnissen auf sozialer Grundlage. »; ZH-SAZ, SPS, Ar. 461.10.15, Protokoll der dritten Sektion der Zürcher SPS, 6 octobre 1944, p. 2

pas réunies, cette omission [servirait] de terreau à de nouvelles organisations fascistes et à de nouvelles guerres mondiales »¹⁹⁷. En bon militant communiste qu'il fut, Jules Humbert-Droz pensait que les causes du fascisme résidaient dans le capitalisme et son stade suprême, l'impérialisme. C'était « l'impérialisme des trusts, le capitalisme monopoliste qui ne [supportait] pas le contrôle démocratique »¹⁹⁸. Ces derniers étaient accusés de « [saboter] — la guerre à peine terminée — l'œuvre de reconstruction »¹⁹⁹. La question sociale constituait le principal argumentaire concernant les conduites à mener dans l'immédiat après-guerre. Mais, après avoir prôné la révolution, l'ancien militant communiste se tourna définitivement vers le programme de la social-démocratie suisse. Malgré les mutations intervenues au cours de l'entre-deux-guerres, et la relégation du marxisme au rôle de simple grille analytique, Jules Humbert-Droz croyait en la Nouvelle Suisse. Il y voyait une réponse aux défis posés par l'arrivée des nationalistes au pouvoir. Selon lui, « pour la Suisse, le programme de la nouvelle Suisse [était] la base de la lutte »²⁰⁰. « Il [montrait que] le chemin vers le socialisme [c'était] le programme pour le rassemblement du peuple »²⁰¹. Ce dernier devait avoir pour objectif de rallier toutes les tendances du socialisme sous la bannière du PSS. Ce vocabulaire paraissait daté et désuet aux yeux des sociaux-démocrates qui pouvaient s'exprimer à la fin de l'année 1943 alors que les communistes demeuraient largement interdits en Europe. Or, la question de l'unité allait se poser avec d'autant plus d'acuité que les communistes avaient le vent en poupe à la fin de la Seconde Guerre mondiale. La victoire s'accompagnait d'un engouement certain pour les mouvements communistes qui avaient pris part à la résistance nationale et la lutte antifasciste. En France, les communistes pesaient comme le premier parti de France en matière d'adhérents. La situation était plus difficile en Italie, où le PCI jouait un rôle central dans la vie politique du pays et déclenchait les plus vives craintes étatsuniennes. De manière générale, la gauche communiste connaissait un renouveau spectaculaire, dont bénéficiaient les nouvelles entités communistes helvétiques. Ainsi le PST, le PdA et le POP²⁰² engrangeaient des succès électoraux. En 1944, le PST rafla 42 sièges (soit 19 %) au Grand Conseil vaudois. L'année suivante, il enregistra son meilleur score électoral au niveau national de toute son histoire en atteignant la barre des 10 %. Malgré ses succès, le PST n'arriva pas à devenir hégémonique au

¹⁹⁷ « Wenn diese Voraussetzungen nicht geschaffen würden, würde diese Unterlassung der Nährboden für neue faschistische Organisationen und neue Weltkriege bilden. »; Ibid.,

¹⁹⁸ ZH-SAZ, FJHD, Ar. 1.100.5, Jules Humbert-Droz, Que sera l'après-guerre ? Op.cit.

¹⁹⁹ Ibid.

²⁰⁰ « Für die Schweiz sei das Programm die neue Schweiz die Grundlage des Kampfes. »; ZH-SAZ, SPS, Ar. 461.10.15, Protokoll der dritten Sektion der Zürcher SPS, 3 déc. 1943, p.1.

²⁰¹ « Es zeige den Weg zum Sozialismus, es sei das Programm für die Sammlung des Volkes. »; Ibid.

²⁰² Parti Suisse du Travail ; Partei der Arbeit ; Parti ouvrier et populaire.

sein du vote ouvrier, et le SPS resta le premier parti de la gauche et de la classe ouvrière en Suisse. Il comptabilisait 41 000 membres à la fin de la guerre, 56 sièges au Conseil national, 5 sièges sur 44 au Conseil des États. Le parti arriva même à envoyer un de ses membres — le Zurichois Ernst Nobs — au Conseil fédéral, le 15 décembre 1943, car la bourgeoisie utilisa les sociaux-démocrates pour freiner la progression des communistes jugés trop radicaux. Par ailleurs, lorsque le PSS perdit son siège au sein du Conseil fédéral, au tournant de l'année 1950, les résultats du PST/POP exprimaient plus une dynamique, mais plutôt un recul des communistes. L'immédiate après-guerre fut le moment où le programme du SPS reprit une coloration marxiste avec l'adoption de *La Suisse nouvelle*²⁰³, avec lequel le SPS pensait reconquérir une partie de l'électorat perdu durant l'entre-deux-guerres. Ses militants se trouvaient pris entre le marteau communiste et l'enclume sociale-démocrate. La fin de la Seconde Guerre mondiale vit la reprise des hostilités entre communistes et socialistes suisses. Les deux partis n'avaient pas exactement combattu dans les mêmes camps. Le premier avait connu l'interdiction entre 1937 et 1943, alors que le second continuait à avoir une existence légale. Ainsi, la recherche d'une forme d'hégémonie politique sur la gauche et la classe ouvrière retrouvait son acuité. Ce combat ne se concentrait pas uniquement dans les discours ou les rivalités électorales, mais il se nichait dans la course à l'adhésion, aux transfuges. De grands noms quittèrent le SPS et se virent remplacés par d'anciens dirigeants communistes.

Utiliser l'expérience d'avoir été communiste contre son ex-parti

L'ex-secrétaire du KPS, Karl Hofmaier, ne cachait pas son amertume à ce sujet. Et il écrivit « qu'Humbert-Droz [avait] été le premier à entrer à quatre pattes dans le SPS en faisant preuve d'une intense soumission et en invitant les membres du PdA à le suivre sur ce chemin glorieux »²⁰⁴. Il avait oublié de mentionner le cas de Walter Bringolf qui était revenu au SPS dès 1935. Le cas Humbert-Droz lui semblait en tout cas plus grave, car celui-ci avait lancé un appel aux communistes à rejoindre les socialistes. Trente ans plus tard, Karl Hofmaier ne cachait pas sa satisfaction d'avoir observé le « peu de gens ayant répondu à cet appel ». Mais il s'attrista de voir que « Humbert-Droz [poursuivait], encore, sa campagne calomnieuse contre les dirigeants inébranlables du PdA, qu'il dénonçait comme ennemis de l'unité de la classe

²⁰³ BUCLIN Hadrien, *Les intellectuels de gauche*, Lausanne, Antipodes, coll. Histoire et société contemporaine, 2019, p. 100.

²⁰⁴ « Als erster kroch mit einer langatmigen Ergeben - Heits Erklärung Humbert-Droz auf allen Vieren in die SPS und forderte die Mitglieder der PdA auf, ihm auf dem gloriosen weg zu folgen. »; ZH-SAZ, FKH, Ar 189.10.4, Handscher, Text, Undatiert im J. Humbert-Droz, 1943, p. 5-6.

ouvrière au service du "grand capital" et dont il salissait en définitive l'engagement »²⁰⁵. L'ancien communiste cherchait l'unité en favorisant l'entrisme au sein du PSS. Cette stratégie s'accompagnait d'une nouvelle manière de concevoir la politique gouvernementale. La possibilité de participer à la vie politique du Conseil fédéral devait être un moyen de faire entendre sa voix, non un objectif en soi :

« En ce qui concerne la participation au Conseil fédéral, l'orateur déclare qu'une brèche a été faite. Un retour à la politique de paix des châteaux ? Les intentions des opposants sont claires, à savoir que le SPS doit perdre son influence auprès du peuple. Il serait illusoire de croire qu'un conseiller fédéral peut changer la politique fédérale. La décision du comité directeur du parti est un revers. Le combat doit quand même se poursuivre »²⁰⁶.

Déçu d'assister à l'incapacité d'unir les forces de gauche autour de la social-démocratie, Jules Humbert-Droz choisit une critique radicale des politiques d'unité entre le mouvement communiste et les éléments bourgeois de l'antifascisme. Soucieux de vouloir se démarquer des communistes, il prônait une politique ambiguë, d'ouverture au monde non ouvrier. Dans le même temps, il soutenait une politique d'opposition à toute alliance avec le bloc bourgeois, qu'il qualifia, sans ambages, de « Front populaire avec [l'] impérialisme »²⁰⁷. Les communistes furent accusés par Humbert-Droz de soutenir la politique contre-révolutionnaire gaulliste, de participer au pouvoir avec Edvard Beneš et de faire le jeu des anciens fascistes en Italie²⁰⁸. Lors du congrès de 1945, le Chaux-de-Fonnier s'en prit à Earl Browder, communiste étatsunien, pour ces discours trop complaisants à l'encontre de la bourgeoisie²⁰⁹. Il se référait, certainement, à la brochure *Teheran : Our Path in War and Peace*, publiée en 1944, dans laquelle, le leader étatsunien appelait les marxistes et les socialistes aux États-Unis à « collaborer activement avec la majorité la plus démocratique et la plus progressiste du pays »²¹⁰. Au sortir de la guerre, le

²⁰⁵ « Als nur wenige dieser Aufforderung folgten setzte Humbert-Droz seine, verleumderischen Feldzug gegen die standhaften Führer der PdA fort, die er als Feinde Einheit der Arbeiterklasse in Dienste des „Groß Kapitals“ denunzierte und gegen die er schließlich »; Ibid.,

²⁰⁶ « Zur Beteiligung am Bundesrat äußert sich der Referent, eine Bresche sei geschlagen worden. Ein Rückfall in die Burgfriedenspolitik? Die Absichten der Gegner seien klar, die SPS soll ihren Einfluss im Volke verlieren. Es wäre eine Illusion, wenn man glaube, ein Bundesrat könne die Bundes Politik ändern. Der Entschluss des Parteivorstandes sei ein Rückschlag. Der Kampf müsse trotzdem weiter gehen. »; ZH-SAZ, SPS, Ar. 461.10.15, Protokoll der dritten Sektion der Zürcher SPS, 3 déc. 1943, p.1.

²⁰⁷ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04900, Front unique, 1945, p.3.

²⁰⁸ VLCF-BVFSP, FJHD, n°00686, La nouvelle tactique des communistes, 1946.

²⁰⁹ BCUL, Presse, B 8995, « Le Congrès du Parti socialiste suisse : la situation internationale », *Le Peuple*, n°151, 03 juillet 1945, p.1.

²¹⁰ « to collaborate actively with the most democratic and progressive majority in the country » ; Earl Browder, « Teheran: Our Path in War and Peace », Nex-York, International Publishers, 1944 p.38., Internet Archives, en ligne, <https://archive.org/details/browder-teheran/mode/2up?view=theater>

nouveau secrétaire adjoint du SPS durcit davantage son discours. Devant ses camarades de parti, il se montrait hostile à toute unité avec le PdA.

« Sur la question de la collaboration avec le PdA, le camarade Nägeli défend le point de vue de la majorité du PV en faveur d'une collaboration et d'une entente limitée avec le PdA même lors d'élections importantes. [...] Il [faut] créer une situation claire et tirer les conséquences politiques des défaites de la classe ouvrière. Le front unique avec le PdA ne nous semble pas mener à l'unité souhaitée, mais [l'empêche]. On [joue] avec l'unité et on [affaiblit] la position du parti. En particulier, on [effraie] les larges cercles des couches moyennes que nous [devons] conquérir »²¹¹.

Aux yeux de Jules Humbert-Droz, le PdA souffrait de liens trop importants avec l'ancienne direction du KPS et de la FSS, et le modèle soviétique. L'expérience de la première patrie du socialiste se trouvait bel et bien derrière lui, et ses références ne se trouvaient plus dans les précés du communisme orthodoxe. Il reprit les idées de Nikolaï Boukharine, en prônant l'alliance entre monde ouvrier et paysan. Pour que le programme de la Suisse nouvelle fonctionnât, il « [impliquait] une collaboration avec les paysans »²¹². Par ailleurs, « le résultat des élections au Conseil national avait été un énorme succès »²¹³, selon Jules Humbert-Droz, lui permettant, ainsi, de « [condamner] le mot d'ordre des communistes »²¹⁴ concernant le boycott des élections de 1943. Le nouvel adhérent du SPS pensait que la classe ouvrière avait encore un avenir électoral, et il mobilisait « Lénine [qui avait] déjà combattu l'abstention électorale »²¹⁵ à son époque. Selon Jules Humbert-Droz, « le parti ouvrier genevois [avait] obtenu 10 sièges de plus en ne suivant pas le mot d'ordre communiste »²¹⁶. Au sortir de la Guerre, les communistes « avaient spéculé sur une défaite et une crise interne chez les sociaux-

²¹¹ « In der Frage der Zusammenarbeit mit der PdA vertritt Genosse Nägeli den Standpunkt der Mehrheit des PV zu Gunsten einer beschränkten Zusammenarbeit und Verständigungen mit der PdA auch bei wichtigen Wahlen. [...] Man muss eine klare Lage schaffen und die politischen Konsequenzen aus den Niederlagen der Arbeiterschaft ziehen. Die Einheitsfront mit der PdA fühlt uns nicht zur gewünschten Einheit, sondern verhindert sie. Man manövriert Mit der Einheit und schwächt die Position der Partei. Besonders erschreckt man dadurch die breiten Kreise der mittleren Schichten, die wir gewinnen müssen»; ZH-SAZ, SPS, Ar. 461.10.16, Protokoll der dritten Sektion der Zürcher SPS, 7 juin 1946, p. 1.

²¹² « bedeutet Zusammenarbeit mit den Bauern. »; ZH-SAZ, SPS, Ar. 461.10.15, Protokoll der dritten Sektion der Zürcher SPS, 3 décembre 1943, p.1.

²¹³ « Der Ausgang der Nationalratswahlen ist ein gewaltiger Erfolg. »; ZH-SAZ, SPS, Ar. 461.10.15, Protokoll der dritten Sektion der Zürcher SPS, 3 décembre 1943, p.1.

²¹⁴ « Der Referent verurteilt die Parole der Kommunisten. »; Ibid.

²¹⁵ « Schon Lenin hat die Wahlenthaltung bekämpft. »; Ibid.

²¹⁶ « Die Arbeiterpartei in Genf hatte bei Nichtbefolgung der kommunistischen Parole 10 Sitze mehr erhalten. »; Ibid.

démocrates »²¹⁷. La situation de 1945 paraissait très différente par rapport à celle de 1918, où l'atmosphère révolutionnaire, en Europe, prenait corps en Allemagne, en Hongrie ou en Finlande, en Italie. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les libéraux demeuraient aux commandes de part et d'autre de l'Atlantique. L'Europe centrale entraînait dans le giron soviétique. Quant au reste du monde, il se trouvait encore largement dominé par les Empires coloniaux. Seules la Chine et la Corée du Nord paraissaient prendre un chemin différent. Les communistes se retrouvaient dans des alliances qui appliquaient des programmes beaucoup plus progressistes que ceux initialement pensés par les réformistes. Mais il n'en restait pas moins que le socialisme n'était pas encore capable d'accéder au pouvoir dans la plupart des pays européens. Le lien entre paysannerie et monde ouvrier posait encore de nombreux problèmes, notamment au sein des petits PC. Par exemple, « en 1918, les relations entre ouvriers et paysans étaient tendues »²¹⁸ dans une Suisse encore largement rurale. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les sociaux-démocrates voulaient éviter une telle rupture. Les dirigeants du SPS comprirent qu'ils devaient renforcer les capacités de propagande du parti auprès de la classe paysanne. Pour cela, le secrétariat constitua une Commission spéciale où figuraient Werner Stocker et Jules Humbert-Droz, les secrétaires du PS zurichois et bernois²¹⁹. L'objectif affiché était de limiter l'esprit d'initiative au profit d'une organisation plus efficace afin de mettre en place le programme de la Nouvelle Suisse²²⁰. Cela déboucha sur une résolution adoptée au congrès du 30 et 31 août 1947. Cette dernière stipulait que la campagne d'agitation et de propagande avait pour but de : « a) de recruter de nouveaux membres b) de créer de nouvelles sections c) de créer de nouveaux groupes de jeunesses et de femmes d) de gagner de nouveaux abonnés à nos journaux »²²¹. Victor Fay, ancien communiste, défendit les mêmes thèses durant le 38^e congrès de la SFIO, fin août début septembre 1946²²². Ce discours presque ouvrieriste visait à retenir les derniers ouvriers militant encore au sein de la SFIO²²³. Cette question eut un

²¹⁷ « Dieselben [Kommunistischen] hatten auf eine Niederlage und innere Krise bei den Sozialdemokraten spekuliert. »; Ibid.

²¹⁸ « 1918 war das Verhält ins zwischen Arbeiter und Bauer gespannt. »; Ibid.

²¹⁹ ZH-SAZ, Sekräteriat-SP, Ar. 1.220.6, Rapport de discussion entre Henri jacquet et Hans Oprecht, 12 déc. 1945, p.1.

²²⁰ ZH-SAZ, Sekräteriat-SP, Ar. 1.220.6, Rapport de discussion entre Henri jacquet et Hans Oprecht, 12 déc. 1945, p.1

²²¹ « a) die Gewinnung neuer Parteimitglieder; b) die Gründung neuer Parteisektionen; c) die Schaffung von Frauen- und Jugendgruppen; d) ; die Gewinnung neuer Abonnenten für die Parteizeitungen » ; ZH-SAZ, Ar. 1.116.3, SPS, Resolution zur Agitation und Propaganda, 30 août 1947, p.1.

²²² FJJ, Archives socialistes, Congres et conventions socialistes (1938-2008), Rapports du 38^e congrès de la SFIO, 29-1^{er} août 1946, p.43.

²²³ FJJ, Archives socialistes, Congres et conventions socialistes (1938-2008), Ibid., p.46.

écho très différent auprès des sociaux-démocrates suisses, car le SPS restait hégémonique au sein de la classe ouvrière helvétique. Alors que le travail auprès de la classe ouvrière prenait forme, Humbert-Droz déplaça la focale vers le monde paysan qu'il s'agissait d'amener à soutenir le mouvement socialiste.

Électoratisme et alliance avec la paysannerie marchaient main dans la main chez Jules Humbert-Droz. Son nouveau modèle politique ne se situait plus à l'Est, mais outre-Manche. Arrivés en tête aux élections législatives de juillet 1945, les travaillistes de Clement Attlee devinrent un modèle pour bon nombre de socialistes de l'après-guerre. Leur réussite prouvait l'existence d'un chemin entre les forces conservatrices (gaulliste, démocratie chrétienne) et les forces communistes. Cette voie n'empruntait pas celle du libéralisme économique, mais celle de la planification, des nationalisations et du pouvoir syndical. Les archives personnelles de Jules Humbert-Droz nous révèlent la présence d'une abondante documentation anglo-saxonne en 1945, peu de temps après la victoire travailliste. Les sujets choisis concernaient autant le monde ouvrier que le système de production et la place des ouvriers dans la construction d'un État travailliste²²⁴. Il soulignait l'importance d'avoir une unité de la classe ouvrière, maître mot des nouveaux objectifs posés et pensés par Jules Humbert-Droz. Alors que les relations avec ses anciens camarades du PST-POP n'étaient guère chaleureuses, il pensait tout de même parvenir à rallier des « déçus » de la cause. Ceci était sans compter sur le nouveau prestige de l'URSS et le poids des PC dans la plupart des capitales européennes, et bientôt mondiales. Afin de contrecarrer cette dynamique, tout en se démarquant du bloc bourgeois viscéralement anticomuniste, Jules Humbert-Droz prônait la reconnaissance de l'URSS. Il rappela combien elle avait œuvré dans la lutte antifasciste. En août 1944, Jules Humbert-Droz donnait encore des conférences allant dans ce sens. Par exemple, devant un parterre de 500 personnes réunies à la salle de la Maison du peuple à Bienne, il protesta « contre la mauvaise volonté »²²⁵ apportée par le conseiller fédéral Pilet-Golaz à activer les démarches pour la reprise de relations normales avec l'Union soviétique. Au cours de cette même assemblée, les participants avaient réclamé « la dissolution de la "ligue Aubert" »²²⁶, dont le but avoué était de propager des calomnies dirigées contre le gouvernement de l'URSS. Ces conférences qui se tinrent dans les dernières années de la Seconde Guerre mondiale ne se déroulaient pas à Neuchâtel ou La Chaux-de-

²²⁴ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04825, La participation des ouvriers à la direction des affaires par Thomas Beach, [n. d].

²²⁵ « Conférence de Bienne, *La Sentinelle*, N°203, 55^e année, 1^{er} sep. 1944, p. 5., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19440901-01> [consulté le 20.05.2024].

²²⁶ Ibid.

Fonds, mais dans les territoires où les socialistes faisaient preuve de moins d'hostilité au rapprochement l'URSS. C'était le cas à Genève, dans le canton de Vaud et le Jura bernois. La reconnaissance de l'URSS par la Confédération demeurait un « serpent de mer » qui provoquait encore l'ire d'une partie de la social-démocratie suisse restée profondément hostile au régime des soviets. Pourtant, Jules Humbert-Droz pensait que la reconnaissance de l'URSS devait s'accompagner de la reconstruction d'une nouvelle Internationale socialiste. Il salua, par ailleurs, « les efforts tentés pour redonner vie à l'Internationale [qu'il considérait, à l'époque], comme plus nécessaires que jamais »²²⁷. Si les sociaux-démocrates suisses avaient été des membres actifs de la défense de l'Internationalisme durant la Première Guerre mondiale, ils ne participèrent pas à la Conférence de 1945²²⁸. L'initiative en revenait au Labour, alors victorieux en Grande-Bretagne. Sa victoire aux élections lui conférait du crédit et le leadership au sein de la gauche britannique²²⁹ ainsi qu'un certain prestige à l'échelle du mouvement socialiste internationale. Jules Humbert-Droz se documentait abondamment sur les nouveaux programmes établis par William Beveridge, Arthur Creech Jones et Thomas Beach²³⁰, tout en ayant souhaité la victoire des travaillistes aux élections du 5 juillet 1945. Aussi, le 1^{er} juillet, le Chaux-de-Fonnier pensait « la victoire du *Labour Party* [signifiait] la possibilité d'une évolution de tout le continent européen et de Dominions importants vers le socialisme, par des voies démocratiques »²³¹. L'expérience britannique pouvait servir de modèle pour les sociaux-démocrates suisses. L'émergence d'une sécurité sociale n'émanait pas des communistes, comme ce fut le cas en France, mais de la social-démocratie. Le journal *Le Peuple* salua le plan Beveridge et la naissance « d'une sécurité sociale pour chacun »²³². Or, durant ses conférences ou réunions publiques, l'ancien secrétaire de l'Internationale communiste faisait peu de cas de la situation britannique, pourtant contre-modèle de l'URSS. Est-ce l'anticommunisme d'une partie des travaillistes qui gênait le secrétaire adjoint du SPS, ou les pensées colonialistes qui s'y dégageaient ? Cependant, il saluait l'initiative britannique d'amorcer un nouveau dialogue international des socialistes. Il espérait que celui-ci pourrait déboucher sur la création d'une

²²⁷ ZH-SAZ, Ar. 100,5, Rapport sur la situation internationale par JHD, 1^{er} juil. 1945, p.18.

²²⁸ DEVIN Guillaume, *L'Internationale socialiste*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1993, p.20.

²²⁹ MCCULLOCH Gary, « Labour, the Left, and the British General Election of 1945 », *Journal of British Studies*, vol. 24, n°4, 1985, p.470. JSTOR, en ligne, <http://www.jstor.org/stable/175476> [consulté le 12.10.2023].

²³⁰ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04826, Labour and Future colonial Policy, 1945

²³¹ Z-SAZ, FJHD, Ar. 100,5, Rapport sur la situation internationale par JHD, 1^{er} juil. 1945, p.15.

²³² « La Sécurité sociale pour chacun », *Le Peuple*, n°219, 22 sep. 1945, p.1 URL : <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/185417/view?page>

nouvelle Internationale qui aurait remplacé à la fois le Komintern et l'Internationale réformiste. Il fit le constat que « l'Internationale communiste [s'était] officiellement dissoute [et que] l'Internationale ouvrière socialiste [avait] cessé de fonctionner dès le début de la guerre et [devait] procéder à une complète réorganisation »²³³. À partir de ce postulat, et en se fondant sur les travaux du Comité directeur du parti, le secrétaire adjoint du SPS appela les socialistes suisses à reconstruire une Internationale ouvrière œcuménique.

« Le Comité directeur du P.S.S. [est] d'avis que les efforts pour reconstruire l'Internationale ouvrière socialiste [doivent] tenir compte de la volonté d'unité qui [anime] les masses travailleuses et un grand nombre de militants communistes et socialistes »²³⁴.

Ses critiques portées à l'encontre des communistes suisses ne l'empêchaient nullement de prôner la (ré)unification des anciens frères ennemis. Son discours tendait à ne pas juger « la situation internationale d'après l'expérience faite en Suisse »²³⁵ où les coups portés à l'encontre du PSS venaient plutôt des nicolistes. Par ailleurs, Jules Humbert-Droz ne prêtait aucune origine communiste au courant de Léon Nicole. Or, cette question de l'intégration des communistes anima les débats au sein de la social-démocratie internationale. Au cours de la Conférence socialiste de mars 1945 — à laquelle les Suisses ne participèrent pas —, les partis présents ne montrèrent pas une méfiance exacerbée à l'encontre de leurs camarades communistes. Cette attitude changea durant la Conférence de mai 1946²³⁶. Ainsi, des fissures apparaissaient entre le bloc britannico-scandinave, le couple franco-belge et les autres partis socialistes d'Europe ou des territoires colonisés. Si Jules Humbert-Droz se méfiait des partis communistes en France ou en Italie, deux mouvements qu'il avait bien connus et demeuraient proche de Moscou, il espérait assister, voire initier, à la réforme d'un Komintern expurgé de la mainmise soviétique. Il rappela « qu'ailleurs dans le monde, c'étaient les communistes qui [recherchaient] non seulement la collaboration, mais l'unité organique avec les partis socialistes »²³⁷. Présentant, ainsi, les sociaux-démocrates comme étant le parti convoité. Il oubliait, derrière cet effet de manche, les réalités politiques des différents mouvements ouvriers en Europe, et les nouveaux rapports de force qui s'y formaient. Constituée au sein de la résistance, l'alliance, parfois tacite, entre sociaux-démocrates et communistes pouvait être asymétrique. En France, les communistes obtinrent plus de voix que leurs homologues

²³³ Z-SAZ, FJHD, Ar. 1.100.5, Rapport sur la situation internationale par JHD, 1^{er} juil. 1945, p.19.

²³⁴ Ibid.

²³⁵ Ibid. p.18.

²³⁶ DEVIN Guillaume, 1993, Op.cit., p.23.

²³⁷ Z-SAZ, FJHD, Ar. 1.100.5, Rapport sur la situation internationale par JHD, 1^{er} 1945, p.18.

socialistes²³⁸, alors qu'en Italie les socialistes de Pietro Nenni devancèrent, d'une courte tête, les listes du PCI²³⁹. Il imputa la défaite des sociaux-démocrates français non pas à la responsabilité du pouvoir « mais bien à la politique menée au nom du parti »²⁴⁰. Les positions prises par la SFIO concernant la politique coloniale de la France — guerre d'indépendance indochinoise — et les graves problèmes socio-économiques du pays desservaient la cause socialiste. Par ailleurs, cette démarche d'alliance avec des partis centristes et très réformistes arrivait à contrecourant des aspirations qui émergeaient à l'aile gauche de la social-démocratie. Les socialistes voulaient « refonder un parti de militants tournés vers les luttes sociales et corriger les défauts de l'organisation socialiste en rétablissant l'autorité du parti »²⁴¹. Les socialistes devaient, tirer les leçons de 1918 et (re)devenir un parti de la classe ouvrière. Sans une telle transformation, il se serait retrouvé à la remorque du PC dans les pays où ce dernier avait un fort écho et une bonne implantation. En Suisse, la question ne se posait pas ainsi, car les communistes restaient encore faibles dans leurs anciens bastions alémaniques, et forts dans les fiefs de Léon Nicole. Or, la question de participer aux Conférences socialistes internationales se posait pour les socialistes suisses qui décidèrent de se rendre à celle de Londres²⁴², puis de Paris²⁴³ en mai et août 1946. Jules Humbert-Droz se rendit à celle de Paris en même temps qu'il assista au 38^e Congrès de la SFIO, du 29 août au 1^{er} septembre 1946, auquel il fut invité par Tanguy Prigent²⁴⁴. Premier congrès initié après la Seconde Guerre mondiale, celui-ci devait être le point de départ de la refondation d'une social-démocratie française, dont les activités de résistance demeuraient éclipsées par celles des communistes. Ce fut l'occasion de porter ses idées sur la reconstruction du socialisme non-communiste et de revoir Paris, une ville qu'il avait quittée près de deux décennies plus tôt, après avoir été un pensionnaire de la Prison de la Santé. Ce fut l'occasion de discuter avec d'anciennes connaissances communistes rencontrées au cours de sa période kominternienne. Il y vit Victor Fay et André Ferrat, respectivement délégué de la Fédération SFIO du Rhône et directeur du

²³⁸ « 5 025 121 pour mes communistes contre 4 788 582 pour la SFIO », « Élection générale en France », *Regard*, n°44, 15^{ème} année, 7 juin 1946, p. 2. Retronews, en ligne, <https://www.retronews.fr/journal/regards/7-juin-1946/813/2711253/1>

²³⁹ RONDOLINO Fabrizio, Ibid. Perligo, en ligne, <https://www.perlego.com/book/3428486/il-nostro-pci-19211991-un-racconto-per-immagini-pdf>

²⁴⁰ BCUL, Presse, B 8995, HUMBERT-DROZ Jules, « Le congrès du parti socialiste français », *Le Peuple*, n°218, 21 sept. 1946, p.1.

²⁴¹ SAWICKI Frédéric, « Les socialistes », Jean-Jacques Becker, CANDAR Gilles, *Histoire des gauches en France*, Tome 2, Paris, La Découverte, coll. Poche/Sciences humaines et sociales, 2005, p.37

²⁴² BCUL, Presse, B 8995, « Conférence socialiste internationale », *Le Peuple*, 18 mai 1946, p. 4.

²⁴³ BCUL, Presse, B 8995, « La Conférence socialiste internationale », *Le Peuple*, 29 août 1946, p. 4.

²⁴⁴ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04520, Invitation de Tanguy Prigent à JHD, 29 août 1946.

MLN. Ce dernier intégra le Comité directeur du PS français au cours de ce même congrès. Aucun n'était plus communiste, et tous avaient fait leur nid au sein de la social-démocratie. L'ancien secrétaire venait de changer son statut en abandonnant le qualificatif « d'élément dangereux » qui voulait « propager la révolution ». Maintenant, il dînait au ministère des Travaux publics, en présence de Germaine et Jules Moch, et possédait une carte de délégation pour assister à une Conférence socialiste internationale. Jules Humbert-Droz buvait à la coupe de ses anciens ennemis et prenait le repas avec ceux qui le condamnaient jadis. Par ailleurs, Jules Moch était connu pour ses positions très réformistes et quelque peu en décalage avec le programme que Jules Humbert-Droz défendait²⁴⁵.

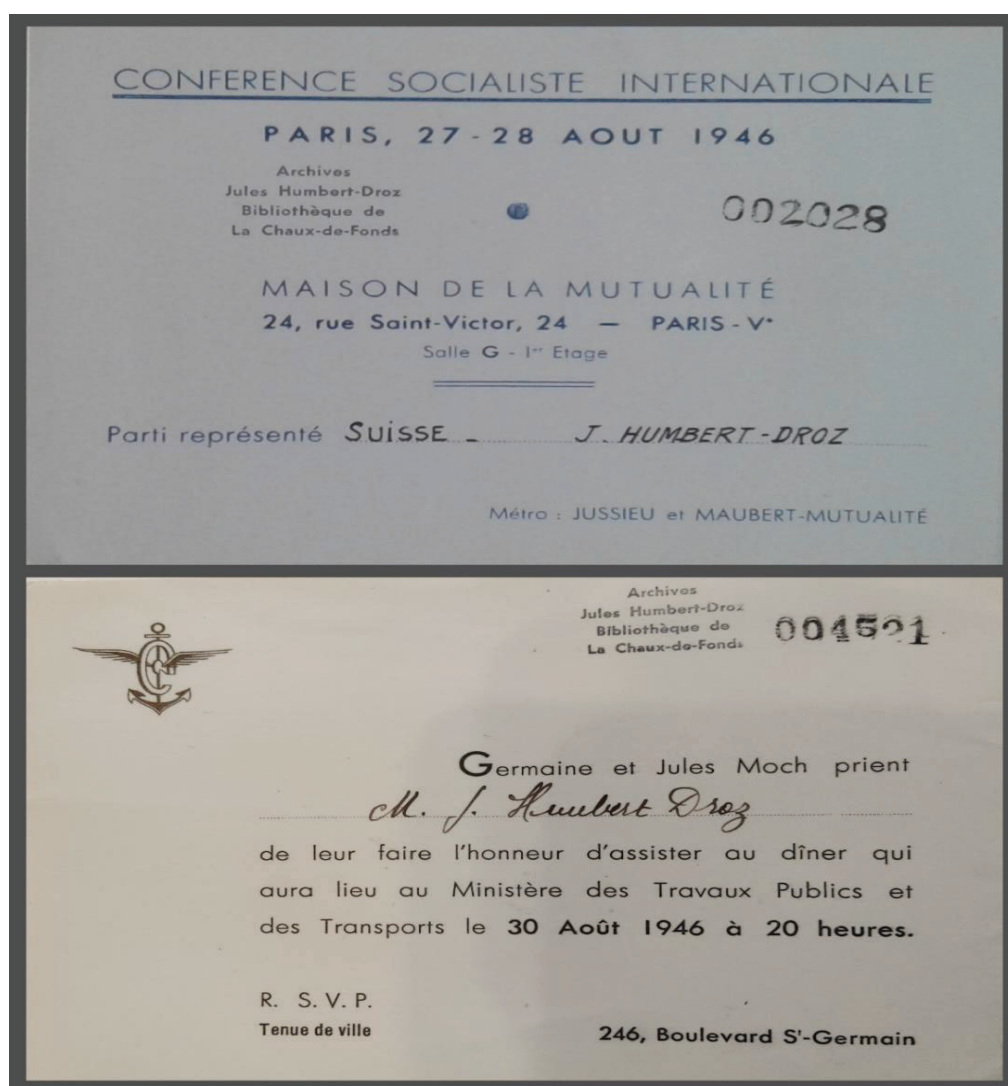


Figure 30 : Jules Humbert-Droz à la Conférence socialiste internationale et 38^{ème} Congrès de la SFIO, août 1946²⁴⁶.

²⁴⁵ FJJ, Archives socialistes, Congrès et conventions socialistes (1938-2008), Rapports du 38^{ème} congrès de la SFIO, 29-1^{er} août 1946, p. 368.

²⁴⁶ VLCF-BVFSP, FJHD, n°02028, Carte de délégué à la Conférence socialiste internationale, 27-28 août 1946. ; VLCF-BVFSP, FJHD, n°04521, Invitation de Germaine et Jules Moch pour JHD, 30 août 1946.

Cette trajectoire empruntée par Jules Humbert-Droz restait un contresens historique. En effet, alors que, le mouvement communiste connaissait son apogée dans de nombreux pays d'Europe, y compris en Suisse, l'ancien secrétaire du Komintern décidait de retourner dans le giron de la social-démocratie helvétique. Par un effet de miroir, l'expérience de Jules Humbert-Droz au cours de la Seconde Guerre mondiale se terminait sur la même désillusion qu'avait été celle vécue lors de la Première Guerre mondiale. Mais là, aucune révolution ne se trouvait au bout du chemin, et le phrasé révolutionnaire perdait de sa pertinence. Aussi, autant le SPS que le KPS n'était à la hauteur de ses attentes. Le premier incarnait la résignation la plus plate alors que le second se trouvait gangrené par des luttes intestines et « l'inféodation » à Moscou. Promu ferrailleur en chef contre le jeune PdA, il cultivait ses sympathies avec l'aile gauche de la social-démocratie mondiale, tout en déjeunant avec les plus réformistes du mouvement. Dans une tentative qu'il pensait salvatrice, il présenta son engagement au sein de la social-démocratie comme la continuité de ses précédents combats : de l'antifascisme à la révolution prolétarienne en passant par l'avènement du socialisme. Loin de la rupture que représenta, pour lui, la Première Guerre mondiale, sa voie vers le socialisme ne rimait plus avec dictature du prolétariat et le soutien à la première patrie du socialisme. Jules Humbert-Droz se considérait comme davantage communiste en rejoignant le SPS. Son entreprise était celle d'une ancienne figure du communisme qui voulait retrouver une légitimité politique après l'avoir quelque peu perdue au sein du KPS. Ses divergences avec Moscou et la guerre des égos avec Karl Hofmaier et Léon Nicole ne lui laissaient plus le choix de la continuité, mais lui permettait en revanche de se vêtir des confortables habits de l'antistalinisme. Par ailleurs, cet argument devait le suivre tout au long de sa nouvelle carrière au sein de la social-démocratie helvétique. Ses relations sociales prenaient une allure plus éclectique et bourgeoise. Mais les ouvriers politisés peuplaient encore ses correspondances. Jules Humbert-Droz entrait dans une nouvelle ère où la légalité allait, désormais, être la norme. L'exclu retrouvait une forme d'inclusion au sein de la social-démocratie. Le militant marginalisé s'intégrait progressivement à la vie politique bourgeoise du pays. Après son départ des réseaux communistes, Jules Humbert-Droz perdit sa sociabilité secondaire liée à sa politisation bolchévique. Le retour à la social-démocratie l'obligeait de retrouver une nouvelle légitimité, de se réapproprier des pratiques militantes plus réformistes, et reconstruire des réseaux de sociabilités et d'amitié. Cependant, nous le verrons dans le prochain chapitre, le statut de transfuge ne fut pas de tout repos pour un ancien militant qui

avait été la tête de proue de la construction du communisme en Suisse. Les rancunes liées à la scission de 1920-1921 demeuraient intactes dans l'esprit de certains vieux militants.

CONCLUSION

En devenant fonctionnaire de l'Internationale communiste, puis permanent du PC suisse, Jules Humbert-Droz se plaçait dans une situation inextricable. Il devait suivre une ligne politique qu'il ne reconnaissait pas toujours comme étant juste, afin de pouvoir s'assurer une subsistance matérielle. Un tel dilemme permet de comprendre, en partie, sa longévité politique au sein du monde communiste. Son engagement prenait, parfois, des caractères intéressés, et il ne traduisait pas la sincérité de ses convictions. À ce titre, la période des fronts populaires fut celle où Jules Humbert-Droz commença à se détacher de l'expérience moscovite. Les procès de Moscou n'étaient, bien sûr, pas étrangers à tout cela. Aussi, l'attitude du Chaux-de-Fonnier vis-à-vis de ces purges pouvait être lue de deux manières. Soit, il se doutait que tout ceci n'avait pas une once de vérité, mais il devait faire subsister la flamme des convictions, afin de pouvoir continuer à vivre en révolutionnaire dans une société suisse foncièrement anticomuniste. Soit, il pensait qu'un fond de vérité existait dans ces aveux. Auquel cas, il se disait que si une partie des partisans remettait en cause le régime, c'était, peut-être, qu'un dysfonctionnement se faisait jour dans le monde communiste. Cette réflexion lui prit plus de dix ans pour la verbaliser et passer à l'action. Cependant, il précipita une exclusion, qui, comme nous l'avons démontré, se fondait moins sur des questions politiques, que sur des problèmes de personnes et d'égo. L'arrivée de Léon Nicole et des nicolistes de la FSS inquiétait l'ancien secrétaire l'IC. En effet, le Chaux-de-Fonnier restait, jusqu'ici, le militant le mieux formé de l'ensemble de la Suisse romande, et il pouvait faire état d'un très bon pedigree. Mais, Léon Nicole avait l'oreille d'une partie de la classe ouvrière et des milieux antifascistes ; et il possédait un pedigree national et régional conséquent. Aussi, malgré la tentative de Jules Humbert-Droz pour obtenir le soutien des « vieux militants », ceux qu'il avait connus au cours de la fondation du PC, il ne parvint pas à conserver une majorité. Karl Hofmaier et le projet de fusion avec la FSS eurent raison de l'engagement du couple Humbert-Droz au sein du PC. Ainsi, les deux militants prétextèrent la dissolution de l'Internationale communiste, en janvier 1943, pour précipiter une exclusion déjà bien amorcée. De ce fait, Jules et Jenny Humbert-Droz devinrent des transfuges politiques qui avaient aménagé une porte de sortie en discutant, notamment avec Hans Oprecht, d'une éventuelle adhésion au PSS. Cette nouvelle trajectoire politique au sein de la carrière militante de Jules Humbert-Droz fut moins fulgurante que lors de son entrée au Komintern. Cependant,

l'ex-communiste, qui pourtant se pensait toujours l'être, se hissa jusqu'à la tête du secrétariat en 1947, soit quatre ans après son entrée au sein du PS.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE :

Dans ses mémoires, Jules Humbert-Droz découpa son engagement au sein du mouvement communiste en deux périodes bien distinctes. Son premier ouvrage s'intitulait, assez franchement, « dix ans au service de l'Internationale communiste ». C'était, à ne pas douter, un effet commercial lorsqu'un auteur écrivait dans les années 1960 sur l'expérience du communisme orthodoxe. Cette dernière intéressait les milieux intellectuels et universitaires. Il pouvait, par ailleurs, s'inscrire dans l'héritage de Lénine et des premières expériences kominterniennes. Avec le même souci de commercialisation, Jules Humbert-Droz appela son second ouvrage « dix ans de lutte antifasciste ». L'ex-secrétaire du KPS préférait mettre en avant l'action positive des communistes au cours de la période stalinienne, et euphémisé son appartenance au stalinisme. Pourtant, elles participent de la même trajectoire politique, celle d'un cadre communiste qui vécut toutes les étapes de la bolchévisation et de la stalinisation du monde communiste. Il sut modifier ses habits, afin de survivre dans le mouvement. Malgré toutes les pressions, il ne se transforma pas en commissaire politique. Son approche des méthodes kominterniennes restait celle de la conciliation et du dialogue. Les réprimandes et sanctions lui semblaient utiles, pour peu qu'elles fussent proportionnées. Ainsi, Jules Humbert-Droz incarnait assez justement la figure du fonctionnaire de la révolution. Capable de prendre la plume aussi bien pour écrire un article que de rédiger un rapport, il savait également s'exprimer en public et parler de théorie. Pourtant, cette tâche ne lui plaisait guère, faisant de lui un piètre théoricien, mais un bon publiciste. Ainsi, les études de théologie lui furent surtout utiles pour animer les foules lors des campagnes électorales et (re) chercher le compromis entre les différents courants du mouvement communiste orthodoxe.

Polyglotte et formé au sein de la social-démocratie suisse, Jules Humbert-Droz appartenait à la génération, au sens simmelien du terme, des « vieux bolcheviques ». À ce titre, il en devint un rescapé, notamment, pendant les purges staliniennes. Cette situation le plaça sous une épée de Damoclès, celle de l'exclusion et de la perte de légitimité. Ayant fait ses armes en dehors des formations officielles du Komintern et des sections nationales, il pouvait apparaître comme un élément subversif aux yeux des cadres stalinisés. Car, si Jules Humbert-Droz suivit les directives d'un parti stalinien, il ne fut pas le plus ardent défenseur de Staline et des principes du stalinisme. Ceci expliquait pourquoi ses jours pouvaient être comptés au sein du KPS.

Pourtant, ce furent des considérations personnelles qui décidèrent un tel choix. Celui d'un révolutionnaire qui espérait, encore, une réforme des institutions communistes, mais pensait que la lutte se déroulait en dehors des structures du PC orthodoxe. Un choix difficile lorsqu'il s'agit de lier travail politique et subsistance matérielle. À la différence d'un militant non employé par le parti, le permanent n'a pas d'autre choix que de conserver la confiance de l'organisation pour espérer s'en sortir financièrement. Mais la trajectoire politique de Jules Humbert-Droz s'éloignait fortement de celles menées par les militants ouvriers. En effet, la double casquette syndicat/parti de ces derniers leur conférait, généralement, une plus grande légitimité. En fin de compte, le Chaux-de-Fonnier n'était pas lié organiquement à la classe ouvrière. Il était un bourgeois, militant et permanent, accepté par un parti de la classe ouvrière et ouvriériste. Un statut qui le mettait davantage en danger, car le parti l'accusait plus facilement d'être un opportuniste aux comportements « petits bourgeois ». Aussi, sa perte de légitimité l'exclut de la communauté communiste, et dans le même temps de tous ses anciens réseaux de sociabilité et de militance. Il n'était plus membre du parti mondial de la révolution.

De cette fêlure, il essaya d'en tirer parti et de réécrire le récit d'un antistalinien qui se serait éloigné de tout préjugé anticomuniste, utile à la social-démocratie suisse. Les idéaux révolutionnaires et communistes de Jules Humbert-Droz avaient surtout une valeur de propagande pour les sociaux-démocrates suisses. Le Chaux-de-Fonnier devint « le porte-voix » des transfuges, et un instrument de la tactique du front uni à la sauce socialiste. Son arrivée fit encore plus de bruit que celle de Walther Bringolf en son temps, démontrant, ainsi, que la figure de l'ex-secrétaire de l'IC restait ancrée dans les mémoires collectives. Ce fut là, la première tâche que les dirigeants du PS lui attribuèrent. Par ailleurs, l'adhésion à une nouvelle organisation induisait la reconstruction d'un habitus militant, au sein d'un parti devenu réformiste. Son travail consistait à faire avancer la cause du PS au sein de la démocratie bourgeoise, et d'en assurer les réussites sur le plan électoral et comptable. Il ne s'agissait plus de rechercher l'implantation militante. Son parti voulait des voix et la capacité de rivaliser avec les partis du bloc bourgeois. Pour cela, il reconstitua un réseau militant et de nouveaux cercles de sociabilité. Dorénavant, à l'international, Jules Humbert-Droz mangeait avec Jules Moch ou Schumacher. Des militants que l'ancien secrétaire conspuait peu de temps avant son adhésion. Il essaya, pourtant, de moderniser la propagande du PSS, avec le verni révolutionnaire, alors très tendance à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. Cette démarche ressemblait, à s'y méprendre, à une tentative de créer ce qui s'apparentait à un front uni sous l'égide du PS. Force et de constater que, ses premiers pas ne furent pas les plus concluants pour les idées

révolutionnaires, mais beaucoup plus en ce qui concernait ses propres intérêts. Alors s'ouvrit une période désenchantée où l'ancien secrétaire du KPS troquait le masque du stalinien modéré pour celui du révolutionnaire réformiste.

PART. 3/ UN RÉVOLUTIONNAIRE SUISSE EN BERNE

Secrétaire social-démocrate et titiste ou L'esthétisme de l'idéal révolutionnaire (1947-à nos jours)

« Le Christianisme, le socialisme christianisé, le pacifisme universalisé, et le sionisme réalisé, sont les quatre roues du char qui porte l'avenir du genre humain »,

L'Abbé C. Samuel, *L'Espoir du monde*, juin 1914

L'accroissement du mouvement communiste post-1945 provoqua une réaction à l'Ouest : la recrudescence d'un anticommunisme jamais abandonné, au mieux mis en sourdine. En effet, les politiques extérieures et intérieures des pays ouest européens avaient « l'anticommunisme comme credo »²⁴⁷. La Suisse ne fut pas épargnée, bien au contraire. Le patriotisme et l'anticommunisme constituaient les « deux éléments de la structure politico-mentale de l'État [suisse] durant près d'un quart de siècle »²⁴⁸. Cette idéologie « s'(était) répandue dans toutes les sphères de la politique économique, culturelle et médiatique »²⁴⁹. Cet état de fait amène Thomas Buomberger à écrire que « la Suisse était l'une des démocraties occidentales les plus anticommunistes »²⁵⁰. Alors que le nouvel « ordre communiste », tant fantasmé par la bourgeoisie, se faisait jour après la Seconde Guerre mondiale. Dans ce contexte particulier de la Guerre froide, de quelle manière Jules Humbert-Droz repensa sa carrière militante ? De quelle façon reconstruit-il ses *habitus* militants et se délecta-t-il d'une partie de sa culture militante pour survivre au sein de la social-démocratie ?

Aussi, ce climat prédisposait un certain nombre de militants du camp progressiste ou réformiste à répondre aux sirènes de la bourgeoisie. C'est ainsi que l'historien Thomas Buomberger le qualifie « d'anticommunisme bourgeois »²⁵¹, dans lequel il « incluait implicitement la social-démocratie »²⁵². De quelle manière ce contexte avait-il eu une influence sur le discours et les pratiques militantes du Chaux-de-Fonnier ? À l'instar des marxistes orthodoxes, quelle différences fit-il entre l'antisoviétisme et l'anticommunisme ? Est-ce pour ces raisons qu'il devint un défenseur des expériences socialistes yougoslaves et israéliennes ? Des régimes qui ouvraient, selon lui, une nouvelle voie vers le socialisme et devaient inspirer les pays récemment créés après le mouvement de décolonisation et l'effondrement des empires coloniaux. Pourtant, comme le souligne Eric Hobsbawm, ce Nouveau Monde avait la texture de l'ancien. Les idéologies et formes d'organisation politiques européennes inspiraient les peuples des régions colonisées. Le monde colonial utilisait le retournement du stigmatisme contre

²⁴⁷ « Der Antikommunismus als Glaubensbekenntnis », BUOMNERGER Thomas, *Die Schweiz im Kalten Krieg 1945-1990*, Baden, Hier und Jetzt, 2017, p. 40.

²⁴⁸ « Die beiden Strukturelemente der mental-politischen Verfassung der während des Vierteljahrhunderts », Ibid., p. 41.

²⁴⁹ « durchzogen alle Verästelungen von Politik Wirtschaft, Kultur und Medien », Ibid.

²⁵⁰ « Die Schweiz war unter den westlichen Demokratien des antikommunistischen Land », Ibid., p. 15.

²⁵¹ « Der bürgerliche Antikommunismus », Ibid., p. 16.

²⁵² « Schloss implizit die Sozialdemokratie mit ein », Ibid.

ceux qui les avaient dominés. De quelle manière Jules Humbert-Droz allia son internationalisme intégral avec le caractère patriotique, voire nationaliste de ses régimes ? Par ailleurs, cette recherche de la troisième voie se fondait, aussi, sur la lutte en faveur de la paix. Dans un monde où les armes atomiques et le risque cataclysmique faisait son apparition, ouvrant, ainsi, la course aux armements nucléaires. Cet environnement favorisa l'essaimage du mouvement de lutte contre l'atome²⁵³, où pas moins d'un quart de sociaux-démocrates²⁵⁴ y militait, selon l'historien Thomas Buommerger. Jules Humbert-Droz y participa, lui aussi, et devint même le président du Conseil suisse des associations pour la paix. Une manière qu'il a eût de renouer avec les combats pacifistes de sa jeunesse. Mais comment mêlait-il engagement socialiste et lutte pour la paix en temps de Guerre froide ? Trouve-t-on encore des traces de son soutien au « militarisme rouge » de l'entre-deux-guerres ? Ces questions renvoient directement à la question de l'héritage du bolchévisme dans ses discours et travail militant. Ainsi, revenu à la social-démocratie, il parlait du renouvellement de la démocratie ouvrière, essayait de perpétuer l'héritage de Lénine. Mais, dans quelle mesure essaya-t-il le « débolchéviser » cet héritage, afin de le rendre acceptable aux yeux de ses camarades de parti ? Ces contradictions nous obligent à poser la question du réformisme face au discours radical de l'individu et la manière dont il (re)construit un récit *a posteriori*. Une construction d'un nouveau récit, sous la forme d'une « légende », qui prit de longues années. Pendant les quinze dernières années de sa vie, Jules Humbert-Droz, vieilli, écrivit ses mémoires. Une œuvre qu'il ne termina pas, car la maladie le rattrapa. Ainsi, les derniers tomes de ses mémoires furent rédigées par sa camarade et épouse : Jenny Humbert-Droz. Ce processus contrarié de rédaction nous amène à étudier nous étudierons les mécanismes de dépossession de la figure de Jules Humbert-Droz. De quelle manière sa femme essaya de conserver la main dans cette entreprise ? Mais de quelle façon, le PS suisse et la presse bourgeoise se réapproprièrent cette figure du mouvement socialiste suisse ? Cette entreprise mémorielle nous amène à interroger l'invisibilisation de Jenny dans la réécriture du récit militant ? Et en quoi cette situation était symptomatique d'une forme de misogynie qui touchait, aussi, le mouvement ouvrier dans une Suisse encore largement conservatrice ? Ainsi, nous partirons du travail de secrétaire au sein du PS et la recherche d'une troisième voie, parfois par-dessus la mêlée, avant de consacrer un chapitre aux questions mémorielles.

²⁵³ « Bewegung Kampf gegen den Atomtod », BUOMNERGER Thomas, Die Schweiz..., 2017, Op.cit., p.155

²⁵⁴ « Ein Drittel Sozialdemokraten », in Ibid.

CHAP. 7/ PAIX, FRATERNITÉ ET SOCIALISME : À LA QUÊTE DE L'INTERNATIONALISME

La trinité paix, fraternité et socialisme continuait à animer l'engagement internationaliste de Jules Humbert-Droz. Devenu secrétaire général du PS, il chercha à conserver les références marxistes tout en militant au sein de la démocratie bourgeoise. Nous proposons, dans ce chapitre, une analyse des rapports qu'il entretenait avec l'idée du parti et la manière dont sa définition oscillait entre la conception léniniste et kautskyenne de celui-ci. Comment il essaya de lier son expérience au sein du mouvement communiste, notamment en matière de propagande politique, avec ses nouvelles fonctions de secrétaire d'un parti entré au Conseil fédéral. Toujours désintéressé par les mandats électoraux, son militantisme se déroulait dans les arcanes d'une formation politique qui n'avait plus la même définition qu'à l'époque de son engagement communiste. Il s'attaqua fortement à la politisation des jeunes générations, enjeu majeur, selon-lui, pour le renouvellement des formes du socialisme. De l'échelle internationale à l'échelle cantonale, il conserva une inégale influence. Presque effacée de l'Internationale, elle se renforça dans son canton d'origine où il finit sa vie. Son engagement infra-partisan et cette perte d'influence à l'échelle internationale cachaient un espace du politique qui se situait au sein des organisations inter-partisanes et trans-courants. Cette perte d'influence au sein des institutions officielles de l'Internationalisme socialiste le poussa à repenser sa manière de militer à l'échelle internationale, en s'engageant, notamment, au sein de l'ISSS¹ de George D.H Cole et du Groupe d'Ostende, deux structures internationales et trans-partisanes. La recherche d'une troisième voie et l'innovation militante se conjuguèrent avec un intérêt croissant pour l'expérience yougoslave et l'organisation du nouvel État israélien. L'ancien secrétaire de l'Internationale communiste cherchait à réinterpréter les relations internationales à l'aune du non-alignement actif et militant. Si la pensée marxiste conservait un grand intérêt chez Jules Humbert-Droz, celui-ci consentait de militer au sein des cercles du pacifisme bourgeois. Il devint même président du Conseil des Associations suisses pour la paix (CASP), et côtoya d'autres cercles militants que ceux habituellement mobilisés au sein de la social-démocratie. Ainsi, De nouveaux réseaux qui ouvrirent sa sociabilité aux milieux bourgeois, religieux et syndicaux.

¹ International Society Study of Socialism.

Pour la première fois de sa carrière politique, le militant révolutionnaire devenait membre d'un parti sorti de l'ostracisme et non plus renvoyé dans les limbes de l'opposition. Dorénavant, il militait au sein d'une formation qui accomplissait une mue politique en s'intégrant à la vie politique institutionnelle fédérale. Certes, comme le souligne Bernard Degen, « ce [n'était] pas l'intégration presque inconditionnelle, mais la menace de se retirer qui avait aidé le PSS à obtenir son siège au Conseil fédéral »². Par ailleurs, l'élite politique suisse percevait encore le PS comme un danger, d'anciens alliés malheureux du bolchévisme et les instigateurs de la grève générale de 1918. Les Robert Grimm, Jules Humbert-Droz ou Walther Bringolf, qui avaient joué un rôle reconnu durant la Grève générale de 1918, occupaient encore de hautes fonctions au sein du SPS. Or, les événements de cette grande grève restaient encore dans les esprits de la bourgeoisie romande³. Cependant, cette intégration ne se produisait pas sans des remous. Le parti était traversé par des débats internes concernant la fin du capitalisme, l'analyse marxiste de la société et la prédominance du monde ouvrier en son sein. « Avant même les élections de 1959, le SPS, après de longues hésitations, révisa son programme. L'ancien, datant de 1935 et fondé sur une culture de classe, et la *Nouvelle Suisse* de 1942, ne correspondaient plus à la pratique du réformisme de croissance »⁴. Le choix de Jules Humbert-Droz fut assez simple, il continua de promouvoir le marxisme comme fondement du socialisme, mais s'accommoda des formes de la démocratie bourgeoise. Lors du congrès national de 1947, le secrétaire Humbert-Droz soutint le programme de *La Suisse nouvelle*. Il rappela, notamment, que ce texte, aux accents marxisants, était la base de travail des parlementaires socialistes, et qu'il permettait de gagner des batailles pour la classe ouvrière⁵. Son propos s'inscrivait dans la campagne en faveur de l'AVS (assurance vieillesse et survivance). Ce projet était, par ailleurs, conseiller fédéral radical Walther Stampfli aux sorties de la Seconde Guerre mondiale. La droite libérale et le patronat s'élevèrent contre ce projet de loi. Le 6 juillet, les électeurs rejetèrent le contre-référendum conservateur ; et ils donnèrent leur confiance à la nouvelle mouture de l'AVS avec

² «Nicht die fast bedingungslose Integration, sondern die Drohung auszuscheren, hatte der SPS zu ihrem Bundesratssitz verholfen»; DEGEN Bernard, *Sozialdemokratie: Gegenmacht? Opposition? Bundesratspartei? Geschichte der Regierungsbeteiligung der schweizerischen Sozialdemokraten*, Zurich, Orell Füssli Verlag, 1993, p. 54.

³ DER LINDEN Marcel Van, « Das cha nümme so wyter gah. Jetzt muess öppis lauffe!»: Vorläufiges zum Schweizer Landesstreik in vergleichender Perspektive», *Cahier AÉHMO-traverse*, hors-série. La grève générale de 1918, p. 116.

⁴ « Noch vor den Wahlen von 1959 revidierte die SPS nach langem Zögern ihr Programm. Das alte von 1935, das auf eine Klassenkultur baute, und die Neue Schweiz von 1942 entsprachen der Praxis des Wachstumsreformismus längst nicht mehr »; DEGEN Bernard, 1993, Op.cit., p.80.

⁵ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-04, Protocole du Congrès de Bâle, 30-31 août 1947, p.58.

près de 80% de voix favorables⁶. Par ailleurs, Jules Humbert-Droz ne s'appesantit pas sur l'AVS, mais il préféra évoquer la question des nationalisations. En effet, il jugea ces dernières insuffisantes, car elles n'avaient pas donné beaucoup de droits aux travailleurs au sein des entreprises. Il souhaitait accélérer

« la socialisation en intégrant au changement de propriétés le droit de contrôle des travailleurs, le droit de gestion des ouvriers. [...] Alors que la nationalisation [devait] assurer un rôle social nouveau aux travailleurs dans l'entreprise devenue propriété collective »⁷.

Le secrétaire du SPS continuait à s'inscrire dans la tradition léniniste du contrôle ouvrier, l'initiative revenaient aux travailleurs d'usine⁸. Sur les questions économiques et sociales, sa boussole restait le marxisme teinté de léninisme. Ses références étaient surtout *Le capital* de Marx et le *Que faire ?* de Lénine. Dans un article de 1951, l'ancien secrétaire de l'IC répondit aux socialistes qui « voudraient faire de la religion chrétienne le fondement du Socialisme »⁹ et abandonner le marxisme, que « non, le marxisme n'a pas fini son temps ! »¹⁰. Il défendait l'idée, assez juste du point de vue historique, que « les études de Marx et Engels [avait] formulé une série de théories et de lois qui [avait] permis à la classe ouvrière de conquérir la place qu'elle [avait] aujourd'hui dans la société »¹¹. À titre d'exemple, la plus-value restait pour lui le point le plus digne d'intérêt de la pensée marxiste, et son apport le plus significatif pour comprendre et combattre l'exploitation capitaliste¹². Dès lors, Jules Humbert-Droz se fit le défenseur, parfois à demi-mot, du marxisme dans les analyses et le programme de la social-démocratie moderne. Les nouvelles grilles de lecture de la social-démocratie allemande et scandinave ne le convainquirent point. La cogestion patronat/ouvrier lui semblait se rapprocher d'une forme atténuée de paternalisme chrétien. Cette nouvelle manière de penser le socialisme comme une forme laïcisée de du christianisme social ne lui convenait pas. Pour cet ancien pasteur converti à l'athéisme la religion chrétienne ne pouvait pas supplanter le marxisme dans « le fondement idéologique du socialisme »¹³. Reprenant la déclaration de Francfort, il renvoya la religion à

⁶ LEIMGRUBER Mathieu, « Syndicats et retraites en Suisse au XIXe siècle : du rêve mutualiste à la défense des assurances sociales », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, Vol.27, 2011, p.95.

⁷ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-04, Protocole du Congrès de Bâle, 30-31 août 1947, p.58.

⁸ BOSE Arun, « Lenin on socialist economy », *India Quarterly* 27, n°1, 1971, JSTOR, en ligne, <http://www.jstor.org/stable/45069718> [consulté le 20.12.2023].

⁹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°004815, Le marxisme et nous, 1951, p.1.

¹⁰ Ibid., p.4.

¹¹ Ibid., p.3

¹² Ibid., p.4.

¹³ VLCF-BVFSP, FJHD, n°004815, Op.cit., p.1.

« une affaire privée »¹⁴ qui ne devait pas devenir une base théorique du socialisme moderne. Cependant, il reconnaissait bien volontiers, car ce cheminement idéologique fut aussi le sien, « que les convictions socialistes [pouvaient] avoir leur origine dans la religion »¹⁵. Cela était le cas pour certains militants socialistes, tels que Ernest Gloor ou Leonhard Ragaz, dont les engagements se trouvaient liés au militantisme chrétien. La mutation d'une partie de la social-démocratie européenne faisait écho au renoncement à toute prétention révolutionnaire, et le plaçait dans une situation inextricable. Lui, dont les prétentions étaient de se poser en héritier de Lénine, se retrouvait dans un parti où le jeu de la démocratie bourgeoise devenait une fin en soi, et le marxisme une analyse parmi d'autres. Pourtant, il se plia à cette discipline.

Lors du congrès annuel du PSN qui se tint en septembre 1952, Jules Humbert-Droz rappelait les points importants de l'action militante du parti socialiste : continuer à soutenir les candidats socialistes, afin d'avoir des conseillers cantonaux et locaux ; et dans le même temps, mettre tout en œuvre pour soutenir des initiatives qui permettaient d'améliorer les conditions de travail à des travailleurs éloignés du monde ouvrier. Ainsi, il demanda à la section neuchâteloise de militer en faveur des initiatives sur l'amélioration du statut des agriculteurs, l'élargissement des complexes hôteliers, afin d'avoir des résultats aussi bons que ceux obtenus lors de l'initiative populaire « concernant la participation des entreprises de droit public aux dépenses pour la défense nationale »¹⁶. Au cours de cette dernière votation, le canton de Neuchâtel se classa deuxième dans l'ensemble des cantons romands, derrière le canton du Valais [non le Tessin] où 30,2 % des électeurs s'étaient exprimés en faveur de l'initiative contre 23,4 % dans le canton de Neuchâtel. Cette dernière fut toutefois majoritairement rejetée à près de 67,4 % des voix¹⁷. Démocratie représentative et référendaire devenaient les piliers de sa nouvelle tâche de secrétaire général du PS suisse. Éloignés plus que jamais des conceptions communistes de l'entre-deux-guerres, les socialistes devaient conserver des sièges afin de pouvoir prétendre à rester ou revenir au sein du Conseil fédéral. Ainsi, le parlementarisme social-démocrate demeurerait une stratégie politique essentielle pour le PSS.

Or, ces projets politiques et son calendrier ne s'accordaient pas toujours avec la tâche de secrétaire ; et des concessions devaient être faites par Jules Humbert-Droz, afin de ne pas

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-01, Congrès ordinaire du PSN, 17 février 1952, p. 8.

¹⁷ AFS, Chancellerie fédérale, Votations populaires, Initiative populaire concernant la participation des entreprises de droit public aux dépenses pour la défense nationale, 08.07.1951, en ligne, <https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/19510708/can157.html> [consulté le 10.02.2022]

franchir le Rubicon. Aussi, il est important de questionner la manière dont il mena ses secrétariats. L'attitude qu'il adoptait face aux oppositions (de gauche comme de droite). Au fond, nous devons nous demander quelle fut réellement son influence au sein du parti, et son audience auprès des différents courants du SPS. Encore en 1968, Jules Humbert-Droz ne cachait pas ses critiques à l'encontre de la démocratie dite bourgeoise, en développant tout un argumentaire qui tendait à souligner le fossé qui se creusait entre les citoyens — ceux qui étaient censés être les électeurs — et la représentation nationale. Ses attaques étaient moins virulentes en ce qui concernait la représentation locale — forme nécessaire de la vie politique communale. Son argumentaire se basait sur les thèses du socialiste Raniero Panzieri. Pour ce dernier, la représentation se définit « comme [étant] un corps spécifique, reflet de la séparation entre société civile et sphère politique »¹⁸. L'intellectuel italien explique que « la souveraineté populaire est transférée dans le Parlement, les droits des citoyens sont des droits formels »¹⁹. Jules Humbert-Droz fit le même constat dans la *Rote Revue*²⁰, après s'être rendu en terre yougoslave. L'initiative populaire et la démocratie référendaire restaient les derniers éléments à sauver de la démocratie bourgeoise. Elles « apparaissent comme l'expression la plus sensée du principe de la souveraineté populaire dans la démocratie de masse moderne », écrivait-il²¹. Jules Humbert-Droz se mobilisait régulièrement pour soutenir les votations, enchaînant, parfois, plusieurs réunions publiques dans la même semaine²². Son travail de secrétaire ne se bornait pas aux affaires des campagnes électorales ou de votation, il était un acteur tout autant majeur que polyvalent au sein du Comité du directeur. Ses compétences s'étendaient de la simple tâche administrative à des questions d'ordre plus politique. Il touchait à des domaines aussi variés que la presse, la formation, la propagande. Il participait à l'organisation des congrès internationaux ; il se rendait, aussi, aux commissions de politique nationale et de stratégie partisane. Le secrétaire endossait ainsi des missions diversifiées. Les militants locaux sollicitaient sa présence au cours des congrès régionaux [cantonaux]. Parfois, il représentait son parti lors de conférences internationales, ou lors de congrès nationaux d'autres partis socialistes

¹⁸ PANZIERI Raniero, *Le marxisme comme expérience — Écrits de Raniero Panzieri*, Paris, Eterotopia France, Coll. Rhizome, 2021 [années 1950], p. 83.

¹⁹ Ibid.

²⁰ Jules Humbert-Droz, « Der erste Kongress der Arbeiterräte Jugoslawiens », *Rote Revue*, vol.8, 36^{ème} année, 1957, p. 223, E-Periodica, en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-336998> [consulté le 20.05.2024].

²¹ Peter Gilg, « Votations », *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), version du 28.07.2016, traduit de l'allemand : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010378/2016-07-28/> [consulté le 28.01.2024]

²² Tableau des réunions et meetings, Annexes, p. 610.

en Europe. De telles tâches faisaient de lui un représentant de la direction du SPS à l'échelon tant local qu'international.

Administratives	Politiques	Information et propagande
La gestion et la direction politique du secrétariat	La gestion et la direction politique du secrétariat	Formation en Suisse allemande et romande
Préparation et organisation des congrès	Préparation et organisation des congrès	Représenter le parti auprès des organisations nationales et internationales du mvt ouvrier
Signer les circulaires, convocations fédérales	Représenter le parti auprès des organisations nationales et internationales du mvt ouvrier	Présider des commissions (propagandes, politiques)
	Être délégué suppléant au Comité de l'Internationale socialiste	Participer à la rédaction des revues (telles que la Rote revue)
	Présider des commissions (propagande, politique générale)	S'occuper de la presse (notamment en Suisse romande)
	S'occuper du contrôle politique au sein du Comité directeur	

Tableau 9: Fiche de poste du secrétaire central du SPS, 1953²³.

Un secrétaire sur tout « les fronts »

Derrière cette diversité de tâches et de missions se cachait une répartition interne plutôt inégale. Polyvalent, et non omnipotent, le secrétaire central travaillait avec des collaborateurs issus du Comité directeur, et dont les tâches étaient généralement plus spécifiques. Jules Humbert-Droz travailla au sein d'une commission, à l'orientation de la propagande du parti et à ses axes stratégiques afin de toucher le plus large public possible. Jules Humbert-Droz participa à la rédaction de la résolution sur la propagande présentée lors du congrès de 1947. Elle soulevait les points du recrutement de nouveaux membres, la création de nouvelles sections, la fondation de nouveaux groupes de jeunesse et de femmes, le gain de nouveaux abonnés à nos journaux²⁴. Jusqu'ici, la résolution n'apporta rien de neuf, ni même de tranchant par rapport aux objectifs traditionnels de propagande au sein de la social-démocratie. Cette résolution prévoyait que « pour la campagne suisse, le Secrétariat du SPS prévoit de publier une brochure spéciale

²³ ZH-SAZ, SPS, Ar. 1.220.6, Verteilung der Arbeit im Sekretariat der SPS, 1953, [document original Cf. Annexe].

²⁴ ZH-SAZ, SPS, Ar. 1. 116.3, Resolution zur Agitation und Propaganda, 1947, p.1.

d'agitation et d'autres documents de propagande»²⁵ à l'attention des sections. Le terme d'agitation restait très connoté et renvoyait à une culture politique héritée des organisations communistes des années 1920. La culture politique de Jules Humbert-Droz en matière de propagande restait encore celle apprise au cours de ses longues années de militantisme au sein des organisations du mouvement communiste. Ainsi, la presse, l'agitation et la formation se présentaient comme étant les trois piliers d'une propagande réussie. La massification du mouvement politique, chère aux communistes et oubliée par les sociaux-démocrates de l'entre-deux-guerres, restait intacte dans l'esprit du nouveau secrétaire du SPS²⁶. Il comprenait fort bien que dans une période où le mouvement communiste européen paraissait au zénith de son influence dans les plus grandes capitales du continent, l'utilisation des mêmes armes que l'adversaire devenait nécessaire. Les socialistes devaient oser se retrouver sur le même terrain, afin de pouvoir les concurrencer. Ainsi, l'agitation demeurait l'un des moyens d'occuper ce terrain et de regagner le cœur de la classe ouvrière. Il demandait de renforcer les contenu théorique – notamment au sein de la *Rote Revue*²⁷ –, d'appuyer le financement et la centralisation de la presse²⁸ et de diffuser du contenu dit culturel (film, littérature ou art)²⁹. Lui-même donna de nombreuses conférences sur l'histoire du mouvement ouvrier et des sociétés industrielles³⁰. La réalité était moins reluisante. Jules Humbert-Droz dut revoir ses prétentions à la baisse, car les principes de l'agitation et la création de groupes spécifiques, dont les jeunes, ne convenaient pas nécessairement à la vieille garde sociale-démocrate. Des voix très critiques s'élevèrent contre la reconstitution des Jeunesses socialistes. Pierre Graber, par exemple, s'y opposait, et déclara, à ce propos, « que ce jour-là, il [l'informateur] aurait mieux fait de se casser les deux jambes »³¹. L'aspect trop totalitaire, ou le manque de contrôle du parti sur la jeunesse gênait passablement les anciennes générations. Ces derniers se souvenaient de la création de l'IC, où une partie des JSS militait en faveur de l'adhésion à la nouvelle Internationale de

²⁵«Für die schweizerische Werbeaktion gibt das Sekretariat der SPS eine besondere Agitationsschrift und weiteres Werbematerial heraus. »; ZH-SAZ, SPS, Ar. 1. 116.3, Resolution zur Agitation und Propaganda, 1947, p.1.

²⁶ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-04, Bericht der JHD an den Ordentlichen Kongress der SPS, Zurich, 2-3 juil. 1955, p.61.

²⁷ Ibid., p.59-60

²⁸ Ibid., p.59

²⁹ Ibid. p.60.

³⁰ VLCF-BVFSP, FJHD, n° 05067, Conférence sur les monopoles, 1951.

³¹ VLCF-Club 44, Médiathèque, « De La Chaux-de-Fonds à Berne en passant par Lausanne, souvenirs et réflexions de Pierre Graber », Conférence animée par René Meylan, 24 avril. 1982, p. 8 min. 35., en ligne, <https://www.club-44.ch/archive/De-La-Chaux-de-Fonds---Berne-en-passant-par-Lausanne-souvenirs-et-r--flexions-170889> [consulté le 20.05.2024].

l'ensemble des organisations socialistes du pays. Plus tard, dans l'entre-deux-guerres, les régimes fascistes, nazis et soviétiques utilisèrent ces organisations de jeunesse pour alimenter les partis au pouvoir de cadres formés et formatés. Alors que, Jules Humbert-Droz y voyait un moyen de garder la vitalité du parti³². La vitalité des PC occidentaux tenait aussi à leur capacité à mobiliser une partie de la jeunesse, et faire naître en eux un intérêt pour le mouvement communiste. Dès 1949, Jules Humbert-Droz alertait sur le fait que le parti avait besoin de se renforcer.

« Notre parti a besoin de gagner plus de terrain dans le secteur privé, chez les jeunes et aussi chez les femmes, en particulier chez les femmes qui travaillent, si nous voulons progresser »³³.

Or, cette renaissance des jeunesses socialistes, tout comme l'établissement d'une propagande efficace, devait s'accompagner d'une formation solide³⁴. L'éducation politique prenait une place prépondérante dans son travail de secrétaire, puis de cadre. La formation des militants devait être plus conséquentes afin de mieux appréhender leur nouvelle mission : la défense de la classe ouvrière et le combat contre les injustices. C'était, ici, l'une de ses expressions les plus pugnaces de sa culture politique léniniste, et de son ancienne culture religieuse protestante. Il mit toujours un point d'honneur à promouvoir la formation politique et théorique des cadres. Jules Humbert-Droz n'hésitait pas à joindre la parole aux actes. Lui, qui durant ses études secondaires au Gymnase de La Chaux-de-Fonds avait voulu, dans un premier temps, épouser la profession de pédagogue, fit parler son appétence pour l'enseignement. Il renoua avec sa tradition d'enseignement marxiste lorsqu'il dispensa des cours devant des militants ou sympathisants socialistes des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève³⁵. Ancien pasteur, il cherchait à donner une morale socialiste à son auditoire, en professant la meilleure manière de faire de la politique et insistant sur le désintéressement dans l'engagement politique. Ses conférences à valeur pédagogique s'absolvaient volontiers des codes staliniens, afin de parler au plus grand nombre de ses auditeurs, tout en rompant avec son ancien milieu communiste. Jules Humbert-Droz cherchait avant tout une forme d'unité dans la formation politique, une

³² JSS de Delémont, « Une Conférence publique de JHD pour le jeune », *La sentinelle*, 25 novembre 1950, p. 2., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19501125-01.2.8> [consulté le 20.05.2024].

³³ « Unsere Partei hat es nötig, in der Privatarbeiterschaft, in der Jugend und auch bei den Frauen besonders bei den werktätigen Frauen mehr Boden zu gewinnen, wenn wir uns nach vorwärts entwickeln wollen. », VLCF-BVFSP, PSN, PSN-04, Bericht der JHD an den Ordentlichen Kongress der SPS, 1949, p. 66.

³⁴ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-04, Bericht der JHD an den Ordentlichen Kongress der SPS, Zurich, 2-3 juil. 1955, p.60.

³⁵ Annexes, Tableau des cours et causeries de JHD, p. ?

meilleure compréhension des enjeux du mouvement ouvrier et une plus grande connaissance de son histoire. Le « professeur » Humbert-Droz défendait l'idée que « l'expérience et la dialectique [avaient été], et [étaient] encore, à la base de la méthode marxiste »³⁶. À ce titre, elles devaient être apprises par les militants socialistes, et pour cela, le parti devait allouer des moyens à l'éducation de ses membres. Aussi, les cours de Jules Humbert-Droz cours s'inspiraient des mêmes méthodes analytiques – quitte à donner une lecture parfois téléologique des événements. Avec force d'évolution, le déroulé chronologique de son propos devenait un élément central pour comprendre ce qui avait été – le passé, ce qui était – le présent, pour expliquer ce qui devait être – l'avenir. Si Jules Humbert-Droz forçait, à dessein, les traits de son matérialisme dialectique et historique, il n'en critiquait pas moins les anciennes manières de comprendre, d'interpréter et d'enseigner le marxisme.

« Le marxisme est souvent exposé par des professeurs d'université, par des propagandistes et des militants du parti comme un ensemble de dogmes, de vérités intangibles et indiscutables. On en a fait une doctrine. Cette façon scolastique d'aborder l'étude du marxisme peut être commode pour le pion et ses étudiants. Elle fait en réalité une caricature du marxisme. C'est d'elle que Marx disait « Je ne suis pas marxiste ! »³⁷.

Son propos s'adressait directement aux « professeurs de partis », et notamment à l'Italien Armando Fedeli, alors directeur de la *Scuola Centrale del Partito*³⁸. Le secrétaire du SPS critiquait ses anciens camarades, dont il trouvait le marxisme trop étriqué et proche du stalinisme. À l'inverse, les sociaux-démocrates avaient quelque peu laissé de côté les critiques sociales et politiques détaillées au sein de leur programme. Emil Walter se félicita de cet allègement lors du congrès de 1952³⁹. Ceci ne plaisait guère à Jules Humbert qui utilisa les connaissances acquises au sein du mouvement communiste pour les exporter, à mots couverts, au sein de la social-démocratie. L'expérience jouait, ici, un rôle prépondérant dans la mise en œuvre d'une nouvelle formation militante. Le retour à la théorie et aux connaissances semblait faire recette. Les sociaux-démocrates gagnèrent des membres au cours des années 1950. À la fin des années 1950, le parti en comptait près de 55 000, soit près de 10 000 de plus qu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale⁴⁰. Or, dans certains cantons, ce phénomène ne se manifestait

³⁶ VLCHF-BVFSP, FJHD, n°004815, Le marxisme et nous, 1951, p.2.

³⁷ Ibid.

³⁸ FIG, bb. 489, Istituto di studi comunisti "Palmiro Togliatti (1956-1993).

³⁹ WALTER Emil J., « Eine grundsätzliche Revision des Parteiprogrammes der SPS », *Rote Revue*, vol.10, 31^{ème} année, 1952, p.280., E-Periodica, en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-336666> [consulté le 20.05.2024].

⁴⁰ DEGEN Bernard : "*Parti socialiste (PS)*", *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), version du 24.01.2022, traduit de l'allemand., en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017393/2022-01-24/>, [consulté le 13.01.2024].

guère, au contraire. André Tissot, conseiller général PS de la ville de La Chaux-de-Fonds, se désolait de voir le peu de formation qui était dispensée aux personnes chargées de mener la propagande. « Or, il serait extrêmement utile pour les propagandistes d'avoir quelques bases et de connaître quelques points de ce qui a été fait et ce que l'on va faire dans l'intérêt de la classe ouvrière »⁴¹. Une telle situation conduisait le parti à perdre des membres en même temps qu'il gagnait de l'influence en termes d'électorat. Pourtant, le secrétaire général du PSS ne ménageait pas ses efforts pour former les cadres et militants du parti. Il donna plus de 200 conférences, réunions publiques, ou causeries entre militants au cours de son secrétariat⁴². Les sujets abordés comprenaient aussi bien des questions internationales que des problématiques liées à la démocratie bourgeoise ou aux stratégies pour faire advenir une société socialiste en Suisse. Mais, Jules Humbert-Droz ne pensait plus que le parti restait l'unique acteur de la révolution socialiste. Selon lui, « il appartient au travailleur de maintenir la flamme du socialisme »⁴³ et le parti n'était qu'un support, une béquille pour le prolétariat. Par ailleurs, il comprenait bien que le parti socialiste n'avait pas la même réalité et la même implantation selon les cantons. La section romande souffrait d'un déficit par rapport à sa voisine alémanique. Genève avait rencontré de grandes difficultés à se rétablir après la scission nicoliste et la naissance du PST. Dans une moindre mesure, il en allait de même pour PSV. Du côté de Fribourg et du Valais, les choses demeuraient encore plus difficiles. La démocratie chrétienne continuait d'exercer un rôle politique, voire social prépondérant⁴⁴. En embuscade, et loin de leurs scores d'antan, se trouvaient les radicaux qui faisaient figures de second couteau du bloc bourgeois depuis 1945. Les difficultés rencontrées par la plupart des sections romandes, à l'exception de la section neuchâteloise, conduisirent le secrétaire général du PS à s'occuper plus souvent de leurs affaires. Il apporta son aide à la section genevoise à la fin des années 1940. Une aide que le président du PSG, Albert Dupont-Willemin, ne manqua pas de souligner :

« Notre parti ne peut que se féliciter des rapports qu'il entretient avec le secrétaire central du Parti socialiste suisse. Nous avons toujours trouvé auprès du secrétaire Jules Humbert-Droz une grande compréhension pour nos besoins et pour la situation difficile dans laquelle nous nous [trouvions] à Genève »⁴⁵.

⁴¹ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-01, Rapport du congrès du PSN, le 20 février 1955, p.6.

⁴² Tableau des réunions données par JHD, Annexes, p. 614-615.

⁴³ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-01, Exposé de JHD, le 20 février 1955, p. 19.

⁴⁴ ALTERMATT Urs, *Le catholicisme au défi de la modernité : l'histoire sociale des catholiques suisses aux XIXe et XXe siècle*, Lausanne, Payot, 1994.

⁴⁵ BCUL, Presse, B 8995, « Rapport présidentiel du camarade Dupont : activité du Comité directeur du PSG », *Le Peuple*, n°54, Mars 1949, p.3.

Lors du congrès du PSN en février 1955, le président du PSN, Fritz Humbert-Droz, remercia chaleureusement Jules Humbert-Droz. La présence du secrétaire général « [montrait] combien l'influence des Romands [était] importante dans les organes directeurs du parti »⁴⁶. En retour, Jules Humbert-Droz souligna l'important travail mené par les sections romandes au sein du PSS, notamment sur les questions militaires et de l'armement, qui distinguaient profondément certaines sections romandes de leurs consœurs alémaniques. À ce sujet, le secrétaire du SPS essaya de montrer les différences minimales qui pouvaient demeurer entre les sections romandes et la base alémanique du PSS :

« Dans les sections de suisse alémanique, lorsqu'on s'adresse à la base, on constate que beaucoup de nos camarades ont les mêmes opinions que les Romands en matière de dépenses militaires »⁴⁷.

Ce « Röstigraben » au sein du PSS émanait de deux phénomènes. Le premier était qu'il existait un déséquilibre entre les sections romandes et alémaniques ; et le second émanait du fait que le secrétariat général et le Comité directeur se trouvait à Zurich. En effet, « sans discussion, Zurich [fut] désigné comme siège du Comité directeur »⁴⁸. Et ledit Comité directeur comprenait une large majorité de Suisses alémaniques avec : Hans Oprecht (Zurich), Paul Meierhans (Zurich), Willy Spühler (Zurich), Hans Nägeli (Zurich), Fritz Grütter (Berne), Erwin Schneider (Berne), Walther Bringolf (Schaffhouse) et l'Argovienne Margrit Kissel-Brutschy⁴⁹. Jules Humbert-Droz devait prendre en considération ces deux éléments dans ses pratiques de direction. Cependant, son travail auprès des sections romandes le faisait apprécier par les militants romands qui comprenaient le poids qu'une figure telle qu'Humbert-Droz pouvait apporter à leurs revendications. Par ailleurs, l'activité mise en œuvre par l'ancien secrétaire du PS suisse avait été, comme à son habitude, très remarquée par ses pairs et les militants des sections locales. Aussi, son départ avait été, selon le président du PS chaux-de-fonnier, Petithuguenin, « une perte difficile, pour ne pas dire impossible à compenser pour la Suisse romande »⁵⁰. Sa stature et son savoir lui permettait de prendre aisément la parole et de défendre les intérêts

⁴⁶ L.D, « Au congrès du parti socialiste neuchâtelois », *La sentinelle*, n°44, 66^{ème} année, 21 février 1955, p.4. E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19550221-01.2.15> [consulté le 20.05.2024].

⁴⁷ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-01, Exposé de JHD, le 20 février 1955, p. 19.

⁴⁸ BCUL, Presse, B 8995, « Le congrès du parti socialiste s'est tenu samedi et dimanche à Zurich », *Le Peuple*, n°156, 9 juil. 1951, p.2.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-01, Rapport du président, Petithuguenin, au Congrès ordinaire du PSN du 8 mars 1959, p.4.

romands face aux sections alémaniques. Les anciennes querelles datant de la période de la Troisième Internationale s'étaient effacées au profit d'une bonne entente. La section la plus résolument opposée au retour du couple Humbert-Droz au sein de la social-démocratie, à savoir le PSN, choisit Jules Humbert-Droz, en mars 1959, pour devenir le secrétaire cantonal de la section de Neuchâtel. L'arrivée de nouveaux membres, plus jeunes, modifia le rapport de force au sein du parti ; et le souvenir des Charles Naine et Édouard-Pierre Graber n'avait plus la même prégnance au sein du PSN. À la fin de son mandat de secrétaire national, Jules Humbert-Droz ouvrit une nouvelle page de son expérience militante, écrite, cette fois-ci, avec les lettres de noblesse du terrain local.

Retour à « la Tchaux » : (re)devenir un cadre local

Âgé de soixante sept ans, Jules Humbert-Droz retourna vivre, avec Jenny, dans leur région natale de Neuchâtel. Là où tout avait commencé. Le couple prépara son retour à la fin de l'hiver 1958 et au début l'année 1959, et s'installa à La Chaux-de-Fonds. Dans les premiers temps de leur installation, ils habitèrent au 20 de la Rue du 1^{er} août⁵¹, à deux encablures de la rue où ils vécurent les débuts de leur engagement politique, au 27, rue Philippe Matthey. Celle-là même où s'exerçait la surveillance policière et d'où partaient les brochures révolutionnaires de la région au cours de la Première Guerre mondiale. Depuis, Jules et Jenny avaient fait du chemin, vu du pays, pris de nombreux coups, subi certaines déconvenues et connu beaucoup de joie. Ils revenaient au pays, non pour y mourir, mais pour continuer à être utiles à leur parti et à leur région. Malgré le fait que Jules Jenny Humbert-Droz avait l'âge canonique de la retraite, à savoir 67 et 66 ans, ils ne comptèrent pas laisser leur engagement de côté. Si la vigueur du corps s'était quelque peu altérée avec le temps, celle des convictions demeurait intacte. Le 5 mars 1959, alors que s'ouvrait le Congrès ordinaire du PS neuchâtelois, le président Petithuguenin prit la parole. Il annonça le vœu des socialistes de voir leur camarade Humbert-Droz continuer à « travailler encore et [à] servir le parti dans la mesure de ses moyens et selon ses capacités médicales »⁵². La solution fut trouvée assez naturellement par la direction du PS neuchâtelois qui lui proposa de remplacer le conseiller national et député au Grand Conseil neuchâtelois, Claude Berger, au poste de secrétaire cantonal du parti. Une passation de pouvoir qui eut lieu le 1^{er} avril de l'année 1959. L'arrivée de Jules Humbert-Droz intervint après deux votations qui se tinrent au début de l'année, et qui se soldèrent par une réussite toute relative. Si la première initiative concernant le suffrage féminin en matière fédérale fut gagnée d'une

⁵¹ VLCF-BVFSP, Police des étrangers, Dossier de Jules et Jenny Humbert-Droz.

⁵² VLCF-BVFSP, PSN, PSN-01, Congrès ordinaire du PSN du 8 mars 1959, Op.cit., p.5.

courte tête dans le canton, avec près de 52,2 % des voix favorables ; la seconde, concernant l'initiative de politique sociale intitulée « 3 semaines de vacances pour tous » fut rejetée⁵³. Mise en concurrence directe avec une contre-initiative du Grand Conseil neuchâtelois, elle fut battue par 29 727 voix contre 16 582⁵⁴. Victime de la loi du « double rejet », à savoir lorsqu'un projet est rejeté par le Parlement et le peuple, elle ne passa pas les Fourches Caudines du peuple. Au niveau fédéral, l'initiative sur le suffrage féminin ne parvint pas à franchir la barre des 50 %, et elle fut même marquée par un net rejet — 66,9 % des voix contre⁵⁵. Dès son arrivée en mars 1959, Jules Humbert-Droz géra la question de la candidature d'Adolphe Graedel, alors vice-président de la FOMH et conseiller national sortant. Le Cartel syndicat recommanda le cumul de la candidature d'Adolphe Graedel sur l'ensemble de la liste 5, incitant, ainsi, les électeurs à barrer l'un des quatre autres noms de la liste⁵⁶. Par ailleurs, Jules Humbert-Droz s'exprima contre une liste comportant seulement quatre noms et favorisant, de ce fait, le panachage avec d'autres listes de gauche (POP et Nouvelle Gauche). Le nouveau secrétaire de la section neuchâteloise repoussa avec force la proposition d'apparemment envoyée par le POP. Ainsi, son argument restait le même depuis l'année 1945 : ne pas « s'allier à un parti qui [avait] avalisé tous les crimes staliniens, l'écrasement de Budapest »⁵⁷. Il rappela également l'obligation de discipline des sections cantonales concernant les décisions du Congrès national⁵⁸. Mais l'affaire Graedel posa une autre question, celle des relations que le PSN entretenait avec le Cartel syndical. Le secrétaire du PSN critiqua la manière dont les pourparlers sur la candidature Graedel se déroulèrent, et le fait que les socialistes durent discuter avec le Cartel en présence de populistes et de travaillistes⁵⁹. Il se prononça en faveur d'une révision des rapports entre le PSN et le Cartel syndical : « Nous devrions revoir la question de nos relations avec les syndicats et la base des discussions entre socialistes représentants du Comité cantonal et du Cartel syndical »⁶⁰. Il ne souhaitait plus que des membres d'autres partis fussent conviés à ces

⁵³ « Grande victoire pour la cause féministe — Vote décevant sur les trois semaines de vacances », *La Sentinelle*, n°26, 69^{ème} année, 2 fév. 1959, p. 4., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19590202-01.2.18> [consulté le 20.05.2024].

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ AFS, DP, Votations, Arrêté fédéral du 13.06.1958 sur l'institution du suffrage féminin en matière fédérale, en ligne, <https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/19590201/can191.html> [consulté le 20.05.2024].

⁵⁶ « Élections au Conseil National des 24 et 25 octobre 1959 », *La lutte syndicale*, vol.40, n°41, 14 octobre 1959, p.3., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LLS19591014-01.2.7.1> [consulté le 20.05.2024].

⁵⁷ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-01, Procès-verbal du Congrès extraordinaire du PSN, 12 sept. 1959, p.3.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ On désignait les travaillistes, les membres de la Nouvelle gauche socialiste.

⁶⁰ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-01, Rapport du Secrétaire du PSN, Jules Humbert-Droz, 6 mars 1960, p.2.

discussions qui concernaient seulement le PSN et ses militants. Sans quoi, le Cartel aurait donné du grain à moudre aux populistes et dans une moindre mesure aux travaillistes. En 1961, il définissait les perspectives relationnelles entre le PSN et le Cartel syndical comme suit :

« Sans vouloir mettre le Cartel syndical sous la tutelle du Parti socialiste, ni admettre sur le Parti une tutelle quelconque des syndicats, nous pensons que des consultations préalables et des discussions fraternelles sur les problèmes qui intéresseront parti et syndicat contribueront à une meilleure compréhension réciproque et une collaboration sur le terrain social, dans l'intérêt des travailleurs »⁶¹.

Dès sa prise de fonction, Jules Humbert-Droz déclara que PSN devait se renforcer, gagner en influence au sein de la classe ouvrière, des syndicats⁶², auprès des femmes⁶³, et des jeunes⁶⁴. Son premier rapport énoncé lors du congrès ordinaire du PSN, début mars 1960, ne manquait d'avoir un ton très offensif concernant le recul du PSS dans le canton. Il n'hésita pas à qualifier d'échec les dernières élections qui s'étaient tenues en 1959⁶⁵, et en appela à un renforcement du travail de terrain dans les différentes sections cantonales, et notamment auprès des femmes qui avaient obtenu le droit de vote en septembre 1959. Le parti devait apporter des moyens à la création d'une « organisation des femmes dans le parti »⁶⁶, au sein de laquelle Jenny Humbert-Droz eut une place importante en assurant la liaison avec le Secrétariat féminin du PSS⁶⁷. Jules Humbert-Droz continuait à faire parler son expérience en matière de stratégie politique et d'organisation de la propagande. Au congrès cantonal de 1961, il fut question de mener plus efficacement les campagnes de votation, notamment en cherchant les alliances avec les syndicats et la Nouvelle gauche⁶⁸. Ce nouveau courant naquit des critiques adressées aux partis traditionnels de gauche. L'organisation considérait le PSS et le POP comme étant dans une forme d'immobilisme et d'oppistion stérile. Elle se vouait une force rassembleuse à gauche, qui se proposait une voie médiane entre le tournant réformiste du PSS et la trop grande emprise de Moscou sur le POP. Petit parti, la Nouvelle gauche n'arriva pas à connaître une persée

⁶¹ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-01, Rapport de gestion du Comité cantonal, Congrès ordinaire du 12 mars 1961, p.3.

⁶² Ibid., p.7.

⁶³ Ibid., p.6.

⁶⁴ Ibid. p.7

⁶⁵ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-01, Rapport du Secrétaire du PSN, Jules Humbert-Droz, 6 mars 1960.

⁶⁶ Ibid., p.7

⁶⁷ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-01, Rapport de gestion du Comité cantonal, 12 mars 1961, Op.cit., p. 1.

⁶⁸ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-01, Bulletin parti socialiste neuchâtelois, janvier 1961, p. 2.

importante dans le paysage politique neuchâtelois, malgré un travail idéologique et de terrain⁶⁹. Jules Humbert-Droz critiquait le manque d'assise du parti, et son aspect groupusculaire. Le chaud-de-Fonnier pensait que la seule alternative était celle proposée du PSS et la (re)création d'une aile gauche combative au sein des structures du parti. En 1963, son vœu fut exaucé, quand la majorité de la Nouvelle gauche socialiste neuchâteloise intégra le PSN⁷⁰, et que le jeune René Meylan fut nommé directeur de *La Sentinelle*. Son mandat de secrétaire cantonal devait s'arrêter le 31 janvier 1966⁷¹, après qu'il eut donné sa démission au Comité cantonal. Cependant, il continua à assurer l'interim jusqu'en janvier 1967, date à laquelle François Blum prit ses fonctions de secrétaire cantonal du PSN. En effet, la maladie, au cœur, ne lui permettait plus de mener une activité aussi soutenue qu'avant, au sein d'un parti qui avait besoin de se rajeunir et de recruter de nouvelles têtes. De 17 331 à 14 657⁷² adhérents, le PSN perdit 15% de ses effectifs au cours du secrétariat de Jules Humbert-Droz. Malgré ces pertes, le PS neuchâtelois conserva ses sièges dans le canton. Le secrétaire sortant fit le constat de cet échec : « Malheureusement, l'année 1966 dont le PSN avait cherché à faire une année de propagande et de recrutement n'a pas donné les résultats qu'on pouvait en espérer. [...] Il prouve que beaucoup de personnes qui soutiennent le parti socialiste et votent pour ses candidats ne veulent pas s'engager ou hésitent à la faire »⁷³. Malgré cet échec et son retrait des responsabilités politiques, Jules Humbert-Droz restait un militant, dont l'objectif était celui de servir son parti. Dans son dernier rapport présenté aux délégués du PSN, l'ancien secrétaire socialiste évoquait sa volonté de continuer à travailler au sein du parti, pour la classe ouvrière : « En reprenant ma place dans le rang, je ne cesserai pas de vouer ce qui me reste de forces et d'expérience au service de la cause de l'émancipation et de la promotion sociale des travailleurs et à celle, plus grande encore, du désarmement et de la paix entre les hommes »⁷⁴. Le message ne contenait plus vraiment de référence claire à la lutte de classe, le contenu se faisait moins révolutionnaire et le vocabulaire utilisé sonnait comme celui d'un réformiste. Sans avoir abandonné complètement ses idées socialistes d'antan, Jules Humbert-Droz laissait derrière lui ses conceptions ouvertement révolutionnaires des années 1940, celles qu'il avait encore après avoir été exclu du KPS. Les dernières années militantes de sa vie virent son rapprochement avec le

⁶⁹ « Interview d'Yves Velan », Domaine Public, n°4, 18 décembre 1963, p.4., en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-1029096> [consulté le 09.07.2024].

⁷⁰ SPIRA Raymond, « C'était la Nouvelle gauche », *Nouvelle Revue Neuchâteloise*, n°97, mars 2008.

⁷¹ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-01, Bulletin du PSN, No48, décembre 1966, p.1.

⁷² VLCF-BVFSP, PSN, PSN-01, État comparatif des timbres vendus en 1965/1966, Congrès du PSN du 15 février 1967, p.1

⁷³ Ibid., p.2.

⁷⁴ Ibid., p.9.

pacifisme bourgeois et chrétien, celui qui avait côtoyé au temps de sa jeunesse, et qu'il avait effacé lors de son entrée dans le bolchévisme. Or, sa conversion au réformisme ne l'interdisait aucunement de tremper sa plume dans une encre très caustique pour critiquer ses adversaires politiques. La polémique restait son terrain de jeu favori lorsqu'il s'agissait d'émettre une opinion ou reprendre une controverse dans la presse partisane.

Ferrailler avec les adversaires politiques

Officiellement retiré des responsabilités, Jules Humbert-Droz continuait à prendre la plume pour alimenter *La Sentinelle*, dont les abonnés s'amenuisaient au cours des années 1960. Souvenir de ses débuts, *La Sentinelle* avait été l'objet de bon nombre de ses polémiques au cours de sa vie politique. Les deux secrétariats de Jules Humbert-Droz – le général autant que le cantonal – furent marqués par des débats sévères dans les colonnes de la presse socialiste et communiste. L'ex-communiste ne perdit pas son habitude d'écrire, parfois sur un ton vif, ce qu'il pensait de ses adversaires. Le socialiste neuchâtelois évoqua son goût pour la polémique, pourvu qu'elle restât constructive et exempte d'attaques personnelles. Dès ses premiers pas au sein du secrétariat du PSS, Jules Humbert-Droz ferrailla sur les questions de l'unité d'action avec les communistes. « Partout en Europe occidentale, dans les années 1945-1947, les appels à l'unité d'action avec les communistes étaient une des principales revendications de l'aile gauche de la social-démocratie »⁷⁵. Jules Humbert-Droz faisait partie des militants qui prônaient l'unité d'action avec les communistes dits volontaires, ceux qui souhaitaient discuter avec l'aile encore marxiste du PS. Devant les délégués italiens du PSI : « Nous savons que des divergences nous séparent des communistes, mais ce qui nous rapproche d'eux, c'est que le socialisme est plus grand que tout ce qui peut nous séparer »⁷⁶. Cette position était fortement critiquée par l'aile droite du parti, dont Pierre Graber – fils de l'ancien conseiller Ernest-Paul Graber – et Arthur Schmid. Ce dernier prit la parole lors du Congrès de 1948 pour dénoncer ceux qui, au sein du PSS, étaient tentés de s'allier avec les communistes⁷⁷. Ce dernier n'appréciait guère les nouvelles fonctions de l'ancien communiste au poste de secrétaire romand du PSS. De vieux antagonismes qui remontaient à la période de la fin de la Première Guerre mondiale et de l'entre-deux-guerres n'étaient pas encore éteints. Au sein des montagnes neuchâteloises, les socialistes représentaient une aile davantage réformiste. Les sections romandes – à l'exception du PS valais - entretenaient un rapport ambigu au marxisme et à la lutte des classes. Or,

⁷⁵ BUCLIN Hadrien, 2019, Op.cit. p. 116.

⁷⁶ BCUL, Presse, B 8995, « Grand discours de Jules Humbert-Droz au congrès socialiste italien », *Le Peuple*, n°8, 11 janv. 1947, p.3.

⁷⁷ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-01, Intervention d'Arthur Schmid lors du Congrès de 1948, p.93-94.

l'année 1947 marqua un tournant dans les prises de position de Jules Humbert-Droz concernant l'Union soviétique et l'unité action avec les communistes. La prise de pouvoir par Klement Gottwald en Tchécoslovaquie ouvrit des plaies encore douloureuses entre la PST et le nouveau dirigeant romand du PSS.

Jules Humbert-Droz affirma, sans ambages, que la crise « qui se développe au sein du parti » popiste était un « élément favorable pour nous », car « il permettra de développer notre action et de redevenir le parti de la classe ouvrière »⁷⁸. Alors qu'éclatait la Deuxième Guerre froide, les deux années d'euphorie du PST-POP romand, 1945-1947, touchaient à leur fin. Les scores électoraux déclinèrent et les anciennes victoires devenaient de nouvelles défaites. L'effet Léon Nicole à Genève et Maurice Jeanneret-Minkine dans le canton de Vaud ne suffisait plus à apporter de bons scores électoraux, alors même que ces deux cantons restaient des bastions du mouvement communiste romand. Quant aux aires linguistiques, que ce soit le PdA ou le PdL, ils n'arrivaient pas à garder l'enracinement qu'ils avaient pu avoir au cours de l'entre-deux-guerres. Les villes de Bâle et de Zurich regroupaient, en Suisse alémanique, les principaux bastions du communisme suisse, loin devant les sections romandes et tessinoises. Les communistes durent attendre l'après Seconde Guerre mondiale pour devenir les places importantes du renouveau communiste en Suisse⁷⁹. Le SPS les dépassait largement en termes de vote et d'adhérents. Christophe Büchi écrit que « le consensus anticomuniste était plus fort en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Et cela conduisit à des manifestations occasionnelles de méfiance de part et d'autre »⁸⁰.

Alors que le secrétaire général du PCUS, Joseph Staline, rendait son dernier souffle, le secrétaire romand du PSS, Jules Humbert-Droz, envoya une charge contre ses anciens camarades, en les accusant de propager un nouvel antisémitisme. Il publia un article dans lequel il déclara que « pour justifier ou excuser l'antisémitisme de Staline, la *Voix ouvrière* publie sous le titre "Judaïsme, sionisme et antisémitisme" une bien étrange théorie [...] : les juifs ne sont pas une nation »⁸¹. Jules Humbert-Droz fit le procès de l'antisionisme présent au sein du

⁷⁸ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-01, Congrès ordinaire du PSN, 17 février 1952, p. 8.

⁷⁹ BÜCHI Christophe, „Röstigraben“: *das Verhältnis zwischen deutscher und französischer Schweiz – Geschichte und Perspektiven*, Zürich, NZZ Verlag, 2001 [2000], p.247.

⁸⁰ « Der antikommunistische Konsens war in der deutschen Schweiz stärker als in der welschen Schweiz. Und dies führte zu gelegentlichen Misstrauensbekundungen hüben und drüben. »; Ibid., p.248.

⁸¹ « Um den Antisemitismus Stalins zu begründen oder zu entschuldigen, hat die „Voix ouvrière“ unter dem Titel „Judentum, Zionismus und Antisemitismus“ einen recht sonderbaren „theoretischen [...] „Nein, die Juden sind keine Nation », HUMBERT-DROZ Jules, « Neue Antisemitismus », *Berner Tagwacht*, n°51, 61^{ème} année, 3 mars 1953, p. 1., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=TGW19530303-01> [consulté le 20.05.2024].

mouvement communiste en l'assimilant à un nouvel antisémitisme. Il évoqua longuement les procès qui se produisaient à Moscou ou dans les démocraties populaires.

« Les communistes, qui saisissent bien la fécondité de cette nouvelle vague d'antisémitisme, tentent de se défendre en déclarant que les procès actuels à Moscou et dans les démocraties populaires ne sont pas dirigés contre les Juifs en tant que tels, mais seulement contre les agents de l'impérialisme américain »⁸².

Ces « agents étatsuniens » étaient d'anciens communistes qui avaient combattu dans la résistance ; c'était le cas, notamment, d'Arthur London, dont le procès de 1952 fit grand bruit. Aussi, Jules Humbert-Droz percevait l'URSS de cette époque comme un nouvel impérialisme drapé d'un anti-impérialisme de bon aloi. Ces accusations n'étaient pas de nature à détendre les relations entre l'extrême-gauche popiste et Jules Humbert-Droz. Au contraire, elles venaient accentuer une rivalité politique entamée depuis la fin de Seconde Guerre mondiale qui ne laissait que peu de place au dialogue. Le secrétaire du PSS jouissait d'une réputation de fin connaisseur du monde communiste, et ses camarades de parti pensaient qu'il était l'un des rares – avec Walther Bringolf – à pouvoir parler le langage de la polémique communiste ; lui qui l'avait tant pratiquée pendant plus de deux décennies. Malgré les controverses, les mots polémiques et les attaques parfois personnelles, Jules Humbert-Droz ne versa pas dans l'anticommunisme forcené, comme ce fut le cas pour Boris Souvarine ou Maurice Laporte. Il intervint même en faveur de personnalités condamnées, ou placées au pilori en raison de leurs idées communistes. Il rappela l'affaire du conseiller national, et ex-camarade de parti, Emil Arnold. Ce dernier fut « condamné à 8 mois de prison et à la privation des droits civiques qui annulaient son mandat parlementaire pour avoir prononcé à une réunion de journalistes communistes de Budapest un discours où il attaquait la politique du Conseil fédéral »⁸³. Le principe des *Berufsverbot*⁸⁴ lui était insupportable et contraire au principe démocratique du pays. Dans son propre parcours, et à la différence de bon nombre de ses collègues, il avait connu la marginalité politique, l'interdiction d'exercer et la surveillance de toutes ses activités – aussi bien publique que privée. L'ancien révolutionnaire faisait figure de « sage expérimenté » qui

⁸² « Die Kommunistischen, welsche das Fruchtbaren dieser neuen Antisemitismus Welle sehr wohl greifen versuchen sich zu verteidigen, indem sie erklären, die gegenwärtigen Prozesse in Moskau und in den Volksdemokratien seien nicht gegen die Juden als solche gerichtet, sondern nur gegen die Agenten des amerikanischen Imperialismus », Ibid.

⁸³ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04058, Lettre de JHD à Edgard Milhaud, 3 janv. 1959.

⁸⁴ STUCKI Pierre, « Mal-pensants s'abstenir ! », *Temps présent*, 3 septembre 1979, 69 mm, RTS, en ligne, <https://www.rts.ch/archives/tv/information/temps-present/6630425-malpensants-sabstenir.html> [consulté le 20.05.2024].

connaissait bien le vieux monde communiste et avait frayé dans les arcanes de l'internationalisme communiste. Ses prises de position dépassaient rarement les frontières de la Confédération ; et les années 1950 marquèrent le recul de l'influence de Jules Humbert-Droz au sein du mouvement socialiste international. Néanmoins, le secrétaire polémiste continuait de développer une activité internationale intense, mais beaucoup plus modeste que dans le passé.

En effet, sa capacité d'organisation et sa maîtrise du paysage politique local et national se conjuguèrent avec sa compréhension des relations internationales et sa connaissance des mécanismes au sein des Internationales ouvrières. Son passé de secrétaire de l'IC rompu aux discussions théoriques le rendait légitime pour représenter le PSS dans les congrès nationaux des autres partis socialistes européens et lors des réunions de l'Internationale socialiste. Il fut le délégué lors de la Conférence socialiste internationale d'août 1946. Depuis lors, le PSS l'envoya assister à ces temps internationaux ou à des congrès nationaux d'autres PS. Sa voix se fit entendre sur les estrades de Graz, en Autriche, devant les délégués du SPÖ, ou à Turin, auprès des socialistes italiens qui tenaient leur congrès du 27 au 29 janvier 1951⁸⁵. Le Chaux-de-Fonnier ne prenait pas un ton neutre et tonnait que « le Parti socialiste unitaire, devant cette situation nouvelle – pris en étau entre le PCI et le PDC – [avait] compris qu'il [devait] rester le centre de ralliement des travailleurs et des socialistes démocrates »⁸⁶. Il partageait cette tâche de représentation à l'Internationale avec l'ex-communiste Walther Bringolf⁸⁷, un autre militant socialiste aussi fin connaisseur des messes internationales que pouvait l'être Jules Humbert-Droz. Ils représentaient les rares militants sociaux-démocrates de l'époque qui avaient connu la fièvre des Congrès de l'IC. Cependant, à l'échelle internationale Jules Humbert-Droz ne semblait pas jouer un grand rôle. Il co-rédigea avec Pierre Rimbert⁸⁸ un projet de synthèse à l'attention des délégués du congrès fondateur de l'Internationale socialiste de 1951. La synthèse générale se termina par des mots forts concernant l'appartenance au courant marxiste et en faveur de l'unité de la classe ouvrière :

« Socialistes marxistes, nous sommes convaincus que l'unité du mouvement ouvrier est la condition de la victoire du socialisme. Mais nous sommes non moins convaincus que l'unité de

⁸⁵ HUMBERT-DROZ Jules, « difficultés et espoirs des socialistes italiens », *La sentinelle*, n°27, 62^e année, 1 février 1951, p. 1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19510201-01.2.1> [consulté le 20.05.2024].

⁸⁶ Ibid.

⁸⁷ ZH-SAZ, SPS-Parteitagunterlagen 1939-1948, Ar 1.116.3, Die Internationale Lage und die SPS, 1948.

⁸⁸ Ancien communiste, engagé au sein de la SFIO, et membre du Comité directeur à cette époque.

tous ceux se réclamant du marxisme est la condition préalable à l'unité du mouvement ouvrier. C'est pourquoi nous appelons tous les marxistes – qu'ils soient socialistes, communistes ou sans parti – à unir leurs efforts aux nôtres. Dans cette période de haine farouche dont le mouvement ouvrier souffre, il appartient à ceux qui considèrent le socialisme comme une science de prendre l'initiative d'un redressement vers l'unité et la fraternité du mouvement ouvrier »⁸⁹.

Ici, les deux rédacteurs se référèrent à l'anticommunisme exacerbé, y compris au sein de la social-démocratie, qui rejaillit sur le mouvement ouvrier et la manière dont il continuait à être perçu. L'après Seconde Guerre mondiale n'avait pas fait disparaître l'idée que la classe ouvrière pouvait être une « classe dangereuse », comme nous pouvions l'entendre au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle. Outre les effets de l'anticommunisme, Jules Humbert-Droz et Pierre Rimbert devaient penser aux répressions qui demeuraient dans les pays sous dictature nationalistes (en Grèce, en Espagne et au Portugal), ainsi qu'à l'écrasement des mouvements de contestation à Berlin et Varsovie par les nouveaux régimes socialistes. Les deux militants voulaient réinsérer la défense de la classe ouvrière, dans son ensemble, au sein d'une social-démocratie qui s'en éloignait au fil des congrès des partis nationaux. Mais, la déclaration finale adoptée par les délégués du congrès s'éloignait considérablement des éléments énoncés par Jules Humbert-Droz et Pierre Rimbert :

« Les socialistes luttent pour un monde de paix et de liberté, pour un monde dans lequel l'exploitation et l'esclavage de l'homme par l'homme et des peuples par les peuples seront bannis, pour un monde dans lequel l'épanouissement de la personne humaine doit engendrer le développement fructueux de toute l'humanité. Dans leur lutte pour ces objectifs suprêmes, les socialistes font appel à la solidarité de tous travailleurs »⁹⁰.

Les références au marxisme et à l'unité de la classe ouvrière laissaient place au principe de solidarité et de fraternité entre les peuples. Le progrès ne résidait plus dans l'analyse et les actions marxistes. La solidarité devenait la base de toute coopération internationale au sein du monde ouvrier. Cependant, ces deux textes nous permettent d'observer que Jules Humbert-Droz n'avait plus de poids dans la nouvelle Internationale. Son expérience brillait seulement à l'intérieur des frontières helvétiques, ou auprès des socialistes marxistes qui se retrouvaient pris

⁸⁹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04807, Projet de synthèse résultant du projet Droz, du projet Rimbert- 1951, p.9.

⁹⁰ «Socialists work for a world of peace and freedom, for a world in which the exploitation and enslavement of men by men and peoples by peoples is unknown, for a world in which the development of the individual personality is the basis for the fruitful development of mankind. They appeal to the solidarity of all working men in the struggle for this great aim. », IS, Declaration of the Socialist International adopted at its First Congress held in Frankfurt-on-Main on 30 June-3 July 1951, en ligne, <https://www.internationalesocialiste.org/congres/i-frankfurt/> [consulté 18.01.2024].

en tenaille entre le communisme soviétique et la social-démocratie réformiste. Malgré une influence grandement affaiblie, Jules Humbert-Droz continuait à converser officiellement avec d'autres partis sociaux-démocrates. Le Chaux-de-Fonnier ne faisait pas de différence entre les partis originels et les organisations nées de scissions provoquées par la question de l'analyse marxiste et des objectifs révolutionnaires. Il correspondait aussi bien avec le PSI de Pietro Nenni, qu'avec le PSU d'Ingnazio Silone⁹¹. Si Jules Humbert-Droz entretenait des liens plus forts avec le PSU français, il cherchait à conserver de bonnes relations avec les sociaux-démocrates de la SFIO. Cependant, nous devons admettre que la SFIO post Seconde Guerre mondiale, celle de la troisième force, n'était pas celle à laquelle Jules Humbert-Droz pensait, ni qu'il espérait. Elle s'était passablement éloignée de la SFIO originelle, celle que le militant suisse avait connu dans les salles électriques de la capitale française, lorsque ce dernier faisait ses études de théologie à Paris. Le spectre politique qu'il balayait au sein des gauches socialistes était très large. En effet, sa correspondance comprenait des échanges avec le *Norske Arbeiderparti* (le Parti travailliste norvégien)⁹², le SPD⁹³ et les sociaux-démocrates autrichiens. Pourtant, tous ces partis avaient abandonné l'idéal révolutionnaire, soit pendant l'entre-deux-guerres, soit après la Seconde Guerre mondiale. Mais de tous, ce fut le tournant du SPD qui fit le plus grand bruit et qui resta un marqueur, voire un modèle, pour le socialisme réformiste expurgé des analyses et perspectives marxistes. Ainsi, L'idéal internationaliste de Jules Humbert-Droz n'arrivait plus à se nourrir d'actions concrètes, comme ce fut le cas pendant l'entre-deux-guerres. Alors, il essaya de fabriquer une nouvelle revue théorique avec l'aide de l'Internationale socialiste – sans réelle conviction –, des socialistes de gauche et du Parti communiste yougoslave⁹⁴. Rappelant ses débuts au sein de l'Internationale communiste avec la revue *Phare*, Jules Humbert-Droz pensait redonner du corps à la théorie, tout en faisant rentrer les principes du socialisme yougoslave, à savoir la démocratie ouvrière, l'autogestion et le non-alignement en matière de relations internationales, dans le logiciel politique des sociaux-démocrates. Les membres fondateurs appelèrent cette publication *Les voix du socialisme*⁹⁵. Toutes les tendances de la social-démocratie et du socialisme démocratique mondial devaient y être représentées, et la parution de la revue aurait dû se faire en plusieurs langues au cours de

⁹¹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°02522, Lettre de Paolo Vittorelli, 3 février 1951.

⁹² VLCF-BVFSP, FJHD, n°00826, Lettre du NAP à JHD, 10 décembre 1953.

⁹³ VLCF-BVFSP, FJHD, n°00827, 00848, 00849, Lettre du SPD à JHD, 02 décembre 1953, 11 mars 1953, 10 mars 1953.

⁹⁴ VLCF-BVFSP, FJHD, n°00976, Circulaire de l'Internationale socialiste, 17 avril 1952.

⁹⁵ VLCF-BVFSP, FJHD, n°00832, Lettre de Georges Brutelle à JHD, 10 avril 1954.

l'année 1952 et 1954. Or, un seul numéro vit le jour, publié en serbo-croate⁹⁶. L'Internationale socialiste abandonna rapidement cette idée, tout en ne voulant pas créer un rapprochement trop fort avec le socialisme yougoslave. Les convictions politiques de Jules Humbert-Droz se retrouvaient, une fois de plus, marginalisées. Alors, Jules Humbert-Droz se tourna vers d'autres formes de militantisme, où les congrès et les grandes messes internationales n'étaient plus nécessaires. La fin de ses responsabilités au sein du PSN ne sonnait pas la fin de son travail international. Il continua à chercher à fédérer les militants socialistes soucieux de trouver une voie médiane entre les communistes et les réformistes. Jules Humbert-Droz ne trouvait plus sa place dans les organes officiels du socialisme international, et décida, en conséquence de quoi, de se placer au-dessus de la mêlée, au-dessus des partis.

SE PLACER « AU-DESSUS DE LA MÊLÉE », DES PARTIS

Jules Humbert-Droz ne pensait plus le parti comme étant la seule structure militante possible, et rompait, ainsi, avec les principes léninistes concernant le rôle centrale des organisations politiques. En cela, il cherchait d'autres moyens de mener le travail militant. De ce fait, aux débuts années 1950, alors qu'il était encore secrétaire de SPS, il prit contact avec la jeune Association suisse du CIRIEC⁹⁷, dont le centre était dirigé depuis Paris par Edgard Milhaud. La réunion fondatrice se tint le 27 mars 1953 à Berne. Sa composition restait très eurocentrée, avec cinq Suisses, trois Allemands, trois Français, trois Yougoslaves, deux Belges, un Italien et un Autrichien⁹⁸. Quant aux statuts, ils ne stipulaient pas d'objectifs précisément socialistes, et les contours demeuraient très généralistes.

« L'association a pour but de collaborer à la réalisation des fins poursuivies par le Centre international de recherches et d'informations sur l'économie collective et notamment d'entreprendre et promouvoir toutes recherches et distributions d'informations sûres et contrôlables sur l'économie collective en Suisse et dans le monde, considérée dans ses différentes formes et dans leurs relations entre régie publique, coopération, régie coopérative, autres formes d'entreprises d'intérêts général, économie organisée système de plans etc. »⁹⁹.

⁹⁶ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04273 ; La revue Socialiste, 28 novembre 1957.

⁹⁷ Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative

⁹⁸ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04075, Protokoll der Sitzung der IFGIG, 26 octobre 1954.

⁹⁹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04076, Statut de l'Association suisse du CIRIEC, 26 octobre 1954.

Jules Humbert-Droz fit partie du Comité exécutif dès les débuts de l'Association en Suisse. Nous trouvons son nom dans les réunions qui se tinrent entre l'hivers 1954¹⁰⁰ et l'hiver 1959. Cependant, cette courte activité au sein du CIRIEC lui permit de rencontrer des personnalités proches des milieux de l'antistalinisme de gauche, et de l'autogestion yougoslave. Nous pouvons citer le nom de Gabriel Rouanet, alors secrétaire général de l'Union syndicale des Eaux. Il était affilié à Force ouvrière, et s'intéressait de près à la gestion ouvrière au sein des usines yougoslaves. Il demanda un rapport sur le sujet à Jules Humbert-Droz¹⁰¹, qui avait assisté au premier Congrès des syndicats yougoslaves, en juin 1957¹⁰². Le secrétaire confédéral de Force ouvrière, Gabriel Ventejol, participait, aussi, aux discussions du CIRIEC¹⁰³. Il était mu par l'intérêt de trouver des expériences concurrentes à l'Union soviétique et aux organisations proches de la Fédération syndicale mondiale. L'activité de Jules Humbert-Droz se borna à la participation aux réunions du CI du CIRIEC, à la rédaction de quelques rapports concernant l'expérience yougoslave et à assister à des congrès internationaux. Mais, le CIRIEC avait un caractère trop mou et ses actions restaient trop timorées. Les vicissitudes de la vie politique yougoslave et les différentes affaires Djilas polarisèrent l'Association. Or, Jules Humbert-Droz n'hésitait pas à accepter une certaine hiérarchie dans les luttes et les protestations. Alors que, la direction du CIREC¹⁰⁴ débattait concernant le cas de Milovan Djilas et le parti yougoslave, l'ancien secrétaire de l'Internationale communiste trancha en faveur d'une critique feutrée et ponctuelle de la politique yougoslave auprès des militants du PCY. Il ne les attaqua pas de front, afin de ne pas se priver de leur influence au sein de l'organisation¹⁰⁵. Leur rôle dans le combat anticolonial était trop fondamental pour s'épancher sur des questions qui relevaient de la politique intérieure. À ce sujet, Jules Humbert-Droz avait tenu à rappeler qu'il avait « accepté avec reconnaissance le patronage ou la collaboration de ministres du Gouvernement Guy Mollet dont la politique de répression en Algérie avait pu donner lieu à des interventions plus justifiées de [la part des membres du CIREC] que la condamnation de Djilas »¹⁰⁶. Le Chaux-de-fonnier se trouvait face à une contradiction de taille, d'un côté il voulait rassembler les gauches, mais de l'autre il savait que les politiques coloniales du Labour et de la SFIO continuaient de réprimer les populations colonisées. Il se rendit compte que les

¹⁰⁰ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04074, Procès-verbal de la réunion du CI du CIRIEC, 8 décembre 1954.

¹⁰¹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04064, Lettre de Gabriel Rouanet à JHD, 5 août 1957.

¹⁰² HUMBERT-DROZ Jules, « Der erste Kongress der Arbeiterräte Jugoslawiens », *Rote Revue*, vol.8, 36^{ème} année, Août 1957, p.225., E-Periodica, en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-336998> [consulté le 20.05.2024].

¹⁰³ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04065, Lettre de Gabriel Ventejol, 27 juil.1957.

¹⁰⁴ Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative

¹⁰⁵ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04058, Lettre de JHD à Edgard Milhaud, 3 janv. 1959, p.1.

¹⁰⁶ VCH-BVFSP, JHD n° 04058, Lettre de JHD à Edgard Milhaud, 3 janv. 1959, p.1.

sociaux-démocrates critiquaient plus facilement les purges au sein du PC yougoslave, que les politiques répressives menées dans les territoires colonisés. Aussi, sa critique du régime yougoslave s'exerçait de façon assez feutrée, afin de ne pas donner une image négative d'une voie au socialisme qui lui semblait plus familière et révolutionnaire que l'URSS post Seconde Guerre mondiale. Par ailleurs, les relents antiyougoslaves présents au sein du CIRIEC l'amènèrent à quitter l'organisation au tournant des années 1959.

Alors, qu'il travaillait au sein de CIRIEC, Jules Humbert-Droz fut contacté par le secrétaire de *l'International Society for Socialist Studies* (ISSS), John Papworth, dont l'organisation avait les mêmes objectifs que le CIRIEC : l'étude des différentes formes de socialisme. Ce dernier lui demanda de participer à la première conférence de la section britannique. Elle se tint à Londres, à la fin du mois de mars 1957¹⁰⁷. Ce nouvel organisme socialiste avait à peine un an lorsque Jules Humbert-Droz prit part à l'aventure. Sa fondation datait de la conférence de Paris, le 26-27 mars 1956, où plusieurs intellectuels socialistes se réunirent. Et son premier Comité exécutif se composait de Georges Douglass Howard Cole (professeur d'économie et président) ; Ernest Labrousse (professeur d'histoire et vice-président) ; Michel Rocard (étudiant à l'ENA et secrétaire) ; Clovis Maksoud (professeur de droit et secrétaire)¹⁰⁸. Née dans un contexte particulièrement troublé — l'année 1956 —, elle répondait à de grandes interrogations au sein des mondes socialistes. En France, la guerre d'Algérie s'amplifiait, le Maroc et la Tunisie accédaient à leur indépendance, et le socialisme français connaissait d'importants conflits internes et externes. En Grande-Bretagne, aussi, les questions de la décolonisation se posaient ; et elles suscitaient des débats au sein des mouvements travaillistes. Dans les principaux pays d'Europe de l'Ouest, les socialistes avaient goûté, de près ou de loin, aux délices du pouvoir, et avaient souvent fait des compromis. Or, l'exercice du pouvoir devint un facteur aggravant de la « démarxisation » des organisations sociales-démocrates, dont les objectifs de gouvernement les amenaient à penser le capitalisme non comme un système à abattre, mais un système à organiser. Les plus violents coups de boutoir contre les principes de la lutte de classe intervinrent à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les vieilles organisations réformistes du mouvement ouvrier se posaient la question de leur caractère réellement socialiste. Le mot socialisme faisait débat car il était revendiqué aussi bien par la social-démocratie allemande et suédoise que par les Soviétiques et les nouvelles Démocraties populaires. Cette rivalité agita les mondes socialistes, et posait, dans le même temps, la question de la relation des sociaux-

¹⁰⁷ VCH-BVFSP, JHD n° 04796, Lettre de John Papworth à Jules Humbert-Droz, 8 mars 1957.

¹⁰⁸ VCH-BVFSP, JHD n° 04797, Résumé du programme de l'ISSS, mars 1956.

démocrates avec les mondes communistes (URSS, Yougoslavie, Chine maoïste, pays nouvellement indépendants et devenus socialistes, ou partis communistes nationaux). Ses différentes interrogations amenèrent les membres fondateurs à revendiquer trois missions : repenser la fraternité entre les peuples, promouvoir le pacifisme et théoriser la suppression des classes sociales. Pour les membres de l'ISSS, le socialisme :

« Est un mouvement essentiellement international, mondial, dont le message pour tous les peuples repose sur la croyance en la fraternité de tous [...] conduisant à l'élimination complète des différences de classes et à l'institution d'une société sans classes [...] et s'opposant à la guerre et à tous les blocs de pouvoir qui divisent le monde en camps armés hostiles et qui gaspillent la substance des peuples en se préparant à la guerre »¹⁰⁹.

Le discours de l'ISSS restait imprégné par la lutte des classes et l'objectif final demeurait encore « le socialisme révolutionnaire ». Dans le même temps, la Société continuait de revendiquer la « pratique de la neutralité active »¹¹⁰ en s'ouvrant à toutes les formes du socialisme, y compris le communisme et le réformisme. Son travail devait être pensé « avec une méthode scientifique »¹¹¹, où la démarche s'appuyait sur l'éthique sociale comme science. Nouveau concept que l'économiste Christian Arnsperger définit comme étant « une herméneutique de l'impartialité »¹¹². En d'autres termes, les membres de l'ISSS souhaitaient « replacer le socialisme scientifique de nouveau dans sa perspective morale »¹¹³, et rompre avec ce qu'ils considéraient être le mensonge stalinien et la falsification réformiste du marxisme. Cependant, les membres de la société se trouvaient très démunis face à une telle mission. Et leurs considérations restaient toutefois très réservées concernant la recherche d'une norme morale la plus élevée possible pour le socialisme. En effet, une telle quête ressemblait peu ou prou aux vieilles lunes assénées par les théologiens concernant les bonnes pratiques morales. Ce faisant, cela les éloignait de la base scientifique qu'ils revendiquaient. Pourtant, cette recherche d'une moralité socialiste restait influencée par les membres de l'ISSS qui étaient issus

¹⁰⁹ « Is an essentially an international, worldwide movement, with a message for all peoples resting on a belief in the fraternity of all [...] leading to the complete elimination of class differences and to the institution of classless society [...] opposing to war and to all power blocs which divide the world into hostile armed camp which waste the peoples' substance in preparing for war. », VLCF-BVFSP, FJHD, n°004797, Résumé du programme de l'ISSS, mars 1956, p.12.

¹¹⁰ « Practices active neutrality », Ibid.

¹¹¹ « With scientific method », Ibid.

¹¹² ARNSPERGER Christian, « Entre impartialité, horizons de sens et précarité existentielle : les fondements de l'éthique économique et sociale », ARNSPERGER Christian, LARRÈRE Catherine et LADRIÈRE Jean, *Trois essais sur l'éthique économique et sociale*, Éditions Quæ, 2001. p.15-16.

¹¹³ « For placing scientific socialism anew in its moral perspective », VLCF-BVFSP, FJHD, n°004760, Op.cit.

du socialisme chrétien et de la gauche chrétienne. En effet, certains membres restaient bercés par les principes qui étaient ceux des jocistes, de la résistance chrétienne, et de la nouvelle théologie de la libération apparue dans les faubourgs pauvres des capitales sud-américaines¹¹⁴. L'ISSS se pensait, au fond, comme un trait d'union entre les différents courants des socialismes internationaux et nationaux. Dans le cadre des débats allemands au sein du SPD, la Société déplora que « les membres marxistes et non marxistes aient estimé que d'autres dogmatismes empêchaient la coopération combinée »¹¹⁵ entre les deux groupes. Cette rupture de dialogue conduisait à de profondes dissensions au sein du mouvement socialiste allemand. La coopération ne reposait sur aucune réalité au sein de la société, car les seuls représentants allemands qui s'y trouvaient — à savoir Viktor Agartz, Ruth Gleissberg, Karl Heinz Pfeffer et Paul Haag¹¹⁶ — appartenaient à l'aile gauche marxiste du SPD, dont ils furent exclus. C'était le cas de Viktor Agartz qui fut exclu en 1958 suite au soutien qu'il apporta aux membres du KPD. En 1953, il se leva contre l'interdiction du Parti communiste ouest-allemand par les autorités ouest-allemandes avec l'assentiment d'une large partie des membres du SPD, dont l'ancien ministre Gustav Heinemann et le secrétaire de l'époque, Kurt Schumacher¹¹⁷. Sans verser dans la propagande purement anticomuniste, le socialiste « Erich Ollenhauer implora le chancelier, Konrad Adenauer, de mettre un terme à toute « croisade contre le bolchevisme » »¹¹⁸. Pourtant, de telles positions n'eurent aucun effet sur l'ISSS, ni même sur les positions de Jules Humbert-Droz qui soutint le KPD au nom de la pluralité du socialisme. L'affaire du KPD fit remonter, chez-lui, le souvenir des interdictions du KPS, auxquelles il fut confronté entre 1920 et 1943. Elle rappelait sa vie passée, parfois dans la clandestinité, marquée du signe de la marginalité politique et sociale.

Plus généralement, la Société avait comme objectif de porter une discussion entre les différents courants du socialisme et les différents courants du communisme, dans le but de faire émerger un socialisme aux caractéristiques les plus complètes possibles. La démarche parut intéressante sur le papier, mais elle s'avéra un échec dans les faits. Le Dr Paul Haag le souligna, lorsqu'il

¹¹⁴ MARTINEZ ANDRADE Luis, « Le marxisme dans la théologie de la libération aujourd'hui », *Actuel Marx*, vol.2, n°64, 2018, p.60., en ligne, <https://doi.org/10.3917/amx.064.0060> [consulté le 20.05.2024].

¹¹⁵ « The Marxist and non-Marxist members felt that others dogmatism prevented combined co-operation », VLCHF-BVFPSP, FJHD, n°004760, Critical report of the first International Committee of the ISSS, décembre 1959, p. 9.

¹¹⁶ Tableau de l'ISSS, Annexes,

¹¹⁷ DELPORTE Florence, « Erich Ollenhauer face aux défis de la jeune démocratie allemande, 1945-1963 », *Les Cahiers d'Irce*, vol.2, n°12, 2014, p.94., en ligne, <https://doi.org/10.3917/lci.012.0091> [consulté le 20.05.2024].

¹¹⁸ DELPORTE Florence, 2014, Op.cit., p. 95.

se demanda : « Comment pouvons-nous imposer des restrictions aux communistes et aux staliniens, si nous ne voulons pas les citer à un forum de discussion scientifique, pour qu'ils expliquent et défendent leur conception du socialisme ? »¹¹⁹. Jules Humbert-Droz souscrivait bien volontiers à ce discours, tant il soutenait l'idée que « la liberté de discussion [devait] être respectée [...] et que l'expérience des communistes yougoslaves en matière de contrôle ouvrier (l'autogestion) [devait] être une part importante de notre étude »¹²⁰. Apporter son soutien à des courants politiques très différents de la social-démocratie orthodoxe faisait de lui un défenseur du socialisme marxiste, mais pas nécessairement révolutionnaire. Cette position lui permettait de se démarquer de l'expérience soviétique, dont l'ombre continuait de le suivre dans son engagement politique auprès des sociaux-démocrates. Dans les années 1950, les socialistes neuchâtelois nourrissaient encore quelques réticences sur la sincérité de l'engagement social-démocrate de Jules Humbert-Droz. Par ailleurs, ce dernier tournait son regard non vers la nouvelle social-démocratie allemande ou suédoise, mais vers le modèle socialiste yougoslave, qui s'émancipait, ainsi, des canons européens des sociaux-démocrates. Le secrétaire du SPS soutint, ouvertement, le renouvellement de l'ISSS à la fin de l'année 1959. Le renouveau de l'organisation conditionnait les objectifs globaux de cette dernière, ainsi que ses choix politiques et doctrinaux.

« Soit cette organisation [...] sera un lieu d'échanges concrets et sérieux entre militants d'horizons et d'idéologies différents, pour confronter les faits et les expériences économiques, sociales et politiques [...], soit l'ISSS deviendra l'instrument d'un courant [qui] prendra des décisions politiques [et se] donnera un programme et des orientations qui ne partageraient pas ses conceptions »¹²¹. La seconde voie signifiait de rester « une petite secte, sans influence sur le mouvement ouvrier et ses militants »¹²². Cette prédiction semblait très réaliste au regard du nombre de membres recensés dans l'ISSS avant 1959 et après 1960, avec seulement une vingtaine de noms en moyenne¹²³. Quant au rayonnement, il tint plutôt de l'échec. Le Dr Paul

¹¹⁹ «How can we make restrictions about communists and Stalinists, if we not want to cite them to a forum of scientific discussion, so that explain and defend their conception of socialism? », VLCF-BVFSP, FJHD, n°004760, Op.cit., p.2.

¹²⁰ « That the experiences of the Yugoslav communists with relation to workers control must be part of our study », Ibid., p. 3.

¹²¹ « Either this organization [...] will be a place for concrete and serious discussions between militants of different tendencies and ideological background, to confront facts and economic, social and political experiences [...] or ISSS will become the instrument of one trend, taking political decisions, giving itself a programme and trends, which do not share its conceptions ». VLCF-BVFSP, FJHD, n°004760 ,Op.cit., p. 3.

¹²² « It will then remain a small sect, without influence on the working-class movement and its militants », Ibid., p. 3.

¹²³ Tableau de l'ISSS, Annexes, p. 588.

Haag pensait le problème autrement, mais rejoignait, sur le fond, l'interrogation de Jules Humbert-Droz. Si « l'ISSS n'est pas une société internationale d'étude sur le socialisme, alors elle deviendra un Club politique britannique »¹²⁴. La sociologie de l'ancienne ISSS différait très peu de celle du groupe d'Ostende, elle était constituée en majorité d'intellectuels, ce qu'elle revendiquait, issue des « zones grises » du socialisme. On y retrouvait à la fois des militants venus du trotskisme, avec Claude Bourdet, des membres de la social-démocratie, tels que Ruth Gleissberg, ainsi que des exclus ou déçus des PC orthodoxes, à l'instar de Jules Humbert-Droz. L'ISSS était le refuge des exclus des partis sociaux-démocrates orthodoxes¹²⁵ et le lieu de réunions des partisans sociaux-démocrates marginalisés. Jules Humbert-Droz se classait dans cette dernière catégorie. Bien qu'il fût encore secrétaire romand du PSS en mars 1956 lorsqu'il adhéra à la première ISSS, sa voix politique au sein du PSS ne portait déjà plus. Le tournant marxiste tant espéré et la réactualisation de la lutte des classes n'avaient pas eu lieu. Le processus d'abandon largement commencé au cours de la Seconde Guerre mondiale, sous la houlette de Robert Grimm¹²⁶, s'accéléra dans les premières années de la Guerre froide, dans une social-démocratie imprégnée d'anticommunisme¹²⁷. Les sociaux-démocrates suisses se réunirent en congrès à Winterthour, en juin 1959, et décidèrent de donner une nouvelle orientation à ligne politique du parti. Les participants votèrent pour que le programme du PSS fût plus éloigné des principes marxistes :

« Les socialistes luttent pour construire un ordre social dans lequel chacun, quelles que soient son origine et sa fortune, pourra déployer librement ses facultés et ses énergies. Nul n'aura à pâtir de privilèges, ni ne sera opprimé par une puissance économique. Les êtres humains formeront une communauté fondée sur la solidarité et la justice. Libérés de la misère, ils pourront jouir des beautés de la vie. L'utilisation complète des forces économiques assurera à chacun une existence digne ; elle garantira au peuple le bien-être et elle permettra de développer les valeurs culturelles »¹²⁸.

En fin de compte, les socialistes suisses prirent une certaine avance par rapport à leurs homologues allemands qui décidèrent, cinq mois plus tard, lors du Congrès de Bad Godesberg, de dépouiller leur grille d'analyse de toute référence marxiste, révolutionnaire et anticapitaliste. Ces nouvelles perspectives ne plaisèrent à l'ancien secrétaire du SPS. En effet, Jules Humbert-

¹²⁴ VLCF-BVFSP, FJHD, n°004760, Ibid., p.2.

¹²⁵ Tableau des effectifs de l'ISSS, Annexes, p. ?

¹²⁶ BUCLIN Hadrien, 2019, Op.cit., p. 100.

¹²⁷ TANNER Jakob, 2015, Op.cit., p. 310.

¹²⁸ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-04, Programme du SPS au Congrès de Winterthour, 27-28 juin 1959, p.58.

Droz souhaitait retrouver une organisation où les membres auraient été capables de réfléchir et d'agir en marxistes. Loin de constituer un Club, la société comprenait peu d'hommes politiques ayant des mandats dans leurs pays. Ainsi, ils ne pouvaient pas jouer un rôle prépondérant dans la vie politique nationale. William Warbey et Lelio Basso¹²⁹ étaient les deux seuls députés à être membres de la société. En revanche, certains militants jouissaient d'une reconnaissance et d'une certaine assise au sein de leurs organisations respectives. Huit membres avaient des responsabilités nationales au sein de leurs organisations¹³⁰, mais tous étaient proches des courants minoritaires ou des partis marginalisés. Jules Humbert-Droz ne faisait pas exception à la règle. Mais, l'entente au sein de l'ISSS ne se faisait pas sans tumultes et tempêtes.

En trois ans, les divisions internes et l'inflexibilité de G.D.H Cole n'aidaient pas vraiment les groupes nationaux à prendre leur envol et à la Société à se développer correctement¹³¹. Aussi, les membres de la nouvelle ISSS devaient réfléchir à la manière d'intégrer les autres sections nationales du groupe, afin de leur fournir à la fois une certaine autonomie et les moyens de se développer. La section helvétique était basée à Genève, sous la direction de Jules Humbert-Droz¹³². Le développement d'une nouvelle structure, peu différente de la première, s'accompagnait, aussi, de la mise en place d'une nouvelle grille méthodologique. Cette dernière devait aborder de nouvelles thématiques, plus en phases avec le temps présent. Les démarches économiques et sociologiques influençaient grandement les méthodes utilisées par la nouvelle Société (celle d'Ostende) pour l'étude du mouvement socialiste. Et cela s'expliquait aisément en raison de la forte présence de sociologues (Karl Heinz Pfeffer et Marthe Engelborghs-Bertels) et d'économistes (Anasurya Gyanchand, Viktor Agartz et Martin Kingsley) en son sein. L'enquête devint un outil indispensable dans la nouvelle étude des mouvements socialistes ; et Arthur Wauters en précisa les détails dans une note envoyée aux différents membres du groupe d'Ostende : « Une description minutieuse, objective et stricte, pays par pays, de tous les partis et mouvements socialistes et communistes ». La note s'accompagnait d'une grille analytique assez précise. Elle demandait aux membres de prêter une attention particulière aux « secteurs dirigeants de chaque parti/la masse des affiliés/de la masse des électeurs (âge, sexe, profession, capacité d'achat, densité de l'emploi, origines sociales — rôle des intellectuels, des pseudo-intellectuels, des bureaucrates, des fonctionnaires) /Influence des femmes, de la jeunesse, des

¹²⁹ Annexes, Tableau des effectifs de l'ISSS, p. ?.

¹³⁰ Tableau des effectifs de l'ISSS, Annexes, p. ?

¹³¹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°004760, Critical report of the first International Committee of the ISSS, décembre 1959, p.3.

¹³² VLCF-BVFSP, FJHD, n°0044776, Liste des tâches du groupe d'Ostende, 1er mars 1960, p. 2

paysans, des ouvriers hautement qualifiés, des salariés en “col blanc”, etc. Phénomène de mobilité »¹³³. La même note demandait de mener « une étude approfondie, sans parti pris, sans préjugé de l’incidence des progrès idéologiques, politiques et diplomatiques du communisme »¹³⁴, dans cette période de détente entamée à la fin des années 1950. À ce titre, Jules Humbert-Droz proposa « d’établir une coordination » avec l’Institut Feltrinelli qui travaillait déjà à « un inventaire de ce genre pour tous les partis communistes qui [existaient] ou [avaient] jamais existé »¹³⁵. L’ISSS fut surtout une organisation qui permit à des chercheurs et chercheuses de mener leur terrain recherche et de se fabriquer des réseaux de connaissance dans l’étude du socialisme ou des régimes socialistes. À titre d’exemple, Marthe Engelborghs-Bertels rédigea un ouvrage commun avec Arthur Wauters intitulé *Le monde communiste et la crise du Congo belge*¹³⁶. L’organisation n’avait pas de réel poids au sein de la vie politique des pays, et les jeunes militants, tels que Michel Rocard, firent carrières ailleurs, dans des structures plus dynamiques.

Penser les structures supra-étatiques à l’aune de la neutralité, de la paix et du socialisme

L’expérience d’Ostende entraîna Jules Humbert-Droz vers des conceptions plus réformistes du socialisme. En effet, la recherche d’une voie alternative à l’Union soviétique s’avérait très délicate, tout en restant une source d’inspiration au cours des années 1950. La social-démocratie se perdit dans les méandres du pouvoir et n’arrivait pas à convaincre. Le précédent allemand et l’abandon définitif du marxisme par le SPD ne l’enchantait guère. D’autant qu’« aucune polémique, pas le moindre débat d’envergure se fit jour] dans les rangs du socialisme international : signe manifeste d’un changement profond des mentalités et des idéologies »¹³⁷, selon Michel Dreyfus. Cette conclusion était certainement vraie au sein de la social-démocratie traditionnelle, issue de l’après Seconde Guerre mondiale, mais elle ne représentait pas l’entièreté des expériences présentes chez les sociaux-démocrates de gauche. Jules Humbert-Droz essaya de trouver des modèles dans le non-alignement ou dans des formes singulières d’organisation politico-économique. Il avait compris que les partis sociaux-démocrates d’Europe de l’ouest ne donnaient aucune garanti concernant la construction d’une gauche marxiste antisoviétique, mais pas anticomuniste, alors il chercha, avant tout, à (re)définir un

¹³³ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04476, Liste des tâches du groupe d’Ostende, 1er mars 1960, p. 2.

¹³⁴ Ibid.

¹³⁵ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04771, Compte-rendu de la réunion d’Ostende, 1er mars 1960 p. 11.

¹³⁶ WAUTERS Arthur (dir.), *Le monde communiste et la crise du Congo belge*, Bruxelles, Éditions de l’Institut de sociologie Solvay, 1961.

¹³⁷ DREYFUS Michel, *L’Europe des socialistes*, Bruxelles, Éditions Complexes, coll. Questions au XXe siècle, 1991, p. 256.

internationalisme socialisme capable de s'absoudre des logiques de bloc : envoyer Moscou et Washington dos-à-dos et suivre les exemples yougoslaves et indiens. Ainsi, dans la continuité de ses combats menés depuis son adolescence, Jules Humbert-Droz se présentait comme un militant de la paix, un internationaliste en temps de Guerre froide. L'expérience de la guerre renforça autant qu'elle modifia ses convictions pacifistes. La défense nationale ne revêtait plus les mêmes réalités qu'aux temps de la Première Guerre mondiale. La lutte antifasciste obligeait les démocraties à se doter d'une défense contre le fascisme. Cette nouvelle conception se conjugua avec la recherche d'un autre socialisme aux contours démocratiques et internationalistes. L'immédiat après Seconde Guerre mondiale, à l'instar de celui de la Grande Guerre, fut marqué par l'expérience de l'internationalisme et la fondation d'organisations supranationales. La première, et la plus importante furent celles des Nations Unies en 1947. À cette occasion, le conseiller fédéral, Max Petitpierre, prit la parole devant le Parlement fédéral et y exposa sa doctrine de « neutralité et solidarité » qui prônait une indépendance de la Suisse par rapport à la construction des organisations supranationales, dont les Nations-Unies¹³⁸. Les Suisses issus de droite conservatrice manifestèrent un attachement, parfois viscéral, à la neutralité, « même si cela devait empêcher une collaboration avec l'ONU »¹³⁹. L'historien Edgar Bonjour parle d'une « attitude d'expectative adoptée dans de larges milieux du public suisse à l'égard de cette Organisation des Nations-Unies. Elle confirmait l'idée que, pour beaucoup, la meilleure des politiques étrangères [consistait] à rester libre de tout lien politique avec l'étranger »¹⁴⁰. Le socialiste Arthur Schmid écrivait « que la neutralité suisse [était] inestimable pour [son] peuple »¹⁴¹. Cette neutralité paralysait une partie de l'opinion suisse sur cette question. Le nouveau secrétaire de la section 3 de Zurich, Jules Humbert-Droz, comprenait qu'après l'échec de la SDN, « l'opinion publique — et en particulier l'opinion ouvrière — [abordait] la nouvelle organisation avec moins d'illusions et un enthousiasme tempéré par la banqueroute de Genève »¹⁴². À l'instar des socialistes helvétiques, l'ancien pasteur ne partageait pas l'enthousiasme du PST pour les débuts des Nations-Unies. Au congrès de 1945, les avis se

¹³⁸ GOETSCHEL Laurent, « Die Entwicklung der Neutralität und die schweizerische Integrationspolitik », dans GEHLER Michel et STEININGER Rolf (dir.), *Die Neutralen und die europäische Integration 1945-1995*, Wien, Böhlau Verlag, 2000, p. 366.

¹³⁹ GLIG Peter et HABLÜTZEL Peter, « Une course accélérée vers l'avenir (1945 — ...), dans Jean-Claude Favez, *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1986 [2^e éd.], p.836.

¹⁴⁰ BONJOUR Edgar, *La neutralité suisse : synthèse de son histoire*, Neuchâtel, La Baconnière, 1978, p.228.

¹⁴¹ « daß die schweizerische Neutralität für unser Volk von unschätzbarem Wert ist. »; SCHMID Arthur, « Die schweizerische Neutralität », *Rote Revue: sozialistische Monatsschrift*, vol.6, 24^{ème} année, 1944-1945, p.212., E-Periodica, en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-335101> [consulté le 20.05.2024].

¹⁴² ZH-SAZ, FJHD, Ar. 1.100.5, Jules Humbert-Droz, « Que sera l'après-guerre ? », Rapport de JHD au congrès du PSS à Bienne, 1^{er} juillet 1945, p.25.

partageaient entre désintérêt, scepticisme et critique. En règle générale, les socialistes suisses restaient peu au fait des questions internationales en cette année 1945. Chez les socialistes suisses, la fondation de l'ONU ne souleva pas les foules, comme le soulignait la délégation de la Section 4 du PS zurichois. Cette dernière revint sur les débats qui eurent lieu lors du congrès socialiste de 1947 en soulignant que « peu de membres du parti se sont penchés sur cette question »¹⁴³. La tendance tendait vers un repli sur la Suisse, les questions nationales et la neutralité. Pourtant, Jules Humbert-Droz ne se désintéressait absolument pas des questions internationales. Il prit contact, au cours du mois de novembre 1946, avec le socialiste genevois André Oltramare, membre de l'Association suisse pour les Nations-Unies¹⁴⁴. L'ex-communiste voulait prendre ses anciens camarades de vitesse, sur un terrain qu'ils maîtrisaient mieux que leurs homologues socialistes. Les Nations-Unies incarnaient la matérialisation de la victoire de deux puissances : les États-Unis et l'URSS. Ce débat tenait la Confédération suisse loin de ce nouvel ordre mondial en devenir. Rapidement, une autre organisation supranationale vit le jour, l'OECE (Organisation européenne de coopération économique). Elle se voulait un projet économique d'aide à la reconstruction d'une Europe ruinée, sous l'égide du libéralisme américain et le renforcement du libre-échange¹⁴⁵. L'idée d'une coopération européenne n'était pas nouvelle, et tous les mouvements libéraux de la fin du XIXe siècle et de l'entre-deux-guerres pouvaient en attester, mais elle devenait une réalité en ce mois d'avril 1948. Pourtant, trois ans plus tôt, alors que la guerre prenait fin, Jules Humbert-Droz avait rédigé un article à destination de la presse socialiste qui concernait un projet de Fédération à l'échelle européenne.

« Une fédération des États européens serait importante pour la reconstruction et la pacification du monde. Elle serait chargée de planifier la reconstruction de l'économie européenne et de réglementer les transports internationaux, une répartition équitable des matières premières et de la main-d'œuvre, Suppression des barrières douanières, préserver les libertés démocratiques

¹⁴³ « Die wenigsten Parteisektionen haben diese Frage behandelt », VLCF-BVFSP, PSN, PSN-04, Protocole du Congrès de Bâle, 30-31 août 1947, p.34.

¹⁴⁴ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04628, Lettre d'André Oltramare à Jules Humbert-Droz, 15 nov. 1946.

¹⁴⁵ KAHN Sylvain, *Histoire de la construction de l'Europe depuis 1945*, Paris, Presses universitaires de Paris, coll. Manuels hors collection, 2021, p.45-56.

populaires et le développement national de chaque nation, organiser la coopération dans les domaines économique, social et culturel »¹⁴⁶.

La France, la Belgique et l'Italie souhaitaient une solution européenne pour peser davantage dans la nouvelle diplomatie mondiale qui se dessina peu à peu dès la fin de la Seconde Guerre mondiale¹⁴⁷. Les Français voulaient prendre exemple, notamment, sur le pacte France-Grande-Bretagne de 1947¹⁴⁸ concernant la prévention des conflits. Cette volonté de prévenir les conflits et de rendre plus efficient le travail de reconstruction de l'Europe ruinée par la guerre prenait un tournant plus dirigiste sous les pressions venues d'outre-Atlantique. Les États-Unis se faisaient plus présents et plus insistants auprès des pays d'Europe occidentale et centrale. L'objectif était de contrecarrer toute influence soviétique dans la région, même si pour cela, il fallait renvoyer une image faussée de la réalité ; celle d'une Europe qui aurait été en passe de devenir soviétique¹⁴⁹. Rapidement, l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) fut créée afin de mettre en place le plan Marshall sur le continent. L'historien Simon Godard n'y voit pas nécessairement une concurrence « entre Europes (capitaliste et communiste) », mais « une ignorance réciproque »¹⁵⁰. Pour l'historienne marxiste Annie Lacroix-Riz, l'avis est plus tranché. « La construction européenne ressemblait comme une sœur au cartel de l'entre-deux-guerres, maître des prix et du marché »¹⁵¹. En Suisse, la création de cette nouvelle institution supra-étatique fit l'objet de nombreux débats et d'une opposition. Le PSS restaient attachés à la formule de Max Petitpierre : « Neutralité et solidarité »¹⁵². Aussi, les autorités suisses placèrent « la neutralité intégrale au premier rang des priorités de la politique étrangère du pays »¹⁵³. Cependant, au début des années 1950, un léger infléchissement se fit

¹⁴⁶ « Ein föderalistischer Bund der europäischen Staaten wäre für den Wiederaufbau und die Befriedung der Welt wichtig. Er würde folgende Aufgaben zu erfüllen: Planung des Wiederaufbaus der europäischen Wirtschaft und Regelung des internationalen Verkehrs, gerechte Verteilung der Rohstoffe und der Arbeitskräfte dazu, Abschaffung der Zollschränken, Wahrung der demokratischen Volksfreiheiten und der nationalen Entwicklung jeder Nation, Organisierung der Zusammenarbeit auf wirtschaftliches, soziales und kulturelles Gebiet ». VLCHF-BVFSP, FJHD, n°04816, Richtlinien zur Frage der Europäische Föderation, 1945.

¹⁴⁷ KAHN Sylvain, 2021, Op.cit., p.44.

¹⁴⁸ KRAMER Esther, *Europäisches oder atlantisches Europa? – Kontinuität und Wandel in den Verhandlungen über eine politische Union 1958-1970*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 2002, p. 21.

¹⁴⁹ MARCOU Lilly, *La Guerre froide, Bruxelles*, Éditions Complexes, Coll. La mémoire du siècle, 1987, p.138.

¹⁵⁰ GODARD Simon, *Le laboratoire de l'internationalisme. Le CAEM et la construction du bloc socialiste*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, p. 50.

¹⁵¹ LACROIX-RIZ Annie, *Aux origines du carcan européen (1900-1960) — La France sous influence allemande et américaine*, Paris, Temps des Cerises et Éditions Delga, 2014, p.169.

¹⁵² GLIG Peter et HABLÜTZEL Peter, 1986 [2^e éd.], Op.cit., p.891.

¹⁵³ « die integrale Neutralität an die erste Stelle der Außenpolitischen Prioritäten des Landes », GOETSCHEL Laurent, « Die Entwicklung der Neutralität und die schweizerische Integrationspolitik », GEHLER Michel et STEININGER Rolf (dir.), 2000, Op.cit., p. 366.

sentir concernant l'intégration aux organisations supranationales. Ainsi, « contrairement à 1948, où la Suisse avait longuement déploré le manque d'universalité de l'OECE¹⁵⁴, le Conseil fédéral déclara en 1953 qu'il n'était pas possible d'ériger en règle le fait que la Suisse devait rester à l'écart de toutes les organisations dont le cercle des participants était limité »¹⁵⁵. Pourtant, les choses évoluèrent très peu sur le plan politique, conduisant, même, à un repli sur soi de la part de la Confédération helvétique. Karl Schmid, cité par Peter Glig et Peter Hablützel, y voyait « une prédisposition mentale du Suisse à refuser les idées qui dominaient en Europe et aller à contre-courant, attitude liée elle-même à la situation particulière d'un petit pays entouré de trois grands États nationaux »¹⁵⁶. Cette hostilité à l'égard de la construction européenne ou supranationale n'était pas commune à l'ensemble des partis politiques suisses. En 1957, lors de leur congrès annuel qui se tint le 16-17 février à Luzern, les socialistes suisses évoquèrent la question de la construction européenne. Ils votèrent la déclaration suivante :

« Le parti socialiste salue les organisations économiques internationales comme la Communauté européenne du charbon et de l'acier, l'Union européenne des paiements, etc., comme des précurseurs des États-Unis d'Europe. Il considère qu'une fédération des états démocratiques européens est le seul espoir d'indépendance et de liberté de notre continent »¹⁵⁷.

Cette déclaration aussi courte que laconique ne laissait pas percevoir les variétés de points de vue qui existaient au sein du Parti socialiste concernant la construction européenne ; et l'intégration de la Confédération au projet plus global de la société socialiste. Jules Humbert-Droz n'échappa pas à la règle en prenant position sur la question de cette nouvelle construction européenne. Il donna une double version de la construction européenne : d'une part celle d'un citoyen suisse qui avait vécu les deux grands conflits mondiaux et compris le potentiel pacifique d'une telle entreprise commune. D'autre part, celle d'un militant socialiste et internationaliste qui voyait dans cette nouvelle Europe l'empreinte des banquiers, des industriels et du capital. Sa vision de la construction européenne et du nouvel ordre mondial se conjuguaient mal avec le camp des atlantistes, sans pour autant le jeter dans celui des pro-Moscou. Jules Humbert-Droz se situait dans la zone grise du non-alignement ou de la troisième voie. Son discours résonnait

¹⁵⁴ OECE : Organisation européenne de coopération économique

¹⁵⁵ « Anderes als im Jahre 1948, als die Schweiz noch ausführlich die mangelnde Universalität der OCCE beklagt hatte, erklärte der Bundesrat 1953, dass nicht zur Regel erhoben werden könne, dass die Schweiz abseits aller Organisationen bleiben müsse, deren Teilnehmerkreis begrenzt », GOETSCHEL Laurent, « Die Entwicklung der Neutralität und die schweizerische Integrationspolitik », GEHLER Michel et STEININGER Rolf (dir.), Ibid., p. 368.

¹⁵⁶ GLIG Peter et HABLÜTZEL Peter, Ibid. p. 837.

¹⁵⁷ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-04, Protocole du Congrès de Luzern, 16-17 février 1957, p.29-30.

avec celui prôné par l'ISSS, où les solutions ne se trouvaient pas accrochés aux deux grands blocs, mais plutôt aux pays nouvellement libérés du joug colonial. Charles Mussard, alors membre important de l'ISSS, avait des contacts avec les mouvements progressistes, socialistes et communistes indiens. La Société, quant à elle, comprenait des membres tels qu'Anasurya Gyanchand, militante de la Fédération des femmes indiennes et proche du Parti communiste indien¹⁵⁸. Le non-alignement de l'ISSS se voulait avant toute chose « tiers-mondiste » et ignorait, dans une large mesure, les positions yougoslaves. G.H.D Cole avait l'anticommunisme chevillé au corps, et le régime titiste ne représentait pas assez l'idéal du socialisme démocratique qu'il défendait. Pourtant, « avant même l'émergence du mouvement des non-alignés, Tito et les responsables yougoslaves [avaient] pris position au sein des enceintes internationales en faveur de la paix, du désarmement, de la décolonisation et d'échanges économiques plus justes pour les nations les moins développées et désavantagées par les formes d'intégration économique »¹⁵⁹. La position dite « tiers-mondiste » n'était pas une nouveauté dans le discours yougoslave. Aussi, Jules Humbert-Droz n'oublia pas cette position, y compris lorsqu'il désapprouva le soutien de Tito à Nasser, au cours de la guerre de Six Jours¹⁶⁰. La Yougoslavie comptait parmi les alliés du camp anti-impérialiste, et Jules Humbert-Droz voulait signifier que « le temps de l'impérialisme à l'ancienne [s'était] écroulé »¹⁶¹. Le pacifisme devait retenir la leçon de 1920, et faire sienne la pensée anticoloniale et antiimpérialiste des communistes, sans réitérer les erreurs de soutien au nationalisme exacerbé. À l'occasion de la rencontre de Brioni, en juillet 1956, le président de la commission des Affaires étrangères du SPS, Walter Bringolf, déclara que « la Suisse [avait] l'obligation morale d'aider les peuples dits "sous-développés", car elle [avait] "participé à l'exploitation des colonies" par son commerce extérieur »¹⁶². Ce soutien passait, aussi, par l'abandon d'une politique de réarmement militaire, et moral, de la Confédération, dont les liens avec l'Afrique du Sud restaient solides. La demande

¹⁵⁸ VLCF-BVFSP, FJHD, n°004760, Critical report of the first International Committee of the ISSS, décembre 1959.

¹⁵⁹ KOTT Sandrine, *Organiser le monde : une histoire de la guerre froide*, Paris, Seuil, Coll. L'Univers historique, 2021, p. 109.

¹⁶⁰ HUMBERT-DROZ Jules, « La fin du neutralisme », *Le Peuple-La Sentinelle*, n°136, 17 juin 1967, p. 8., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19670617-01.2.1> [consulté le 20.05.2024].

¹⁶¹ « Das Zeitler des Imperialismus alten Stils ist zusammengebrochen ». »; VLCF-BVFSP, FJHD, n°04923, Kolonialismus, 1955.

¹⁶² « Die Schweiz habe eine moralische Verpflichtung, den "sogenannten unterentwickelten" Völkern zu helfen, habe sie doch durch ihren Außenhandel "Anteil genommen an der Ausbeutung von Kolonien". »; WOLF Walter, *Walter Bringolf. Eine Biografie: Sozialist, Patriot, Patriarch*, Schaffhausen, Verlag am Platz, 1995, p. 311.

d'une réduction du commerce d'armes répondait à une autre revendication, celle de limitation des dépenses militaires pour la Confédération. En 1954, Jules Humbert-Droz soutint l'initiative populaire pacifiste de Samuel Chevallier sur la limitation des dépenses militaires. À la fin de l'année 1956, le président du SP à Seebezirk, Walter Frei, envoya une lettre à Jules Humbert-Droz avec copie à Walter Bringolf (président du SP à Schaffhausen) et au Dr Paul Steiner (président du SP de Saint-Gall), où il déclara que « dans l'intérêt de notre parti, je vous demande, amicalement, d'expliquer immédiatement en public. [...] que l'initiative sera retirée »¹⁶³. Jules Humbert-Droz continua à soutenir l'initiative, malgré la défaite qui se profilait au bout du compte. Le secrétaire du SPS liait le réarmement de la Suisse à son industrie d'armement. Il tenait cette dernière pour responsable d'une partie de la longévité des dictatures à travers le monde (de Pretoria à Madrid et de Buenos Aires à Séoul) et des guerres.

« Tous les conflits locaux, les guerres civiles, les coups d'État militaires seraient impossibles sans les livraisons d'armements par les grands et les petits pays industrialisés — la Suisse comprise. [...] Pour pacifier le monde et le désarmer, il faut d'abord interdire le trafic des armements et consacrer les sommes fabuleuses qu'il représente au développement économique, social et culturel de ces pays »¹⁶⁴.

La prédominance des puissances industrielles dans la vente d'arme atterrissait Jules Humbert-Droz, qui espérait « un réveil » d'une partie des socialistes sur ce sujet. Il s'opposait fermement au soutien d'une partie des sociaux-démocrates à l'intégralité des principes de la défense nationale. Sans être revenu à l'antimilitarisme de ses débuts, il militait, toujours, en faveur d'un service civil, qui aurait laissé la possibilité, « aux classards », de choisir l'objection de conscience. Cette réorientation s'inscrivait dans les revirements quelque peu militaristes d'une partie des sociaux-démocrates suisses, qui, par anticommunisme, préféraient ne pas soutenir l'initiative Chevallier de 1954. En effet, « pendant la Guerre froide, la Suisse n'avait pas de politique de contrôle des armements et de désarmement au sens strict du terme »¹⁶⁵. Ce manque de contrôle conduisit des membres de l'armée et des personnalités politiques à penser que la

¹⁶³ « Ich möchte Sie im Interesse unserer Partei freundlich ersuchen sofort in aller Öffentlichkeit zu erklären [...], dass die Initiative zurückgezogen werden soll ». VLCF-BVFSP, FJHD, n°004158, SP-Seebezirk, Rückzug der Chevallier Initiative, 15 nov. 1956.

¹⁶⁴ HUMBERT-DROZ Jules, « Une victoire du bon sens : Le billet de Jules Humbert-Droz », *Le Peuple-La Sentinelle*, n°129, 9 juin 1967, p. 2., E-neswapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19670609-01.2.10> [consulté le 20.05.2024].

¹⁶⁵ « During the Cold War, Switzerland had no arms control and disarmament policy in the strict sense of the word. »; HEINZER Andrea E., « Swiss Arms Control Policy: From Abstention to Participation », GABRIEL Jürg Martin et FISCHER Thomas, *Swiss Foreign Policy, 1945-2002*, New-York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 167.

Suisse pouvait se doter de l'armement atomique. Or, dans l'esprit de Jules Humbert-Droz, l'armement atomique représentait la mère de toutes les menaces. Bien que « l'âge du nucléaire »¹⁶⁶ trouvait ses origines avant la Guerre froide, Jules n'en prit conscience qu'au début des années 1950 : « Dans le domaine civil, la Suisse comptait sur l'importation de matières fissiles et de technologies nucléaires pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Dans le domaine militaire, l'acquisition d'armes nucléaires tactiques était à l'étude à l'époque »¹⁶⁷. Or, la question de l'armement était très liée à une autre question, encore plus épineuse au sein de la Confédération suisse, celle de la neutralité.

Un « électron-libre » social-démocrate à la tête du Conseils des associations suisse pour la paix

Edmond Privat résumait l'axiome neutraliste de la Suisse en ces termes : « l'armée est automatiquement l'ennemie de tout envahisseur, quel qu'il soit, et devient par conséquent l'allié de toute armée qui combat l'envahisseur »¹⁶⁸. Cette définition réductrice, l'auteur la corrigea en lui redonnant une dimension politique effective. Il rendit obsolètes les critiques exacerbées d'une partie du bloc bourgeois helvétique à l'encontre des mouvements de décolonisation et des partis suisses qui les soutenaient. Jules Humbert-Droz répondit en brandissant une neutralité qui s'absolvait de tout « impérialisme quel qu'il [fut] »¹⁶⁹. Il rappelait que la Confédération devait refuser de se « laisser enfermer dans la camisole de force du dilemme : ou Moscou, ou Washington ». Le secrétaire du PSS et membre du CAP¹⁷⁰ trouvait extrêmement dangereuse l'atmosphère délétère autour de la neutralité helvétique. En août 1957, il jugea inconséquents les auteurs de la *Neue Zürcher Zeitung* qui cherchaient à « affaiblir l'esprit d'indépendance en Suisse devant une situation internationale encore extrêmement tendue »¹⁷¹. Jules Humbert-Droz

¹⁶⁶ « The nuclear age », David Holloway, « nuclear weapons and the escalation of the Cold War, 1945-1962 », LEFFLER Melvin P. et WESTAD Odd Arne, *The Cambridge history of the Cold War: Origin*, Tome 1, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 376.

¹⁶⁷ « In the civilian realm, Switzerland relied upon the import of fissionable material and nuclear technology for the peaceful use of nuclear energy. In military realm, the procurement of tactical nuclear weapons was under consideration at that time. »; HEINZER Andrea E., Op.cit., p.160-161.

¹⁶⁸ PRIVAT Edmond, « La neutralité suisse », *La Sentinelle*, n°42, 63^{ème} année, 20 février 1952, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19520220-01.2.2> [consulté le 20.05.2024].

¹⁶⁹ Jules Humbert-Droz, « Inconséquence dangereuse : billet de politique étrangère », *La Sentinelle*, n°193, 68^{ème} année, 22 août 1957, p.1. E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19570822-01.2.1> [consulté le 20.05.2024].

¹⁷⁰ Comité des Associations suisses pour la Paix.

¹⁷¹ Jules Humbert-Droz, « Inconséquence dangereuse : billet de politique étrangère », *La Sentinelle*, n°193, 68^{ème} année, 22 août 1957, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19570822-01.2.1> [consulté le 20.05.2024].

ne revendiquait pas une neutralité passive qui eût transformé la Suisse en simple observatrice d'un monde qui se déchirait sous ses yeux, mais une neutralité active sous le modèle yougoslave. Une « troisième force entre deux blocs »¹⁷². Le président du CAP écrivit, explicitement, que « [c'était vers ces pays, que la Suisse et les autres neutres [avaient] intérêt à se tourner »¹⁷³. Sous couvert de neutralité politique, Jules Humbert-Droz défendait une Suisse économiquement et militairement indépendante. Le Second conflit mondial et la nouvelle Guerre froide, avec l'armement atomique, abattaient une digue concernant son opposition à l'armée défensive. Son discours ne se distinguait pas de celui des sociaux-démocrates suisses après 1945. Ce changement de positionnement avait eu une conséquence certaine, celle de paraître moins radical dans ses propos et d'entretenir un discours plus lisse sur la question. Cet état de fait lui permit de gagner la confiance des membres du CAP et d'en prendre la présidence, sous le mot d'ordre : pacifiste, mais pas antimilitariste. Ce nouveau credo, il le tenait aussi, certainement, de son engagement antifasciste, quand l'armée défensive ne devint plus un tabou, mais une nécessité pour vaincre les menaces nationalistes qui entouraient la Confédération. Ce discours n'était pas propre aux communistes, nous le retrouvons, aussi, du côté du Conseil fédéral. La fin de son militantisme au sein du KPS ne signifiait pas l'abandon de cette thèse, et il rejoignit, deux ans après sa création, le CAP, en décembre 1945. En effet, ce Conseil vit le jour lorsque « les représentants de 22 associations et groupements suisses qui agissaient en faveur de la paix et pour l'entente entre les peuples [constituaient], le 2 décembre 1945, un Conseil suisse des associations pour la paix »¹⁷⁴. Ce dernier se donnait comme principale mission :

« a) de grouper les organisations antibellicistes [sic] [...] b) d'éclairer l'opinion publique sur les problèmes de l'organisation internationale et de la paix [...] c) de suivre l'évolution de la politique de la Suisse à l'égard de l'Organisation des Nations unies [...] d) de représenter les associations membres dans les démarches communes auprès des autorités suisses et vis-à-vis de

¹⁷² Ibid.

¹⁷³ BOSSY C., « Les neutres et la paix — Au cercle d'études socialistes », *La Sentinelle*, n°86, 75^{ème} année, 17 avril 1962, p.6., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19620417-01> [consulté le 20.05.2024].

¹⁷⁴ « Nouvelle Suisse — Conseil suisse des associations pour la paix », *La Sentinelle*, n°280, 3 décembre 1945, p. 2., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19451203-01.2.2> [consulté le 20.05.2024].

l'étranger, e) d'établir des contacts et de développer les relations avec les autres organisations qui poursuivaient un but similaire dans les autres pays »¹⁷⁵.

L'organisation se présentait comme une organisation transpartisane, engagée en faveur de la paix et pour la diffusion d'information relative aux idées pacifistes. Cependant, elle ne se rattachait pas une conception bien définie du pacifisme, nonobstant le fait qu'elle refusait le dialogue avec les organisations communistes. Aussi, Jules Humbert-Droz fut un adhérent historique du CAP, sans pour autant jouer un rôle de premier plan avant son accession à la présidence de l'organisation, le 31 janvier 1959, suite au Congrès d'Olten¹⁷⁶. Une fonction, que l'ancien pasteur occupa jusqu'en janvier 1965, date à laquelle il céda le poste à Hansjörg Braunschweig. Ce dernier était membre de l'Entraide ouvrière suisse et militant de mouvements socioreligieux¹⁷⁷, et ce démarquait assez largement du parcours de l'ancien secrétaire de l'IC. Par ailleurs, l'arrivée de Jules Humbert-Droz à la tête du CAP coïncida avec l'affermissement d'une organisation qui avait « traversé une période de crise au cours des années 1950 »¹⁷⁸. Le pasteur Willi Kobe parla même « de temps languissants » pour qualifier le début de la décennie 1950¹⁷⁹. Les pacifistes non communistes se trouvaient écrasés entre le marteau et l'enclume. Les communistes les jugeaient trop proches de la bourgeoisie et des intérêts impérialistes, alors que les partisans de la défense nationale les présentaient comme des communistes ou cryptocommunistes qui défendaient, par leurs actions, la politique soviétique¹⁸⁰. JHD vécut cette présidence comme un prolongement de ses activités pacifistes et « antimilitaristes ». L'organisation, aux contours « œcuméniques », comprenait des mouvements socialistes, laïques et chrétiens. Son élection intervint à un moment où l'organisation se prononçait « en faveur d'une politique plus active sur tous les points [...] [qui

¹⁷⁵ « Nouvelle Suisse — Conseil suisse des associations pour la paix », *La Sentinelle*, n°280, 3 décembre 1945, p. 2., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19451203-01.2.2> [consulté le 20.05.2024].

¹⁷⁶ « M. Jules Humbert-Droz est élu président du Conseil suisse des associations pour la paix », *L'Essor*, n°3, 54e année, 13 févr. 1959, p. 2., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LES19590213-01.2.4> [consulté le 20.05.2024].

¹⁷⁷ « Changement de présidence au Conseil suisse de la paix », *L'Essor*, n°1, 60e année, 22 janv. 1965, p.4., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LES19650122-01> [consulté le 20.05.2024].

¹⁷⁸ TANNER Jakob, « Le pacifisme suisse après 1945 », *Relations internationales*, n°53, 1988, p.74.

¹⁷⁹ « Willi Kobe, Die Geschichte des IFOR in der Schweiz, Zurich », IFOR, 1981 ; cité par TANNER Jakob, *Ibid.*

¹⁸⁰ *Ibid.*, p.75.

obtenait] l'unanimité des membres »¹⁸¹. Trois orientations principales se dégagèrent de cette nouvelle ligne politique : « reconnaissance de l'objection de conscience ; aide aux pays sous-développés ; adhésion de la Suisse aux Nations Unies »¹⁸². Au moment de son élection, plusieurs chantiers se présentaient à lui : la question des actions en direction de la jeunesse, celle des organisations de gauche non affiliées au CAP et celle des courants chrétiens favorables à la paix. Lors de la réunion du 13 novembre 1960, Jules proposa un dialogue accru avec les organisations syndicales, sans que ces dernières eussent adhéré au CAP. Il était favorable à l'accentuation du travail auprès des organisations chrétiennes afin que « la conscience se [réveillât] davantage encore dans la chrétienté »¹⁸³. Quant à la jeunesse, elle prit une place particulière dans son discours, lorsqu'il la présenta comme une force vive de la « lutte contre la guerre » et un renouveau dans les actions pour la paix. Il mit l'accent sur la jeunesse algérienne, et plus largement, celle des territoires en voie de décolonisation¹⁸⁴. Dans son discours, il précisa qu'un pont devait être construit entre la jeunesse helvétique et celle d'Algérie, afin que la solidarité n'eût point été un vain mot, mais une réalisation concrète. En effet, la question algérienne demeurait un sujet prédominant autant que prégnant durant les premières années de la présidence de Jules Humbert-Droz. Il ne ménagea pas ses efforts en appelant à la solidarité avec le peuple en lutte, et les classards français qui refusaient de servir dans cette guerre coloniale. Il « [informa] le bureau de sa protestation auprès du Conseil d'État de Neuchâtel contre l'expulsion de deux objecteurs de conscience français. Des personnes qui avaient, entre-temps, trouvé un emploi à La Chaux-de-Fonds »¹⁸⁵. Jules Humbert-Droz s'attaquait au caractère colonialiste, fascisant et inhumain de la guerre d'Algérie. Sa position demeurait plutôt partagée par les autres membres du Bureau. La résolution du CAP était claire sur ce point, et commençait, dès le préambule, par dénoncer la guerre d'Algérie comme menace de caractère international :

« La Guerre d'Algérie menace de plus en plus la paix du monde favorise les tendances fascistes et antidémocratiques et démoralisent ceux qui y prennent part. Elle n'est qu'un épisode du grand mouvement de libération de tous les peuples politiquement et économiquement asservis »¹⁸⁶.

¹⁸¹ « M. Jules Humbert-Droz est élu président du Conseil suisse des associations pour la paix », *L'Essor*, n°3, 54e année, 13 févr. 1959, p. 2., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LES19590213-01.2.4> [consulté le 20.05.2024].

¹⁸² Ibid.

¹⁸³ ZH-SAZ, SFR, Ar. 76.20.1, Procès-verbal du Bureau du CAP, 13 novembre 1960, p.1

¹⁸⁴ Ibid. p.2

¹⁸⁵ Ibid.

¹⁸⁶ ZH-SAZ, SFR, Ar. 76.20.1, Projet de résolution du CAP sur la Guerre d'Algérie, novembre 1960.

La prise de position du CAP était plus claire encore lorsque ce dernier parlait de la torture :

« Il [CAP] condamne les actions terroristes, dont sont victimes femmes et enfants ; mais il condamne plus résolument encore les tortures, les assassinats, les expéditions punitives et la destruction de villages entiers, systématiquement exécutés par l'armée française avec l'approbation des autorités »¹⁸⁷.

Jules Humbert-Droz jouissait d'une liberté d'action au sein de la CAP. Le Bureau lui laissa, avec beaucoup de bienveillance « la liberté d'entreprendre d'autres actions similaires »¹⁸⁸, comme des protestations auprès des autorités suisses ou le dialogue accru avec les organisations syndicales et partis politiques. Il milita même contre l'armement atomique, alors que son organisation, le CAP, était restée à l'écart de ce nouveau combat. En France, son camarade Claude Bourdet, accompagné du biologiste Jean Rostand, lança le Mouvement contre l'armement atomique, en 1958. Or, le CAP incarnait, selon Jakob Tanner, « le pacifisme de la « vieille école » [...] [qui] ne reconnaissait pas l'importance de cette résistance à l'armement atomique »¹⁸⁹.

¹⁸⁷ ZH-SAZ, SFR, Ar. 76.20.1, Projet de résolution du CAP sur la Guerre d'Algérie, novembre 1960.

¹⁸⁸ « Jules Humbert-Droz orientiert das Bureau über seinen Protest an den nürnbergischen Staatsrat gegen die Ausweisung zweier französischer Militärdienstverweigerer. Inzwischen haben sie eine Anstellung in La Chaux-de-Fonds gefunden. Das Bureau billigt diese Schritte ausdrücklich, und mit großem Wohlwollen gibt es dem Präsidenten die Freiheit zu weiteren ähnlichen Aktionen. »; ZH-SAZ, SFR, Ar. 76.20.1, Protokoll, Bureau des Schweizerischen Friedensrates, 31 mai 1962, p.2.

¹⁸⁹ TANNER Jakob, 1988, Op.cit., p.76.

Mouvements	Tendances politiques ou religieuses
Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (branche suisse)	Progressiste (laïque)
Mouvement international de la réconciliation (branche suisse)	Protestante (gauche chrétienne)
L'Association suisse pour le service civil international	Protestante (proche du christianisme social)
Europa-Union : L'Escherbund	
Kirchlicher Friedensbund (Société suisse des Amis (Quakers))	Protestante (quakers)
Centre suisse d'action pour la paix	
Groupes des femmes socialistes	Social-démocrate
La société suisse d'espéranto	Laïque et pacifiste

Tableau 10 : Tableau des organisations membres du Conseil des associations suisses pour la paix

Le travail de Jules Humbert-Droz se limitait à l'administratif et au rôle de représentation. Le président centralisait toutes les correspondances internationales, entretenues avec les personnalités pacifistes du milieu politique, syndical et politique. Il recevait des lettres sur des sujets tels que le désarmement, la question des armes atomiques et l'opposition à la torture. Sa présidence lui permettait d'entretenir des relations avec des personnalités politiques qu'il n'appréciait pas forcément. Tel était le cas de Jules Moch, ancien ministre de l'Intérieur du gouvernement de Pierre Pflimlin, et que Jules Humbert-Droz vilipendait régulièrement pour son soutien au parti colonial français. Malgré cette profonde mésentente, les deux hommes partageaient un objectif commun, celui du désarmement, mais différaient sur les capacités à pouvoir le réaliser. Jules Moch soulignait qu'il était « plus facile d'affirmer des principes que de les faire entrer dans les faits »¹⁹⁰. Ainsi, il ne trouvait pas envisageable de réaliser un plan de désarmement sur cinq ans ni même de confier le contrôle aux délégués des Nations Unies. Or, le fonctionnement des Nations-Unies entravait une telle décision. En effet, sa Charte demandait, et demande toujours, l'unanimité de la part de ses membres. L'ancien secrétaire du PSS idéalisait, quelque peu, les institutions onusiennes, ainsi que leur fonctionnement. Concernant le désarmement, Jules Humbert-Droz essayait de converser avec toutes les bonnes âmes pourvues de bonne volonté. Le Soviétique Valentin Zorine lui écrivit pour rappeler que « la

¹⁹⁰ ZH-SAZ, SFR, Ar. 76.20.1, Lettre de Jules Moch à JHD, 9 juin 1960.

majorité de [ses] points ne [divergeaient] pas, dans leur essence, des propositions du Gouvernement soviétique "sur les principes fondamentaux du Traité sur le désarmement général et complet" »¹⁹¹. Le reste de la missive était de la même veine. Le président du CAP se voulait un pont entre l'Est et l'Ouest, et il orientait le travail international du Conseil dans ce sens. Sa présidence se présentait sous le sceau de l'œcuménisme. À ce titre, il soutint le départ d'une délégation suisse pour l'Union soviétique, afin de discuter sur place avec les populations locales¹⁹². Cette méthode avait le mérite de briser, autant que faire ce peu, d'anciens préjugés sur la population soviétique et son appétence pour la guerre. L'ancien pasteur essayait, ni plus ni moins, de préparer une paix en cherchant, à son niveau, à estomper les antagonistes Est-Ouest. Pourtant, lui-même ne pardonnait toujours pas les trajectoires prises par l'URSS sous sa période stalinienne.

Ses prérogatives s'étendaient au travail de communication avec les médias bourgeois et ouvriers. Il était chargé de rappeler les réunions du Bureau, sans toutefois les présider. À l'occasion, le président endossait le rôle de rapporteur sur des textes le plus souvent délicats ou polémiques (question algérienne, antimilitarisme, armement atomique ou critique de la défense nationale). Jules Humbert-Droz se déclarait favorable au travail de pénétration et de propagande au sein de toutes les organisations hostiles au pacifisme, dont l'armée, les organisations du « réarmement moral » et les organismes de la défense morale. Une forme d'entrisme qui ne disait pas son nom, mais qui reprenait certains cadres de la propagande communiste au sein des armées durant l'entre-deux-guerres. Ainsi, « armée et foyer » se retrouvait ciblé dans cette nouvelle stratégie¹⁹³. Elle représentait la porte d'entrée la plus évidente pour diffuser des idées venues du monde civil. Ces pratiques militantes ne semblaient pas très efficaces aux yeux des autorités militaires. Le lieutenant-colonel Bach, par exemple, considérait que « le pacifisme à motivation politique se [payaient] surtout de mots »¹⁹⁴. De plus, selon lui, le mouvement pacifiste avait « peu d'écho » auprès de la masse du peuple suisse¹⁹⁵. L'auteur de l'article se gardait cependant de mentionner les obstacles mis par les instances militaires à la diffusion des idées pacifistes. Le président du CAP fit « remarquer qu'il y [avait], à cette époque, dans toutes armées un service psychologique qui [cherchait] à combattre les idées que les soldats

¹⁹¹ ZH-SAZ, SFR, AR. 76.20.1, Lettre de Zorine au Président du CAP, 9 juin 1960.

¹⁹² ZH-SAZ, SFR, AR. 76.20.1, Communiqué concernant d'un groupe de Suisse avec des représentants de l'opinion soviétique, nov. 1960.

¹⁹³ ZH-SAZ, SFR, AR. 76.20.1, Procès-verbal du Bureau du CAP, 13 nov. 1960.

¹⁹⁴ LIEUTENANT-COLONEL BACH, « Du pacifisme à l'antimilitariste », *Revue militaire suisse*, vol.3, 110^e année, janvier 1965, p.131., E-Periodica, en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-343240> [consulté le 20.05.2024].

¹⁹⁵ Ibid., p.129.

[apportaient] du civil dans l'armée»¹⁹⁶. Une psychiatrisation des pacifistes et des insoumis continuait à subsister au sein de la hiérarchie militaire helvétique. Phénomène que l'ancien insoumis Jules Humbert-Droz avait bien connu en son temps, lors de son refus de servir durant la Première Guerre mondiale.

L'action politique de Jules Humbert-Droz au sein du CAP relevait plutôt du pragmatisme que de la résurgence de son tolstoïsme d'antan. Ses positions ne dépendaient pas d'une vision « utopique » de la réalité sociale et politique, bien qu'il y eût un fond idéologique dans ses choix. L'œcuménisme du CAP invitait ses membres à une retenue dans leurs prises de position. Il fallait ménager les tendances politiques, religieuses et les origines sociales et linguistiques. En 1964, alors qu'il terminait son cinquième mandat de président du CAP, « Jules Humbert-Droz [salua] la nomination à la présidence d'un Alémanique qui permettrait de stimuler la collaboration avec les romands »¹⁹⁷. Le nouveau président se fit élire sur trois points forts de son programme : « Problème de la collaboration romande et allemande en Suisse ; question jurassienne ; et main-d'œuvre étrangère »¹⁹⁸. L'organisation recentrait son combat sur des thématiques aux contours plutôt nationaux. La période était aux dissensions internes, aux problèmes de politique régionale, aidés par la détente qui faisait son œuvre entre les deux grandes puissances mondiales. Les Soviétiques remplaçaient Nikita Khrouchtchev par Leonid Brejnev. « Ils voulaient une direction en mesure d'éviter toute crise inutile avec l'Ouest »¹⁹⁹. Pourtant, la situation géopolitique n'inspirait pas une grande confiance à l'ancien président du CAP.

Jules Humbert-Droz craignait toujours un conflit mondialisé, s'inquiétait des tensions qui demeuraient présentes sur le continent asiatique (guerre sino-soviétique, guerre du Viêt-nam et conflit indo-pakistanaï). L'attitude de la Suisse dans les affaires du monde ne lui apparaissait pas comme une preuve de réussite de son militantisme pacifique. La peur du communisme et le soutien à des États ouvertement ségrégationnistes, comme l'Afrique du Sud, laissaient la part belle au complexe militaro-industriel et aux politiques capitalistes. Ces discours rendaient difficile la lutte anticoloniale en Suisse²⁰⁰. Des guerres de décolonisations éclataient, et les

¹⁹⁶ ZH-SAZ, SFR, AR. 76.20.1, Procès-verbal du Bureau du CAP, 13 novembre 1960.

¹⁹⁷ ZH-SAZ, SFR, AR. 76.20.1, Procès-verbal du Bureau du CAP, 18 octobre 1964, p.2.

¹⁹⁸ Ibid.

¹⁹⁹ WESTAD Odd Arne, *Histoire mondiale de guerre froide : 1890-1991*, Paris, Perrin, Coll. Domaine étranger, 2019 [2017], p.383.

²⁰⁰ BOTT Sandra et LUCAS Isabelle, « La Suisse dans le sillage de l'impérialisme des grandes puissances », Sébastien Guex, *Du pouvoir et du profit. Contributions de Sébastien Guex à l'histoire économique et sociale*, Lausanne, Antipodes, 2022.

socialistes de tous les pays devaient se positionner sur la question. Cela s'appliquait, aussi, à la Suisse, une grande oubliée de l'historiographie de la colonisation occidentale²⁰¹. Face aux nouvelles guerres de libération, Jules Humbert-Droz prit position. Dans ses articles, conférences ou réunions publiques, il parlait des luttes du peuple indochinois et algérien. Pourtant, l'ancien secrétaire du PS suisse n'avait pas les mêmes appréciations selon la personne qui tenait le fusil, et celle qui se trouvait de l'autre côté. Si les attentats à la bombe perpétrés par le FLN algérien lui déplaisaient au plus haut point, il était encore plus virulent en ce qui concernait les nouvelles méthodes de lutte initiées par les organisations palestiniennes. Alors qu'à l'aube de l'automne 1970, le plan Rogers peinait à se mettre en place sur les territoires du Proche-Orient, quatre avions furent détournés par des commandos palestiniens, dont un appareil de la compagnie Swissair. Les pirates de l'air exigèrent que les autorités suisses libèrent trois prisonniers palestiniens qui se trouvaient enfermés dans les geôles de la prison de Winterthur. À cette occasion, Jules Humbert-Droz s'insurgea dans un long article intitulé : « L'encouragement à la piraterie et au chantage »²⁰². Cette nouvelle stratégie établie par les organisations palestiniennes traduisait, selon le journaliste suisse, « leur impuissance et leur désespoir » en matière de mobilisation politique. « Les organisations de libération de la Palestine n'ont pas réussi à développer la guerre civile dans les territoires occupés parce qu'elles [n'avaient] pas eu l'appui de la majorité de la population arabe de ces régions »²⁰³. Le schéma interprétatif de Jules Humbert-Droz restait celui d'un militant ayant des sympathies pour la cause israélienne, et qui se référait, encore, aux maquis antifascistes et anticolonialistes des années 1920 à 1950. Son action militante au sein du Komintern lui avait permis d'apprécier la lutte armée lors de la Guerre civile espagnole. Loin de connaître parfaitement ce type de lutte, il n'arrivait plus à penser de nouvelles formes d'action, dont les trajectoires s'apparentaient à de l'aventurisme. Il les présentait comme une forme de terreur sans objectifs²⁰⁴. Son manque de perspective révolutionnaire ne lui faisait plus entrevoir les principes mêmes de la guérilla, et le changement politique qu'elle impliquait dans la nouvelle guerre d'indépendance menée par les Palestiniens et leurs ramifications européennes. Il écrivait que « les terroristes palestiniens ne [trouvaient] ni en Israël ni parmi la population arabe de la Palestine occupée l'appui que

²⁰¹ DAVID Thomas, ETEMAD Bouda, SCHAUFELBUEHL Jannick, *La Suisse et l'esclavage des noirs*, Lausanne, 2005. PAVILLON Olivier (dir.), *Des Suisses au cœur de la traite négrière*, Lausanne, Antipodes, 2017.

²⁰² HUMBERT-DROZ Jules, « L'encouragement à la piraterie et au chantage », *Le Peuple-La Sentinelle*, No206, 9 sept. 1970, p. 6., E-neswapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19700909-01.2.1> [consulté le 20.05.2024].

²⁰³ Ibid.

²⁰⁴ Ibid.

[devait] obtenir de la population les groupes de partisans pour être efficaces »²⁰⁵. Sous la plume d'Humbert-Droz, les organisations palestiniennes étaient présentées comme minoritaires et leurs actions peu suivies par la population. Il soulevait régulièrement le caractère désespéré des actions de l'OLP, sans pour autant les qualifier d'irrationnelles. En effet, il écrivait que « le terroriste agit de manière rationnelle et, contrairement aux idées reçues, est rarement ce pauvre, désespéré et sans repère trop souvent décrit »²⁰⁶. Il existait bien une rationalité aux actions politiques qu'ils menaient. Cette analyse restait, de loin, la plus pertinente en ce qui concernait la lutte du peuple palestinien et de ses relations avec ses alliés. Le reste n'était que des ressentis à l'encontre des nouvelles actions menées par les Palestiniens. Jules Humbert-Droz ne prenait pas, ou ne voulait pas prendre en compte, le caractère fondamentalement asymétrique de cette lutte. La guerre des Six Jours avait mis fin à toute guerre conventionnelle, et elle laissait place à une guerre complètement déséquilibrée, ponctuée de coups d'éclat tels que les détournements d'avions. Son engagement au profit du bellicisme de l'État israélien occulta, *a posteriori*, les combats qu'il mena en faveur du pacifisme, de la paix mondiale et de la neutralité helvétique. Mais ce soutien ne relevait pas d'une erreur d'appréciation, il appartenait à une quête plus importante, celle d'une troisième voie vers le socialisme nichée entre le régime titiste et l'État d'Israël.

MILITER POUR UNE TROISIÈME VOIE AU SOCIALISME

Alors que le mouvement ouvrier se transformait depuis la Seconde Guerre mondiale, la voie vers le socialisme restait une question prégnante. La nouvelle hégémonie communiste sur la gauche européenne, notamment française et italienne, n'avait pas annihilé les recherches d'un nouveau souffle du côté des sociaux-démocrates et d'une autre voie vers le socialisme. Selon l'ancien secrétaire de l'Internationale communiste, quatre voies vers le socialisme restaient essentielles dans l'après-guerre : le travaillisme incarné par le *Labour* de Clement Attlee ; le socialisme scandinave ; l'État d'Israël de Ben Gourion ; et l'expérience communiste de Josip Broz, alias Tito, en Yougoslavie.

²⁰⁵ HUMBERT-DROZ Jules, *Le Peuple-La Sentinelle*, n°206, 9 septembre 1970, Op.cit., p. 6.,

²⁰⁶ RAFLIK Jenny, *Terrorisme et mondialisation — Approches historiques*, Paris, Gallimard, Coll. Bibliothèque des Sciences Humaines, 2016, p. 325.

La rupture de la Yougoslavie avec l'URSS de Staline au cours de l'année 1947, allait « susciter de fortes sympathies au sein de l'aile gauche du PSS »²⁰⁷. Elle ouvrit la porte à un renforcement des échanges entre la gauche du PSS et la LCY²⁰⁸. Jules Humbert-Droz se rendit en Yougoslavie au cours du printemps 1951. À ce sujet, une longue correspondance s'ensuivit entre l'ambassadeur suisse à Belgrade et la division des Affaires politiques du Département politique. L'ambassadeur suisse écrivit à son ministre de tutelle, afin de rendre compte dans les grandes lignes des faits et gestes de Jules Humbert-Droz en Yougoslavie. Dans un premier courrier, le ministre suisse à Belgrade expliqua que Jules Humbert-Droz avait été « reçu par le Maréchal Tito et avait eu des entretiens notamment avec MM. Djilas, Pijade et Kidric, tous membres du Politbureau [sic] »²⁰⁹. Sans qu'il se « montrât à la légation »²¹⁰. Le ministre en conclut « qu'il s'agissait d'ailleurs en l'occurrence de contacts entre militants de partis »²¹¹, et que le secrétaire du PSS n'avait rien à faire avec la légation. Les dépêches envoyées par l'agence de presse yougoslave TANJUG servaient à décrire le reste du voyage²¹². Par ailleurs, l'ensemble des voyages menés par Jules Humbert-Droz en Yougoslavie firent l'objet d'une surveillance particulière. Mais cette surveillance était sans commune mesure avec celle de la période communiste. Le ton demeurait beaucoup moins inquisiteur, et le secrétaire du SPS n'était pas soupçonné de devenir un « agent de l'étranger ». Cependant, elle montrait, aussi, les craintes toujours vives que provoquait l'expérience yougoslave pour une partie des élites suisses. Son caractère socialiste n'enchantait pas les autorités suisses qui contrôlaient encore les ressortissants yougoslaves sur son sol. Or, notons que leur hostilité à l'égard du nouveau régime de Belgrade restait toujours moins forte que pour les communistes soviétiques. La surveillance de Jean Vincent parlait d'elle-même, les autorités le surveillaient autant sur le sol suisse que lors de ses déplacements à l'étranger. Le régime soviétique demeurait, selon les autorités et pour une partie de la population, le principal et puissant représentant de la subversion communiste en ces temps de guerre froide.

Jules Humbert-Droz s'était détaché de cette expérience socialiste pour se tourner vers celle des communistes yougoslaves. Malgré l'hostilité d'une partie des socialistes suisses – notamment

²⁰⁷ BUCLIN Hadrien, 2019, Op.cit., p.132.

²⁰⁸ La Ligue des communistes yougoslaves.

²⁰⁹ AFS, kA, E2001E#1969/121 # 758*, Humbert-Droz, Jules. Sekretär der Sozialdemokratischen Partei der Schweiz, 24 avril 1951.

²¹⁰ Ibid.

²¹¹ Ibid.

²¹² Telegrafiska agencija nove Jugoslavije.

de l'aile droite – pour l'expérience de Belgrade, le secrétaire du PSS revint enthousiaste²¹³ de son premier voyage sur une nouvelle terre socialiste. Et il écrivit de longs articles dans les colonnes de l'*Arbeiter-Zeitung* et du *Volksrecht*, où il relata longuement l'expérience du nouveau régime yougoslave après le tournant de 1948. Il vanta les premières avancées des « communistes yougoslaves [qui] ont commencé à lutter contre le bureaucratisme et contre la centralisation de toute la vie économique et sociale entre les mains de l'État »²¹⁴. Jules Humbert-Droz loua le fait que « les communistes yougoslaves, avant même de rompre avec le Kominform, (avaient) porté un jugement très critique sur le système politique et économique russe »²¹⁵. Pour l'ancien pasteur, « ils allaient changer de route. [...] Après mûre réflexion et préparatifs minutieux, ils [allaient] commencer en 1950 l'expérimentation de l'autogestion des entreprises par les producteurs, comme le dit l'expression yougoslave, c'est-à-dire par les ouvriers, les employés et les techniciens des entreprises »²¹⁶. Quand il écrivit ces lignes, les tensions entre la Yougoslavie communiste et l'Union soviétique fêtaient leurs dix ans, et la rupture était consommée depuis neuf ans (juin 1948)²¹⁷. Nous étions une année après le XX^e congrès du PCUS, les critiques du stalinisme en URSS et l'intervention des troupes du pacte de Varsovie dans les rues de Budapest. Jules Humbert-Droz nourrissait de très grands espoirs concernant le Sixième congrès du Parti communiste de Yougoslavie. Celui-ci avait « sans aucun doute marqué le point culminant de la libéralisation de la période Tito [qui était] parfois appelée congrès de Djilas »²¹⁸. À son retour en Suisse, le secrétaire du PSS écrivit une lettre de remerciement à ses camarades yougoslaves, remplies de gratitude à leur adresse. Il déclara ses émotions, tout en montrant que leur combat s'inscrivait dans la continuité de ses engagements communistes passés.

²¹³ BUCLIN Hadrien, 2019, Op.cit., p.132.

²¹⁴ « Die jugoslawischen Kommunisten [...] haben gegen den Bürokratismus und gegen die Zentralisierung des gesamten wirtschaftlichen und sozialen Lebens in den Händen des Staates den Kampf aufgenommen ». HUMBERT-DROZ Jules, « Jugoslawischer Kampf gegen Bürokratismus und Zentralisierung », *Volksrecht*, n°112, 16 mai 1951, p. 1.

²¹⁵ « Die jugoslawischen Kommunisten haben schon vor ihrem Bruch mit dem Kominform das russische politische und wirtschaftliche System sehr kritisch beurteilt. », Jules Humbert-Droz, « Der erste Kongress der Arbeiterräte Jugoslawiens », *Rote Revue: sozialistische Monatsschrift*, vol. 8, 36^{ème} année, 1957, p. 228.

²¹⁶ « Sie wollten einen anderen Weg einschlagen. [...] Nach reiflicher Überlegung und gründlichen Vorbereitungen begannen sie im Jahre 1950 das Experiment der Selbstverwaltung der Unternehmungen durch die Erzeuger, wie der jugoslawische Ausdruck lautet, das heißt durch die Arbeiter, Angestellten und technischen Mitarbeiter der Betriebe. », Ibid.

²¹⁷ CALIC Marie-Janine, *History of Yugoslavia*, West Lafayette, Purdue University Press, 2019 p. 177.

²¹⁸ « The Sixth Congress, which undoubtedly marked the highest point of liberalization in the Tito period, is sometimes referred to as Djilas congress », BANAC Ivo, « Yugoslav Communism and the Yugoslav State », NAIMARK Norman, PONS Silvio et QUINN-JUDGE Sophie, *The Cambridge history of communism: The socialist camp and world power (1941-1960s)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p.579.

« Je me suis senti parmi vous non comme un étranger, mais comme un camarade, un compagnon de lutte pour la cause du socialisme. Je n'oublierai jamais ce séjour qui m'a laissé l'impression profonde que votre effort de construction socialiste continue la tradition marxiste de Lénine en écartant les causes qui provoquèrent la dégénérescence de l'URSS sous le régime personnel de Staline »²¹⁹.

Laver l'affront de 1943 et des années staliniennes fut le crédo de Jules Humbert-Droz à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Sa recherche du modèle socialiste l'amenait, parfois, à faire preuve d'un certain aveuglement. Il oubliait le poids prépondérant joué par Tito dans les instances du PC de Yougoslavie. Il ne parlait pas, non plus, selon Sandrine Kott, du fait que « la Yougoslavie [fut] le premier pays socialiste qui, dès la rupture entre Tito et Staline en 1948 [faisait] l'objet d'une aide internationale pilotée par les États-Unis »²²⁰. Cet épisode mettait à mal la fable de l'indépendance chèrement acquise contre les frères ennemis d'Union soviétique. Pourtant, son soutien apporté au régime titiste ne fut pas toujours inconditionnel entre 1950 et 1971. L'exaltation des débuts laissa place à des interrogations concernant la nature des rapports entretenus entre le régime politique et le droit. La première mise à l'écart de Milovan Djilas intervint à la fin de l'année 1954, après la parution d'un article critique à l'encontre de Tito et du parti dans les colonnes du *New-York Times*. « Djilas commença à faire valoir que la conception du Parti de Lénine était en partie responsable de la création de l'Etat bureaucratique de Staline »²²¹. Pour autant, Jules Humbert-Droz ne se désolidarisa pas de Djilas. *À contrario*, « Tito ne pouvait l'accepter, car pour lui Lénine et le concept de révolution étaient inséparables »²²². Elle surprit Jules Humbert-Droz, dont l'attachement à la personne de Djilas, figure de l'antistalinisme yougoslave, était grand²²³. Il fut condamné à 18 mois de prison, brisant, ainsi, toute espérance de le voir accéder à la tête du pays. Si le secrétaire du PS suisse était surpris, il ne rompit tout de même pas avec Belgrade. Une fois encore, il pensait que le régime titiste pouvait être capable de se réformer, comme il l'avait espéré pour le régime soviétique. Il prit position contre cette incarcération et rappela, quatre ans plus tard, qu'il ne cacha « jamais [son] opinion concernant le cas de Djilas et celui de Krekitch et autres socialistes condamnés »²²⁴. De ce fait, quelques mois après la sortie de prison de Djilas, Jules Humbert-

²¹⁹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04560, Lettre de JHD au PCY, 25 avril 1951, p.1.

²²⁰ KOTT Sandrine, 2021, Op.cit., p. 105.

²²¹ « Djilas began to argue that Lenin's concept of the Party was in part responsible for the creation of Stalin's bureaucratic state »; SWAIN Geoffrey, *Tito: a biography*, Londres/New-York, I.B. Tauris, 2010, p.187.

²²² « That Tito could not accept because for him Lenin and the concept of revolution were inseparable »; SWAIN Geoffrey, *Tito: a biography*, Londres/New-York, I.B. Tauris, 2010, p.187.

²²³ VLCF-BVFSP, FJHD, n°0458, Lettre de JHD à Edgard Milhaud, membre du CIREC, 3 janvier 1959, p. 1.

²²⁴ VLCF-BVFSP, FJHD, n°0458, Lettre de JHD à Edgard Milhaud, membre du CIREC, 3 janvier 1959, p. 1.

Droz envoya une lettre à Tito pour prendre position concernant le cas d'Olga Kon, la femme d'Andrija Hebrang. Elle vivait toujours en résidence surveillée, après huit ans de privation de liberté. Les autorités l'accusèrent, elle et son mari, d'être des staliniens de la section croate du PCY. Dans sa lettre adressée à Tito, Jules Humbert-Droz ne critiqua pas les « lourdes condamnations » des deux militantes, car il comprenait que le régime se devait de « défendre son indépendance avec une farouche énergie »²²⁵. Mais, il appela le régime yougoslave, et Tito en tête, à « se montrer clément et généreux sans donner une impression de faiblesse »²²⁶. Le secrétaire du PSS avait « écrit publiquement et avait dit personnellement à tous les militants yougoslaves [qu'il] avait rencontrés [qu'il] [considérait] ces condamnations comme des fautes politiques »²²⁷. Cependant l'ancien secrétaire de l'Internationale communiste comprenait fort bien la raison partisane qui décidait des « purges ». Les condamnations ne lui posaient pas un véritable problème, si ces dernières s'étaient avérées politiquement justifiées et en adéquation avec ses idées politiques du moment. Il soulevait, seulement, le caractère individuel et ciblé que devaient revêtir les purges, afin d'éviter « l'erreur politique ». La compréhension que Jules Humbert-Droz entretenait avec les purges yougoslaves alla jusqu'à une explication franche avec Edgard Milhaud. Il lui expliqua les raisons de la susceptibilité des Yougoslaves par le fait qu'ils étaient « soumis à toutes sortes de pressions de l'Est et de l'Ouest et qu'ils [voulaient] être maîtres chez eux »²²⁸. L'ancien secrétaire de l'IC faisait partie de ses militants politiques qui pensaient que le parti devait avoir une certaine homogénéité doctrinale afin de pouvoir fonctionner. Et qu'il pouvait être dangereux d'avoir, en son sein, des opposants prêts à se soulever contre la direction ou à donner des informations jugées compromettantes. À ce titre, Jules Humbert-Droz pensait que « Djilas et Krekitch commirent eux-mêmes des fautes politiques en se mettant en rapport avec les États-Unis contre leur propre pays »²²⁹. Sa lecture politique concernant le bien-fondé des purges prévalait, seulement, pour les régimes passés au socialisme, et qui se trouvaient en proie à l'hostilité des pays capitalistes ou impérialistes. Il ne cherchait nullement à étendre les méthodes de gouvernance du PCY aux instances du PS suisse. À ses yeux, ces purges devaient permettre aux Yougoslaves de lutter contre l'influence de Staline et sa politique d'infiltration au sein du PCY²³⁰. En somme, c'était la politique du mal au service du bien. Les méthodes antidémocratiques servaient à contrer un régime lui-même jugé

²²⁵ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04311, Lettre de JHD à Tito, 12 juillet 1956, p.1.

²²⁶ Ibid.

²²⁷ VLCF-BVFSP, FJHD, n°0458, Lettre de JHD à Edgard Milhaud, membre du CIREC, 3 janvier 1959, p. 1.

²²⁸ Ibid.

²²⁹ Ibid.

²³⁰ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04311, Lettre de JHD à Tito, 12 juillet 1956, p.1

antidémocratique, et ce dans le but que la Yougoslavie pût établir sa propre démocratie autonome²³¹. Or, cette manière de penser faisait fi des origines politiques d'un Broz Tito, dont les premières pratiques politiques se forgèrent au sein des structures du Komintern stalinisé. Et il en garda certains réflexes préventifs, tels que l'exclusion et la purge. Ceci étant dit, Jules Humbert-Droz pouvait s'appuyer sur l'expérience des exclusions massives menées par les socialistes suisses au moment de la crise nicoliste de 1939. Démontrant, ainsi, que l'homogénéisation du parti et l'instinct de survie politique n'étaient pas l'apanage du mouvement communiste bolchévisé, mais que ces éléments touchaient l'ensemble des partis de gauche à cette époque. Enfin, et surtout, l'anticommunisme d'une partie des sociaux-démocrates suisses charriait, aussi, son lot de dérives et de suspicions à l'encontre des camarades jugés trop proches de l'URSS ou des idées communistes en général. Le renouveau de l'anticommunisme social-démocrate de l'après-guerre intervint dans le contexte d'une franche hostilité généralisée envers Moscou et le Bloc de l'Est. Jules Humbert-Droz continuait à militer en faveur de l'expérience yougoslave, pour de meilleures relations entre la Suisse et l'URSS, mais il restait hostile aux communistes occidentaux et au stalinisme.

Du désenchantement yougoslave aux positions pro-sionistes

Le désenchantement survint à la fin des années 1960, alors que la Yougoslavie entreprit de nouvelles réformes économiques et politiques. Cependant, Jules Humbert-Droz n'avait plus la tête aux projets révolutionnaires. Rien, en dehors de la social-démocratie, ne lui donnait une forme d'espoir pour améliorer les conditions de vie de la classe ouvrière. Hormis une dernière voie, celle tissée par le jeune État israélien. Si Jules Humbert-Droz avait un attrait certain pour le projet sioniste, celui-ci s'inscrivait dans une longue tradition des socialistes chrétiens. Ces derniers y voyaient une forme d'accomplissement théologique du socialisme sur terre. Dès les années 1910, l'abbé C. Samuel déclara ceci : « Le Christianisme, le socialisme christianisé, le pacifisme universalisé, et le sionisme réalisé sont les quatre roues du char qui porte l'avenir du genre humain »²³². La reconnaissance de l'État d'Israël ne souffrait d'aucune contestation pour Jules Humbert-Droz. Ce sujet ne devait pas soulever de discussions. « L'État d'Israël est un fait »²³³, que les socialistes et les progressistes devaient défendre, contre un monde arabe qu'ils

²³¹ Ibid.

²³² SAMUEL Abbé C., « Citation », *L'Espoir du monde : organe du socialisme chrétien*, n°7-8, 7^e année, 1 juillet 1914, p. 133.

²³³ HUMBERT-DROZ Jules, « Une victoire du bon sens — Billet de JHD », *Le Peuple-La Sentinelle*, n°129, 9 juin 1967, p.2., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19670609-01.2.3> [consulté le 20.05.2024].

jugeaient archaïque. Les populations souffraient, encore, de certains préjugés coloniaux au sein d'une partie du mouvement socialiste, notamment en France et en Grande-Bretagne. La gauche sioniste ne fit pas exception, y compris au sein de la tendance droitière du parti travailliste. Jules Humbert-Droz avait pourtant été rompu à la lutte anticoloniale lors de son passage au Komintern. Mais cela ne l'empêcha pas d'adhérer à l'association Suisse-Israël en 1957. D'abord à Zurich, puis à la section chaux-de-fonnière, lorsque cette dernière fut lancée en janvier 1964²³⁴. Son lancement donna lieu à une conférence d'André Chouraqui et à la projection des deux films — « l'un sur Israël et l'autre sur les Kibboutz »²³⁵. Jules Humbert-Droz y prit certainement part, car il mentionna la soirée au cours d'un de ces articles. Cependant, son militantisme en faveur de la cause israélienne s'accomplissait dans le cadre de ses articles ou de ses rencontres avec des dirigeants israéliens. Il assista à une soirée organisée par les femmes travaillistes, à Tel-Aviv en présence de Golda Meir. C'était au cours du mois d'avril 1968²³⁶, un an après la guerre des Six jours.

Jules Humbert-Droz y voyait une lutte entre d'un côté un monde régi par une forme d'obscurantisme politico-religieux, et de l'autre un monde progressiste basé sur le progrès économique. À ce sujet, il saluait la prouesse israélienne d'avoir « fait un jardin d'une terre ingrate que les Arabes laissaient en friche »²³⁷. Le regard qu'il posa sur le monde arabe n'était pas si différent de celui d'une large partie des sociaux-démocrates depuis la fin du XIX^e siècle. En effet, « la position de l'Internationale socialiste était tout aussi hostile à l'égard des nations arabes »²³⁸. Loin de promouvoir la lutte du peuple palestinien, il critiquait l'État d'Israël moins en raison de ses fondements nationalistes, qu'en raison de ses orientations politiques. Dans une note écrite en 1969, Jules Humbert-Droz émettait d'emblée des critiques concernant la voie israélienne vers le socialisme. Il faisait état d'une société traversée par « une différenciation des classes [et] un niveau de vie différent »²³⁹. Il tempéra rapidement ses critiques en prenant l'exemple du socialisme des *kibboutzim* soutenus par les travaillistes du Mapaï. Ce socialisme exerçait une « influence profonde sur la classe ouvrière »²⁴⁰ du pays. Il rappela, à ce titre, le rôle

²³⁴ « Création d'une association Suisse-Israël », *La Sentinelle*, n°276, 75^{ème} année, 26 novembre 1964., p. 4., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19641126-01> [consulté le 20.05.2024].

²³⁵ Ibid.

²³⁶ Cf. Photographie, p. 441.

²³⁷ HUMBERT-DROZ Jules, *Le Peuple-La Sentinelle*, n°129, 9 juin 1967, Op.cit., p.2.,

²³⁸ « The Socialist International's position was equally unfriendly as regard the Arab nations », SIBILEV Nikolai, *The Socialist International*, Moscou, Progress publishers, 1984 [1ère éd. 1980], p. 188.

²³⁹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°05487, Note de Jules Humbert-Droz sur le socialisme israélien, 1969, p. 3.

²⁴⁰ VLCF-BVFSP, FJHD, n°05487, 1969, Op.cit., p. 3.

prépondérant de l'organisation syndicale et ouvrière de l'*Histadrout* qui contrôlait près de 50 % des moyens de production²⁴¹. En ce qui concerne l'économie générale du pays, Jules Humbert-Droz mentionna que l'*Histadrout* en détenait 25 %, l'État 25 %, et le reste s'organisait autour d'une économie dite collégiale²⁴². Loin d'être un système économique complètement socialiste, et donc imparfait aux yeux de l'ancien secrétaire du PSS, Israël représentait, néanmoins, un régime « tourné vers l'avenir [et] les principes du socialisme »²⁴³. Loin d'être complètement hors-sol, sa connaissance de la situation israélienne se basait sur des lectures et un voyage qu'il effectua au cours du printemps 1968 pour une durée de dix jours. Des « hauteurs de Golan, territoire syrien occupé par l'armée israélienne », jusqu'aux villes de Tel-Aviv, de Jérusalem, d'Haïfa, le couple Humbert-Droz se rendit dans les plus grandes villes du pays. Il parcourut, à l'exception du désert du Néguev et de la presqu'île du Sinaï, « en tous sens le pays, (voyant) et (entendant) de nombreuses personnalités du pays ». Après « plusieurs kibboutzim et moshavim », ils rencontrèrent, entre autres, le travailliste et Maire de Jérusalem, Theodor Kollek, dit Teddy ; le travailliste, syndicaliste et maire d'Haïfa, Moshe Flimann, ainsi que le Palestinien et maire de Bethléem, Elias Issa Bandak²⁴⁴. Leur expérience israélienne intervint une année après la guerre des Six jours, tournant dans le conflit israélo-arabe. Le nationalisme panarabiste venait de recevoir une cuisante défaite, et elle effaçait, dans le même temps, les bénéfices tirés de la réussite lors des événements de Suez onze ans plus tôt. Mais ce conflit avait des caractéristiques particulières pour Jules Humbert-Droz. Par rapport aux autres guerres coloniales – l'exemple de la Guerre d'indépendance fut assez édifiant, car il prit position pour le FLN avec moins d'hésitation –, le conflit israélo-palestinien ne suscitait pas la même assurance chez Jules Humbert-Droz. La gêne occasionnée provenait, certainement, du fait qu'il se retrouvait confronté à un conflit armé dont les contours mettaient à mal ses principes pacifistes, et qui était mené par une armée aux principes fondamentalement coloniaux²⁴⁵. Mais la rareté de telles positions ne devait pas laisser penser qu'elles n'existaient pas. Bien au contraire, Jules Humbert-Droz avait une certaine idée du rôle joué par les Israéliens dans ce conflit. D'un côté, il donnait tout à fait raison à la défense israélienne contre les attaques de Nasser, et de l'autre côté, il revendiquait le caractère non belliqueux de l'armée de Tsahal²⁴⁶.

²⁴¹ Ibid.

²⁴² Ibid. p. 4.

²⁴³ Ibid.

²⁴⁴ HUMBERT-DROZ Jules, « Vu et entendu en Israël — Billet de JHD », *Le Peuple-La Sentinelle*, n°101, 04 mai 1969, p. 8., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19680504-01.2.1> [consulté le 20.05.2024].

²⁴⁵ VESCOVI Thomas, Op.cit., p. 160.

²⁴⁶ *Le Peuple-La Sentinelle*, juin 1967.

Par ailleurs, cette position était partagée par une partie de la population helvétique, dont les discours soutenaient la cause israélienne. Face à ce fait, la presse sociale-démocrate se fit l'écho de la forte mobilisation en relayant les appels de la Société Suisse-Israël. De longs comptes-rendus des manifestations pro-israéliennes jalonnaient les colonnes de la presse socialiste²⁴⁷. Un sentiment de proximité, basé sur la solidarité avec un pays « en lutte pour son indépendance »²⁴⁸, naquit entre la population suisse et ce nouvel État qui datait d'une petite vingtaine d'années. Pourtant, la Suisse n'était pas la candidate toute désignée pour un tel soutien. En effet, « de nombreux Suisses, naguère [dans les années de l'entre-deux-guerres et de la Seconde Guerre mondiale], avaient été perméables aux sentiments antisémites »²⁴⁹. Ce sentiment d'appartenir à un « petit pays », souvent en proie à la peur de disparaître, rapprocha les deux peuples, comme il rapprocha les Suisses avec les Finlandais, lors de la guerre d'hiver. Ce soutien fut de même intensité lors des soulèvements hongrois de 1956²⁵⁰. Jules Humbert-Droz pensait à la guerre des Six Jours comme une forme de lutte d'indépendance, et de survie, pour l'avenir de l'État israélien. Il y vit la supériorité d'une armée, Tsahal, qui ne désirait pas faire la guerre, mais défendre son État dit progressiste. Son discours reprenait tout un vocabulaire de la peur, de l'angoisse et de l'apocalypse. La crainte concernant l'avenir de l'État s'exprimait au sein des rangs socialistes, et sous la plume de Jules Humbert-Droz. Ce dernier reprenait un discours analogue à celui qu'il avait tenu lors de la guerre russo-polonaise de 1920-1921. Par ailleurs, ses craintes se nourrissaient des propos tenus lors des conférences de Jean-Francis Held (1967)²⁵¹, Saul Friedländer (1969)²⁵² et Eric Rouleau (1969)²⁵³. Ces conférences – qui se tinrent dans les travées du Club 44 – avaient dû influencer les réflexions de Jules Humbert-Droz entre la fin de la guerre de Six Jours et le début des années 1970. En fait, jusqu'en 1967, son positionnement restait celui d'une solution à un seul État qui aurait pris la

²⁴⁷ Le Peuple-La Sentinelle, juin 1967.

²⁴⁸ GILG Peter et HABLÜTZEL Peter, « Une course accélérée vers l'avenir (1945 — [...]) », Jean-Claude Favez [dir.], Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses, Lausanne, Payot, 1998 [1^{ère} éd. 1986], p. 838.

²⁴⁹ Ibid.

²⁵⁰ Ibid.

²⁵¹ VLCF-Club 44, HELD Jean-Francis, « Israël est-il en train de perdre la paix », *Club 44*, 09 novembre 1967., en ligne, https://www.club-44.ch/intervenant/jean_francis_held [consulté le 20.05.2024].

²⁵² VLCF-Club 44, FRIEDLÄNDER Saul, « Réflexion sur l'avenir d'Israël », 13 février 1969., en ligne, <https://www.club-44.ch/archive/R--flexions-sur-l---avenir-d---Isra--l-170394> [consulté le 20.05.2024].

²⁵³ VLCF-Club 44, ROULEAU Eric, « La guerre et la paix au Moyen-Orient », *Club 44*, 23 novembre 1969., en ligne, <https://www.club-44.ch/archive/La-guerre-et-la-paix-au-Moyen-Orient-170406> [consulté le 20.05.2024].

forme d'un « État fédératif judéo-arabe »²⁵⁴. Chantre de la binationalité, Jules Humbert-Droz se trouvait assez seul, au sein du SPS, à défendre cette position. Deux ans plus tard, Jules Humbert-Droz abandonnait l'idée d'un État fédératif, pour adopter les mêmes positions que les Nations Unies. Ainsi, il s'opposait à « Un État arabe avec [des] juifs sionistes, ou un État israélien avec [des] Arabes minoritaires »²⁵⁵. L'ancien pasteur ne faisait pas preuve d'un aveuglement complet concernant les réalités du socialisme israélien. L'abandon du projet socialisant du gouvernement travailliste, remontant aux années 1950 selon Thomas Vescovi, laissa la place à un projet nationaliste de centre gauche et droit²⁵⁶, bouleversant, fortement, la société israélienne de ces années-là. Ce bouleversement s'accompagnait d'une forte discrimination envers les arabes palestiniens et les juifs orientaux, et faisait naître, chez les premiers, une appétence pour les pensées marxistes ou marxisantes²⁵⁷. Aussi, de puissantes hiérarchies existaient au sein de la société israélienne. L'ancien secrétaire du SPS évoqua la question des juifs qui vivaient en dehors des frontières de l'État d'Israël, et particulièrement dans les pays arabes. Sous la plume de Jules Humbert-Droz, leur existence restait menacée, et il fallait « prévoir une assimilation par Israël des Juifs qui vivaient encore dans les pays arabes »²⁵⁸. Jules Humbert-Droz exprimait une double crainte à ce sujet. D'une part, il craignait que la répression s'abattît sur les juifs des pays arabes de la part des pays belligérants ou soutiens de la cause arabe. D'autre part, il imaginait constamment une future attaque des pays voisins qui aurait pu se solder par la disparition d'Israël. Conséquemment, la « reconnaissance de l'État d'Israël par les États arabes et l'établissement de relations diplomatiques, économiques et culturelles entre eux et Israël » devaient anticiper une telle situation²⁵⁹. Sa position se rapprochait fortement de celle défendue par l'Internationale socialiste qui se déclarait « entièrement solidaire avec le peuple israélien [défendant] son existence et sa liberté contre l'agression [extérieure] »²⁶⁰. Humbert-Droz appartenait à une génération qui, après avoir connu les pogroms et la Shoah, se devait de

²⁵⁴ HUMBERT-DROZ Jules, « Une victoire du bon sens — Billet de JHD », *Le Peuple-La Sentinelle*, n°129, 9 juin 1967, p.2., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19670609-01.2.3> [consulté le 20.05.2024].

²⁵⁵ VLCHF-BVFSP, FJHD, n°05030, Discours de JHD devant Le centre d'action pour la paix au Moyen-Orient, Genève, 1969.

²⁵⁶ VESCOVI Thomas, *L'échec d'une utopie : une histoire des gauches en Israël*, Paris, La Découverte, 2021, p.141.

²⁵⁷ Ibid., p.151.

²⁵⁸ HUMBERT-DROZ, Jules « Une victoire du bon sens — Billet de JHD »]. Op.cit.

²⁵⁹ Ibid.

²⁶⁰ « L'Internationale socialiste et le Moyen-Orient », *Le Peuple-La Sentinelle*, n°138, 20 juin 1967, p. 8., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19670620-01> [consulté le 20.05.2024].

défendre l'État d'Israël et le travaillisme de type Mapaï, source de progrès à ses yeux. Pourtant, loin d'être l'organisation la plus à gauche du *Yishouv* – en comparaison avec le Maki et le Mapam –, elle représentait la majorité des nationalistes de gauche. La politique coloniale d'Israël n'était pas perçue comme tel par Jules Humbert-Droz qui, d'un côté soutenait les guerres anticoloniales à travers les continents, et prenaient fait et cause pour Israël. Une contradiction qui se retrouvait au sein de l'Internationale socialiste, elle-même, devenue un soutien des mouvements de décolonisation.



Figure 31 : Le couple Jules Humbert-Droz en présence de la socialiste israélienne Golda Meir, lors de la Conférence des femmes socialistes qui se déroula à Tel-Aviv, en avril 1969²⁶¹.

Autogestion ouvrière, kibboutz, dépassement de la démocratie bourgeoise furent autant de termes que l'ancien secrétaire de l'IC défendit en tant que membre du SPS, faisant ainsi de sa pensée politique, une pensée qui tranchait par rapport à celles défendues par ses camarades de parti ou dans les cercles de l'Internationale socialiste. L'historien Enzo Traverso parle de « communisme social-démocrate ». Cette « définition oxyphorique » lui permet de qualifier

²⁶¹ « Golda Meir en bonne compagnie », *La sentinelle*, n°64, 20 mars 1969, p. 8., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19690320-01.2.48> [consulté le 20.05.2024].

« les liens du communisme français, italien ou indien avec les révolutions, le stalinisme et la décolonisation »²⁶². Elle traduit, aussi, le phénomène d'évincement de la social-démocratie traditionnelle, jugée trop faible, au profit de ces nouveaux PC issus de la résistance et de l'indépendance. En Suisse, la situation était renversée, et les partis communistes montraient une certaine faiblesse dans la vie politique nationale. Les partis bourgeois lui faisaient jouer le rôle d'épouvantail de la subversion communiste dans le pays. Rares étaient les cantons qui connaissaient une véritable implantation ou une réelle influence des communistes. Par ailleurs, ce fut une des raisons qui amena le couple Humbert-Droz à pousser les portes de la social-démocratie helvétique. Pourtant, le sentiment d'inachevé était au cœur de leur engagement social-démocrate. Ils cherchaient une nouvelle voie au socialisme empruntée aux anciennes formes de la social-démocratie traditionnelle. Social-démocrate classique en Suisse, Jules Humbert-Droz prônait une forme de socialisme « autogestionnaire » à l'extérieur de ses frontières nationales. Ainsi, ses choix politiques se portaient plutôt sur le modèle israélien et yougoslave que sur celui de la Chine et de Cuba. Il jugeait ces deux expériences comme étant des émanations du régime stalinien de Moscou. Ces deux régimes ne lui inspiraient aucune confiance concernant les questions économiques, mais il les citait en exemple pour illustrer la lutte anti-impérialiste. Selon Jules Humbert-Droz, trois militants constituaient les figures de la lutte anti-impérialiste : Tito, dont il vantait le principe de neutralité active ; la ministre israélienne Golda Meir, qu'il présentait comme une combattante de l'impérialisme britannique et de la survivance de l'État d'Israël ; Fidel Castro enfin, dont les prises de position lors de la crise de Cuba en 1962 et son rapprochement avec les Soviétiques déplurent néanmoins à l'ancien secrétaire du SPS.²⁶³

Pourtant, les deux premières voies vers le socialisme, aussi différentes qu'elles fussent, laissaient percevoir, au fond, une armature très nationaliste. Si la Yougoslavie pouvait se penser comme une micro-internationale avec le socialisme comme socle commun de tous les rapports sociaux et politiques²⁶⁴, le cas d'Israël était assez différent. En effet, les origines du sionisme de gauche étaient très clairement nationalistes et les revendications tournées vers la construction d'un État national juif en terre de Palestinienne revêtaient une dimension ethnique assumée²⁶⁵. Dans ces conditions, le soutien de Jules Humbert-Droz à un tel mouvement politique paraissait

²⁶² TRAVERSO Enzo, 2021, Op.cit., p.349.

²⁶³ Notamment dans des articles de *La Sentinelle* datant de la période qui s'étendait de 1959 à 1961.

²⁶⁴ RIDDELL David S., « Social Self-Government: The Background of Theory and Practice in Yugoslav Socialism », *The British Journal of Sociology*, n°1, vol. 19, mars 1968, p. 57-58.

²⁶⁵ VESCOVI Thomas, Thomas Vescovi, 2021, Op.cit., p.148.

curieux. Et il pouvait laisser entendre que l'ancien secrétaire de l'Internationale communiste devenait le défenseur des doctrines nationalistes. Or, la lecture de ses articles rédigés dans les colonnes de *La Sentinelle* nous montre une tout autre réalité. Jules Humbert-Droz se trouvait assez gêné aux encolures quant à l'acceptation des fondements nationalistes qui émanaient des mouvements d'émancipation des peuples colonisés. Nous essayerons de comprendre comment un homme qui soutenait l'État d'Israël, tout en diffusant un discours profondément antiimpérialiste, appréhendait la question de la décolonisation, tout en condamnant l'aspect nationaliste de ces mouvements d'émancipation. La révolution cubaine ne connut pas le même succès que l'avènement du régime socialiste en Yougoslavie, auprès de Jules Humbert-Droz. Ce dernier s'était enthousiasmé au début de l'année 1959, avant de connaître une progressive, mais latente, aversion pour cette nouvelle expérience socialiste. Au cours de l'année 1961, le secrétaire de la section chaux-de-fonnière louait encore Fidel Castro pour avoir « combattu la corruption et la bureaucratie » dans son pays. Il félicitait les Cubains pour la vie modeste des leaders de la révolution. Ces réalisations économiques et sociales avaient « attaché le peuple à la révolution »²⁶⁶. Ce faisant, l'expérience cubaine se présentait comme une voie intéressante au socialisme née de la décolonisation. Mais, au fil du temps, l'ancien pasteur ne vit plus la flamme révolutionnaire qui animait le régime cubain, et il en fit un énième avatar du « régime autoritaire » de gauche²⁶⁷. À la fin de l'année 1970, le socialiste chaux-de-fonnier rallongeait considérablement la liste des régimes socialistes qu'il ne considérait plus comme ayant valeur de modèle. Son tournant social-démocrate était complet. Même face caméra²⁶⁸, il n'évoquait plus la voie yougoslave. Seul, l'État d'Israël trouvait encore grâce à ses yeux. L'organisation des Kibboutzim et les différents niveaux lieux de démocratie, autre que la Knesset, lui faisait espérer un renouveau de la démocratie.

De l'antiparlementarisme au totalitarisme : repenser la démocratie ouvrière

Depuis ses débuts en politique, l'ancien pasteur présentait la démocratie parlementaire comme un régime perpétuellement en crise, et il en prévoyait régulièrement la chute. Son retour dans le giron de la social-démocratie atténua insensiblement cette perception qu'il se faisait de la démocratie bourgeoise. Loin de vouloir encore prôner le modèle soviétique, il lançait une réflexion sur les raisons qui favorisaient une telle perte d'intérêt pour ce qui fut, jadis, une forme d'organisation politique synonyme de progrès. Dans une note personnelle qui datait du début

²⁶⁶ NICOLE Gaston, « Jules Humbert-Droz », *Personnalités suisses*, 16 févr. 1971, 45 mim, Archives RTS, en ligne, <https://www.rts.ch/archives/tv/culture/personnalites-suisses> [consulté le 20.05.2024].

²⁶⁷ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04940, Note de JHS sur « Le rôle de l'État dans la société d'aujourd'hui », p.6.

²⁶⁸ NICOLE Gaston, « Jules Humbert-Droz », *Personnalités suisses*, 16 févr. 1971, Op.cit., 45 mim.

des années 1950, Jules Humbert-Droz écrivait, sans détour, l'existence « d'une crise très sérieuse » de la démocratie, ainsi qu'une « désaffection du peuple pour les votations et l'élection »²⁶⁹. Ses propos s'inspiraient, très certainement, des variations que connaissait la participation des citoyens aux votations populaires nationales. Le taux participation était passé de 64,69 % des inscrits²⁷⁰ en 1930 à 58,94 % des inscrits au cours de la décennie 1940²⁷¹. Marquée par la guerre et les lois d'exception attribuées au Conseil fédéral, la décennie 1940 fut le théâtre d'une chute de la participation aux votations populaires, celle-ci se confirmant au début de la décennie suivant. Les 16 votations qui se tinrent au début des années 1950 se soldèrent par un taux de participation moyen qui avoisinait les 51,47 % des inscrits²⁷². Pourtant, à bien y regarder, le taux de participation moyen fut légèrement plus élevé entre 1930 et 1950, qu'entre 1911 et 1930. Ces chiffres favorisaient l'illusion d'une certaine stabilité du régime semi-direct et faisaient mentir, dans le même temps, les observations de Jules Humbert-Droz. Or, sa critique de l'abstention était moins intéressante que les causes qu'il en donnait. Tout d'abord, il considérait qu'on posait [au peuple] des questions mineures, et que les politiques décidaient contre ses mêmes décisions sans se soucier du reste²⁷³. Puis, il soulevait des arguments d'ordre matériel : « les taxes postales [étaient] trop élevées ; le prix de la bouzine » aussi²⁷⁴. Ces deux éléments excluaient une partie des citoyens les plus pauvres qui se retrouvaient éloignés des bureaux de vote. Enfin, il critiqua la manière dont les questions étaient présentées et la complexité des intitulés. Cette dernière nuisait à la compréhension par le plus grand nombre. Il avait, pour cela, une formule très directe : « Questions techniques, on n'y [comprendait] rien ! »²⁷⁵.

Sa critique à l'encontre du système parlementaire n'était pas moins dure que celle énoncée à l'encontre du fonctionnement des votations. Il décelait un désamour de la démocratie parlementaire et représentative chez ses concitoyens helvètes. En effet, la participation aux élections du Conseil national connut un certain déclin entre celle de 1919²⁷⁶ et l'élection de

²⁶⁹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04919, Perspective du PSS — Perspective de la démocratie parlementaire, 1953, p.1.

²⁷⁰ OFS, Statistique des votations fédérales, Sections PCM, Participation aux votations populaires nationales de 1911 à 1971, 2022., AFS, en ligne, <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/22866697> [consulté le 20.05.2024].

²⁷¹ Ibid.

²⁷² Ibid.

²⁷³ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04919, Perspective du PSS, Ibid.

²⁷⁴ Ibid.

²⁷⁵ Ibid.

²⁷⁶ Avec un taux de 74,3 % des inscrits ; OFS, Statistique des votations fédérales, Sections PCM, Tableau de la participation aux élections nationales de 1919 à 2019., AFS, en ligne, <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/11048402> [consulté le 20.05.2024].

1951. Cette dernière enregistra le taux de participation le plus faible de l'histoire politique de la première moitié du XX^e siècle. Près de 65,01 %, des inscrits²⁷⁷ se déplacèrent pour aller voter, contre 70,25 %²⁷⁸ en 1947 et 68,9 %²⁷⁹ en 1943 — un moment où la Suisse se trouvait assiégée par la guerre et en proie aux mesures d'exception. L'ancien pasteur imputait un tel éloignement aux pratiques parlementaires qu'il jugeait obscures. Il y dénonçait la culture du compromis qui subsistait dans la politique suisse et dans la vie démocratique du pays. Le fait que « les parlementaires [étaient] eux-mêmes victimes des experts »²⁸⁰. Les visions politiques s'éloignaient du terrain, y compris dans les partis qui avaient pour tâche de défendre la classe ouvrière. L'ancien pasteur désignait une réalité politique où « le peuple [se sentait] de moins en moins représenté »²⁸¹ dans un hémicycle de plus en plus investi par des professions libérales, des fonctionnaires ou des petits patrons. De ce fait, les ouvriers et paysans comptaient pour 8,5 % des députés, contre 15 % d'avocats et avoués²⁸². Le renouvellement peinait à se faire sentir ; et Jules Humbert-Droz posait la question de la représentation des ouvriers, base électorale traditionnelle de la gauche ; et des paysans, dont leur influence diminuait chez les urbains de la Confédération. À chaque retour de son expérience yougoslave, il en profitait pour fustiger le régime parlementaire et montrer son périssable horizon. Il invalidait la thèse de l'universalité de la démocratie libérale, au sens dix-neuviémiste du terme, pour louer l'émergence d'une nouvelle démocratie socialiste²⁸³. Les comptes-rendus de *La Sentinelle* auraient dû servir de modèle empirique pour les socialistes suisses. Ils permettaient de leur montrer d'autres expériences qui servaient à raffermir le paysage politique du pays et à proposer une plus vaste démocratisation du pays, y compris dans les secteurs de l'économie et de la production. Afin d'éviter le rejet de certains projets, le secrétaire du SPS suggérait, même, « que le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux [pussent] prendre de temps à autre un tel contact direct avec les représentants des usines »²⁸⁴. Un tel désintérêt pour l'élection et la

²⁷⁷ Ibid., 1951, 2022, AFS, en ligne, <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/170128> [consulté le 20.05.2024].

²⁷⁸ Ibid., 1947, 2022., AFS, en ligne, <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/259083> [consulté le 20.05.2024].

²⁷⁹ Ibid., 1943, 2022, AFS, en ligne, <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/259083> [consulté le 20.05.2024].

²⁸⁰ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04919, Perspective du PSS — Perspective de la démocratie parlementaire, 1963, p.1.

²⁸¹ Ibid., p.2.

²⁸² ROHR Jean, *La Suisse contemporaine : Société et vie politique*, Paris, Armand Colin, coll. U2, p.133.

²⁸³ HUMBERT-DROZ Jules, « Impression de Yougoslavie — Sur le chemin de la démocratie », *La Sentinelle*, n°6, 62^{ème} année, 10 mai 1951, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19510510-01> [consulté le 20.05.2024].

²⁸⁴ Jules Humbert-Droz, « Au congrès des Conseils ouvriers de Yougoslavie — Le billet de politique étrangère », *La Sentinelle*, n°151, 68^e année, 04 juillet 1957, p.1. E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19570704-01.2.4> [consulté le 20.05.2024].

démocratie représentative se comprenait, aussi, à l'aune d'une désaffection des partis par une frange de la population. La classe ouvrière, notamment, se détournait d'une social-démocratie dont les attentes ne semblaient plus convenir. C'était, du moins, la thèse que défendait le secrétaire du SPS, lorsqu'il déplorait, dans un certain sens, le fait « qu'on ne [suivait] plus les mots » édictés par le parti. La nouvelle atmosphère qui régnait au sein des partis était à la liberté de vote »²⁸⁵, ou à l'adoption de « mots d'ordre contradictoires »²⁸⁶ par les militants de la base. La défiance existante envers les structures du parti demeurait imputable, selon lui, à la manière très verticale dont les comités centraux se forgeaient leurs propres mots d'ordre. Cette nouvelle dérive, qu'il considérait comme une dérive bureaucratique, plongeait la Confédération vers une forme de régime technocratique. L'ancien secrétaire de l'IC lâchait, dans ses notes, un tonitruant : « Allons-nous vers une technocratie ? »²⁸⁷. Sa critique de la technocratie s'accompagna d'une critique des institutions démocratiques, fonctions ou corps de métier qui prenaient, à son sens, une tournure bureaucratique aiguë. Les « gouvernement cantonaux/municipalités/fonctionnaires/secrétaires syndicaux et autres/intellectuels » devaient voir leur rôle être repensé. L'ancien secrétaire leur reprochait d'être « tous trop occupés à s'en remettre à celui qui [avait] étudié le problème »²⁸⁸, sans chercher à réinsuffler du politique dans leur démarche. L'ancien secrétaire du SPS déplorait, au fond, l'abandon du politique au profit du technocrate et la recherche perpétuelle du meilleur salaire possible²⁸⁹. À l'instar de Jacques Rancière, Jules Humbert-Droz pensait que la démocratie représentative – dans une moindre mesure la démocratie directe – fonctionnait comme les « États de droit oligarchiques, c'est-à-dire des États où le pouvoir de l'oligarchie est limité par la double reconnaissance de la souveraineté populaire et des libertés individuelles »²⁹⁰. Ayant vu son pouvoir confisqué par une pratique technocratique du pouvoir, le peuple fuyait les temps démocratiques pour se diriger vers d'autres formes de contestation politique. La vision d'un pouvoir intrinsèquement inégalitaire au sein des démocraties trouve une définition relativement claire chez le philosophe Jacques Rancière. Ce dernier n'a jamais lu Jules Humbert-Droz, et l'inverse est vrai aussi, mais il apporte un constat analogue sur les fondements du pouvoir du peuple sous le régime démocratique occidentaliste. « Un "pouvoir du peuple" qui est nécessairement hétérotopique à

²⁸⁵ VLCHF-BVFSP, FJHD, n°04919, Perspective du PSS — Perspective de la démocratie parlementaire, 1963, p.2

²⁸⁶ Ibid., p.1.

²⁸⁷ Ibid.

²⁸⁸ Ibid., p. 2.

²⁸⁹ Ibid.

²⁹⁰ RANCIERE Jacques, *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, Coll. Hors collection, 2005, p.81.

la société inégalitaire comme au gouvernement oligarchique »²⁹¹. En 1963, le changement de régime politique restait, selon Jules Humbert-Droz, le meilleur moyen de parvenir à une démocratie plus aboutie et effective²⁹². En excluant la voie de la violence, bien qu'il la soutînt dans le cadre de la révolution cubaine²⁹³, Jules Humbert-Droz préconisait l'utilisation des institutions démocratiques qui se trouvaient à disposition des socialistes suisses²⁹⁴. Il ne voulait pas jeter l'enfant avec l'eau du bain et garder le parlementarisme sous un régime électif à la proportionnelle²⁹⁵. Quant aux initiatives et référendums, leur importance restait un point névralgique de la stratégie politique du SPS, et à ce titre, le parti aurait dû investir de nombreux moyens²⁹⁶. En effet, chez Jules Humbert-Droz, l'initiative populaire, si elle était bien menée et correctement prise en compte, se révélait être une arme importante au service des classes laborieuses. Et une disposition politique qui permettait, sans crier gare, de contourner le système représentatif. Il le jugeait trop inféodé aux intérêts économiques et phagocyté par des politiciens jugés trop « arrivistes » et opportunistes²⁹⁷. Son antiparlementarisme et ses critiques du système démocratique suisse, et plus généralement de la démocratie libérale, ne l'envoyèrent pourtant pas les bras des démocraties populaires ou l'Union soviétique. Il conserva une opposition très forte à l'encontre des régimes socialistes du bloc de l'est. Se considérant comme un opposant à l'autoritarisme de quelque bord qu'il fût, Jules Humbert-Droz s'inscrivait dans la tradition de l'antifascisme. À ce titre, il flirtait, souvent, avec les différentes écoles du totalitarisme et de l'anti-autoritarisme.

Au fil de ses mémoires, de ses interventions télévisées ou radiophoniques, l'ancien pasteur aimait se présenter comme un militant antifasciste qui avait, très tôt, lutté contre le stalinisme. Selon lui, il se serait engagé, dès le milieu des années 1920, dans une forme d'opposition à Staline et à la bureaucratie soviétique. Critique des dérives autoritaires du régime, il aurait participé aux tentatives de réforme entreprise par les oppositionnelles de droite, avec l'appui, notamment, de Nicolas Boukharine. Pourtant, ce récit reconstruit ne résiste pas face aux faits et aux archives que nous avons pu dépouiller. Si l'ancien secrétaire de l'Internationale communiste nourrissait une aversion certaine à l'égard de Staline et de ses pratiques

²⁹¹ RANCIERE Jacques, *Op.cit.*, p. 59.

²⁹² VLCF-BVFSP, FJHD, n°04919, *Perspective du PSS — Perspective de la démocratie parlementaire*, 1963, p.3.

²⁹³ *Ibid.*, p.4.

²⁹⁴ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04920, *Les buts du mouvement socialiste actuel*, 17 janv. 1957, p.2.

²⁹⁵ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04919, *Perspective du PSS*, *Op.cit.*, p.1.

²⁹⁶ *Ibid.*, p.3.

²⁹⁷ *Ibid.*, p.2.

autoritaires, il continua, néanmoins, à militer dans l'organisation. Aussi, il resta plutôt discret dans l'énonciation publique de ses critiques, et soutint des exclusions, voire des purges, au sein du PC bolchévique. Il trahit son ami Boukharine et redoubla de violence à l'encontre des oppositionnelles de gauche. Aussi, en opérant plusieurs autocritiques, il réussit à échapper à l'exclusion définitive. Mais il ne parvint pas à éviter les réprimandes disciplinaires ou les mises à l'écart. Par ailleurs, l'ambiguïté de ses rapports avec les plates-formes oppositionnelles ne lui permit pas d'envisager une carrière de dissident au communisme orthodoxe. Il fallut attendre une mise à l'écart complète et le sentiment d'avoir perdu toute légitimité au sein du PC suisse, pour qu'il envisageât de sortir de la galaxie communiste. Ainsi, en tant que communiste, Jules Humbert-Droz n'abandonna pas les organisations orthodoxes. En effet, malgré une marginalité parfois apparente, et une indépendance intellectuelle souvent affirmée, l'ancien pasteur ne cherchait pas nécessairement la conformité. Et il nageait, de temps à autres, à contre-courant des lignes dominantes. De ce fait, sa vision de la démocratie bourgeoise et son utilisation du concept de totalitarisme tranchaient assez largement avec l'attitude plus modérée, voire conformiste de Pierre Graber ou Charles Rosselet. Mais interroger sa vision originale de la crise démocratique est un moyen de comprendre, en filigrane, ses conceptions « anti-autoritaires ». Une tension subsistait entre sa critique de la démocratie et son utilisation des termes dictature, autoritarisme et totalitarisme. Les réalités recouvrées ne présentaient pas les mêmes conclusions selon les régimes qu'elle comprenait, et les problèmes qu'elle posait. Le philosophe et sociologue Herbert Marcuse écrivait, à propos de sa critique du système soviétique, qu'il n'acceptait « comme guide ni le concept de "socialisme", ni sa simple négation, ni le concept de "totalitarisme" et ses synonymes »²⁹⁸. En 1948, devant le secrétariat du SPS, Jules Humbert-Droz déplora, « [qu'] aujourd'hui, il y [avait] en Europe occidentale des pays dont la "démocratie" [était] telle que des millions de "démocrates" [appelaient] à la dictature »²⁹⁹. En faisant référence très certainement aux événements de Prague, Jules Humbert-Droz opérait une corrélation entre les aspirations à un régime dictatorial et la crise aiguë du modèle libéral de la démocratie. En mélangeant souvent le terme dictature et totalitarisme pour parler de l'Union soviétique, Jules Humbert-Droz s'inscrivait difficilement dans les différentes branches qui constituaient l'école dite totalitaire. La définition aronienne en cinq points du totalitarisme comprenait une partie des griefs mentionnée par l'ancien secrétaire de l'IC. L'existence d'un

²⁹⁸ MARCUSE Herbert, *Le marxisme soviétique — Essai d'analyse critique*, Paris, Gallimard, 1963, p. 99.

²⁹⁹ « Heute gibt es in Westeuropa Länder, deren "Demokratie" so ist, dass Millionen von "Demokraten" die Diktatur herbeiwünschen. »; ZH-SAZ, Fonds SPS, Ar.1.116.3, Intervention de JHD au secrétariat: Die Welt zwischen Furcht und Hoffnung, 1948, p. 8.

régime — « qui [accordait] à un parti le monopole de l'activité politique [...] [où] le parti monopolistique [était] animé ou armé d'une idéologie à laquelle il [conférait] une autorité absolue »³⁰⁰ — s'accordait plutôt bien avec les critiques adressées par Jules Humbert-Droz. Raymond Aron et Hébert Marcuse influencèrent les conceptions du totalitarisme soviétique. Par ailleurs, l'ancien secrétaire du KPS fut très certainement en contact avec les écrits de Herbert Marcuse. En effet, la version française de la *Fin de l'utopie* parut en 1968, aux Éditions Delachaux et Niestlé. La maison neuchâteloise possédait ses bureaux à Neuchâtel, et elle publiait, le plus souvent, des ouvrages de sciences naturelles. Pendant les événements de Mai 68, le journal socialiste romand, *Le Peuple-La Sentinelle*, fit un compte-rendu de l'auteur et de son ouvrage, *L'homme unidimensionnel*. Le titre était des plus évocateurs : « Herbert Marcuse et la renaissance du socialisme libertaire »³⁰¹. Pourtant, Jules Humbert-Droz ne le cita pas nommément, et nous ne trouvons pas de trace de ses écrits dans ses archives. Ses écrits faisaient plutôt références au Français Daniel Guérin³⁰², concernant les formes du totalitarisme, et au Suisse Hans Mühlestein pour critiquer les systèmes en œuvre à l'Ouest et l'Est. « À l'Ouest comme à l'Est [c'était] l'État totalitaire qui se [défendait] contre la liberté d'opinion et de réunion »³⁰³. Il en appelait à lutter « contre le totalitarisme, qu'il fût venu de l'Est ou de l'Espagne, du Portugal ou de France »³⁰⁴. Si dans le discours de Jules Humbert-Droz l'Est était apparentée à une dictature, l'Ouest se présentait, quant à lui, à un réceptacle des anciens fonctionnaires fascistes. Le départ du chancelier Konrad Adenauer, au cours du mois d'octobre 1963, avait été l'occasion, pour Jules Humbert-Droz, de rappeler les fondements du régime de la RFA, née en 1949. L'ancien secrétaire de l'Internationale communiste ne mâcha pas ses mots en parlant du farouche anticomuniste qu'était Adenauer et de sa politique favorable aux anciens nazis. Cette politique l'amena, sans hésiter, « à introduire dans l'appareil gouvernemental un nombre important d'anciens nazis ». ³⁰⁵ Le secrétaire du PSS faisait référence au juriste Hans Globke. Outre-Rhin, en France, la situation inquiétait aussi l'ancien

³⁰⁰ ARON Raymond, *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard, coll. Folio essai, 1987,

³⁰¹ « Herbert Marcuse », *Le Peuple-La Sentinelle*, n°128, 7 juin 1968, p.4., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19680607-01.2.23> [consulté le 20.05.2024].

³⁰² VLCF-BVFSP, FJHD, n°00875, *Le marxisme libertaire de Daniel Guérin*, Fondazione Luigi Einaudi.

³⁰³ HUMBERT-DROZ Jules, « Nouvelles vagues de grèves et de répressions en Espagne », *Le Peuple-La Sentinelle*, n°250, 30 octobre 1968, p. 8., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19681030-01.2.1> [consulté le 20.05.2024].

³⁰⁴ HUMBERT-DROZ Jules, « Éditorial », *La Sentinelle*, n°38, 73^{ème} année, 15 février 1962, p.1., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19620215-01> [consulté le 20.05.2024].

³⁰⁵ HUMBERT-DROZ Jules, « La retraite du chancelier », *La Sentinelle*, n°229, 75^{ème} année, 4 octobre 1963, p.1. E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19631004-01.2.2> [consulté le 20.05.2024].

secrétaire du SPS. Ce dernier déclara que « l'Allemagne [avait] eu son "Führer", la France a son "guide", pour employer le terme choisi par de Gaulle lui-même pour caractériser son régime dictatorial bon enfant »³⁰⁶. Le 13 novembre 1960, Jules Humbert-Droz appela les membres du CAP à dénoncer « le danger de fascisation en France, déjà en germe dans la politique personnelle de de Gaulle »³⁰⁷. Au moment du putsch des généraux en 1961, le président du CAP modifia légèrement son discours, sans pour autant le transformer. Le secrétaire du PSN critiquait l'apparente tiédeur du président français à condamner fermement les « factieux de l'armée et de la police »³⁰⁸. Il y voyait le signe d'une gêne suspecte de sa part. Par ailleurs, il dénonça les liens entre Franco et la France, ainsi que la fuite des putschistes en Espagne interprétée comme une faveur du régime gaulliste à l'encontre de vieux soutiens politiques. Pourtant, l'auteur du billet tint à préciser que « ni les États-Unis ni la Grande-Bretagne [n'avaient] intérêt à voir s'installer une dictature militaire ou fasciste en France »³⁰⁹. Devant une menace plus importante que le gaullisme, Jules Humbert-Droz savait faire preuve d'une certaine retenue, et reconnaître, de fait, où se trouvaient les ennemis avérés du régime républicain.

« Les bouleversements de la France, avec la victoire électorale des ultras et des parachutistes du 13 mai, encouragent le Caudillo à tenir contre vents et marées, dans l'espoir d'une plus grande compréhension et d'un appui du gaullisme triomphant »³¹⁰.

Le gaullisme lui inspirait la même crainte que le franquisme ou le caudillisme en Amérique latine. De son point de vue, ces régimes ne jouissaient pas des mêmes critiques que ceux jetés à la face des Soviétiques. Une manière d'opérer qu'il qualifiait de parfaitement hypocrite. En effet, « jamais ces valeureux défenseurs des principes démocratiques [n'invitèrent] les acheteurs à boycotter les oranges d'Espagne ou de l'Afrique du Sud, démontrant par là qu'ils ne [luttaient] pas contre le totalitarisme, mais seulement contre sa position géographique et

³⁰⁶ HUMBERT-DROZ Jules, « Une victoire du Général de Gaulle », *La Sentinelle*, n°9, 71^{ème} année, 12 janvier 1961, p. 2., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19610112-01.2.4> [consulté le 20.05.2024].

³⁰⁷ ZH-SAZ, SFR, AR. 76.20.1, Procès-verbal du Bureau du CAP, 13 nov. 1960.

³⁰⁸ HUMBERT-DROZ Jules, « Le putsch d'Alger », *La Sentinelle*, n°96, 72^{ème} année, 27 avril 1961, p.2., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19610427-01.2.10> [consulté le 20.05.2024].

³⁰⁹ HUMBERT-DROZ Jules, « Le putsch d'Alger », *La Sentinelle*, n°96, 72^{ème} année, 27 avril 1961, p.2., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19610427-01.2.10> [consulté le 20.05.2024].

³¹⁰ HUMBERT-DROZ Jules, « Franco, la honte de l'occident démocratique », *La Sentinelle*, n°281, 69^{ème} année, 4 décembre 1958, p. 2., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19581204-01.2.11> [consulté le 20.05.2024].

idéologique »³¹¹. Une telle position traduisait une grande lâcheté, selon Humbert-Droz. Et elle exprimait, aussi, la preuve que certains dirigeants manquaient de « confiance dans la force démocratique »³¹².

Sa dénonciation des totalitarismes ne souffrait d'aucune différence entre ceux de l'Ouest et ceux de l'Est. Si dès l'immédiate après Seconde Guerre mondiale, par une large partie des sociaux-démocrates voyait dans ces régimes une des plus grandes menaces, l'ancien secrétaire de l'IC, Jules Humbert-Droz avait une approche plus nuancée. Dans sa déclaration de politique étrangère de 1948, « le socialisme démocratique et le communisme totalitaire »³¹³, il critiquait vigoureusement le nouveau mode d'organisation politique qui avait cours dans les pays d'Europe centrale et orientale. Mais son opposition ne concernait nullement les objectifs car, selon lui, socialistes et communistes voulaient la socialisation des moyens de production. En revanche, il estimait que les questions de gouvernement et l'intégration des principes philosophiques nés des Lumières européennes au travail révolutionnaire les différenciaient grandement.

« Tandis que les marxistes de l'Est veulent mettre tous les domaines de l'activité humaine, y compris l'art et la science, au service de l'État, les socialistes considèrent, contrairement à l'enseignement orthodoxe, que les acquis libéraux de la liberté de conscience et d'expression sont des composantes durables et essentielles d'une démocratie, et que le bâillonnement de la presse est un pas en arrière vers l'époque de l'absolutisme »³¹⁴.

La rupture entre Tito et Staline, au cours de l'été 1948, arrivait à point nommé pour l'ancien communiste. Jules Humbert-Droz pouvait, dorénavant, s'appuyer sur un pays socialiste, anciennement proche de Moscou, pour étayer ses critiques à l'encontre de la première patrie du socialisme. Les anticommunistes américains pensaient que soutenir la Yougoslavie de Tito était, avant tout, un moyen d'affaiblir l'URSS stalinienne, dont les fondements avaient été posés

³¹¹ HUMBERT-DROZ Jules, « Nos relations avec les pays de l'Est — Le billet de JHD », *La Sentinelle*, n°20, 75^{ème} année, 25 janvier 1962, p.2., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19620125-01.2.15> [consulté le 20.05.2024].

³¹² Ibid.

³¹³ « Demokratischer Sozialismus und Totalitärer Kommunismus », ZH-SAZ, Fonds SPS, Ar.1.116.3, Intervention de JHD au secrétariat: Die Welt zwischen Furcht und Hoffnung, 1948, p. 7

³¹⁴ « Während die Ostmarxisten alle Gebiete menschlicher Tätigkeit, auch Kunst und Wissenschaft, den Staatszwecken dienstbar machen wollen halten wir in Abweichung von dem orthodoxen Lehrer daran fest, dass die Liberalen Errungenschaften der Freiheit des Gewissens und der Meinungsäußerung erhaltenswerte und wesentliche Bestandteile einer Demokratie sind, und dass die Knebelung der Presse einen Rückschritt in die Zeit des Absolutismus bedeutet. »; ZH-SAZ, Fonds SPS, Ar.1.116.3, Intervention de JHD au secrétariat: Die Welt zwischen Furcht und Hoffnung, 1948, p. 7.

dans l'URSS de la fin des années 1920. De son côté, Jules Humbert-Droz y voyait surtout un moyen de défendre et de consolider un modèle communiste dit démocratique qu'il jugeait crédible contre le stalinisme. Ses dithyrambes à propos du régime titiste étaient proportionnels à sa détestation du régime soviétique. Et ni la mort de Staline ni le rapport Khrouchtchev ne changeaient quelque chose à sa farouche opposition au système soviétique. Ses critiques se reportaient, aussi, contre les héritiers – réels ou supposés – du stalinisme, tels que le PST/POP, les communistes français et les nouveaux courants maoïstes encore balbutiants. Quand, en juillet 1966, Rankovic, alors chef de la police, connut un limogeage sous prétexte de complot de sa police politique, Jules Humbert-Droz en profita pour rédiger un article à charge contre une partie des communistes yougoslaves. L'ancien dirigeant communiste suisse partit du constat qu'un certain « nombre de communistes influents, formés à l'école stalinienne du centralisme bureaucratique et policier [faisaient] opposition aux novateurs »³¹⁵. Ces derniers voulaient, selon lui, conserver, voire étendre le pouvoir des conseils ouvriers, afin de renforcer « l'autogestion ouvrière en Yougoslavie »³¹⁶. Il lut le limogeage du secrétaire de LCY et dirigeant de la UDBA³¹⁷ comme une lutte entre « les conservateurs et les novateurs »³¹⁸. « Les dirigistes centralisateurs et les libéraux décentralisateurs » qui voulaient continuer les réformes. « Les partisans de l'État policier et les constructeurs d'une société nouvelle socialiste » qui s'opposaient aux vieilles forces staliniennes³¹⁹. En somme, l'ancien secrétaire de l'IC affirma que « les communistes yougoslaves [venaient] de liquider une des séquelles du stalinisme »³²⁰. Il rejeta, une fois de plus, son ancien camp dans les limbes de l'histoire politique. Jules Humbert-Droz réduisait l'idolâtrie de Moscou à une maladie du communisme. L'URSS incarnait tous les maux du socialisme, et ses leaders passés et présents des fossoyeurs du communisme. Déjà en 1956, au moment du XXème congrès, Jules Humbert-Droz partageait le constat d'Herbert Marcuse concernant la prétendue dépossession du contrôle de la propriété du peuple par l'État : « à l'évidence "le peuple" qui possède, de par la constitution, les moyens de production, ne les contrôle point. Dès lors c'est le contrôle, et non la propriété, qui est le facteur décisif »³²¹. Le secrétaire du PSS écrivait que :

³¹⁵ HUMBERT-DROZ Jules, « Les communistes yougoslaves liquident les séquelles du stalinisme », *Le Peuple-La Sentinelle*, n°154, 07 juil. 1966, p.6., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19660707-01.2.42> [consulté le 20.05.2024].

³¹⁶ Ibid.

³¹⁷ Uprava državne sigurnosti (Administration de sécurité de l'État).

³¹⁸ HUMBERT-DROZ Jules, « Les communistes yougoslaves... », Op.cit.

³¹⁹ Ibid.

³²⁰ Ibid.

³²¹ MARCUSE Herbert, 1963, Op.cit., p. 145.

« Le droit d'intervention et de codécision des ouvriers dans la production, le contrôle ouvrier dans les entreprises a été liquidé, afin que le seul propriétaire des moyens de production, l'État tout-puissant, puisse tout diriger et diriger par ses mandataires sans l'intervention des producteurs et s'approprier la plus-value issue de l'exploitation des travailleurs dans une mesure croissante pour le trésor public »³²².

Par ailleurs, il utilisait Lénine pour critiquer les dérives du système soviétique. Outre, Lénine, les vieilles forces d'antan du mouvement ouvrier, tant décriées, devinrent des forces d'opposition. Des sociaux-démocrates aux trotskistes, des socialistes chrétiens aux héritiers des socialistes révolutionnaires, tous pouvaient se joindre à la lutte antisoviétique que menait Jules Humbert-Droz. Ce dernier y incorporait, aussi, la religion, qu'il avait pourtant délaissée ; celle-ci lui paraissait être une force de contestation au cœur de l'Union soviétique. Il mobilisa des auteurs libéraux, connus pour ne pas être des défenseurs de la révolution socialiste, tels que Thomas Mann, et sa nouvelle *Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face*. Cette nouvelle fut publiée en 1944, alors que la Seconde Guerre mondiale n'était pas encore achevée. L'auteur y donne une critique violente du régime nazi et de ses attaques contre la morale. L'ancien pasteur se réjouissait de voir resurgir le caractère religieux du peuple soviétique, alors que celui-ci ne l'avait jamais vraiment quitté, notamment dans les campagnes. Ainsi, il écrivit, avec un ton enjoué, que « Vingt-cinq ans de mouvement impie [n'avait] pas suffi à étouffer le besoin religieux du peuple »³²³. Tous les moyens de critiquer l'URSS étaient devenus bons ; y compris ceux qu'il aurait refusé de mobiliser à l'époque de son adhésion au bolchévisme. En effet, ce christianisme qui l'avait tant déçu devenait un allié objectif dans la lutte contre « l'étatisme soviétique » et la violation des libertés individuelles. C'était du moins ce qu'il espérait. Car, l'ancien communiste se faisait le chantre de la liberté individuelle, chère aux libéraux. Critique reprise à Herbert Marcuse, mais sous une formulation différente : « Dans le système soviétique, l'intérêt général [était] hypostasié dans l'État — entité séparée des intérêts individuels »³²⁴.

La réponse au régime soviétique ne passait pas, selon le billettiste de *La Sentinelle*, par une guerre ou des tentatives extérieures de déstabilisation du régime. La guerre ouverte contre l'URSS aurait eu comme conséquence de « rejeter [le peuple] vers le passé capitaliste et

³²² HUMBERT-DROZ Jules, « Die Wendung der russischen Politik », *Rote Revue: sozialistische Monatsschrift*, vol 5-6, 35^{ème} année, 1956, p.130.

³²³ « Fünfundzwanzig Jahre Gottlosenbewegung konnten das Religiöse Bedürfnis des Volkes nicht ersticken » ; ZH-SAZ, Fonds SPS, Ar.1.116.3, Intervention de JHD au secrétariat : *Die Welt zwischen Furcht und Hoffnung*, 1948, p.11.

³²⁴ MARCUSE Herbert, 1963, *Op.cit.*, p. 171.

féodal »³²⁵. Ce pays pouvait se tourner « vers de nouvelles formes de dictature, militaire ou fasciste, qui [auraient été] plus dures encore pour les travailleurs que celle de bureaucrates communistes dégénérés, imposés par Staline aux ouvriers et paysans »³²⁶. En opérant, ici, une hiérarchisation entre le régime soviétique d'un côté, et ceux empruntés au fascisme, de l'autre, Jules Humbert-Droz s'inscrivait en faux contre les arguments de Boris Souvarine. Cependant, avec le temps, le rapprochement entre totalitarisme de droite et totalitarisme de gauche s'accroissait chez Jules Humbert-Droz. Il déboucha sur une forme inopportune de confusionnisme qui amena l'intéressé à écrire ces terribles phrases remplies d'une patente mauvaise foi : « les six millions [de juifs] massacrés et gazés l'ont été par les nazis et les communistes staliniens »³²⁷. Finalement, celui qui incarnait la subversion communiste aux yeux de la bourgeoisie helvétique, devint, à son tour, un entrepreneur de morale contre ses anciens camarades politiquement marginalisés.

CONCLUSION

Le retour de Jules Humbert-Droz dans le giron de la social-démocratie lui incombait de nouvelles responsabilités au sein d'un parti devenu réformiste. Son passé d'ancien communiste ne l'empêcha nullement de prendre la tête du secrétariat au cours de l'année 1947, et d'être inséré dans les hautes sphères du socialisme suisse. Cependant, il ne jouissait plus d'une aussi grande influence au sein du parti. Sa radicalité d'antan n'arrivait pas à s'effacer aux yeux de l'aile droite. Ainsi, des militants tels que Paul Graber, fils d'Ernest-Paul Graber, continuaient de le percevoir comme un cheval de Troie du communisme. Au fil du temps, cet avis s'estompait progressivement, notamment après les années 1950, lorsque Jules Humbert-Droz donna des gages de bonne foi réformiste. Aussi, le Chaux-de-Fonnier dut reconstruire ses pratiques militantes en abandonnant les références à la dictature du prolétariat et la prise de pouvoir par la force. L'heure était à l'insertion dans les rouages de la démocratie bourgeoise et la promotion des votations. Pouvant, ainsi, ménager son antiparlementarisme avec les contraintes de la démocratie semi-directe suisse, le secrétaire du PSS souhaitait donner aux élections la même valeur que celle que les communistes leur accordaient. Un tremplin qui permettait d'être connu

³²⁵ HUMBERT-DROZ Jules, « Bon voyage », *La Sentinelle*, n°216, 70^{ème} année, 17 sept. 1959, p. 2., E-newspaper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19590917-01.2.7> [consulté le 20.05.2024].

³²⁶ Ibid.

³²⁷ HUMBERT-DROZ Jules, *La Peuple-La Sentinelle*, n°101, 4 mai 1968, p. 8., E-newspaper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19680504-01> [consulté le 20.05.2024].

et (re)connu par les autres partis. Mais, cela allait à l'encontre des intérêts du PS, et Jules Humbert-Droz devait faire face à une marginalisation larvée de la part d'une partie des membres du PS. Cette situation l'amena à défendre une forme de militantisme qui se trouvait en dehors des partis traditionnels. Il se tourna, ainsi, du côté des instituts ou associations d'étude du mouvement socialiste. Par ailleurs, le Chaux-de-Fonnier se trouvait mis au ban des grands partis sociaux-démocrates et travaillistes. Dorénavant, Jules Humbert-Droz se plaçait, sans véritablement le verbaliser, dans les courants du marxisme hétérodoxe. Lui, l'ancien membre d'un parti stalinien, militait avec des trotskistes, des transfuges du KPD et d'anciens communistes d'opposition. Le point commun avec son ancienne situation, c'est qu'il se retrouvait, une nouvelle fois, pris entre deux feux : ceux de la gauche — la nouvelle gauche —, et ceux de la droite — les libéraux qui souhaitaient abandonner le marxisme. Car Jules Humbert-Droz se voulait un défenseur de la survivance du marxisme au sein de la social-démocratie après la Seconde Guerre mondiale. Pour cela, il se tourna vers l'expérience yougoslave, dans laquelle il essaya de retrouver l'émulation des premières années des révolutions russes, où l'espoir était permis de voir arriver une démocratie ouvrière. Mais, là encore, le désenchantement fut en rendez-vous, lorsque l'étau autoritaire ne se desserra point de l'étreinte du PCY. Si Jules Humbert-Droz n'avait rencontré aucune difficulté à défendre les purges à l'encontre des staliniens, il souhaitait que cette situation ne se prolongeât pas dans le temps, au risque de devenir une nouvelle URSS. Cette expérience fut la dernière de révolutionnaire qui anima notre personnage. La décennie 1960 ressemblait davantage à une introspection de sa carrière militante et des expériences passées qui délaissait la défense d'un idéal révolutionnaire.

Sans rentrer dans les débats stériles à propos de l'âge comme vecteur de conservatisme ou de dépassement, il est nécessaire d'évoquer cette notion pour prendre en considération la dimension générationnelle dans les expériences politiques. Karl Mannheim distingue « "la classe d'âge" de la "situation de génération" »¹. Dans le premier cas, ce sont les personnes nées durant la même période, et ces relations ont finalement une réalité biologique, alors que la seconde a une réalité sociale. En effet, il écrit que la « situation de génération » se définit « par des facteurs qui portent les individus concernés à des modes particuliers d'expérience et de pensée liés aux données naturelles du changement de génération »². La génération née après 1945 n'était plus une génération de la guerre. Elle n'eût jamais connu l'expérience des deux conflits mondiaux. Son combat antifasciste arrivait à un autre temps de l'histoire, où les vainqueurs écrivaient déjà leur histoire. Les conditions de travail ne ressemblaient désormais plus à celles qui avaient cours au XIX^e siècle, et le mouvement était déjà implanté dans le paysage politique suisse. Pourtant, ces jeunes d'une vingtaine d'années durant la décennie 1960 côtoyaient Jules Humbert-Droz au cours des réunions, militaient à ses côtés et lui opposaient contradictions et débats au cours des réunions. Leurs points de vue pouvaient se trouver radicalement différents ou absolument convergents, mais leurs expériences restaient bien différentes. L'unité générationnelle pose la question des échelles et du rapport entre les individus et l'événement. En effet, l'URSS de Staline demeure un fait historique dans l'esprit du jeune militant, en mai soixante-huit, alors que chez Humbert-Droz, c'est une expérience vécue, une prise directe avec l'événement. Nous interrogerons les écarts qui pouvaient exister entre le fait d'avoir vécu un événement et celui d'en avoir entendu parler. Cette interrogation nous conduit à poser le problème de la reconstruction de l'événement par le prisme de la nostalgie. En effet, Jules Humbert-Droz gardait une certaine nostalgie de sa vie en Union soviétique, où, l'espace de quelques années, il touchait du bout des doigts le rêve d'une société socialiste telle qu'il l'avait espérée. Par ailleurs, cette société n'est jamais décrite de façon complètement négative dans les mémoires qu'il laissa. Au contraire, elle demeurait l'expérience inaboutie et le plus grand désenchantement de sa carrière militante. Aussi, la nostalgie en politique pouvait se révéler utile pour le militant qui souhaitait décrire un monde qui n'existait plus. Elle nourrissait

¹ MANNHEIM Karl, *Le problème des générations* [Prés. Gérard Mauger], Paris, Armand Colin, 2011 [1935] p. 69

² MANNHEIM Karl, *Le problème des générations* [Prés. Gérard Mauger], Paris, Armand Colin, 2011 [1935], p. 69.

les discours opposés à une certaine évolution et freinait les appétits révolutionnaires. La nostalgie pouvait, aussi, se référer à un temps où le monde ouvrier connaissait une force de mobilisation supérieure, capable de tenir tête au pouvoir en place. Jules Humbert-Droz ne concevait pas le monde étudiant comme une classe en elle-même, ce qui était plutôt juste. En revanche, Jules Humbert-Droz était très soucieux du devenir de la classe ouvrière, et des mutations qu'elle engageait dans une Suisse en plein « bouillonnement modéré ».

UN SOCIALISTE CHAUX-DE-FONNIER EMPREINT DE CONTRADICTIONS

Dès son retour à La Chaux-de-Fonds, Jules Humbert-Droz plongeait dans une cité horlogère qui n'avait plus la même physionomie que lorsqu'il la quitta près de 27 ans plus tôt. Le trolleybus de la rue Léopold Robert avait été démantelé, laissant place à une avenue où circulaient de nombreuses automobiles. Ce phénomène marquait du sceau de l'individualisme les moyens de locomotion. Les bâtiments avaient connu une vague de rénovation et l'urbanisme avait grignoté les campagnes de l'est, du sud et de l'ouest afin de loger tous les nouveaux prolétaires venus se faire embaucher dans les usines environnantes³. La petite ville de La Chaux-de-Fonds comptait aux alentours de 38 100 habitants et restait le principal bassin de population du canton. L'horlogerie et la bijouterie se portaient bien, le nombre de chômeurs était inférieur à 420 personnes⁴. L'ouvrier horloger gagnait un salaire de 717 CHF par mois, soit une augmentation de 192,65 % en vingt ans⁵. La région jouissait d'une prospérité économique au cours des années 1960. La situation ne se trouvait pas être révolutionnaire aux yeux de Jules Humbert-Droz. Par ailleurs, il donnait une conception très réformiste du rôle d'un socialiste dans une telle situation. Ainsi, « Dans une situation qui [n'était] pas révolutionnaire, un socialiste se [se devait] quand même de chercher à améliorer le sort des travailleurs, de perfectionner la démocratie, et de chercher à introduire de [la] démocratie dans le domaine économique »⁶.

Le souci du progrès amenait le vieux Humbert-Droz à revisiter les anciens préceptes du léninisme afin de les appliquer à la situation présente, celle de la Suisse des années 1960.

³ VLCF-BVFSP, Fonds cartothèque, CF-A0059, Plan de La Chaux-de-Fonds, 1959, Éditions Haefeli & co, 1959.

⁴ OFS, *Statistisches Jahrbuch der Schweiz – 1951*, Bâle, Verlag Birkhäuser, 1971, p. 369., AFS, en ligne, <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/346189/master> [consulté le 20.05.2024].

⁵ Ibid. 1960, p. 369., AFS, en ligne, <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/346189/master> [consulté le 20.05.2024].

⁶ NICOLE Gaston, « Jules Humbert-Droz », *Personnalités suisses*, 16 févr. 1971, Op.cit., 29 min 10 s.

« Chercher à bâtir sur les bases qui nous [avaient] été livrées par l'histoire »⁷, tel fut le nouveau crédo de l'ancien communiste Jules Humbert-Droz. Il prononça ces paroles au microphone du journaliste Michel Bory, dans l'émission *Carré bleu*. Le monde ouvrier avait connu un changement, selon lui, qui ne nécessitait plus de « bouleverser ou renverser le monde » pour reconstruire un monde nouveau. Il ne déplorait pas, non plus, les modes de loisirs basés sur la consommation des ouvriers, symbolisé par la démocratisation de l'automobile. Mais il constatait qu'une Suisse nouvelle et une cité horlogère remodelée avaient vu le jour depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Toute proportion gardée, en 1958, le salaire moyen d'un ouvrier horloger qualifié se montait à 1 208 CHF⁸ par mois, devançant, ainsi, très largement le salaire perçu par Humbert-Droz père, lorsque ce dernier travaillait dans l'industrie horlogère, au tournant du XIX^e siècle. La répartition des dépenses avait elle aussi connu une évolution entre le moment où le jeune Humbert-Droz entra en politique, et le moment où il s'apprêta à quitter le secrétariat du PSS. Une famille ouvrière suisse dépensait davantage en frais de transports et de voyages en 1958 qu'en 1912. Ses frais d'assurances ainsi que la part dévolue à l'acquittement de l'impôt avaient augmenté, respectivement, de 29 % et 92 %. Pourtant, malgré l'amélioration des conditions de vie de la classe ouvrière, cette dernière restait encore soumise à la Paix du travail, élevée au rang de « mythe national »⁹ après la Seconde Guerre mondiale. Or, la fin des années 1960 sonna comme le retour de la contestation ouvrière¹⁰ accompagnée de celle des étudiants. Le SPS n'arrivait plus à fournir l'espoir nécessaire, « de la social-démocratie [qui] reposait sur la nécessité organique du progrès »¹¹.

⁷ BORY Michel et PELLAUD Jean-Charles, « Jules Humbert-Droz », *Carré bleu*, 4 janvier 1970, 14 min. 6 s. Archives de la RTS, en ligne, <https://www.rts.ch/archives/tv/culture/carre-bleu/11800197-la-chauxdefonds.html> [consulté le 20.05.2024].

⁸ OFS, *Statistisches Jahrbuch der Schweiz...*, 1958, Op.cit., p. 377., AFS, en ligne, <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/346189/master> [consulté le 20.05.2024].

⁹ STEINAEUR Jean, « 75 ans de paix du travail », *Domaine public*, 2012, p. 4., BCUL, Presse, en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-1024620> [consulté le 20.05.2024].

¹⁰ BATOU Jean, Op.cit., p.182.

¹¹ Archives marxistes.org, « The hope of Social-Democracy is based on the organic necessity of progress. »; Archives marxistes, Joseph Dietzgen, Social-Democratic Philosophy, 1876: <https://www.marxists.org/archive/dietzgen/1876/philosophy.htm> [en ligne]

Type de dépenses	Familles ouvrières					Familles d'employés et de fonctionnaires				
	1912	1944	1958	1968	1970	1912	1944	1958	1967	1970
Alimentation	441	387	304	239	220	365	300	245	200	178
Boissons/Tabacs	49	36	34	36	37	34	23	27	31	30
Habillement	117	101	90	89	80	125	108	96	87	79
Logement	103	140	117	121	134	88	133	122	138	138
Chauffage/éclairage	33	50	46	34	34	28	53	45	30	27
Soins d'hygiène	22	33	56	53	54	28	46	60	56	56
Instruction, distractions	46	47	84	112	106	57	62	101	119	117
Transports/voyages	19	19	32	57	65	19	22	38	64	80
Assurances	28	69	110	116	123	53	82	120	117	126
Impôts/taxes	14	37	27	43	51	26	64	45	57	70

Répartition pour mille des dépenses, entre 1912 et 1970 ¹² et ¹³.

Sa fibre révolutionnaire ne s'était pas complètement éteinte en début de l'année 1971. Les événements de « Mai 68 » lui avaient donné une lueur d'espoir concernant la jeunesse de France et de Tchécoslovaquie. Il y voyait le signe, d'un côté, de la remise en cause du « système capitaliste et de ses contraintes imposées à la jeunesse, et [de l'autre] la contestation des régimes communistes qui s'étaient installés en Europe centrale et orientale ». Cette position du « en même temps »¹⁴, il y restait très attaché, allant même jusqu'à analyser la présence des drapeaux rouges aux côtés des drapeaux noirs comme étant, « une volonté de la jeunesse, de la nouvelle génération, de défendre la liberté individuelle, en même temps que des changements de structures dans la société »¹⁵. Il donnait, ici, une vision très dichotomique des événements de « Mai 68 » à Prague, Paris ou Zurich. En effet, lorsqu'il évoquait les événements suisses, il le faisait dans le cadre d'une critique des problèmes de la bureaucratie au sein de la démocratie helvétique. Il fit remarquer au journaliste, « que la question [était] telle, qu'on ne [pouvait] pas

¹² OFS, *Statistisches Jahrbuch der Schweiz – 1959*, Bâle, Verlag Birkhäuser, 1960, p. 371., AFS, en ligne, <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/346189/master> [consulté le 20.05.2024].

¹³ Ibid., 1970, p. 356., AFS, en ligne, <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/346213/master> [consulté le 20.05.2024].

¹⁴ NICOLE Gaston, « Jules Humbert-Droz », *Personnalités suisses*, 16 févr. 1971, 35 min 15 s., RTS Archives, en ligne, <https://www.rts.ch/archives/tv/culture/personnalites-suisses/5623428-jules-humbertdroz.html> [consulté le 20.05.2024].

¹⁵ Ibid.

dire à [cette époque] qu'on [pouvait] faire une révolution ou que l'on [allait] faire une révolution »¹⁶. Ses propos s'inscrivaient, en partie, dans le sillage des analyses d'Herbert Marcuse. Il faisait sienne l'idée qui consistait à voir une forme d'incapacité des anciens partis ouvriers à influencer sur les perspectives révolutionnaires de la classe ouvrière. Or, son espérance l'amenait à croire encore que les partis de la classe ouvrière avaient toujours une influence auprès de cette dernière, et qu'ils pouvaient donner, via leur mobilisation, plus de dynamisme à la démocratie¹⁷. En vieux social-démocrate qu'il était, Jules Humbert-Droz restait persuadé du caractère révolutionnaire de la classe ouvrière. Il l'opposait aux groupes étudiants qui restaient des agitateurs sans lendemain. Pourtant, « de part et d'autre des Alpes, cette mobilisation étudiante initiale favorise le déclenchement de grèves ouvrières particulièrement massives »¹⁸. Les organisations étudiantes ou extra-communistes orthodoxes germaient au sein de la contestation. Ainsi, ces petits groupes naissants (LCR¹⁹ en France, *Lotta Continua* en Italie ou LMR²⁰ en Suisse) avaient une influence dans la vie politique. Cette situation ne souffrait d'aucune contestation de la part de Jules Humbert-Droz. Mais il pensait, aussi, que ces petits groupes n'avaient pas la capacité de prendre le pouvoir. S'ils avaient eu la possibilité de le prendre, ils n'auraient point pu s'y maintenir ni l'utiliser. En effet, sa conception très léniniste de la prise du pouvoir lui faisait dire que, « pour faire la révolution, il [fallait] d'abord une situation révolutionnaire, et ensuite, que le parti révolutionnaire eût groupé derrière lui la majorité de la classe ouvrière, et la majorité des classes qui étaient exploitées par le capitalisme »²¹. Une telle situation n'était, selon lui, absolument pas présente dans la Suisse de l'après Seconde Guerre mondiale. Toutefois, il ne niait pas les imperfections de la démocratie helvétique qui était, selon lui, « très lente, très bureaucratisée [et] très souvent dominée par les groupes de pression qui [étaient] les grandes banques [...] les grandes entreprises financières du pays »²². Un tel discours n'était pas propre à Jules Humbert-Droz et aux socialistes, les communistes faisaient peu ou prou le même constat, sans plus d'exagération. Le député vaudois, Fernand Petit, déclara sur les ondes de la RTS, à l'automne 1967, qu'à cette époque,

¹⁶ NICOLE Gaston, « Jules Humbert-Droz », *Personnalités suisses*, 16 févr. 1971, 35 min 15 s., RTS Archives, en ligne, <https://www.rts.ch/archives/tv/culture/personnalites-suisses/5623428-jules-humbertdroz.html> [consulté le 20.05.2024].

¹⁷ Ibid., 38 min., RTS Archives, en ligne, <https://www.rts.ch/archives/tv/culture/personnalites-suisses/5623428-jules-humbertdroz.html> [consulté le 20.05.2024].

¹⁸ VIGNA Xavier, « 1968 », KEUCHEYAN Razmig, DUCANGE Jean-Numa, ROZA Stéphanie, *Histoire globale des socialismes*, Paris, PUF, coll. Hors collection, 2021, p.740.

¹⁹ La Ligue communiste révolutionnaire

²⁰ Ligue marxiste révolutionnaire, fondée en 1969, elle naquit d'une scission au sein du POP vaudois.

²¹ NICOLE Gaston, « Jules Humbert-Droz », *Personnalités suisses*, 16 févr. 1971, Op.cit., 28 min.

²² Ibid.

« ce [n'était] pas le peuple qui [gouvernait] ce pays. Ce [n'était] pas même les chambres fédérales, l'Assemblée fédérale, et le Conseil fédéral qui [gouvernaient] la Suisse. C'était justement ce cartel des banques, ce Vorort de l'Industrie et les sociétés immobilières qui [gouvernaient] le pays »²³.

Sous la plume de Marcuse, la radicalité, supposée ou réelle, de la classe ouvrière prenait un ton plus dramatique, voire inquiétant. L'auteur se demandait, hardiment, si « cette politisation radicale se faisait vers la gauche ou vers la droite »²⁴. Il prenait très au sérieux, plus de vingt ans après la Seconde Guerre mondiale, « le danger du fascisme ou du néo-fascisme ». Mais le philosophe renversait les rôles : la classe ouvrière n'incarnait plus seulement le rempart contre fascisme, mais elle devenait, aussi, la potentielle promotrice du fascisme. Les nouveaux remparts contre le fascisme se trouvaient dans les travées des amphithéâtres, sous de nouvelles formes de contestations. En effet, « une autre forme de l'opposition étudiante (était) représentée par les *teach-ins*, *sit-ins*, *love-ins* bien connus »²⁵. Les manquements démocratiques pouvaient justifier, dans l'esprit de l'ancien secrétaire de l'IC, le recours à des contestations plus radicales, sans toutefois verser dans « l'insurrection ou le mouvement de rue »²⁶ le plus violent. En effet, « s'il [était] nécessaire à un moment donné [d'avoir] certaines révoltes [afin] que les démocraties (pussent) avancer »²⁷, elles devaient tout de même prendre les « voies démocratiques »²⁸, celles « qui étaient ouvertes par la constitution »²⁹. À la fin des années 1960, Jules Humbert-Droz ne cherchait plus à réinventer un modèle socialiste qui aurait pu remplacer le système de la Confédération d'alors. Même sur le plan économique, il rêvait moins d'exporter l'expérience yougoslave au sein des usines helvétiques. Toutefois, il savait que la jeunesse de cette décennie, celle qui n'avait pas connu la guerre, ni même la période de l'entre-deux-guerres, voulait trouver un autre paradigme démocratique. « Parlement et souveraineté populaire sont corrélés à l'égalité juridique, à la séquestration de l'économie et de la politique, à l'aliénation du pouvoir réel »³⁰. Son discours paraissait admissible à l'aube de la décennie 1970, car « le peuple [suisse]

²³ BURGER Alexandre, « Fernand petit », *Soirée politique*, 20 octobre 1967, 4 min 29 s, RTS, Archives, en ligne, <https://www.rts.ch/archives/tv/information/elections/3435624-le-parti-de-lurss.html> [consulté le 20.05.2024].

²⁴ MARCUSE Herbert, *La fin de l'utopie*, Neuchâtel et Paris, Éditions Delachaux & Niestlé et Édition Seuil, 1968, p. 53.

²⁵ Ibid., p. 47.

²⁶ NICOLE Gaston, « Jules Humbert-Droz », *Personnalités suisses*, 16 févr. 1971, Op.cit., 38 min 40 s.

²⁷ Ibid., 33 min 28 s.

²⁸ Ibid., 29 min 2 s.

²⁹ Ibid., 19 min. 2 s.

³⁰ PANZIERI Raniero, 2021[1950], Op.cit., p. 83.

[avait] la possibilité de s'exprimer»³¹ dans sa quasi-entière. Après la votation du 7 février 1971, les femmes suisses, et après plus d'un siècle de lutte, pouvaient voter, et se présenter aux élections fédérales. Jules Humbert-Droz s'était converti à la démocratie bourgeoise, en pensant, que l'amélioration des conditions de vie de la classe ouvrière passait par « la politique de la progression à petits pas »³². L'idée de construire une société socialiste, en Suisse, paraissait assez éloigner de ses conclusions.

Loin d'être la France, l'Espagne et le Portugal d'alors, la Confédération n'en restait pas moins un pays très conservateur, sous le joug du régime patriarcal, et où les droits sociaux restaient conditionnés par la paix du travail. Un dispositif antisyndical qui entravait les contestations ouvrières. La démocratie helvétique tournait autour des principes rances de la famille et de la patrie, aidée par une Constitution qui conservait les mêmes attribues depuis 1848. Aussi, la Suisse était un pays où les femmes avaient reçu, depuis peu, la possibilité de s'exprimer dans les urnes. Dans la plus grande tradition patriarcale, l'électeur masculin avait approuvé, depuis seulement neuf petits mois, le droit pour les femmes de voter et de se présenter aux élections à l'échelle fédérale, pour l'ensemble des cantons — à l'exception notable des deux Appenzeller³³. Dans ce combat que livra une partie des femmes, Jenny Humbert-Droz voulait souligner la part prise par le PS et ses militants. « Féministe dès ses origines, le Parti socialiste [défendait] l'égalité politique et économique de la femme. Il [avait] payé de sa personne dans la campagne qui nous [avait] valu le suffrage féminin sur le plan cantonal »³⁴. Elle rappelait, au passage, que « la première députée à un Grand Conseil en Suisse [avait] été une femme socialiste neuchâteloise »³⁵. Les socialistes avaient contribué fortement aux luttes pour les droits politiques des femmes. Mais, la place de ces dernières au sein de la société suisse restait très inégalitaire, notamment dans le cercle familial, sur le marché de l'emploi et dans la vie politique. Si Jules Humbert-Droz avait conscience de toutes ces discriminations et injustices, et qu'il luttait en faveur de l'émancipation des femmes, il n'en restait pas moins un militant de la vieille garde. Dont les cercles de sociabilité restaient ceux du mouvement ouvrier *mainstream*. La vague de contestation des années 1960 concernant les nouveaux droits des minorités sexuelles n'arriva pas jusqu'à la conscience de l'ancien pasteur. Ce dernier continuait à réfléchir comme

³¹ NICOLE Gaston, « Jules Humbert-Droz », *Personnalités suisses*, 16 févr. 1971, Op.cit., 31 min 14 s.

³² Ibid., 29 min 2 s.

³³ GILG Peter et HABLÜTZEL Peter, 1998 [éd. Revue et augmentée], Op.cit., p. 865.

³⁴ HUMBERT-DROZ Jenny, « Un engagement pour le bien de tous », n° 71, *Le Peuple-La Sentinelle*, 28 mars 1969, p. 14., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19690328-01.2.1> [consulté le 20.05.2024].

³⁵ Ibid.

lorsqu'il était jeune militant, dans les années 1910-1920. Si son combat avait eu un caractère avant-gardiste en son temps, celui-ci était dépassé par de nouvelles générations, dont les questionnements entraînaient d'autres luttes. Son progressisme connaissait quelques limites ; et certaines formes de luttes lui étaient encore méconnues. Elles paraissaient trop éloignées d'un schéma mental qui restait encore inscrit dans ses premières années de militantisme. En effet, sa conception du rôle et de la place des femmes au sein du foyer se détachait mal du schéma patriarcal dominant. La mère restait une figure centrale de l'éducation des enfants et le père, un homme présent pour prodiguer de bons conseils sur la vie. Ses conceptions sociales n'échappaient pas au jeu des contradictions. En effet, d'un côté, il louait le système yougoslave qui permettait aux travailleuses de toucher à travail égal un salaire égal³⁶ ; mais de l'autre, il pensait que le système de crèches publiques ne fut pas « une solution idéale »³⁷. Ainsi, il était « d'avis que la meilleure des crèches n'aurait jamais remplacé la mère auprès du petit enfant »³⁸. L'organisation du couple demeurait, elle aussi, très imprégnée par le système patriarcal. En effet, le journaliste Gaston Nicole, invité par les Humbert-Droz, avait noté que la répartition des tâches restaient assez genrée. Jenny dressait la table pendant que Jules restait assis, au bout de la table, et attendait le service de Jenny³⁹. Cette image rappelait les affiches pédagogiques⁴⁰ ou publicitaires des produits alimentaires et des appareils ménagers, où la femme servait l'ensemble de la tablée et veillait au bon déroulement du repas. S'occupant de savoir, si tous les convives ne manquaient de rien. Ces affiches matérialisaient, ainsi, le modèle de la famille occidentale promu dans les années 1950 et 1960, à travers, notamment, une forme de *Way of Life* américain. Cet aspect de la société rentrait, pourtant, en opposition avec les idéaux défendus par Jenny Humbert-Droz. Elle militait aux côtés de son mari, mais son combat était distinct, autre. La pratique militante lui forgeait une grande force de caractère, y compris lorsqu'elle rentrait en contradiction avec son mari. Elle tenait même une chronique intitulée « le jour de la femme », où elle parlait d'émancipation juridique et économique de la femme. Elle exposait aux yeux du grand public son engagement militant. Pourtant, sa qualité de femme militante luttant pour l'émancipation des femmes ne l'empêchait pas de tenir un discours très imprégné d'un patriarcat fortement intériorisé. En effet, lors d'une interview tenue au courant

³⁶ HUMBERT-DROZ Jules, « Éditorial », *La Sentinelle*, n°129, 75^e année, 7 juin 1962, p.1., E-newsppaper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19620607-01.2.3> [consulté le 20.05.2024].

³⁷ Ibid.

³⁸ Ibid.

³⁹ NICOLE Gaston, « Jules Humbert-Droz », *Personnalités suisses*, 16 févr. 1971, Op.cit., 24 min 5 s.

⁴⁰ « Planche pédagogique : Repas en famille », vers 1960, Impression sur papier, *À table ! Le repas de famille*, coll. C.H.L, Centre d'histoire locale Tourcoing, en ligne, <http://www.chl-tourcoing.fr/expo-les-collections-a-table/le-repas-familial/index.html#2> [consulté le 20.05.2024].

du mois de septembre 1982, Jenny Humbert-Droz déclara qu'elle devait « trouver en [son] mari une très grande intelligence », « supérieure à [la sienne] »⁴¹ ! Ce couple, incarnation de la « franche camaraderie », vivait dans une forme de marginalité au cours durant l'entre-deux-guerres. Ce tandem de la subversion devenait un ménage conventionnel, au sens qu'il rentrait dans les normes admises de la famille occidentale des années 1950 et 1960. Était-ce la société qui avait évolué et les avait rattrapés au même stade de leur avancement ? Ou était-ce eux qui n'avaient pas su rester un couple d'avant-garde dans une société en pleine mutation ? La vie familiale et le rôle de Jenny semblaient avoir évolué en même temps que les responsabilités, et les pratiques militantes de son mari. Son passage à la tête du secrétariat avait rendu leur collaboration encore dissymétrique, et peut-être que les enjeux (le stalinisme, l'illégalité, la rude lutte antifasciste) n'étaient plus les mêmes.

Derrière ces mécanismes du patriarcat se cachait un réel amour, une passion militante qui, même après plus d'un demi-siècle de vie commune, demeurait encore vivace dans l'esprit des deux époux. Cette vie se construisait sur la connaissance de l'autre, qui faisait de Jenny la plus fine connaisseuse de son mari. Elle souligna, plus tard, que son mari « sentait surtout [qu'elle] le [connaissait] bien, et [qu'elle] lui [était] très attachée, jusqu'au dévouement complet »⁴². Tant en amour qu'en politique, le couple Humbert-Droz marchait à la passion, sans l'exaltation, au dévouement, sans la dévotion, et à l'esprit critique, sans la querelle perpétuelle. Ces vies modestes se bâtissaient sur les fondations du militantisme socialiste, et se voulaient résolument, absolument et irrémédiablement, tournées vers la défense de la classe ouvrière. Dans cette optique, Jules Humbert-Droz s'engagea dans le travail journalistique, gratuitement, au sein de *La Sentinelle*.

Revenir journaliste à La Sentinelle : le nouveau rôle d'éditorialiste de Jules Humbert-Droz

À la fin des années 1950, la presse socialiste romande était en perte de vitesse. Les abonnements de *La Sentinelle* chutèrent, entre 1958 et 1959, de près de moitié, passant de 149 à 79 dans la ville de La Chaux-de-Fonds. Charles Augsburger posa « le problème de la modernisation du journal »⁴³, en en faisant une question de vie ou de mort. Le délégué luttait pour éviter la dépolitisation du journal, en soulignant que ce dernier devait « rester un journal socialiste et

⁴¹ BROSSARD Irène, « Jenny Humbert-Droz : Histoire d'une femme et une femme dans l'histoire », *L'Impartial*, n°32108, 102^{ème} année, 8 septembre 1982, p. 17., E-neswapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19820908-01> [consulté le 20.05.2024].

⁴² Ibid.

⁴³ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-117, Rapport du délégué au Comité directeur de *La Sentinelle* sur l'exercice 1957, 16 décembre 1957, p. 1.

apporter la parole socialiste à ses lecteurs»⁴⁴. Les difficultés financières eurent raison de l'historique formule de *La Sentinelle*, et elle dut fusionner, au cours de l'hiver 1966, avec les quotidiens socialistes genevois et vaudois⁴⁵. Cette nouvelle entité donna naissance au *Peuple-Sentinelle*. La nouvelle mouture comprenait un « comité romand composé de 32 membres (11 Vaudois, 8 Neuchâtelois, 6 Genevois, 4 Jurassiens, 1 Romand de Berne, 1 Fribourgeois et le secrétaire romand du PSS) »⁴⁶. Puis de huit délégués du PSN qui étaient autres que Pierre Aubert, Camille Brandt, Robert Comtesse, Fernand Donzé, Jules Humbert-Droz, Pierre Jambé Maurice Payot et Raymond Spira⁴⁷. Le choix des délégués était intergénérationnel. Avec d'un côté, des personnes à l'expérience militante très accomplie et à l'âge déjà très avancé : Camille Brandt (82 ans), Jules Humbert-Droz (75 ans). Et de l'autre, des militants qui venaient d'entrer depuis dans la carrière militante, à l'instar de Raymond Spira (29 ans), Pierre Aubert (37 ans), Fernand Donzé (43 ans)⁴⁸. En revanche, ce choix n'était pas intergenre, avec l'absence de militantes au sein de la délégation du PSN. Ainsi, Jenny Humbert-Droz fut la seule militante citée dans l'ensemble des rapports du journal, car elle tenait la « page de la femme » toutes les semaines⁴⁹. Quant au rôle de Jules Humbert-Droz, il était important concernant la production du contenu, mais il s'avérait moins prépondérant en ce qui concernait l'orientation éditoriale du journal. Cette dernière était plutôt laissée à la jeune génération et aux cadres plus hauts placés dans la hiérarchie du PS national ou local. La voix de Willy Brandt, secrétaire romand du SPS, avait une certaine force. Le comité et les délégués faisaient encore confiance aux jeunes recrues, dont Michel Krebs. Il devait représenter l'avenir de la presse socialiste, avec une formation au travail de journalisme et à la stratégie éditoriale. Le journal rentrait progressivement dans le néo-journalisme militant, celui qui venait des écoles spécialisées. Les auteurs se berçaient, encore, d'une vision du métier de journaliste qui restait très théorique. Progressivement, le journalisme militant d'expérience, qui avait fait ses armes avec l'empirisme de la lutte et des controverses politiques, se voyait remplacé par la formation institutionnelle. Jules Humbert-Droz incarnait un temps révolu, où l'expérience n'avait plus la même saveur. Notre personnage avait appris « le métier » sous les Zeppelins allemands, au sein du PSS ou dans les arcanes de

⁴⁴ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-117, Rapport du délégué au Comité directeur de La Sentinelle sur l'exercice 1957, 16 décembre 1957, p. 1.

⁴⁵ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-117, Rapport du directeur du « Peuple-Sentinelle » au congrès cantonal du 11 mars 1967, p. 1.

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-117, Rapport du directeur du « Peuple-Sentinelle » au Congrès cantonal du PSN du 3 février 1968, 15 janvier 1968, p. 3.

l'Internationale communiste. Il connut la presse suisse de l'entre-deux-guerres, et l'écriture sous semi-clandestinité pendant la Seconde Guerre mondiale. Sa lecture journalistique et son professionnalisme n'émanaient pas des écoles de journalistes, dont l'existence s'appliquait à une minorité de personnes dans le métier. Or, le journalisme des années 1960 était en pleine mutation, dans une Suisse où la situation politique, économique et même sociale commençait à se transformer.

Un militant resté modeste dans une ville ouvrière

Le 3 février 1968 se tint le congrès annuel du PSN durant lequel fut présenté le rapport d'activité du journal le *Peuple-La Sentinelle*. Le directeur de l'organe socialiste, René Meylan, salua le « dévouement de Jules Humbert-Droz qui [leur assurait] deux articles par semaines, malgré ses travaux personnels, à des conditions que le directeur aurait honte d'énoncer en public »⁵⁰. Le rapport faisait certainement référence aux conditions matérielles auxquels étaient soumis les contributeurs du journal. En effet, son rédacteur soulignait la réduction des dépenses permises par la vigilance dont faisait preuve l'équipe rédactionnelle, et pas seulement sur les coûts d'impression⁵¹, mais aussi sur la masse salariale et la rémunération des contributeurs.

« La justice grandit avec la culture, mais il n'est pas question d'introduire la culture par décret, pas plus que la justice ne peut être distribuée à un certain jour de la révolution ! Nous ne pouvons que les cultiver, travailler peu à peu »⁵².

Sa défense du monde ouvrier, de ses aspirations, et de sa culture passait par une existence des plus modeste. Le socialiste Raymond Spira souligna ô combien « il [n'avait] jamais cherché la gloire, le confort où les hauts salaires »⁵³. Nous avons un aperçu plutôt clair des revenus perçus entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et le début des années 1970. Lorsqu'il quitta le KPS pour rejoindre le SPS, son salaire se trouvait en dessous de celui d'un ouvrier qualifié dans l'industrie horlogère. Dans le couple Humbert-Droz, la théorie des normes salariales s'inversait, pour un temps. Jenny touchait la somme de 512 CHF, soit un salaire supérieur à celui de son

⁵⁰ VLCF-BVFSP, PSN, PSN-117, Rapport du directeur du « Peuple-Sentinelle » au Congrès cantonal du PSN du 3 février 1968, 15 janvier 1968, p. 3.

⁵¹ Ibid.

⁵² « Die Gerechtigkeit wächst mit der Kultur, aber so wenig daran zu denken ist, die Kultur par Dekret einzuführen, sowenig lässt sich die Gerechtigkeit an einem bestimmten Revolutionstage austheilen! Wir können sie nur kultivieren, nur peu à peu erarbeiten »; DIETZGEN Joseph, *Die Zukunft der Sozialdemokratie — Den Kölner Parteigenossen gewidmet und vorgetragen*, Schriften in Drei Bänden, Bd. 3, Berlin, 1962, p. 79-98 [1ère éd. 1878], Archives marxistes.org, en ligne,

<https://www.marxists.org/deutsch/archiv/dietzgen/1878/zukunft/zukunft.htm> [consulté le 20.05.2025].

⁵³ SPIRA Raymond, « Jules (1891-1971) et Jenny (1892-2000) Humbert-Droz-Perret, *Le Point.PS*, Hors-série : 125 ans en mouvement : Parti socialiste neuchâtelois (1896-2021), 2021, p. 25.

mari⁵⁴. Ce fait semblait assez rare, à cette époque, pour être souligné. Les choses parurent évoluer lorsque son mari occupa un poste de fonctionnaire du parti, puis devint secrétaire central du SPS. Son salaire s'en trouva plus conséquent, car en tant que permanent, il reçut la somme de 735 CHF par mois. Par ailleurs, sa fonction de secrétaire lui permettait de percevoir un salaire de 1 176 CHF par mois, soit un revenu plus important qu'un cadre de l'industrie horlogère au début des années 1950 (entre 903 et 1 016 CHF)⁵⁵. Son salaire s'élevait au double de celui d'un ouvrier qualifié en horlogerie (entre 659 et 701 CHF)⁵⁶. Cependant, un tel écart demande à être nuancé. En effet, si l'on prend individuellement les salaires perçus, alors le couple Humbert-Droz paraissait vivre dans un certain confort financier. Or, si nous les ramenons, cette fois-ci, à un volume global des sommes reçues, alors, l'écart se réduit considérablement. Ainsi, le couple Humbert-Droz touchait un revenu supérieur de seulement 160 à 43 (CHF)⁵⁷ par rapport à celui d'un couple d'ouvriers dans l'horlogerie. Mais au fil du temps, les revenus du couple semblèrent se retrouver légèrement au-dessus de la barre du salaire moyen d'un couple d'ouvriers dans l'horlogerie. Aucun complément de revenu connu n'émanait du travail de Jenny. Pourtant, elle aidait son mari dans les tâches qu'il accomplissait au sein du secrétariat. C'est elle qui faisait office de secrétaire de séance lors des réunions du CAP dans leur appartement chaud-fonni. Donc, son salaire de secrétaire central du SPS ne crevait pas le plafond de l'enrichissement personnel, et il ne vivait pas d'un complément de revenu dû à ses activités politiques. Car, rappelons-le, Jules Humbert-Droz n'avait connu qu'une seule fois l'avantage d'être un représentant mandataire du peuple. Sa courte apparition en tant que conseiller national du KPS ne lui conféra pas une rente d'appoint. Par ailleurs, l'ancien secrétaire du SPS quitta son secrétariat avec une rente de 1 500 CHF et un apport personnel de 600 CHF⁵⁸ mensuelles. « Le versement maximum [était] de 11 primes annuelles à 2100 frs.ss »⁵⁹. Cette retraite lui conférait un niveau supérieur à celui d'un couple d'ouvriers horlogers, mais aussi à celui d'un cadre de l'horlogerie.

La relative modestie de son salaire n'avait pour équivalent que la simplicité de son logis. Le bâtiment de la rue 95 Manessestrasse se distinguait par un style très épuré, et sa construction datant des années 1920. Sa façade grisâtre et garnie de trente-trois fenêtres était encadrée par

⁵⁴ Tableau comparatif des salaires mensuels entre 1944 et 1971, Annexes, p. 583.

⁵⁵ Ibid.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ ZH-SAZ, SPS, Ar. 1. 220,6, Rémunération des cadres du secrétariat, 1953-1959.

⁵⁹ « Maximal sind 11 Jahresprämien à Fr. 2 100 »; ZH-SAZ, SPS, Ar. 1. 220,6, Rémunération des cadres du secrétariat, 1953-1959.

deux longs tuyaux, et prolongée par un toit plat. La noirceur de celui-ci témoignait de l'amoncellement des particules venues d'une ville aux faubourgs industriels. Le couple occupait un appartement appartenant à la municipalité de Zurich, composé de « 4 pièces avec chauffage central et salle de bain, eau chaude ou boiler⁶⁰ »⁶¹. Le loyer se montait à « 226,00 par mois, chauffage et eau chaude comprise »⁶². Le couple demanda les mêmes conditions à l'Office du logement de la commune lors de leur réinstallation à La Chaux-de-Fonds. Il reçut, en retour, un appartement rue du 1^{er} août⁶³, qui se trouvait en lisière nord de la campagne chaux-de-fonnière⁶⁴. Ce secteur de la ville comptait une vingtaine d'habitations éparpillées de façon ordonnée, ainsi que les locaux de l'École de commerce. Concernant le logement en lui-même, nous disposons de peu d'information et les photographies semblent manquantes. Deux ans plus tard, le couple délaissa « les confins » de La Chaux-de-Fonds, et migra vers la 31 bis rue du Parc, au centre de la ville. Grande artère, elle s'étendait sur près d'un kilomètre, et traversait l'hypercentre de part en part. L'appartement du vieux couple se caractérisait par une façade aux aspects modestes et aux couleurs vieillies.

L'appartement rue du Parc était « spacieux, mais modeste ». La luminosité n'était pas partout égale et le bureau paraissait assez sombre, mais cosy. Il devait faire bon d'y travailler autour de ses rangées de livres qui s'imposaient, massives, derrière le maître des lieux, assis sur le fauteuil de son bureau. Son bureau débordait de livres, au sens propre comme au figuré, donnant l'impression d'une masse qui se dressait entre l'interlocuteur et l'occupant du fauteuil. À sa gauche, un buste du célèbre sculpteur chaux-de-fonnier, André Huguenin-Dumittan, se dressait. Ce dernier lui en avait fait don. À sa droite, une plante verte apportait une touche de verdure dans cette atmosphère d'imprimés, de bulletins et de journaux. Le bureau de Jenny paraissait plus modeste au regard de celui de son mari. Il était formé de quatre planches, et ressemblait à n'importe quelle table. Situé en bordure de pièce, il puisait sa lumière à la fenêtre, très certainement son plus bel avantage.

Humbert-Droz ne cherchait pas l'enrichissement personnel, et le seul bien qu'il eût possédé, était la maison familiale qui se trouvait à Boudevilliers, « le berceau de famille »⁶⁵. Celle-ci restait chargée de sens et d'émotions pour qui était imprégné d'histoire familiale, et avait vécu

⁶⁰ Cet anglicisme désigne un chauffe-eau.

⁶¹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04057, Lettre de Jules Humbert-Droz à l'Office du logement de la commune de La Chaux-de-Fonds, 3 janvier 1959.

⁶² Ibid.

⁶³ VLCF-BVFSP, Police des habitants, AE70, Dossier de Jules et Jenny Humbert-Droz, 1959.

⁶⁴ VLCF-BVFSP, Cartographie, CF-A59, Carte de La Chaux-de-Fonds éditée par Haefeli & Co, 1959.

⁶⁵ TRIOLET Elsa, *L'inspecteur des ruines*, Paris, Gallimard, Coll. Folio, 1978 [1^{ère} éd. 1948], p. 198.

une enfance heureuse, et choyée. Elsa Triolet écrivit, à ce sujet, « qu’une maison vivait plus longtemps que plusieurs générations d’hommes, qu’une maison était le témoin de la vie d’une famille quand celle-ci avait des aïeux »⁶⁶

LE TESTAMENT POLITIQUE D’UN ANCIEN RÉVOLUTIONNAIRE

Dans son testament politique, Jules Humbert-Droz défendait l’unité de la classe ouvrière et une vie ascétique pour ceux qui la représentaient. Ces deux éléments représentaient les deux piliers de l’engagement de Jules Humbert-Droz. Le faste et les coups d’éclat politiques ne représentaient pas une bonne manière de faire de la politique, selon lui. Il les considérait comme inefficaces pour vaincre le grand capital. Ce testament politique revenait, sous une forme laïcisée, au testament théologique de Thomas D’Aquin. Ses interventions dans le domaine public avaient un objectif politique, (re)diffusé le message de la social-démocratie, revenir à la dogmatique sociale-démocrate du progrès social. En effet, « la théorie, et plus encore la pratique sociale-démocrate [avaient été] forgées par un concept du progrès qui ne s’en tenait pas à la réalité, mais était chargé d’une ambition dogmatique »⁶⁷. Le vieil Humbert-Droz se référait encore un peu à cette conception du progrès. Oublier la conjoncture, le contexte dans lesquels l’individu vit, pour se concentrer seulement sur la visée, l’objectif, celui d’une société socialiste. Son analyse oscillait entre le besoin de dogmatique au sein d’une social-démocratie de plus en plus éloignée du marxisme, et l’obligation de composer avec le contexte existant. L’ancien secrétaire du SPS confessait aisément qu’il existait deux programmes, l’un concernait une Suisse jugée prospère, mais imparfaite⁶⁸, et l’autre comprenait les autres pays capitalistes, dont le pouvoir était jugé encore autoritaire. Dans le second cas, les anciennes analyses de la social-démocratie et la voie vers le socialisme avaient encore cours, alors que dans le premier, les sociaux-démocrates devaient se contenter d’accompagner activement la construction de l’État social, à toutes les échelles du pays. Lors d’une conférence donnée au Club 44 de La Chaux-de-Fonds une dizaine de jours avant de mourir⁶⁹, il se désolait de voir que le dogmatisme

⁶⁶ TRIOLET Elsa, *L’inspecteur des ruines*, Paris, Gallimard, Coll. Folio, 1978 [1^{ère} éd. 1948], p. 198.

⁶⁷ BENJAMIN Walter, *Sur le concept d’histoire*, Paris, Payot, Col. Petite bibliothèque Payot – Philosophie, 2013, p.73.

⁶⁸ NICOLE Gaston, « Jules Humbert-Droz », *Personnalités suisses...* 16 février 1971, Op.cit., 24 min 5 s

⁶⁹ VLCF-Club 44, HUMBERT-DROZ JULES, « conférence sur 60 ans d’expérience dans le monde ouvrier », *Club 44*, 05 octobre 1971., Médiathèque, en ligne, <https://www.club-44.ch/question/Humbert-Droz%20/0/> [consulté le 20.05.2024].

n'appartenait plus à sa culture politique, comme il le répéta à l'émission *Link* de la SRF⁷⁰. La dégradation du mouvement socialiste européen fit naître, chez lui, une nostalgie idéalisée de l'ancienne social-démocratie, celle qui montrait un visage de façade uni devant ses adversaires politiques. Il rappela que « la grande masse des ouvriers [était] attachée par tradition à l'Union syndicale et au Parti socialiste suisse »⁷¹. De ce fait, « faire de ces organisations des organes dynamiques pour la défense des intérêts immédiats des travailleurs et pour leur acheminement vers le socialisme [était] la tâche révolutionnaire d'aujourd'hui »⁷². Sa perception du rôle de la social-démocratie le plaçait à la fois en porte-à-faux avec la nouvelle social-démocratie allemande, et la Nouvelle Gauche socialiste. Nous sommes trois ans après le « fameux » congrès de Bad Godesberg qui sonna comme le renoncement de la social-démocratie allemande à tout renversement ou bouleversement du capitalisme dans les sociétés européennes. Le programme était plutôt clair sur les nouvelles visées de la social-démocratie.

En effet, « l'objectif de la politique économique sociale-démocrate [était] d'assurer une prospérité sans cesse croissante et une juste participation de tous aux bénéfices de l'économie nationale, une vie libre sans dépendance indigne et sans exploitation »⁷³.

Se faisant, le parti n'occupait plus les mêmes fonctions, et la classe ouvrière n'en était plus le principal moteur. En effet, se réjouir « de voir la droite triompher dans le parti socialiste pour légitimer son existence séparée »⁷⁴ était indigne, selon Jules Humbert-Droz. Cette manière de procéder lui rappelait la politique « des sectaires communistes qui [voyaient] la légitimité de leur existence dans la politique réformiste de la majorité socialiste »⁷⁵. L'unité lui importait énormément à cette époque, car il sentait une fragmentation toujours plus accrue des autres mouvements socialistes et communistes en Europe. Même le camp communiste voyait se

⁷⁰ « Jenny und Jules Humbert-Droz », *Link-Interview*, 4 mai 1971., SRF-Archives, en ligne, <https://www.srf.ch/play/tv/link/video/jules-humbert-droz?urn=urn:srf:video:a4cf131b-a497-4258-82ce-af2ae433f9bc> [consulté le 20.05.2024].

⁷¹ HUMBERT-DROZ Jules, « L'avenir de la Nouvelle Gauche », *La Sentinelle*, n° 129, 75^e année, 7 juin 1962, p. 6., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19620607-01.2.1> [consulté le 20.05.2024].

⁷² Ibid.

⁷³ « Ziel sozialdemokratischer Wirtschaftspolitik ist stetig wachsender Wohlstand und eine gerechte Beteiligung aller am Ertrag der Volkswirtschaft, ein Leben in Freiheit ohne unwürdige Abhängigkeit und ohne Ausbeutung, *Die Zuspitzung des Kalten Krieges, Unzufriedene Republik: Das Godesberger Programm -eine neue SPD*, Bonn, Haus der Geschichte, 13 et 15 novembre 1959., LeMo, Archives.org, en ligne, https://web.archive.org/web/20130713225856/http://www.hdg.de/lemo/html/dokumente/DieZuspitzungDesKaltenKrieges_programmGodesbergerProgramm/index.html [consulté le 20.05.2024].

⁷⁴ HUMBERT-DROZ Jules, « L'avenir de la Nouvelle Gauche », *La Sentinelle*, n° 129, 75^e année, 7 juin 1962, Op.cit. p. 6,

⁷⁵ Ibid.

dessiner les lignes de fracture qui ne comprenaient plus seulement les courants dit de « gauche », du « centre » ou de « droite ». Les courants trotskistes ne semblaient plus représenter les seules oppositions au communisme soviétique. De nouvelles pensées politiques se structuraient autour d'États socialistes qui représentaient autant de modèle et de moyen de parvenir au socialisme : des maoïstes aux castristes, en passant par les titistes et tous les régimes nés de la décolonisation. Jules Humbert-Droz comparait le communisme au christianisme en le présentant comme une structure sociale qui « [s'était] divisé en sectes, en chapelles, en églises ». L'émergence d'autant de courants qui se réclamaient du marxisme-léninisme lui faisait dire que ce dernier n'existait tout simplement pas⁷⁶. Jules Humbert-Droz oubliait, un peu rapidement, les différentes expériences socialistes qui influençaient ces nouveaux courants du marxisme-léninisme et les réels débats qui existaient sur le plan politique et économique. Jules Humbert-Droz voulait effacer le marxisme-léninisme pour faire apparaître l'expérience soviétique stalinienne brute, sans référence à Lénine. Il voulait montrer que cette expérience avait été transposée dans les différents pays socialistes sans nuance, à l'exception de la Yougoslavie. Malgré les divergences d'opinion avec cette dernière, Jules Humbert-Droz continuait à saluer l'expérience de la Troisième voie sans pourtant y croire. Sa conception du parti dit de masse continuait à l'influencer et l'amenait à critiquer les tendances de la Nouvelle gauche. Il pensait que les partisans de la Nouvelle gauche socialiste en Suisse ne constituaient pas un interstice entre la social-démocratie et le communisme⁷⁷. Or, sous la plume de Louis-Roger Junod, les membres de la Nouvelle Gauche se défendaient déjà de ne pas être « qu'un cénacle d'intellectuels élaborant des idées ou des plans et comptant sur d'autres pour les appliquer »⁷⁸. Les membres de la Nouvelle Gauche n'occupaient pas, à leurs yeux, une simple place intermédiaire entre le POP et le PSN. Cependant, Jules Humbert-Droz sommait les intéressés de faire un choix, et de rallier, au plus vite, les rangs du PSN, sous peine de finir dans les limbes des mouvements groupusculaires :

⁷⁶ HUMBERT-DROZ Jules, « Lénine et le marxisme-léninisme », *La Sentinelle*, n°97, 30 avril-1 mai 1970, p. 40., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19700430-01.2.183> [consulté le 20.05.2024].

⁷⁷ HUMBERT-DROZ Jules, « L'avenir de la Nouvelle Gauche », *La Sentinelle*, n° 129, 75^e année, 7 juin 1962, Op.cit., p. 6.,

⁷⁸ JUNOD Roger-Louis, « Questions à propos de la Nouvelle Gauche socialiste », *Revue neuchâteloise*, n°6, mars 1959, p.10.

« La Nouvelle Gauche [était] arrivée à un moment de son évolution où elle [avait] à choisir entre une existence repliée sur elle-même, sectaire et sans grand avenir, et son intégration au parti socialiste neuchâtelois »⁷⁹.

Les scores électoraux de la Nouvelle gauche donnèrent raison à l'ancien secrétaire du SPS. Aux élections cantonales neuchâteloises d'avril 1961, la Nouvelle gauche socialiste ne recueillit que trois sièges dans les districts du La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, contre 6 pour le POP⁸⁰. Quatre ans plus tard, plus aucun siège ne revint à la Nouvelle gauche socialiste et les populistes gagnèrent, de leur côté, quatre sièges supplémentaires⁸¹. Jules Humbert-Droz préférait les analyses de la Nouvelle gauche à celle du SPS sur les questions décoloniales, l'autogestion ouvrière et les problèmes de la démocratie bourgeoise. Mais, il devait faire preuve de pragmatisme afin de combattre un mal qui lui semblait plus profond et plus dangereux, celui de la bureaucratie soviétique. L'antisoviétisme de Jules Humbert-Droz se différait nettement de celui de Ruth Fischer ou Boris Souvarine, car ces derniers faisaient preuve d'un anticommunisme militant. L'ancien délégué français frayait dans les réseaux européens les plus violemment hostile au communisme. Et Ruth Fischer participa aux campagnes menées à l'encontre des communistes étatsuniens, à l'époque du marccartisme. Chez Jules Humbert-Droz, nous retrouvons l'espoir d'assiter, un jour, à des réformes de l'État soviétique⁸². Par ailleurs, ces espoirs ne l'empêchaient nullement de critiquer ouvertement la bureaucratie et l'autoritarisme de la première patrie du socialisme. Le Chaux-de-fonnier fournit dans son testament politique une mise en garde des trajectoires bureaucratique au sein des régimes socialistes à travers une critique du stalinisme et de ses descendants. Aussi, malgré le Rapport du Vingtième congrès du PCUS, Nikita Khrouchtchev ne paraissait pas être épargné par l'ancien secrétaire de l'IC. De la même manière qu'Albert Camus avait résumé l'histoire des luttes intérieures du parti, de Lénine à Staline, comme étant « la lutte entre la démocratie ouvrière et la dictature bureaucratique »⁸³, Jules Humbert-Droz y observait les mêmes conflits. Cependant, il se différenciait d'Albert Camus en préservant Lénine des critiques concernant la naissance de la bureaucratie et considérait Staline comme étant le véritable coupable des

⁷⁹ HUMBERT-DROZ Jules, « L'avenir de la Nouvelle Gauche », *La Sentinelle*, 7 juin 1962, Op.cit., p. 6.

⁸⁰ « Les élections au Grand conseil », *La Sentinelle*, 8 mai 1961, p. 5., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19610508-01.2.27> [consulté le 20.05.2024].

⁸¹ « Élections neuchâteloises », *La Sentinelle*, n°96, 76^{ème} année, 26 avril 1965, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19650426-01> [consulté le 20.05.2024].

⁸² HUMBERT-DROZ Jules, « Que se passe-t-il au Kremlin », *La Sentinelle*, n°78, 8 avril 1970, p.8., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19700408-01.2.52> [consulté le 20.05.2024].

⁸³ CAMUS Albert, *L'homme révolté*, Paris, Gallimard, coll. Essais folio, 2017 [1951], p.289.

disfonctionnements de l'URSS⁸⁴. Il rappela la confiance que Lénine pouvait porter aux structures du parti, tout en évoquant la crainte que ce dernier avait de voir Staline accéder au pouvoir. Dans son testament politique, Jules Humbert-Droz réinterprétait l'arrivée du stalinisme au lendemain de la mort de Lénine⁸⁵, tout en oubliant les longues étapes qui menèrent à la période 1928-1934. L'ancien kominternien écrivit l'histoire de l'Union soviétique, du bolchévisme et d'une partie du communisme à l'aune de son expérience.

La mutation d'un militant en historien autoproclamé du mouvement ouvrier

Le Jules Humbert-Droz historien fut un chantre non-déclaré de l'égo-histoire, où les archives personnelles devenaient l'une des sources de sa nouvelle histoire. L'écriture de sa propre expérience et d'une partie de l'histoire du mouvement ouvrier fut l'occasion de rappeler, une fois encore, son opposition au stalinisme et au communisme soviétique. La période de rédaction était idéale, car les années 1960 sonnaient comme un renouveau pour les recherches internationales du mouvement ouvrier mondial, et le renouvellement de l'approche marxiste ou néo-marxiste en histoire. La *New left* anglo-saxonne avait ses membres-fondateurs en la personne d'Eric Hobsbawm⁸⁶ ou d'Edward Palmer Thompson⁸⁷. Certaines maisons d'éditions plutôt militantes éditaient des ouvrages sur l'histoire ouvrière, telle l'Istituto Feltrinelli. Les courants marxistes avaient une certaine influence au sein de l'histoire sociale et politique à l'Université. La Suisse faisait figure d'exception, car les chercheurs marxistes rencontraient des difficultés à pénétrer les universités. L'affaire André Bonnard – helléniste accusé d'espionnage pour le compte des Soviétiques – fit un bruit retentissant au sein de l'Université de Lausanne et divisa une partie de la population suisse. Le professeur n'en resta pas moins marginalisé et évincé de l'Université. La nouvelle recherche en histoire sociale avait un caractère assez politique en Suisse, où Marc Vuilleumier commença à travailler sur les Communards et la Suisse. Par ailleurs, Jules Humbert-Droz s'inscrivait dans une nouvelle vague de l'étude du mouvement ouvrier, tout en voulant livrer son propre récit. Cette volonté de faire de l'histoire était, pour l'ancien secrétaire, une manière de répondre aux textes laissés par les organisations politiques de l'époque. Pour lui, « derrière [ces] textes savamment élaborés pour aboutir à une pensée commune, il y a la vie, les conflits d'idées, les divergences tactiques puis les interprétations différentes que chacun a donnés des résolutions admises »⁸⁸. L'ancien secrétaire

⁸⁴ HUMBERT-DROZ Jules, « Lénine et le marxisme-léninisme », *La Sentinelle*, 30 avril 1970, Op.cit., p.40.

⁸⁵ Ibid.

⁸⁶ HOBBSBWM Eric, *The Age of Revolution: Europe 1789–1848*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1962.

⁸⁷ THOMPSON Edward Palmer, *The Making of the English Working Class*, London, Victor Gollancz, 1963.

⁸⁸ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., p. 8.

souhaite partir de son expérience pour écrire un autre récit du mouvement ouvrier, où la lecture par le bas court-circuitait les grandes structures.

Conscient des limites de son travail, Jules Humbert-Droz précisa que les périodes retracées étaient celles durant lesquelles il avait une action militante directe. Lorsqu'il introduisit la publication des archives consacrées au PCd'I, il souligna que « ces documents ne se [rapportaient] qu'à une brève période de l'histoire du parti communiste italien et de ses relations avec l'Internationale communiste »⁸⁹. En revanche, dans ses ouvrages historiques, les propos liminaires devinrent des points de contexte, utile pour comprendre la formation de la nouvelle Internationale et le fonctionnement des institutions kominternienne⁹⁰. C'est seulement à la fin de l'ouvrage sur l'origine de l'Internationale communiste qu'il donna des éléments de réponses concernant les raisons qui le poussèrent à rédiger un tel ouvrage. L'ancien secrétaire de l'IC ne souhaitait pas voir ouvrir une discussion oiseuse « sur les responsabilités de la scission du mouvement ouvrier ». Les sociaux-démocrates de gauche admettaient très volontiers que les Conférences de « Zimmerwald et Kienthal contenaient en germe la scission formelle »⁹¹. Or, le point de désaccord se concentrait sur « la conséquence de l'attitude adoptée le 4 août 1914 par les grandes sections de l'Internationale socialiste »⁹². Jules Humbert-Droz trancha en faveur de 1914 comme élément déclencheur de la division du mouvement ouvrier. Malgré toutes ses mises en garde, son travail se voulait à la fois une étude réflexive sur ce qu'avait été la trame historique de sa carrière militante ainsi qu'une réflexion pour les générations contemporaines et futures. La question de la scission du mouvement ouvrier fut, très certainement, le fil conducteur de l'ensemble de son travail d'historien. Jules Humbert-Droz chercha à montrer le caractère nécessaire de la scission de 1919, et son incroyable anachronisme dans la durée⁹³. Ses mémoires parlent d'elles-mêmes. Le découpage de son parcours suivit, peu ou prou, les soubresauts et les vicissitudes du mouvement ouvrier.

Ses conférences et cours socialistes faisaient de lui un historien de la transmission orale. Il brossait toutes les périodes contemporaines du mouvement ouvrier, allant de la Révolution

⁸⁹ « Questi documenti non si riferiscono che a un breve periodo della storia del partito comunista italiano e dei suoi rapporti con l'Internazionale comunista. » ; HUMBERT-DROZ Jules, *Il contrasto tra l'Internazionale e il PCI: 1922-1928*, Milan, Feltrinelli Editore, mars 1969, p.46.

⁹⁰ HUMBERT-DROZ Jules, *L'œil de Moscou, (192-1924)* : Jules Humbert-Droz, ancien secrétaire de l'Internationale communiste, Paris, Julliard, coll. Archives, 1964, p. 9-21. ; HUMBERT-DROZ Jules, *L'origine de l'Internationale communiste de Zimmerwald à Moscou*, Neuchâtel, La Braconnière, 1968.

⁹¹ HUMBERT-DROZ Jules, *L'origine de l'Internationale communiste de Zimmerwald à Moscou*, Neuchâtel, La Braconnière, 1968, p.246.

⁹² Ibid.

⁹³ Ibid.

française, à la Commune de Paris, en passant par les révoltes des Canuts, la Révolution bolchévique, les deux conflits mondiaux et l'entre-deux-guerres. L'éclectisme de ses cours traduisait l'extrême variété de ses centres d'intérêt, et faisait écho à la grande diversité de ses références. Son cours sur l'histoire de la pensée socialiste se référait explicitement aux travaux de l'historien socialiste allemand Max Beer, en faisant remonter la lutte des classes au temps des Prophètes et des révoltes d'esclaves à Rome⁹⁴. En revanche, l'époque médiévale restait un angle mort des leçons données par Jules Humbert-Droz, lui préférant la période de la Révolution française. Mais, là aussi, le Chaux-de-Fonnier choisit ses personnages favoris, il n'évoquait nullement des personnages tels que Marras, Danton ou Brissot, mais préférait citer Gracchus Babeuf⁹⁵. Jouissant d'une image moins négative que celle que l'historiographie véhiculait à l'encontre de Robespierre, le nom de Babeuf n'était pas associé à la période robespierriste. Babeuf faisait partie de la période postérieure à la Terreur. Son approche marque une rupture avec l'historiographie communiste de l'époque, pour laquelle la figure de Robespierre restait attachée à une certaine idée bourgeoise de la République sociale. L'interprétation de la Révolution française était ouvertement empruntée à Karl Kautsky⁹⁶, Paul Louis⁹⁷ et Hans Mühlestein⁹⁸. Les Albert Mathiez, Georges Lefebvre et Jacques Soboul se trouvaient exclus de ses références bibliographiques, alors même qu'ils avaient écrit de nombreux ouvrages sur le sujet. Leurs positions passées ou présentes au sein du PC français n'étaient très certainement pas étrangères à cette éviction. Quoiqu'il en soit, Jules Humbert-Droz mobilisait volontiers des références de seconde main pour travailler sur les périodes antérieures à la Révolution russe. La précaution ne s'appliquait pas, ou peu, à la préparation de ses cours concernant la période post-1910. Jules Humbert-Droz en appelait à son expérience et sa primauté sur le sujet. Ses connaissances du terrain semblaient même lui faire oublier les références historiographiques produites sur la période⁹⁹. En revanche, la référence aux acteurs et actrices de l'époque était omniprésente dans ses notes. Il citait volontiers Lénine, Trotski, Zinoviev, Martov ou Kerenski pour appuyer ses propos, illustrer un exemple ou débattre d'une thèse¹⁰⁰.

⁹⁴ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04926, Cours de JHD sur la pensée socialiste, années 1950, p.1.

⁹⁵ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04926, Ibid., p.2 ; VLCF-BVFSP, FJHD, n°04937, Histoire sur l'histoire du mouvement ouvrier, Les années 1950 ; VLCF-BVFSP, FJHD, n°04912, Die Pariser Kommune, Les années 1950, p. 1.

⁹⁶ KAUTSKY Karl, Die Klassengegensätze von 1789. Zum hundertjährigen Gedenktage der Großen Revolution, Stuttgart 1889.

⁹⁷ LOUIS Paul, *Histoire du mouvement syndical en France, 1789-1906*, Paris, F. Alcan, 1907,

⁹⁸ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04819, Tapuscrit de Hans Mühlestein, Das Weltpolitische Erbe der Sowjetunion — Die Sowjetunion in dem Jahrhundert — Perspektive, 1945.

⁹⁹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04934, La Révolution russe de 1917, 1950.

¹⁰⁰ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04934, Op.cit. ; VCH-BVFSP, JHD 04935, Histoire d'Octobre 1917, 1950.

Quant à la plupart des archives mobilisées, elles se trouvaient être, ni plus ni moins, que les siennes¹⁰¹. Nombreux de ces cours interrogeaient l'histoire du socialisme et plus généralement celle du mouvement ouvrier.

Parfois, Jules Humbert-Droz sortait de son champ de prédilection pour dispenser des cours sur l'histoire de la construction européenne, au moment même où elle prenait forme. Il la présentait comme « un vieux postulat socialiste »¹⁰² aux racines plus anciennes. Sous la plume de Jules Humbert-Droz, l'intégration européenne prenait ses origines aux temps antiques, avec l'Empire romain. Puis, elle se consolida avec les empires médiévaux et modernes, avec les règnes de Charlemagne, Charles Quint et Louis XIV. Sous la plume de Jules Humbert-Droz, elle devint effective durant la période contemporaine, où s'érigèrent l'Empire napoléonien, la Sainte-Alliance et le Congrès de la paix de Genève¹⁰³. Sous sa plume, l'intégration européenne, tantôt progressive, mais souvent réactionnaire, reprenait une histoire des monarchies et des traités. À ses yeux, seuls les socialistes et les pacifistes essayaient de penser une Europe unie, à destination des peuples et des travailleurs. Des convictions qu'il défendait plus difficilement lorsqu'il s'agissait de parler de la lutte anticoloniale et des positions sociales-démocrates sur le sujet. La position de certains membres de la SFIO en France ou du *Labour* en Angleterre était difficilement conciliable avec une histoire proprement anticoloniale ou décoloniale. Alors que la France et le Royaume-Uni étaient particulièrement contestées dans leurs empires, le secrétaire du SPS présentait une histoire sur le long terme de la colonisation¹⁰⁴ dans laquelle il incluait autant l'Empire romain, que les conquêtes arabo-musulmanes du VII-VIII^e siècles de notre ère, et la pénétration étasunienne dans les anciennes sphères d'influence des vieilles puissances européennes. Jules Humbert-Droz brossait son large panorama des questions coloniales à travers une approche diachronique des aires géographiques. Cependant, en bon marxiste qu'il était, il donnait la primauté à l'économie comme principal facteur des différentes entreprises coloniales, et de l'inégale avancée des populations colonisées¹⁰⁵. Dépendants des métropoles, les pays colonisés auraient connu des stades de développement très différents selon la vitalité des économies métropolitaines et leur propre degré de développement étatique au moment de leur colonisation¹⁰⁶. En essayant de partir de ce postulat, Jules Humbert-Droz

¹⁰¹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04935, Op.cit., 1950, p. 7.

¹⁰² VLCF-BVFSP, FJHD, n°04914, Unité de l'Europe, Début de la décennie 1960, p.1.

¹⁰³ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04933, Cours sur l'intégration européenne — ou les États-Unis d'Europe, début 1960, p.1.

¹⁰⁴ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04925, Das Erwachen des Kolonialvölker Asiens und Afrikas, 1958.

¹⁰⁵ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04923, Neuer Mittel Raum Nord Afrika und Nahe Osten, 1957-1958.

¹⁰⁶ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04925, Das Erwachen des Kolonialvölker Asiens und Afrikas, 1958, p. 7.

voulait expliquer les disparités entre le continent africain et asiatique¹⁰⁷, et entre l'Égypte et les royaumes de la péninsule arabique. Sur ce point, son propos s'orientait quelque peu vers l'historiographie d'un Saul Friedländer, faisant du sionisme une forme de colonisation positive : les acteurs s'étaient installés sur un territoire qui manquait d'infrastructure économique, et n'était pas encore, selon l'auteur, rentré dans une forme de modernité. L'entreprise coloniale sioniste ne souffrait d'aucune comparaison avec celle exécutée par les puissances européennes. L'ancien secrétaire de l'IC n'hésitait pas à dénoncer une colonisation européenne néfaste, où « l'économie selon les besoins des peuples ne se [tournait] que vers le profit des puissances coloniales »¹⁰⁸. Il voyait dans les mécanismes hiérarchiques un terrain propice à la corruption qui favorisait « [le] féodalisme et la réaction »¹⁰⁹, ainsi que l'émergence de « petits tyrans »¹¹⁰. Son discours paraissait d'autant plus clair et téléologique, qu'il le rédigea au moment où le mouvement de décolonisation grandissait et se (ré)internationalisait. Il avait, lui-même, connu la période de l'entre-deux-guerres et les tentatives communistes de mener un large front antiimpérialiste et anticolonialiste. Il l'évoqua sous forme de notes durant un cours dispensé en 1958¹¹¹. Avec un style lapidaire, Jules Humbert-Droz assimilait l'Union soviétique à un autre avatar de l'impérialisme et de la colonisation européenne¹¹². Son histoire de la colonisation et de la décolonisation comprenait trois objectifs nettement identifiables. Le premier se forgeait autour de la dénonciation d'une toxicité de l'impérialisme européen, ce que Lénine qualifiait de « parasitisme »¹¹³. Le second se concentrait sur la critique des variantes euroasiatiques et américaines de l'impérialisme (Japon, Union soviétique et États-Unis). Enfin, il présentait la décolonisation comme étant la source d'une libération réciproque à la fois pour le colonisé et le colonisateur. Dans un élan presque chrétien, l'ancien pasteur renouait avec une lecture rédemptrice des combats menés par les peuples colonisés. Plus prosaïquement, le secrétaire du SPS voulait attirer l'attention sur la corrélation entre la décolonisation et le rapport Est-Ouest, car, « la lutte pour la liberté des nations coloniales et l'indépendance des peuples [jouait] un

¹⁰⁷ Ibid., p.6.

¹⁰⁸ « Wirtschaft nach Bedürfnissen des Bevölkerns drehen alles nach Profiten der Kolonialmächte »; VCH-BVFSP, JHD 04925, Das Erwachen des Kolonialvölker Asiens und Afrikas, 1958, p.4.

¹⁰⁹ « Feudalismus und Reaktion »; VLCF-BVFSP, FJHD, n°04925, Das Erwachen des Kolonialvölker Asiens und Afrikas, 1958, p.2.

¹¹⁰ « Kleine Tyrannen »; Ibid.

¹¹¹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04925, Das Erwachen des Kolonialvölker Asiens und Afrikas, 1958, p.2.

¹¹² Ibid., p.3.

¹¹³ LENINE V.I., *L'impérialisme stade suprême du capitalisme*, 1916, p.47., Archives marxistes.org., en ligne, <https://www.marxists.org/francais/lenin/works/1916/vlimperi/vlimp.htm> [consulté le 20.05.2024].

rôle croissant dans la politique internationale et dans l'espace entre l'Est et l'Ouest»¹¹⁴. L'historique que nous proposait Jules Humbert-Droz comprenait une dose de révisionnisme pour trois raisons. Tout d'abord, comme le suggère Enzo Traverso, « parler de « révisionnisme » renvoie toujours à une histoire théologisée »¹¹⁵, et dans le cas de Jules Humbert-Droz nous trouvons une logique téléologique aux événements. Ensuite, il faisait une critique assez dure de la politique anticoloniale soviétique, en la renvoyant dans le camp des pays capitalistes et monopolistiques tant dénoncé par Lénine. Une telle démarche le faisait basculer dans le camp du révisionnisme au sens soviétique, celui de la « trahison »¹¹⁶. Enfin, Jules Humbert-Droz évoquait une histoire de la colonisation encore largement délaissée par les historiens socialistes de sa génération. Loin de la négativité supposée, ce révisionnisme, encore aujourd'hui, permet « de mettre fin à une longue période d'amnésie collective et d'occultation officielle du passé »¹¹⁷. La démarche de l'ancien secrétaire du SPS restait celle de l'historien, où les sources demeuraient le point de départ pour écrire son récit. Mais quelles sources parlons-nous et pour quel type d'histoire ?

ÉGO-HISTOIRE ET AUTO-PRODUCTION : CONSTRUIRE SA LEGENDE

L'historien Moshe Lewin, alors bon connaisseur de l'égo-histoire, écrivait assez justement : que « La biographie d'un homme, même s'il l'a évoquée dans ses mémoires, ne le transforme pas en historien. Pour cela il doit franchir encore pas mal d'étapes »¹¹⁸. Cette étape, Jules Humbert-Droz la surmonta en faisant appel à une démarche d'historien pour utiliser et interpréter ses archives. Il les inséra dans un travail de réflexion plus général concernant le renouvellement des organisations ouvrières au cours de la première moitié du XXe siècle. Ainsi, le Chaux-de-Fonnier pensait soulever des problématiques contemporaines en les inscrivant dans des interrogations sur le temps long. Une démarche qu'il appliquait aussi bien à l'histoire du mouvement ouvrier, qu'à celle de la toute jeune décolonisation ou de la construction européenne. En se servant de son expérience, l'ancien secrétaire de l'Internationale politisait

¹¹⁴ « Der Freiheits Kampf des Kolonialen und abhängiger Nationen und Völker spielen eine Zunehmen Rolle im des Internationalen Politischen und in den Spannungen zwischen Ost und West. »; VLCF-BVFSP, FJHD, n°04922, Kurs über Kolonialisierung und Kolonialismus, Milieu des années 1950, p. 1.

¹¹⁵ TRAVERSO Enzo, *Le passé, modes d'emploi : histoire, mémoire et politique*, Paris, La fabrique, 2005, p.117.

¹¹⁶ Ibid., p.110.

¹¹⁷ Ibid., p.112.

¹¹⁸ LEWIN Moshe, *Les sentiers du passé – Moshe Lewin dans l'histoire* (textes présentés et annotés par Denis Paillard), Paris, Lausanne, Syllepse et Page Deux, 2015, p. 47.

son égo-histoire afin de servir ses desseins à l'attention des jeunes cadres du parti. En effet, ses anciens camarades communistes n'apparaissaient plus comme les principaux acteurs de l'histoire et le facteur de son dénouement. La social-démocratie reprenait le rôle moteur de l'histoire, celui qui (ré)émergeait des tréfonds de la Première Guerre mondiale. Son interprétation glissait, ni plus ni moins, vers une forme de révisionnisme concernant la création de la Troisième Internationale. Sans absoudre la social-démocratie de ses vieilles erreurs, l'auteur redorait le blason militant de cette dernière. Cette démarche passait sous les Fourches caudines de l'archive, principale matière de l'historien averti. Ce cheminement nécessitait qu'il travaillât sur ses propres documents, sa propre vie. C'est ainsi que commença son entreprise réflexive sur les traces laissées par son passage dans le monde des vivants et des militants.

Dans l'immédiate après Deuxième Guerre mondiale, d'anciens communistes décidèrent de relater leurs expériences au sein des PC occidentaux, ou dans les services du Komintern, à une époque où l'URSS faisait figure de vainqueur. L'ex-militante allemande Ruth Fischer rédigea, à la fin des années 1940, un ouvrage concernant sa période communiste, *Stalin und der deutsche Kommunismus*¹¹⁹. Une année plus tard, ce fut au tour de sa compatriote Margarete Buber-Neumann de publier son ouvrage, *Als Gefangene bei Stalin und Hitler. Eine Welt im Dunkel*¹²⁰. L'heure était à la justification de son propre parcours, et à la dénonciation du régime soviétique triomphant du nazisme. L'exclusion de plusieurs militants et militantes communistes fournissait, comme le soulignait le journal *Ohio Waisenfreund*, un sérieux réservoir d'égo-histoire sur le sujet.

« Rien qu'en Suisse et ces dernières années, la liste d'anciens communistes de premier plan, avec des noms comme Humbert-Droz et Hofmaier, Miville, Frank et Schnieper, Linggi et Otto Brunner, en Suisse occidentale, Buenzod, Jaeggy et plus récemment Leon Nicole [s'était] considérablement étoffée. »¹²¹.

De cette exclusion du PC suisse, il fit, en somme, une matière à enseigner et transmettre aux différentes générations du PS suisse. Fort de son ancien engagement communiste, il pouvait se

¹¹⁹ FISCHER Ruth, *Stalin und der deutsche Kommunismus: Der Übergang zur Konterrevolution*, Francfort sur le Main, Verlag der Frankfurter Hefte, 1948.

¹²⁰ BUBER-NEUMANN Margarete, *Als Gefangene bei Stalin und Hitler. Eine Welt im Dunkel*, Munich, Verlag der Zwölf, 1949.

¹²¹ « Allein in der Schweiz und allein in den letzten Jahren ist die Liste ehemaliger prominenter Kommunisten, mit Namen wie Humbert Troz und Hofmaier, Miville, Frank und Schnieper, Linggi und Otto Brunner, in der West Schweiz Buenzod, Jaeggy und neuestens Leon Nicole, ansehnlich gewachsen. »; « Der es-kommunismus als », *Ohio Waisenfreund*, n°46, 79^e année, 15 mars 1952, p.4., Library of Congress, en ligne, <https://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn91069201/1952-03-15/ed-1/seq-1/> [consulté le 22.05.2024].

targuer de connaître ce mouvement de l'intérieur, d'en posséder des archives. Des données brutes, dont peu de personnes avaient connaissance. Une posture qu'il partageait avec l'ex-communiste Boris Souvarine, dont les écrits regorgeaient de références à son vécu, à ses anciennes archives ou à ses vieilles connaissances dans les milieux bolcheviques. Cette démarche d'autoproduction semblait assez commune aux militants communistes de l'époque. Ici, Jules Humbert-Droz utilisait son expérience pour « faire histoire » et produire une démarche d'historien. Par ailleurs, elle se rapprochait de celle décrite par l'historien Reinhart Koselleck lorsque celui-ci écrit que l'historien cherche: « à préserver l'unité globalisante du vieux concept d'expérience parce que l'expérience réceptive de la réalité et l'enquête productive, tout comme la vérification de cette réalité vécue, se conditionnent mutuellement, sont indissociables l'une de l'autre »¹²². L'égo-histoire, prise dans sa forme première, est une manière de revenir à l'ancienne utilisation du terme expérience, où l'historien est à la fois le producteur et l'acteur d'une histoire qu'il a lui-même vécue. En objectivant sa vie pour en faire un objet d'histoire, Humbert-Droz se mit dans une posture de réflexivité où toute subjectivité devait être renvoyée aux marges de son travail. Dans les années 1980, les historiens avaient encore du mal à admettre que le travail d'un mémorialiste – tel que celui proposé par les époux Humbert-Droz – pouvait se muer en travail historique solide dans lequel les archives personnelles étaient utilisées à dessein en alliant l'analyse conjoncturelle et contextuelle appropriée. La frontière entre le travail d'historien et celui de mémorialiste se confondait. Jules Humbert-Droz avait ainsi les deux qualifications selon le point de vue adopté. Par ailleurs, le mémorialiste Jules Humbert-Droz révéla ses intentions dans les premières pages de ses mémoires : « Si j'entreprends ce travail, c'est après avoir rencontré, ces dernières années, en nombre croissant, des étudiants qui se penchent avec beaucoup de zèle sur des documents pour reconstituer l'histoire du mouvement ouvrier de ce demi-siècle »¹²³. On retrouve, dans ce cas précis, une analyse connue de Maurice Halbwachs, selon lequel, « il y aurait donc lieu de distinguer en effet deux mémoires [...] une mémoire autobiographique et [une] mémoire historique »¹²⁴. La première relèverait de l'ordre du personnel, alors que la seconde serait une mémoire sociale, forgée par le collectif.

Rassembler ses archives pour écrire son histoire du monde communiste

Le travail mémoriel de Jules Humbert-Droz ne commença pas avec la rédaction de ses mémoires, mais il était déjà en gestation aux premiers temps de son militantisme politique.

¹²² KOSELLECK Reinhart, *L'expérience de l'histoire*, Gallimard/Seuil, Coll. Points Histoire, 1997, p. 265.

¹²³ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., p.9.

¹²⁴ HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Presses universitaires de France, 1967, p. 25.

L'accumulation d'archives personnelles allant des rapports de l'IC aux effets personnels en passant par les photographies prises durant les séjours militants ou touristiques, pose plusieurs questions sur les intentions de l'ancien secrétaire du Komintern. Éric Méchoulan écrit qu'« À toute origine, il nous [fallait] une trace – et archivable –, sans quoi elle [n'aurait pu] passer pour une mémoire ou [n'aurait su] devenir un destin »¹²⁵. L'existence de copies des rapports envoyés à l'Internationale s'inscrivait-elle dans une démarche intentionnaliste ou empirique de l'auteur ? L'avocat communiste genevois, Jean Vincent, avait une idée bien tranchée sur la question de l'amoncellement des archives Humbert-Droz dans la maison familiale. Pour lui, il n'y avait aucun doute sur les intentions de l'ancien secrétaire de l'IC : si ce dernier voulait accumuler tant d'archives, c'était dans le but d'écrire, à terme, sa propre histoire du mouvement communiste. À ce sujet, Pierre Hirsch rappela, en 1986, « que plus de quarante ans après leur rédaction, ils [les documents] appartiennent à l'histoire. Après un tel délai, beaucoup de dépôts d'archives parmi les plus fermés s'ouvrent aux historiens et aux chercheurs »¹²⁶. Et ceci n'était pas une démarche insensée ou inhabituelle.

Loin d'avoir les méthodes de centralisation de Jean Maitron ou de la revue *Le Mouvement social*, Jules Humbert-Droz devint, néanmoins, une « encyclopédie » vivante du mouvement ouvrier. Il développa un réseau informel de chercheurs et chercheuses amateurs ou professionnels, travaillant sur le mouvement ouvrier international. L'Espagne se trouvait encore sous le joug du franquisme, quand Jordi Arquer, ex-membre du POUM, écrivit à Jules Humbert-Droz à propos de l'histoire des scissions au sein des PC espagnol et catalan, et des effectifs du PCE. Son objectif était « d'établir [...] le tableau de la géographie politique du PC [d'Espagne] »¹²⁷. Quatre ans plus tard, la jeune historienne, Hildamarie Meynell, envoya une demande d'entretien au vieux militant Jules Humbert-Droz. Dans le cadre d'une thèse de doctorat intitulée « La deuxième Internationale 1914-1923 », l'historienne oxfordienne souhaitait des précisions concernant le rôle joué par le vieux bolchevik Karl Radek dans la réunion des Trois Internationales à Berlin et la politique de « front unique »¹²⁸. L'ancien secrétaire du SPS répondit positivement à cette missive. Elle lui envoya trois pages de questions, parmi lesquelles, nous trouvons des interrogations sur le rôle de Nikolaï Boukharine,

¹²⁵ MECHOULAN Éric, *La culture de la mémoire ou comment se débarrasser du passé ?*, Montréal, Presses universitaires de Montréal, p. 164.

¹²⁶ HIRSCH Pierre, « Réponse à Jean Vincent concernant Humbert-Droz », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, 3^e année, 1986, p. 32.

¹²⁷ Archives publiées de JHD, Tome IV, Lettre de Jordi Arquer à JHD, 10 novembre 1952, p. 399.

¹²⁸ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04217, Lettre de Hildamarie Meynell à JHD, 18 septembre 1956, p. 1.

l'indépendance d'action de Karl Radek au sein de l'IC. Ces quelques pages comprenaient des questions concernant les positions du KPD durant la révolution allemande, et ses liens avec l'USPD dans les premières années de la décennie 1920¹²⁹. Ce parti connut sa première interdiction en 1933 puis disparut du paysage politique allemand avant l'année 1956.

Son réseau s'étendit aux anciens communistes militants souhaitant travailler sur l'histoire du mouvement communiste, avec qui il renoua des liens. Il entretint un échange épistolaire avec les ex-militantes allemandes Ruth Fischer et Margarete Buber-Neumann¹³⁰, le Français André Marty, et les Italiens Ignacio [Ignazio] Silone et Giuseppe Del Bo¹³¹. La teneur des missives comprenait, surtout, des envois de microfilms¹³², de références bibliographiques sur le sujet, ou des demandes de recherche dans des fonds d'archives de partis nationaux (PSI, SFIO, PCd'I et SFIC)¹³³. Parfois, ses prises de contact se voulaient très confidentielles. Sur le point de quitter la Suisse, l'ancien journaliste de la *Voix ouvrière*, Marc Nerfin, sollicita un entretien avec le secrétaire du PS suisse. L'entrevue devait rester secrète : « je vous serais reconnaissant de n'en pas parler ». Mu par l'intention d'enrichir sa réflexion sur le socialisme, il voulait parvenir à « une connaissance meilleure, plus exacte, de la pensée de certains qui [jouèrent] un rôle important dans le socialisme en Suisse »¹³⁴. Un peu plus d'un mois plus tard, la rencontre eut lieu à Neuchâtel¹³⁵. Parfois, une simple demande se transformait en un travail de plus longue haleine. En juin 1957, Annie Kriegel, jeune historienne française qui travaillait sur le mouvement ouvrier en France en 1920, demanda une aide à l'ancien secrétaire de l'IC. Elle souhaitait recourir aux archives de Jules Humbert-Droz dans le cadre de sa thèse de doctorat¹³⁶. En réponse, il lui envoya une lettre très obligeante, où il lui spécifia ses attentes si collaboration il devait y avoir. Il rappela, simplement, qu'il s'était « toujours refusé à participer aux campagnes anticomunistes de propagande ». Ainsi, sa documentation « ne devait servir qu'à des buts de recherche scientifique »¹³⁷. L'ancien communiste Jules Humbert-Droz se trouvait en terrain connu lorsqu'il rencontra l'ex-militante communiste Annie Kriegel. Son directeur de thèse n'était autre que le professeur d'histoire Ernest Labrousse, avec qui Jules Humbert-Droz partageait les bancs de l'*International society of socialism study*. Ces relations militantes et

¹²⁹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04217, Lettre de Hildamarie Meynell à JHD, 18 septembre 1956, p. 1.

¹³⁰ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04583, Lettre de Margarete Buber-Neumann, 18 février 1952.

¹³¹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04104, Lettre de HD à Giuseppe Del Bo, 01 septembre 1959.

¹³² VLCF-BVFSP, FJHD, n°04120, Lettre de JHD à Ruth Fischer, 20 janvier 1956.

¹³³ VLCF-BVFSP, FJHD, n°02036, Lettre de JHD à Ignacio Silone, 03 février 1959, p. 1.

¹³⁴ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04244, Lettre de Marc Nerfin à JHD, 01 octobre 1958, p. 1.

¹³⁵ Ibid.

¹³⁶ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04184, Lettre de Annie Kriegel à JHD, 14 juin 1957, p. 1.

¹³⁷ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04183, Lettre de JHD à Annie Kriegel, 02 juillet 1957, p. 1.

scientifiques constituèrent un réseau où la confiance jouait un rôle prépondérant. Malgré l'existence de copies déposées à l'Harvard Institute ou à l'International Institute of social history d'Amsterdam, ce n'était pas chose aisée que d'entreprendre la publication de ses propres archives. Car, en effectuant une telle démarche, le militant se dépouillait définitivement de son bien, pour le laisser sur la place publique. En effet, le contrôle sur ses archives lui échappait à mesure qu'il cherchait à les rendre accessibles au plus grand nombre. Il réfutait tout objectif anticommuniste dans l'utilisation de ses archives, sans pour autant que ce souhait fût complètement respecté. De ce fait, l'ancien secrétaire de l'IC s'en remit à de jeunes historiens confirmés par leurs travaux universitaires, et dont certains de leurs encadrants ne lui étaient pas inconnus. Ainsi, l'objectivité reconnue des travaux scientifiques d'Ernest Labrousse — directeur de thèse d'Annie Kriegel — pesa dans la décision prise par Jules Humbert-Droz. Ce dernier voulait que la publication de ses archives sur la SFIC et le PCd'I s'inscrivissent dans une démarche scientifique, éloignée des considérations politiques. Cette demande paraît étonnante, lorsque l'on connaît le ressentiment qui existait chez Annie Kriegel et Pierre Nora à l'encontre du mouvement communiste. La fin de leur appartenance au PC sonnait aussi comme la décomposition d'un cercle de sociabilité, d'un esprit de communauté et le sentiment de dépossession de ses idéaux. Ce ressentiment devait être similaire à celui qu'avait pu connaître, en son temps, Jules Humbert-Droz. Mais son expression avait peut-être des formes et des origines très différentes. Le premier avait été brièvement sympathisant communiste, alors que la seconde venait de rompre avec les instances du PCF au cours de l'année 1956¹³⁸. Par ailleurs, cette entreprise archivistique coïncida avec le renouvellement historiographique du mouvement communiste. Les années 1960 marquèrent l'utilisation de l'histoire sociale et des sciences sociales dans l'analyse historique des mouvements politiques. La thèse d'Annie Kriegel en fut un exemple édifiant. Cependant, la matière venait à manquer, et les sources historiographiques officielles (presses, communiqués, résolutions de congrès) ne servaient plus la nouveauté. Les chercheurs et chercheuses devaient se tourner vers des sources moins officielles ; or l'Est restait fermé, et la surveillance policière les rendait inaccessibles. Jules Humbert-Droz proposait une matière presque brute comprenant une correspondance confidentielle. Cette publication devint une aide substantielle pour toute personne désireuse de travailler sur le mouvement communiste. Aussi, il n'est pas anodin que l'ouvrage *L'œil de Moscou* vît le jour aux éditions Julliard, sous la direction de Pierre Nora et avec l'aide d'Annie Kriegel. D'un côté, la maison d'édition

¹³⁸ CAUCHY Pascal, « Annie Kriegel », *Le Maitron*, 17 mai 2011, [dernière modification le 7 octobre 2020, en ligne, <https://maitron.fr/spip.php?article137077> [consulté le 20.05.2024].

voulait se doter d'une nouvelle ligne éditoriale en matière de publication d'archives brutes et inédites. Et de l'autre, Jules Humbert-Droz se trouvait rassurer quant au caractère scientifique de la démarche. Ainsi, l'ouvrage inaugura les publications de la collection *Archives*, dont la modeste longévité ne devait pas faire oublier la réelle influence qu'elle exerçât sur le monde de l'édition d'archives. Elle permit l'accessibilité à des fonds d'archives qui étaient, jusqu'ici, rendus inconsultables. Par ailleurs, Jules Humbert-Droz avait mené tout un travail d'identification des institutions ou maisons d'éditions dignes de pouvoir recevoir cette manne archivistique. Certaines institutions ne furent même pas contactées, comme ce fut le cas pour la Hoover Institution Library qui collectait régulièrement des archives sur les mouvements ouvriers, mais son image restait celle d'une officine profondément anticomuniste, influencée par les républicains et fondée par Edgard Hoover. La seconde, moins connue, l'Institut d'histoire sociale, fondé en 1935 par Boris Souvarine, ancien camarade de Jules Humbert-Droz à l'IC et à la SFIO, n'eut pas la faveur du secrétaire du SPS. Ce fut le cas également pour la *Friedrich-Ebert-Stiftung* (La Fondation Friedrich Ebert), pourtant proche du SPD. Cette fondation fut fondée en 1925, afin de rendre hommage à Friedrich Ebert, premier président de la République de Weimar, social-démocrate. Mais ce dernier était aussi connu pour sa participation active à la répression qui s'abattit sur les spartakistes et leurs leaders. Cette période de l'histoire, Jules Humbert-Droz ne voulait pas, et ne pouvait pas l'oublier. Même si son passé communiste était bel et bien derrière lui, le souvenir de ses combats menés contre les « traîtres » de 1919 restait encore vivace. Quarante ans d'écart ne suffisaient pas à éteindre le brasier des souvenirs.

En revanche, d'autres organismes eurent ses faveurs, et reçurent des copies de ses archives. Le premier fut *L'Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis* (Institut international d'histoire sociale) d'Amsterdam. Cet institut de conservation d'archives naquit au milieu des années 1930, alors que « la sombre situation politique de l'Europe offrait de bonnes perspectives pour la constitution d'une collection »¹³⁹. En effet, les régimes autoritaires plaçaient de nombreux ouvrages ou documents sur liste noire, et le besoin de les préserver se faisait expressément ressentir. Dès le début, Clair Posthumus, social-démocrate et directeur de l'IISG, pensait pouvoir associer des représentants du mouvement social-démocrate aux activités

¹³⁹ « The gloomy political situation in Europe offered good prospects for building a collection. »; KLOOSTERMAN Jaap, LUCASSEN Jan, *Five centuries of social history collected by the International Institute of Social History*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2010, p. 7.

de l'association¹⁴⁰. L'institution regroupait un vaste réseau de contacts et de collectes à travers l'Europe. Des « institutions sœurs » devinrent des partenaires, telles que la *Friedrich-Ebert Stiftung*. En 1948, « Les contacts avec Boris Souvarine (reprirent) »¹⁴¹ et « il (fut) officiellement chargé de rechercher les collections spoliées à Paris et d'étudier la possibilité de créer une autre antenne à Paris »¹⁴². À l'instar des (re)contacts individuels, l'IISG renoua des rapports avec les organisations politiques de l'après-guerre. Les sociaux-démocrates néerlandais et allemands étaient les interlocuteurs privilégiés. Puis vint le tour des Français et des Suisses, qui déposèrent une partie de leurs archives. Dès le début des années 1950, Julius Braunthal, alors dirigeant de l'Internationale socialiste, servait d'intermédiaire entre l'IISG et la nouvelle Internationale socialiste¹⁴³. Des liens se tissèrent à la fois avec des institutions politiques, associatives, syndicales et des militants du mouvement ouvrier. Jules Humbert-Droz laissa un volume conséquent de documents concernant la vie de divers mouvements ouvriers nationaux (suisse, français, italien belge) et internationaux (le Komintern et le socialisme chrétien européen des années 1910). D'un côté, ces papiers se révélaient fort précieux pour une institution qui cherchait à ouvrir l'étude du mouvement communiste aux chercheurs et militants politiques. De l'autre, le dépôt s'avérait utile lorsque vous étiez confronté à une structure aussi dynamique que l'était l'IISG. En effet, l'institution connaissait un développement accru de son activité grâce aux pénuries de documents, à « une nouvelle position de la social-démocratie dans l'État-providence naissant et (à) la guerre froide »¹⁴⁴. À l'aune de ces nouvelles perspectives, Ruth Fischer, qui participa à la Conférence de Vienne, fut chargée de prendre contact avec Jules Humbert-Droz, un militant qu'elle connaissait d'autant mieux, que leurs chemins se croisèrent au cours des années 1920, dans les arcanes de l'Internationale communiste. Elle envoya une lettre à Julius Braunthal, alors secrétaire de l'International socialiste, afin de lui narrer sa rencontre avec le socialiste suisse. Cet échange se déroula au cours du chaud été 1954, et déboucha sur la proposition de déposer à l'IISG les archives kominterniennes de l'ancien secrétaire de l'IC. L'ex-militante allemande s'intéressait surtout aux papiers concernant la

¹⁴⁰ LUCASSEN Jan, *A usable Collection: Essays in Honour of Jaap Kloosterman on Collecting Social History*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2014, p. 159.

¹⁴¹ « De contacten met Boris Souvarine werden weer opgenomen »; SANDERS Huub, *Het virus der betokened: het Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis 1935-1989*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2019, p. 262.

¹⁴² « Er officieel mee belast in Parijs naar geroofde collecties te zoeken en de mogelijkheid te onderzoeken weer een filiaal in Parijs te vestigen. »; SANDERS Huub, 2019, Op.cit., p. 262.

¹⁴³ KLOOSTERMAN Jaap, LUCASSEN Jan, 2010, Op.cit., p. 23.

¹⁴⁴ « een nieuwe positie van de sociaaldemocratie in de ontluikende verzorgingsstaat en de Koude Oorlog. »; SANDERS Huub, 2019, Op.cit., p. 297.

direction de l'IC, les correspondances avec Zinoviev et Trotski, «les opérations de l'Internationale», ainsi que les rapports entre Moscou et les sections nationales¹⁴⁵. L'IISG lui confiait, de temps à autre, des missions concernant des papiers jugés sensibles. Lors de l'exclusion de Marty, Julius Braunthal demanda au secrétaire du SPS s'il lui était «possible de contacter des amis ou des membres de la famille de Marty pour que le matériel [fût] sécurisé par l'Institut d'Amsterdam ?»¹⁴⁶ car l'exclusion d'André Marty du PCF avait entraîné une rupture avec sa propre femme et abouti au divorce du couple. D'où ce passage de la lettre de Braunthal concernant cette dernière : «Il [faudrait] l'empêcher d'examiner le matériel, [serait-il] possible de faire quelque chose dans ce sens ?»¹⁴⁷. Le secrétaire de l'Internationale socialiste craignait que les documents de l'IISG tombassent entre de mauvaises mains, dont celles de Raymonde Marty, l'ex-femme de l'intéressé. Sans mot dire, la fin des années 1950 recouvrait une lutte pour la conservation des archives du mouvement communiste. L'ancien communiste Ignazio Silone déposa une partie de ses archives à l'IISG «de crainte qu'[elles] ne fussent épurées par les communistes s'il les avait déposées aux archives de la résistance italienne»¹⁴⁸. Les ex-communistes craignaient la recherche de documents de la part de leurs anciens camarades et le caractère sensible des données qu'ils conservaient. Après, les avoir gardé à l'abri, certains militants, tels que Jules Humbert-Droz, les utilisèrent pour rédiger un ouvrage. La publication de nombreux ouvrages sur le sujet n'était pas étrangère non plus à ce regain d'intérêt. Ces archives se révélèrent fort utiles pour écrire une histoire «scientifique» du communisme basée non sur les connaissances acquises à travers les témoignages ou les mémoires, mais sur des documents pris sur le vif. Les auteurs et autrices de ces écrits étaient d'ex-membres du parti qui avaient connu des déboires avec l'organisation. L'ancien secrétaire de l'IC ne dérogeait finalement pas à cette règle, et comptait parmi les personnes qui avaient des griefs envers son ancien parti. Or, sa démarche, dont les contours restaient avant tout très politiques, reposait sur un fondement scientifique et sur la volonté de faire connaître le mouvement communiste au plus grand nombre. Une démarche rappelée par Julius Braunthal lorsqu'il envoya une lettre afin de confirmer les modalités de consultation du fonds Humbert-Droz à l'IISG : «J'ai prévenu le professeur Rüter que le microfilm que vous avez déjà envoyé

¹⁴⁵ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04238, Lettre de Ruth Fischer à Julius Braunthal, 1^{er} juin 1954.

¹⁴⁶ «Wäre es Dir möglich, mit Freunden oder Angehörige Marty's in Verbindung zu treten, damit das Material den Amsterdamer Institut gesichert wird?»; VLCF-BVFSP, FJHD, n°04239, Lettre de Julius Braunthal à JHD, 14 décembre 1955.

¹⁴⁷ «Es müsste verhindert werden, dass sie sich des Materials besichtigt. Könntest Du in diesem Sinn etwas unternehmen?»; Ibid.

¹⁴⁸ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04223, Lettre de JHD à André Marty, 26 octobre 1956, p. 1.

à Amsterdam ne peut être visionné qu'à des fins de recherche et non de propagande, et que les documents qui en découlent ne peuvent être publiés qu'avec votre accord »¹⁴⁹.

Au demeurant, une partie de ses archives fut placée à l'IISG, et divisée en trois types de documents : les originaux, les microfilms et les reproductions¹⁵⁰. Les premiers comprenaient surtout la revue *Phare*, les journaux du *Komintern* ou de ses sections locales, ainsi que les brochures zimmerwaldiennes et certains journaux d'opposition au sein du mouvement communiste¹⁵¹. Alors que les deuxième et troisième recouvraient les correspondances entre l'IC et les sections nationales (italienne, française, belge et suisse) ainsi qu'entre les membres de l'exécutif du *Komintern*. S'ajoutait à cela, le matériel concernant la période zimmerwaldienne, de même que les premiers documents des socialistes chrétiens suisses¹⁵². L'hétérogénéité des supports mobilisés le disputait à l'homogénéité des courants ciblés. Les documents déposés par Jules Humbert-Droz à l'IISG comprenaient de nombreuses pièces concernant la période communiste, et une plus petite part traitant du mouvement ouvrier durant la Première Guerre mondiale et lors des débuts du socialisme chrétien helvétique. Cependant, la période communiste demeura la plus prisée des institutions de conservation d'archives.

Au printemps 1955, Jules Humbert-Droz adressa une lettre à la Harvard college Library afin de confirmer sa volonté de déposer une partie de ses microfilms dans leurs d'archives¹⁵³. La bibliothèque conservait déjà une partie des papiers de Léon Trotski¹⁵⁴. Ruth Fischer, l'ex-militante communiste dont Jules Humbert-Droz souhaitait l'exclusion au temps de leur appartenance réciproque à l'IC, servit d'intermédiaire pour la sélection des archives¹⁵⁵. Celle-ci comprenait seulement des documents concernant le mouvement communiste¹⁵⁶ et recouvrant toute l'activité de l'ancien émissaire de l'IC auprès des PC français, italien, portugais et sud-américain, les crises du *Komintern*, la documentation sur la question allemande et les oppositions communistes en URSS¹⁵⁷. Le volume total dépassait les 400 documents, une somme plutôt impressionnante, et représentait une grande quantité de travail de la part du

¹⁴⁹ « Ich habe Professor Rüter verständigt, dass Mikro Film, den Du, wie ich annehme bereits nach Amsterdam geschickt hast, eingesehen werden darf nur für Zwecke der Forschung und nicht für Propaganda und dass Dokumente daraus nur mit Deiner Zustimmung publiziert werden dürfen. »; VLCF-BVFSP, FJHD, n°04156, Op.cit., p. 1.

¹⁵⁰ Ibid.

¹⁵¹ Ibid.

¹⁵² Ibid.

¹⁵³ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04150, Lettre de la Harvard College Library, 17 avril 1955.

¹⁵⁴ Ibid.

¹⁵⁵ Ibid.

¹⁵⁶ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04149, Lettre de JHD à la Harvard college Library, 31 janvier 1956.

¹⁵⁷ Ibid.

secrétaire du SPS. En effet, « il [fallut] commander tous les documents et les préparer pour la photographie. Ce travail de préparation [prit] plus de temps que prévu »¹⁵⁸. Il ne fut finalisé qu'au cours de l'année 1956. Ironie de l'histoire, Jules Humbert-Droz envoya les documents à la Harvard college Library au moment où se tenait le XX^e congrès du PCUS. Symptôme de la crise qui régnait au sein du PCUS, le secrétaire général du PC soviétique, Nikita Khrouchtchev, critiqua dans son rapport, d'abord à mots couverts, puis très franchement, la figure de Staline et les dérives du pouvoir soviétique des années 1930. Mais comme à chaque envoi de documents, Jules Humbert-Droz rappela que ses papiers ne devaient pas être destinés à alimenter la propagande anticomuniste, mais à ouvrir un débat scientifique sur le mouvement communiste. Le secrétaire du SPS renvoyait ainsi, implicitement, les partis communistes et leur histoire dans les musées et les fonds d'archives. Pour Jules Humbert-Droz, ce faisant, il considérait les PC comme des organisations passéistes qui n'auraient plus représenté ni servi, le nouvel idéal socialiste. Il négligeait, à dessein, la puissance des PC italien et français de cette époque, ainsi que l'influence des blocs communistes sur une large partie du globe. Dans le même temps, les nouvelles générations de communistes des années 1960 commençaient à exiger une histoire sur leur mouvement, notamment après les déclarations du XX^e congrès du PCUS. L'urgence de l'histoire se faisait plus présente et conduisait des ex-communistes à écrire leur propre histoire. Ils souhaitaient raconter leur histoire du communisme et leurs expériences militants, et ils s'adressèrent, pour cela, à des organismes qui fraillaient avec les cercles marginalisés de la gauche européenne et internationaliste.

Jules Humbert-Droz n'oublia jamais que ses premiers pas de militant se déroulèrent à la marge de la social-démocratie, dans une phase de crise du militantisme. Habitude qu'il n'avait pas perdue lorsqu'il continuait à naviguer aux frontières du socialisme, du christianisme et de la révolution. Lors de la décennie 1960, il se rapprocha des organisations marxistes et socialistes jugées hétérodoxes. Ce fut ainsi qu'il se mit à travailler en étroite collaboration avec L'*Istituto Feltrinelli*, puis Fondazione [Fondation] alors connu pour être un point de rencontre de la gauche marxiste hétérodoxe et anarchiste en Italie. Fondé en 1949 par l'étonnant milliardaire Giacomo Feltrinelli, qui n'en restait pas moins un militant communiste connu en Italie. L'IF revendiqua, dès sa création, son « intérêt particulier pour la recherche en histoire contemporaine

¹⁵⁸ « It was necessary to order all the documents and to prepare them for the photograph. This preparator work took more time than i had expected »; VLCF-BVFSP, FJHD, n°04149, Lettre de JHD à la Harvard college Library, 31 janvier 1956.

et en particulier pour l'histoire des idées et des mouvements sociaux »¹⁵⁹. Son objectif était « de recueillir systématiquement tout genre de matériel documentaire : fonds d'archives, ouvrages, opuscules, périodiques, numéros spéciaux, affiches et documents photographiques »¹⁶⁰. Son engagement s'étendait au-delà des intentions scientifiques. La Fondation était proche des milieux de la Nouvelle gauche italienne et diverses organisations socialistes internationales. Leurs connexions ne se bornaient pas exclusivement aux mouvements politico-syndicaux, elles s'étendaient, aussi, aux autres organismes de conservation d'archives. Durant les années 1960, elle tissa des liens avec l'IISG. Le milieu confidentiel de la conservation des archives en histoire sociale et politique créait une impression d'entre-soi, et facilitait, d'une certaine manière, les relations entre les différents protagonistes. Rapidement, les uns se retrouvaient à travailler pour les autres. Le second personnage le plus en vue au sein de la Fondation restait le Pr Giuseppe Del Bò, figure de la gauche socialiste italienne, puis du PSIUP. Les liens entre Jules Humbert-Droz et la Fondation transitaient par l'intermédiaire du Pr Del Bò¹⁶¹. Tous étaient des membres de l'ISSS et se réunissaient dans les mêmes instances associatives. Politiquement, ils cherchaient tous les deux une nouvelle voie médiane au socialisme international.

Or, ce ne furent pas les instituts privés qui eurent la part la plus importante des archives du couple Humbert-Droz. Ce dernier déposa la plus grande partie à La Chaux-de-Fonds, dans les fonds de la Bibliothèque municipale. Encore aujourd'hui, le site des archives de la bibliothèque nous prévient que « le fonds est accessible sur rendez-vous [et] la reproduction ainsi que la publication des documents sont soumises à l'autorisation de la Direction de la Bibliothèque de la Ville »¹⁶². La question des conditions d'archivage nous permet de mettre en exergue le droit de propriété et la patrimonialisation des archives privées. Sur le sujet, nous ne disposons que d'une documentation minimale, car les contacts passaient le plus souvent par l'auteur lui-même, et de manière orale. Au demeurant, ce fut Jenny Humbert-Droz qui réalisa la plus grande partie du travail en versant les papiers dans un fonds privé au nom de son mari. Si le fonds ne comptait que peu de documents attribués à Jenny, son nom fut invisibilisé dans les colonnes descriptives de la bibliothèque : « Le fonds concerne les domaines de recherche suivants : communisme, socialisme, mouvement ouvrier. Il contient des livres, des brochures, des coupures de presse,

¹⁵⁹ GORI Francesca, « La Fondazione Gian Giacomo Feltrinelli à Milan », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* n° 10, 1987, p.19.

¹⁶⁰ Ibid., p.20.

¹⁶¹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04102 04106, 04116, Lettre de L'Institut Feltrinelli, 19 janv. 1959.

¹⁶² VLCF, Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds, Fonds privé JHD, en ligne, <https://biblio.chaux-de-fonds.ch/bvcf/patrimoine/archives-fonds-speciaux> [consulté le 22.05.2024].

des périodiques et les archives personnelles de Jules Humbert-Droz. Source importante, les archives offrent une possibilité exceptionnelle d'étudier l'histoire interne de l'Internationale communiste et ses ramifications dans divers pays. Elles représentent une grande source de l'histoire du mouvement ouvrier en Europe au travers de manuscrits, rapports politiques, correspondances, tracts et photographies »¹⁶³. Or, une telle mine archivistique est aussi une bonne stratégie pour la cité horlogère. La Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds participe à l'enrichissement du patrimoine de la ville. Elle est devenue, de ce fait, un lieu de passage pour les historiens qui voudraient consulter des archives du mouvement ouvrier traitant de la période communiste. Pierre Nora se rendit sur place en 1969 pour y rencontrer Jules Humbert-Droz et consulter ses archives. Au cours des années 1970 et 1980, la bibliothèque de La Chaux-de-Fonds fut le lieu incontournable pour les historiens et historiennes du mouvement ouvrier. Si l'ancien secrétaire de l'IC laissait ses archives consultables sous réserve de son accord, certains militants ne permettaient pas une consultation de leurs fonds documentaires. L'Italien Silone avait ainsi « exigé que [ses] archives ne [fussent] pas accessibles au public avant un certain délai, parce que bien des militants qui [vivaient] encore auraient pu en subir le contrecoup »¹⁶⁴.

Écrire ses mémoires pour contrôler le discours mémoriel

Le travail archivistique préfigura, et facilita, l'écriture du discours mémoriel. L'ancien secrétaire de l'Internationale communiste expérimenta une démarche d'historien pour rédiger ses mémoires. Les objectifs avoués sur papier blanc, nous les avons déjà aperçus lorsqu'il fut question d'évoquer l'entreprise historique amorcée par Jules Humbert-Droz, c'était la tentative de justifier ses choix politiques. Cette démarche s'inscrivait précisément dans celle que Philippe Lejeune décrit dans son ouvrage *Écrire sa vie*, comme étant le récit rétrospectif d'une vie, où « le but est de transmettre une mémoire, une vision du monde, une expérience et des valeurs »¹⁶⁵. Dans certains cas, cette entreprise mémorielle peut s'avérer une entreprise d'autojustification de la part de l'auteur sur ses actions passées, ou ses prises de position antérieures. Le professeur de littérature classique française à l'Université de Yale,

¹⁶³ VLCF, Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds, Fonds privé JHD, en ligne, <https://biblio.chaux-de-fonds.ch/bvvcf/patrimoine/archives-fonds-speciaux> [consulté le 22.05.05.2024].

¹⁶⁴ VLCF-BVFSP, FJHD, n°04223, Lettre de JHD à André Marty, 26 oct. 1956, p. 1.

¹⁶⁵ LE JEUNE Philippe, *Écrire sa vie — Du pacte au patrimoine autobiographie*, Paris, Éditions du Mauconduit, p. 103.

Georges May, définit, dans son ouvrage *L'autobiographie*, le besoin d'autojustification comme suit :

« L'intention autobiographique désignée par le terme d'apologie comme le besoin d'écrire afin de justifier en public les actions qu'on a commises ou les idées qu'on a professées. Ce besoin se fait ressentir de manière particulièrement pénible et urgente lorsqu'on a lieu de penser qu'on a été calomnié »¹⁶⁶.

La lecture des trois premiers tomes de Jules Humbert-Droz est très éclairante sur ce point. L'ancien secrétaire du *Komintern* essaya de justifier son engagement et ses actions au sein du mouvement communiste pendant plus de deux décennies (1919-1943). Si les bornes chronologiques de ses mémoires ne se limitaient pas à sa période communiste, celle-ci prenait néanmoins une place prépondérante dans la structure générale de l'œuvre. La pensée communiste, quant à elle, restait en filigrane de la quatrième partie, celle qui était dévolue à sa deuxième période socialiste. L'intérêt porté au mouvement communiste s'imbriquait dans le discours justificatif des actions passées. Cette période de son engagement politique créait, à elle seule, une polémique dans une Suisse des années 1960 où l'anticommunisme et l'antisoviétisme restaient encore très ancrés. Les personnes engagées en faveur de la patrie du socialisme continuaient à souffrir du soupçon, celui d'être des agents de l'étranger et des propagateurs du désordre, voire de la révolution. Le réarmement moral, doctrine conservatrice et anticommuniste apparue dans les années 1950 et qui s'apparentait à du Marccartysme suisse, renaissait des cendres de la Seconde Guerre mondiale. Les socialistes comprirent le danger d'une telle pensée pour une bourgeoisie encore fortement hostile au monde ouvrier :

« Le réarmement moral est donc né pour combattre, dans le mouvement ouvrier, le marxisme, le communisme, le matérialisme, en leur opposant une idéologie meilleure. Un but anticommuniste rapproche le Réarmement moral de la Ligue Aubert, de la feue Ligue pour le Christianisme de Champod et de toutes les tendances réactionnaires et fascistes »¹⁶⁷.

Lors de la campagne contre l'atome, Jules Humbert-Droz s'en prit aux organisations du Réarmement moral et à leur propagande fallacieuse à l'encontre du communisme propagateur

¹⁶⁶ MAY Georges, *L'autobiographie*, Paris, Presses Universitaires de France, [col.] Hors collection, 1984, p. 41.

¹⁶⁷ « Le Parti socialiste suisse et le mouvement pour le Réarmement moral », *La Sentinelle*, n°63, 61^{ème} année, 17 mars 1950, p. 1., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19500317-01.1.1> [consulté le 20.05.2024].

de guerre¹⁶⁸. *La Sentinelle* reprenait à son compte les critiques formulés par la *Vie protestante* à l'encontre de l'organisation du « réarmement moral » de Caux, dont les positions relevaient « d'un anticommunisme extrémiste »¹⁶⁹ qui n'était en rien « bénéfique pour la vie du pays »¹⁷⁰. Au cours de la même période, le mouvement ouvrier connaissait un nouveau dynamisme avec la naissance de nouvelles organisations. Le Parti socialiste autonome du Tessin – scission du PS tessinois – répondait à la Nouvelle Gauche socialiste neuchâteloise ; le Parti socialiste ouvrier – scission du POP vaudois – précédait la naissance de l'Organisation progressiste. Le PS et le PST ne possédaient plus l'hégémonie politique, et une jeune génération, parfois emmenée par d'anciens militants expérimentés, contestait les partis traditionnels. À l'instar de plusieurs sociétés à travers le monde, la Suisse était traversée par de fortes oppositions, un esprit de contestation et des pensées antagonistes qui s'exprimaient ouvertement dans la rue, dans les salles de meetings ou dans les urnes. L'écriture des mémoires de Jules Humbert-Droz, qui revenaient sur des périodes aussi troublées, faisait écho à la société des années 1960. L'ancien cadre communiste devait expliquer à une jeune militante les raisons pour lesquelles il avait choisi cette voie-là et comment un socialiste chrétien, théologien de formation et fils d'un ouvrier horloger, était devenu un membre important de l'Internationale communiste. Sans regretter cet engagement, Jules Humbert-Droz en donna une lecture personnelle. Lui-même le confessa dès les premières pages du tome 1 de ses mémoires :

« Il est difficile d'être absolument sincère en jugeant son propre passé et les événements auxquels on a été mêlé. [...] Tout auteur de mémoires est tenté de juger sa vie d'autrefois d'après les conceptions qu'il a acquises depuis, de taire certains faits ou de les modifier pour en rejeter la responsabilité »¹⁷¹.

La mémoire s'ancre, selon Maurice Halbwachs, dans « un cadre spatial, temporel, et, plus généralement social »¹⁷². Elle est sujette aux altérités et à l'effacement du temps. Le sociologue Maurice Halbwachs parle des images de la conscience, celles qui permettent d'incarner nos souvenirs : « la notion de livre, de caractères imprimés, de table, de maître, de parents, de leçon,

¹⁶⁸ Jules Humbert-Droz, « La voix suisse dans le monde aujourd'hui », *La Sentinelle*, 3 décembre 1959, n°281, 70^{ème} année, p.2., E-neswspapper, en ligne,

<http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19591203-01.2.13> [consulté le 20.05.2024].

¹⁶⁹ « Les impôts du réarmement moral », *La Sentinelle*, n°14, 75^{ème} année, 19 janvier 1965, p.3., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19650119-01.2.19> [consulté le 20.05.2024].

¹⁷⁰ Ibid.

¹⁷¹ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., p. 9-10.

¹⁷² HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, PUF, Col. Bibliothèque de philosophie contemporaine, 1952 [1925], p. 89.

etc. »¹⁷³, autant d'éléments qui aident l'individu à se souvenir de son passé. Chez Jules Humbert-Droz, cette aide vint des archives qu'il accumula tout au long de sa carrière militante. Il ne cessa pas de revenir sur son utilisation des documents et des autres sources pour étayer son travail :

« C'est la raison pour laquelle je citerai, pour étayer mes affirmations, les documents que je possède »¹⁷⁴. Ainsi, « je serai, dans l'esquisse historique de ces dernières années, aussi véridique que dans mon premier volume, l'étayant de documents et le rédigeant en commun avec ma compagne qui fut, aussi, pendant cette période, ma précieuse collaboratrice »¹⁷⁵. Aussi, « je procéderai, pour rédiger ce troisième tome, comme je l'ai fait pour les deux précédents, c'est-à-dire en étayant mes souvenirs de documents que j'ai conservés et que ma compagne a largement contribué à ordonner et à classer, apportant à mon travail, pour cette période aussi, sa propre contribution »¹⁷⁶.

Pour l'historien, l'intérêt d'un tel travail résidait dans l'utilisation des sources personnelles et la mobilisation d'une documentation connexe glanée au cours de la période. L'auto-production restait complète, et elle différait des écrits de Jean Vincent, grand détracteur de l'ex-secrétaire de l'IC, dont les mémoires demeuraient pauvres en sources et en documentation. L'accumulation d'archives n'intéressait pas le communiste genevois, au contraire, ceci l'irritait au plus haut point. Pierre Hirsch lui fit remarquer en écrivant ceci :

« Si vous voulez savoir quand et comment le Parti communiste suisse s'est débarrassé de Jules Humbert-Droz et séquelles de ces événements, ne lisez pas l'ouvrage de Jean Vincent, vous seriez induits en erreur. [...] La mémoire de JHD demande à être défendue contre des allégations de JV [Jean Vincent], par respect de la vérité historique »¹⁷⁷.

L'article renvoyait une image hagiographique de la figure de Jules Humbert-Droz, notamment lorsque celui-ci aborda les questions de son entrée au sein du PSS en mars 1943 et son ascension au sein de la social-démocratie suisse¹⁷⁸. Son militantisme au sein d'un parti ouvertement stalinien ne fut pas nommément évoqué par Pierre Hirsch, qui préféra attaquer Jean Vincent sur la véracité des parcours et la bonne foi des convictions. Jules Humbert-Droz essaya de donner

¹⁷³ HALBWACHS Maurice, 1952 [1925], Op.cit., p. 89.

¹⁷⁴ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., p. 10.

¹⁷⁵ HUMBERT-DROZ Jules, 1971, Op.cit., p.10.

¹⁷⁶ HUMBERT-DROZ Jules, 1972, Op.cit., p. 16.

¹⁷⁷ HIRSCH Pierre, « Réponse à Jean Vincent concernant Humbert-Droz », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n° 3, 1984, p. 32, E-Periodica, en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-520173> [consulté le 20.05.2024].

¹⁷⁸ Ibid.p. 33.

les mêmes gages de bonne foi en évoquant son parcours entre 1928 et 1943. Il revint sur l'année 1930, année de transition, ou de quarantaine selon ses mots, dont aucune activité politique ne lui restait en mémoire¹⁷⁹, une année qui servait de parapluie en attendant que des jours meilleurs se fissent connaître. Il résuma la ligne politique qu'il avait décidé de suivre aux tournants des années 1920 : « discipliné en attendant le changement qui immanquablement devait se produire, tout en maintenant [sa] conviction et en utilisant toutes les occasions pour la défendre encore »¹⁸⁰. Cette ligne politique, il l'appliqua pendant près de quatorze ans. Les dernières pages qu'il écrivit dans ses mémoires résumaient assez bien l'état d'esprit dans lequel il reconstruisait son engagement politique de l'époque : « Je me disais que Staline n'était pas immortel et que le parti de Lénine finirait pas le liquider »¹⁸¹. Il n'en fut rien et Staline mourut le 5 mars 1953 à Moscou. L'objectivité de Jules Humbert-Droz ne faisait pas toujours défaut dans son entreprise mémorielle. Ses assertions s'éloignaient pleinement du chemin pris par Boris Souvarine dans ses écrits. En cela, nous pouvons plutôt le rapprocher d'un Charles Rappoport, où la nostalgie le dispute à un regard désabusé sur l'expérience communiste en général¹⁸². À l'instar de celui-ci, il chercha à affirmer, tout au long des trois premiers tomes, combien il avait été un antistalinien de la première heure qui avait grandi dans une région anarchisante et éloignée du dogmatisme engendré par le « communisme soviétique. Ainsi, son engagement rejoignait celui des Paul Levy, Brandler ou autres Bringolf. En effet, dans la glose humbert-droziennne, ses velléités antistalinienne auraient commencé dès la fin des années 1920. Le couple aurait perçu le danger d'un Staline de façon prémonitoire. Puis, il en aurait contesté les orientations politiques, en critiquant la tactique de classe contre classe et la création du KPO (les communistes d'opposition). Ces deux pratiques lui semblaient, en fin de compte, profondément en contradiction avec la pensée de Lénine, autre personnage clé des mémoires de Jules Humbert-Droz, dont l'ombre avait plané sur toute la carrière politique de l'ex-communiste depuis ses débuts au sein de l'Internationale communiste. Jules Humbert-Droz chercha à démontrer qu'il avait été obligé de passer par les affres de l'autocritique pour espérer réintégrer des postes à responsabilité après son éviction du secrétariat en décembre 1928. Commenait, alors, un récit dichotomique entre le Jules Humbert-Droz militant antifasciste qui

¹⁷⁹ HUMBERT-DROZ Jules, 1971, Op.cit., p.402.

¹⁸⁰ Ibid., p.401.

¹⁸¹ Ibid., p. 391.

¹⁸² RAPPOPORT Charles, *Une vie révolutionnaire : 1883-1940 : les mémoires de Charles Rappoport* / texte établi et annoté par Harvey Golberg, Georges Haupt, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1991.

cherchait le front unique et l'antistalinisme et un Jules Humbert-Droz qui occupait des postes à responsabilité au sein du KPS.

Des mémoires de Walther Bringolf¹⁸³ à celles du couple Humbert-Droz et de Karl Hofmaier¹⁸⁴, la chronologie marquait le récit, et la lecture des événements demeurait très téléologique. Cependant, le schéma narratif paraissait plus nuancé dans les ouvrages de Jules et Jenny Humbert-Droz et de Walther Bringolf, que dans celui de Karl Hofmaier. Celui-ci évoquait une succession de faits qui s'imbriquaient assez mal les uns dans les autres, sans que des connexions, hormis la simple progression chronologique, fussent établies entre eux. Les quatre auteurs et autrice utilisaient avec une certaine abondance, selon les périodes évoquées, des sources glanées çà et là. Jules Humbert-Droz employait peu les archives lorsqu'il s'agissait d'évoquer son enfance, mais commença à les introduire massivement quand les sous-parties devenaient plus politiques. Dès son entrée à l'Université et les premières années militantes, il se référait à ses papiers ou aux articles de *La Sentinelle*¹⁸⁵. Or, ce procédé devient plus conséquent au fur et à mesure que nous nous rapprochons de la période communiste. Ce fut, certainement, la période qui donna lieu à la plus grande utilisation des archives privées et des rapports remis à l'Internationale. Le deuxième tome foisonne de rapports, lettres ou articles publiés dans la presse communiste. Parfois, les rapports recouvrent les trois-quarts de la page, et ils sont entrecoupés de petites lignes explicatives¹⁸⁶. Inscrit dans une démarche que nous pourrions presque qualifier de positiviste, elle ne correspondait en rien à celle utilisée par Karl Hofmaier. Ce dernier rédigeait des sous-parties entières qui restaient dépourvues de critique des sources. Il les laissait telles quelles et à la libre appréciation des lecteurs¹⁸⁷, faisant de l'ouvrage une recension de sources qui se voulaient illustratives, et qui devait être prises pour argent comptant. Leur démarche positiviste confortait un discours victimaire, où le bien-fondé de leurs actions n'était que rarement mis en cause. La trahison, qu'elle fût celle des idéaux ou celle de personnes à leur égard, jalonnait leur récit. Jules Humbert-Droz revenait longuement sur la trahison des sociaux-démocrates au cours de la Première Guerre mondiale ou de Staline pendant les années 1920 et 1930. Il conclut les dernières pages du premier tome de ses mémoires de la manière suivante :

¹⁸³ BRINGOLF Walther, *Mein Leben: Weg und Umweg eines Schweizer Sozialdemokraten*, Bern/ München, Scherz, 1965.

¹⁸⁴ HOFMAIER Karl, *Memoiren eines Schweizer Kommunisten: 1917-1947*, Zürich, Rotpunkt, 1978.

¹⁸⁵ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., p. 38-39.

¹⁸⁶ HUMBERT-DROZ Jules, Op.cit., p.269-273.

¹⁸⁷ HOFMAIER Karl, Ibid.

« De la Faculté de théologie, à travers une évolution pleine de désillusions et d'expériences décevantes, j'arrivais sans l'avoir désiré, ni cherché, au secrétariat de l'Internationale communiste. Une vie passionnante et pleine d'espoirs s'ouvrait devant moi »¹⁸⁸.

Et c'est ce que nous retenons aujourd'hui de ses années passées au Komintern. De son côté, Walther Bringolf parlait « d'une période tragique du mouvement ouvrier suisse [qui avait] commencé »¹⁸⁹. Si le futur président du SPS avait perçu avec moins d'acuité que Jules Humbert-Droz l'état du régime bolchévik de l'époque, il avait lui aussi rapidement compris l'évolution de la Russie soviétique : « Il (J. H.-D.) y voyait probablement plus clair que moi, même s'il s'avère plus tard qu'il avait jugé l'ensemble de l'évolution de manière beaucoup plus optimiste et beaucoup moins réaliste que moi »¹⁹⁰. À ce propos, Jules Humbert-Droz essaya, lui aussi, de montrer sa capacité à comprendre et combattre ce qui lui semblait être les dérives du système sous Staline :

« Dans l'Internationale, la politique suivie en Allemagne, que j'avais en vain tenté de combattre, conduisait à la catastrophe. Il faudrait bien, devant le danger fasciste, changer la politique de l'Internationale. Mais on ne pouvait opérer ce changement du dehors. Il fallait donc que le coup de balai fût donné de l'intérieur, par une évolution interne, une nouvelle prise de conscience révolutionnaire »¹⁹¹.

Son argumentation s'appuyait, le plus souvent, sur le fait qu'il pensait être plus efficace à continuer de militer au sein de l'Internationale communiste malgré son opposition régulière aux décisions officielles et à la figure de Staline. Ce dernier concentrait la plupart des attaques de l'ancien secrétaire de l'Internationale communiste. Le nom de Joseph Staline fut cité pas moins de 86 fois contre 62 pour Grégori Zinoviev, président de l'IC, et 60 fois pour Léon Trotski. Quant à Lénine et Nicolas Boukharine, tous deux très estimés par Jules Humbert-Droz, ils sont cités respectivement 59 et 52 fois¹⁹². Les mots employés restaient plein d'amertume à l'égard du Géorgien qu'il présentait comme un fossoyeur du léninisme :

« Après la mort de Lénine, l'analyse [...] ne correspondait plus à la recherche scientifique et objective des conditions dans lesquelles devait se développer notre action : on s'éloignait de la

¹⁸⁸ HUMBERT-DROZ Jules, 1969, Op.cit., p.436.

¹⁸⁹ « Eine tragische Periode in der Geschichte der schweizerischen Arbeiterbewegung begann» BRINGOLF Walther, 1965, Op.cit., p. 97.

¹⁹⁰ « In diesen Dingen sah er wahrscheinlich klarer als ich, obwohl er, wie sich später herausstellte, die gesamte Entwicklung viel optimistischer und viel weniger realistisch als ich beurteilt hatte », Ibid.

¹⁹¹ HUMBERT-DROZ Jules, De Lénine à Staline : dix ans au service de l'International communiste : 1921-1931, Neuchâtel, La Baconnière, tome 2, 1971, p. 400

¹⁹² Ibid.; HUMBERT-DROZ Jules, 1972, Op.cit.

méthode marxiste, toujours appliquée par Lénine avec une extrême rigueur, pour tomber dans une phraséologie révolutionnaire démagogique sous-estimant les adversaires et surestimant les forces des partis et l'élan révolutionnaire des masses travailleuses »¹⁹³.

L'ancien secrétaire de l'IC présentait la période stalinienne, celle qui débuta en 1928-1929, comme étant la fin du léninisme. Pourtant, il pensait sincèrement que l'ancien parti de Lénine aurait eu raison de Staline et de sa politique¹⁹⁴. Jules Humbert-Droz voulait démontrer que sa longévité au sein de l'Internationale communiste n'était pas un soutien moral et politique apporté aux stratégies staliniennes, mais bien une conséquence de son espérant dans la capacité des communistes à réformer leur parti. Il pensait qu'un retour de la ligne léniniste était encore possible. Ainsi, il questionna cet espoir dans ses mémoires de la manière suivante : « devant la faillite de la politique de Staline, comment le parti de Lénine ne pourrait-il pas avoir la force intérieure de réagir et de se révolter ? [...] J'avais encore confiance dans cette capacité de changement et de renouveau »¹⁹⁵. À la fin du tome trois, Jules Humbert-Droz continue à défendre la thèse du bon Lénine représentant de la Révolution russe contre le mauvais Staline assassin de cette même révolution : « Staline n'était pas la Révolution russe, ni le socialisme »¹⁹⁶. Mais, l'élément central qui tenait son engagement encore ardent à cette époque, était celui de la lutte antifasciste. Aux yeux de Jules Humbert-Droz, l'URSS et les partis communistes nationaux demeuraient les seuls remparts efficaces pour lutter contre la menace fasciste : « C'est l'Union soviétique et les libertés du monde qu'il fallait sauver. Malgré Staline et contre sa politique, le sort de ce qui subsistait de la Révolution russe et celui des démocraties capitalistes occidentales étaient liés contre le fascisme menaçant »¹⁹⁷. Jules Humbert-Droz reprenait à son compte les politiques antifascistes affichées lors du VII^e congrès mondial et le processus de Front populaire. Une politique que l'ancien secrétaire du KPS pensait comme étant l'héritage du léninisme : « l'Internationale communiste appliquait à l'égard de la social-démocratie la politique de Lénine à laquelle je m'étais efforcé de rester fidèle »¹⁹⁸. Pourtant, le Front populaire n'a jamais été la stratégie du front uni prôné par les bolchéviks au cours des années 1920. Lénine ne savait même pas ce que pouvait être le Front populaire. Jules Humbert-Droz confondait, à dessein, les deux stratégies, afin de ne pas avoir à avouer que ce fut sous la période stalinienne que les

¹⁹³ HUMBERT-DROZ Jules, 1971, Op.cit., p. 9.

¹⁹⁴ HUMBERT-DROZ Jules, 1972, Op.cit., p. 391.

¹⁹⁵ HUMBERT-DROZ Jules, 1971, Op.cit., p.462.

¹⁹⁵ Ibid., p. 462.

¹⁹⁶ HUMBERT-DROZ Jules, 1972, Op.cit., p. 391.

¹⁹⁷ Ibid.

¹⁹⁸ Ibid., p. 15.

communistes européens connurent une certaine ouverture avec l'établissement des Fronts populaires. L'ancien secrétaire de l'IC enjambait les débats de l'IC qui se tinrent au cours des années 1930, pour se rendre immédiatement aux années 1940. Époque au cours de laquelle il retourna dans les rangs de la social-démocratie, où il se revendiquait, encore, de l'héritage de Lénine. Par ailleurs, il le mobilisa régulièrement pour appeler ses anciens camarades communistes à rejoindre le SPS, afin de construire l'unité de la classe ouvrière, chère à notre personnage. Pourtant, cette récupération des thèses de Lénine, aux sorties de la Seconde Guerre, ressemblait à une tentative de retrouver la fièvre révolutionnaire qui s'était emparée de la classe ouvrière au cours de Première Guerre mondiale. Pourtant, il avait tout à fait conscience que les enjeux de la Première et de la Seconde Guerre mondiale n'étaient pas les mêmes.

« Si la Première Guerre mondiale avait opposé la social-démocratie liée aux gouvernements de guerre aux internationalistes de Zimmerwald, opposition qui eut pour conséquence la scission du mouvement ouvrier mondial, la lutte contre le fascisme réunissait socialistes, communistes et démocrates pour la défense de la liberté, inséparable du socialisme, tous fraternellement unis dans les camps de concentration, dans la résistance armée, dans la conspiration contre les agresseurs et leurs sanglantes exécutions. Devant l'ennemi commun, la raison de la scission de 1920 disparaissait »¹⁹⁹.

Par-là même, Jules Humbert-Droz se préparait à expliquer, avant que la mort le prît, la cohérence de son passage du communisme à la social-démocratie durant les deux dernières années de la Seconde Guerre mondiale. Si son analyse ressemble à celle énoncée quelques années plus tard par le marxiste britannique Eric Hobsbawm, l'ex-communiste voulait montrer combien il n'avait pas abandonné ses convictions révolutionnaires, mais qu'à l'instar de Lénine, il fallait savoir les dissimuler, voire les modifier pour arriver à ses fins. Un héritage qu'il essayait de perpétuer, y compris lorsqu'il quitta le PC pour rejoindre la social-démocratie. Ses billets libres publiés dans la *Sentinelle* faisaient souvent références à Lénine, surtout quand il s'agissait de parler de l'Union soviétique, des démocraties populaires et du bloc socialiste²⁰⁰. Son attachement à Lénine se retrouvait dans l'air du temps. Les jeunes générations politisées

¹⁹⁹ HUMBERT-DROZ Jules, 1972, Op.cit., p. 192.

²⁰⁰ HUMBERT-DROZ Jules, « Billet de Jules Humbert-Droz », *La Sentinelle*, 1968-1969 : <https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=q&r=41&results=1&e>

se référaient davantage à Marx, Lénine²⁰¹, Ho Chi Minh²⁰² et Che Guevara²⁰³. Espérait-il pouvoir influencer la social-démocratie suisse pour la ramener sur le chemin des analyses marxistes, des principes de la lutte des classes et des perspectives révolutionnaires de la dictature du prolétariat ? Nous pouvons en douter, surtout qu'il s'était rapproché des courants réformistes au cours des années 1960. Ses mémoires rassemblaient un vaste plaidoyer pour le transfuge politique qu'il avait été, où la conclusion aurait pu être celle-ci : si Staline n'était pas immortel et si l'Union soviétique pouvait encore se transformer, les temps avaient changé et Jules Humbert-Droz voulait sortir de la marginalité politique, devenir le fonctionnaire d'un parti possédant à ses yeux un avenir, un avenir qu'il espérait encore écrit en lettres rouges et être encore appelé socialisme. Les dernières lignes traduisaient le renoncement à un type d'idéal révolutionnaire, celui du bolchévisme. Or, il ne fut pas seul à construire cette mémoire « de lutteur », « d'antistalinien invétéré », où il se présentait comme un héritier atténué du léninisme. Jenny Humbert-Droz, les sociaux-démocrates, ainsi que la presse bourgeoise l'aidèrent dans cette entreprise.

CONCLUSION

Durant la décennie 1960, Jules Humbert-Droz cessa de jouer un rôle national de premier plan. La vieillesse et les problèmes de santé eurent raison de sa carrière militante. Pourtant, cela ne signifiait pas qu'il prenait une retraite complète. Il reçut un mandat de secrétaire romand, et il continua à présider le CSAP. Or, le vieillissement l'empêchait d'avoir le même rythme que lorsqu'il était secrétaire général du PS. Les réunions se faisaient plus rares, et il privilégiait le travail d'écriture, à la fois comme éditorialiste de *La Sentinelle* et rédacteur de ses mémoires. Les idées révolutionnaires du Chaux-de-Fonnier devinrent un fragment patrimonialisé du mouvement ouvrier suisse, lui permettant de construire sa propre légende, celle d'un antistalinien mû par l'internationalisme. En faisant cela, il ne récrivait pas seulement ses actions, il remodelait sa carrière militante. Le contenu semblait plus téléologique et ses choix restaient guidés par une forme de déterminisme. Derrière une légende savamment réécrite, l'ex-secrétaire du KPS mobilisait tout un corpus d'archives personnelles datant de la période communiste. Alors, cette approche donnait un récit solide et documenté des choix adoptés par l'auteur. Ainsi, sous la

²⁰¹ RTS, Archives, MUDRY Gérard, « À témoin : un jeune ouvrier », *Profil* 68, 15 mai 1968, 4mm., en ligne, <https://www.rts.ch/archives/tv/information/profils/9554388-charly-et-la-politique.html> [consulté le 21.05.2024].

²⁰² BATOU Jean, *Nos années 68 dans le cerveau du monstre*, Vevey, Aire, 2018.

²⁰³ RTS, Archives, Gérard Mury, « Jeunes contestataires », *Op.cit.*

plume de Jules Humbert-Droz, la responsabilité de leur exclusion incombait aux staliniens, et le télégramme de Dimitrov fut correctement utilisé à cette fin. Malgré le rôle majeur que prirent les staliniens dans cette entreprise, il faut aussi admettre que les questions de personnes rentrèrent en ligne de compte. La réflexivité n'était pas au rendez-vous, et le couple faisait montre d'une certaine propension à se justifier, voire à se placer, le plus souvent, comme deux victimes. Jules Humbert-Droz voulait démontrer que ses choix n'étaient pas les plus inconséquents, mais au contraire, qu'ils apparaissaient clairvoyants concernant la situation du monde communiste de l'époque. Par ailleurs, le Chaux-de-Fonnier écrit ses mémoires après le XX^e Congrès du PCUS de 1956, qu'il vécut comme une « petite victoire ». À ce titre, son attitude vis-à-vis de l'URSS n'avait rien de surprenant, et elle ne se démarquait nullement de celle adoptée par de nombreux ex-communistes. Le sentiment d'avoir eu raison trop tôt, guidé par une hauteur morale supérieure, restait un marqueur fort de ces transfuges. Cependant, Jules Humbert-Droz ne voulait pas verser dans une forme d'anticommunisme, et son intention démontrait que le transfuge pouvait être antisoviétique sans pour autant s'opposer aux idées communistes. Au contraire, Jules Humbert-Droz utilisa l'héritage de Lénine à des fins contre-révolutionnaires et réformistes. Ainsi, lorsqu'il s'agissait de critiquer les communistes ou les étudiants dits gauchistes de Mai 68, l'ex-pasteur était prompt à mobiliser les doctrines léninistes sur la situation révolutionnaire. Plus proche de Kautsky, Jules Humbert-Droz se comportait comme les conciliateurs de l'époque. Ceux, à l'instar de Grimm et de Paul Levy, qui ne voulaient pas choisir un des deux côtés de la barricade, mais penchaient, tout de même, du côté des réformistes. L'ancien révolutionnaire était devenu un réformiste faussement radical, dont l'image qu'il renvoyait le préoccupait davantage que les perspectives révolutionnaires d'une Suisse toujours aussi capitaliste et conservatrice.

Après l'ancien dirigeant soviétique, Nikita Sergueïevitch Khrouchtchev¹, puis le philosophe hongrois Georg Lukacs², ce fut autour de Jules Humbert-Droz de s'éteindre le 16 octobre 1971, à La Chaux-de-Fonds³, à l'âge de quatre-vingts ans. Avec sa mort, c'était un « témoin des débuts du communisme soviétique »⁴ qui disparaissait, selon la Gazette de Lausanne. Son décès fut relaté par près de dix-sept journaux suisses, issus d'horizons politiques très différents, et originaires des quatre aires linguistiques du pays. D'autres journaux internationaux, tels que *Le Monde* en France⁵, reprirent la nouvelle. Sa mort ne signifiait pas l'effacement de sa mémoire. Jenny Humbert-Droz, la camarade de lutte et épouse, reprit le flambeau de l'autoproduction de la mémoire d'Humbert-Droz. Elle perpétua l'entreprise de justification débutée par son mari, dix ans auparavant, concernant leur renoncement à l'idéal communiste⁶. Après avoir achevé le dernier tome des mémoires de son époux, elle rédigea une nouvelle biographie intitulée : *Une pensée, une conscience, un combat*. Elle la publia en 1976, aux éditions La Baconnière, où tous les écrits du couple furent publiés. Aussi, elle mit un point final à l'autoproduction écrite du couple Humbert-Droz, mais pas à l'entreprise mémorielle dans son ensemble. En effet, Jenny continua d'évoquer le parcours du couple, ainsi que leurs expériences de militants, dans de nombreux entretiens accordés à la presse écrite et audiovisuelle. Pendant près de trois décennies, elle s'exprima régulièrement dans presse radio ou papier afin de donner son récit des révolutions, de la période communiste et de leurs différentes conversions aux pensées socialistes. Elle rappela les rapports qu'elle entretenait avec Jules, allant jusqu'à l'hagiographie. Effaçant une autre mémoire, plus ambiguë, celle des descendants directs ou indirects, qui partageaient inégalement ce passé de révolutionnaire. Cette mémoire individuelle, devenue familiale, devint collective comme le définit Maurice Halbwachs dans son ouvrage *La mémoire collective* :

¹ Mort le 11 septembre 1971.

² Mort le 04 juin 1971.

³ *Feuille d'avis de Neuchâtel*, n°541, 18 octobre 1971, p. 2. E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=EXR19711018-01> [consulté le 20.05.2024].

⁴ « J. Humbert-Droz est mort », *Gazette de Lausanne*, n°242, 18 octobre 1971, p. 3, Le Tempsarchives, en ligne, https://www.letempsarchives.ch/page/GDL_1971_10_18/1/article/3740509/ [consulté le 20.05.2024].

⁵ BUHRER Jean-Claude, « Mort de Jules Humbert-Droz ancien secrétaire de l'Internationale communiste », 19 octobre 1971, *Le Monde*, Archives.

⁶ HUMBERT-DROZ Jenny, 1973 Op.cit.

« On peut parler de mémoire collective quand nous évoquons un événement qui tenait une place dans la vie de notre groupe et que nous avons envisagé, que nous envisageons maintenant encore au moment où nous nous le rappelons, du point de vue de ce groupe »⁷.

De ce fait, nous constatons que le passage de Jules Humbert-Droz à la tête du PSS constitua un marqueur important de la création d'un mémoire collective au sein des sections neuchâtloises du parti. Il devint une figure connue et reconnue du mouvement. Mais a-t-elle été transmise de génération en génération, ou c'est-elle défraîchie au fil des années ? Ceci nous amène à questionner le facteur générationnel dans la construction d'une mémoire tant collective qu'individuelle. En se tournant, avant tout, dans le cercle familial, tel que le définit Maurice Halbwachs, avec « des différences ou des similitudes entre les générations qui tantôt se replient sur elles-mêmes et s'éloignent l'une de l'autre et tantôt se rejoignent et se confondent »⁸. À partir de cette échelle, nous naviguerons dans les différents courants du mouvement ouvrier, allant des militants qu'il fréquenta, à savoir les socialistes, à ceux qui l'avaient jugé comme un renégat : les ex-camarades communistes. Puis, nous terminerons avec les anciens entrepreneurs de morale, ceux qui en leur temps le critiquèrent pour ses engagements communistes : la presse bourgeoise et les autorités locales. En effet, de la presse bourgeoise aux municipalités des Montagnes neuchâteloises, tous utilisèrent, voire instrumentaliseront la mémoire de Jules Humbert-Droz, l'enfant terrible de la révolution devenu un sage réformiste. Or, le temps et les changements firent leur œuvre. La fin de la guerre sonna l'éclipse progressive de sa mémoire au profit de sa camarade et épouse : Jenny Humbert-Droz. Aussi, la mémoire de Jules ne pouvait plus se démarquer de celle de Jenny. L'inversion des rôles marqua une nouvelle page de l'histoire du couple Humbert-Droz.

UNE MÉMOIRE FAMILIALE AMBIGUË

« Jules pouvait-il trouver un meilleur biographe que sa femme Jenny ? Jenny qui [n'avait] jamais voulu rester dans l'ombre politique de son mari dont elle [partageait] le combat tout au long d'une existence difficile au service d'un monde meilleur. [C'était un autre aspect de Jules Humbert-Droz que le lecteur [découvrait] dans ces pages attachantes : non seulement la personnalité politique de ce grand militant socialiste qui [avait] marqué notre temps, mais encore

⁷ HALBWACHS Maurice, Op.cit. p.14.

⁸ Ibid., p.45.

un Jules Humbert-Droz plus intime, plus familial, l'homme qu'il fut pour sa compagne et ses enfants »⁹.

Ce furent par ces mots que *Le Point*, journal socialiste neuchâtelois, présenta l'entreprise mémorielle de Jenny Humbert-Droz, lorsque la militante socialiste publia sa biographie de Jules Humbert-Droz. Cet ouvrage couronnait, en 1976, un premier travail de mémoire entrepris par son épouse qui prenait la forme, le plus souvent, d'interventions dans la presse écrite et radiophonique. Avant de nous intéresser au texte, nous devons montrer comment le PSN aida Jenny Humbert-Droz à promouvoir la mémoire de son mari, et, en filigrane, celle de leur ancien compagnon de parti. La presse socialiste avait déjà fait son travail de publicitaire en promouvant les deux premiers tomes alors que Jules Humbert-Droz de son vivant. Les journaux socialistes continuèrent sur la même ligne éditoriale, en 1972, lors de la publication du tome trois des mémoires. *Domaine public* publiait les « bonnes feuilles », en révélant de petits extraits, les plus souvent truculents, de l'Internationale communiste à son arrestation pour propagande communiste, anarchiste et antifasciste¹⁰. Le journal revint longuement sur les abus de la police fédérale à l'encontre de la famille Humbert-Droz. De son côté, *Le Point* lançait une souscription afin d'aider à la parution du tome quatre des mémoires de Jules Humbert-Droz, pour lequel Jenny Humbert-Droz rédigea le mot d'accompagnement de la souscription. Elle promettait un ouvrage qui retraçait « le plus fidèlement la vie de [son] mari », et qui se voyait agrémenté de nombreux documents. Jenny Humbert-Droz parla d'« une correspondance abondante et de très nombreux extraits de presse ainsi que les documents inédits ont permis de retracer le plus fidèlement possible les divers épisodes des trente dernières années de mon mari »¹¹.

⁹ « Une pensée, une conscience, un combat : La carrière politique de Jules Humbert-Droz retracée par sa femme », *Le Point*, N° 47, 1 novembre 1976, p.5., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LPT19731101-01> [consulté le 20.05.2024].

¹⁰ BCUL, Presse, « Les mémoires de Jules Humbert-Droz : Tome III », *Domaine public*, n°183, 15 juin 1972, pp.6-7, en ligne, <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/168521/view?page> [consulté le 21.05.2024].

¹¹ Ibid.

Jules Humbert-Droz

Les Mémoires de Jules Humbert-Droz

Après avoir publié les deux premiers tomes de ses mémoires, Jules Humbert-Droz avait entrepris la rédaction du tome III qui devait mener le récit de sa vie politique jusqu'en 1943, date de son exclusion du Parti communiste suisse. Son décès, en octobre 1971, ne lui a pas permis de réaliser totalement son projet. Cependant, quelques jours avant sa mort, Jules Humbert-Droz a pu terminer le chapitre XXVI du gros ouvrage qui va sortir de presse et qui couvre la période 1931-1941. Sous le titre « Dix ans de lutte antifasciste », ce volume rappelle les conflits d'Humbert-Droz avec Staline et l'Internationale communiste, la lutte contre la montée du fascisme en Suisse, la guerre civile d'Espagne, l'opposition aux mesures d'exception frappant les organisations d'extrême-gauche, les réactions d'Humbert-Droz aux procès de Moscou, les emprisonnements de l'auteur et de sa famille. Comme dans les tomes précédents des *Mémoires*, le récit s'appuie sur de très nombreux documents inédits ou peu connus et reproduit beaucoup de lettres personnelles.

La dernière période de la vie de Jules Humbert-Droz (1941-1971) sera traitée dans un quatrième tome dont la parution est prévue en 1973.

La Chaux-de-Fonds, fin mai 1972 Jenny Humbert-Droz

(à détacher ici)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

au tome III des
MÉMOIRES DE JULES HUMBERT-DROZ
« Dix ans de lutte antifasciste, 1931-1941 »

Un volume d'environ 430 pages avec 17 pages d'illustrations, édité par La Baconnière. Prix réduit de souscription : 30 francs jusqu'au 30 juin (ensuite 36 francs en librairie).

Le soussigné souscrit à volume(s) de l'ouvrage de Jules Humbert-Droz : « Dix ans de lutte antifasciste, 1931-1941 ».

Nom et prénom (en majuscules) :

Adresse exacte :

.....

Prétre de renvoyer sans tarder ce bulletin de souscription directement aux Éditions de La Baconnière, 2017 Boudry. Le paiement se fera par chèque postal après réception de l'ouvrage.



Jules Humbert-Droz le 23 septembre 1971, jour de son 80e anniversaire, lors de la petite cérémonie organisée par le PSS et le PSN à l'hôtel City, à Neuchâtel.

EN SOUSCRIPTION jusqu'au 30 juin

MÉMOIRES DE JULES HUMBERT-DROZ

TOME III

DIX ANS DE LUTTE ANTIFASCISTE

1931-1941

JULES HUMBERT-DROZ

Fr. 36.-- ensuite Fr. 36.-- chez votre libraire ou à La Baconnière, Boudry

Le quatrième et dernier tome des Mémoires de Jules Humbert-Droz sortira de presse fin novembre 1973, sous le titre « Le couronnement d'une vie de combat - (1941-1971) ». Cet ouvrage, de plus de 450 pages, est offert en souscription dès maintenant au prix de Fr. 35.-- - jusqu'au 30 novembre 1973. Passé ce délai, il sera vendu en librairie au prix de Fr. 39.--. En outre, les quatre volumes des Mémoires sont offerts, en souscription également, au prix global de Fr. 135.-- (au lieu de 150.--) pour les lecteurs désireux d'acquérir l'ensemble de l'œuvre.

La tranche de vie et d'activité de Jules Humbert-Droz traitée dans ce dernier volume est marquée avant tout par l'évolution de sa pensée à travers des expériences souvent douloureuses, mais révélatrices : les raisons authentiques de son exclusion du Parti communiste et de sa rentrée au Parti socialiste, le sabotage des efforts d'unification du mouvement ouvrier, la trahison de certains chefs communistes, - phase pénible et difficile suivie d'une période d'activité intense et fructueuse de vingt-cinq années dans les milieux socialistes et progressistes, qui sont le couronnement de sa vie de combat sans défaillance pour le mieux-être de l'humanité.

Une correspondance abondante et de très nombreux extraits de presse, ainsi que les documents inédits n'ont permis de retracer le plus fidèlement possible les divers épisodes de ces trente années d'activité de mon mari.

Ce tome IV est enrichi de 11 pages d'illustrations hors-texte et d'un index biographique sommaire établi par Pierre Hirsch, qui se rapporte aux personnalités politiques plus ou moins connues mentionnées dans les quatre volumes.

La Chaux-de-Fonds, 1er novembre 1973

Jenny Humbert-Droz



Souscription pour le tome IV des Mémoires de Jules Humbert-Droz

JULES HUMBERT-DROZ

1891-1971

MÉMOIRES

(4 TOMES)

Je crois être resté fidèle à la philosophie de l'effort pour l'amélioration de l'homme et de la société, fidèle au socialisme, à la liberté et à la paix, inseparables, dans ma pensée, d'un monde meilleur.

L'Eglise, le mouvement ouvrier, socialiste et communiste, le mouvement pacifiste n'ont été pour moi que des moyens, jugés momentanément les plus efficaces, pour me rapprocher d'un but élevé qui les dépasse tous.

LE COURONNEMENT D'UNE VIE DE COMBAT

1941-1971

A LA BACCONNIÈRE NEUCHÂTEL

-----à découper-----

Bulletin de souscription à envoyer à La Baconnière S.A.
2017 Boudry - Délai de souscription 30 novembre 1973.

Le soussigné souscrit volume(s) du tome IV des Mémoires de Jules Humbert-Droz "Le couronnement d'une vie de combat (1941-1971)" au prix de Fr. 35.--.

Il souscrit à la série des quatre tomes au prix de souscription de Fr. 135.--.

NOM et PRENOM (en majuscules)

ADRESSE EXACTE (avec no postal de la localité)

.....

2

Figure 32 : Appel à la souscription pour le tome III des mémoires de Jules Humbert-Droz et Appel à la souscription pour le tome IV des mémoires de Jules Humbert-Droz¹².

Un an plus tard, ce même journal publiait un encart, bien plus modeste, concernant la sortie du dernier tome des mémoires de Jules Humbert-Droz, dont Jenny Humbert-Droz était la seule

¹² « Souscription pour le IV tome des Mémoires de Jules Humbert-Droz », *Le Point*, n°21, 1 novembre 1973, p. 2., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LPT19731101-01> [consulté le 20.05.2024].

rédaCTRice¹³. Elle rédigea, de nouveau, le mot introductif de l'appel à souscription de l'ouvrage, *Le couronnement d'une vie de combat*. André Sandoz, alors député socialiste de Neuchâtel, se félicita de cette nouvelle parution dans le champ mémoriel neuchâtelois :

« Nous les publions avec d'autant plus de plaisir que ces quelques lignes portent la marque des historiens extraordinairement méticuleux et captivants qui ont permis, autour de Jenny Humbert-Droz, la mise à jour des "mémoires" de Jules Humbert-Droz, irremplaçables pour comprendre toute une tranche de l'histoire de la gauche en Suisse »¹⁴.

Le travail de Jenny Humbert-Droz ne s'effectua pas en solitaire, car elle s'entoura d'historiens du mouvement ouvrier, qu'ils fussent Romands ou Alémaniques. Le plus impliqué fut, sans conteste, Marc Vuilleumier qui la renseigna sur les biographies de militants et militantes. Elles lui permirent de donner une dimension prosopographie au travail mémoriel. Pourtant, l'ex-militante communiste n'en consacra pas une analyse comparative des parcours de vie très poussée. Ces courtes biographies servaient surtout à donner l'ampleur des connexions qu'elle et son mari avaient pu avoir dans leur carrière militante. Aussi, cette aide intervint au cours de la période d'assistantat de Marc Vuilleumier à la Faculté des lettres de Genève (1974-1979), et après l'obtention de la bourse FNS pour une année, entre 1970-1971¹⁵. L'ancien militant communiste, Helmut Zschokke, qui vivait à Aarau et écrivait des ouvrages sur l'histoire du mouvement ouvrier, l'aida à trouver les fonds d'archives sur le mouvement communiste et syndical à l'époque de la guerre civile. L'Argovien dispensait des cours de langue pour les syndiqués de la FOMH d'Aarau¹⁶. En 1976, il publia un ouvrage, *Die Schweiz und der spanische Bürgerkrieg*, sur les Suisses et Suissesses qui s'étaient engagés durant la guerre civile espagnole. Enfin, Jenny Humbert-Droz fit appel à Régis de Courten, employé à la Bibliothèque nationale suisse, à Berne. Il s'y occupait, entre autres choses, de la formation des stagiaires, de la communication, de l'information et de la partie communicabilité des fonds¹⁷. Ce dernier se

¹³ « Parution prochaine du tome IV des mémoires de Jules Humbert-Droz », *Le Point*, n°20, 1 octobre 1973, p.3, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LPT19731001-01.2.5> [consulté le 20.05.2024].

¹⁴ BCUL, Presse, SANDOZ André, « Courier à propos d'Edmond Bille », *Domaine public*, n°465, 31 août 1978, p. 3., en ligne, <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/168803/view?page> [consulté le 21.05.2024].

¹⁵ HEIMBERG Charles, « Marc Vuilleumier », *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), 29.07.2021., en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/049957/2021-07-29/> [consulté le 21.05.2024].

¹⁶ « Die Sektion Melden – Arbeiter-Bildungsausschuss Programm 1971-1972, Aarau », *SMUV-Zeitung*, vol. 70, No39, 29 sept. 1971, p.15., <https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=SMZ19710929-01.2.22.1&srpos=2&e=->

¹⁷ Marianne Rolle, « Régis de Courten », *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), 17.08.2005., en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/032254/2005-08-17/> [consulté le 21.05.2024].

passionnait, aussi, pour la généalogie et les parcours de vie. Outre le travail prosopographique, l'ancienne militante socialiste entreprit cet ouvrage mémoriel avec la collaboration de personnes qui travaillèrent, directement, sur le manuscrit lui-même. En premier lieu, elle donna une place prépondérante à Pierre Hirsch qui relut le manuscrit, dont le tome IV, au cours de sa rédaction. Ancien enseignant au Gymnase de La Chaux-de-Fonds, il entra au service des Archives de la municipalité de la ville en 1965¹⁸. Rompu au travail archivistique et aux relations avec l'édition, il l'aida à sélectionner les textes et à prendre contact avec l'imprimerie¹⁹. Par souci d'égalité, elle mentionna, chaudement, Françoise Frey, qui fut la secrétaire de Hirsch et bibliothécaire de la ville de La Chaux-de-Fonds. Ainsi, Jenny Humbert-Droz, Françoise Frey et Pierre Hirsch se donnaient rendez-vous pendant deux matinées par semaine pour travailler à la bibliothèque²⁰. Toutes ces personnes avaient deux points en commun : elles venaient toutes du milieu académique, ou apparenté, et elles avaient toutes eues des activités soit dans les organisations communistes, socialistes ou syndicales en Suisse. En revanche, la militante neuchâteloise ne sollicita pas autant d'aide pour la biographie consacrée à son époux. Les démarches n'obéissaient pas aux mêmes desseins. Les mémoires de Jules Humbert-Droz se voulaient un travail d'historienne du temps présent, plus éloigné de l'intime. Son mari se confondait avec le contexte historique. L'ouvrage biographique de 1976 présentait des accents beaucoup plus intimistes que le dernier tome des mémoires. Jenny Humbert-Droz s'investit elle-même dans ce récit construit autour de son mari. Elle évoquait avec une plus grande facilité leurs rapports de couple, leur opposition aux politiques officielles et la manière dont ils pensaient, ensemble, les situations politiques du moment. La biographie de Jules par Jenny présentait véritablement un couple de militants révolutionnaires, alors que les mémoires présentaient un révolutionnaire soutenu par son épouse aimante, mais effacée. Jenny Humbert-Droz se libérait de Jules en écrivant sur ses sentiments à l'époque de leur vie moscovite. Si les propos relevaient une dimension orientaliste non avouée, ils montraient, néanmoins, la volonté libératrice de l'autrice. Elle parlait des « rouquins nordiques, des petits yeux bridés à la chinoise, des barbes noires très méridionales, des beautés hindoues à [lui] faire lâcher prise »²¹. Jenny Humbert-Droz accordait une place prépondérante aux sentiments qu'elle avait connus au cours de cette période. Elle revint sur l'expérience de la clandestinité vécue en France, en Italie et en Espagne.

¹⁸ FREY-BEGUIN Françoise, « Décès de Pierre Hirsch : Hommage à un grand humaniste », *L'Impartial*, n°36010, 115^{ème} année, 13 juillet 1995, p.17., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19950713-01> [consulté le 20.05.2024].

¹⁹ HUMBERT-DROZ Jenny, 1973, Op.cit., p.6.

²⁰ Ibid.

²¹ HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p.106-107.

En 1924, à Rome, l'atmosphère étouffait le couple et leur deux enfants²². Cinquante ans plus tard, la peur continuait à noircir les pages de l'ancienne militante, l'émotion semblait encore intacte. La narration se faisait pressante. Le contexte politique du PCd'I s'offrait comme une trame de fonds du récit qu'elle souhaitait raconter, celle d'un couple de révolutionnaire en proie aux peurs, aux doutes et à la surveillance policière. L'intime se logeait, aussi, dans les moments de joie, comme ce fut le cas, à l'Hôtel Lux, avant que Jules Humbert-Droz tombât en disgrâce. Jenny Humbert-Droz détaillait la vie dans leur appartement, celle d'une famille ordinaire qui travaillait pour l'Internationale communiste. Elle revenait sur les amitiés et les inimitiés en évoquant, notamment, les liens solides qui existaient entre son mari et Nikolaï Boukharine²³. Celui-là même que Jules Humbert-Droz pensait être un traître lors des procès de Moscou. Les citations étaient beaucoup moins sourcées par rapport au précédent ouvrage, et l'autrice se fiait davantage aux bruits de couloir et aux propos rapportés. La chronologie, elle-aussi, s'effaçait, laissant le lecteur sans repères clairs. Le découpage chronologique des grandes parties ne donnait pas beaucoup d'indications sur les événements. Il fallait avoir le second tome des mémoires à portée de main pour pouvoir se repérer. La confusion permettait de ne donner aucune date d'origine à l'antistalinisme du couple. Les personnages apparaissaient et disparaissaient. Le travail de Jenny Humbert-Droz se rapprochait de celui de Ruth von Mayenburg, dont le récit se déroulait entre les murs de l'Hôtel Lux, organisé autour d'une chronologie beaucoup plus lâche. Les sources n'émanaient pas souvent de documents officiels ou d'archives privées. Le travail d'historien disparaissait au profit de celui de mémorialiste qui cherchait à se justifier. Le travail de Jenny Humbert-Droz confirmait les écrits de son mari ; et elle se réappropriait, indirectement, la phrase de Walter Benjamin sur le passé : « le passé est chargé d'un indice secret qui le désigne pour la rédemption »²⁴. La Neuchâteloise cherchait, à travers sa production écrite et orale, à faire pardonner le passé stalinien du couple. Loin de rejeter son engagement communiste, Jenny Humbert-Droz n'arrivait plus à effacer ce passé qui ne passait pas. La décennie 1970 sonnait le réveil de l'eurocommunisme et la remise en question de la doctrine stalinienne chez une partie des PC occidentaux²⁵. Une partie du monde communiste ne voyait plus l'avenir avec les mêmes lunettes qu'à l'époque où Jenny et Jules Humbert-Droz militaient au sein du PC. Un temps qui appartenait désormais au passé. Quand,

²² HUMBERT-DROZ Jenny, 1976, Op.cit., p.106

²³ Ibid., p. 126.

²⁴ BENJAMIN Walter, 2013, Op.cit., p.55.

²⁵ DÖRR Nikolas R., « Emanzipation und Transformation : Rückblick auf den Eurokommunismus », *Osteuropa*, vol. 63, n°5/6, Mai-Juin, 2013, p.258., en ligne, <https://zeitschrift-osteuropa.de/hefte/2013/5-6/> [consulté le 21.05.2024].

au début de la décennie 1980, s'ouvrit l'exposition Humbert-Droz à la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, l'ancien communiste rentra officiellement au musée. Et les grands noms de la social-démocratie se pressèrent d'enterrer les anciennes idées radicales et révolutionnaires de l'un des leurs.

« Une exposition en l'honneur de l'homme politique Jules Humbert-Droz, qui vécut de 1891 à 1971, a été inaugurée à La Chaux-de-Fonds. Outre la veuve de l'ancien secrétaire de l'Internationale communiste, le conseiller fédéral Pierre Aubert a participé à l'inauguration. L'exposition a été rendue possible après que les archives d'Humbert-Droz eurent été cédées à la ville »²⁶.

Cette exposition célébrait en fait l'entrée définitive du fonds Humbert-Droz dans les rayonnages des archives municipales, projet annoncé par Jenny à la fin de son introduction au tome IV des mémoires :

« Maintenant que le point final est mis aux Mémoires de mon mari, la totalité des archives Jules Humbert-Droz va prendre le chemin de la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds, conformément au vœu de mon mari qui lui en [avait fait] don »²⁷.

Quelques années plus tôt, devant les caméras de la télévision romande, Jenny Humbert-Droz évoqua le caractère testamentaire du travail qu'elle effectuait.

« C'était un vœu de mon mari que j'ai ainsi accompli. Il m'avait dit, après mon décès, si je meurs avant toi, et bien je pense que toute ma bibliothèque et ma documentation appartiendront à ma ville natale, la ville de La Chaux-de-Fonds »²⁸.

Plus qu'une exécutrice testamentaire, elle fut la pierre angulaire de la classification des archives de son mari, et des siennes par extension :

« Je me suis moi-même occupé de débroussailler tout ce qui restait à faire après un premier classement que j'avais fait chez moi, avant que les archives soient transportées à la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds. J'ai envoyé une partie des archives [...] après avoir fait, naturellement,

²⁶ « Eine Ausstellung Zu Ehren des Politikers Jules Humbert-Droz, der von 1891 bis 1971 gelebt hat, ist in La Chaux-de-Fonds eröffnet worden. An der Eröffnung nahm neben der Witwe des ehemaligen Sekretärs der Kommunistischen Internationale auch Bundesrat Pierre Aubert teil. Die Ausstellung wurde möglich, nach dem die Archive von Humbert-Droz der Stadt überlassen worden waren. »; « Gedenkausstellung: Zu Ehren von Jules Humbert-Droz », *Berner Tagwacht*, n°223, 90^{ème} année, 24 septembre 1982, p.3., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=TGW19820924-01> [consulté le 20.05.2024].

²⁷ HUMBERT-DROZ Jenny, 1973, Op.cit., p.6.

²⁸ RTS, Archives, HAAN BIERENS Valérie de et CHABLOZ Frédérique, « Jenny Humbert-Droz », *Quand le souvenir revient* 26.12.1981, 20min59., en ligne, <https://www.rts.ch/play/tv/quand-le-souvenir-revient/video/jenny-humbert-droz?urn=urn:rts:video:12407606> [consulté le 21.05.2024].

un premier catalogage de toute cette documentation, du moins des livres de la bibliothèque, des brochures et des périodiques qui se trouvent ici dans la même salle [celle des archives] »²⁹.

La bibliothèque juchée sur les hauteurs de la ville devint sa résidence secondaire, si l'on peut s'exprimer ainsi. Elle s'y rendait deux fois par semaine afin d'y classer et déposer les documents du couple. Ce travail paraissait titanesque au regard du volume final. Et elle en avait conscience : « ... ça peut encore durer pas mal d'années. Si j'arrive à cent ans, je n'aurais toujours pas terminé le travail »³⁰.

L'émission « Quand le souvenir revient » immortalisa ce moment en établissant une mise en scène, où Jenny Humbert-Droz se trouvait au centre. La caméra la capta, affairée, en train de classer des papiers sur un bureau sombre surplombé d'une lampe typique des bibliothèques de l'entre-deux-guerres³¹. En arrière-plan, des cartons d'archives s'alignaient, dont les blocs étaient séparés par des photographies de Jules Humbert-Droz³², rappelant l'ombre de l'époux qui enveloppait une interview, dont les finalités ne devaient s'intéresser qu'à Jenny Humbert-Droz. Elle montra les cartons et déclara que « ce sera pour quelqu'un d'autre. Parce qu'il y a beaucoup d'autres personnes qui s'y intéressent »³³. Jenny Humbert-Droz avait à cœur de prouver la popularité de son mari, visible au travers de l'hétéroclite réseau qu'il avait réussi à se forger et des vagues de sympathies que son décès suscita. Dans les dernières pages du Tome III des mémoires de son mari, une section a pour titre « Articles et extraits d'articles nécrologiques sur Jules Humbert-Droz », et une autre « Quelques fragments de lettres de condoléances provenant de milieux les plus divers »³⁴. Les articles choisis associaient volontiers le socialiste chaud-fonnier au nom de Lénine, lui conférant, ainsi, une continuité tacite avec l'un des grands praticiens et militants de la révolution³⁵. Certains extraits aimaient à rappeler les rencontres — peu nombreuses — qu'il y avait eu entre eux. À titre comparatif, le kominternien suisse conversa plus souvent avec Staline qu'avec Lénine, mais l'image était moins idyllique pour la socialiste Jenny Humbert-Droz. Elle préférait un autre récit, celui d'un ancien secrétaire de l'IC présenté, sous la plume de ces journalistes, comme l'héritier

²⁹ RTS, Archives, HAAN BIERENS Valérie de et CHABLOZ Frédérique, « Jenny Humbert-Droz », *Quand le souvenir revient* 26.12.1981, 20min59., en ligne, <https://www.rts.ch/play/tv/quand-le-souvenir-revient/video/jenny-humbert-droz?urn=urn:rts:video:12407606> [consulté le 21.05.2024].

³⁰ Ibid.

³¹ Ibid.

³² Ibid.

³³ Ibid.

³⁴ HUMBERT-DROZ Jules, 1972, Op.cit., pp.393-418.

³⁵ Ibid. pp.393, 394, 397, 398, 399, 404, 406.

« authentique » de la révolution bolchévique et un des premiers antistaliniens³⁶. Ses mémoires mentionnent un article de la *Feuille d'Avis de Lausanne*, dans lequel le journaliste Jean-Marie Vodoz rapporte des propos supposément tenus par l'ex-secrétaire de l'IC : « Je ferai que Lénine vive »³⁷. Le seul son dissonant fut celui donné par la revue syndicale française *La révolution prolétarienne*. Elle jouait le rôle de « contre-discours » modéré au récit narré par Jenny Humbert-Droz. Il était question de parler des procès de Moscou que Jules Humbert-Droz soutint, en partie.

« Puis vint l'époque des sinistres procès de Moscou. Les deux premiers ne semblent pas avoir troublé Humbert-Droz et il alla jusqu'à écrire une brochure contre Trotski qu'il accusa d'avoir trahi l'URSS par une soif de pouvoir, mêlant ainsi sa voix à la meute déchaînée. Le troisième procès, au contraire, dirigé contre ses amis droitiers, Boukharine en particulier, changea complètement son état d'esprit. C'est alors qu'il comprit — comme il l'affirma par la suite — que les aveux des accusés n'avaient aucune valeur »³⁸.

En utilisant l'article de *La Révolution prolétarienne*, Jenny Humbert-Droz ne cassait pas un « tabou »³⁹ au sens qu'en donne Marc Ferro, mais cherchait plutôt à éviter l'opprobre par une réécriture de l'histoire qu'elle ne souhaitait pas mener frontalement, mais qu'elle préféra déléguer à une tierce personne. Or, cette dernière ne fut pas choisie au hasard, car il s'agissait du journaliste, Jacques Gallienne, que Jules Humbert-Droz avait rencontré lors d'un séjour à Moscou. Ancien membre de l'UCS (Union des communistes spiritualistes) et protestant de confession, il rejoignit les courants trotskistes français⁴⁰. Malgré son exclusion du mouvement communiste orthodoxe et ses prises de distance avec Moscou, il garda une estime pour l'ancien pasteur Humbert-Droz. À ce titre, il prit une plume clémente pour expliquer le silence, voire le soutien de l'ancien secrétaire du Komintern aux procès de Moscou.

« Mais il ne dit rien à ce moment-là. Agissait-il avec trop de confiance, comme l'affirme Dominique Desanti, avec candeur, s'imaginant que les défauts du communisme russe disparaîtraient bientôt ? Craignait-il pour lui et les siens ? Et dans ce cas ceux qui ne se sont pas trouvés dans une semblable situation n'ont pas le droit de juger son attitude. [...] Quand il le put, Humbert-Droz regagna la Suisse et ne tarda pas à être exclu du parti communiste »⁴¹.

³⁶ HUMBERT-DROZ Jules, 1972, Op.cit., p. 405.

³⁷ Ibid., p.395.

³⁸ Ibid., p.598.

³⁹ FERRO Marc, *Les tabous de l'histoire*, Paris, Nil Éditions, 2002, pp. 11-12.

⁴⁰ MAITRON Jean, Claude Penner, « Gallienne Jacques », *Le Maitron*, le 31.12.2008, dernière modification le 22.11.2022., en ligne. <https://maitron.fr/spip.php?article24042> [consulté le 21.05.2024].

⁴¹ HUMBERT-DROZ Jules, 1972, Op.cit., p. 499.

Jenny Humbert-Droz voulait présenter le caractère révolutionnaire et subversif de l'engagement de son mari, tout en atténuant la part sombre d'une carrière composée de circonvolutions politiques. Sans cacher un accroc dans son engagement, elle ne voulait pas écorner l'image d'un révolutionnaire devenu fonctionnaire du communisme. En procédant de la sorte, Jenny Humbert-Droz justifiait, aussi, son propre parcours. En effet, les parties sombres de la vie de Jules Humbert-Droz furent, aussi, les siennes. Continuer à écrire sur son mari, c'était une manière de parler d'elle et de ses choix. Or, une telle thèse pose une question déterminante, comment alliait-elle ses convictions féministes avec le fait qu'elle continuait à vivre dans l'ombre de son mari ? La construction mémorielle du « grand homme Humbert-Droz » ressemblait davantage à celle du « *Pater Familias* », honoré par la famille, qu'à celle du chef de parti fétichisé par les militants. Elle s'inscrivait, encore, dans le sillage de son mari. Au début des années 1970, l'espoir était encore mis sur un hypothétique changement d'orientation politique de la part du régime soviétique. Jenny Humbert-Droz pensait devoir reprendre le flambeau d'un mari qui espéra « sincèrement, profondément, en socialiste authentique [que s'ouvrit] un jour la porte de la chambre [...] capitalisme d'État soviétique »⁴², laissant, ainsi, la place à véritable régime socialiste.

Au début des années 1980, alors que la santé du dirigeant soviétique, Leonid Brejnev, se dégradait, et que les États-Unis relançaient un programme d'armement pour mettre fin au communisme, la journaliste de l'*Impartial*, Irène Brossard, recueillit, au vif, la mémoire de Jenny Humbert-Droz, onze ans après le décès de son mari. La vieille dame de 90 ans restait une animatrice sans faille de la mémoire de son mari, de sa pensée et de ses actions. Ce travail mémoriel, elle pensait le lui devoir afin « qu'on sache quel homme il était »⁴³, un militant « désintéressé, luttant avant tout pour son idéal, un idéal de fraternité et de justice, une société sans violence »⁴⁴. Jenny voulait montrer combien il avait été « calomnié, chassé, limogé »⁴⁵. Elle ponctua son propos par cette phrase, rare dans le milieu militant des « ex » communiste : « Oh, je ne regrette rien. Ce serait à recommencer, je ferais la même chose »⁴⁶. Quinze ans plus tard, et la disparition de l'Union soviétique en plus, le ton de Jenny se fit plus dur concernant

⁴² Ibid., p.939.

⁴³ BROSSARD Irène, « Jenny Humbert-Droz a fêté ses 90 ans », *L'Impartial*, n°32108, 102^{ème} année, 8 septembre, 1982, Op.cit.

⁴⁴ BROSSARD Irène, « Jenny Humbert-Droz a fêté ses 90 ans : L'histoire d'une femme et une femme dans l'histoire », *L'Impartial*, n°32108, 102^{ème} année, 8 septembre, 1982, p. 17., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19820908-01.1.1> [consulté le 20.05.2024].

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ Ibid.

une partie de son expérience politique : « j’ai vécu deux décennies de communisme. Mais cette expérience [fut] négative »⁴⁷. Dans le sillage de sa critique, elle mit en concurrence communisme et socialisme, expliquant qu’elle avait « été davantage convaincue que le socialisme était l’idéal à suivre »⁴⁸. Cet acte de défense en panégyrique de son mari était aussi le moyen de se défendre, elle-même, contre les attaques qu’elle avait aussi dû subir tout au long de sa carrière politique. Donnant, ainsi, l’impression que le couple se trouvait constamment sous le feu de la critique et vouée aux gémonies par leurs pairs. Cette impression d’autojustification permanente qui transpirait dans le moindre de ses écrits mémoriels nourrissait, finalement, une soif d’autoproduction de la part du couple Humbert-Droz, une œuvre mémorielle que Jenny Humbert-Droz s’évertua à perpétuer entre 1971 et sa mort en 2002.

Dans un article au titre plus qu’équivoque, « À Jules, pour la vie », le journaliste Jean-Bernard Vuillème décrivit une « vieille dame frêle au regard vif, et à l’élocution parfaite »⁴⁹ qui ne se « lassait pas de parler » du « grand Jules et de son épopée »⁵⁰. Il existait une différence notable entre un article rédigé par une femme, et celui qui l’avait été par un homme. D’un côté, l’autrice essayait de chercher la personnalité de Jenny derrière celle de Jules, de lui faire avouer une forme d’émancipation ou forme de subordination subliminale entre Jenny et son mari. De l’autre, l’auteur cherchait à présenter les activités politiques de son interlocutrice comme si elles étaient complémentaires de celles de son mari, sans les différencier. Jenny devait représenter la femme militante qui soutenait jusqu’au bout son mari et son compagnon de lutte. Ses activités devaient vivre à travers celles de son époux, sans prendre une voie indépendante, au risque de faire de l’ombre à celui-ci.

En présence du journaliste Jean Bernard-Vuillème, Jenny « ne [disait] pas Jules, et d’ailleurs rarement « mon » mari [...], mais Humbert-Droz »⁵¹. Comme « si elle [rendait hommage] à un personnage de grand format »⁵², dont l’ombre bienveillante planait sur la famille et ses descendants. Si ses descendants, en ligne directe, respectaient l’homme qu’était Jules Humbert-Droz et admiraient ses capacités d’engagement et sa foi dans l’humanité, ils rejetaient, en

⁴⁷ SSP, « Savoir tirer parti de ce qui nous reste », *L’Impartial*, n°36460, 8 janvier 1997, p. 3., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19970108-01> [consulté le 20.05.2024].

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ VUILLEME Jean-Bernard, « À Jules, pour la vie », *Construire*, No41, 11 oct. 1989, p. 10., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=MIG19891011-01> [consulté le 20.05.2024].

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ VUILLEME Jean-Bernard, « À Jules, pour la vie », *Construire*, n°41, 11 octobre 1989, Op.cit.

⁵² Ibid.

revanche, ses convictions communistes et son passé de kominternien. Cette interprétation de l'engagement paternel ou maternel n'était pas propre aux enfants Humbert-Droz. D'autres leaders communistes connurent le même sort sous la plume de leurs enfants. Lors d'un entretien dans la presse locale, Jenny Humbert-Droz finit par lâcher, comme un soupir, « de toute manière, mes enfants sont anticommunistes »⁵³. Cette phrase lapidaire traduisait la version que les enfants Humbert-Droz nourrissaient à l'encontre des anciens engagements de leurs parents. En effet, Les enfants Humbert-Droz abordaient rarement le sujet de leur vie aux côtés de leurs parents. À la différence de Paul Thorez ou Svetlana Staline, les enfants de Jules n'écrivirent pas d'autobiographie ou de biographie de leur père. Ils essayèrent, même, de se souvenir plutôt de l'homme qu'il fut, et non du militant qu'il avait été. Les chemins étaient devenus très différents. Alors qu'il était premier assistant au service de chirurgie de l'Hôpital de la Chaux-de-Fonds en 1952, Pierre Humbert-Droz continua à avoir des rapports avec la gauche neuchâteloise. Nous retrouvons son nom dans les signataires du manifeste de 1958 contre l'armement atomique. Sa signature trônait aux côtés des figures locales de la social-démocratie, telles que Gérald Petithuguenin ou Eugène Vuilleumier, tous les deux députés et conseillers communaux⁵⁴. Or, après ce soutien, nous ne trouvons plus trace d'une quelconque prise de position. L'homme avait lui aussi quitté les idées révolutionnaires qu'il eut de manière éphémère durant la sombre période de la Seconde Guerre mondiale. À l'instar de son frère, Josette Humbert-Droz milita pendant la Seconde Guerre mondiale en animant un Cercle d'étude marxiste à l'Université de Lausanne. Elle fit adhérer le jeune étudiant en médecine, Armand Forel, au communisme. Lui, dont les ancêtres, et notamment son grand-père Auguste Forel, furent des figures du socialisme pacifiste suisse. Josette Humbert-Droz donna une représentation d'un monodrame⁵⁵ devant le Groupement féminin du Parti socialiste, à La Chaux-de-Fonds, en avril 1962⁵⁶. Juriste de formation, Josette Humbert-Droz « était alors actrice à Zurich »⁵⁷. Elle vécut en Suisse alémanique, entre Zurich et Berne. De son côté, Pierre Humbert-Droz devint spécialiste FMH en chirurgie et en chirurgie-urologie. Il connut l'ascension sociale que son père avait refusé en

⁵³ Ibid.

⁵⁴ « Contre l'armement atomique », *La sentinelle*, n°279, 69^{ème} année, 2 décembre 1958, p. 4, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19581202-01.2.20> [consulté le 5.01.2024].

⁵⁵ « Magnifique réussite de la soirée du Parti socialiste », *La sentinelle*, 11 avril 1961, p. 7, E-neswspapper, en ligne, <https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19610411-01.2.31&srpos=9&e=-> [consulté le 5.01.2024]

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ «Die Tochter war damals Schauspielerin in Zürich. »; BRAUNSCHWEIG Hansjörg, « Jules Humbert-Droz », *Rote Revue: Zeitschrift für Politik, Wirtschaft und Kultur*, vol. 4-5, 70^e année, 1991, p.14., E-Periodica, en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-340928> [consulté le 20.05.2024].

son temps. Le fils exerça la médecine du corps alors que le père devait s'occuper des âmes. Son *curriculum vitae* demeure impressionnante. Il exerça la médecine à Berne, Zurich, Bienne, Mannheim, Hanovre et Paris, avant d'ouvrir son propre cabinet à Neuchâtel, en août 1963⁵⁸. L'avis favorable du Conseil d'État du Canton tomba le 9 octobre 1962⁵⁹. Notons que la presse socialiste, dans laquelle ses parents écrivaient, se faisaient l'écho de l'arrivée du nouveau médecin Humbert-Droz dans la région. Par ailleurs, il s'occupa de son père malade, comme le relata Hansjörg Braunschweig dans son article paru dans la *Rote Revue* : « Il a également parlé ouvertement des bons soins de la part de son fils qui était devenu médecin »⁶⁰. Le père Humbert-Droz devait être fier de voir son fils devenir médecin, lui qui avait fait un choix bien différent au début de sa vie professionnelle, celui de la lutte politique et de la marginalité. Dans la lettre qu'il adressa à son fils pour ses vingt ans, Jules Humbert-Droz revint sur l'éducation inculquée à ses enfants. Il lui rappela qu'il avait « tout pour devenir un homme utile à la société et un citoyen utile à son pays »⁶¹. La détestation « de l'inégalité profonde des Suisses devant la loi et devant la vie »⁶² devait guider leurs pas. De ce fait, la seule haine valable à ses yeux demeurait celle de l'ignorance, de l'oppression et de l'injustice⁶³. Le père reconnut les difficultés que l'engagement du couple avait fait peser sur leurs enfants :

« Tu sais que ton nom suffit à rendre les professeurs plus sévères, les examens plus difficiles, le travail presque introuvable. Tu sais par ta propre expérience que la Suisse n'est pas une terre de liberté et d'entraide, mais un pays dominé par la bureaucratie médiocre et craintive, mais méchante, qui rampe devant la tyrannie étrangère, combat et étouffe tout mouvement démocratique entraînant le peuple vers plus de liberté et de justice »⁶⁴.

Une lettre de prison dont l'auteur léguait, en héritage, la liberté et la démocratie, autant qu'une critique virulente de la Suisse. Si Jules Humbert-Droz revint sur son opposition viscérale à la Confédération suisse, il laissa néanmoins à ses enfants une certaine idée du combat

⁵⁸ « Le docteur Pierre Humbert-Droz », *La sentinelle*, n°201, 74^{ème} année, 31 août 1963, p. 2., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19630831-01.2.13> [consulté le 5.01.2024].

⁵⁹ « Nouveau médecin », *La sentinelle*, n°240, 73^{ème} année, 16 octobre 1962, p. 4., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19621016-01.2.34> [consulté le 5.01.2024].

⁶⁰ «Er sprach auch ganz offen davon und von der guten Betreuung durch seinen Sohn, der Arzt geworden war. »; BRAUNSCHWEIG Hansjörg, « Jules Humbert-Droz », *Rote Revue: Zeitschrift für Politik, Wirtschaft und Kultur*, vol. 4-5, 70^{ème} année, 1991, p.14, E-Periodica, en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-340928> [consulté le 20.05.2024].

⁶¹ Op.cit., p.226.

⁶² Ibid., p.224.

⁶³ HUMBERT-DROZ Jenny, Op.cit., p.224.

⁶⁴ Ibid., p.225.

révolutionnaire. Ces derniers ne le firent nullement fructifier dans un engagement militant poussé. Ce domaine était réservé aux parents et à leur mémoire, et lorsque Jenny Humbert-Droz décéda, les enfants firent inscrire en tête de faire-part : « Une pensée, Une conscience, Un combat »⁶⁵. Ils lui redonnèrent les mots qu'elle avait destiné à son mari, couronnant, ainsi, une vie de combat révolutionnaire. Aujourd'hui, la mémoire familiale n'existe pratiquement plus et les traces restent visibles seulement dans les parentés éloignées du couple de révolutionnaires. Parallèlement, la mémoire partisane fut, quant-à-elle, beaucoup plus vivace et sujette à de nombreuses polémiques.

CAMARADE OU RENÉGAT : LE CONFLIT MÉMORIEL AUTOUR DE JULES HUMBERT-DROZ

Jules Humbert-Droz voulait laisser son empreinte sur le mouvement ouvrier helvétique, ou, au minimum, sur celui de la Suisse romande. Ses mémoires pouvaient être lues comme un testament politique, à destination des futures générations. En filant de nouveau la métaphore, nous pourrions dire que l'ancien secrétaire du SPS continuait sa pastorale en empruntant les Fourches caudines de la pédagogie politique et de la parabole mémorielle. En utilisant sa propre histoire, il donnait un autre récit de son action, une démarche à suivre et des erreurs à ne pas commettre. Le Jules Humbert-Droz des années 1960 était certes un social-démocrate bon teint, mais aussi un ancien communiste dont les origines émanaient du socialisme chrétien. Pacifiste, il le fut autant que marxiste avéré.

Son action militante en faveur de la classe ouvrière et son travail en faveur de l'unité du mouvement ouvrier resta, de loin, l'élément le plus récurrent des biographies mémorielles rédigée à son sujet. Dans la même veine, un article paru dans *Le Peuple valaisan* conclut en idéalisant les positions politiques de Jules Humbert-Droz au cours de sa période communiste. Le journal affirma, avec justesse d'ailleurs, que l'ancien pasteur était « resté un internationaliste rigoureux »⁶⁶ et qu'il « (n'avait) jamais perdu foi en l'unité ouvrière et en l'idéal d'une société socialiste »⁶⁷. Le même son de cloche se fit entendre du côté de Willy Brandt, ancien rédacteur en chef de *La Sentinelle*. Selon lui, Jules Humbert-Droz « fut toujours un marginal, parce que

⁶⁵ « Jenny Humbert-Droz née Perret », *FAN - L'express*, 6 janvier 2000, p. 27., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=EXR20000106-01.2.120.3> [consulté le 20.05.2024].

⁶⁶ « Jules Humbert-Droz est mort à 80 ans », *Le Peuple valaisan*, n°41, 19^{ème} année, 29 octobre 1971, p. 2, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=PEV19711029-0> [consulté le 20.05.2024].

⁶⁷ Ibid.

son idéalisme était d'une qualité si haute qu'il ne pouvait ni ne voulait s'incliner devant les contingences sociales ou simplement humaines »⁶⁸. Indépendance d'esprit et volonté de mener l'unité de la classe ouvrière constituèrent les deux arguments pour justifier les activités de l'ancien secrétaire du KPS. Ils permettaient de donner une filiation entre le moment 1928 – où il fut en partie écarté par Staline – et son retour dans le giron de la social-démocratie après 1943. La presse socialiste repensait la temporalité des trajectoires politiques de Jules Humbert-Droz. Son rôle dans l'appareil du PC orthodoxe, ainsi que son refus de rejoindre le KPO ne souffraient d'aucun questionnement. *Le peuple valaisan*, organe du PS local, expliqua que la montée du stalinisme au sein du Komintern noya ainsi « l'idéal révolutionnaire d'Humbert-Droz, qui quitta l'URSS à temps, contrairement à son concitoyen Platten, lequel mourut dans un camp de concentration... »⁶⁹. L'organe socialiste certifia même que Jules « Humbert-Droz ne fut jamais un stalinien ». Plus loin, l'auteur affirma que l'ancien secrétaire de l'IC avait dès le début émis « la critique du sectarisme, notamment des « 21 conditions » du *Komintern* ordonnant la rupture totale avec la social-démocratie »⁷⁰. Le journal se livra à une réécriture du parcours politique de Jules Humbert-Droz. Il oubliait le rôle que joua l'ancien pasteur lorsqu'une partie des socialistes suisses adhéra aux principes de l'IC. Le silence était de mise lorsqu'il s'agissait d'évoquer sa participation à la scission de mars 1921, et ses activités au sein du *Komintern*. Pourtant, il reçut la charge d'affilier et de structurer les nouveaux partis communistes d'Italie, d'Espagne, du Portugal et de Belgique, en faisant justement appliquer les fameuses 21 conditions de l'IC. Nous sommes, ici, loin d'une figure hostile à la nouvelle internationale. La dégradation des relations entre Jules Humbert-Droz et l'IC commença lorsque la tactique de classe contre classe fut adoptée. Pourtant, malgré cette mise à l'écart partielle, l'ancien secrétaire continua à exercer des responsabilités au sein de diverses commissions de l'IC. Il fut même chargé, lors de son exil, de s'occuper des questions sud-américaines. Ni son exil ni sa critique de la tactique de classe contre classe ne dura pendant les sept années qui précédèrent l'adoption des principes du Front populaire. Dès l'année 1930, Jules Humbert-Droz revint sur ses précédentes déclarations en adressant une lettre d'autocritique au Présidium du Komintern⁷¹

⁶⁸ BRANDT Willy, « Jules Humbert-Droz est mort », *L'Impartial*, n°28 770, 91^{ème} année, 18 octobre 1971, p. 1 et 32, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19711018-01> [consulté le 20.05.2024].

⁶⁹ « Jules Humbert-Droz est mort à 80 ans », *Le Peuple valaisan*, n°41, 19^{ème} année, 29 octobre 1971, p. 2, E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=PEV19711029-0> [consulté le 20.05.2024].

⁷⁰ Ibid.

⁷¹ РГАСПИ. Ф. 495. Оп. 20. Д. 773, Заявление Эмбер-Дро, утвержденное Политкомиссией ИККИ, Déclaration de Jules Humbert-Droz approuvée par la commission politique du CEIC, 23 octobre 1930.

dans laquelle, il donna une adhésion de principe⁷², sans toutefois être convaincu du bien-fondé de la manœuvre. Si son implication dans les luttes politiques intestines de l'IC fut souvent évoquée par les différents journaux, ces derniers se firent moins loquaces en ce qui concernait ses activités politiques au sein de l'IC et du KPS. *Le Peuple valaisan* fut un des rares à mettre en avant les rencontres de l'ancien pasteur dans les arcanes du pouvoir kominternien et son rôle politique. « Jules Humbert-Droz avait connu personnellement Lénine, Trotski, Zinoview [Zinoviev], Radek, et [...] il devint un rouage non négligeable du Komintern [...]. Il (dut) arbitrer les luttes fractionnelles entre les divers groupes (Frossard, Cachin, Souvarine, etc.), les éléments issus de la vieille SFIO s'opposant aux ultragauchistes »⁷³. Concernant ses activités au sein du KPS, la presse socialiste resta plutôt muette. Et cela se comprend aisément. En effet, questionner les activités de Jules Humbert-Droz au sein du PC suisse revenait à rouvrir les plaies de la polémique. Personne n'avait complètement oublié les articles qui vilipendaient les « sociaux-fascistes » et assimilaient les sociaux-démocrates à des fascistes. Une période au cours de laquelle le fascisme et le nationalisme progressaient en Europe. Si la presse laissait de côté les activités politiques de Jules Humbert-Droz au sein du KPS, elle ne mentionnait pas les divergences personnelles et inimitiés qui subsistaient entre lui et certains membres de la nouvelle direction du KPS en 1942, dont le secrétaire Karl Hofmaier. Staline était désigné comme le seul responsable de l'éviction du Chaux-de-Fonnier, sans que la presse interrogeât les divergences de point de vue au sein du KPS, les luttes intestines et volonté d'hégémonie au sein du parti. Cette éviction aurait, selon Willy Brandt, amené l'ancien pasteur à estimer « qu'il était resté, lui, beaucoup plus fidèle à cette pensée [celle de Lénine] en adhérant au socialisme »⁷⁴. Cette rhétorique avait été forgée par l'intéressé lui-même au cours de ses mémoires, et elle lui permettait ainsi d'expliquer son retour dans la social-démocratie et ses positions protitistes, sans avoir à justifier son soutien à un parti stalinien.

Les critiques les plus dures se trouvèrent, très certainement, dans les colonnes des organes syndicaux et dans l'article de Pierre Graber, fils de Ernest-Paul Graber. Ce dernier revint sur les interventions de Jules Humbert-Droz devant le parlement fédéral, en donnant une description un peu sardonique de la première intervention de l'ancien pasteur. « Si le cheveu était encore abondant, barbe et moustache avaient disparu. L'homme avait perdu aussi beaucoup de sa fougue oratoire. Sa première intervention n'émut guère l'Assemblée, face aux

⁷² Ibid.

⁷³ « Jules Humbert-Droz est mort à 80 ans », *Le Peuple valaisan*, n°41, 19^{ème} année, Op.cit.

⁷⁴ BRANDT Willy, « Jules Humbert-Droz est mort », *L'Impartial*, n°28 770, 91^{ème} année, Op.cit.

attaques habituelles contre le capitalisme, le fascisme et l'hitlérisme»⁷⁵. Le député socialiste critiqua les positions de l'ancien député communiste concernant le pacte germano-soviétique, son soutien à l'URSS et ses anciennes actions militantes au cours de la Grève générale de 1918⁷⁶. Par ailleurs, cet événement fut peu évoqué dans les colonnes de la presse bourgeoise et socialiste. Pierre Graber poursuivit en évoquant « ce nouveau prophète »⁷⁷ qui était « devenu propagandiste de la foi marxiste »⁷⁸, oubliant au passage que Robert Grimm se revendiquait, encore à cette époque, de marxisme. L'article se conclut positivement, lorsqu'il déclara que « revenu de ses illusions, mais fidèle aux idées de sa jeunesse, le théologien révolutionnaire retrouva le chemin du socialisme démocratique pour le servir avec une conviction épurée par l'expérience »⁷⁹. Cette lecture résonnait avec celui trouvé dans l'article de *La Lutte syndicale* — organe de FTMH. L'auteur salua autant son combat antistalinien que sa repentance vis-à-vis de ses idéaux révolutionnaires. Sur ce point, l'organe souligna, triomphalement, que Jules Humbert-Droz « [avait] alors reconnu définitivement — et il ne cessera plus de l'affirmer avec son grand courage — que les bouleversements violents se soldent par trop de malheurs et de sang pour le grand nombre et la démocratie suisse offre d'autres moyens de réaliser la justice »⁸⁰. La ligne réformiste prit le pas sur les volontés révolutionnaires de notre personnage. Cette victoire vint sanctionner une vie qui n'était plus destinée à faire advenir le grand soir. Elle renforça, aussi, une lecture parfois téléologique du parcours politique de l'ancien pasteur. Par ailleurs, son engagement politique au sein du mouvement communiste éclipsa, dans une large mesure, ses autres engagements politiques. De rares journaux parlèrent de son engagement contre l'atome, de son travail au sein du PSS et du PSN, ainsi que de ses prises de position dans les colonnes de *La Sentinelle*, sous la rubrique « Le billet de Jules Humbert-Droz ».

Une mémoire marquée par ses conflits avec les communistes

En dehors de la presse bourgeoise et socialiste, la mort de l'ancien secrétaire avait été mentionnée par le PST/POP. Ces derniers firent parvenir une notice dans la *Voix Ouvrière* qui fut composée de 28 lignes et ordonnée de manière chronologique. L'article revint sur son

⁷⁵ GRABER Pierre, « Jules Humbert-Droz : quelques souvenirs », *Journal de Genève*, n°243, 19 octobre 1971, p.9 Le Tempsarchives, en ligne, https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1971_10_19/9/article/7302477/ [consulté le 20.05.2024].

⁷⁶ Ibid.

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ Ibid.

⁸⁰ « Jules Humbert-Droz », *La Lutte syndicale*, n°44, 52^{ème} année, 3 novembre 1971, p. 2., E-newsppaper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LLS19711103-01> [consulté le 20.05.2024].

« brillant » parcours universitaire, ses premiers pas dans le militantisme, sa rupture avec les caciques du PSN et sa participation à la fondation du PC suisse. Sa période moscovite et son travail au sein du KPS furent brièvement évoqués, avant de parler de son exclusion du KPS en 1942 et de ses hautes responsabilités au sein du PSS d'après-guerre. Aucune explication n'était donnée concernant les différentes ruptures au cours de son parcours politique. Le ton employé n'était pas véhément, mais plutôt très détaché, à la limite de la dépêche journalistique, et il tranchait avec les biographies de Pablo Neruda ou de Pablo Picasso. Tous deux fêtaient leur anniversaire à la même période où mourait Jules Humbert-Droz. Le contraste se trouvait des plus saisissant entre l'ancien secrétaire renégat et les deux intellectuels communistes⁸¹.

« Les phrases suivantes se trouvent dans l'introduction [de ses] Mémoires : « Je crois être resté fidèle à la philosophie de l'effort pour l'amélioration de l'homme et de la société, [fidèle] au socialisme, à la liberté et à la paix qui, à mon avis, inséparables [dans ma pensée], d'un monde meilleur »⁸².

Ces mots raisonnaient fortement dans le contexte post-68, où le Viet Nam continuait de brûler et où la recherche d'une autre voie au socialisme soviétique se faisait toujours ressentir. Tout cela constituait un riche héritage que de nombreux héritiers pouvaient vouloir revendiquer à la face du monde politique. Et ce fut le cas, selon les moments, les mouvements et les individus. Par exemple, l'engagement en faveur du pacifisme ne noircissait pas toujours les notices biographiques. Son passage au sein du Conseil des associations suisses pour la paix restait évoqué à la marge. Pourtant, certaines figures du mouvement socialiste, telles que Hansjörg Braunschweig ou Fritz Escher, continuaient d'animer la mémoire de cette figure du pacifisme suisse. Ce dernier se souvint des réactions épidermiques que provoquait, chez Humbert-Droz, l'évocation de la question du militarisme et de la guerre.

« En effet, si Jules Humbert-Droz était en général quasiment le modèle du membre discipliné du parti qui, après une discussion violente, respectait et appliquait strictement les décisions

⁸¹ VLCF-BVFSP, CFV Journaux 64/36005, *Voix ouvrière*, no.230, 27^e année, 18 octobre 1971, p.1. [Microfilm].

⁸² « Folgende Sätze finden sich in der Einleitung zu den Memoiren Ich glaube der Philosophie des Bemühens um die Höherentwicklung des Menschen und der Gesellschaft treu gewesen Zu sein, der Freiheit und dem Frieden, die meiner Meinung nach untrennbar zu einer besseren Welt gehören. »; ESCHER Fritz, « Jules Humbert-Droz: Kämpferischer Sozialist », *Tagwacht*, n°244, 19 oct. 1971, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=TGW19711019-01> [consulté le 20.05.2024].

prises par la majorité, il perdait immédiatement cette qualité lorsqu'il s'agissait de questions militaires et de lutte contre le danger de guerre »⁸³.

Éloigné de ses combats de jeunesse, l'ancien insoumis ne soutenait plus un « antimilitarisme tolstoïen », mais une forme de *realpolitik* en matière de politique militaire. Raviver cette ancienne mémoire était une manière de donner du crédit aux luttes qui continuaient à animer la société suisse et le mouvement ouvrier sur ce sujet-là. En 1971, le Code pénal militaire condamnait, encore, « d'une peine privative de liberté de 18 mois au plus ou d'une peine pécuniaire »⁸⁴, les personnes qui ne se soumettaient aux obligations de servir ou de participer à « la journée d'information ou au recrutement »⁸⁵. Les dispositions du service civil au sein des juridictions militaires suisses n'émergèrent qu'au courant des années 1990. Aussi, le discours de Jules Humbert-Droz devenait plus audible, car il faisait écho aux onze pays européens qui avaient déjà accédé au droit d'objecteur de conscience. Dans les années 2010, en Suisse, ce droit se trouvait, encore, menacé par la volonté de « [plaider] en faveur d'une modification de la loi sur le service de remplacement qui [aurait aggravé] l'accès au service de remplacement par des restrictions massives »⁸⁶. Le Conseil de l'Europe faisait un parallèle entre ces nouvelles perspectives et l'ancrage d'une partie de la vie politique helvétique à l'extrême droite : « l'ancien gouvernement majoritaire de droite travaillait à un projet de loi visant à rendre le service de remplacement moins attrayant »⁸⁷. Ce combat, Jules Humbert-Droz le menait avec force et vigueur au sein du PSS, mais, également, avec les chrétiens progressistes et les milieux pacifiques non socialistes et non communistes. Outre, son combat mené dans le cadre de l'objection de conscience, Jules Humbert-Droz voulait questionner la pertinence d'une défense nationale, thème cher à la société suisse en ces temps de Guerre froide⁸⁸.

⁸³ « War nämlich Jules Humbert-Droz im Allgemeinen geradezu das Muster eines disziplinierten Parteimitgliedes, das nach gewalteter Diskussion die von der Mehrheit gefassten Beschlüsse streng respektierte und vollzog, so verlor er diese Eigenschaft sofort, wenn es um Fragen des Militärs und des Kampfes gegen die Kriegsgefahr ging. »; ESCHER Fritz, « Jules Humbert-Droz — Kämpferischer Sozialist », Tagwacht, N°244, Op.cit.

⁸⁴ CF, Fedlex, « Chap. 4 Infractions au devoir de servir, Art. 81 », *Code pénal militaire suisse*, 2020 [1927], p.42., en ligne, https://fedlex.data.admin.ch/eli/cc/43/359_375_369 [consulté le 21.05.2024].

⁸⁵ Ibid.

⁸⁶ EBCO, « Argued for an amendment of the Alternative service law aggravating the accession to alternative service by massive restrictions. »; BRETT Derek, NORESVUO Esa, ROLF Maike et TSOUNI Alexia, « Annual Report – Conscientious Objection to Military Service in Europe », *European Bureau for Conscientious Objection*, 2019, p.3, en ligne, <https://ebco-beoc.org/reports> [consulté le 20.05.2024].

⁸⁷ EBCO, « The former right-wing majority government was working on draft legislation to render alternative service less attractive. »; Ibid.

⁸⁸ TANNER Jakob, Op.cit., 2015, p.394.

« Il y a là un profond conflit de conscience, bien qu'il comprenne le principe de la défense nationale, et il n'hésite pas à collaborer dans de telles situations, par exemple lors de la première initiative d'interdiction nucléaire, avec des forces non partisans, voire opposées au SPS »⁸⁹.

Sa compréhension de la défense nationale s'inscrivait, davantage, dans le principe de la neutralité que dans une politique dissuasive d'armement nucléaire. Par ailleurs, récupérer la figure de Jules Humbert-Droz sur une telle thématique était politiquement utile. Le souvenir de l'ancien secrétaire du SPS demeurait vif auprès de la population militante suisse. Or, la décennie 1970 s'annonçait comme celle de la lutte contre l'atome, dans laquelle l'extrême gauche suisse jouait un rôle notable, malgré les ambiguïtés qui persistaient. L'historien Jean Batou parle de ces années-là en narrant « l'une des premières plus grandes manifestations antinucléaires européennes »⁹⁰ aux abords de la centrale de Bugey, près de l'Ain. Au cours de cette même décennie, la position ambiguë du PSS s'expliquait par les luttes entre les anciens courants : ceux de la minorité intégralement pacifiste prête à s'opposer à l'armement contre ceux qui se montraient beaucoup plus nuancés, emmenés par Walther Bringolf, et qui militaient pour un armement atomique soumis à l'approbation du peuple. Un dernier courant soutenait, quant-à-lui, la défense nationale⁹¹. La figure de Jules Humbert-Droz pouvait incarner, comme à son habitude, une forme de radicalité dans la modération. Des positions en apparences radicales, mais qui restaient bien en deçà des pensées révolutionnaires post-68 présentes au sein des nouveaux courants de gauche. Malgré lui, Jules Humbert-Droz occupait la place jadis dévolue aux Hugo Haase, Otto Rühle et Paul Levi. Ces figures interstitielles, dont les positions politiques pouvaient se retrouver à l'extrême gauche de l'échiquier, mais dont les modalités d'action s'inscrivaient dans une certaine tradition réformiste. La Nouvelle gauche helvétique adoptait, parfois, des formes analogues du comportement politique lorsqu'il s'agissait de promouvoir la neutralité et l'antimilitarisme. Ainsi, la revue *Domaine public* mettait en avant l'originalité politique de Jules Humbert-Droz, de son pacifisme armé pendant la Seconde Guerre mondiale. D'un côté, il prônait une solidarité avec les composantes internationalistes et antifascistes, dont l'URSS, qui luttaient contre le régime hitlérien ; et l'autre, il soutenait

⁸⁹ « Hier bestand für ihn ein tiefgehender Gewissenskonflikt, obschon er für das Prinzip der Landesverteidigung Verständnis bekundete, und er scheute sich in solchen Situationen nicht — beispielsweise bei der ersten Atomverbotsinitiative — mit außer parteilichen oder sogar mit gegen die SPS gerichteten Kräften zusammenzuwirken. »; ESCHER Fritz, « Jules Humbert-Droz — *Tagwacht*, n°244, Op.cit.

⁹⁰ BATOU Jean, 2018, Op.cit. p. 231.

⁹¹ BUCLIN Hadrien, 2019, Op.cit., pp.290-291.

l'indépendance et la neutralité suisse⁹². L'article donnait la parole à l'ancien secrétaire du SPS, à travers les mots de son épouse, couchés dans le tome quatre des mémoires de Jules Humbert-Droz. Ce pacifisme armé permettait de se démarquer du neutralisme bourgeois, tout en appliquant un double discours. D'un côté, celui du solidarisme en acte qui soutenait, en pratique, les opprimés. Et de l'autre côté, la neutralité « prolétarienne » qui reprenait la tradition helvétique du non-interventionnisme et les principes implicites de la défense nationale. Pourtant, ces théories pouvaient se complexifier lorsque nous ajoutons, dans l'équation, le poids de l'antimilitarisme. Déjà discutée plus haut, cette question faisait partie de l'ADN mémoriel de Jules Humbert-Droz, comme le rappela le pacifiste Hansjörg Braunschweig dans les colonnes de la *Neue Weg*⁹³. Il ne chercha pas à le définir précisément, alors que l'antimilitarisme authentique de Jules Humbert-Droz remontait seulement à ses débuts militants, pour s'étier au cours de ses différents engagements partisans. Trente ans plus tard, l'article du *Point* consacré à Jenny et Jules Humbert-Droz ne mentionnait aucune référence à leur antimilitarisme⁹⁴ et leurs noms ne furent point cités dans les pages dévolues à la question du rapport entre antimilitarisme et PSN⁹⁵. En revanche, le nom de Léon Nicole présenté comme un homme paradoxal et celui d'Ernest-Pierre Graber trouvèrent leur place dans l'article. Avec les années, les prises de position de l'ancien pasteur se firent plus nuancées concernant la défense nationale ; et cela pouvait déplaire à des nouvelles générations de militants qui réinséraient une dose de radicalité dans les questions militaires. L'insoumission ne faisait plus autant recette, notamment depuis les dispositions de 1996 concernant l'objection de conscience et le service civil. Une revendication pour laquelle l'ancien pasteur mena de nombreux combats après la Seconde Guerre mondiale. Cet héritage fut quelque peu oublié par une partie de la presse pacifiste. Les journaux préféraient évoquer son antistalinisme, ainsi que son travail en faveur de l'unité de la classe ouvrière.

Moins évidente, l'unité de classe ouvrière restait une pierre angulaire de son combat politique. Son unité de la classe ouvrière signifiait, avant tout, celle du parti révolutionnaire, dont il

⁹² BCUL, Presse, « Les mémoires de Jules Humbert-Droz — Tome IV », *Domaine Public*, n°250, 22 nov. 1973, p.3., en ligne, <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/168588/view?page> [consulté le 21.05.2024].

⁹³ BRAUNSCHWEIG Hansjörg, « Jules Humbert-Droz (1891 bis 1971): Erinnerungen und Gedanken zu seinem 100. Geburtstag am 23. September 1991 », *Neue Wege: Beiträge zu Religion und Sozialismus*, vol.9, 85^e année, 1991, pp.268-269., E-Periodica, en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-143643> [consulté le 20.05.2024].

⁹⁴ BCUL, Presse, SPIRA Raymond, « Jules et Jenny Humbert-Droz-Perret », *Le Point*, Numéro spéciale, Octobre 2021, p.25.

⁹⁵ BCUL, Presse, MAIRY Frederic, « L'utopie nécessaire de l'antimilitarisme », *Le Point*, Numéro spéciale, Octobre 2021, pp.36-38.

évoqua les contours lors de l'émission *Personnalités suisses*. Il essayait de lui donner une coloration toute « léninienne ».

« Pour faire la révolution, il faut une situation révolutionnaire ; et que le parti révolutionnaire groupe derrière lui la majorité de la classe ouvrière et la majorité des classes qui sont exploitées par le capitalisme »⁹⁶.

L'ancien secrétaire du PS suisse accordait une grande importance à la classe ouvrière dans l'avènement d'une révolution. Dans une note datée du 16 juillet 1969, Jules Humbert-Droz promouvait l'action en faveur de « la classe ouvrière, des couches toujours plus larges de la population, qu'il [s'agissait] d'unir et d'organiser, aux côtés des travailleurs, contre l'ennemi commun »⁹⁷, le capitalisme. Cette revendication, les sociaux-démocrates suisses la portaient même après sa mort. À l'occasion de la publication du quatrième tome des mémoires de Jules Humbert-Droz *Le Point* diffusa la lettre de l'ancien secrétaire du SPS :

« En Suisse, le rassemblement de toutes les forces de la classe ouvrière, en un mouvement uni et puissant, est aujourd'hui déjà nécessaire et possible. [...] La création d'un front unique, dénomination tout à fait communiste, progressiste et démocratique est aussi une nécessité absolue pour assurer la démocratie Suisse »⁹⁸.

Nous étions au milieu l'année 1943, et l'ex-communiste s'adressait à des sociaux-démocrates méfiants envers les communistes, inquiets de la situation internationale et qui demeuraient profondément divisés sur la question de l'unité du mouvement ouvrier. En 1973, soit près de 30 ans après l'écriture de ladite lettre, le vocabulaire semblait daté, voire anachronique. En utilisant un vocabulaire typiquement communiste, tel que front unique, il renvoyait à la situation politique antérieure au front populaire au sein du mouvement ouvrier. Mais la figure de Jules Humbert-Droz n'était-elle pas rattachée à cette période de l'entre-deux-guerres où socialistes et communistes essayaient de danser la valse de l'unité d'action ? Malgré son éviction du parti, il comptait quelques soutiens au sein de la base communiste, popiste, et socialiste de gauche. Sa correspondance entre 1943 et 1947 comprenait de nombreuses lettres avec des militants ou

⁹⁶ NICOLE Gaston, « Jules Humbert-Droz », *Personnalités suisses*, 16 fév. 1971, Op.cit., 29min49-29 min55.

⁹⁷ AFS, FSP, LMR, E4320C#1995-392#234, Note envoyée aux membres et sympathisants du POP sur la situation du parti, 16 juil. 1969, p.5.

⁹⁸ « Lettre de Jules Humbert-Droz au Comité directeur du Parti socialiste suisse », *Le Point*, n°21, 1 novembre 1973, pp.2-4., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LPT19731101-01.2.3> [consulté le 20.05.2024].

sympathisants populistes romands, tels qu'Emile Depierraz⁹⁹ et Hans Mathis (syndicaliste et compagnon de route du POP)¹⁰⁰. La situation de 1945-1947 comportait certaines similitudes avec celles des années 1970. Si Moscou connaissait une nouvelle forme de reconnaissance, notamment auprès des pays nouvellement décolonisés, elle affichait, aussi, une image « irrémédiablement ternie » par la répression de 1956¹⁰¹ et 1968. La décennie 1970 s'ouvrait avec d'autres régimes socialistes qui attiraient l'attention d'une Nouvelle gauche marxiste européenne et helvétique à la recherche d'une nouvelle voie socialiste. Ces partisans suivaient l'expérience chilienne, vibraient au son de la seconde indépendance cubaine, scandaient les noms du pouvoir vietnamien, et rêvaient à la lecture de la révolution culturelle chinoise¹⁰². Toutes les personnes « qui espéraient remplacer [le vieux monde] par une société « nouvelle » meilleure [...] décrivaient leur but comme étant le socialisme »¹⁰³. Les mouvements et organisations ouvriers apparaissaient comme des champignons après la rosée du matin, et les scissions « allaient bon train ». Électoralement, le SPS demeurait le premier parti de Suisse avec 22,8 % des suffrages exprimés, soit 20 points de pourcentage de plus que le PST, et il retrouvait très loin devant les nouvelles formations nées des scissions d'avec les partis traditionnels¹⁰⁴. Toutes ces nuances de socialisme créaient un nouveau paysage à gauche. Et les anciens partis traditionnels cherchaient encore à unifier toutes ces myriades de partis derrière leur propre bannière. Aussi, l'image de Jules Humbert-Droz restait utile pour la social-démocratie qui y voyait la figure du révolutionnaire qui avait su rester attaché au marxisme, tout en se détachant de l'héritage soviétique et communiste. Les sociaux-démocrates aimaient souligner combien leur ancien secrétaire incarnait l'ouverture vers d'autres courants du marxisme hétérodoxe. À gauche du PS, ce discours raisonnait très différemment. Les anciens camarades de Jules Humbert-Droz, ceux qui étaient restés fidèles au mouvement communiste, lui reprochaient, justement, un manque d'ouverture et une tendance au sectarisme. Jean Vincent, qui n'appréciait pas l'ancien secrétaire du Komintern depuis son départ vers les nouvelles prairies de la social-démocratie suisse, brossait, à qui souhaitait l'entendre, un portrait beaucoup moins flatteur. Concernant la

⁹⁹ VLCF-BVFSP, FJHD, n°02826 ; 02627 ; 02828 ; 04428, Correspondance entre Émile Depierraz et JHD, 1943-1946.

¹⁰⁰ VLCF-BVFSP, FJHD, n°01921-01922 ; 01929 ; 01932 ; 01940-01941, 02939-02966, Correspondance entre Hans Mathis et JHD, 1943-1947.

¹⁰¹ KERSHAW Ian, *L'âge global : l'Europe, de 1950 à nos jours*, Paris, Seuil, Coll. Univers historique, p.285.

¹⁰² WESTAD Odd Arne, 2019 [2017], Op.cit., p.396

¹⁰³ HOBBSAWM Eric, *Et le monde changea : Réflexions sur Marx et le marxisme, de 1840 à nos jours*, Arles, Jacqueline Chambon, Coll. Rayon Philo, 2014 [2011], p.369.

¹⁰⁴ OFS, Statistiques électorales, Statistique des élections au Conseil national (1971-2019), année 1971, 2019, en ligne, <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/11048425> [consulté le 20.05.2024].

question de l'unité du mouvement ouvrier, l'ex-secrétaire du PST genevois avait des mots assez durs : « Quoi qu'il eût essayé d'en dire, Jules Humbert-Droz ne fit pas exception à la règle et ne manqua pas d'essayer d'entraver, quand il le put et comme il pouvait, nos efforts d'unité »¹⁰⁵. Il évoquait les tentatives de rapprochement des communistes genevois avec la tendance nicoliste de la social-démocratie, lors des élections de 1936 et lors de l'année 1937. Le journaliste André Rauber abonde dans le sens de Jean Vincent. Or, comme nous l'avions déjà précisé dans notre partie sur les tactiques politiques de Jules Humbert-Droz, le Front populaire était autant un désir qu'un moyen de faire l'unité sous l'égide communiste. Une démarche qui s'inscrivait parfaitement dans l'esprit du KPS de l'époque. L'inverse se vérifiait aussi. Les sociaux-démocrates n'étaient pas en reste concernant les tentatives d'OPA sur les franges droitières du mouvement communiste. Le KPO de Bringolf finit par être absorbé, pour partie, par le SPS, et Bringolf, lui-même, rejoignit le Parti socialiste en 1935¹⁰⁶. Toutefois, la figure immaculée de l'ancien secrétaire du KPS se retrouvait écornée, et ses amis socialistes se sentaient obligés de défendre la mémoire de leur ancien chef de parti. Pierre Hirsch trempa sa plume pour répondre à Jean Vincent. Le socialiste s'en tira en évoquant le double discours du militant communiste, celui qu'il lisait en public et celui qu'il tenait en privé :

« Il faut toujours distinguer, lorsqu'il s'agit de fonctionnaires ou de responsables d'organisations aussi hiérarchisées et contrôlées que les partis communistes, entre les affirmations officielles et conformes aux directives d'en haut, et les opinions personnelles sincères »¹⁰⁷.

La volonté unitaire de Jules Humbert-Droz s'incarnait moins dans une démarche complètement désintéressée que sous l'égide structurelle de l'organisation dans laquelle il militait. Il prenait position non comme militant ouvrier, mais en tant que communiste ou social-démocrate. Cette facette de son action se démarquait assez clairement de ce qu'il écrivit dans ses mémoires, en présentant son parcours d'ouverture comme issu de démarches désincarnées et intemporelles, alors qu'il était partisan et conjoncturel. En revanche, derrière la promotion de l'unité ouvrière, Jules Humbert-Droz mettait en avant la classe ouvrière en tant que telle. Et sa mémoire se voyait utilisée à une période où la classe ouvrière connaissait, justement, une mutation et une transformation importante. « Au milieu des années 1970, les secousses du marché consécutives à la crise du pétrole, l'inflation galopante, mais aussi l'amorce du déclin démographique de la

¹⁰⁵ VINCENT Jean, *Raisons de vivre*, Lausanne, Éditions de L'Aire, 1985, pp. 104-105.

¹⁰⁶ STUDER Brigitte, « Walther Bringolf », *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), version du 08.06.2004., en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/006130/2004-06-08/> [consulté le 20.05.2024].

¹⁰⁷ HIRSCH Pierre, « Réponse à Jean Vincent... », 1986, Op.cit., p.34.

classe ouvrière débouchèrent sur une politique plus agressive de la classe capitaliste, aspirant à se débarrasser de la politique sociale qui lui avait été imposée »¹⁰⁸.

L'héritage mémoriel de Jules Humbert-Droz à propos du rôle de la classe ouvrière intervenait dans une période de bouleversement des partis ouvriers en Europe et en Suisse. À la fin des années 1970 et au début de la décennie 1980, le PSS abandonna derechef les références au marxisme. Ainsi, les social-démocraties scandinave et ouest-allemande constituaient pour la social-démocratie post-industrielle deux modèles qui « [pouvaient] se caractériser par un pragmatisme de gouvernement, une certaine abstinence dans la théorie, en particulier une certaine rupture avec les traditions du marxisme »¹⁰⁹.

Si Jules Humbert-Droz donna des cours de théorie, que ce fût au PC ou PS, il traitait rarement de cette question dans ses écrits. Les débats théoriques ne l'animaient plus depuis la période communiste. Cependant, il représentait, encore, l'attachement d'une partie des sociaux-démocrates aux grilles analytiques marxistes et aux courants théoriques des socialismes postérieurs à la Seconde Guerre mondiale. Le premier auquel nous pensions restait, sans aucun contexte, celui de l'autogestion ouvrière prônée par la Yougoslavie de Tito. Soutien du régime titiste, Jules Humbert-Droz en devint le principal diffuseur de son vivant, et sa mémoire restait attachée à cet épisode du socialisme contemporain. Pourtant, cet héritage mémoriel ne traversa pas les âges. La revue *Domaine public* n'hésita pas à évoquer son soutien au socialisme de Tito et sa critique toute nostalgique de la révolution bolchévique¹¹⁰. Un point qui retint l'attention de la plupart des militants de gauche et de leur presse. Dans *Le Point*, René Meylan revint sur le fait que « Jules Humbert-Droz, chez nous, le socialiste, grand pourfendeur de staliniens [était] mort fort vieux en se réclamant du prophète [Karl Marx] »¹¹¹. Sa figure restait toujours rattachée à celle de l'antistalinisme de gauche, et à la diffusion du marxisme au sein de la social-démocratie. En 1980, une plate-forme socialiste, appelée le Groupe d'Yverdon, diffusa un discours en rupture avec le capitalisme et la société consumériste de l'époque. Ses membres

¹⁰⁸ SAND Shlomo, *Une brève histoire mondiale de la gauche*, Paris, La Découverte, coll. Cahiers Libres, 2022, p.270.

¹⁰⁹ « die durch einen Pragmatismus des Regierens, durch eine gewisse Abstinenz in der Theorie, insbesondere durch einen gewissen Bruch mit den Traditionen des Marxismus charakterisiert werden können. »; PELINKA Anton, « Sozialdemokratie », *Rote Revue — Profil: Monatszeitschrift*, vol.1, 60^{ème} année, 1981, p.16., E-Periodica, en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-339683> [consulté le 20.05.2024].

¹¹⁰ BCUL, Presse, « Les mémoires de Jules Humbert-Droz », *Domaine public*, n°250, 22 novembre 1973, Op.cit., p.2.

¹¹¹ MEYLAN René, « Libéralisme et socialisme, considérés du point de vue d'un socialiste », *Le Point*, n°112, 1 janv. 1986, p.10., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LPT19860101-01.2.4> [consulté le 20.05.2024].

brandissaient la pensée autogestionnaire en matière économique¹¹², alors que cette dernière disparaissait avec l'affaiblissement progressif de la Yougoslavie et le réformisme assumé de syndicats tels que la CFDT. Leur programme empruntait, dans ses grandes lignes, à celui professé par Jules Humbert-Droz durant son secrétariat au sein du SPS : « 1. Autogestion. 2. Internationalisme. 3. Unité des forces de gauches. 4. Opposition absolue à la paix du travail. 5. Retrait des socialistes du Conseil fédéral »¹¹³. Sur ce point, il faut faire preuve de nuance, car Jules Humbert-Droz pouvait critiquer le parlementarisme, mais il ne s'était pas opposé, nommément, à la présence sociale-démocrate dans les instances exécutives de la Confédération suisse.

Derrière les questions politique, se cachait le souvenir de la personnalité de Jules Humbert-Droz. Là aussi, les avis divergeaient entre ses ex-camarades du PC et ses amis du PSS. Le communiste Jean Vincent présentait l'ancien secrétaire du KPS comme une personne peu honnête dans ses intentions : « Providence des curieux, certes, mais il y a des curiosités que l'on doit redouter. Elles ne sont point toutes honnêtes. Il peut y en avoir et il y en a qui ne le sont pas »¹¹⁴. Karl Hofmaier donnait, lui-aussi, une image écornée de Jules Humbert-Droz, notamment, lorsqu'il s'agissait d'évoquer l'affaire de corruption au sein du PC suisse. Le Chaux-de-Fonnier avait dénoncé son ancien camarade, et celui-ci lui en tenait encore rigueur¹¹⁵. En filigrane, l'ancien secrétaire du PC suisse accusait, à demi-mot, son prédécesseur d'avoir fait peu de cas de la parole donnée, d'être une personne à la fiabilité toute relative. Au moment d'évoquer la brochure du second procès de Moscou rédigée par Jules Humbert-Droz, Karl Hofmaier avait eu cette phrase assassine : « « Toutefois, dans ses « Mémoires », Humbert-Droz expliquera succinctement à propos de cette brochure : je la renie ! », c'est aussi simple que cela chez Humbert-Droz »¹¹⁶. L'homme de parole fut pourtant loué par ses autres amis, ceux de la social-démocratie d'après-guerre. La rédaction de *La Sentinelle* écrivait même ceci : « Notre rédaction y joint, de tout cœur, les siennes, car on ne peut que s'incliner devant la sincérité à toute épreuve de Jules Humbert-Droz »¹¹⁷. Fritz Escher, secrétaire du PSS de 1948 à 1962, parlait de J. Humbert-Droz en ces termes : « par son entregent, sa modestie et son grand savoir

¹¹² BCUL, Presse, « La mouche du coche », Domaine public, n°578, 5 fév. 1981, p. 6., en ligne, <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/browse> [consulté le 20.05.2024].

¹¹³ Ibid.

¹¹⁴ VINCENT Jean, 1985, Op.cit., p.12.

¹¹⁵ HOFMAIER Karl, 1978, Op.cit., p. 140

¹¹⁶ « " Indessen erklärt Humbert-Droz später in seinen "Mémoires" zu dieser Broschüre kurz und bündig: ich verleugne sie!" so einfach geht das bei Humbert-Droz. »; Ibid.

¹¹⁷ LA REDACTION, « Jules Humbert-Droz à 70 ans aujourd'hui », *La Sentinelle*, n°220, 72^{ème} année, 23 septembre 1961, p. 8., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19610923-01.2.1> [consulté le 20.05.2024].

se gagne un large cercle d'amis parmi lesquels certains n'étaient pas toujours d'accord avec ses vues politiques »¹¹⁸. D'autres louaient, à l'instar de Hansjörg Braunschweig, son engagement sans faille contre les injustices et pour la « liberté » :

« Opposition à l'injustice et à l'absence de liberté, rester fidèle à cette attitude, ne pas s'adapter à la bourgeoisie et au bourgeoisisme, pas non plus dans le style de vie personnel, pas de « lorgnage » sur des succès électoraux à court terme et sur la participation au gouvernement, après la carrière et le compromis – c'étaient des préoccupations importantes pour lui »¹¹⁹.

DE LA FIGURE INTERNATIONALE A LA DISCRÈTE FIÉRTÉ REGIONALE

De la presse neuchâteloise aux journaux cantonaux et nationaux, beaucoup annoncèrent la mort de Jules Humbert-Droz et publièrent des notices biographiques de l'ancien secrétaire de l'Internationale communiste et du Parti socialiste suisse. Pendant un mois, d'octobre à novembre 1971, les notices se succédèrent, et les deux tiers évoquaient son antistalinisme précoce, faisant de lui l'un des plus grands ennemis de Staline. L'organe *Le Confédéré du Valais* suggéra que « les plus anciens se souviendront [...] de sa condamnation par Staline, qui l'avait démis de son poste de secrétaire de l'Internationale »¹²⁰. *La Liberté de Fribourg*, alors connue pour ses positions plus libérales que d'antan et sa proximité avec l'Église catholique, tint le même discours. Elle présenta le « boukharinisme » comme une des raisons de l'éviction de Jules Humbert-Droz au poste de secrétaire de l'IC¹²¹. Alors que *La feuille d'Avis de Neuchâtel* faisait remonter le conflit à 1927¹²², date à laquelle l'opposition trotskiste fut

¹¹⁸ La rédaction, « Jules Humbert-Droz à 70 ans aujourd'hui », *La Sentinelle*, n°220, 72^{ème} année, Op.cit.

¹¹⁹ « Opposition gegen Ungerechtigkeit und Unfreiheit, dieser Haltung treu bleiben, keine Anpassung an Bürgertum und Bürgerlichkeit, auch nicht im persönlichen Lebensstil, kein Schielen nach kurzfristigen Wahlerfolgen und nach Regierungsbeteiligung, nach Karriere und Kompromiss - das waren ihm wichtige Anliegen. »; BRAUNSCHWEIG Hansjörg, « Jules Humbert-Droz (1891 bis 1971): Erinnerungen und Gedanken zu seinem 100. Geburtstag am 23. September 1991 », *Neue Wege: Beiträge zu Religion und Sozialismus*, vol.9, 85^{ème} année, 1991, p.271., E-Periodica, en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-143643> [consulté le 20.05.2024].

¹²⁰ « Un pionnier du socialisme est mort », *Le Confédéré*, n°142, 11^{ème} année, 22 octobre 1971, p. 1, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LCE19711022-01> [consulté le 20.05.2024].

¹²¹ « Âgé de 80 ans, Jules Humbert-Droz, ancien secrétaire de l'Internationale communiste et du parti socialiste suisse est décédé », *La liberté de Fribourg*, n°15, 101^{ème} année, 18 octobre 1971, p. 3 E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LLE19711018-01> [consulté le 20.05.2024].

¹²² « Décès subit de Jules Humbert-Droz », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, n°241, 18 octobre 1971, p. 9, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=EXR19711018-01> [consulté le 20.05.2024].

définitivement défaite lors du XV^e congrès du PCR (b). Un paragraphe intitulé « Contre Staline »¹²³ proposait une vision très épurée du rôle de Jules Humbert-Droz pendant la période stalinienne, durant les grands procès de Moscou et au moment de la guerre civile espagnole. Comme nous l'avons vu, son rôle fut très circonscrit avec peu d'influence au sein de l'Internationale, mais il a tout de même été un élément de la propagande soviétique en Suisse, notamment lors des procès de Moscou. En effet, Jules ne peut pas être qualifié de partisan résolu de Staline. Cependant, il resta au sein du parti jusqu'au début de l'année 1943, date à laquelle son exclusion/démission fut actée. Cette période n'était évoquée que par le prisme de l'antistalinisme sans que l'on interrogeât les raisons qui le firent rester au sein du parti. Par ailleurs, l'ombre de Staline est présente dans toutes les mauvaises aventures de Jules Humbert-Droz au sein du mouvement communiste. Les journaux présentèrent son exclusion du KPS comme étant, là encore, une volonté de Staline. Cette hypothèse semble peu crédible, faute de preuves et au vu de la situation politique de l'URSS à cette époque. Le dirigeant soviétique avait en effet d'autres préoccupations à la fin de l'année de 1942, que de s'acharner sur un cadre du KPS à l'influence limitée au sein même de son parti. Pour la *Neue Zürcher Nachrichten* le conflit entre Staline et Jules Humbert-Droz débuta en 1931 et se conclut par l'exclusion de ce dernier en 1942¹²⁴. Parmi toutes les nécrologies dépouillées qui narraient le conflit entre l'ancien secrétaire du PCUS et le dirigeant suisse, la version la plus originale fut rédigée par *Die Tat* – le journal fondé par Gottlieb Duttweiler dont les positions politiques se rapprochaient de celles de l'Alliance des indépendants. L'article présentait Jules Humbert-Droz comme faisant partie de ceux des intellectuels marxistes « qui cherchent à associer un sentiment profond et véritable de justice sociale à la doctrine du salut étrangement mêlée de rationalisme et de mysticisme sécularisé de Marx et de Lénine »¹²⁵. Cette quête doctrinale aurait creusé « le fossé infranchissable entre l'idéaliste et le grand potentat du pouvoir »¹²⁶. Le journal fit preuve de nuances lorsqu'il écrivit « [qu'] » avec la mort de Jules Humbert-Droz s'achève un destin humain qui est presque exemplaire, reflétant la confusion, l'enchevêtrement et les tensions entre

¹²³ « Décès subit de Jules Humbert-Droz », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, n°241, 18 octobre 1971, p. 9, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=EXR19711018-01> [consulté le 20.05.2024].

¹²⁴ « Jules Humbert-Droz », *Neue Zürcher Nachrichten*, n°244, vol. 67, 19 octobre 1971, p. 8, E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=NZN19711019-01> [consulté le 20.05.2024].

¹²⁵ « die ein tiefes und echtes Gefühl für soziale Gerechtigkeit mit der aus Rationalismus und säkularisierter Mystik seltsam gemischten Heilslehre von Marx und Lenin zu verbinden suchten »; « Zwischen gestern und morgen », *Die Tat*, n°245, 36^{ème} année, 18 octobre 1971, p.1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=DTT19711018-01> [consulté le 20.05.2024].

¹²⁶ « machten die unüberbrückbare Kluft zwischen dem «Idealisten» und, dem Großmacht Potentaten deutlich »; « Zwischen gestern und morgen », Ibid.

la théorie et la pratique du communisme marxiste d'inspiration soviétique»¹²⁷. Une interprétation que la presse socialiste reprit à son compte en montrant combien Jules Humbert-Droz était attaché non pas à l'expérience soviétique, mais au socialisme. Un détachement de l'expérience soviétique qui serait fortement à nuancer, si nous prenons certains de ces écrits rédigés au moment de la Guerre froide. La période léniniste et les espérances de la révolution d'Octobre demeurèrent longtemps, et peut-être même jusqu'au bout de sa carrière militante, un leitmotiv pour Jules Humbert-Droz. Il croyait, y compris à la fin de sa vie, en une réforme de la bureaucratie. Concernant les activités au sein de l'IC, nous apprenons peu de choses à la lecture des notices biographiques. La *Neue Zürcher Zeitung* rappela simplement qu'en « 1929, il [présidait] la première Conférence des partis communistes des pays latino-américains »¹²⁸, sans toutefois apporter plus de précision. Après sa mort, les journaux bourgeois voulurent donner une image plus lisse de l'ancien révolutionnaire. Cela leur permit, notamment de lui adresser des louanges à titre posthume quant à son parcours de militant. *La Liberté de Fribourg* essaya de lui donner un vernis chrétien en déclarant que « sa carrière mouvementée [attestait] un dévouement total à l'émancipation de la classe ouvrière et à l'éclosion d'une société fraternelle réunissant les idéaux chrétiens originels et la démocratie politique en même temps qu'économique »¹²⁹. Le *Freiburger Nachrichten* fit la même chose lorsqu'il loua ses convictions chrétiennes hétérodoxes. D'autres hommages furent publiés dans la presse, dont celui de l'Association Suisse-Israël à laquelle Jules Humbert-Droz avait adhéré au début des années 1960. C'est dans les colonnes de *L'Impartial* que l'association publia le communiqué suivant :

« L'Association Suisse-Israël a le profond chagrin de faire part de la mort de Monsieur Jules Humbert-Droz — homme politique et journaliste - survenue le samedi 16 octobre dans sa 81e année. Elle rend hommage à l'œuvre et à la mémoire de cet irréductible et exemplaire

¹²⁷ « Mit dem Tode von Jules Humbert-Droz endet ein menschliches Schicksal, das geradezu exemplarisch die Verwirrungen, Verstrickungen und Spannungen zwischen Theorie und Praxis des marxistischen Kommunismus sowjetischer Prägung widerspiegelt » ; « Zwischen gestern und morgen », *Die Tat*, n°245, 36^{ème} année, 18 octobre 1971, p.1. E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=DTT19711018-01> [consulté le 20.05.2024].

¹²⁸ « 1929, hat er die erste Konferenz der Kommunistischen Parteien der Lateinamerikanischen Länder geleitet », *Neue Zürcher Nachrichten*, 19 octobre 1971, p. 8., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=NZN19711019-01> [consulté le 20.05.2024].

¹²⁹ « Âgé de 80 ans, Jules Humbert-Droz, ancien secrétaire de l'Internationale communiste et du parti socialiste suisse et décédé », *La Liberté de Fribourg*, n°15, 101^e année, Op.cit., p. 3.

adversaire de tout racisme, de toute forme d'antisémitisme, et au soutien indéfectible autant que désintéressé qu'il apporta à l'État d'Israël dans sa lutte pour son existence »¹³⁰.

L'association loua l'attachement de Jules Humbert-Droz à la création et au développement de l'État d'Israël, et ce malgré les critiques qui avaient pu se faire jour au sein même de son propre camp. Son soutien à l'État d'Israël n'avait d'ailleurs pas attiré l'attention de la presse helvétique à l'époque. Son appartenance au mouvement communiste, ses activités au sein du PSS et son combat pour la paix étaient davantage mis en avant. Ce silence était peut-être le signe des dissensions qui se firent jour au sein du mouvement ouvrier concernant le soutien à l'Israël et la lutte pour la création d'un État palestinien. L'été 1971 fut marqué par le « septembre noir » et le massacre de Palestiniens perpétré par l'armée jordanienne¹³¹ sur son sol. Provoquant un malaise au sein des gauches européennes, cet événement accentua les divisions sur la question du conflit israélo-palestinien.

Le mythe de l'antistalinien révolutionnaire : une idée bien enracinée

La plupart des articles issus de la presse bourgeoise se nourrissaient du discours autoconstruit par Jules et Jenny Humbert-Droz qui tendait à diffuser l'idée que tous les deux avaient été des antistaliniens de la première heure. En effet, les recherches furent peu poussées, et la plupart des informations trouvées provenaient des mémoires laissées par l'ancien secrétaire de l'IC. Dans le même temps, les journaux redonnaient à l'ancien secrétaire de l'IC la dimension internationale qui avait été la sienne. Soulignons toutefois une chose : les époux Humbert-Droz n'étaient pas toujours à l'aise dans l'univers du mouvement communiste orthodoxe, mais ils réussirent, sans trop difficulté à s'y intégrer. Leur mise à l'écart du Komintern ne les empêcha nullement de faire une carrière militante au sein du KPS. Personne n'interrogeait les réelles raisons pour lesquelles ils continuèrent à militer au sein d'un mouvement qui pouvait se montrer dur à leur égard et qui, parfois, les marginalisait. Par ailleurs, la presse ne fit pas grand cas de Jenny Humbert-Droz. Elle restait encore la femme de Jules, et il reste difficile de trouver des informations sur ce sujet en dehors des écrits et interviews qu'elle avait pu laisser.

Cette militante de premier plan — qui n'avait certes pas eu la même carrière qu'une Clara Zetkin ou une Alexandra Kollontaï — marqua de son empreinte le mouvement ouvrier et

¹³⁰ ASSOCIATION SUISSE-ISRAËL, « Monsieur Jules Humbert-Droz », *L'Impartial*, n°28 771, 91^{ème} année, 19 octobre 1971, p. 31, E-neswapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19711019-01.1.31> [consulté le 20.05.2024].

¹³¹ ANDONI MASSAD Joseph, *Colonial Effects: The Making of National Identity in Jordan*. New York: Columbia University Press, 2001. p. 342.

féministe helvétique. Elle avait aussi été la fidèle compagne de lutte de Jules Humbert-Droz, tant dans ses luttes que dans sa vie. Elle avait été de tous les combats menés par son mari et la classe ouvrière. Et pourtant, il faut se tourner vers l'article de Willy Brandt pour trouver des informations plus personnelles sur le couple Humbert-Droz. Il présentait ce dernier comme un modèle d'altruisme, de bonheur et de symbiose, en ajoutant que ce n'était un secret pour personne « qu'ils [fussent] les Philémon et Baucis¹³² du pays neuchâtelois »¹³³. Il vit dans cette vie conjugale un moteur de l'engagement de Jules Humbert-Droz en faveur du déséquilibre « des structures contraignantes de la société »¹³⁴ telles que le capitalisme, l'exploitation, voire les normes sociales. Le couple symbolisait, à ses yeux, l'acceptation de la marginalité et de la mise au ban pour des raisons politiques. L'article revenait sur les origines de cette marginalité et les facteurs qui permirent à ce couple de tenir malgré les vicissitudes de leur vie militante. La marginalité aurait été, avant tout, l'expression de l'individualisme très protestant développé par l'ancien pasteur, ce que Willy Brandt fit remonter aux origines montagnardes et neuchâteloises de l'ancien secrétaire de l'IC. Dans ces montagnes, écrivait-il, « que l'on soit de gauche, de droite ou du centre, l'individualisme prime toujours sur tout »¹³⁵. Mais au-delà des origines, selon lui, « si Jules Humbert-Droz (était) allé si loin dans l'individualisme, dans l'esprit libertaire, il le (devait) à sa femme »¹³⁶. Élevée intégralement dans la foi protestante, elle était aussi issue d'un milieu bourgeois qui restait très attaché à l'entreprise individuelle. Son ancien statut social lui permettait de s'absoudre, plus facilement, de certaines normes, tout en lui garantissant le droit à une certaine excentricité. Au sens marxiste, « la liberté personnelle [l'individualisme] n'existait que pour des individus qui s'étaient développés dans les conditions de la classe dominante et seulement dans la mesure où ils étaient des individus de cette classe »¹³⁷. Cette interprétation de Willy Brandt omettait la discipline dont firent preuve Jules et Jenny Humbert-Droz lorsqu'ils restèrent au KPS. Ils restèrent au parti malgré leurs désaccords concernant la politique menée par l'IC et le pacte germano-soviétique. Ce dernier ne fut, certes, nommément remis en cause par le couple qu'*a posteriori*, ce dont la presse bourgeoise et socialiste ne rendit pas compte dans leurs colonnes. Les actions ou prises de

¹³² Mythe issu des Métamorphoses d'Ovide.

¹³³ BRANDT Willy, « Jules Humbert-Droz est mort », *L'Impartial*, n°28 770, 91^{ème} année, 18 octobre 1971, p. 1 et 32., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19711018-01> [consulté le 20.05.2024].

¹³⁴ Ibid.

¹³⁵ Ibid.

¹³⁶ Ibid.

¹³⁷ MARX Karl et ENGELS Friedrich, *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales, coll. Classique du marxisme, p.115.

position du couple, controversées durant la période stalinienne, n'étaient pas mentionnées dans la presse de droite. La discipline dont ils faisaient preuve se trouvait invisibilisée au profit de l'individualisme. Pourtant, les époux Humbert-Droz avaient intégré les principes marxistes qui préconisaient que « dans la communauté réelle, les individus acquièrent leur liberté simultanément à leur association grâce à cette association et en elle ». Jules et Jenny Humbert-Droz ne restèrent jamais sans engagement politique ou associatif.

Derrière ce portrait de la marginalité, Willy Brandt, sur un ton polémique, tenait à rappeler que « les uns l'ont haï et j'en sais, qui nourrissent une rancune inassouvie. [...] Par d'autres, il a été porté au pinacle, adoré comme un apôtre »¹³⁸. La figure de Jules Humbert-Droz fut sans aucun doute très clivante tout au long de sa carrière. Mais le vieux militant révolutionnaire s'était plutôt assagi au cours des années 1960. Cette image, promue autant par la presse bourgeoise que socialiste, s'insérait dans une époque où l'esprit de révolte s'était enraciné chez les jeunes générations, se matérialisant par des grèves et des manifestations. Ces secousses n'étaient pas rares en Europe : Irlande, Allemagne, Italie et France connaissaient des manifestations étudiantes ou des vagues de violences armées, suivies d'une répression. Les sociaux-démocrates — ainsi que les communistes — s'inquiétaient des tensions qui pouvaient demeurer dans les cortèges ouvriers du Premier mai. Dans un article de *La Sentinelle*, Michel-Henri Krebs titra « Le 1^{er} mai à Lausanne ne sera pas celui des casseurs »¹³⁹. Le renforcement d'une extrême-gauche jugée plus radicale que le vieux PST-POP nourrissait un front qui s'étendit des partis communistes aux forces de bourgeoisie en passant par les socialistes. Il s'exprima pour dénoncer, d'une même voie, l'augmentation des tensions au sein des cortèges du Premier mai. La figure du "vieux sage Humbert-Droz" servait les desseins d'un front plutôt réformiste et permettait d'atténuer le processus de radicalisation chez un ancien militant révolutionnaire.

Après le décès de Jules Humbert-Droz, la figure de l'ancien dirigeant resta très présente dans la presse écrite helvétique. Nous dénombrons près de 380 recensions pour la décennie 1970¹⁴⁰, 147 pour les années 1980¹⁴¹ et 162 pour les années 1990¹⁴². La césure survint au début des

¹³⁸ BRANDT Willy, « Jules Humbert-Droz est mort », *L'Impartial*, n°28 770, 91^{ème} année, 18 octobre 1971, p. 1 et 32., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19711018-01> [consulté le 20.05.2024].

¹³⁹ KREBS Michel-Henri, « Le 1^{er} mai à Lausanne ne sera pas celui des casseurs », *Le Peuple/La Sentinelle*, n°81, 29 avril 1971, p. 1., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LSE19710429-01> [consulté le 20.05.2024].

¹⁴⁰ Recension sur E-Neswspapper pour l'année 1970.

¹⁴¹ Ibid., année 1980

¹⁴² Ibid., année 1990.

années 2000, date du décès de Jenny Humbert-Droz, où nous constatons une baisse significative des occurrences avec seulement 66 mentions au cours des deux dernières décennies : 2000-2020¹⁴³. Du côté de la télévision, la RTS rediffusait régulièrement, en troisième partie de soirée, le documentaire du journaliste Gaston Nicole¹⁴⁴ consacré à l'ancien révolutionnaire suisse¹⁴⁵. Ces diffusions s'arrêtèrent à la fin des années 1990. Ce chant du cygne pour le traitement de la figure de Jules Humbert-Droz dans la presse coïncidait avec le centenaire de sa naissance, la fin de l'Union soviétique et l'ouverture des archives soviétiques. Ces événements, aussi inégaux qu'ils fussent en matière d'intensité, redonnèrent un regain d'intérêt pour l'étude des militants communistes. L'historien Peter Huber et le réalisateur Daniel Künzi publièrent trois articles pour retracer le destin « d'Anna et Elsa — deux Suisses au Goulag »¹⁴⁶. Cet article, paru dans les colonnes du *Journal de Genève*, retraçait le destin croisé de deux Suissesses, militantes communistes et antifascistes, qui connurent l'internement dans les camps soviétiques. Anna fut internée dans le complexe pénitentiaire d'Elguen, dans la région de la Kolyma, au nord-est de l'Extrême-Orient soviétique¹⁴⁷, où se trouvait à la même époque l'historienne Evguénia Guinzburg. La communiste zurichoise, Elsa, connut, quant à elle, l'internement au Kazakhstan¹⁴⁸. Les deux cas incarnaient l'atmosphère de peur qui pouvait régner au cours de la période stalinienne, et les désillusions de militants communistes étrangers condamnés en URSS lors des procès de 1937 ou durant la Seconde Guerre mondiale. C'est dans ce sombre contexte que Jules Humbert-Droz fut l'un des intellectuels ou cadres du parti qui furent « autorisés à suivre les procès » de Moscou, mais qui « [n'eurent] pas eu le courage de dénoncer cette sinistre comédie »¹⁴⁹. Les deux auteurs accentuèrent leur critique en évoquant « [le] retour en Suisse, où il [organisa] dans tout le pays des assemblées pour fustiger l'exilé Trotski comme espion fasciste et réclamer : [de] « Fusillez ces chiens enragés ! » »¹⁵⁰. Cette phrase certainement apocryphe ne s'appuyait sur aucune source, mais elle présentait, chez le lecteur, un Jules Humbert-Droz devenu propagandiste zélé du KPS. Elle faisait de lui un porte-voix des discours soviétiques et un personnage au verbe violent. La polémique faisait effectivement partie des

¹⁴³ Tableau des recensions de JHD dans les les médias, Annexe, p.

¹⁴⁴ NICOLE Gaston, « Jules Humbert-Droz : un révolutionnaire rangé », Op.cit., 45 minutes.

¹⁴⁵ « Programme télévisé », *Journal de Genève*, n°275, 25 novembre 1971, p.15., Le Tempsarchives, en ligne, https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1971_11_25/1 [consulté le 20.05.2024].

¹⁴⁶ HUBER Peter et KÜNZI Daniel, « Anna et Elsa — deux Suisses au Goulag », suivi de « La complicité des intellectuels », *Journal de Genève*, n°121, 28 mai 1991, p. 18-19., Le Tempsarchives, en ligne, https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1991_05_28/19/ [consulté le 20.05.2024].

¹⁴⁷ Ibid.

¹⁴⁸ Ibid.

¹⁴⁹ Ibid.

¹⁵⁰ Ibid.

qualités de l'ancien pasteur. En effet, sans jugement de valeur, il est nécessaire de rappeler que Jules Humbert-Droz avait été l'auteur de la brochure dénonçant les agissements de Zinoviev et de Trotski Elle fut, par ailleurs, publiée par le parti communiste aux Éditions libres suisses¹⁵¹. Nous l'avons étudié et montré combien son auteur avait utilisé un vocabulaire très dur, voire violent, à l'encontre des ennemis de l'URSS. En 1991, ce ton relativement polémique qu'utilisèrent Peter Huber et Daniel Künzi à l'encontre de Jules Humbert-Droz s'atténua. Un an plus tard, Peter Huber et Bernard Bayerlein se montrèrent plus compréhensifs à l'encontre de l'ancien secrétaire de l'IC. Après avoir évoqué les Suisses partis travailler à Moscou¹⁵² ainsi que les risques auxquels ils furent confrontés — allant de l'arrestation à la mort —, les deux auteurs revinrent sur le rôle de Jules Humbert-Droz au sein du KPS à partir de 1931. Les deux auteurs discutèrent du comportement loyal, mais de son manque de zèle dans les activités du PC¹⁵³. Ils revinrent surtout sur « le climat de méfiance et d'amalgames »¹⁵⁴ qui régnait au sein du KPS au cours de l'année 1937. Et ils narrèrent l'affaire André Wats, un Bâlois qui fut arrêté à Moscou en mars 1937, puis exclu du parti suisse en novembre 1937. Les deux historiens critiquèrent l'attitude de Jules Humbert-Droz, car ce dernier aurait laissé « tomber Wats pour le livrer aux instances du KGB [NKVD] »¹⁵⁵, tout en œuvrant pour qu'il soit exclu du KPS¹⁵⁶. Ils s'appuyèrent sur des papiers retrouvés dans le dossier personnel de Robert Wats, conservé à Moscou. Ils conclurent leur analyse par une interrogation : « Humbert-Droz croyait-il à la plausibilité des accusations fabriquées de toutes pièces par le KGB [NKVD] ou n'osait-il pas s'y opposer ? Peut-être ses déclarations lui ont-elles permis d'acheter son propre visa de sortie ? »¹⁵⁷. Une partie de la vérité se trouvait quelque part entre l'erreur de jugement sur les accusations portées à l'encontre des oppositionnels et la volonté de jouer un rôle au sein du mouvement communiste. Il pensait peser encore d'un certain poids au sein de son parti pour amener à une poignée de réformes au sein du mouvement communiste. La vie militante et politique hors du parti ne semblait pas envisageable. Les militants de 1937 voyaient les PC comme les seules organisations capables de faire l'unité de la classe ouvrière tout en menant à

¹⁵¹ AEV, JHD, S112/84, Jules Humbert-Droz, De la fausse théorie au crime — Reportage sur les procès du centre parallèle trotskiste antisoviétique, Zurich, Éditions Libre Suisse, 1937, 31 p. [Brochure].

¹⁵² HUBER Peter et BAYERLEIN Bernard, « L'œil de Moscou », *Journal de Genève*, n°90, 16-17 avril 1992, p. 22., Le Tempsarchives, en ligne, https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1992_04_16/23 [consulté le 20.05.2024].

¹⁵³ Ibid.

¹⁵⁴ Ibid.

¹⁵⁵ Ibid.

¹⁵⁶ Ibid.

¹⁵⁷ Ibid.

bien la révolution socialiste. Ces objectifs constituaient la base même de l'engagement politique de Jules Humbert-Droz. Et il n'était pas encore prêt à les abandonner en raison de la guerre civile espagnole, des fronts populaires et de la solidité apparente du régime soviétique de l'époque.

Le communiste Jean Vincent, figure du mouvement dans le Canton de Genève, ne connut pas les mêmes hommages que ceux adressés à l'ancien secrétaire du KPS. Les journalistes se plaisaient à souligner sa fidélité sans faille au régime de Moscou et au marxisme dit orthodoxe. Jean-Jacques Eggly qualifiait « cette idéologie marxiste si matérialiste »¹⁵⁸ de « corset de fer » pour son intelligence, conduisant l'intéressé à « des aveuglements [et] des rigidités atterrantes »¹⁵⁹. Son passé stalinien était abondamment abordé, sans que fussent notées ses prises de position contre l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie. Le journaliste reprenait, au passage, la thèse de René Girard d'une entrée en religion pour désigner l'adhésion au mouvement communiste¹⁶⁰. Un trait commun que l'on retrouvait dans les biographies nécrologiques de Jules Humbert-Droz qui parurent peu de temps après son décès. Dans le cas de Jean Vincent, les journaux soulignaient la linéarité du parcours et son obstination à choisir un chemin politique jugé « non démocratique ». Toutefois, *L'Impartial* donnait une version plus élogieuse du courage de Jean Vincent, dont la vie se résuma à « tout sacrifier à son idéal politique »¹⁶¹. Jean-Jacques Schumacher souligna l'abnégation de celui qui fit « face aux échecs du communisme [...] [vacillait] parfois, [s'interrogeait] souvent, mais ne [cédait] jamais au découragement »¹⁶². Les journalistes brossaient un portrait bien différent de l'enfant terrible du communisme helvétique, Jules Humbert-Droz, et du militant docile du KPS qui sut rester dans le rang au gré des évolutions doctrinales. L'un représentait le bon engagement, car il avait quitté le PC au cours de la période stalinienne alors que l'autre avait continué à y militer sans réellement remettre en question les grandes lignes politiques du socialisme soviétique. Son parcours ne suscitait pas la même indulgence que pour Jules Humbert-Droz et les journalistes « bourgeois » brossaient un portrait peu élogieux de l'ancien conseiller national communiste. La presse de gauche avait, *a contrario*, une vision plus positive du parcours de l'ancien

¹⁵⁸ EGGLY Jacques-Simon, « Jean Vincent n'est plus », *Journal de Genève*, n°63, 16 mars 1989, p. 12., Le Tempsarchives, en ligne, https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1989_03_16/1 [consulté le 20.05.2024].

¹⁵⁹ Ibid.

¹⁶⁰ Ibid.

¹⁶¹ SCHUMACHER Jean-Jacques, « Hommage à Jean Vincent », *L'Impartial*, n°34097, 109^{ème} année, 22 mars 1989, p. 31., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19890322-01.2.153> [consulté le 20.05.2024].

¹⁶² Ibid.

Conseiller national du PdT. Pierre Schmidt, dans *La Lutte syndicale*, écrivit avec gravité : « Jean Vincent, l'infatigable, a quitté ce monde. Il fut un des acteurs les plus brillants de la scène politique de notre pays et du canton de Genève »¹⁶³. Ce qualificatif était souvent utilisé dans le cas de Jules Humbert-Droz ; en revanche, Léon Nicole fut souvent qualifié de « tribun »¹⁶⁴ par une partie de la presse suisse, mais jamais d'acteur brillant de la scène politique du canton ou du pays. Or, cette autre grande figure de la gauche romande, personnalité forte de l'entre-deux-guerres, avait connu un parcours politique aussi sinueux que celui de Jules Humbert-Droz, mais couronné d'un succès bien moindre. Néanmoins, *La Sentinelle* tut le passé communiste de Léon Nicole en écrivant ce paragraphe chargé de sens :

« L'heure n'est pas à la polémique, nous avons simplement voulu, à l'instant de la disparition de l'homme que fut Léon Nicole, rappeler son souvenir aux anciens et dire aux jeunes quel fut son combat. Au moment où ce lutteur acharné nous quitte, il est utile, pensons-nous, de souligner que les adversaires de ce tribun, comme ses amis, seront unanimes pour marquer leur estime à l'homme intègre que fut le disparu, qui a accompli son devoir en faveur des travailleurs au plus près de sa conscience »¹⁶⁵.

À lire les socialistes neuchâtelois, sa carrière s'arrêta dès 1936 et la défaite aux élections cantonales. Les années de l'exclusion, de la Seconde Guerre mondiale, de la fondation du PST et de la création du parti progressiste ne suscitaient rien de plus qu'une simple évocation. Du côté de la presse bourgeoise, le ton différait quelque peu. Elle soulignait, d'abord, son appartenance au mouvement communiste sous des titres assez évocateurs :

« Le vieux lutteur communiste Léon Nicole est mort »¹⁶⁶ ; « PdA-Gründer Léon Nicole gestorben (Le fondateur du PdT est décédé) »¹⁶⁷ ; « Fondateur du parti du travail, Léon Nicole

¹⁶³ SCHMIDT Pierre, « La gauche romande est en deuil », *La Lutte syndicale*, n°12/13, 70^{ème} année, 22 mars 1989, p. 6., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LLS19890322-01.2.22> [consulté le 20.05.2024].

¹⁶⁴ PIGUET Louis, « La mort de Léon Nicole : Une page d'histoire du monde ouvrier qui se tourne », *La Sentinelle*, n°146, 76^e année, 30 juin 1965, p. 8., E-neswspapper, en ligne, [consulté le 20.05.2024].

¹⁶⁵ Ibid.

¹⁶⁶ « Vieux lutteur communiste Léon Nicole est mort », *Le Nouvelliste du Rhône*, n°146, 5^e année, 30 juin 1965, p. 3., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=NVE19650630-01.2.30> [consulté le 20.05.2024].

¹⁶⁷ « PdA-Gründer Léon Nicole gestorben », *Thuner Tagblatt*, n°149, 89^e année, 30 juin 1965, p. 3., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=TTB19650630-01.2.19> [consulté le 20.05.2024].

est mort »¹⁶⁸ ; « Morto Leon Nicole ex capo dei comunisti nostri (Mort de Léon Nicole ex-chef de nos communistes) »¹⁶⁹,

Elle présentait surtout de manière plus complète la biographie du personnage et son engagement au sein du mouvement social-démocrate suisse. À l'instar de Jules Humbert-Droz, Léon Nicole avait croisé les grands événements historiques de l'histoire suisse et mondiale. Le Genevois fut un acteur discret de la grève de 1918, mais un personnage de premier ordre lors du massacre de Plainpalais en 1932. Il connut la condamnation devant les tribunaux (1932-1933) et les arcanes du Conseil d'État à Genève. Ses positions en faveur de l'URSS et du pacte germano-soviétique le conduisirent à la rupture avec le PSS, parcours assez classique d'un révolutionnaire en désaccord avec le réformisme. Léon Nicole se réinventa et prit ses distances avec la social-démocratie, en participant, notamment, à la fondation du PST. Loin d'être communiste aux yeux de Jules Humbert-Droz, Léon Nicole devint le symbole du cadre stalinien. Or, par rapport au parcours de Jules Humbert-Droz, celui de Léon Nicole reprenait un certain « sens de l'histoire », celle qui vit les ébranlements de la révolution de 1917 et les soubresauts du Temps des passions. Léon Nicole incarnait le militant socialiste attiré par le modèle soviétique et la victoire de l'armée de rouge contre le fascisme. Du côté de Jean Vincent, nous étions confrontés au militant communiste qui suivit, avec peu de variation, les évolutions politiques de son parti. Les journaux tenaient à l'enfermer dans « le microcosme communiste » et à faire de son parcours l'incarnation du cadre communiste qui ne sut jamais dépasser le stalinisme. Aussi, sa mort coïncidait avec « des problèmes structurels en Europe de l'Est [...] qui ébranlaient les fondements de la moitié du continent »¹⁷⁰. Alors que, Léon Nicole et Jules Humbert-Droz moururent à une époque où l'URSS exerçait une certaine hégémonie à l'échelle internationale, le pays jouissait d'une importante assise auprès des nouveaux pays nés du processus de décolonisation. Leur mort coïncidait, aussi, avec la période de la coexistence pacifique, au cours de laquelle les relations est-ouest s'améliorèrent. Par ailleurs, leur parcours restait différent de celui de Jean Vincent. En effet, si le premier se fit exclure du Parti suisse du Travail et créa un parti progressiste davantage stalinien et complètement groupusculaire ; le second, quant à lui, se fit exclure du PC et fit carrière dans les courants marxistes de la social-démocratie suisse. La

¹⁶⁸ « Fondateur du parti du travail, Léon Nicole est mort lundi, âgé de 78 ans », *L'Impartial*, n° 26 848, 85e année, 30 juin 1965, p.11., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19650630-01.2.7> [consulté le 20.05.2024].

¹⁶⁹ « Morto Leon Nicole ex capo dei comunisti nostri », *La voce delle Valli*, n°26, 17e année, 3 juillet 1965, p.1., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=VDV19650703-01.2.7.1> [consulté le 20.05.2024].

¹⁷⁰ KERSHAW Ian, *L'âge global*, 2016 [2014], Op.cit., p. 422.

mort des deux anciens leaders communistes des années 1930 aux années 1950 tournait une page dans un monde encore inchangé. Alors que la mort de Jean Vincent accompagnait « l’implosion du bloc soviétique »¹⁷¹ et faisait naître l’espoir de toute une bourgeoisie de voir mourir le communisme et, avec lui, ses velléités révolutionnaires. La notice nécrologique de Jean Vincent reprenait, en filigrane, l’oraison funèbre du communisme soviétique. Dans celles de Jules Humbert-Droz, dominait le modèle de l’engagement passionné pour une cause que les auteurs ne considéraient pas toujours comme bien fondée, mais dont il avait atténué le contenu révolutionnaire. Léon Nicole incarnait, quant à lui, un autre profil, celui du cadre stalinien « à la personnalité [...] complexe »¹⁷², analyse psychologique qui assimilait l’engagement stalinien à une forme d’aliénation mentale qui aurait joué sur la psyché de ses adeptes. Par ailleurs, la presse bourgeoise se plaisait à renvoyer les militants communistes dont les carrières s’étaient déroulées uniquement au sein du PC à un relativisme temporel concernant l’évolution du communisme. Ainsi, l’absence de Jean Vincent aux événements de Plainpalais, en raison de son voyage en Chine pour le compte de l’Internationale communiste, lui faisait rater sa participation à un mythe fondateur de la gauche helvétique. Ce n’était pas le cas de Léon Nicole, acteur majeur de cet événement, ni de Jules Humbert-Droz qui était déjà revenu en Suisse. L’absence à de tels événements annihilait toute possibilité d’être autre chose qu’un « fonctionnaire » communiste. Jean Vincent fut souvent victime de cette image, alors que Jules Humbert-Droz, lui aussi fonctionnaire des différents appareils communistes, échappait à cette malédiction. Ainsi, ces mêmes journaux se montraient plus bienveillants à l’égard de la période kominternienne de Jules Humbert-Droz, car elle se présentait, à leurs yeux, comme la période la plus démocratique de l’IC. La destitution du communiste suisse sur ordre de Staline sonnait comme la fin de « l’ère démocratique » et le début du stalinisme. Son opposition au secrétaire du PC bolchévique effaçait son soutien au régime, et son image s’en trouvait améliorée. Ici, encore, la presse bourgeoise souhaitait réinscrire la carrière politique de l’ancien secrétaire du SPS dans « le sens d’une histoire », celle de la dénonciation des crimes staliens et du « totalitarisme ». Jules Humbert-Droz jouissait d’une image moins écornée par sa participation à la période stalinienne que ne pouvait l’être celle de ses anciens camarades ou alliés de parti.

¹⁷¹ AZAM Nicolas, « Ni stalinien, ni social-démocrate » : Le PCF face aux controverses sur la mort du communisme (1889-1994), *Revue d’études comparatives Est-Ouest*, N°2-3, 2019, p. 111.

¹⁷² J-D. C, « La mort de Léon Nicole », *Journal de Genève*, n°149, 30 juin 1965, p.11., Le Tempsarchives, en ligne, https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1965_06_30/1 [consulté le 20.05.2024].

De Jean Vincent à Köni Mayer en passant par Marino Bodenmann ou Karl Hofmaier, aucun autre dirigeant du mouvement communiste de l'époque n'eut le même traitement que Jules Humbert-Droz. Il mêlait à la fois un zeste d'admiration pour son engagement en faveur de la classe ouvrière, et un soupçon d'indulgence pour son engagement communiste. Aidé, en cela, par le fait qu'il avait été exclu du parti pendant la Seconde Guerre mondiale. Mais le sentiment prédominant restait la critique à l'encontre de son « aveuglement » pendant la période stalinienne, sans pour autant en faire un élément répulsif. Le couple Humbert-Droz représentait la fureur de l'engagement intégral en faveur de la classe ouvrière, de la justice sociale et du socialisme. Pourtant, malgré ce concert de louanges posthumes, les hommages des autorités chauds-de-fonnières à Jules et Jenny Humbert-Droz demeurèrent discrets ou inexistants. La toponymie de la ville de La Chaux-de-Fonds fit l'objet d'une étude dans les colonnes de l'*ArcInfo*, au cours en octobre 2018. Les conclusions se firent sans appel, sur 115 noms de rue qui honoraient une personnalité, seulement « 7 [étaient] des femmes pour 108 hommes », soit « une part féminine de 6,5 % »¹⁷³. Parmi ces noms, treize étaient des personnalités politiques et tous des hommes. Ainsi, seulement deux appartenaient au mouvement ouvrier et socialiste : le Dr Coullery et le député Charles Naine¹⁷⁴. Les autres figures politiques renvoyaient à la guerre du Sonderbund (Général Dufour), au soulèvement de mars 1848 (Fritz Courvoisier, Auguste Bille — avocat — et Alexis-Marie Piaget)¹⁷⁵, ou au passé français du canton : Stavay-Mollondin¹⁷⁶ (gouverneur des Orléans-Longueville). Peu de place était laissée aux hommes et femmes politiques du XX^e siècle. Concernant les bâtiments, la présence du mouvement ouvrier restait, elle encore, minime. La Maison du peuple, 68, rue de la Serre et la Coopérative André Corswant, 7, rue de la Versoix constituaient les principaux lieux de mémoire de la classe ouvrière chauds-de-fonnière. Le nom de Jules Humbert-Droz était absent de l'espace chauds-de-fonnier. Pour remédier à cette absence dans la région, l'historien Raoul Cop interpella le Conseil communal afin « d'honorer la mémoire de Jenny Humbert-Droz, morte à l'âge de 107 ans »¹⁷⁷. Or, le Conseil ne légiféra aucunement sur le sujet¹⁷⁸ et la rue Jenny Humbert-Droz ne vit pas le

¹⁷³ WILLEMIN Nicolas, « Où sont les femmes dans nos rues ? », *ArcInfo*, n°231, 27 octobre 2018, p.2., E-newsletter, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=ARC20181027-01.2.7> [consulté le 20.05.2024].

¹⁷⁴ Carte de La Chaux-de-Fonds, 2018.

¹⁷⁵ Carte de La Chaux-de-Fonds, 2018.

¹⁷⁶ Carte de La Chaux-de-Fonds, 2018.

¹⁷⁷ WILLEMIN Nicolas, « Où sont les femmes dans nos rues ? », *ArcInfo*, n°231, 27 octobre 2018, Op.cit.

¹⁷⁸ VLCF-Site de municipalité de La Chaux-de-Fonds, Rapports de gestion, 2018-2021., en ligne, <https://www.chaux-de-fonds.ch/rapports-et-reglements/> [consulté le 21.05.2024].

jour. Seule une plaque, au « 10, impasse des Clématites »¹⁷⁹, portait la trace de la présence de Jules Humbert-Droz, ancienne figure militante de la région, dans la ville. Elle se situait, sans grande surprise, sur le mur de la bâtisse habitée jadis par ses parents et lui-même. La plaque fut inaugurée en 1991, année du centenaire de la naissance de l'ancien kominternien et date du colloque international consacré à l'enfant du pays. La courte notice figurant sur ladite plaque effaçait complètement son passé socialiste et communiste. Seul son engagement internationaliste et pacifique méritait, apriori, l'attention des passants et du Conseil municipal. Or, « feu Pierre Hirsch et l'historien Marc Perrenoud auraient souhaité une référence explicite au socialisme »¹⁸⁰. Mais, nous étions en 1991, et le socialisme ne faisait plus recette à l'échelle européenne. Le socialisme soviétique s'effondrait ; l'Allemagne connaissait la réunification, le pouvoir mitterrandien se trouvait en difficulté et le PS suisse n'était plus le premier parti du pays¹⁸¹. Le militant Humbert-Droz devait apparaître sous un jour plus consensuel. Par ailleurs, son parcours politique permettait de se concentrer sur le pacifisme et l'internationalisme, deux valeurs cardinales que nous retrouvons aussi bien dans les milieux socialistes que communistes et chrétiens. Cette euphémisation paraissait plus difficile à soutenir lorsqu'il s'agissait d'une figure aussi clivante que celle du Genevois Léon Nicole. Pourtant, en 1988, « Lucien Lacroix [proposa] de débaptiser la rue du Pré-Jérôme pour lui donner le nom de Léon Nicole »¹⁸². Elle se situait au cœur de la ville, à proximité des Hôpitaux universitaires de Genève, non loin de Plainpalais et dans un secteur plutôt fréquenté¹⁸³. « La pétition [donna] lieu à un long débat au Grand Conseil et [connut] un certain écho dans la presse locale »¹⁸⁴. L'octroi d'un changement de toponymie n'allait pas de soi, et il fut refusé par la majorité de droite du Grand Conseil. Ce dernier était composé de 22 libéraux, 14 centristes, 13 radicaux et 9 vigilances (parti nationaliste et xénophobe)¹⁸⁵. Tous se prononcèrent contre l'apposition du nom Léon Nicole à

¹⁷⁹ RENK Hans-Peter, « Monuments, statues et plaques commémoratives du mouvement ouvrier dans le canton de Neuchâtel », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, 33^{ème} année, 2017, p.63.

¹⁸⁰ Ibid.

¹⁸¹ OFS, Statistique électorale, Élections au Conseil national : force des partis par canton de 1971 à 2019., en ligne, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique.assetdetail.11048425.html> [consulté le 21.05.2024].

¹⁸² « Plaidoyer pour une rue Léon Nicole », *Journal de Genève*, n°110, 13 mai 1988, p.18., Le Tempsarchives, en ligne, https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1988_05_13/18/article/9390720/ [consulté le 20.05.2024].

¹⁸³ Carte de Genève, 1988.

¹⁸⁴ DONGEN Luc Van, « Léon Nicole (1887-1965) : histoire et mémoire », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, N°11-12, 1995-1996, p.64.

¹⁸⁵ AEG, Statistiques électorales, Élections du Grand Conseil, depuis 1930. Répartition des 100 sièges de députés, par parti, en ligne, https://statistique.ge.ch/domaines/17/17_02/tableaux.asp#1 [consulté le 20.05.2024].

une rue fréquentée de Genève. « La majorité ne [voulait] pas donner à une rue le nom d'une personnalité qui [divisait] encore si profondément l'opinion publique »¹⁸⁶. La journaliste Françoise Buffat évoqua la figure de Léon Nicole en la comparant à celle de Christian Grobet, alors candidat puis député d'Alliance de gauche, dont les positions soulevaient quelques polémiques du côté de la droite et du PS. Jugé trop radical, il instillait une certaine crainte à l'aile droite du PSS et au camp bourgeois :

« À 52 ans, Christian Grobet continue d'être un personnage controversé : adulé par les uns, détesté par les autres, depuis Léon Nicole, aucun politicien genevois n'a suscité autour de sa personne autant de polémiques, autant d'inimitiés »¹⁸⁷.

Le collectif pour la mémoire du 9 novembre 1932 intervint pour demander l'apposition d'une plaque au nom de Léon Nicole¹⁸⁸. Finalement, ce fut la municipalité qui prit l'initiative de lui attribuer, à titre posthume, le nom d'une rue au cœur des Pâquis. Le lieu ne fut pas choisi par hasard, les Pâquis ayant été un quartier populaire¹⁸⁹ et un lieu de la mémoire ouvrière :

« Par une décision de la Ville de Genève du 22 octobre 1993, entérinée par le Conseil d'État le 10 décembre, les autorités municipales, représentées par la conseillère administrative socialiste Jacqueline Burnand, et l'écrivain genevois Georges Haldas, inaugureront le 1^{er} mai 1994, devant un public clairsemé, un tronçon de rue portant le nom de l'ancien tribun »¹⁹⁰.

L'invisibilisation spatiale de la mémoire des Humbert-Droz ne signifiait pas que leur mémoire fût clivante et leur figure honnie. Elle semblait moins difficile à porter par les milieux socialistes et bourgeois que celle de Léon Nicole. En 1991, année du Centenaire de Jules Humbert-Droz, « une Humbert-Droz mania » s'était emparée de La Chaux-de-Fonds. La presse locale ne publia pas moins de 69 articles, dont la plupart traitaient du couple et de ses diverses activités militantes¹⁹¹. L'annonce du colloque Jules Humbert-Droz se fit en grande pompe et fut présentée comme un événement local aux dimensions internationales. Il dura quatre jours

¹⁸⁶ BUFFAT Françoise, « Rue Léon-Nicole : c'est non ! », *Journal de Genève*, n°276, 25 novembre 1988, p.24. Le Tempsarchives, en ligne, https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1988_11_25/1 [consulté le 20.05.2024].

¹⁸⁷ BUFFAT Françoise, « Christian Grobet, le plus controversé », *Journal de Genève*, Op.cit., n°260, 6-7 novembre 1993, p. 17. Le Tempsarchives, en ligne, https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1993_11_06/1 [consulté le 20.05.2024].

¹⁸⁸ DONGEN Luc Van, « Léon Nicole (1887-1965) : histoire et mémoire », 1995-1996, Op.cit., p. 70.

¹⁸⁹ BCUL, Presse, LEITER Martial, « Un quartier en consultation », *Domaine public*, n°490, 1^{er} mars 1979, 16^{ème} année, p.7., en ligne, <https://doi.org/10.5169/seals-1016392> [consulté le 21.05.2024].

¹⁹⁰ DONGEN Luc Van, 1995-1996, Op.cit., p.68.

¹⁹¹ Recherche sur Jules Humbert-Droz, années 1990, E-neswspapper.

complets, du lundi 25 septembre au samedi 28 septembre 1991¹⁹². Par ailleurs, le « Club 44 »¹⁹³ organisa une exposition sur la période kominternienne de l'ancien secrétaire de l'IC, durant le mois de septembre et d'octobre 1991¹⁹⁴. La bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, lieu de dépôt du fonds privé Humbert-Droz, accueillit aussi l'exposition « Jules Humbert-Droz 1891-1971 : Une vie pour le socialisme, la liberté et la paix »¹⁹⁵. La même année — et nous l'avons déjà mentionné — la ville décida d'apposer une plaque commémorative en l'honneur de Jules Humbert-Droz le 27 septembre 1991¹⁹⁶. Enfin, les festivités débouchèrent sur la parution d'un numéro spécial de la *Nouvelle revue neuchâteloise* ainsi que d'une publication sous format livre comprenant les actes du colloque. Tous ces temps scientifiques ou de vulgarisation n'éclairaient pas les mêmes périodes du parcours de Jules Humbert-Droz. Le « Club44 » et le colloque de la Fondation Humbert-Droz portaient, essentiellement, sur la période communiste et kominternienne, alors qu'à « la Bibliothèque de la ville évoquait surtout sa jeunesse et ses premières années d'engagement : « une vingtaine de thèmes couvriront la carrière totale de J. Humbert-Droz, de la période pastorale de jeunesse aux dernières années de sa vie »¹⁹⁷. Colloques, expositions et commémorations poussèrent le journaliste de *FAN-L'Express* à préciser que ces démarches se démarquaient de la « grand-messe communiste »¹⁹⁸. L'article suggérait que des protestations avaient été émises, mais nous n'en trouvons pas de trace. Le panégyrique d'Humbert-Droz, au début de la décennie 1990, était rendu possible, car il avait quitté les instances communistes et s'était rangé du côté de la social-démocratie de gouvernement. Devenu un critique public de l'URSS, son parcours incarnait celui du révolutionnaire assagi. Inversement, les discrètes commémorations de Léon Nicole et l'absence de celles-ci pour Jean Vincent laissèrent à penser qu'il existait une gêne de la part des autorités municipales genevoises. Ces dernières ne souhaitaient pas faire étalage des mémoires de militants communistes restés des soutiens indéfectibles, bien que parfois critiques, de l'Union

¹⁹² « Un colloque de quatre jours », *FAN — L'Express*, n°147, 252^{ème} année, 28 juin 1991, p.14., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=EXR19910628-01.2.61> [consulté le 20.05.2024].

¹⁹³ Salle de Conférence dans laquelle Jules Humbert-Droz avait déjà tenu des conférences.

¹⁹⁴ « Colloque, expositions et films », *L'Impartial*, n°34846, 111^{ème} année, 11 septembre 1991, p.21., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP19910911-01.2.115> [consulté le 20.05.2024].

¹⁹⁵ RENK Hans-Peter, « Monuments, statues et plaques commémoratives du mouvement ouvrier dans le canton de Neuchâtel », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, 33^e année, 2017, p.64.

¹⁹⁶ « Un colloque de quatre jours », *FAN — L'Express*, N°147, 28 juin 1991, Op.cit.

¹⁹⁷ « Colloque, expositions et films », *L'Impartial*, 11 septembre 1991, n°34846, 111^{ème} année, Op.cit.

¹⁹⁸ « Qui était JHD sous la chapka ? Pléiade d'historiens pour le prochain colloque Jules Humbert-Droz ? », *FAN — L'Express*, n°210, 11 septembre 1991, p.12., E-neswspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=EXR19910911-01.2.59> [consulté le 20.05.2024].

soviétique. L'anticommuniste gardait une assise au sein de la classe politique suisse. Par ailleurs, sur le plan politique et militaire, la Guerre froide prit fin au cours de cette année 1991, et « l'Europe n'était plus la même »¹⁹⁹. Loin d'être la fin de l'Histoire, au sens fukuyamien du terme²⁰⁰, elle achevait une histoire, celle « de la compétition entre capitalisme et communisme »²⁰¹. À cette époque, peu d'intellectuels s'émurent publiquement de la disparition du régime soviétique. L'historien Ian Kershaw écrit qu'« en Occident [...] les regrets ne s'étendirent pas au-delà de la minorité racornie — même chez les communistes occidentaux — qui avait cru jusqu'à la fin à la supériorité du système soviétique »²⁰². Or, ce n'était plus le Jules Humbert-Droz communiste que les autorités politiques et scientifiques souhaitaient célébrer, mais une figure locale au parcours international. Plus encore, à travers la figure l'ancien secrétaire de l'IC, le Conseil municipal célébrait La Chaux-de-Fonds, elle-même, et son passé de « ville rebelle » aux horizons politiques pluriels.

Dix ans plus tard, le sujet Humbert-Droz n'était, localement, toujours pas épuisé. Le décès de son épouse, Jenny Humbert-Droz, relança les articles sur le sujet. Au moment de sa mort, Jenny Humbert-Droz se retrouvait enfin dans les nouvelles notices biographiques. Cependant, son centenaire et sa disparition ne donnèrent pas lieu aux mêmes cérémonies que celles dédiées à Jules Humbert-Droz ; et aucune plaque ne fut apposée pour marquer son passage dans la ville. Au mois d'août 2000, la Bibliothèque de la ville organisa, dans le cadre de la Marche mondiale des femmes, une exposition consacrée aux femmes militantes du monde entier. À cette occasion, « un hommage [fut] aussi rendu à Jenny Humbert-Droz », dans lequel, le visiteur pouvait « découvrir une très jolie photo de famille »²⁰³. Une fois encore, Jenny Humbert-Droz restait assimilée à sa famille et au couple qu'elle formait avec Jules Humbert-Droz. La même année, des articles dédiés à ses archives furent publiés et une pièce de théâtre lui fut consacrée, écrite par Michel Beretti et jouée par la troupe du Théâtre populaire romand.

Mais la figure de Jules Humbert-Droz n'avait pas disparu. Au mois de mai 2012, le Chaux-de-Fonnier, Vincent Dubois, offrait un « modeste cadeau à [sa] commune d'origine, Le Locle ». Il fit don « d'un portrait finement dessiné par un crayon anonyme [avec] ces mots en lettres

¹⁹⁹ KERSHAW Ian, *L'âge global*, 2020 [2018], Op.cit., p.488.

²⁰⁰ FUKUYAMA Francis, *The End of history and the last man*, London, Penguin Books, 1992

²⁰¹ KERSHAW Ian, *L'âge global*, 2020 [2018], Op.cit., p.487.

²⁰² Ibid. p. 486.

²⁰³ BROSSART Irène, « Clin d'œil : Marche mondiale des femmes 2000 », *L'Impartial*, n° 37 560, 25 août 2000, p.4., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP20000825-01.2.23> [consulté le 20.05.2024].

rouges : « *J. H. Droz, champion des ouvriers* »²⁰⁴. Le Locle était aussi la ville d'origine de la famille Humbert-Droz. Et Vincent Dubois voulait inscrire l'engagement du Chaux-de-Fonnier dans le sillage de celui de son père, le médecin et conseiller popiste Jean-Pierre Dubois, ainsi que celui des militants récemment décédés (Jean Klaus et Frederic Blaser)²⁰⁵. La cérémonie du don se déroula dans la salle du Conseil communal du Locle, immortalisée, ci-dessous, par David Marchon.

²⁰⁴ RON, « Cadeau de reconnaissance à une ville belle et rebelle », *L'Impartial*, N° 41 119, 26 mai 2012, p.8. E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP20120526-01.2.36> [consulté le 20.05.2024].

²⁰⁵ RON, « Cadeau de reconnaissance à une ville belle et rebelle », *L'Impartial*, N° 41 119, 26 mai 2012, p.8. E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP20120526-01.2.36> [consulté le 20.05.2024].

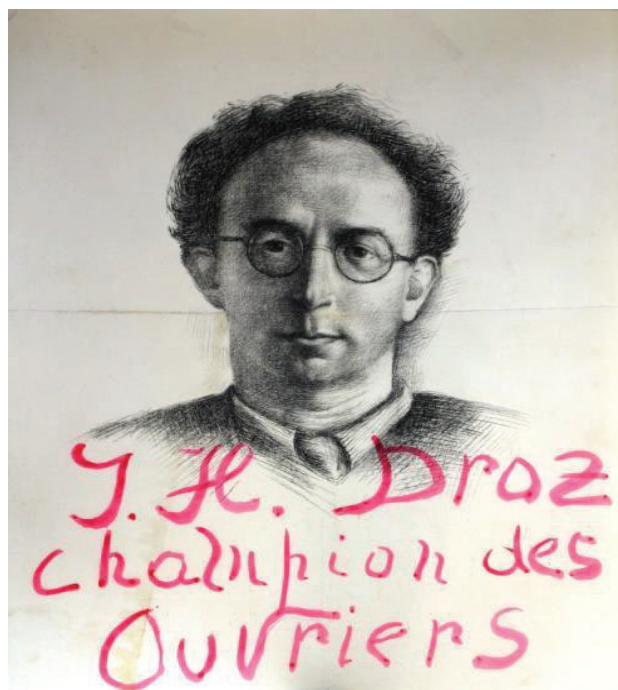
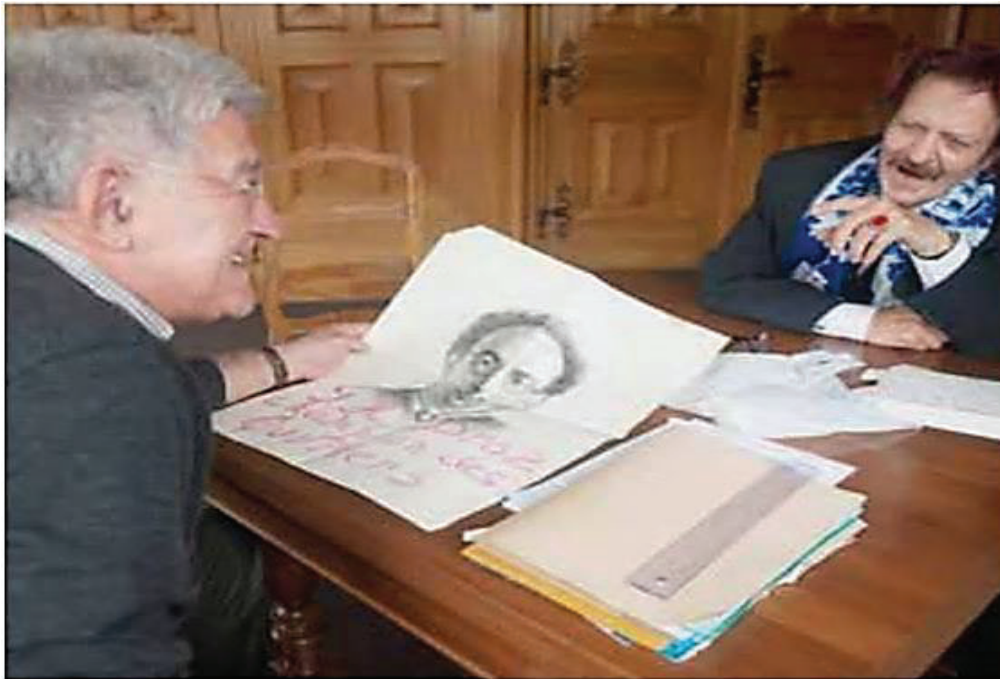


Figure 33 : Don du portrait de JHD par Vincent Dubois (à droite) au Conseiller communal popiste du Locle, Marcello Droguett (à gauche), mai 2012, (photographie de David Marchon)²⁰⁶. Figure 34 : Lithographie représentant JHD, 59x45 cm, datant de 1920-1930²⁰⁷.

²⁰⁶ RON, « Cadeau de reconnaissance à une ville belle et rebelle », *L'Impartial*, n°41 119, 26 mai 2012, p.8., E-newspapper, en ligne, <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP20120526-01.2.36> [consulté le 20.05.2024].

²⁰⁷ Musée Moulin du Col-des-Roches, Estampes, S 097 MH, Lithographie représentant Jules Humbert-Droz, 1920-1930, en ligne, <https://mus-e.nc.ch/app/eng1/f?p=135:8> [consulté le 21.05.2024].

La lithographie trouva sa place dans un musée, celui des Moulins du Col-des-Roches, qui se situait dans la partie occidentale de la vallée locloise, à 7 km de la frontière française. Anciens moulins datant du XVII^e siècle, le bâtiment du Col-des-Roches devint un abattoir frontalier en 1898, puis un musée à partir de 1988. En 2001, il accueillit sa première exposition permanente sur « l'histoire des moulins et de la région »²⁰⁸. Si Jules Humbert-Droz était, et est toujours, exposé dans un Musée loclois, il a aussi une présence discrète dans les musées chaux-de-fonniers. Le musée d'histoire de la ville de La Chaux-de-Fonds expose quelques photographies de la grève générale de 1918, sur lesquelles l'ancien pasteur se trouve immortalisé²⁰⁹. Elles trônent dans la même pièce que la plaidoirie imprimée de Charles Naine. En 2017, cent ans après l'état de siège à La Chaux-de-Fonds, le couple avait droit à une balade d'auteur à travers leur ville. La déambulation citadine s'intitulait : « Jules et Jenny Humbert-Droz : un couple à Moscou... et à La Chaux-de-Fonds »²¹⁰. Dimensions internationale et locale s'entrecroisaient. Les auditeurs se trouvaient autant à La Chaux-de-Fonds que dans les quartiers de Moscou, au sein du pouvoir kominternien. Muriel Matile et Jean-Louis Giovannoni lisaient des extraits des mémoires du couple, ainsi que divers écrits laissés sur leur passage. L'initiative était soutenue par la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds et Gérard Donzé, alors responsable du fonds Jules Humbert-Droz. La visite débutait devant l'ancien manège, sur la rive gauche de la voie ferrée, transformée, à partir de 1863, en « habitation collective » pour les personnes issues de classes populaires. Puis, elle se poursuivait devant le Musée des beaux-arts, près de la Gare Centrale, là où se déroulèrent les événements du 11 novembre 1918. Ensuite, les marcheurs se rendaient au Grand Temple, dans lequel le théologien Humbert-Droz fut ordonné pasteur en septembre 1914. Après s'être rendus au cœur de la vieille ville, les participants se dirigeaient vers la place des Brigades Internationales, afin de rappeler l'engagement de certains Chaux-de-fonnier et Chaux-de-fonnières en faveur de l'Espagne républicaine. À ce propos, notons que la Place des Brigades Internationales, aujourd'hui, n'apparaît plus sur la carte de la ville, ni même sur les applications d'orientation. Puis, le groupe se rendait au 31bis, Rue du Parc, où se situait le « dernier domicile du couple ». La balade prenait fin au 8 de la Rue de la Serre qui abritait la Maison du peuple²¹¹. Lieu important de la mémoire ouvrière chaux-de-fonnière, elle accueillait l'Union ouvrière et les réunions du PSN, du syndicat et du PC. Si le passé ouvrier de la ville fut

²⁰⁸ Moulins souterrains du Col-des-Roches, Op.cit.

²⁰⁹ VLCF-Musée d'histoire de la ville de La Chaux-de-Fonds, « Collections » : <https://mhcdf.ch/collections/> [consulté le 21.05.2024].

²¹⁰ « Jules et Jenny Humbert-Droz : un couple à Moscou... et La Chaux-de-Fonds », *1000 m d'auteurs*, 25 mars 2017, en ligne, <https://1000metresdauteur-e-s.com/jules-et-jenny-humbert-droz/> [consulté le 21.05.2024].

²¹¹ Ibid.

souvent mis en avant en rappelant, notamment, qu'elle fut une cité horlogère, il n'en fut pas de même pour ses traditions socialistes et révolutionnaires. La Maison du peuple restait un « lieu de mémoire » qui « pouvait couvrir toute unité significative »²¹². Avec « la volonté des hommes et le travail du temps elle est devenue un élément symbolique du patrimoine de la communauté, et à la limite, de n'importe quelle communauté »²¹³. Si aujourd'hui, elle rappelle un passé dont le souvenir est encore vif auprès des militants du mouvement ouvrier local, elle incarne, aux yeux des autres habitants, un morceau révolu de leur passé. Dans le cadre de la balade consacrée au couple Humbert-Droz, La Maison du peuple rassemblait l'ensemble des facettes de leur mémoire politique : socialisme, communisme, pacifisme et internationalisme. Elle permettait d'aborder autant son passé communiste que son engagement pacifiste et socialiste. Mais Muriel Matile et Jean-Louis Giovannoni, soulignaient davantage ses actions au sein mouvement socialiste et son rôle au sein de la rédaction de *La Sentinelle*²¹⁴. Aussi, l'engagement communiste de Jules Humbert-Droz se retrouvait, une fois encore, relégué à une activité extraterritoriale située par-delà les frontières, en Union soviétique²¹⁵. Son activité au sein du PC suisse et l'exclusion qui s'ensuivit n'étaient évoqués qu'à travers les liens, souvent exagérés, qu'il entretenait avec Lénine et Staline. Les auteurs de la courte biographie reprenaient, au passage, la mémoire forgée par l'intéressé qui consistait à magnifier son opposition précoce au stalinisme²¹⁶. Or, le synopsis de la balade donnait le ton, les participants n'avaient à disposition que des « extraits des Mémoires de Jules Humbert-Droz et du livre de Jenny consacré à son mari », ainsi que « Divers autres écrits de Jules Humbert-Droz »²¹⁷. L'autoproduction était mise à l'honneur sous le patronage de Gérard Donzé, responsable du Fonds Humbert-Droz à la Bibliothèque de la Ville²¹⁸. Par ailleurs, « l'extrait témoin » provenait du tome 1 des Mémoires de Jules Humbert-Droz, au moment où celui-ci entra au service du Komintern²¹⁹. Le passage narrait, plus précisément, la rencontre entre le Chaux-de-Fonnier et Lénine²²⁰. La balade littéraire s'inscrivait dans la valorisation mémorielle du parcours politique des Humbert-Droz, personnalités connues qui côtoyèrent des grands noms du mouvement ouvrier.

²¹² NORA Pierre, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des histoires, 2011, p.159.

²¹³ Ibid.

²¹⁴ « Jules et Jenny Humbert-Droz : un couple à Moscou... et La Chaux-de-Fonds », *1000 m d'auteurs*, 25 mars 2017, en ligne, <https://1000metresdauteur-e-s.com/jules-et-jenny-humbert-droz/> [consulté le 21.05.2024].

²¹⁵ Ibid.

²¹⁶ Ibid.

²¹⁷ Ibid.

²¹⁸ Ibid.

²¹⁹ Jules Humbert-Droz, 1969, Op.cit., pp.419-420.

²²⁰ « Jules et Jenny Humbert-Droz : un couple à Moscou... », *1000 m d'auteurs*, Op.cit. 25 mars 2017,

Les articles journalistiques ou les entreprises de valorisation locales aimaient à rappeler le rayonnement international de son engagement politique, sa voix au sein du Komintern et son opposition à Staline. En mars 2017, ce passé plaisait toujours autant. Il conférait une dimension internationale à la ville de La Chaux-de-Fonds et faisait rentrer l'ancien secrétaire du PSS dans le cénacle des « personnalités locales », au même titre que Le Corbusier (Charles-Édouard Jeanneret-Gris), Blaise Cendrars ou Louis Chevrolet. On perçoit mieux ce fait dans les numéros estivaux de l'*Hebdo*, magazine généraliste appartenant au Groupe Ringier. L'hebdomadaire n'oubliait pas la figure du Chaux-de-Fonnier, et ce dernier trônait en bonne place au Panthéon « des héros de votre canton », rubrique estivale qui se plaisait à retracer le parcours de figures marquantes des cantons francophones. Jules Humbert-Droz fut le seul socialiste et communiste à être cité. Charles Naine, Édouard-Pierre Graber, Léon Nicole, Pierre Jeanneret-Miniski, ainsi que Jean Vincent ne furent point de la partie. L'ancien secrétaire de l'IC se retrouvait au côté de politiciens radicaux (Maurice Barman — Valaisan²²¹, Ami Chessex — Vaudois²²²) ou conservateurs (Georges Python — Fribourgeois²²³, Gustave Ador — Genevois²²⁴). Son nom était associé, indirectement, à des personnalités historiques telles que la Comtesse Isabelle de Neuchâtel, le patriote genevois Hugues Besançon et des militaires comme Louis D'Affry – commandant de l'armée du Rhin de 1791-1792²²⁵ –, le Major Jean-Daniel Abraham Davel – Fribourgeois et mercenaire ²²⁶ – et Antoine Jomini – adjudant commandant de l'armée napoléonienne et Vaudois²²⁷. Par ailleurs, le Chaux-de-Fonnier se retrouvait aux côtés de personnes de la société civile, soit à la renommée internationale, tel que Nicolas G. Hayek — Fondateur de Swatch, – ou à la dimension locale comme le marchand Gaspard Stockalper de la

²²¹BCUL, Presse, GRENIER Yves, « Créateur du Valais moderne », *L'Hebdo*, N°29, semaine du 21 juillet 2016, p. 45., en ligne, <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/236612/view?page=1&p=separate> [consulté le 21.05.2024].

²²² ROULET Yelmarc, « L'inventeur de la Rivera vaudoise », *L'Hebdo*, n°28, semaine du 14 juillet 2016, p. 48., en ligne, <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/236628/view?page=1&p=separate&tool=info> [consulté le 21.05.2024].

²²³ BCUL, Presse, BURRI Julien, « Deuxième fondateur de Fribourg », *L'Hebdo*, N°30, semaine du 28 juillet 2016, p.49.

²²⁴BCUL, Presse, DUBAS Sébastien, « homme d'État par excellence », *L'Hebdo*, n°27, semaine du 07 juillet 2016, p. 47., en ligne, <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/236592/view?page=1&p=separate&tool=info> [consulté le 21.05.2024].

²²⁵CZOUZ-TORNARE Alain-Jacques, « Louis D'Affry », *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), version du 12.06.2001, en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/005798/2001-06-12/> [consulté le 19.06.2023].

²²⁶ COUTAZ Gilbert, « Major Jean-Daniel Abraham Davel », *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), version du 22.08.2005, en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017814/2005-08-22/> [consulté le 19.06.2023].

²²⁷ EGGLEER Jean-Jacques, « Antoine Jomini », *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), version du 17.02.2009., en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/020402/2009-02-17/> [consulté le 19.06.2023].

Tour²²⁸ et le médecin valaisan Guillaume Perronet²²⁹. Seules les figures du Neuchâtelois Maurice Bavaud et du Tramelot Charles-Albert Gobat se rapprochaient de celle de Jules Humbert-Droz. Le premier tenta à plusieurs reprises de tuer Adolf Hitler et il finit par être exécuté en 1941 pour avoir lutté contre le fascisme²³⁰. Quant au deuxième, il représentait une figure du libéralisme politique iconoclaste du Canton de Neuchâtel, et il demeurait, pour une partie de la bourgeoisie locale de l'époque, « un adepte libre penseur du socialisme »²³¹. Son combat était celui de la paix et de la réconciliation franco-allemande. Mais sa mort, survenue en mars 1914, 'empêcha de connaître le désastre de la Première Guerre mondiale et annihilation de ses efforts. Le journaliste Serge Jubin ne souligna pas la dimension pacifique Jules Humbert-Droz, préférant évoquer son passé de cadre communiste. Nous aurions pu nous étonner de voir le nom de Jules Humbert-Droz plutôt que celui de Fritz Courvoisier, l'un des fondateurs de la république de Neuchâtel et un personnage clé de la révolution de 1848. Cette préférence était, peut-être, à chercher du côté du contexte de rédaction de l'article. Ce dernier fut rédigé en 2016, soit pratiquement cent ans après la condamnation de Jules Humbert-Droz par le Tribunal territorial II pour insoumission. Date tutélaire dans le parcours de notre personnage, elle l'était aussi pour une Suisse qui voulait montrer, en acte, sa résistance face au premier grand massacre mondial. Si la figure de Jules Humbert-Droz restait sur le devant de la scène, celle de Jenny Humbert-Droz se faisait de nouveau plus discrète. Elle ne fut mentionnée que trois fois dans l'ensemble de l'article. Une récurrence qui s'inscrivait dans l'inégale visibilité des figures féminines au sein de cette série estivale. Seules quatre femmes eurent le droit de cité et aucune n'incarnait une figure du féminisme, à l'exception de l'écrivaine Ella Maillard, qui représentait une forme moderne de l'émancipation des femmes²³². Malgré les nombreux articles publiés sur Jenny Humbert-Droz, cette dernière continuait de vivre dans l'ombre de son mari et de pâtir d'une forme de sexisme larvé.

²²⁸ BCUL, Presse, ROULET Yelmarc, « Riche sur la terre comme au ciel », *L'Hebdo*, n°29, Op.cit., p. 45.

²²⁹ BCUL, Presse, BURRI Julien, « Le Guillaume Tell valaisan », *L'Hebdo*, n°29, Op.cit., p. 45.

²³⁰ WEIBEL Luc, « Maurice Bavaud », *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), version du 28.04.2004., en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/043603/2004-04-28/> [consulté le 19.06.2023].

²³¹ STETTLER Peter, « Albert Gobat », *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), version du 31.05.2012, traduit de l'allemand, en ligne, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/004505/2012-05-31/> [consulté le 19.06.2023].

²³² BCUL, Presse, Falconnier Isabelle, « La sainte de Chandolin », *L'Hebdo*, n°29, semaine du 21 juillet 2016, pp.46-47., en ligne, <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/236612/view?page=1&p=separate> [consulté le 21.05.2024].

Si Jules Humbert-Droz réussit à avoir une certaine postérité auprès du grand public et des autorités locales de sa ville de cœur, il en allait différemment dans le champ académique. Le personnage connut plus de difficulté à se frayer un chemin sur les sentiers concurrentiels de la recherche universitaire. Son nom restait certes associé à d'autres personnages connus et reconnus du monde communiste. *Le Livre noir* ne mentionna aucunement l'ancien secrétaire du PC suisse²³³, les auteurs lui préférèrent des figures plus connues, ou jugées telles, comme celles de Eugen Fried, Palmiro Togliatti, Dimitri Manouïlsky ou André Marty. Pourtant, deux ans auparavant, dans un travail sur la SFIC, Stéphane Courtois et Marc Lazar citaient le Chaux-de-Fonnier. Ces derniers évoquèrent, avec une certaine imprécision, le rôle qu'aurait joué Humbert-Droz dans le processus de scission de 1920 au sein de la SFIO²³⁴. Ils parlèrent, sommairement de ses actions au sein du PC français. Les deux auteurs insistèrent, surtout, sur « ses pleins pouvoirs », sa vision du spectre politique au sein du parti « droite, centre, gauche et extrême gauche », ainsi que sur son inquiétude concernant le poids encore prédominant des socialistes sur « les effectifs électoraux prolétariens »²³⁵. Plus loin, les deux auteurs nous rapportèrent un point de désaccord entre Jules Humbert-Droz et Joseph Staline non sur la ligne politique générale à adopter, mais sur l'alliance électorale entre socialistes et communistes. Le premier était défavorable à cette idée, alors que le second la soutenait²³⁶. Ainsi, le communiste suisse incarnait, sous la plume de Stéphane Courtois et Marc Lazar, un militant sectaire et opposé à toute alliance avec les sociaux-démocrates. Cette critique allait à l'encontre du récit mémoriel présenté dans ses mémoires et du discours professé sur les ondes de la RTS²³⁷. Se présentant en opposant de la première heure à ligne politique classe contre classe, l'ancien secrétaire de l'IC aimait rappeler combien il avait œuvré pour rapprocher communistes et socialistes en ces temps troublés de l'entre-deux-guerres²³⁸. Toutefois, le même son de cloche se faisait entendre chez un autre historien du mouvement communiste, Pierre Broué, qui égratignait le « mythe de l'antistalinisme » de Jules Humbert-Droz et de l'opposant intrépide à la politique de classe contre classe. L'ouvrage de Serge Wolikow sur l'IC semble plus nuancé concernant les actions de l'ancien secrétaire du Komintern et son travail au sein des sections nationales. Toutefois, le nom est mentionné peu de fois en comparaison de ceux de Manouïlsky ou Kuusinen. L'acte du

²³³ COURTOIS Stéphane (dir.), *Le livre noir du communisme : crimes, terreur et répression*, Paris, Robert Lafont, coll. Bouquins, 1997, p.832.

²³⁴ COURTOIS Stéphane et Lazar Marc, *Histoire du parti communiste français*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Themis Histoire, 2000 [1995], p. 43.

²³⁵ Ibid., p.73.

²³⁶ Ibid. p. 100.

²³⁷ NICOLE Gaston, « Jules Humbert-Droz », *Personnalités suisses*, 16 février 1971, Op.cit.,

²³⁸ Ibid.

colloque de 1991 sonnait comme le point d'orgue de l'intérêt porté au travail kominternien de Jules Humbert-Droz. Passé cette date, seuls les historiens et historiennes suisses, Peter Huber, Brigitte Studer et Peter Stettler évoquèrent plus longuement le travail de Jules Humbert-Droz au sein du KPS et du mouvement communiste en général. Ainsi, l'historiographie des années 1990 ignorait encore les actions de l'ancien secrétaire de l'Internationale communiste ou elle demeurait critique à l'encontre des postures prises par Jules Humbert-Droz concernant la période bolchévique et stalinienne. Ce constat est encore plus clair lorsqu'il s'agit des études dédiées à la social-démocratie après 1945. Son nom était quelque peu oublié, reflet d'une influence qui n'avait pas cessé de décliner à l'échelle internationale et même nationale. Seule la figure locale ou régionale continuait à subsister dans l'historiographie scientifique.

Outre leurs dimensions locales, Jules et Jenny Humbert-Droz incarnèrent, aussi, une figure romanesque, tirée d'un parcours souvent présenté comme tel. La vie de l'ancien pasteur chaux-de-fonnier se prêtait plutôt bien au genre de l'histoire romancée, celle qui « prétend raconter sous une forme plaisante les événements historiques et la vie de personnages authentiques »²³⁹. Le romancier et journaliste Alain Campiotti se prêta à cet exercice en parlant abondamment du couple Humbert-Droz dans son ouvrage *La Suisse bolchévique*. Ce dernier était consacré aux destins de Suissesses et Suisses gagnés par le communisme. L'histoire était narrée, la plupart du temps, du point de vue du personnage principal, Reynold Thiel. Communiste neuchâtelois au destin hors du commun, Thiel tomba dans l'oubli, sans doute parce qu'il n'était pas un homme public. Il ne s'était jamais présenté à une élection et son appartenance au parti communiste n'était connue que de ses intimes »²⁴⁰. *A contrario*, l'engagement politique de Jules Humbert-Droz était public, connu de tous et pleinement affiché dans la presse. Dans le récit, l'ancien secrétaire de l'IC servait de caution pour l'auteur, afin de donner de donner des clés de compréhension concernant les changements internes du mouvement socialiste et communiste suisse, ainsi que pour décrire les dynamiques de pouvoir au sein du *Komintern*. Jules Humbert-Droz était associé, bien entendu, aux « poids lourds » de la politique kominternienne : Zinoviev, Trotski, Boukharine et Radek. Il rencontrait, avec un grand naturel, Staline et Lénine. Nous avons bien vu qu'il en était un peu autrement dans les faits. L'ancien secrétaire avait côtoyé les deux leaders bolcheviks, sans pourtant être un intime, un proche ou un ennemi mortel. La fiction dépassait les faits et ce livre faisait écho, sans pourtant lui répondre, à l'ouvrage de Remi

²³⁹ GENGEMBRE Gérard, « Le roman historique : mensonge historique ou vérité romanesque ? », *Études*, Vol.10, Tome 413, 2010/10, p.368.

²⁴⁰ CAMPIOTTI Alain, « Thiel le Rouge », *Le Temps*, 19 déc. 2008, le site *Le Temps*, en ligne, <https://www.letemps.ch/archive-import-drupal/thiel-rouge> [consulté le 20.05.2024].

Kauffer *Paris, la rouge capitale mondiale des révolutionnaires et des terroristes*, publié chez Perrin. Ouvrage très problématique, s'il en est un, d'une personne qui passa plus de temps à spéculer sur des récits venus d'ex-communistes qu'à dépouiller les archives institutionnelles, privées ou personnelles. Le *Paris la Rouge* de Kauffer lie, avec de lourds sabots, terrorisme djihadiste et présence de la résistance palestinienne dans les années 1970. Il fait un lien presque téléologique entre la Commune de Paris, les exilés des révolutionnaires et antifascistes du XIX^e et XX^e siècle à Paris, les activités des kominterniens dans la capitale française et l'existence de réseaux liés à l'extrême-gauche européenne. Sa définition de la révolution se résume en cette phrase lapidaire :

« Or, dans la vraie vie sont révolutionnaires tous ceux qui entendent soumettre par le fer et par le feu la société à leur idéologie qui se réclame du progressisme d'extrême-gauche, du néofascisme d'extrême droite ou du salafisme dans sa version radicale et violente »²⁴¹.

À l'aune de cette définition, Jules Humbert-Droz aurait été un adorateur de la violence, et de la terreur. Sa description relève d'un simple fantasme de l'auteur qui se plaît à le décrire comme le « premier œil de Moscou en France »²⁴², lui conférant une « omniprésence »²⁴³ et une omnipotence exagérée. Le journaliste français efface, dans le même temps, l'action de Manuïlsky, pour évoquer le rôle de Lozovsky²⁴⁴. À travers le cas de Jules Humbert-Droz et d'Alexandre Lozovsky, Rémi Kauffer se fonde sur une hypothèse tirée tout droit des complotistes, dénuée de toute réalité historique, celle « d'une complaisance étatique [celle de l'État français] envers les émissaires clandestins de l'URSS »²⁴⁵. Le chapitre sobrement intitulé « Rouge pasteur », entérine une « légende noire » de Jules Humbert-Droz, faisant de lui le premier grand « agent de Moscou », et l'inscrivant, *de facto*, dans la catégorie des espions soviétiques. L'auteur de la bande dessinée OAS reprend à son compte les écrits de Maurice Laporte. Ce dernier présentait l'ancien secrétaire de l'IC comme un « membre de la Loubianka ». La personnalité de Jules Humbert-Droz, son aura publique et ses activités trop politiques invalidaient la thèse de l'agent de Moscou. Aussi, ses études circonstanciées sur l'économie et la politique locale ne faisaient pas de lui un espion. Par ailleurs, sa position sociale n'était en rien intéressante pour divulguer des secrets militaires ou s'adonner à de l'espionnage

²⁴¹ KAUFFER Remi, *Paris la rouge — Capitale mondiale des révolutionnaires et des terroristes*, Paris, Perrin, 2016, p.12.

²⁴² Ibid., p.103.

²⁴³ Ibid.

²⁴⁴ Ibid.

²⁴⁵ Ibid., p.104.

industriel. Il était un membre actif du parti mondial de la révolution qui cherchait à échapper aux polices européennes, afin de pouvoir mener ses activités politiques qui n'étaient pas tolérés en France, en Espagne, en Italie et dans bien d'autres endroits de la vieille Europe libérale, mais anticomuniste. Par ailleurs, Rémi Kauffer a rédigé son ouvrage une année après les attentats du 13 novembre 2015, lui donnant l'idée d'amalgamer les principes du communisme et les actions du terrorisme islamique. La décennie 2010 fut aussi celle d'une période de transition entre les anciennes pratiques militantes de l'altermondialisme né à la fin des années 1990, et celles naissantes d'*Occupy Wall Street*, Nuit Debout et le mouvement des indignés. Trois mouvements qui demeuraient des héritiers de la crise de 2008, et qui répondaient au Printemps arabe et à ses conséquences au Moyen-Orient, au Machrek et au Maghreb, faisant de ces régions de nouveaux foyers révolutionnaires qui inquiétaient une partie de la presse bourgeoise occidentale et les gouvernements conservateurs et libéraux. « En 2017 [...], l'Europe entrait en terre inconnue. Jamais depuis la Seconde Guerre mondiale le continent ne se trouvait face à tant d'incertitudes et d'insécurité »²⁴⁶. Deux contextes différents qui ne manquaient pas de changer la vision mémorielle que l'on pouvait avoir de Jules Humbert-Droz et de ses actions. Cependant, malgré ces changements d'époque, des invariants demeuraient, comme le suggère un anticomunisme solidement ancré dans les écrits de Stéphane Courtois et Rémi Kauffer. Le travail d'Alain Campiotti semblait moins fondamentalement anticomuniste, mais restait très critique du parcours de Jules Humbert-Droz. Le journaliste romancier tomba dans « le piège » tendu par les mémoires de l'ancien secrétaire de l'Internationale communiste, celui qui consistait à appréhender le parcours de notre personnage sous le prisme de la marginalité politique, d'un homme qui ne rentrait pas dans les normes de son temps ou de son organisation. Jules Humbert-Droz incarnait certes une forme de marginalité politique à partir de 1928²⁴⁷ par rapport à d'autres militants tels que Léon Nicole ou Jean Vincent, mais il sut rester homme d'appareil, fût-il communiste ou social-démocrate.

Jamais totalement gagné à la pensée social-démocrate, Jules Humbert-Droz essaya de composer au sein d'un nouveau parti, le PSS post Seconde Guerre mondiale, contre lequel il avait souvent tempêté. Fin organisateur, il reçut rapidement la tâche d'administrer le PS et d'en devenir le porte-voix lors des élections. Attaché à l'analyse marxiste, il combattit les nouvelles formes de réformistes apparus au sein de la social-démocratie européenne, tout en rejetant l'expérience soviétique. Celle-ci donna lieu à une importante autoproduction, au cours de laquelle, il se

²⁴⁶ KERSHAW Ian, *L'âge global...*, 2020, Op.cit., p.664.

²⁴⁷ CAMPIOTTI Alain, *La Suisse bolchévique — Récits du siècle rouge*, Vevey, Éditions de l'Aire, 2017, p.418.

forgea, avec l'aide de Jenny Humbert-Droz, une légende antistalinienne. Elle fut reprise dans les colonnes de la presse bourgeoise au moment où il rendit son dernier souffle. Toujours pacifiste, l'ancien pasteur insoumis aménagea ses vieux principes avec les réalités politiques du moment, sans pour autant contenter l'aile droite du PS et son cortège de patriote. Loin des caricatures anticomunistes souvent véhiculées par les « ex » communistes, il souhaitait suivre une nouvelle voie, celle du socialisme yougoslave, où la liberté de ton lui semblait plus conséquente que chez sa cousine soviétique. Pourtant, il revint, à la fin des années 1960, sur cette expérience qui s'annonçait, une nouvelle fois, comme un désenchantement du socialisme. Cet état fait l'amena à se tourner vers l'État d'Israël et son expérience travailliste. Son soutien inconditionnel pour ce nouvel État n'avait rien à avoir avec les espérances qu'il connût lors de la révolution russe, mère de toutes les révolutions pour cet ancien léniniste contrarié. Un héritage léniniste qu'il ne cessa jamais d'entretenir, y compris au sein de la social-démocratie. Par ailleurs, il essaya de perpétuer l'analyse léniniste lors des événements de Mai 68, alors même qu'une partie de la jeunesse, des ouvriers et du monde paysan vivait à l'heure des débats sur la révolution ou le communisme. Les dernières années de sa vie sonnaient comme le passage de relais d'un homme rempli de contradiction ; chez qui la révolution était dans cœur, dans l'esprit, mais plus vraiment les pratiques militantes. Ces années 1960 résonnaient comme celle de l'écriture des mémoires et la fossilisation de ses vieilles idées révolutionnaires. Son expérience était devenue de l'histoire et son héritage peu à peu oublié. Il survécut, un temps, grâce à une Jenny Humbert-Droz souvent invisibilisée qui essaya, à travers la figure de son mari, de développer son propre récit. Mais là encore, elle avait du mal à briser l'ombre surplombante du *pater* Humbert-Droz.

CONCLUSION

À sa mort, la mémoire de Jules Humbert-Droz dépassait largement les frontières du pays natal. Des personnalités politiques de nombreux pays européens, ainsi que des militants l'ayant connu en Suisse, lui rendirent un hommage appuyé. L'enfant terrible du communisme suisse se présentait sous d'autres aspects, et endossait les habits du parfait militant, animé par la recherche d'une justice sur Terre. Le message était presque christique, faisant de Jules Humbert-Droz le bon berger dévoué au prolétariat. Cette allégorie, Jenny Humbert-Droz la perpétua en travaillant à la mémoire de son mari. Si bien, qu'elle s'effaça au profit du « grand Jules ». Ainsi, nous retrouvons, jusque dans l'entreprise mémorielle du couple, les traces de la société patriarcale et bourgeoise, dans laquelle la femme se trouve invisibilisée. À travers la réécriture

du parcours politique, Jenny Humbert-Droz redonnait une lecture théologique des événements et plaçait le couple dans le rôle des victimes du système stalinien. La Chaux-de-Fonnière ne ménagea pas ses efforts en passant par tous les canaux de la communication moderne : de la télévision à la radio en passant par la presse écrite. Cette réinterprétation était bien commode et permettait de s'absoudre des questions concernant l'engagement communiste, dans une Suisse toujours aussi anticomuniste. La manœuvre fonctionna en grande partie, car elle permit de conserver pendant près trente ans un portrait presque immaculé de l'ancien pasteur rouge. En effet, l'image qu'il s'était forgée, avec l'aide déterminant de sa camarade et épouse Jenny, servit de matière pour la réécriture de sa vie. En effet aussi bien la presse bourgeoise que la presse sociale-démocrate soulignaient l'antistalinisme précoce du Chaux-de-Fonnier, sans jamais interroger la longévité de sa carrière militante au sein du mouvement communiste. Il devint même l'incarnation du militant radicalisé qui sut s'assagir au fil des années, et après de maints désenchantements. Les seuls sons dissonants vinrent de ses anciens camarades, pour qui le transfuge politique se présentait sous la forme du renégat. Outre les aspects de la trahison, ils critiquèrent ses méthodes d'archivages et de communication des documents appartenant au mouvement communiste. Ces derniers vécurent cela comme une énième trahison, d'un militant qui sut faire preuve d'opportunisme, ou d'intelligence, politique pour bifurquer au sein de sa carrière militante. Par ailleurs, les communistes n'en restaient pas moins animés par la logique des blocs en ces temps de Guerre froide ; et les documents devenaient des armes utilisés contre l'URSS et le prolétariat. Cependant, les socialistes demeuraient, eux aussi, influencés par les logiques entre Est et Ouest. Il fallut attendre la chute de l'URSS, et les premiers travaux universitaires de grande ampleur, pour percevoir une image plus nuancée de Jules Humbert-Droz. Mais l'ouverture des archives soviétiques et la mort de Jenny Humbert-Droz changèrent la donne. Le Chaux-de-Fonnier disparut, progressivement, de la mémoire nationale, pour occuper une place régionale. Dorénavant, il était un enfant du pays, dont les autorités bourgeoises célébraient le parcours comme une figure qui avait rayonné en dehors des frontières cantonales. Les idéaux révolutionnaires du passé laissèrent place à la mise en valeur des idées pacifistes. Celle-ci paraissaient plus en phase avec l'image consensuelle construite à la fin de sa vie.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

Marxiste convaincu, le secrétariat de Jules Humbert-Droz fut une tentative de faire (sur)vivre les références au marxisme au sein du PS suisse. Or, sa quête d'une troisième voie l'amena vers l'internationalisme, où la paix, la fraternité et le socialisme restaient les points cardinaux. Il se voulait, aussi, un passeur de l'histoire du mouvement ouvrier. Celle-là même qu'il écrivait en même temps qu'il se construisait une « légende » d'antistalinien de la première heure. Le révolutionnaire a repensé sa trajectoire comme une parenthèse radicale dans une vie tumultueuse. Sans effacer le passé, il essaya de l'aménager, avec l'aide, précieuse, de sa camarade et épouse Jenny Humbert-Droz, dont les trajectoires politiques furent semblables à celles de son camarade et ami. Cependant, son récit resta largement invisibilisé au profit de son mari. Même lorsqu'elle prenait la plume, Jenny continuait à vivre dans l'ombre de Jules. Le stigmate d'un patriarcat qui persistait largement au sein du mouvement ouvrier, et se répétait dans les relations conjugales des Humbert-Droz. Il fallut attendre les années 1980 pour que Jenny fût reconnue à la hauteur de son engagement et de sa position politique. Avec l'aide de sa femme, l'ex-secrétaire de l'Internationale communiste réécrivit le récit militant. Celui-ci devait servir la cause du Chaux-de-Fonnier dans le renouvellement de sa carrière militante, alors qu'il avait fait de la politique une profession. Ainsi, tout cela participait à lui reconstruire une trajectoire militante et à recréer un *habitus* au sein de la social-démocratie. Celui que Lénine prenait pour un fieffé idéaliste s'avérait être un militant pragmatique et un habile politicien lorsqu'il s'agissait de conserver ou trouver une place dans l'appareil organisationnel. De ce fait, Jules Humbert-Droz devait montrer les gages de son transfuge et sa loyauté envers ses nouveaux camarades sociaux-démocrates. Pour cela, il fit preuve d'une intelligence politique assez remarquable. Sans verser dans l'anticommunisme, au risque de se dédire, il soutint un antisoviétisme répandu chez les marxistes dits hétérodoxes, dont leurs critiques se fondaient sur l'abandon par l'URSS des principes léninistes au profit d'un stalinisme rigide. En effet, le Chaux-de-Fonnier continuait de parler de Lénine et des expériences soviétiques des années 1920, lorsqu'il dispensait les formations aux militants du PS. Son objectif était de reconstituer, sans pour autant y parvenir, l'esprit du parti d'avant-garde cher à Lénine. Ainsi, le militant éclairé, conscientisé, capable de convaincre les « masses ouvrières » restait encore le schéma militant de l'ex-communiste. Pourtant, il se rendit à l'évidence que le PS n'était plus celui qu'il avait connu au temps de la Première Guerre mondiale ; et le goût du pouvoir avait contaminé le PS de la base jusqu'au sommet. Ce dernier jouait le jeu de la démocratie, sans pour autant que la Suisse eût modifié l'esprit conservateur qui l'animait. La démocratie bourgeoise persistait dans la voie de l'antisocialisme et de

l'anticommuniste. Ainsi, la fameuse paix du travail restreignait, encore, le droit des travailleurs à mener la grève. Pourtant, le bloc bourgeois trouvait un allié chez Jules Humbert-Droz qui se représentait les améliorations que la classe ouvrière helvétique avait connues durant ses cinquante années de militantisme politique. De ce fait, l'ex-révolutionnaire se pensait être toujours léniniste, mais il se rapprochait plutôt d'un Karl Kautsky tiraillé entre son vieil idéal révolutionnaire, l'abandon de la dictature du prolétariat et l'accommodement à la démocratie bourgeoise. Ceci ne l'empêcha pas d'instrumentaliser l'héritage du léninisme, notamment lorsqu'il devait porter la contradiction aux étudiants. Il les accusait, souvent, de ne pas saisir la situation révolutionnaire de la Suisse, et d'être, finalement, une minorité agitée. Cette approche paraît d'autant plus étonnante venant de la part d'un ancien militant révolutionnaire qui avait, lui-même, connu ce processus de marginalisation et militait au sein d'un KPS à la faiblesse numérique patente. Cette analyse ambiguë des événements de Mai 68 révélait son changement de paradigme politique. Celui-ci ne prenait plus en compte l'existence d'une Suisse encore largement conservatrice, mais seulement les changements que le pays avait connus depuis la fin du XIX^e siècle. Une telle approche traduisait son acclimatation à la société bourgeoise helvétique, et son grand désenchantement concernant les perspectives révolutionnaires en Europe. Sa culture politique s'était social-démocratisée pour le grand plaisir d'une bourgeoisie qui continuait à vanter les mérites de l'ancien communiste repent. Devenir un transfuge politique, c'était aussi prendre le risque de voir son image être récupérée par les ennemis d'hier. Ce fut précisément ce qui arriva, lorsqu'à sa mort, la presse bourgeoise et sociale-démocrate chanta à l'unisson ses louanges. Il incarnait, aux yeux des entrepreneurs de moral et de mémoire, le bon parcours de repentance. La légende échappa, en quelque sorte, à son créateur et Jules Humbert-Droz fut dépossédé de son image par la bourgeoisie et son parcours dévoyé. L'aseptisation de ses radicalités politiques lui permit d'intégrer le cercle sélectif des « grandes figures » du canton neuchâtelois, au même titre que Chevrolet ou Le Corbusier. Ainsi, l'ancien enfant terrible de la révolution devint une figure locale, jugée inoffensive. Plus de cinquante ans après sa mort, sa mémoire demeure plus confidentielle, laissée à la discrétion des initiés intéressés par le passé socialiste de la ville. Aujourd'hui, la figure de Jenny Humbert-Droz reprend une certaine revanche en (re)devenant une figure du féminisme modéré des montagnes neuchâteloises.

CONCLUSION

« Malheureusement, l'optimisme pas plus que le subjectivisme ne sont à la racine des positions politiques. C'est la théorie, leur fondement philosophique, qui est décisive »²⁴⁸.

²⁴⁸ AIM, Raya Dunayevskaya, « Subjectivisme et politique », *Asahi Shimbun*, 15 décembre 1965.
<https://www.marxists.org/francais/dunayevskaya/works/1965/12/raya.htm>

Représente une ancienne garde du militantisme, une ancienne génération

Jules Humbert-Droz fut immanquablement influencé par « la matrice générationnelle » des années 1910. Cette génération de socialistes qui connut la guerre et la fracturation du mouvement ouvrier, dont la prise de conscience advint en s'opposant à la fois aux autorités officielles et aux majoritaires de guerre. Si le Chaux-de-Fonnier vécut une expérience de guerre éloignée des champs de bataille, il put être un observateur des horreurs des combats. Il sillonna la France, au cours de l'été 1914, où se déplaçaient des cohortes de soldats de retour du front. Néanmoins, il fut influencé, dans ses choix, par « la matrice générationnelle » de cette époque. Cette expérience le renforça dans ses convictions antimilitaristes et pacifistes, et le fit basculer dans le camp des sociaux-démocrates qui ne pouvaient plus soutenir les contours patriotiques de la plupart des partis socialistes. Sa prise de conscience fut celle d'une génération de militants qui participa à la révolution russe et à la construction du mouvement communiste international. Ceci faisait, de lui, un membre de ce que nous appelons les « vieux bolcheviks ». De ceux qui connurent la révolution d'Octobre, la bolchévisation des PC et les débuts du stalinisme. Autant d'événements qui structurent « la communauté d'empreinte » chère à Marc Bloch.

Fondateur du PC suisse, Jules Humbert-Droz fut proche de Fritz Platten, César Graber, Marino Bodenmann, Walther Bringolf et Ernst Gloor. Mais, à l'instar de tous ses camarades de l'époque, l'ancien pasteur ne fit pas ses classes sur les bancs des écoles de cadre, mais dans les travées du socialisme suisse, qu'il fût chrétien ou laïque. Il ne reçut pas une formation structurée et cadrée par les formateurs bolcheviks, mais il tira ses enseignements de la praxis et des expériences militantes vécues en Europe et en Amérique latine. Il découvrit la lutte anticoloniale et antifasciste au cours de son engagement communiste. Ceci lui permit d'acquérir une certaine hauteur de vue par rapport à ses camarades sociaux-démocrates qui restaient enfermés dans le carcan helvétique et les questions nationales. Il fallut attendre une nouvelle génération de militants, arrivée au moment des guerres de décolonisation pour connaître une ouverture sur de telles questions. Or, son ancienneté au sein du mouvement ouvrier suisse lui conféra la qualité de « sage », parmi les militants socialistes. Il put distiller à ses auditoires sa vision du mouvement communiste passé, et en faire une valeur actualisée dans les années 1950-1960. L'ancien révolutionnaire (re) devint le « bon berger », qui souhaite être écouté, et entretint, au sein d'une social-démocratie de plus en plus réformiste, l'héritage analytique de Marx et Lénine. S'il conserva l'esprit « haut moderniste »²⁴⁹ de Lénine, et la nécessité de penser

²⁴⁹ SCOTT James C., *L'œil de l'État : modernité, uniformiser, détruire*, Paris, La Découverte, 2021 [1998] p.225.

en profondeur et dans toutes ses dimensions les perspectives révolutionnaires d'une situation politique, il n'en resta pas moins un réformiste radical gagné au jeu de la démocratie bourgeoise semi-directe. Toujours critique à l'encontre du spontanéisme, notamment lorsqu'il s'agissait des soulèvements étudiants de Mai 68, il bascula « vers le syndicalisme et les réformes législatives »²⁵⁰.

Par ailleurs, de cette génération d'anciens militants bolcheviks, il fut, en quelque sorte, un « rescapé » des purges et du verrouillage au sein du parti mondial de la révolution. Ses camarades Fritz Platten et Nikolaï Boukharine y laissèrent leur vie, d'autres, tels que Walther Bringolf ou Pierre Monatte, quittèrent le parti et créèrent des organisations oppositionnelles. Sa capacité à modifier son habitus politique lui permit de survivre douze ans de plus au sein d'un parti communiste stalinisé. Or, cela entraînait en contradiction avec le récit antistalinien que lui et Jenny essayèrent d'établir après 1943. Cependant, il fut, à son tour, victime des nouvelles générations qui adhérèrent au parti à la fin des années 1920 et au cours des années 1930. Celles qui n'avaient pas connu la révolution bolchévique et la période léniniste de l'IC, mais qui furent formées à l'EL. Elles passèrent au tamis de la stalinisation et devinrent des cadres du stalinisme avant et après la Seconde Guerre mondiale. Jules Humbert-Droz n'entraînait plus dans les critères d'un Komintern repris en main par les lieutenants de Staline, dont le dirigeant principal, Géorgi Dimitrov. Eugen Fried, plus en phase avec la ligne de classe contre classe, devint l'émissaire de l'IC en France. Ses méthodes semblaient plus expéditives et il ne recherchait pas nécessairement le compromis. Une attitude qui tranchait avec celle de Jules Humbert-Droz, dont les méthodes restaient conciliatrices, selon ses anciens camarades de parti et l'historiographie contemporaine. Les anciennes traditions du socialisme suisse et des tendances anarchisantes du milieu ouvrier jurassien (re)faisaient surface. Lorsque l'Internationale communiste fut dissoute au début de l'année 1943, l'ancien secrétaire du KPS avait compris qu'il n'avait plus rien à espérer des partis communistes orthodoxes. En conséquence de quoi, il rejoignit la cohorte des ex-communistes qui sortaient désenchantés de leur expérience communiste. Ainsi, il retourna dans le giron du socialisme suisse, mais n'abandonna jamais l'espoir de voir, un jour, le monde communiste se réformer. Et ce fut cette même raison qui l'amena à soutenir, contre l'avis de son propre parti, l'expérience yougoslave. Aussi, à l'inverse d'un certain nombre de militants et militantes appartenant à cette ancienne garde bolchévique, Jules Humbert-Droz ne versa point dans l'anticommunisme. Distinguant, en cela, ce qui relevait de l'expérience soviétique et ce qui restait l'héritage du léninisme. Le parcours du Chaux-de-

²⁵⁰ Ibid., p.235.

Fonnier illustre assez bien que nous devons distinguer l'anticommunisme et l'antisoviétisme dans les parcours générationnels des militants de la vieille garde bolchévique. Tous ne devinrent pas des Souvarine, Ruth Fischer ou Doriot. L'hétérogénéité de cette génération tient au fait que ses membres ne connurent pas les mêmes trajectoires ou carrières militantes. Certains préféraient changer de logiciel idéologique, là où d'autres pensaient continuer l'œuvre révolutionnaire du concepteur en militant au sein des organisations proches du marxisme hétérodoxe.

En arrivant dans la zone grise du marxisme hétérodoxe, Jules Humbert-Droz se trouvait en contact avec des militants qui défendaient des causes qui lui étaient jusqu'ici assez étrangères, telles que la défense des minorités, la libération sexuelle ou les contestations étudiantes. Ainsi, de nombreux domaines restaient des impensés chez Jules Humbert-Droz. S'il soutenait avec ferveur le suffrage féminin universel, il restait très discret sur des questions telles que l'avortement et les nouvelles luttes des minorités sexuelles. Son expérience londonienne laissait même transparaître une certaine homophobie. En cela, Jules Humbert-Droz s'inscrivait dans une tendance présente au sein du mouvement ouvrier qui condamnait, parfois de manière assez brutale, l'homosexualité. Rappelons-nous les terribles mots de Jacques Duclos sur la question : « l'homosexualité est une déviation individualiste et petite-bourgeoise »²⁵¹. L'ancien pasteur n'évoluait pas dans les milieux *undergrounds* du mouvement ouvrier. Il restait plutôt un militant *mainstream*, attaché, ainsi, à un certain conservatisme sociétal. De ce fait, Jules Humbert-Droz se retrouvait dans la situation où son engagement ne représentait plus celui d'une avant-garde, mais d'une vieille garde, presque conservatrice. L'écriture de ses mémoires fut un moyen de se remémorer d'anciennes convictions, au temps où il militait dans un parti d'avant-garde.

Une biographie d'un militant révolutionnaire

Écrire l'histoire de Jules Humbert-Droz revenait, aussi, à se questionner sur les contours d'un parcours, les continuités et discontinuités de la carrière militante d'un révolutionnaire et les raisons de l'engagement politique. Homme d'appareil, le Chaux-de-Fonnier tranchait avec les figures ouvrières du mouvement communiste. Son ascension au sein de l'organisation restait très différente de celle d'un Thorez, Duclos, Thälmann ou Hofmaier. Si ses origines renvoyaient bien à celles de la classe ouvrière horlogère de La Chaux-de-Fonds, sa formation, quant-à-elle,

²⁵¹ Prononcés lors du meeting de l'Union des gauches en 1972.

demeurait celle de la bourgeoisie de l'époque : gymnase, Faculté de théologie et voyages initiatiques. Paris, Berlin, Londres, avant même d'intégrer les hautes instances de l'Internationale communiste, Jules Humbert-Droz avait eu la possibilité «de découvrir du pays», de se confronter à d'autres cultures politiques, et d'acquérir l'expérience de nouvelles pratiques militantes. L'expérience, justement, est au cœur de notre travail de recherche. Nous n'écrivons pas seulement une biographie politique. Il est question, surtout, d'interroger l'importance de l'expérience dans le choix des trajectoires politiques chez le militant. Comme le souligne Martin Sabrow, il existe l'expérience vécue et celle qui est connue par le biais des histoires rapportées. Ici, c'est l'expérience vécue qui nous intéresse, celle qui lui permit de s'ouvrir à l'internationalisme et de pratiquer de l'intérieur le bolchévisme. Par ailleurs, il en garda une appétence pour l'œuvre de Lénine. Car, l'expérience soviétique restait probablement celle qui l'avait marquée le plus longtemps, et lui fit espérer l'avènement d'une révolution mondiale. Alors même qu'il se retrouvait à militer au sein d'un parti réformiste, il continuait à penser qu'une révolution était possible en dehors du continent européen. Mais l'expérience vécue n'a pas seulement eu des aspects politico-théoriques, elle fut aussi celle de la répression, de la marginalisation socio-politique et de la clandestinité. Cette expérience encouragea, chez le Chaux-de-Fonnier, deux directions : le dévoilement des radicalités, au moment de la révolution de 1917, et le désengagement révolutionnaire après 1943. Lorsque l'espérance cesse d'animer la tâche du permanent politique, les tentations de sortir de l'organisation se font plus fortes, et cet état de fait devient la matrice du transfuge politique. À quel moment celui-ci cesse d'être un militant de l'organisation pour devenir un renégat ? Nous serions tentés d'affirmer que c'est au moment de son exclusion, à l'instant où tout bascule. Mais, avec la biographie de Jules Humbert-Droz, nous constatons que c'est au moment où le feu ardent ne fait plus partie des motivations pour rester, lorsque c'est seulement la question matérielle qui prévaut, que le membre cesse d'être un militant de l'organisation. Pour Jules Humbert-Droz ce fut au cours de l'année 1940, alors que le pacte germano-soviétique venait d'être signé, et qu'il comprit que le mouvement communiste allait se recroqueviller sur lui-même, qu'il ne fut plus un militant révolutionnaire. Pourtant, ce processus de désengagement ne prit fin qu'à la fin des années 1940 quand il accéda au secrétariat d'un parti réformiste.

Rédiger l'histoire d'un militant, c'est aussi écrire l'histoire d'un parti et de ses membres. De ce fait, comme le souligne Antonio Gramsci, «l'histoire d'un parti, en somme, ne pourra être que l'histoire d'un groupe social déterminé. Mais ce groupe n'est pas isolé ; il y a ses amis, ceux qui ont avec lui des affinités, ses adversaires, ses ennemis». Dans le travail biographique, l'analyse des

interactions demeure incontournable pour comprendre les bifurcations au sein des trajectoires militantes. Les sociabilités viennent provoquer des césures ou des ruptures, lorsque l'intensité historique se fait plus forte. Ainsi, la rencontre avec Rosa Bloch, alors qu'il se trouvait marginalisé au sein du PSS, et son travail au sein des JSS jouèrent un rôle dans l'expression de ses radicalités. Au même titre que les aversions qu'il nourrissait pour la hiérarchie ecclésiastique et celle que ses anciens camarades du Zofingue avaient pour lui permettaient de se détacher de ses précédentes affinités politiques, spirituelles ou culturelles. Ainsi, il devenait prêt pour entrer en révolution et adhérer aux formes les plus radicales du mouvement ouvrier. Par ailleurs, lors de son désengagement du monde communiste, Jules Humbert-Droz entra en conflit avec Karl Hofmaier, alors secrétaire du KPS, et Léon Nicole qui dirigeait la FSS depuis Genève. Le sentiment d'être une nouvelle fois marginalisé par les hautes instances du parti et mis en danger dans son bastion romand finalisa son désengagement communiste. L'ancien secrétaire se sentait coupé de la base et de la cime, faisant de lui un militant sans réelle interaction avec les autres militants de l'organisation. L'isolement et « la placardisation » du permanent sont les deux dangers de l'existence au sein de l'organisation, car, ils traduisent la perte de confiance. Ainsi, les seuls avec qui il échangeait encore normalement restaient sa femme et les militants socialistes. Ceux-là mêmes qui souhaitaient le faire venir au PSS dans l'objectif d'avoir pêché « une belle prise ».

Une nouvelle frontière entre ennemi et ami se dessina, et l'ancien secrétaire du KPS dut adapter son *habitus* militant aux codes du parti socialiste. À ce titre, ses anciennes fonctions de cadre communiste lui furent autant préjudiciables que salvatrices. Si la vieille-garde sociale-démocrate n'avait pas oublié ses engagements passés, la nouvelle souhaitait le voir accéder à de hautes fonctions. Prouvant, ainsi, aux communistes que le PS pouvait être un parti attrayant pour les révolutionnaires, et qu'il demeurerait, au sein de la gauche, le seul parti capable de défendre la classe ouvrière. Ainsi, le transfuge de Jules Humbert-Droz servit d'outil de propagande pour un parti devenu complètement réformiste en trente ans. Cependant, le secrétaire du PSS entretenait, surtout, des relations avec les courants marxistes de la social-démocratie suisse et les militants internationaux du marxisme hétérodoxe. Faisant, de ce cadre, un militant qui s'opposait au tournant réformiste, et cherchait, par tous les moyens, une troisième voie entre la social-démocratie franco-allemande et le travaillisme britannique. Ce fut pour cette raison que les expériences yougoslave et israélienne trouvèrent, chez lui, un vif intérêt. De ce fait, le terme désenchantement rappelle combien la politique est aussi une affaire d'affects et d'émotions. À ce titre, le parcours de Jules Humbert-Droz invalide, partiellement,

l'affirmation de l'intellectuelle marxiste étatsunienne, Raya Dunayevskaya, qui écrit que « malheureusement, l'optimisme pas plus que le subjectivisme ne sont à la racine des positions politiques. [Mais] c'est la théorie, leur fondement philosophique, qui est décisive »²⁵². L'ancien secrétaire de l'IC correspondait bien à l'archétype du militant révolutionnaire désenchanté. À chaque expérience militante, il aliénait une partie de sa personne, cet aspect anarchisant, pour faire preuve d'une certaine discipline et créer un *habitus* militant correspondant aux attentes de l'organisation et de ses camarades. Pourtant, à chaque déception, le désenchantement se faisait plus fort, et la force des convictions révolutionnaires s'essouffait. La part d'optimisme et de subjectivisme semble assez conséquente dans les bifurcations politiques. Ainsi, le parcours de Jules Humbert-Droz interroge bien les caractéristiques de la carrière militante, composée de différentes trajectoires qui sont loin d'être déterminées à l'avance. Finalement, son cas diffère grandement de celui d'un Waldeck Rochet ou d'un Jean Vincent, dans le sens où ces militants connurent une trajectoire militante au sein d'un seul et même parti. De ce fait, ils n'établirent pas les mêmes stratégies de conservation des responsabilités politiques ou de reconstruction de l'*habitus* militant que le transfuge politique. Ce dernier doit regagner une légitimité, s'assurer que sa figure correspond bien aux attentes de l'organisation, et se réappropriier tout un ensemble de règles, de codes et de pratiques militantes.

La construction d'une carrière militante passe par une stratégie de réécriture du récit militant. L'importance de justifier les actes du passé devient primordiale pour donner sa version de l'engagement précédent, et construire une image bien différente des réalités de l'époque. Jules Humbert-Droz réussit à recomposer son passage d'un parti prosoviétique à une organisation antisoviétique en rédigeant, notamment, un discours bien documenté, proche de l'égo-histoire, au sein des trois tomes de ses mémoires. Aussi, l'originalité du travail de reconstruction chez Jules Humbert-Droz réside dans le fait qu'il fut écrit à quatre mains. Ainsi, sa camarade et épouse Jenny Humbert-Droz continua l'œuvre, même après la mort de ce dernier. L'entreprise mémorielle conduisit l'intéressée à utiliser toute la communication moderne : de la presse écrite à la télévision en passant par les ouvrages et les expositions. De ce fait, elle laissa peu de place à un discours alternatif audible. Les seuls que nous pouvions entendre, à cette époque, étaient ceux des communistes orthodoxes ou hétérodoxes.

²⁵² AIM, Raya Dunayevskaya, « Subjectivisme et politique », *Asahi Shimbun*, 15 décembre 1965.
<https://www.marxists.org/francais/dunayevskaya/works/1965/12/raya.htm>

Jenny Humbert-Droz s'oublia elle-même en laissant son époux continuer à prendre une place prépondérante dans ses souvenirs et la réécriture du récit militant. Perpétuant, ainsi, une position qui demeurerait asymétrique au sein du couple. Jenny restait la femme de Jules... Formulation très dure, que la presse aimait rappeler à chaque interview de la Chaux-de-Fonnière. Cependant, cette thèse pourrait être repensée à l'aune du parcours autonome de la militante Jenny Humbert-Droz, dont l'historiographie est restée globalement discrète. Sa biographie pourrait faire l'objet d'une réanalyse à l'aune des questions de genre, des stratégies d'intégration dans le monde militant très misogyne et masculin de l'époque. Cette étude pourrait être menée sous le prisme des *Subaltern et gender studies*. Par ailleurs, son parcours comprend un double processus de transfuge : l'un politique et l'autre social. En effet, Jenny Humbert-Droz aura eu le même parcours politique que son époux, mais elle était issue d'une famille de la moyenne bourgeoisie ecclésiastique. À ce titre, repenser les conditions matérielles de cette militante révolutionnaire, revient à questionner la perte d'un certain confort qu'elle a pu connaître dans son milieu d'origine.

Le travail biographique nous permet, également, d'ouvrir notre sujet à l'histoire de la famille communiste. Nous nous appuyons sur une série de travaux déjà publiés sur le sujet, notamment en anthropologie et en histoire des mémoires et des transmissions politiques qui restent deux marqueurs de la famille politisée. Ces travaux pourraient être repris afin de redéfinir les dynamiques intergénérationnelles dans la politisation et la transmission des idées communistes. Nous aurions la possibilité de creuser cette question en mettant la focale sur les enjeux liées à la marginalisation de la famille communiste. C'est ainsi que nous repenserions les relations familiales à l'épreuve de l'engagement communiste, ce que cela implique pour les membres de cette famille du point de vue social, les problèmes qu'ils peuvent rencontrer dans leur vie quotidienne et le risque d'être mis au ban de la société. Une telle situation fait émerger un « nous » et un « eux » gramscien, faisant de cette famille, non une cellule nucléaire, mais une cellule communiste. Ainsi, ce sujet amène à s'interroger sur le fonctionnement de cette famille communiste, et questionne la mise en relation entre ce qui est d'un côté la vie de famille et de l'autre les injonctions du travail militant et des perspectives révolutionnaires. Enfin, cela pourrait conduire à comprendre les logiques de domination au sein de la famille révolutionnaire communiste, concept plutôt tabou dans un milieu qui prônait l'émancipation du « genre humain ». Ainsi, cela suppose d'interroger la réelle application des théories

d'Alexandra Kollontaï au sujet de la « franche camaraderie » et les principes égalitaristes de la famille communiste. Une telle étude entend, aussi, examiner le monde communiste à l'aune des émotions, des sentiments et du corps. La manière dont les membres de ce monde expriment et parlent des émotions et des sentiments devant le poids de l'injonction révolutionnaire. Des perspectives qui s'inscrivent dans le renouveau de l'historiographie du communisme et de l'histoire socio-politique depuis la chute de l'URSS.



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ÉCOLE DOCTORALE _ED519

UMR7069 LinCS

THÈSE présentée par :

Clément FONTANNAZ

soutenue le : **20 décembre 2024**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : **Histoire contemporaine**

**Un révolutionnaire suisse désenchanté ?
Le parcours de Jules Humbert-Droz au cœur du
XXe siècle
Tome 2**

THÈSE co-dirigée par :

**Carrez Maurice
Prezioso Stefanie**

Professeur des universités, Université de Strasbourg
Professeure ordinaire, Université de Lausanne

RAPPORTEURS :

**Dyakonova Daria
Fillieule Olivier**

Directrice de recherche, Università di Sapienza de Rome
Professeur ordinaire, Université de Lausanne

AUTRES MEMBRES DU JURY :

**Agosti Aldo
Droit Emmanuel
Vigreux Jean**

Professeur émérite, Università di Torino
Professeur des universités, Université de Strasbourg
Professeur des universités, Université de Dijon

ANNEXES

REPERES CHRONOLOGIQUES

23 septembre 1891 : Naissance à La Chaux-de-Fonds

Septembre 1905 : Rentrée au Gymnase de La Chaux-de-Fonds/ Mort de Fritz Humbert-Droz, son grand-père

1907 : Confirmation de sa foi chrétienne

Juillet-août 1911 : Remplacement de Jules Humbert-Droz dans deux églises luthériennes à Lyon

1912 : Adhésion au PSS neuchâtelois/ Il préside la section neuchâteloise du Zo-fingue/ Remplacement dans deux églises de Tourcoing et de Fives-Lille entre juillet et août

Juillet 1912 : Départ pour Paris

Été 1913 : Il travaille aux œuvres de Bodelschwing, à Bethel, en Westphalie, et apprend l'allemand

10 juillet 1914 : Soutenance de sa thèse de licence de théologie

15 juillet 1914 : Consécration de Jules Humbert-Droz en tant que pasteur au Grand-temple de La Chaux-de-Fonds

Septembre 1914 : Départ pour Londres

18 avril 1915 : Première démission de la paroisse de langue française de Bayswater

18 juin 1915 : Deuxième démission de la paroisse de langue française de Bayswater

Janvier 1916 : retour à La Chaux-de-Fonds

6 février 1916 : Il devient second rédacteur de La Sentinelle.

Juillet 1916 : Il fonde l'Église du peuple à La Chaux-de-Fonds

26 juillet 1916 : Arrêté par la police militaire pour refus de servir sous les drapeaux

26 août 1916 : Jugé devant le tribunal militaire, il est condamné à 6 mois de pri-son, 3 ans de privation de droit civique et 110 frs aux frais

24 janvier 1917 : Jules Humbert-Droz sort de prison

16 mars 1917 : Il distribue des tracts à la sortie des usines, enthousiasmé par les

23 mai 1917 : Il arrêté pour des articles appelant à l'insubordination des jeunes

16 août 1917 : Il est condamné à trois mois de prison et deux ans de privation de droit civique à partir de l'expiration de la première peine

17 novembre 1917 : Il sort de prison et rentre à La Sentinelle en tant que journa-liste et rédacteur.

15 octobre 1918 : Il démissionne de son poste de rédacteur de La Sentinelle et de la maison d'édition qui s'y rattache

14 décembre 1918 : Il reçoit un mandat d'arrêt pour « sabotage »

Le 4 avril 1919 : un nouveau mandat d'arrêt est lancé contre JHD, cette fois-ci pour violation de sa promesse de ne pas participer à des réunions publiques qui évoquent directement ou indirectement la grève générale du 12 au 14 novembre 1918

15 avril 1919 : Il est condamné à 3 mois de prison et 900 Frs de frais

20 mai 1919 : La section genevoise de la FOMH élit JHD comme permanant pro-pagandiste

23 mai 1919 : naissance de sa première fille Renée-Josette

7 juillet 1919 : Il est libéré de prison

22 juillet 1919 : Exclusion du Zofingue

Août 1921 : Jules Humbert-Droz est nommé secrétaire de l'IC

Décembre 1928 : Exclusion du présidium de l'IC

Janvier 1929 : Nomination à la commission sud-américaine de l'IC

Octobre 1931 : Retour définitive de Jules Humbert-Droz en Suisse. Responsable politique du PC suisse

Novembre 1931 : charge de secrétaire

Février 1932 : Installation à Zurich

Septembre 1934 : Premier cours marxiste

1935 : Jules Humbert-Droz devint président du PC suisse

Juin 1936 : JHD devint secrétaire du PC suisse

Août 1938 : Jules Humbert-Droz devint Conseiller national par intérim

Novembre 1942 : Jules Humbert-Droz a été définitivement écarté de la direction du KPS

Janvier 1943 : Le couple Humbert-Droz est a été exclu du KPS

Mars 1943 : Le couple Humbert-Droz adhèrent au PSS

16 octobre 1971 : Décès de Jules Humbert-Droz

NOTICES BIOGRAPHIQUES

Châtelain Auguste : Le docteur Auguste Châtelain, médecin à Saint-Blaise, est professeur d'anatomie, d'hygiène et de médecine à l'Université de Neuchâtel. Il est le fils de l'architecte neuchâtelois Louis Châtelain, qui a dirigé la construction de la maison de santé de Préfagier. Dans laquelle, le père de Jules Humbert-Droz termina ses jours. Il est depuis 1902 président d'honneur de l'amicale des anciens-Bellettriens de Neuchâtel²⁵³ (membre de la société des Belles-Lettres, sociétés d'étudiants, qui a été fondée 1832 à Neuchâtel). En 1913, il est élu recteur de l'Université de Neuchâtel. En parallèle de ses activités de médecin, de professeur et d'administrateur, c'est également un érudit en histoire locale, il anime des conférences et rédige plusieurs ouvrages sur le sujet.

Coullery Pierre : Né en 1819 à Villars-sur-Fontenais, commune de Fontenais dans le canton de Berne à l'époque est le médecin de la famille Humbert-Droz. Personnage d'une grande importance, lorsque l'on sait que Jules Humbert-Droz avait une santé fragile et que son père est décédé dans un hôpital psychiatrique. Pierre Coullery est considéré à La Chaux-de-Fonds comme « le médecin des pauvres » et le « pionnier du socialisme ». Né dans une famille pauvre et catholique – son père était journalier – il fit des études de médecines à Munich, Paris et Berne. Il est élu député au Grand conseil bernois de 1849 à 1850 et membre de l'Arbeiterverein. Il s'établit en 1855 à La Chaux-de-Fonds en tant que médecin et devient de nouveau député de 1867-1871. Il exerce le métier de juge de paix de 1866 à 1867 et de 1889 à 1892. Membre de différents partis politiques, il fonde en 1867 Démocratie sociale, avant de la dissoudre en 1871 et de rejoindre le parti libéral en 1873. De retour à La Chaux-de-Fonds, il s'engage dans le mouvement du Grütli, dont il fonde en 1887 la section romande. À nouveau député de 1889

²⁵³ « Les Anciens-Bellettriens, à Estavayer », in : *La Suisse libérale*, n°163, 36^e année 15 juil. 1910, p.3

jusqu'à sa mort, il est membre fondateur du Parti socialiste neuchâtelois (PSN). Fondamentalement chrétien, il lutte contre l'alcoolisme, s'oppose aux marxistes et anarchistes, milite pour l'émancipation des femmes, favorise les coopératives et s'engage pour l'amélioration des conditions de vie des ouvriers et ouvrières. Il incarne assez bien – à La Chaux-de-Fonds – le courant socialiste chrétien. Il meurt en 1903 à La Chaux-de-Fonds.

Holst Roland Henriette : Communiste néerlandaise, elle représente l'aile gauche du parti. Nous retrouvons un certain nombre de ses écrits dans les colonnes de la revue *Phare* dirigée par Jules Humbert-Droz. Elle quitte le CPN (Communistische Partij Nederland) en 1928 et adhère au KAPN (Kommunistische Arbeiders-Partij Nederland) ; une organisation qui prône un communisme de conseil, tel que le définit le néerlandais Antonie Pannekoek.

Paris James : Il est directeur des écoles secondaires de la ville de Neuchâtel²⁵⁴. Il dispense également des cours d'histoire ecclésiastique à l'Université de Neuchâtel.

Segond Albert-Auguste-Henri : pasteur suisse et petit-fils de Louis Segond²⁵⁵ – pasteur, théologien et hébraïsant protestant, il est l'un des traducteurs et de l'ancien et du nouveau testament une version encore utilisée de nos jours)²⁵⁶ – il officie dans le Nord de la France au moment de la suffragante de Jules Humbert-Droz entre juillet et octobre 1912. Il rédige des articles dans *La Tribune de Genève*, et est membre de l'USC²⁵⁷.

Sobelsohn Karol, alias Radek Karl : Né en 1885 à Lemberg (Pologne). Étudiant en droit, il vit à Zurich et Berne entre 1904-1905 et participe à la révolution de Varsovie de 1905-1906. C'est un proche collaborateur de Rosa Luxemburg, et un représentant de la gauche radicale du SPD. Nous retrouvons ses articles dans le journal socialiste de Robert Grimm le *Berner Tagwacht*. Il prend part aux conférences de Zimmerwald et de Kienthal durant la Première Guerre mondiale. Rejoignant le camp bolchévique en 1917, il devient en 1919 un dirigeant de l'Internationale communiste, et collabore plusieurs occasions avec Jules Humbert-Droz. Envoyé en 1928 en Sibérie, il se rétracte, et devient le conseiller de Joseph Staline sur la politique internationale. Mais en 1936, durant le premier procès de Moscou il est mis en cause,

²⁵⁴ « Écoles secondaires, classiques et secondaires », in : *La Suisse libérale*, n°82, 46^e année, 11 avr. 1910, p.4

²⁵⁵ BALDASSARRE Antonio, « Pierre Segond », in : *Le dictionnaire historique de la Suisse*, 2017, [en ligne]

²⁵⁶ AMSLER Frédéric, « Louis Segond », in : *Le dictionnaire historique de la Suisse*, 2013, [en ligne]

²⁵⁷ « Sixième congrès de l'Union des socialistes chrétiens, à Tourcoing », in : *L'Espoir du monde*, n°7-8, 7^e année, juillet-août 1914, p.111

condamné lors du second procès de Moscou à 10 ans de prison, il meurt en 1939 à Werchneursk (Oural, Union soviétique)²⁵⁸.

Van Overstraeten Édouard : Il est né le 8 janvier 1891 à Wetteren (Flandre-Orientale), décédé le 9 décembre 1981 à Bruges (Flandre-Occidentale). D’abord séduit par l’anarchisme, il publie dans différents périodiques anarchistes, sous le pseudonyme Van Kampin. Adhérant en 1917 au groupe des Jeunes gardes socialistes de Bruxelles, il prend position en faveur de la Révolution russe. Ce groupe rallie la IIIe Internationale en 1919 en se revendiquant communiste. Il s’oppose au communiste wallon Joseph Jacquemotte, mais il doit, néanmoins, se soumettre à la décision de Moscou de voir les deux entités communistes de Belgique – l’une flamande et l’autre wallonne – fusionner en une seule et même organisation. Von Overstraeten est envoyé à Moscou, et il devient membre du secrétariat de l’IC. Il s’occupe, entre-autre, des affaires allemands et critique à cette occasion le KAPD²⁵⁹. Il participe également à la conférence d’Essen, en Allemagne, en 1923. Il fait partie des premiers députés de Belgique communiste – avec Joseph Jacquemotte – à être élu en 1925. Cette même année, il assiste au 5^{ème} Plénum de l’IC et prend parti pour l’opposition à la politique soviétique. Soutenue par l’opposition de gauche au sein du PCB, il est mis en minorité par les secrétaires de l’Internationale : Togliatti, Humbert-Droz et Walewski, et quitte le parti en 1928²⁶⁰.

TABLEAUX

PÉRIODE	ADRESSE	VILLE	CANTON	REMARQUE	SOURCE
1912	29, Rue du Vieux-Châtel	Neuchâtel	NE		VCH-BVFSP, JHD n°005988
1912	Rue Toullier, hôtel Soufflot	Paris	—	Chambre mansardée	
1919	Rue Philippe-Henri Matthay, n° 27	La Chaux-de-Fonds	Neuchâtel	—	AVC, rapport de la police neuchâteloise du 17 octobre 1919, SB100/28/287

²⁵⁸ FLORKOWSKA-FRANČIĆ Halina, « Karl Radek », in *Le dictionnaire historique de la Suisse*, 2016, [en ligne]

²⁵⁹ Kummunistische Arbeiter Partei Deutschland

²⁶⁰ GOTOVITCH José, « Édouard Van Overstraeten », in *Le Maitron*, 2018, [en ligne]

1921	Hôtel Lux	Moscou	—	Lieu où résident les fonctionnaires étrangers de l'IC	Mémoire Humbert-Droz
NUIT DU 31 MARS AU 1^{ER} AVRIL 1921	Hôtel du commerce	Lausanne	Vaud	En transit	ACV, rapport de la police vaudoise, 4 avril 1921, SB100/28/287
1927	Hôtel de la rue Beaurepaire	Paris	—	Arrêté à cette adresse-là	ACV, rapport de la police neuchâteloise du 8 novembre 1927, SB100/28/287
SEPTEMBRE 1932- 1959 (MARS)	Albisstrasse, n° 153	Zurich, district II	Zurich		ACV, rapport de la police zurichoise du 17 mars 1933, SB100/28/287

Figure r : Tableau des lieux d'habitation et de séjour de Jules Humbert-Droz (1891-1971)

DATES	PÉRIODES	LIEUX	PAYS	POLICES	MOTIFS	CONSÉQUENCES	SOURCES
26/07/1916	Socialiste (socialiste-chrétien)	La Chaux-de-Fonds (NE)	Suisse	Police suisse	Manquement à ses devoirs militaires/ Incapacité à fournir des preuves/Insubordination	En détention préventive du (procès plus condamnation)	AFS, CH-BAR#E5330-01#1000-894#4366
23/05/1917	Socialiste (socialiste-chrétien)	La Chaux-de-Fonds (NE)	Suisse	Police suisse	Insultes à l'armée, après la parution d'un article paru dans <i>La Sentinelle</i> , daté du 21 mai 1917 et signé par Jules Humbert-Droz	En détention préventive du 23/05 au 25/06 1917 (procès plus condamnation)	AFS, FSP, JHD, E5330-01#1000-894#6286
14/12/1918	Socialiste (révolutionnaire)	La Chaux-de-Fonds (NE)	Suisse	Police suisse	Arrêt d'un train à la gare de La Chaux-de-Fonds et contravention à l'ordonnance fédérale du 11 novembre 1918	En détention préventive du 14/12/1918 au 16/01/1919 (procès plus condamnation)	AFS, FSP, JHD, E5330-01#1000-894#9185
04/04/1919	Socialiste (Révolutionnaire)	La Chaux-de-Fonds (NE)	Suisse	Police suisse	Conférence sur l'antimilitarisme prononcée au cours de sa période de libération provisoire et conditionnelle. Interdiction de prendre la parole en rapport à la grève générale	Détention préventive du 04/04 au 16/04 1919 et réclusion du 16/04 au 19/04 1919 (procès plus condamnation)	<i>La Sentinelle</i> , 5 avr. 1919 AFS, FSP, JHD, E5330-01#1000-894#9185
23/04/1920	Socialiste (Groupe pour la IIIe Internationale)	Sasso (TI)	Suisse	Police suisse	Propagande révolutionnaire et papier pas en règle (Démenti par Humbert-Droz dans l'édition du lendemain de <i>La Sentinelle</i>)	5 jours au secret et remis en liberté le 28/04/1920	<i>La Sentinelle</i> , 29 avr.120

Figure 35 : Tableau des arrestations de Jules Humbert-Droz (1916-1943)

Tableaux des enseignements

SECTION	SECTION RÉALE						SECTION PÉDAGOGIQUE					
ANNÉE	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{er}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{er}	11 ^{ème}	12 ^{ème}		
TRIMESTRE	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ère}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{er}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{er}	11 ^{ème}	12 ^{ème}
LANGUE MATERNELLE												
ORTHOGRAPHE	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
FRANÇAIS	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐
COMPOSITION	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐
LITTÉRATURE	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☒	☒	☒	☐

AUTRES LANGUES												
ALLEMAND	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
ANGLAIS	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐
MATHÉMATIQUE												
ARITHMÉTIQUE	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐
COMPTABILITÉ	☐	☐	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐
GÉOMÉTRIE	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☐	☐
DESSIN MATH.	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐
ALGÈBRE	☒	☒	☐	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☐	☐
ARPENTAGE	☐	☐	☐	☒	☒	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐
MÉCANIQUE	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☒	☐	☐	☐
SCIENCES NATURELLES												
PHYSIQUE	☐	☐	☐	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐
CHIMIE	☐	☐	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐
ZOOLOGIE	☐	☐	☐	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
BOTANIQUE	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐
COSMOGRAPHIE	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☒	☒	☒	☒	☒	☐
SCIENCES HUMAINES ET EDUCATION CIVIQUE												
GÉOGRAPHIE	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐
HISTOIRE GÉNÉRALE	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐
HISTOIRE NATIONALE	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐
INSTRUCTION CIVIQUE	☐	☐	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☒	☐	☐	☐
ARTS, SPORT ET ENSEIGNEMENT MANUEL												
ÉCRITURE	☐	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☐	☐
DESSIN ARTISTIQUE	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☐	☐
MUSIQUE	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☐	☐
GYMNASTIQUE	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☐	☐
TRAVAUX MANUELS	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☒	☒	☒	☐	☐	☐
VIE EN COLLECTIVITÉ ET PÉDAGOGIE												
CONDUITE	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
PÉDAGOGIE	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐

Figure 36 : Tableau des cours suivis par Jules Humbert-Droz au Gymnase 1905-1909²⁶¹

Nom	1916	1917	1918-1919	Sources
Au nom d'organisations politiques				
Fédération romande des socialistes chrétiens				
Fédération romande de la Jeunesse socialiste (sec. Cormoret – JB)	1			BVLCF, JHD 00563
Fédération romande de la Jeunesse socialiste (sec. Moutier – JB)	2			BVLCF, JHD 00553 ; 00554
Fédération romande de la Jeunesse socialiste (sec. Sonvilier – JB)	2			BVLCF, JHD 00596 ;
Fédération romande de la Jeunesse socialiste (sec. Saint-Imier – JB)	1			BVLCF, JHD 00598
Fédération romande de la Jeunesse socialiste (sec. La Chaux-de-Fonds)	4			BVLCF, JHD 00530 ; 00531 ; 00532 ; 00571
Fédération romande de la Jeunesse socialiste (sec.) Neuchâtel	1			BVLCF, JHD 00529

²⁶¹ VCH-BVFSP, JHD n° 05494-05495, Relevé de notes de Jules Humbert-Droz 1904-1908

Jeunesses socialistes (CC)					
Fédération romande de la Jeunesse socialiste (sec. Genève)	1				BVLCF JHD 00537
Fédération romande de la Jeunesse socialiste (sec. Lausanne)	3				BVLCF JHD 00559 ;00560 ;00574
Parti socialiste neuchâtelois					
Parti socialiste suisse					
Au nom d'organisations ouvrières ou syndicales					
Le Cercle ouvrier de la Chaux-de-Fonds					
Au nom d'organisations religieuses ou Églises					
Christian Church Fellowship	1				BVLCF, JHD 003996
L'Église du peuple					
À titre personnel					
Nom	Convictions politiques ou religieuses	1916	1917	1918-1919	Sources
Ferrari Dante	Salutiste	2			BVLCF, JHD, 003587,07/01/1917

Tableau 11 : Lettres de soutien envoyées à Jules Humbert-Droz.

MATIÈRE	1 ^{ER} SEM. D'HIV. 1909- 1910	2 ^E SEM. D'ÉTÉ. 1910	3 ^E SEM. D'HIV. 1910-1911	4 ^E SEM. D'ÉTÉ 1911	5 ^E SEM. D'HIV. 1911-1912	6 ^E SEM. D'ÉTÉ 1912	PROFESSEUR
LES COURS THEORIQUES EN HISTOIRE							
ARCHÉOLOGIE	☒	☒	☒	☒	☒	☒	A. Cart
ENCYCLOPÉDIE	☒	☒	☐	☐	☐	☐	Émile Dumont
HIST. ECCLÉSIASTIQUE	☒	☒	☒	☒	☒	☒	James Paris
HIST. D'ISRAËL	☒	☒	☐	☐	☐	☐	A. Cart
HIST. DE LA PHILOSOPHIE	☒	☒	☐	☐	☐	☐	Pierre Bovet
HIST. DE LA PENSÉE CHRETIENNE	☐	☐	☒	☐	☐	☐	Henri Dubois
HIST. DES RELIGIONS	☐	☐	☒	☒	☒	☐	Willy Corswant
LES COURS THEORIQUES DES COMMENTAIRES ET EXPLICATIONS DES TEXTES							
LA DOGMATIQUE	☐	☐	☐	☒	☒	☒	Henri Dubois
CRITIQUE DU NOUVEAU TESTAMENT	☒	☐	☐	☐	☐	☐	Ernest Morel
CRITIQUE DE L'ANCIEN TESTAMENT	☒	☒	☐	☐	☐	☐	A. Cart
EXEGESE ET CRITIQUE DE L'A.T	☐	☐	☒	☒	☒	☒	A. Cart
EXEGESE ET CRITIQUE DU N.T	☐	☐	☒	☒	☒	☒	Ernest Morel
EXÉGÈSE DU NOUVEAU TESTAMENT	☒	☐	☐	☐	☐	☐	Ernest Morel
THÉOLOGIE BIBLIQUE	☐	☒	☒	☐	☐	☐	Henri Dubois
THÉO. DU NOUVEAU TESTAMENT	☒	☐	☐	☐	☐	☐	Henri Dubois
THÉOLOGIE PASTORALE	☐	☐	☒	☒	☐	☐	Émile Dumont
LES COURS PRATIQUES DE LANGUE							
HÉBREU	☒	☒	☒	☐	☐	☐	A. Cart
LANGUE HÉBRAÏQUE	☐	☐	☐	☒	☒	☐	A. Cart

INTERPRÉTATION GRECQUE	☒	☒	☐	☐	☐	☐	Paul Dessoulavy
LES COURS PRATIQUES LIES AUX CULTES ET A L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX							
CATÉCHÉTIQUE	☐	☐	☐	☐	☒	☐	Ernest Morel
EXERCICES HOMÉLI	☐	☐	☒	☒	☒	☐	Émile Dumont
COURS DE LITURGIE ET D'HOMÉLIE	☐	☐	☐	☐	☐	☒	Émile Dumont
COURS PRATIQUES GÉNÉRAUX							
HYGIÈNE	☒	☒	☒	☒	☒	☐	Dr. August Châtelain

Figure 37 : Tableau des cours suivis par Jules Humbert-Droz à la Faculté de théologie à Neuchâtel²⁶²

Nom	Résumé des lettres 1916	Résumé des lettres 1917	Résumé des lettres 1918-1919
Au nom d'organisations politiques			
Fédération romande des socialistes chrétiens			
Fédération romande de la Jeunesse socialiste (sec. Cormoret – JB)	La lettre mentionnait l'engagement, du moins en parole, de la jeunesse en faveur de l'antimilitarisme (BVLCF, JHD 00563, 09/11/1916)		
Fédération romande de la Jeunesse socialiste (sec. Moutier – JB)	Signature de 21 et 16 personnes (BVLCF, JHD 00553 ; 00554)		
Fédération romande de la Jeunesse socialiste (sec. Sonvilier – JB)	Salutation de son geste héroïque (BVLCF, JHD 00596, 1 ^{er} août 1916)		
Fédération romande de la Jeunesse socialiste (sec. Saint-Imier – JB)	Envoya une carte postale de P. Chiesa, soulignant le bel exemple donné (BVLCF, JHD 000598, septembre 1916)		
Fédération romande de la Jeunesse socialiste (sec. La Chaux-de-Fonds)	Signature de 16 personnes (BVLCF, JHD 00530, 08/11/1916); La 3 ^{ème} carte postale comprenait le Tableau de Firmin Sagrista, reproduit par le <i>journal Le réveil</i> de Luigi Bertoni (BVLCF, JHD 00532)		
Fédération romande de la Jeunesse socialiste (sec.) Neuchâtel	Signature de 9 personnes (BVLCF JHD 00529, 26/11/1916)		
Jeunesses socialistes (CC)	Signature – initiale de 45 personnes ; (BVLCF JHD 00537) ;		
Fédération romande de la Jeunesse socialiste (sec. Genève)	Signature de 21 personnes (BVLCF JHD 00559, 03/09/1916) ; Signature de 19 personnes d'une lettre, mentionnant une conférence donnée en l'honneur de JHD, où intervint Charles Naine (BVLCF JHD 00560)		
Fédération romande de la Jeunesse socialiste (sec. Lausanne)			
Parti socialiste neuchâtelois			

²⁶² VCH-BVFSP, JHD n° 04327, Certificat d'exmatriculation, 25 septembre 1913, p. 2-3

Parti socialiste suisse				
Au nom d'organisations ouvrières ou syndicales				
Le Cercle ouvrier de la Chaux-de-Fonds				
Au nom d'organisations religieuses ou Églises				
Christian Church Fellowship				
L'Église du peuple				
À titre personnel				
Nom	Convictions politiques ou religieuses	Résumé des lettres 1916	Résumé des lettres 1917	Résumé des lettres 1918-1919
Ferrari Dante	Salutiste			Lui envoya une carte poste accompagnée d'un ouvrage de Silvio Pellico, Mes prisons, 1842 (BVLCF, JHD 003587,07/01/1917)

Tableau 12 : Résumé des lettres de soutien envoyées à JHD.

Tableaux de la revue Phare

NUMÉRO	1	2	3	4	5-6	7	8	9-10	11-12	13	14	15	16	17	18	19-20	21-22
LA GUERRE																	
LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE			X	X				XX		X			X			X	X
LA GUERRE CIVILE RUSSE			X	X				X	X	XX			XX				
LA GUERRE RUSSO-POLONAISE															X		
ANTIMILITARISME ET PACIFISME														X		X	
RÉVOLUTION																	
RÉVOLUTION BOLCHÉVIQUE			X					X		XX	X		XX			X	XX
RÉVOLUTION ALLEMANDE								X		X						X	
REVOLUTION ANCIEN EMPIRE AUSTRO-HONGROIS				X													
RÉVOLUTION DANS LES BALKANS										X	X		XX				
GRÈVES, MANIFESTATIONS				XXX	XX			X	X	X	X		XX			X	XXX

FIGURES RÉVOLUTIONNAIRES						X	X	X											X
CONTRE-RÉVOLUTION																			
EN RUSSIE		X				X						XX	X					XX	
EN ALLEMAGNE	X	X				X	X	X	X	X		X							
DANS LES BALKANS												X					X		
NATIONALISME																	X		
SITUATION DANS LA NOUVELLE RUSSIE																			
POLITIQUE INTÉRIEURE		X				X			X			XX			X		XX	X	
POLITIQUE ÉCONOMIQUE	X	X	X			XX	XX	X				XX	X			X	X		
POLITIQUE SOCIALE	X	X	XX	X	X	XX	XX					XXX	X	X	X	X	X	X	
POLITIQUE EXTÉRIEURE							X	X				XX							
SITUATION DANS LES PAYS CAPITALISTES																			
POLITIQUE INTÉRIEURE						X	X	X				XX			X		XX		
POLITIQUE EXTÉRIEURE ET RELATIONS INTERNATIONALES						X	XX		X			XXX			X		X		
DEBATS AUTOUR DE LA DEMOCRATIE BOURGEOISE							XX	X	X			XX	X	X	X		X		
L'IMPÉRIALISME												XXX			X				
SITUATION POLITIQUE DES ORGANISATIONS COMMUNISTES																			
INTERNATIONALES COMMUNISTES				X	XX	XX	XXX					XX	X	XX	X		XXXX		
CONGRÈS DES PC NATIONAUX		X		X	X				X			XX	XXX	XXX	X		X		
CONGRÈS DU PC-RUSSE		X			X							X	X	X	X				
SITUATION INTERNE DES PC NATIONAUX		X			XX	X			X			XX	XXX	XXX	XX		X		
DEBATS THÉORIQUES ET DOCTRINAUX	X	X	X			XX						XXX	XX	X	X	X	X		
TACTIQUE POLITIQUE		X	X						X			X	X	X	X	XXX	X		
TACTIQUE SYNDICALE																	X	X	
SITUATION POLITIQUES DES ORGANISATIONS SOCIALISTES																			
CONGRÈS DES PARTIS NATIONAUX	X	X						X	X			XX			X	X			
INTERNATIONALE OUVRIÈRE	X	X	XX		X				X									X	
PARTIS SOCIALISTES NATIONAUX	X	X	XX		X	XXX	XX	X				X	X	X	X	X	X		
RECONSTRUCTEUR							XX	X				X	X	X	X	X	X		
INTERNATIONALE DEUX ET DEMI									X							X	X	X	
LES SOCIALISTES INDÉPENDANTS	X	X	XX		X	X			X			X	XX	X	X	X	X	X	
COURANTS PARTISANS DE L'IC	XXX	XXXX	XXX		XXXXXX	XX	XXX	X				XX	X				XX	X	
QUESTION SYNDICALE					X									X			XX	XX	

Figure 38 : Recension des thèmes abordés dans la revue Le Phare entre novembre 1919 et juillet 1921

	NUMÉRO	1	2	3	4	5	7	8	9	11	13	14 ²⁶³	15	16	17	18	19	21
						6			10	12							20	22
LA GUERRE																		
LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE			X	X													X	
LA GUERRE CIVILE RUSSE			X	X						X	X			X				
LA GUERRE RUSSO-POLONAISE																		
ANTIMILITARISME ET PACIFISME																X	X	
RÉVOLUTION																		
RÉVOLUTION BOLCHÉVIQUE			X								X			X				
RÉVOLUTION ALLEMANDE											X						X	
REVOLUTION ANCIEN EMPIRE AUSTRO-HONGROIS																		
RÉVOLUTION DANS LES BALKANS															X			

²⁶³ Dans cet éditorial, Jules Humbert-Droz s'attache surtout à défendre les 21 conditions. C'est une année à congrès pour les partis socialistes et leurs courants proches de l'IC

GREVES, MANIFESTATIONS ET SOLIDARITE OUVRIERE	X			X	X			X
FIGURES DE MILITANTS ET MILITANTES REVOLUTIONNAIRES				X				
CONTRE-REVOLUTION								
EN RUSSIE	X				X		X	X
EN ALLEMAGNE	X	X		X	X	X	X	X
NATIONALISME								X
SITUATION DANS LA NOUVELLE RUSSIE								
POLITIQUE INTERIEURE	X			X			X	X
POLITIQUE ECONOMIQUE				X			X	
POLITIQUE SOCIALE	X	X		X	X		X	
POLITIQUE EXTERIEURE ET RELATIONS INTERNATIONALES							X	
SITUATION DANS LES PAYS CAPITALISTES								
POLITIQUE INTERIEURE							X	X X
POLITIQUE EXTERIEURE							X	X
DEBATS AUTOUR DE LA DEMOCRATIE BOURGEOISE							X	X X
IMPÉRIALISME								X
SITUATION POLITIQUE DES ORGANISATIONS COMMUNISTES								
INTERNATIONALES COMMUNISTES				X	X	X	X	X X X
CONGRÈS DES PC NATIONAUX	X				X		X	X X
SITUATION INTERNE DES PC	X				X		X	X X
LUTTES CONTRE LES CONCILIEURS ET LES OPPORTUNISTES	X	X			X	X	X	X
DÉBATS THÉORIQUES ET DOCTRINAUX						X	X	X X
TACTIQUE POLITIQUE	X				X		X	X X X
SITUATION POLITIQUES DES ORGANISATIONS SOCIALISTES								
CONGRÈS DES PARTIS NATIONAUX	X	X	X		X		X	X
DEUXIÈME INTERNATIONALE	X	X	X			X		
PARTIS SOCIALISTES NATIONAUX	X	X	X	X	X		X	X X
RECONSTRUCTEUR						X	X	X X X
DEUXIEME INTERNATIOALE UNE ET DEMI							X	X X
LES SOCIALISTES INDÉPENDANTS	X	X	X	X	X		X	X X X
LES PARTISANS DE L'IC AU SEIN DES PS	X	X	X	X	X	X	X	X X
QUESTION SYNDICALE								

Figure 39 : Thèmes abordés dans les éditoriaux de Jules Humbert-Droz entre novembre 1919 et juillet 1921

NUMÉRO	1	2	3	4	5-6	7	8	9-10	11-12	13	14	15	16	17	18	19-20	21-22
ARANYOSSY PAUL																	X
BIRUKOFF PAUL (CONT. ²⁶⁴) – SUR LES QUESTIONS DE PEDAGOGIE					X				X								
BORDIGA AMADEO (CONT.)																X	
BOURGET MAURICE (CONT.)																	X
BOUKHARINE NIKOLAÏ (CONT.)			X													X	X
BOUVET GUSTAVE ²⁶⁵ DITE JUVENIS (CONT.)																X	
GORKI MAXIME (ART ²⁶⁶ .)			X						X								
GUILBEAUX HENRI (CONT.)									X								
HRYPORY TOVMACHIV (PSEUDO: G. PIDUBNY (CONT.)			X						X								
HUMBERT-DROZ JULES (ÉD ²⁶⁷ .)			X	X	X		X	X	X	X	X		X	X	X	X	
INKPIN ALBERT (CONT.)								X	X								
KABAKTSCHIEV CHRISTO (TRAD.)										X	X		X		X		
KOLLONTAÏ ALEXANDRA (CONT.)			X				X		X								
KROUPSKAÏA NADJEDA (TRAD.)																	
LARINE (CONT.)			X														
LÉNINE (TRAD.)			X						X		X			X	X	X	
LOZOVSKY SALOMON																	X
LOUNATCHARSKY ANATOLI (TRAD.)					X										X		
MANUILSKY DIMITRI (CONT.)															X		
MECHTCHERIAKOV N. (CONT.)																	X
MONTEFIORE DORA																X	
PREOBRAJENSKI EVGENI (CONT.)														X			
RADEK KARL (CONT.)																X	
ROLAND-HOLST HENRIETTE (CONT.)									X								
ROSNER ALFRED (CONT.)																	X
RYKOV ALEXEÏ (CONT.)								X	X					X			
RUSSELL BERTRAND (TRAD.)									X								
STALINE JOSEPH (TRAD.)																	X
SOUVARINE BORIS (CONT.)					X				XX								
TCHITCHERINE GEORGI (CONT.)			X						X								
TOMSKY MIKHAÏL (CONT.)																X	
TROTSKI LÉON (TRAD.)														X			
VINOKOUROV A. (CONT.)									X								
ZINOVIEV GRIGORI (CONT.)								X	X	X			X	XX			

Figure 40 : Contributeurs et contributrices à la revue Le Phare entre novembre 1919 et juillet 1921

Brochure procès de Moscou	Brochure procès de Zurich

²⁶⁴ Contributeur direct

²⁶⁵ Militant anarchiste et antimilitariste français

²⁶⁶ Article traduit et repris

²⁶⁷ Éditorialiste

Nom	Appartenance politique	Occurrences	Occurrences	Appartenance politique et fonction	Nom
Bogouslavski		4			
Boukharine		6	1	Conseiller national/conservateur	Musy
Briand		1	1	Nazi	Goebbels
Chestov	Oppositionnel de gauche	8	4	Ancien communiste/Croix de feu/nationaliste	Zünd
Drobnis		5	2	Nationaliste/Front national	Oltramare (Géo)
Doriot		2	14	Nazis	Hitler
Franco		4	3	Banquier et propagandiste nazi	Gustloff
Goering		1	3	Poète nationaliste suisse	Nievergelt
Hitler	Nazis	16	5	Conseiller national conservateur	Schultess
Hess		3	2	Ex-général durant la 1 ^{ère} mondial	Wille
Kamenev Lev	Oppositionnel de gauche	6	1	Collectionneur/nazi	Van der Lubbe
Kautsky	Réformiste allemand	1	1	Dirigeant nazi	Goering
Kirov		4	1	Alliance anticommuniste	Aubert
Lénine		9	2		Haussamann
Millerand		1	1		Adolphe
Mussolini		2	1		Kürzi
Norkine		3	1		Köcher
Piatakov	Trotskiste	43	1		Weller
Radek	Centriste	54	1		Toedtli
Sokolnikov Grigori	Oppositionnel de gauche	30	1	Communiste	Trüb
Staline	Secrétaire du PCUS	14	1		Huber
Stroïlov		4	5	Communiste	Hofmaier
Trotsky Léon	Trotskiste	77	9	Communiste	Anderführen
Zinoviev Grigori	Oppositionnel de gauche	9	15	Communiste	Humbert-Droz
			2		Ernst Walter
			4	Communiste	Edgard Woog
			17	Communiste	Otto Brunner
			5	Ex-communiste	Alfred Brunner
			21	Conseiller fédéral conservateur	Giuseppe Motta
			4	Communiste	Dubach
			9	Juge et capitaine	Gloor
			4	Communiste	Jacob Schwarz
			4		Wullschleger

			5	Juge	Pffenninger
			1	Communiste	Frutiger
			20	Dirigeant nationaliste espagnol	Franco
			3	Ambassadeur suisse	Toca
			2	Communiste	Thoma
			5	Communiste	Zschokke
			5	Conseiller fédéral	Etter
			16	Dirigeant fasciste italien	Mussolini
			3		Bricher
			4	Conseiller national communiste/secrétaire du KPS	Bodenmann
			3	Communiste	Robert Krebs
			5	Ambassadeur	Constam

Brochure procès de Moscou				Brochure		
Organisations/structures	Courant politique	Type de structure	Occurrences	Occurrences	Types de structures	
Mouvement ouvrier et antifasciste						
Armée rouge	Communiste soviétique	Étatique militaire	3	1	Étatique militaire	Communiste
Ambassade soviétique	Communiste soviétique	Étatique diplomatique	1			
Appareil judiciaire soviétique	Communiste soviétique	Étatique judiciaire	2			
Appareil d'État soviétique	Communiste soviétique	Étatique exécutif	4			
Bloc de droite	Oppositionnel de droite	Plate-forme politique	2			
Centre parallèle	Communiste oppositionnel	Plate-forme politique	4			
Congrès du soviet	Communiste soviétique	Étatique législative	1			
Commissariat du peuple	Communiste soviétique	Étatique exécutif	10	1	Étatique judiciaire	Communiste
Comité central du PCUS	Communiste soviétique	Organisation politique	4	4	Organisation politique	Réformiste
Front populaire	Socialiste, communiste, radicaux	Mvt politique	6	3	Mvt politique	Socialiste
Gouvernement soviétique	Communiste soviétique	Étatique exécutif	7	8	Organe de presse politique	Communiste
IC	Communiste soviétique	Organisation politique	1	13	Législatif/exécutif/judiciaire/militaire	Antifasciste
IVe Internationale	Communiste oppositionnel de gauche	Organisation politique	1	11	Organisation politique	Communiste
Milicien républicain	Antifascisme	Organisation militaire	2	16	Organisation militaire	Antifasciste
Mission commerciale soviétique	Communiste soviétique	Étatique diplomatique et économique	1	3	Mvt politique et économique	Antifasciste
Parti bolchévik (PCUS)	Communiste soviétique	Organisation politique	27	74	Organisation politique	Communiste
PCF	Communiste soviétique	Organisation politique	2	4	Organisation politique	Communiste
Tribunal suprême soviétique	Communiste soviétique	Étatique judiciaire	12			

Nationaliste, conservatrice, bourgeoise				Nationaliste		
Conseil fédéral	Bourgeois, conservateur, libéral	Étatique exécutif	1	38	Étatique exécutif	Bourgeois
				15	Étatique législatif	Bourgeois démocratique
Diplomatie allemande	Nationaliste (nazi)	Étatique diplomatique	6	14	Étatique diplomatique	Nationaliste
Diplomatie japonaise	Nationaliste (japonais)	Étatique diplomatique	8	3	Organisation politique	Nationaliste
Espions japonais	Nationaliste (japonais)	Étatique militaire	9	1	Organisation politique	Nationaliste
Espions nazis	Nationaliste (nazi)	Étatique militaire	11	3	Organisation politique	Nationaliste
États fascistes	Nationaliste	Étatique exécutif, législative et judiciaire	2	1	Étatique exécutif, législative et judiciaire	Nationaliste
État-major japonais	Nationaliste japonais	Étatique militaire	2	15	Étatique militaire	Nationaliste
États militaires	Nationalistes	Étatique militaire	1	15	Étatique exécutif	Nationaliste
Fasciste (parti)	Nationaliste	Organisation politique	1	3	Étatique militaire	
Gestapo	Nationaliste (nazi)	Étatique judiciaire	4	17	Étatique judiciaire	
IIIe Reich	Nationaliste (nazi)	Étatique exécutif, législative et judiciaire	3	4	Étatique exécutif, législative et judiciaire	Nationaliste
Parti nationaliste	Nationaliste	Organisation politique	2	2	Organisation politique	Nationaliste
Parti nazi	Nationaliste (nazi)	Organisation politique	1	4	Organisation politique	Nationaliste
				5	Étatique militaire	Nationaliste
				26	Étatique judiciaire	Démocratique
Police tchécoslovaque	Démocratie libérale	Étatique judiciaire	1	3	Étatique exécutif	Démocratique
				29	Étatique militaire	Démocratique
				3	Étatique militaire	Démocratique
				23	Étatique judiciaire	Démocratique
				4	Organe de presse bourgeois	Conservateur
				3	Alliance diplomatique	Nationaliste
				1	Étatique exécutif, législatif, judiciaire/militaire	Théocratique
					Étatique judiciaire	Théocratique
				6	Organisation bourgeoise internationale	Neutre

Brochure procès de Moscou			Procès de Zurich		
Courants politiques	Nuance politique	Occurrences	Occurrences	Nuance politique	Courant politique
Mouvement ouvrier et antifasciste			Mouvement ouvrier et antifasciste		
Communisme	Courant dit orthodoxe à l'époque stalinienne	1	32	Courant dit orthodoxe à l'époque stalinienne	Communisme (-iste)

Bolchéviks	Les Majoritaires de l'ancien POSDR – aile gauche	2	2	Dans le sens partisan des écrits de Marx et d'Engels	Marxiste
Démocrates bourgeois	Droite libérale ou conservatrice	1	1	Courant du mvt ouvrier au marxisme, puis à la survivance de l'État	Anarchiste (isme)
Nationalisme basque	Régionalisme/autonomisme	1			
SR	Agrairien divisé en deux branches : gauche et droite	2			
Socialisme	Sens soviétique (régime établi en URSS)	10			
Socialiste	Social-démocratie réformiste	3	3	Social-démocratie réformiste	Socialiste
Stalinien	Majoritaire en URSS	3			
Thermidorien	Courant opposé à Robespierre	2			
Trotskiste(-isme)	Oppositionnels de gauche	50			
Zinoviéviste	Oppositionnel de gauche	4	1	Mvt nationaliste pour l'implantation d'un foyer juif en Palestine (plutôt à gauche dans les années 1930)	Sioniste (-isme)
Nationaliste, conservatrice, bourgeoise					
Fasciste (-isme)	Nationalisme	27	37	Nationalisme italien	Fasciste (isme)
Nazi (-isme)	Nationalisme allemand	1	5	Nationalisme allemand	Nazi (-isme)
Impérialisme allemand	Nationaliste (nazi)	10	1	Nationalisme suisse	Frontiste (isme)
Impérialisme français	Nationaliste (français)	1	11	Opposé à tout changement ou révolution, contre-révolutionnaire	Conservateur
Impérialisme japonais	Nationaliste (japonais)	8	1	Monarchiste	Royaliste (isme)
Tsarisme	Conservatisme, monarchisme, nationalisme	3	3	Conservatisme, monarchisme, nationalisme	Tsarisme

Brochure procès de Moscou			
Vocabulaires employés	Champs lexical	Occurrences	Occurrences
Vocabulaire péjoratif aux de Jules Humbert-Droz			
Agent de l'étranger/puissance étrangère		32	30
Assassinat/complot/meurtre	Criminalité/juridique	26	25
Bacile/psychologie/psychose/dégénéré/corps/organes	Médical/corporel/corps social/pathologie	15	
Contre-révolutionnaire/ Contre-révolution	Politique/contre-insurrection/opposition/violence	11	15
Crime/criminel/gangster/bandits/chef de bande/accusé/inculpé	Juridique/judiciaire/violence	48	1
Fausse théorie/mensonge/masque	Pensée/moral/politique/émotions	36	25
Guerre/agression/guerre impérialiste/guerre civile/guerre révolutionnaire	Violence/militaire/guerre/dévastation	37	57

Oppression/exploitation/capitalisme	Économique/social/politique	18	4
Sabotage	Criminalité/juridique/terreur/économique/politique	37	43
Terroriste/(isme)/Terreur	Criminalité/juridique/politique/émotions	22	21
Trahison/traité/ renégat/défaitisme/opportunisme	Politique/criminalité/ juridique/ émotions	26	10
			5
			22
			14
			40
			17
			5
			14
			8
			19
			6
Vocabulaire mélioratif aux yeux de Jules Humbert-Droz			
Aveux/code/constitution/droit/loi/jugement	Juridique/judiciaire/Étatique/État de droit	22	
Construction/édification/consolidation du socialisme	Politique/économique/social/étatique	25	44
Travailleur (-euse) /classe ouvrière/prolétariat/peuple	Économique/sociale/ politique	38	17
Collectivisation/industrialisation/stakhanovisme/travail	Economie/doctrine économique/sociale	19	10
Kolkhoze/sovkhoze/usine/entreprise/Transport	Économique/Infrastructure/Organisation sociale/structure/ urbanisation	23	28
Charbon/mine/électricité	Énergie/ressource/	13	23
Démocratie/démocrate	Politique/organisation sociale	5	22
Liberté	Politique	6	15
Paix	Pacifisme/politique/émotion	13	5
Révolution/révolutionnaire	Politique	20	7
Victime/condolérance	Émotion/juridique/judiciaire	14	20
Peine de mort/condamnation/procès	Juridique/droit/violence/État de droit	24	15
Bonne condition détention/bon traitement	Droit/juridique/éthique/ État de droit	3	
Honnêteté/transparence/conscience/vérité	Morale/éthique/politique	13	
Aveu/preuve/interrogatoire/témoin	Droit/juridique/État de droit	31	

Nom	Origine	Ancienne organisation fréquentée	Date d'adhésion au KPS	Source	Lien avec JHD
Anderfuhren Johann	Bernois	Socialisme chrétien JSS puis JCS PSS	1935	Brigitte Studer, <i>Un parti sous influence</i> , p. 617.	Cordiaux
Arnold Emil	Urinois	JSS de Bâle	1922 (membre fondateur)	Brigitte Studer, <i>Un parti sous influence</i> , p. 618.	Amicaux
Bodenmann Marino	Haut-valaisan	JSS/PSS Syndicaliste	1922 (membre fondateur)	Brigitte Studer, <i>Un parti sous influence</i> , p. 624.	Amicaux
Brunner Otto	Bâlois (campagne)	FOMH	Début des années 1930	Brigitte Studer, <i>Un parti sous influence</i> , p. 629	Cordiaux (sous-tendus d'une certaine méfiance concernant son

					aventurisme supposé)
Dépierrez Émile	Vaudois		1923	Brigitte Studer, Un parti sous influence, p. 634	Très amicaux (certainement son plus grand ami chez les communistes
Diacon Georges	Neuchâtelois	JC de Lausanne	1935 (certainement)	Brigitte Studer, Un parti sous influence, p. 635	Peu de lien entre les deux hommes. Méfiance concernant sa formation à Moscou.
Dübi Marie	Bernoise	Association ouvrière/PSS	1922 (membre fondatrice)	Brigitte Studer, Un parti sous influence, p.637.	
Hoffmaier Karl	Bâlois	Vieux-communiste	1922 (membre fondateur)	Brigitte Studer, <i>Un parti sous influence</i> , p. 655	Grande rivalité, voir animosité entre les deux. Une gouvernance qui est très antagoniste.
Humbert-Droz Jules					
Krebs Robert	Bernois	PSS	1922 (membre fondateur)	Brigitte Studer, <i>Un parti sous influence</i> , p.669.	

Tableau 13 : Comité central du KPS en 1936.

Brochure procès de Moscou			Brochure procès de Zurich		
Nom	Appartenance politique	Occurrences	Occurrences	Appartenance politique et fonction	Nom
Bogouslavski		4			
Boukharine		6	1	Conseiller national/conservateur	Musy
Briand		1	1	Nazi	Goebbels
Chestov	Oppositionnel de gauche	8	4	Ancien communiste/Croix de feu/nationaliste	Zünd
Drobnis		5	2	Nationaliste/Front national	Oltramare (Géo)
Doriot		2	14	Nazis	Hitler
Franco		4	3	Banquier et propagandiste nazi	Gustloff
Goering		1	3	Poète nationaliste suisse	Nievergelt
Hitler	Nazis	16	5	Conseiller national conservateur	Schultess
Hess		3	2	Ex-général durant la 1 ^{ère} mondial	Wille
Kamenev Lev	Oppositionnel de gauche	6	1	Collectionneur/nazi	Van der Lubbe
Kautsky	Réformiste allemand	1	1	Dirigeant nazi	Goering
Kirov		4	1	Alliance anticomuniste	Aubert

Lénine		9	2		Haussamann
Millerand		1	1		Adolphe
Mussolini		2	1		Kürzi
Norkine		3	1		Köcher
Piatakov	Trotskiste	43	1		Weller
Radek	Centriste	54	1		Toedtli
Sokolnikov Grigori	Oppositionnel de gauche	30	1	Communiste	Trüb
Staline	Secrétaire du PCUS	14	1		Huber
Stroïlov		4	5	Communiste	Hofmaier
Trotski Léon	Trotskiste	77	9	Communiste	Anderfuhren
Zinoviev Grigori	Oppositionnel de gauche	9	15	Communiste	Humbert- Droz
			2		Ernst Walter
			4	Communiste	Edgard Woog
			17	Communiste	Otto Brunner
			5	Ex-communiste	Alfred Brunner
			21	Conseiller fédéral conservateur	Giuseppe Motta
			4	Communiste	Dubach
			9	Juge et capitaine	Gloor
			4	Communiste	Jacob Schwarz
			4		Wullschleger
			5	Juge	Pfenninger
			1	Communiste	Frutiger
			20	Dirigeant nationaliste espagnol	Franco
			3	Ambassadeur suisse	Toca
			2	Communiste	Thoma
			5	Communiste	Zschokke
			5	Conseiller fédéral	Etter
			16	Dirigeant fasciste italien	Mussolini
			3		Bricher
			4	Conseiller national communiste/secrétaire du KPS	Bodenmann
			3	Communiste	Robert Krebs
			5	Ambassadeur	Constam

Brochure procès de Moscou				Brochure procès de Zurich			
Organisations/structures	Courant politique	Type de structure	Occurrences	Occurrences	Types de structures	Courant politique	Organisations/structures
Mouvement ouvrier et antifasciste							
Armée rouge	Communiste	Étatique	3	1	Étatique militaire	Communiste soviétique	Armée rouge soviétique

	soviétique	militaire					
Ambassade soviétique	Communiste soviétique	Étatique diplomatique	1				
Appareil judiciaire soviétique	Communiste soviétique	Étatique judiciaire	2				
Appareil d'État soviétique	Communiste soviétique	Étatique exécutif	4				
Bloc de droite	Oppositionnel de droite	Plateforme politique	2				
Centre parallèle	Communiste oppositionnel	Plateforme politique	4				
Congrès du soviet	Communiste soviétique	Étatique législative	1				
Commissariat du peuple	Communiste soviétique	Étatique exécutif	10	1	Étatique judiciaire	Communiste soviétique	Guépéou
Comité central du PCUS	Communiste soviétique	Organisation politique	4	4	Organisation politique	Réformiste	Social-démocrate
Front populaire	Socialiste, communiste, radicaux	Mvt politique	6	3	Mvt politique	Socialiste, communiste, radicaux	Front populaire/Front unique
Gouvernement soviétique	Communiste soviétique	Étatique exécutif	7	8	Organe de presse politique	Communiste (section de l'IC)	Freiheit/Volkrecht
IC	Communiste soviétique	Organisation politique	1	13	Législatif/exécutif/judiciaire/militaire	Antifascisme/démocratie	République espagnole/Gouvernement légitime/
IVe Internationale	Communiste oppositionnel de gauche	Organisation politique	1	11	Organisation politique	Communiste soviétique	IC
Milicien républicain	Antifascisme	Organisation militaire	2	16	Organisation militaire	Antifascisme	Brigade internationale/Armée antifasciste internationale/armée populaire espagnole
Mission commerciale soviétique	Communiste	Étatique diplomatique	1	3	Mvt politique et économique	Antifasciste	Comité suisse de boycott des produits italiens

	soviétique	matique et économique					
Parti bolchévique (PCUS)	Communiste soviétique	Organisation politique	27	74	Organisation politique	Communiste (section de l'IC)	Parti communiste suisse
PCF	Communiste soviétique	Organisation politique	2	4	Organisation politique	Communiste (section de l'IC)	Parti communiste espagnol
Tribunal suprême soviétique	Communiste soviétique	Étatique judiciaire	12				
Nationaliste, conservatrice, bourgeoise				Nationaliste, conservatrice, bourgeoise			
Conseil fédéral	Bourgeois, conservateur, libéral	Étatique exécutif	1	38	Étatique exécutif	Bourgeois, conservateur, libéral	Conseil fédéral/Conseiller fédéral
				15	Étatique législatif	Bourgeois, conservateur, libéral, social-démocrate communiste	Conseil national/conseiller national
Diplomatie allemande	Nationaliste (nazi)	Étatique diplomatique	6	14	Étatique diplomatique	Nationaliste (fasciste et nazi)	Diplomatie italienne/fasciste/allemande/nazie
Diplomatie japonaise	Nationaliste (japonais)	Étatique diplomatique	8	3	Organisation politique	Nationalisme (suisse)	Front national
Espions japonais	Nationaliste (japonais)	Étatique militaire	9	1	Organisation politique	Nationalisme (ligue)	Croix de feu
Espions nazis	Nationaliste (nazi)	Étatique militaire	11	3	Organisation politique	Nationalisme (ligue)	Entente anticomuniste
États fascistes	Nationaliste	Étatique exécutif, législative et judiciaire	2	1	Étatique exécutif, législative et judiciaire	Nationaliste	États fascistes
État-major japonais	Nationaliste japonais	Étatique militaire	2	15	Étatique militaire	Nationalisme (fasciste et nazi)	Armée italienne/mussolinienn e/allemande/hitlérienn e
États militaires	Nationalistes	Étatique militaire	1	15	Étatique exécutif	Nationalisme (fasciste et nazi)	Gouvernement italien/de Rome/allemand/de Berlin

Fasciste (parti)	Nationaliste	Organisation politique	1	3	Étatique militaire	Démocratie libérale/théocratie	Légion étrangère (Fr)/Garde papale
Gestapo	Nationaliste (nazi)	Étatique judiciaire	4	17	Étatique judiciaire	Nationaliste (nazi)	Gestapo
IIIe Reich	Nationaliste (nazi)	Étatique exécutif, législative et judiciaire	3	4	Étatique exécutif, législative et judiciaire	Nationaliste (nazi)	IIIe Reich
Parti nationaliste	Nationaliste	Organisation politique	2	2	Organisation politique	Nationalisme (fasciste)	Parti fasciste
Parti nazi	Nationaliste (nazi)	Organisation politique	1	4	Organisation politique	Nationalisme (nazi)	NSDAP/Parti nazi en Suisse
				5	Étatique militaire	Nationalisme (espagnol)	Général rebelles/franquistes
				26	Étatique judiciaire	Démocratie dite libérale	Bupo/police politique suisse
Police tchécoslovaque	Démocratie libérale	Étatique judiciaire	1	3	Étatique exécutif	Démocratie libérale	Gouvernement français
				29	Étatique militaire	Démocratie libérale	Armée suisse
				3	Étatique militaire	Démocratie libérale	Société suisse des officiers
				23	Étatique judiciaire	Démocratie libérale	Juge d'instruction/Tribunal militaire/Tribunal fédéral/Assises fédérales
				4	Organe de presse bourgeois	Conservateur	Neue Zürcher Nachrichten
				3	Alliance diplomatique	Nationaliste/conservateur/anticommuniste	Alliance antikomintern
				1	Étatique exécutif, législatif, judiciaire/militaire	Théocratie	Vatican
					Étatique judiciaire	Théocratie	Inquisition
				6	Organisation bourgeoise internationale	Neutre	SdN

Brochure procès de Moscou			Procès de Zurich		
Courants politiques	Nuance politique	Occurrences	Occurrences	Nuance politique	Courant politique
Mouvement ouvrier et antifasciste			Mouvement ouvrier et antifasciste		
Communisme	Courant dit orthodoxe à l'époque stalinienne	1	32	Courant dit orthodoxe à l'époque stalinienne	Communisme (-iste)
Bolchéviks	Les Majoritaires de l'ancien POSDR – aile gauche	2	2	Dans le sens partisan des écrits de Marx et d'Engels	Marxiste
Démocrates bourgeois	Droite libérale ou conservatrice	1	1	Courant du mvt ouvrier au marxisme, puis à la survivance de l'État	Anarchiste (isme)
Nationalisme basque	Régionalisme/autonomisme	1			
SR	Agrairien divisé en deux branches : gauche et droite	2			
Socialisme	Sens soviétique (régime établi en URSS)	10			
Socialiste	Social-démocratie réformiste	3	3	Social-démocratie réformiste	Socialiste
Stalinien	Majoritaire en URSS	3			
Thermidorien	Courant opposé à Robespierre	2			
Trotskiste(-isme)	Oppositionnels de gauche	50			
Zinoviéviste	Oppositionnel de gauche	4	1	Mvt nationaliste pour l'implantation d'un foyer juif en Palestine (plutôt à gauche dans les années 1930)	Sioniste (-isme)
Nationaliste, conservatrice, bourgeoise					
Fasciste (-isme)	Nationalisme	27	37	Nationalisme italien	Fasciste (isme)
Nazi (-isme)	Nationalisme allemand	1	5	Nationalisme allemand	Nazi (-isme)
Impérialisme allemand	Nationaliste (nazi)	10	1	Nationalisme suisse	Frontiste (isme)
Impérialisme français	Nationaliste (français)	1	11	Opposé à tout changement ou révolution, contre-révolutionnaire	Conservateur
Impérialisme japonais	Nationaliste (japonais)	8	1	Monarchiste	Royaliste (isme)
Tsarisme	Conservatisme, monarchisme, nationalisme	3	3	Conservatisme, monarchisme, nationalisme	Tsarisme

Brochure procès de Moscou	Brochure procès de Zurich

Vocabulaires employés	Champs lexical	Occu rren ces	Occu rren ces	Champ lexical	Vocabulaire employés
Vocabulaire péjoratif aux de Jules Humbert-Droz			Vocabulaire péjoratif aux yeux Jules Humbert-Droz		
Agent de l'étranger/puissance étrangère		32	30	Intelligence/espionnage/trahison/antipatriotisme	Agent de l'étranger/Puissance étrangère/5è colonne/mercenaire
Assassinat/complot/meurtre	Criminalité/juridique	26	25	Juridique/judiciaire/	Accusé/inculpé/suspect
Bacile/psychologie/psychose/dégénéré/corps/organes	Médical/corporel/corps social/pathologie	15		Médical/psychiatrique/psychique/psychologique	Déséquilibré/hanté/démence/malade/monstrueux/anormal
Contre-révolutionnaire/Contre-révolution	Politique/contre-insurrection/opposition/violence	11	15	Conservatisme/contre-révolution	Réactionnaire/réaction
Crime/criminel/gangster/bandits/chef de bande/accusé/inculpé	Juridique/judiciaire/violence	48	1	Juridique/judiciaire/violence	Crime
Fausse théorie/mensonge/masque	Pensée/moral/politique/émotions	36	25	Juridique/judiciaire/Pensée/moral/politique/émotions	Faux documents/falsification/mensonge
Guerre/agression/guerre impérialiste/guerre civile/guerre révolutionnaire	Violence/militaire/guerre/dévastation	37	57	Violence/militaire/guerre/dévastation/conquête	Attaque/agression/invasion/guerre civile/bombardement/bombe / destruction/vertu guerrière/production de guerre
Oppression/exploitation/capitalisme	Économique/social/politique	18	4	Obscurantisme/soumission	Exploitation/ignorance/superstition
Sabotage	Criminalité/juridique/terreur/économique/politique	37	43	Droit/juridique/État de droit	Accusation/arrestation/emprisonnement
Terroriste/(isme)/Terreur	Criminalité/juridique/politique/émotions	22	21	Emotions/désengagement/trahison	Manque de courage/misérable/lâche/défaillant
Trahison/traité/renégat/défaitisme/opportuniste	Politique/criminalité/juridique/émotions	26	10	Politique/criminalité/juridique/émotions	Traité/trahison
			5	Violence/illégalité	Intimidation/menace
			22	Violence/illégalité/terreur blanche	Pourchassé/meute/interdiction/répression
			14	Judiciaire/juridique/contrôle	État policier/policier/police

			40	Droit/juridique/État de droit	Interrogatoire/témoignage/témoignage/aveu/preuve/perquisition/enquête
			17	Trahison/espionnage	Provocateur/provocation/mouchard/moucharder
			5	Défense nationale/Construction étatique/nationalisme/chauvinisme (dans certains cas)	Patriotisme/patriote/patriotique/patriotard
			14	Juridique/judiciaire/	Enquête/jugement/accusation/amnistie
			8	Droit/Juridique/judiciaire	Code/loi/procédure
			19	Juridique/judiciaire	Condamnation/procès
			6	Illégalité/droit/violence	Vol/Razzia/trafique
Vocabulaire mélioratif aux yeux de Jules Humbert-Droz			Vocabulaire mélioratif aux yeux de Jules Humbert-Droz		
Aveux/code/constitution/droit/loi/jugement	Juridique/judiciaire/Étatique/État de droit	22			
Construction/édification/consolidation du socialisme	Politique/économique/social/étatique	25	44	Relation internationale/politique étrangère/défense du territoire	Défense nationale/neutralité
Travailleur (-euse)/classe ouvrière/prolétariat/peuple	Économique/sociale/politique	38	17	Économique/sociale/politique	Peuple/populaire/Travailleur
Collectivisation/industrialisation/stakhanovisme/travail	Économie/doctrine économique/sociale	19	10	Connaissance/technique/savoir-faire/aptitude	Expérience
Kolkhoze/sovkhoze/usine/entreprise/Transport	Économique/Infrastructure/Organisation sociale/structure/urbanisation	23	28		Solidarité
Charbon/mine/électricité	Énergie/ressource/	13	23		Volontaire/engagement/courage
Démocratie/démocrate	Politique/organisation sociale	5	22		Démocratie
Liberté	Politique	6	15		Liberté
Paix	Pacifisme/politique/émotion	13	5		Paix/pacifisme

Révolution/révolutionnaire	Politique	20	7	Politique	Libérateurs/insurgés/révolutionnaires
Victime/condolérance	Émotion/juridique/judiciaire	14	20	Émotion/juridique/judiciaire	Victime
Peine de mort/condamnation/process	Juridique/droit/violence/État de droit	24	15	Travail/engagement/volontariat	Recrutement
Bonne condition de détention/bon traitement	Droit/juridique/éthique/ État de droit	3			
Honnêteté/transparence/conscience/vérité	Morale/éthique/politique	13			
Aveu/preuve/interrogatoire/témoin	Droit/juridique/État de droit	31			

Tableau 14 : Analyse de deux brochures : Procès de Moscou/Procès de Zurich, 1937.

	1944	1945	1947	1950	1953	1956	1959	1962	1965	1968	1971
Salaire d'un ouvrier horloger qualifié	478 ²⁶⁸	534 ²⁶⁹	563 ²⁷⁰	629 ²⁷¹	701 ²⁷²	770 ²⁷³	833 ²⁷⁴	958 ²⁷⁵	1 152 ²⁷⁶	1 340 ²⁷⁷	1 680 ²⁷⁸
Salaire d'une ouvrière horlogère	245	334	351	387	432	465	505	580	710	847	1 040
Couple d'ouvriers dans l'horlogerie	723	868	914	1 016	1 133	1 235	1 338	1 538	1 862	2 187	2 720
Salaire d'un employé catégorie 1 dans l'horlogerie	675	750	809	903	1 024	1 156	1 230	1 356	1 604	1 881	2 287
Salaire d'un cadre moyen du secrétariat²⁷⁹	—		980	980	980	980	980	1 489	1 489	1 489	1 489

²⁶⁸ AFS, *Statistisches Jahrbuch der Schweiz –1944*, Bâle, Verlag Birkhäuser, 1944, p. 369-371.

URL: <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/346159/master>

²⁶⁹ AFS, *Statistisches Jahrbuch der Schweiz –1945*, Bâle, Verlag Birkhäuser, 1945, p. 393-394.

²⁷⁰ AFS, *Statistisches Jahrbuch der Schweiz –1947*, Bâle, Verlag Birkhäuser, 1947, p. 347-348.

URL: <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/346165/master>

²⁷¹ AFS, *Statistisches Jahrbuch der Schweiz –1950*, Bâle, Verlag Birkhäuser, 1950, p. 347.

URL:

²⁷² AFS, *Statistisches Jahrbuch der Schweiz –1953*, Bâle, Verlag Birkhäuser, 1953, p. 389.

URL: <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/346177/master>

²⁷³ AFS, *Statistisches Jahrbuch der Schweiz –1956*, Bâle, Verlag Birkhäuser, 1956, p. 391.

URL: <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/346183/master>

²⁷⁴ AFS, *Statistisches Jahrbuch der Schweiz –1959*, Bâle, Verlag Birkhäuser, 1959, p. 386.

URL: <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/346189/master>

²⁷⁵ AFS, *Statistisches Jahrbuch der Schweiz –1962*, Bâle, Verlag Birkhäuser, 1962, p. 379-380.

URL: <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/346195/master>

²⁷⁶ AFS, *Statistisches Jahrbuch der Schweiz –1965*, Bâle, Verlag Birkhäuser, 1965, p. 370-371.

URL: <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/346205/master>

²⁷⁷ AFS, *Statistisches Jahrbuch der Schweiz –1969*, Bâle, Verlag Birkhäuser, 1969, p. 364-365.

URL: <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/346207/master>

²⁷⁸ AFS, *Statistisches Jahrbuch der Schweiz –1972*, Bâle, Verlag Birkhäuser, 1972, p. 382-383.

URL: <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/346213/master>

²⁷⁹ VZ-SAZ, SPS, Ar. 1. 220.6, Rémunération des cadres du secrétariat, 1953-1959.

Salaire de Jenny Humbert-Droz	512 ²⁸⁰	401	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Salaire de Jules Humbert-Droz ²⁸¹	491 ²⁸²	735 ²⁸³	1 176	1 176	1 176	1 176	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
Total du couple	1 003	1 136	1 176	1 176	1 176	1 176	2 100²⁸⁴	2 100	2 100	2 100	2 100

Tableau 15 : Tableau comparatif des salaires mensuels entre 1944 et 1971.

²⁸⁰ Moyenne des salaires perçus au cours de l'année 1944 ; VCH-BVFSP, JHD 00702, Livret des gains et dépenses par compte de chèque, 1944.

²⁸¹ VZ-SAZ, SPS, Ar. 1. 220.6, Rémunération des crades du secrétariat, 1953-1959.

²⁸² Moyenne des salaires perçus au cours de l'année 1944 ; VCH-BVFSP, JHD 00702, Livret des gains et dépenses par compte de chèque, 1944.

²⁸³ Les salaires versés par le PSS sont ici exprimés en valeur nette.

²⁸⁴ Total de la contribution du SPS et de la rente personnelle, VZ, SOZARCH, SPS, Ar. 1. 220.6, Rémunération des cadres du secrétariat, 1953-1959.

Bataille des frontières					Bataille de la Marne				Total des tués
Troupes	Engagées	Tués	Disparus	Blessés	Engagées	Tués	Disparus	Blessés	
Fran.	1 248 464 ²⁸⁵	80 000 ²⁸⁶	107 794 ²⁸⁷	78 468 ²⁸⁸	986 000 ²⁸⁹	25 000 ²⁹⁰	84 000	122 000	110 000 ²⁹¹
Colon.	21 935 ²⁹²	-	-	-	-	-	-	-	
Brit.	70 000	-	-	-	96 000 ²⁹³	3 000	4 000	30 000	
Belges	117 000	-	-	-	-	-	-	-	
All.	1 690 000	57 000 ²⁹⁴	28 553	89 202	900 000 ²⁹⁵	78 000 ²⁹⁶	40 000	170 000	135 000 ²⁹⁷

Tableau 16 : Bilans des combats terrestres sur le front occidental entre août et sept. 1914.

²⁸⁵ BnF, Gallica, AFGG, vol. 1, t. 1 : Les préliminaires, La bataille des frontières, 1936, pp. 540, 547, 556, 563 et 567.

²⁸⁶ Jean-Jacques Becker, *L'année 1914*, Paris, Armand Colin, Hors collection, p.198.

²⁸⁷ BnF, Gallica, AFGG, vol. 2, t. 1 : La manœuvre en retraite et les préliminaires de la bataille de la Marne, 1925, p. 842.

²⁸⁸ BnF, Gallica, AFGG, vol. 2, t. 1 : La manœuvre en retraite et les préliminaires de la bataille de la Marne, 1925, p. 842.

²⁸⁹ BnF, Gallica, AFGG, t. 1, vol. 3 : la bataille de la Marne, 1931, p. 19

URL: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6272525s/f40.item>

²⁹⁰ Jean-Jacques Becker, *L'année 1914*, Paris, Armand Colin, Hors collection, p.211.

²⁹¹ Ibid.

²⁹² BnF, Gallica, AFGG, vol. 1, t. 1 : Les préliminaires, La bataille des frontières, 1936, p.528.

URL: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6274616s/f580.item>

²⁹³ BnF, Gallica, AFGG, t. 1, vol. 3 : la bataille de la Marne, 1931, p. 19

²⁹⁴ Jean-Jacques Becker, *L'année 1914*, Paris, Armand Colin, Hors collection, p. 198.

²⁹⁵ BnF, Gallica, AFGG, t. 1, vol. 3 : la bataille de la Marne, 1931, p. 17

²⁹⁶ Jean-Jacques Becker, *L'année 1914*, Paris, Armand Colin, Hors collection, p.212

²⁹⁷ Jean-Jacques Becker, *L'année 1914*, Paris, Armand Colin, Hors collection, p.212

NOM	NATIONALITÉ	LIEU DE RÉSIDENCE	MÉTIER/PROFESSION/FONCTION	ORGANISATION	QUALITÉ	SOURCES
AGARTZ VIKTOR	Allemand	Bensberg (Al.)	Professeur d'économie	Ex membre du SPD en 1958 ; Membre et animateur de la <i>Vereinigung Unabhängige Sozialisten</i> (VUS)	Membre	VCH-BVFSP, JHD 004760, Critical report of the first International Committee of the ISSS, septembre 1959
BASSO LELIO	Italien	Rome	Ancien secrétaire du PSI et député depuis 1946	Aile gauche du PSI	Membre	VCH-BVFSP, JHD 004760, Critical report of the first International Committee of the ISSS, septembre 1959
BOURDET CLAUDE	Français	Paris	Journaliste (membre fondateur et co-rédacteur de l' <i>Observateur</i> puis de <i>France-Observateur</i>)	Secrétaire national de l'UGS ;	Membre	VCH-BVFSP, JHD 004760, Critical report of the first International Committee of the ISSS, septembre 1959
COLE GEORGE DOUGLASS HOWARD	Britannique	Londres	Professeur	Fabian society	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 004794, Liste des adhérents, mars 1956
ENGELBORGH- BERTELS MARTHE	Belge	Bruxelles	Chargée de recherches à l'Institut de sociologie Solvay (Sociologue)		Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 04756, Liste des membres du groupe d'Ostende mars 1960
FREEMAN JOHN					Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 004794, Liste des adhérents, mars 1956
GLEISSBERG RUTH	Allemand	Hambourg	Journaliste à <i>Die Andere Zeitung</i> (journal de la Neue Linke)	Gauche du SPD	Membre	VCH-BVFSP, JHD 004760, Critical report of the first International Committee of the ISSS, septembre 1959
GYANCHAND ANASURYA	Indienne		Professeur à l'Université de Dehli Présidente de la Fédération nationale des femmes indiennes	Fédération nationale des femmes indiennes (aile féminine du Parti communiste indien).	Membre	VCH-BVFSP, JHD 004760, Critical report of the first International Committee of the ISSS, septembre 1959
HAAG PAUL	Allemand			Aile gauche du SPD	Membre	VCH-BVFSP, JHD 004760, Critical report of the first International Committee of the ISSS, septembre 1959
HUMBERT-DROZ JULES	Suisse	La Chaux-de-Fonds	Journaliste	Secrétaire romand du PSS	Membre	VCH-BVFSP, JHD 004760, Critical report of the first International Committee of the ISSS, septembre 1959
KIEF FRITZ	Néerlandais	São-Polo		Rédacteur d'un journal	Membre	VCH-BVFSP, JHD 004760, Critical report

						of the first International Committee of the ISSS, septembre 1959
LABROUSSE ERNEST	Français	Paris	Professeur d'histoire	SFIO, jusqu'en 1958	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 004794, Liste des adhérents, mars 1956
KINGSLEY MARTIN	Britannique	Londres	Ex-professeur d'économie ; Editeur au magazine <i>New Statesman</i> .	Proche de l'aile gauche du Independent Labour Party	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 004794, Liste des adhérents, mars 1956
MOWINCKEL JOHAN-LUDWIG	Norvégien				Membre	VCH-BVFSP, JHD 004760, Critical report of the first International Committee of the ISSS, septembre 1959
PEFFER KARL HEINZ	Allemand	Dortmund	Professeur de sociologie à l'Université technique de Dortmund		Membre	VCH-BVFSP, JHD 004760, Critical report of the first International Committee of the ISSS, septembre 1959
ROCARD MICHEL	Français	Paris	Étudiant à l'ENA (diplômé en 1958) ;	Secrétaire de la Fédération nationale des étudiants socialistes (jusqu'en 1956) ; Membre de la SFIO (tendance Depreux) ; membre fondateur du PSA.		
WAUTERS ARTHUR	Belge	Ostende	Économiste, ex-sénateur, ex-ambassadeur de Belgique en Pologne 1946 et URSS (1950)	Parti socialiste belge	Membre	VCH-BVFSP, JHD 004760, Critical report of the first International Committee of the ISSS, septembre 1959
WARBEY WILLIAM	Britannique	Ashfield	Député travailliste au parlement	Labour Party	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 004794, Liste des adhérents, mars 1956
WEITZ LUCIEN	Français	Le Vésinet (Fr.)	Correcteur	Ex- Parti socialiste ouvrier et paysan ; ex-SFIO ; PSA	Membre	VCH-BVFSP, JHD 004760, Critical report of the first International Committee of the ISSS, septembre 1959

Figure 41 : Liste des membres de l'ISSS entre 1956-1959.

NOM	NATIONALITÉ	LIEU DE RÉSIDENCE	MÉTIER/PROFESSION/FONCTION	PRÉSENCE À LA RÉUNION	ORGANISATION	SOURCES

AGARTZ VIKTOR	Allemand	Bensberg (Al.)	Professeur d'économie	Présent	Membre et animateur de la <i>Vereinigung Unabhängige Sozialisten</i> (VUS)	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
ALVAREZ DEL VAYO JULIO	Espagnol	Paris	Journaliste,	Excusé	Unión Socialista Española	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
BASSO LELIO	Italien	Rome	Ancien secrétaire du PSI et député depuis 1946	Excusé	Aile gauche du PSI	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
BEGOVIC VLAJKO	Yougoslave	Belgrade	Député et directeur de l'Institut des Sciences sociales	Présent	Ligue des communistes de Yougoslavie	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
BOURDET CLAUDE	Français	Paris	Journaliste	Excusé	Parti socialiste autonome (France)	VCH-BVFSP, JHD 004771, PV réunion constitutive, 1 ^{er} mars 1960
ENGELBORGH-BERTELS MARTHE	Belge	Bruxelles	Chargée de recherches à l'Institut de sociologie Solvay	Présent		VCH-BVFSP, JHD 04756, Liste des membres de l'ISSS, mars 1960
GLEISSBERG RUTH	Allemande	Hambourg	Journaliste à <i>Die Andere Zeitung</i> (journal de la Neue Linke)	Excuse	Gauche du SPD	VCH-BVFSP, JHD 04756, Liste des membres de l'ISSS, mars 1960
GYANCHAND ANASURYA	Indien	Dehli	Professeur à l'Université de Dehli	Excuse	Fédération nationale des femmes indiennes (aile féminine du Parti communiste indien).	VCH-BVFSP, JHD 04756, Liste des membres de l'ISSS, mars 1960
HUMBERT-DROZ JULES	Suisse	La Chaux-de-Fonds	Journaliste	Présent	Parti socialiste suisse (aile gauche)	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
JAROSZYNSKI MAURICY	Polonais	Varsovie	Ancien juriste ; Secrétaire général adjoint de l'Académie polonaise des Sciences	Excusé	Ex-PPS ; POPUP	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
KARDELJ EDOUARD	Yougoslave	Belgrade	Économiste et théoricien de la nouvelle économie yougoslave	Excusé	Liges des communistes de Yougoslavie	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
KIEF FRITZ	Néerlandais	Amsterdam	Professeur	Excuse		VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
KINGSLEY MARTIN	Britannique	Londres	Ex-professeur d'économie ; Editeur au magazine <i>New Statesman</i> .	Excusé	Proche de l'aile gauche du Independent Labour Party	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
MAKSOUDE CLOVIS	Libanais	Beyrouth et Londres	Juriste et professeur de droit	Excusé		VCH-BVFSP, JHD 04756, Liste des membres de l'ISSS, mars 1960

MOHRMANN HEINZ	Allemand	Berlin (est)	Professeur en économie, doyen de la Faculté des sciences économiques de – Université Humboldt.	Excusé	SED	VCH-BVFSP, JHD 04756, Liste des membres de l'ISSS, mars 1960
MUSSARD CHARLES	Suisse	Londres	Professeur	Présent	Proche de l'aile gauche du Independent Labour Party	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
WAUTERS ARTHUR	Belge	Ostende (la réunion se déroule à son domicile)	Économiste, ex-sénateur, ex-ambassadeur de Belgique en Pologne 1946 et URSS (1950)	Présent	Parti socialiste belge	VCH-BVFSP, JHD 004771, PV réunion constitutive, 1 ^{er} mars 1960
WEITZ LUCIEN	Français	Le Vésinet (Fr.)	Correcteur	Présent	Ex- Parti socialiste ouvrier et paysan ; ex-SFIO ;	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
WOU SAO-FONG	Chinois (sûrement Taïwanais)	Pékin (peu probable)	Représentant de Taiwan auprès du BIT	Excusé	Kuomintang	VCH-BVFSP, JHD 04756, Liste des membres de l'ISSS, mars 1960

Figure 42 : Personnes invitées et membre présents à la réunion constitutive du Groupe d'Ostende, 29 février et 1er mars 1960.

NOM	NATIONALITÉ	LIEU DE RÉSIDENCE	MÉTIER/PROFESSION/FONCTION	ORGANISATION	QUALITÉ	SOURCES
AGARTZ VIKTOR	Allemand	Bensberg (AL)	Professeur d'économie	Membre et animateur de la <i>Vereinigung unabhängiger Sozialisten</i> (VUS)	Membre	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
ALVAREZ DEL VAYO JULIO	Espagnol	Paris	Journaliste,	Unión Socialista Española	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
BASSO LELIO	Italien	Rome	Ancien secrétaire du PSI et député depuis 1946	Aile gauche du PSI	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
BEGOVIC VLAJKO	Yougoslave	Belgrade	Dépuré et directeur de l'Institut des Sciences sociales	Ligue des communistes de Yougoslavie	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
BOURDET CLAUDE	Français	Paris	Journaliste	Parti socialiste autonome (France)	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 004771, PV réunion constitutive, 1 ^{er} mars 1960
ENGELBORGH-BERTELS MARTHE	Belge	Bruxelles	Chargée de recherches à l'Institut de sociologie Solvay		Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 04756, Liste des membres du groupe d'Ostende mars 1960
GLEISSBERG RUTH	Allemande	Hambourg	Journaliste à Die Andere Zeitung (journal de la Neue Linke)	Gauche du SPD	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 04756, Liste des membres du groupe d'Ostende, mars 1960
GYANCHAND ANASURYA	Indien	Dehli	Professeur à l'Université de Dehli	Fédération nationale des femmes indiennes (aile	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 04756, Liste des

HALL STUART	Britannique	Londres	Rédacteur en Chef de la <i>New Left Review</i> pour la Grande-Bretagne Professeur de sociologie	féminine du Parti communiste indien). Ex-membre du CPGB ; membre de la <i>Campaign for Nuclear Disarmament</i> .	Membre associé	membres du groupe d'Ostende, mars 1960 VCH-BVFSP, JHD 004765, Lettre d'Arthur Wauters à Jules Humbert-Droz, 01 avril 1960.
HUMBERT-DROZ JULES	Suisse	La Chaux-de-Fonds	Journaliste	Parti socialiste suisse (aile gauche)	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
JAROSZYNSKI MAURICY	Polonais	Varsovie	Ancien juriste ; Secrétaire général adjoint de l'Académie polonaise des Sciences	Ex-PPS ; POPUP	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
KARDELJ EDOUARD	Yougoslave	Belgrade	Économiste et théoricien de la nouvelle économie yougoslave	Ligues des communistes de Yougoslavie	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
KIEF FRITZ	Néerlandais	Amsterdam	Professeur		Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
KINGSLEY MARTIN	Britannique	Londres	Ex-professeur d'économie ; Editeur au magazine <i>New Statesman</i> .	Proche de l'aile gauche du Independent Labour Party	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
MAKSOUND CLOVIS	Libanais	Beyrouth et Londres	Juriste et professeur de droit		Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 04756, Liste des membres de l'ISSS, mars 1960
MOHRMANN HEINZ	Allemand	Berlin (est)	Professeur en économie, doyen de la Faculté des sciences économiques de – Université Humboldt.	SED	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 04756, Liste des membres du groupe d'Ostende, mars 1960
MUSSARD CHARLES	Suisse	Londres	Profess Le gymnase Branly eur d'économie	Proche de l'aile gauche du Independent Labour Party, nombreux contacts avec les communistes indiens, les socialistes gandhiens et les syndicalistes.	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
PASIC NAJDAN	Yougoslave	Belgrade	Rédacteur en chef de <i>Nasa Svarnost</i> (Notre réalité) ; directeur de la collection de la « Bibliothèque des études socio-politiques ».	Ligue des communistes de Yougoslavie	Membre associé	VCH-BVFSP, JHD 004765, Lettre d'Arthur Wauters à Jules Humbert-Droz, 01 avril 1960.
PAVICEVIC MISO	Yougoslave	Belgrade	Ex-ambassadeur de Yougoslavie en Argentine, en Turquie et en Grèce ; Secrétaire du C.C de la fédération des syndicats de Yougoslavie		Membre associé	VCH-BVFSP, JHD 004765, Lettre d'Arthur Wauters à Jules Humbert-Droz, 01 avril 1960.
PECUJLIC	Yougoslave	Belgrade	Membre du comité de rédaction de la revue <i>Socijizam</i> .	Ligue des communistes de Yougoslavie	Membre associé	VCH-BVFSP, JHD 04756, Liste des

RATKOVIC	Yougoslave	Belgrade	Assistant à la Faculté de droit de l'Université de Belgrade	Liges des communistes de Yougoslavie	Membre associé	membres du groupe d'Ostende, mars 1960 VCH-BVFSP, JHD 04756, Liste des membres du grouper d'Ostende, mars 1960
WARBEY WILLIAM	Britannique		Débuté à la Chambre des Communes dans la circonscription de Ashfield (semi-rurale et industrielle)	Labour Party	Membre associé	VCH-BVFSP, JHD 004765, Lettre d'Arthur Wauters à Jules Humbert-Droz, 01 avril 1960
WAUTERS ARTHUR	Belge	Ostende	Économiste, ex-sénateur, ex-ambassadeur de Belgique en Pologne 1946 et URSS (1950)	Parti socialiste belge	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 004771, PV reunion constitutive, 1 ^{er} mars 1960
WEITZ LUCIEN	Français	Le Vésinet (Fr.)	Correcteur	Ex- Parti socialiste ouvrier et paysan ; ex-SFIO ;	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 004772, Invitation à la réunion d'Ostende
WOU SAO-FONG	Chinois (sûrement Taïwanais)	Pékin (peu probable)	Représentant de Taiwan auprès du BIT	Kuomintang	Membre fondateur	VCH-BVFSP, JHD 04756, Liste des membres de l'ISSS, mars 1960

Figure 43 : Liste des membres du Groupe d'Ostende, mars 1960.

DATE	PÉRIODE	LIEU	VILLE	CANTON	THÈME	ORGANISATEURS	INTERVENANTS (HORS JHD)	FRÉQUENTATIONS/REMARQUES	SOURCES	TYPE
17/06/1914	Socialiste-chrétien	Local de Sahli	La Chaux-de-Fonds	NE	Rapport du congrès des Socialistes-chrétiens à Tourcoing, par Jules Humbert-Droz (31 mai-1 juin 1914)	FRSC			La Sentinelle, 16 juin 1914	Assemblée
25/06/1915	1 ^{ère} période socialiste	Grande salle du Cercle ouvrier	La Chaux-de-Fonds	NE	« La situation actuelle du socialisme en Angleterre »	JSS	—	—	La Sentinelle, 25 juin 1915	Conférence

09/07/1915	1 ^{ère} période Socialiste	Temple communal	La Chaux-de-Fonds	NE	Politique radicale et Politique socialiste	PSS	Charles Naine, conseiller national E-P Graber, conseiller national	Manifestation prévue à 8 heures 15, pour rejoindre le Temple	BVLCHF, JHD 000652	Réunion publique
18 /07/1916	1 ^{ère} période Socialiste	Place Fritz-Eymann	La Chaux-de-Fonds	NE	L'augmentation des prix	PSS	3 000 personnes	Sans incidents majeurs	Mémoire de JHD	Meeting
23/02/1917	1 ^{ère} période socialiste	Temple français	Le Locle	NE	Christianisme et socialisme	FRSC	—	—	La Sentinelle, 22 fév. 1917	Conférence
12/03/1917	1 ^{ère} période socialiste	Cercle ouvrier	Sonvilier	BE (Jura bernois)	Les droits et les devoirs du citoyen	JSS	—	—	La Sentinelle, 10 mars 1917	Conférence
13/03/1917	1 ^{ère} période socialiste	Tivoli	Bienne	BE	Socialisme et christianisme	FRSC	—	—	La Sentinelle, 5 mars 1917	Conférence
21/03/1917	1 ^{ère} période socialiste	Temple nationale	La Chaux-de-Fonds	NE	Socialisme et christianisme	FRSC	—	—	La Sentinelle, 12 mars 1917	Conférence
25/03/1917	1 ^{ère} période socialiste	Halle de gymnastique	Cernier	NE	Socialisme et christianisme	PSS	Paul-Édouard Graber La justice militaire et la récente condamnation de La Sentinelle	Un débat c'est amorcé entre Paul Graber, Jules Humbert-Droz, Charles Naine et Salomon Grumbach	La Sentinelle, 23 mars 1917 Et La Sentinelle, 30 mars 1917	Conférence

30/03/1917	1 ^{ère} période socialiste	Aula de l'université	Neuchâtel	NE	Socialisme et christianisme	FRSC	—	<i>La Sentinelle</i> , 28 mars 1917	Conférence
03/04/1917	1 ^{ère} période socialiste	Halle de gymnastique	Moutier	BE (Jura bernois)	Socialisme et christianisme	FRSC	Paul-Édouard Graber (La crise de la démocratie)	<i>La Sentinelle</i> , 2 avr. 1917	Conférence
22/04/1917	1 ^{ère} période socialiste	Halle de gymnastique	Moutier	BE (Jura bernois)	La mission des jeunes	FOMH	—	<i>La Sentinelle</i> , 21 avr. 1917	Conférence
23/04/1917	1 ^{ère} période socialiste		Porrentruy	BE (Jura bernois)	Le droit des travail et l'organisation de la lutte	FOMH	—	<i>La Sentinelle</i> , 24 avr. 1917	Conférence
01/05/1917	1 ^{ère} période socialiste	—	—	GE	—	PSS	—	<i>La Sentinelle</i> , 28 avr. 1917	Meeting (post-manifestation)
19/05/1917	1 ^{ère} période socialiste	Devant la prison de La Chaux-de-Fonds	La Chaux-de-Fonds	NE	Demande de libération de Paul Graber	PSS	—	<i>La Sentinelle</i> , 21 mai 1917	Manifestation
20/05/1917	1 ^{ère} période socialiste	La Chaux-de-Fonds	La Chaux-de-Fonds	NE	Les dimanches rouges	PSS	—	<i>La Sentinelle</i> , 21 mai 1917	Manifestation

23/05/1917	1 ^{ère} période socialiste	Palace du marché	Saint-Imier	BE (Jura bernois)	« Comment lutter contre les affameurs ? »	FOMH PSS JSS Cercle ouvrier	—	Le soir Jules Humbert-Droz est arrêté à son domicile	<i>La Sentinelle</i> , 23 avr. 1917	Meeting (post-manifestation)
08/12/1917	1 ^{ère} période socialiste	—	Couvet	Ne (Val-de-Travers)	—	—	—	—	<i>La Sentinelle</i> , 7 déc. 1917	Conférence
14/12/1917	1 ^{ère} période socialiste	Casino	Saint-Imier	BE (Jura bernois)	« La faillite d'un régime »	—	—	—	<i>La Sentinelle</i> , 8 déc. 1917	Conférence
15/12/1917	1 ^{ère} période socialiste	Grande salle de la Chapelle	Tramelan	BE (Jura bernois)	Christianisme et socialisme	PSS	—	Un article élogieux sur la présence de Jules Humbert-Droz : « Rarement nous avons eu une assistance aussi nombreuse répondre à l'appel du parti socialiste »	<i>La Sentinelle</i> , 13 déc. 1917 <i>La Sentinelle</i> , 19 déc. 1917	Conférence
09/01/1918	1 ^{ère} période Socialiste	Grande salle du collège	Buttes	NE	Le but des jeunesses socialistes	JSS	—	—	<i>La Sentinelle</i> , 9 fév. 1918	Conférence
11/01/1918	1 ^{ère} période Socialiste	La Rotonde	Neuchâtel	NE	L'affaire de la maternité	PSS	—	—	<i>La Sentinelle</i> , 1 ^{er} janvier 1918	Réunion publique

13/01/1918	1 ^{ère} période Socialiste	Grand temple	La Chaux-de-Fonds	NE	—	PSS	Fritz Aymann	Sans incidents	Mémoire de JHD	Meeting
01/02/1918	1 ^{ère} période Socialiste	—	La Chaux-de-Fonds	NE	Le service civil en Suisse	PSS	Charles Naine	—	<i>La Sentinelle</i> , 1 ^{er} fév. 1918	Réunion publique
18/02/1918	1 ^{ère} période socialiste	Cercle ouvrier	Saint-Imier	BE (Jura bernois)	« L'éducation de l'enfance prolétarienne ou l'école au service de l'État »	PSS	—	—	<i>La Sentinelle</i> , 18 fév. 1918	Conférence
23/02/1918	1 ^{ère} période Socialiste	—	Fribourg	FR	La révolution russe	—	Interdiction	Le conseil d'État interdit JHD de prendre la parole	Mémoire de JHD	Meeting
06/03/1918	1 ^{ère} période Socialiste	Grand temple	La Chaux-de-Fonds	NE	Opposition à l'arrêt d'expulsion de Willy Münzenberg	PSS/JSS	—	Sans incidents	Mémoire de JHD	Meeting
12/03/1918	1 ^{ère} période socialiste	Grand temple	La Chaux-de-Fonds	NE	Opposition à l'arrêt de Willy Münzenberg	PSS/JSS	Fritz Heymann, Gianznmann et Gaston Schelling	—	<i>La Sentinelle</i> , 11 mars. 1918	Meeting
20/03/1918	1 ^{ère} période socialiste	Devant le Grand Temple	La Chaux-de-Fonds	NE	Suppression de la justice militaire	PSS et JSS	—	—	<i>La Sentinelle</i> , 22 mars 1918	Manifestation

01/05/1918	1 ^{er} e période Socialiste	Devant le Grande Temple	La Chaux- de-Fonds	NE	Manifestation du Premier Mai, solidarité ouvrière	Organisations socialistes, syndicales et ouvrières	La Sentinelle, 02 mai 1918	Manifesta- tion	
30/05/1918	1 ^{er} e période Socialiste	Devant le Grand Temple	La Chaux- de-Fonds	NE	Manifestation contre l'augmentation des prix et la vie chère	Organisations socialistes et syndicales	La Sentinelle, 1 juin 1918	Manifesta- tion	
09/06/1918 (SOIR)	1 ^{er} e période Socialiste- chrétien	Cercle ouvrier	La Chaux- de-Fonds	NE	—	Église Du peuple	La Sentinelle, 8 juin 1918	Culte	
01/09/1918 (SOIR)	Socialiste- chrétien	Salle de chant du collège industriel	La Chaux- de-Fonds	NE	—	Église du peuple	La Sentinelle, 31 août 1918	Culte	
29/09/1918 (SOIR)	Socialiste- chrétien	Salle du gymnase	La Chaux- de-Fonds	NE	—	Église du peuple	La Sentinelle, 28 sep. 1918	Culte	
15/12/1918 (SOIR)	Socialiste- chrétien	Salle de chant du gymnase	La Chaux- de-Fonds	NE	—	Église du peuple	À la suite du culte, discussion sur le Libre- pensée	La Sentinelle, 14 déc. 1918	Culte + Réunion
29/12/1918 (SOIR)	Socialiste- chrétien	Salle de chant du collège industrielle	La Chaux- de-Fonds	NE	—	Église du peuple	La Sentinelle, 28 déc. 1918	Culte	

02/02/1919 (MATIN)	Socialiste-chrétien	Salle de chant du collège industrielle	La Chaux-de-Fonds	NE	—	Église du peuple	—	<i>La Sentinelle</i> , 1 fév. 1919	Culte
01/03/1919	Socialiste-chrétien	Salle de chant du collège industrielle	La Chaux-de-Fonds	NE	—	Église du peuple	—	<i>La Sentinelle</i> , 28 février 1919	Culte
10/03/1919	(Groupe de la III ^e Internationale)	Cercle ouvrier	Saint-Imier	BE (Jura bernois)	« Qu'est que la dictature du prolétariat »	JSS	—	<i>La Sentinelle</i> , 10 mars 1919	Conférence
28/03/1919	(Groupe de la III ^e Internationale)	Salle du Stand	La Chaux-de-Fonds	NE	Assemblée de propagande	PSG	—	<i>La Nouvelle Internationale</i> , 22 mars 1919	Conférence
01/04/1919	1 ^{ère} période socialiste (groupe de la III ^e Internationale)	Salle de Tivoli	Bienne	BE (Jura bernois)	L'affaire des bombes de Zurich	Groupe des droits de l'homme de Bienne	—	<i>La Sentinelle</i> , 1 ^{er} avr. 1919	Conférence
02/04/1919	1 ^{ère} période socialiste (groupe de la III ^e Internationale)	(Cercle ouvrier)	Renan	BE (Jura bernois)	L'avenir du prolétariat	(JSS)	—	« Un auditoire assez bien revêtu » <i>La Sentinelle</i> , 5 avr. 1919	Conférence
03/04/1919	1 ^{ère} période socialiste (groupe de la III ^e Internationale)	Grand temple	Le Locle	NE	L'antimilitarisme	—	Ne s'est pas tenue, Humbert-Droz a été avant	<i>La Sentinelle</i> , 5 avr. 1919	Conférence

08/01/1920	1 ^{ère} période socialiste (groupe de la III ^e Internationale)	Maison du peuple	Fribourg	FR	« Ce qu'ont réalisé les révolutionnaires russes »	PSS	—	—	<i>La Sentinelle</i> , 6 janv. 1919	Conférence
09/01/1920	1 ^{ère} période socialiste (groupe de la III ^e Internationale)	Hôtel des Gorges	Courrendlin	BE (Jura bernois)	La nouvelle politique des bolchéviques	JSS	Arnold	« Très fréquente »	<i>La Sentinelle</i> , 12 janv. 1920	Conférence
15/01/1920	1 ^{ère} période socialiste (groupe de la III ^e Internationale)	Maison du peuple	Bienne	BE (Jura Bernois)	Commemoration de l'assassinat de Rosa Luxembourg et Karl Liebknecht	Jeunesses socialistes suisses et allemandes	César Graber Otto Volkart (de Berne)	«Une nombreuse assistance» ¹	<i>La Sentinelle</i> , 15 janv. 1920	Conférence
12/02/1920	1 ^{ère} période socialiste (groupe de la III ^e Internationale)	Amphithéâtre du collège primaire	La Chaux-de-Fonds	NE	« Programme de la 3 ^{me} Internationale »	JSS	—	—	<i>La Sentinelle</i> , 12 fév. 1920	Conférence
25/03/1920	1 ^{ère} période socialiste (groupe de la III ^e Internationale)	Café Lisle	Yverdon	VD	L'alcoolisme et la classe ouvrière	—	—	Une centaine de personnes, selon la police	ACV, FPD, SB 100_28_287/335	Conférence
17/02/1921	1 ^{ère} période socialiste (groupe de la III ^e Internationale)	Salle communale de Plainpalais	Genève	GE	Pourquoi nous sommes sortis du PSS	Groupe de la III ^e Internationale	Contradictoireur : Pillionnel, Leuba, Nicole		La Nouvelle Internationale, 03 février 1921	Réunion publique

¹ « La Chaux-de-Fonds – Conférence commémorative de Rosa Luxembourg et Karl Liebknecht », in : *La Sentinelle*, n°12, 36^e année, 16 janv. 1920, p. 4

18/03/1921	Communiste (KPS)	Amphithéâtre de l'Ecole	La Chaum-de-Fonds	NE	Commemoration du cinquantenaire de Commune de Paris	KPS	Rosa Bloch	La Nouvelle Internationale, 09 mars 1921	Meeting
01/05/1922	Communiste (IC)	Maison communale de Plainpalais	Genève	GE	Lecture de sa lettre sur les soviets	—	Luigi Bertoni	Le Drapeau Rouge, 03 juin 1922	Meeting
02/05/1922	Communiste (IC)	Brasserie Tauss	Genève	GE	Programme communiste/ Révolution/Situation en Russie	KPS		60 personnes Sans incidents	Conférence
27/12/1924	Communiste (IC)		Loecl	NE	Le fascisme	KPS			Réunion publique
21/10/1931	Communiste (IC)		La Chaum-de-Fonds	NE	Sur le programme communiste/ La révolution socialiste/ L'Union soviétique/ Critique des socialistes	KPS			Conférence
27/10/1931	Communiste (IC)		La Chaum-de-Fonds	NE	Sur le programme communiste/ La révolution socialiste/ L'Union soviétique/ Critique des socialistes	KPS			Conférence
10/11/1931	Communiste (IC)		La Chaum-de-Fonds	NE	Appel à la révolution en Suisse/	KPS		Utilisation des mêmes méthodes que les bolchéviques (selon la police)	Meeting

11/11/1931	Communiste (IC)	Maison du peuple	La Chaux-de-Fonds	NE	La construction des soviets en Russie	KPS	/Évoque la violence révolutionnaire	Conférence
01/05/1932	Communiste (IC)	Place Saint-Gervais	Genève	GE	—	KPS	Sans incidents	Meeting
01/07/1932	Communiste (KPS)	Plainpalais	Genève	GE	Contre la baisse des salaires	KPS	Sans incidents	Meeting
30/12/1932	Communiste (KPS)	Grande salle du Faubourg	Genève	GE	Evénement du 9 novembre 1932 – baisse des salaires du personnel fédéral	KPS	Sans incidents	Meeting
03/03/1933	Communiste (KPS)	Maison du peuple à Lausanne	Lausanne	VD	Élection au grand conseil	KPS	S 112/84	Meeting
20/09/1933	Communiste (KPS)	Le café du Grütli	Genève	GE	L'Allemagne hitlérienne/L'Union soviétique	KPS		Conférence
21/09/1933	Communiste (KPS)	La maison du peuple	Lausanne	VD	L'Allemagne hitlérienne/L'Union Soviétique	KPS		Conférence

19/03/1934	Communiste (KPS)	Maison du peuple	Lausanne	VD	Y-a-t-il persécution religieuse et famine en Russie ?	KPS		Conférence
01/05/1934	Communiste (KPS)	Place Saint-Gervais	Genève	GE	—	KPS		
21/06/1934	Communiste (KPS)	Maison du peuple	Lausanne	VD	Commente l'ABC du communisme de Nicolai Boukharine	KPS	Aucun	Erreur du policier dans son rapport, il parle de Marx
22/06/1934	Communiste (KPS)	En plein air	Renens	VD	Les 20 ans de la Grande Guerre mondiale/ L'importance du Front unique contre le fascisme/	SR et le FM		
28/06/1934	Communiste	Maison du peuple	Lausanne	VD	Commente le Capital de Karl Marx	KPS	Aucun	Parle de brochure au lieu de livre
03/07/1934	Communiste (KPS)	Restaurant de l'Aigle-noir	Aigle	VD	Que se passe-t-il en Russie dans la vie sociale ? 30 personnes	KPS		
03/09/1934	Communiste (KPS)	Maison du peuple	Lausanne	VD	—	KPS	Aucun	75
								ACV, FPD, S 112/84
								Cours marxiste

10/09/1934	Communiste	Maison du peuple	Lausanne	VD	Le tsarisme/ La révolution russe/ La construction de l'État soviétique	KPS	Aucun	ACV, FPD, S 112/84	Cours marxiste
21/09/1934	Communiste (KPS)	Maison du peuple	Lausanne	VD	L'adhésion de l'URSS à la SDN et l'opposition helvétique	Amis de l'URSS KPS			Conférence
17/10/1934	Communiste (KPS)		La Chaux-de-Fonds	NE					
19/10/1934	Communiste (KPS)	Cercle ouvrier	Genève	GE	L'impérialisme/ La guerre impérialiste/ Le fascisme et la tactique de la classe ouvrière contre le fascisme et la guerre	KPS	Aucun	ACV, FPD, S 112/84	Cours marxiste
31/10/1934	Communiste (KPS)	Volkshaus	Zurich	ZH	Contre la prolongation des écoles de recrue	KPS/JSS	J.J Piguet (francophone) Fritz Dürrenberger	Le peule valaisan, 2 oct. 1934	Meeting
08/11/1934	Communiste (KPS)	Maison du peuple	Lausanne	VD	Étude sur la révolution russe/ Projection lumineuse	KPS	Aucun	ACV, FPD, S 112/84	Cours marxiste
09/11/1934	Communiste (KPS)	Salle du faubourg	Genève	GE	Commémoration de la révolution russe/ Et du massacre de Plampalais	KPS/SFIO	Hoffmaier (KPS), Dreyer et un socialiste français	<i>La Lutte</i> , 3 novembre 1934	Meeting

15/11/1934	Communiste (KPS)	Maison du peuple	Lausanne	VD	Étude de la révolution russe	KPS	Aucun	Surveillé par la police	ACV, FPD, S 112/84	Cours marxiste
16/11/1934	Communiste	Cercle ouvrier	Genève	GE	—	KPS	Aucun	—	ACV, FPD, S 112/84	Cours marxiste
22/11/1934	Communiste (KPS)	Maison du peuple	Lausanne	VD	Exposé sur la situation actuelle de la Russie des soviets	KPS	Aucun	88 personnes selon la police JHD recrute deux membres au JC : Jordan Louis et Jaton Robert	ACV, FPD, S 112/84	Cours marxiste
23/11/1934	Communiste (KPS)	Cercle ouvrier	Genève	GE	—	KPS	Aucun		ACV, FPD, S 112/84	Cours marxiste
25/11/1934	Communiste (KPS)	Salle communale	Lens-Icogne	VS	Comment sortir de la crise ?	KPS		Pas réussi à s'exprimer, chahuté par la foule	La Lutte, décembre 1934	Conférence
29/11/1934	Communiste (KPS)		Renens	VD	Les événements d'Espagne	KPS		200 personnes selon la police		Meeting
06/12/1934	Communiste (KPS)	Maison du peuple	Lausanne	VD	Le développement du capitalisme en impérialisme	KPS	Aucun		ACV, FPD, S 112/84	Cours marxiste

13/12/1934	Communiste (KPS)	Maison du peuple	Lausanne	VD	La politique de l'impérialisme	KPS	Aucun	ACV, FPD, S 112/84	Cours marxiste
20/12/1934	Communiste (KPS)	Maison du peuple	Lausanne	VD	Le prolétariat et la guerre	KPS	Aucun	ACV, FPD, S 112/84	Cours marxiste
27/12/1934	Communiste (KPS)	Maison du peuple	Lausanne	VD	La classe ouvrière et la guerre impérialiste (historique)	KPS	Aucun	<i>La Lutte</i> , 5 janvier 1935 et ACV, FPD, S 112/84	Cours marxiste
03/01/1935	Communiste (KPS)	Maison du peuple	Lausanne	VD	La lutte de la classe ouvrière contre la guerre impérialiste (tactique)	KPS	Aucun	ACV, FPD, S 112/84	Cours marxiste
10/01/1935	Communiste (KPS)	Maison du peuple	Lausanne	VD	Y-a-t-il un impérialisme rouge ?	KPS	Aucun	ACV, FPD, S 112/84	Cours marxiste
17/01/1935	Communiste (KPS)	Maison du peuple	Lausanne	VD	La crise générale du capitalisme	KPS	Aucun	ACV, FPD, S 112/84	Cours marxiste
24/01/1935	Communiste (KPS)	Maison du peuple	Lausanne	VD	Le fascisme est-il l'expression politique de l'impérialisme ?	KPS	Aucun	ACV, FPD, S 112/84	Cours marxiste

25/01/1935	Communiste (KPS)	Grütli	Genève	GE	La démocratie bourgeoise et la défense des libertés démocratiques	KPS	Aucun	<i>La Lutte</i> , 26 janvier 1935	Cours marxiste
31/01/1935	Communiste (KPS)	Maison du peuple	Lausanne	VD	Le sort et le rôle des classes moyennes	KPS	Aucun	ACV, FPD, S 112/84	Cours marxiste
02/02/1935	Communiste (KPS)	Grütli	Genève	GE	La lutte pour les réformes et le réformisme	KPS	Aucun	<i>La Lutte</i> , 26 janvier 1935	Cours marxiste
07/02/1935	Communiste (KPS)	Maison du peuple	Lausanne	VD	Comment battre le fascisme ?	KPS	Aucun	ACV, FPD, S 112/84	Cours marxiste
09/02/1935	Communiste (KPS)	Grütli	Genève	GE	La prise du pouvoir par la classe ouvrière et la conquête d'une majorité de parlementaire	KPS	Aucun	<i>La Lutte</i> , 26 janvier 1935	Cours marxiste
16/02/1935	Communiste (KPS)	Grütli	Genève	GE	Le rôle des municipalités ouvrières dans le régime capitaliste	KPS	Aucun	<i>La Lutte</i> , 26 janvier 1935	Cours marxiste
22/02/1935	Communiste (KPS)	Grütli	Genève	GE	La lutte des classes dans l'histoire du peuple suisse	KPS	Aucun	<i>La Lutte</i> , 23 février 1935	Cours marxiste

01/03/1935	Communiste (KPS)	Grütli	Genève	GE	Qu'est qu'un gouvernement ouvrier et paysan	KPS	Aucun	<i>La Lutte</i> , 2 mars 1935	Cours marxiste
15/03/1935	Communiste (KPS)	Grütli	Genève	GE	Le syndicat, le syndicalisme et l'attitude des révolutionnaires dans les syndicats réformistes et révolutionnaires	KPS	Présence officielle d'un contradicteur : « le camarade » Anet/	<i>La Lutte</i> , 16 mars 1935	Cours marxiste
22/03/1935	Communiste (KPS)	Grütli	Genève	GE	Le syndicat, le syndicalisme et l'attitude des révolutionnaires dans les syndicats réformistes et révolutionnaires	KPS	Aucun	<i>La Lutte</i> , 23 mars 1935	Cours marxiste
21/03/1935	Communiste (KPS)	Grütli	Genève	GE	Unité syndicale sportive etc. et la division des partis politiques de la classe ouvrière	KPS	Aucun	<i>La Lutte</i> , 26 janvier 1935	Cours marxiste
28/03/1935	Communiste (KPS)	Grütli	Genève	GE	Le plan de travail des syndicats réformistes et du parti socialiste	KPS	Aucun	<i>La Lutte</i> , 26 janvier 1935	Assemblée
05/04/1935	Communiste (KPS)	Grütli	Genève	GE	Front unique, unité d'action et unité organique	KPS	Aucun	<i>La Lutte</i> , 26 janvier 1935	Cours marxiste
04/05/1935	Communiste (KPS)	Grütli	Genève	GE	La classe ouvrière et la petite bourgeoisie		Aucun	<i>La Lutte</i> , 26 janvier 1935	Cours marxiste

13/06/1935	Communiste (KPS)	Place de la gare	La Chaux-de-Fonds	NE	L'action des ouvriers français face au fascisme	KPS	Refus pour le PCS d'avoir la salle communale 1 000 personnes selon l'article	<i>La Lutte</i> , 22 juin 1935	Conférence
06/09/1935	Communiste (KPS)	Au splendide	Lausanne	VD	Meeting contre la révision fasciste de la constitution (votation du 8 septembre 1935)	KPS	Paul Golay (président du PSS vaudois) Léon Nicole (vice-président socialiste du Conseil d'État de Genève) Schopfer (jeunesse socialiste de Lausanne) Pannetti (Jeunesse communiste)	<i>La Lutte</i> , 6 septembre 1935	Meeting
11/10/1935	Communiste (KPS)	Salle du Faubourg	Genève	GE	Assemblée populaire sur la guerre et la paix	KPS/JCS		<i>La Lutte</i> , 12 octobre 1935	Assemblée
22/10/1935	Communiste (KPS)	Salle du Faubourg	Genève	GE	Assemblée pour les élections nationales	KPS	Pannetti (Jeunesse communiste) Lentillon (PCG) Jean Vincent (PCG)	<i>La Lutte</i> , 19 octobre 1935	Assemblée électorale
22/10/1935	Communiste (KPS)	Au Splendide	Lausanne	VD	La situation suisse et internationale et les élections au Conseil national	KPS	Bodenmann ² (communiste) Jean Münger (communiste) ³ François Jeaggy (communiste) ⁴ René Pahud (chômeur) Une femme ⁵	<i>La lutte</i> , 19 octobre 1935	Réunion publique

² Conseiller national

³ Agriculteur et communiste de Vugelles –la-Mothe

⁴ Étudiant en médecine

⁵ Une militante du groupe des femmes communistes

24/10/1935	Communiste (KPS)	Salle communale des Eaux-vives	Genève	GE	Assemblée pour les élections nationales	KPS	Pannetti (Jeunesse communiste) Lentillon (PCG) Jean Vincent (PCG)	<i>La Lutte</i> , 19 octobre 1935	Assemblée
05/04/1936	Communiste (KPS)	Salle communale de Plainpalais	Genève	GE	Orateur pour le festival de <i>La Lutte</i>	KPS	Un orateur socialiste et communiste	<i>La Lutte</i> , 4 avril 1936	Assemblée
19/06/1936	Communiste (KPS)	Grande salle communale – Plainpalais	Genève	GE	Les communistes et la défense nationale/ Les 235 millions/le VIIe congrès du PCS/Le congrès socialiste	KPS	Vincent (CC du PCS) Lentillon (CC du PCS)	<i>La lutte</i> , 20 juin 1936	Meeting
26/06/1936	Communiste (KPS)	Plein-air	La Chaux-de-Fonds	NE	Condamnation de la politique du Conseil fédéral/ Unité de la classe ouvrière/ Appel à tous les exploités de former un front populaire	KPS	Fritz Moser (Conseiller général communiste) George Diacon (communiste)	<i>La Lutte</i> , 4 juillet 1936	Meeting
31/07/1936	Communiste (KPS)	Place de Riponne	Lausanne	VD	Pour la paix et l'indépendance de la Suisse/ La fête nationale du 1 ^{er} août	KPS/PS	Dr. Jeanneret-Minkine (PS) Von der Aa (PS)	<i>La Lutte</i> , 1 ^{er} août 1936	Réunion publique
01/08/1936 (APRÈS-MIDI)	Communiste (KPS)	Place Neuve	Saint-Imier	BE	Pour la paix et l'indépendance de la Suisse/ La fête nationale du 1 ^{er} août	KPS/PSS	Lieutenant Pointet Hauser (député socialiste de Zurich)	<i>La Lutte</i> , 1 ^{er} août 1936	Réunion publique
01/08/1936 (SOIR)	Communiste (KPS)	Place du ring	Bienne	BE	Pour la paix et l'indépendance de la Suisse/ La fête nationale du 1 ^{er} août	KPS/PSS	Lieutenant Pointet Hauser (député socialiste de Zurich) (une camarade femme)	<i>La Lutte</i> , 1 ^{er} août 1936	Réunion publique

28/06/1937	Communiste (KPS)	Cercle ouvrier	Lausanne	VD	L'Espagne républicaine	Les amis de l'Espagne républicaine	Conférence

30/08/1944 (SOIR)	2 ^{ème} période Socialiste	Grande salle de la maison du peuple	Bienne	BE	À quand la reconnaissance de l'Union soviétique ?	Assemblée en français et allemand	Conférence
							C

Tableau 17: Événements publics auxquels JHD participe, 1913-1944.

Dates	Organisations	Période	Villes	Thèmes	Prise de parole	Remarques	Sources	Type	
26/05/1912	USC	Socialiste	Jolimont (Belgique)	Congrès des socialistes chrétiens francophones	Il prit la parole en compagnie d'Henri Tricot et F. de Béthune	JHD a été applaudi	Le Christianisme social, juin 1912	Congrès	
27/05/1912									
30/05/1914	USC	Socialiste	Tourcoing	Le militarisme	Rapporteur de la question du militarisme et de l'antimilitarisme	—	L'Espoir du monde, juin 1914	Congrès	
31/05/1914									
07/02/1917	JSS	Socialiste	Neuchâtel	La mission des jeunes socialistes chez les jeunes		—	La Sentinelle, 07 fév. 1917	Causerie	
02/04/1917	JSS	Socialiste	Saint-Imier	La mission des jeunes			La Sentinelle, 02 avril, 1917	Causerie	
13/01/1918	PSS	Socialiste	Neuchâtel			—	Mémoire JHD	Congrès	
15/01/1918	JSS	Socialiste	La Chaux-de-Fonds			—	La réunion se tient chez lui	La Sentinelle, 15 janv. 1918	Réunion
03/02/1918	IS	Socialiste	Berne	—		—	Il est auditeur	Mémoire de JHD	Conférence nationale
21/03/1918	JSS	Socialiste	La Chaux-de-Fonds	Socialisme opportunisme et socialisme révolutionnaire		—	—	La Sentinelle, 21 mars 1918	Causerie
12/05/1918	PSS	Socialiste	Neuchâtel	—		Critique les positions trop angéliques de certains socialistes chrétiens	—	Mémoire de JHD	Congrès

15/05/1918	PSS	Socialiste	Bâle	—	Critique l'attitude d'Édouard Paul Graber	Tension au sein du PSS, entre plusieurs tendances	Mémoire de JHD	Réunion
22/02/1919	JSS	Socialiste	Le Locle	« Le mouvement de la jeunesse »	—	Après-midi	<i>La Sentinelle</i> , 21 fév.1919	Causerie
22/02/1919	JSS	Socialiste	Le Locle	« <i>Qu'est-ce que la dictature du prolétariat ?</i> »	—	Soir	<i>La Sentinelle</i> , 20 fév.1919	Causerie
22/03/1919	PSS	Socialiste	Corcelles	La dictature du prolétariat	JHD défend la dictature du prolétariat	Sa résolution ne récolte que 9 voix	La Sentinelle, 24 mars 1919	Congrès
24/03/1919	JSS	Socialiste	Neuchâtel	Démocratie et dictature du prolétariat				Causerie
16/09/1919 17/09/1919	PSS	Socialiste	Bâle		Prend position en faveur de l'adhésion à la III ^e Internationale	Une période révolutionnaire en Europe	Mémoire de JHD	Congrès
07/11/1919 11/11/1919	SC Réunion internationale des chrétiens	Socialiste			Pour une visée révolutionnaire	—	Mémoire de JHD	Conférence internationale
26/12/1919 30/12/1919	Étudiants socialistes	Socialiste	Genève		Prend position pour l'adhésion à l'IC	Il fait la rencontre de plusieurs personnes de premier plan	Mémoire de JHD	Congrès internationale
20/04/1920	PSI	Socialiste	Milan		Prononce un discours en faveur de la nouvelle Internationale	S'y rend en tant que délégué de l'aile gauche du PSS	Mémoire de JHD	
26/06/1920 27/06/1920	Groupe d'Olten	Socialiste		—	Désigne deux délégués : Georges Wyss pour les alémaniques et JHD pour les romands		Mémoire de JHD	
19/07/1920- 07/08/1920	IC	Socialiste	Moscou	Oui	Rencontre plusieurs membres de l'IC		Mémoire JHD	Congrès International II ^e Congrès de l'IC

11/12/1920 12/12/1920	PSS	Socialiste	Berne	Porte la voix de l'adhésion à la III ^e Internationale au côté de Welti		Mémoire de JHD	
15/01/1921	PSI	Socialiste	Livourne	Représente l'aile gauche du PSS		Mémoire JHD	Congrès du PSI
22/06/1921 12/07/1921	IC	Communiste	Moscou			Mémoire JHD	III ^e congrès de l'IC
25/12/ 1921 31/12/1921	SFIC	Communiste (IC)	Marseille	Représente Moscou dans les affaires du PCF		Discute avec plusieurs membres du PCF.	1 ^{er} congrès de la SFIC
06/03/1922	IC	Communiste (IC)	Moscou	La question espagnole			Présidium de l'EKKI
18/03 1922	PCd'I	Communiste (IC)	Rome	Défend la politique de Moscou devant les délégués		Critique vivement la politique de Bordiga, chef de l'aile gauche du PCd'I	II ^e congrès du PCd'I
08/08/1922	SFIC	Communiste (IC)	Paris	Répression syndicale dans la fonction publique/ Modification des statuts actuels L'emprunt et la suppression de l'Internationale Question de l'exclusion de Verfeuil et Lafont		Les déclarations de R. Jean et Barabant sur la dissolution de l'Internationale et le non remboursement de l'emprunt Paprik@, FDPFCF, Comité directeur, PEG0D1_1922_001, Procès-verbal du comité directeur du 8 août 1922, août 1922	Réunion du CD
05/09/1922	SFIC	Communiste (IC)	Paris	Aucune Longue discussion sur la presse (<i>L'Humanité</i> et le <i>Bulletin communiste</i> – trois heures de discussion)		Paprik@, FDPFCF, Comité directeur, PEG01_1922_003, <i>Procès-verbal du comité directeur du 5 septembre 1922</i>	Réunion du CD

12/09/1922	SFIC	Communiste (IC)	Paris	Relation avec l'EKKI de l'IC Problèmes internes au Parti Problème interne à l' <i>Humanité</i>	Aucune	Souvarine, Dunois, Paul-Louis et Cachin s'élève contre la lecture du rapport de la commission de contrôle du parti	Paprik@, FDPCEF, Comité directeur, PEG01 1922 004, <i>Procès-verbal du comité directeur du 12 septembre 1922</i>	Réunion du CD
14/09/1922	SFIC	Communiste (IC)	Paris	Problème interne du parti	Aucune		Paprik@, FDPCEF, Comité directeur, PEG01 1922 005, <i>Procès-verbal du comité directeur du 14 septembre 1922</i>	Réunion du CD
03/10/1922	SFIC	Communiste (IC)	Paris	Demande de subvention formulée par le KPS Ratifie une décision de la commission des conflits concernant l'exclusion d'un membre de la section d'Essonne	Frossard porte à la connaissance du CD d'une lettre de Christophe*, « demandant, au nom des délégués de l'Exécutif, que le parti tente de réaliser le front unique pour lutter contre la baisse des salaires et contre la suppression de la loi de huit heures »	Discussion entre Dondicol, Renoult, Rappoport, Humbert-Droz, Cachin et Souvarine Décision, sur la proposition de Frossard, « d'ajourner cette action au lendemain du Congrès national »	Paprik@, FDPCEF, Comité directeur, PEG01 1922 006, <i>Procès-verbal du comité directeur du 3 octobre 1922</i>	Réunion du CD

Tableau 18 : Réunions et congrès internes auxquels Jules Humbert-Droz prend part entre 1913-1922.

* Pseudonyme de Jules Humbert-Droz

Ville	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	Somme
Barcelone											205	205
Berlin	3	2	1	2	4		2		2	2	2	20
Boudevilliers				22					10		182	214
Bruxelles	8											8
Buenos-Aires									Non-précisée			0
Lisbonne			27									27
Madrid	9	18								15		42
Messina				5								5
Montevideo									103			103
Moscou	120	38	31	63	89	365	127	300	195	330		1658
Paris	63	247	130	20			180					640
Rome		10	20	243								273
Séville											8	8
Sotchi								42				42

Tableau 19 : Durée des séjours cumulés en jour sur un an

Ville	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931
Barcelone											
Berlin	3 jours	2 jours									
Boudevilliers				11 jours							81 jours
Bruxelles											
Buenos-Aires									Non-précisée		
Lisbonne			8 jours								
Madrid	9 jours	19 jours									15 jours
Montevideo									30 jours		
Moscou	120 jours	Non-précisé	Non-précisé	63 jours				300 jours	46 jours	92 jours	
Paris	2 mois	21 jours	41 jours	20 jours							
Rome		5 jours	10 jours	121 jours							
Séville											8 jours

Tableau 20 : Durée moyenne des séjours en jour

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIES

SOURCES ET ARCHIVES

Mémoire, autobiographie et témoignages

DAVID-NÉEL Alexandra, *Féministe et libertaire. Écrits de jeunesses*, Paris, Les nuits rouges, 2003, 228 p.

DUCLOS Jacques, *Le chemin que j'ai choisi : de Verdun au Parti communiste*, [Tome 1 mémoire], Paris, Fayard, [col.] Les grandes études contemporaines 1968, 432 p.

DUCLOS Jacques, *1935-1939 : aux jours ensoleillés du Front populaire*, [Tome II mémoire], Paris, Fayard, [col.] Les grandes études contemporaines, 1969, 462 p.

DUCLOS Jacques, *Dans la bataille clandestine. Deuxième partie : 1943-1945. De la victoire de Stalingrad à la capitulation de Berlin*, [Tome III], Paris, Fayard, [col.] Les grandes études contemporaines, 1970, 335 p.

HUMBERT-DROZ Jules et Annie Kriegel (colb.), *L'œil de Moscou : 1922-1924*, Paris, Julliard, 1964, 265 p.

HUMBERT-DROZ Jules, *Mon évolution du tolstoïsme au communisme, 1881-1921*, [Mémoire Tome 1], Neuchâtel : La Baconnière, 1971, 441 p.

HUMBERT-DROZ Jules, *De Lénine à Staline, 1921-1931*, [Mémoire Tome 2], Neuchâtel : La Baconnière, 1971, 502 p.

HUMBERT-DROZ Jules, *Dix ans de lutte antifasciste, 1931-1941*, [Mémoire Tome 3], Neuchâtel : La Baconnière, 1973, 429 p.

HUMBERT-DROZ Jules, *Le couronnement d'une vie de combat, 1941-1971*, [Tome 4], Neuchâtel : La Baconnière, 1973, 452 p.

HUMBERT-DROZ Jules, *L'Internazionale comunista tra Lenin e Stalin : memorie di un protagonista 1891-1941*, Milan, Feltrinelli, 1974, 323 p.

HUMBERT-DROZ Jenny, *Une pensée et une conscience, un combat : la carrière politique de Jules Humbert-Droz retracée par sa femme*, Neuchâtel, La Baconnière, 1976, 225 p.

RAPPOPORT Charles, *Une vie révolutionnaire : 1883-1940 : les mémoires de Charles Rappoport*, [Annot.] GOLBERG Harvey et HAUPT Georges, Paris, Édition la maison des sciences de l'homme, 1991, 513 p.

THOREZ Maurice, *Fils du peuple*, Paris, éditions sociales, 1949, 253 p.

THOREZ-VERMEERSCH Jeannette, *La vie en rouge*, Paris, Belfond, 1998, 242 p.

II/ Documents imprimés et publiés

Journaux, périodiques et revues

- Chrétiens

Voie nouvelle : organe de la Fédération romandes des socialistes chrétiens (BGE)

La Feuille du dimanche (BVLCHF)

Die Neue Wege

L'espoir du monde (en ligne : www.gallica.bnf.fr)

- Sociaux-démocrates

Rote Revue (en ligne : www.doc.rero.ch)

La Sentinelle (en ligne : www.doc.rero.ch)

- Communistes

Brochure de la bibliothèque marxiste de Paris, « Guerre à la guerre, à bas l'armée », Jules Humbert-Droz, (en ligne : www.pandor.u-bourgogne.fr/pages/paprika2f)

Correspondance Internationale (en ligne : www.pandor.u-bourgogne.fr/pages/paprika2f)

Bulletin Communiste (en ligne : www.gallica.bnf.fr)

Le Phare (en ligne : www.gallica.bnf.fr)

L'humanité (en ligne : www.gallica.bnf.fr)

Les cahiers du bolchévisme, (en ligne : www.gallica.bnf.fr)

Der Kämpfer

Die Rote Fahne

La Lutte (BGE)

Le drapeau rouge (BGE)

Textes politiques, sociologiques, philosophiques, théologiques et littéraires

- Chrétiens

GOYAU Georges, *Dieu chez les Soviets*, Paris, Flammarion, 1929, 247 p.

WEIL Simone, *La condition ouvrière*, Paris, Gallimard, 1951, 372 p.

WEIL Simone, *Lettre à une religieuse*, Paris, Gallimard, 1974, 96 p.

WEIL Simone, *Réflexion sur la cause de la liberté et de l'oppression sociale*, Paris, Gallimard, 1998, 160 p.

- Sociaux-démocrates

JAURÈS Jean, *L'armée nouvelle*, Paris, Union générale d'éditions, 1969, 31 p.

KAUTSKY Karl, *La dictature du prolétariat*, Paris, Union générale d'éditions, 1973, 298 p.

- Communistes

BOUKHARINE Nikolaï, *Le socialisme dans un seul pays*, Paris, Union générale d'éditions, [col.] 10/18, 1974, 436 p.

GRAMSCI Antonio, *Textes choisis*, Paris, Les Temps des Cerises, 1983 – 1^{ère} éditions dans les Éditions sociales, 334 p.

HO CHI Minh, *Action et révolution 1920-1967*, Paris, Union générale d'éditions, 1968, 190 p.

HUMBERT-DROZ Jules, *De la fausse théorie au crime – Reportage sur le procès du centre parallèle trotskiste antisoviétique*, Zurich, Libre Suisse, 1937, 31 p.

HUMBERT-DROZ Jules, *Der Krieg und die Internationale: Die Konferenzen von Zimmerwald und Kienthal*, Vienne, Éditions Europa, 1964, 262 p.

HUMBERT-DROZ Jules, *L'origine de l'Internationale communiste : De Zimmerwald à Moscou*, Neuchâtel, Édition de la Baconnière, 1968, 255 p.

HUMBERT-DROZ Jules, *Il contrasto tra l'Internazionale e il PCI*, Milan Feltrinelli, 1969, 260 p.

HUMBERT-DROZ Jules, *L'Internazionale comunista tra Lenin e Stalin: memorie di un protagonista 1891-1941*, Milano, Feltrinelli, 1974, 323 p.

LÉNINE Vladimir Illitch, Deux tactiques de la social-démocratie dans la révolution démocratique, Moscou, Éditions en langues étrangères

LÉNINE Vladimir Illitch, *Œuvre complète* Paris, Éditions sociales internationales

LÉNINE Vladimir Illitch, *La maladie infantile du communisme*, Paris, Union générale d'éditions, 1962, 188 p.

LÉNINE Vladimir Illitch, *Que faire ?*, Paris, Seuil, [col.] politique, 1966, 319 p.

LÉNINE Vladimir Illitch, *La révolution prolétarienne et le renégat Kautsky*, Paris, Union générale d'éditions, [col.] 10/18, 1969, p.27-148

LÉNINE Vladimir Illitch, *Repenser le nationalisme et la guerre*, Paris, Demopolis, [Textes choisis], 2014, 349 p.

MARTINET Marcel, *Les temps maudits – suivi de La nuit*, Paris, Union générale d'éditions, [col.] 108/18, 1975, 319 p.

- Pacifistes/Antimilitariste

HUMBERT-DROZ Jules, *Guerre à la guerre : à bas l'armée – Plaidoirie complète devant le tribunal*, La Chaux-de-Fonds, Éditions des jeunesses socialistes romandes, 1916, 48 p.

HUMBERT-DROZ Jules, *Non pas ça ! – Pas d'arme nucléaire en Suisse*, La Chaux-de-Fonds, Conseil suisse pour la paix, 1962, 103 p.

- Scientifiques

DURKHEIM Émile, *Textes 1. Éléments d'une théorie sociale*, Paris, Éditions de minuit, [col.] Sens commun, 1975, 512 p.

DURKHEIM Émile, *Textes 2. Religion, morale, anomie*, Paris, Éditions de minuit, [col.] Sens commun, 1975, 508 p.

DURKHEIM Émile, *Textes 3. Fonctions sociales et institutions*, Paris, Éditions de minuit, [col.] Sens commun, 1975, 508 p.

LE DANTEC Félix, *L'Athéisme*, Paris, Flammarion, [col.] bibliothèque de philosophie scientifique, 1920, 310 p.

Archives publiées

BAHNE Siegfried (dir.), *Origines et débuts des partis communistes des pays latins – 1919-1923*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, [col.] Archives Jules Humbert-Droz, [vol.] 1, 1970, 704 p.

BAHNE Siegfried (dir.), BAYERLEIN Bernhard H., KRETSCHAMANN Eugen et TOSSTROFF Reiner (éd. scientifiques), *Les partis communistes des pays latins et l'internationale communiste dans les années 1923-1927*, Dordrecht-Boston-Londres, Édition Reidel, [col.] Archives Jules Humbert-Droz, [vol.] 2, 1983, 703 p.

BAHNE Siegfried (dir.), BAYERLEIN Bernhard H., KRETSCHAMANN Eugen et TOSSTROFF Reiner (éd. Scientifiques), *Les partis communistes des pays latins et l'Internationale communiste dans les années 1928-1932*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, [col.] Archives Jules Humbert-Droz, [vol.] 3 et 4, 1988, 800 p.

LASSERRE André (dir.), STUDER Brigitte (éd. scientifique), *Sous l'œil de Moscou – Le parti communiste suisse et l'Internationale 1931-1943*, Zurich, Chronos, [col.] Archives Jules Humbert-Droz, [vol.] 5, 1996, 909 p.

SHCHELKOV Audrey (dir.) et STEFANONI Pablo (dir.), *Historia de la izquierda bolivianas – Archivos y documentos (1920-1940)*, La Paz, Centro Investigaciones Sociales, 2016, 392 p.

Archives non-publiées

Archives de la bibliothèque municipale de la Chaux-de-Fonds

Fonds Jules Humbert-Droz, *Archives personnelles ; cote : (000)*, (inventaire en ligne) : <http://cdf-bibliotheques.ne.ch/bvcf/patrimoine/archives-fonds-speciaux/Documents/inventaires-en-ligne/HumbertDroz.pdf>

Fonds André et Marcelle Corswant, *Archives personnelles ; cote : AMC*

Fonds Pierre Graber, *Archives personnelles ; cote : PGR*

Fonds André et Amélie Sandoz, *Archives personnelles ; cote : AAS*

Archives de l'International Institute of Social History

- Fonds Jules Humbert-Droz

Document de 1913 ; cote : (ARCH00597/2), (1 chemise) – Documents de 1917 ; cote : (ARCH00597/3), (1 chemise) – Documents avec une lettre de Bart de Ligt, 1919 ; cote : (ARCH00597/4), (1 chemise) – Documents avec les lettres sur le congrès antimilitariste, La Haye, 1920 ; cote : (ARCH00597/5), (1 chemise) – Document du bureau auxiliaire d'Amsterdam de l'IC, 1920 ; cote : (ARCH00597/6), (1 chemise) – Documents sur le congrès international antimilitariste, La Haye, 26-31 mars 1921 ; cote : (ARCH00597/7), (1 chemise) – Documents Janvier –décembre 1922 ; cote : (ARCH00597/7, 8, 9, 10, 11,12), (5 chemises) – Documents Janvier-décembre 1923 ; cote : (ARCH00597/13, 14), (2 chemises) – Documents Janvier-décembre 1924 ; cote : (ARCH00597/15, 16,17), (3 chemises) – Documents 1925 ; cote : (ARCH00597/18), (1 chemise) – Documents 1926 ; cote : (ARCH00597/19), (1 chemise) – Documents 1927 ; cote : (ARCH00597/20), (1 chemise) – Documents Janvier-décembre 1928 ; cote : (ARCH00597/21/22), (2 chemises) – Documents 1929 ; cote : (ARCH00597/23), (1 chemise) – Documents 1930, cote : (ARCH00597/24), (1 chemise) – Documents Janvier-décembre 1931 ; cote : (ARCH00597/25, 26), (2 chemises) – Documents 1932 ; cote : (ARCH00597/27), (1 chemise) – Documents de 1933 ; cote : (ARCH00597/28), (1 chemise) – Documents de 1936 ; cote : (ARCH00597/29), (1 chemise) – Documents de 1937 ; cote : (ARCH00597/30), (1 chemise) – Documents de 1939 ; cote : (ARCH00597/31), (1 chemise)

- Fonds jeunesse socialiste Suisse

Correspondances des jeunes socialiste de Suisse, 1914-1918 – cote : (ARCH01370/19a), (3.p)

- Fonds privés de militants

Fonds Dario Canale, *Photopies des documents du Komintern 1928-1929 ; cote : (ARCH001975/16), (1 enveloppe) – Photocopie des archives du Komintern pour le parti communiste brésilien et ses membres. Avec les notes et essais d'autres auteurs, 1924-1930 ; cote : (ARCH001975/17-19), (1 carton)*

Fonds Robert Grimm, *Humbert-Droz Jules, 1917, cote : (ARCH00505/A50a), (1 enveloppe) – cote : (ARCH00505/B64a (a-b), (2 enveloppes)*

Fonds Ernst Nobs, *Ernst Nobs, 1916 – cote: (B113 (a-b), (2 enveloppes)*

Fonds Fritz Platten, *Fritz Platten (1915) cote: B123 (a-i), (9 enveloppes)*

Archives manuscrites de succession à Bâle

Lettres à Fritz Lieb, 1947-1948 – cote : (NL 43 : Ga 15, 1-3) – Lettre à Fritz Lieb, 11/06/1950 ; cote : (NL 43 : Ab 1302a, 1) – Lettres à Fritz Lieb, 1961-1962 ; cote : (NL 43 : Ge 14, 1-3) – Lettre de Fritz Lieb – cote : (NL 43 : Ga 17, 1) – Lettre de Jules Humbert-Droz à Markus Mattmüller, 24/04/1971 ; cote : (NL 333 : Ab 92, 1)

Schweizerischer Sozialarchives de Zurich

- Fonds Jules Humbert-Droz

Lettres de Jules Humbert-Droz aux à la fédération romande de la jeunesse socialiste ; cote : (Ar199.10.1), (1 enveloppe) – Lettres de Jules Humbert-Droz à Fritz Lieb, 30.04.1919, 07.05.1919, 01.12.1919 ; cote : (Ar199.10.1) ; cote : (Ar199.10.1), (1 enveloppe) – Lettres de Jules Humbert-Droz à Fritz Lieb, 06.11.1950 ; cote : (Ar199.10.1), (1 enveloppe) – Lettres de Jules Humbert-Droz à Masha Oettli, 02.11.1951, 05.10.1955 ; cote : (Ar199.10.1), (1 enveloppe) – Lettres de Jules Humbert-Droz à Fritz Grütter, 31.05.1954 ; cote : (Ar199.10.1), (1 enveloppe) – Autres documents de la période 1954 ; cote : (Ar199.10.1), (1 enveloppe)

- Fonds de l'association suisse pour la paix

Action de Jules Humbert-Droz, 1952-1972 – cote : (Ar 76.20.1) – Rapports annuels, 1932-1945 ; cote : (Ar 76.30.1) – Correspondance et journal de la paix, 1947-1964, cote : (Ar 76.40.1) – Correspondance, 1959-1964 ; cote : (Ar 76.40.2)

- Fonds des jeunesses socialistes

Correspondance et circulaires des jeunesses socialistes, 1913-1915, 1917-1921 – cote : (AR1.290.1)

Lettres de Pierre Lainé à Jules Humbert-Droz, 21/11/1918– cote : (AR5.10.9)

- Fonds du Parti socialiste suisse

Biographie de Jules Humbert-Droz ; cote : (Ar1.100.5) – Correspondance du secrétariat par ordre alphabétique, 1959-1963 ; cote : ((AR1.112.11) – Documents du congrès 1938-1949 ; cote : (Ar1.116.3) – Documents du congrès 1949-1965 ; cote : (Ar1.116.4) – Assemblée consultatives des partis romands ; cote : (Ar1.118.11) – Réunions des militants romands ; cote : (Ar1.118.13) – Action mouvement antiatomique 1953-1963 ; cote : (Ar1.126.11) – La commission militaire 1947-1950 ; cote : (Ar1.126.20) – Le mouvement ouvrier européen 1935-1959 ; cote : (Ar1.170.4) – L'après-guerre 1948-1954 ; cote : (Ar.1.180.2) – Les factions du Conseil national, 1951-1959 ; cote : (Ar 1.210.1) et (Ar1.210.2) – Correspondance avec le

secrétariat du PSS, 1955 – cote : (Ar1.220.6) – Correspondance avec le Conseil fédéral et les services administratifs, 1950 – cote : (Ar1.220.12)

- Fonds de la revue des « choses du temps »

Correspondance de la rédaction, 1945-1960 ; cote : (Ar 201.39.4) – Correspondance de la rédaction 1950-1961 ; cote : (Ar 201.39.5/2)

- Fonds privés de militants

Fonds Max Gerber, *Correspondance de Holzer à Köhler* – cote : (Ar124.15), (6 dossiers)

Fonds Karl Hoffmaier, *Correspondances, 1942*, cote : (Ar189.20.5)

Fonds Willi Kobe, *Lettres à Jules Humbert-Droz*, cote : (Ar 105.20.1)

Fonds Edy Meyer, *Correspondance avec les jeunesses socialistes, 1914-1918*, cote : (Ar 150.20.1), (4 Dossiers)

Fonds Arthur Villard, *Correspondance de 1963-1972, de Hans Oprecht à Humbert-Droz Jules*, cote : (Ar 133.20.2) – *Correspondance du mouvement suisse contre l'atome et l'armement, 1963-1967*, cote : (Ar 133.40.2), (dossier 4) – *Correspondance de l'internationale des opposants à la guerre, 1964-1965*, cote : (Ar 133.50.1), (dossier 1)

Archives de l'État de Genève

Dossiers nominatifs de la police concernant les archives, les communistes, les socialistes et les bolchévistes, HUMBERT-DROZ Jules, (1918-1933) ; cote : (2008 va 50.2.173)

Archives de l'État de Neuchâtel

Fichier de la police de sûreté ; cote : 6POL

Archives du canton de Vaud

Affaire Humbert-Droz, 1917 – cote : PP 354/18, (1 enveloppe) – Fonds des archives de Jules Humbert-Droz, 1918-1930 – cote : P Humbert-Droz, (1 enveloppe) – Jules Humbert-Droz, [n°287], 1920-1964 ; cote: (SB 100/28/287), (1 chemise) – Propagande de la IIIe Internationale, [754], 1920-1924 ; cote : (SB 100/28/754), (1 chemise) – Jules Humbert-Droz, [J.S.7], 1919-1937; cote: (S 112/84), (1 boîte)

Archives d'État de Zurich

Fonds Leonhard Ragaz, *Correspondance dans le cadre de ses fonctions de professeur de théologie, 1908-1921 – cote : (U 104.3.29), (1 dossier), Archives d'État de Zurich*

Fonds divers, *Conseil national*, 14/04/1938 – cote : (MM3.56 RRB 1938/0991) – *Permis de déménagement de Jules Humbert-Droz* – cote : (Z 6.3129) – *Interpellation de Jules Humbert-Droz*, 28 novembre 1942 – cote : (MM 3.65 RRB 1942/3141) – 23 novembre 1942, *interpellation des militants communistes* – cote : (MM 24.60 KRP 1942/098/0905) – *Pétition pour la libération immédiate de prison des représentants ouvriers qui sont en grève de la faim : Otto Brunner, Edgard Woog, Jules Humbert-Droz et les autres travailleurs 1942* ; cote : (Z 508.73)

Archives littéraires suisse, Berne

Fonds Romain Rolland, *Lettres de Jules Humbert-Droz*, 25/08/1916-08/05/1917 ; cote : (B-2-HUM),

Fonds Marcel Pivert, *Alfred Rosmer, Documents socialistes, 1914-1936* ; cote : (559AP/59), Archives nationales, Paris

Archives fédérales suisse de Bernes

- Archives centrales du ministère des affaires étrangères ; cote : (E2001B-C)
HUMBERT-DROZ Jules, Frédéric, Boudevilliers/Neuchâtel, 1922-1923 ; cote : (E2001B#1000/1503#928*) – *HUMBERT-DROZ, Jules, 1927-1936* ; cote : (E2001C#1533#4264*) – *HUMBERT-DROZ Jules, 1919-1936* ; cote : (E2001C#1000/1534#120*)

- Archives du parquet général, service de police ; cote : (E4320B)
Surveillance de la section de La Chaux-de-Fonds, 1934 – cote : (E4320B#1000/851#176*) – *HUMBERT-DROZ Jules, 1935* ; cote : (E4320B#1000/851#173*) – *Propagande et littérature communiste, 1936-1937* – cote : (E4320B#1974/47#288*) ; (E4320B#1974/47#289*) ; (E4320B#1974/47#290*) – *Propagande communiste 1940-1942* ; cote : (E4320B#1974/47#296*) ; (E4320B#1974/47#297*) ; (E4320B#1974/47#298*) ; (E4320B#1974/47#299*) ; (E4320B#1974/47#300*) – *Fiche de la surveillance policière de Huon-Jam* ; cote : (E4320B-01C#1990/134#70*)

- Fonds Justice : casier judiciaire, E5330-01
HUMBERT-DROZ Jules, violation des devoirs du service et insubordination – cote : (E5330-01#1000/894#4366*) – *HUMBERT-DROZ Jules, injure à l'armée, 1917* – cote : (E5330-01#1000/894#6286*) – *Infraction à l'arrêté du Conseil fédéral du 11 novembre 1918 sur les mesures contre les atteintes à la sûreté intérieure de la confédération* – cote : (E5330-01#1000/894#9185*)

- Fonds Martin Rosenberg ; cote : (J1.258)

Sympathies communistes, et voyage en Yougoslavie de Jules Humbert-Droz, candidature nationale de Jules Humbert-Droz au poste de secrétaire général du PSS – cote : (J1.258#1997/222#257)*

- Fonds de direction fédérale de l'armée ; cote : (E5001F)

Dr. Pierre Humbert-Droz, 1954 – cote : (E5001F#1000/1863#1405)*

Archives nationales, Paris,

- Fonds Moscou de la SFIC ; cote : (2001026)

Le travail fractionnel au sein du PCF 1927-1928 ; cote : (20010216/3, n°53), (322 feuillets) – Plan révolutionnaire défendu par Doriot, juin-décembre 1925 ; cote : (20010216/2, n° 49), (25 feuillets) – Groupe de défense antifasciste, décembre 1926 ; cote : (20010216/9, n°125), (7 feuillets) – Amédée Dunois, dossier d'exclusion, décembre 1924-mai 1925 ; cote (20010216/27, n°635), (29 feuillets) – Documents saisis chez Susanne Girault ; cote (20010216/27, n°639), (44 feuillets) – Notes générales surveillances des militants étrangers 1925-1927 ; cote : (20010216/36, n°903) (266 feuillets) – Notes générales surveillances des militants étrangers 1927-1929 ; cote : (20010216/36, n°904) (89 feuillets) – Expulsion de communistes étrangers, 1923-1927 ; cote : (20010216/36, n°910), (192 feuillets) – Agents bolchéviques à Paris 1925-1926 ; cote : (20010216/36, n°916) – Conférence paysanne internationale 1923-1924 ; cote : (20010216/36, n°932), (26 feuillets) – Actions du Komintern à l'étranger 1925-1940 ; cote : (20010216/38, n°970-971), (104 feuillets) – Le cas Albert Treint, documents internes du PCF ; cote : (20010216/47, n°1275), (44 feuillets) – Madeleine Ker, dossiers d'exclusion ; cote (20010216/48, n°1305), (3 feuillets)

- Fonds de la surveillance policière ; cote : (F/7)

Conférence internationale à Essen, janvier-mai 1923 ; cote : (F/7/12901, n°1) – Conférence internationale à Francfort, mars 1923 ; cote : (F/7/12901, n°2) – Émergence du communisme en France 1918-1921 ; cote : (F/7/13090) – IIIe congrès du PCF à Lyon 20-24 janvier 1924 – cote : (F/7/13090, N°4) – Congrès ouvriers et paysans contre la guerre du Rif – cote : (F/7/13090) – IVe congrès du PCF à Paris- Clichy 17 au 20 janvier 1925 ; cote : (F/7/13090, n°5) – Ve congrès du PCF à Lille, 19-26 juin 1926 ; cote : (F/7/13090, n°6) – VIe congrès du PCF à Saint-Denis, 31 mars-7 avril 1929 – cote (F/7/13090, n°7) – Congrès ouvriers et paysans de Bordeaux, 23 août 1925 ; cote : (F/7/13090, n° 8) – Congrès ouvriers et paysans de Marseille, 23 août 1925 ; cote (F/7/13090, n°9) – Congrès des ouvriers et paysans de Strasbourg du 20 septembre 1925 ; cote : (F/7/13090, n° 11) – Congrès ouvriers et paysans de

Béziers, du 16 août 1925 ; cote : F/7/13090, n° 12), (7 feuillets) – Conférence nationale du PCF à Ivry 18 au 21 octobre 1925 ; cote (F/7/13091, n°1) – Conférence nationale du PCF à Saint-Denis 26 juin 1927 ; cote (F/7/13091, n°2) – Lutte contre la droite au sein du PCF – réponse du bureau politique à Rosmer, janvier 1924-décembre 1925 ; cote : (F/7/13092) – Organisation di PC sur la base des cellules 1925-1925 ; cote (F/7/13096, n°1) – Dossier établis à l'attention du ministre de l'intérieur, menées communistes. Propagande anticolonialiste. Manifestation contre m'exécution de Sacco et Vanzetti, 1927-1930 ; cote (F7/13099)

Archives du PCF, les archives départementales de Seine-Saint-Denis

- **Fonds Pierre Sépard (1917-1927)**

Lettre manuscrite de Moscou de (?) à « Mon cher Pierrot » (Sépard), relative entre autre à la réunion de la Commission française de l'Internationale Communiste récemment constituée. 3 p., 21 novembre 1925 ; cote : (262 J 1) – Document portant la mention « secret », en langues allemande et russe, rajoutée à la main, 24 mars 1926 ; cote : (262 J 1) – Compte-rendu de la séance du Présidium de (?) en U.R.S.S., discussions tendues sur le mode de fonctionnement du PCF, les responsables à faire monter à sa direction, ceux qu'il faudrait destituer : (262 J 1) – Demandes d'associer au travail de la Commission française de l'I.C. les camarades Doriot, Monmousseau et Cachin. 18 pelures dactylographiées de différentes frappes ; cote : (262 J 1) – Lettre manuscrite de Moscou de (?) à Pierre Sépard lui transmettant les demandes du Présidium (?) sur les positions que le P.C.F devrait prendre en France sur certains problèmes. 7 p., 24 avril 1926 ; cote : (262 J 1) – Lettre manuscrite de Moscou (?) à Pierre Sépard l'informant de l'importance des décisions du Présidium qui surveille de près la « nouvelle direction » du PCF 2 p., 30 avril 1926 ; cote : (262 J 1) – Lettre manuscrite de Moscou (?) à (?) traitant « de déviations sur le Front unique de Marion et Doriot », discutées par le Bureau Latin. 2 p., 15 mai 1926 ; cote : (262 J 1) – Lettre de Paris de (?) à (?) sur son travail au sein du Bureau politique et sur la préparation du Congrès du PCF 2 p. dactylographiées, 15 mai 1926 ; cote : (262 J 1) – Lettre de (Sépard ?) à Jacob à Moscou en réponse à sa lettre du 15 mai 1926. 2 p. dactylographiées, 21 mai 1926 ; cote : (262 J 1) – Réponse de Moscou de (Jacob ?) à Pierre (Sépard) à sa lettre du 21 mai sur le problème des P.C. occidentaux et s'étonnant que les articles envoyés de Moscou n'aient pas été publiés. 4 p. manuscrites, 2 juin 1926 ; cote : (262 J 1) – Lettre manuscrite de Moscou) de Hélène Stassowa (?) à Pierre Semard en réponse à sa lettre du 6 octobre (non jointe) sur « les conséquences des décisions 18 qu'on avait prises par rapport à l'information des partis frères ». 2 p., 16 octobre 1926 ; cote : (262 J 1)

Lettre manuscrite de G. Zinoviev à Pierre Semard lui adressant son souhait que le prochain Congrès du PCF ne soit pas « sans couleur ». 12 p., sans date ; cote : (261 J 2) – Lettre manuscrite d'Adrien (?) à Pierre (Semard ?) sur la situation syndicale et politique en Angleterre et sur « le groupe Doriot – Monmousseau – Treint fractionnel, intrigant... » 6 p., sans date ; cote : (262 J 2) – Déclaration de la sous-commission française à l'IC : position de Gaston Monmousseau contre la position de Semard sur la politique du PCF 5 p. pelure, sans date ; cote : (262 J 2) – Déclaration de (Simonin ?) contre la position du groupe Semard. 2 p. pelure, sans date ; cote : (262 J 2) – Déclaration de (?) du « groupe Semard » précisant leurs positions. 2 p. pelure, sans date ; cote : (262 J 2) – Déclaration du Bureau de la délégation du P.C.R. après les déclarations de Monmousseau et Treint. 2 p. pelure en 2 ex ; cote : (262 J 2) – Déclaration « d'un certain nombre de membres de la délégation française » condamnant Suzanne Girault et Treint. 2 p. pelure ; cote : (262 J 2) – Déclaration de Albert Treint contre la position du « groupe Semard – Cremet – Thorez ». 3 p. pelure en 2 ex., sans date ; cote : (262 J 2) – Déclaration de la « délégation des jeunesses » (Barbé – Alloyer – Gaillard – Doriot – Celor) pour aboutir « à l'élimination des courants opportunistes de droite et du centrisme... ». 2 p. pelure en 2 ex., sans date, cote : (262 J 2)

La Souvarine, Institut d'histoire sociale, Nanterre

Fonds privée Boris Souvarine

Correspondance et de Souvarine (copies et originaux), 1918-1985 ; cote : (125J 16-29)

Archives de la base PANDOR, en ligne

Fonds français de l'Internationale communiste ; cote : (490), (491), (492), (493), (494), (495), (496), (497), (499), (539)

Fonds de la direction du parti communiste ; cote : (PEG)

Fonds de la section française de l'Internationale communiste (517_1)

Archives du RGASPI, Moscou, partiellement en ligne

- Documents de Jules Humbert-Droz

Article de Jules Humbert-Droz, 01/01/1921 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 517. Он. 1. Д. 52) – Rapport de Jules Humbert-Droz au CEIC sur la situation du PCF, 10/10/1921-20/10/1921 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 517. Он. 1. Д. 27) – Article de Jules Humbert-Droz, 01/01/1928 ; cote :

(РГАСПИ. Ф. 517. Он. 1. Д. 742) – Lettre au KKE et déclaration de Jules Humbert-Droz au présidium, 10/01/1928-18/12/1928 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 2. Д. 132) – Correspondance de Jules Humbert-Droz avec des organisations et des individus, 12/06/1928-31/12/1928 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 134. Д. 144) – Déclarations politiques et lettres de Jules Humbert-Droz, 12/01/1929-11/03/1929 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 79. Д. 63) – Lettre au PCS, et document sur la politique du Parti communistes d'Angleterre, 14/04/1929-17/07/1929 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 18. Д. 738) – Discours de Jules Humbert-Droz, 01/01/1930 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 32. Д. 72) – Documents et lettres de Jules Humbert-Droz, 17/03/1930 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 558. Он. 11. Д. 833. Л. 98-105) – Déclaration de Jules Humbert-Droz devant le CEIC, 25/05/1930-08/11/1930 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 18. Д. 826) – Déclaration de Jules Humbert-Droz devant le CEIC, 22/10/1930-25/10/1930 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 18. Д. 827), (2^{ème} copie) – Déclaration de Jules Humbert-Droz approuvée par la commission politique du CEIC, 23/10/1930 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 20. Д. 773) – Lettres de Jules Humbert-Droz et d'autres membres de la direction du PCS au secrétariat politique du CEIC, 31/01/1932-11/07/1932 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 91. Д. 178) – Dossier personnel et biographie sous le pseudonyme Christophe ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 270. Д. 7367) – Dossier personnel et biographie de Jules Humbert-Droz ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 274. Д. 206) – Lettre de Jules Humbert-Droz (17.03.1930) ; cote : (РГАСПИ. Ф. 558. Он. 11. Д. 833. Л. 98-105).

- Documents du parti communiste français

Transcription de réunion sur l'orientation du PCF, 27/10/1921 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 517. Он. 1. Д. 28) – Rapport et travail des représentants du PCF, 13/01/1922-30/12/1922 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 517. Он. 1. Д. 67), (1^{ère} copie) – Rapport et travail des représentants du PCF, 13/01/1922-30/12/1922 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 517. Он. 1. Д. 67), (2^{ème} copie) – Directives du CEIC aux délégués auprès du PCF, 23/06/1922-28/09/1922 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 517. Он. 1. Д. 64) – Rapport du CEIC pour Jules Humbert-Droz sur la situation française, 09/01/1923-26/12/1923 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 517. Он. 1. Д. 110) – Rapport et travail des représentants du PCF, 13/01/1922-30/12/1922 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 517. Он. 1. Д. 67), (3^{ème} copie) – Lettre des directives du CEIC aux représentants pour le PCF, 23/06/1922-28/09/1922 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 517. Он. 1. Д. 64) – Correspondance des représentants du CEIC auprès du PCF, 02/01/1924-16/12/1924 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 517. Он. 1. Д. 150)

- Documents sur les partis communistes latins et grecs

Correspondance entre Jules-Humbert et le CEIC sur la situation du PCP, 18/08/1923-08/12/1923 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 18. Д. 190а), (1^{ère} copie) – Correspondance entre Jules-Humbert et le CEIC sur la situation du PCP, 18/08/1923-08/12/1923 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 18. Д. 190а), (2^{ème} copie)

- Documents sur la situation en Amérique latine

Projet de thèse de Jules Humbert-Droz sur les mouvements révolutionnaires en Amérique latine, 19/07/1928-10/09/1928 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 493. Он. 1. Д. 164), (1^{ère} copie) – Projet de thèse de Jules Humbert-Droz sur les mouvements révolutionnaires en Amérique latine, 19/07/1928-10/08/1928 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 493. Он. 1. Д. 165), (2^{ème} copie) – Commentaire des thèses de Jules Humbert-Droz sur les tâches des partis communistes latino-américains par Vassili, 12/01/1928-10/09/1928 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 18. Д. 651) – Sténogramme du rapport de Jules Humbert-Droz sur la situation en Amérique-latine, 12/07/1929 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 79. Д. 53), (1^{ère} copie) – Projet de plan pour l'organisation d'une école internationale pour les PC sud-américains, 24/03/1930-02/06/1930 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 79. Д. 108), (1^{ère} copie) – Projet de plan pour l'organisation d'une école internationale pour les PC sud-américains, 20/04/1930-02/06/1930 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 79. Д. 109), (2^{ème} copie) – Sténogramme des réunions du secrétariat d'Amérique du sud du CEIC : rapport sur l'Équateur, 29/04/1930 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 101. Д. 14), (1^{ère} copie) – Sténogramme des réunions du secrétariat d'Amérique du sud du CEIC : rapport sur l'Équateur, 29/04/1930 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 101. Д. 15), (2^{ème} copie)

- Séances du présidium du CEIC et document du C.E

Déclarations et protocoles du CEIC et du présidium du CEIC à propos de l'admission des partis dans le Komintern, 10/04/1919-14/12/1922 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 1. Д. 3), (1^{ère} copie) – Transcription de la 15^{ème} séance du 1^{er} plénum élargi du CEIC, 02/03/1922 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 159. Д. 37) – Sténogramme de la 19^{ème} séance du 6^{ème} plénum élargi du CEIC : rapports de Jules Humbert-Droz et Boukharine, 14/03/1926 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 164. Д. 126) – Sténogramme de la 5^{ème} séance du 9^{ème} plénum du CEIC : rapport de Jules Humbert-Droz, 14/02/1928 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 167. Д. 41) – Sténogramme de 8^{ème} séance du 9^{ème} plénum du CEIC : débats sur les questions syndicales et françaises, 25/02/1928 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 167. Д. 50) – Protocole et sténogramme de la commission syndicale du 9^{ème} plénum du CEIC, 10/02/1928-11/02/1928 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 167. Д. 66) – Protocole et sténogramme de la 1^{ère} et 2^{ème} séance de la commission syndicale du 9^{ème} Plénum du CEIC, 10/02/1928-11/02/1928 – cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он.

167. Д. 67) – Sténogramme de la 6^{ème} séance de la commission syndicale du 9^{ème} plénum du CEIC, 14/02/1928 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 167. Д. 78) – Les thèses de la commission des tactiques du CEIC : débats, 03/03/1928-21/04/1928 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 4. Д. 389) – Discours de Staline devant le présidium du CEIC, 19/12/1928 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 558. Он. 1. Д. 2882) – t Projet de résolution du présidium du CEIC, 19/12/1928 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 558. Он. 1. Д. 2883) – Lettre de Klara Zetkin à Jules Humbert-Droz et au présidium du CEIC, 16/04/1929 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 528. Он. 1. Д. 105) – Sténogramme de la 13^{ème} séance du 12^{ème} plénum du CEIC : les débats : 03/09/1932 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 170. Д. 202) – Sténogramme de la 13^{ème} séance du 12^{ème} plénum du CEIC : les débats : 03/09/1932 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 170. Д. 203), (1^{ère} copie) – Sténogramme de la 13^{ème} séance du 12^{ème} plénum du CEIC : les débats : 03/09/1932 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 170. Д. 204), (2^{ème} copie) – Sténogramme de la 13^{ème} séance du 12^{ème} plénum du CEIC, 10/09/1932-17/02/1933 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 170. Д. 424), (1^{ère} copie) – Sténogramme de la 13^{ème} séance du 12^{ème} plénum du CEIC, 13/09/1932 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 170. Д. 425), (2^{ème} copie)

- Documents sur les congrès de l'IC

Proposition de Stalin au IV^{ème} congrès de retenir à K.K. Yurenev le poste d'émissaire de l'IC en Italie, 05/11/1924 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 558. Он. 2. Д. 55) – Documentations sur les activités antipartis des groupes trotskistes, 19/02/1925-28/02/1926 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 517. Он. 1. Д. 299) – Sténogramme de la 32^{ème} séance du VI^{ème} congrès de l'IC, 16/08/1932 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 493. Он. 1. Д. 282) – Sténogramme de la 32^{ème} séance du VI^{ème} congrès de l'IC, 16/08/1932 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 493. Он. 1. Д. 283), (1^{ère} copie) – Sténogramme de la 32^{ème} séance du VI^{ème} congrès de l'IC, 16/08/1932 ; cote : (РГАСПИ. Ф. 493. Он. 1. Д. 283), (2^{ème} copie)

- Documents des communistes suisses

Dossier et biographie de Karl Hoffmaier – cote : (РГАСПИ. Ф. 495. Он. 274. Д. 209)

Archives du Centre des archives communistes en Belgique, Bruxelles

Correspondance entre War Van Overstraeten et Jules Humbert-Droz du 20 janvier au 17 février 1920 ; cote : (CAR AVTG/04), (5 boîtes) – Échange de » correspondance avec l'I.C relatif au mouvement unitaire de Jacquemotte à Humbert-Droz, 1926 ; cote : (CAR AVTG/48), (5 boîtes) – Lettres de De Boeck à Humbert-Droz 22, 26 et 30 mars 1928 ; cote : (CAR AVTG/92) , (2 exemplaires)

BIBLIOGRAPHIE

Outils de travail ouvrages généraux

- Dictionnaires et Atlas

BOULAND Paul et PENNETIER Claude (als.), *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social : période 1940-1968, de la Seconde Guerre mondiale à Mai 1968*, Tome X], Paris, L'Atelier/les Editions ouvrières, [col.] Maitron : dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français [vol XLIV] 2014.

BOUREL Guillaume et CHEVALLIER Marielle (dir), *Dictionnaire D'histoire contemporaine*, Italie, Hatier, (coll.) Initial, 2010, 446 p.

BRANKO Lazić et DRACHKOVITCH Milorad M., *Biographical dictionary of the Comintern*, Sanford, Calif, Hoover institution press, (col.) Hoover institution publication, 1973, (2^{ème} éd.) 428 p.

COINTET Jean-Paul (dir), Michèle COINTET- LABROUSSE (dir), *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Paris, Taillandier, 2000, 732 p.

Dictionnaire Historique de La Suisse, (en ligne : www.hls-Dhs-Dss.ch)

Dictionnaire *Le Maitron* – Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et mouvement social, (en ligne : www.maitron.fr)

FEJTO François, *Dictionnaire des Partis communistes et des mouvements révolutionnaires*, Paris, Casterman, 1971, 235 p.

GOTOVITCH José et NARINSKI Mikhaïl, *Komintern : l'histoire et les hommes : dictionnaire biographique de l'Internationale communiste en France, en Belgique, au Luxembourg, en Suisse et à Moscou (1919-1943)*, Paris, Édition de l'atelier, 2001, 604.p.

LABRIA Georges (dir) et Gérard BENSUSSAN (dir), *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, 1 240 p.

MILLER David (dir.), *Dictionnaire de la pensée politique, hommes et idées*, Paris, Hatier, (coll.) J. Brémond, 1992. 853 p.

OVERY Richard, *Atlas historique du IIIe Reich : 1933-1945, la société allemande et l'Europe face au système nazi*, Paris, Autrement, 1999, 144 p.

WARESQUIEL Emmanuel de (dir.), *Le siècle rebelle – Dictionnaire de la contestation au XXe siècle*, Paris, Larousse-Bordas, 1999, 672 p.

- **Réflexion les méthodes historiques et les archives**

ALBANESE Isabelle, STEINAER Jean et Von ALLMEN Malik « Les Archives des syndicats », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, 1998, n°14, p. 25-39

AGRIKOLIANSKY Éric, « Les “carrières militantes” », Fillieule Olivier, (als.), *Sociologie plurielle des comportements politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017, p.167-192.

ARELIER H (dir), *Ego-histoires: écrire l'Histoire en Suisse romande*, Neuchâtel, Alphil : Presses universitaires de Suisse, 2003, 458 p.

ATMACA Metin, « Biography, Global Microhistory, and the Ottoman Empire in World History », in *Journal of World History*, septembre, 2018, p.438-445

BATOU Jean, PREZIOSO Stéphanie et RAPIN Ami-Jacques, « Regards suisses sur la guerre civile s’Espagne (1936-1996) », in *Revue suisse d’histoire*, vol.47, n°1, 1997, p.27-45.

BERLIN Isaiah, *À contre-courant – Essais sur l’histoire des idées*, Paris, Albin Michel, 1988, 404 p.

BOTT Sandra, « L’histoire Politique en Suisse – Une Esquisse Historiographique », in *Traverse : Zeitschrift für Geschichte*, n°1, 2013, p. 9-13

BOURDÉE Guy et MARTIN Hervé, *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, [col.] Inédit Histoire, 1983, 328 p.

BOURDIEU Pierre, *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris Éditions Raisons d’agir, coll. Cours et travaux, 2004, p.144.

BUTON François et MARIOT Nicolas, *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2009, 224 p.

CHARPIER Roger et LE GOFF Jacques et REVEL Jacques (dir.), *La Nouvelle histoire*, Paris, les Éditions Retz, 1978, 574 p.

CHASE Malcom, « Le tournant biographique de l’histoire ouvrière », *Matériaux pour l’histoire de notre temps*, vol.4, n°104-105, 2011, p.26-31

CUMIN David, « La théorie du partisan de Carl Schmitt », *Institut de stratégie comparée*, no93-94-95-96, vol.1, 2009, p. 31-71.

DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, OFFENSTAD Nicolas (dir), *Historiographie « Concept et Débat »*, Paris, Gallimard, [col.] Folio Histoire Inédite, [II tomes], 2014, 1325 p.

DELALOYE Gérard, *La Suisse à contre-poil : Miettes historiques*, Lausanne, Antipodes, (coll.) Histoire, 2006, 174 p.

DELMOTTE Florence, « Termes clés de la sociologie de Norbert Elias », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°106, vol.2, 2010, p.29-36.

DEWEULF Jacqueline, LEOVICS Herman, « Une « nouvelle histoire culturelle » ? La politique de la différence chez les historiens américains », in : *Genèses : Histoire politique, histoire du politique*, n°20, 1995, p.116-125

DOSSE François, *Le pari biographique. Écrire une vie*, Paris, La découverte, [col.] sciences humaines et sociales, 2011, [2^{éd.}], 480 p.

FAHRMEIR Andreas, « Une (im)possible nouvelle histoire culturelle du XIX^e siècle ? », in *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, vol.1, n° 46, 2013, p.19-32

FERRAROTTI Franco, *Histoire et histoires de vie : méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Téraèdre, 2013, 144 p.

FERRO Marc, *Les tabous de l'histoire*, Paris, Nil Éditions, 2002, 160 p.

GENGEMBRE Gérard, « Le roman historique : mensonge historique ou vérité romanesque ? », *Études*, vol.10, Tome 413, 2010, p. 367-377.

GINZBURG Carlo et PONI Carlo, « La Micro-histoire », *Le Débat*, 10^e année, n°17, 1981, p.133-136

GIRARD René, « Automatisme et liberté », Henri Grivois et collab., *Mécanismes mentaux, mécanismes sociaux*, Paris, La Découverte, Coll. TAP/Sciences cognitives, 1994, p. 109-126.

GIRAUD Claude, *Consentir, adhérer, s'opposer : contribution à une sociologie de l'engagement*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2019, 142 p.

GO Julian et LAWSON George, *Global Historical Sociology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017

GORI Francesca, « La Fondazione Gian Giacomo Feltrinelli à Milan », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°10, 1987, p.19-21.

GROPPO Bruno, PENNETIER Claude et PUDAL Bernard (dir), « Le mouvement ouvrier au miroir de la biographie », in *Matériaux pour l'Histoire de notre temps*, n°104-105, 2011, 76.p.

HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, PUF, Col. Bibliothèque de philosophie contemporaine, 1952 [1925], 344 p.

HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Presses universitaires de France, 1967, 204 p.

HEIMBERG Charles, « les problématiques de la mémoire et l'histoire du mouvement ouvrier », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°14, 1998, p.9-24

HEIMBERG Charles, « L'histoire du mouvement social ne se développe pas spontanément », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°22, 2006, p.218-227

JEANNERET Pierre, « Les Sources Orales et La Pratique de L'interview Enregistrée », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvriers*, 1998, n°14, 1998, p.57-66

JOUTARD Philippe, *Histoire et mémoire, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, 2015 (2^e édition), 338 p.

KÄHLIN Urs, « Les Archives de l'État Fouineur », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°14, 1998, p.41-44.

KLOOSTERMAN Jaap, LUCASSEN Jan, *Five centuries of social history collected by the International Institute of Social History*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 237 p.

KOSELLECK Reinhart, *L'expérience de l'histoire*, Gallimard/Seuil, Coll. Points Histoire, 1997, 336 p.

LASSERRE André et STUDER Brigitte (dir.), *Dix ans après l'ouverture des archives de Moscou. Où en est l'histoire du Komintern et du Communisme ?*, [colloque organisé au club 44], 13 mars 2002.

LE JEUNE Philippe, *Écrire sa vie — Du pacte au patrimoine autobiographie*, Paris, Éditions du Mauconduit, 128p.

LEVI Giovanni, *Le pouvoir au village – Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1989, 230 p.

LEWIN Moshe, *Les sentiers du passé – Moshe Lewin dans l'histoire* (textes présentés et annotés par Denis Paillard), Paris, Lausanne, Syllepse et Page Deux, 2015, 220 p.

LORIGA Sabrina, *Le petit X de la biographie à l'histoire*, Paris, Seuil, [col.] La librairie du XXI^e siècle, 2010, 285 p.

LUCASSEN Jan, *A usable Collection: Essays in Honour of Jaap Kloosterman on Collecting Social History*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2014, 490 p.

MADELÉNAT Daniel *La Biographie*, Paris, Presses universitaires de Paris, 1984, 224 p.

MANNHEIM Karl, *Le problème de génération*, Paris, Nathan, 1990 [1928],

MAY Georges, *L'autobiographie*, Paris, Presses Universitaires de France, [col.] Hors collection, 1984, 262 p.

MECHOULAN Éric, *La culture de la mémoire ou comment se débarrasser du passé ?*, Montréal, Presses universitaire de Montréal, 264 p.

NORA Pierre, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des histoires, 2011, 420 p.

PIKETTY Guillaume, « La biographie comme genre historique ? Étude de cas », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol.3, n°63, 1999, p.119-126

POIRRIER Philippe, *Histoire culturelle : un « tournant mondial » dans l'histoire ?*, Dijon, Édition Universitaires de Dijon, [col.] Sociétés, 2008, 198 p

PONI Carlo, *Fossi e cavedagne benedicon le campagne*, Bologne, Il Mulino, 1982, 365 p.

POPKIN Jeremy D., 'Historians on the Autobiographical Frontier', *The American Historical Review*, n°3, vol., 104, Juin, 1999, p. 725-748.

PREZIOSO Stefanie, « Histoire « Orale et Usage Public de L'histoire » », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°14, 1998, p.67-74

REVEL Jacques (dir.), *Jeux d'échelles – La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/Le Seuil, [col.] Hautes Études, 1996, 243 p.

ROSENTAL Paul-André, « Pour une histoire politique des populations », in *Annales : Histoire, Sciences Sociales*, n°1, 2006, p.7-29

SAMANADAYAR-PERRIN Corinne, « Micro-histoire(s) du contemporain : détails des choses vues (1830-1870) », *Étude française*, n° 3, 2008, p.87-107.

SANDERS Huub, *Het virus der betokened: het Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis 1935-1989*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2019, 520 p

STEEMAN Carolyn, *Past Tenses: Essays on writing, Autobiography and History*, Londres, Rivers Oran press, 1992, 224 p.

STUDER Brigitte, « Le secret d'organisation comme pratique du pouvoir : à propos de la connaissance historique après l'ouverture des Archives du Komintern », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°11-12, 1995-1996, p.17-34

STUDER Brigitte et VALLOTTON François (dir), *Histoire Sociale et Mouvement Ouvrier : Un Bilan Historiographique, 1848-1998*, Lausanne, Edition d'en bas, 1997, 368 p.

STUDER Brigitte and UNFRIED Berthold, « At the Beginning of a History: Visions of Comintern after the Opening of the Archives. The Historiography of the Comintern before and after the Opening of the Archives », in *International Review of Social History*, n°42, 1997, p.419-449.

TRAVERSO Enzo, *Le passé, modes d'emploi : histoire, mémoire et politique*, Paris, La fabrique, 2005, 144 p.

VUILLEUMIER Marc, « Comment s'écrit l'histoire du mouvement ouvrier », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°22, 2006, p.105-11

WOLIKOW Serge, *Écrire des vies : biographie et mouvement ouvrier XIXe-XXe siècles*, Dijon, Presse universitaire de Dijon, 1994, 125 p.

WOLIKOW Serge, « L'histoire du communisme à l'épreuve des archives », in *Traverse: Zeitschrift für Geschichte*, n°3, 1995, p.19-28

ULTRICH Anita, « Le «Schweizerischer Sozialarchiv». Stratégies de conservation et de valorisation des archives du mouvement ouvrier », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, 2006, n°22, 93-101 p.

- **Réflexion sur les concepts**

ARENDT Hannah, *Les origines du totalitarisme*, Paris, Gallimard, [col.] Points – Essais, 2005, [III tomes]

ARNSPERGER Christian, « Entre impartialité, horizons de sens et précarité existentielle : les fondements de l'éthique économique et sociale », ARNSPERGER Christian, LARRÈRE Catherine et LADRIÈRE Jean, *Trois essais sur l'éthique économique et sociale*, Éditions Quæ, 2001, 214 p.

ARON Raymond, *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard, [col.] Collection idées, 1976, 378 p.

BECKER Howard S., *Outsiders : Études de sociologie de la déviance*, Paris, Éditions Métailié, coll. Leçons De Choses, 247 p.

BENJAMIN Walter, *Sur le concept d'histoire*, Paris, Payot, Col. Petite bibliothèque Payot – Philosophie, 2013, 208 p.

BOLZMAN Claudio, « Exil et errance », *Pensée plurielle*, n°35, vol.1, 2014, p.43-52.

CRETTEZ Xavier, « Penser la radicalisation : une sociologie des variables de l'engagement violent », *Revue française de science politique*, vol. 66, n°5, 2016, p.709-727.

COURTOIS Stéphane (dir.) [al.], *Le livre noir du communisme – crimes, terreurs et répressions*, Paris, Robert Laffont, 1997, 846 p.

CUCHE Denys, *La notion de culture dans les Sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2016, 176 p.

DEMELAS Marie-Danielle (éd.), *Militantisme et histoire*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, [col.] Tempus, 2000, 323 p.

ELIAS Norbert, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991 [1987], 308 p.

ELIAS Norbert, SCOTSON John L., *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard, 1997 [1965].

FILLIEULE Olivier et TARTAKOWSKY Danielle, *La manifestation*, Paris, Presses de la

Fondation nationale des sciences politiques, Coll. Contester, 2013, 224 p.

FISCHER Gustave-Nicolas, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Malakoff, Dunod, coll. Psycho Sup, 2020, 384 p.

FUKUYAMA Francis, *The End of history and the last man*, London, Penguin Books, 1992, 464 p.

FURET François, *Le passé d'une illusion : essai sur l'idée communiste au XXe siècle*, Paris, Robert Laffont/ Calmann-Lévy, 1995, 580 p.

FURET François et NOLTE Ernst, *Fascisme et communisme*, Plon, [col.] Commentaire, 1998, 145 p.

GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, coll. Le sens commun, 1991 [1974]. 576 p.

HOBSBAWM Eric, *Marx & l'Histoire – Textes inédits*, Paris, Demopolis, 2008, 204 p.672.

HOBSBAWM Eric, *Et le monde changea : Réflexions sur Marx et le marxisme de 1840 à nos jours*, Arles, Jacqueline Chambon, Coll. Rayon Philo, 2014 [2011], 496 p.

KERBLAY Basile, « Familles socialistes », André Burguière (dir.), KLPAPISCH-ZUBE Christiane (dir.), (als.), *Histoire de la Famille*, Paris, Armand Colin, 1986,

LAHIRE Bernard, *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, coll. Poche/Sciences Humaines, 2007, 448 p.

LE BON Gustave, *La psychologie des foules*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Quadris, 2013 [1895], 130 p.

LEWIS Bernard, *Les Assassins : terrorisme et politique dans l'Islam médiéval*, Bruxelles, Complexe, 2001, 208 p.

LOSURDO Domenico, *Le révisionnisme en histoire – Problèmes et mythes*, Paris, Albin Michel, [col.] Bibliothèque Albin Michel Histoire, 1996, 316 p.

MARCUSE Herbert, *Le marxisme soviétique — Essai d'analyse critique*, Paris, Gallimard, 1963, 384 p.

MARCUSE Herbert, *La fin de l'utopie*, Neuchâtel, Paris, Delachaux et Niestlé, Éditions du Seuil, 1968,

NOLTE Ernst, *La guerre civile européenne – national-socialisme et bolchévisme (1917-19145)*, Paris, Perrin, [col.] Tempus, 2011, 937 p.

PANZIERI Raniero, *Le marxisme comme expérience — Écrits de Raniero Panzieri*, Paris, Eterotopia France, Coll. Rhizome, 2021 [années 1950], 136 p.

PREZIOSO Stefanie (dir.), **FAYET Jean-François (dir.)** et **HAYER Gianni (dir.)**, *Le Totalitarisme en question*, Paris, L'Harmattan, 2008, 187 p.

RANCIERE Jacques, *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, Coll. Hors collection, 2005, 112 p.

RAWLS John, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, Coll. Points Essais, 2009 [1971], p.672.

SEGALEN Martine, « La révolution industrielle : du prolétaire au bourgeois », André Burguière (dir.), Christiane Klapisch-Zube (dir.) (als.), *Histoire de la Famille*, Paris, Armand Colin, 1986, 270 p.

SCOTT James C., *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Amsterdam, 2019.

SCOTT James C., *L'œil de l'État : modernité, uniformiser, détruire*, Paris, La Découverte, 2021 [1998], 600 p.

SHORTER Edward, *Naissance de la famille moderne*, Paris, Seuil, coll. L'Univers historique, 1975, 384 p.

SIMMEL Georg, *Sociologie de la concurrence*, Paris, Payot, coll. Petite biblio Payot classiques, 2022 [1903], 96 p.

SIMMEL Georg, « The Sociology of Secrecy and of Secret Societies », *American Journal of Sociology*, vol. 11, no4, 1906, p.441-498.

SINGLY François de, « La vie commune à deux dans un petit logement », François de Singly (dir.), *libres ensembles — L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan, 2000, p. 125-145.

TCHAKHOTINE Serge, *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1992 [1939], 616 p.

TRAVERSO Enzo, *Révolution : Une histoire culturelle*, Paris, La Découverte, Coll. Sciences humaines, 2022, 464 p.

VIBERT Stéphane, *La communauté des individus — Essais d'anthropologie politique*, Lormont, Le Bord de L'Eau, La bibliothèque du Mauss, 2015, 250 p.

VINCENT Jean-Marie, *La Théorie critique de l'École de Francfort*, Paris, Galilée, (coll.) R.C., 1976, 153 p.

WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, coll. Bibliothèques 10/18, 1963 [1959], 152 p.

WEBER Max, *Les communautés*, Paris, la Découverte, 2019 [1910], 300 p.

WINOCK Michel, *Le siècle des intellectuels*, Paris, Seuil, Points Histoire, 2014 [1999], p.928.

- **Ouvrages généraux sur l'histoire nationale et internationale**

ACKROYD Peter, *Londres : la biographie*, Paris, Philippe Rey, 2016, 968 p.

ANDONI MASSAD Joseph, *Colonial Effects: The Making of National Identity in Jordan*, New York, Columbia University Press, 2001. p.

ARGUEDAS José María, *Formación de una cultura nacional indoamericana*, México, Siglo veintiuno editores, 1977 [1975], 238 p.

BALDERSTON Theo, *Economics and Politics in the Weimar Republic*, Cambridge, Cambridge University press, coll. Economic and social History, 2002,

BAVAJ Riccardo, *Von Links gegen Weimar: Linkes Antiparlamentarisches Denken in der Weimarer Republik*, Bonn, Éditions J.H.W Dietz Nachf, 2005, 535 p.

BAYLY Christopher Alan, *La Naissance du monde moderne (1780-1914)*, Paris, Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrière, 2007, 862 p.

BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Victoire et frustrations 1914-1929 – Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Seuil, [col.] Histoire, [tome XII], 1990, 455 p.

BEDARIDA François, *La société anglaise du milieu XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, coll. Points/Histoire, 1990, 554 p.

BELTRAN Alain, « La Russie, L'URSS, et l'électrification des années 1880-1926 », *La Revue de l'énergie*, n°628, novembre-décembre, 2015, p.81-83

BERNARD Philippe, *La fin d'un monde 1914-1929*, Nouvelle histoire de la France contemporaine, Tome 12, Paris, Seuil, Point Histoire, 1975.

BERGIER Jean-François, *Europe et les Suisses. Impertinences d'un historien*, Carouge-Genève, Édition Zoe, 1992, 179 p.

BETHELL Leslie, *Brazil: Essays on History and Politics*, University of London Press, 2018, 232 p.

BITSCH Marie-Thérèse, *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2008, 400 p.

BLANCHARD Pascal, « La représentation de l'indigène dans les affiches de propagande coloniale : entre concept républicain, fiction phobique et discours racialisant », *Hermès, La revue*, n°30, vol.2, 2001, p. 152

BUCLIN Hadrien, *Les intellectuels de gauche*, Lausanne, Antipodes, coll. Histoire et société contemporaine, 2019, 523 p.

BUKEY Evan Burr, *Hitler's Austria: popular sentiment in the Nazi era, 1938-1945*, London: University of North Carolina press, 2000, 336 p.

COCHET François, *La Grande Guerre*, Paris, Perrin, Coll. Tempus, 2018, 648 p.

COHEN Jon S., « The 1927 Revaluation of the Lira: A Study in Political Economy », *The Economic History Review*, Novembre 1972, n°4, vol. 25, novembre, 1972, p. 642-654.

DELPORTE Florence, « Erich Ollenhauer face aux défis de la jeune démocratie allemande, 1945-1963 », *Les Cahiers d'Irce*, vol.2, n°12, 2014, p.91-104.

DUIKER William J., *The rise of nationalism in Vietnam, 1900-1941*, Ithaca, Cornell University Press, 1976, 313 p.

DULLIN Sabine, *Des hommes d'influences : les ambassadeurs de Staline en Europe, 1930-1939*, Paris, Payot, 2001, 383 p.

DURAND Yves, *Naissance de la guerre froide (1944-1946)*, Paris, Messidor/Temps actuels, coll. La passion de l'histoire, 1984, 323 p.

HEINZER Andrea E., « Swiss Arms Control Policy: From Abstention to Participation », GABRIEL Jürg Martin et FISCHER Thomas, *Swiss Foreign Policy, 1945-2002*, New-York, Palgrave Macmillan, 2003, p.159-183.

HOBBSAWM Eric, *The Age of Revolution: Europe 1789–1848*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1962, 361 p.

HOBBSAWM Eric, *L'Âge des extrêmes : Histoire du court XXe siècle (1914-1991)*, Paris, André Versailles, éditeur, (coll.) Histoire, France, 2008, 810 p.

HORNE John (dir.), *Vers la guerre totale – Le tournant de 1914-1915*, Paris, Tallandier, 2010, 343 p.

KACI Maxime, « Recompositions frontalières en révolution : quand les affrontements politiques transcendent les appartenances provinciales et nationales (1789-1798) », Castets Fontaine Benjamin, (als.), *Deux frontières aux destins croisés ? Étude interdisciplinaire et comparative des délimitations territoriales entre la France et la Suisse, entre la Bourgogne et la Franche-Comté (xive-xxie siècle)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2019, 268 p.

KAHN Sylvain, *Histoire de la construction de l'Europe depuis 1945*, Paris, Presses universitaires de Paris, coll. Manuels hors collection, 2021, 372 p.

KRAMER Esther, *Europäisches oder atlantisches Europa? – Kontinuität und Wandel in den Verhandlungen über eine politische Union 1958-1970*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 2002, 331 p.

KERSHAW Ian, *L'Europe en enfer : 1914-1918*, Paris, Seuil, Coll. Points – Histoire, 2015, 640 p.

KERSHAW Ian, *L'âge global : l'Europe, de 1950 à nos jours*, Paris, Seuil, Coll. Univers historique, 752 p.

KLEIN Maury, *Le Krach de 1929*, Paris, Les belles lettres, [col.] Histoire, 2009, 416 p.

KOTT Sandrine, *Organiser le monde : une histoire de la guerre froide*, Paris, Seuil, Coll. L'Univers historique, 2021, 328 p.

KOUSTOVA Emilia, « Célébrer, mobiliser et mettre en scène : le spectaculaire dans les manifestations festives soviétiques des années 1920 », *Sociétés & Représentations*, vol. 31, n°1, 2011, p. 157 à 176.

LACROIX-RIZ Annie, *Aux origines du carcan européen (1900-1960) — La France sous influence allemande et américaine*, Paris, Temps des Cerises et Éditions Delga, 2014, 197 p.

LAUE Anett, *Das sozialistische Tier: Auswirkung der SED-Politik auf gesellschaftliche Mensch-Tier-Verhältnisse in der DDR*, Cologne, Böhlau Verlag, 2017, 414 p.

LEFFLER Melvin P. et WESTAD Odd Arne, *The Cambridge history of the Cold War: Origin*, Tome 1, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, 694 p.

LE NAOUR Jean-Yves, *1914-1918 – L'intégral*, Paris, Perrin, 2018, 1600 p.

LEWIN Moshe, *Le siècle soviétique*, Paris, Fayard, [col.] Littérature générale, 2003, 526 p.

LEWIN Moshe, *Russie, URSS, Russie (1917-1991)*, Paris, Syllepse, [col.] Utopie critique, 2017, 262 p.

MARCOU Lilly, *La Guerre froide*, Bruxelles, Éditions Complexes, Coll. La mémoire du siècle, 1987, 288 p.

MAZOWER Mark, *Le continent des ténèbres : Une histoire de l'Europe au XXe siècle*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2005, 432 p.

MAZOWER Mark, *Governing the world: the history of an idea*, New York, the Penguin press, 2012.

MÖLLER Horst, *La République de Weimar, 1919-1933*, Paris, Tallandier, coll. Texto, 2021, [Rééd.], 384 p.

MORGAN Philip, « The Party Is Everywhere’: The Italian Fascist Party in Economic Life, 1926-40», *The English Historical Review*, n°455, vol.144, 1999, p. 85-111.

MOUGEL François-Charles, *Une histoire du Royaume-Uni de 1900 à nos jours*, Paris, Perrin, 2014, 537 p.

ORTHOLAN Henri et VERNEY Jean-Pierre, *L’armée française de l’été 1914*, Paris, Bernard Giovanangeli et Ministère de la Défense, 2004, p.160.

PAUWELS Jacques, *1914-1918. La grande Guerre de classes*, Bruxelles, Les Éditions Aden, 2014, 870 p.

RAFLIK Jenny, *Terrorisme et mondialisation — Approches historiques*, Paris, Gallimard, Coll. Bibliothèque des Sciences Humaines, 2016, 408 p.

RAMOS Samuel, «El perfil del hombre y la cultura en México», dans MARTIN Jacques, *Civilisation hispano-américaine*, Textes choisis, Toulouse, Édition Privat, 1951, 1951.

SAYIGH Yesid et SHLAIM Avi, *The cold war and the middle east*, Oxford, Oxford university press, 1997, 320 p.

SCHWOK René, *Suisse-Union européenne : l’adhésion impossible ?* Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2015, 143 p.

SENTI Richard, ZIEGLER Andreas R., *Die Schweiz und die internationalen Wirtschaftsorganisationen*, Zurich, Édition Schulthess, 2005, 167 p.

THIBAUD Clément, « Entre les cités et l’État. Caudillos et pronunciamientos en Grande-Colombie », *Genèses*, n°62, vol.1, 2006, p.5-26.

TOOZE Adam, *Le déluge. 1916-1931 : un nouvel ordre mondial*, Paris, Les belles lettres, [col.] Histoire, 2015, 618 p.

TRAVERSO Enzo, *À feu et à sang : De la guerre civile européenne 1914-1945*, Paris, Stock, coll. Un ordre d'idées, Stock, 2007, 384 p.

VICHNEVSKI Anatoli, *La faucille et le rouble : la modernisation conservatrice en URSS*, Paris, Gallimard, 2000, 468 p.

VOLODARSKY Boris, *The Birth of the Soviet Secret Police: Lenin and History's Greatest Heist, 1917-1927*, Barnsley, Frontline Books, 2023, 376 p.

WESTAD Odd Arne, *Histoire mondiale de guerre froide : 1890-1991*, Paris, Perrin, Coll. Domaine étranger, 2019 [2017], 718 p.

WINKLER Heinrich A., *Histoire de l'Allemagne XIXe-XXe siècle – Le long chemin vers l'occident*, Paris, Fayard, 2005, p. 270.

WINTER Jay et ROBERT Jean-Louis, *Capital cities at war: Paris, London, Berlin (1914-1919)*, Cambridge, Cambridge university press, 2007,

ZAKHAROVA Larissa, *De Moscou aux terres les plus lointaines : communications, politique et société en URSS*, Paris, Éditions EHESS, Coll. En temps & Lieux, 2020, 327 p.

ZEMSKOV Viktor, *Staline et le peuple : pourquoi il n'y a pas eu de révolte*, Paris, Éditions Delga, 2022 [1990], 256 p.

- **Histoire générale de la Suisse**

BARRELET Jean-Marc, *Histoire du canton de Neuchâtel. La création d'une république de la révolution de 1848 à nos jours*, Neuchâtel, Alphil, [col.] Focus, [Tome III], 2011, 139 p.

BATOU Jean, *Nos années 68 dans le cerveau du monstre*, Vevey L'Aire, coll. Les grands matins, 2018, p.296.

BONJOUR Edgar, *La neutralité suisse : synthèse de son histoire*, Neuchâtel, La Baconnière, 1978, 240 p.

BOTT Sandra et LUCAS Isabelle, « La Suisse dans le sillage de l'impérialisme des grandes puissances », Sébastien Guex, *Du pouvoir et du profit. Contributions de Sébastien Guex à l'histoire économique et sociale*, Lausanne, Antipodes, 2022.

BÜCHI Christophe, „Röstigraben“: das Verhältnis zwischen deutscher und französischer Schweiz – Geschichte und Perspektiven, Zürich, NZZ Verlag, 2001 [2000], 336 p.

BUOMBERGER Thomas, *Die Schweiz im Kalten Krieg: 1945-1990*, Baden, Baden, Hier&Jetzt, 2017, 419 p.

CANAPA Damiano et SILACCI Matthieu, « Histoire institutionnelle de la Justice militaire suisse », *Jusletter – UNIL*, 13 mai 2019, p.1-17.

CLAVIEN Alain, *Les Helvétistes. Intellectuels et politique en Suisse romande au début du siècle*, Lausanne, Éditions d'En Bas, 1995, 323 p.

CONCA-PULLI Pálvi, *Soldats au service de l'ordre public la politique du maintien de l'ordre intérieur au moyen de l'armée en Suisse entre 1914 et 1949*, Delémont, Alphil : Presses universitaires de Suisse, 2003, 182 p.

COTTER Cédric, « « Il faudrait avoir un cœur de pierre pour ne pas souffrir avec ceux qui souffrent » : émotions et action humanitaire en Suisse pendant la Grande Guerre », *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, 66^{ème} année, vol. 1, 2016, p. 1-18.

DAVID Thomas, ETEMAD Bouda, SCHAUFELBUEHL Jannick, *La Suisse et l'esclavage des noirs*, Lausanne, 2005. **PAVILLON Olivier** (dir.), *Des Suisses au cœur de la traite négrière*, Lausanne, Antipodes, 2017.

FAVEZ Jean-Claude (eds.), *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1986 [2ème éd.], 1005 p.

FAVRE Christian, *La Suisse avant et pendant la Seconde Guerre mondiale*, Lyon, Baudelaire, 2011, 180 p.

EITEL Florian, *Anarchistische Uhrmacher in der Schweiz – Mikrohistorische, Globalgeschichte zu den Anfängen der anarchistischen Bewegung im Jahrhundert*, Bielefeld, Transcript Verlag, 2018, p.

GLIG Peter et HABLÜTZEL Peter, « Une course accélérée vers l'avenir (1945 — ...), dans Jean-Claude Favez, *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1986 [2e éd.],

GILLABERT Mathieu, *La propagande nazie en Suisse : l'affaire Gustloff, 1936*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008, 124 p.

GIROUD Jean-Charles, *Les affiches politiques genevoises de l'entre-deux-guerres*, Genève, La Baconnière, 2009, 55 p.

GOETSCHEL Laurent, « Die Entwicklung der Neutralität und die schweizerische Integrationspolitik », GEHLER Michel et STEININGER Rolf (dir.), *Die Neutralen und die europäische Integration 1945-1995*, Wien, Böhlau Verlag, 2000, 800 p.

GRAA Numa, *Entre communisme et frontisme. La défense de l'ordre public vaudois 1932-1939*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 2018, 678 p.

GUERX Sébastien, Studer Brigitte et DEGEN Bernhard, *Die Schweiz 1789-1995: Staat – Gesellschaft – Politik. Krisen und Stabilisierung: die Schweiz in der zwischenkriegszeit*, Zurich, Chronos, 1998, [vol.] 2, 232 p.

JORNOD Joël, *Louis Turban (1874-1951), horloger de La Chaux-de-Fonds, et son monde – Fragments de vies minuscules*, Neuchâtel, Édition Alphil – Presses universitaires suisses, Coll. HistoireNE.CH, 2011, 160 p.

JOST Hans Ulrich, *À tire d'ailes : Contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse*, Lausanne, Antipodes, coll. Histoire, 2005, 616 p.

JOST Hans Ulrich, « Surveiller et punir : le quadrillage du mouvement ouvrier et du socialisme par la bourgeoisie suisse aux 19e et 20e siècles », VUILLEUMIER Marc (dir.), *Cent ans de police politique en Suisse (1889-1989)*, Édition d'En Bas, 1989, p.11-29.

KREIS Georg, *Insel der unsicheren Geborgenheit – Die Schweiz in den Kriegsjahren 1914-1918*, Zurich, Verlag Neue Zürcher Zeitung, 2014,

KLÖTI Ulrich, *Handbuch der Schweizer Politik (manuel de la politique suisse)*, Zurich, Neue Zürcher Zeitung, 2006, 880 p.

KREIS Georg, *Vorgeschichten zur Gegenwart, Ausgewählte Aufsätze – Band 3*, Basel, Schwabe, 2010, p. 574.

KREIS Georg, « Les votes fédéraux des années 1914-1918: à la recherche du fameux fossé », *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, vol.1, 66ème année, 2016, p. 19-30.

LORENZETTI Luigi et **SCHUMACHER Reto**, « L'endogamie matrimoniale dans les villes suisses 1880-1920 », *Histoire & Mesure*, vol. 1-2, 20ème année, 2005, p.

MARTI Laurence, *Une région au rythme du temps. Histoire socio-économique du Vallon de Saint-Imier et ses environs 1700-2007*, Saint-Imier, Éditions des Longines, 2007, 366 p.

MEUWLY Olivier, *Les partis politiques suisses*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, [col.] Le savoir suisse, 2010, 141 p.

MEUWLY Olivier, *Une histoire politique de la démocratie directe en Suisse*, Neuchâtel, Alphil : Presses universitaires de Suisse, [col.] Focus, 2018, 132 p.

MOECKLI Silvano, *Das politische System der Schweiz verstehen: wie es funktioniert wer partizipiert— was resultiert*, Altstätten, Tobler Verlag, 2007, 221 p.

MÜLLER Philipp, *La Suisse en crise (1929-1936)*, Lausanne, Antipodes, coll. Histoire et sociétés contemporaines, 2010, 818 p.

PIGUET Claire, « Panorama de la construction de logements à bon marché dans le canton de Neuchâtel (1850-1930) », *Cahiers d'Histoire du mouvement ouvrier*, no25, 2009, p.-7-28.

PINOT Robert, *Paysans et horloger jurassien*, Genève, Éditions Grounauer, 1979, 352 p.

RAMSEYER Jacques, « Autrefois la fête en Pays neuchâtelois – de la Réforme à la République (1530-1914) », *Nouvelle revue neuchâteloise*, no4, 1ère année, 1984,

ROSSFELD Roman (dir.), **BUOMBERGER Thomas (dir.)** et **KURY Patrick (dir.)**, *14-18 la Suisse dans la Grande Guerre*, Neuchâtel, Alphil, [col.] Livreo. Essai/Histoire, 2019, 427 p.

ROHNER Gabriela, *Die Wirksamkeit von Volksinitiativen im Bund 1848-2010*, Zurich, Schulthess, 2012, 412 p.

ROHR Jean, *La Suisse contemporaine : société et vie politique*, Paris, Armand Colin, [col.] U/U2, 1972, 349 p.

ROHR Jean, *La démocratie en Suisse*, Paris, Economica, 1987, 529 p.

SEITZ Werner, *Geschichte der politischen Gräben in der Schweiz*, Zurich, Rüegger, 2014, 182 p.

SCIARINI Pascal, *La politique suisse au fil du temps*, Chêne-Bourg, Éditions Georg, 2011, 221 p.

SCHUMACHER Beatrice, *Ferien: Interpretationen und Popularisierung eines Bedürfnisses. Schweiz 1890-1950*, Vienne, Böhlau, 2002, 418 p.

SKENDEROVIC Damir, « Les formations populistes en Suisse : des partis minoritaires au parti du Peuple », in *Traverse : Zeitschrift für Geschichte*, n°1, 2007, p. 42-54

SKENDEROVIC Damir, SPÄTI Christina, *Sprache und Identitätspolitik, Schlussbericht im NEP 56*, Fribourg, Université de Fribourg, 200 p.

SPIRA Raymond (dir.), *La Chaux-de-Fonds 1912-2012 – Histoire d’une ville de gauche*, Neuchâtel, Édition Alphil, 2012, 180 p.

STOECKLI Fritz, *L’affaire des colonels 1915-1916*, Genève, Slatkine, Coll. Révélation des archives, 2020, 278 p.

TANNER Jakob, *Geschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Munich, Verlag C.H Beck, Coll. Europäische Geschichte im 20. Jahrhundert, 2015, 679 p.

THETAZ Fabien, « Entre secret et publicité : la police politique suisse durant la guerre froide », *Cultures et Conflits*, n°114/115, été/automne 2019, p.109.138.

Van DONGEN Luc, *La Suisse Face à la Seconde Guerre Mondiale 1945-1948 : Émergence et construction d’une mémoire publique*, Genève, Édition Droz et la Société d’histoire et d’archéologie de Genève, 2000, 308 p

WALTHER François, *Une histoire de la Suisse*, Neuchâtel, Alphil : Presses universitaires suisses, 2002, 544 p

ZIEGLER Jean, *La Suisse, L’or et les morts*, Seuil, coll. Points, 1997, 366 p.

- **Histoire Religieuse et théologie**

ALTERMATT Urs, *Le catholicisme au défi de la modernité : l’histoire sociale des catholiques suisses aux XIXe et XXe siècle*, Lausanne, Payot, 1994, 395 p.

BAUBEROT Jean, *Le retour des Huguenots*, Genève, Labor et Fides, 1985, 332 p.

BERNOLD Patrick, *Der schweizerische Episkopat und die Bedrohung der Demokratie 1919-1939. Die Stellungnahme der Bischöfe zum modernen Bundesstaat und ihre Auseinandersetzung mit Kommunismus, Sozialismus, Faschismus und Nationalsozialismus*, Berne, Peter Lang, 1995, 439 p.

BERTRAND Claude-Jean, *Le methodisme*, Paris, Armand Colin, [col.] U2, 1971, 416 p.

BULTMANN Rudolf et (al.), *Karl Barth. Genèse et réception de sa théologie*, Genève, Labor et Fides, 1987, 277 p.

CHARRAS-SANCHO Joan, *Pratiques liturgiques d'Églises luthériennes et réformées en France – vie liturgique, dynamique communautaire et identité ecclésiale*, Thèse, (Sous la dir.) **PARMENTIER Élisabeth**, Université de Strasbourg, 2015

FATIO Olivier (dir.), *Confessions et catéchisme de la foi réformée*, Genève, Labor et Fides, 2005, [2^e éd.], 373 p.

MARTINEZ ANDRADE Luis, « Le marxisme dans la théologie de la libération aujourd'hui », *Actuel Marx*, vol.2, n°64, 2018, p. 60-73

MOBBS Arnold, *Les Églises protestantes de la Suisse au siècle de l'œcuménisme et de l'entraide. 50 ans de Fédération, 1920-1970*, Berne, Fédération des Églises protestantes de la Suisse, 117.p.

MORLEY Jean-Paul, 1871-1984 : La Mission populaire évangélique – Les surprises d'un engagement, Paris, Les berges et les mages, 1993,

WALZER Michael, *La révolution des Saints*, Paris, Belin, coll. Littérature et Politique, 1987, 408 p.

Biographies

AGOSTI Aldo, *Palmiro Togliatti. A biography*, London, IB Tauris, 2009, 352 p

BLASER Klauspeter, « Élie Gounelle et Wilfred Monod, chefs de file français du socialisme chrétien », *Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique*, no66, 2000, p.

BYSAETH Léo, *Un socialiste chaud-de-fonnier au XXe siècle. André Sandoz 1911-2006*, Neuchâtel, Alphil, [col.] Biographie, 2007, 216 p.

BROUÉ Pierre, *Rakovski, ou la révolution dans tous les pays*, Paris, Fayard, 1996, 462 p.

BRONNIKOVA Olga et RENAULT Matthieu, *Kollontai : défaire la famille, refaire l'amour*, Paris, La Fabrique, 2024, 264 p.

BURNAND Éric et STUDER Brigitte, « Conférence : Un regard neuf sur Jenny Humbert-Droz », in *Club 44*, 30 novembre 2017, 95 mm.

CARREZ Maurice, *La fabrique d'un révolutionnaire. Otto Ville Kuusinen (1881-1918). Réflexion sur l'engagement d'un dirigeant social-démocrate finlandais à la Belle-Époque*, Toulouse, Éditions de FRAMESPA, [col.] Méridiennes, 2008, 2 tomes

COURTOIS Stéphane et Lazar Marc, *Histoire du parti communiste français*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Themis Histoire, 2000 [1995], 736 p.

CHUZEVILLE Julien, *Fernand Lorient – Le fondateur oublié du Parti communiste*, Paris, L'Harmattan, [col.] Historiques, 2012, 244 p.

COHEN Stephen. F, *Nicolas Boukharine : la vie d'un bolchevik (1888-1938)*, Paris, Maspero, 1979, 501 p.

COEURÉ Sophie, *Pierre Pascal. La Russie entre christianisme et communisme*, Paris, Noir sur blanc, [col.] Essai, 2014, 425 p.

DEGEN Bernard, «Robert Grimm (1881-1958)», in *Lebensbilder europäischer Sozialdemokraten des 20. Jahrhunderts*, Édition Dankelmann, 1995, p.187-201

DONGEN Luc Van, « Léon Nicole (1885-1965) : Histoire et Mémoire », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, no11-12, 1995-1996, p.35-72.

DUMAS Marie-Hélène, *Sylvia Pankhurst : Féministe, anticolonialiste, révolutionnaire*, Paris, Libertalia, 2019, 216 p.

ELWOOD Ralph Carter, *Inessa Armand: Revolutionary and feminist*, Cambridge, Cambridge university press, 1992, 291 p.

FAUCIER Nicolas, *Pacifisme et antimilitarisme dans l'entre-deux-guerres (1919-1939)*, Paris, Édition Spartacus, 1983, 206 p.

FAYET François, *Karl Radek (1885-1939) : Biographie politique*, Berne, Peter Lang, 2004, 813. P

GOURFINKEL Nina, *Tolstoï sans tolstoïsme*, Paris, Éditions du Seuil, Coll. Esprit, 1946, p.212.

GRAF Vicky, « Jules Humbert-Droz et la guerre : le bon combat », *Actes du colloque sur l'internationale communiste et le centenaire de Jules Humbert-Droz*, La Chaux-de-Fonds, Fondation Jules Humbert-Droz, 1992,

GRAS Christian, *Alfred Rosmer (1877-1964) et le mouvement révolutionnaire international*, Paris, François Maspero, [col.] Bibliothèque socialiste, 1971, 531 p.

HEIMBERG Charles, « Le Parcours public du Dr Adrien Wyss (1856-1938), soignant, tribun socialiste et coopérateur », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°10, 1994, p.68-85.

HEURÉ Gilles, *Gustave Hervé : itinéraire d'un provocateur, de l'antipatriotisme au pétainisme*, Paris, La Découverte, 1997, 336 p.

HÖGGER Rudolf Martin, *Charles Naine 1874-1926 – Eine politische Biographie*, Zurich, Juris Druck + Verlag Zürich, 1966, 237 p.

JEANNERET Pierre, Jules Humbert-Droz (1891-1971), in Pierre JEANNERET (dir.), *Dix grandes figures du socialisme Suisse*. Lausanne: Parti Socialiste Vaudois, 1983, p. 3-5.

JEANNERET Pierre, *Léon Nicole et la scission de 1939 contribution à l'histoire du Parti socialiste suisse*, Lausanne, Fonds national suisse de la recherche, 1987.

KOTKIN Stephen, *Stalin: paradoxes of power, 1878-1928*, New-York, Penguin Press, 2015, 976.p.

KRIEGER Pierre, *Charles Hueber (1883-1943) : syndicaliste, communiste, autonomiste et collaborateur*, Thèse de doctorat sous la direction du Pr. Maurice Carrez, septembre 2021.

LAWRIE Alexandra, « Dana Spiotta and Political Commitment. » *Writing the Past in Twenty-First-Century American Fiction*, Edinburgh University Press, 2022, 86-123.

LEFEVBRE Denis, *Guy Mollet, Le mal-aimé*, Paris, Plon, 1992, 568 p.

LEMMONS Russel William, *Ernst Thälmann in myth and memory*, Lexington, University press of Kentucky, 2013, 428 p.

LIVORSI Franco, *Amadeo Bordiga – il pensiero e l'azione politica*, Rome, Riuniti, 1976, 469 p.

MANJAPRA Kris, *M.N. Roy: Marxism and colonial cosmopolitanism*, New Delhi, Routledge India, 2020, 228 p.

MATMÜLLER Markus, *Leonhard Ragaz und der religiöse Sozialismus. Eine Biographie*, Zollikon, Evangelischer Verlag, Coll. Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, 1957, 2 volumes.

MCCARTHY Adolf, *Robert Grimm: der schweizerische Revolutionär?* Berne, Francke Verlag, 1989, 420 p.

MEIER Klaus-Jürgen, Christoph Blumhardt: Christ, Sozialist, Theologe, Berne, Peter Lang, Coll. Basler und Berner Studien zu dem historischen und systematischen Theologen, 1979, 177 p.

- MORGAN Kevin**, *Harry Pollitt*, Manchester, Manchester university press, 1994, 210 p.
- PANNE Jean-Louis**, *Boris Souvarine – Le premier désenchanté du communisme*, Paris, Robert Laffont, 1993, 430 p.
- PIRJEVEC Joze**, *Tito – Une vie*, Paris, Édition du CNRS, 2017, 600 p.
- POCHON Charles-François**, « René Bertholet 1907-1969 », in *Cahier d'histoire du mouvement ouvrier*, n°11-12, 1195-1996, p.140-147
- ROTA Emmanuel**, « I "Campi di forza" ideologici nel pensiero di Angelo Tasca », *Studi Storici*, n°2, 43ème année, avril-juin 2002, p. 453-476.
- RAUBER André**, *Léon Nicole : Le Franc-tireur de la Gauche suisse (1887-1965)*, Genève, Slatkine, 2007, 357 p.
- RIOT-SARCEY Michèle**, « Marx et l'expérience singulière de 1848 », *Cités*, n°49, vol.3, 2017, p. 75-87.
- SABROW Martin**, *Erich Honecker: « Das Leben davor » — 1912-1945*, Munich, C.H.Beck, 2016, 655 p.
- SCHAFRANEK Hans**, « Franz Koritschoner (1921-1941) », in *JhK*, 1995, p.239-261
- SCHMALFUSS Peter et STOLIJAROWA Ruth**, *Briefe Deutscher an Lenin (1917-1923)*, Berlin, Dietz Verlag, 1990, 390 p.
- SCHATTENBERG Susanne**, *Brezhnev: The Making of a Statesman*, London, I.B Tauris, 2022, [2019], p.
- SIROT Stéphane**, *Maurice Thorez*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. Références Facettes, 2000, 301 p.
- SPIRA Raymond**, « Jules (1891-1971) et Jenny (1892-2000) », in *Humbert-Droz-Perret, Le Point.PS*, Hors-série : 125 ans en mouvement : Parti socialiste neuchâtelois (1896-2021), 2021,
- SWAIN Geoffrey**, *Tito : a biography*. Communist lives, London, I.B. Tauris, 2011, 288 p.
- TISSOT Anne**, *Jules Humbert-Droz et L'opposition de Gauche (1923-1931)*, *La Chaux-de-Fonds* : Chez L'auteur, 1983, (nd.)
- TUCKER Robert C.**, *Staline révolutionnaire (1879-1929) — Essai historique et psychologique*, Fayard, 1973, 426 p.
- VIGREUX Jean**, *Waldeck Rochet, une biographie politique*, Paris, La Dispute, 2000, 376 p.
- WOLF Walter**, *Walter Bringolf. Eine Biografie: Sozialist, Patriot, Patriarch*, Schaffhausen, Verlag am Platz, 1995, 448 p.
- WIEVIORKA Annette**, *Maurice et Jeannette. Biographie du couple Thorez*, Paris, Fayard, 2010, 600 p.

Histoire du mouvement pacifiste et antifasciste

BARRY Gearóid, « La création d'un « pacifisme parlementaire » ? Mouvements de paix, parlements et politique électorale en Grande-Bretagne et en France pendant la Première Guerre mondiale », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n°26, vol. 2, 2017, p.125-143.

CHRISTOYANNOPOULOS Alexandre, «Pacifism and Nonviolence: Discerning the Contours of an Emerging Multidisciplinary Research Agenda», *Journal of Pacifism and Nonviolence*, n°1, 2023, p.1-27.

CHUZEVILLE Julien, *Militant contre la guerre 1914-1918*, Paris, Spartacus, 2014, 136 p.

CHUZEVILLE Julien, *Zimmerwald : 'internationalisme contre la Première Guerre mondiale*, Paris, Demopolis, 2015, p. 123.

DEFRASNE Jean, *Pacifisme en France*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, 261 p.

HEIMBERG Charles, « Cent ans après Zimmerwald et Kiental », in *Cahier d'histoire du mouvement ouvrier*, n°32, 2016, 143 p.

IVOL Ambre, *Du pacifisme en Amérique : Howard Zinn et la gauche, de la Seconde Guerre mondiale au Vietnam*, Paris Armand Colin, 2017,

SANTAMARIA Yves, *Le pacifisme une passion française*, Paris, Armand Colin, Coll. L'histoire au présent, 2005, p. 352.

TANNER Jakob, « Le pacifisme suisse après 1945 », *Relations internationales*, n°53, 1988, p. 17-91.

VAÏSSE Maurice (dir.), *Le pacifisme en Europe, des années 1920 aux années 1950*, Bruxelles, Bruylant, 1993, 455 p.

VERDIANA Grossi, *Le pacifisme européen, 1889-1914*, Bruxelles, Bruylant, 1994, 512 p.

VOIGT Carsten, *Kampfbünde der Arbeiterbewegung: das Reichsbanner Schwarz-Rot-Gold und der Rote Frontkämpferbund*, Cologne, Böhlau, 2009, 607 p.

ZANOLI Marco, *Zwischen Klassenkampf, Pazifismus und geistiger Landesverteidigung: die Sozialdemokratische Partei der Schweiz und die Wehrfrage 1920-1939*, Zürich, Forschungsstelle für Sicherheitspolitik der ETH, 2003, 276 p.

Histoire de l'antifascisme

BOURGEOIS Guillaume, *La véritable histoire de l'orchestre rouge*, Paris, Nouveau monde, [col.] le grand jeu, 2015, 581 p.

BRAND Willy et SANDOZ Gérard, *Ces allemands qui ont défié Hitler, 1933-1945 : histoire de la résistance allemande*, Paris, Pygmalion, 1995, 252 p.

CLAVIEN Alain et VALSANGIACOMO Nelly, *Les intellectuels antifascistes dans la Suisse de l'entre-deux-guerres : [Actes du colloque organisé par le groupe de recherche en histoire intellectuelle contemporaine (GRHIC), mai 2003]*, Lausanne, Antipodes, 2006, 147 p.

GRAVAS Florence, *Le sel de la terre, Espagne 1936-1938, des brigadistes témoignent de leur engagement*, Paris, Edition Tirésias, [col.] Ces oubliés de l'histoire, 1999, 204 p.

HUBER Peter, « Le procès militaire contre Hans Mühlestein : Un intellectuel piégé », in *Cahier d'histoire du mouvement ouvrier*, n°13, 1997, p.63-69

MARTINEZ-LOPEZ Francisco, *Guerillo contre Franco, guerillo contra el olvido: la guerrilla antifranquista de leon (1937-1952)*, Madrid, Latorre literaria, 2011, 352 p.

PREZIOSO Stéphanie, « Les engagements de l'émigration italienne antifasciste face à la guerre d'Espagne : Les époux Schiavetti », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°13, 1997, p.71- 80.

SPIRA Raymond, « *Ce soir 20 heures les fascistes...* ». *Les événements du 18 juin 1934 à La Chaux-de-Fonds*, Neuchâtel, Alphil, [col.] découverte, 2014, 174 p.

Histoire du mouvement ouvrier

- **Histoire générale du mouvement ouvrier**

ALBA Victor, *Le mouvement ouvrier en Amérique Latine*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1953, 238 p.

ALEXANDER Robert J, *A History of Organized Labor in Argentina*, Westport, Praeger Publishers, 2003, 210 p.

ALEXANDER Robert J et PARKER Eldon, *A History of Organized Labor in Brazil*, Westport, Praeger Publishers, 2003, 248 p.

ALEXANDER Robert J et PARKER Eldon, *International Labor Organizations and Organized Labor in Latin America and the Caribbean: A History*, Santa Barbara, Praeger Publishers, [col.] ABC-CLIO, 2009, 264 p.

BANTIGNY Ludivine, *1968 : De grands soirs en petits matins*, Paris, Seuil, 2018, 464 p.

BEROUD Sophie, FILLIEULE Olivier, MASCLET Camille et SOMMIER Isabelle, *Changer le monde, changer sa vie : enquête sur les militantes et militants des années 68 en France*, Arles, Actes sud, [col.] Essais sciences, 2018, 864 p.

CERUTTI Mauro, BATOU et Jean HEIMBERG Charles (dir), *Pour une histoire des gens sans Histoire : Ouvriers, exclus et rebelles en Suisse XIXe et XXe siècles*, Lausanne, Edition d'en Bas, 1995, 269 p.

CREAGH Ronald, *Utopies américaines : Expériences libertaires du XIXe siècle à nos jours*, Marseille, Agone, Coll. Mémoires sociales, 2009, 400 p.

DEGEN Bernard, *Abschied vom Klassenkampf: die partielle Integration der schweizerischen Gewerkschaftsbewegung zwischen Landesstreik und Weltwirtschaftskrise*, Bales, Helbing & Lichtenhahn, 1991, 326 p.

DER LINDEN Marcel Van, « Das cha nümme so wyter gah. Jetzt muess öppis lauffe!»: Vorläufiges zum Schweizer Landesstreik in vergleichender Perspektive», *Cahier AÉHMO-traverse, hors-série*. La grève générale de 1918, p. 111-129.

DUBIGEON Yohan, *La démocratie des conseils*, Paris, Klincksieck, [col.] Critique de la politique, 2017, 410 p.

DUBOIS Gérard, « La Grève Au Village : Le Cas Des Franches-Montagnes Aux XIXe et XXe Siècles », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°4, 1987, p.29-42

ENCKEL Marianne, HEIMBERG Charles et PREZIOSO Stefanie (dir.), *Mourir en manifestant : répressions en démocratie, le 9 novembre 1932 en perspective*, Lausanne, AEHMO & Edition d'en bas, [Actes de colloque], 2008. 208 p.

ENCKELL Marianne, *La fédération jurassienne – les origines de l'anarchisme en Suisse*, Genève, Entremont, 2011, 135 p.

FARRÉ Sébastien, « Mobiliser, unir, sauver : l'aide humanitaire durant la guerre civile Espagnole », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n° 23, 2007, 69 - 84.p.

GIUGNI Marco et PASSY Florence, *Histoire des mobilisations politiques en Suisse : De la contestation à l'intégration*, Paris, L'Harmattan, [col.] Logiques sociales, 1997

HEIMBERG Charles, « Le 1er Mai 1937. Quelques échos locaux d'une journée placée au cœur de l'histoire tragique du XXe Siècle » et « De Genève à Barcelone, un jeune

révolutionnaire parmi les victimes de Staline », in *Cahiers d'histoire du Mouvement ouvrier*, n°13, 1997, p.47-61

HEINEN Jacqueline (dir.), *1968...Des années d'espoirs. Regards sur la ligue marxiste révolutionnaire/ parti socialiste ouvrier*, Lausanne, Antipodes, 2018, 327p.

HOLTON Robert J., « Daily Herald v. Daily Citizen, 1912-1915 – The Struggle for a Labour Daily in relation to "the Labour Unrest" », *International Review of Social History*, no3, vol. 19, décembre 1974, p. 370

JEANNERET Pierre, « Aspects de la culture ouvrière en Suisse (1918-1945) », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°10, 1994, p.27-51

JOST Hans Ulrich, *Linksradikalismus in der deutschen Schweiz 1914-1918*, Berne, Stämpfli Verlag, 1973, 169 p.

LANGAUTIER de Pascale (dir.) et WARREN Inès (dir.), *Femmes et filles. Mai 1968*, Paris, L'Herne, 2018, 190 p.

LASSERRE André (dir.), *Engagements à travers le monde : résistances, conciliations, diffamations*, Zurich, Chronos, (col.] Archives Jules Humbert-Droz, [vol.] 4, 2001, 719 p.

LEIMGRUBER Mathieu, « Syndicats et retraites en Suisse au XIXe siècle : du rêve mutualiste à la défense des assurances sociales », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, Vol.27, 2011, p.93-110.

LINKE Angelika et SCHARLOTH, *Der Zürcher Sommer 1968. Zwischen Krawall, Utopie und Bürgersinn*, Zurich, Neue Zürcher Zeitung, 2008, 224 p.

MARTI Laurence, *L'émergence du monde ouvrier en Suisse au XIXe siècle*, Neuchâtel, Livreo-Alphil, Coll. Focus, 2019, 142 p.

MISCHI Julian, *Servir la classe ouvrière. Sociabilité militante au PCF*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, [col.] Histoire, 2010, 341 p.

MUÑOZ Jorge Gajardo, « Du théâtre prolétarien au groupe *L'effort*. Un théâtre ouvrier au temps des passions (Genève, 1930-1940) », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°19, 2003, p.24-43

ODERMATT Karl, « La solidarité des communistes suisse », Marc Vuilleumier et Charles Heimberg (dir.), *L'autre Suisse : 1933-1945 — Syndicalisme, socialistes, communistes : solidarité avec les réfugiés*, Les Cahiers de L'Université ouvrière de Genève, no2, 2003, p

PALENI Bruno, *Italie 1919-1920 – Les deux années rouges – Fascisme ou révolution ?*, Pantin, Éditions les bons caractères, [col.] Éclairage, 2011, 128 p.

- PAPA Lara**, « La culture et l'éducation ouvrières au Tessin (1920-1940) », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°16, 2000, p.103-113
- PENNETIER Claude et PUDAL Bernard**, « Stalinisme, culte ouvrier et culte des dirigeants », in *Le siècle des communismes*, Paris, Edition de l'Atelier, 2000, p.369-374
- POCHON Charles-François**, « Cause commune, revue culturelle clandestine vaudoise », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°2, 1985, p.20-25
- PERRENOUD Marc**, « La Grève Des Maçons Et Manoeuvres En 1904 à La Chaux-De-Fonds », Musée Neuchâtelois, 1985, p. 45-46.
- PERRENOUD Marc**, « L'éducation ouvrière dans la région horlogère », in *Revue syndicale suisse*, 81^e année, n°1, 1988, p.20-40.
- PERRENOUD Marc**, « Aspect de la politique financière et du mouvement ouvrier en Suisse dans les années 30 », in *Étude et sources*, Berne, n°26, 2000, p.83-121.
- PERRENOUD Marc**, « La grève générale à La Chaux-de-Fonds », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier et Traverse*, Hors-série, 2018,
- SAND Shlomo**, *Une brève histoire mondiale de la gauche*, Paris, La Découverte, coll. Cahiers Libres, 2022, p.
- SENN Alfred Erich**, *The Russian revolution in Switzerland 1914-1917*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1971, 250 p.
- SKENDEROVIC Damir et SPÄTI Christina**, 1968, *Revolution und Gegenrevolution: Neue Linke und Neue Rechte*, in *Frankreich, BRD und der Schweiz*, Bâle, Schwabe Verlag, 2008 117 p.
- SKENDEROVIC Damir et SPÄTI Christina**, *Les années 68, une rupture politique et culturelle*, Lausanne, Antipodes, 2012, 191 p.
- TARTAKOWSKY Danielle**, « Manifestations ouvrières et théories de la violence : 1919-1934 », in *Cultures & Conflits*, n°09-10, 1993, p.251-266 (en ligne)
- TARTAKOWSKY Danielle**, *Le pouvoir est dans la rue. Crises, politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, [col.] historique, 1998, 302 p.
- TEJADA Susan**, *in search of Sacco & Vanzetti: doubles live, troubled times, & the Massachusetts murder case that shook the world*, Boston, Northeastern university press, 2012, 385 p.
- THOMPSON Edward Palmer**, *The Making of the English Working Class*, London, Victor Gollancz, 1963, 836 p.
- TORRACINA Claude**, *Genève 1930-1939 : Le Temps des passions*, Genève, Tribune Edition,

1978, 225 p.

VESCOVI Thomas, *L'échec d'une utopie : une histoire des gauches en Israël*, Paris, La Découverte, Coll. Cahiers Libres, 372 p.

VUILLEUMIER Marc, *La grève générale de 1918 en Suisse*, Genève, Grounauer, [col.] Histoire, 1977, 257 p.

VUILLEUMIER Marc, « Mouvement Ouvrier, formation et culture : Aperçus sur le rôle de l'ancienne maison du peuple de Lausanne », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°4, 1987, p.9-21

VUILLEUMIER Marc, *Histoire et Combats. Mouvement Ouvrier et Socialisme En Suisse, 1864-1960*, Lausanne et Genève, Edition D'en Bas et Collège Du Travail, 2012, 576 p.

WEBER Quirin, *Korporatismus statt Sozialismus, Freiburg*, Universitätsverlag Freiburg Schweiz, coll. Religion-Politik-Gesellschaft in der Schweiz, 1989, 243 p.

- **Histoire des révoltes et des révolutions**

AUNOBLE Éric, « *Le communisme, tout de suite !* » *Le mouvement des communes en Ukraine soviétique (1919-1920)*, Paris, Les nuits rouges, 2008, 288 p.

ARVON Henri, *La Révolte de Cronstadt – 1921*, Bruxelles, Éditions Complexe, Coll. La mémoire du siècle, 1987, 154 p.

BROUÉ Pierre, *Révolution en Allemagne, 1917 -1923*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1971, 988 p.

COEURÉ Sophie et DULLIN Sabine (dir.), « 1917, un moment révolutionnaire », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°135, vol.3, 2017, 252 p.

FAYET Jean-François, GORIN Valérie, HAVER Gianni et KOUSTOVA Emilia (dir.), *Le spectacle de la révolution. La culture visuelle des commémorations de la Révolution d'octobre*, Lausanne, Antipodes, 2017, 301 p.

FONDU Guillaume, *Devant la révolution, débats et combats politiques en 1917. Textes choisis, présentés et annotés*, Paris, Les éditions sociales, [col.] Les parallèle/1917.Centenaire, 2017, 240 p.

HAIMSON Leopold, *Russia's Revolutionary Experience, 1905-1917: Two Essays*, Colombia, Columbia University Press, 2005, 305 p.

HARMAN Chris, *La révolution allemande, 1919-1923*, Paris, La Fabrique, 2015, 414 p

KUHN Gabriel, *Alle Macht den Räten! « Tout le pouvoir aux conseils ! » Récits, exhortations et réflexions des acteurs des révolutions d'Allemagne (1918-1921)*, Paris, Les nuits rouges, 2014, 350 p.

LEGALL Jacques, *Quand la révolution ébranlait le monde – La vague révolutionnaire 1917-*

1923, Pantin, Éditions les bons caractères, [col.] Histoire éclairage, 2018, 144 p.

MARIE Jean-Jacques, *Les femmes dans la révolution russe*, Paris, Seuil, 2017, 381 p.

MURRAY-MILLER Gavin, *Revolutionary Europe – Politics, Community and Culture in Transnational Context, 1775-1922*, London, Bloomsbury, 2020, 351 p

SLEZKINE Yuri, *La maison éternelle – Une saga de la révolution russe*, Paris, La Découverte, 2017 ; 1291 p.

REY Michel, *Genève 1930-1933 : la révolution de Léon Nicole*, Berne, Peter Lang, 1978, 309 p.

VIGNA Xavier, « 1968 », KEUCHEYAN Razmig, DUCANGE Jean-Numa, ROZA Stéphanie, *Histoire globale des socialismes*, Paris, PUF, coll. Hors collection, 2021, p. 736-742.

- **Histoire du communisme**

ALBA Victor, *El partido comunista en España : ensayo des interpretación histórica*, Barcelone, Planeta, 1979, 387 p.

ALER Denis, *Le parti communiste français, 1920-1933 – Des origines socialistes au stalinisme*, Pantin, Éditions les bons caractères, [col.] Éclairage, 2016, 144 p.

ALEXANDER Robert J., *Communism in latin America*, New Brunswick, Rutgers university press, 1957, 449 p.

BAHNE Siegfried, **BAYLEIN Bernhard**, **BROUÉ Pierre** et **STUDER Brigitte (dir)**, *L'internationale communiste*, La Chaux-de-Fonds, Fondation Jules Humbert-Droz, 1992, 563 p.

BANAC Ivo, « Yugoslav Communism and the Yugoslav State », **NAIMARK Norman**, **PONS Silvio** et **QUINN-JUDGE Sophie**, *The Cambridge history of communism: The socialist camp and world power (1941-1960s)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p. 570-596.

BAYERLIEN Bernhard H., **HUBER Peter**, « Première esquisse des structures répressives du Komintern. Le cas des communistes suisses à Moscou », in *Communisme*, n°2-34, 1992-1993, p.147-176

BAYERLEIN Bernhard et **HUBER Peter**, « Begegnungen und Erfahrungen von Schweizer Kommunisten mit totalitären Strukturen während des stalinischen Terrors in der Sowjetunion: Zwischenresultate an Hand des Moskauer Kominternarchivs », in *Revue suisse d'histoire*, n°47, 1993, p.61-98.

BAYERLEIN Bernhard H., WEBER Hermann, *Der Thälmann Skandal. Geheime Korrespondenzen mit Stalin*, Berlin, Édition Aufbau, [col.] Archive des kommunismus-pfade des XX. Jahrhunderts, [vol.] 2, 2003, 365 p.

BOSE Arun, « Lenin on socialist economy », *India Quarterly* 27, n°1, 1971, p.16-27.

BOUJU Marie-Cécile, *Lire en communiste : Les maisons d'édition du parti communiste français (1920-1968)*, Rennes, Coll. Histoire, 2010, 362 p.

BROUÉ Pierre, *Histoire de l'Internationale communiste, 1919-1943*, Paris, Fayard, 1997, 1120 p.

BUCLIN Hadrien et CHAMOREL Julia, « Parcours d'une militante communiste dans la Genève des années trente », in *Cahiers du mouvement ouvrier*, n°29, p.27-42

CHALLAND BENOÎT, *La ligue révolutionnaire marxiste en Suisse romande (1969-1980)*, Fribourg, Université de Fribourg, 2000, 302 p.

CHUZEVILLE Julien, *Un court moment révolutionnaire : la création du Parti communiste en France (1915-1924)*, Paris, Libertalia, 2017, 529 p.

CLAVIEN Alain et VALLOTTON François, « Autour de Popistes. Entretien Avec Pierre Jeanneret », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°19, 2003, p. 45-152

COEURÉ Sophie, *La grande lueur à l'Est : Les Français et l'Union soviétique*, Seuil, Paris, 1999, Paris, CNRS Éditions, coll. « Biblis », 2017, 368 p.

CORBIÈRE Emilio, *Origenes del comunismo argentino. El partido socialista internacional*, Buenos Aires Centro editor des America latina, 1984, 175 p.

CROISAT Maurice et DERVILLE Jacques, « La socialisation des militants communistes français », in *Revue française de science politique*, n°4-5, 1979, p.760-790.

COSSUTTA Armando et MONTESANO Gianni, *Una storia comunista*, Milano, Rizzoli, 2004, 284 p.

DÖRR Nikolas R., « Emanzipation und Transformation: Rückblick auf den Eurokommunismus », *Osteuropa*, vol. 63, no5/6, Mai-Juin, 2013, p. 255-269.

DREYFUS Michel et WOLIKOW Serge (dir), *Le siècle des communismes*, Paris, Editions de l'Atelier, 2000, 790 p.

DREYFUS Michel, PENNETIER Claude et VIET-DEPAULE Nathalie, *La part des militants*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1996, 354 p.

DUCOULOMBIER Romain, *Camarades : la naissance du parti communiste français*, Paris, Perrin, 2010, 428 p.

DULLIN Sophie et COEURÉ Sophie, *Frontières du communisme. Mythologies et réalités de la division de l'Europe, de la révolution d'Octobre au mur de Berlin*, La Découverte, coll. « Recherches », 2007, 458 p.

FITZPATRICK Sheila, *Dans l'équipe de Staline – De si bons camarades*, Paris, Perrin, Coll. Domaine étranger, 2015, 446 p.

GOTOVITCH José (dir), *L'Europe des communistes*, Édition complexe, [col.] Questions au XX^e siècle, 1992, 353 p.

GOTOVITCH José, *Du communisme et des communistes en Belgique. Approches critiques*, Bruxelles, Aden, 2012, 433 p.

GRAZIOSI Andrea, « Communism, Nations and nationalism »; **PONS Silvio & SMITH Stephen A.**, *The Cambridge History of communism: World revolution and socialism in one country 1917-1941*, Tome 1, Cambridge, Cambridge University press, 449-474 p.

HEIMBERG Charles et VUILLEUMER Marc (dir), *L'autre Suisse, 1933-1945: Syndicalistes, socialistes, communistes: Solidarité avec les réfugiés*, Genève, Edition d'en bas, 2003, 87 p.

HERMANN Irène, STUDER Brigitte et UNFRIED Berthold, *Parler de soi sous Staline : la construction identitaire dans le communisme des années trente*, Paris, Edition de La Maison Des Sciences de L'homme, 2002, 210 p

HUACUJA ALONSO Isabel, « M.N. Roy and the Mexican Revolution: How a Militant Indian Nationalist Became an International Communist », *South Asia: Journal of South Asian Studies*, 22 mai 2017, p. 517-530.

HUBER Peter, *Stalins schatten in die Schweiz. Schweizer Kommunisten in Moskau: Verteidiger und Gefangene der Komintern*, Zurich, Chronos, 1994, 629 p.

HUBER Peter, « MAYER Koni, Représentant du parti communiste Suisse au Komintern (1935-1938) », in *Cahier d'histoire du mouvement ouvrier*, n°10, 1994, p.5-26

HUBER Peter, « L'appareil du Komintern, 1926-1935 : premier aperçu », in *Communisme*, n°40-41, 1995, p.9-36

HUBER Peter, « Der Moskauer Apparat der Komintern: Geschäftsabteilung, Personalentscheide und Mitarbeiterbestand », in *JhK*, 1995, p.140-150.

JEANNERET Pierre, « La voix ouvrière et les Etats-Unis, 1945-1953: des Sammies

Libérateurs aux impérialistes yankees... Une Image de la guerre froide », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°2, 1985, p.40-57

JEANNERET Pierre, *Popistes : histoire du Parti ouvrier et populaire vaudois : 1943-2001*, Lausanne, Edition d'en bas, 2002, 801 p.

JOST Hans-Ulrich, *Die Altkommunisten – Linksradikalismus end Sozialismus in der Schweiz 1919-1921*, Stuttgart, Verlag Huber Frauenfeld, 1977, 232 p.

KAUFFER Remi et FALIGOT Roger, *As-tu vu Jean Cremet ?*, Paris, Fayard. 1991 ; Remi Kauffer, *Paris la rouge, capitale mondiale des révolutionnaires et des terroristes*, Paris, Perrin, 2016 (non universitaire et polémique)

LAPORTE Norman, MORGAN Kevin et WORLEY Matthew (éd.), *Bolshevism, Stalinism and the Comintern. Perspectives on stalinization, 1917-1953*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2008, 319 p.

LASSERRE André (éd.), *Centenaire Jules Humbert-Droz : Colloque sur l'Internationale communiste*, La Chaux-de-Fonds, 25-28 septembre 1991 : actes, La Chaux-de-Fonds, Fondation Jules Humbert-Droz, 565 p.

LAVABRE Marie-Claire, *Le fil rouge, sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presse de la fondation nationale des sciences politiques, 1994, 319 p

LECLERCQ Catherine, « Chapitre 9. La relégation : Un ouvrier communiste “quitté par le parti” », *Le malheur militant*, De Boeck Supérieur, 2022. p.

LEWIN Erwin, *Le Komintern et la paysannerie laborieuse*, thèse de doctorat, Leipzig, 1986.

LIEBMAN Marcel, *Lénine : Le léninisme sous Lénine*, Bruxelles, Édition Samsa, 2017, 730 p.

MANESSIS Dimitri (dir.) et ROUBAUD-QUASHIE (dir.), *Empreinte rouge – Nouvelles perspectives pour l'histoire du communisme français*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 238 p.

MARTELLI Roger, *Communisme français : histoire sincère du PCF, 1920-1984*, Édition sociales/Messidor, 1984, 250 p.

MARTELLI Roger, *Prendre sa carte 1920-2009 – Données nouvelles sur les effectifs du PCF*, Archives du Parti communiste français, Fondation Gabriel Péri, 2010, p.

MAYER David, « À la fois influente et marginale : l'Internationale communiste et l'Amérique latine », *Monde(s)*, vol.2, n°10, 228 p.

MAZUY Rachel, « Les « Amis de l'URSS » et le voyage en Union soviétique. La mise en scène d'une conversion (1933-1939) », *Politix*, n°18, vol. 2, p. 108-128.

MEIZOZ Jérôme, *Jours rouges : un itinéraire politique*, Genève, Edition d'en bas, 2003, 63 p.

MERLET Pierre, *L'opposition communiste en URSS. Les Trotskistes (1923-1938)*, Pantin, Éditions les bons caractères, [col.] Éclairage, [tome I], 2013, 144 p

MERLET Pierre, *L'opposition communiste en URSS. Les Trotskistes (1928-1938)*, Pantin, Éditions les bons caractères, [col.] Éclairage, [Tome II], 2014, 144 p.

MILANI Pauline, *Femmes dans la mouvance communiste Suisse la fédération des femmes Suisses pour la paix et le progrès. Un militantisme entre conservatisme et émancipation, 1952-1969*, Delémont, Alphil, 2007, 178 p.

MONTEIRO Adalberto, *PCdoB: 90 anos em defesa do Brasil, da democracia e do socialismo*, São Polo, Anita Garibaldi, 2012, 163 p.

NEWMAN John Paul, « Revolution and Counterrevolution in Europe 1917-1923 » ; **PONS Silvio** et **SMITH Stephen A.**, *The Cambridge history of communism, 1917-1941*, Tome 1, Cambridge, Cambridge University press, 2017, p. 96-104.

PACHECO Eliezer, *O Partido comunista brasileiro (1922-1964)*, São Polo, Editora Alfa-Omega, 1984, 236 p.

PENNETIER Claude et **PUDAL Claude (dir.)**, *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste*, Paris, Belin, coll. Socio-histoire, 2002, 326 p.

PENNETIER Claude et **PUDAL Bernard (dir.)**, *Le sujet communiste. Identités militantes et laboratoires du « moi »*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, [col.] Histoire, 2014, 258 p.

PENNETIER Claude et **PUDAL Bernard**, *Le souffle d'octobre 1917. L'engagement des communistes français*, Ivry-sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier, 2017, 376 p.

POCHON Charles-François, « Deux almanachs de gauche en Suisse romande », in *Cahiers d'histoire Du mouvement ouvrier*, n°3, 1986, p.7-19.

PONS Silvio, *The Cambridge history of communism: World revolution and socialism in one country 1917-1941*, Tome 1, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, 657 p.

PUDAL Bernard, *Prendre Parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1989, 329 p.

RAUBER André, *Histoire du mouvement communiste suisse: du XIXe siècle à 1943*, Genève, Slatkine, [col.] Suisse évènements, [Tome I], 1997, 590 p.

RAUBER André, *Histoire du mouvement communiste : 1944-1991*, Genève, Slatkine, [col.] Suisse évènements, [Tome II], 2000, 642 p.

RAUBER André, « L'époque des interdictions communistes », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°20, 2004, p.153-166.

RIDDELL David S., « Social Self-Government: The Background of Theory and Practice in Yugoslav Socialism », *The British Journal of Sociology*, n°1, vol. 19, mars 1968, p.47-75.

ROEDEL Hiran, *PCB, 80 anos de luta, Rio de Janeiro, Fundação Dinardo Reis*, 2002, 183 p.

RONDOLINO Fabrizio, *Il Nostro PCI*, Milan, Rizzoli Libri, 2021, 448p.

ROSSIGNOL Jean-Michel, *Le parti suisse du travail en Suisse romande, 1944-1975*, Jacques Droz (sous dir), Paris, Thèse du 3e cycle Histoire, Université Paris I, 1978, 343 p.

SCHAPIRO Leonard, *De Lénine à Staline, histoire du Parti communiste de l'Union Soviétique*, Paris, Gallimard, 696 p.

SCHAPIRO Léonard, *Les bolchéviques et l'opposition (1917-1922). Du musellement des partis à l'interdiction des fractions dans le parti*, Paris, Les nuits rouges, 2007, 556 p.

STETTLER Peter, *Die Kommunistische Partei der Schweiz (1921-1931)*, Berne, Francke Verlag, coll. Helvetica politica, Série B, 1980, 627 p.

STUDER Brigitte, *Un parti sous influence : le Parti communiste suisse, une section du Komintern*, Lausanne, L'âge d'Homme, 1994, 818 p.

STUDER Brigitte, « Entre la contrainte et l'intérêt propre. Le Komintern des années 30, un système de pouvoir et un horizon culturel », in *Traverse : Zeitschrift für Geschichte*, 1995, n°3, p.46- 63

STUDER Brigitte, (dir.) « Communisme Diabolisé et Idéalisé », in *Traverse : Zeitschrift für Geschichte*, n°3, 1995, 40 p.

STUDER Brigitte (dir.), *Sous L'œil de Moscou : Le Parti Communiste Suisse et l'Internationale, 1931-1943*, Zurich, Chronos, 1996, 909 p.

STUDER Brigitte, *Travellers of the world revolution: a global history of the Communist International*, Londres, Verso, 2023.

SUILLOT Cédric et REY Jacques, *Le Parti Communiste Suisse et La Fédération Socialiste Face à La Guerre 1939-1943*, Travail de Séminaire [dactylographié], Lausanne, Faculté Des Lettres, 1980.

TARTAKOWSKI Danielle (dir.), *Une histoire du PCF*, Paris, PUF, [col.] Politique aujourd'hui, 1982, 126 p.

THORPE Andrew, « Comintern "control" of Communist party of Great Britain 1920-1943 », in *The English Historical Review*, n°113, 1998, p.637-662.

TISSOT Anne, *Jules Humbert-Droz et L'opposition de Gauche (1923-1931). La Chaux-de-Fonds*, Chez L'auteur, 1983.

VIGREUX Jean et WOLIKOW Serge (dir), *Culture communistes au XXe siècle. Entre guerre et modernité*, Paris, La Dispute, 2003, 316 p.

VOGEKSANGER David, *Trotzkismus in der Schweiz 1930-1942. Ein Beitrag zur Geschichte der Schweizer Arbeiterbewegung bis zum Zweiten Weltkrieg*, Zurich, Zentralstelle der Studentenschaft, 1986, 289 p.

WALTIN Alexander, *Die Komintern 1919-1929 : historische Studien*, Mainz, Decaton Verlag, 1993, 192 p.

WILKE Manfred et (al.), *Die Deutsche Kommunistische Partei (DKP): Geschichte Organisation Politik*, Cologne, Wissenschaft und Politik, 1992, 302 p.

WOLIKOW Serge, *L'Internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Paris, Les Éditions de l'atelier/ Éditions ouvrières, 2010, 287 p.

WOLTON Thierry, *Histoire mondiale du communisme : les bourreaux*, Tome 1, Paris, Grasset, 2005, p.1136 (non universitaire et polémique)

UNFRIED Berthold, « La formation du Cadre stalinien par la « critique et l'autocritique », in *Traverse : Zeitschrift für Geschichte*, 1995, n°3, p.71-89.

- **Histoire de la social-démocratie**

ARLETTAZ Gérald, « Les débuts du socialisme », *Histoire de la démocratie en Valais (1798-1914)*, Sio, Groupe valaisan des sciences humaines, 1979, p.241-253.

BACHELOT Carole, « La culture d'organisation au parti socialiste : de l'explicitation à l'appropriation des normes », HAEGEL Florence (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences po, coll. Référence, 2007, p. 143-181.

CHUZEVILLE Julien et DUCANGE Jean-Numa, *Zimmerwald : l'internationale contre la Première Guerre Mondiale*, Paris, L'Harmattan, [col.] Documents, 2012, 160 p.

COLLART Yves, *Le parti socialiste suisse et l'Internationale : 1914-1915 – L'union nationale à Zimmerwald*, Genève, Imprimerie Kundig, 1969, 375 p.

DEGEN Bernard, *Sozialdemokratie: Gegenmacht? Opposition? Bundespartei? die Geschichte der Regierungsbeteiligung der schweizerischen Sozialdemokraten*, Zurich, Orell Füssli, [col.] Zeitgeschichte, 1993, 154 p.

DEVIN Guillaume, *L'Internationale socialiste*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1993, 437 p.

DONNEUR André, *L'internationale socialiste*, Paris, Presse universitaire de France, 1983, 126 p.

DREYFUS Michel, *L'Europe des socialistes*, Bruxelles, Éditions Complexe, [col.] Questions au XX^e siècle, 1991, 360 p.

GODARD Simon, *Le laboratoire de l'internationalisme. Le CAEM et la construction du bloc socialiste*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, 328 p.

JOST Hans Ulrich, *Linksradikalismus in der deutschen Schweiz 1914-1918*, Berne, Stämpfli, 1973, 206 p.

JOST Hans Ulrich, *Die Altkommunisten. Linksradikalismus und Sozialismus in der Schweiz 1919 bis 1921*, Frauenfeld, Huber, 1977, 232 p.

LANG Karl (dir.), *Solidarité, débats, mouvement. Cent ans de parti socialiste suisse 1888-1988*, Lausanne, Éditions d'en Bas, 1988, 350 p.

LEZZI Otto, *Sozialdemokratie und Militärfrage in der Schweiz*, Frauenfeld, Huber, 1996, 304 p.

LÖSCHE Peter et WALTER Franz, *Die SPD: Klassenpartei. Volkspartei Quotenpartei*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1992, 434 p.

MASNATA François, *Le Parti socialiste et la tradition démocratique en Suisse*, Neuchâtel, Braconnière, 1963, 327 p.

MCCULLOCH Gary, « Labour, the Left, and the British General Election of 1945 », *Journal of British Studies*, vol. 24, n°4, 1985, p. 469-485.

SAWICKI Frédéric, « Les socialistes », Jean-Jacques Becker, CANDAR Gilles, *Histoire des gauches en France*, Tome 2, Paris, La Découverte, coll. Poche/Sciences humaines et sociales, 2005,

SIBILEV Nikolaï, *The Socialist International, Moscou*, Progress publishers, 1984 [1^{ère} éd. 1980], 288 p.

ZIMMERMANN Adrian, « D'un parti de classe à un parti populaire? Remarques sur l'identité idéologique et la base sociale du parti socialiste Suisse durant le court XX^e siècle », in *Traverse : Zeitschrift für Geschichte*, n°1, 2007, p.95-113

- **Histoire de la gauche chrétienne**

BARTH Robert, *Protestantismus, soziale Frage und Sozialismus im Kanton Zürich 1830-1914*, Zurich, Les Éditions Théologiques, [col.] Publications de l'institut d'éthique social de l'université de Zurich, 1981, 281 p.

BLASER Klauspeter, *La tradition du socialisme chrétien : aperçu historique, mouvements et figures, débats et enjeux*, [s.n], 1999, [s.n]

HOLENSTEIN Dieter, *Die christlichsozialen der Schweiz im Ersten Weltkrieg: Entwicklung der christlichsozialen Organisationen und ihre Stellung in der schweizerischen Arbeiterbewegung und der Katholischen Sondergesellschaft 1914-1920*, Fribourg, Presses universitaires de Fribourg, 1993, 434 p.

MONOT Mathieu, *Socialistes et Démocrates-chrétiens et la politisation de l'Europe*, Paris, l'Harmattan, 2010, 203 p.

Histoire de l'anticommunisme

- **Histoire générale de la lutte anticommuniste**

BECKER Jean Jacques, « Aspect de l'anticommunisme », in *La revue historique*, n°63-64, 2001, p.3-10

DELWIT Pascal, GOTOVITCH José (dir.), *La peur du rouge*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, [col.] Histoire, économie, société, 1996, 230 p.

LEJEUNE Dominique, *La peur du « rouge » en France, des partageux aux gauchistes*, Paris, Armand Colin, [col.] Histoire et société Temps présents, 303 p.

LODYŽENSKIJ Urij Ilic, *Face au communisme, 1905 -1950 : quand Genève était le centre du mouvement anticommuniste international*, Genève, Slatkine, 2009, 616 p.

ROULIN Stéphanie (dir.), *Un credo anticommuniste : la commission pro deo de l'Entente internationale anticommuniste ou la dimension religieuse d'un combat politique, 1924-1945*, Lausanne, Antipodes, 2010, 517 p.

- **La lutte anticommuniste en Suisse**

BISCHOFF Romain, *L'Entente Internationale Anticommuniste et La Suisse. Problèmes et Limites D'une Collaboration Entre Une Organisation Privée et Des Autorités Publiques*, Mauro CERUTTI (sous la dir.), mémoire de licence, Genève, 2008.

BÜTIKOFER Roland, *Le refus de la modernité : la Ligue vaudoise : une extrême droite et la Suisse, 1919-1945*, Lausanne, Payot, [col.] Histoire 1996, 505 p.

ODERMATT Karl, « Activités de Marc-Edmond Chantre et de Son Bureau Anticommuniste », in *Cahier d'histoire du mouvement ouvrier*, n°7, 1992, p.147-154

SANSONNENS Julien et Van DONGEN Luc, *Le comité d'action civique (1948-1965) : contribution à une histoire de la répression anticommuniste en Suisse*, Vevey L'Aire, 2012, 103 p.

ZIMMERMANN Dorothe, *Antikommunisten als Staatsschützer – Der Schweizerische Vaterländische Verband, 1930-1948*, Zurich, Chronos Verlag, 2019, 528 p.

INDEX DES NOMS

A

Agartz Viktor 434, 435, 438, 633
 Antonio Gramsci 206, 275, 592, 712
 Arnold Emil.....363, 364, 373, 383, 385, 427
 Arnold Emile..... 372, 383, 384
 Arnsperger Christian 434
 Arquer Jordi 506
 Attlee Clement 455
 Aubert Pierre 489, 534
 Augsburgers Charles..... 489

B

Balabanoff Angela 352
 Bamatter Siefried 315
 Bandak Elias Issa 462
 Barbusse Henri 166, 182, 185
 Barrelet Pierre 328
 Basso Lelio..... 437, 633
 Beer Max..... 499
 Ben Gourion David 455
 Berger Claude..... 421
 Bille Edmond 54, 95, 531
 Blaser Frederic 573
 Bloch Rosa 592, 643
 Blum Léon..... 383
 Bodenmann Marino.....10, 197, 271, 272, 312, 322, 345,
 356, 357, 358, 359, 360, 366, 567, 589, 613, 616, 619,
 652
 Bolz Robert 370
 Bonnard André..... 498
 Boukharine .. 206, 229, 288, 299, 301, 305, 306, 352, 361,
 364, 471, 506, 536, 581, 610, 611, 617, 646, 675, 712
 Boukharine Nikolaï 305, 394, 522, 533
 Boukharine Nokolaï 331, 332, 589
 Bourdet Claude..... 436, 450, 634
 Brandler Heinrich..... 303, 345, 520
 Brandt Camille 489

Brandt Willy 489, 542, 544, 559, 560
 Braunschweig Hansjörg 17, 448, 540, 546, 549, 555
 Braunthal Julius 510, 511, 512
 Brejnev Leonid 453, 538
 Bringolf Walther 18, 26, 176, 271, 315, 331, 346, 367,
 368, 382, 392, 404, 410, 419, 426, 428, 444, 520, 521,
 548, 552, 589, 715
 Browder Earl..... 393
 Brunner Alfred..... 324, 612, 619
 Brunner Otto 253, 324, 359, 361, 385, 504, 612, 617, 618,
 670
 Buber-Neumann Margarete..... 504, 507
 Burnand Jacqueline 570

C

Castro Fidel..... 466, 467
 Cérésolle Pierre..... 17
 Chevallier Samuel..... 444
 Codovilla Victorio 222
 Cole G.D.H 409, 432, 437
 Comtesse Robert..... 53, 489
 Conradi Moritz..... 245
 Coullery Pierre..... 50, 568, 600

D

Del Bò Giuseppe..... 514
 Depierraz Emile 341, 372, 374, 551
 Dépierrez Émile 617
 Détour Jacques 330
 Diacon Georges..... 617
 Dimitrov Grigori 590
 Djilas Milovan 215, 432, 455, 457, 458, 459
 Donzé Fernand..... 489
 Donzé Gérard..... 575, 576
 Doriot Jacques 210, 315
 Du Pontet (pasteur) 106, 107, 111, 115
 Dübi Marie..... 617
 Dubois Jean-Pierre..... 573

Duclos Jacques 24, 267, 268, 591
 Dupont-Willemin Albert 418
 Durkheim Emil..... 65
 Duttweiler Gottlieb..... 557

E

Engelborghs-Bertels Marthe..... 634
 Escher Fritz 546, 555

F

Fay Victor 395, 399
 Feltrinelli Giacomo 203, 514
 Ferrat André 399
 Fischer Ruth ... 26, 496, 497, 504, 507, 510, 511, 512, 590
 Flimann Moshe..... 462
 Forel Armand 540
 Forel Auguste 540
 Frey Françoise 532
 Fried Eugen 579, 590
 Friedländer Saul 463, 501
 Frossard Louis-Oscar 210
 Fürst Henri 327, 335, 336

G

Gallienne Jacques et Marie..... 287, 288, 300, 537
 Gitton Marcel 318
 Gleissberg Ruth..... 434, 436
 Gloor Ernest 150, 172, 252, 380, 412
 Gloor Ernst 589
 Golay Pierre 168
 Gottwald Klement 425
 Graber César 307, 366, 589, 643
 Graber Édouard-Paul..... 120, 152, 154, 375
 Graber Édouard-Pierre 420, 577
 Graber Ernest-Paul..... 126, 143, 144, 149, 159, 246, 247,
 248, 320, 354, 375, 425, 478, 544, 636
 Graber Paul 77, 120, 122, 157, 478, 637, 638, 655
 Graber Pierre 320, 415, 425, 472, 544, 545, 666
 Graedel Adolphe 421
 Gramsci Antonio 30, 275, 359
 Grimm Robert 126, 159, 176, 180, 373, 410, 437, 526,
 545, 602, 667
 Grobet Christian 570

GrosPierre Achille..... 169, 170
 Grütter Fritz 419, 668
 Guilbeaux Henri..... 153, 193, 610
 Guinzburg Evguénia 562
 Gyanchand Anasurya 438, 443

H

Haag Paul..... 434, 435, 436
 Haase Hugo..... 548
 Hager Jean 383, 384
 Haldas Georges 570
 Hardie Keir 118
 Hauser Walter 378
 Heimo Mauno 289
 Heinemann Gustav..... 435
 Held Francis 463
 Heyer Albert 375
 Hirsch Pierre 506, 518, 519, 532, 552, 569
 Ho Chi Minh 524
 Hofmaier Karl 13, 14, 15, 18, 311, 322, 355, 357, 359,
 361, 362, 363, 364, 365, 373, 375, 378, 379, 392, 401,
 402, 504, 520, 521, 544, 554, 567, 591, 592, 612, 618
 Hölz Max 26, 254
 Hubacher Charles..... 163, 185
 Huber Johannes..... 322
 Huguenin-Dumittan André 493
 Humbert-Droz Alfred.... 41, 42, 43, 47, 48, 49, 50, 51, 52,
 132
 Humbert-Droz Fritz 41, 49, 50, 53, 419, 598
 Humbert-Droz Jenny... 14, 29, 33, 50, 107, 108, 124, 128,
 139, 172, 195, 200, 218, 239, 267, 283, 294, 296, 297,
 308, 357, 373, 377, 378, 383, 384, 402, 407, 420, 422,
 486, 487, 488, 489, 492, 515, 520, 525, 527, 528, 529,
 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 541,
 549, 558, 559, 560, 561, 568, 572, 575, 576, 577, 578,
 579, 580, 583, 584, 585, 587, 594, 595, 627, 711
 Humbert-Droz Josette 256, 293, 296, 308
 Humbert-Droz Pierre ... 293, 297, 384, 539, 540, 671, 672

J

Jacquemotte Joseph..... 602
 Jambé Pierre..... 489
 Jeanneret-Minkine Maurice 425

K

Kautsky Karl 19, 500, 526, 586, 611, 618, 665
 Khrouchtchev Nikita 453, 497, 513, 527
 Kidric Boris.....456
 Kissel-Brutschy Margrit.....419
 Klaus Jean 573
 Kobe Willi.....448, 669
 Kobetzki 194
 Kobetzki Mikhaïl 194
 Kolarov Vassil.....205, 244, 302
 Kollek Theodor 462
 Kollontaï Alexandra 201, 291, 292, 293, 559, 595
 Krebs Robert 308, 490, 561, 613, 617, 619
 Kriegel Annie.....507, 508, 662
 Kun Bella 192, 244, 254, 302, 303, 711
 Kurella Alfred 218
 Kuusinen Otto Wille....193, 194, 220, 229, 244, 271, 302,
 303, 304, 305, 307, 340, 345, 354, 580, 713, 714

L

Labrousse Ernest 432, 507, 508
 Lachenal Gaston.....163, 185
 Laporte Maurice 246, 427, 582
 Lehmann Ruedi 378
 Lénine 19, 26, 31, 146, 149, 167, 174, 175, 177, 182, 193,
 197, 206, 211, 283, 290, 310, 313, 317, 319, 326, 331,
 341, 353, 365, 366, 394, 403, 407, 411, 457, 458, 477,
 495, 497, 500, 502, 519, 522, 523, 524, 526, 536, 543,
 557, 576, 581, 586, 589, 592, 610, 611, 618, 662, 701,
 712
 Lentillon Étienne.....341, 365, 366
 Levi Paul 382, 548
 Levy Paul 520, 526
 Loriot Fernand.....163, 182, 712
 Louis Châtelain 600
 Lozovsky Solomon.....214, 238, 302, 582, 610
 Lukacs Georg 527

M

Maksoud Clovis 433
 Manner Kullervo 302
 Manouilsky Dimitri 214, 215, 220, 226, 288, 307, 339,
 341, 579, 580

Manouilsky Dimitri (Dmitri) *Voir*
 Manouilsky Dimitrin (Dmitri) 214, 215, 305
 Manuilsky Dimitri.....288
 Marcuse Herbert 168, 472, 473, 477, 478, 484, 485
 Mariátegui José Carlos.....223, 224
 Marty André.....507, 511, 515, 579
 Mathis Hans 551
 Mayenburg Ruth von 278, 283, 293, 352, 533
 Meierhans Paul 419
 Meir Golda.....461, 465, 466
 Meylan René.....415, 423, 490, 553
 Miéville Adrien.....350
 Mikhaïlov Boris 204
 Moch Jules 400, 404, 451
 Molotov Viatcheslav 302
 Monastier Hélène 17
 Monatte Pierre.....182, 210, 215, 589
 Monod Alfred 65
 Monod Wilfried 64
 Mühlestein Hans 473, 500, 709
 Münzenberg Willi 359
 Muret André.....18, 389
 Muret Charlotte.....389
 Mussard Charles ..341, 365, 374, 375, 378, 380, 443, 635

N

Nägeli Hans 419
 Naine Charles 17, 77, 82, 92, 93, 126, 130, 146, 150, 159,
 168, 170, 420, 568, 575, 577, 607, 636, 637, 640
 Nasser 444, 462
 Nenni Pietro 398, 429
 Nerfin Marc 507
 Neruda Pablo 546
 Neuhaus Gustav 246
 Nick Henri 64
 Nick Henry.....74, 75
 Nicole Léon ..15, 165, 166, 203, 252, 315, 320, 321, 346,
 349, 350, 355, 357, 359, 360, 361, 362, 363, 365, 366,
 367, 376, 378, 379, 380, 385, 398, 399, 401, 402, 425,
 467, 481, 483, 484, 485, 486, 487, 494, 504, 549, 550,
 561, 564, 565, 566, 567, 569, 570, 571, 577, 580, 583,
 593, 643, 652, 700, 705, 715
 Nobs Ernst 391, 667
 Nora Pierre.....508, 515

O

Oprecht Hans.....373, 374, 376, 395, 402, 419, 669

P

Panzieri Raniero 413
 Pascal Pierre 16, 305, 712
 Passy Paul 16, 37, 69, 78, 79, 80
 Payot Maurice 489
 Peri Gabriel 217, 330
 Perret Jenny 17, 96, 105, 108, 123, 124, 128, 129, 292
 Petit Fernand 485
 Petithuguenin G  rald..... 420, 540
 Petitpierre Max 442
 Pettavel Paul.....37, 69, 83, 85, 143, 144, 149
 Pfeffer Karl Heinz 434, 438
 Pflimlin Pierre 451
 Piatnitsky.....203, 204, 278, 284, 288, 302, 305, *Voir*
 Picasso Pablo..... 546
 Pierre Coullery 50, 600
 Pijade Mosa..... 455
 Pinkus Theo..... 378
 Platten Fritz.....159, 197, 272, 352, 543, 589, 668
 Politzer Georges 330
 Purman L  on 302

R

Radek Karl 18, 67, 192, 506, 602, 712
 Ragaz Leonhard 16, 17, 412, 670, 715
 Rakosi Mathias (Matias) 214, 215, 350
 Rankovic Aleksandar 476
 Rappoport Charles..... 519, 663
 Reich Jakob 256, 257
 Rigassi Georges..... 389
 Rimbert Pierre 428
 Robert Grimm 714, 715
 Robinson Klara et Henri..... 290
 Rocard Michel..... 432, 439
 Rochet Waldeck 19, 594, 714
 Roland Romain..... 169
 Roland-Holst Henriette 257
 Rolland Romain 57, 185, 670, 710
 Rosmer Alfred..... 210, 214, 670, 712, *Voir*
 Rosselet Charles 375, 472

Rouanet Gabriel 431
 Rouleau Eric 463
 Roy M.N. 19, 209, 221, 713
 R  hle Otto..... 548
 Ruzicka Marie..... 185
 Ryffel Henri.....106, 107, 115

S

Schneider Erwin..... 419
 Schumacher Kurt 435
 Schwartz Jakob 378
 Segond Albert 64, 75, 76
 Sellier Louis..... 210
 S  mard Pierre..... 213, 672
 Serge Victor 26, 352
 Silone Ignazio 429
 Solomon Jacques..... 330
 Souvarine
 Savarine ... 26, 165, 210, 216, 308, 382, 496, 504, 509,
 544, 590, 657, 673
 Souvarine Boris..... 26, 165, 182, 186, 194, 210, 216, 307,
 308, 382, 427, 478, 496, 504, 509, 510, 519, 544, 590,
 610, 657, 673, *Voir*
 Spira Raymond 489, 491
 Sp  hler Willy..... 419
 Staline Joseph 10, 13, 25, 28, 216, 276, 297, 298, 301,
 302, 304, 306, 314, 319, 325, 326, 328, 341, 353, 357,
 358, 362, 378, 403, 426, 455, 457, 458, 459, 471, 476,
 478, 480, 497, 513, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 536,
 542, 544, 555, 556, 567, 576, 577, 579, 581, 590, 602,
 610, 612, 618, 662, 676, 686, 692, 698, 701, *Voir*
 Steiner Paul..... 444
 Stocker Werner 395

T

Tasca Angelo 215, 216, 301, 302, 303, 304, 305, 306,
 307, 341, 345
 Thalheimer August 192, 303, 345
 Th  lmann Ernst..... 13, 301, 302, 305, 306, 335, 336, 350,
 591, 696, 713
 Thiel Reynold 580
 Thorez Paul..... 539
 Tito . 19, 26, 443, 455, 457, 458, 459, 466, 476, 553, 698,
 713, 714

Tobler Robert 356, 369
 Togliatti Palmiro . 214, 216, 244, 290, 306, 307, 339, 352,
 417, 579, 602, 711
 Treint Albert..... 210, 213, 229, 671, 673, *Voir*
 Tricot Henri..... 37, 65, 79, 654
 Trotski Léon..... 19, 24, 28, 191, 212, 215, 305, 324, 364,
 500, 511, 512, 522, 536, 543, 562, 581, 611, 612, 618
 Trotsky Léon 711, 712

V

Varga Jenő..... 244
 Ventejol Gabriel 431
 Vincent Jean.. 15, 231, 312, 373, 456, 505, 506, 518, 519,
 551, 552, 554, 563, 564, 566, 567, 572, 577, 583, 594,
 652, 653, 698
 Volodarsky Boris 235
 Vorowsky Vaclav 245
 Vouïovitch Voislav 237
 Vuilleumier Eugène..... 540
 Vuilleumier Marc 40, 249, 498, 531

W

Walter Emil 417

Walter Ernst 14, 352, 612, 618
 Warbey William..... 437
 Wats André 563
 Wats Robert 563
 Wauters Arthur 635
 Weiner Jakob 361, 362, 363
 Weisz Bernard..... 381, 383
 Winz Peter 378
 Wittorf John 301, 306, 344
 Woog Edgar 197, 363
 Wullschleger Max 356, 357, 612, 619

Z

Zeier Roman 378
 Zellweger Eduard..... 322, 375
 Zetkin Klara 303, 305, 306, 559, 711
 Ziegler Jean..... 387
 Zinoviev Grigori . 191, 203, 212, 213, 215, 229, 299, 301,
 342, 343, 344, 364, 500, 511, 522, 543, 562, 581, 611,
 612, 618, 673
 Zorine Valentin 451
 Zschokke Helmut 531

Un révolutionnaire suisse désenchanté ? Le parcours de Jules Humbert-Droz au cœur du XXe siècle

Résumé (1000 caractères maximum) et mots clés en français / Summary (maximum 1,000 characters) and keywords in French :

Résumé :

En quatre-vingts ans d'histoire politique, Jules Humbert-Droz connut un parcours très sinueux. Né dans un milieu d'ouvriers horlogers, protestant, pasteur et socialiste, il adhéra à la social-démocratie, rejoignit le camp communiste, et s'engagea dans le pacifisme. Il gravit les échelons du monde communiste et devint rapidement secrétaire de l'IC, puis cadre du KPS, avant de retourner à la social-démocratie. Son parcours prit, alors, les accents du transfuge politique. Ainsi, l'écriture de cette biographie de Jules Humbert-Droz s'inscrit à la croisée du renouvellement des études en socio-histoire et de la biographie contextuelle. Ceci nous permet de replacer pleinement notre personnage dans les cadres de l'expérience, afin d'analyser les mécanismes de décision, son rôle social et les pratiques culturelles en dehors du champ politique. Ainsi, les ressorts de l'engagement, l'expression des radicalités et la construction de la carrière militante demeurent au cœur de cette étude.

Mots clés :

Biographie, communisme, socialisme, pacifisme, socio-histoire, histoire suisse

Résumé (1000 caractères maximum) et mots clés en anglais / Summary (maximum 1,000 characters) and keywords in English :

Summary :

In eighty years of political history, Jules Humbert-Droz has followed a very winding path. Born into a family of watchmaking workers, Protestant, pastor and socialist, he joined social democracy, joined the Communist camp and became involved in pacifism. He rose through the ranks of the Communist world and soon became secretary of the IC, then an executive of the KPS, before returning to Social Democracy. His career then took on the overtones of a political defector. Writing this biography of Jules Humbert-Droz is therefore at the crossroads of the renewal of socio-historical studies and contextual biography. This allows us to place our character fully within the framework of experience, in order to analyse decision-making mechanisms, his social role and cultural practices outside the political arena. In this way, the motivations for commitment, the expression of radicalism and the construction of an activist career remain at the heart of this study.

Keywords :

Biography, communism, socialism, pacifism, socio-history, Swiss history